

LE MAGASIN PITTORESQUE

PUBLIÉ, DEPUIS SA FONDATION, SOUS LA DIRECTION DE

M. ÉDOUARD CHARTON.

VINGT-SIXIÈME ANNÉE.



PRIX DU VOLUME BROCHÉ, POUR PARIS. 6 fr.
POUR LES DÉPARTEMENTS. 7 fr. 50
PRIX DU VOLUME RELIÉ, POUR PARIS. 7 fr. 50
POUR LES DÉPARTEMENTS. 9 fr. 50



PARIS
AUX BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
29, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 29

M DCCC LVIII

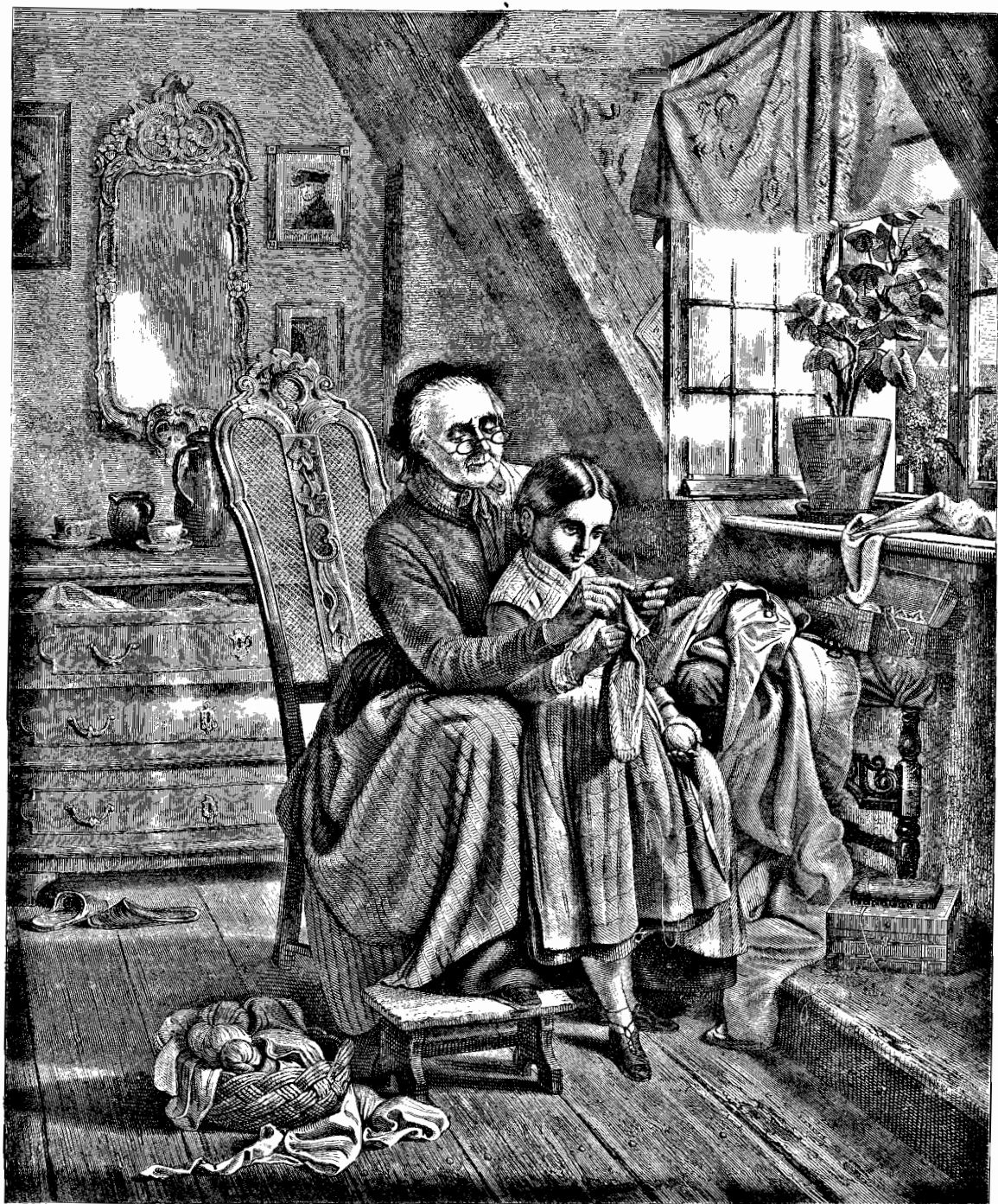


MAGASIN PITTORESQUE

A CINQUANTE CENTIMES PAR LIVRAISON MENSUELLE.

XXVI^e ANNÉE. — 1858.

LA MAILLE ÉCHAPPÉE.



La Grand'mère, tableau de Meyerheim. — Dessin de Freeman.

Dans le faubourg de Spandau, à Berlin, tout près de l'église Sainto-Sophie, il est une blanche maisonnette ayant boutique ouverte sur la rue, et au-dessus, cette enseigne : A L'HEURE PRÉCISE, JULIAN FRIEDEL, HORLOGER. C'est là, il y aura huit ans viennent les feuilles de mai, que fut amenée, un soir, en joyeux cortège, Charlotte Krümchen, depuis six mois la fiancée de Julian, sa femme depuis quelques heures. Les jeunes amis qui venaient de faire escorte aux époux s'éloignèrent aussitôt afin d'aller continuer la fête, tandis que deux bonnes femmes, pour qui la fête était finie, se dirigeaient solitairement vers l'île Frédéric d'où, le matin, on avait vu partir la mariée. L'une de ces bonnes femmes était la vieille marraine de Charlotte; l'autre était Flora Krümchen, sa mère. Depuis vingt-deux ans que Dieu lui avait donné cet enfant, la veuve Krümchen allait, pour la première fois, rentrer seule chez elle et s'endormir avec la pensée qu'elle ne trouverait, au réveil, personne à qui parler. Pourtant, tout à l'heure, au moment de la séparation, elle était demeurée calme et sereine. Cela s'explique : dans l'accomplissement régulier de ses devoirs de fille, d'épouse et de mère, elle avait appris qu'il n'est point de renoncement au-dessus des forces humaines, quand le bon sens qui n'exagère rien le mesure et le pèse, et lorsqu'on appelle sincèrement à soi la résignation chrétienne, ce courage de l'âme qui peut tout subir et qui fait tout supporter. Chemin faisant, la marraine de Charlotte, qui avait aussi une fille mariée, se prit à blâmer la veuve Krümchen de ce qu'elle s'était obstinément refusée à aller demeurer chez son gendre.

— Le devoir d'une bonne mère, lui dit-elle, est de vivre avec ses enfants.

— Combien de temps, demanda l'autre, vous a-t-il été possible de remplir ce devoir ?

— Pas plus de trois mois ; je me suis décidée à quitter le ménage quand j'ai vu que toutes les peines que je me donnais pour qu'il fût heureux tournaient contre ma fille ; mais dès le lendemain de mon départ, son mari a complètement changé en bien pour elle, ce qui m'a fait penser que j'avais eu tort de me décourager.

— Votre tort, reprit la mère de Charlotte, c'est de n'avoir pas su attendre le moment voulu pour vous établir dans un jeune ménage : si l'on vient trop tôt, on le gêne ; trop tard, on lui a manqué ; il faut arriver chez nos enfants, comme dit l'enseigne de mon gendre : à l'heure précise ; c'est à dire quand ils ont besoin de nous.

Maintenant, laissons passer les mois. On se préparait à célébrer le premier anniversaire du mariage, et, suivant la veuve Krümchen, l'heure de l'habitation en commun n'était pas encore venue. Malgré des prières souvent renouvelées, elle continuait à ne pas vouloir quitter son logis. Fidèle à son principe de discrétion maternelle, sa sollicitude pour le jeune ménage ne s'exerçait qu'à distance, et ainsi se faisait d'autant mieux apprécier qu'elle ne s'imposait pas. L'influence salutaire de cette sollicitude devint telle que ses enfants, qui n'avaient essayé de l'attirer chez eux que pour qu'elle ne fût pas seule, finirent par s'apercevoir que les isolés c'étaient eux-mêmes ; ils se supposaient d'abord utiles à leur mère, ils en arrivèrent à s'avouer que c'était elle qui leur était nécessaire. Ceci convenu, comme ils désespéraient de vaincre ouvertement sa résistance, ils résolurent d'employer la ruse pour l'obliger à changer de domicile.

La veille de l'anniversaire du mariage, la veuve Krümchen vint dès le matin chez son gendre. Charlotte avait besoin d'elle pour les préparatifs de la fête du lendemain. A peine était-elle arrivée que Julian vint à elle :

— Vous avez votre clef ? lui demanda-t-il.

— Elle ne me quitte jamais.

— Prêtez-la-moi, il y a là haut une maudite porte qui

ne veut pas se laisser ouvrir avec sa clef, peut-être sera-t-elle moins de façons avec la vôtre.

— Essayez-en ; mais rapportez-la moi.

Presque aussitôt Julian rapporta une clef à sa belle-mère ; mais, au même moment, et comme à dessein, Charlotte embarrassa d'un flot d'étoffes et de dentelles les mains de la bonne femme.

— Vous voyez bien que je ne peux pas prendre cette clef, dit-elle à son gendre ; glissez-la dans ma poche.

Julian s'empressa d'obéir, et il y eut alors, entre lui et sa femme, l'échange d'un regard de satisfaction. Les occupations de la journée ne permirent pas à la veuve Krümchen de s'apercevoir d'un mouvement inaccoutumé qu'il y avait dans la maison. Elle remarqua bien que son gendre était peu assidu à l'établi et que Charlotte allait et venait sans cesse ; mais elle attribua tout ceci à la réception extraordinaire qui devait avoir lieu le jour suivant. Le soir arriva et bientôt aussi l'heure du souper. Quand Julian vint se mettre à table, il avait la sueur au front et son attitude témoignait d'une lassitude extrême ; mais dans son sourire s'épanouissait le contentement d'une tâche accomplie. Charlotte aussi souriait avec bonheur. Elle, c'était en pensant qu'un grand secret, que depuis quelque temps on cachait à la mère, allait enfin lui être révélé. Au dessert, Julian voulut que la maman Flora goûtât le vin destiné à la fête. Quand les trois verres furent pleins, il leva le sien en disant : « — A la grand'mère ! » La veuve Krümchen, à ce nom qui lui était donné, interrogea tour à tour du regard son gendre et sa fille ; puis les larmes lui vinrent aux yeux, et d'une voix aussi tremblante que la main qui tenait son verre, elle répondit : « — A l'enfant ! » — Après cela, de quoi aurait-on parlé, si ce n'est du cher petit qui allait être aimé avant même qu'on ne le connaît ? Comme on agitant les dispositions à prendre pour son arrivée, Charlotte annonça que la chambre où l'enfant devait essayer ses premiers pas et, plus tard, apprendre à prier Dieu et à travailler, était prête à le recevoir.

— Avant ce temps-là, dit la bonne femme, on y fera sans doute bien des changements.

— Tous ceux que vous voudrez, reprit Julien, venez la voir.

On se leva de table, la mère, appuyée sur le bras de son gendre, monta un étage. Au moment où elle mettait le pied sur le dernier degré, Charlotte, qui marchait en avant, ouvrit une porte, et soudain Flora Krümchen, saisie d'émotion, s'arrêta sur le seuil, devant une chambre brillamment éclairée : la bonne femme se retrouvait chez elle ; tout ce qui l'entourait d'ordinaire était à la place accoutumée. Là, le Christ qui avait reçu sa première prière ; plus haut, le portrait du général sous lequel son père avait servi ; de l'autre côté de son miroir, l'image d'un fils que la guerre lui avait pris et que la paix n'avait pas pu lui rendre. Elle revoyait aussi le vieux fauteuil où, toute petite fille, elle venait demander des leçons à sa grand'mère, et où, grand'mère à son tour, elle avait maintenant l'espoir d'enseigner ses petits-enfants. Charlotte et Julian attendaient avec inquiétude ce qu'elle allait dire de ce déménagement forcé. La bonne femme leur tendit les mains et murmura attendrie : — Charlotte a raison, l'enfant sera très-bien ici, il ne faut rien y changer. D'ailleurs, ajouta-t-elle, autant que vous m'établissiez chez vous aujourd'hui, car, de moi-même, j'y serais venue demain.

Ainsi, la révélation de Charlotte, c'était le signal attendu par la veuve pour venir prendre sa place dans la famille. Elle savait que, si intelligente que soit la tendresse d'une jeune mère, le cœur ne lui tient pas toujours lieu d'expérience. Et puis, elle se doit à son mari, tandis que la grand'mère n'appartient qu'à ses petits-enfants. Elle le sait bien aussi la blonde Lena Friedel, qui est aujourd'hui une grande fille de six ans. Lena est laborieuse ; elle veut être

instruite; mais l'ardent désir de savoir fait qu'elle n'a pas toujours la patience d'apprendre.

Tout à l'heure elle a pris en secret l'ouvrage de tricot commencé par sa mère. Elle s'est flattée de pouvoir le continuer et de causer ainsi une surprise dont, à l'avance, elle est toute fière. Mais l'aiguille a glissé sous la laine, et voilà une maille échappée : — Qui réparera le malheur? — Maman Flora, c'est son rôle de grand'mère : elle donne les leçons et cache les fautes. Mais maman Flora est bien occupée en ce moment. — Qu'importe? Il faut qu'elle quitte tout pour enseigner à mademoiselle Lena comment on reprend les mailles qui s'échappent. — Comment? ma fille, dit la bonne femme, pendant que la petite suit attentivement le mouvement de ses doigts : de même qu'on répare toutes ses imprudences dans ce monde, en revenant avec courage sur son chemin jusqu'à ce qu'on se retrouve au point où l'on était dans la bonne voie.

HENTZNER, VOYAGEUR EN FRANCE.

Seizième siècle.

Paulus Hentzner, conseiller du duc de Munstelsberg-Els, passait pour une des illustrations savantes de la Silésie vers la fin du seizième siècle. Ce fut sur lui que la puissante famille de Rehdtger jeta les yeux pour servir de précepteur au jeune magnat Christophe von Rehdtger, qui venait de sortir, à dix-huit ans, de l'Université de Breslau, et avait besoin d'un guide instruit pour commencer son « tour d'Europe », complétement obligé de toute éducation aristocratique dans l'Allemagne de ce temps-là. Ces voyages étaient bien un peu aventureux, mais n'offraient plus les mêmes dangers qu'ils présentaient une ou deux générations auparavant : la Ligue était apaisée en France ; les guerres d'Italie étaient finies pour un temps ; les Pays-Bas seuls se débattaient, déjà victorieux, contre la tyrannie espagnole ; l'abominable guerre de Trente ans n'était pas encore venue replonger l'Allemagne dans une sanglante barbarie.

Hentzner et son disciple partent de Breslau (mai 1596), et traversent l'Allemagne sans attacher grande importance à cette partie de leur itinéraire. A Leipzig, cependant, Rehdtger ne peut se dispenser de se faire affilier à la puissante université du lieu. Les villes du Rhin les arrêtent davantage ; Strasbourg, surtout, fixe l'attention de Hentzner, qui donne des détails fort intéressants sur le mécanisme intérieur de la République, sur les Quinze, les Treize, le Petit-Sénat. En Suisse, mêmes aperçus sur Bâle, sur Genève, dont il vante l'état moral et les institutions créées par le rigorisme calviniste pour la réforme des mœurs.

Nos voyageurs partirent de Genève en compagnie d'un jeune magnat bohème, David Stztela de Rockitz, et de Tobie Salander, précepteur de ce dernier. Ils arrivèrent le soir même à Gex, où ils trouvèrent des traces effrayantes de la dernière guerre contre la Savoie.

A travers les doubles gorges du Jura, ils atteignirent Saint-Claude, en pleine Franche-Comté, où le voyageur german admira le vrai portrait du saint patron de la royale abbaye. Orgelet, où ils arrivent ensuite, « est une ville bien bâtie, commerçante ; les bourgeois sont industriels et font avec succès le commerce des laines. Le territoire environnant est très-infertile et tout hérissé de rochers et de collines. »

Après Lons-le-Saunier, Louhans leur prépare une fâcheuse surprise. Après diner, comme ils allaient se remettre en route, on vint en toute hâte les avertir que « des gentilshommes de grand chemin » s'étaient renfermés dans le château de Cuisery, sur la route de Bourgogne, et s'y étaient embusqués pour les attendre. La France était

pleine, à cette époque, de vénérables débris des guerres de la Ligue, qui avaient pris pendant vingt ans l'habitude comfortable de vivre sur le pays, comme on disait énergiquement alors, et ne voulaient pas y renoncer. Le gouvernement traitait avec les plus nobles et les plus forts, en enrôlait d'autres dans son armée régulière, et tâchait de faire pendre le reste.

C'est sur la route de Tournus que l'incident se dénoua. Le commandant de Louhans avait donné à nos touristes une escorte de deux capitaines de la milice provinciale, dix-huit arquebusiers et son propre lieutenant. Arrivé près de la Seille, un des capitaines, qui précédait à cheval la petite caravane, est accueilli par un coup de fusil, et se trouve face à face avec deux des braves de Cuisery.

— Qui vive? — Écoliers venant d'Allemagne.

Ce court dialogue eut un effet magique. Le titre d'écoliers ne promettait guère une escarcelle bien garnie ; en revanche, la vue des arquebusiers présageait un orage de mousqueterie que nos paladins n'affrontaient pas volontiers pour le simple honneur. Ils se consultèrent un instant, et finirent par laisser la route libre.

Nos Allemands louaient Dieu de ce résultat ; mais, à Tournus, le quart d'heure de Rabelais arriva bientôt pour modérer leur joie. Il fallut payer l'escorte, et plus de cinquante couronnes y passèrent : aussi se décidèrent-ils à poursuivre leur voyage par eau et à descendre la Saône jusqu'à Lyon.

Ce mode de voyage leur permit d'admirer, à droite et à gauche, Mâcon et son pont de treize arches ; Thoissey et sa forte citadelle qui domine les plaines plates de la Bresse ; Belleville, Beauregard, Villefranche, Trévoux, Couzon, l'Isle et son abbaye au milieu du fleuve.

Mais Lyon excite au plus haut point l'admiration de Hentzner, qui a lu d'avance son Mercator, — le *Guide Murray* de ce temps-là, — et qui fait un pompeux étalage d'érudition à propos de Muratius Plancus, de Caligula, de l'autel des Rhéteurs, et même d'Amédée de Savoie. En sortant de ces lieux communs, que nos modernes n'ont pas le droit de lui reprocher, car ils ne s'en font pas faute dès qu'il leur tombe sous la main une ville historique d'Allemagne ou d'Italie, — notre érudit n'est pas dépourvu de charme et d'intérêt :

« Lyon se développe au pied de deux collines fertiles, ceintes de puissantes fortifications ; d'autre part, il est baigné par deux beaux fleuves : la Saône, qui descend lentement de la Franche-Comté, coupe la ville en deux parties, rejointes par un pont de neuf arches ; le Rhône, dont le pont en a dix-neuf, et qui arrive du levant et du pied des Alpes en coulant impétueusement à travers la Savoie... C'est à ces fleuves qu'elle doit sa richesse et son importance ; car, bien que plusieurs autres villes aient par la même voie un débouché dans les mers de Gênes, Lyon, située dans une position exceptionnelle, le cœur de la France, peut seul être le point commun où viennent aboutir les richesses de l'Allemagne et de l'Italie, qui se développent presque à ses portes. Ajoutez à ces avantages quatre foires, qui attirent chaque année toute la population commerçante du Midi ; ajoutez enfin un mouvement intellectuel développé à ce point, que peu de villes comptent un aussi grand nombre de typographies et de librairies.

» Entre la Saône et le Rhône est une vaste et belle place, dite de Bellecour, où les hommes comme les adolescents viennent, surtout le soir, se livrer à divers exercices corporels.

» Nous nous sommes rembarqués à Lyon ; et nous avons passé le point où le Rhône se mêle à la Saône, dont le cours est d'une si incroyable lenteur que l'œil ne peut le reconnaître. »

A Vienne, les *cicerone* indigènes font croire à nos voyageurs que leur fameuse pyramide a été bâtie par Ponce Pilate. A Tournon, ils admirent le rocher appelé *table du Roi*, la « maison de Pilate » ; et, entre Viviers et Montélimart, force collines plantées d'oliviers. Ils comptent les arches du pont Saint-Esprit et admirent la belle *furie* du Rhône.

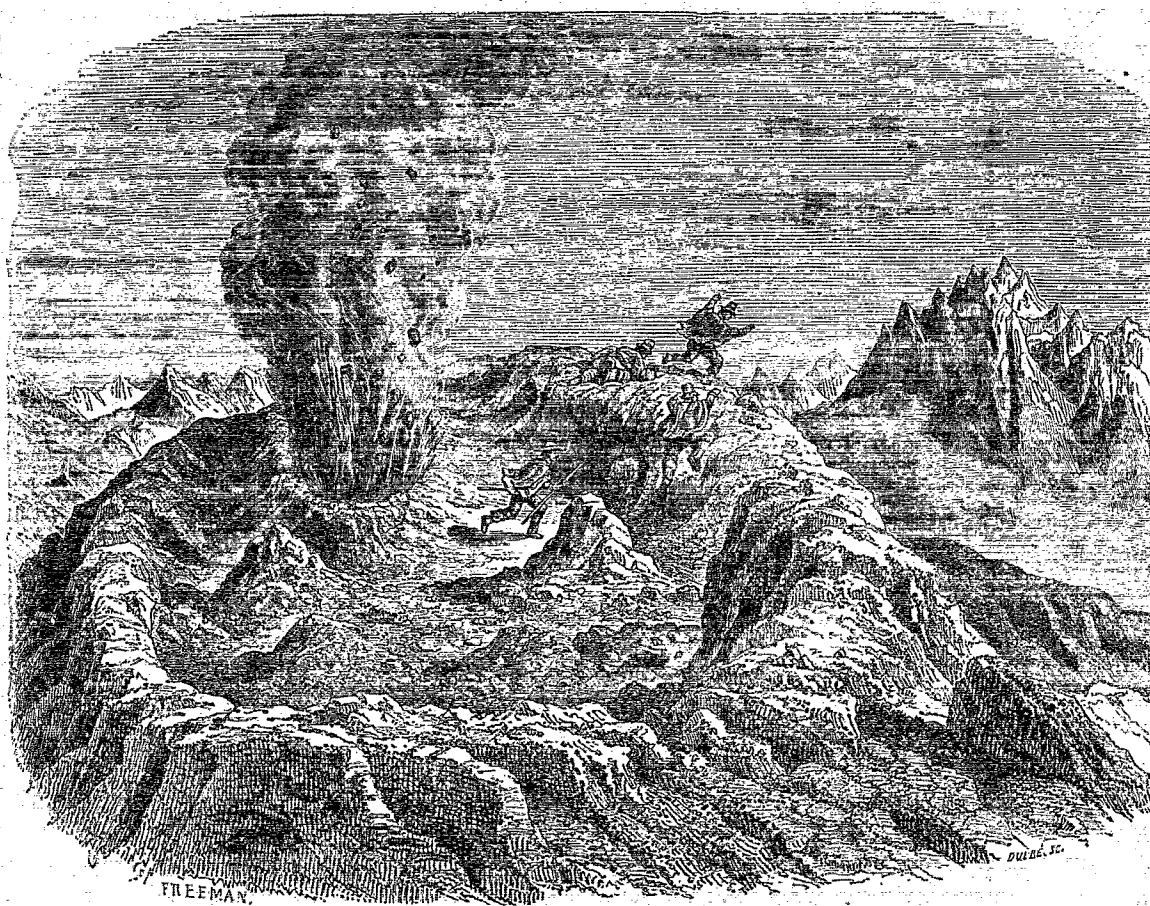
Avignon leur prépare force étonnements. Après avoir rappelé la mystérieuse répétition du nombre 7, qui est celui de ses tours, de ses paroisses, de ses portes, de ses monastères d'hommes et de femmes, enfin de ses colléges et de ses hôpitaux, ils signalent la splendeur de la ville papale, de la Rome transalpine, l'extrême fertilité du Comtat, ses cotonneries, ses papeteries surtout. Rehdiger trouve avec émotion, dans une église d'Avignon, l'épithaphe d'un compatriote, le jeune Théodore von Hamberg, venu pour étudier à Avignon, et noyé dans un débordement du fleuve.

La suite à une autre livraison.

SOUVENIRS DU CHILI.

I. — LE VOLCAN D'ANTUJO.

Le volcan d'Antuco ou d'Antujo, que Balbi se contente de nommer en altérant son nom, s'élève dans la province de la Concepcion; et il est baigné dans la moitié de son pourtour par le lac pittoresque de la Laja, d'où s'échappe la rivière à la cascade. Ce volcan est toujours en activité; de quart d'heure en quart d'heure, il lance des jets de fumée plus ou moins épaisse, et fait entendre des détonations tellement formidables, que le bruit s'en propage à douze lieues à la ronde et même au delà. Depuis 1812, à peu près, il n'a projeté aucune espèce de laves; mais, par l'examen des coulées que l'on voit sur ses flancs, on peut prendre une idée de sa force et de son activité dans les temps anciens. Une portion de la montagne, couverte de cendres et à peu près stérile, sert de refuge à des troupeaux de guanacos sauvages; la partie ouest, au contraire, baignée



Le Volcan d'Antujo, au Chili. — Éruption de gaz. — Dessin de Freeman, d'après l'Atlas de M. Gay.

presque entièrement par le lac, se revêt d'une végétation magnifique. Si l'on joint à cette verdure splendide des rochers aux formes pittoresques, des fragments basaltiques se présentant sous les aspects les plus étranges, on aura une idée de ce qu'il y a de varié, de grandiose, dans l'ensemble de ce paysage des montagnes. La forme conique du volcan, sa disposition très-escarpée, l'avaient rendu jusque dans ces derniers temps inaccessible. Toutes les tentatives même faites pour arriver à son sommet étaient restées inutiles, lorsque le savant naturaliste Poeppig parvint, en 1829, à en faire l'ascension. Quelques années plus tard, M. Claude Gay l'escalada avec des peines infinies, et parvint à gagner son sommet dans la compagnie de ses trois domestiques, dont l'un était Français et les deux

autres Chiliens. Le cratère, au fond duquel le hardi voyageur descendit avec ses compagnons, présente un grand enfoncement, affectant la forme d'une immense soucoupe parsemée de plusieurs trous dont la profondeur n'a pas été sondée. De toutes parts et sur toute son étendue, on aperçoit de grands bancs de neige. Le volcan proprement dit, ou la cheminée, se trouve à l'est de cet enfoncement, et au moment où les nouveaux explorateurs l'observaient de très-près, une éruption de gaz se manifesta tout à coup; elle eut lieu avec une détonation effrayante, si bien que les domestiques de l'intrépide voyageur, que ne retenait point l'intérêt de la science, s'enfuirent avec la plus grande précipitation. Des observations barométriques, faites dans le cratère, ont donné à M. Claude Gay une hauteur de

2 818 mètres sur le niveau de la mer. Comme tous les volcans du Chili, l'Antuco se trouve à l'ouest du faite des Cordillères.

II. — LE SALTO DE LA LAJA.

Retiré à Bologne, où il devait poursuivre paisiblement sa carrière par delà quatre-vingt-dix ans, l'abbé Molina (*) ne pouvait écarter de ses souvenirs la belle région de l'Amé-

rique où il était né, et involontairement, pour ainsi dire, il trouvait les points de ressemblance les plus frappants entre sa patrie réelle et sa patrie d'adoption : « Je crois pouvoir comparer avec raison, disait-il, le Chili à l'Italie : comme celle-ci porte le nom de Jardin de l'Europe, celui-là mérite à plus juste titre le nom de Jardin de l'Amérique méridionale. Le climat de ces deux pays est presque le même, et leurs degrés de latitude ont beaucoup de rapports entre



Le Saut de la Pierre-Plate, au Chili. — Dessin de Freeman, d'après l'Atlas de M. Gay (*).

eux. Ils se ressemblent encore en un autre point, en ce que ces deux pays s'étendent plus en longueur qu'en largeur, et qu'ils sont tous deux divisés par une chaîne de montagnes. Les Cordillères ou les Andes sont au Chili ce que les Apennins sont à l'Italie, la source de presque toutes les rivières qui arrosent le pays et qui portent partout la fertilité et l'abondance. »

Molina a été longtemps la seule autorité à invoquer lorsqu'il s'agissait de faire connaître la géographie et l'his-

toire naturelle du Chili ; un demi-siècle s'est à peine écoulé depuis l'époque où il écrivait, et son livre, si rempli d'observations judicieuses, est complètement effacé par la vaste publication de M. Claude Gay. C'est que, il faut le dire, le savant chilien consignait paisiblement à Bologne, dans son cabinet, ce que lui suggéraient ses souvenirs de jeunesse et les observations de quelques compatriotes, tandis que le savant français a consacré douze années entières à graver les montagnes de ce beau pays, à remonter ses rivières, à franchir ses cascades ; ce serait vainement qu'on cherche-

(*) Jean Molina, né le 24 juin 1740, mourut à Bologne en 1831, et non en 1829, comme le disent les biographies. Il était entré dans l'ordre des Jésuites, et vint en Europe lors de l'abolition de son ordre. La mort d'un neveu l'avait rendu possesseur d'une grande fortune.

(*) Notre gravure est tirée, comme la précédente, de l'Atlas en 4 volumes de *l'Historia natural y fisica del Chile*. Ces vues, dessinées d'après nature par M. Claude Gay, ont été exécutées par un habile artiste, M. F. Lehnert.

rait autre part que dans son livre les descriptions pleines d'exactitude qu'il contient.

La rivière de la Laja, nous dit-il, est un des plus grands affluents du fleuve Biobio; elle prend naissance au lac du même nom, situé au pied du volcan d'Antuco. Après une course torrentielle de dix à quinze lieues, elle traverse la plaine de *los Angeles*, et, un peu avant de se joindre au fleuve dont elle est tributaire, elle se précipite dans toute sa largeur en une cascade qui est célèbre par toute la contrée sous le nom de *Salto de la Laja* (le saut de la Pierre-Plate). Un peu au-dessus de cette chute, il s'en trouve une seconde, à peu près de la même étendue, qui mesure comme la première une hauteur de six à huit mètres. Quoique la rivière offre dans son parcours plusieurs gués, celui du Salto étant beaucoup plus facile et beaucoup moins dangereux que les autres, les habitants lui donnent tout naturellement la préférence. Malgré son aspect imposant, le Salto fait partie en réalité du grand chemin qui unit les *Angèles* à *Chillan* et par suite à *Santiago*, la capitale du Chili. Le voisinage où est cette chute des frontières de l'Araucanie, l'avait rendue jadis célèbre, surtout durant les guerres que le gouvernement espagnol avait eu à soutenir contre les Indiens. En plus d'une occasion, ce passage devint un point fortement disputé par les combattants. Pour s'en assurer la possession, les Espagnols y avaient bâti un fort. La parfaite tranquillité dont le pays jouit depuis longtemps du côté du territoire araucan, est cause que, faute d'entretien, cette construction stratégique a disparu.

DE L'IDÉE DE LA PATRIE.

Il est des époques où l'idée de la patrie tend à s'affaiblir dans les esprits et dans les cœurs; époques malheureuses, car il n'est guère moins nécessaire au développement moral de l'homme de s'occuper des affaires de sa patrie que de s'occuper de celles de sa famille. Ce sont deux atmosphères dans lesquelles nous avons également besoin de respirer pour nous délivrer des dangers de l'égoïsme; et aussi, de même que tous les moralistes recommandent le culte de la famille, tous recommandent pareillement celui de la patrie. Ce dernier a même cet avantage que, portant sur un objet qui ne nous est pas immédiatement sensible comme la famille, il nous apprend encore mieux à savoir nous attacher et nous dévouer à ce qui ne peut ni se voir, ni même se connaître exactement, et, par conséquent, aux deux objets suprêmes que doit se proposer toute créature raisonnable : Dieu et le monde céleste.

Il n'est donc permis à l'homme, dans aucune condition, de se considérer comme dispensé de l'obligation de s'appliquer, dans une certaine mesure, au service du pays dans le sein duquel il a plu à la providence de le faire naître. Il y a là un devoir strict; car c'est un devoir non-seulement envers les autres, mais envers soi-même. Qui le néglige n'est pas seulement coupable au point de vue public, il l'est au point de vue de son propre intérêt. L'homme dont la vie s'est écoulée à penser habituellement aux affaires de sa patrie; à en suivre les vicissitudes dans la plénitude de son cœur et de son intelligence; à chercher tous les moyens de lier ses efforts, de près ou de loin, à quelque amélioration générale; à mettre même la main à la manœuvre avec dévouement et désintéressement dans quelque fonction, si minime qu'elle soit; en un mot, à sentir continuellement en soi sa qualité de citoyen; celui-là, si modeste qu'il puisse être, porte certainement en lui une âme supérieure par ce côté à celui qui n'a vécu que pour lui et pour les siens. Quelques facultés d'intelligence, de persévérance, de sensibilité qu'il ait déployées ce dernier dans le

cours de son existence, le premier, en déployant, outre celles-là, des facultés d'un ordre plus général, s'est nécessairement élevé plus haut et s'est accoutumé à de plus vastes horizons.

La formation et l'entretien de l'esprit civique composent donc, tout autant que la formation et l'entretien de l'esprit de famille, un des buts essentiels de la morale. L'État constitué le plus moralement est celui où tout le monde est intéressé aussi complètement que possible aux destinées de la patrie, et porte partout dans le courant de la vie la conscience des devoirs publics. Un pays dont les habitants tombent dans l'indifférence à l'égard des intérêts généraux est un pays qui se dégrade dans le sens moral et dont la décadence est proche. Si l'on veut qu'une nationalité ne périsse pas, il faut nécessairement réveiller avec soin toutes les âmes qui doivent en être les soutiens naturels par le mouvement de leurs pensées et la tendance de leurs actes.

Pour un certain nombre d'hommes privilégiés, soit par leurs talents, soit par la carrière dans laquelle ils sont entrés, soit par l'indépendance que leur assure leur fortune, le service de la patrie peut devenir un engagement à vie. Toute leur existence est dès lors appliquée à cet objet culminant. Ils ne connaissent point d'autre profession que de travailler aux affaires de l'État, et toutes leurs études y sont vouées. C'est dans de telles conditions que prennent naissance ces grands citoyens dont le nom se fait jour, et qui souvent se montrent dignes de servir de modèles à tous les autres. Il n'est pas donné à chacun de les imiter, mais chacun est appelé à recevoir de leur exemple de hautes leçons et des inspirations salutaires. Les battements de leur cœur se communiquent en quelque sorte de proche en proche, et vont ranimer l'amour de la patrie jusque dans les âmes les plus personnelles et les plus apathiques. Ils se rendent les bienfaiteurs de la société, non-seulement par ce qu'ils accomplissent directement pour son utilité, mais par les sentiments qui émanent de la contemplation de leur noble existence, et dont les siècles eux-mêmes n'arrêtent pas l'empire. C'est ainsi qu'aujourd'hui encore nous nous complaisons dans les tableaux que nous a tracés Plutarque de la vie des grands hommes de l'antiquité, et que nous y puisons, au point de vue du patriotisme, les plus salutaires enseignements.

La récompense de ces hommes d'élite consiste dans le sentiment même de l'utilité de leur personne et dans la conscience de la grandeur de l'œuvre à laquelle ils coopèrent. En servant la patrie de si près, une partie de la majesté dont elle est revêtue descend jusqu'à eux. Ils portent ses destinées dans leurs mains, et, par leurs résolutions actuelles, ils plongent jusque dans la postérité dont ils élaborent déjà les affaires. C'est une immense responsabilité, mais pleine de charmes pour ceux dont l'âme est assez haut placée pour s'y prêter sans trouble. Si, malgré l'effort qui en est inséparable, il y a une satisfaction profonde dans tout travail sérieux de la pensée, c'est surtout chez l'homme d'État, sincèrement imbu de l'amour de la patrie, que cette satisfaction se produit. Ni le géomètre qui poursuit de calcul en calcul des vérités nouvelles; ni l'astronome qui perce le secret des événements réservés aux époques futures ou qui rencontre des mondes inconnus à l'homme jusqu'à lui; ni le naturaliste qui surprend les lois de la nature; ni le médecin à qui se révèlent des moyens imprévus de soulager l'humanité souffrante, n'éprouvent de jouissance comparable à celle du citoyen qui, muni de pouvoirs suffisants pour la réaliser, s'élève à une idée propre à devenir féconde en bienfaits pour son pays. Il ne se contente pas de penser, il se prépare à agir. Il combine les difficultés et les ressources; il prévoit les obstacles et en triomphe d'avance; tantôt il s'exalte; et puis dans

l'essor de son imagination de nouvelles forces ; tantôt il rentre dans les abîmes de l'esprit, et parcourt avec une sage lenteur les cercles infinis de la combinaison. Souvent, à la vérité, l'accomplissement de ses projets se trouve contrarié par des événements qui éclatent tout à coup et déconcertent tous les calculs de sa prudence, ou par des ruses et des complots qu'il n'a pu déjouer, ou, mieux encore, par l'irréparable défaut des instruments dont il s'est vu réduit à faire usage. Mais dans ces extrémités mêmes, il lui reste la conscience d'avoir agi avec droiture, sagesse et patriotisme ; et, sans se laisser décourager ni abattre, se reposant sur lui-même et sur les amis qu'animent les mêmes tendances, et qui fortifient ses pensées par le concours des leurs, il dirige avec sérénité ses regards vers l'avenir ; et, comme le navigateur qui sait se jouer des sévices du temps, il modifie, d'après les circonstances, le mouvement de sa marche, mais, malgré vents et marée, il marche toujours.

Tandis qu'il suffit à la masse des citoyens, tant pour l'intérêt que doit leur inspirer la patrie que pour les services personnels qu'ils sont appelés à lui rendre, de posséder une idée générale de ses institutions et de ses affaires, combien d'études et de connaissances spéciales ne faut-il pas à celui qui ose concevoir le dessein d'intervenir d'une manière directe dans la législation et le gouvernement de son pays ! S'il faut un si long apprentissage pour la carrière la plus vulgaire, à quel apprentissage n'est-il pas nécessaire de se soumettre pour se rendre digne de la carrière d'homme public ? Comme aucune profession n'est plus élevée, aucune non plus n'est plus difficile et plus complexe, et ne demande, pour être convenablement remplie, une réunion plus délicate de qualités ou naturelles ou acquises. Rien de ce qui touche, soit à l'ensemble, soit au détail de la société, ne doit lui être étranger. Quand on en suit l'examen avec attention, on est confondu devant l'énormité de ce qu'il est ici indispensable de savoir. Aussi, quand la plupart des législateurs ont imposé au citoyen de n'intervenir dans les affaires de l'État que dans l'âge mûr, peut-on croire qu'ils ont indiqué par là l'utilité de prolonger son éducation jusqu'à cet âge pour se rendre capable d'une si grande tâche. Celui qui ose s'offrir avant de s'être mis en mesure d'agir en connaissance de cause, n'est pas fondé à se dire véritablement patriote ; car, loin de prouver son zèle, il prouve, par cette témérité, le peu d'état qu'il fait des choses de la patrie. Ne mérite-t-il pas les mêmes reproches que celui qui, avec les notions les plus superficielles de la science médicale, oserait, au chevet de sa mère en danger, prendre sur lui de prescrire à la légère un traitement plus propre peut-être à la perdre qu'à la sauver ? Il est impossible de sentir fortement l'idée de la patrie et de ne pas éprouver en même temps un juste sentiment de réserve qui ne permet d'avancer la main vers elle, même pour la servir, que dans la plénitude des égards et du respect ; et nulle part de telles dispositions ne se témoignent mieux que dans les efforts auxquels on se livre en vue de se rendre digne par les qualités de son esprit et de son caractère.

Ce sont là les principes de haute morale qui guidaient dans les devoirs de la vie publique ces grands citoyens de l'antiquité, qui sont familiers à notre enfance et qui devraient l'être plus encore à notre âge mûr. Ils passaient la plus grande partie de leur vie à se mettre au courant des affaires de l'État, et, grâce à leur autorité reconnue de la multitude, l'opinion, cette reine despotique, au lieu de se former au hasard, trouvait pour point de départ un foyer de lumière et ne se gouvernait qu'avec raison. Autour de l'autel de la patrie se voyait toute une réunion d'hommes considérables, voués de longue date à son service et patiemment disposés, soit à éclairer la route par leurs déli-

bérations et leurs conseils, soit à prendre en main le gouvernement. Ainsi se maintenaient dans ces immortelles sociétés la liberté et l'autorité, compagnes inséparables dans tout État bien réglé ; et quand, sous les atteintes du luxe et de l'égoïsme, se détruisirent les pépinières qui donnaient naissance à ces grandes et utiles personnalités, la décadence commença, l'empire devint la proie du plus rusé ou du mieux armé, et la patrie cessa d'exister pour ne plus être qu'un vain nom.

L'AIGLE SAUVEUR.

ANECDOTE PERSANE.

Alkurdi, gouverneur général de la province d'Aderbéidjan et commandant en chef des troupes arabes du calife Moettemid-ud-Dolet, rapporte le fait suivant :

« Lors d'une expédition contre des Persans révoltés dans la partie nord de la province confiée à mon gouvernement, je fus obligé de faire occuper militairement un pont sur le fleuve de *Kurr* (Cyrus). En cet endroit, le courant est très-rapide, et, malgré la profondeur des eaux, aucun navire ne peut s'y hasarder à cause du grand nombre de brisants et de rochers qui bordent les deux rives. D'autre part, le pont est toujours fréquenté, parce que, sur un parcours de plusieurs lieues, il n'y a pas d'autre voie de communication entre les contrées que le *Kurr* sépare.

« Au milieu de l'encombrement occasionné par nos soldats qui couvraient en partie ce pont, un chameau chargé de bagages heurta une femme qui portait sur ses bras un enfant emmaillotté dans des langes rouges. Le choc fut si violent que la pauvre mère, renversée sur le parapet du pont, laissa tomber l'enfant dans l'abîme. Personne ne pouvait douter de la mort de la pauvre petite créature, le tablier du pont étant très-élevé au-dessus de la surface du fleuve, d'ailleurs hérissée de récifs. Cependant la mère éplorée appelait au secours, et ses clameurs déchirantes perçaient le bruit de la foule. Mais comment lui venir en aide ?

« Cette scène douloureuse se passait sous mes yeux. J'avais vu l'enfant tomber, traverser l'espace, plonger, reparaître à la surface des eaux, puis surnager au bas des rochers qui surplombent ce précipice affreux, et au flanc desquels j'avais remarqué plusieurs nids d'aigles.

« Un de ces aigles, attiré par la couleur écarlate des langes, qu'il prit peut-être pour un morceau de chair, fondit dessus, le saisit, s'envola avec sa proie, et alla s'abattre sur une plaine voisine.

« Je résolus de faire un effort désespéré pour sauver l'enfant ; je m'élançai, avec une douzaine de mes cavaliers, à bride abattue vers la plaine. Distrain d'abord par une poursuite à laquelle il ne s'attendait point, effrayé ensuite par les cris des hommes et les hennissements des chevaux qui approchaient avec rapidité, l'aigle prit l'essor, laissant à terre le petit enfant que l'on m'apporta tout mouillé encore, mais, grâce au ciel, sain et sauf. » (1)

COUPE DITE DE GUILLAUME LE CONQUÉRANT.

L'abbaye de Saint-Étienne de Caen conservait jadis, dans son trésor, une coupe que, suivant la tradition, Guillaume le Conquérant avait déposée sur le maître-autel, avec la charte de fondation de l'abbaye, le jour de la dédicace de l'église. En 1562, à la suite, dit-on, d'une invasion des protestants dans l'abbaye, la coupe avait disparu ; mais depuis, on assurait qu'elle était rentrée dans le trésor. Sous la république, elle avait été déposée dans les archives du département, d'où elle était sortie pour passer dans le ca-

(1) Traduit du persan par A. Chodzko.

hinet de l'abbé de la Rue. Enfin, en 1845, les héritiers de l'abbé, représentés par M^{me} de Mathan, offrirent cette coupe à la ville, qui l'a exposée dans sa bibliothèque publique où elle est aujourd'hui.

Dès qu'il fut permis à tout le monde d'examiner à loisir cet objet d'art, précieux surtout par l'origine et l'antiquité que jusqu'alors on lui avait attribuée, il s'éleva une clameur de déception parmi les savants.

Cette coupe n'avait certainement jamais appartenu à Guillaume le Conquérant. C'est une œuvre, non du onzième siècle, mais seulement du seizième, ainsi que l'a parfaitement démontré M. A. Deville dans un mémoire que la *Revue de Rouen* a publié en 1847 (p. 465). A quelle époque avait-elle été substituée, dans le trésor de l'abbaye, à celle que les moines de Saint-Étienne avaient reçue des mains de Guillaume ? On l'ignore, et un hasard seul pourrait conduire à résoudre cette question.

La coupe est tout entière en argent doré. Son poids est de 547 grammes ; son diamètre, de 0^m,172. Elle est supportée par une tige qui a la forme d'une amphore. La hauteur totale, tout compris, est de 0^m,13.

Un médaillon d'argent décore le fond du calice : il n'est pas antique ; c'est l'imitation d'une médaille de Lesbos, faite par un artiste du seizième siècle, qui a inscrit arbitrairement, dans le champ, en caractères grecs, ces mots : « Lysandre le Laconien. »

Des trente-quatre médailles romaines, toutes en argent, incrustées dans le vase, vingt-quatre sont placées circulairement sur deux rangées concentriques, autour du médaillon dont nous venons de parler : trois médailles sont placées sur le renflement de la tige ; six autres sur le pied ; la trente-quatrième médaille est retenue sous le pied, au point central. Les vingt-quatre médailles de la partie qui forme la tasse, ou du calice, et les six qui ornent le pied, sont montées à jour et laissent voir leur face et leur revers. Toutes sont retenues et encadrées dans un cercle en argent, formant bourrelet de chaque côté. « Ce sont, dit M. A. Deville, des pièces qu'on rencontre habituellement et dont le prix est resté peu élevé dans le commerce des médailles. La plupart sont d'une conservation ordinaire. Cinq ou six seulement, parmi lesquelles une *Julia Domna* peut figurer en première ligne, font exception. »



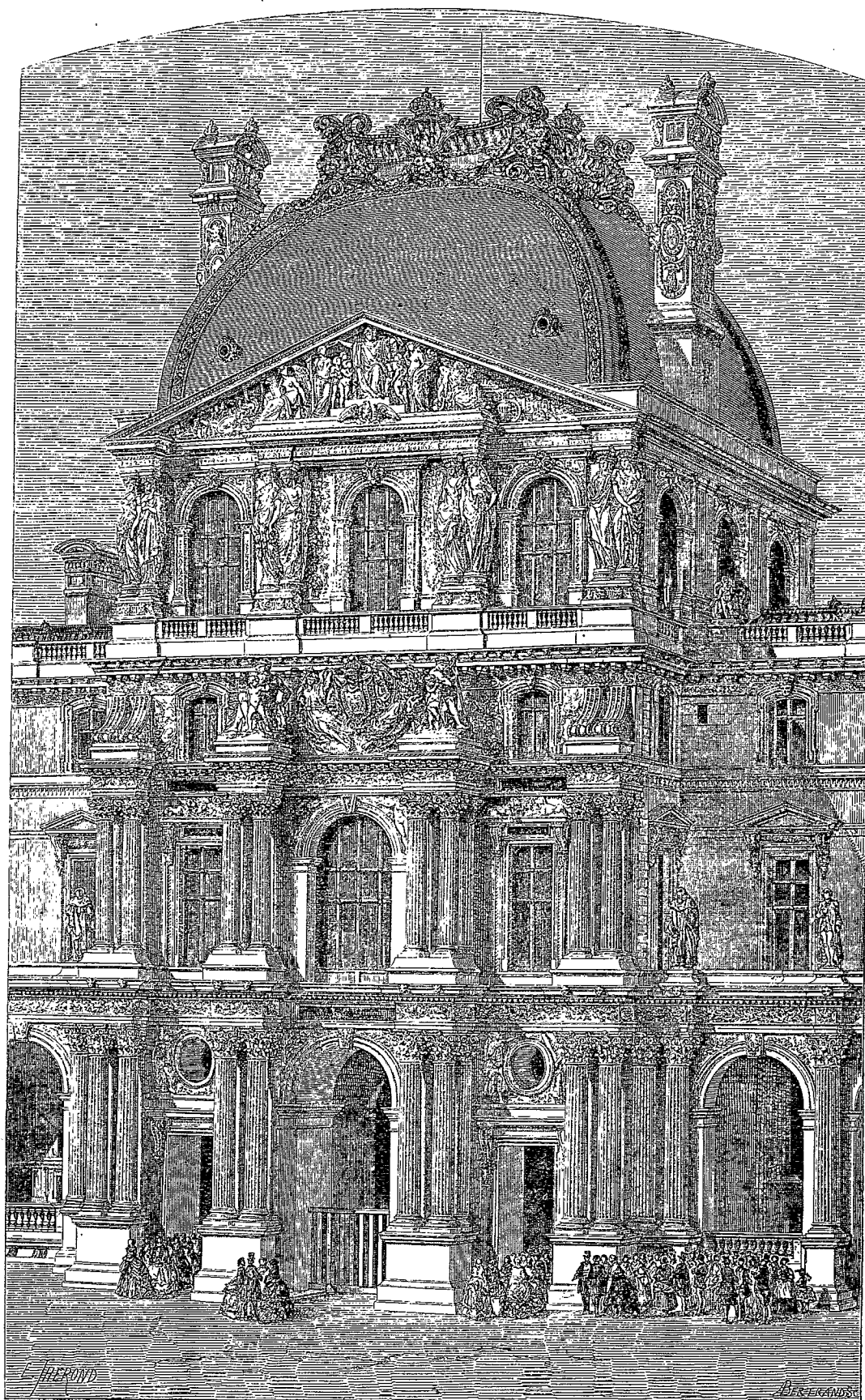
Coupe dite de Guillaume le Conquérant, conservée à la Bibliothèque de la ville de Caen. — Dessin de Freeman, d'après un dessin de M. Bouet, communiqué par M. Travers, secrétaire de l'Académie de Caen.

Huit médailles représentent Trajan, trois Hadrien, quatre Antonin, quatre Faustine, trois Marc Aurèle ; les douze autres représentent : Auguste, Tibère, Galba, Vitellius, Vespasien, Titus, Domitien, Nerva, L. Verus, Commode, Julia Domna, la colonie de Marseille.

La coupe est tout entière de la main du même artiste. Les ornements, repoussés à la pointe et au marteau, ont été repris au burin et ciselés. Le calice, la tige et le pied sont unis au moyen d'une vis en spirale ; la médaille qui est sous le pied sert d'écrou. Un réseau à entrelacs relie

entre elles les médailles ; des branchages, des fleurs remplissent les intervalles ; parmi les autres sujets de décoration, on remarque des mufles de lion, des oves, des palmettes, des roses. L'intérêt historique qu'une fausse tradition avait attaché à cette œuvre d'art n'existe plus ; mais le mérite du travail reste, et nous devons des remerciements à l'obligeante communication du savant M. Travers et à l'habile crayon de M. Bouet qui nous permettent de le faire apprécier par nos lecteurs.

NOUVEAU LOUVRE.
PAVILLON RICHELIEU.



Nouveau Louvre. — Pavillon Richelieu. — Dessin de Thérond.

Le pavillon Richelieu décoré, ainsi que les pavillons Turgot et Colbert, la façade méridionale du nouveau Louvre qui longe au nord la rue de Rivoli. Il se compose d'un rez-de-chaussée, surmonté d'un premier et d'un étage en attique, terminé par une galerie régnant sur toute la longueur des façades et leur servant de couronnement. Au-dessus s'élève un troisième étage orné de cariatides supportant un fronton. Le tout est terminé par un dôme quadrangulaire, tronqué et décoré d'une riche galerie.

Il est facile de remarquer, dans cette partie du nouveau Louvre, l'emploi de styles divers et de diverses époques. Les colonnes corinthiennes formant avant-corps du rez-de-chaussée et du premier, l'ornementation et le dessin des portes et des fenêtres latérales, sont empruntés à l'architecture ferme et élégante de Pierre Lescot dans la cour du vieux Louvre. Les cariatides du troisième font ressortir de Lemercier et de son pavillon. Malheureusement, dans celui de MM. Visconti et Lefuel, on ne retrouve pas les gracieuses lignes courbes employées par l'architecte contemporain de Louis XIII, et qui allégeaient et animaient la masse de son édifice. Pour le dôme, il rappelle le style du temps de Louis XIV.

La décoration du nouveau Louvre a paru généralement d'une richesse excessive. On a voulu remédier à ce défaut en élaguant ça et là, dans les pavillons, des figures et des morceaux d'ornements; on a supprimé deux groupes d'enfants que supportaient les colonnes accouplées du premier étage, dans les pavillons du centre. On peut voir, d'après notre gravure, qu'on les a remplacés par des espèces de consoles renversées. Il en résulte que ces colonnes ne supportent plus rien ou plutôt qu'elles supportent des « supports ».

Les bas-reliefs encadrant les œils-de-bœuf du rez-de-chaussée et représentant : celui de droite, la Prudence et la Force; celui de gauche, la Justice et la Fermeté, sont de M. J. Félon, qui a également sculpté deux figures dans les tympans de l'arcade du premier étage, la Vérité et l'Histoire.

Les deux figures supportant l'écusson placé au centre de l'attique, représentent la Force et la Paix; elles sont de M. Gruyère. M. Barye est l'auteur des deux groupes placés de chaque côté de cet écusson, à l'aplomb des colonnes accouplées, et représentant, celui de droite la Paix, celui de gauche la Victoire.

Les cariatides ont pour auteurs, celles de droite et de gauche, M. Bosio neveu; celles à droite de la fenêtre centrale, M. Pollet; celles à gauche, M. Cavalier.

Dans le bas-relief du fronton, on voit, suivant le programme, « la France heureuse et prospère entourée de ses » enfants, groupés par la Paix et l'Abondance, et appelant » l'Histoire et les Beaux-Arts pour célébrer les bienfaits du » nouveau gouvernement. »

LE TOMBEAU D'UN AMI.

NOUVELLE.

Cher Monsieur, ce que l'on vous a dit de notre pauvre ami Joseph Perrin nous étonne. De sa vie il n'avait joué à la Bourse, et ce n'est pas la joie d'avoir gagné un million qui l'a fait mourir. Nous ne comprenons pas d'où peuvent venir toutes ces inventions. Voici l'histoire vraie.

Depuis plus de vingt ans il était notaire au village des Cormiers. C'est, ici comme ailleurs, une bonne profession qui, exercée même avec la probité la plus scrupuleuse, conduit presque toujours sûrement, sinon à la fortune, du moins à une honnête aisance. Mais Perrin avait payé son étude trop cher; il avait épousé une de ses cousines sans

dot, et il lui était venu trois enfants, une fille et deux garçons. Après tout, on ne pouvait pas dire qu'il fût dans la gêne; il travaillait, et comme sa femme était économe et n'avait pas plus d'ambition que lui, il vivait heureux.

Nos deux familles, séparées par six lieues de mauvais chemins, se voyaient rarement. On s'en consolait en s'écrivant de temps à autre, aux jours de marché. Dans les dernières années, ma correspondance avec Perrin était devenue plus active. Aussi, pour répondre de mon mieux à votre désir, je n'ai, ce me semble, qu'à vous envoyer copie de quelques fragments de ses lettres qui se rapportent à l'événement dont l'on vous a fait un récit trop peu fidèle.

Golfe Jouan, villa Linon, 13 janvier 185...

Villa Linon, golfe Jouan! remarque bien, cher ami! Jot'écris d'une villa, au bord de la Méditerranée, à deux ou trois lieues de la frontière d'Italie! Imagine-toi, si tu peux, ton vieux confrère et ami le notaire des Cormiers, assis devant une petite table de bois de rose, sur un joli balcon de marbre blanc, et contemplant, avec un ravissement qui ressemble à du vertige, cette belle mer sans limites, calme, bleue, brillant partout au soleil de vives petites étincelles, comme une immense prairie de diamants!... Nous sommes en janvier, et tout est vert et fleuri autour de moi. Aussi loin que s'étend ma vue, je n'aperçois le long de la mer que des collines couvertes de bruyères en fleurs, d'orangers, de pins parasol, de chênes verts, de chênes lièges, de cyprès, d'arbusiers et de myrtes. N'est-ce pas là ce qu'on peut appeler « le rêve d'un homme éveillé »? Quand je songe que ma bonne femme et mes pauvres enfants n'ont pas à cette heure sous les yeux une seule feuille verte, que la boue et la neige les tiennent enfermés, et que, même cet été, nous ne trouvions rien de plus poétique, pour nos dîners sur l'herbe, que les bords dépouillés du petit étang de la Marelle, dont les troupeaux venaient troubler à chaque instant l'eau jaunâtre et les coassements!

Il y a déjà quatre jours que je suis à la villa Linon. C'est la propriété de Roger Delagrange, notre ancien camarade de collège. Il était venu vendre, dans notre canton, une ferme qui appartenait à son beau-père. J'appris qu'il était descendu à l'auberge de Daumat; je courus l'y chercher et je l'amenai bon gré mal gré dans notre maison où il est resté près d'une semaine. Le bon accueil de ma famille a paru lui faire plaisir, et un jour où ma femme parlait, sans aucune arrière-pensée, de ce malaise nerveux que j'éprouvois souvent depuis la grande liquidation Desbriasseaux, et du repos que le médecin prétend m'être nécessaire, il a insisté très-cordialement pour me persuader de partir avec lui et de passer trois semaines à sa villa Linon. J'ai refusé résolument; je ne pouvais admettre qu'il fût raisonnable de quitter ma famille et mon étude sans motif plus sérieux, pour aller faire l'oisif si loin, dans une villa, comme un seigneur; mais Roger a aisément tourné contre moi ma femme et mes enfants, si bien que, la tentation aidant, je n'ai pas eu longtemps la force de me défendre.

Roger est le meilleur homme du monde, et tu sais si nous nous connaissons en hommes, nous autres notaires! Il est très-riche, mais il est encore plus malheureux. En 185..., il a perdu sa femme; elle était pléthorique: c'était pour elle qu'il avait acheté la villa. Moins d'un an après, il a été foudroyé par un second coup plus imprévu et encore plus terrible! Une belle jeune fille, son enfant unique, toute sa consolation, tout son espoir, a péri misérablement presque sous ses yeux. Elle avait beaucoup pleuré sa mère; Roger aurait voulu l'éloigner pour quelques mois de la villa, et confier le soin de la distraire à une tante qui s'était arrêtée près d'eux et se disposait à aller aux bains de la Spezzia; mais tout ce qu'il put obtenir de sa fille fut

qu'elle accompagnerait sa tante dans une excursion aux environs de Cannes. Un voisin, M. Mullard, proposa de conduire lui-même ces dames aux îles de Lérins et à la Napoule, dans un petit yacht nouvellement construit qu'il avait acheté d'un Anglais, ami de lord Brougham. Roger s'était d'abord engagé à être de la partie; au moment de monter dans le yacht, au port Jouan, il se souvint qu'il avait donné un rendez-vous à son architecte pour ce jour même. Il revint donc à la villa, et il y arriva assez à temps pour voir passer la petite embarcation à un demi-kilomètre à peine devant son jardin..... Cinq minutes après, à la pointe du golfe de Cannes, le yacht était heurté violemment par un bateau à vapeur et sombrait; les deux dames et un marin furent englouties; M. Mullard seul fut sauvé par l'équipage du bateau à vapeur... « C'est d'ici, me disait Roger, ce matin même (nous étions assis au pied de trois cyprès, à cent pas environ au-dessous de sa maison), c'est d'ici que je l'ai vue pour la dernière fois; elle était debout, tournée de mon côté, et elle agitant son mouchoir..... Joseph! mon ami! ajouta-t-il en me serrant le bras, en quelque endroit que je meure, je désire, je veux être enseveli à cette place même où nous sommes et d'où je la vois toujours m'envoyant son suprême adieu! »

Il est sans cesse poursuivi par ce souvenir affreux. Toute cette nature, d'une sérénité splendide, n'a rien pour lui que de funèbre. Cette mer azurée, scintillante, qui, chaque matin, au lever du jour, soulève au fond de mon âme des transports d'admiration et de joie, n'est pour lui qu'un livide tombeau. Maintenant qu'il m'a ouvert son cœur, il n'essaye plus de se contraindre, et il exprime tout haut les pensées qui ravagent sa vie.

Hier soir, en montant vers le sommet d'une colline, d'où l'on voit à droite, Cannes et l'Esterelle, à gauche, Antibes et la côte de Nice, nous avons passé près du cimetière.

— Voyez! me dit-il; pas même une pauvre femme à genoux, pas une prière, pas une larme! Les morts sont abandonnés; ils n'enseignent plus rien à personne. Ne vaudrait-il pas mieux pour chaque famille d'avoir les tombeaux de ceux qu'elle a aimés dans un coin de son champ, ou leurs cendres dans sa maison?...

Puis, changeant tout à coup de sujet :

— Est-ce que vous comptez toujours vivre là-bas, aux Cormiers? Quand prendrez-vous votre retraite? Comment établirez-vous vos trois enfants?

— J'espère, répondis-je un peu troublé, j'espère trouver quelque brave jeune homme qui acceptera la moitié de mon étude pour la dot de ma fille.

— Et vos fils?

— L'aîné aurait voulu entrer au barreau ou dans la magistrature. Mais je ne puis l'envoyer à Paris. Il le comprend, et il est tout résigné à entrer l'hiver prochain chez un marchand drapier de Montargis.

— Ne faites pas cela! s'écria vivement Roger. Et l'autre?

— C'est pire encore. Il aurait eu du goût pour les arts. A défaut de mieux, il se serait fait volontiers architecte; mais nous n'avons guère, dans nos petites villes du Gâtinais, que des maçons. Comme il ne veut entendre parler d'aucun autre état, il finira, nous le craignons, par s'engager...

— Soldat! pauvre garçon! Ne faites pas cela! s'écria Roger avec plus de vivacité encore; ne faites pas cela; attendez...

En cet instant, il salua un paysan qui passait, et lui adressa plusieurs questions. Notre conversation n'eut pas de suite. Qu'avait-il voulu me dire avec ce mot « attendez »? Il me semble que parfois il y a quelque désordre dans ses paroles.

La suite à la prochaine livraison.

RECUEIL DE DESSINS DE LÉONARD DE VINCI

AU MUSÉE DU LOUVRE.

Le Musée du Louvre a récemment acquis un précieux recueil de dessins, la plupart de la main de Léonard de Vinci, et paraissant avoir été réunis dès le seizième siècle, comme ils le sont actuellement. La reliure du volume, de format grand in-folio, est de la fin de ce siècle; quelques pièces que l'on y trouve réunies, et qui un peu plus tôt devaient être encore dispersées en différentes mains, achèvent de préciser, à quelques années près, le moment où il a été composé.

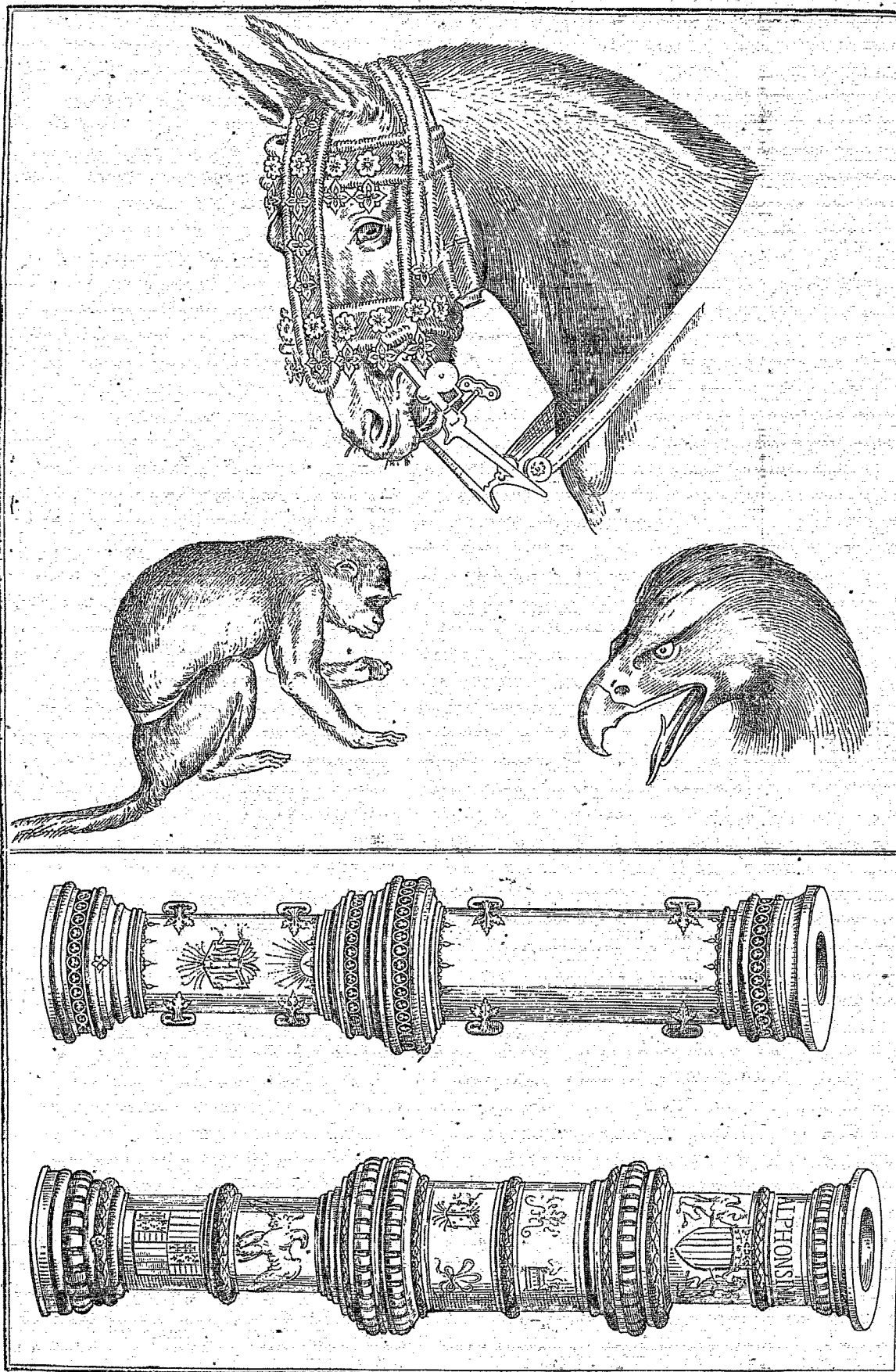
Il est à présumer que beaucoup de ces dessins, tous ceux du moins qui appartiennent à Léonard de Vinci, avaient passé des mains du peintre dans celles d'un unique possesseur. Peut-être avaient-ils été recueillis après sa mort par Francesco Melzi, son élève et son ami fidèle qui l'avait suivi en France, comme on sait, et qui fut à sa mort l'héritier de nombreux dessins et manuscrits. Un portrait de Melzi dessiné par Léonard est placé en tête du recueil.

Ce volume appartenait en dernier lieu à un amateur milanais bien connu, M. Vallardi, qui l'a cédé au Musée du Louvre pour le prix de 36 000 francs. Cette somme considérable ne paraîtra cependant pas exagérée aux personnes qui savent ce que valent les moindres œuvres de Léonard de Vinci et ce qu'on donne quelquefois aujourd'hui des productions de maîtres bien inférieurs. Il faut féliciter le Musée du Louvre de n'avoir pas été arrêté, pour une semblable acquisition, par l'exiguïté des ressources dont il dispose.

On ne saurait comparer notre recueil qu'à ceux que l'on conserve en Angleterre, au palais de Buckingham ou à la Bibliothèque ambrosienne de Milan, qui paraissent avoir une origine semblable; mais pour faire ce rapprochement intéressant, il faut se contenter de voir ce qu'en ont reproduit Gerli, Mantelli ou Chamberlaine, dans leurs recueils publiés à la fin du siècle dernier. Il n'est pas donné à tout le monde de puiser aux mêmes trésors; il est rigoureusement interdit à la Bibliothèque ambrosienne, comme dans la plupart des bibliothèques étrangères, de copier aucun dessin, et on ne pourrait pas aujourd'hui composer un ouvrage semblable à ceux que nous venons de mentionner. Nous devons rendre grâce aux habitudes plus libérales des collections françaises, toujours accessibles aux études sérieuses, et particulièrement à la bienveillance de M. le conservateur des dessins, qui nous a mis à même de faire connaître sommairement à nos lecteurs ce précieux volume et de les faire même juger, par quelques exemples, de la beauté et de la variété de ce qu'il renferme.

On est frappé, à la première vue, de la diversité d'aptitudes qu'il révèle, et ensuite on retrouve, par un examen plus attentif, la profondeur de connaissances, le soin de chaque œuvre, la recherche d'une perfection absolue, qui furent les qualités éminentes de Léonard de Vinci. Elles ont fait de lui non-seulement l'artiste peut-être le plus accompli d'un siècle fécond en grands artistes, mais même un des hommes qui ont donné dans tous les temps la plus haute idée de l'humanité. Il semble qu'il fut exempt de l'infirmité commune, qui ne nous laisse pas posséder quelques dons de l'esprit ou du corps sans nous en refuser d'autres par une sorte de compensation naturelle et inévitable. A ce qui a déjà été rapporté dans nos précédents volumes de cette supériorité presque universelle, nous voulons ajouter ici l'éclatant témoignage que lui a rendu un illustre savant de nos jours, capable entre tous de juger une pareille étendue de facultés. Voici les lignes que lui a consacrées M. de Humboldt, dans le deuxième volume de *Cosmos* :

« Le plus grand physicien du quinzième siècle, un homme



Dessins inédits de Léonard de Vinci. — Dessin de Chevignard.

qui, avec des connaissances fort rares en mathématiques, dans les profondeurs de la nature, Léonard de Vinci, était
 unit à un degré surprenant la faculté de plonger ses regards le contemporain de Colomb. Il mourut trois ans après lui.



Dessins inédits de Léonard de Vinci. — Dessin de Chevignard.

L'artiste couronné de gloire s'était livré à l'étude de la | l'optique. Il exerça de l'influence pendant sa vie par ses
météorologie aussi bien qu'à celle de l'hydraulique et de | grandes créations artistiques et par le prestige de sa parole.

mais non pas par ses écrits. Si les idées de Léonard de Vinci sur la physique ne fussent pas restées ensevelies dans ses manuscrits, le champ de l'observation ouvert par le nouveau monde eût été exploré scientifiquement dans un grand nombre de ses parties avant la grande époque de Galilée, de Pascal et de Huyghens. Comme François Bacon, et au moins un siècle plus tôt, Léonard de Vinci tenait l'induction pour la seule méthode légitime dans la science de la nature : « *Dobbiamo cominciare dall' esperienza, e per mezzo di questa scoprirne la ragione.* » Ailleurs, M. de Humboldt rapproche de l'opinion de Cuvier cette idée de Léonard de Vinci, que les vallées ont été creusées peu à peu par des torrents. Il avait aussi reconnu, comme plus tard un autre grand artiste, Bernard Palissy, qui fut également grand géologue, les traces d'un monde océanique qui avait cessé d'être. Enfin il avait le pressentiment d'une division plus philosophique des formes animales, quand il nommait les coquillages « *des animaux dont le squelette est extérieur* » : — « *animali che anno l'ossa di fuori* ».

Le recueil de dessins du Louvre, comme ceux que l'on connaissait déjà de Léonard, montre les préoccupations diverses de ce grand esprit sans cesse en mouvement vers tant de points différents, embrassant tout et attentif cependant au moindre détail : dessins d'ingénieur, d'architecte ou de peintre ; modèles de machines, projets de constructions, détails d'ornements ; armes, feuillages, animaux de toute espèce ; un grand nombre de têtes, surtout remarquables par le caractère, la finesse ou un sentiment exquis.

Telles sont les têtes d'enfants que nous reproduisons. La principale est celle du petit saint Jean-Baptiste, du tableau de la *Vierge aux rochers* qui fait partie de la galerie du Louvre. Ce dessin aurait par cela seul un grand intérêt pour nous, quand bien même il ne serait pas d'une pureté et d'une délicatesse exquises.

La fin à une autre livraison.

LA MARGUERITE.

Écoute, là-bas, dans la vallée, loin du chemin, il y a une maison ; tu l'as vue sûrement. Devant cette maison est un petit jardin rempli de fleurs et entouré d'un treillage. Au plus profond d'un fossé, au milieu du gazon le plus vert, croissait une petite marguerite. Le soleil l'éclairait, la réchauffait et l'embellissait aussi bien que les plus brillantes fleurs du parterre ; et elle poussait à vue d'œil. Un matin, elle était là tout épanouie, avec ses beaux pétales éclatants de blancheur qui entouraient ainsi que des rayons de soleil l'or de ses étamines. Elle ne s'attristait pas en pensant que personne ne la regardait dans le frais gazon, et qu'elle n'était qu'une pauvre fleur méprisée. Oh ! non, elle était si joyeuse ! elle se tournait vers les chauds rayons du soleil et écoutait l'alouette chanter dans l'azur. La petite marguerite était aussi heureuse qu'un jour de grande fête, et cependant c'était un lundi, tous les enfants étaient à l'école, et tandis que sur leurs bancs ils étudiaient dans des livres, elle, sur sa frêle tige, apprenait aussi du soleil et de toute la nature combien Dieu est bon ; et il lui semblait doux que l'alouette pût chanter de sa voix claire et mélodieuse ce qu'elle sentait en silence ; et elle regardait avec une sorte d'envie l'heureux oiseau qui pouvait s'élever et chanter dans les airs ; mais elle n'était pas affligée de ne pouvoir le faire. — Ne puis-je pas voir et entendre ? disait-elle ; le soleil ne m'éclaire-t-il pas ? le vent ne me caresse-t-il pas ? Oh ! que Dieu a été libéral envers moi ! — De l'autre côté de la palissade, on voyait bien des fleurs roides et fières ; moins elles avaient de parfum, plus elles s'élevaient : les pivoines se gonflaient pour être plus grosses que les roses ; les tulipes avaient les plus

belles couleurs, elles le savaient et se tenaient plus droites afin qu'on les vît mieux. Elles ne regardaient pas la marguerite ; mais elle ne les en regardait que plus. — Comme elles sont riches et belles ! oui, c'est vers elles que volera le charmant oiseau ; c'est à elles qu'il rendra visite. Dieu soit loué de ce que je sois auprès d'elles, je pourrai voir sa brillante parure ! — Au moment où elle pensait cela, on entendit gazouiller, et l'alouette vola, non pas vers les pivoines et les tulipes, mais bien bas, dans le gazon, vers la pauvre marguerite, qui fut si effrayée et si heureuse qu'elle ne savait ce qu'elle en devait penser.

Le petit oiseau dansait autour d'elle, et voici ce qu'il chantait : « Comme le gazon est velouté ! et voyez quelle aimable fleur, avec un cœur d'or et des vêtements d'argent ! » Non, personne ne peut comprendre combien la petite marguerite était heureuse. L'oiseau la baisa, chanta, et reprit son vol dans l'azur. Il se passa certes tout un quart d'heure avant que la pauvre fleur pût se remettre, à moitié honteuse et ravie dans le fond du cœur. Elle regarda vers les autres fleurs ; elles avaient vu l'honneur et la félicité de la marguerite, elles concevaient quelle joie elle en ressentait ; mais les tulipes restaient aussi droites qu'auparavant ; elles avaient le visage rouge et pointu, car elles étaient fort en colère. Les pivoines étaient gonflées comme si elles allaient éclater ; il était heureux qu'elles ne pussent parler, car la marguerite eût reçu une verte réprimande. La pauvre fleur voyait bien qu'elles étaient fâchées, et cela lui causait de la peine.

Il vint en ce moment au jardin une jeune fille qui tenait un grand couteau ; elle alla droit aux tulipes et les coupa l'une après l'autre. — Hélas ! soupira la marguerite, en vérité, c'est effrayant ! C'en est fait d'elles ! — La jeune fille s'en alla avec les tulipes. La marguerite était reconnaissante alors de n'être, au fond du fossé, dans la poussière, qu'une pauvre fleur délaissée. Elle se sentait heureuse ; et, quand le soleil fut couché, elle replia ses feuilles, s'endormit, et rêva toute la nuit du soleil et de l'oiseau.

Le matin suivant, à l'heure où les fleurs étendent leurs feuilles, ainsi que de petits bras, vers l'air et la lumière, elle reconnut la voix de l'oiseau ; mais ce qu'il chantait était si triste ! Or le pauvre oiseau avait bien sujet d'être triste : il était emprisonné dans une cage suspendue à la fenêtre ouverte ; il chantait la gaie liberté, l'épi vert dans les champs et ses courses splendides dans les airs !

La petite marguerite souhaitait tant de lui venir en aide ! mais comment faire ? Elle oublia combien tout était beau autour d'elle, combien le soleil brillait, et combien ses pétales étaient blancs. Hélas ! elle ne pensait qu'à la pauvre alouette prisonnière, pour laquelle elle ne pouvait rien faire. En ce moment vinrent deux petits garçons ; un d'eux avait à la main un couteau grand et tranchant comme celui avec lequel la jeune fille avait coupé les tulipes. Ils allèrent tout droit à la marguerite, qui ne comprenait pas ce qu'ils voulaient.

— Ici, dit un des enfants, nous pourrions enlever un morceau de gazon pour notre oiseau.

Et ils enfoncèrent le couteau dans la terre en traçant un carré, si bien que notre petite marguerite se trouva au milieu.

— Retire les fleurs, dit un des petits garçons. — Et la marguerite tremblait de terreur. Être arrachée, c'était perdre la vie ! et elle désirait tant vivre puisqu'elle allait être portée avec le gazon dans la cage, près de l'alouette prisonnière.

— Non, laisse-les, dit un autre enfant, elles sont si gentilles ! Et ainsi elle fut laissée et se trouva auprès de l'oiseau. Le pauvre oiseau gémissait tout haut sur sa liberté perdue, et battait des ailes contre les barreaux de sa cage.

La petite marguerite ne pouvait pas parler, ne pouvait

lui adresser aucune parole consolante, quelque désir qu'elle en eût; et toute l'après-midi passa ainsi.

— Il n'y a pas d'eau ici, disait l'alouette prisonnière; ils sont tous partis et on a oublié de me donner à boire; mon gosier est desséché et brûlant. L'air est si pesant, hélas! il me faut mourir privée du soleil et de la fraîche verdure. — Et elle enfonce son bec dans le gazon pour se rafraîchir un peu. Ses yeux tombèrent alors sur la petite marguerite. Le pauvre oiseau lui dit bonjour, l'embrassa, et dit : — Et toi aussi tu mourras ici, ma pauvre fleur! On t'a donnée à moi avec ce gazon, à la place du monde entier que j'avais auparavant; chaque brin d'herbe doit être pour moi un grand arbre; chacun de tes blancs pétales une odorante fleur; ah! vous me rappelez tout ce que j'ai perdu. — Qui pourrait le consoler? pensait la marguerite; mais elle ne pouvait remuer même une feuille. Cependant son parfum était plus pénétrant que jamais n'en eut aucune marguerite. L'oiseau s'en aperçut, et quoiqu'il fût consumé par la soif et que dans ses souffrances il arrachât le gazon vert, il ne toucha pas à la petite fleur.

Le soir vint : personne n'apporta à boire à la malheureuse alouette. Alors elle étendit ses jolies ailes, se secoua convulsivement : son chant s'éteignit dans un gémissement, sa petite tête s'inclina vers la fleur, et son cœur se brisa de privation et de désir. — La marguerite ne put pas, comme la veille, joindre ses feuilles et s'endormir; elle se pencha sans force et tristement vers la poussière pour se laisser mourir.

Au matin seulement les enfants revinrent, et quand ils virent l'oiseau mort, ils versèrent bien des pleurs et lui firent un joli tombeau, orné de fleurs. — Le corps de l'oiseau fut déposé dans une belle boîte rose. On l'enterra comme un roi. — Lorsqu'elle vivait et qu'elle chantait, ils l'avaient oubliée, ils l'avaient laissée mourir dans sa cage; mais elle eut du moins un beau tombeau et on la pleura.

La marguerite fut jetée avec le gazon dans la poussière du chemin : personne ne songea à celle qui avait le plus aimé le pauvre oiseau et qui eût donné volontiers sa vie pour le sauver. ⁽¹⁾

LE LIEUTENANT BELLOT.

Tout le monde a entendu parler du lieutenant Bellot; le nom de cet héroïque jeune homme est devenu populaire, mais malheureusement par sa mort. Engagé dans une expédition à la recherche du capitaine Franklin, et traversant à pied, avec quelques hommes sous ses ordres, un bras de mer glacé, la débâcle se déclara sous ses pas, et il est emporté au large par la tempête sur un glaçon; il disparaît dans les tourbillons de la neige, et ses hommes, miraculeusement sauvés, rapportent en Europe la nouvelle de sa fin, en même temps que les témoignages de leur admiration pour sa magnifique intrépidité.

Il y a dans un tel tableau toutes les conditions nécessaires pour saisir l'imagination, et il n'est pas étonnant qu'un trépas si extraordinaire en même temps que si glorieux, se soit vivement gravé dans les esprits. Par une juste reconnaissance, les explorateurs du pôle ont d'ailleurs consacré le nom de Bellot d'une manière authentique en le donnant à plusieurs points remarquables de ces régions désolées et terribles. Son nom est donc désormais impérissable, puisqu'il a l'honneur d'un de ces monuments géographiques dont les inscriptions, lorsqu'elles sont méritées comme celle-ci, sont plus inaltérables que celles du granit et de l'airain.

Ce n'est pas au point de vue de sa mort, c'est au point de vue de sa vie que nous avons l'intention de considérer

⁽¹⁾ Tiré des Contes d'Andersen. — D'après une traduction allemande de Julius Keuscher.

ici l'histoire de Bellot. Cette vie, qui nous a été révélée récemment par la publication des notes de voyage de l'infortuné jeune homme, nous paraît plus digne encore que l'héroïsme de sa mort de servir de leçon, et il serait assurément désirable qu'un écrivain prît la peine d'extraire de l'ensemble trop considérable de l'ouvrage, la matière d'un petit volume populaire. L'humanité, l'amour de la patrie et de la famille, la piété, le sentiment du devoir, le courage le plus ferme et le plus calme, le désintéressement le plus absolu, y éclatent en une multitude de traits naïfs et modestes, plus propres que les actes les plus retentissants à émouvoir l'âme et à se glisser dans le cœur comme modèles.

Bellot, né à Paris, en 1826, était fils d'un maréchal ferrant. Son enfance se passa à Rochefort, où son père était allé s'établir. Ses dispositions, son application au travail, son heureux caractère, avaient attiré de bonne heure l'attention sur sa personne, et la ville, avec une libéralité dont elle n'a pas lieu de se repentir et qui devrait être d'un usage plus habituel dans nos municipalités, avait concouru en partie aux frais de son éducation. Sorti dans les premiers rangs de l'École navale, blessé dans une expédition à Madagascar, enseigné de vaisseau à vingt ans, décoré, recommandé par tous ses chefs et en bon chemin d'avancement, les recherches entreprises simultanément par l'Angleterre, les États-Unis et la Russie, pour retrouver les traces du capitaine Franklin, perdu depuis plusieurs années dans les glaces du pôle, touchèrent à la fois son cœur, son imagination et son courage. Il lui sembla aussi que dans un mouvement si général, à défaut d'un navire spécial, il fallait tout au moins que la France fût représentée par l'un de ses enfants; et, sans se laisser rebuter ni par la dureté des privations et des fatigues, ni par les inconvénients du service dans une marine étrangère, pour ne rien dire des périls, il sollicita et obtint de lady Franklin la faveur de partir gratuitement, comme officier, sur le bâtiment qu'elle armait à ses frais pour le lancer dans les glaces au secours de son mari.

Parti d'Aberdeen le 22 mai 1851, sur le *Prince-Albert*, navire à voiles, commandé par le capitaine Kennedy, marin de la Compagnie de la baie d'Hudson, homme intrépide et familiarisé depuis longtemps avec les difficultés de la navigation dans ces mers redoutables, il arrive le 12 juillet à Uppernawick, dernier établissement des Danois sur la côte du Groënland. Le but de l'expédition était de s'y procurer des traîneaux esquimaux et des chiens pour les excursions sur la glace. Le 24 août, le *Prince-Albert*, après divers obstacles devant lesquels l'expédition américaine, qui les affronte en même temps, est obligée de céder, atteint la baie de Pond, dans l'ouest de la mer de Baffin, près de l'entrée du détroit de Lancaster, si redoutée par ses courants, ses coups de vent et l'encombrement habituel de ses glaces. Nos navigateurs y entrent résolument avec l'intention de pénétrer dans le détroit de Barrow qui en forme le prolongement et d'en visiter attentivement les deux rives. Mais là, les glaces leur opposant une barrière absolue, ils prennent le parti de descendre dans le passage du Prince-Régent et d'y tenter la fortune. Dès le début, ils s'y heurtent également contre une barrière de glace. Ils essayent alors d'atteindre la baie Léopold, située à l'entrée du passage, où l'on avait laissé en 1849 un dépôt de vivres en vue du capitaine Franklin; mais dans leur tentative pour y arriver, le capitaine Kennedy avec cinq hommes se voit enlevé par la glace, tandis que le navire est entraîné rapidement vers le sud, et ce n'est qu'après six semaines d'efforts que Bellot parvient à le rejoindre en se portant à pied à sa recherche. Le navire avait réussi à atteindre une autre mouillage, la baie de Batty, dans laquelle il se trouva aussitôt non-seulement

bloqué, mais absolument enveloppé dans la glace; et ce n'est qu'au mois d'août suivant, trois cent trente jours après ce terrible emprisonnement, que l'on put réussir à le dégager en lui sciant un canal dans la glace.

C'est durant cette longue réclusion, afin de ne pas perdre leur temps, même dans la saison d'hiver, que ces intrépides marins imaginent de tenter dans ces régions désolées, au milieu des ténèbres, sous le coup des tourmentes continues de vent et de neige, par un froid de plus de quarante degrés au-dessous de zéro, tantôt sur des îles couvertes de neige et de glace, tantôt sur des bras de mer congelés que dans cette saison rien ne distingue de la terre ferme, un voyage à pied. Une première excursion les conduit sur le point où le navire la *Furie* s'était perdu en 1829. Ils s'assurent que le capitaine Franklin n'a point passé par là. Agueris par cet essai, ils osent alors se lancer dans un voyage de long cours du même genre, emportant le strict nécessaire dans des traîneaux tirés par des chiens et par eux-mêmes, sans autre abri que des murailles de neige construites par eux chaque jour. Ils descendent dans le sud

du canal du Prince-Régent, se dirigent ensuite à l'ouest en traversant divers détroits et une terre inconnue jusqu'alors, remontent de là vers le nord jusqu'au cap Walker, à l'extrémité de ce passage de Barrow où les glaces avaient arrêté leur navire, et reviennent enfin, après une absence de plus de trois mois, à leur point de départ, exténués par la fatigue, la famine et le scorbut, et trop heureux de trouver le bois nécessaire pour se fabriquer des béquilles. Ils se rétablissent en juin et juillet, et le 6 août, ayant pratiqué de vive force une ouverture, ils reprennent la mer et regagnent l'Angleterre, sans nouvelles de Franklin, mais ayant du moins circonscrit d'une manière notable le champ des recherches à entreprendre.

Tel est le cycle qu'embrasse le journal de voyage de Bellot. Jamais Européens ne s'étaient trouvés dans des conditions d'existence aussi extraordinaires. Pour avoir idée de l'ordre de la nature dans les régions polaires, il faut lire ce journal en entier. L'uniformité même du récit fait impression. Mais ici nous avons moins en vue les phénomènes physiques et les aventures de voyage, que l'étude d'un caractère



Le lieutenant Bellot. — Dessin de Marc.

digne à tous égards de servir de modèle. Le jour du départ, Bellot commence son journal et y inscrit ces nobles et simples paroles : « Je vais faire un journal complet de tout mon voyage, afin que si je meurs dans cette campagne, mon frère et mes neveux suivent mon exemple et apprennent à se dévouer à leur famille, à la science et à l'humanité. »

La leçon de morale pratique qu'il ne destinait, dans sa modestie, qu'à ces jeunes enfants, le public, auquel il était loin de songer, est aujourd'hui admis à la lire, et cette lecture, dans laquelle il se révèle si bien, peut être assurément considérée comme une compensation de sa perte.

La suite à une autre livraison.

RETOUR DE LA PARTIE DE PAUME.



Salon de 1857; Peinture. — Retour de la partie de paume, par Baron. — Dessin de Pauquet.

Quels sont ces personnages? A quelle époque et en quel pays s'est-on costumé de cette sorte? Peut-être vers le milieu du seizième siècle, en quelque endroit de l'Italie où l'on ne rêvait que poésie, art et plaisir; il n'importe. Cette scène n'est qu'une fantaisie: n'y cherchez aucun enseignement. « Ces jeunes gens viennent d'une partie de paume, nous dit le peintre; ils sont altérés; une jeune femme leur sert à boire. » Il n'y a point là de sentiment bien profond. Mais trêve à l'étude et à la critique! Le groupe vous paraît-il agréable? Fait-il naître en vous une impression de printemps, de jeunesse, d'élégance et de grâce, comme une de ces mélodies vagues et légères qui naissent et meurent avec un sourire sur des lèvres aimables, aux heures de la sérénité et du repos? C'est assez: l'artiste ne prétend pas à plus; il a réussi.

LE TOMBEAU D'UN AMI.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 10.

Les Cormiers, 22 janvier 185...

... Il a fallu s'arracher à toutes les séductions de ce spectacle. Je ne m'en étais pas lassé un seul moment. Ce voisin de Roger, M. Mullard, grand propriétaire, et qui récolte, année moyenne, pour vingt à trente mille francs d'oranges, prétend que l'on finit par s'accoutumer à la vue de la mer jusqu'à en être plus importuné que charmé. Il soupire après quelque pays de plaine dans l'intérieur de la France. C'est bien singulier! Quoi qu'il en dise, je crois qu'il y a des âmes où ne s'émeut jamais le sentiment de l'admiration, et où une sorte de détente fait partir tout à coup l'enthousiasme dès qu'elles sont en présence des grandes beautés de la nature ou des arts.

Aussitôt après mon retour, j'ai écrit une lettre de remerciements à Roger. J'attends une réponse.

3 février.

Chose étrange! Roger vient de mourir presque subitement, à quelques pas des cyprès. C'est M. Mullard qui m'annonce ce triste événement, en me demandant si je puis donner des renseignements sur la famille de Roger, sur ses affaires, ou sur ses dernières intentions.

12 février.

Autre surprise! un notaire de Cannes m'informe que Roger m'a nommé son exécuteur testamentaire, et très-probablement (qui pouvait s'attendre à cela?) l'un de ses légataires. Je pars.

Villa Linon, 18 février.

C'était bien la vérité. Je viens de lire le testament. Roger lègue toutes ses rentes à un cousin qui habite Toulouse. Il me charge de distribuer quelques petites libéralités aux pauvres du pays, et me laisse sa belle villa en toute propriété.

Il me rappelle son désir d'être enterré sous les trois cyprès. Cher ami! cher bienfaiteur! Sa volonté sera pieusement accomplie.

26 février.

Je me fais un reproche sérieux. Je ne suis pas assez affligé de la mort de Roger. Je dirai plus, à ma grande honte! une secrète joie l'emporte sur mes regrets. Il me semble que j'ai été frappé par une baguette de fée. Cette villa, je ne peux m'habituer à l'idée qu'elle m'appartient; je ne vois plus qu'elle la nuit, le jour; elle resplendit dans ma tête

comme un jardin des *Mille et une Nuits*; quand je m'y promène, j'ai presque peur qu'un méchant génie ne me l'enlève sous mes pieds.

J'ai été voir la fosse du cimetière où l'on a déposé provisoirement les restes de Roger, et je me suis empressé de donner avis au maire que je me propose de les faire transporter dans le jardin de la villa. Ce maire est un homme très-formaliste. Il m'a répondu qu'il ignorait si cette translation était possible. Heureusement on n'est pas notaire sans savoir un peu son droit: j'ai renvoyé le digne magistrat à l'article 14 du décret du 23 prairial an 12: « Toute personne pourra être enterrée sur sa propriété, pourvu que ladite propriété soit hors et à la distance prescrite de l'enceinte des villes et bourgs, c'est-à-dire à 35 mètres au moins. » De plus, j'ai exposé très-clairement, je crois, et avec la chaleur d'une vraie conviction, tous les motifs sérieux qui doivent me faire accorder sans délai cette autorisation, si elle m'est nécessaire.

Je m'occupe aussi d'un tombeau; je veux un monument simple, mais digne de la mémoire de mon excellent ami et de ma reconnaissance. Il m'est venu à ce sujet une idée que je crois bonne. En passant à Aix, où je suis resté deux heures, j'ai vu, dans la cour de l'hôtel, un sarcophage en marbre qui vient, m'a-t-on dit, des Aliscamps. Les sculptures qui décorent les quatre côtés ont la forme de grands S longs et très-élégants; ils encadrent, au milieu de l'un des grands côtés, un médaillon fruste où l'on distingue une figure de femme voilée qui appuie sa joue légèrement sur une de ses mains, d'un air triste et rêveur. N'est-ce pas justement ce qu'il me faut? La tablette supérieure est brisée, et d'ailleurs n'est pas du même style. J'en commanderai une autre et j'y ferai graver une inscription chrétienne. Je ne doute pas que l'hôtelier d'Aix ne me vende cette tombe; il ne m'a pas paru l'admirer beaucoup; son père avait offert de la donner au Musée de Marseille; mais sa proposition n'avait pas eu de suite, parce qu'on avait voulu laisser à sa charge les frais de transport.

4 mars.

On me cède le tombeau pour trois cents francs. J'aurai de plus le port à payer: ce sera peu de chose. On doit me l'expédier dans quelques jours par le bateau à vapeur qui fait le service de Marseille à Cannes. Ce monument n'aura rien de trop lugubre. Les indifférents pourront n'y voir qu'une sorte de fantaisie poétique. Pour eux, ce sera une décoration du paysage, comme le tombeau en Arcadie du Poussin. Mais pour moi, pour ma femme et mes enfants, ce sera toujours la tombe respectée d'un bienfaiteur et d'un ami; nous ne nous en approcherons jamais sans élever notre pensée vers lui dans un pieux recueillement.

Les Cormiers, 15 mars.

Quelques affaires m'ont rappelé aux Cormiers: avant mon départ, j'ai eu la satisfaction de faire placer, comme je le désirais, le petit monument funéraire sous les cyprès. Il est d'un effet charmant. La teinte du marbre m'a paru un peu pâle et verdâtre: les ouvriers croient qu'il est resté trop d'années dans un lieu humide, et ils assurent que, sous un ciel toujours sans nuage, il sera bientôt doré par le soleil.

Tout en venant du golfe Jouan ici, j'avais bâti dans ma tête le plus beau projet du monde pour notre avenir. Je me voyais en perspective menant une vie délicieuse à la villa Linon; Gustave aurait été libre d'aller étudier les arts à Gènes ou à Florence, et Henri, après avoir fait son droit, serait venu plaider à Grasse; dans nos environs, il n'aurait certes pas manqué de bons partis pour ma fille. Mais ma femme, qui s'entend très-bien aux affaires (j'ai toujours

dit qu'elle aurait été meilleur notaire que moi), a soufflé sans pitié sur mon château et l'a jeté à terre.

— Combien peut valoir la propriété? m'a-t-elle dit.

— Cent mille francs, je crois.

— Combien rapporte-t-elle?

— Rien.

— Rien!

— Elle paye ses impôts et son entretien. Le jardin est planté d'arbres rares qui fleurissent en hiver, mais qui, à l'exception d'un petit bois d'orangers, ne portent pas de fruits. On pourrait, il est vrai, changer tout cela, étendre le bois d'orangers, et planter, par exemple, beaucoup de violettes et de cassies : c'est, dit-on, d'un très-bon rapport.

— Oui; mais alors il faudrait défricher, planter, nous faire pépiniéristes, horticulteurs, que sais-je? C'est un métier à apprendre : nous sommes déjà vieux et nous pourrions bien nous trouver mal de l'expérience. D'un autre côté, si nous conservons la villa comme propriété d'agrément, nous ne changeons rien à notre fortune. Nous ne sommes pas assez à l'aise pour aller vivre de loisir chaque hiver à deux ou trois cents lieues d'ici; et si, pour habiter tout à fait là-bas, tu vends ton étude, tu n'auras pas assez d'argent pour marier ta fille, achever l'éducation de tes fils, et acheter ce qu'il faudrait de rentes à notre retraite.

— Tout ce que tu dis, femme, est sensé, très-sensé; mais alors, que faire?

La suite à la prochaine livraison.

TEMPÉRATURE DE LA SIBÉRIE.

L'observatoire météorologique établi à Nijné-Taguisk, dans les monts Ourals, par le prince Demidoff, publie tous les ans le résultat de ses observations, avec une exactitude telle que nous connaissons incomparablement mieux le climat de cette partie de la Sibérie que celui de la plupart des parties de notre propre pays. Il nous a paru intéressant d'extraire des tableaux de l'année 1854 les traits les plus caractéristiques de la température. Ils donnent parfaitement idée du régime habituel. Que doit être celui de la zone septentrionale de cette grande région, si tel est celui d'un canton qui doit être considéré comme appartenant à la zone méridionale?

EN JANVIER. — Température moyenne, 18 degrés Réaumur au-dessous de zéro; la plus basse, 35 degrés Réaumur au-dessous de zéro, dans la nuit du 14; la plus élevée, 3 degrés au-dessous de zéro. Il a neigé 11 fois.

EN FÉVRIER. — Température moyenne, 10°,5 au-dessous de zéro; 26 degrés au-dessous de zéro dans la nuit du 15; zéro le 24. Il a neigé 26 fois; dans la seule nuit du 19, il est tombé 15 pouces de neige.

EN MARS. — Moyenne, 5°,5 au-dessous de zéro; 22 degrés au-dessous de zéro dans la nuit du 14; le 18, dans l'après-midi, par un ciel serein, le thermomètre s'est élevé un instant à 2 degrés au-dessus de zéro. Il a neigé 13 fois.

EN AVRIL. — Moyenne, 0°,8 au-dessus de zéro; dans la nuit du 21, le thermomètre est à 15 degrés au-dessous de zéro; le 26, à 3 heures de l'après-midi, il est à 13 degrés au-dessus. Dans la nuit du 16, il a plu pour la première fois de l'année; il a neigé 19 fois, et plu 6 fois.

EN MAI. — La température la plus élevée a été de 20 degrés au-dessus de zéro; la température moyenne a été de 9°,60; la plus basse a été de 4 degrés au-dessous de zéro, dans la nuit du 26. Il a neigé 1 fois et gelé 9; le 9, la glace a entièrement disparu de l'étang.

EN JUIN. — La température la plus élevée est de 22 degrés; la température moyenne est de 12°,5. Le thermo-

mètre descend encore à zéro dans la nuit du 25. Le 15, le 16 et le 24, gelée blanche; 5 orages, 27 pluies.

EN JUILLET. — Température la plus haute, 26 degrés; la plus basse, 4 degrés; température moyenne, 17 degrés. 5 orages, 20 pluies.

EN AOÛT. — Température la plus élevée, 22 degrés; la plus basse, 1 degré; température moyenne, 13 degrés. 3 orages, 27 pluies.

EN SEPTEMBRE. — Température la plus élevée, 20 degrés; température la plus basse, 1°, 3 au-dessous de zéro; moyenne, 10 degrés. Gelée blanche le 24 et le 27; 8 nuées de brouillard; 31 pluies.

EN OCTOBRE. — Température la plus élevée, 10 degrés au-dessus de zéro, le 1^{er}; la plus basse, 6 degrés au-dessous de zéro, dans la nuit du 30; moyenne, 4 degrés. Il a plu 15 fois; neigé 6 fois.

EN NOVEMBRE. — Température moyenne, 3°,5 au-dessous de zéro; température la plus basse, 21 degrés au-dessous de zéro. Il a plu 3 fois, et neigé 14 fois. Le 17, l'étang a été entièrement couvert de glace.

EN DÉCEMBRE. — Température moyenne, 6 degrés au-dessous de zéro; température la plus basse, 21 degrés au-dessous de zéro; la plus haute, 1 degré au-dessus de zéro, le 3. Il a plu 3 fois, et neigé 18 fois.

En résumé, 4 mois de chaleur, entre mai qui compte encore 9 jours de gelée, et octobre qui en compte 8; deux mois seulement, juillet et août, sans aucune gelée.

LIGNY-SUR-ORNAIN

(Département de la Meuse).

Ligny, petite ville située sur la rive gauche de l'Ornain, était entourée, au moyen âge, de murs, de tours, de fossés, et, de plus, défendue par un château fort dont on voit encore les restes, quelques pans de murailles à l'est et au sud, les vestiges d'une grosse tour au sud-est, et, vis-à-vis, au nord-est, la tour que représente notre gravure. Ce fut, dit-on, dans l'une des chambres de cette tour, au deuxième étage, que naquit, en 1369, saint Pierre de Luxembourg; et, en témoignage de cette tradition, on montre sur la nervure de la voûte le chiffre 1161, qui indiquerait la date de l'année où la voûte fut construite. Mais le style de ces nervures et celui du haut de la tour ne peuvent remonter au douzième siècle. Si le rez-de-chaussée et le premier étage sont de la seconde moitié du treizième siècle, ainsi que semblent le prouver leurs pierres à bossages et leurs meurtrières à épatements, il paraît incontestable que le deuxième et le troisième étage, la plate-forme, les machicoulis et les créneaux, ont été reconstruits au seizième siècle.

Pierre de Luxembourg, soixante-quinzième évêque de Metz, né le 20 juillet 1369, dans le château de Ligny-en-Barrois, était le fils de Guy de Luxembourg, comte de Lincy et de Saint-Paul. Le nom de sa mère était Mahaut de Châtillon. Avant même d'être sorti de l'enfance, il fut nommé archidiacre de Dreux dans l'église de Chartres, puis chanoine de l'église de Paris. A l'âge de quatorze ans, en 1383, il fut élevé par Urbain VI à la dignité d'évêque de Metz, et bientôt à celle de cardinal au titre de Saint-Georges au voile d'or. En 1385, il fit son entrée solennelle à Metz sur un âne et pieds nus. La ville lui fit présent « de cents quartes d'avoine, de deux gros bœufs, et de deux queues de vin ». Il paraît, toutefois, que les habitants de Metz ne furent point satisfaits d'avoir un si jeune évêque; ils se plaignirent de ce qu'il n'eût pas encore « l'âge compétent », et lui firent une vive opposition. Ils lui contestèrent notamment le droit de nommer aux places des treize jurés de la

cité. Mais le frère de l'évêque, comte de Saint-Paul, « qui portoit l'épée de Saint-Paul pour tous deux, se résolut d'en tirer raison ». Il vint, l'année même de l'entrée de son frère, devant Metz, à la tête de trois cents chevaux et de soixante arbalétriers, menacer la ville d'assaut : on n'en tint compte ; il ravagea les environs, se retira ensuite, mais revint, deux ans après, en 1387, prit d'assaut plusieurs forteresses du pays messin, en brûla quelques-unes, et emmena quatre-vingt-dix personnes à Ligny-en-Barrois. Le 26 mai, il prit encore d'assaut Gorges et dévasta Voeppy. Pendant ce

temps, saint Pierre de Luxembourg, qui était à la cour du pape, mourut à Villeneuve-lez-Avignon, le 2 juillet 1387 : il n'avait que dix-huit ans. D'après son dernier vœu, il fut enterré dans le cimetière des pauvres de Saint-Michel d'Avignon. Clément VII fit élever en son honneur, sur ce cimetière, un couvent de Célestins où lui-même voulut être enseveli. « Après sa mort, dit le P. Meurisse dans son *Histoire des évêques de l'église de Metz*, Pierre de Luxembourg a fait tant de miracles qu'on le peut mettre au rang d'un Grégoire Thaumaturge, d'un saint Martin de Tours,



Tour de Saint-Pierre de Luxembourg, à Ligny-sur-Ornain. — Dessin de Léo Dronyn.

et d'un saint Nicolas de Myre. » — « Ce que je trouve de plus admirable en ce bienheureux évêque, ajoute le P. Meurisse, c'est l'acte d'humilité qu'il pratiqua quelques heures avant que de mourir, ayant commandé à tous ses domestiques de fermer les portes de son logis, et de prendre une discipline qui était derrière son chevet pour le fouetter tous, les uns après les autres, tandis qu'il récitait son *Confiteor*, en punition des commandements qu'il leur avait faits, parce, disait-il, qu'ils étaient aussi bien que lui créatures de Dieu, et rachetés au prix du sang de Jésus-Christ. »

OREILLERS DE BOIS ET DE PIERRE.

La forme et la matière des oreillers varient selon les pays. Cet objet commode, et toujours si agréable après les agitations du corps et de l'esprit, est, en France, ample et moelleux. En Angleterre, il est mince, léger, et laisse la tête au niveau des pieds ; l'oreiller d'Allemagne est, comme les lits, doucement compressible, mais étroit. Les Italiens font leurs oreillers de laine. Dans les climats très-chauds, une longue habitude a fait prévaloir l'usage des oreillers de bois. Ceux des habitants de Tonga, dans l'archipel des Amis, res-

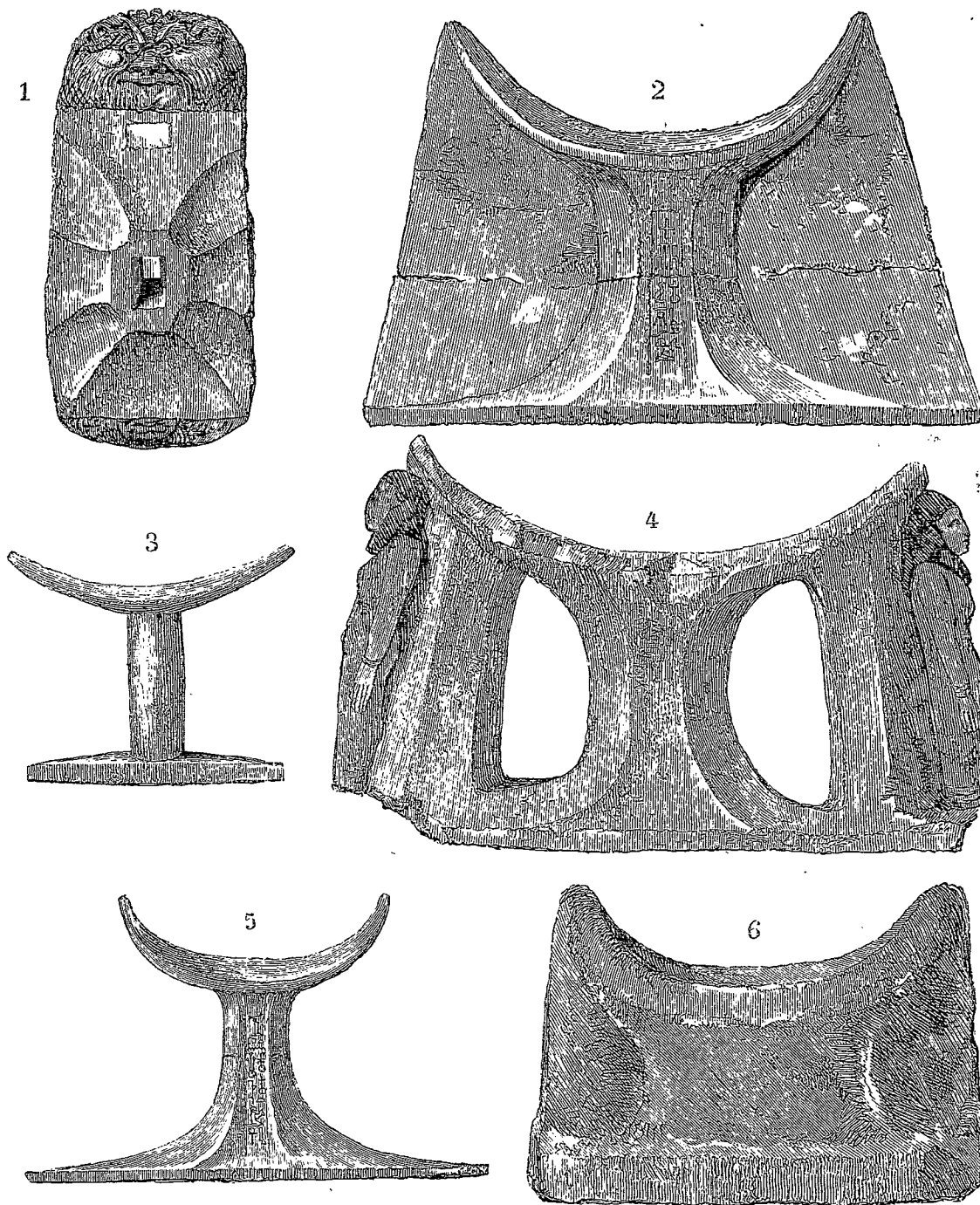
semblent à des escabeaux montés sur trois et souvent quatre pieds, et l'habitude les fit trouver assez confortables au voyageur Mariner. Il paraît que les anciens Égyptiens n'avaient que des appuis fort durs pour reposer leur tête la nuit comme le jour. Ces oreillers ou chevets, appelés aussi accotoirs, et *ouers* ou *ouols* en langue égyptienne ⁽¹⁾, étaient usités dans toutes les classes, et dès la plus haute antiquité ; le plus remarquable de ces objets que possède le Musée du Louvre est un chevet d'ivoire qui porte sur sa base la légende hiéroglyphique du roi Nephherkérés de la cinquième dynastie ⁽²⁾. Pour la classe riche, ils étaient souvent d'albâtre oriental, avec un pied élégamment cannelé, ou d'une forme plus simple, ornés d'une légende hiéroglyphique finement gravée, parfois peinte en bleu, et donnant le nom et les qualités de leur propriétaire. D'autres étaient de bois rare, et ceux d'un genre plus ordinaire, de sycomore, d'acacia, de tamarix et de tous les bois du pays. Les plus pauvres se contentaient de chevets moins dispendieux, faits de pierre ou de terre cuite. Leur usage a dû être adopté

⁽¹⁾ Mot analogue au copte *ouôls*, être couché, être appuyé, reposer, etc. Dans les textes hiéroglyphiques, il est déterminé par l'image de l'objet lui-même. Champollion, *Dict.*, p. 307 et 451.

⁽²⁾ Louvre, Musée égyptien, salle historique, vitrine G.

pour deux raisons : d'une part, la chaleur excessive du climat qui rend insupportable le contact d'un coussin ou d'un oreiller moelleux, tandis que le chevet de bois ou de pierre laisse circuler librement l'air autour du cou et de

la tête; d'autre part, la coutume de porter des coiffures compliquées d'une multitude de boucles et de petites tresses, qui, comme celles des Abyssins d'aujourd'hui, devaient être ménagées pendant le sommeil, afin de pouvoir durer plu-



Oreillers égyptiens en ivoire, en pierre et en bois, conservés au Musée du Louvre.

sieurs jours sans être refaites. Aussi voit-on que l'emploi de ce genre de meuble s'est perpétué jusqu'à nos jours, non-seulement dans la Nubie, l'Abyssinie et la haute Éthiopie, mais encore dans des contrées très-éloignées de l'Égypte, telles que le royaume d'Ashanti, le Japon, la Chine, et même dans l'île d'Otaïti, où, comme à Tonga, ils sont aussi faits de bois, mais d'une forme moins concave que ceux d'Afrique. Ceux dont se servent les Nubiens et les Ababdehs, et dont notre figure 3 donne une représentation, sont aussi de bois, de pierre, ou même de terre cuite; leur

hauteur varie de 10 à 15 centimètres (*); ils sont d'une forme moins élégante que les chevets antiques, qui atteignent ordinairement de 15 à 20 centimètres d'élévation aux parties extrêmes. Ceux des Chinois et des Japonais sont aussi de bois, mais garnis d'un petit coussin.

Notre figure 1 est un hémicycle séparé de sa base, et où l'on a sculpté la tête monstrueuse du dieu Bès, divinité dont la représentation orne souvent ce genre de meuble,

(*) Voy. Cailliaud, *Voyage à Meroë*, pl. LVII, fig. 5.

et généralement tous ceux qui sont destinés à la toilette.

Le numéro 2 est de bois peint en blanc, et porte la légende gravée du prêtre Nefer-ouben-ef (4).

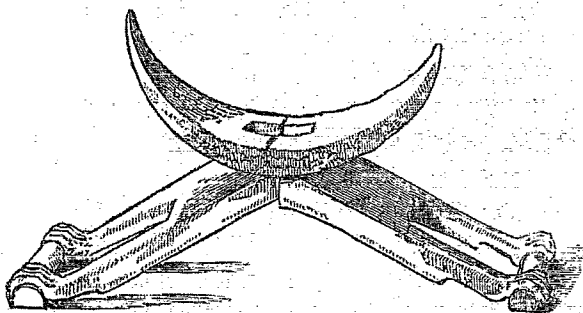
La figure 3 représente un chevet nubien moderne (hauteur au centre, 88 millimètres).

La figure 4 est la copie d'un chevet de pierre calcaire de la collection Anastasi; les deux extrémités de l'hémicycle sont soutenues par une figure de femme sculptée en plein relief et peinte, les chairs en jaune, la tunique en blanc et les cheveux en noir (hauteur au centre, 135 millimètres).

Le numéro 5, assez élégamment travaillé, porte la légende hiéroglyphique funéraire d'un fonctionnaire, ainsi conçue : « Le chargé des résidences des contrées méridionale et septentrionale, Nefer-renp (ou Nefer-ter?), vivant pour la seconde fois. » (Hauteur au centre, 140 millimètres).

Le numéro 6 est un chevet de pierre de travail grossier.

Le numéro 7, enfin, présente une disposition ingénieuse,



7

probablement à l'usage des voyageurs : ce chevet est formé de deux pièces de bois incrustées d'ivoire et qui se réunissent à volonté.

LE LIEUTENANT BELLOT.

Suite. — Voy. p. 15.

Au commencement de juillet, le *Prince-Albert* arrive à sa première rencontre avec les grandes glaces; le thermomètre est à zéro; il pleut de la grêle fondue. L'air est chargé d'une brume épaisse qui empêche de distinguer les écueils mobiles au milieu desquels on navigue. De temps en temps se présente une montagne de glace qui se reconnaît de loin aux détonations produites par les fragments qui s'en détachent. Le navire est au delà du cercle polaire, et la sublime nature des mers du Nord se découvre. Bellot en est profondément frappé :

« La variété des formes, dit-il, défie la comparaison : tantôt c'est une table régulière, ou un pain de sucre; tantôt une île véritable avec ses anses, ses baies, ses promontoires; une autre fois, c'est une immense tente de laquelle il semble qu'on s'attend à voir sortir un habitant qui vous souhaite la bienvenue, ou l'entrée d'un souterrain ouvert par de vastes galeries, ou bien encore une caverne précédée par de splendides travaux d'art. Les contes de notre enfance, les souvenirs des *Mille et une Nuits*, accourent sans notre appel, et le « Sésame, ouvre-toi » cherche à pénétrer les sombres profondeurs où se prépare un mystérieux travail. »

« Le temps est magnifique, écrit-il quelques jours plus tard, et il fait presque chaud; nous restons immobiles sur une mer d'huile. Grâce aux rayons bienfaisants qui dorent

d'un gracieux reflet les surfaces polies des *ice-bergs* (montagnes de glace), la nature n'est point morte; on sent la vie sous cette complète immobilité; c'est l'image du repos et non de la mort. De temps en temps une sourde détonation annonce le résultat de la décomposition amenée sans doute par la chaleur; un roulement saccadé se fait entendre, semblable au fracas du tonnerre dans nos orages d'automne, et nous voyons la tête d'un *ice-berg* se détacher du tronc, glisser en mugissant et se précipiter dans l'onde au milieu des nuages d'écume qui jaillissent à une grande hauteur. Le monstre oscille plusieurs fois, comme pour se raffermir sur sa base ou peut-être en signe de salut aux autres *ice-bergs*; car qui peut traduire le mystérieux langage de la nature? Une longue houle va dire à plusieurs milles de distance son entrée dans le monde; quelques minutes encore, et, naguère partie dépendante d'un bloc plus gros, il est maintenant lui-même membre de cette famille de géants... O hommes, que vous êtes petits dans le monde! que vos chefs-d'œuvre sont grêles et mesquins près des travaux de ce grand maître qui s'appelle la Nature! Qu'est-ce que vos pyramides de deux cents pieds, votre dôme de Saint-Pierre, du Kremlin? voilà des montagnes de huit cents pieds hors de l'eau, et dont la base a deux mille pieds de profondeur! »

Cette nouveauté de la nature, ces spectacles grandioses, la sourde impression des périls qui s'y rattachent, se trouvent en parfaite harmonie avec les instincts de piété du jeune marin. Heureusement pour lui, l'esprit religieux, au lieu d'être étranger à l'équipage, comme il arrive trop souvent, y respire pleinement. Le capitaine Kennedy, homme intrépide et dans la force de l'âge, qui a laissé ses affaires et sa famille au Canada pour se mettre gratuitement à la disposition de lady Franklin, est un presbytérien, dont toute la vie est réglée par une dévotion ferme et sévère. Les hommes, choisis avec soin, appartiennent également au protestantisme, et le capitaine a les fonctions de pasteur en même temps que de chef de l'équipage. Tous les dimanches, il célèbre lui-même le service divin, consistant dans la lecture d'un psaume, d'un chapitre de la Bible, et de quelques fragments d'ouvrages appropriés à la solennité.

« Si la piété de nos hommes n'est pas très-éclairée, dit à ce sujet Bellot, au moins semble-t-elle être sincère; et, ne fût-ce chez eux qu'une affaire d'habitude, l'influence de cette habitude sur leur manière d'être est même très-heureuse. Je ne sache pas, du reste, de spectacle plus fécond en pensées que la vue de ces quelques hommes chantant les louanges du Seigneur au milieu de la solitude de l'immense océan; je pense à ces couvents de l'Orient jetés comme un point dans le désert. Notre existence à bord, avec sa régularité, n'est-elle pas, en effet, le couvent moins l'inactivité, moins le caractère égoïste de l'homme qui ne cherche dans la prière que son salut personnel? Oh! oui, l'exercice de la prière est salutaire; il est surtout utile et indispensable à qui est animé d'une piété vraie. Je me croyais religieux alors que je me contentais de reconnaître l'existence de Dieu; je comprends maintenant combien cet exercice de la prière nous rend facile l'accomplissement de devoirs sur lesquels sans cesse nous serions disposés à passer bien légèrement. »

Élevé en France et dans la plénitude de l'esprit contemporain, empreint d'un sentiment général de religion, mais sans engagement dans aucune forme particulière de culte, ses dissidences avec les idées de son capitaine ne tardent pas à éclater. Tout en lisant la Bible, tout en s'en nourrissant volontiers, il ne reconnaît pas dans ce livre le caractère surhumain que lui attribuent avec une foi si profonde les presbytériens. Par suite, la controverse s'établit sur le couvent flottant, comme l'appelle Bellot, en vue de ces glaces

(4) Ce n'est que le surnom de ce personnage, dont le véritable nom était *Roura*, ainsi que nous l'apprend son rituel funéraire (col. 463), qui est un des plus beaux papyrus hiéroglyphiques de la collection du Louvre. On connaît aussi un vase provenant de son tombeau, il est conservé au Musée céramique de Sévres.

éternelles, et il lui arrive même de dégénérer en discussions qui affligent et contrarient notre jeune marin :

« En religion comme en politique, je le vois, écrit-il tristement, on n'a d'amis qu'au prix de certaines concessions ; mais ce que je n'ai pas et n'aurai jamais, et que je ne veux pas avoir, c'est l'esprit de secte : je ne saurais jamais sacrifier mes sentiments à mes intérêts... Non, jamais je ne me mentirai à moi-même, et ma bouche ne dira jamais oui quand mon cœur dira non. J'éviterai, au milieu d'étrangers, comme je le fais dans mon pays, de mettre en avant mes convictions, alors que je sais bien d'avance que peu d'hommes peuvent être convaincus et écoutent autre chose que ce qu'ils veulent entendre ; mais lorsque je serai questionné, à tout risque je répondrai suivant ma conscience. »

La vie au milieu de ces immenses déserts de neige et de glace, l'impression de ces contrées étrangères à l'homme depuis l'origine du monde, la contemplation continuelle de ces scènes étranges dont les approches de la saison froide augmentent encore la sévérité et la majesté, l'éloignement de la famille et de la patrie, l'absence de nouvelles, l'incertitude du lendemain, tout contribue à entretenir dans l'âme du voyageur les calmes inspirations de la religiosité. La nature parle profondément à son cœur ; elle fournit même à ses sentiments une sorte de liturgie, et la blanche parure de l'hiver s'étend à ses yeux sur la terre comme la nappe sur l'autel :

« Je me sens gagner chaque jour, écrit-il en décembre, au sein de son campement d'hiver, à ce système religieux que j'appellerais volontiers la religion de la nature, parce que, chez moi, le sentiment est développé par la contemplation des merveilles éparses autour de nous par l'admirable Providence qui préside à tout, pourvoit à tout et prévoit tout. Je m'égare, je me perds dans un labyrinthe sans issue chaque fois que ma raison cherche à éclairer de ses lumières trop incertaines ces sombres passages, ces détours mystérieux des dogmes théologiques. Néanmoins, quelles que soient les objections possibles au culte qui ne puise ses doctrines que dans les principes innés du cœur et de la conscience, là est pour moi la base de toute adoration... Et s'il arrive à ma pauvre tête fatiguée, accablée d'anxiété, de s'égarer en cherchant la vraie route au milieu des doctrines si diverses du christianisme, je me sens toujours reposé lorsque, sautant par-dessus les intermédiaires, j'arrive immédiatement à la conclusion de tous les systèmes religieux, et que directement j'adresse à Dieu lui-même une ardente prière. »

La charité n'est pas moins naturelle chez Bellot ; elle coule de son cœur à chaque instant. On peut dire qu'il lui fait offrir de sa vie, car la recherche de Franklin et de ses compagnons forme réellement son but dominant. C'est avec ivresse qu'il pense au bonheur de les retrouver, de les rendre à leur famille, à leur patrie : « Pauvre femme, dit-il en parlant de lady Franklin, si vous aviez pu lire dans mon cœur, vous auriez vu combien au désir un peu égoïste de faire un voyage extraordinaire ont succédé en moi une réelle ardeur et une passion véritable pour le but auquel nous tendons... Ce que les forces humaines peuvent accomplir, je le ferai. » On ne sait que trop combien il a tenu parole.

C'est surtout à l'égard des malheureuses populations des régions polaires que ses sentiments d'humanité trouvent fréquemment occasion de se faire jour. L'état d'abandon physique et moral où les laisse le reste du monde le touche beaucoup. Cette triste condition d'existence éveille toute sa sympathie. Les phoques, qui leur fournissent leur nourriture, leur combustible, leurs vêtements, leurs pirogues, sont à peu près l'unique soutien de leur existence ; et c'est

une ressource bien incertaine et bien précaire, car la prolongation du froid suffit pour éloigner ces amphibiens, et souvent des campements entiers meurent de faim ; il arrive même, sous l'action de l'instinct brutal de la conservation, que les plus robustes se nourrissent des cadavres de ceux qui succombent : un vieillard avait osé, durant l'hiver, manger ceux de sa femme et de ses deux enfants ! Il demeurerait plongé dans une sombre tristesse, et si on lui présentait des provisions, il relevait la tête, et ce souvenir faisait couler de grosses larmes sur ses joues. « O races déshéritées, s'écrie Bellot, qu'avez-vous donc fait au ciel, et quelle vengeance est poursuivie sur vos têtes ? » — « Pauvres, pauvres créatures, ajoute-t-il ailleurs, dont les besoins sont si restreints, et qui cependant ont tant de difficultés à se satisfaire ! Notre conversation revient naturellement sur le bonheur dont peuvent jouir les Esquimaux. Ils sont plus heureux, disent les uns, de n'avoir pas nos besoins, pendant que les autres s'apitoient sur leur sort ; mais si on ramène ainsi le bonheur à un petit nombre de besoins et à la possibilité de les satisfaire, on nie la civilisation, le développement de l'esprit humain, la cause enfin pour laquelle nous sommes ici... Je n'ai pu voir sans émotion le bon M. Kennedy priant Dieu de faire descendre les rayons de sa bonté sur ces pauvres païens, qui ne comprenaient pas ce que nous faisons alors que nous prions pour eux, et venaient chanter au panneau lors de l'hymne du soir. »

Aussi l'une de ses préoccupations dans la recherche du passage nord-ouest, et ce point de vue présente assurément autant de supériorité que de nouveauté, était-elle de parvenir à rallier à la grande famille humaine ces membres dispersés et comme perdus dans les effroyables royaumes de l'hiver. Il aurait voulu que la fréquentation des Européens introduisit peu à peu parmi eux des idées propres à les élever au-dessus des infimes horizons de la vie animale qui est jusqu'ici leur seul partage. L'expérience de ce qui se passe partout où les populations sauvages se trouvent en contact avec nos navigateurs, et particulièrement avec le baleinier, ne l'effrayait pas absolument. Il ne voyait dans ces désordres trop communs qu'un état passager : « Leur asservissement à nos volontés, dit-il, l'importation de nos défauts passés sur les leurs, tous ces maux enfin, prélude d'une émancipation future, ne sont-ils pas l'enfantement douloureux d'un état meilleur ? Quoi de plus commun que le proverbe : *Paris ne s'est pas bâti en un jour* ? » D'ailleurs, les frères moraves ont déjà commencé à se dévouer à l'œuvre de la civilisation de ces races délaissées ; mais jusqu'ici, faute de communications courantes, ils n'ont encore pu arriver à ceux qui vivent à l'ouest du Groënland. La famine et le froid bloquent ces derniers sur une zone presque inaccessible et, pour ainsi dire, dans un monde à part. Le mouvement des navires déterminerait bien vite le changement de cet État ; et voilà comment aux entreprises des hardis explorateurs de l'archipel polaire se rattache, à côté de l'intérêt commercial, un intérêt d'humanité qui doit compter bien plus encore.

Chose singulière, et qui prouve en faveur de ces pauvres gens presque autant que de Bellot lui-même, les Esquimaux avec lesquels il s'était trouvé en relation avaient été vivement frappés de sa personne. Ses manières ouvertes et sympathiques, jointes aux petits services qu'il s'était plu à leur rendre, les avaient captivés. Ils avaient très-bien distingué qu'il n'était point Anglais ; seulement, ne connaissant dans l'univers qu'Anglais et Américains, ils le faisaient Américain : *No Guishi, Merican*, disaient-ils dans leur langage naïf. Ils avaient gardé mémoire de lui, et quand on leur apprit sa mort, ils versèrent des larmes. « Pauvre Bellot ! pauvre Bellot ! » répétaient-ils. Simples et ignorants, il ne leur était pas donné de comprendre que Bellot,

ayant mené promptement à fin une vie utile et glorieuse, n'était pas un homme à plaindre.

La suite à la prochaine livraison.

L'ORNITHOLOGISTE DE CORNOUAILLES.

Voy. t. XX, p. 347, 379.

LE TRAQUET.

Ce n'est pas sans peine que j'ai découvert, au milieu des pierres et des fouillis verdoyants sous lesquels il cache sa femelle et son nid, ce joli petit saxicole, que d'autres appellent motacille, à peine long de quatre pouces et demi, et qui toujours voltige et sautille sous les buissons et les taillis. Le petit cri incessant, *tic-tac, tic-tac*, qui lui a valu son nom de traquet, m'avait guidé, et je le suivais de l'œil depuis longtemps lorsqu'il sembla se laisser choir, du plus haut rameau d'un coudrier couvert de ses premières pousses, au sein d'une épaisse touffe d'ajones. Me voyant toujours immobile, le petit oiseau, peu malin, me prit sans doute pour une chose, un tronc d'arbre, un bout de rocher moussu, car, sautant tout à coup sur une taupinière assez à découvert, il y demeura, contre son habitude, si tranquille, que je pus étudier attentivement la figure de ce petit être

emplumé, à teintes riches sans être fastueuses, où le blanc le plus pur, le noir profond, le brun, et un beau velours marron nué de rouge, se rapprochent dans une charmante harmonie.

Le délicat oiseau, à formes un peu ramassées, fixait sur moi son iris brun et brillant, sans marquer surprise ni crainte. Il avait raison ; grâce à l'exemple de mon ami le quaker, ce n'est plus un fusil à la main que je poursuis mes études ; je porte avec moi des graines variées, des boîtes pleines d'insectes ou de vers, et si je consulte volontiers les ouvrages des célèbres ornithologistes, surtout de ceux qui ont étudié vivants les êtres dont ils parlent, je ne prends plus si fort à cœur les divisions tracées par ces grands naturalistes, et je jouis doublement de leurs observations quand j'ai découvert qu'elles ne s'écartaient pas trop des miennes.

Par exemple, j'ai lu avec un vif plaisir dans Buffon la description du *Saxicola rubicola*, si exacte qu'il semblerait que le grand homme ait justement rencontré mon traquet dans sa belle parure d'été. Il a cette couleur d'un bai rou-géâtre qui, comme le dit Buffon, s'étend en s'affaiblissant jusque sous le ventre ; le beau noir du dos est, comme l'illustre naturaliste le fait observer, « nué par des écailles brunes ; disposition de couleur qui s'étend jusqu'au-dessus de la tête, où le noir domine ». Le bec est effilé, justifiant

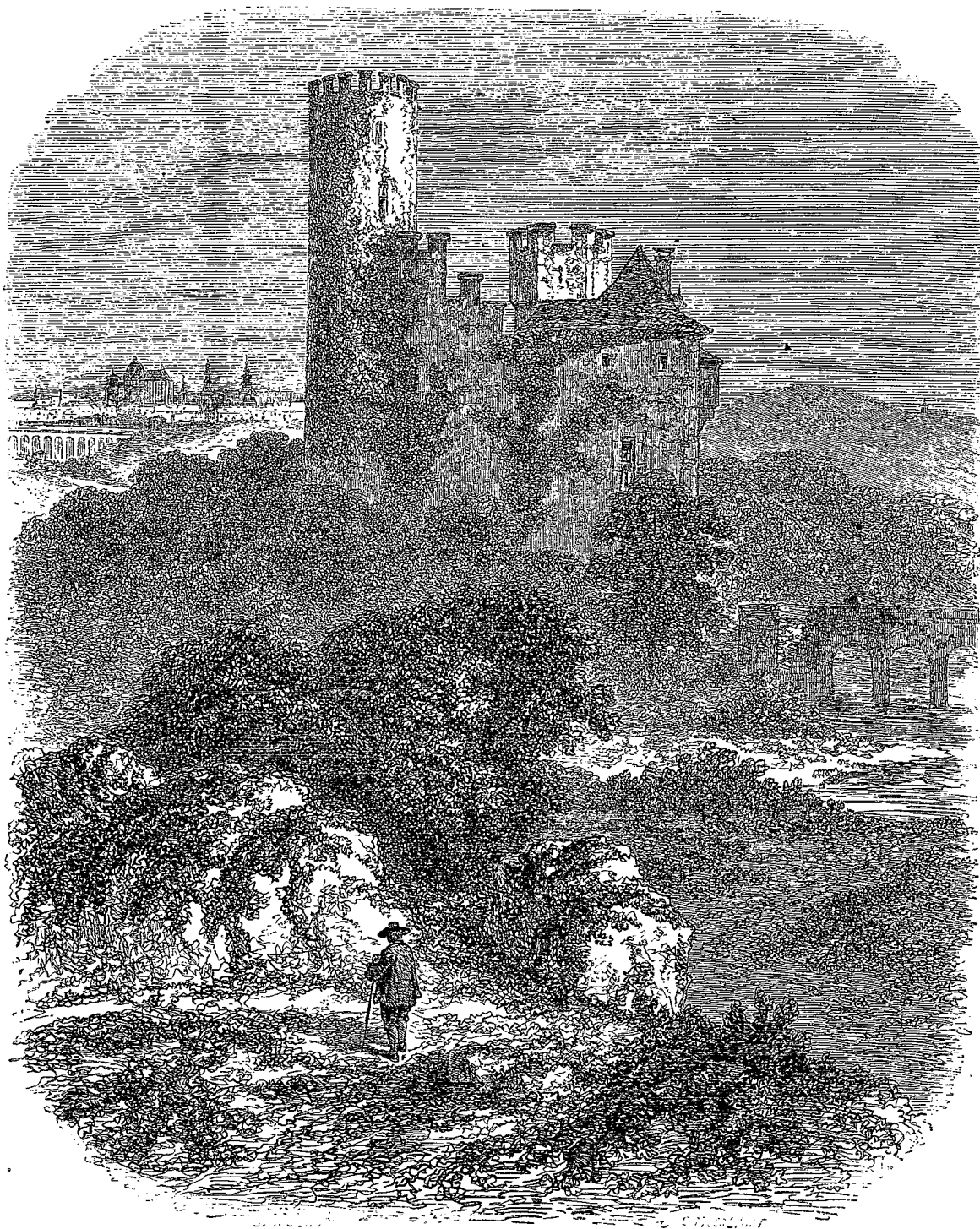


Le Traquet ; *Saxicola rubicola*. — Dessin de Weir.

Cuvier et les savants qui placent les traquets parmi les becs-fins, oiseaux qui se nourrissent d'insectes. Ses cinq ou six œufs d'un vert blenâtre, semés d'imperceptibles taches rousses, ne se peuvent distinguer sous la pierre et les racines qui recouvrent le nid. Les petits, frais éclos, sont-ils tentés d'essayer leurs naissantes plumes et de s'écarter de leur berceau, il faut entendre avec quelle inquiète sollicitude le père et la mère les rappellent ! Mais je ne saurais

reconnaître leur cri dans le mot *ouïstratra, ouïstratra*, ainsi que l'épelle Buffon. Là, comme dans la plupart des tentatives faites pour imiter les ramages, les gazouillements et le cri des animaux, se retrouve l'insuffisance de la description, même la meilleure. Il faut, pour bien connaître un oiseau, le voir, l'observer et l'entendre.

LA FRANKENBURG.



La Tour de la Frankenburg, près d'Aix-la-Chapelle. — Dessin de Stroobant.

Entre la petite ville de Stolberg, fondée au dix-septième siècle par des protestants français, et Aix-la-Chapelle, on rencontre une grande tour couverte de lierre : c'est la Frankenburg, débris respecté d'un vieux château de Charlemagne reconstruit vers 1642. Comme toutes les ruines où vit encore le souvenir du célèbre fils de Pépin, la Frankenburg est hantée par une ombre. Souvent, à son sommet, au milieu des ténèbres humides de la nuit, on voit, dit-on, se dessiner vaguement la silhouette de la reine Fastrada, l'une des épouses du grand empereur chrétien, le héros fabuleux des bords du Rhin, qui eut autant de femmes

qu'aucun des successeurs de Mahomet. Charlemagne avait répudié Himiltrude et Désirade ou Hermengarde, sauf à les rappeler près de lui selon son bon plaisir; il avait ensuite épousé Hildegarde, qui mourut en 784, à Thionville. Presque aussitôt, pour apaiser sa vive douleur, il épousa la fille d'un seigneur français, Fastrada, femme d'une volonté énergique, violente, injuste même, à laquelle succédèrent Huitgarde, Madelgarde, Gersuinde, Régine, Adélaïde, et tant d'autres dont les noms se sont perdus dans l'obscurité des légendes. La Frankenburg était une des résidences favorites de Fastrada; elle y mourut en 794. Charlemagne

la fit déposer, enbaumée et parée, dans un cercueil de verre. Chaque jour, il venait la contempler; il l'appelait, il criait, il pleurait. On s'inquiéta d'une constance si rare et si obstinée. Il n'avait encore que cinquante ans; il lui restait fort à faire pour défendre ce qu'il avait conquis et pour conquérir ce que ses fils ne pourraient défendre. Ne fallait-il pas aussi qu'il se fit couronner empereur d'Occident? Pétrarque raconte que, pour le désenchanter, on eut recours à une ruse singulière. L'évêque de Cologne fit entendre à Charlemagne qu'il fallait que Fastrada eût été sorcière pour lui avoir inspiré pareille rage d'amour. Il lui conseilla de chercher si elle n'avait pas conservé sur elle, par hasard, quelque talisman. Charlemagne chercha et découvrit sous la langue de Fastrada un anneau! Plein d'horreur, il s'éloigna de ce cadavre en le maudissant, et il porta la bague magique à l'évêque, qui s'empressa de la jeter dans un marais. Mais, ô merveille! Charlemagne fut aussitôt attiré comme par une force invincible vers le marais: « Rien ne lui plaisait plus que son marais, dit Pétrarque. Ses plus heureux moments étaient ceux qu'il passait sur ses bords; il se délectait à se plonger dans ses eaux et à en respirer les exhalaisons, qu'il trouvait plus suaves que les plus doux parfums. » On n'arriva jamais à le guérir entièrement de cette nouvelle folie, et l'étrange légende ajoute que ce fut là ce qui lui fit prendre en si grande affection la ville d'Aix; mais la légende n'est pas l'histoire.

LE TOMBEAU D'UN AMI.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 10, 18.

Golfe Jouan, 10 avril.

Me voici de retour à la villa Linon. Le tombeau est toujours ouvert. Le maire, dans la crainte de se compromettre avec l'autorité supérieure, a envoyé à la préfecture ma note sur le décret de prairial an 12, et on ne lui répond pas; ces lenteurs sont vraiment incroyables: je lui écris de nouveau; je devrais passer outre, mon droit est certain.

Hier, M. Mullard m'a demandé si mon intention était d'amener bientôt ma famille à la villa. Je lui ai fait la confidence de notre perplexité.

— Vous êtes dans l'erreur, m'a-t-il répondu. La villa vaut plus de cent mille francs. On commence le tracé du chemin de fer d'Italie, qui passera, près de la mer, à un quart de kilomètre de votre habitation. Les fabricants de Grasse et les Anglais se disputent déjà les terrains de la côte. Toutes les propriétés sont augmentées de prix dans une proportion considérable. Voulez-vous que je vous cherche un acquéreur?

— Je n'ai pas le projet de vendre; mais j'aimerais à avoir une idée plus exacte de ce qu'on pourrait m'offrir.

Aujourd'hui même, M. Mullard m'a présenté un M. Paul Lassous, associé d'agent de change, à Paris, et qui, du premier mot, après avoir visité la maison et parcouru le jardin, m'a offert cent cinquante mille francs. M. Mullard m'a fait un signe de tête qui voulait dire: « Ce n'est pas assez. » J'ai eu l'audace, dont je m'étonne, d'assurer que je ne me déferais point de ma propriété à moins de trois cent mille francs. M. Lassous s'est éloigné de quelques pas, a hésité, échangé quelques paroles à demi-voix avec M. Mullard, puis tout à coup s'est écrié: « Marché conclu! » J'étais tout étourdi! J'ai balbutié; il est parti en répétant les mêmes paroles: « Marché conclu! » Je ne savais si je devais accepter ou non. Trois cent mille francs! Pour le coup, voilà une fortune, une grande fortune! Il y aurait là largement, avec le prix de l'étude, de quoi marier ma fille, laisser mes fils à leurs vocations, et vivre en bons rentiers où il nous plairait.

En définitive, pourquoi refuser?

M. Mullard est revenu vers le soir et m'a conseillé de presser la conclusion de l'affaire. Ce M. Lassous, m'a-t-il dit, est tout enivré de la grande fortune qu'il a faite en quatre ou cinq années, et, comme la plupart de ceux qui ont beaucoup gagné en peu de temps, il ne regarde pas en ce moment à cent mille francs de plus ou de moins pour satisfaire une fantaisie. Mais quelque autre idée peut d'un moment à l'autre lui traverser l'esprit, et tous les paysans trouvent que le temps est bon pour vendre.

Perdre quinze mille francs de rente par une hésitation! Ce serait une cause de regret pour toute ma vie. Trois cent mille francs! J'accepterai; je le dois. Que ma femme et mes enfants vont être heureux! et que je voudrais être aux Cormiers pour les embrasser, quand ils recevront la bonne nouvelle!

11 avril.

M. Lassous a désiré visiter de nouveau la villa avec sa femme, en me confiant à part, en entrant, qu'elle approuverait certainement son marché, mais qu'elle ne manquerait pas de le blâmer « quand même » si elle ne donnait pas son avis avant le contrat.

M^{me} Lassous est une petite femme vive, jolie, parlant vite et bien, avec la fermeté d'accent d'une personne sûre d'elle-même et qui ne souffre aucune contradiction. Elle a paru ravie de la distribution intérieure du logis: « Peu de chose à changer: trois ou quatre portes à ouvrir, autant de cloisons à abattre, un escalier à transporter du nord au midi, un pavillon à exhausser. Bagatelles! Quant au jardin, il est parfait: on n'aura qu'à y chercher une source, creuser un bassin, élever un labyrinthe, et quelques autres choses encore. »

Arrivée près du tombeau, elle s'est écriée:

— Qu'est-ce que cela?

— Un tombeau romain, a répondu son mari.

— C'était donc ici jadis une villa romaine?

— Nullement! c'est monsieur qui a fait transporter ce monument d'Aix ou de Marseille ici.

Je m'inclinai.

— Singulière idée et un peu triste! a repris M^{me} Lassous; mais il y aura moyen d'arranger cela. Je ferai remplir l'intérieur de roses, comme dans ce tableau du Vatican que nous avons vu: tu te rappelles bien, ce sépulchre ouvert de la Vierge, entouré des saintes femmes et des apôtres?

Je pris aussitôt la parole:

— Pardon, Madame, mais ce sera bientôt un tombeau véritable. Je n'attends qu'une lettre de l'administration pour y faire déposer les restes de l'ancien propriétaire de la villa.

— Ah! quelle horreur! mais c'est impossible. A la bonne heure, si c'était pour mon père... ou mon mari! Ce serait un devoir de piété: tout le monde me comprendrait, on m'approuverait. Mais ce monsieur, je ne l'ai jamais connu, je ne lui dois rien, c'est un étranger! Un cadavre ici! ce serait à soulever l'âme! La maison ne serait pas habitable! On ne pourrait s'approcher d'une fenêtre ou entrer dans le jardin sans penser à ce mort! Je ne pourrais plus sentir une seule fleur. Cela ne sera pas; je n'y consentirai jamais. J'aimerais mieux acheter une autre maison.

— Ma femme a raison, me dit M. Lassous.

On m'aurait asséné un coup violent sur la tête que l'on ne m'aurait pas fait plus souffrir. Mes lèvres ne pouvaient remuer.

Tandis que M. et M^{me} Lassous, prenant peut-être mon silence pour un assentiment, se dirigeaient vers les orangiers, je vis venir de loin M. Mullard, je courus à sa rencontre et lui racontai ce qui venait de se passer.

— Ils ont raison, me dit-il à son tour. La vérité est

qu'ils ne peuvent trouver agréable d'avoir un mort dans leur jardin.

— Alors, rien de fait : je romps le marché. Je trouverai un autre acquéreur.

— Pas au même prix, me répondit M. Mullard. Ces gens-là sont fous de vanité et pressés de jouir : ils vous donnent le double de ce que vous offrirait une personne raisonnable. D'ailleurs, je doute qu'aucun autre acquéreur s'accommode mieux d'une pareille « servitude » ; ou, si l'on feignait de s'y soumettre, on ne serait pas longtemps sans trouver quelque secret moyen de s'en délivrer.

— Eh bien ! je garderai la propriété.

— Qu'en ferez-vous ?

Cette question m'a de nouveau rendu muet. Effectivement, qu'en ferai-je ?

M. Mullard ajouta :

— Réfléchissez sérieusement. Ce que M. Roger a voulu avant tout, n'est-ce pas vous témoigner son affection en vous faisant du bien ?

Je me suis rappelé aussitôt les paroles de Roger : « Attendez, ne faites pas cela ! » Il est certain que ma situation l'avait touché, qu'il s'était intéressé à l'avenir de mes enfants, et que c'était bien dans cette disposition d'esprit qu'il avait conçu la généreuse pensée de me léguer une partie de sa fortune. Il est même vrai que son désir d'être enseveli sous les cyprès n'est pas une condition formelle de son testament.

M. Mullard, qui semblait lire dans mes pensées, reprit :

— Après tout, il n'est pas sûr, quoi que vous en disiez, que l'on vous accorde l'autorisation de sépulture. La jurisprudence de la Cour de cassation est contraire à l'application de votre article 14. On n'aime pas à laisser ensevelir sur des terrains qui ne sont pas consacrés. Je crois que l'on vous suscitera des difficultés : on vous demandera, par exemple, si vous, avez obtenu l'agrément des voisins : ils ont bien aussi quelque intérêt à cette affaire ; et pour moi, quoique je n'aie jamais eu à me plaindre de mes relations avec le défunt, je ne trouverais pas fort gai de rencontrer toujours sa tombe entre mon jardin et la côte de l'Esterelle. Supposez que vous rompiez aujourd'hui avec M. Lassous et que demain l'on vous donne avis du refus d'autorisation. Quel reproche n'aurez-vous pas à vous faire ? Dans le doute, cherchez un terme moyen. Laissez ce monument : on vous permettra bien d'y faire graver sur le côté quelques mots latins. Ce sera ce que les anciens appelaient un *cénotaphe* ; et vous savez qu'ils honoraient autant les *cénotaphes* que les véritables tombeaux. Du reste, prenez conseil de vous-même ; mais ne vous hâtez pas de rompre avec Lassous, rien ne presse. Ne relevez pas cet incident, il sera temps demain de lui faire connaître votre résolution.

Je trouvai quelque chose d'assez solide dans ces raisonnements de M. Mullard. Ce serait un *cénotaphe* ! L'inscription serait concise, mais le sens en serait très-énergique et très-précis. Je ferais insérer au contrat une clause formelle qui en assurerait à toujours la conservation.

— Je vous remercie, dis-je à M. Mullard. D'ici à demain je réfléchirai.

Il engagea ensuite une conversation avec M. et M^{me} Lassous qui s'étaient rapprochés de nous, et l'on se sépara sans avoir prononcé une seule parole nouvelle sur le tombeau.

Dans l'après-midi, j'allai au cimetière. Je me plaçai au bord de la fosse, et, comme j'étais tourné du côté de la mer, il me vint en pensée que peut-être on apercevait de là l'endroit où la fille de Roger avait agité son mouchoir. Je cherchai, mais je reconnus que le mur du cimetière ne permettait de découvrir qu'un espace de la mer plus éloigné.

— Qu'à cela ne tienne ! me dis-je. Rien ne m'empêcherait d'élever le monument qui couvrirait les restes de mon ami assez haut pour que du sommet il fût facile de voir jusqu'aux

rochers mêmes de la côte. Et certes, ce serait un tombeau bien autrement sévère et religieux que ce petit marbre païen profané pendant tant d'années dans une cour d'auberge.

J'é descendis vers la mer, et je méditai si longtemps en marchant sur le sable que la nuit était tombée avant mon retour.

— Je sais bien, me disais-je, que les moindres désirs des mourants méritent le respect. Mais, sérieusement, quelle importance véritable un homme sage peut-il attacher à la place qu'occupera sa dépouille mortelle ? C'est de l'âme qu'il faut s'inquiéter, non du corps. Ne semblerait-il pas qu'on veuille supposer un sentiment quelconque à ces restes inanimés, enfouis dans la terre où ils sont si rapidement déformés et détruits ? C'est du haut de son immortalité que Roger regarde le flot où sa fille a disparu, ou plutôt il est déjà réuni à elle, et s'il voit mon trouble, sans doute il en sourit.

Je me souvins aussi de ce qu'on a dit des tombeaux que quelques personnes se sont fait élever sur des hauteurs voisines de la mer. Cette exception à la règle commune produit généralement un effet peu favorable à la mémoire de ceux qui l'ont imposée. On est disposé à les accuser de bizarrerie et surtout de vanité. Est-ce bien témoigner d'un sincère respect pour un ami que de l'exposer à ces faux jugements par un excès de scrupule à accomplir trop littéralement ce que le bon sens de tout le monde condamne ? Chateaubriand a voulu être enseveli sur un rocher de Saint-Malo, et l'on n'a vu là qu'un caprice poétique et prétentieux. Au contraire, l'opinion accueille toujours avec un respectueux applaudissement le vœu des illustres mourants qui ont demandé de simples et obscures funérailles.

Golfe Jouan, 12 avril.

Toute ma nuit s'est passée sans sommeil. J'ai tracé de souvenir sur le papier le dessin informe d'un tombeau que tu connais bien, celui que la famille du Plaix s'est fait construire dans le cimetière de Petit-Jouars. Je crois que ce monument a coûté près de huit ou dix mille francs. Ce n'est point là ce qui m'arrêterait. Je ferais sculpter par un artiste habile la scène du naufrage, et peut-être réussirait-on à faire un buste de Roger d'après le portrait qu'il m'a laissé.

Du reste, tu penses bien que j'ai écrit à ma femme pour lui rendre compte de tout ce qui s'est passé et lui demander conseil.

La fin à la prochaine livraison.

ANTIQUITÉS PÉRUVIENNES.

Toute grande ruine américaine a sa légende. M. l'abbé Brasseur de Bourbourg vient de nous donner celles qui se rattachent aux restes des cités du Mexique et de l'Amérique centrale ⁽¹⁾ ; c'est le vieux moine espagnol Calancha, pour ainsi dire oublié lui-même, qui nous raconte la légende de Tiaguanaco.

L'Inca Manco-Capac (le Puissant au cœur magnanime) était né dans ces régions ; il y était souverain, mais les grands édifices qui couvrent la plaine ne s'y élevaient pas encore ; il l'avait désignée seulement pour être le siège d'une cité populeuse : bientôt un Inca, l'un de ses successeurs les plus rapprochés, entreprit une expédition guerrière dans le but de soumettre les nations voisines. Manco-Capac était dans la plaine, attendant le retour d'un courrier, lorsque celui-ci arriva haletant de fatigue ; il venait de franchir, avec une vitesse qui défiait celle des animaux les plus rapides, fût-ce le guanaco des montagnes, l'espace qui séparait l'armée de son souverain. L'Inca satisfait voulut honorer son zèle, et, le remerciant du geste, il lui dit : *Tia,*

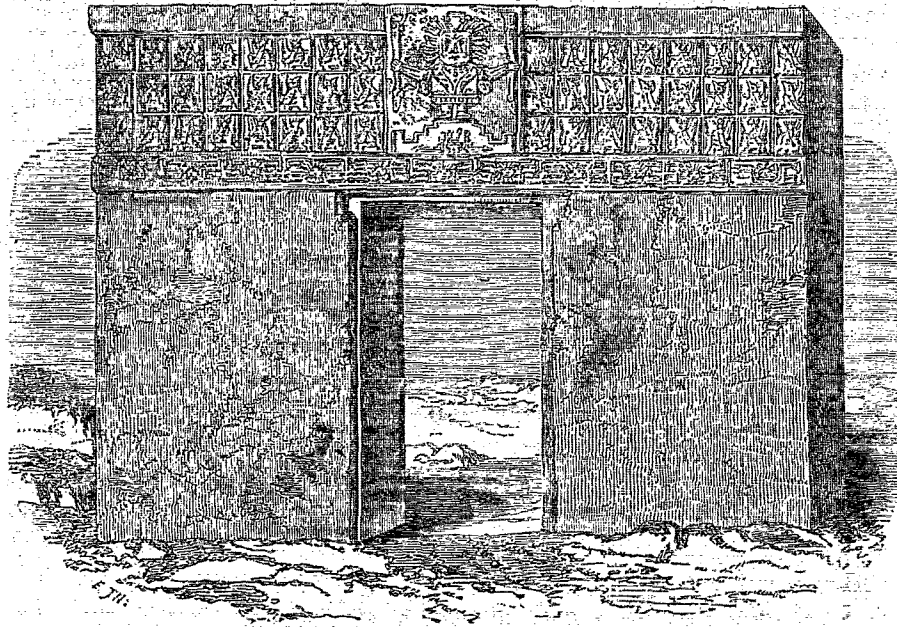
⁽¹⁾ *Histoire des nations civilisées du Mexique et de l'Amérique centrale dans les siècles antérieurs à Christophe Colomb.* Paris, Arthus Bertrand, 1857, t. 1^{er}.

Guanaco (Assieds-toi, Guanaco). Or ce souverain édifiait alors un vaste palais, et ses paroles compatissantes demeurèrent à la cité ⁽¹⁾ : ce sont elles qui, après une longue suite de siècles, désignent encore ces ruines prodigieuses dont l'aspect imposant étonne les étrangers.

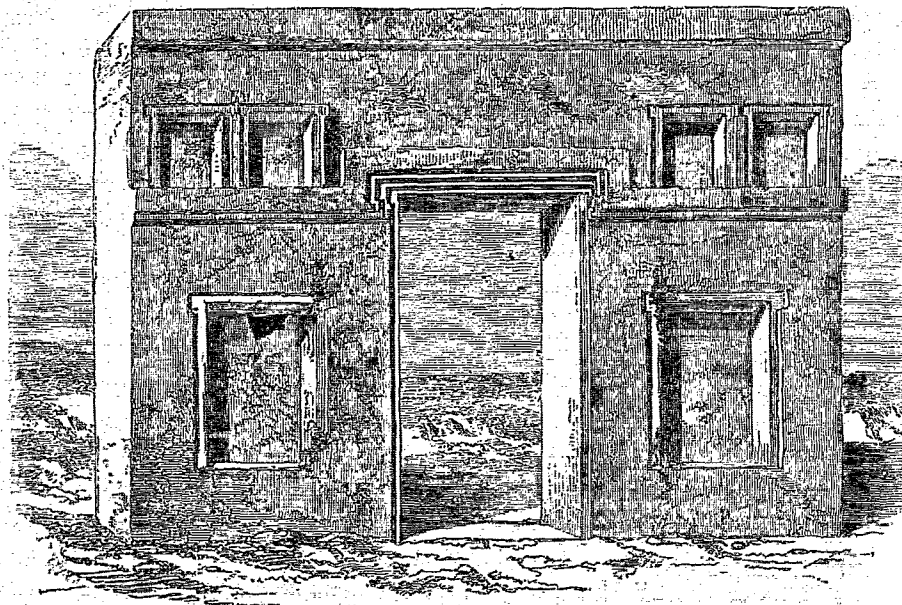
Le récit de Calancha, qui tenait probablement ce qu'il nous raconte de Katari ⁽²⁾ ou de quelque autre *quipocamayos*, n'est malheureusement qu'une légende; mieux

vaudrait à coup sûr, pour la certitude historique, une date approximative. Jusqu'ici elle nous a été refusée. Manco-Capac commença à régner en 1024 et mourut en 1062; ce serait assigner une origine bien moderne, selon nous, à ces ruines que de les faire remonter simplement à une époque rapprochée du onzième siècle de notre ère; elles sont certainement antérieures.

L'historien Montesinos, qui jouit d'un si grand crédit



Porte monolithe de Tiwanaco, au bord du lac de Chuquibambilla, au Pérou. — Côté de l'est.



Porte monolithe de Tiwanaco. — Côté de l'ouest.

après de certains Américains, rendrait toute explication facile, si l'on voulait admettre son opinion. Selon lui, le Pérou n'est autre que le pays d'Ophir, et les monuments qui nous étonnent ont pour constructeurs primitifs des

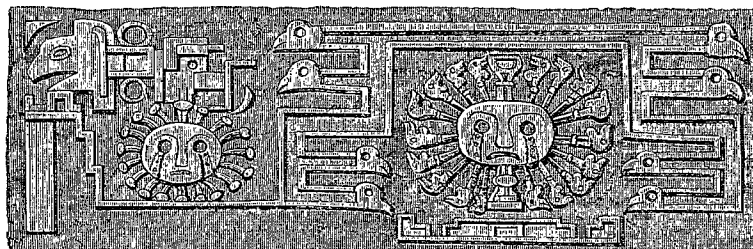
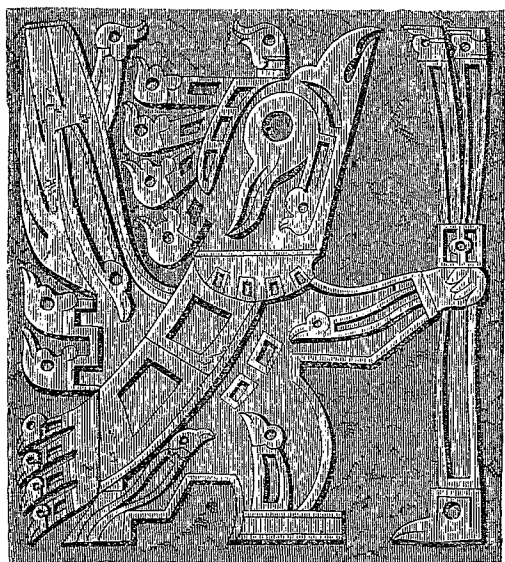
⁽¹⁾ Calancha, *Coronica moralizada*, 1 vol. in-fol.

⁽²⁾ Ce personnage, descendant d'Ylla, l'inventeur des quipos, paraît avoir été le dernier dépositaire de la science de ses ancêtres. Il dicta un livre au chanoine Cervantes, qui transmit à Garcilaso et à d'autres historiens les grandes traditions.

peuples qui, venus d'Arménie, ont passé directement dans le nouveau monde; autant vaut accepter une autre légende que citent MM. Rivero et Tschudi, et d'après laquelle, comme cela arrive de temps immémorial dans les contes orientaux, une main invisible aurait édifié cette cité dans une seule nuit!

Ce qu'il y a de bien certain, c'est que ces antiques constructions, attribuées aux Indiens Aymaras, n'offraient déjà que des ruines au temps de la conquête par les Espagnols.

Selon les auteurs des *Anteguedades peruanas* mêmes, il est probable que jamais elles ne furent achevées et qu'elles furent abandonnées en raison du nouveau culte adopté par les Incas. On sait que les Indiens Aymaras, qui offrent



Détails de la porte monolithe de Tiaguanaco, au Pérou.

de si grandes analogies avec leurs conquérants, n'avaient point la même religion; ils s'étendaient sur le plateau des Andes, du quinzième au seizième degré de latitude australe,

et ils étaient dans toute leur puissance lorsqu'ils furent attaqués par le troisième Inca Lloque Yupanqui.

« L'examen critique des anciens monuments qui ont

échappé en totalité ou en partie à l'action destructive du temps ou au vandalisme des conquistadores, nous donne plus de lumière touchant ces monuments que les raisonnements faux, s'ils ne sont contradictoires, des auteurs. Il nous fournit, en ce qui touche du moins à l'architecture, des preuves que l'art péruvien a passé par deux phases très-distinctes : l'une qui précède l'arrivée du premier Inca, l'autre qui succède à cet événement. A la première époque appartiennent : le palais connu sous la désignation de *restes du grand Chimù* (dans le département de *la Libertad*) ; les ruines de *Huanuco* le Vieux, celles du temple de *Pachacamac*, celles que l'on découvre dans les îles du lac de Titicaca, et enfin la formidable pyramide ainsi que les colosses de pierre de Tiaguanaco, qui s'élèvent sur la rive méridionale du lac de Chuquito ou de Titicaca. La seconde époque comprend les restes qui se trouvent dans le département de Cusco. » (*Anteguedades peruanas.*) Nous reviendrons sur ces vestiges d'origines diverses ; mais nous rappellerons ici que le portique monolithique représenté dans notre figure a dix pieds de haut sur trois de profondeur ; la porte a 6 pieds 4 pouces sur une largeur de 3 pieds 2 pouces. La pierre dont se compose le monolithe lui-même est une aggrégation de particules sablonneuses.

Les bas-reliefs symboliques dont le monolithe de Tiaguanaco est couvert, offrent sans aucun doute une signification mythologique. Des vestiges de sculpture trouvés dans les mêmes lieux, et dus probablement à la même civilisation, nous prouvent, par le degré d'habileté comparative dont ils offrent un spécimen, que ces bas-reliefs hiératiques ne présentaient le caractère barbare dont ils sont revêtus qu'en raison d'une croyance dont les dogmes échappent encore aujourd'hui à toutes nos investigations. Chez les peuples conquérants, le Soleil, *Inti* ou *Ppunchau*, était la divinité par excellence, et présidait à toutes les destinées de l'homme. L'on sait en même temps que sa puissance n'excluait pas une vénération plus grande encore pour un Être suprême. Ces grandes données sur les croyances des peuples Quichuas, qu'ont augmentées de détails infinis sur les *canopas* les investigations d'Arriaga (*), nous font défaut dès que nous portons nos regards au delà de Manco-Capac.

La figure humaine qui s'élève au-dessus de la porte monolithique, du côté de l'est, est pour ainsi dire carrée. Dix-neuf rayons l'entourent, parmi lesquels les archéologues que nous venons de citer reconnaissent des têtes de serpent. S'il nous était permis de substituer une autre opinion à celle de ces savants, nous y verrions des têtes d'oiseau de proie ou même des têtes de perroquet, symbole inexplicable et que reproduit sur tous les points l'ornementation du monolithe. Plusieurs des autres figures, toutes barbares qu'elles sont, offrent la preuve d'une coutume bizarre qui était générale chez les Aymaras : une corne rela a lieu encore chez un grand nombre de peuples sauvages de l'Amérique du Sud, ces premiers dominateurs du Pérou s'aplatissaient le front par des moyens artificiels.

LE LIEUTENANT BELLOT.

Suite. — Voy. p. 15, 22.

Se dévouer à ses amis corps et âme, à la vie et à la mort, voilà où excelle Bellot. Cette générosité lui sort du cœur si naturellement qu'elle ne se traduit jamais qu'en expressions simples et naïves qui touchent d'autant plus qu'elles sont

spontanées. On sent qu'en affrontant la souffrance et le danger, il ne fait que s'écouter lui-même et céder à la passion qui l'entraîne. Nous n'en citerons qu'un trait ; mais il y a des caractères qui se font connaître sans peine à un seul trait.

Le 9 septembre, l'expédition se dirigeant au milieu des glaces accumulées à l'entrée du passage du Régent, vers la baie de Léopold, afin d'y prendre quartier d'hiver, on s'aperçoit que cette baie est déjà barrée. Le capitaine se rend à terre dans le canot pour reconnaître de plus près l'état des lieux ; mais à peine est-il parti qu'une bourrasque du nord se déclare, et pour ne pas exposer le navire à se voir écraser entre la terre et le banc de glace, on est obligé de le laisser porter au sud, jusque dans une autre baie où il réussit à pénétrer, tandis que le capitaine et les gens qui l'accompagnaient restent abandonnés à leur triste sort, sans qu'il y ait seulement moyen de savoir s'ils ont réussi à atteindre la côte. Bellot, qui, au nom du salut de l'équipage, a pris l'initiative de ce parti énergique, ne songe qu'à se porter à pied au secours de son ami. Le 11, à trois heures du matin, avec trois hommes d'élite, habitués aux rudes voyages dans la baie d'Hudson, il se met en route, et, pour son coup d'essai, il campe le soir dans la neige avec 6 à 7 degrés au-dessous de zéro. « Une peau de buffle étendue sur la neige, une autre par-dessus nos vêtements humides, et nos bottes pour oreiller, ne laissèrent point, dit-il, que de nous donner le plus profond sommeil. » Mais le lendemain, la neige soulevée par le vent du nord forme de tels tourbillons que l'on est obligé de battre en retraite. « Nous enfoncions dans ce terrain mouvant quelquefois d'un pied ou un pied et demi : la sueur qui ruisselait sur nos visages était immédiatement congelée, et après quatorze heures de marche, nous nous trouvâmes avoir fait cinq milles. » On campe de nouveau dans la neige, et le lendemain on atteint le navire, qu'on n'eût jamais revu si par malheur on avait eu l'avant-veille assez beau temps pour s'en éloigner davantage. Cet insuccès ne décourage en rien notre entreprenant voyageur ; dès quatre heures du matin il est dans le canot avec d'autres hommes, et tente à travers les glaçons une expédition par mer. Mais la glace oppose un obstacle infranchissable. « Je ne puis pas me le cacher, écrit-il, quoi que nous fassions maintenant et quoi que nous eussions fait il y a trois jours, Dieu a décidé de leur sort : s'ils n'ont pas atteint la pointe Whaler le mercredi ou le jeudi matin, ils sont morts de faim et de froid ; si au contraire, et comme je l'espère encore, Dieu les a épargnés, c'est qu'ils ont atteint le port Léopold, et ils ont un abri, des vêtements et des provisions (laissés en dépôt sur ce point à l'intention de Franklin). » — « J'ai demandé aux hommes que nous continuions à avoir les prières et le service comme toujours, afin qu'au retour M. Kennedy ne croie pas que nous avons oublié ses salutaires conseils le lendemain même de son absence ; et si nous étions destinés à ne plus le revoir, ce serait du moins un hommage payé à sa mémoire et qui conserverait son souvenir plus vivant au milieu de nous ; mais les sanglots ont interrompu plus d'une fois nos prières. Ah ! pauvre ami, que n'écoutez-vous davantage mes conseils !... — Comme je le leur ai dit l'autre jour, je ne puis, autant que notre pauvre ami, leur imposer par mes propres vertus ; je ne suis pas meilleur qu'eux ; mais c'est par une surveillance réciproque que nous arriverons à nous améliorer. Le lien de la prière en commun n'est pas une simple formalité, mais son caractère officiel doit nous soustraire aux tentations si fréquentes qu'on a de s'oublier. Le mode adopté primitivement et que je continue est d'ailleurs exclusif de tout culte particulier : la lecture d'un psaume, d'un chapitre de la Bible, et une prière lue tour à tour dans les livres de chacun de nous, composent nos adorations du matin et du soir. »

(*) Pedro-Jozé de Arriaga, *Extirpacion de la idolatria de los Indios del Peru*. Lima, 1621, in-4°. Ce livre, écrit par ordre du vice-roi D. Francisco de Borja y Aragon, prince d'Esquilache, contient le résumé de plus de cinq cents confessions auriculaires d'individus appartenant à la race indienne.

Le mauvais temps continuant, il est impossible de songer à se remettre en mouvement, et, à bord du navire serré dans la glace et abrité par une épaisse muraille de neige, les jours s'écoulent tristement dans l'inquiétude et l'angoisse. « Je cherche à nous consoler de notre échec, écrit Bellot le 25 septembre, en songeant combien nous leur eussions été inutiles pour une assistance efficace, si, contre toute impossibilité, nous avions réussi dans notre téméraire entreprise... Mais dans ce que j'ai voulu tenter, j'ai pour excuse de cette témérité mon inexpérience et surtout notre ardent désir de les rejoindre. » — « Chaque brise qui souffle, écrit-il le 29, nous fait penser aux souffrances morales de nos amis, sans doute eux-mêmes fort inquiets sur notre sort, et qui, de plus, ne savent pas s'ils seront délivrés avant le printemps prochain. Que Dieu ait pitié d'eux, et nous fasse bientôt l'instrument de leur délivrance ! »

Ce n'est que le 12 octobre, plus d'un mois après la séparation, que l'entreprise peut être renouvelée. Le temps s'est d'ailleurs passé jusque-là en préparatifs minutieux qui permettent de compter sur de meilleurs chances. « Somme toute, notre expédition peut être plus dangereuse que la première; mais si je ne me fais point d'illusion sur ces dangers, c'est qu'il est de mon devoir de les prévoir. Je compte sur l'assistance de Dieu; s'il a disposé de nous, que sa sainte volonté soit faite! Je pars plein de confiance après avoir regardé et baisé une fois de plus les quelques lettres qui me rappellent la famille, l'amitié et toutes les affections du cœur. Adieu! jusques à quand? »

Malheureusement, cette expédition si mûrement préparée, si impatiemment attendue, ne réussit pas mieux que la première. Ce n'est pas la neige, c'est un accident encore plus grave qui met fin à l'entreprise. Le 13 octobre, à trois heures du matin, par un froid de 18 degrés, on s'est mis en route sur la glace avec le traîneau mené par les chiens, et dès sept heures, au lever du soleil, on se trouve déjà au point où l'on avait dû s'arrêter la première fois : la marche est bonne et tout présage le succès, lorsqu'au débouché d'une petite vallée qui a donné de la neige, la glace se brise tout à coup sous le traîneau; Bellot et un de ses compagnons tombent à l'eau, tous les effets sont mouillés, et à l'instant où l'on s'occupe du sauvetage, on reconnaît que le banc de glace sur lequel on se trouve, soulevé par la mer montante, s'est brisé et se détache de la côte. On n'a que le temps de le quitter au plus vite, en abandonnant les effets dont il est chargé, et l'on reprend en toute hâte le chemin du bord, afin d'éviter un campement dans la neige qui, dans de telles conditions, serait mortel.

Le surlendemain, après avoir réparé le désastre et ressaisi sur les glaces le traîneau et le bagage, on se met en marche de nouveau, et après une nuit dans la neige, on arrive enfin à la baie Léopold. — « Vers trois heures, dit Bellot, nous atteignîmes le cap Sheppings, et nous vîmes devant nous la pointe Whaler avec la tente érigée pour sir John Franklin, et aujourd'hui le seul refuge qui pût recevoir nos amis. La neige qui augmentait toujours nous déroba la vue des terres placées devant nous. Nos yeux interrogeaient vainement la glace pour y trouver quelque empreinte annonçant le voisinage de l'homme; mais la glace était muette ainsi que l'air; toute conversation avait cessé, et le son monotone de nos pas rendus pesants troublait seul la solitude... A un mille de la tente, la terre s'éclairait un peu, et avec ma lorgnette nous distinguions une masse noire près de la chaloupe... il nous sembla que ces objets remuaient; je n'y pus tenir plus longtemps, et, courant à toute haleine, je partis en promettant à mes compagnons de leur faire connaître bientôt ce que nous devions penser : quelques minutes après, mes hurrahs leur annonçaient que nos amis étaient devant nous. Ils avançaient ra-

pidement de leur côté, et bientôt nous nous embrassâmes avec toute la joie d'amis qui ont cru ne plus se revoir, car ils avaient éprouvé sur notre sort les mêmes angoisses que nous sur le leur. — Ivres de contentement, nous fîmes largement honneur à l'hospitalité de nos *Leopolders* et nous fûmes engagés, après la satisfaction de notre appétit, dans la plus douce des causeries, nous racontant mutuellement et nos anxiétés et nos souffrances. Notre chagrin, à quoi bon en parler! Tout n'était-il pas oublié dans ce moment de bonheur? La nuit était fort avancée lorsque le sommeil mit un terme à notre entretien; encore me réveillai-je plusieurs fois, croyant avoir rêvé, examinant avec soin les environs pour m'assurer que c'était bien une réalité cette fois. Ah! si les mêmes émotions nous étaient réservées à l'égard de sir John Franklin ! »

D'après de telles dispositions, on peut juger aisément de ce que devait être l'attachement de Bellot pour sa famille. Il n'y a point à lui en faire un mérite. Rien n'est plus habituel chez les marins, en raison même de leur isolement forcé, que le souvenir du foyer et la fréquentation par la pensée des personnes aimées. Pour Bellot, il y avait même plus. Rien ne lie plus les enfants à leurs parents que d'avoir été associé de bonne heure à leurs épreuves, particulièrement d'avoir supporté avec eux la pauvreté et d'avoir senti, par conséquent, ce qui demeure toujours étranger à l'éducation au sein de l'opulence, ce que l'on doit à un père et à une mère qui ne vous ont élevé qu'à force de labeurs et de sacrifices. C'est une belle compensation que donne la providence à ceux qui vivent paisiblement de leur travail, car il en résulte chez les enfants la connaissance d'une dette profonde et qui ne s'acquitte jamais. Aussi chez Bellot l'idée de s'élever aux grades supérieurs s'unissait-elle étroitement à celle de devenir le soutien de sa famille. Dès sa première campagne, étant encore élève de marine, il aidait déjà les siens par la délégation d'une partie de ses faibles appointements. « Ne dois-je pas penser, écrivait-il à cette époque sur son journal, que je suis destiné à soutenir une famille nombreuse et chérie dont je suis tout l'espoir? On me croit ambitieux, j'en suis sûr, et cela est vrai; mais est-il un but plus noble que celui-là pour l'ambition d'un jeune homme?... J'oublie trop souvent ce que j'ai été : je ne songe pas que mon père est un pauvre ouvrier dont la famille est nombreuse, qu'il a fait pour moi de grands sacrifices, que tout argent que je dépense inutilement serait chez moi d'un grand secours. »

La supériorité de sa position n'avait point obscurci chez lui la mémoire. Le noir atelier dans lequel il avait goûté ses meilleures joies demeurait présent à son cœur. On le voit avec plaisir, dans ses solitudes du pôle, regretter « le cher bruit de la forge », célébrer fidèlement tout anniversaire, rêver aux moyens de préparer une petite dot pour ses sœurs, se préoccuper des exemples à donner à son frère et à ses neveux, s'attendrir sur sa mère. « Pauvre mère, écrit-il avec une naïveté charmante, que d'inquiétudes ne lui ai-je pas données, avant mon entrée dans la marine, par les craintes que lui causait ma turbulence! Et depuis lors, que d'anxiétés nouvelles pour mon sort, que d'angoisses pour mon existence! Que ne pouvons-nous recommencer les jours passés! combien je me montrerais obéissant, respectueux et travailleur! Pauvre, bonne et excellente mère, à qui je dois tout ce que je sais, tout ce que je vois. Ah! puissé-je un jour, par mes soins, par mille attentions, te rendre plus doux, plus faciles, plus agréables, les derniers jours de ta vie, presque toujours passée jusqu'à présent dans les larmes et les incertitudes du lendemain! Savons-nous jamais ce que nous avons coûté de peines et de pleurs à nos mères? » Voilà du vrai, voilà du cœur, voilà de l'éloquence! Combien de ces natures simples, can-

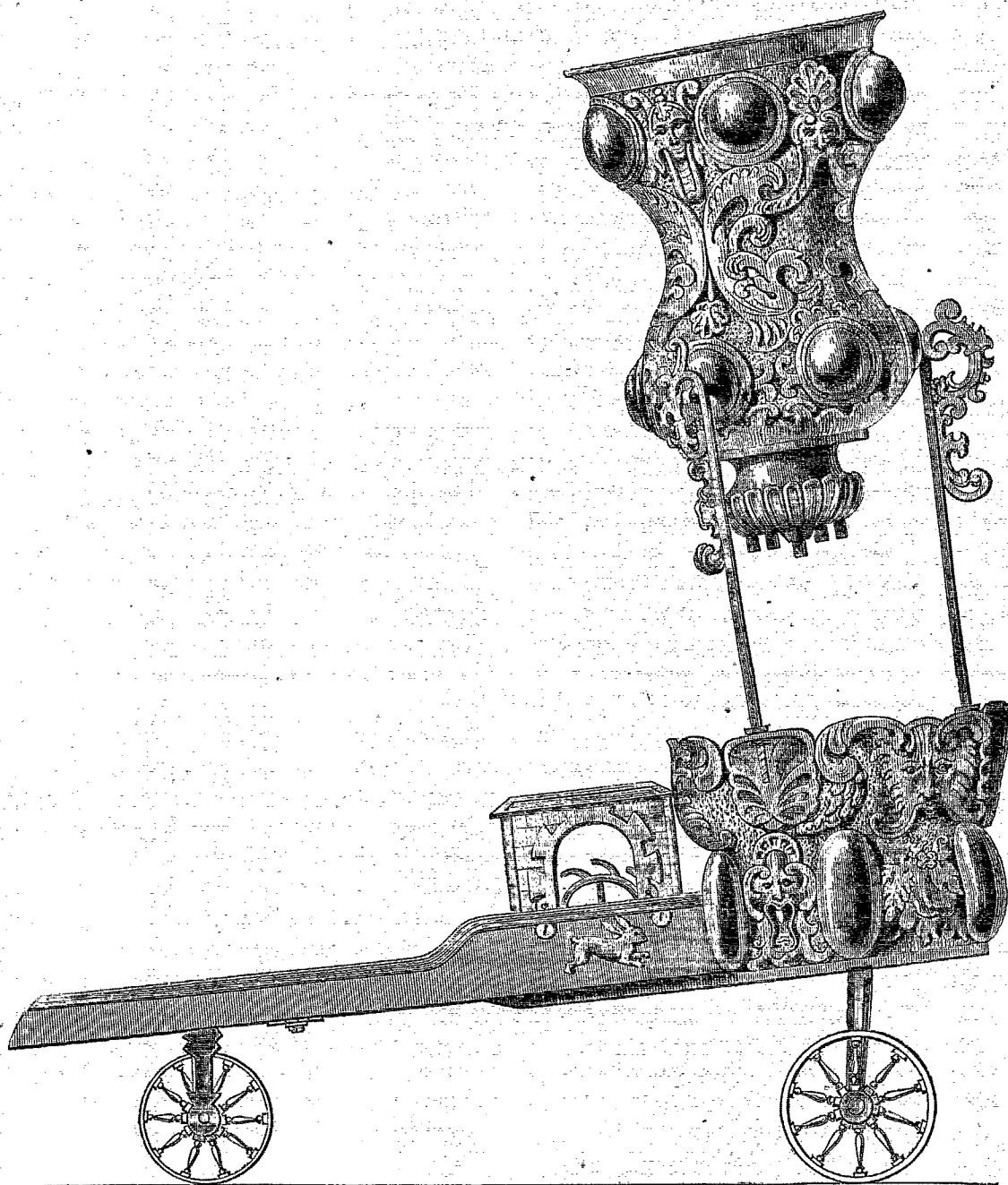
dides, héroïques, germent en secret dans le fond de notre peuple de France! *La fin à la prochaine livraison.*

LE GOBELET EN VERMEIL

DU PRINCE ALEXIS MICHAILOVITSCH.

Dans le registre de l'ancien trésor du czar Michel Fedorovitch, on trouve les lignes suivantes, qui se rapportent à l'œuvre d'orfèvrerie que représente notre gravure : « Ce gobelet a été envoyé par S. M. la czarine et grande-duchesse Eudoxie Lukianovna au trésor du prince Alexis Michailovitch, en 1630. Remis au trésorier de la couronne par Théodore Stepanovitch Strechneff. » Quelques-uns des détails de ce bijou ont disparu. On voyait autrefois sur la colonne, au milieu du gobelet, un héron ou, d'après une autre descrip-

tion, une grue; au milieu du conduit d'eau, un cygne, et sur le moulin, un singe et deux chiens. — Voici ce qu'on lit, en effet, sur d'anciens registres : — Registre de l'année 1663 : « Un gobelet d'argent doré, avec un moulin, poli; sur trois roues et sans couvercle; les trois roues sont blanches. Au milieu d'un conduit d'eau est un cygne d'argent, blanc; dans le gobelet et sur une colonne est un héron blanc fondu. Le poids, deux livres trente-neuf solotniks. » — Registre de l'année 1679 : « Un gobelet d'argent doré, sur trois roues. Au milieu de ce gobelet, un cygne; du gobelet sort un conduit d'eau, dans le conduit est un moulin, et au-dessus du moulin un singe assis sur deux chiens. De ce gobelet s'élèvent trois ressorts en argent, et sur ces ressorts est un autre gobelet d'argent doré; sur la colonne qui part du fond de ce gobelet, est une grue, debout sur une patte; dans l'autre patte, elle tient une pomme. La base de ce bijou



Orfèvrerie russe. — Gobelet en vermeil, d'après une estampe des *Antiquités de l'empire de Russie*.

est dorée et repose sur trois pieds dorés et recourbés; sur cette base on voit une baleine dorée. Le poids est de deux livres quarante solotniks, et d'après le poids d'aujourd'hui, l'objet pèse deux livres quarante-quatre solotniks. »

VAN-HUYSUM.

Voy. la Table des vingt premières années ; et t. XXI (1853), p. 53.



Jean Van-Huysum. — Dessin de Bocourt, d'après A. Bonen.

Jean Van-Huysum naquit à Amsterdam le 5 avril 1682. Son père, Juste Van-Huysum, était peintre d'histoire, de portraits, de batailles, de marines ou de fleurs, et « ce qu'il y a de singulier (ajoute Descamps), c'est que ce peintre

exerça tous ces genres sans être médiocre. » Nourri ainsi dans la peinture, en relations journalières avec des peintres, J. Van-Huysum ne fut pas longtemps sans manifester sa vocation ; il voulut être peintre, il le devint. Juste

Van-Huysum, loin de s'opposer au goût de son fils, fut ravi de le voir suivre sa carrière, et lui enseigna les premiers éléments du dessin. C'était dans la peinture des fleurs que Juste Van-Huysum avait le mieux réussi. Jean résolut de cultiver le même genre; et dans le cours de son existence, il ne s'en éloigna guère que pour peindre ou pour dessiner quelques paysages qui ne servirent pas à sa gloire.

Jean Van-Huysum s'attacha principalement à étudier deux peintres de fleurs ses compatriotes, David de Heem et Abraham Mignon, qui étaient bien capables de l'instruire, mais qu'il surpassa. Les tableaux de ces artistes, dont quelques-uns sont au Musée du Louvre, ne manquent point de mérite : leurs fleurs ont de la transparence et de la délicatesse, les fruits qu'on trouve mêlés à leurs bouquets les plus harmonieux ont de la fraîcheur; mais on ne trouve pas chez ces peintres l'art de l'arrangement savant et de l'enlacement gracieux que Jean Van-Huysum possède au suprême degré. Personne mieux que lui n'a su rapprocher les couleurs qui sympathisent, pour ainsi dire, et éloigner les couleurs qui ne s'accordent pas entre elles; généralement il fait tomber la plus grande lumière au milieu de son tableau, et par une dégradation successive des tons il arrive doucement aux ombres et aux nuances les plus obscures.

Grâce au goût des fleurs si répandu en Hollande, Van-Huysum pouvait toujours avoir dans son atelier les modèles les plus rares et les plus beaux. C'était un honneur envié pour un collectionneur de voir les fleurs qu'il soignait et qu'il surveillait tous les jours avec une sorte de passion, immortalisées, pour ainsi dire, par un peintre si habile et admirées par tous les gens qui s'intéressaient quelque peu à l'art. Jean Van-Huysum retira de ses œuvres un grand profit : il avait su se concilier la bienveillance des plus riches citoyens de la Hollande; posséder un tableau de Van-Huysum était devenu la preuve d'un goût fin et d'un esprit éclairé.

On rapporte que Van-Huysum était très-jaloux des procédés qu'il employait; il ne supportait, dit-on, aucun témoin lorsqu'il était occupé à peindre; une seule personne avait obtenu de le voir travailler : c'était une demoiselle Marguerite Havermann, qui, profitant des leçons du maître, ne tarda pas à lui inspirer la crainte qu'elle ne fit tort à sa réputation (*). Cet esprit un peu envieux de Van-Huysum, quelques chagrins domestiques, la mauvaise conduite de son fils, le rendirent sombre et mélancolique; il ne voulut plus voir personne et vécut tout seul avec ses fleurs et ses fruits. Il travaillait sans cesse et toujours avec plus d'ardeur; ses tableaux, à peine terminés, étaient déjà achetés, et s'il n'en vendait pas davantage c'était par impossibilité de suffire à toutes les commandes.

Il mourut à Amsterdam, le 8 février 1749, âgé de soixante-sept ans.

Il avait l'œil vif, la bouche fine et point du tout jalouse, le visage ovale, la physionomie spirituelle, peut-être même un peu moqueuse; son portrait donnait l'idée d'un homme distingué et poli, nullement sauvage et farouche. Il semble, en effet, que le contact continu des fleurs ne soit pas de nature à rendre un homme soucieux et mélancolique; mais la profession, à part même des malheurs, n'influe pas toujours autant qu'on serait disposé à le croire sur le caractère : tel médecin qui vit sans cesse au milieu des malades et des morts jouit d'un fonds de gaieté intarissable, et Molière, qui riait des médecins, était triste.

Les Musées du Louvre, d'Amsterdam, de la Haye, de Berlin, la galerie de Dresde, la Pinacothèque de Munich, la galerie du Belvédère à Vienne, la galerie de Leuchten-

berg à Munich, et Bridgewater-Gallery à Londres, possèdent des tableaux de Van-Huysum qui, sans avoir tous la même importance, méritent tous pour le moins une honorable mention. Quant aux tableaux dispersés dans des collections particulières, il est impossible de les énumérer, et nous devons nous borner à indiquer à nos lecteurs, comme sources d'information : un ouvrage anglais fait avec conscience, qui parut à Londres en 1835 sous ce titre : *A Catalogue raisonné of the works of the most eminent dutch, flemish and french painters...* by John Smith (6^{me} partie, pages 459-489), et le Catalogue des œuvres d'art de Manchester.

LE TOMBEAU D'UN AMI.

NOUVELLE.

Fin. — Voy. p. 10, 18, 26.

Golfe Jouan, 13 avril.

Le contrat est signé. Il a fallu me décider ce matin même. M^{me} Lassous part ce soir pour Paris et a voulu que tout fût décidé avant son départ. On m'avait envoyé chercher deux fois en moins d'une heure.

Je suis plus calme. Quel changement inespéré dans notre condition depuis un mois ! Voici notre sort assuré ! Mes pauvres enfants seront heureux, et, après moi, ma digne femme vivra près de l'un d'eux dans une très-honnête indépendance.

Rien ne nous empêcherait même, si nous le voulions bien, d'acheter ici une maisonnette et un champ, un petit pied-à-terre, et j'ai déjà en vue un enclos de paysan qu'on aurait à bon marché parce qu'il produit peu. Il est situé non loin du cimetière; nous serions là comme les gardiens du tombeau de mon cher Roger, de notre bienfaiteur. Béni soit-il ce bon, ce respectable ami ! Il a dans nos cœurs un tombeau bien autrement splendide et durable que tous les monuments les plus fastueux élevés par la main des hommes.

17 avril.

La réponse de ma femme n'est pas ce que j'espérais. J'attendais plus de joie des Cormiers.

18 avril.

M. Lassous a déjà pris possession de la villa. Les ouvriers travaillent au jardin; ils abattent des arbres et font sauter un des rochers à la mine; ils vont tout bouleverser; peu m'importe ! Il faudra bien qu'ils respectent le cénotaphe : la clause est écrite dans l'acte avec réserve du droit de rachat si l'on vient seulement à le changer de place. Sur ce point, j'ai été inébranlable.

La réponse de la préfecture est enfin arrivée; elle me donne raison. Si je l'avais reçue deux jours plus tôt, peut-être la villa n'aurait pas été vendue. Tant de retard pouvait bien donner lieu à supposer des difficultés et un refus !

La lettre n'est pas froide et concise comme l'est d'ordinaire une correspondance administrative. Le préfet a cru nécessaire, je ne sais pourquoi, de s'étendre en félicitations sur mon zèle, mon empressement, mon scrupule à satisfaire le dernier vœu du défunt. Je n'enverrai pas cette lettre-là à ma femme.

22 avril.

Je viens d'éprouver une vive douleur. Ce matin, j'ai fait élever un petit mur en maçonnerie autour de la fosse de Roger; ce sera le soubassement de la tombe en marbre. Vers neuf heures, les ouvriers se retirèrent; je restai seul, assis à quelques pas. Je rêvais tristement. Tout à coup une personne que je ne pouvais pas voir et qui s'était arrêtée à la porte du cimetière prononça le nom de Roger. C'était une paysanne : « C'est donc vrai, disait-elle à une autre

(*) Voy. t. XXI, p. 153.

femme; c'est donc vrai que l'on va laisser ici le corps de ce pauvre M. Roger. Ce n'est pas là ce que voulait le cher homme! Nous le savions bien tous; il en parlait assez souvent. Je ne voudrais pas être à la place du nouveau propriétaire. Bien sûr, toutes les nuits, l'âme de M. Roger ira sous les cyprès. On ne trompe pas comme cela la volonté des morts, sans qu'il arrive malheur. »

Je me suis senti à la fois de la colère, de l'humiliation, et, faut-il le dire, cher ami, du remords! oui, du remords!

Depuis ce moment-là, je ne puis plus penser à autre chose. J'ai beau me rappeler toutes les raisons que j'ai eues pour vendre, je n'en trouve plus une seule qui me contente.

Dans l'espérance de me raffermir un peu, j'ai été rendre visite à M. Mullard. Il a haussé les épaules et m'a répondu froidement : « Ce qui est fait est fait. On ne peut pas, dans les affaires, tout concilier et tout avoir. Vous avez pesé le pour et le contre. Le pour l'a emporté. Ce que vous pensiez alors vous a paru raisonnable. Maintenant tout est dit. A quoi bon vous retourner inutilement contre vous-même? Probablement j'aurais fait ce que je vous ai conseillé. C'est tout ce que je puis vous dire. »

Le ton de M. Mullard n'était pas absolument impoli, mais il était dur. Je sentais, au fond, percer le dédain. Je lui parais un esprit faible. Je ne me soucie plus de le revoir.

Hier, tout a été réglé définitivement entre M. Lassous et moi pour le paiement intégral des trois cent mille francs avant la fin de l'année. Le travail de maçonnerie au cimetière est complètement achevé; j'enverrai les marbres de Paris. Je ne saurais vivre ici plus longtemps. Il me semble que tous les habitants me regardent de travers, et je ne puis faire un seul pas sans voir à ma droite ou à ma gauche l'un des deux tombeaux.

Les Cormiers, 28 avril.

Me voici de retour aux Cormiers.

Je l'avais pressenti. Ma femme aurait désiré que le marché avec M. Lassous n'eût pas été conclu aussi vite. Elle n'a pas une bonne idée de M. Mullard, qui, suivant elle, a eu peut-être quelque intérêt dans l'affaire. Elle croit que plus tard, après la construction du chemin de fer, nous aurions trouvé des acquéreurs qui eussent accepté volontiers la condition de sépulture, surtout si nous nous étions contentés d'un prix inférieur à celui des propriétés voisines. Enfin il nous serait resté un parti, celui de louer à quelque famille anglaise.

Il est singulier que cette idée de louer, au lieu de vendre, ne me soit pas venue. Toutes les maisons de campagne, de Nice à Cannes, sont louées à des prix très-élevés.

Mes deux fils s'expriment plus nettement encore. Ils regrettent ma décision. Mieux valait rester pauvres.

Ma fille, voyant mon trouble et des larmes dans mes yeux, s'est jetée dans mes bras, en s'écriant qu'elle aurait fait comme moi si elle avait été seule et loin de la famille. Mais je comprends bien qu'elle n'a parlé ainsi que pour me consoler.

J'ai écrit au notaire d'Antibes, en le priant de s'informer si l'on ne pourrait pas racheter la propriété. M. Lassous aura en le temps de réfléchir : il a acheté trop cher. M^{me} Lassous doit être capricieuse. Qui sait si elle n'est pas déjà ennuyée du golfe Jouan et de la villa?

8 mars.

Le notaire d'Antibes s'est rencontré chez M. Lassous avec M. Mullard. Ma proposition a fait rire ces deux messieurs. Rien n'est possible.

Vous ne me répondez pas assez clairement à mon gré, mon cher ami. Quel est votre sentiment? dites-le-moi avec franchise.

Je vous avouerai ma faiblesse. Je rêve toutes les nuits de ce tombeau.

Je fais plus que rêver : je ne puis rester seul dans l'ombre.

Je souffre plus que je n'oserais le dire.

De grâce, écrivez-moi.

J'écrivis à Joseph une longue lettre où je cherchai à le calmer, à le rassurer. Mais je n'étais pas très-satisfait moi-même de ce que je lui disais. Ce que je trouvais de mieux, je crois, ce fut de lui rappeler que toute sa vie avait été honnête, et qu'en définitive il n'avait agi dans cette dernière circonstance que par amour pour sa famille. J'ajoutai qu'en supposant même qu'il se fût trompé, il devait bien voir qu'il n'avait rien perdu du tendre respect de sa femme et de ses enfants, ni de l'estime de ses amis.

Joseph lut plus avant que je ne l'aurais voulu dans ma pensée, et il ne fut sensible qu'à celles de mes paroles qu'il lui était trop facile de réfuter. Il me faisait ensuite un tableau déplorable de ses agitations, de ses insomnies, de son mépris de lui-même et de ses désespoirs. Quelques détails me firent craindre que sa santé ou même sa raison ne fût en sérieux péril. Je fis parvenir sa lettre à sa femme par une voie indirecte. Elle me répondit, et, depuis, je ne reçus plus une seule ligne de mon pauvre ami.

M^{me} Perrin m'apprit que son mari était véritablement très-malade. Ses troubles nerveux, qui s'étaient apaisés pendant son premier séjour au golfe Jouan, étaient revenus plus fréquents et plus douloureux. Il était en proie à des terreurs continuelles qu'il s'efforçait de dissimuler, mais qui se trahissaient à chaque moment par des tressaillements involontaires et des paroles étranges. Plusieurs médecins consultés en secret avaient déclaré que leur science était sans remèdes pour ces sortes de maux. De plus en plus inquiète devant un mal qui s'accroissait sans cesse, M^{me} Perrin avait pris une résolution héroïque. Elle avait écrit directement à M. Lassous pour lui offrir de racheter la villa au prix de trois cent cinquante mille francs. La réponse n'arrivant pas, elle avait ajouté à la première offre cinquante mille francs. C'était la ruine de la famille. M. Lassous ne répondant pas encore, elle s'était adressée au notaire d'Antibes, qui s'empressa de l'informer que deux mois auparavant M. et M^{me} Lassous s'étaient embarqués à Nice sur un des bateaux qui vont à Alexandrie : on ignorait où ils étaient; et M. Mullard supposait que leur voyage pourrait durer une année et plus.

Sur les nouvelles instances de M^{me} Perrin, le notaire consentit à envoyer la proposition de rachat sur les traces des deux voyageurs; mais il était persuadé qu'alors même qu'une lettre les atteindrait en Égypte ou en Asie, M. et M^{me} Lassous ajourneraient toute décision jusqu'à l'époque de leur retour.

M^{me} Perrin était d'autant plus désolée de cette fatale circonstance, qu'une autre proposition dont elle avait eu l'idée récemment, après avoir bien étudié le plan de la villa tel que l'avait tracé son mari, lui paraissait de nature à ne pouvoir être refusée.

« Si M. et M^{me} Lassous ne veulent pas absolument nous revendre la villa, disait-elle, nous leur achèterons seulement, et au prix qu'ils fixeront, soit la partie du jardin où sont les cyprès, soit simplement le droit de sépulture, en nous engageant à dérober la vue du tombeau de tous les côtés, excepté celui de la mer.

La pauvre femme imaginait ainsi chaque jour quelque combinaison nouvelle pour arriver à détruire la cause du mal. Mais pendant ce temps la santé et la raison de Joseph Perrin déclinaient rapidement. Il avait de véritables

hallucinations. Il voyait Roger, il l'entendait; il s'irritait contre sa femme et ses enfants, parce qu'ils ne le voyaient pas et ne l'entendaient pas comme lui. Il leur répétait mot pour mot tous les reproches que lui adressait son ami : « Tu étais pauvre, disait le fantôme; je t'ai fait riche, et je ne te demandais en échange de mes bienfaits que quelques ponces de cette terre que je t'ai donnée!... Non, non, la cupidité qui viole les promesses faites aux mourants ne peut pas rester impunie. Ce n'est pas aux vivants seuls que le ciel donne le pouvoir de se défendre et de se venger! Les morts ne sont pas si loin de vous que vous le croyez, parjures!... Ami ingrat et infidèle, je te ferai expier ton crime; je ne te quitterai plus. »

Après ces accès de démence, Joseph retrouvait souvent un peu de calme : — « Je ne crois pas cependant aux esprits, disait-il. C'est ma conscience qui évoque ce spectre. Mais qu'importe! je suis torturé et je me sens mourir. »

Sa femme, pour le relever, lui déclarait avec énergie qu'à tout prix le vœu s'accomplirait; qu'elle irait elle-même au golfe Jouan; que larmes, prières, argent, soulèvement de l'opinion, appui intéressé de M. Mullard, elle saurait tout employer pour réussir, et qu'elle avait la conviction du succès. Elle protestait que pas un denier des trois cent mille francs ne sortirait des banques de Paris, sinon pour retourner à la caisse de M. Lassous ou entrer dans celle des hospices; qu'elle et ses enfants étaient résolus à travailler avec courage, avec bonheur; qu'il fallait oublier tout cet événement comme un songe; que si une faute avait été réellement commise, elle serait expiée, ou plutôt qu'elle l'était déjà, et qu'on ne pouvait qu'estimer et, en quelque sorte, admirer un homme capable de si terribles remords dans un temps où la conscience publique elle-même n'avait plus ni étonnement; ni indignation pour les ruses de la cupidité, de l'ambition, et leurs plus grands parjures. »

Joseph Perrin écoutait sa femme avec respect, la regardait d'un air hagard, pleurait d'attendrissement et de reconnaissance; mais le coup qui l'avait frappé jusqu'au fond du cœur était mortel. La sollicitude qui veillait sur lui, l'amour qui l'entourait, n'eurent que le pouvoir d'apaiser son délire et de lui rendre quelque confiance dans la miséricorde divine. En devenant plus calme, il devint plus faible. Une fièvre continue que rien ne put vaincre acheva de dévorer sa vie. Il mourut huit mois après Roger.

LE JOUEUR DE BINIOU.

M. le Bourg a représenté avec un art agréable un joueur de biniou, jeune, ardent, emporté. Voici, comme contraste, un dialogue où une jeune dame bretonne a peint, aussi d'après nature, un de ces pauvres musiciens de campagne, accablé sous le poids des ans, mais satisfait de son sort :

LE PASSANT.

Vieux joueur de biniou, pauvre ménestrier errant, depuis combien d'années vas-tu ainsi de noces en pardons⁽¹⁾? Tes cheveux grisonnent et ta main commence à trembler; tu souffles cependant courageusement dans ton instrument usé. Triste métier que le tien, vieux sonneur.

LE SONNEUR.

Qui donc me plaint? j'entends une voix qui se lamente sur mon sort. Ame compatissante, cessez de vous attendrir; ma vie est douce, et joyeux est mon métier. Dieu nous a bénis tous deux, et le vieux sonneur le remercie.

LE PASSANT.

Pauvre vieux, quelles sont donc les bénédictions qu'il

(1) On appelle, en Bretagne, les foires des *pardons*.

t'a prodiguées? Voir les joies des autres sans y prendre part; accourir triste et fatigué au milieu de ceux que le plaisir rassemble; les quitter plus triste et plus las; n'emporter qu'une obole difficilement arrachée à leur égoïsme joyeux : n'est-ce pas là toute ta vie, vieux sonneur?

LE SONNEUR.

Non, non, toute humble qu'elle est, elle a ses joies; vous la calomniez et ne la connaissez pas. J'ai vieilli en contemplant le bonheur des autres. Cela chassait la tristesse de mon cœur et ne l'y appelait pas. Combien de couples



Salon de 1857; Sculpture. — Joueur de biniou dansant la nigoce, par Charles le Bourg. — Dessin de Chevignard.

joyeux ont dansé au son de mon vieux biniou, qui plus tard sont devenus d'heureux époux! Que de fois sa voix aigüe a chassé les sombres tristesses de fronts soucieux! Grâce à lui, je ne sens pas le poids des ans; ceux qu'écarteraient mes cheveux gris, mon biniou les rappelle. A ses accents connus, les petits enfants sortent et m'entourent. Ma famille, c'est tous ceux qui aiment sa chère vieille voix; et dans toutes les paroisses on trouve des parents du vieux sonneur.

LE PASSANT.

Mais quoi, achever sa vie sans rien laisser de soi; mourir sans que votre main ait ensemencé un champ fertile; sans voir aucun fruit naître de votre labeur inutile; promener au hasard des routes une existence inoccupée et vaine qui s'achève au bord de quelque fossé; n'être regretté de personne, n'avoir été utile à personne : n'est-ce pas ta destinée, vieux sonneur?

LE SONNEUR.

Il est vrai, je n'ai pas confié à la terre une incertaine moisson ; je n'ai pas amassé comme tant d'autres une fortune enviée. La semence que j'aspirais à répandre, c'était la joie dans le cœur des pauvres. Utile, je l'ai été souvent. C'est moi qui préside au champ de paix où bien des mains ennemies se sont unies ; c'est moi qui, dans la ronde où je les entraîne, fais oublier sa colère à l'âme irritée, son affliction au pauvre cœur attristé. Près de moi, le riche oublie son orgueil, et le pauvre sa misère, pour ne songer tous deux qu'au plaisir goûté ensemble. Je réunis les hommes que l'intérêt divise. Vous qui demandez à quoi je sers, sachez-le, je sers à rapprocher les cœurs. On a toujours besoin de moi. Qu'un jeune homme mène à l'autel une compagne choisie, c'est moi qui les conduis tous deux. Qu'un riche fermier veuille préparer l'aire où l'on battra ses gerbes, c'est encore moi que l'on appelle (*). J'ouvre le champ à la fortune et je me retire emportant l'innocente gaieté. Maintenant, mon binou et moi nous vieillissons

tous deux ; sa voix chevrote et ma main tremble. N'importe, tant que nous pourrons aller tous deux, nous ne nous séparerons pas. Et puis, vienne la mort, ceux que j'ai réjouis me relèveront, et l'on enterrera avec son vieux binou le pauvre sonneur.

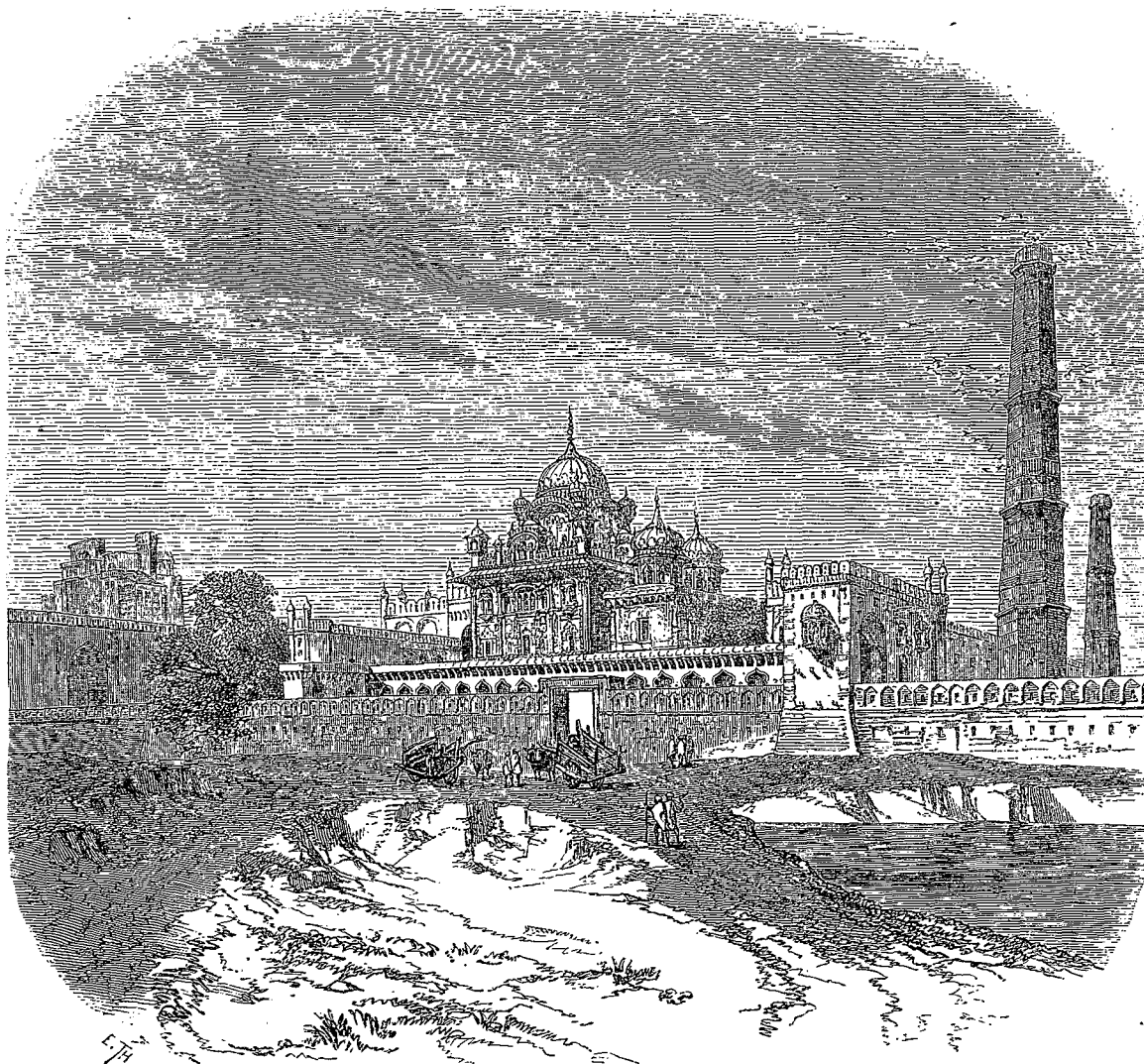
LE PASSANT.

Dieu te bénisse, vieux sonneur.

LE TOMBEAU DE RANDJIT-SING.

Voy., sur l'Inde anglaise, tome XXV (1857), p. 397.

Nos lecteurs connaissent l'histoire du royaume de Lahore et celle de son célèbre souverain Randjit-Sing (*). Après la mort de ce roi, en 1840, le pays fut agité par des discordes civiles, au grand avantage de l'Angleterre, qui ne manqua point d'en profiter pour ajouter ce riche territoire à ses autres possessions de l'Inde. Shere-Sing, fils de Randjit-Sing, hérita non de son mérite et de sa puis-



Le Tombeau de Randjit-Sing, à Lahore. — Dessin de Théron, d'après M. Alfred Kœchlin-Schwartz (*).

sance, mais de son titre. Dès son avènement, il entreprit de faire élever à son père un tombeau somptueux. La construction de ce monument funéraire, qui est tout entier en

marbre d'une éclatante blancheur, est achevée depuis sept ou huit ans. A l'extérieur, au milieu de décorations en

(*) Voy. t. IV (1836), p. 1.

(*) En Bretagne, quand on veut préparer une aire, le fermier invite tous ses voisins, loue un sonneur, et l'on danse sur le carré de terrain destiné à former l'aire jusqu'à ce que le sol soit assez foulé pour qu'on puisse y battre le grain impunément.

(*) ERRATUM. La mosquée de Secundrah, représentée à la page 397 de notre volume précédent (1857), est située à Agra même, vis-à-vis le fort dans lequel est le palais où le grand mogol demeurait avant d'aller à Delhi. Le tombeau d'Akbar est à cinq milles d'Agra.

partie dorées, on a peint, dans un style qui n'est pas sans quelque analogie avec celui de l'ancienne Égypte, de grandes figures représentant les principaux personnages du règne de Randjit-Sing. L'intérieur, divisé par un large corridor en deux moitiés égales, se compose de huit chambres dont les parois dorées sont couvertes de figures pareilles à celles que l'on voit au dehors. Les plafonds, très-brillants, sont divisés en une foule de petits compartiments creux où un nombre infini de facettes, peintes de couleurs vives et variées, forment des dessins agréables autour de petites glaces étincelantes. Au milieu de chaque chambre est un tombeau en marbre blanc incrusté de pierres précieuses. Ces huit tombeaux contiennent les cendres du roi, de trois de ses femmes et de quatre de ses esclaves qui voulurent mourir sur son bûcher.

C'est dans l'enceinte de la grande mosquée de la forteresse de Lahore que s'élève ce splendide monument. Le grand édifice que l'on aperçoit dans le fond, au-dessus des fortifications, est le château de la citadelle, où vit prisonnier un prince indigène, pensionnaire de la Compagnie des Indes.

LE LIEUTENANT BELLOT.

Fin. — Voy. p. 15, 22, 30.

Il y a une qualité que nous désignons en français par une expression qui n'a d'équivalent exact dans aucune autre langue, la bonne humeur : c'est précisément l'inverse de ce qui se nommait jadis dans les couvents l'acidie, et que les Anglais, dans leur île brumeuse, nomment le spleen. Qualité précieuse, et qui mériterait d'être prônée et cultivée à l'égal des autres vertus, car son influence sur la conduite de la vie est immense ! Devant elle disparaissent les nuages les plus sombres ; elle aide l'expansion à se faire jour ; elle facilite le courage ; elle allège le malheur ; elle rend tous les devoirs plus aisés. Bellot la possédait au plus haut point.

C'est grâce à cette disposition que le voyage des régions polaires, si pénible, si triste, si terrible, était en quelque sorte devenu pour lui une partie de plaisir. Dangers, privations, souffrances, incertitudes, rien ne pesait à ses yeux du poids ordinaire des choses, et il allait en avant, riant et confiant. Sans sa foi profonde en Dieu et l'immortalité, sans l'élévation du but qu'il poursuivait, et le sérieux habituel de ses réflexions, une telle insouciance aurait semblé de l'étourdissement.

Pour bien juger de la dureté d'un hiver dans les régions polaires, il faut se représenter ce que doit être un froid descendant souvent à 40 degrés au-dessous de zéro, et activé par des vents impétueux. L'air entraîne alors une poussière de neige, sèche et impalpable, qui se glisse à travers les étoffes les plus épaisses et qui produit au contact de la peau des inconvénients considérables ; car il devient impossible de prendre du repos sans que les vêtements se gèlent ; on ne peut non plus se préserver le visage, car l'haleine se transforme en glaçons sous l'étoffe qui la retient, et il est cependant impossible que le visage exposé à de tels courants d'air résiste longtemps sans se geler. « Nous comparions la douleur que nous éprouvions, dit Bellot en rendant compte de sa première journée, à celle d'un homme dont on cinglerait la peau avec des lanières de cuir ; il semble, en effet, que chaque bourrasque enlève des lambeaux de l'épiderme. À cette cuisson de la peau succède un état d'engourdissement pendant lequel les parties affectées deviennent bleuâtres, le sang se retire ; et si, par malheur, elles blanchissent, c'en est fait, elles sont irrévocablement gelées. Pour moi, je payai mon noviciat par de plus nombreuses gelures que les autres, ce qui, au milieu des Indiens

ou des Huskhiirs, m'eût exposé aux sarcasmes et aux moqueries des jeunes filles ou des loustics du pays. » C'est en effet une sorte de honte, chez ces populations si exposées aux sévices des frimas, que de ne pas savoir veiller sur soi ; car il existe un remède qui permet de parer aux accidents les plus graves, et qui consiste en frictions de neige.

La poussière de neige portée dans les yeux par le vent occasionne un autre danger : elle s'y change en glaçons qui collent les paupières l'une contre l'autre, et l'on ne peut les rouvrir qu'en arrachant les cils et en provoquant ainsi des inflammations qui dans ce climat ont parfois la plus funeste issue. « La meilleure mesure de prudence, dit Bellot, c'est d'habituer l'épiderme à ces basses températures. » Pour s'y préparer, il avait passé tout un hiver sans couvertures, et commencé la campagne sans autre vêtement qu'une chemise de laine. Mais cet apprentissage si rigoureux n'avait cependant pu lui suffire : il avait l'aile du nez partagée en deux par une profonde cicatrice. « Nous ne pouvons à présent, dit-il au retour d'une de ses excursions les plus dures, nous empêcher de rire en voyant ces grotesques figures toutes boursoufflées, et les meurtrissures qui ressemblent à des marques de coups de poing. Le docteur a craint un instant que le nez de M. Kennedy ne fût entièrement gelé. Pour moi, Dieu merci, je me trouve le moins éclopé de la bande, et l'on me proclame un *voyageur expérimenté*. »

Ordinairement on suspendait ces violences, au moins durant la nuit, en bâtissant pour y dormir une espèce de cabane de neige ; mais quelquefois, faute de temps, on se couchait tout simplement dans la neige entre deux couvertures : « Que de mauvaises nuits nous passons bien souvent, écrit-il sur son journal le 17 janvier, lorsque, harassés de fatigue, nous ne prenons pas le temps de nous bâtir une maison de neige, et nous couchons tout couverts de neige, mouillés, sans même avoir le soin de changer nos effets humides ; et la nuit se passe à trembler : il nous faut tous nous changer de côté en même temps, nous frotter le dos, les pieds, pour nous réchauffer un peu... Ma conviction est de plus en plus arrêtée que la volonté et l'énergie du moral peuvent suppléer dans tous les cas à la force physique, et j'espère bien sortir de toutes ces épreuves avec honneur, Dieu merci. D'ailleurs, je n'ai point été élevé dans une boîte à coton ! »

La vue de l'homme n'a pas été destinée à ne percevoir que de la lumière blanche ; elle est faite pour ces tableaux de nuances variées que, hors des régions polaires, la nature présente partout. Aussi l'effet non-seulement de la réverbération du soleil sur la neige, mais de la simple uniformité de la blancheur, cause-t-il à la longue dans les fonctions de la vue un trouble singulier qui va jusqu'à une sorte de cécité plus ou moins complète ; c'est ce que les Anglais nomment *snow-blindness*. C'était un des accidents que, dès le commencement du voyage, Bellot avait redouté le plus : devenir aveugle ! Grâce à son attention de n'user qu'avec un grand ménagement de la ressource des masques de gaze colorés en noir ou en vert, et de n'en porter que dans les instants du plus grand soleil, il avait fini par fortifier ses yeux, fort affectés au début. Mais dans les épreuves de la longue excursion à pied, ils ne purent résister. Il souffrait beaucoup et ne possédait plus qu'une vue faible et confuse. Il s'en plaint à peine : « Nous sommes tous *snow-blinded* maintenant, dit-il en courant. » L'accident était grave et aurait pu avoir des suites désastreuses, car il rendait très-difficile aux voyageurs la tâche de se guider, et celle non moins essentielle d'apercevoir le rare gibier dont on aurait pu profiter.

C'est en partie sur la nécessité de veiller à la conservation d'organes aussi précieux que l'expédition avait imaginé, à l'époque où le retour du soleil avait rendu les éblouisse-

ments de la neige plus difficiles à supporter, de marcher autant que possible de nuit et de camper le jour. Il en résultait de graves inconvénients, mais bien inférieurs à celui dont il fallait à tout prix se garantir. La marche dans le brouillard et la demi-obscurité à travers des plaines absolument blanches sur lesquelles on n'aperçoit aucun objet, présente des difficultés presque insurmontables; car comment se maintenir dans une direction déterminée? Il n'y avait d'autre ressource que de consulter la boussole et d'envoyer un homme en avant dans l'alignement voulu, puis de marcher sur lui, et de répéter indéfiniment le même manège, sans quoi l'on ne tardait pas à s'apercevoir d'une déviation souvent à angle droit, relativement à la ligne horizontale; mais la boussole elle-même, au voisinage du pôle magnétique, est, comme on le sait, un instrument paresseux et fort impuissant: il n'y avait donc rien moins que la chance de s'égarer dans cette neige en y tournant sans fin. On essayait tous les moyens, mais aucun ne pouvait faire réussir à marcher droit. Malgré d'énormes journées quelquefois de plus de vingt heures, on n'avancait que peu. « C'est avec la plus grande difficulté, écrit Bellot le 23 avril, que nous pouvons nous diriger vers le nord; nous ne voyons pas même une pierre sur laquelle nous puissions nous guider. Le compas est fort paresseux aujourd'hui. Nous pensons avoir marché plus de 15 milles, mais nous ne devons guère avoir fait plus de huit ou dix milles en bonne route. »

Les cinq chiens esquimaux que possédait l'expédition ne suffisant pas pour traîner les bagages et les vivres nécessaires pour un voyage d'un aussi long cours, il avait fallu recourir à deux autres traîneaux conduits par les hommes eux-mêmes. Bellot, malgré son grade, avait tenu à s'y atteler comme un simple matelot. « M. Kennedy, dit-il, marche en tête afin de choisir les meilleures routes, et nos quatre traîneaux, à deux desquels les chiens sont attelés, viennent en file joyeuse; la route étant animée par l'espérance, la monotonie de la côte, que rien ne varie, n'est même pas sans plaisir pour nous, parce que cette côte est inconnue. M. Kennedy ne m'a pas donné d'ordre sur ce que j'avais à faire; mais je me suis volontiers et gaiement attelé à l'un de nos traîneaux, afin de montrer l'exemple du bon vouloir. »

L'obligation de construire chaque jour une nouvelle maison n'était pas un des moindres embarras de cet étonnant voyage. A force de faire le même métier, on était parvenu à terminer la besogne en deux heures; mais après une longue et fatigante journée de marche, passer deux heures à couper des blocs de neige, à les transporter, à les entasser l'un sur l'autre, à cimenter les joints avec de la poussière de neige, souvent au milieu de l'ouragan du nord et des tourbillons; ce n'était certes pas une médiocre peine. « Un Esquimau, écrit Bellot sur son journal après avoir terminé un de ces travaux d'architecture, sourirait peut-être à la vue de nos chefs-d'œuvre; mais comme ils nous abritent suffisamment, c'est tout ce que nous pouvons désirer... tout travail porte avec lui sa récompense. Nous sommes bien fatigués, certes, lorsque après une journée de marche il nous faut songer d'abord à l'opération encore plus fatigante de bâtir, de porter ou de scier cette neige dure et pesante comme de la pierre de taille. Mais on ne peut s'imaginer quelles sensations de plaisir et de confort nous éprouvons lorsqu'il nous est donné enfin de fermer notre porte et de nous allonger sur nos sacs! » — « Comment ne pas admirer la providence! écrit-il le 11 avril, durant une effroyable tempête de neige qui le retint claquemuré dans sa hutte; la providence, qui change en abri tutélaire cette neige qui serait bien vite l'instrument de notre destruction? Alors que tout, autour de nous, semble conspirer

notre perte, ne jouissons-nous pas d'un bien-être réel? Quelle force on puise dans la confiance en Celui sans la permission duquel un cheveu ne saurait tomber de notre tête! »

Ces délices de la hutte de neige, il n'était même pas permis d'en jouir comme on l'aurait voulu. Une nécessité impérieuse obligeait à marcher toutes les fois qu'il n'y avait pas impossibilité absolue: les vivres étaient comptés, et l'on n'avait espérance de retrouver de nouvelles provisions qu'à la fin du voyage. Arrivés au cap Walker, à 120 milles en droite ligne du port Léopold, nos malheureux voyageurs n'avaient plus ni biscuit, ni thé, et seulement soixante livres de pemmican (viande sèche) pour six personnes et cinq chiens. — « Bien que le thermomètre ne soit pas très-bas (19 degrés au-dessous de zéro), écrit Bellot le 8 mai, et que nous devions être accoutumés au froid maintenant, nous ne laissons pas d'en ressentir les effets plus vivement, peut-être en raison de la réduction croissante de notre nourriture; car il faut nous contenter désormais d'un petit morceau de pemmican, à peine cinq ou six onces, que nous faisons dissoudre dans de l'eau bouillante; et cette espèce de bouillon, assez léger sans pain, ne nous soutient guère dans notre besogne fatigante. L'imagination prend sa revanche, et nous ne pouvons que rire en remarquant combien, dans ces derniers jours, nos conversations tombent presque infailliblement sur les plats que chacun préfère; bref, c'est toujours de manger qu'il s'agit et de se dédommager avant peu de la diète où nous sommes à présent réduits... Et nous fouillons et refouillons nos poches pour y trouver les quelques miettes de biscuit qui ont pu y être oubliées dans les temps d'abondance. »

La dernière journée est une journée de grâce: on force la marche; on couche sur la glace, par 20 degrés au-dessous de zéro, sans faire de maison, afin de gagner du temps; on donne aux chiens les vieilles chaussures, les gants déchirés, une vieille peau; on consomme les derniers restes du pemmican, et le lendemain, grâce à un vigoureux coup de collier, on touche enfin aux dépôts de provisions de la baie Léopold. « Nous passons ces trois jours, écrit-il gaiement le 14 mai, à manger, boire et dormir; boire, dormir et manger; dormir, manger et boire; insouciant des conséquences. » Il n'est pas inutile d'ajouter que l'expédition suivait rigoureusement le régime des *teetotalers*, c'est-à-dire que l'on n'y faisait usage que de thé, à l'exclusion de toute boisson spiritueuse.

Il était temps d'arriver, non-seulement pour ne pas mourir de faim, mais pour ne pas se voir frappé de paralysie au milieu de ces affreux déserts; le scorbut avait commencé à se déclarer, et avec le scorbut la diminution d'abord, puis l'anéantissement des forces. Cette terrible maladie, résultat ordinaire de l'action prolongée de l'humidité dans ces régions glaciales, a pour premiers symptômes des taches bleues qui se développent sur les jambes. Déjà plusieurs hommes en étaient atteints, et la marche leur devenait de plus en plus difficile. « Quand nous sommes seuls, écrit Bellot, M. Kennedy m'assure qu'il croit en effet que c'est le scorbut. Hélas! comme nous n'y pouvons rien faire, il est mieux de n'y point songer; pour moi, je ne veux même pas regarder mes jambes jusqu'à ce que nous soyons arrivés au terme de notre voyage. » La douleur l'oblige pourtant à y regarder, et il écrit simplement sur ses notes, le 10 mai: « J'ai aperçu sur mes jambes les petites taches noirâtres qui sont les symptômes les plus certains du scorbut; mais qu'y faire? » Puis il n'en parle plus, en effet, jusqu'à ce qu'arrivé au port Léopold, il écrive: « Nous sommes tous munis de béquilles et ressemblons assez à un détachement d'invalides; mais nous tâchons d'entretenir parmi nous la gaieté et surtout l'activité. C'est le mouvement et l'exercice qui sont les principaux remèdes

contre le scorbut, et tous les moyens d'excitation doivent être employés contre ceux qui s'obstinent à rester couchés. »

Après une dizaine de jours consacrés à leur rétablissement, nos six voyageurs reprennent leur route devenue plus difficile que jamais, attendu que la neige commence à se ramollir sous les rayons du soleil, et le 30 mai ils sont à bord sains et saufs, dans les bras de leurs compagnons qui, calculant d'après la somme des provisions, les considéraient déjà comme perdus. De part et d'autre c'est une joie facile à comprendre. « Pour moi, écrit Bellot, j'ai le cœur plein ; la reconnaissance déborde, et je ne sais comment témoigner mes adorations à Celui, qui nous a conservés et soutenus dans nos divers périls, et qui m'a sauvé sans doute pour me rendre à ma famille et au bonheur d'embrasser tous ceux qui me sont chers. »

Le 6 août 1852, après deux longs mois, la goëlette sortit enfin de sa prison de glace, et dans le commencement de septembre, elle était de retour en Angleterre. La réputation de notre lieutenant, comme force, intelligence et intrépidité, était faite. Son capitaine, M. Kennedy, demandait, pour la prochaine campagne, que le commandement lui fût déferé et à servir sous ses ordres. Bellot ne le voulut pas. Il s'embarqua sur un navire de la marine royale, le *Phœnix*, qui avait pour mission de pénétrer par le canal de Wellington. Au commencement d'août, le navire avait atteint l'entrée de ce passage, et Bellot, qui avait des ordres à porter à l'amiral Belcher, arrêté plus au nord, partit sur la glace avec quatre hommes et un traîneau. On sait comment il fut entraîné. Fidèle à lui-même, ses dernières paroles à ses deux compagnons furent d'admirables leçons de sérénité et de courage. « Il cherchait à nous expliquer, a dit l'un d'eux, comment nous devons nous estimer plus heureux que ceux qui étaient restés à bord ; puisque nous avions l'avantage de souffrir pour l'accomplissement d'un devoir. »

DE QUELQUES PEUPLES FABULEUX

SELON LES CHINOIS.

Le Chinois n'est pas voyageur ; son activité aime à s'exercer sur place, et, d'ailleurs, les lois de son pays ne lui permettent pas de s'expatrier temporairement. Mais fût-il curieux de nouveautés, ce pays est si vaste que l'habitant du dessous du ciel (de la Chine) peut subir tour à tour l'influence de tous les climats, observer les mœurs les plus diverses et entendre parler vingt langues inconnues, sans sortir des limites de l'empire. Le Chinois d'une province est positivement un étranger dans la province voisine. Cependant, de ce qu'il ne voit pas par lui-même, il s'enquiert auprès de ceux qui prétendent avoir vu, et pourvu qu'on lui représente les autres nations comme composées d'êtres monstrueux ou ridicules, en un mot, inférieurs à lui, sa vanité puérile recueille comme notions exactes les fables les plus absurdes. Ces fables, il les consigne sans scrupule dans de beaux livres offerts sérieusement comme le répertoire classique des connaissances positives. Le grand recueil intitulé : *San tsai thou hoëz* (Collection de tableaux représentant les trois pouvoirs de la nature : le ciel, la terre et l'homme ; — autrement : l'Univers pittoresque) mêle à des notices sur des peuples bien connus, tels que les Coréens, les Japonais, les habitants des îles Liéou-kiéou, etc., l'image et la description de pays tels que ceux-ci :

LES YU-MIN ⁽¹⁾.

Le royaume du peuple qui porte des plumes est situé au sud-ouest de la mer, dans les précipices rocheux. Ces

⁽¹⁾ Le peuple qui porte des plumes.

hommes ont les joues allongées comme celles des oiseaux ; leur bec est rouge, leurs yeux sont blancs. Il leur pousse des ailes et ils peuvent voler ; mais ils sont incapables de



s'éloigner et de continuer longtemps leur vol. Ils ressemblent à des oiseaux ; mais ils ne sont point produits par des œufs.

LES HÉ-JIN ⁽²⁾.

A l'intérieur de la mer du Sud, au milieu des montagnes nommées *Pa-soui*, il existe des hommes de couleur bru-



nâtre qui ont une tête de tigre. Ils saisissent les serpents avec les deux mains, et ils les dévorent.

LES KIANG-LIANG.

Au delà de l'extrémité nord du grand désert (le désert de Cha-mo, autrement Gobi), il y a des êtres qui portent à la bouche un serpent, comme le mors d'une bride ; ils



ont la tête du tigre et le corps de l'homme ; leurs quatre membres sont terminés par des sabots de cheval, avec de longs poignets. On les nomme *Kiang-liang* (Robustes).

La suite à une autre livraison.

⁽²⁾ Les hommes de couleur sombre. L'expression *hé-jin* signifie positivement hommes noirs ; mais le même livre parlant d'hommes noirs et les représentant avec leur couleur franchement accusée, il est probable que ceux dont il est ici question sont seulement de couleur fauve très-foncée.

HENRI DECAISNE.

Voyez tome XVI (1848), page 97



Les Joies de la famille, peinture par Henri Decaisne, mort le 25 octobre 1852. — Dessin de Staal.

Cette œuvre n'avait pas encore été gravée : elle appartient au frère du peintre, à l'illustre botaniste M. Joseph Decaisne, qui a bien voulu nous autoriser à la reproduire. Nous aimons à y retrouver le sentiment moral et tendre qui

TOME XXVI. — FÉVRIER 1858.

6

dominait dans le talent de notre ami Henri Decaisne. Il n'était doué peut-être d'aucune de ces qualités supérieures qui sont le privilège de trois ou quatre peintres à peine par chaque génération ; mais il était au nombre des premiers du second rang : le choix de ses sujets, autant que leur exécution, révélait bien ce qu'il y avait en lui de sérieuse dignité et de respect à la fois pour l'art, pour le public et pour lui-même. A Paris, on était habitué à considérer Henri Decaisne comme un peintre français. Il est vrai cependant que par son origine et par ses premières études il était Belge. Ce fut le 27 janvier 1799 qu'il naquit, à Bruxelles, dans une maison qui forme l'angle de la rue de l'Étève avec la petite fontaine du Manneken-Pis. Il obtint au Lycée une demi-bourse, puis une bourse entière. Il suivit en même temps les cours de l'Académie, et il remporta le prix de la figure antique en 1816, l'année même où, ayant terminé ses études, il sortit du Lycée. Depuis trois ans son père était mort, et sa mère restait le seul soutien de la famille, composée de Henri, qui était l'aîné, de trois fils et d'une fille. En 1814, pendant l'interruption des cours du Lycée, Henri avait étudié dans l'atelier du professeur François : il y revint en 1816. Sa résolution de se consacrer à la peinture était arrêtée depuis assez longtemps. On indique comme l'un des événements qui ont le plus contribué à l'engager dans cette carrière l'émotion qu'il éprouva lorsque la ville de Bruxelles honora par de solennelles funérailles la mémoire d'un de ses artistes, Pierre-François Jacob, mort, à peine âgé de vingt-huit ans, à Rome, en 1808. Une lettre écrite par Henri Decaisne, dix ans plus tard, en 1818, donne une idée des agitations de son esprit à cette époque, où il cherchait encore sa voie. « J'ai dix-huit ans, dit-il, et je commence à peindre. Tourmenté du désir de bien faire et de la crainte de m'égarer, je cherche, je tâtonne ; je voudrais me former des règles certaines sur la théorie de la peinture. Je consulte mes amis, mes livres ; ma tête ; mes idées se pressent... » Le jeune artiste confie ensuite au papier ce qu'il appelle son *Credo* pittoresque ; nous y remarquons ce passage : « La peinture étant l'imitation de la nature, il me paraît que le beau doit être le naturel ; mais l'histoire étant l'épopée de la peinture, il me semble que son style doit toujours être noble et élevé, et que, par conséquent, le goût le plus sévère doit guider l'artiste dans le choix de la nature qui lui servira de modèle. Je crois même que c'est ce choix et la comparaison d'un grand nombre de modèles les uns avec les autres qui a fait sortir du ciseau des antiques ces sublimes statues qui me semblent représenter la nature telle qu'elle a dû surgir des mains du Créateur. C'est ce caractère poétique et sévère qui me semble être indispensable au dessin historique. » Il admirait beaucoup alors, parmi les compositions modernes, le *Marcus Sextus* et la *Phèdre* de Guérin. « Voilà, s'écriait-il, comme je désire composer un jour ! »

Bientôt, d'après le conseil du jeune peintre Navez, et avec la recommandation du célèbre David, proscrit par la restauration, il vint à Paris et entra dans l'atelier, non de Guérin, mais de Girodet. Il paraît qu'il y fut d'abord l'objet d'une curiosité railleuse et presque hostile. « Sa tenue sévère et son attitude grave, dit M. L. Alvin dans la meilleure étude que l'on ait faite sur sa vie ⁽¹⁾, contrastaient avec la bruyante pétulance de cette classe, dont il était pourtant le plus jeune disciple. Il y avait pris sa place, entre ses nouveaux camarades, avec la ferme volonté de travailler et de ne point se laisser distraire du noble but qu'il s'était donné, mais sans aucune affectation, réclamant seulement pour son application et son assiduité l'indulgence qu'il accordait volontiers à la dissipation des autres.

⁽¹⁾ Notice biographique sur le peintre bruxellois Henri Decaisne, lue à l'Académie royale de Bruxelles, en 1854.

D'abord surpris de cette réserve, ses condisciples se laissèrent peu à peu captiver par le charme sérieux que son excellent cœur savait répandre autour de sa précoce raison... L'expression habituelle de sa figure était une placidité bienveillante, mêlée à une bonhomie spirituelle, quelquefois même un peu railleuse. On y trouvait aussi tous les signes qui indiquent les caractères énergiques et bien trempés. »

« L'enfance de Decaisne, continue M. Alvin, explique la précoce maturité de sa jeunesse. Depuis la mort de son père, il avait accepté tous les soins, tous les soucis du père de famille, et jamais il ne s'était laissé distraire, par les plaisirs de son âge, de la noble tâche devant laquelle il s'était placé. Particulièrement scrupuleux dans le choix de ses amis, il ne s'était lié intimement qu'avec des jeunes gens studieux ; les seules distractions qu'il se permit, c'étaient la lecture et le spectacle, et aussi la fréquentation de quelques hommes de science et de travail. Il ne cessa point d'entretenir des relations avec les personnes qui, à cette époque, exerçaient de l'influence sur la direction des beaux-arts en Belgique. Il saisissait toutes les occasions de se rappeler à leur souvenir, en envoyant à la société qui s'était formée pour l'encouragement des beaux-arts les premiers fruits de ses études. Cette société, dont M. le duc d'Ursel était président, et dont le membre le plus actif était Charles Van-Hulthem, si connu par son goût pour les arts et les sciences, cette société consacrait une partie de ses ressources à entretenir à Rome des élèves belges. Au moment où Decaisne partait pour Paris, Navez rentrait dans sa patrie et laissait vacante sa place d'élève de Rome et la pension dont il avait joui. Decaisne eut un moment l'espoir de lui succéder. Il avait envoyé à Bruxelles des études qui, témoignant de grands progrès, faisaient concevoir de belles espérances pour l'avenir. Malgré l'appui du duc d'Ursel, malgré les protestations de Van-Hulthem, la commission écarta Decaisne, parce qu'on lui supposait l'intention de se faire naturaliser français. La somme disponible fut partagée ; on donna, dit M. Van-Hulthem, dans une lettre du 2 avril 1823, cinq cents florins à M. Vervloet, peintre d'églises et d'intérieurs de villes, et le reste forma une pension qu'on offrit au protégé de M. G..., le jeune flûteur, afin qu'il apprît chez M. Paelinck ou chez M. Navez ; mais son père ne voulut pas y consentir. » On ignore quel pouvait être ce jeune flûteur, le protégé de M. G..., qu'on veut envoyer étudier la peinture contre le gré de son père. Quant à M. Vervloet, de Malines, il a fourni une honnête carrière d'artiste ; mais, établi depuis sa jeunesse à Naples, il paraît avoir quitté son pays sans esprit de retour. »

Henri Decaisne pouvait aussi concourir, vers ce temps, à Anvers, pour le grand prix de Rome, qui assurait au lauréat une pension de douze cents florins pendant quatre ans ; mais il ne voulut pas abandonner à Paris sa mère, ses frères, âgés l'un de dix-sept ans, l'autre de quatorze, et sa sœur, qui était au moment de se marier ; il n'hésita pas même à interrompre ses études sérieuses pour gagner leur pain quotidien. Il entreprit de faire de la lithochromie avec son frère Joseph, qui ne s'était pas encore entièrement consacré aux sciences naturelles. Leur travail assidu arriva bientôt à leur procurer une vingtaine de francs par jour. C'était assez pour les besoins modestes de cette bonne et simple famille. Toutefois, dès l'année 1824, Henri Decaisne exposa au Salon un *Ecce Homo*, une *Famille indienne cri-lée*, le *Paria* et la *jeune Bramine*, la *Mort des neveux de Richard III*. Nous ne saurions penser à le suivre pas à pas dans les progrès qu'il fit ensuite, et il nous suffira de rappeler que les œuvres de Decaisne figurèrent avec distinction dans presque toutes les expositions qui se succédèrent

jusqu'en 1852, époque de sa mort. Nous citerons, parmi ses tableaux les plus remarquables : le *Souliote en embuscade*; les *Pêcheurs grecs trouvant sur la grève le corps d'une femme assassinée*; *Milton dictant à ses filles le PARADIS PERDU*; les *Adieux de Charles I^{er} à sa famille*; *Marguerite de Valois sauvant la vie à un protestant*; *Lady Francis implorant Cromwell*; *Elisabeth et Leicester*; les *Derniers moments d'Anne de Bolein* (acheté par le prince de Ligne); une vaste composition représentant quatre-vingts *personnages illustres de l'histoire belge* depuis Godefroy de Bouillon, et placée à Bruxelles, au fond du chœur des Augustins; un plafond du palais du Luxembourg; *L'Institution de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem*; *L'Entrée de Charles VII à Rouen*, à Versailles; *le Christ et les petits enfants*, à l'église de Saint-Denis du Saint-Sacrement, à Paris; les *Quatre Évangélistes* et *L'Éducation du Christ*, à Saint-Paul; une *Sainte Thérèse*, à Notre-Dame de Lorette; une *Assomption de la Vierge*, à l'église du Gros-Caillou; *Agar et Ismaël*, au Musée de Bruxelles; et une *Madeleine au pied de la croix*, dans l'église de Notre-Dame de Bon-Secours de la même ville ⁽¹⁾. Le tableau le plus estimé de Henri Decaisne est peut-être son *Ange gardien*, que la gravure a popularisé, et qui a été dignement loué, en 1836, par Alfred de Musset : « Je pourrais, dit ce poète célèbre, faire à M. Decaisne un beau compliment sur son *Ange gardien*. Durant les premiers jours où je visitai le Musée, je consultai l'un de nos poètes, et si je ne craignais de le nommer, j'ajouterais que c'est le premier de tous. — « Dites hardiment, me répondit-il, que c'est » un des plus beaux tableaux du Salon. » — J'ai cependant entendu depuis bien des critiques sur cet ouvrage : on veut retrouver dans l'enfant endormi un souvenir de Rubens; on reproche à l'ange d'être vêtu de soie, on le voudrait en robe blanche; on se rappelle certaines toiles du même auteur qui étaient loin de valoir celle-ci; on les compare, on les oppose; enfin on dit que tout est médiocre; mais pour profiter du conseil, je dirai hardiment qu'on ne me convainc pas. La tête de l'ange est admirable dans toute la force du terme; le reste est simple et harmonieux. Le sujet, d'ailleurs, est si beau qu'il est de moitié dans l'émotion qu'on éprouve : un enfant couché dans son berceau, une mère qu'assoupit la fatigue, et un ange qui veille à sa place... Quelle que soit la route qui a conduit M. Decaisne au résultat qu'il nous montre aujourd'hui, il est arrivé. Qu'il saisisse cette phase de son talent; qu'il renonce pour toujours à ce cliquetis de couleurs, à ces petits effets mesquins qu'il a cherchés naguère encore dans ses portraits; qu'il prenne confiance en son cœur, et, en même temps, qu'il se défie de sa main. Que les yeux calmes de son ange lui apprennent qu'il n'y a de beau que ce qui est simple. »

M. de Lamartine aimait le talent de Decaisne. Il avait fait allusion au tableau de *la Charité* dans les derniers vers de son ode des *Recueils poétiques* intitulée *la Femme*. Une autre fois, le 15 mai 1845, il écrivit en marge d'un dessin d'album où Decaisne avait représenté *le Christ enfant écrasant le serpent*, les vers suivants, qui sont très-peu connus, et qui auraient suffi pour récompenser le peintre de tous ses travaux :

Tu l'as mal écrasé, Christ, ce reptile immonde
Que toute vérité trouve sur son chemin;
De ses hideux replis il enlace le monde,
Et son dard aigu reste aux flancs du genre humain.

Tu nous avais promis que l'horrible vipère
Ne renouerait plus ses livides tronçons;

⁽¹⁾ M. L. Alvin a publié un Catalogue général des œuvres de Henri Decaisne, par ordre chronologique, à la suite de la notice que nous avons citée plus haut.

Que l'homme serait Li, que le Dieu serait père,
Et que tu paieras seul les terrestres rançons.

Deux mille ans sont passés, et l'homme attend encore !
Ah ! remonte à ton père, ange de l'avenir,
Et dis-lui que le soir a remplacé l'aurore,
Et que l'homme regarde et ne voit rien venir.

LE CHATEAU DE HEIDELBERG.

Voyez la Table des vingt premières années.

Le château de Heidelberg est adossé au dernier des sommets de l'Odenwald, à l'entrée de la vallée du Neckar, qui s'échappe « entre deux croupes boisées plus fières que des collines et moins âpres que des montagnes ⁽²⁾. » De ses terrasses, on domine d'un côté l'étroite vallée où la rivière coule limpide et sauvage autour des rochers qui hérissent son lit; de l'autre, la ville avec son pont chargé de lourdes statues, et la plaine qui s'étend jusqu'au Rhin et au delà, jusqu'à la chaîne des Vosges.

La vue n'est pas moins belle pour celui qui regarde le château de la rive opposée. La pierre rouge que l'on tire de la montagne, un peu commune peut-être dans les constructions encore neuves, s'embellit en vieillissant. Elle est admirable ici, au milieu des arbres qui enveloppent de tous côtés ces tours et ces façades à demi écroulées.

Dans une contrée où tant de ruines illustres ou pittoresques servent de but aux promenades du touriste, de l'archéologue ou du peintre, il n'en est pas de plus visitée; et, en effet, aucune ne peut être parcourue plus commodément, ni satisfaire mieux la curiosité d'un savant ou les yeux d'un artiste.

La résidence des électeurs palatins, détruite et rebâtie un grand nombre de fois, a conservé les traces de ces restaurations et de ces dévastations successives. Depuis le commencement du quatorzième siècle, où le comte Rodolphe I^{er} éleva un bâtiment encore reconnaissable à quelques ornements gothiques jusqu'à la fin du siècle dernier, presque tous ses successeurs ont tenu à honneur d'ajouter quelque chose à la splendeur de leur palais ou de le relever de ses ruines. Robert le Roux, en 1346, y bâtit une chapelle dont il ne reste que des murs. Robert III, qui devint empereur en 1400, après la déposition de Wenceslas, éleva sur la vallée une façade également détruite. Frédéric le Victorieux agrandit la chapelle et fortifia le château. De son règne date la *Tour fendue*, colossal débris, dont la moitié encore debout semble inébranlable, tandis que l'autre, abattue d'une seule pièce, laisse mesurer ses murailles, épaisses de vingt pieds. Trois batteries y étaient autrefois superposées. Les tilleuls qui ont pris racine sous les voûtes de la tour ainsi découvertes en dépassent à présent le faite. Mais c'est à partir du seizième siècle, sous Louis le Pacifique et Frédéric II, sous Othon-Henri et Frédéric IV le Sage, que le château de Heidelberg a reçu les accroissements et les embellissements qui en font encore pour nous un des plus riches monuments de la renaissance, même en l'état où nous le voyons aujourd'hui.

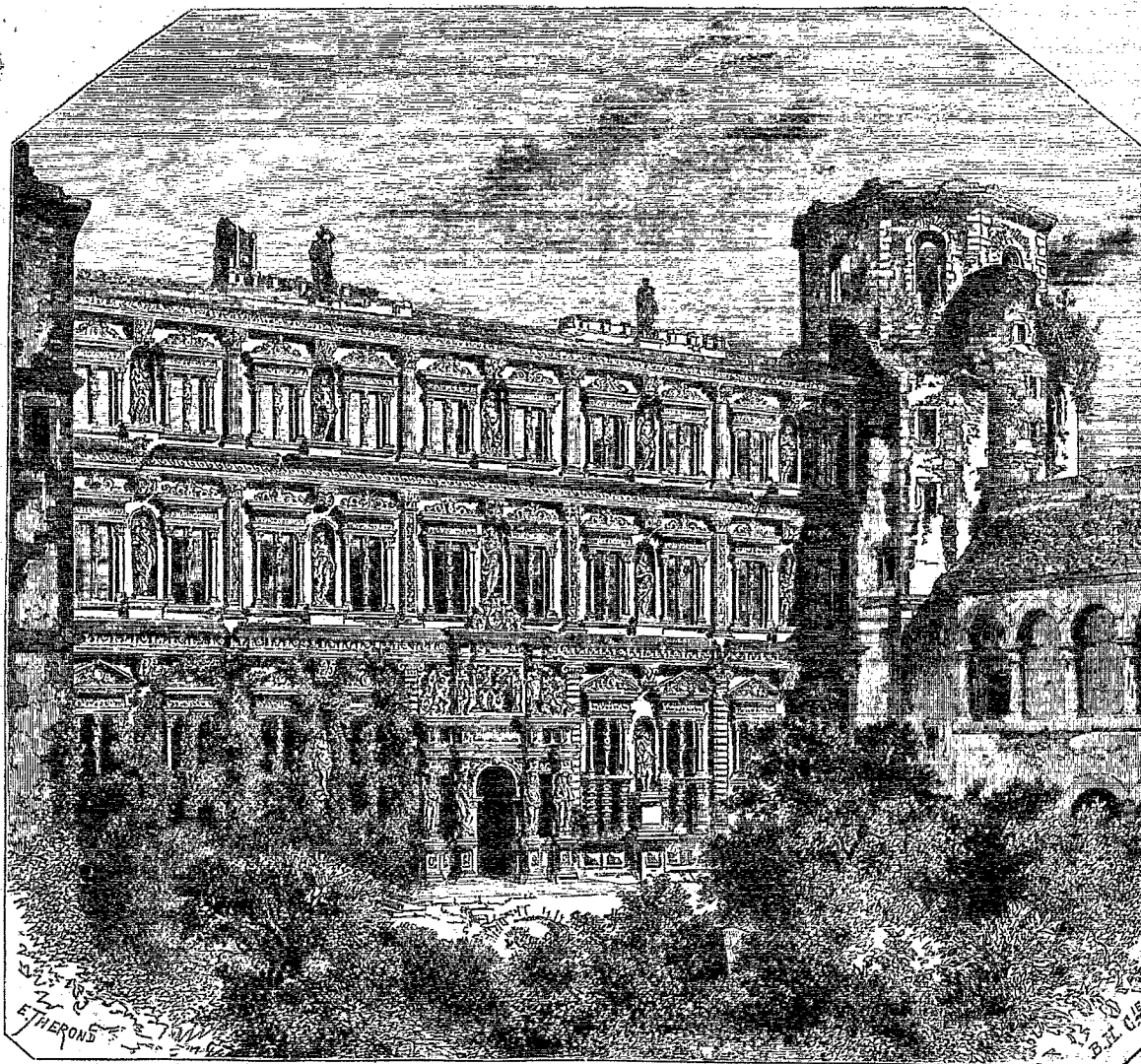
Pris et repris plusieurs fois pendant la guerre de Trente ans; rendu, après la paix de Westphalie, au prince Charles-Louis, qui le restaura, il eut encore plus à souffrir de la guerre entreprise par le roi Louis XIV pour soutenir les droits de Philippe d'Orléans, devenu le gendre de l'électeur. De cette guerre date la ruine magnifique que nous admirons aujourd'hui.

« Il y a de tout à Heidelberg, dit M. Victor Hugo dans un des plus brillants chapitres de son livre du *Rhin*... Lorsqu'on entre dans la cour intérieure des palatins... on

⁽²⁾ Victor Hugo, *le Rhin*.

est ébloui, on est tenté de fermer les yeux, comme on est tenté de se boucher les oreilles devant *les Noces* de Paul Veronèse. Il semble qu'il y a dans cette cour un immense rayonnement qui vient de tous les côtés à la fois. Tout vous sollicite et vous réclame. Si l'on est tourné vers le palais de Frédéric IV, on a devant soi les deux hauts frontons triangulaires de cette façade touffue et sombre, à entablements largement projetés, où se dressent, entre quatre rangs de fenêtres, taillés du ciseau le plus fier, neuf palatins, deux rois et cinq empereurs. A sa droite, on a

l'exquise devanture italienne d'Othon-Henri, avec ses divinités, ses chimères et ses nymphes qui vivent et qui respirent, veloutées par de molles ombres poudreuses; avec ses césars romains, ses demi-dieux grecs, ses héros hébreux, et son porche, qui est de l'Arioste sculpté. A sa gauche, on entrevoit le frontispice gothique de Louis le Barbu, furieusement troué et crevassé par les coups de cornes d'un taureau gigantesque. Derrière soi, sous les ogives d'un porche où s'abrite un puits à demi comblé, on a les quatre colonnes de granit gris dominées par le pape au



Château de Heidelberg. — Façade du palais d'Othon-Henri. — Dessin de Thérond.

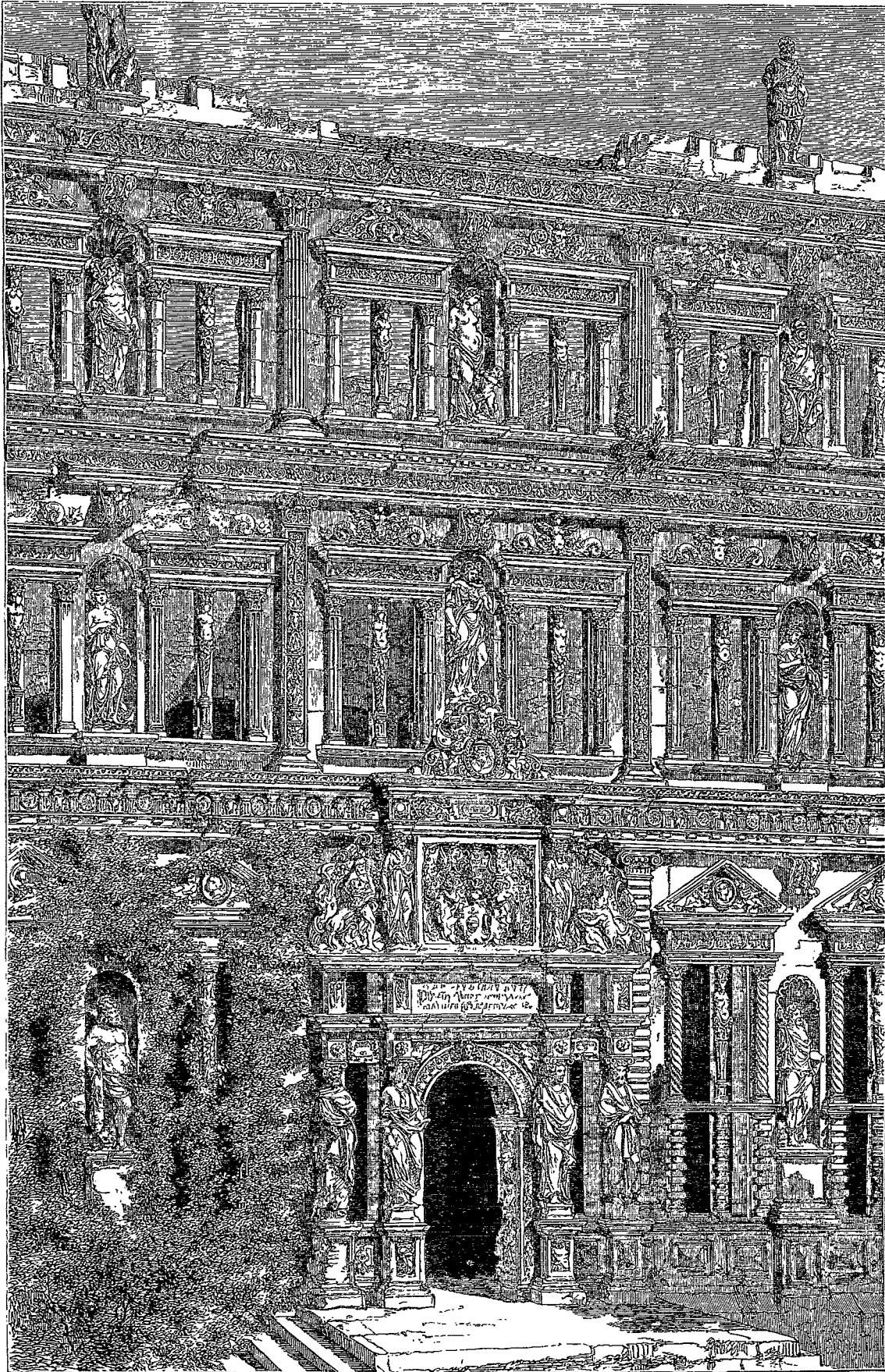
grand empereur d'Aix-la-Chapelle, qui vinrent au huitième siècle de Ravenne aux bords du Rhin, et au quinzième des bords du Rhin aux bords du Neckar, et qui, après avoir vu tomber le palais de Charlemagne à Ingelheim, regardant crouler le château des palatins à Heidelberg.

» Tout le pavé de la cour est obstrué de perrons en ruine, de fontaines taries, de vasques ébréchées. Partout la pierre se fend et l'ortie se fait jour.

» Les deux façades de la renaissance, qui donnent tant de splendeur à cette cour, sont en grès rouge, et les statues qui les couvrent sont en grès blanc, admirable combinaison qui prouve que ces grands sculpteurs étaient aussi de grands coloristes. Avec le temps, le grès rouge s'est rouillé, et le grès blanc s'est doré. De ces deux façades, l'une, celle de Frédéric, est toute sévère; l'autre, celle d'Othon-Henri,

est toute charmante. La première est historique, la seconde est fabuleuse. Charlemagne domine l'une, Jupiter domine l'autre. »

L'intérieur du palais d'Othon-Henri, aussi bien que la façade dont nous donnons ici la gravure, est un ravissant exemple de cette architecture merveilleusement travaillée et ornée, qui vint d'Italie en France, et y prit ce caractère d'un goût nouveau auquel le château d'Heidelberg ne semble pas étranger. « Il y a là, debout, ouvertes, livrées au premier venu, sous le soleil et sous la pluie, sous la neige et sous le vent, sans voûte, sans lambris, sans toit, percées comme au hasard dans des murs démantelés, douze portes de la renaissance, douze joyaux d'orfèvrerie, douze chefs-d'œuvre, douze idylles de pierre, auxquelles se mêle, comme sortie des mêmes racines, une admirable et charmante forêt



Château de Heidelberg. — Détail de la façade du palais d'Othon-Henri. — Dessin de Thérond.

de fleurs sauvages dignes des palatins, *consule dignæ.* » | cates sculptures, peut-être préférons-nous encore la façade
Cependant à cet art si raffiné, à ces précieuses et déli- | de Frédéric le Sage, celle que le poète appelle l'historique

et la sévère, élevée de 1601 à 1607. L'architecture, en suivant le modèle laissé par Othon-Henri, est restée si originale, son mouvement est si heureux, les statues armées qui séparent ses fenêtres ont une si fière tournure, tous les ornements moins abondants, moins exubérants que ceux du palais voisin, sont taillés d'une main si légère et si ferme, qu'il est au moins permis d'hésiter entre ces deux exemples donnés à quelques années d'intervalle par de grands artistes aujourd'hui oubliés.

Rien n'est resté debout des bâtiments construits dans les années suivantes par le célèbre Salomon de Caus. Est-ce une perte véritable? Faut-il déplorer encore que, dans le siècle suivant, l'électeur Charles-Théodore, rentrant dans le palais de ses aïeux, n'ait pu le restaurer comme il en avait le projet? La veille du jour où il devait en reprendre possession, le 23 juin 1764, la foudre tomba sur une des tours, incendia la toiture, et de là se communiqua aux parties nouvellement rebâties. Cette ruine ne devait plus être réparée.

Ne regrettons rien cependant. Le château d'Heidelberg, tout meurtri et mutilé par les guerres, ravagé par le canon, par l'explosion des mines et par le feu du ciel, envahi par les ronces, est plus complet ainsi et revêtu d'une beauté plus pure que s'il eût subi une restauration maladroitement et sans goût. Le poète dont nous nous plaçons à reproduire les paroles a exprimé, avec beaucoup de charme, un sentiment que dut éprouver plus d'un voyageur au milieu de ces débris où toutes les grâces de l'art se mêlent à toutes les grâces de la nature : « Les arabesques sont des broussailles, les broussailles font des arabesques. On ne sait laquelle choisir et laquelle admirer le plus de la feuille vivante ou de la feuille sculptée. — Quant à moi, cette ruine m'a paru pleine d'un ordre divin. Il me semble que ce palais, bâti par les fées de la renaissance, est maintenant dans son état naturel... Le liseron l'habite et la menthe sauvage le parfume. C'est bien, c'est mieux. Ces adorables sculptures ont été faites pour être baisées par les fleurs et regardées par les étoiles. »

LE DÉPART DE L'ÉMIGRANT.

SCÈNE DE LA FORÊT-NOIRE, par B. AUERBACH.

Adieu, chère terre natale!
Je vais dans un monde lointain.
Quand viendra mon heure fatale,
Je regretterai, mais en vain,
De ne pas mourir sur ton sein.

Un matin, le menuisier Wolfgang de la Forêt-Noire s'éveilla avec le souvenir de cette strophe mélancolique. Dans la situation où il se trouvait, elle semblait faite expressément pour lui; car il allait quitter sa patrie, il allait se joindre aux pauvres légions de familles allemandes qui émigrent en Amérique, non point parce qu'il était déjà pauvre, mais parce qu'il craignait de le devenir.

C'était un homme de cœur, Wolfgang, et un homme intelligent, qui avait plus de pensées qu'il n'en disait.

Il se frotta les yeux en répétant :

Je vais dans un monde lointain.

Puis il se leva et regarda les lourdes caisses entassées dans sa chambre. Cette chambre en ce moment l'étonnait par ses dimensions, car il n'y restait plus que quelques-uns de ses anciens meubles. Le reste avait été vendu à l'encan, et le jeune menuisier croyait entendre encore les cris des acheteurs qui nagèrent faisaient là leur enchère.

Près de lui, sur une couche de paille, reposaient sa femme et ses huit enfants. Le plus jeune, qui avait à peine deux

ans, étendait sa petite main sur la bouche de sa mère comme pour y comprimer une plainte, un soupir, et sa figure avait une expression radieuse.

Tous dormaient. Wolfgang se rappela qu'il n'avait eu qu'un sommeil agité et à tout instant interrompu. Car lorsqu'on emballa son lit, il semble qu'on y enveloppe aussi son repos; l'âme voyage déjà avec ces coffres sur la route inconnue. Si l'on éprouve cette impression à la veille d'un court trajet dont on reviendra prochainement, quelle doit être celle que l'on ressent quand on entreprend de traverser les océans, quand on dit à jamais adieu à tout ce que l'on quitte!

Avec son caractère ordinairement ferme et résolu, avec la clairvoyance qu'il appliquait aux affaires de la vie comme à l'exercice de son métier, Wolfgang était, ce jour-là, subjugué par une émotion qu'il ne pouvait et qu'il ne voulait, à vrai dire, pas réprimer. Déjà il avait perdu ses parents, et son âme s'abandonnait mélancoliquement à la mémoire de ces chers morts.

Cependant il ne voulait pas rester oisif, et il allait sortir, lorsque sa femme ouvrit les yeux et lui dit doucement :

— O Wolfgang, voilà donc la dernière nuit que nous avions à passer ici!

— Oui, répondit le menuisier; mais repose encore, tu as aujourd'hui doublement besoin de repos. N'éveille pas nos enfants, et sois calme. Avec la grâce de Dieu, nous resterons du moins tous réunis.

A ces mots, il s'avança sur le seuil de sa demeure, puis s'arrêta. Le criaillement de la porte, quand elle roulait sur ses gonds, l'avait frappé dès son enfance. Que de fois il l'avait entendu chaque jour, quand ses parents sortaient ou quand il arrivait une visite! Tout à coup, il se rappela le temps où il essayait aussi pour la première fois d'ouvrir cette porte, où son doigt d'enfant ne pouvait faire mouvoir le loquet. Oui, le son des portes de la maison paternelle a un charme singulier. On dirait une clochette mystérieuse dont nul autre que nous n'entend l'harmonie, et qui éveille en notre âme une quantité de souvenirs. Et le seuil de cette même demeure! Que de fois Wolfgang, lorsqu'il s'essayait à marcher, avait trébuché là, sur le nœud d'une poutrelle qui n'était pas encore complètement aplani.

S'il s'était arrêté partout aussi longtemps, que sur ce seuil magique, jamais il n'aurait pu achever ses préparatifs de départ. Mais il se hâta de descendre l'escalier, et s'avança dans le village. Tout dormait encore; seulement, les hirondelles voltigeaient sur les toits, les coqs criaient dans les basses-cours, les oiseaux gazouillaient sur les arbres, et les bestiaux beuglaient dans les étables.

Wolfgang parcourut le village comme un fantôme qui revient, sans qu'on le voie, visiter les lieux où il a vécu. Ça et là, ses regards s'arrêtaient sur une maison qui lui rappelait divers incidents de son existence, des jours de travail et de fatigue, et aussi des heures de joie.

Il poursuivit sa marche, et se trouva en pleine campagne, au moment où le soleil se levait splendide à l'horizon. Les alouettes s'élevaient en chantant dans les airs et semblaient saluer l'éclat du matin. Sans y songer, Wolfgang se découvrit la tête et s'arrêta émerveillé : — Que le monde est beau, dit-il, et que de fois on oublie son admirable beauté!

Il ne se rendait point compte à lui-même de son émotion; mais son âme était dans le monde, et le monde était en lui.

Une alouette sautillait sans peur sous ses yeux; car il est des instants où la nature paraît s'associer au cœur qui la contemple avec piété. L'homme alors n'est plus l'ennemi des animaux. Il est leur compagnon; il jouit avec eux des magnificences de la création.

Cependant le jeune artisan était arrivé à son champ. Que de fois il l'avait labouré, ensemencé et récolté ! Maintenant la moisson de son patrimoine était là, devant lui, dans toute sa richesse. — Merci, dit-il, merci, champ de mon père, qui m'as donné la nourriture du corps. Sois béni, et donne désormais, à ceux à qui tu appartiens, tes gerbes fécondes. Soyez bénies, soyez à jamais bénies, plaines et collines de mon pays !

Il prit une parcelle de cette terre et l'enveloppa dans son mouchoir. Il voulait l'emporter comme un souvenir dans une autre région, la semer sur le sol où il allait chercher une autre patrie.

Ensuite il alla s'asseoir près de l'embarcadere du chemin de fer où il avait longtemps travaillé. Les rumeurs du jour commençaient à se faire entendre autour de lui ; les cloches tintaient l'*Angelus*, et Wolfgang restait là, aspirant à la fois la couleur, la lumière, les harmonies de cette dernière matinée, sans pouvoir en rassasier son cœur et ses sens. Il se leva enfin, cueillit une branche de tilleul en fleur, l'attacha à son chapeau, puis rentra dans le village. Sans qu'il s'en aperçût, il était resté longtemps dehors, car tous les habitants du village étaient déjà en mouvement. Wolfgang s'arrêtait près de chacun de ceux qu'il rencontrait. Au moment où il allait les quitter, tous ces fils de sa terre natale lui apparaissaient également comme des amis. Mais il s'arrêta plus longtemps près du tonnelier Matthieu, qui avait acheté sa vache. Il passa la main sur le cou de la bonne bête, et lui donna à manger une poignée de trèfle.

En rentrant chez lui, il trouva sa femme et ses enfants revêtus des habits qu'il leur avait fait faire pour le voyage d'Amérique. Les garçons étaient tout fiers de leurs chapeaux gris bordés de ruban vert, et demandaient en grâce qu'on les leur laissât porter tout le jour ; car leur mère disait qu'après la messe, ils reprendraient leurs vêtements de chaque jour. La fille aînée, au contraire, avait les yeux rougis par ses larmes. Wolfgang leur adressa de nouvelles exhortations. Il leur dit que pendant tout le voyage, ils devaient se montrer dociles, obéissants, et ne pas quitter leur mère. — Celui qui ne se conduira pas bien, ajouta-t-il, on l'attachera au haut d'un mât, et on ne lui donnera rien à manger qu'un morceau de baleine.

Le père et la mère écoutaient en souriant les contes que les enfants se faisaient à eux-mêmes sur leur séjour en Amérique. L'aîné des garçons disait qu'il voulait apprivoiser un ours et l'atteler à un chariot. Une des filles prétendait avoir une grande volière et chevaucher sur une autruche. Un autre s'écriait, la larme à l'œil, que son frère et sa sœur lui enlevaient ainsi tout ce qu'il désirait lui-même.

Le père mit fin à ces naïfs débats. La messe était sonnée. Il se dirigea vers l'église avec sa famille.

La suite à une autre livraison.

SUR LA DISPOSITION DES PLANÈTES.

LETTRE AU RÉDACTEUR (1).

Monsieur,

En réfléchissant dernièrement aux anomalies que les observations actuelles font reconnaître dans la loi de Bode, j'ai été conduit à apercevoir que l'on pouvait se rendre compte de la disposition des planètes d'une manière à la fois plus simple et plus exacte. Comme cette manière est très-propre à se graver dans les imaginations, elle me semble

(1) Nous nous empressons d'insérer cette lettre, en remerciant l'auteur. Nos lecteurs apprécieront sans peine la nouveauté et l'importance de la communication qu'il veut bien nous faire.

appelée par là même à devenir populaire et à servir ainsi à l'enseignement de cette belle science de l'astronomie, à laquelle il serait désirable de voir prendre le caractère élémentaire. Aussi ai-je immédiatement pensé à votre recueil, et je recours à votre obligeance, afin de profiter, si vous le voulez bien, de sa vaste publicité.

Dans quel ordre les orbites des planètes sont-elles disposées autour du soleil ? Autrement dit, quelle idée sommaire peut-on se faire des distances de ces astres les uns à l'égard des autres et à l'égard de l'astre central ? C'est à quoi répondait la loi de Bode ou de Titius, bien connue de tous ceux qui ont la moindre teinture de l'astronomie. Cette loi consiste à poser la série : 0, 3, 6, 12, 24, etc., dans laquelle chaque terme, sauf le second, est le double de celui qui le précède ; puis à ajouter à chacun des termes le nombre 4, ce qui donne la nouvelle série : 4, 7, 10, 16, 28, 52, 100, 196, 388, dont les termes successifs représentent à peu près les distances proportionnelles des diverses planètes au soleil ; c'est-à-dire que la distance de Mercure au soleil étant désignée par 4, celle de Vénus sera désignée par 7, celle de la terre par 10, celle de Mars par 16, et ainsi de suite.

Mais indépendamment de ce que cette loi n'a pas toute la simplicité désirable, les observations y accusent aujourd'hui de telles inexactitudes qu'il n'est guère possible de la maintenir. Ainsi le nombre 28, qui convenait assez bien aux petites planètes, tant qu'il n'était question que de Pallas, Cérès, Junon et Vesta, dont les orbites sont effectivement fort rapprochées les unes des autres et à peu près à la distance indiquée, est devenu tout à fait erroné depuis que le groupe de ces astres a pris à nos yeux tant de développement. Il ne s'agit plus, comme on le supposait primitivement, de quatre masses, que l'on se figurait comme les éclats d'une même planète située à la distance 28, mais d'une multitude de petits astres d'une condition tout à fait à part, dont on connaît dès à présent plus d'un demi-cent, et dont on finira peut-être par démêler plus d'une centaine ; et loin d'être réunies à la distance voulue par la loi de Bode, leurs orbites remplissent un intervalle plus étendu que celui qui existe entre la terre et le soleil, et que les prochaines découvertes agrandiront vraisemblablement encore. À l'égard de Neptune, le défaut est encore plus considérable : les observations donnent le chiffre 300, et la loi donne celui de 388, supérieur à la réalité de près d'un tiers. Malgré les avantages de cette manière générale de voir d'un seul coup d'œil la suite des planètes, l'esprit sévère de la science ne permet donc pas d'y adhérer plus longtemps, et il faut nécessairement chercher à donner satisfaction autrement à l'imagination et à la mémoire.

Or, en examinant attentivement le fond des choses, on voit d'abord qu'il y a trois catégories à faire, en laissant à part les comètes, dans les astres qui circulent autour du soleil : 1° les astéroïdes, qui, à cause de leur nombre, de leurs irrégularités et de la petitesse de leurs dimensions, sont jusqu'à présent les moins connus ; 2° les petites planètes, au nombre de quatre, et dont la terre, qui en est une, nous donne parfaitement l'idée ; 3° les grandes planètes, si différentes à tant d'égards de celles de notre catégorie, particulièrement par leur volume qui est de cent à mille fois supérieur. Avant de considérer ces astres isolément, comme on le fait dans le système de Bode, il paraît donc d'une bonne méthode de commencer par les comparer ensemble par catégories. C'est à ce principe si naturel et si juste que je me réfère, et j'en déduis les conclusions suivantes.

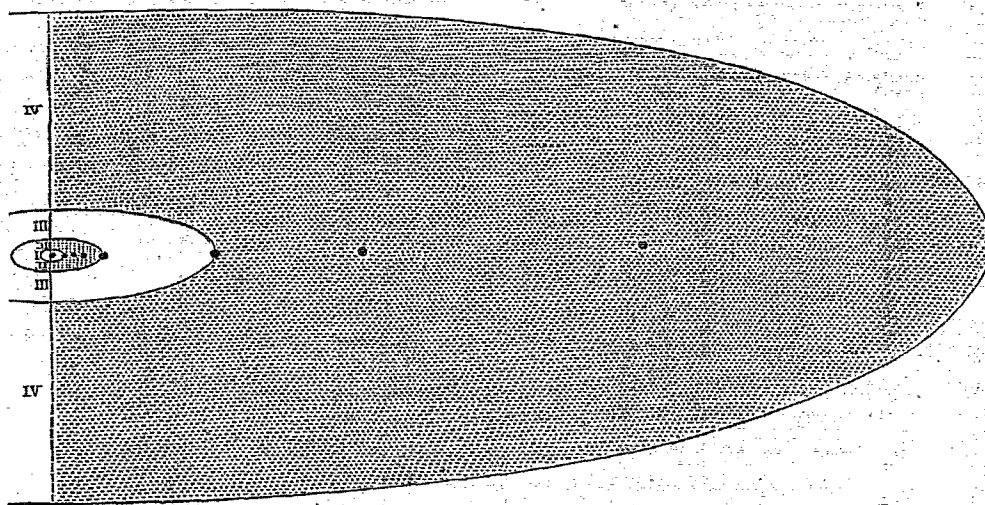
Immédiatement autour du soleil se présente une première zone occupée par les petits astéroïdes. A cette zone en succède une seconde qui est celle des petites planètes, et la

largeur de cette seconde zone est précisément le triple de la largeur de la précédente. A celle-ci succède la troisième zone, celle des astéroïdes majeurs, dont la largeur est pareillement le triple de la zone qui la précède. Enfin prend place la quatrième zone, qui est celle des grandes planètes; et ici, la loi variant en même temps que le caractère des astres, nous trouvons une largeur qui est égale, non plus à trois fois, mais à sept fois la largeur de la zone précédente. En résumé, zones alternatives d'astéroïdes et de planètes, et augmentation graduelle dans la dimension des astres des deux espèces, en même temps que dans la largeur des zones qui les contiennent.

Ce sont des résultats qu'il est aisé de vérifier. Ainsi, en se contentant des nombres ronds donnés par la loi de Bode, la largeur de la zone des petites planètes est égale à 16, distance de Mars, diminuée de 4, distance de Mercure; ce qui donne le nombre 12, qui est justement le triple de la distance de Mercure au soleil, ou autrement dit de la première zone. De même pour la zone des astéroïdes, dont la largeur est égale à 52, distance de Jupiter, diminuée de 16, distance de Mars, ce qui donne 36, triple de 12 qui repré-

sente la largeur de la zone précédente. Enfin, en ôtant 52, distance de Jupiter, de 300, distance réelle de Neptune, on obtient le chiffre de 248 qui, à une différence près de 15 millièmes, est justement le septuple de 36.

En général, il faut même dire que nous ne possédons pas d'une manière certaine la connaissance de la zone des grandes planètes. Bien qu'il y ait quelque chose de séduisant pour notre esprit, toujours amoureux des idées simples, à penser que la catégorie de ces planètes se compose effectivement de quatre membres comme celle des petites, cependant rien ne nous l'assure. De ce que nous ne découvrons aucune planète au delà de Neptune, il ne s'ensuit pas qu'il n'y en ait pas une ou même plusieurs qui échappent aujourd'hui à nos moyens d'observation et qui se découvriront peut-être plus tard. Qui sait même s'il n'y a pas jusqu'à de grandes profondeurs, dans l'espace céleste, une alternance de zones d'astéroïdes et de planètes, analogues à celles que nous constatons dans les rayons plus voisins du soleil? A raisonner rigoureusement, nous ne sommes donc pas fondés à faire entrer dans notre spéculation la largeur de la zone des grandes planètes, puisque



Vue perspective des quatre zones planétaires.

I, première zone, contenant les astéroïdes solaires.
II, deuxième zone, contenant les quatre petites planètes.

III, troisième zone, contenant les grands astéroïdes.
IV, quatrième zone, contenant les grandes planètes.

(Les points noirs placés sur la ligne médiane, à partir du centre, représentent les positions respectives du soleil et des huit planètes.)

nous ne sommes pas en mesure d'en fixer positivement les limites. Mais, sous le bénéfice de ces réserves, le nombre 7 étant fort simple, très-suffisamment exact, et facile à retenir, rien n'empêche de le consacrer provisoirement comme représentatif de la zone des grandes planètes.

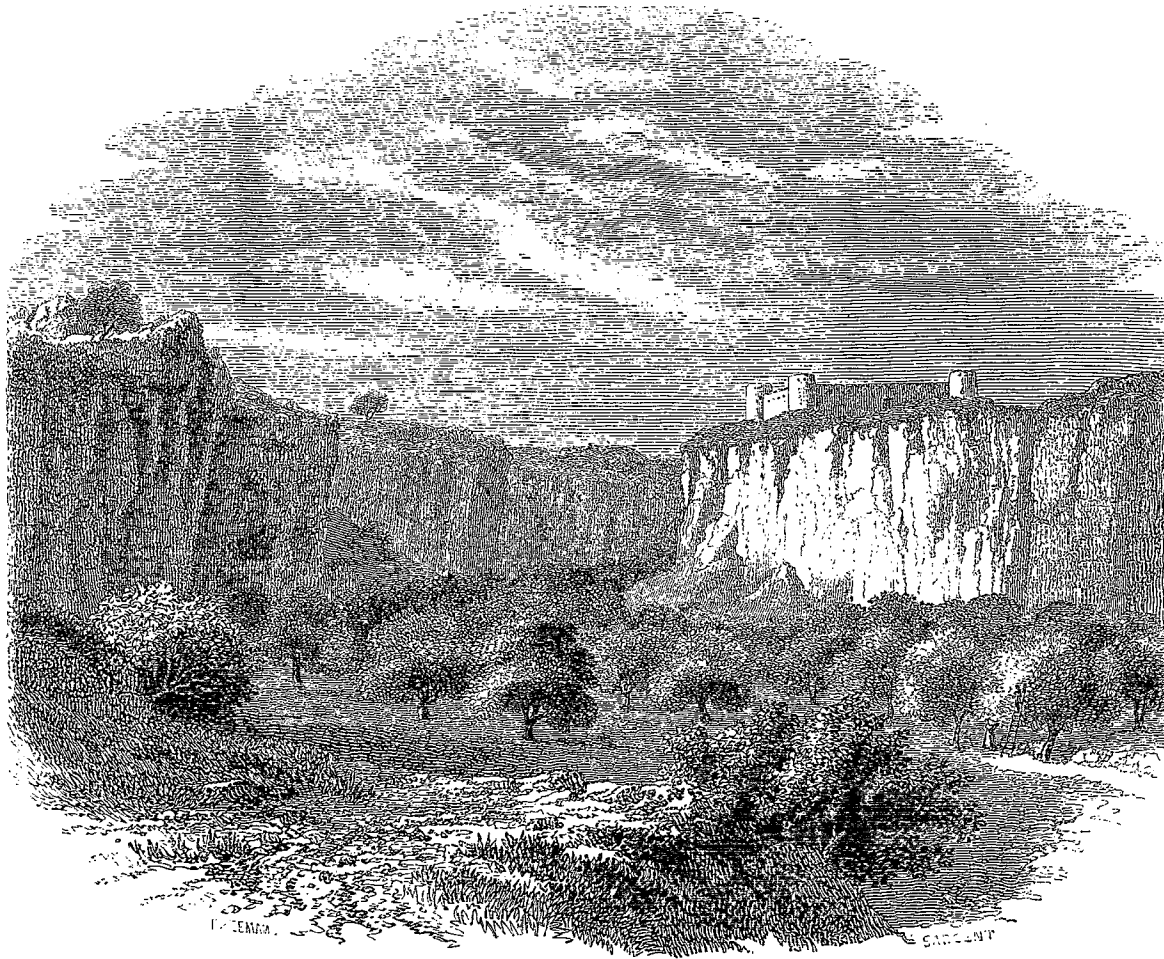
Mais l'essentiel est la loi de triplicité pour les trois zones dont les observations permettent de déterminer formellement la largeur; et cette loi leur convient non-seulement dans les nombres ronds, ainsi que nous venons de le voir, mais même dans les nombres exacts. On sait, en effet, que la distance moyenne de la terre étant 10, celle de Mercure est 3,8 et celle de Mars 15,2, dont la différence est le nombre 11,4, précisément triple de 3,8.

Les rapports géométriques des catégories étant ainsi déterminés, il est facile de passer aux rapports des astres les uns avec les autres dans chaque catégorie en particulier. En ce qui concerne les petites planètes, ces rapports sont d'une simplicité extrême, et il suffit en quelque sorte de les avoir entendu énoncer pour les retenir. La terre est au milieu de l'intervalle entre les deux planètes extrêmes, et

Vénus est au milieu de l'intervalle entre la terre et Mercure. Pour les grandes planètes, la distance de la seconde à la troisième est deux fois un quart la distance de la seconde à la première, et la distance de la troisième à la quatrième est deux fois et demie cette même valeur. Quant aux astéroïdes, ils sont jusqu'à présent trop incomplètement et trop imparfaitement connus pour qu'il y ait lieu de rechercher si leurs orbites sont liées les unes avec les autres par quelque loi symétrique. Du reste, les masses planétaires étant très-différentes d'une zone à l'autre, il n'est pas étonnant que la nature ait réglé dans chaque zone leurs distances réciproques d'après des lois spéciales qui, au fond, sont peut-être dans une certaine harmonie avec la constitution intrinsèque de ces astres eux-mêmes.

Voilà, Monsieur, aussi succinctement que possible, ce que je désirais porter à la connaissance de vos lecteurs, et j'y joins, pour plus de facilité, un croquis indiquant les quatre zones à distinguer dans notre système planétaire, ainsi que la position qu'y occupent respectivement les huit planètes. — Agréez, etc.

LES DÉCOUVERTES RÉCENTES DANS L'AFRIQUE CENTRALE.



Les monts Ghariân, au sud de Tripoli. — Dessin de Freeman, d'après la relation du docteur Barth. (1)

Nous avons donné précédemment (2) une idée générale du voyage scientifique de M. Barth et de ses compagnons dans les régions centrales du nord de l'Afrique; la relation personnelle de M. Barth lui-même, dont la première partie vient de paraître simultanément en allemand et en anglais, nous permet aujourd'hui de présenter un aperçu plus complet de cette mémorable expédition.

BUT DE L'EXPÉDITION.

Pénétrer dans les parties intérieures du Soudan, que Denham et Clapperton, les premiers de tous les voyageurs Européens, avaient aperçues vingt-cinq ans auparavant, mais dont ils n'avaient pu donner qu'une incomplète esquisse; étudier en détail le royaume de Bornou, qui est le plus grand état du Soudan oriental, et recueillir des informations exactes sur ses populations, ses productions, son industrie, ses dispositions commerciales; reconnaître complètement le lac Tchad, cette Caspienne de l'Afrique intérieure, et déterminer par des observations précises l'étendue de son bassin, sa disposition physique, son élévation par rapport au niveau de l'Océan, toutes questions sur lesquelles on n'avait que des notions imparfaites et controversées, et

sans lesquelles cependant il est impossible de se former une idée nette de la conformation physique du continent; pousser plus avant encore, s'il était possible, les explorations et les découvertes, en se portant dans la direction du sud et du sud-est vers la haute région, probablement voisine de l'équateur, où doivent se trouver les sources du Nil, cet autre grand problème poursuivi depuis tant de siècles, et qui recule toujours devant les investigateurs; mettre enfin ces parties inexplorées de l'Afrique en rapport avec l'Europe en général, avec l'Angleterre en particulier, dans le triple intérêt de la science, du commerce et de la civilisation africaine: telle était la pensée inspiratrice, tel était le plan général de cette grande expédition, dont l'honneur revient à l'Angleterre qui l'a organisée et noblement défrayée, quoique l'Allemagne soit la patrie de Barth et de ses compagnons.

Si le but était glorieux, les difficultés étaient grandes, ainsi que les périls. Des populations défiâtes et inhospitalières, un climat que peuvent affronter peu de constitutions européennes, d'immenses déserts ou des espaces inconnus, tels sont les obstacles que l'Afrique oppose à ses explorateurs et sous lesquels presque tous ont succombé. L'expédition même dont nous recueillons aujourd'hui les fruits a largement payé sa part à cette hécatombe séculaire. Les deux compagnons avec lesquels Barth commença l'expédition au mois de janvier 1850, Richardson et Overweg (prononcez *Oferveg*), sont morts presque au début de la

(1) Toutes les gravures jointes à cet article sont les fidèles reproductions de celles que M. Barth a fait exécuter pour éclairer le texte anglais de sa relation.

(2) Tome XXIII (1855), p. 321.

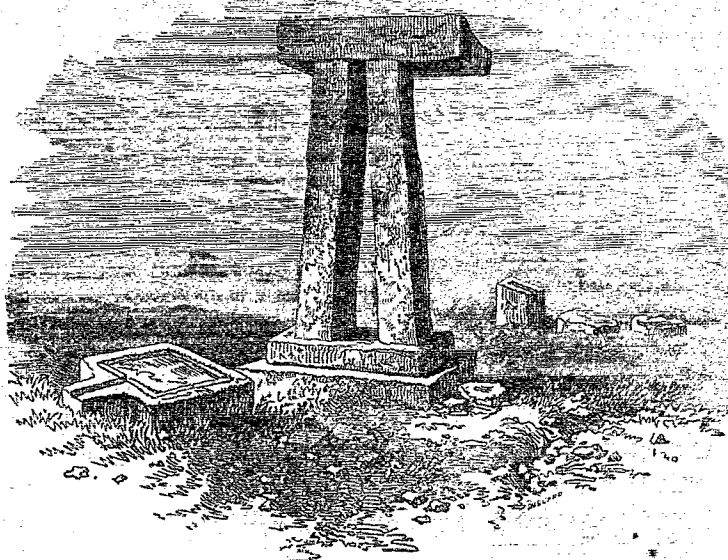
carrière, et il n'est malheureusement plus permis de conserver de doutes sur le sort du docteur Vogel (prononcez *Foghel*), qui plus tard fut adjoint à Barth et que celui-ci avait laissé en Afrique. Mais Barth lui-même a revu l'Europe après cinq années et plus d'explorations laborieuses et de fatigues inouïes, et il nous donne aujourd'hui une des relations les plus vastes et les plus substantielles qui aient été publiées depuis longtemps.

LE DJEBEL-GHARIÂN.

Quand on a traversé la zone littorale assez étroite qui s'étend au sud de Tripoli, on voit tout à coup se dresser devant soi une énorme barrière de rochers à pic qui domine de 500 mètres au moins la plaine inférieure. Cette chaîne est connue sous le nom arabe de Djébel-Ghariân, ce qui signifie, selon la commune interprétation, la montagne aux Grottes. Sur nombre de points, en effet, les rochers présentent une multitude d'excavations, naturelles ou artificielles, qui ont autrefois servi d'habitation aux hommes et qui même encore aujourd'hui offrent parfois un abri temporaire aux tribus errantes de ces cantons. Cette particularité n'a pas été ignorée des anciens, car Pline, au cinquième livre de son Histoire de la nature, mentionne des *Troglodytes* dans une position qui répond bien à celle des monts Ghariân. Cette longue barrière de rochers donne lieu à une autre remarque importante : c'est qu'il ne faut pas y voir une chaîne de montagnes proprement dite, mais bien le brusque escarpement d'un plateau intérieur dont l'immense surface forme ce que nous appelons le Sahara ou Grand-Désert. Cette expression, le *Désert*, il ne faudrait pas la prendre dans un sens trop littéral ; car si le

Sahara présente de vastes espaces absolument arides, sans eau, sans végétation et sans habitants, on y rencontre aussi de nombreuses oasis, dont quelques-unes, telles qu'une partie du Fezzan, le pays d'Aïr (dont on doit la connaissance à M. Barth et à ses compagnons), le pays de Ghât et d'autres encore, forment de véritables états d'une assez grande étendue. On sait que les anciens comparaient ce qu'ils connaissaient de cette région à une peau de tigre, les oasis figurant comme autant de mouchetures verdoyantes sur le fond sableux du plateau. Cette conformation est commune à toute la Libye orientale. Les oasis classiquement célèbres d'Angila et d'Ammon ou Siwah, entre le Fezzan et la basse Égypte, sont également situées sur des plateaux élevés, qui, vers la côte, s'abaissent en gradins rapides.

Le plateau qui vient finir aux monts Ghariân offre d'abord une surface accidentée et des sites variés ; mais peu à peu la plaine s'élargit, elle devient plus aride, et enfin l'œil ne découvre plus à l'horizon qu'un espace infini, nu, sablonneux, à peine ondulé. Seulement, çà et là, abrité sous quelque pli de terrain, un frais ruisseau sortant d'une source isolée s'annonce par une ligne de verdure et quelques bouquets de dattiers, balançant leur tête élancée. Dans un endroit écarté, un monument remarquable attira l'attention de nos voyageurs : c'étaient deux longues pierres dressées en forme de piliers, et supportant à leur sommet une troisième pierre transversale, le tout offrant une singulière ressemblance avec les pierres celtiques de nos pays du Nord. Les indigènes ignorent l'origine de ce monument, probablement très-ancien, érigé sans doute dans une pensée religieuse, comme les groupes analogues qu'on a aussi trouvés dans le sud de l'Inde et dans plusieurs îles du grand Océan.



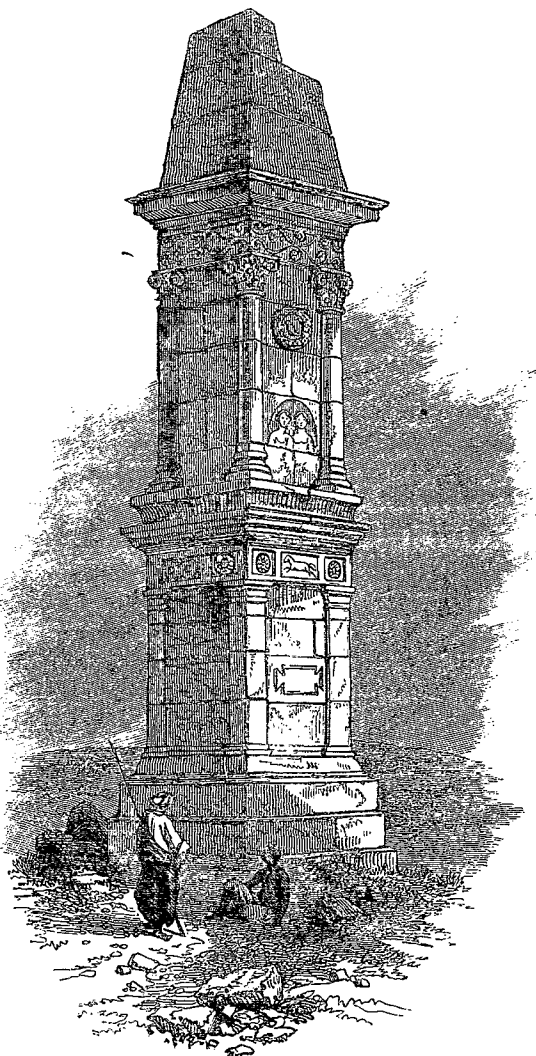
Monument dans le désert, près du Djébel-Ghariân. — Dessin de Freeman.

ROUTE DU FEZZAN.

Le plateau désert que l'on traverse en s'éloignant des monts Ghariân n'est pas encore le Fezzan, mais c'est la route qui y conduit. On apprend par un passage de Pline qu'au premier siècle avant notre ère les Romains avaient porté leurs armes dans cette région aride. Ils voulaient tout à la fois se rendre maîtres de la Phazanie (c'est notre Fezzan), contrée qu'habitaient les Garamantes et qui était célèbre de toute antiquité comme le grand rendez-vous

commercial de l'Afrique intérieure, et soumettre les tribus nomades qui inquiétaient les caravanes entre la Phazanie et la côte. Ce double but fut atteint : une route de près d'un mois d'étendue fut construite à travers le désert et dans l'intérieur du Fezzan, jusqu'à Garama, la capitale du pays. M. Barth a encore retrouvé sur place plusieurs des bornes milliaires qui y marquaient les distances, comme sur toutes les grandes voies de l'empire. Et ce ne sont pas là les seuls vestiges que la domination du peuple-roi ait laissés dans ces déserts : des restes de constructions, des pierres inscrites,

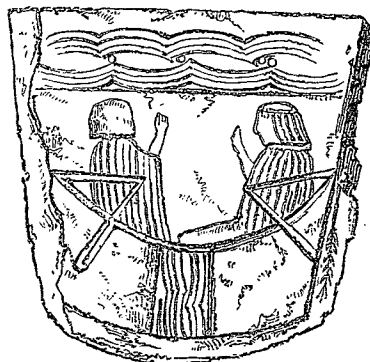
et jusqu'à des mausolées dont l'élégance le cède à peine aux plus beaux monuments funéraires de l'Italie, attestent que des établissements fixes, ou tout au moins des postes militaires, avaient été formés dans tout l'espace qui s'étend de la plage tripolitaine au cœur de la Phazanie. Les historiens, ceux qui nous restent du moins, sont muets sur les événements dont cette partie de l'Afrique fut le théâtre dans les derniers temps de la république et au temps des Césars. Les deux lignes de Pline pouvaient tout au plus en faire pressentir l'intérêt; les découvertes archéologiques de l'expédition restitueront une page importante de l'histoire des colonisations romaines. Nous reproduisons ici, d'après une des planches de la relation, une de ces tombes romaines qui après tant de siècles suppléent au silence de l'histoire



Tombe romaine entre Tripoli et Garama. — Dessin de Freeman.

écrite; le monument est situé presque à mi-chemin de Tripoli à Garama (dix journées de Tripoli, douze de Djerma), au pied d'une montée qui conduit à la partie la plus haute et la plus aride du plateau. « Il ne faut pas s'étonner, dit le voyageur, si les tribus indigènes regardent ces pyramides sépulcrales, si étranges maintenant dans cette terre de désolation, comme autant d'idoles païennes; car moi-même en les contemplant je ne pouvais me défendre d'un sentiment de vénération presque religieuse. » Selon la remarque de M. Barth, la différence des styles qu'on remarque dans les ruines romaines de cette région montre que les Romains y firent un long séjour; et on y retrouve même les restes d'une église ou d'une chapelle qui attestent que

sous leur égide le culte chrétien pénétra dans ces déserts. On sait, du reste, par plus d'un témoignage, qu'avant leur conversion plus ou moins volontaire à l'islamisme, les Touâreg ou Berbères avaient reçu la foi chrétienne, et ils conservent même aujourd'hui plus d'un usage qui témoigne à leur insu de leur ancienne croyance. Ainsi, Dieu est encore pour eux le *Mési*, et un ange l'*aniéloûs*.

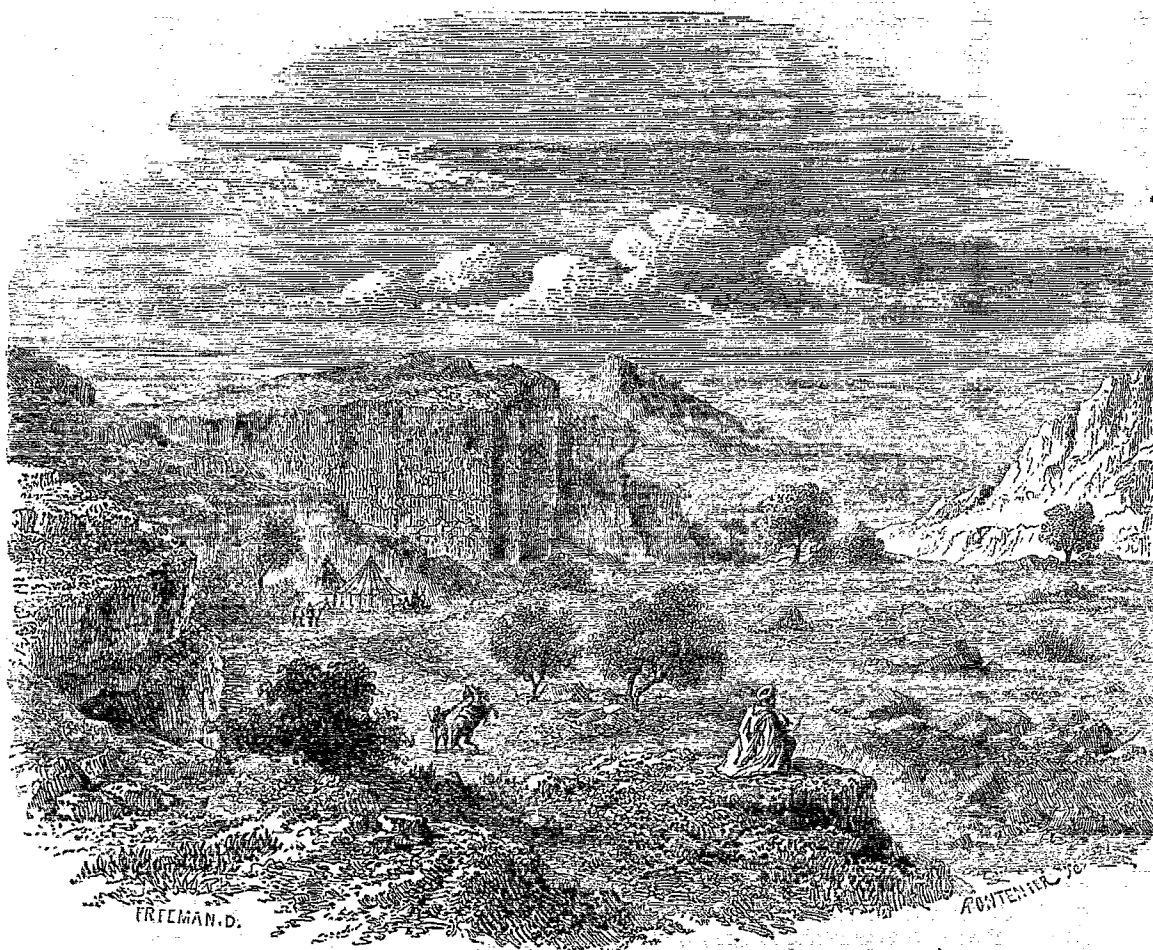


Détails d'architecture de l'église dont les ruines sont représentées p. 53.

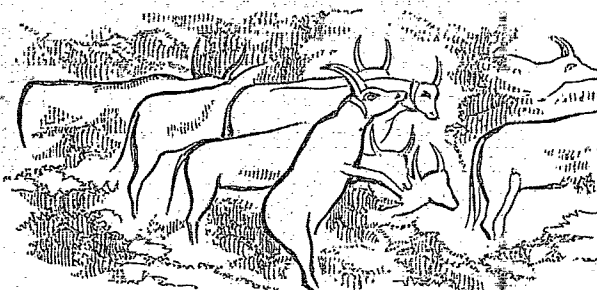
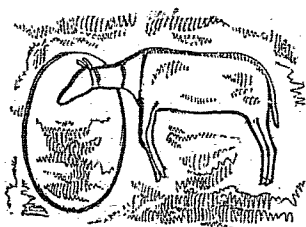
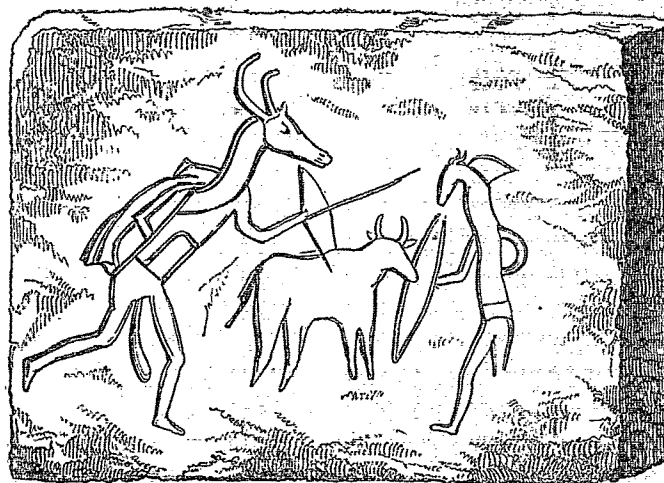
GARAMA ET MOURZOUK, DANS LE FEZZAN.

Les ruines de l'antique Garama sont très-succinctement décrites par M. Barth; il paraît, au surplus, qu'elles offrent maintenant peu d'intérêt. Le voyageur y dessina cependant une tombe romaine qui, par son caractère, lui parut devoir appartenir au siècle d'Auguste, c'est-à-dire aux premiers temps de la conquête. La place avait une assez grande étendue; M. Barth en évalue la circonférence à cinq mille pas, ce qui revient à peu près à deux kilomètres et demi. Les gens du pays la nomment *Djerma-Kadim*, ou la Vieille Djerma; non loin de là s'est formée depuis bien des siècles une nouvelle ville qui garde le nom de la cité détruite, mais qui présente un aspect misérable et est elle-même aujourd'hui presque déserte. La grande et belle vallée où se trouvent les ruines de Djerma est à deux journées vers le nord-ouest de Mourzouk, la capitale actuelle du Fezzan.

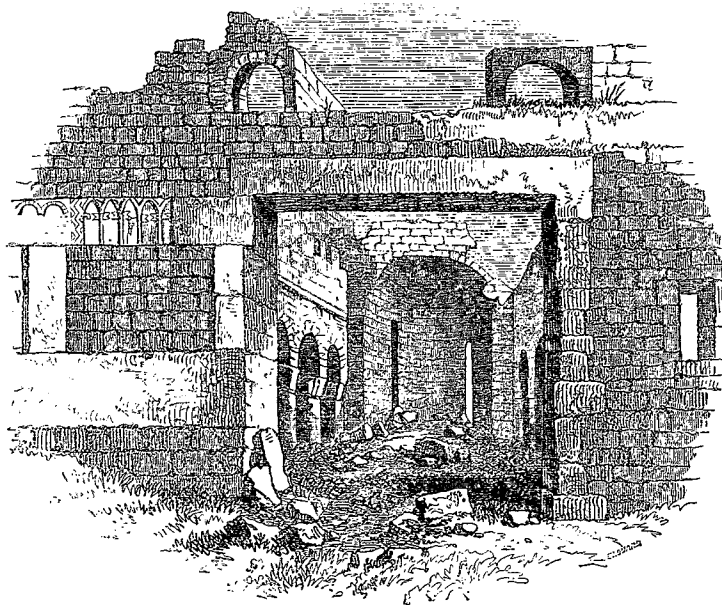
Après un assez long séjour dans cette ville, où l'Angleterre a maintenant un consul, l'expédition se remit en route. Depuis Tripoli on s'était avancé presque directement au sud; maintenant on se porta droit à l'ouest pour aller gagner Ghât, place importante comme station commerciale. Le Fezzan, que l'on allait quitter, est une contrée intéressante à plus d'un titre, et qui n'a été jusqu'à présent explorée que d'une manière fort incomplète, bien qu'elle reconnaisse la souveraineté du bey de Tripoli, avec lequel l'Angleterre et la France sont en très-bons termes. A l'ouest comme au nord, le Fezzan se termine par une chaîne de montagnes rocheuses, ou plutôt par un escarpement très-élevé d'où l'on descend à travers d'étroits et roides défilés dans la plaine inférieure où Ghât est située.



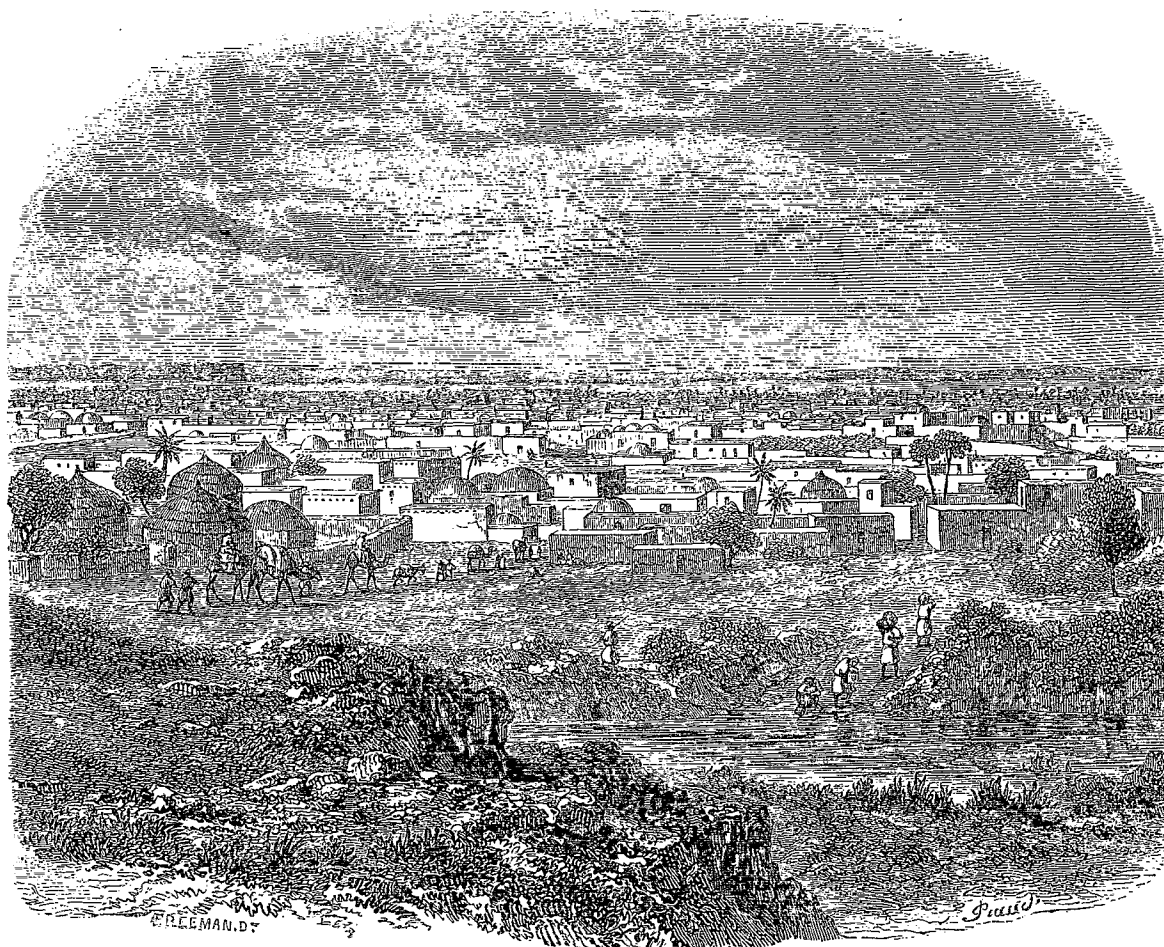
Vue générale des rochers sculptés dans le Ouâdi-Télisaght. — Dessin de Freeman.



Sculptures du Ouâdi-Télisaght.



Ruines d'une ancienne église chrétienne dans le désert voisin du Fezzan. — Dessin de Freeman.



Kanô, ville du pays d'Haoussa. — Dessin de Freeman.

LES ROCHERS DU OUADI-TÉLISAGHI.

Au milieu de ces défilés, dans une vallée nommée le Ouâdi-Télisaghi, l'attention de Barth fut appelée sur des rochers où l'on voit tracées en creux des scènes d'un caractère

curieux. L'une de ces représentations semblerait être d'une nature symbolique ; l'autre présente une scène toute pastorale : des animaux qui se pressent vers une source pour s'y désaltérer. On a attaché, surtout au premier moment, une grande importance à ces représentations, dont les deux

esquisses jointes à notre texte ne peuvent donner, dit M. Barth, qu'une imparfaite idée, le dessin mieux arrêté que le voyageur en avait fait et qui fut envoyé en Europe s'étant égaré. Peut-être la préoccupation scientifique a-t-elle un peu exagéré la portée de ces figures, qui ne sont, après tout, que des ébauches tout à fait primitives, auxquelles auront très-bien pu suffire, sans qu'il soit nécessaire de remonter jusqu'aux Égyptiens, le caprice et l'habileté de quelque artiste barbare. Dans tous les cas, les rochers de Têlisaghi n'en sont pas moins des monuments curieux, ne serait-ce qu'à titre d'échantillons de l'art africain, et comme points de comparaison. Quel que soit, au surplus, l'auteur de ces tablettes, elles sont indubitablement d'une époque ancienne; ce qui le prouve, c'est l'absence du chameau, que l'on sait avoir été introduit dans le nord de l'Afrique par les premiers conquérants arabes du khalifat, au septième siècle de notre ère. Auparavant, les seuls animaux de transport, entre la zone maritime et la Nigritie, étaient le cheval et le bœuf, et on ne voit, en effet, que des bœufs sur les rochers de Têlisaghi.

LE PAYS DE GHAT. — LES TOUAREG (AMAZIGH).

Arrivée aux plaines de Ghât, après avoir dépassé la descente du Fezzan, l'expédition était entrée dans une région qui est le domaine exclusif des Touareg, peuple de race berbère. Personne jusqu'à présent n'avait donné sur cette immense famille qui, sous des noms divers, couvre une grande partie du nord de l'Afrique, depuis la mer des Indes jusqu'à l'Atlantique, des renseignements plus curieux, plus étendus, plus circonstanciés. Familiarisé de longue main avec l'arabe, et déjà assez avancé dans la connaissance de la langue targhi (ce mot est le singulier du nom des Touareg, ou, comme on dit moins correctement, des Touâriks), Barth a pu recueillir directement et varier ses informations. Bien que son étude ait nécessairement porté d'une manière immédiate sur les tribus avec lesquelles il a vécu, ce qu'il nous apprend de leurs mœurs, de leurs usages, de leur organisation intérieure, aussi bien que ce qu'il a pu réunir de leurs traditions, s'étend plus ou moins à toute cette portion de la famille berbère qui couvre le Sahara occidental, à l'ouest du Fezzan et au sud de l'Atlas. Et d'abord, pour ceux qui en toutes choses aiment à remonter aux origines, il n'est pas inutile de remarquer que ce groupe nombreux de populations que nous désignons, d'après les Arabes, sous la dénomination de Touâriks ou Touareg, ne se donnent à eux-mêmes que le nom d'*Amazigh* (mot que les tribus du désert prononcent *Imôchagh*). Hérodote, au milieu du cinquième siècle avant notre ère, a connu ce nom comme celui d'un peuple de la Libye occidentale (les *Mazyes* ou *Mazyques*) : c'est déjà un assez beau brevet d'antiquité. La population du pays de Ghât se compose de deux classes, une classe noble et dominante, et une classe asservie (quoique de même race) qui peut se comparer aux îlotes de Sparte. Les premiers se nomment Azkâr, les seconds Imghâd. D'autres parties du Sahara offrent la même particularité, avec cette différence qu'ailleurs la classe asservie appartient communément à la race noire, tandis que les Berbères se rangent, et avec raison, parmi les races blanches. Cette grande classification ne repose pas seulement, on le sait, sur la couleur ou les nuances de l'épiderme. Ces contrées intérieures de l'Afrique ont eu, comme le reste du monde, leurs conquêtes et leurs révolutions.

Pomponius Méla avait dit des Garamantes que chez eux on était le fils de celui à qui on ressemblait. Une coutume observée par Barth chez les Berbères du Sahara confirme l'exactitude de ce passage. Dans le pays d'Aïr, deux époux

n'habitent jamais sous le même toit, si ce n'est tout au plus durant les premières semaines du mariage; habituellement la femme continue de demeurer dans la maison de son père, où elle jouit d'une liberté complète. La lune de miel écoulée, le mari retourne chez lui, à quelque distance que se trouve son village; seulement il revient de temps à autre faire acte de présence et de maître, sans que ces visites accidentelles puissent se prolonger au delà de quelques jours. C'est à peu près ce que les fables grecques racontaient des anciennes Amazones. Un père ne cède sa fille qu'autant que le prétendant lui en donne un prix convenable, ordinairement trois ou quatre chameaux. Ce ne sont pas les enfants qui héritent, mais les neveux.

LE PAYS D'AÏR.

Entre le pays de Ghât et le pays d'Aïr, dont il vient d'être question, l'expédition employa vingt-huit journées; la journée de marche à dos de chameau, plus ou moins longue selon les circonstances, peut représenter en moyenne sept de nos lieues communes ou environ vingt milles anglais. Cette oasis d'Aïr est une des stations les plus intéressantes de la mission; le nom en était connu, mais aucun Européen, jusqu'à présent, n'y avait pénétré, ou du moins aucun n'en était revenu pour communiquer ses observations à l'Europe. M. Barth non-seulement décrit fort en détail les lignes de route qu'il y a suivies et les lieux qu'il a vus; mais il y a recueilli en outre de nombreuses et très-intéressantes informations sur les montagnes et les vallées du pays, sur ses productions, sur ses habitants et sur leurs traditions historiques. La population dominante est une tribu berbère (les Kelôuis); mais cette domination est le fait de la conquête. La population aborigène, réduite à l'état d'esclavage, appartient à la race noire. Au temps où les rois indigènes régnaient dans le pays, ils avaient pour capitale Aghadès, ville autrefois très-renommée dans tout le Soudan; les chefs berbères ont fondé une autre capitale qu'ils ont nommée Tintelloust. Ils ont changé jusqu'au nom du pays, qui autrefois s'appelait Asbèn, nom que lui donne toujours la population noire. L'Asbèn ou Aïr n'a pas moins de cent lieues de longueur du nord au sud, et sa largeur est aussi très-considérable. C'est la plus grande oasis connue du Sahara. Des montagnes élevées y forment des groupes que surmontent quelques pics d'apparence volcanique, et de nombreuses vallées, où des courants d'eau vive, entretenant la verdure et la fraîcheur, font éprouver une sensation délicieuse à celui qui vient de traverser le désert. Entouré de tous côtés de plaines inhabitables, l'Aïr se détache comme un verdoyant jardin au milieu de solitudes arides.

Il faut traverser encore un désert de sept à huit journées en sortant de ce beau pays d'Aïr du côté du midi, avant d'atteindre l'extrême limite du Sahara et d'entrer dans le Soudan. On voit, par l'itinéraire du voyageur que du nord au sud le Grand-Désert (avec ses oasis) a une étendue totale de cinquante journées de marche, ou environ 350 lieues (de 25 au degré).

LE SOUDAN.

Le terme *Soudan*, qui est emprunté aux Arabes, signifie Pays des Noirs; c'est une appellation synonyme de notre *Nigritie*. Tous les peuples aborigènes de cette vaste région appartiennent en effet à la race nègre. Le Soudan des Arabes est cette longue zone de l'Afrique centrale qui commence à la haute région du Nil et va se terminer à l'océan Atlantique, entre la limite méridionale du Sahara et le fond du golfe de Guinée. Il y a, du reste, une différence aussi frap-

pante, aussi absolue, entre ces deux zones contiguës, le Soudan et le Sahara, qu'entre les deux populations qui les occupent. Le Désert est dans son ensemble une région relativement élevée, un véritable plateau où l'eau est très-rare et la végétation très-disséminée, ainsi que la population; le Soudan est une région basse, dont le sol profond, fécondé par des pluies périodiques et couvert d'une population nombreuse, est arrosé par un large fleuve et sillonné de rivières innombrables, dont plusieurs viennent aboutir à un grand lac semblable à une mer intérieure. Ce lac, c'est le Tchad, ou, plus correctement, le *Tsâd*, centre d'un bassin particulier qui n'a, comme la mer Caspienne et la mer Morte, de communication ni avec l'Océan, ni avec les bassins environnants; ce grand fleuve, c'est le *Dhioliba* ou *Kouara*, qui a ses sources à l'extrémité occidentale du continent, passe près de Tinbouktou, et vient se perdre au fond du golfe de Benin : artère immense qui reçoit dans son cours une multitude de noms particuliers sans avoir de nom général, et à qui on pourrait continuer d'appliquer, au moins comme terme de convention, le nom de *Niger* qu'on lui donna autrefois. De nombreuses nations couvrent cette zone immense du Soudan, dans sa longueur de mille lieues au moins depuis les contrées du haut Nil jusqu'à la Sénégambie : entre le *Tsâd* et le Nil, ce sont des pays encore inexplorés, parmi lesquels le premier rang appartient maintenant au Ouadâi, où a péri le malheureux Vogel; au sud du *Tsâd*, c'est une multitude de petits états et de peuplades barbares sur lesquels les explorations de Barth et de ses compagnons auront pour la première fois jeté quelque jour; à l'ouest du grand lac, c'est le Bornou; plus loin, c'est le Haoussa, jusqu'au cours moyen du Niger; enfin, entre le Haoussa et les sources du grand fleuve, c'est encore une suite de peuplades et de pays dont les noms obscurs et barbares nous sont à peine connus, sauf celui de Tinbouktou.

LE PAYS DE HAOUSSA. — LES FOULAH.

Le pays de Haoussa, où la mission était arrivée, est une belle et fertile province, qu'on a surnommée le Jardin de l'Afrique centrale. C'est aussi le siège principal de la puissance des Foulah, peuple étranger au Soudan par son origine, et qui y a fondé, au commencement du siècle actuel, un de ces empires qui par leur étendue et leur rapidité rappellent les formidables irruptions des tribus de la haute Asie. Les Foulah se glorifient, comme les Berbères, d'appartenir à la race blanche, et ils en ont en effet les traits caractéristiques, sinon dans la couleur de leur peau, plus ou moins foncée sans jamais être noire, au moins dans leur physionomie et leur conformation, quand elle n'a pas été altérée par le mélange du sang éthiopien. Leurs plus anciennes traditions les font descendre d'une contrée du nord sur le Zénagha ou Sénégal, où une de leurs tribus existe encore en effet sous le nom bien connu de Peuls ou Foul (selon les prononciations) : c'est de là qu'à une époque inconnue, mais sûrement très-ancienne, une partie d'entre eux poussa plus loin vers l'est et se répandit dans le haut bassin du Niger. Ils y vivaient obscurément depuis des siècles, convertis à l'islamisme et menant la vie pastorale, lorsqu'il y a cinquante ans environ un homme inspiré s'éleva parmi eux. Il se nommait Danfodio. Exalté par la lecture du Coran, enflammé d'une sainte ardeur de propagande religieuse, Danfodio prêcha la croisade contre les noirs idolâtres. En peu de temps une foule de disciples se pressa autour de lui, et bientôt cette foule devint une armée. Les Foulah se répandirent sur tout le Haoussa et sur les royaumes païens du sud, avec l'impétuosité de nouveaux sectaires. Tout céda devant cette invasion furieuse. De l'orient

à l'occident, du grand lac à Tinbouktou, le Soudan tout entier fut frappé de terreur, et les chefs musulmans eux-mêmes, tels que le puissant cheikh de Bornou, durent reconnaître la suprématie du sultan des Foulah.

Ainsi se fonda le nouvel empire. Danfodio en tint le sceptre jusqu'en 1816. Son fils Mohammed Bello régna depuis huit ans, lorsque Clapperton, en 1824, le vit à Sakkatou, ville du Haoussa dont Danfodio avait fait sa capitale. Depuis lors les sultans ont transporté leur résidence dans une ville qu'ils ont fondée sous le nom de Vournou, à peu de distance de Sakkatou. La relation de Clapperton a rendu célèbre en Europe le nom du sultan Bello; c'était en effet un homme remarquable et d'un génie peu commun. Aujourd'hui Bello est mort, et la puissance des Foulah a perdu de son prestige; néanmoins le contact et le commerce habituel des Européens peut leur ouvrir un nouvel avenir, en développant leurs facultés natives.

KANO, VILLE DU HAOUSSA.

Bien qu'elle n'ait pas le titre de capitale, la ville de Kanô est la plus considérable et la plus importante du Haoussa. C'est le grand rendez-vous commercial du Soudan. Barth estime que la population n'est pas au-dessous de 30 000 âmes. Son circuit comporterait un chiffre bien plus considérable si une partie notable n'était pas occupée par des plantations et des espaces en culture, ce qui est, du reste, un trait commun à toutes les grandes villes de l'Afrique intérieure. L'aspect des habitations rappelle les cités arabes de la zone barbaresque, ainsi qu'on en peut juger par l'esquisse que M. Barth en donne. Comme l'ancienne Rome, Kanô renferme dans son enceinte plusieurs collines, d'où la vue plonge sur toute la ville; vue de ces hauteurs, avec les belles rangées d'arbres qui protègent de leur ombre un grand nombre de maisons, et qui la font ressembler de loin à un immense jardin, Kanô présente un coup d'œil tout à fait pittoresque. Cette place est sûrement appelée à un rôle important dans les futures relations de l'Europe avec l'Afrique centrale.

La fin à une autre livraison.

Je voudrais bien savoir ce qu'est la musique. Je cherche cela comme l'homme cherche l'éternelle sagesse. Hier au soir, je me promenais tard par le clair de lune dans la belle avenue de tilleuls qui borde le Rhin, et là j'entendis un bruit léger et le chant d'une douce voix. A la porte d'une chaumière, sous un tilleul en fleurs, était assise une mère avec ses deux enfants; l'un reposait sur son sein et l'autre dans un berceau qu'elle balançait du pied et en mesure avec son chant.

GËTHE.

Nul ne peut être juste, s'il craint la mort, la douleur, l'exil, la pauvreté, ou s'il préfère à l'équité le contraire de ces choses.

CICÉRON.

HISTOIRE

DE L'ANCIENNE FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS. (1)

Suite. — Voy. t. XXV, p. 255, 287, 327, 362.

II. — JETONS DES DOYENS DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE.

Suite.

Claude Berger. Au droit, les armes du doyen, 1694. Pendant un second décanat, en 1695, Berger fit frapper

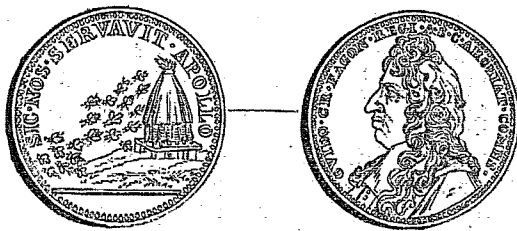
(1) Rappelons ici de nouveau l'erreur commise, page 328 de notre dernier volume (1857), en attribuant à Guy Patin une correspon-

en l'honneur de Fagon un jeton que nous reproduisons ici.

Hazon, dans sa *Notice des hommes les plus célèbres de la Faculté de Paris* (1778), a consacré à Fagon un article biographique qu'il commence ainsi :

« Lorsque la providence veut faire de grands biens, elle suscite des hommes capables de les opérer. — Il fallait conserver les jours d'un grand roi ; il fallait soutenir la première Faculté de médecine du royaume, qui était sur le penchant de sa ruine ; il fallait enfin multiplier les secours en faveur de la médecine ; etc. Dans ce point de vue, la providence fit naître un homme avec toutes les qualités de cœur et d'esprit, propre à remplir tous ces objets. »

Ce début, plein de prétention, donne une idée de l'éclat qui s'attachait encore à la réputation de Fagon dans la seconde moitié du dix-huitième siècle.



Jeton de Fagon.

Guy-Crescent Fagon était fils de Louise de la Brosse, nièce de Guy de la Brosse, médecin de Louis XIII et petit-fils d'un médecin de Henri IV. Guy de la Brosse peut être regardé comme le fondateur du jardin des Plantes de Paris, où il fit le premier, en 1640, des leçons publiques de botanique. C'est là que naquit Fagon. La langue de la botanique fut sa langue maternelle, et l'amour qu'il avait pour cette science le mit plus tard en état de relever les collections du jardin royal, qui devint l'un des plus riches du monde.

Fagon accompagnait la cour en qualité de premier médecin de la reine lorsque Louis XIV tomba malade de sa fistule. L'opération fut faite par le premier chirurgien Félix, qui reçut 50 000 écus ; le premier médecin, d'Aquin, eut 100 000 francs ; Fagon, 50 000.

En 1693, du vivant de d'Aquin, Fagon reçut le titre de premier médecin. Cet événement fut fatal à la Chambre royale, contre laquelle Fagon obtint des arrêts qui ordonnaient sa suppression. Au reste, comme nous l'avons dit, la Faculté ouvrit généreusement son sein à ses anciens adversaires. Pour témoigner sa reconnaissance à Fagon, elle chargea Rigaud de faire son portrait en pied qu'elle plaça dans la salle de ses assemblées.

Nommé administrateur du jardin des Plantes, Fagon s'y retira après la mort de Louis XIV. Il y mourut, âgé de

quatre-vingts ans, en 1718. Il avait été, en 1702, opéré de la pierre par Mareschal, auquel cette cure valut le titre de premier chirurgien du roi.

La suite à une autre livraison.

quatre-vingts ans, en 1718. Il avait été, en 1702, opéré de la pierre par Mareschal, auquel cette cure valut le titre de premier chirurgien du roi.

Sa vie a donné l'exemple de rares vertus. Son premier soin, après avoir reçu le titre de premier médecin, avait été de réduire les revenus de sa charge par la suppression d'abus et de droits qu'une avarice inventive s'était ingénée à multiplier autour d'elle.

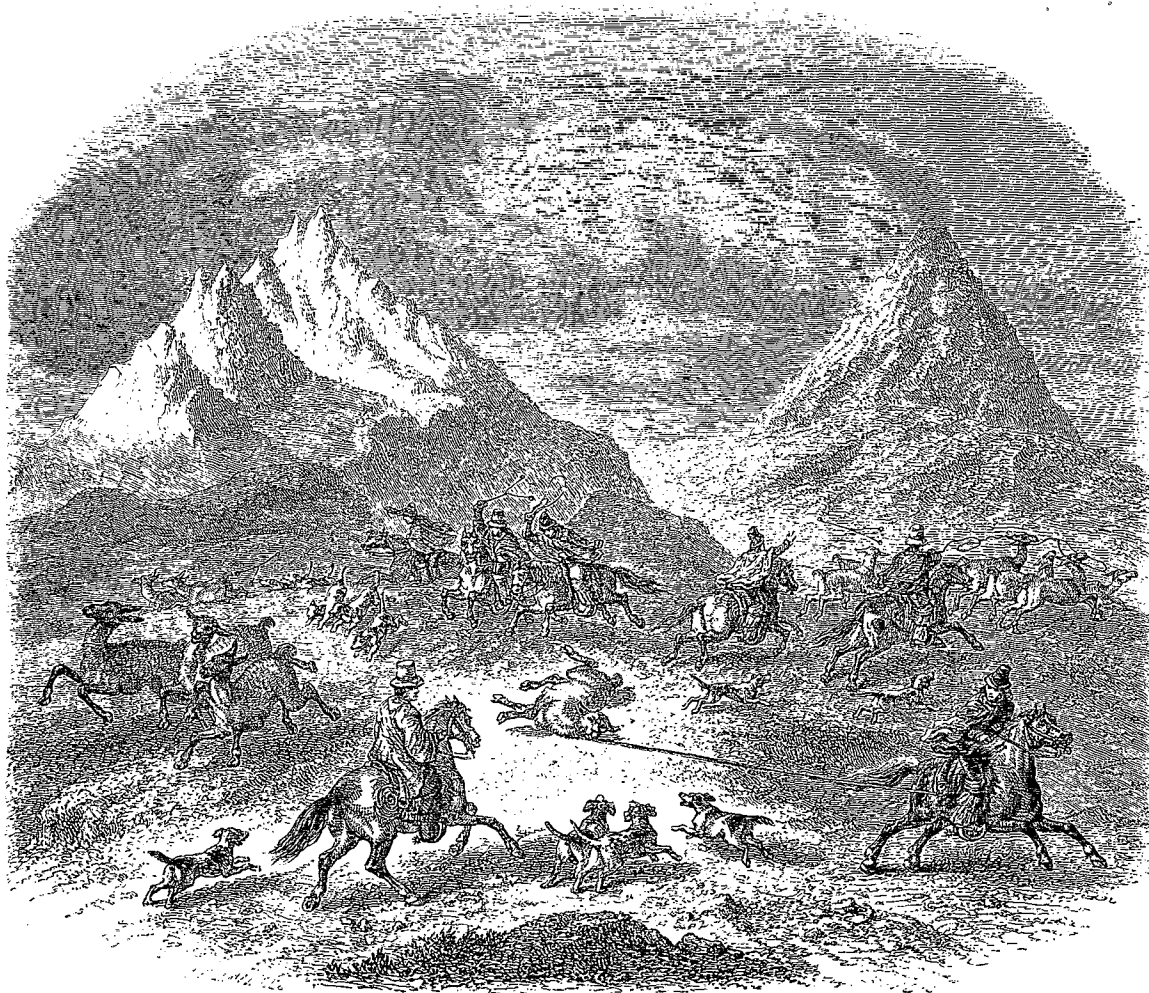
Les médecins et chirurgiens de la cour avaient fort à faire sous Louis XIV, si nous nous en rapportons aux mémoires du temps, et particulièrement au *Journal de Dangeau*, dans lequel sont consignées jour par jour, heure par heure, les moindres actions du roi.

La table était une des grandes distractions de cette existence oisive, où les plus vives émotions naissaient des questions d'étiquette. On faisait chaque jour je ne sais combien de collations, de déjeuners, de diners et de soupers. Vatel a sans doute poussé l'héroïsme du point d'honneur au delà de toutes les limites du raisonnable, en se tuant par désespoir un jour que la marée était en retard ; mais si on eût, à la cour, attaché moins d'importance à ces questions, Vatel, vraisemblablement, n'aurait pas cru qu'il était perdu et ne se serait pas suicidé. Qu'on parcourt le huitième volume que viennent de publier les éditeurs du *Journal de Dangeau*, on verra si M. Félix, et M. Fagon étaient occupés. — « LE 19 MARS 1701. M. Félix saigna Monseigneur, et lui fit prendre une grande quantité d'émétique qui agit par le haut et par le bas ; c'était plénitude de sang, et ce que les médecins appellent *jectus sanguinis*, etc. Le lendemain, nouvelle saignée de quatre palettes de sang, outre celles de la nuit, etc. » —

« LE 8 MAR. Monseigneur se fit saigner par précaution, etc. » On se gorgeait de viandes, d'aliments de toute espèce. Afin de soulager un estomac chargé, on avait recours à l'émétique, à des purgatifs de toutes sortes, et le moins possible, à la dernière extrémité, à la diète : c'était le grand, le suprême remède. Pour échapper à la pléthore, on appelait à son aide la saignée. Monsieur, frère de Louis XIV, mourut pour ne s'être pas fait saigner à temps. Les indigestions dont Dangeau a tracé l'historique n'ont pas toujours, il est vrai, un dénouement sérieux. M. Fagon était là pour y mettre bon ordre. Voulez-vous vous faire une idée exacte de l'espèce de conscience avec laquelle Dangeau rédige son journal ? Parcourez ce huitième volume, vous verrez qu'il n'oublie littéralement rien de ce qui se rapporte à la santé de l'idole : — « 13 OCTOBRE 1701. Le roi se leva un peu plus tard qu'à l'ordinaire parce qu'il s'était relevé trois fois la nuit. Il ne tint point de conseil, et, aussitôt après avoir diné, il entra chez M^{me} de Maintenon ; mais, sentant que son dévoiement augmentait, il revint se coucher sur les cinq heures. Sur les sept heures, il s'endormit, et en se réveillant, à dix heures, il prit de la sauge et de la véronique, comme il a coutume d'en prendre tous les matins, et puis se rendormit. » — « 14 OCTOBRE. Le roi dormit jusqu'à six heures et demie sans se réveiller, et se rendormit ensuite jusqu'à neuf heures. A dix heures, il entendit la messe dans son lit, etc. » — « 20 OCTOBRE. Le roi se releva quatre fois la nuit, etc. Il n'alla point à la chasse, et mangea peu. » — « 21 OCTOBRE. Le roi se releva encore quatre fois la nuit ; il ne sortit point de tout le jour, mangea en particulier et mangea peu, et, le soir, il se trouva entièrement quitte de cette incommodité, etc. » Dans ces quelques lignes, la majesté du grand roi est en déshabillé. L'habitude qu'il a de prendre tous les matins la sauge et la véronique en dit assez sur la sobriété de sa vie. Certainement, les fonctions de M. Fagon et de M. Félix n'étaient pas des sinécures.

La suite à une autre livraison.

LA CHASSE AUX GUANACOS.



La Chasse aux Guanacos, dans le voisinage du volcan d'Antuco, tirée d'un dessin de M. F. Lehnert, d'après M. Gay. — Dessin de Freeman.

Les anciens habitants du Pérou honoraient le rapide guanaco comme une sorte de messager des dieux ; ils l'avaient placé parmi leurs constellations. La vélocité dont la nature a doué ce noble habitant des Andes explique le souvenir poétique qui s'attache à lui, et permet de comprendre comment il trouve encore un asile sûr dans ces gorges escarpées de la Cordillère, où, plus heureux que les lamas et les vigognes ses congénères, il sait garder sa liberté.

Le lama guanaco atteint trois à quatre pieds de hauteur, sur quatre ou cinq de long, mesurés depuis l'extrémité du mufle jusqu'à l'origine de sa queue : son pelage est lanugineux, peu abondant vers la tête et les jambes, et il présente une grande variété de nuances lorsque l'animal est réduit à l'état de domesticité. Dans l'état sauvage, il est d'un fauve clair tirant légèrement sur la teinte de la feuille rose sèche orangée, tandis que la tête est d'un bleu d'ardoise.

Comme le fait observer M. Claude Gay, qui a observé ce bel animal dans toutes les localités qu'il a parcourues, le guanaco est le plus grand quadrupède du Chili : on le rencontre dans toute l'étendue de la Cordillère ; non-seulement il se plaît dans les montagnes, mais il erre aussi dans les prairies immenses qui ornent la Pampa, et il parvient jusqu'au détroit de Magellan. Les provinces de Coquimbo et de la Concepcion le voient surtout se multi-

plier. Durant la chaleur, il fréquente les plus hautes montagnes ; mais dès que l'hiver arrive il descend dans la plaine, en quête de pâturages plus abondants et plus substantiels.

« Le guanaco, continue le voyageur, est un animal doux, familier, timide et par-dessus tout curieux. Vous le voyez observant d'un long regard tous les objets qui ont excité son attention. Fort sociable par sa nature, il vit par troupes de six, huit, douze femelles, conduites par un seul mâle ; il y a telles de ces troupes craintives qui comptent jusqu'à cent individus, leur conducteur en tête et se faisant remarquer par la vigueur de son corps et par la teinte plus obscure de sa peau, qui prend parfois un aspect cendré. »

Rien de plus curieux à observer que l'adroit manège employé par ce vaillant conducteur de troupeau pour déjouer les ruses du chasseur. Son intrépide activité le fait apparaître en un moment sur tous les points où est le danger, et pendant qu'il se dévoue ainsi, ses compagnes timides s'éloignent ; mais si le guanaco mâle donne en toute occasion des preuves de sollicitude pour les êtres, plus faibles que lui, dont il s'est constitué le fidèle défenseur, c'est un dominateur jaloux, qui ne permet pas qu'on lui dispute sa puissance : il souffre bien dans le troupeau les jeunes mâles qui suivent leur mère en se jouant, il est témoin paisible de leurs élans capricieux, il leur permet toutes les mutineries qu'excite en leur sang l'air subtil des montagnes ; mais

il les chasse sans pitié lorsqu'ils sont devenus assez forts pour être des rivaux dangereux. Il n'est pas rare de rencontrer des troupeaux composés d'individus à peine adultes, jeunes émigrants que les passions jalouses du vieux chef dispersent ainsi loin des lieux où ils ont pris naissance. La troupe folâtre suit gaiement son chemin et se met en quête de nouveaux pâturages, jusqu'au jour où le besoin de la domination amène de nouveaux combats.

La chair du guanaco offre un gibier passable, estimé surtout par les Indiens; elle a la réputation néanmoins d'être peu nourrissante; le filet mariné dans le vinaigre est considéré comme un mets délicat; les autres parties de l'animal offrent souvent une chair filamenteuse; la graisse est huileuse et se prête difficilement par cela même à la fabrication des chandelles: on la réserve pour servir de condiment. Le cuir que l'on obtient des peaux de guanaco est faible et prodigieusement flexible; il en est tout autrement des portions qui avoisinent le cou et du cou lui-même; cette partie de l'animal sert à fabriquer les meilleurs laços (*) et les plus forts que l'on connaisse au Chili. Le pauvre guanaco fournit ainsi l'instrument de son supplice; car ce n'est pas seulement avec la balle qu'on l'atteint: on le force à la course, au moyen de chiens dressés exclusivement à cette chasse, et l'on s'empare de lui en lui jetant adroitement le laço.

C'est surtout dans le nord du Chili que cette chasse a lieu. On dirige le troupeau en le poursuivant dans certaines vallées terminées par des collines abruptes, et c'est là qu'on s'empare d'eux vivants ou qu'on les étrangle sans pitié. La plupart du temps ce gracieux animal pourrait éviter la mort, grâce à la vélocité prodigieuse de sa course, et il n'y a guère de chiens auxquels il ne puisse échapper. Presque toujours, nous l'avons dit, il est victime de sa curiosité: un individu quelconque apparaît-il, en effet, le chef de la troupe l'observe et le regarde avec une sorte d'admiration; puis il fait entendre un petit hennissement cadencé, d'un ton presque flûté. Cette curiosité fatale est telle, qu'il arrive aux guanacos de tourner autour des voyageurs et même de les suivre à une certaine distance.

Cette disposition instinctive à se rapprocher de l'homme est une des premières causes, sans doute, qui ont amené la prompte domestication du guanaco chez les principales nations de l'Amérique du Sud. De temps immémorial les Chiliens et les Araucans, dit M. Gay; usaient de cet animal comme bête de somme ou pour labourer leurs terres. Était-il à l'état sauvage, ils le nommaient *luan*; apprivoisé et servant à la culture des champs, ils lui donnaient la dénomination de *chilihueque*. Les Espagnols les imitèrent dans l'emploi qu'ils faisaient de cette bête de somme, et jusqu'en 1620, on vit les porteurs d'eau, les *aguadores*, faire encore usage des *chilihueques*, pour transporter leurs ornières dans la campagne de Santiago; mais depuis ce temps les mulets et les ânes ont dépossédé le guanaco de son emploi. Dans les régions péruviennes, au contraire, et surtout dans les Cordillères de la plus grande portion de la Bolivie, on en rencontre des milliers, marchant avec gravité, on pourrait presque dire avec une sorte d'orgueil, sans cesse occupés au transport des marchandises.

Ce n'était pas uniquement pour se procurer leur chair ou leur toison que l'on se livrait jadis avec ardeur à la chasse des guanacos: une croyance tout asiatique, et transmise peut-être aux Espagnols par les Arabes, les faisait rechercher pour les besoins de la pharmacie. Comme chez la plupart des animaux de la même espèce, il arrive que l'esto-

mac du guanaco renferme quelques-unes de ces concrétions ovoïdes que l'on désigne sous le nom de *bézoards*; or, dans le seizième et le dix-septième siècle, les bézoards de cette espèce, bien supérieurs, disait-on, à ceux du vieux monde, étaient une véritable panacée universelle. Les fièvres malignes, les palpitations de cœur, les douleurs céphalalgiques, rien ne leur résistait; on en prenait même à table pour purifier le sang: il en résultait que les fortes concrétions de ce genre se vendaient parfois un prix excessif. Le préjugé bizarre qui accordait tant de vertus à cette substance n'a pas encore disparu complètement du Chili, pas plus qu'il ne s'est éteint dans certains pays d'Europe, qui se vantent à bon droit de marcher en tête de la civilisation. Dans le nord du Chili, le bézoard du guanaco fait encore partie de la *pitima*, espèce de remède prétendu souverain, dans lequel il entre aussi du clôt de girofle, de la mélisse, et du maté ou herbe du Paraguay.

Puisque nous parlons d'une croyance superstitieuse commune à tant de peuples, ce sera l'occasion de dissiper une fausse assertion, répétée invariablement depuis des siècles dans tous les ouvrages d'histoire naturelle. Ainsi qu'on l'a dit mainte fois, le guanaco, lorsqu'il est attaqué ou même simplement contrarié, n'a d'autre moyen de défense que de lancer à la face de son ennemi une salive très-abondante. Selon M. Gay, grande autorité en tout ce qui concerne la faune du Chili, il est absolument faux que cette sécrétion ait des qualités nuisibles, et qu'elle produise, en un mot, des éruptions cutanées, ou simplement des érysipèles; le savant voyageur a été fréquemment atteint par ces jets de salive, sans que jamais il en ait résulté pour lui le moindre inconvénient.

Dans l'ancienne civilisation péruvienne, la vigogne tenait un tout autre rang que le guanaco et le lama: aussi, de cinq ans en cinq ans, au rapport de M. Weddell, les Incas renouvelaient-ils, pour s'emparer de la riche toison de ces animaux, quelques-unes de ces expéditions gigantesques auprès desquelles les chasses renommées de Charlemagne n'étaient que de vraies chasses d'amateur. A une époque fixée, toute la population d'un district se trouvait convoquée; une immense portion de la montagne était investie, et trente mille individus prenaient part à ces battues immenses, que l'on désignait sous le nom de *chacu* ou de *chaco*; rassemblées forcément par ce flot envahissant des populations, des milliers de vigognes étaient bientôt réunies dans quelque gorge étroite où des filets se trouvaient tendus et arrêtaient leurs bonds tumultueux. Malheur toutefois à l'ordonnateur du *chacu*, si quelques guanacos fougueux se trouvaient mêlés aux vigognes! loin de reculer devant les filets, d'un seul effort ils les mettaient en pièces; mais leur courage entraînait leur perte: on les assommait sans pitié à coups de masse, tandis qu'on s'emparait momentanément de la vigogne, que l'on n'immolait pas toujours après l'avoir dépouillée de sa riche toison. Le poil moelleux de ce charmant animal, qui a parfois l'éclat de la soie, réservé pour la cour de l'Inca et filé par les vierges du Soleil, allait revêtir de ses plis onduleux le monarque suprême, le descendant de *Viracocha*; la partie grossière, ce qu'on nommerait chez nous *la bourre*, était réservée pour les gens placés moins haut dans la hiérarchie des emplois civils ou militaires. On peut voir quelques fragments d'étoffes péruviennes au Musée des antiquités américaines du Louvre. Selon le rapport de M. Weddell, le prix de la laine de vigogne se maintient à un prix toujours élevé, et sur le marché de la Paz elle ne s'élève pas à moins de cinq francs la livre, quand elle est blanche, tandis que celle de son congénère l'alpaca ne revient qu'à 2 fr. 50 cent. (*)

(*) Quatre de ces cuirs, provenant du cou de l'animal, sont nécessaires pour disposer comme il doit l'être un vrai laço. Les beaux laços du Chili, quand ils sont fabriqués avec toutes les précautions requises, se vendent souvent à un prix élevé.

(*) Voy. *Voyage dans le nord de la Bolivie et dans les parties voisines du Pérou*. Paris, 1853, in-8.

C'est bien plutôt pour leur toison que pour leur chair qu'on peut chercher aujourd'hui à multiplier ces intéressantes variétés du chameau, et c'est surtout à ce point de vue que la Société d'acclimatation fondée par M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire s'en occupe avec tant de persévérance. La propagation de ces utiles animaux, dont toutes les variétés s'approprient si facilement, préoccupe aujourd'hui plus que jamais les agronomes.

UN JOUJOU DE TIPPOU-SAÏB.

Me trouvant à Londres dans le courant de l'année 1833, j'y fus visiter le Musée de la Compagnie des Indes. Là on avait recueilli divers débris de la fortune du sultan de Mysore, le célèbre fils d'Haïder-Ali-Khan, Tipou-Saïb, prince indien musulman, vaincu, en 1799, par l'armée anglaise sous les ordres du général Harris, et tué sur les murs en ruines de Seringapatnam, sa capitale ⁽¹⁾. On y voyait des armes, des meubles et des diamants d'un haut prix, entre autres, ceux qui composaient l'aigrette étincelante du turban du rajah. De tous ces objets, celui qui me frappa le plus fut un tigre de grandeur naturelle, assez grossièrement exécuté en bois peint ⁽²⁾. Cet animal factice avait les pattes allongées et tenait sous son ventre un soldat anglais renversé, lequel n'était, à ce qu'il me sembla, qu'un mannequin d'osier revêtu d'un uniforme rouge et portant une figure de carton. La bête féroce ouvrait la gueule et l'abaissait sur le visage de l'homme, comme si elle eût été en train de le dévorer. Pour mieux faire illusion, il y avait dans le flanc creux de l'animal un instrument de musique qui, dès qu'il était mis au dehors par un tourniquet assez semblable à celui des joueurs d'orgue, rendait deux sons parfaitement distincts et à quelques secondes d'intervalle l'un de l'autre. Le premier imitait le rugissement du tigre; le second, la plainte d'un homme expirant dans une agonie douloureuse. Le gardien qui me montrait cette horrible machine me dit : « Voilà le joujou favori de Tipou-Saïb. Le matin, en se réveillant, il faisait tourner la manivelle par un de ses serviteurs et repaissait pendant quelque temps ses yeux et ses oreilles de la souffrance et des gémissements de son ennemi. C'était un moyen continuuel d'excitation à la haine qu'il nous portait. »

Refuser la liberté à un peuple parce qu'il ne saurait en jouir, c'est prononcer qu'il sera toujours esclave; car c'est seulement par l'exercice de la liberté que les hommes s'initient aux vertus qu'elle réclame. ÉDOUARD ALLEZ.

CONTRE L'ESPRIT CRITIQUE.

Si je me trompe, j'aime toujours mieux me tromper à l'avantage des personnes. Je suis encore à cette humeur en lisant les auteurs. J'y cherche, non pas ce que j'y pourrais reprendre, mais ce qui mérite d'être approuvé et dont je pourrais profiter. Cette méthode n'est point la plus à la mode, mais elle est la plus équitable et la plus utile. Cependant, quoiqu'il y ait peu de personnes et peu de livres où je ne trouve quelque chose dont on pourrait profiter, je sais faire la différence qu'il faut entre les uns et les autres par rapport à la confiance. ⁽³⁾

Il faudrait prier les journalistes. . . . de s'attacher, dans

⁽¹⁾ Voy., sur Tipou-Saïb, la Table des vingt premières années.

⁽²⁾ Voy. la représentation de cet automate dans notre tome VI (1833, p. 48).

⁽³⁾ Leibniz, septième lettre à M. Rémond.

le compte qu'ils rendent des ouvrages, à remarquer ce qu'ils contiennent d'excellent et d'utile, plutôt que ce qu'on pourrait y trouver d'inutile et de défectueux. Leshommes sont naturellement portés à la censure et au mépris des autres; mais cette mauvaise disposition dans les lecteurs ne doit jamais être entretenue et flattée par les auteurs. Un homme bien intentionné et savant a composé un ouvrage avec une grande application. Toutes ses heures ont été consacrées au bien public. Il n'en attend d'autre récompense que quelques louanges. Pourquoi donc lui rendrons-nous le mal pour le bien, et, en l'immolant au mépris et à la risée du public, si par hasard il lui est échappé quelque faute, l'obligerons-nous à se repentir d'une entreprise qui ne méritait que des éloges? S'il est quelquefois à propos de donner des avis à un auteur, je voudrais que cela se fit toujours de façon qu'il eût plutôt lieu de se féliciter que de se plaindre de notre critique. ⁽⁴⁾

RECUEIL DE DESSINS DE LÉONARD DE VINCI

AU MUSÉE DU LOUVRE.

Fin. — Voy. p. 41.

Une des pièces les plus importantes de ce magnifique recueil est sans contredit le groupe de deux femmes et un enfant que nous reproduisons page 60. Ce dessin fait penser tout d'abord au tableau de *la Vierge et sainte Anne*, que l'on peut voir au Louvre, et au carton représentant un sujet analogue qui se trouve à l'Académie des beaux-arts, à Londres. On pourrait faire une petite dissertation sur tous les tableaux et dessins de la main de Léonard ou reproduits d'après lui, qui présentent la même image avec des formes un peu différentes. Il faut qu'elle ait eu pour son esprit un puissant attrait, puisqu'il l'a composée entièrement à plusieurs reprises et dessinée avec un soin extrême, en l'amenant, par des changements de détail et des améliorations successives où l'on admire son goût exquis, jusqu'à la perfection du tableau du Louvre, qui demeure, même en l'état où nous le voyons, une de ses œuvres les plus accomplies. Notre dessin doit se rattacher sans doute à cette série de compositions. Il appartiendrait, par conséquent, à l'époque où Léonard, habitant de nouveau Florence, voyait grandir le génie et la gloire de Michel-Ange, plus jeune que lui de vingt-deux ans, et soutenait une lutte mémorable dans l'histoire de l'art. Il ne faut pas s'étonner que l'on aperçoive dans ce qu'il fit alors des traces de l'influence exercée par un rival digne de lui. De là peut-être, dans le dessin, un accent inaccoutumé, l'énergie de certains contours, la vigueur de quelques parties modelées d'un trait ferme et rapide, un aspect de grandeur et de force, qui semblent appartenir à Michel-Ange; mais on y retrouve en même temps l'aisance, la sérénité, le sourire de Léonard.

Nous ajouterons, s'il le faut, pour l'édification des personnes qui conserveraient quelques doutes, que, selon la remarque de M. Reiset, Bossi, un des hommes qui ont le mieux apprécié Léonard de Vinci et qui méritent à plus juste titre de faire autorité en ce qui le concerne, a décrit comme une œuvre de ce maître un dessin qui se rapporte à celui-ci trait pour trait.

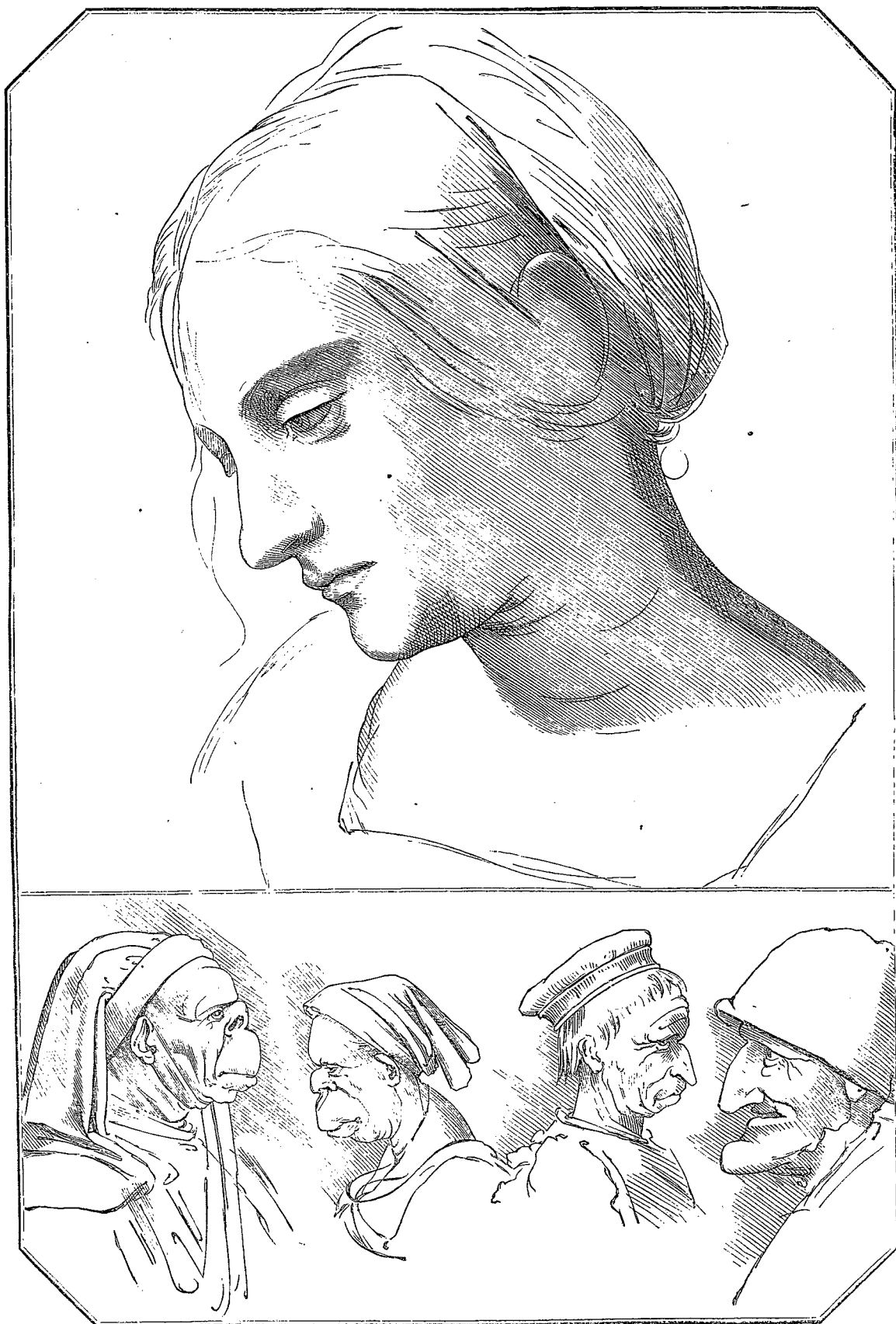
M. Reiset a reconnu avec non moins de sagacité un dessin de Cesare da Ceste, décrit dans le *Traité de la peinture* de Lomazzo, en la possession de qui il se trouvait. Une tête très-fine est de la main de Holbein; d'autres, de celle de Léonard, sont imitées des médailles du Pisan dont il avait fait une étude particulière. Il ne dédaignait pas les enseignements de ses prédécesseurs, il recommandait au con-

⁽⁴⁾ *Idem*, lettre au P. Desbosses.



Dessin inédit de Léonard de Vinci.

traire de les consulter. Le recueil du Louvre contient plu- | vous pas la prétention de rendre compte avec détail de tout
sieurs figures imitées de maîtres primitifs. Mais nous n'a- | ce qu'il renferme. Nous souhaitons que le savant conserva-



Dessins inédits de Léonard de Vinci.

teur des dessins, qui se réserve ce soin, puisse donner bien- | de faire encore la découverte de renseignements précieux
tôt une notice complète de ce volume, où il ne peut manquer | pour l'histoire de l'art.

LE DÉPART DE L'ÉMIGRANT.

Fin. — Voy. p. 46.

Chemin faisant, les enfants furent appelés par plusieurs de leurs camarades. Mais ils se souvenaient des instructions qu'ils venaient de recevoir, ils ne voulaient pas quitter leur mère, et ils marchaient deux à deux gravement, un peu fièrement, car ils remarquaient bien que tout le monde les observait. Plus d'un voisin les regardait avec un sentiment de commisération, en songeant au long voyage qu'ils allaient faire : les enfants ne songeaient qu'à leurs beaux habits.

Lorsque les sons de l'orgue éclatèrent dans l'église, Wolfgang se couvrit le visage avec son chapeau. Jusquelà, personne ne l'avait encore vu pleurer, et les larmes, en ce moment, ruisselaient sur ses joues. Il avait l'âme remplie de tant de souvenirs si vivants qu'il n'eût point été surpris s'il eût vu tout à coup apparaître devant lui son père, sa mère et ses autres parents morts depuis longtemps. Bien plus, il lui semblait qu'ils devaient tous être là, et il leva la tête pour les chercher du regard.

Le curé prit pour texte de son sermon l'omniprésence de Dieu : — « C'est, dit-il en termes touchants, une consolation de penser qu'il y a aussi, par delà les mers, des hommes qui ont les mêmes sentiments que nous, qui pensent à nous, comme nous pensons à eux. C'est une image de l'unité de la grande famille humaine. Prions pour ceux qui bientôt disparaîtront à nos regards, mais qui resteront unis à nous dans un même sentiment de foi, sous le regard de Dieu... Rappelons-nous les saintes paroles que l'Eglise adresse à celui qui naît et à celui qui meurt : Que le Seigneur te bénisse ! Que le Seigneur te soit clément. Que le Seigneur élève sur toi sa face et te donne la paix ! Amen. »

— Amen ! répétèrent les assistants ; et plus d'une voix tremblait, surtout celle de Wolfgang et de sa femme.

Le curé n'avait point prononcé leur nom, il ne les avait point désignés à l'attention de l'auditoire, mais toute la communauté l'avait compris. Elle avait prié pour eux, et leur cœur était profondément ému de cette pieuse sympathie.

En sortant de l'église, le menuisier renvoya ses enfants au logis et se dirigea avec sa femme vers le presbytère.

— Ah ! dit la jeune femme, il me semble que nous voilà comme au jour où nous nous rendions ainsi ensemble chez le curé pour le prier de nous marier.

Wolfgang lui fit un signe de tête silencieux.

Quand il fut près du prêtre, il lui dit qu'il n'avait pas voulu partir sans entrer encore dans la vénérable maison où il avait reçu ses premiers enseignements. Il ajouta qu'il n'oublierait jamais l'émotion qu'il venait d'éprouver à l'église, et le pria de l'excuser s'il n'assistait pas aux vêpres, car il avait encore plusieurs choses à mettre en ordre.

Le prêtre lui donna un extrait du registre de la paroisse, l'acte de naissance de ses enfants ; et comme Wolfgang tirait sa bourse :

— Non, non, mon ami, dit le digne curé, gardez ce que vous voulez m'offrir pour le premier de nos compatriotes que vous trouverez loin d'ici dans la gêne.

— Permettez-moi donc de vous serrer la main, dit Wolfgang, et que Dieu vous récompense de tout le bien que vous m'avez fait ! Quand la croix qui est sur la tombe de mes parents ne vous paraîtra plus assez solide, soyez assez bon pour me le faire savoir, je payerai ce qu'il faudra pour la réparer, et dès que je serai bien établi, comme je l'espère, je décorerai cette tombe d'une croix en fer.

La jeune femme tendit aussi la main au prêtre ; mais elle pleurait et ne pouvait prononcer un mot. Le brave curé la reconduisit jusque sur sa porte.

— C'est quand on quitte ses amis, dit la femme en s'éloignant, que l'on voit comme ils sont bons.

— Assez, assez, mon enfant, lui répondit son mari. Essuie tes larmes. Tout est fini ; nous sommes prêts à partir. Allons à la maison ; j'ai faim, et nos petits nous attendent.

— La maison, murmura la pauvre mère en sanglotant. Hélas ! nous n'avons plus de maison.

Ce jour-là, Wolfgang mit sur la table une bouteille de vin, ce qui était pour lui un luxe extraordinaire, et il présenta un verre tour à tour à chacun de ses enfants.

Leur gaieté lui faisait du bien. Dans l'après-midi, il reçut la visite de ses voisins, de ses amis, et aussi des gens qui avaient acheté ses différents meubles et qui venaient les chercher. Sa brave femme ne voulut pas leur remettre la vaisselle avant de l'avoir soigneusement nettoyée, et elle pleurait de nouveau en prenant l'un après l'autre tous ces ustensiles de son cher foyer.

— Allons, allons, dit Wolfgang, je te procurerai toute une nouvelle batterie de cuisine. J'aurai tant de vaches que tu ne sauras comment les traire, et tu auras une hennetière plus large que la femme du percepteur, quand elle porte ses six jupons et sa robe empesée.

La jeune femme sourit, et elle aurait voulu partir tout de suite, car ces dernières heures d'attente étaient des heures bien tristes.

Wolfgang sortit avec quelques-uns de ses camarades, et s'en alla près de la fontaine où les hommes du village étaient assis, fumant leur pipe en silence. Pour la première fois, il fut frappé de ce silence habituel, et il se dit : — Quand tu seras seul bien loin, rappelle-toi qu'ici tu n'avais pas de grands entretiens.

— Allons boire un verre de bière ! s'écria soudain un des paysans.

A ces mots, tous se levèrent, et s'en allèrent au cabaret, conduisant avec eux le menuisier.

Ils étaient là depuis quelques instants, lorsqu'ils apprirent que la vieille Marguerite venait de recevoir une lettre de son fils parti depuis un an pour l'Amérique. A cette nouvelle, ils sortirent pour se rendre près de la pauvre veuve.

Elle était assise devant sa porte, tenant à la main une grosse enveloppe scellée de cinq cachets.

— Ah ! voilà Wolfgang, s'écria-t-elle, c'est lui qui lit couramment l'écriture. Tenez, Wolfgang, lisez cette lettre.

C'était la lettre d'un honnête et naïf garçon qui racontait minutieusement à sa mère tous les détails de son voyage à Brême, de son embarquement, de sa traversée, et enfin de son installation dans le Wisconsin. « Je suis bien, lui disait-il en finissant. Je travaille, je gagne un bon salaire. Je vous envoie une pièce d'or, et je vous en enverrai d'autres pour que vous veniez me rejoindre. Voyez-vous, on me l'a dit, et c'est vrai, l'Allemagne est le pays de nos pères, et l'Amérique est le pays de nos enfants. Il faut que vous veniez dans le pays de nos enfants. » Puis il ajoutait : « Si le menuisier Wolfgang se décide, comme il en avait le projet, à partir pour l'Amérique, dites-lui de venir me rejoindre, et si je sais par quel bâtiment il arrive, j'irai le chercher à bord de son navire. Il y a de la besogne ici pour les bons ouvriers, et il en aura tant qu'il voudra. »

La veuve écouta cette longue lecture en pleurant. Quant à Wolfgang, il en était doucement ému. Il lui semblait que cette lettre du fils de la veuve était comme le signe d'une main amicale qui de loin s'étendait vers lui. Elle lui donnait, le jour même de son départ, un heureux augure, elle affermissait sa résolution ; et il avait besoin d'être résolu, car lorsqu'il rentra dans sa demeure, il vit sa femme qui de nouveau se lamentait, puis ses enfants en révolte, parce que leur mère voulait les faire coucher immédiatement pour qu'ils se levassent de bonne heure.

Wolfgang ayant apaisé cette petite rébellion, consolé de son mieux sa femme, ôta ses habits du dimanche, les ploya

dans un coffre, et sortit avec ses vêtements de chaque jour. Il avait encore une visite à faire : il allait au cimetière.

Les gens du peuple disent que l'on perd la mémoire lorsqu'on lit un trop grand nombre d'inscriptions tumulaires. Il y a dans cette idée superstitieuse un sens réel. On perd en effet la pensée du présent, la mémoire des choses habituelles de la vie, quand on s'abandonne trop à l'image du passé, au souvenir de ceux qui sont morts.

Wolfgang errait mélancoliquement à travers le cimetière, regardant l'une après l'autre la tombe, la croix de ceux qu'il avait perdus. La cloche tinta l'Angelus du soir. Il se découvrit la tête, joignit les mains, pria.

En retournant vers sa maison, il se rappelait ces paroles du fils de Marguerite : « L'Allemagne est le pays de nos pères ; l'Amérique est le pays de nos enfants. » — Oui, se dit-il, ceux qui ont grandi en Allemagne trouveront difficilement le bonheur en Amérique, car ils ne peuvent s'arracher à leur sol natal sans un déchirement de cœur dont ils souffriront toujours. Mais les enfants se font là-bas sans peine une patrie. Adieu donc, terre de nos pères ! Sois-nous propice, terre de nos enfants !

Dans la nuit arriva le chariot des gens d'un village voisin, qui devaient partir avec Wolfgang et qui venaient le chercher. Ses amis l'aidèrent à charger son bagage. Ses enfants furent réveillés et se rendormirent quand on les eut placés dans la voiture. Sa femme allait et venait, cherchant à esquiver les adieux. Lorsque tout fut fini, le menuisier s'élança encore sur l'escalier de sa maison, ouvrit la porte de sa chambre, et s'arrêta pour entendre encore le son de cette porte. — « C'est la dernière fois, dit-il. » Et il redescendit à pas lents, la tête baissée, avec une religieuse émotion. Il rejoignit sa femme et ses amis qui marchaient à pied derrière la voiture. En ce moment, le crieur de nuit chantait son chant traditionnel :

L'horloge vient de sonner deux heures.
Que Dieu protège vos demeures !

Aux rayons de l'aube, quand il était déjà loin de son village, Wolfgang vit une couronne de fleurs sur un de ses coffres. Ses anciens camarades l'avaient mise là sans qu'il s'en aperçût. Il la montra à ses enfants, et leur dit qu'il voulait qu'elle fût déposée sur sa tombe quand il mourrait sur la terre étrangère.

BERQUIN.

Né à Bordeaux en 1749, Arnaud Berquin a dû sa célébrité aux historiettes qu'il composa pour les enfants. Il avait débuté dans la carrière littéraire par quelques faciles traductions et des imitations en vers des idylles de Gessner et de Métastase. Le prix que l'Académie française décernait tous les ans à l'ouvrage le plus utile parmi les publications de l'année, ayant été accordé, en 1784, à *l'Ami des enfants*, contes et dialogues qui paraissaient par livraisons mensuelles, cet honneur décida de la vocation de Berquin. Les *Lectures pour les enfants*, *l'Ami de l'adolescence*, *l'Introduction à la connaissance de la nature*, *Sandfort et Merton* (ces deux derniers ouvrages traduits de l'anglais, l'un de miss Trimmer, l'autre de Day), *le Petit Grandisson*, *la Bibliothèque des villages*, *le Livre de famille*, etc., succédèrent à *l'Ami des enfants*.

Les comédies, les courts dialogues philosophiques ou scientifiques, les nouvelles enfantines, qui composent ces différents recueils, ont été réunis en dix-sept volumes in-12, chez Renouard (1803), sous le titre d'*Œuvres complètes* ; et plus récemment, en 1835, on en a fait paraître une grande édition illustrée, en quatre volumes in-8. Ce que l'on remarque dans ces écrits, c'est la simplicité et quel-

quefois la naïveté d'un style qui n'est pas constamment correct, mais qui est toujours clair ; c'est la disposition dramatique des événements ; c'est une moralité douce et pure, et surtout beaucoup, et quelquefois trop d'appels à cette sensibilité passive qu'il n'est pas toujours sage de développer indéfiniment. Il y a d'excellentes leçons dans Berquin ; mais, malgré la popularité ancienne et justement méritée de ses contes, ils ne conviennent pas indifféremment à tous les caractères et à tous les enfants.

Un choix bien fait des œuvres de Berquin serait donc un service rendu aux familles ; mais, ne nous y trompons point, on aura beau choisir, on aura beau classer, les auteurs les plus consciencieux auront beau s'efforcer de parer à tout, de préparer tout, de dire tout ce qu'il faut dire, de taire tout ce qu'il faut taire, les parents auront beau vouloir se reposer, sur les ouvrages d'éducation, de la responsabilité que leur titre leur impose, jamais, avec les livres seulement, on ne formera parfaitement des âmes ; c'est l'enseignement vivant, la leçon orale, et l'exemple surtout, qui ont la puissance d'élever dans toute l'acceptation de ce mot.

C'est Montaigne qu'il faut entendre comparer à ce sujet l'exercitation de la langue et de l'esprit à l'exercitation de l'âme et des actes, l'éducation de Sparte et celle d'Athènes. « Ceux-là, dit-il, parlant des Spartiates, ont voulu couper chemin ; et puisqu'il est ainsi que les sciences, lors même qu'on les prend de droit fil, ne peuvent que nous enseigner la prudence, la prudence et la résolution, ils ont voulu, d'arrivée, mettre leurs enfants au propre des effets, et les instruire, non par oui-dire, mais par l'essai de l'action, en les formant et mouvant vivement, non-seulement de préceptes et paroles, mais principalement d'exemples et d'œuvres, afin que ce ne fust pas une science en leur âme, mais sa complexion et habitude ; que ce ne fust pas un acquiescement, mais une naturelle possession. . . »

Les Nouvelles morales, par exemple, romans de l'enfance, qui, sous des titres légers, frivoles, devraient avoir la mission la plus sainte, celle de développer l'âme dans le sens de l'humanité, d'exciter sa piété, d'échauffer sa bienveillance, de stimuler en elle le dévouement, trompent parfois la sensibilité qu'elles prétendent exercer. L'enfant qui a applaudi à un acte généreux est content de lui comme s'il l'avait fait. Après avoir pleuré sur le malheur qui lui est présenté sous des formes touchantes et poétiques, il devient aveugle pour celui qui est réel, mais prosaïque et vulgaire. L'émotion littéraire, isolée des actes, peut détruire chez lui la compassion active et utile et éteindre l'observation qui devrait conduire et éclairer la bonté.

Les Anglais, dont Berquin fut chez nous un des premiers imitateurs, ont cherché à parer à quelques-uns des inconvénients de la bibliothèque enfantine. Ils présentent aux jeunes lecteurs des tableaux de la vie de tous les jours, dans lesquels ils peuvent se contempler comme dans un miroir qui embellit légèrement l'image en la reproduisant. Les ouvrages de miss Edgeworth, publiés après ceux de Berquin, sont des modèles du genre. Ses suites de contes, gradués pour les différents âges, augmentés et arrangés avec un art remarquable, sous le titre d'*Éducation familière* et de *Henri et Lydie*, ou *les Jeunes industriels*, dans les dernières éditions publiées par Renouard, sont un des meilleurs stimulants, en même temps qu'un excellent cours de morale mise en action, à l'usage des petits lecteurs de cinq à quatorze ans. Ils amusent sans blâmer, développent l'observation, le jugement, et n'usent point à vide une activité qu'ils sollicitent sans cesse, par l'exemple, à un utile exercice.

Quant aux contes et dialogues de Berquin, nous l'avons dit, ce n'est point indifféremment qu'ils peuvent être mis entre les mains de l'enfance. Quelques-uns, tels que *la*

Petite bavarde, l'Esprit de contradiction, Marthonie, les Quatre saisons, Georges et Cécile, les Avantages du travail, les Petites couturières, le Serin, sont parfaitement adaptés à l'intelligence des enfants, et les intéressent sans événements improbables, sans leur présenter des caractères faux ou exagérés. D'autres, tels que *la Flatterie, le Petit Abel*, pèchent, dans des sens différents, par l'exagération, là de grossièreté, ici d'une sensibilité malade. *Charles second, le Siège de Colchester, Un bon cœur fait pardonner bien des étourderies*, ont, avec une forme romanesque dont la fausseté est attrayante pour des esprits qui ne sont pas formés, le tort de donner trop d'importance aux enfants. Il est dangereux de leur présenter des rôles de héros; c'est le moyen de les dégoûter de l'obéissance, de la douceur, de l'ordre, de l'application, de la candeur, de la confiance,

seules vertus qui soient à leur portée. Enfin, dans *les Petits joueurs*, dans *le Sortilège naturel*, et dans quelques autres dialogues et contes, on trouve des exemples de vices (le vol, la friponnerie) qui ne doivent jamais souiller les regards de ceux dont on a su conserver la pureté.

Berquin est mort jeune, en 1791, après avoir été compris parmi les candidats proposés pour être instituteurs du prince royal, le malheureux fils de Louis XVI. Ce qui distingue surtout ses ouvrages pour les enfants, les seuls qui lui aient survécu, c'est un véritable amour pour ses jeunes lecteurs, un plaisir réel à causer avec eux, une sympathie et parfois des observations de détail qui ont du charme et de la grâce, entre autres les petites anecdotes qu'il a multipliées, sous le titre de *Caroline*. En résumé, ce n'est pas sans raison qu'il s'est donné à lui-même le beau titre d'*Ami des enfants*.



La Maison de Berquin, à Langoiran, près Bordeaux (1). — Dessin de Léo Drouyn.

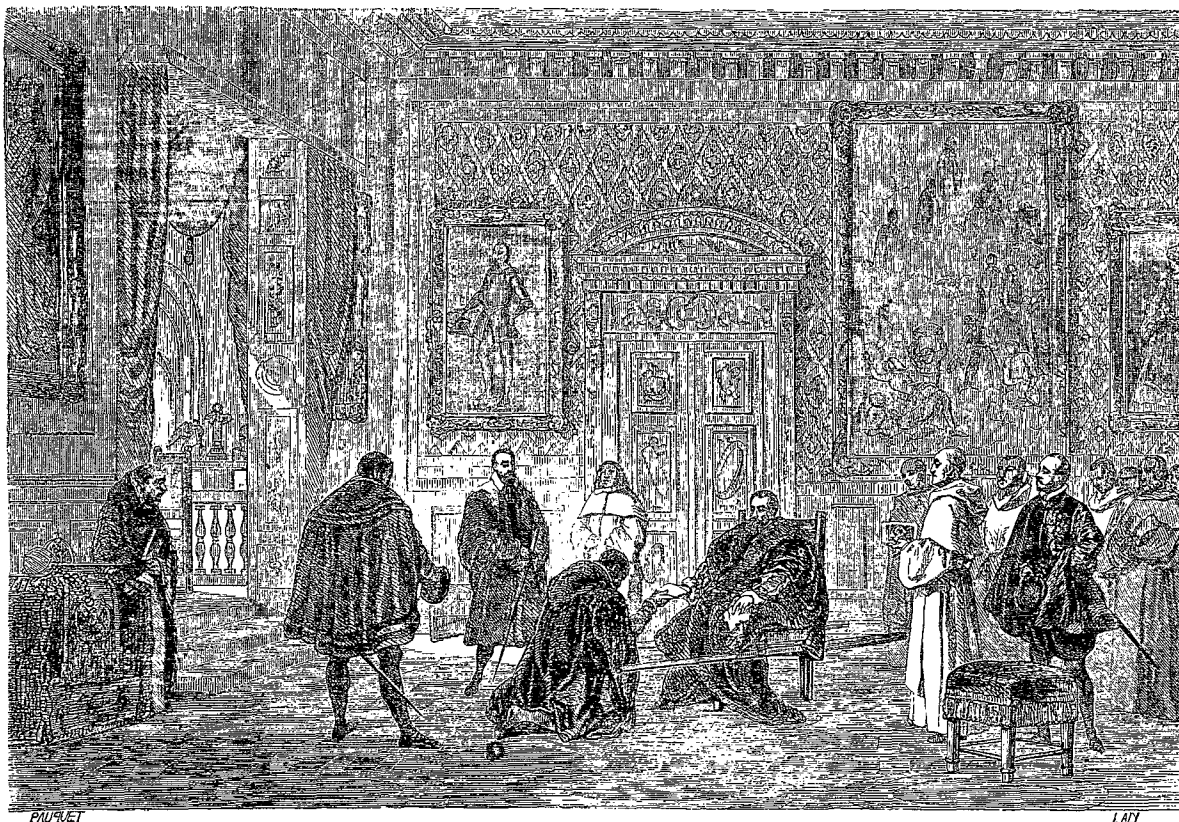
(1) Langoiran est situé sur la rive droite de la Garonne, à 28 kilomètres au-dessus de Bordeaux. Cette commune, fort considérable, est divisée en trois parties : 1^o Le bourg, situé sur la côte, à 1 kilomètre au moins du fleuve. Il ne se compose que de quelques maisons, à côté desquelles s'élève l'église. 2^o Le château, à un kilomètre de la rivière, et que remarquent tous ceux qui vont de Bordeaux à Agen, soit en chemin de fer, soit en bateau à vapeur. Le château, situé à mi-côte, est dominé par un énorme donjon, tour ronde bâtie par Clément V, et dont les murs ont quatre mètres d'épaisseur. 3^o Le port, agglomération considérable de maisons riches et élégantes; on y construit une belle église dans le style de transition, en sorte que le port va être séparé de la commune. Ce port est bâti au confluent de la Garonne et d'un ruisseau qui descend de l'Entre-Deux-Mers. En remontant la rive gauche de ce ruisseau pendant 1500 mètres environ, on trouve une vallée très-étroite d'où descend un petit cours d'eau. Si l'on remonte ce cours d'eau pendant quelques minutes, on rencontre, à gauche, une maison de très-médiocre apparence, située à mi-côte,

et à laquelle on arrive par une rampe très-rapide. C'est la maison de Berquin. Sauf une partie qui a été défigurée par une bâtisse moderne, on n'a changé que l'emplacement des fenêtres, mais on a ajouté un petit étage.

La maison ne se composait autrefois que de trois chambres, dont deux étaient fort grandes. La première était éclairée par deux fenêtres au sud et deux à l'ouest; c'était le salon. A côté était la cuisine où l'on n'a rien changé. La chambre de derrière devait servir de débarras ou de chambre à coucher. Les lits des domestiques étaient sans doute dans la cuisine, et le salon servait probablement aussi de chambre à coucher. Au-dessus se trouvaient des greniers.

Nous avons dit que la maison est située à mi-côte. On y montait par un escalier qui vient d'être démolí et remplacé par une petite terrasse. Devant la porte est un jardin qui s'étend jusqu'à un rocher à pic couvert d'arbres et sous lequel sont creusées des caves et des grottes où Berquin se retirait assez souvent dans l'été; une de ces grottes s'appelle la Glacière.

CHARLES-QUINT AU MONASTÈRE DE YUSTE.



Galerie de M. Émile Péreire. — Charles-Quint au monastère de Yuste, tableau de M. Robert Fleury ⁽¹⁾. — Dessin de Pauquet.

Ce tableau, qui appartient à M. Émile Péreire, représente le moment où, en 1557, Ruy-Gomez de Sylva, Comte de Melito, envoyé par Philippe II, supplie Charles-Quint de renoncer à la solitude du monastère de Yuste pour reprendre la direction de la politique espagnole. C'est de toutes les œuvres exposées au dernier salon celle où l'on a trouvé réunies le plus de qualités sérieuses : simplicité et noblesse de la composition ; lumière naturelle et riche sans aucun faux éclat ; sage distribution des détails qui ne détournent point l'attention de l'objet principal ; savante proportion des lignes, donnant de la grandeur aux figures dans un petit cadre ; physionomies vraies, fines, intelligentes, variées ; individualités des caractères, toutes très-distinctes et dignes d'une page d'histoire où l'intérêt devait naître avant tout de la gravité de la pensée qui occupe l'âme de chacun des personnages. Il était facile à M. Robert Fleury de choisir, dans le séjour même de Charles-Quint au monastère de Yuste, un épisode qui eût prêté à plus d'action ; mais il a suffisamment prouvé, dans quelques-unes de ses œuvres précédentes, entre autres : *Ramus attendant ses assassins* ⁽²⁾, et une *Scène de l'inquisition* ⁽³⁾ ; combien les sujets émouvants, dramatiques, conviennent à son talent. Cette fois il nous paraît s'être montré plus puissant encore par ce succès incontesté dans la représentation d'une simple audience politique, dont l'effet, très-intéressant, grâce à son art, n'a cependant rien que de calme et de solennel.

M. Robert Fleury s'est inspiré de l'excellent ouvrage où

M. Mignet ⁽⁴⁾ a détruit la fausse opinion que l'on s'était faite, jusqu'à ces derniers temps, des motifs qui avaient déterminé Charles-Quint à abdiquer en 1556, et de sa manière de vivre au couvent hiéronymite de Yuste, en Estremadure.

Charles-Quint avait conçu le projet de quitter le pouvoir et de se retirer dans un cloître, dès 1535, seize ans après avoir été couronné empereur, et vingt-trois ans avant son abdication, lorsqu'il n'avait encore que trente-cinq ans et qu'il était dans tout l'éclat de sa puissance. « La disposition qu'une tristesse naturelle, une douleur profonde et une piété ardente avaient alors fait naître, une extrême fatigue la renouvela dans la suite en la rendant de plus en plus impérieuse. Les maladies accablèrent Charles-Quint et le vieillirent. Sa constitution physique, son genre de vie, l'administration d'un trop grand nombre de pays, la direction d'une multitude d'entreprises qui se succédaient sans s'achever, la poursuite de guerres renaissantes qui ne le laissaient jamais dans le même lieu et le jetaient toujours dans de nouveaux périls, le poids de toutes les affaires qu'il fallait porter et conduire, l'usèrent de bonne heure. On peut dire qu'il succomba surtout à l'excès d'une puissance trop considérable et trop éparse pour n'être pas au-dessus de l'activité et du génie d'un homme. » ⁽⁵⁾

C'était un esprit désenchanté dans un corps affaibli autant par l'abus de tous les plaisirs que par l'excès du travail. Tous les mets, si fortement épicés qu'ils fussent, lui étaient devenus insipides. Il buvait souvent d'une espèce de vin

⁽¹⁾ *Charles-Quint, son abdication, son séjour et sa mort au monastère de Yuste*, par M. Mignet, membre de l'Académie française ; 1854.

⁽²⁾ Mignet, p. 12 et 13.

⁽¹⁾ Voy. les Tables des t. VIII, IX et XI.

⁽²⁾ Voy. t. VIII, p. 201.

⁽³⁾ Voy. t. IX, p. 201.

composé de moût de raisin et de séné ayant fermenté ensemble. La conformation défectueuse de son visage nuisait à sa santé. « Sa mâchoire inférieure, trop large et trop longue, dépassait extrêmement la mâchoire supérieure; en fermant la bouche, il ne pouvait joindre les dents. L'intervalle qui séparait celles-ci, d'ailleurs rares et mauvaises, l'empêchait de bien faire entendre la fin de ses phrases et de broyer ses aliments; il balbutiait un peu et digérait mal. » ⁽¹⁾

Il avait ressenti plusieurs fois des accès nerveux qui ressemblaient à des attaques d'épilepsie. Ses douleurs de tête très-fréquentes l'obligèrent à couper ses cheveux en 1529. « La goutte l'assaillit à l'âge de trente ans. Il ne pouvait pas toujours signer, et lorsqu'il était en campagne, bien souvent il était incapable de monter à cheval et suivait l'armée en litière. Envahi par la goutte, tourmenté par l'asthme, sujet à un flux de sang dont les retours aussi rapprochés qu'incommodes l'épuisaient, éprouvant des irritations cutanées à la main droite et aux jambes, la barbe entièrement grise, il sentit rapidement décliner ses forces en même temps que s'étendaient ses obligations. »

Il ne voulait ni ne pouvait réprimer ses appétits. Dans l'hiver de 1550 à 1551, il fit une maladie que ses médecins considérèrent comme mortelle. L'Anglais Roger Asham, qui le vit à cette époque même et assista à l'un de ses repas, fut surpris de ce qu'il mangea et surtout de ce qu'il but. Bœuf bouilli, mouton rôti, levraut cuit au four, chapon apprêté, l'empereur ne refusa rien. « Il plongea, dit Asham, cinq fois sa tête dans le verre, et chaque fois il ne but pas moins d'un quart de gallon de vin du Rhin ⁽²⁾. »

Van-Male, *ayuda de camara* de Charles-Quint, écrivait, deux ans après, à Louis de Flandre, seigneur de Praet : « Le ventre et une fatale voracité sont la source ancienne et très-profonde des nombreuses maladies de l'empereur. Il y est assujéti à un tel point que, dans sa plus mauvaise santé et au milieu des tortures du mal, il ne peut pas se priver des mets et des boissons qui lui sont les plus nuisibles. Vous vous récriez, et contre cette intempérance de César, et contre la légèreté, l'indulgence, la faiblesse des médecins. C'est le sujet de toutes les conversations. L'empereur dédaigne-t-il la viande, qu'on l'emporte ! Désire-t-il du poisson, qu'on lui en donne ! Veut-il de la bière, qu'on ne lui en refuse pas ? A-t-il le dégoût du vin, qu'on le retire. Le médecin est devenu un complaisant. Ce que César veut ou refuse, il l'ordonne ou le défend. Si la boisson n'est pas glacée, elle lui déplaît. Il est bien certain qu'affligé de tant de maux, la froideur de la bière exposée à l'air pendant la nuit et qu'il boit avant le jour ne lui convient pas. Il s'y est néanmoins tellement habitué qu'il n'a pas craint d'en boire au péril d'une dysenterie imminente. Comme je suis pour cela son échanton avant le jour, je l'ai entendu pousser des gémissements qui attestaient ses souffrances... Nous maudissons souvent ici le soin affectueux qu'a la reine de Hongrie de lui envoyer des poissons. Dernièrement il en dévora, et avec un très-grand péril, pendant deux jours de suite. Il fit venir des soles, des huîtres qu'il mangea crues, bouillies, rôties, et presque tous les poissons de la mer. » ⁽³⁾

Incessamment en proie aux souffrances physiques les plus vives, Charles-Quint trouvait quelque soulagement dans la pensée d'aller vivre en repos au fond d'une retraite paisible. Il avait toujours aimé les moines, surtout ceux de l'ordre presque uniquement espagnol de Saint-Jérôme, qu'il avait souvent visités dans leurs couvents de Santa-Engracia,

de la Sysla et de la Mejorada. Ce fut sans doute après avoir consulté quelqu'un d'entre eux qu'il résolut de terminer ses jours dans leur cloître de Yuste.

Ce monastère de Yuste était situé sur la lisière d'une forêt de châtaigniers, de noyers et d'oliviers, près d'un petit cours d'eau dont il avait pris le nom, dans une chaîne de l'Estremadure, coupée de vallées, couverte d'arbres, arrosée par des ruisseaux qui descendaient des cimes neigeuses de la montagne. De ce site pittoresque, la vue dominait le cours du Tietar et du Tage, plongeait sur les belles cultures et les riants villages qui s'élancent du milieu des bois dans le magnifique bassin de la *Vera de Plasencia*, et apercevait à l'horizon lointain les monts azurés du Guadalupe.

Au petit cloître ancien, de forme gothique, les moines avaient ajouté un cloître assez vaste dont le style rappelait l'architecture gréco-romaine de la renaissance; ils avaient planté de beaux vergers d'arbres fruitiers: rien n'avait été négligé par eux de ce qui pouvait rendre leur solitude aussi agréable qu'elle était salubre.

Cependant Charles-Quint n'eut pas l'idée d'habiter avec les moines et dans leur couvent même; mais, trois ans avant son abdication, il donna ordre de construire à côté un édifice séparé sur un plan que lui soumièrent les deux plus célèbres architectes de l'Espagne: Gaspard de Vega et Alonzo de Covarruvias.

Tandis que l'on bâtissait ce petit palais sur le flanc du monastère de Yuste, Charles-Quint continuait à régner et à guerroyer. Il fit une campagne contre la France et maria son fils à la reine Marie d'Angleterre; puis il déposa ses couronnes, non pas toutes à la fois en un seul jour, mais une à une: d'abord celle des Pays-Bas; puis celles des royaumes de Castille, de Léon, de Grenade, d'Aragon, de Sardaigne et de Sicile. Quant à sa couronne d'empereur, il la garda et l'emporta au couvent. Ce fut, en effet, le 3 février 1557 que Charles-Quint entra à son palais de Yuste pour n'en plus sortir, et il conserva son titre d'empereur jusqu'au 28 février 1558, jour où sa renonciation fut acceptée par la diète électorale de Francfort, qui, le 12 mars suivant, lui donna son frère Ferdinand I^{er} comme successeur.

La suite à une autre livraison.

NOUVEL ÉPISODE

DE L'HISTOIRE DES ABEILLES.

Un voyageur américain raconte comment, lors d'une récente excursion faite, au mois de juillet, sur les rives de l'Essequibo, dans l'Amérique méridionale, il eut occasion d'observer un nouveau trait de la merveilleuse intelligence des abeilles :

« Impatients d'étendre nos membres fatigués, après une pénible navigation de dix heures, nous primes terre, dit-il, sur une plage basse et sablonneuse qui longeait le cours du fleuve. La chaleur était intense. Nos Indiens se dispersèrent: les hommes allèrent en quête du gibier pour le repas du soir; les femmes, à la recherche du menu bois pour alimenter le feu de la nuit. La réverbération du soleil sur le sable me brûlait les yeux; je me frayai à coups de couteau un passage à travers les murailles de lianes et de mousses pendantes qui défendaient l'entrée des bois, et parvins, non sans peine, aux bords frais et ombrés d'une petite crique, abritée par une magnifique voûte de verdure.

» Assis sur un tronc grisâtre qui gisait en partie couché le long des eaux dormantes, et que drapait, en sa décrépitude, un splendide manteau de fleurs écarlates de l'épiphyte, j'allumai mon cigare, et, tirant un livre de ma poche, j'en tournai nonchalamment les pages. De temps à autre,

⁽¹⁾ Mignet, p. 20 et 21.

⁽²⁾ Le gallon contient quatre litres et demi.

⁽³⁾ Lettre de Malinçois (Male), écrite le 24 décembre 1552, du camp devant Metz.

mon attention était attirée, tantôt par le martellement incessant du pic à tête jaune, sondant laborieusement les cavités d'un arbre voisin, tantôt par les éclairs lumineux que projetait, en traversant un rayon de soleil perdu sous la feuillée, le karabimbas, oiseau-mouche à gorge de topaze, qui hante de préférence les criques abritées et solitaires : là, sur les pétales fraîchement éclos, il peut faire ample récolte de mouches qu'il rapporte à sa compagne, fidèle gardienne de l'imperceptible nid que la brise du soir balance à quelques pas, au-dessus du courant. J'étais, depuis un quart d'heure, partagé entre mon poète favori et la poésie animée et vivante qui bourdonnait dans des myriades d'insectes, dans le bruissement des feuilles, dans le murmure des eaux, lorsque mes yeux tombèrent par hasard sur une toute petite abeille d'un gris brillant, longue d'un quart de pouce environ, et qui disparut dans ce qui me semblait être la portion solide du tronc sur lequel j'étais assis.

» L'œil ne pouvait apercevoir à la surface ni trou ni fissure : je m'étais probablement trompé. Comme j'en arrivais à cette conclusion, je vis tout à coup se soulever un atome d'écorce, et la même petite personne, ou tout au moins une de ses sœurs, la ressemblance de famille ne permettait pas de douter, prit son essor. Le mystère était résolu.

» L'ingénieux architecte de la république avait inventé une porte d'entrée fermant si juste et si bien qu'elle défiait toute investigation. Je me croyais certain de pouvoir mettre le doigt sur l'endroit même, et cependant le plus minutieux examen ne me laissait découvrir aucune trace de contour extérieur. L'écorce, quoique polie, était recouverte çà et là de pâles petites raies qui se remarquent sur les écorces les plus lisses, et l'habile charpentier avait mis à profit, pour son but mystérieux, ce tracé naturel. Anxieux d'inspecter ce chef-d'œuvre sans compromettre sa délicatesse, il me fallut attendre patiemment que la porte dérobée se rouvrit. Mon attente ne fut pas trop longue : un autre membre de la communauté ayant affaire dehors, la trappe lilliputienne se souleva de nouveau, et un bout de branche que je tenais tout prêt l'empêcha de retomber. Je vis alors que la trappe était à dessein de forme irrégulière, dentelée aux bords, large d'un quart de pouce et du double de longueur. Elle se composait de l'épiderme de l'écorce, et, s'y rattachant par un bout, elle s'ouvrait et se fermait comme mue par un ressort. Le rusé ouvrier semblait avoir calculé que s'il la faisait plus courte (ce qu'eût permis la taille exigüe des habitants), l'angle d'ouverture serait nécessairement plus grand, et exercerait sur les gonds élastiques une force de tension qui en détruirait rapidement l'élasticité et nuirait à la précision de la fermeture.

» Sous la trappe, et pour ainsi dire sur le seuil de la république, on avait ménagé une antichambre, ou loge de portier, à l'usage d'un petit individu en livrée grise qui, sans quitter sa retraite, manifesta son déplaisir de mon indiscretion, s'efforçant, dans sa petite capacité, d'ébranler des pattes et de l'aiguillon le fêtu qui retenait la porte entrebâillée. A partir du vestibule, deux tunnels circulaires conduisaient dans l'intérieur de la ville, d'où sortaient les murmures confus d'une population nombreuse et affairée. Je laissai la porte se refermer, et j'admirais la merveilleuse netteté du travail, quand une nouvelle venue annonça son arrivée, et se fit ouvrir d'une façon aussi singulière qu'originale.

» Après s'être lancée contre l'entrée, et l'avoir touchée de ses pattes, elle s'éleva dans l'air, fit le tour de l'arbre, et reparut de l'autre côté, volant droit cette fois vers la trappe qui se leva vivement lorsqu'elle en fut tout proche, et se referma aussi vite sur elle. La sœur tourière qui m'avait montré son aiguillon remplissait réellement l'office de con-

cierge, et, avertie par un léger coup extérieur de l'approche d'une de ses compagnes, lui ouvrait juste à point, lui laissant le temps d'éluder les regards indiscrets. Les abeilles se succédaient, et toutes suivaient la même marche, frappant d'abord, puis s'envolant dans différentes directions, pour revenir juste au moment où la porte s'ouvrait.

» Je les épiai pendant quelque temps, et finis par découvrir pourquoi elles n'attendaient pas tranquillement à l'entrée. Tapis sous des feuilles flétries et dans les rugosités de l'écorce, il y avait d'innombrables petits insectes, de même couleur que les abeilles, ailés comme elles, ayant de plus sur le dos deux légères raies noires et de volumineux abdomens qui trahissaient des parasites de la ruche ; espèces d'ichneumons, empressés de déposer leurs œufs en lieu sûr où ils pussent éclore et où les petits fussent nourris aux dépens de la république. En les voyant planer au-dessus des abeilles, et parfois essayer de s'accrocher à elles comme elles franchissaient le seuil, j'imaginai que, selon les habitudes de ce genre d'insectes, ils cherchaient à se glisser à l'intérieur ; mais pas un ne réussissait : ils avaient donc quelque autre moyen de pourvoir à l'existence de leur sanguinaire progéniture ? Je découvris, en effet, que les bandits s'efforçaient de coller leurs œufs aux petites boules de pollen que rapportait chaque abeille ; souvent ils réussissaient, en dépit de l'admirable tactique déployée par ces dernières.

» L'activité de la sœur tourière se ralentit peu à peu : toutes les abeilles étaient de retour au gîte, à l'exception de quelques rares attardées, en petit nombre. Les rayons obliques du soleil m'avertissaient que les oiseaux crépusculaires allaient commencer leur ronde nocturne, et que dans quelques minutes j'aurais grand'peine à m'orienter sous l'épais fourré du bois ; car j'étais dans un climat où le soleil disparaît tout à coup et fait place à la nuit. J'abandonnai donc l'essaim sauvage, qui m'avait révélé en quelques moments d'observation tant de combinaisons ingénieuses, et je rejoignis mes compagnons qui, affairés sur la plage, apprêtaient le repas du soir, et suspendaient aux branches basses des arbres les hamacs où nous devions passer la nuit, bercés par les piailllements des singes, les hurlements du jaguar, et les cris variés du hibou, de la chauve-souris vampire, de l'oiseau-tigre, et de toutes les tribus qui habitent ces sauvages contrées. »

LES BORDS DE LA CREUSE.

Grâce à une bonne tendance générale, les artistes et les poètes commencent à savoir et à dire que la France est un des plus beaux pays du monde, et qu'il n'est pas nécessaire, comme on l'a cru trop longtemps et comme la mode le prétend encore, de franchir les Alpes pour trouver la nature belle et le ciel doux. Si, comme toutes les vastes contrées, la France a de vastes espaces encore incultes et frappés d'une apparente stérilité, ou des plaines uniformes fatigantes de richesses matérielles pour l'œil du voyageur désintéressé, elle a aussi, dans les plis de ses montagnes, dans le mouvement de ses collines, et dans les sinuosités de ses rivières, des grandeurs réelles, des oasis délicieuses et des paysages enchantés. Tout le monde connaît maintenant les endroits pittoresques fréquentés par les savants et les artistes, l'âpre caractère des sites bretons, les splendeurs étranges du Dauphiné, les riants jardins de Touraine, et les volcans d'Auvergne, et les herbages splendides de Normandie, etc.

Le centre de la France est moins connu et moins fréquenté. Le Berry, le Bourbonnais et la Marche sont comme des noyaux qui envoient le rayonnement et ne le reçoivent pas. Une partie de ces populations émigre, et rien n'attire

vers elles. Bourges, la ville centrale de la nationalité française, est une ville morte, sans activité expansive, sans autre individualité que la force d'inertie qui caractérise les vieux Berruyers. Il ne semble pas qu'un point central puisse être un point d'isolement. Il en est pourtant ainsi. La stagnation des habitudes et des idées est remarquable dans cette ancienne métropole et dans les populations environnantes.

A part les monuments de Bourges, qui sont d'un grand intérêt, nous ne conseillerons d'ailleurs à personne d'aller chercher par là les délices de la promenade. Si l'on traverse le Berry, il faudra éviter aussi le navrant pays de Brenne et les froides plaines d'Issoudun et de Châteauroux. Ceux qui voyagent en poste ou en wagon ne verront jamais de cette région que ce qu'elle a de morne et de stupéfiant. Pourtant, si l'on se dirige au chemin de fer



Paysages de la Creuse. — Gargillesse. — Dessin de Grandsire.

jusqu'à Argenton, et que l'on veuille descendre, en voiture ou à cheval, le cours de la Creuse pendant deux lieues, on arrivera dans cette partie du bas Berry où il faut nécessairement aller à pied ou à âne, mais dont le charme vous dédommage amplement des petites fatigues de la promenade.

C'est une gentille et mignonne Suisse qui se creuse tout à coup sous vos pieds, quand vous avez descendu deux ou trois amphithéâtres de collines douces et d'un large contour. Vous vous trouvez alors en face d'une déchirure profonde, revêtue de roches micaschisteuses d'une forme et d'une couleur charmantes; au fond de cette gorge coule un torrent furieux en hiver, un miroir tranquille en été :

c'est la Creuse, où se déversé un torrent plus petit, mais pas beaucoup plus sage à la saison des pluies, et non moins délicieux quand viennent les beaux jours. Cet affluent, c'est la Gargillesse, un bijou de torrent, jeté dans des roches et dans des ravines où il faut nécessairement aller chercher ses grâces et ses beautés avec un peu de peine.

Depuis quelques années, le petit village de Gargillesse, situé près du confluent de ces eaux courantes, est devenu le rendez-vous, le Fontainebleau de quelques artistes bien avisés. Il en attirera certainement peu à peu beaucoup d'autres, car il le mérite bien. C'est un nid sous la verdure, protégé des vents froids par des masses de rochers et des aspérités de terrain fertile et doucement tourmenté.

Des ruisseaux d'eau vive, une vingtaine de sources, y baignent le pied des maisons et y entretiennent la verdure plantureuse des enclos.

Quelque rustiquement bâti que soit ce village, son vieux château perché sur le ravin et son église romane d'un très-beau style, fraîchement réparée par les soins du gouvernement, lui donnent un aspect confortable et seigneurial. La fertilité du pays, la rivière poissonneuse, l'abondance de vaches laitières et de volailles à bon marché, assurent une nourriture saine au voyageur. Les gîtes propres sont encore rares ; mais les habitants, naturellement hospitaliers et obligeants, commencent à s'arranger pour accueillir convenablement leurs hôtes.

Une fois installé chez ces braves gens, on n'a que

l'embarras du choix pour les promenades intéressantes et délicieuses. En remontant le cours de la Creuse par des sentiers pittoresques, on trouve, à chaque pas, un site enchanteur ou solennel. Tantôt le *rocher du Moine*, grand prisme à formes basaltiques, qui se mire dans des eaux paisibles ; tantôt le *roc des Cerisiers*, découpure grandiose qui surplombe le torrent et que l'on ne franchit pas sans peine quand les eaux sont grosses.

Ces rivages riants ou superbes vous conduisent à la colline escarpée où se dresse l'imposante ruine de Châteaubrun. Son enceinte est encore entière, et vous trouvez là une solitude absolue. Ce serait l'idéal du silence, sans les cris aigus des oiseaux de proie et le murmure des cascades de la Creuse.



Paysages de la Creuse. — Châteaubrun. — Dessin de Grandsire.

Toute cette région jouit d'une température exceptionnelle, et particulièrement le village de Gargilles, bâti, comme nous l'avons dit, dans un pli du ravin et abrité de tous côtés par plusieurs étages de collines. La présence de certains papillons et de certains lépidoptères qui ne se rencontrent, en France, qu'aux bords de la Méditerranée, est une preuve frappante de cette anomalie de climat, enfermée pour ainsi dire sur un espace de quelques lieues, dans le ravin formé par la Creuse. C'est comme une serre chaude au milieu des plateaux élevés et froids qui unissent le bas Berry à la Marche ; et c'est ici le lieu de dire que la France manque d'une statistique des localités salubres et bienfaisantes qu'elle renferme à l'insu de la Faculté de médecine. On n'a encore trouvé rien de mieux à conseiller aux personnes menacées de phthisie, que le littoral piémontais, où les riches seuls peuvent se réfugier, et où il n'est pas prouvé que l'air salin de la mer, engouffré dans la corniche des

hautes montagnes, ne soit pas beaucoup trop violent pour les poitrines délicates.

Jusqu'à présent, les antiquaires, les naturalistes et les peintres ont seuls la bonne fortune et le bon esprit de pénétrer dans ces oasis dont nous parlons et dont nous pouvons signaler au moins une dans le rayon de nos promenades. Combien ne découvrirait-on pas de ces abris naturels dans les différentes provinces ? Est-ce qu'un voyage médical entrepris dans ce but par une commission compétente, et devant amener l'établissement de maisons de santé sur un grand nombre de points de notre territoire, ne serait pas digne de l'attention du gouvernement ? Ce serait une source de bien-être pour ces petites populations, en même temps qu'une immense économie pour les familles médiocrement aisées qui demandent pour un de leurs membres, languissant et menacé, un refuge contre nos rigoureux hivers. Il faut nécessairement que ce refuge soit

à leur portée, et certainement chaque province, chaque département peut-être, en renferme au moins un. Mais qui le sait ou qui le remarque? Il faudrait le trouver et le signaler. L'expérience seule des habitants et des proches voisins les initie à ce bienfait qu'ils ne proclament pas, la plupart ignorant peut-être qu'à quelques lieues de leur clocher le climat change et la vigne gèle, tandis que chez eux elle fleurit et prospère. Nous avons remarqué qu'à Gargilesse on était, cette année, en avance de quinze jours, pour la fauchaille et la moisson, sur des localités situées à très-peu de distance. Quinze jours, c'est énorme; c'est la différence de Florence à Paris. Et si nous parlons de l'Italie, nous ferons remarquer que, dans presque toutes ses villes renommées et recherchées, il faut payer un tribut souvent grave, quelquefois mortel, à l'insalubrité ou à l'excitation du climat. Le voyage, long ou rapide, produit chez les malades, ou une fatigue funeste, ou une secousse de trop brusque transition, où les nerfs s'exaltent. Les accès de fièvre de Rome et de Venise sont terribles. Ce qu'on appelle la distraction du déplacement, c'est-à-dire l'émotion et l'agitation, n'est un remède que pour ceux qui ont la force de le supporter. Et, en effet, au physique comme au moral, il n'y a que les natures énergiques qui supportent la transplantation et qui se retrempe en changeant de milieu.

C'est donc risquer le tout pour le tout que d'envoyer les malades en Italie. Il faudrait trouver l'Italie à la porte de chaque ville de France; et elle y est, nous en sommes certain. A le bien prendre, l'Italie, c'est-à-dire ce que nous nous imaginons de l'Italie, comme saveur et beauté de climat, est loin d'être partout sur le sol de la Péninsule. On peut même affirmer que, dans cette longue chaîne de montagnes entre deux mers qui forme son territoire, il faut beaucoup chercher pour trouver une exposition qui ne soit ou très-froide, ou brûlée d'un soleil dévorant. Nous avons de ces inégalités de température en France; raison de plus pour chercher, sur un espace bien autrement vaste et assaini par la culture, les sites heureux où règnent les bénignes influences, la facilité des transports, la vie à bon marché, et le grand avantage d'être à proximité de ses devoirs et de ses affections.

LE ROI DES MÉTAUX.

TRADITION POPULAIRE DES SLOVAQUES.

Autrefois, dans le pays des Slovaques, vivait une veuve qui avait une fille très-belle. Cette veuve était humble et modeste; sa fille, au contraire, fort orgueilleuse. Plusieurs propositions de mariage lui avaient été adressées; aucune ne lui convenait; et plus ses prétendants paraissaient désireux de lui plaire, plus elle se montrait fière et dédaigneuse. Une nuit, sa mère, ne pouvant dormir, prit son rosaire entre ses mains et se mit à prier pour le bonheur de sa Judith, qui lui causait d'amers soucis. Judith, en ce moment, sommeillait près d'elle, et sur ses lèvres errait un doux sourire. « Quel rêve fait-elle en ce moment? se disait la mère; quel rêve heureux, qui lui donne cette radieuse physionomie? » Puis, ayant achevé sa prière, elle suspendit son rosaire à son chevet, posa la tête sur son oreiller, et s'endormit. Le matin, en s'éveillant, elle dit à Judith :

— Quel beau songe as-tu donc eu cette nuit?

— Un beau songe, en effet, répondit la fille. Je voyais un grand seigneur, assis sur un char de cuivre, qui me mettait au doigt un anneau de cuivre orné de pierres brillantes comme des étoiles; nous nous rendions ensemble à

l'église, et les gens du village ne regardaient que la Vierge et moi.

— Ah! mon enfant! s'écria la mère en secouant la tête, quel rêve insensé!

Judith se mit à chanter.

Ce jour-là même, un chariot rustique s'arrêta à sa porte. Un honnête paysan vint demander la superbe jeune fille en mariage. Ce nouveau prétendant plaisait à la veuve; mais Judith le renvoya en lui disant : « Quand même tu viendrais ici dans un char de cuivre, et que tu me mettrais au doigt un anneau de cuivre orné de pierres brillantes, je ne voudrais pas de toi. »

A ces mots, le jeune homme s'éloigna avec tristesse. La veuve réprimanda sa fille. Mais l'orgueil de Judith résistait à toutes les remontrances.

La nuit suivante, la pauvre mère prit de nouveau son rosaire, et, en regardant sa fille, fut frappée de son expression de physionomie, plus animée encore que la veille.

— Qu'as-tu donc rêvé cette nuit? lui dit-elle.

— J'ai rêvé qu'un grand seigneur arrivait dans un char d'argent, et me mettait sur le front un bandeau d'argent. Je suis entrée avec lui à l'église, et les regards des paysans se tournaient moins vers la Vierge que vers moi.

— Oh! malheureuse enfant! Quelle criminelle présomption! Prie, prie, pour ne pas être induite en tentation.

Mais Judith sortit pour ne pas entendre les leçons de sa mère.

Ce jour-là, un gentilhomme entra avec une belle voiture dans la cour de la maison, et offrit d'épouser Judith. La mère s'écria que c'était un grand honneur qu'on lui faisait; mais Judith dit au galant gentilhomme : « Quand vous viendriez ici dans un char d'argent, et que vous me poseriez sur le front un bandeau d'argent, je ne voudrais pas de vous. »

— Quel orgueil! s'écria la malheureuse mère. Un tel orgueil conduit à l'enfer.

Judith la regarda d'un air de dédain.

La troisième nuit, la veuve ne cessa de prier; et, près d'elle, sa fille dormait et, dans son sommeil, éclatait de rire.

— Qu'as-tu donc rêvé? lui dit-elle, le matin.

— Vous allez encore, si je vous le dis, m'accuser de folie.

— C'est possible; mais parle.

— Eh bien, j'ai vu entrer dans notre cour un chariot d'or, et il en est descendu un magnifique seigneur qui m'a donné une robe d'or, et à l'église, tous les assistants ne regardaient plus que moi.

La mère, à ces mots, pleura et se tordit les mains dans sa douleur. Judith se hâta de sortir.

Ce jour-là, trois chariots s'avancèrent à la suite l'un de l'autre dans la cour de la veuve : le premier en cuivre, attelé de deux chevaux; le second en argent, avec quatre chevaux; le troisième en or, avec huit chevaux superbes. Des deux premiers descendirent des pages avec des habits rouges et des bonnets verts; du troisième, un beau jeune homme avec un vêtement d'or.

Judith, en le voyant, reconnut celui qui lui était apparu dans son troisième songe, et se retira dans sa chambre pour préparer son bouquet. Puis elle revint lui offrir un bouquet de fiançailles, et il lui remit un anneau de cuivre, un bandeau d'argent et un vêtement d'or. Elle se retira de nouveau dans sa chambre pour s'habiller. Pendant ce temps, sa mère demandait au fiancé : — Comment comptez-vous nourrir ma fille?

— Avec du pain de cuivre, répondit le beau seigneur, du pain d'argent et du pain d'or; nous n'en avons pas d'autre.

— Quelle étrange chose! se disait la mère. Mais Judith n'avait aucun souci.

Elle prit la main de son fiancé, et s'éloigna sans penser même à demander la bénédiction de sa mère, qui, debout sur le seuil, la regardait avec angoisse et priait.

Après la célébration du mariage, elle monta dans son char d'or, et partit sans dire adieu à sa mère. Elle alla bien loin, bien loin. Enfin les chevaux s'arrêtèrent à l'entrée d'une grotte ouverte dans d'immenses rochers. Soudain la terre trembla, la grotte se referma derrière elle, et elle se trouva dans une profonde obscurité. Alors elle eut peur; mais son époux lui dit : « Ne crains rien, bientôt nous reverrons la lumière. » Bientôt, en effet, apparut une légion de nains des cavernes montagneuses, portant des torches enflammées, qui saluaient leur maître et éclairaient son chemin. Au sortir de cette première cavité, le jeune couple arriva dans de vastes profondeurs hérissées de forêts. Mais tous ces bois, qui avaient la forme de pins et de chênes, étaient en plomb, et le sol sur lequel ils s'élevaient était aussi en plomb.

De cette terre de plomb, les mariés descendirent dans une plaine splendide au milieu de laquelle brillait un château d'or parsemé de pierres précieuses. Le jeune époux, qui était le roi des métaux, conduisit Judith dans ce palais resplendissant, et lui dit : « Tout ce que vous voyez vous appartient. » Elle contempla avec bonheur ces trésors sans pareils. Cependant elle se sentait fatiguée, elle avait faim, et elle remarqua avec plaisir que les valets du château préparaient le dîner. Elle s'assit avec empressement à la table qu'ils venaient de couvrir de différents mets. Mais tous ces mets étaient en cuivre, en argent ou en or. Le roi mangeait de bon appétit, elle le regarda tristement et demanda un morceau de pain.

— Très-volontiers, dit le souverain de la montagne.

Il fit un signe, et aussitôt on présenta à Judith un pain de cuivre, elle ne pouvait y mordre; puis un pain d'argent, et puis un d'or.

Elle reconnut alors la folie de son orgueil, et se mit à pleurer.

— Que faire? dit le roi, nous n'avons pas d'autre nourriture à t'offrir, et il ne sert à rien de te lamenter. Le sort qui t'afflige, c'est toi-même qui l'as voulu.

La malheureuse Judith fut condamnée ainsi à rester dans les entrailles des montagnes, et à souffrir la faim dans les trésors de la terre. Trois fois par an seulement, il lui est permis de sortir de son royaume. Alors elle erre pendant vingt-quatre heures à travers champs et mendie son pain.

UN PORTRAIT A REFAIRE.

O Mort, pourquoi te représenter sous un aspect hideux, n'ayant point de vêtements sur tes os décharnés? Devrais-tu glacer d'épouvante le cœur du sage et du chrétien, alors qu'aucun repos n'est si profond que celui que tu nous offres? lorsque ta puissance l'emporte sur nos chagrins et nos douleurs, et que par toi nous échappons à tous deux? lorsque ton bras libérateur nous fauche, pâles épis courbés vers la terre et mûrs pour le ciel? quand ton ombre favorable au talent le fait briller comme un flambeau et que tu verdis de lauriers sa tombe honorée? lorsque tu fais que l'on oublie nos défauts et nos torts et que notre ombre protégée par toi semble plus pure que notre vie? Ah! si j'étais un grand peintre, comme je te ferais un costume moins lugubre! comme je te donnerais un aspect moins repoussant! Tu serais, grâce à mon pinceau, une belle et noble femme dont la vue inspirerait aux humains confiance et sérénité.

Ornée de splendides vêtements, je ne t'en mettrais point d'une couleur sombre; mais ta tunique serait verte, emblème d'un céleste espoir; ton front pâle couronné de roses s'animerait à leur reflet, ta bouche entr'ouverte nous sourirait avec calme; et pour consoler qui succombe à ton mystérieux appel, ton doigt montrerait un tombeau quand tes yeux fixeraient le ciel. ⁽¹⁾

SUR LES CHANGEMENTS D'OPINION.

Il est non-seulement excusable, mais encore utile de changer, « si, par changement, on entend le progrès rationnel d'une intelligence embrassant chaque jour un horizon de plus en plus étendu, tout en conservant le sentiment de ce qu'il y avait de bon et de vrai dans les états qu'elle a quittés. » ⁽²⁾

DE QUELQUES ÉCRITURES.

Suite. — Voy. tome XXV (1857), page 359.

II. — ÉCRITURES SYLLABIQUES.

Nous avons maintenant à nous occuper de la seconde grande section des écritures, que nous avons désignée, dans l'article précédent, sous la dénomination collective d'*écritures syllabiques*.

Par écriture syllabique, il faut entendre une série de caractères qui ne séparent pas graphiquement les voyelles des consonnes, et qui figurent, par un seul et même signe, la consonne avec chacune des voyelles qu'elle est susceptible de s'adjoindre. Ainsi, dans cette sorte d'écriture, par exemple, *ba, ke, mi, go, ru*, seraient reproduits seulement par cinq lettres, tandis qu'il en faut dix dans nos écritures dites alphabétiques. Une autre condition indispensable pour qu'une écriture soit véritablement syllabique, c'est que dans une même série de syllabes aucune d'entre elles n'ait un trait qui présente des éléments semblables à ceux des autres. Un exemple fera mieux comprendre cette observation : dans les syllabes *fa, fe, fi, fo, fu*, nous trouvons, dans nos écritures, une certaine partie, partout identique, qui représente l'*f* aussi bien dans *fa* que dans *fe, fi, etc.* Si, au contraire, on a affaire à une écriture rigoureusement syllabique, on ne retrouve plus aucune de ces ressemblances. Exemple en écriture syllabique japonaise :

ハ	ヘ	ヒ	ホ	フ
fa	fe	fi	fo	fu

On ne connaît que deux peuples qui fassent usage de caractères purement syllabiques; car c'est à tort qu'on a dit que les Tartares-Mandchoux et les Mongols avaient une écriture de ce genre. Les lettres mandchoues et mongoles sont aussi analytiques que celles de notre alphabet; seulement elles sont liées les unes aux autres, comme dans notre écriture anglaise ou dans la coulée.

Les deux écritures syllabiques reconnues jusqu'à présent par les savants et les philologues sont : 1° celle des Japonais, 2° celle des Tchérokaïs ou sauvages contemporains de l'Amérique du Nord.

L'écriture japonaise, que les anciens jésuites et les autres missionnaires au Japon qualifiaient d'*artifice du démon*, ayant pour objet d'augmenter les peines des ministres du

⁽¹⁾ J. Petit-Senn.

⁽²⁾ Ernest Renan, *Revue des Deux Mondes*, 1857, p. 786.

saint Évangile, est, en effet, la plus compliquée et la plus difficile à lire de toutes les écritures. La plus communément employée, nommée *fira-kana*, se compose de quarante-sept lettres représentées par des signes extrêmement cursifs et dont la variété est presque infinie. En outre, il est permis à tout écrivain japonais d'entremêler les signes de cette écriture, déjà très-complexe, avec les signes de trois autres syllabaires également très-riches en variantes. Ce qui augmente encore les difficultés, c'est que les écrivains ont la faculté d'y mêler à leur fantaisie tel nombre qu'il leur plaît de signes empruntés à une tachygraphie chinoise qu'on ne peut mieux comparer qu'aux grimoires les plus embrouillés des notaires du seizième siècle, à cela près que dans ces grimoires de notaires on n'a que vingt-quatre lettres avec leurs variantes ! déchiffrer, tandis que dans les textes japonais on a affaire à plus de 25 000 signes différents, dont quelques-uns n'ont pas moins de soixante à soixante-dix traits dans la forme correcte, et qui, en tachygraphie, présentent toutes les variations que le caprice de chaque écrivain se plaît à imaginer. Bien que la matière soit toute nouvelle, nous ne pouvons entreprendre d'exposer ici le système complet de l'écriture japonaise; nous nous contenterons de renvoyer nos lecteurs au nouvel ouvrage que vient de publier M. Léon de Rosny sur la grammaire japonaise (*), dans lequel il expose pour la première fois, avec exactitude, le système de l'écriture des Japonais.

Les écritures japonaises dont nous donnons ici des spécimens sont : 1° le kata-kana (n° 9), ou écriture dé-

クメスアバノリナリシ子カヒヲホギハア
スノキノアキザリハカリロホリナクメ
マライシタムハシヤケハシ井ラリロツ
カサンキハザレラドホミニハヲク子

N° 9. Écriture japonaise kata-kana.

rivée de caractères chinois droits; elle est peu usitée au Japon, où elle ne s'emploie guère que comme notre italique; elle est facile à lire, mais ne sert jamais à imprimer des livres; 2° l'écriture fira-kana (n° 10), ou écriture commune des Japonais, qui passent une grande partie de

leur vie à l'apprendre : les femmes japonaises, qui la pratiquent constamment, la lisent avec assez de facilité; 3° le

N° 10. Écriture japonaise fira-kana.

tsao (n° 11), ou écriture cursive de la Chine, sous la forme communément usitée au Japon.

N° 11. Écriture tsao.

子。阮建仁諱阮皇安
太平、禮母。ハノ高德
政徳門ハ言子。倉、天

N° 12. Écriture du Japon. — Sinico-japonais.

Enfin, parmi les écritures du Japon, il en est une qui se rattache directement aux caractères hiéroglyphiques de la

DLSSOTUOWJEGTEUWRNPALVTV
Hhbk@APAZ wP@K@hBsJTM@DG

N° 13. Écriture tchérokaise.

Chine; le spécimen de l'imprimerie impériale, à l'Exposition universelle de 1855, la désignait sous le nom de sinico-japonais (voy. n° 12). Elle se compose d'un mélange de signes hiéroglyphiques chinois et de caractères syllabiques japonais. Dans ce genre d'écriture, le sens ou la prononciation de certains mots chinois se trouve indiqué à droite par des caractères japonais de plus petite dimension.

Le spécimen n° 13 nous donne quelques exemples de caractères tchérokais, inventés par un sauvage de l'Amérique du Nord au commencement de ce siècle. Voici l'histoire que l'on raconte à ce sujet :

Au siècle dernier, les Tchérokais, comme tous les autres peuples indigènes de l'Amérique septentrionale, n'avaient point d'écriture. Ils se servaient de la peinture même des objets pour en conserver le souvenir, et marquaient leurs comptes à l'aide de petites échancrures pratiquées sur les

(*) Introduction à l'étude de la langue japonaise, in-4o, à la librairie Maisonneuve, à Paris.

troncs d'arbres ou sur des morceaux de bois coupés à cet effet. Le hasard ayant fait tomber une feuille imprimée en caractères européens entre les mains d'un Tchérokais qui avait vu l'usage qu'on en faisait, cette feuille lui donna l'idée de former une écriture pour sa langue natale avec les signes de notre alphabet, dont il ignorait la valeur. Telle fut, dit-on, l'origine de l'alphabet de ces Indiens de l'Amérique du Nord, les seuls qui aient jusqu'à présent su inventer une écriture particulière et nationale. Aujourd'hui, l'écriture tchérokaise est généralement répandue parmi ces peuples naguère sauvages, et il est déjà sorti des presses de l'Europe et de l'Amérique plusieurs ouvrages en ces caractères, destinés à répandre la religion et les sciences européennes sur le plateau central de l'Amérique du Nord.

Il ne nous reste plus à présent qu'à nous occuper des écritures alphabétiques, qui forment la troisième grande division primordiale de notre classification des écritures.

La suite à une autre livraison.

LA CHAPELLE SIXTINE.



Vue de la Chapelle Sixtine, d'après un dessin de François Pannini, conservé au Musée du Louvre. — Dessin de Théron.

Le Vatican, comme tous les palais des princes catholiques, a sa chapelle particulière, encore qu'il en ait moins besoin qu'aucun autre, étant contigu à Saint-Pierre, la plus grande et la plus célèbre église du monde. Cette chapelle, que l'on appelle *Sixtine* parce qu'elle a été construite sous le pontificat de Sixte IV, a, sous le

rapport des dimensions, toute l'importance d'une petite église. Les architectes Baccio et Bartolommeo Pintelli l'achevèrent en 1476. Sixte IV en fit commencer la décoration intérieure par les meilleurs peintres de son temps. Pierre Pérugin, le maître de Raphaël, y représenta *le Baptême de Jésus-Christ* et *Jésus-Christ donnant les clefs*

à saint Pierre; Luca Signorelli de Cortone, Alessandro Filippi de Florence, Cosmo Rosselli, Sandro Botticelli, Matteo Leccio, Domenico Corradi de Florence, dit le Ghirlandaio, y peignirent aussi d'autres sujets de l'histoire sainte. Ces peintures, qui existent encore, ornent la partie inférieure des deux longs côtés de la chapelle, entre des draperies peintes au-dessus du sol et la corniche. On en était là lorsque Sixte IV mourut. Jules II, neveu de ce pontife, résolut de faire achever la décoration de toutes les sommités de cette grande salle, dans sa longueur comme à ses extrémités. Il confia l'ensemble de ce vaste travail à Michel-Ange, malgré les insinuations de l'illustre architecte Bramante qui avait voulu le faire exécuter par son jeune parent Raphaël.

Michel-Ange, âgé seulement de trente-huit ans, et qui jusqu'alors, à l'exception de quelques rares dessins de peinture, s'était consacré à la sculpture exclusivement, voulut d'abord refuser une entreprise si considérable et pour laquelle il se croyait si peu préparé. « Il ne prétendait, disait-il, qu'à une renommée de sculpteur, et s'il devait quitter par intervalles ses ciseaux, ce devait être, à son sentiment, pour prendre le crayon et non le pinceau. » Mais il n'y avait pas de résistance possible à la volonté de Jules II. Michel-Ange fit venir quelques bons peintres de Florence, sa patrie, avec l'intention de profiter de leurs conseils et de leur travaux : ils se mirent aussitôt à l'œuvre; mais leurs essais parurent au grand artiste aussi faibles que leurs leçons; il les remercia donc, et s'enferma tout seul dans la chapelle, broyant lui-même, dit-on, ses couleurs. Ce ne fut pas cette fois qu'il exécuta le *Jugement dernier*. Il couvrit de ses compositions les voûtes de la chapelle, et cet ensemble immense fut terminé à la fête de la Toussaint, le 1^{er} novembre 1512 : le pape y tint chapelle le même jour, avec les cardinaux et un grand concours de monde. On admira unanimement avec une sorte de stupéfaction la puissance d'invention, la grandeur de style et de dessin qui donnait à toutes les figures un caractère si imposant et si supérieur à tout ce que l'on avait imaginé jusqu'à ce temps; on les comparant avec les peintures qui étaient au-dessous, l'étonnement redoublait encore, et on se demandait si entre les peintres les plus habiles de la génération qui venait à peine de s'éteindre et ce nouveau génie, il n'y avait pas une distance égale à celle de plusieurs siècles, et une différence de nature plus extraordinaire encore.

Quelque difficile qu'il soit de décrire les sujets de ces peintures, nous entreprendrons d'en donner une idée en prenant pour guide le savant Quatremère de Quincy (*).

On peut considérer toute la région supérieure de la chapelle comme étant composée de trois parties : la sommité de la voûte, divisée par Michel-Ange en onze compartiments; les douze pendentifs; les parties circulaires inscrites au-dessous, dans les espaces qui surmontent les fenêtres.

A partir du dernier espace de la sommité de la voûte, en manière de pendentif, où est représenté Jonas, on voit se développer sur toute la longueur du plafond une suite de tableaux représentant : — le Père éternel se balançant dans les airs; — le Père éternel accompagné de petits anges et chassant le chaos; — l'Homme créé recevant de Dieu la connaissance et le sentiment; — Adam endormi et la femme, tirée de côté de l'homme, remerciant son créateur; — l'Arbre de la vie et le serpent alentour, présentant le fruit défendu à Ève, qui, assise au bas de l'arbre, l'offre à son époux; — l'Ange qui chasse Adam et Ève du paradis terrestre; — un Sacrifice; — le Déluge; — Noé endormi et ses fils. — Aux deux extrémités de la voûte, d'un côté,

David terrassant Goliath, et Judith emportant la tête d'Holopherne; — de l'autre, le Serpent d'airain, et le Supplice d'Aman.

Dans chacun des douze pendentifs est une figure colossale. Ces douze personnages sont : — les cinq sibylles : Lybica, Cumæa, Delphica, Erythræa et Persica; et les sept prophètes Jérémie, Ézéchiël, Joël, Jonas, Daniel, Isaïe et Zacharie. La plupart de nos lecteurs connaissent, au moins par la gravure, ces images majestueuses et saisissantes qui, réduites même aux plus minces proportions par les copistes, continuent à produire l'effet de colosses.

Enfin les parties circulaires inscrites au-dessus des fenêtres, et les compartiments angulaires de la voûte, sont remplis par des couples de figures vues dans une variété prodigieuse d'attitudes, et auxquelles le peintre a donné des noms empruntés à l'Ancien Testament.

Vingt et un ans s'écoulèrent. Michel-Ange était retourné à la sculpture, et de chef-d'œuvre en chef-d'œuvre était parvenu à la vieillesse, lorsque, en 1533, Clément VII lui donna l'ordre d'achever la décoration de la chapelle Sixtine, en peignant les deux côtés qui en forment la largeur et comportent chacun un espace de 40 pieds de large sur 70 en hauteur. Il était décidé depuis longtemps que sur l'une des surfaces on représenterait la Chute des anges rebelles, et sur l'autre le Jugement dernier. Le premier de ces sujets n'a pas été traité; mais on sait avec quel art prodigieux Michel-Ange a exécuté le second. Paris possède, à l'École des beaux-arts, une admirable copie du Jugement dernier par Sigalon; c'est là que doivent étudier cette composition gigantesque les Français qui ne peuvent aller à Rome. Quiconque est doué d'un véritable goût pour les arts, ne sortira pas d'une contemplation semblable sans avoir éprouvé une émotion profonde qui lui laissera de grands et longs souvenirs.

Une description complète du Jugement dernier, si elle était possible, exigerait un volume entier. Il faut se contenter d'en indiquer les grandes masses.

A partir du sommet et dans les champs demi-circulaires formés par la retombée des deux arceaux, à l'extrémité de la chapelle, Michel-Ange a figuré des groupes de jeunes anges sans ailes, portant dans les airs les instruments de la Passion; douze portent la croix, cinq ou six la couronne d'épines; huit ou dix portent la colonne, l'échelle, l'éponge.

Au-dessous sont le Christ et sa mère entourés, à droite et à gauche, de la multitude immense des patriarches, des justes, des prophètes, des apôtres, des saints, des martyrs, présentant en hommage ou montrant au Juge suprême les instruments de leurs supplices ou leurs blessures.

Au-dessus du Christ et de la Vierge, dans la partie centrale, on remarque un groupe de huit anges : les uns soufflent dans des trompettes; deux tiennent ouverts deux livres, l'un petit et l'autre grand, et appellent de la terre les bons pour qu'ils montent au ciel, les méchants pour qu'ils soient précipités en enfer.

A droite de ce groupe d'anges, on voit les hommes et les femmes qui ont mérité le ciel s'élever vers les régions supérieures comme par l'effet d'une attraction naturelle, les uns rapidement, les autres plus lentement, d'autres enfin grâce aux secours que leur prêtent de plus vertueux qu'eux-mêmes : c'est ainsi qu'on distingue une femme qui tend un chapelet à son mari pour l'aider, ce qui est une allusion à l'efficacité de la prière.

De l'autre côté, à gauche, les corps des réprouvés sont emportés et poussés vers l'abîme; les péchés capitaux, tous les crimes et tous les vices, y sont personnifiés avec une force d'invention et une énergie d'expression indicibles : le regard, charmé un instant auparavant par les scènes touchantes du groupe des bons, est ici épouvanté et ose à peine per-

(*) Histoire de Michel-Ange.

sister à étudier cette variété extraordinaire de tortures.

Enfin, au bas du tableau, sont, à droite, les figures de ceux qui ressuscitent, d'abord squelettes, puis à demi revêtus de chair, et enfin retrouvant entièrement leur forme, hésitant à la lumière, étonnés, effrayés, disputés et partagés par les puissances contraires du ciel et de l'enfer, et enlevés en grand nombre dans une barque ailée qui les conduit aux lieux effroyables du supplice.

Cette création de Michel-Ange, terminée, après huit ans de travail assidu, le jour de Noël 1541, a, dans l'histoire de la peinture, une importance que l'on est porté naturellement à comparer à celle de la *Divine Comédie* du Dante dans la poésie. Ces deux œuvres uniques, quelles que soient leurs imperfections, sont des monuments extraordinaires du génie humain. On ne saurait, il est vrai, les proposer comme des modèles, et rarement ceux qui ont voulu s'en inspirer ont réussi. Elles approchent moins de la perfection que plusieurs peintures moins hardies de Raphaël ou du Corrège : elles participent cependant des qualités du sublime, et, en admettant toutes les réserves raisonnables du goût, il est impossible de ne pas admirer avec une sorte de fierté respectueuse leur prodigieuse originalité, qui donne la mesure des hauteurs où il est permis à l'intelligence humaine d'atteindre.

HENTZNER, VOYAGEUR EN FRANCE.

SEIZIÈME SIÈCLE.

Suite. — Voy. p. 3.

Hentzner et ses compagnons passent le Rhône, prennent terre dans le Languedoc, et commencent par nous avertir « de nous défier des juifs, fort nombreux dans ce pays, où ils ont de grands privilèges. » Après Aramon vient le pont du Gard, et le savant Silésien, plutôt naïf qu'enthousiaste, ne peut retenir un cri d'admiration à l'aspect de la merveille romaine. Il est vrai qu'il y mêle assez maladroitement quelques vers latins de Bêze, bien tournés du reste, et le souvenir de Henri IV, qui est venu admirer le pont et dîner dans une grotte voisine.

Plus loin, Hentzner étudie, avec une certaine sagacité, les habitudes et les procédés agricoles des populations du Midi. Il apprécie fort le système d'irrigation usité à Nîmes, au moyen d'arrosoirs portés par des mulets : il paraît moins comprendre le *dépiquage* du blé, au moyen de bœufs et de mulets, au lieu du battage allemand. A Montpellier, il remarque, avec quelque surprise, qu'en lui servant du vin, l'hôtelier lui apporte en même temps de l'eau pour l'y mêler : cette sobriété méridionale le déroute évidemment.

En histoire naturelle, il observe que les petits paysans des Cévennes chassent le scorpion pour l'usage des pharmaciens ; et dans les belles ruines de Maguelone, il admire de beaux grands lézards verts, si peu sauvages qu'ils ne se sauvent pas à son approche, et penchent la tête en le regardant passer.

A Carcassonne, le savant avoue naïvement son embarras au milieu d'une population dont le patois lui est complètement inconnu. Il lui semble pourtant que cet idiome est un français très-mêlé d'espagnol, « à cause du voisinage de l'Espagne ». On voit qu'il sent confusément le rapport du patois languedocien avec le catalan ou *limosin*. A Alzonne, il est témoin d'un enterrement accompagné de cérémonies demi-païennes et de bruyantes expressions de la douleur méridionale ; sujet de surprise remplacé, à Castelnaudary, par les danses et les « merveilleuses gestienlations » des jeunes filles sur les places publiques.

Décidément nos étrangers marchent de scandale en scandale. Ils nous signalent, avec une insistance qui semble accuser des souvenirs très-personnels, les étudiants de Toulouse qui bernent les étrangers, leur extorquent par importunités et menaces de l'argent pour des aumônes ou pour des messes, puis dépensent cet argent dans des galas de joyeux compagnons, qu'ils nomment *morfle* en leur patois. « Du reste, ajoute le narrateur, ils ont des épées si longues qu'elles dépassent la hauteur d'un homme. »

« Ces gens, dit-il plus loin, sont d'une curiosité fatigante. S'il arrive un étranger qui semble avoir quelque importance, il semble, aux regards dont il est poursuivi, que ce soit un animal sorti des sables de l'Afrique. » Aussi est-ce avec bonheur qu'il quitte cette ville turbulente, dont il n'admire guère que les moulins. Il s'embarque sur la Garonne, passe devant Moissac, Agen, Aiguillon, et s'arrête à Bordeaux (8 juillet 1596).

Suit la description obligée des antiquités romaines, du cirque, du palais Galien, et ensuite du palais moderne, où l'auteur décrit un sanctuaire entouré de colonnes, et réservé, dit-il, comme lieu d'asile pour les débiteurs honnêtes et insolubles. C'est à Bordeaux que la petite caravane s'embarque sur la Gironde ; elle passe à Blaye, « où les navires anglais sont tenus de déposer leur artillerie avant de pouvoir remonter le fleuve » ; puis elle débarque à Saujon, contrariée par le gros temps.

La suite à une autre livraison.

Bien écrire suppose une discipline austère, une habitude de châtier sa pensée et d'en sacrifier les excès, qui sont inconciliables avec l'infériorité ou le désordre de l'esprit.

ERNEST RENAN.

DUPLESSI-BERTAUX.

La vie de Duplessi-Bertaux est bien peu connue ; on sait seulement qu'il naquit à Paris en 1747, et qu'il mourut en 1813. Nous ne pourrions donc parler que de ses œuvres. C'est par l'esprit surtout que se distinguent ses compositions. Est-ce de l'esprit bien vif ? Non, certes. Duplessi-Bertaux n'avait qu'une intelligence assez ordinaire, mais il ne manquait ni de sens, ni de finesse, ni de goût. On a eu bien tort de lui donner le surnom de Callot moderne ; il n'y a d'autre qualité commune à ces deux artistes qu'une fécondité extraordinaire. Callot, bien supérieur, observait ses contemporains en poète ; il voyait le côté idéal et moral de ses sujets, tandis que Duplessi-Bertaux ne dessinait guère que ce que chacun de nous voit ou croit voir, et presque sans rien y ajouter de lui-même ; seulement il savait choisir des situations heureuses, ce qui est déjà un mérite incontestable.

Une estampe bien connue, et que pendant longtemps on a vue à tous les étalages de Paris, ne donnerait qu'une bien triste idée de son talent, si l'on ne connaissait ses autres œuvres ; nous voulons parler de son *Grétry arrivant aux champs Elysées*. Un poète, — on veut bien lui donner ce titre, — nommé P. Villiers, inscrivit au bas les quatre vers suivants :

Pour charmer l'ennui de la route,
Grétry, la lyre en main, traversait l'Achéron.
— Ramez donc, dit-il à Caron ;
Que faites-vous ? — J'écoute.

Ceux de nos lecteurs qui ont rencontré cette estampe se souviendront de sa lourdeur, du décousu de la composition



Portrait de Duplessi-Bertaux gravé par lui-même. — Dessin de Geoffroy.



Gravure à l'eau-forte de Duplessi-Bertaux. — Dessin fac-simile par Bocourt.

et du travail pénible du graveur ; mais si c'est une des pièces | heureusement la meilleure. Duplessi-Bertaux a préparé un
les plus connues de l'artiste qui nous occupe, ce n'est pas | grand nombre de planches pour des graveurs au burin. Il

dessinait sur la planche, mettait en place chaque personnage, faisait mordre son dessin, et ne laissait au graveur au burin que le soin de terminer l'œuvre. Dans quelques-unes de ces eaux-fortes préparatoires, il y a plus d'esprit, plus de

finesse que dans les planches terminées; on sent plus l'artiste, on apprécie mieux le dessin. Mais là où il faut réellement voir Duplessi-Bertaux, c'est dans ses batailles et dans ses sujets de la révolution. Maître de sa planche, guidé



Gravure à l'eau-forte de Duplessi-Bertaux. — Dessin fac-simile par Bocourt.

uniquement par les récits qui lui ont été faits, il peut à son aise retrancher et ajouter, et il parvient toujours à rendre avec habileté ce qu'il conçoit. Duplessi-Bertaux avait l'instinct militaire, et peut-être même avait-il étudié la straté-

gie; on ne peut rendre avec plus d'exactitude les marches et contre-marches d'une armée. Les scènes de la révolution qu'il a gravées ont tout le mérite de petits tableaux complets. Il y a une vie, une animation et une vérité remarquables



Gravure à l'eau-forte de Duplessi-Bertaux. — Dessin fac-simile par Bocourt.

dans toutes ces vignettes, qui prouvent une imagination active et une facilité de dessin peu commune; c'est encore là que l'on peut le mieux étudier cette période de notre histoire, dont tant d'artistes ont tenté, avec moins de succès, de

nous donner des représentations fidèles; Duplessi-Bertaux nous paraît être le seul qui ait su exprimer parfaitement l'état de surexcitation au milieu duquel il vivait. Duplessi-Bertaux était, si l'on peut s'exprimer ainsi, graveur de la foule;

mieux que personne il savait représenter distinctement, sur une petite estampe de quelques centimètres, la Chambre envahie, une cérémonie publique, ou une tribune remplie de monde; pour lui, dix mille personnages ne sont rien à placer; il les groupe habilement et on les distingue fort bien.

Citons encore ses « Métiers » comme un vrai service rendu à l'histoire : dans cette série, on a sous les yeux les habitudes de l'époque; on voit toutes les petites professions, la bouquetière, le marchand d'estampes, le remouleur, le scieur de pierre, et mille autres conditions de la vie qui font revivre devant nous tout le commencement de notre siècle. Les portraits qu'il a gravés n'ont pas moins d'intérêt et de prix; il nous montre le fameux M. Pigeon sous son uniforme de garde national, Prévillé avec sa physionomie intelligente et fine; on sent la vérité dans l'expression de toutes ses figures. Il a gravé aussi son propre portrait, et sans doute il s'est fait ressemblant; mais on s'étonne de lui voir une grosse tête ronde, une bouche pincée, un nez épais, un œil terne, une tournure grossière : rien dans cette tête ne laisse deviner la finesse de son talent.

L'ÉTAGERE.

Bien que je n'eusse jamais eu aucunes relations d'amitié ni même de voisinage avec le *château* (on appelait ainsi le petit manoir situé sur la colline, et dont la propriétaire, M^{me} Walter, venait de mourir), j'avais voulu assister au service funèbre et accompagner le corps de la défunte jusqu'à son dernier asile. Quand les paroles sacrées, s'échappant avec peine des lèvres tremblantes du vieux curé, eurent été prononcées sur la tombe, et que celle-ci se fut lentement refermée sous les regards émus des assistants, je sortis du cimetière, et, laissant les groupes de paysans regagner le village par la grande route, je m'acheminai vers ma demeure en suivant un sentier solitaire, afin de me livrer en liberté aux pensées solennelles qu'une telle cérémonie ne peut manquer d'inspirer. A peine m'étais-je engagé dans l'étroit chemin qui serpente à travers la prairie entre deux rangées de saules, qu'un pas se fit entendre derrière moi, se rapprocha vivement, puis se ralentit comme pour se mesurer sur le mien. Je tournai la tête, et je vis à côté de moi l'inconnu que, depuis le matin, j'avais remarqué à plusieurs reprises, et qui avait fini par exciter singulièrement mon intérêt.

A l'église, il avait d'abord attiré mon attention, quand, après être entré avec une sorte d'hésitation, comme un étranger dans un lieu nouveau pour lui, au lieu de se joindre aux parents et aux amis, qui occupaient les premiers bancs de la nef, il était allé se placer à l'écart, derrière un pilier, au fond d'un des bas-côtés. Il eût été impossible, après un premier coup d'œil jeté sur lui, de ne pas le regarder de nouveau, de ne pas être frappé de l'élégance de ses habits et de ses manières, de la distinction de toute sa personne, où à la grâce encore persistante de la jeunesse s'alliait la dignité de l'âge mûr, et surtout de la noblesse de sa physionomie. Ce qui me l'avait fait considérer avec un croissant intérêt, c'est le recueillement qu'il avait montré durant l'office religieux. Bien que parfois il demeurât debout quand l'assemblée était assise, ou que, tout le monde s'étant levé, il restât sur sa chaise, le front caché dans une de ses mains, il était évident qu'il était plongé dans une profonde et pieuse méditation. Une fois, il s'était avancé de quelques pas hors de l'ombre du pilier où il s'était jusqu'alors tenu retiré, et il avait fixé sur le cercueil un long et pensif regard, puis il avait regagné sa place et était resté longtemps immobile; la tête levée vers une petite fenêtre

ouverte par laquelle entrait un rayon de soleil, les yeux perdus dans la profondeur du ciel bleu. Au cimetière, je l'avais encore aperçu, à quelque distance de la fosse que nous entourions, appuyé contre le tronc d'un sapin, dans une attitude de religieux respect; et quand la première pelletée de terre, jetée par le prêtre, avait retenti sur le cercueil, j'avais cru le voir tressaillir et baisser la tête, comme s'il eût voulu cacher une larme.

Tandis que je me rappelais ces diverses circonstances, l'étranger s'était encore rapproché de moi et me regardait de temps en temps comme s'il désirait me parler. Je pensai que peut-être, ne connaissant pas le pays, il voulait me demander son chemin, et j'allais lui offrir de le renseigner, quand il me prévint et prit la parole.

— Nous venons d'assister à une touchante cérémonie, Monsieur, me dit-il, après m'avoir salué. Sans doute la personne dont la mort cause une émotion si générale était aimée dans ce pays, et une telle perte est non-seulement un chagrin, mais encore un malheur pour les habitants du village?

— En effet, Monsieur, répondis-je, M^{me} Walter faisait, dit-on, beaucoup de bien, et plus d'une famille est son obligée. C'est à elle que la commune doit sa nouvelle salle d'école, ainsi que l'asile.

— Il doit y avoir dans cette vie, reprit-il, bien des traits de dévouement dont le souvenir mérite d'être précieusement conservé et qu'il serait intéressant de recueillir.

— Je le crois, répondis-je; mais, pour moi, je n'ai pas connu M^{me} Walter, bien que depuis de longues années j'habite tous les étés ce pays. Vivant fort retiré, je n'ai entendu parler d'elle que vaguement, et je ne saurais citer aucuns détails.

Il se fit un moment de silence qui parut désappointer mon compagnon de route et qu'il cherchait évidemment le moyen de rompre.

— Je comprends votre réserve, me dit-il tout à coup, et les questions d'un inconnu ne peuvent être attribuées qu'à une vaine et indiscrete curiosité. Et pourtant j'ai un autre motif de m'intéresser à ce qui concerne celle dont nous parlons, un motif plus pur et plus sérieux... Mais pourquoi ne le dirais-je pas et ne mériterais-je pas votre confiance en vous témoignant la mienne? ajouta-t-il en fixant sur moi un regard direct et bienveillant qui me toucha.

Il vit sans doute à l'expression de mon visage qu'il pouvait parler sans crainte de s'adresser à un indifférent, et il reprit :

— J'ai connu autrefois M^{me} Walter, quand elle était jeune fille; je la rencontrais fréquemment dans le monde, et l'impression qu'elle fit sur moi fut telle que je résolus de demander sa main... Malheureusement, j'arrivais trop tard. Elle était fiancée à son cousin, qu'elle aimait et de qui elle était aimée depuis longtemps : quel jeune homme, capable d'apprécier la grâce et la pureté, eût pu la connaître et ne pas l'aimer?... Je m'éloignai et ne la revis plus. Depuis, ma vie dut prendre une autre direction, je dus accepter d'autres devoirs, et aussi, — je ne veux pas me montrer ingrat, — un autre bonheur; mais je n'oubliai pas celle qui fut l'objet de mon premier attachement. Hier, me trouvant à la maison de campagne d'un de mes amis, située à deux lieues d'ici, j'ai appris par hasard la mort de M^{me} Walter, et j'ai voulu, ce matin, rendre à sa mémoire l'hommage d'un fidèle et respectueux souvenir. Il m'eût été précieux, puisque les circonstances semblaient m'en offrir l'occasion, d'apprendre quelque chose d'une destinée qui n'a jamais cessé de m'intéresser, et de compléter ainsi une image qu'il me sera toujours doux de contempler.

— Rien ne saurait me donner un plus grand désir de vous satisfaire que les paroles que je viens d'entendre, répondis-je, et j'éprouve un véritable regret de ne pouvoir mieux reconnaître votre confiance. Mais où vous m'avez cru discret, je n'ai été que sincère. Il est bien vrai que je n'ai pas connu personnellement M^{me} Walter; je n'ai même que fort peu entendu parler d'elle, comme je vous l'ai dit, par suite de la retraite presque absolue où mes goûts m'ont toujours retenu. Cependant je ne suis pas tout à fait sans renseignements sur la personne dont nous parlons, et j'y attache maintenant un nouveau prix, puisque je vais avoir la satisfaction de vous les communiquer. Encore une fois, je ne vous apprendrai rien de l'histoire de sa vie, dont je ne connais pas un seul fait; mais je crois avoir quelque chose à vous dire de celle de son cœur, dont je me suis trouvé à même de deviner les sentiments. Je dois vous avouer d'avance que je n'ai à vous proposer que des conjectures; mais j'espère qu'elles vous paraîtront fondées, et qu'elles ne laisseront pas dans votre esprit une conviction moins solide que dans le mien.

La fin à la prochaine livraison.

L'EXPOSITION DE LA JEUNESSE.

On désignait autrefois sous ce titre une exposition de peinture que l'on avait fondée par réaction contre les privilèges de l'Académie royale; elle avait lieu tous les ans, à la place Dauphine, dans l'angle du nord, le jour de la petite Fête-Dieu, depuis six heures du matin jusqu'à midi. « Les tableaux et dessins s'attachaient, dit Gault de Saint-Germain, sur les tentures des tapisseries exigées par la police sur le passage de la procession du Saint-Sacrement. Beaucoup de gens de talent y ont débuté. La révolution ayant fait disparaître ce vieil usage, on essaya de le faire revivre dans un local plus commode : une exposition eut lieu hôtel de Cléry, rue du Gros-Chenet, etc. »

La révolution supprima toutes les expositions particulières (celle de l'Académie de Saint-Luc, etc.), et, par un décret en date du 27 août 1791, l'Assemblée nationale ordonna que « tous les artistes, français et étrangers, membres » ou non de l'Académie de peinture et de sculpture, seraient également admis à exposer leurs ouvrages dans la partie du Louvre destinée à cet objet. » (1)

L'ENVIE.

On s'envie, on se hait, on se poursuit en croyant heureux l'adversaire qu'on déteste, tandis que tous, la tête courbée sous le fardeau de la vie, on marche au milieu des mêmes douleurs à des malheurs presque pareils! Les hommes s'envieraient moins, s'ils savaient combien avec des apparences différentes leur fortune est souvent égale, et, au lieu de se diviser sous la main du destin, s'uniraient au contraire pour en soutenir en commun le poids accablant.

THIERS (2).

UN GRAIN DE BLÉ

DE L'ANCIENNE ÉGYPTE.

En 17.., des graines de sensitive (*Mimosa pudica*) furent envoyées du Pérou par de Jussieu. On en sema chaque année une pincée, pendant un demi-siècle : elles levèrent

(1) Voy. une Notice sur Lazare Bruandet, peintre (1753-1803), par Charles Asselineau; 1853.

(2) *Histoire du consulat et de l'empire*, t. XVI.

toujours parfaitement. (Jobard, *l'Industrie*, tome II.)

En 1707, on a fait à Metz du pain excellent avec du blé oublié dans un souterrain de la citadelle depuis 1552. (A. d'Orbigny, *Dictionnaire d'histoire naturelle*, article GERMINATION).

En 1759, de l'orge récoltée depuis cent quarante ans, c'est Home qui l'affirme, a donné d'excellents produits.

Au commencement de ce siècle, on a obtenu le même résultat en plantant des haricots tirés de l'herbier de Tournefort, âgés par conséquent de près de cent ans. (*Dictionnaire pittoresque d'histoire naturelle*.)

En 1834, on découvrit à Mongis-Saint-Martin (Dordogne) un tombeau de l'époque gallo-romaine (du cinquième au dixième siècle). Sous le crâne du squelette qui y était renfermé, et dans une cavité ouverte exprès, on trouva des graines de bleuet et d'héliotrope, qui, confiées à la terre, germèrent rapidement. (Même recueil, tome III.)

« Des pois, des marrons, des glands, renfermés par mon aïeul, en 1735, dit M. T. de Bernard dans l'ouvrage précité, ont retrouvé, cent ans après, sous mes yeux, leur puissance germinative, du moment qu'ils ont été semés. »

« En 1835, dit encore M. de Bernard, nous avons mangé du pain fait avec un froment obtenu du semis de grains enfouis, depuis le seizième siècle, dans un caveau en maçonnerie caché dans la forêt de Neu-Kirchen, près Sarreguemines (Moselle). »

Notons encore une dernière observation : — Il existait à Péronne, avant la révolution, une église romane connue sous le vocable de Saint-Quentin, qui remontait au neuvième et peut-être au huitième siècle. Elle fut détruite en 1793. En 1805 seulement, on commença à construire des habitations particulières sur ses ruines. Une tranchée fut pratiquée dans une nef où ne se trouvait aucun tombeau. Sur la terre que l'on en retira on vit pulluler quelques jours après quantité de plantes d'espèces diverses. Or la situation des lieux était telle, dit-on, que ces végétaux ne pouvaient provenir que de semences enfouies sous les dalles de l'église, et non du vent qui les aurait apportées ou des oiseaux qui les auraient laissé tomber : deux causes principales des végétations spontanées.

Les personnes qui considèrent ces faits comme parfaitement constatés sont disposées, on le conçoit sans peine, à admettre qu'il n'est pas impossible de voir germer aujourd'hui un grain de blé enseveli depuis deux ou trois mille ans dans une tombe égyptienne. L'année dernière, un agriculteur a fait présenter à la Société impériale et centrale de Paris une gerbe provenant, disait-il, de grains de blé trouvés dans un sarcophage égyptien près d'une momie. Par malheur, pour établir l'origine de ce blé et les circonstances de son ensemencement, on ne produisait que des affirmations individuelles : ce n'était pas assez pour servir de base à une étude sérieuse et utile. Toutefois les épis de blé furent soumis à l'examen de deux membres de la société, qui ont acquis une autorité légitime et incontestée dans la science et dans la pratique (3). L'un et l'autre déclarèrent que ce prétendu blé égyptien n'était qu'un blé des régions du nord de l'Europe et de qualité médiocre. A la vérité, ce n'est là qu'une épreuve particulière; elle ne prouve nullement que le blé des cercueils égyptiens soit privé de facultés germinatives; mais, ce phénomène n'étant attesté jusqu'ici par aucune expérience faite dans les conditions nécessaires pour offrir aux esprits prudents toutes les garanties désirables, il est au moins permis d'attendre pour l'affirmer qu'il ait été l'objet d'une suffisante démonstration.

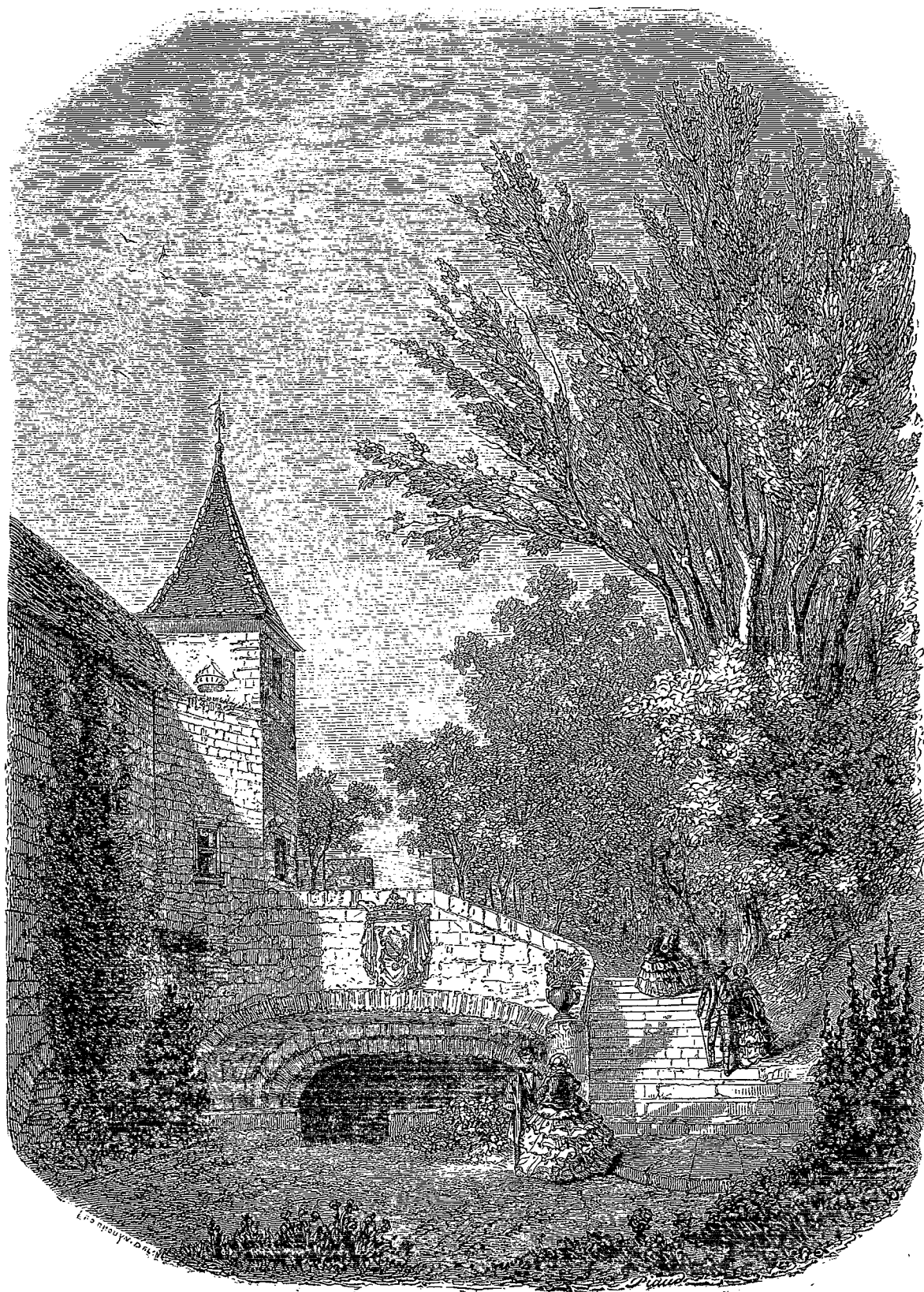
(3) MM. Vilmorin et Darblay. — M. Payen, de l'Institut, a expérimenté les facultés germinatives de blés âgés de huit, dix et quinze ans, etc., et le résultat de toutes les épreuves a été négatif.



Épi de blé que l'on suppose produit par un grain trouvé dans un sarcophage de l'ancienne Égypte. — Dessin de Freeman, d'après une esquisse de M. Achille Durieux communiquée par M. le secrétaire de la Société d'émulation de Cambrai.

LE CHATEAU DE LAUZUN

(LOT-ET-GARONNE).



Une Porte du château de Lauzun. — Dessin de Léo Drouyn.

Le château de Lauzun est bâti sur une éminence, près de la petite ville du même nom, dans le département de Lot-et-Garonne. Possédée d'abord par une ancienne maison de la Guyenne, la baronnie de Lauzun appartenait, au treizième

siècle, à Nompars de Caumont, qui se distingua par son refus de se soumettre à l'Angleterre. La ville devint comté en 1570. Elle fut érigée en duché par lettres enregistrées au Parlement le 13 mai 1692, en faveur du trop célèbre de Lauzun, qui avait été fiancé et peut-être marié secrètement à la grande Mademoiselle. Ce courtisan étant mort sans enfants en 1723, le duché de Lauzun échut à sa nièce, Marie-Antoine de Bautru de Nogent, mariée au maréchal de Biron.

Entouré de fossés de deux côtés et précédé d'une cour dont on a fait un jardin dessiné dans le style anglais, le château de Lauzun, d'une forme carrée, se compose de bâtiments qui appartiennent à diverses époques. On y distingue une tourelle fort élégante, du seizième siècle, qui conduit sur une terrasse ou promenoir, et deux cheminées très-riches ornées de sculptures représentant des sujets de chasse.

On a retrouvé en 1790, près de la chapelle, un autel votif en marbre, du temple des Dieux tutélaires, à Bordeaux, qui avait été transporté à Tonneins. Ce marbre, précieux pour l'histoire du Midi, porte une inscription qui paraît établir que la ville de Bordeaux a joui sous les empereurs des privilèges accordés aux colonies romaines, et qu'elle avait, en conséquence, des magistrats particuliers.

L'ÉTAGÈRE.

Fin. — Voy. page 78.

Il y a une quinzaine d'années, j'allai visiter Maugarny : c'est, vous le savez sans doute, le nom de l'habitation de M^{me} Walter. Les jeunes maîtres, nouvellement mariés, étaient partis la veille en voyage, et, pendant leur absence, les domestiques avaient ordre de laisser entrer au château. Après avoir parcouru les salles du rez-de-chaussée, dont les vastes dimensions, les voûtes massives, les tapisseries, assez bien conservées, ne manquent pas d'un certain caractère d'antiquité et reportent agréablement la pensée vers des temps disparus, je visitai le premier étage, qui seul avait été approprié aux habitudes de la vie moderne et était habité par les propriétaires. Toute cette partie de la maison n'aurait eu sans doute que peu de mérite aux yeux d'un antiquaire ; mais pour un observateur non moins curieux du présent que du passé, de la vie que de la mort, ce que je vis n'était pas indifférent. Non-seulement l'ordre et l'harmonie régnaient partout, mais encore mille indices que l'on ne saurait décrire révélaient clairement que là respiraient la jeunesse et le bonheur. Mais ce qui me donna des notions plus précises sur M^{me} Walter, ce fut une petite chambre ronde, cachée comme un nid dans une des tourelles, qui était la retraite favorite de la jeune femme (ainsi que l'indiquaient une broderie commencée et un cahier de musique laissé ouvert sur le piano), et dans cette chambre une étagère en bois d'ébène qui fixa particulièrement mon attention. Sur ses rayons étaient symétriquement rangés de petits objets qu'évidemment une sollicitude quotidienne défendait de l'oubli ainsi que du moindre grain de poussière. C'étaient de petites boîtes de marqueterie ou d'ivoire, de menues corbeilles remplies de coquillages roses, des carnets en miniature proportionnés aux secrets de pensionnaire qu'ils devaient renfermer, un éventail à l'usage d'une grande dame du royaume de Lilliput, des flacons et des tasses de toutes sortes, qui avaient figuré, sans nul doute, à plus d'un déjeuner de poupée, que sais-je?... enfin c'étaient de ces jolies reliques de jeune fille, aimées pour le passé qu'elles rappelaient, et non moins peut-être pour elles-mêmes ; au milieu, sur le rayon le mieux en vue, à la place d'honneur, il y avait un coffret de nacre de plus grandes dimensions

et orné d'argent artistement ciselé, peut-être premier cadeau d'un fiancé, trésor plus précieux que tous les autres et de jour en jour plus chéri. — Était-il difficile de deviner ce qu'était alors la jeune femme ? de se la représenter, tendre et naïve enfant, abordant la vie avec la touchante confiance et la gracieuse liberté de ses dix-huit ans, heureuse du passé, plus heureuse encore du présent, ne voyant autour d'elle que des joies à recueillir, n'ayant pour tout devoir que d'aimer, pour tout travail que de ressentir et de montrer son bonheur ?

— C'est ainsi qu'elle était quand je l'ai connue, murmura l'étranger, comme se parlant à lui-même.

— J'eus l'occasion de retourner au château, environ cinq ans plus tard. J'avais un hôte à distraire, et c'était un but de promenade. Je revis la chambre ronde et, à la même place, la même étagère ; mais je ne retrouvai pas les jolies babioles que j'y avais remarquées la première fois. Des livres les avaient remplacées et faisaient ployer sous leur poids les minces tablettes d'ébène. Sauf quelques volumes de poésie, choisis avec un goût sévère, c'étaient pour la plupart des ouvrages d'éducation : les uns, graves et profonds traités, s'adressant aux intelligences d'élite, tels que celui de M^{me} Necker de Saussure et d'autres, traduits de l'anglais ou de l'allemand, dont j'ai oublié les auteurs ; les autres, livres de récréation ou d'étude, destinés à la première instruction de l'enfance. Seul, l'élégant coffret de nacre occupait encore la place où je l'avais vu, et faisait briller ses beaux reflets d'arc-en-ciel parmi les reliures plus ternes des volumes. Évidemment la jeune épouse était devenue mère, — ainsi que m'en avait d'ailleurs averti, à mon arrivée, une hétacombe de petits soldats rouges culbutés par de petits soldats bleus sur le sable de la terrasse, — et sa maternité l'avait transportée dans une vie nouvelle. Ce n'était plus le temps des loisirs sans fin, des douces impressions longuement savourées dans le vide des heures. Elle avait entendu dans les premiers bégayements de son fils l'annonce, la révélation de sa responsabilité. Il fallait maintenant sortir du cercle immobile et trop étroit des joies personnelles, porter ses regards au dehors, chercher de tous côtés la lumière pour s'orienter, et, une fois le but découvert, y conduire, à travers les difficultés et les périls, la jeune âme, si fragile et si chère, confiée à sa garde. Certes, c'était toujours là du bonheur, un grand bonheur, soutenu par une inaltérable affection, mais désormais composé surtout de dévouement, fondé sur l'accomplissement de graves devoirs, gagné à travers et au prix de nobles soucis.

— Je suis heureux de vous entendre parler d'elle ainsi, interrompit mon compagnon ; je suis heureux de tout ce qu'il honore.

— Enfin, l'année dernière, me trouvant réuni à quelques personnes qui voulurent entrer au château, je revis une troisième fois l'étagère de la chambre ronde. J'y aperçus encore des livres, mais en plus petit nombre, couvrant à peine la moitié des rayons, et en m'approchant, je reconnus que ce n'étaient pas les mêmes. Aux livres d'éducation avaient succédé des ouvrages de piété, choisis parmi les chefs-d'œuvre de la littérature religieuse ; je remarquai, sur la tablette la plus accessible à la main, plusieurs volumes de Bossuet et de Fénelon, une traduction de quelques traités de saint Augustin, et, à côté de l'Imitation de Jésus-Christ, une Bible où de nombreux signets marquaient les passages fréquemment relus. Aux deux angles supérieurs de l'étagère étaient suspendues de ces couronnes de feuillage que l'on donne, dans les collèges, aux élèves qui remportent les prix. Le coffret de nacre était toujours à sa place ; il était ouvert, et je vis qu'il contenait un anneau de mariage avec un petit médaillon renfermant une mèche de

cheveux. Ces deux derniers objets, en me rappelant que M^{me} Walter avait perdu son mari l'année précédente, m'expliquèrent le nouveau changement qui frappait mes yeux. Il était passé pour elle, le temps des heureux devoirs de la famille, des douceurs de la vie domestique, des délices de l'affection; elle était entrée dans une phase nouvelle, hélas! celle de l'épreuve, des larmes, mais aussi des consolations sublimes et des pensées immortelles. Cet époux, dont la tendresse était le fondement de tout son bonheur, la mort le lui avait ôté, et rien au monde ne pouvait combler le vide immense qu'il avait laissé en s'en allant. Son fils vivait, mais vivait éloigné d'elle; il avait fallu le confier à d'autres mains que la sienne, à des mains plus fermes, plus savantes, qui devaient l'armer pour la lutte sociale, et elle ne pouvait plus qu'applaudir dans son cœur à ses premiers succès. Mais elle avait compris que son affliction lui était envoyée par la volonté divine, et elle avait voulu la supporter avec patience, l'accepter avec soumission. Peu à peu, depuis que la terre avait manqué à ses pas, le ciel s'était rapproché et lui avait ouvert ses perspectives infinies; à mesure que le soleil d'ici-bas s'était dépouillé pour elle de ses rayons, elle avait tourné les yeux vers une autre lumière, celle qui devient toujours plus brillante et qui ne peut s'éteindre, celle de l'éternelle cité, où il n'y a plus de deuil, ni de séparation, ni de tristesse...

— Et où elle est entrée aujourd'hui, ajouta l'étranger en s'arrêtant, couronnée de son innocence d'enfant, de ses vertus de femme et de ses espérances de chrétienne.

Et, après m'avoir remercié, il me salua et prit le chemin creux qui descendait vers la rivière. Au bout de quelques instants, je me retournai, et je l'aperçus monté sur un des talus du chemin, d'où il regardait le château de Mangarny, puis le cimetière, qui, situé sur un tertre élevé, paraissait toucher le ciel bleu, et dont les tombes étaient noyées dans une éclatante lumière. C'était une magnifique journée d'automne; les mésanges sautillaient et chantaient dans les buissons. Après avoir contemplé ce spectacle, cette radieuse nature qui semblait sourire et nous entretenir de paix et de joie, l'étranger se remit en marche et disparut sous les ombrages entrelacés de la route.

LES DÉCOUVERTES RÉCENTES

DANS L'AFRIQUE CENTRALE.

Fin. — Voy. p. 49.

MORT DE M. RICHARDSON. — EXPÉDITIONS DE MM. BARTH ET OVERWEG.

Les trois voyageurs qui composaient l'expédition s'étaient séparés à leur entrée dans le Soudan. Pendant que Barth continuait sa route au sud pour aller visiter Kanò, « dont le nom retentissait à son oreille depuis plus d'une année », Overweg avait entrepris une excursion dans l'ouest, et Richardson, chef officiel de la mission, avait pris droit à l'est vers Koukâ, la capitale du Bornou, où ses compagnons devaient le rejoindre. Il n'atteignit pas cette ville. Frappé par les brusques alternatives du climat, il succomba dans un village de la route, le 4 mars 1854. La nouvelle de ce triste événement, promptement arrivée jusqu'à Barth, le fit partir au plus vite pour Koukâ, d'où il écrivit à Londres pour connaître les intentions ultérieures du gouvernement. La réponse qu'il reçut plus tard lui confiait la conduite de l'entreprise, en lui adjoignant un nouveau compagnon, le docteur Vogel, particulièrement exercé aux observations astronomiques.

Sur ces entrefaites, Overweg avait rejoint Barth dans le

Bornou. L'état précaire où la mission se trouvait réduite jusqu'à ce qu'on eût reçu des lettres de Londres, ne permettait pas de songer à un long voyage au sud vers les régions inconnues de l'Afrique équatoriale; cependant, pour mettre le temps à profit, Barth et Overweg se tracèrent le plan de plusieurs excursions vers quelques-unes des contrées qui avoisinent le grand lac. Le résultat de ces excursions, dont le récit occupe la seconde moitié des trois gros volumes jusqu'à présent publiés, est d'un très-grand intérêt pour la géographie du Soudan oriental et pour l'ethnographie. Des états que l'on connaissait à peine de nom, l'Adamâoua, le Kanèm, le Mândarâ, le Baghirmi, ont été parcourus en plusieurs sens, et des notions précieuses ont été recueillies sur leur configuration physique, sur leurs populations, leurs traditions historiques, leurs productions et leurs ressources commerciales. La carte de l'Afrique s'est remplie, dans cette direction, de détails abondants et tout à fait nouveaux.

Parmi ces excursions, il en est une surtout qui présente un immense intérêt par les informations qu'elle a procurées, et qui peut ouvrir une nouvelle ère dans les destinées de l'Afrique, c'est celle de l'Adamâoua.

L'ADAMAOUA.

L'Adamâoua est un royaume d'une assez grande étendue, situé vers le sud-ouest du Tsâd, à la distance de deux degrés et demi de latitude. Le fond de la population est nègre, mais les chefs sont d'extraction foulah. On savait qu'une large rivière, appelée le Bénoué, traverse le pays de l'est à l'ouest, et Barth avait conjecturé depuis longtemps que cette rivière devait aller porter ses eaux au Niger inférieur. Il regardait comme au moins très-probable qu'un confluent considérable, signalé sous le nom de Tchadda par une expédition anglaise qui remonta le bas Niger en 1832, ne devait pas différer du Bénoué de l'Adamâoua. Ses observations personnelles et les informations qu'il put recueillir sur la direction précise de la rivière et le volume de ses eaux, changèrent sa supposition en une presque certitude. Il se hâta, de retour au Bornou, d'en écrire dans ce sens au cabinet anglais, et la chose parut d'une telle importance, qu'une expédition par mer fut immédiatement organisée pour aller reconnaître le Tchadda, et le remonter aussi haut que possible au moyen de bâtiments à vapeur. La reconnaissance a eu lieu aux mois de juillet et de septembre 1854, et les résultats, maintenant publiés, ont pleinement confirmé les prévisions de notre voyageur. Une route est ainsi trouvée, beaucoup plus courte et infiniment plus facile que les routes de caravanes à travers le désert, pour nouer des relations suivies avec les contrées intérieures du Soudan oriental. Non-seulement il y a là, pour l'Afrique comme pour l'Europe, un avenir commercial qui peut et doit prendre un grand développement; mais, en attaquant l'esclavage africain dans un de ses foyers les plus actifs, ces relations futures doivent apporter une immense amélioration dans la condition de ces populations infortunées, aujourd'hui décimées périodiquement par de véritables chasses aux esclaves. La plupart des expéditions armées que les princes musulmans du Sud n'ont pas d'autre mobile, et c'est une des sources importantes de leurs revenus. Il y aura des préjugés à vaincre, des habitudes à changer, des obstacles et des oppositions à combattre, cela est hors de doute; mais le temps, la persuasion et les vrais intérêts mieux compris, seront, il faut l'espérer, de puissants auxiliaires.

Une conversation de nos deux amis Barth et Overweg avec le vizir du sultan de Bornou, met dans tout son jour

cette question où la politique et les développements du commerce africain se trouvent si heureusement d'accord avec l'humanité. Il est bon de se rappeler qu'au Bornou, comme dans la plupart des autres États du Soudan oriental, le pouvoir souverain est entre les mains d'une tribu musulmane d'origine arabe, dont la domination sur les noirs aborigènes date de plusieurs siècles. Il était question des moyens par lesquels le sultan pouvait retrouver son ancienne puissance, et le pays sa grandeur affaiblie par les Foulah; naturellement les chasses aux esclaves arrivèrent

sur le tapis. Barth, en opposition à ce système, signalait la nécessité d'une bonne administration intérieure, avec une force militaire suffisante pour se faire respecter au dehors; il appelait aussi l'attention du vizir sur ce point, que, comme l'arrivée des marchandises étrangères par le nord dépendait de la bonne volonté toujours incertaine des pouvoirs de la côte barbaresque, il serait grandement de leur intérêt de s'ouvrir une autre route par la grande rivière (le Bénoué) qui passe à peu de distance de leur frontière du sud, et qui les mettrait à même de se fournir



Afrique centrale. — Un Chef mousgou. — Dessin de Freeman.

directement de marchandises européennes à beaucoup meilleur marché qu'ils ne peuvent le faire par les caravanes. Barth n'exposait ici ni toutes ses raisons, ni toute sa pensée; mais ce qu'il disait n'en était pas moins parfaitement vrai. Sur ce, tirade éloquent d'Overweg pour l'abolition de l'esclavage. On pense bien que le vizir, — un homme remarquable, cependant, qui depuis est tombé victime de ce qu'en style classique on appelle une révolution de palais, — on pense bien, disons-nous, que le vizir était peu accessible au côté purement moral de l'argument. « Je le veux bien, disait-il; mais avec tout cela, la vente des esclaves est le seul moyen que nous ayons d'acheter des fusils. » — « Si triste que cela soit, ajoute Barth, il faut bien dire que le vizir réduisait la question à ses véritables termes. Si les Africains n'avaient jamais connu cette invention destructive du génie européen, le commerce des esclaves n'aurait jamais atteint les proportions gigantesques auxquelles il est arrivé. D'abord les Africains ne recherchaient les armes à feu que pour maintenir leur indépendance vis-à-vis de leurs voisins, ou conquérir la supériorité; plus tard, ce fut pour eux un moyen de donner la

chasse aux tribus moins favorisées, afin de se procurer des esclaves, et, avec ces esclaves, les recherches de la civilisation européenne qu'ils avaient aussi appris à connaître. » C'est une grande dette que l'Europe a contractée envers l'Afrique. Nous avons mis les Africains en contact avec le côté démoralisant de notre civilisation; c'est à nous maintenant à leur en faire connaître les bienfaits. Montrer aux peuples qui sont en relation avec nous, aussi bien qu'à ceux avec lesquels nous voulons nouer de nouveaux rapports, que leur pays a comme moyens d'échange des ressources naturelles plus sûres et plus durables que les esclaves, voilà notre devoir et notre tâche. Mais que de difficultés à prévoir dans cette réforme, qui doit s'attaquer tout à la fois aux habitudes et à l'inertie de la race africaine!

Dans l'Adamoua et dans les contrées environnantes, ou plutôt dans tout le Soudan, les habitations des indigènes ne diffèrent essentiellement ni de construction ni d'aspect. Ce sont des huttes circulaires dont les murs en claies et en terre battue sont surmontés d'un toit en roseaux qui a la forme d'un chapeau chinois, et qui est agencé avec assez de soin pour résister aux pluies torrentielles de ces climats.

L'esquisse suivante donnera l'idée d'un de ces villages. Le pays des Moûsgou est situé au nord-est de l'Adamâoua.

Pendant l'excursion de Barth à l'Adamâoua, Overweg n'était pas demeuré oisif. Il avait fait entre autres une reconnaissance du Tsâd ou Grand-Lac. C'est une nappe d'eau d'une cinquantaine de lieues de longueur, qui a peu de profondeur même dans ses parties centrales, et dont les bords, couverts de forêts de roseaux où s'abrite le vorace crocodile et le lourd hippopotame, se prolongent en terrains

marécageux qui permettent difficilement de distinguer où finit le lac et où la terre commence. L'aspect du Tsâd change, au reste, selon les saisons; au temps des pluies et des débordements, les eaux envahissent au loin les terres environnantes, tandis qu'en été, on a vu quelquefois le lac se dessécher presque entièrement. Ceci explique la qualification de *Palus* que les anciens ont employée en mentionnant plusieurs de ces lacs intérieurs. L'intérieur du Tsâd est semé d'îles boisées où habite une tribu parti-



Afrique centrale. — Vue du village de Muglebu, dans le pays des Moûsgou. — Dessin de Freeman. (1)

culière appelée Bidoûma, redoutée pour ses pirateries.

Tel est l'aperçu très-sommaire des travaux de cette expédition, qui tiendra une des premières places dans l'histoire des explorations contemporaines.

LA PAUVRE PETITE VILLE.

J'habitais la province, il y tantôt dix ans; à cette époque, j'ai passé trois longues années dans une petite ville, une pauvre et triste petite ville, en vérité. Cependant deux rivières, aux eaux salubres et vivaces, viennent se réunir à peu de distance de ses murs qu'elles lavent; autour d'elle, au milieu d'elle, de riches usines frappent l'air de leur bruit joyeux; elle est entourée de champs ameublés, labourés, où « la main de l'homme passe et repasse », et qui produisent de fertiles moissons. Les pentes du chaos de montagnes au sein desquelles elle est assise, mûrissent, sur les escaliers dont les encercle le travail indigène,

d'abondants raisins, et le vin aigrelet exprimé de leurs petites grappes noires s'adoucit et s'améliore en voyageant vers le nord. Les bois qui, çà et là, couronnent les plateaux, mêlent des arbres verts, pins, mélèzes, sapinettes, au chêne, au frêne, au châtaignier. Tantôt l'utile et précieuse feuille du mûrier, tantôt les rameaux verdoyants du noyer, tantôt des bouquets d'arbres à fruits, ombragent les étroites vallées qui l'avoisinent où la sillonnent. L'industrie les anime, et au fond de leurs détours gracieux on entend le frémissement des hauts peupliers qui se confond avec le murmure argentin de ruisselantes cascadelles, à demi cachées sous des touffes de vergnes et de condriers. Le sourd tintement des cylindres, des marteaux, des machines, vient, par rafales, se mêler aux bruits des eaux et du feuillage, et dénoncer la présence de l'homme et son infatigable activité. De toutes parts s'élèvent des roches d'un granit bleuâtre qui, protégeant d'un côté la végétation qu'elles arrêtent de l'autre, cèdent aux efforts du pic et de la mine des blocs pour bâtir, tandis qu'entourées de nerpruns, d'ajoncs, de lierres, de bruyères, de plantes parasites et grimpantes, et d'arbrisseaux couverts de baies, elles offrent

(1) Voy. la note de la page 49.

au gibier d'abondants repas et de favorables retraites. Dans cette *pauvre* petite cité, entourée des campagnes que j'essaye de décrire, croupit une population aussi misérable que celle qui pullule au milieu des fanges de nos vastes métropoles. Il ne manque pas de braconniers, certes, parmi les malheureux entassés dans les faubourgs qui cernent la ville, parmi les paysans parqués, avec leur immonde porc ou leur chèvre infecte, dans les huttes juchées sur les bruyères arides des montagnes, ou enfouies au centre des ruelles bourbeuses des villages environnants ; population qui ferait pitié, dit-on, aux plus misérables habitants des banlieues de Paris. Pourtant, comme cela devait être, le double et intelligent travail de l'industrie et de l'agriculture a produit de grandes fortunes dans la *pauvre* petite ville. Ce n'est point non plus la dissipation et le luxe que l'on peut accuser d'y engendrer leur habituelle postérité, l'ignorance, l'indigence et la corruption. Non, les riches n'y sont point oisifs ; ils ont contracté, grâce au travail, des habitudes rangées et modestes ; ils vivent renfermés dans le cercle étroit de la famille, gagnent assez, dépensent peu, et passent pour avoir de la moralité (à juste titre, je le crois) dans leur égoïsme à plusieurs. Ces propriétaires, fabricants ou nobles, car il y a là une aristocratie comme ailleurs, formeraient-ils donc une race dure et inhumaine ? Mais non ; ils ne se refusent point à l'aumône ; ils ont des assemblées charitables ; ce sont peut-être même les seules de tout le département qui soient périodiques et nombreuses ; l'on y travaille, l'on y quête pour les pauvres ; les loteries et les sermons de charité ne sont point inconnus dans cette ville ; et pourtant !... c'est une *pauvre* petite ville.

Les maisons y sont noires, tristes, sordides : pourquoi les embellirait-on pour l'œil du voisin ? Les rues sont tortueuses et sales : pourquoi les assainirait-on au profit du tiers et du quart ? La cité entourée d'eau manque d'eau : pourquoi dépenserait-on beaucoup d'argent en fontaines dont jouirait le grand nombre qui ne payerait pas ? n'a-t-on pas des gens pour aller tout en bas puiser à la rivière ? Les routes environnantes, tracées sur des corniches à brusques retours, manquent de parapets, et sont dangereuses à beaucoup d'endroits ; l'on cite des accidents fréquents, mais chacun recule devant toute dépense qui n'est pas individuelle et qui peut profiter à d'autres qu'à lui. Rappelez à cet opulent propriétaire que son meilleur ami s'est cassé la jambe dans la traverse qui conduit à son château, et dites-lui qu'il serait bon de réparer ce mauvais sentier. Nenni vraiment : « Le chemin sert aussi à mes voisins, arguera-t-il, je ne vois pas pourquoi je serais tenu de l'entretenir et de le réparer pour eux ; on est exposé à des accidents sur les meilleures routes, et désormais mes amis avertis prendront mieux leurs mesures. »

Ainsi c'est l'individualisme qui inflige les souffrances de la pauvreté à de riches provinces. Allez donc proposer à ceux qui ne songent qu'à retenir, pour eux et les leurs, les premières places au large banquet que nous offre la providence, allez leur proposer de multiplier les mets ! ils ne songent qu'à écarter les convives. On restreindra le droit de chasse, on accroîtra le nombre des gardes (ce qui n'est pas toujours un sûr moyen de protéger le gibier), mais personne ne songera à repeupler d'habitants nos bruyères et nos forêts. Le fermier préférera de beaucoup mettre au pot la volaille qui maigrit « parce qu'elle s'obstine à couver, dit-il, bien que les œufs manquent », il aimera mieux la sacrifier que de lui donner à l'essai les œufs de perdrix, de caille, de vanneau, de coq de bruyère, dénichés par ses enfants et dont ils se jouent. Une fois sortis de la coquille, les oiseaux sauvages pourraient prendre leur volée et augmenter, non la basse-cour de l'individu, mais la provision de tous. « A quoi bon (mot funeste !), à quoi bon préparer

un savoureux rôti à des vagabonds, peut-être à des voleurs, et, qui sait ! les attirer dans mon voisinage ? » dira le prudent propriétaire.

Ah ! j'en appelle à celui qui nous ordonna de l'imiter et qui fait luire son soleil sur le bon et sur le méchant ; à celui qui fait mûrir le fruit, quelle que soit la main qui doit le cueillir ; à celui qui, dans chaque acte d'amour et de bonté, a caché le don divin et sacré, le don qui bénira l'obligé et retournera verser sur le bienfaiteur une triple bénédiction ! J'en appelle au créateur qui jette à foison ces biens dont nous sommes avarés ! me disais-je, lorsque je quittai les environs.

La suite à une autre livraison.

NATURALISATION ET ACCLIMATATION

DES VÉGÉTAUX.

La plupart des plantes alimentaires, industrielles ou ornementales que nous cultivons sont originaires de contrées éloignées. La France, si favorisée du ciel, réduite à la culture des végétaux indigènes, ne pourrait pas nourrir le quart de ses habitants. Toutes les céréales excepté le seigle et l'avoine, tous les arbres fruitiers excepté le poirier et le pommier, nous viennent de l'Asie centrale. L'Amérique nous a donné le maïs, la pomme de terre et le tabac. Quoique cultivés depuis des siècles, ces végétaux ne sont pas naturalisés en Europe ; ils ne se propagent pas spontanément et sans culture. Les soins de l'homme seul peuvent les perpétuer. Abandonnées à elles-mêmes, les céréales ne se reproduisent plus et disparaissent ; les fruits à couteau redevennent acerbés, la vigne dégénère. Il faut toute la science, tous les soins de l'agriculteur, pour conserver et améliorer ces précieuses plantes, sur lesquelles repose l'existence même des peuples européens. De redoutables avertissements, la maladie des pommes de terre, celle de la vigne, ont montré que ces conquêtes végétales, réputées définitives, peuvent encore nous échapper. Une culture prolongée pendant des siècles, des modes anormaux de multiplication, des agglomérations trop considérables des mêmes végétaux dans une même contrée, sont peut-être, comme les grandes agglomérations humaines, des causes permanentes d'épidémies destructives. Quoi qu'il en soit, l'éveil a été donné, et l'on a cherché de tous côtés dans les plantes exotiques des espèces alimentaires propres à remplacer celles dont la perte est sinon probable, du moins possible. Cette recherche est logique et sera couronnée de succès. Presque tous nos végétaux utiles provenant de ce vaste continent de l'Asie, dont nous ne connaissons que les bords, et la moitié des plantes du globe étant encore inconnue, il est évident que nous devons trouver parmi les espèces cultivées par d'autres peuples, ou même parmi les plantes sauvages, des végétaux alimentaires nouveaux. On ne saurait donc trop multiplier les essais : sur le nombre, quelques-uns réussiront ; mais il faut se garder des illusions dont l'expérience a désabusé tous les bons esprits. Un végétal naturalisé et définitivement acquis à une contrée est celui qui se reproduit spontanément, sans le secours de l'homme, comme il le ferait dans son pays natal. L'acacia commun, par exemple, originaire de l'Amérique septentrionale, est naturalisé dans l'Europe moyenne, car il se resème de lui-même, et devient sauvage dans nos haies et dans nos bois. Le marronnier d'Inde n'est pas naturalisé ; sa graine, tombée sur le sol, germe sans doute, et l'arbre commence à pousser, mais il périt bientôt, si l'homme ne lui donne des soins. Ainsi donc, rien de plus rare que les naturalisations complètes ; mais, non content de naturaliser les plantes et les animaux utiles, l'homme a prétendu les acclimater. Il s'est flatté de

l'espoir qu'un végétal provenant d'un pays chaud s'habituerait peu à peu à un climat plus rigoureux ; il a cru que la graine récoltée sur l'individu cultivé dans sa nouvelle patrie donnerait des sujets plus robustes. Douce chimère ! comme l'a dit Dupetit-Thouars. Le végétal vit tant que le thermomètre et l'hygromètre se maintiennent dans les limites qu'il peut supporter ; cette limite dépassée, il périt. Chaque hiver rigoureux est pour les horticulteurs passionnés une source d'amères déceptions. L'arbre qu'on croyait acclimaté, parce qu'il avait traversé plusieurs hivers semblables à ceux de son pays, meurt dès que le thermomètre s'abaisse au-dessous du minimum de son climat natal. Les grands hivers de 1709, 1789, 1820 et 1830 ont tué des arbres que nous sommes habitués à considérer comme indigènes, tels que les noyers, les châtaigniers et les mûriers. Tous les vingt ans, les oliviers de la Provence et les orangers de la Ligurie meurent de froid sur un point ou sur un autre. Leur mort nous rappelle que, dans les contrées d'où ils proviennent, le mercure ne descend jamais au-dessous du point de congélation. Je n'ai garde toutefois de vouloir décourager les météorologistes et les botanistes qui se livrent à des essais de naturalisation : on ne saurait trop les multiplier, et l'expérience prouve que les témérités mêmes ont souvent été suivies de succès. Quel est le botaniste qui aurait cru que, par exemple, l'agave d'Amérique, le *Lagerstrœmia* et le *Nelumbo* de l'Inde pourraient vivre dans le midi de la France ? Mais, tout en proclamant l'importance et l'utilité de ces tentatives, il ne faut pas s'abuser sur le but qu'on peut atteindre. Naturaliser des plantes est possible ; les acclimater ne l'est pas. ⁽¹⁾

LE GNOMON DE L'ÉGLISE SAINT-SULPICE.

Ce gnomon (ou cadran solaire), établi par Lemonnier, en 1742, a sept mètres de hauteur. La plaque percée est adaptée à la partie supérieure du portail latéral du sud, et la trace du plan méridien mené par le trou de la plaque est figurée sur le pavé de l'église par une ligne de cuivre qui traverse l'édifice dans sa plus grande largeur. ⁽²⁾

Si un parvenu se souvient de son origine, on l'oublie ; s'il l'oublie, on s'en souvient. J. PETIT-SENN.

La conscience, suivant un poète indien, est un solitaire qui voit au fond du cœur, et à l'œil de qui rien n'est caché. Il apprend à considérer le péché comme une chose incapable d'être voilée, et il enseigne que chaque transgression de la loi morale est non-seulement connue de la conscience et de tous les dieux, mais encore sentie avec un tremblement sympathique par les éléments mêmes qui paraissent inanimés, par le soleil, la lune, l'air, le ciel, la terre, la mer, comme un criant outrage à la nature et un dérangement de tout l'univers.

HISTOIRE

DE L'ANCIENNE FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

Suite. — Voy. p. 55.

II. — JETONS DES DOYENS DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE. (Suite.)

Jean Boudin. Au droit, la tête du doyen à droite ; années 1696 et 1698. Au revers, on voit le centaure

⁽¹⁾ Charles Martins.

⁽²⁾ Voy., sur les cadrans solaires ou gnomons et la manière de les établir, t. XVI, p. 383 ; t. XIX, p. 287.

Chiron et Achille : SERVAT ET DOCET. L'exergue : 1700.

Aimé de M. Fagon, il fut nommé successivement médecin de M^{me} la Dauphine et du Dauphin jusqu'à leur mort, médecin perpétuel ordinaire du roi et conseiller d'État, premier médecin de la reine jusqu'en 1725, époque de sa mort.

C'est au sujet du premier médecin de la reine qu'il convient de mentionner un empiètement sur ses attributions et sur celles de l'apothicaire, que révèle Saint-Simon dans ses notes sur le *Journal de Dangeau* (tome IV). L'anecdote est curieuse. Saint-Simon la raconte en parlant de M^{me} de Vézé. « M^{me} de Vézé était une sœur bâtarde de la reine, la seule Espagnole qui demeura avec elle, etc. Tous les jours, dès qu'après le dîner la reine s'était tenue un moment avec ce qui s'y était trouvé, elle entra dans un cabinet où M^{me} de Vézé l'attendait avec un remède qu'elle prenait aussitôt. Elle ne faisait pourtant que manger à crever après un déjeuner de viande suivi de chocolat. La collation y répondait, et elle n'en soupait que mieux. Il y aurait de plaisants contes à faire de cette bonne et vertueuse princesse, si c'en était le lieu. »

Un chapitre inséparable de l'histoire de la médecine serait celui de chaque régime. La manière de vivre d'une société et d'une époque se révèlent dans les ordonnances de ses médecins.

Les décanats de *Farey*, de *Vernage*, de *François de Saint-Yvon*, de *Louis Poirier*, de *François Afforty*, de *Philippe Douté*, 1700 à 1710, ne présentent aucun événement bien important. L'influence exercée par Fagon sur le corps médical est attestée par la présence de son portrait, qu'on retrouve sur les jetons de plusieurs doyens, entre autres de Vernage, avec cette légende : SCHOLÆ. TVTELA. PRÆSENS.

Philippe Huquet. Au droit, un serpent, emblème d'Esculape, se dirige vers un temple : MONSTRAT ITER. Au revers, les armes de la Faculté : VRBI ET ORBI, 1713.

Sur un autre jeton, au droit, le portrait du doyen à gauche, signé des initiales N. R. Au revers, le même sujet que sur le jeton précédent, avec un dessin différent et la date 1714.

Jean-Baptiste Doye. Portrait à droite. Au revers, la lutte de Jupiter et des Titans : CLAVS GIGANTEO TRIUMPHO. A l'exergue : 1715 et 1716. Signé Duvivier.

Ce sujet mythologique ne renfermerait-il pas une allusion peu modeste à la victoire de la Faculté de Paris, personnifiée dans Jupiter, sur les universités provinciales ?



Deux revers des Jetons de J.-B. Doye.

Un autre jeton représente ce sujet traité différemment. Il est signé N. R. La comparaison de ces pièces est intéressante au point de vue de l'art.

Armand Douté. Au droit, tête à droite. Au revers, les armes de la Faculté. Signé D. V. (Duvivier).

Il fut élu doyen en novembre 1716. Nous avons vu que les électeurs nommaient plusieurs candidats dont les noms étaient mis dans un bonnet de docteur. On tirait au sort celui du doyen. Pour que le nom de Douté ne restât pas au fond du bonnet, les électeurs le désignèrent par accla-

mation. L'augmentation de moitié des honoraires des professeurs, l'établissement de l'enseignement de la chirurgie en langue française, l'institution gratuite, etc., marquèrent ce décanat.

On trouve sur un autre jeton le chiffre de Douté, avec les années 1717 et 1718.

Erasmus Emerez. Au droit, la tête du doyen à droite, 1711 et 1712. J. R. Au revers, une femme tenant une balance : PONDERE NON NUMERO. A l'exergue : SERVATA. STATUTA.

Philippe Caron. Au droit, la tête du doyen, 1724. Au revers, les armes de la Faculté.

Nicolas Andry, élu doyen en 1724.

Etienne-François Geoffroy. Au droit, la tête du doyen. Signé Duvivier. Au revers, les armes de la Faculté, 1728.

Pharmacien et chimiste distingué avant de s'occuper de



Jeton de pharmacien.

médecine, Geoffroy ne passa ses thèses de bachelier et de licence qu'assez tard et âgé de plus de trente ans. Il prenait toujours, dit Hazon, pour ses thèses des sujets utiles et intéressants. Celle où il demandait : *Si l'homme a commencé par être ver*, piqua tellement la curiosité des dames, et des dames du plus haut rang, qu'il fallut la traduire en français, afin de les initier aux mystères dont elles n'avaient pas la théorie. M. Andry se chargea de la traduction.

Hazon donne plus loin une preuve, choisie avec plus de discernement, de l'estime que les médecins avaient pour Geoffroy, et de son mérite, en disant qu'on l'appelait toujours en consultation, et qu'il était celui dont tous les autres voulaient emprunter les lumières, chacun le plaçant le second après soi dans son esprit.

Les deux années de son décanat expirées, il fut appelé une seconde fois à l'exercice de cette magistrature, dont les fatigues abrégèrent ses jours.

Hyacinthe-Théodore Baron. Nous reproduisons le dessin de deux jetons intéressants de ce doyen. Ils portent les dates 1731-32-33-34.



Jetons de Baron.

Pendant son décanat, il eut à défendre les droits de la Faculté contre le premier médecin du roi, qui, soutenu par l'autorité, voulut établir une académie rivale de la Faculté. L'exemple de Renaudot et de la Chambre royale était encore récent. Le danger paraissait grave pour la Faculté, lorsque la mort du premier médecin assura son triomphe.

Sous son décanat, la bibliothèque de la Faculté fut fondée par un legs de M. Picoté de Belète. Philippe Huquet ajouta, aux 2 000 volumes qu'elle avait reçus, 1 300 volumes de bons ouvrages, et, en mourant, 100 volumes in-8° et in-4°. La présidente Amelot enrichit encore la bibliothèque, à laquelle Baron donna un règlement pour assurer au public l'usage et la conservation de ces utiles collections.

M.-L. Reneaume, 1734 à 1736. Le jeton de ce doyen porte au revers les dates 1734, 1735, 1736. Dans la liste publiée par M. Sabatier, son nom manque et a été remplacé par celui de la Garanne. Il y a là erreur, vraisemblablement.

Disons une fois pour toutes que le jeton de Reneaume et que ceux qui suivent portent tous le portrait du doyen. La plupart sont signés Duvivier.

Louis-Claude Bourdelin. Sur le jeton de ce doyen, on lit au revers : SUPREMÆ CURIÆ DECRETO SERVATÆ ET AUCTÆ PARISIENS. MEDICORUM ORDINI ANNUÆ PENSIONES. A l'exergue : 1736, 1737, 1738.

Son père, Claude Bourdelin, aussi bon mathématicien que savant helléniste, avait fait de la médecine par goût, et on peut ajouter par bienfaisance. Quand il était appelé par des malades, il accordait la préférence aux plus pauvres. Il souffrait visiblement, dit Hazon, lorsqu'on lui donnait ce qui lui était dû. Au retour de ses visites, il était toujours accueilli par une troupe de malheureux qui l'attendaient. — Son fils fut doyen en 1736. Sous son décanat, il fit adopter des règlements utiles pour la bibliothèque.

J.-B. Chomel. Au droit, la tête du doyen. Au revers, ses armes avec les dates 1738, 1739, 1740.



Jeton de J.-B. Chomel.

Sur un autre jeton, on voit, au revers, les armes de la Faculté.

Urbain Leaulté, 1738-39. Au droit, le portrait de Chomel. Sur le revers, on lit : DECAN. 1738 OBIT 4° JULII 1740. HUIUS UNANIMI VOCE SUFFECTUS EST DECANUS M. URBANUS LEAULTÉ ANTIQVIOR SCHOLÆ MAGISTER.

Elias Col de Villars, 1741, 1742. Sur les revers de deux jetons figure l'amphithéâtre de médecine.

La fin à une autre livraison.

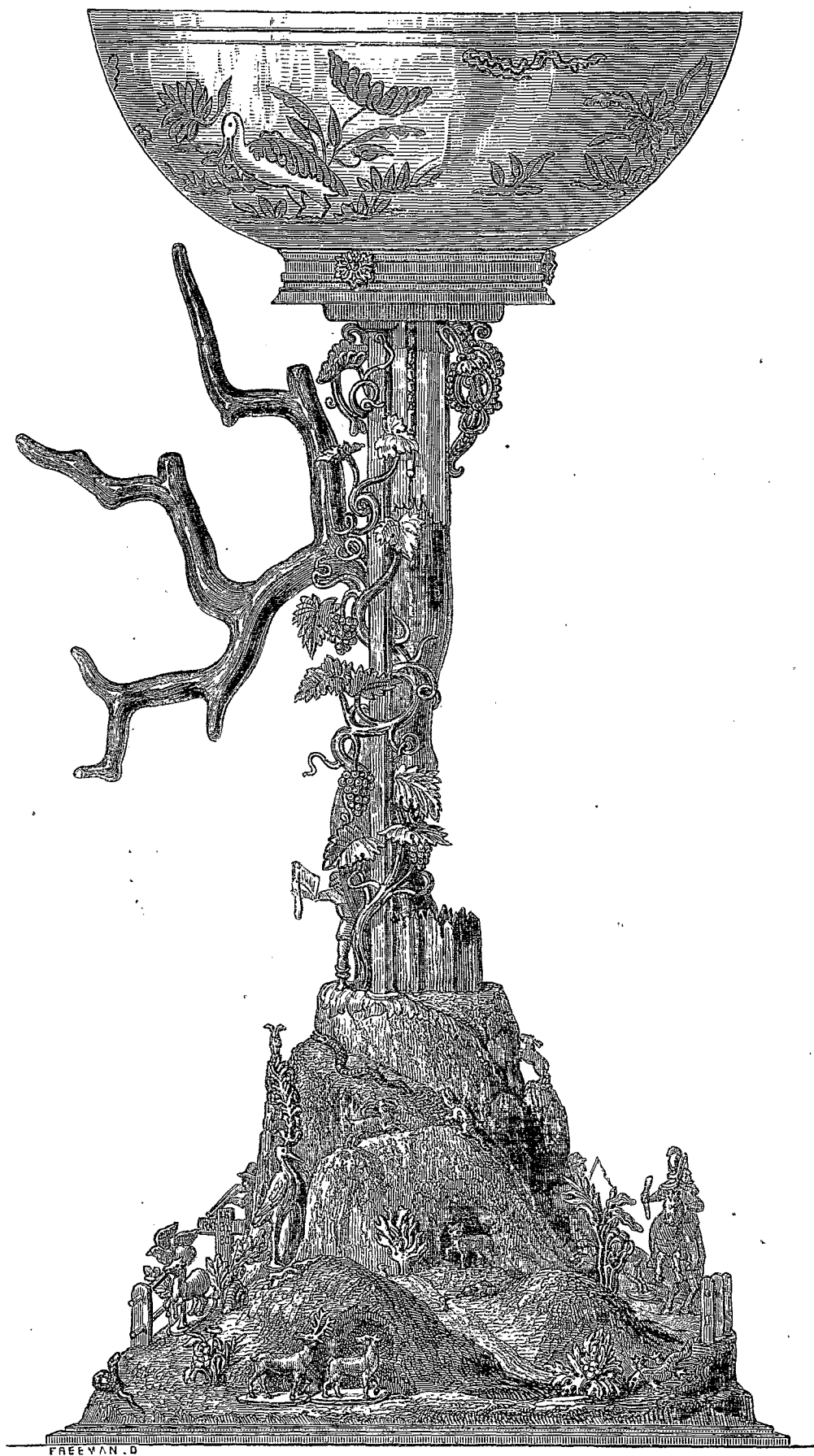
ERRATA.

Les deux vues du château de Pailly publiées dans notre précédent volume (1857), pages 308 et 309, sont la reproduction de deux planches lithographiées insérées dans les *Mémoires de la Société historique et archéologique de Langres*.

M. Gailhabaud nous informe qu'on l'a induit en erreur quand on lui a désigné comme étant à Pistoia la chaire gravée dans son bel ouvrage de *l'Architecture du cinquième au septième siècle*, et dans le *Magasin pittoresque*, page 345 de notre tome XXV (1857) : cette chaire est à Prato, ville voisine de Pistoia.

COUPE RUSSE DE 1630.

Voy. p. 32.



Coupe russe en vermeil de 1630. — Dessin de Freeman.

La base de cette coupe en faïence figure une montagne d'argent doré, surmontée d'un tronc de corail. Voici comment elle est décrite dans les registres officiels de l'année 1663 : « Un gobelet de faïence, dont le couvercle et la base sont dorés ; sur le couvercle est un homme ailé, qui tient dans la main gauche, élevée au-dessus de sa tête, un anneau ; les ailes et l'anneau sont peints en rouge et en vert. Entre le gobelet et la base est un tronc de corail rouge, naturel, avec des branches ; sur la branche de corail est un oiseau, et à ses pieds un homme avec une hache. Sur la base sont dispersés des hommes, des animaux, des oiseaux et des grenouilles ; près d'une grille est un homme à cheval. Les hommes et les animaux sont peints de différentes couleurs. Ce bijou a été donné au grand souverain (Michel Féodorovitch) par le prince royal Voldemar et les envoyés de Danemark, le 28 janvier 1644. On estime sa valeur à 30 roubles. »

On ne retrouve plus sur cette coupe ni le couvercle, ni l'oiseau sur la branche de corail ; mais on y remarque sur la croix, au pied de la montagne, les vestiges d'une inscription et le chiffre de l'année 1630.

Notre gravure est la reproduction de l'une des planches du bel ouvrage russe auquel nous avons déjà fait un emprunt (p. 32), et qui est intitulé : *Antiquités de l'empire de Russie* ; 4 volumes in-folio (planches coloriées) et 1 volume in-4° (texte).

Cet ouvrage, publié par ordre de l'empereur Nicolas I^{er}, à Moscou, en 1849, a été composé et rédigé par un comité officiel, dont les recherches archéologiques se sont étendues sur toute la Russie. L'album, dessiné et colorié par l'académicien Solntseff, forme quatre volumes. Le texte comprend des notes historiques et descriptives. Les antiquités, représentées telles qu'elles existent aujourd'hui, sont classées dans les séries suivantes : — 1° images, croix, objets à l'usage du culte, et vêtements des patriarches ; — 2° ornements et vêtements des czars ; — 3° bannières, armures, voitures et harnais ; — 4° costumes et portraits ; — 5° vaisselle et ustensiles de ménage ; — 6° monuments architectoniques.

LUMIÈRE ET CHALEUR.

ANALOGIES. — EXPÉRIENCES.

La chaleur se propage en suivant les lois qui régissent la marche de la lumière. Comme la lumière, dans un même milieu, elle se meut en ligne droite ; elle subit une réflexion quand elle frappe une surface polie exactement ainsi que le fait le rayon lumineux ; en franchissant la surface qui limite deux corps, elle se brise ou, comme l'on dit, se réfracte suivant la loi à laquelle obéit la lumière. En un mot, dans toutes les épreuves, l'identité des lois qui régissent ces deux agents s'est vérifiée, jamais elle n'a été démentie.

Parmi les résultats qui ont été obtenus en poursuivant l'étude comparative des deux rayonnements, il en est un grand nombre qui ont établi la composition complexe de la chaleur, comme les expériences de Newton avaient montré la complexité de la lumière. Newton avait fait voir qu'un rayon de lumière solaire est composé de rayons diversement colorés qui se séparent par le prisme et donnent les brillantes couleurs du spectre solaire. De même, Melloni a prouvé qu'il existe différentes espèces de rayons de chaleur ; il les a séparés, étudiés ; et de cette étude sont sorties les conséquences les plus intéressantes.

La composition de la lumière blanche, la diversité des couleurs qui la constituent, peuvent être reconnues au moyen d'un organe très-parfait, l'organe de la vue, qui dis-

tingue les moindres différences des rayons lumineux. Pour la chaleur il n'en est pas ainsi : ce qui nous permet de l'apprécier, c'est le toucher, dont les indications sont bien imparfaites ; il ne peut distinguer que l'intensité plus ou moins forte ; quant à la qualité, il n'en donne aucune notion, il ne fait éprouver rien de comparable à ces sensations que l'œil ressent quand il est frappé par des lumières diversement colorées. La petite flamme qui brille au-dessus de charbons à peine allumés est bleue, celle du gaz de l'éclairage est blanche : notre œil les distingue bien, il nous dit et leur intensité et leur couleur ; le toucher nous fait connaître seulement si elles sont plus chaudes ou moins chaudes. Là s'arrête sa compétence.

Il a donc fallu, pour apprécier les diverses espèces de chaleur, avoir recours à des procédés spéciaux ; il a fallu créer pour la chaleur un instrument ou un ensemble d'instruments qui permissent de remplacer cet organe qui nous manque pour apprécier la chaleur. On l'a fait : on a cherché des corps inégalement impressionnables par les divers rayons calorifiques, et l'on a complètement réussi. On est enfin arrivé à rendre le toucher, le toucher lui-même, juge de ces sortes de questions qu'il ne semblait pas pouvoir résoudre. Ainsi notre nature a été relevée de son imperfection, et la vérité s'est découverte.

Sans entrer dans les détails des expériences, nous citerons la suivante, qui fera comprendre une des méthodes employées dans ces recherches ; nous la choisissons de préférence, parce que chacun de nos lecteurs pourra la répéter facilement.

Un observateur placé au soleil éprouve une sensation de chaleur dont il peut apprécier l'intensité, un peu vaguement, il est vrai, mais cependant avec assez d'exactitude pour reconnaître si le soleil se couvre ou s'il se manifeste quelque perturbation qui enlève une partie de la chaleur. En portant son attention sur la sensation qu'il éprouve, l'observateur reconnaîtra qu'elle subit une très-faible modification au moment où vient s'interposer entre lui et le soleil une lame de verre telle qu'un verre à vitre. Cette sensation, quoique un peu moins vive, a persisté assez forte : la chaleur envoyée par le soleil franchit donc l'obstacle que la vitre oppose ; elle le franchit en ne perdant qu'une faible partie de son intensité, surtout quand la lame interposée est mince.

Que l'observateur se place ensuite à côté d'un calorifère, et qu'il en approche son visage assez pour sentir une vive impression de chaleur : il reconnaîtra qu'au moment où le verre à vitre vient se placer entre lui et le calorifère, la sensation éprouvée disparaît presque entièrement. La chaleur qui émane d'un calorifère est ainsi presque tout entière interceptée par une lame de verre, et par conséquent n'est pas composée des mêmes éléments qui constituent la chaleur du soleil. Il y a donc différentes espèces de chaleur.

Les expériences que nous venons de citer ont été répétées avec un très-grand nombre de substances et des sources de chaleur très-variées ; on a mesuré les proportions relatives de chaleur qui traversaient les corps, soit transparents, soit opaques, dans les circonstances diverses où l'on se plaçait, et l'on a tiré de l'ensemble des résultats une série de lois qui forment une des belles parties de la physique.

Parmi les faits qui se sont présentés, on doit signaler la facilité avec laquelle la chaleur provenant des sources lumineuses traverse les substances transparentes, et d'autre part, la difficulté avec laquelle la chaleur des sources obscures se propage à travers les mêmes substances. L'expérience que nous avons citée plus haut est un cas particulier de ce fait général. On a reconnu également que certains

corps noirs qui se laissent difficilement traverser par la lumière, le cristal de roche enfumé, par exemple, se laissent traverser par la chaleur des sources obscures. Une substance, le sel gemme, présente une indifférence singulière à l'espèce de chaleur qui la frappe; il donne un passage également facile à tous les rayons calorifiques, se laisse traverser par les neuf dixièmes de la chaleur qui arrive, et cela quelle que soit l'origine de cette chaleur. C'est une propriété qui rend le sel gemme très-précieux dans l'étude du rayonnement calorifique.

Les recherches purement scientifiques, celles qui n'ont en d'autre but que la solution d'une question de philosophie naturelle, ne manquent pas, quand elles aboutissent au succès, de conduire à des résultats pratiques et de relier, par une explication commune, des faits épars qui ne semblaient avoir aucune analogie.

Il en est ainsi de la théorie que nous avons exposée.

La terre, dès qu'elle n'est plus échauffée par le soleil, commence à se refroidir. C'est une preuve que les espaces planétaires au milieu desquels elle se trouve sont à une très-basse température, plus froids que les régions polaires les plus froides. Le refroidissement du sol est très-actif pendant les nuits sereines, où la terre, échauffée dans le jour, émet sa chaleur vers les espaces planétaires qui, en compensation, ne lui en envoient qu'une très-faible quantité. Mais ce refroidissement est considérablement ralenti par l'atmosphère qui nous entoure; elle absorbe, sans la laisser passer, presque toute la chaleur émise par la terre, chaleur obscure qui traverse peu ou point les substances transparentes. L'air joue donc pendant la nuit un rôle tel qu'il nous protège contre le froid. Pendant le jour, son rôle est inverse, il nous garentit de l'excessive chaleur en interceptant celle qui est rayonnée par le soleil. Cette protection serait très-faible si la couche d'air qui nous environne n'était pas très-épaisse; mais l'atmosphère a une telle hauteur que dans un beau jour, à midi, elle ne nous laisse arriver que la moitié de la chaleur qui se dirige vers nous. Ainsi, l'air nous protège contre les variations excessives de température.

On explique par la même théorie la douce chaleur qui règne en hiver dans les serres, dans les appartements exposés au soleil. La chaleur solaire pénètre facilement à travers les vitres minces qui servent aussi au passage de la lumière, et vient échauffer les plantes, vases et autres objets sur lesquels elle tombe. Ces objets échauffés rayonnent de la chaleur vers le dehors, mais de la chaleur qui n'est pas lumineuse, et qui passe en très-faible proportion à travers le verre. Ainsi la chaleur du soleil entre, puis, comme emprisonnée, ne peut plus sortir; la température s'élève plus qu'elle ne le fait au dehors. L'effet est surtout très-remarquable quand de doubles fenêtres ferment les ouvertures, et que les murailles sont peintes en gris ou mieux en noir mat, couleur qui possède le pouvoir d'absorber en grande quantité les rayons calorifiques.

D'après la même théorie, on reconnaîtra aisément que pour regarder dans un four chauffé au rouge, on aura avantage à placer devant les yeux une lame de verre, qui interceptera une partie de la chaleur sans intercepter la lumière. Les yeux, le visage, ne seront pas absolument protégés, mais ils le seront assez pour que l'on puisse faire les observations que l'on jugera nécessaires sans souffrance.

Nous terminerons en indiquant une application toute scientifique des principes que nous avons développés; elle n'est pas la moins curieuse.

Aux mois de mars et d'avril, après le coucher du soleil et lorsque la nuit est complètement venue, on aperçoit vers le côté du ciel où le soleil a disparu, — à l'ouest, — une lumière

pâle qu'on appelle lumière zodiacale. Un physicien eut l'idée de rechercher si cette lumière envoyait de la chaleur à la terre. A cet effet, il disposa un thermomètre très-sensible (pile thermo-électrique) dans un tube dont l'ouverture était dirigée vers la lumière zodiacale. Le thermomètre indiqua une élévation de température; tandis que dès qu'il était dirigé vers un autre point du ciel, il s'abaissait. La lumière zodiacale envoie donc de la chaleur.

La conclusion, qui paraît juste et qui l'est en réalité, donnait lieu à une objection. C'était du côté du soleil couchant que la chaleur était venue; on pouvait supposer qu'elle devait son origine aux couches d'air échauffées par le soleil à son coucher. Pour résoudre l'objection, on plaça une lame mince de verre sur le trajet de la chaleur; malgré cette lame, le thermomètre donna des indications très-sensibles. La chaleur qui l'avait échauffé d'abord était donc de la chaleur lumineuse, puisqu'elle pouvait traverser le verre. Il était ainsi prouvé qu'elle émanait non de l'air, mais de la lumière zodiacale.

Une comète envoie une si faible quantité de chaleur, que la même expérience ne permet pas de constater au thermomètre la moindre élévation de température. Cependant l'instrument était d'une sensibilité extrême; le fluide s'élevait de 15 divisions quand on le plaçait à 10 mètres de la flamme d'une bougie.

KUSTENDJÉ.

DU LIEU DE L'EXIL ET DE LA MORT D'OVIDE.

Sept villes dans l'antiquité se sont disputé la gloire d'avoir donné naissance à Homère. Sept villes aujourd'hui, d'après le compte des érudits, prétendraient à l'honneur d'avoir été le tombeau d'Ovide.

En effet, si le motif de la disgrâce du poète de la cour d'Auguste forme jusqu'ici un mystère impénétrable, la même incertitude a longtemps subsisté au sujet de l'endroit où il fut exilé, sur le déclin de sa vie, et où il termina, dans les plaintes et les larmes, une existence commencée sous de plus riants auspices. L'on savait bien, d'après lui-même, que cet endroit était une ville d'origine grecque, du nom de Tomi, située sur le rivage du Pont-Euxin, à peu de distance de l'embouchure de l'Ister; que l'on y parlait un grec corrompu, mélangé de gète et de sarmate; que la contrée, l'hiver, quand le fleuve était pris par les glaces, était exposée aux incursions des barbares. Mais où fallait-il chercher au juste l'emplacement de cette Tomi, dont toute trace disparaît dans l'histoire à partir du douzième siècle? C'était à faire aux savants, et, comme on pense bien, les conjectures ne manquèrent pas.

Un érudit italien du seizième siècle, Celio Calcagnini, chanoine de la cathédrale de Ferrare, s'avisait le premier que l'ancienne Tomi devait être Temeswar, dans le banat de Hongrie. *Temes-war*, l'analogie était frappante.

Après lui, d'autres commentateurs placèrent Tomi, les uns à Stain (l'ancienne *Sabarium*) sur la Save, d'autres sur les bords du Borysthène, à Kiova ou Kiev; et comme on objectait à ces commentateurs que ces deux localités, aussi bien que Temeswar, étaient trop éloignées du Danube pour qu'on pût y appliquer la description qu'Ovide lui-même a tracée du lieu de son exil, ils répliquèrent par cette hypothèse toute gratuite que le poète, quelques années avant sa mort, aurait obtenu de résider dans une ville de l'intérieur, plus rapprochée de l'Italie.

Hoffmann, dans son Dictionnaire universel, est le premier qui semble s'être approché de la vérité en désignant pour l'emplacement de Tomi la ville turque de Baba-Dagh, dans la Dobrodja. C'est aussi l'opinion admise par le voyageur

anglais Neale, trompé comme lui par le voisinage d'un lac, qu'il confond avec le lac d'Ovide (*Lacul Ovidului*), situé près du Dniestr, dans cette portion de la Bessarabie qui vient d'être restituée à la Moldavie, et à plus de 30 lieues de l'embouchure méridionale du Danube. Là, en effet, une tradition en apparence fort ancienne semble avoir conservé le souvenir de notre poète; car à quel autre qu'à lui pourrait se rapporter cette légende: « Qu'il vint des bords du Tibre un homme extraordinaire, qui avait la douceur d'un enfant et la bonté d'un père; que cet homme soupirait sans cesse et parlait quelquefois tout seul; mais quand il adressait la parole à quelqu'un, le miel semblait couler de ses lèvres » Catherine entendit parler de cette tradition lors de son fameux voyage de Crimée avec Potemkin: il n'en fallut pas davantage pour qu'elle se crût autorisée à donner le nom d'Ovide (Ovidiopol) à la forteresse qu'elle fit construire plus tard à l'embouchure du Dniestr. Cette évocation des

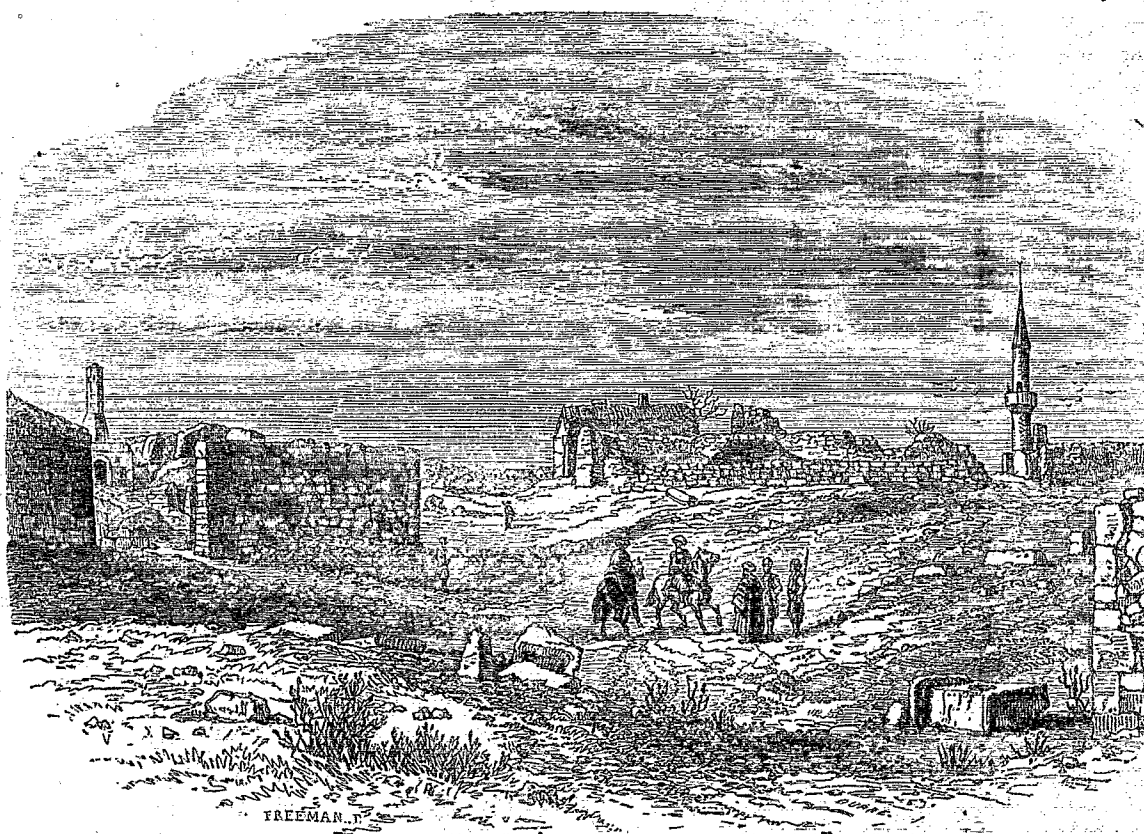
noms célèbres de l'antiquité était une des manies ou, si l'on veut, des roueries de la grande impératrice.

Saffarik, dans ses *Antiquités slaves*, toucha plus près encore du but, en désignant Mangalia, petit port de la mer Noire, dont il fait dériver le nom de Tomi même, par une combinaison de grec et de turc: *Tomi*, *Tomeas*, *Meapolis*, *Mankalè*, *Mangalia*.

Alfana vient d'*equus*, sans doute...

Tel était le point où était arrivé le débat, lorsque, au mois d'août 1851, M. Papadopoulos-Vretos, consul de Grèce à Varna, se rendant de Kustendjé à Rassoïa sur le Danube, découvrit, à deux lieues environ de la première de ces villes, dans un endroit désigné sur les cartes sous le nom d'Anadoli-Keui (Village-Oriental), une inscription qui a servi à déterminer le véritable emplacement de Tomi.

Voici la traduction de cette inscription, revue et corrigée



Vue de Kustendjé, près du Danube, lieu de l'exil d'Ovide. — Dessin de Freeman, d'après M. le docteur Allard, chargé du service médical dans la mission danubienne de 1855.

par M. Léon Renier, dont le nom, en pareille matière, fait autorité, d'après un fac-simile pris sur les lieux mêmes:

A LA BONNE FORTUNE.

La corporation des navigateurs de Tomi au César Aurelius Verus, fils de l'empereur. — La statue a été élevée aux frais de Publius le Jeune, fils de Titus.

La colonne sur laquelle a été sculptée l'inscription, et qui doit enrichir notre Musée du Louvre⁽¹⁾, est en pierre dure, et longue de trois pieds sur deux pieds de largeur. Quant au César mentionné dans le texte, ce n'est point, comme le traduit M. Papadopoulos, le fils adoptif de Marc Aurèle, Lucius Verus, mais Marc Aurèle lui-même qui, jusqu'à son

avènement à l'empire, porta toujours ce nom de Marcus Aurelius Verus. M. Papadopoulos paraît également se tromper, quand il s'autorise de sa découverte pour fixer le véritable emplacement de Tomi dans l'endroit même où la colonne a été trouvée, c'est-à-dire à Anadoli-Keui, au lieu de le chercher à deux lieues plus loin, à Kustendjé, l'ancienne Constantia, ainsi que l'exige la vraisemblance historique et topographique. En effet, il est impossible d'admettre qu'une ville aussi considérable que Tomi, siège du gouvernement de la province, eût disparu sans laisser au moins quelques traces. Or, on ne trouve à Anadoli même aucun reste d'antiquités, tandis qu'ils abondent à Kustendjé. M. L. Lalanne y a relevé, lors de la dernière occupation française, un grand nombre d'inscriptions, transmises par lui à M. Léon Renier, et portant toutes l'indication de Tomi. L'une d'elles est relative à un monument élevé en l'honneur

(1) Embarquée à Kustendjé même par les soins de MM. Léon Lalanne, ingénieur des ponts et chaussées, et Robert, sous-intendant militaire, cette colonne a été déposée à Marseille, d'où elle doit être dirigée sur Paris.

d'Antonin et de son fils adoptif (Marc Aurèle), par la corporation des négociants d'Alexandrie établis à Tomi : ce qui est une nouvelle preuve de l'importance commerciale de cette ville. Quant à la distance du gisement, elle s'explique par l'étendue de la ville dont les faubourgs pouvaient atteindre jusque-là, et mieux encore par la barbarie des Turcs, qui faisaient servir les débris des monuments anciens à la décoration de leurs tombeaux.

Aujourd'hui l'ancienne Constantia n'est plus qu'une méchante bourgade, située à l'extrémité d'une petite anse, incessamment battue par les vents du large, et comptant à peine quelques centaines de maisons. Les Russes, après la paix d'Andrinople, firent sauter ses fortifications; et lorsque les Français y arrivèrent en 1854, ses ruines offraient l'image du chaos et de la désolation. Mais que ces ruines

elles-mêmes viennent à disparaître, leur souvenir sera impérissable. Tel est le privilège de la poésie.

LE CHANT DU CALVAIRE.

« Au déclin du jour, je traversais un étroit vallon que de hautes collines préservent des vents de mer, et qui est renommé dans le pays pour la salubrité de l'air qu'on y respire. Parmi les ignobles masures éparses dans ce vallon, je remarquai une petite habitation d'une propreté britannique... une espèce de cottage... Comme je m'en approchais, poussé par une curiosité banale, j'entendis tout à coup s'élever, du fond d'un verger appartenant à la maisonnette, les sons graves et veloutés d'un violoncelle... Je reconnus l'ar-



Salon de 1857; Dessin. — Le Chant du Calvaire, par Bida. — Dessin de Freeman.

chet... je reconnus la main!... Un homme de moyen âge, à face carrée et à favoris roux, se tenait sur le seuil du logis... Je l'interrogeai... Il avait dans la ferme, depuis un an, deux hôtes qu'il me nomma... Le violoncelle chantait toujours... J'entrai dans le verger... je me glissai sans bruit derrière les arbres, et je pus voir un groupe de trois personnes que le feuillage d'un figuier protégeait contre les rayons du soleil couchant... Une d'elles m'était inconnue, mais je compris que c'était un médecin... Quant aux deux autres, je les connaissais. Le vieillard seul me parut changé. Les traits de la jeune fille me semblèrent à peine altérés, et cependant son attitude; le fauteuil garni d'oreillers où elle était à demi couchée, l'éclat singulier de son regard, tout m'annonçait que le médecin venait pour elle. Comme j'ar-

rivais, son père déposa son archet, et lui demanda comment elle se trouvait. — Mieux, dit-elle en souriant, de mieux en mieux; mais l'Allemagne seule me guérira tout à fait. — Puis elle ferma les yeux, et murmura quelques mots indistincts. — Mon enfant, dit alors le vieillard, confie-moi tout. Ce secret que tu t'obstines à garder, il double ton mal. Confie-moi tout, je t'en prie; je te promets de ne pas le maudire. Il t'a trompée, n'est-ce pas? — Elle rouvrit les yeux : — Non, non, reprit-elle; je me suis trompée moi-même, moi seule; il n'y a d'autre coupable que moi; aime-le toujours. — Puis, dès que sa paupière se referma, comme si le délire la reprenait subitement, elle changeait de langage, elle t'accusait, elle priait Dieu de te pardonner.

» Pendant ce temps-là, les doigts du vieillard, posés sur les

cordes du violoncelle, en tiraient par saccades des sons, des plaintes qui m'entraient dans l'âme. La jeune fille se réveilla et dit : — Mon père, j'ai deux choses à vous demander : souriez-moi d'abord. — Il essaya de sourire ! — Merci, reprit-elle ; et maintenant jouez-moi *le chant du Calvaire*. — Non, non, dit le bonhomme avec l'accent d'une gaieté poignante, le jour de ton mariage, fillette. — L'enfant sourit en le regardant fixement : il baissa les yeux sans répliquer. D'un geste plein de douleur, il secoua ses cheveux blancs sur son front plus pâle que le marbre, et prit son archet... J'entendis alors *le chant du Calvaire*, le chant du Calvaire, oui !... Pendant qu'il jouait, je voyais de grosses larmes tomber une à une sur ses pauvres mains amaigries et tremblantes... Il pleurait ! Le bois et le cuivre pleuraient !... Le médecin détournait les yeux... et moi !... L'enfant seule ne pleurait pas ; elle n'avait plus de larmes.

Je sortis. J'attendis le médecin à la porte. Je lui demandai s'il lui restait quelque espérance. Il me montra le ciel... »

Cette scène est extraite d'une œuvre bien connue, écrite par l'un de nos jeunes auteurs les plus consciencieux et les plus délicats, M. Octave Feuillet ⁽¹⁾. Elle revit, pour les yeux, sous le crayon savant et énergique de M. Bida, de manière à doubler le plaisir que l'imagination devait au livre.

Quand on dit à l'homme : *Connais-toi*, ce n'est pas seulement pour rabaisser son orgueil, c'est aussi pour lui faire sentir ce qu'il vaut.

CICÉRON.

LALLY-TOLLENDAL.

Les événements de l'Inde ont reporté nos pensées sur la période de notre histoire où l'influence française a été si près de régner souverainement sur ces contrées lointaines. Comment ne pas évoquer alors involontairement les grandes figures de ce temps : Labourdonnaï, Bussy, Dupleix, le marchand devenu un héros et un grand politique, nommé marquis par le roi de France et nabab par le Grand Mogol ; Dupleix, le fondateur d'un vaste empire français aux Indes, trop tôt rappelé par les timides ministres de Louis XV, et remplacé en 1753 par Godéheu, qui raya d'un trait de plume les conquêtes de son prédécesseur et signa un acte dont un historien anglais a pu dire : « Par ce traité, les Français perdirent tous les avantages qu'ils avaient obtenus jusqu'alors ; les Anglais obtinrent tous les points pour lesquels ils avaient combattu. »

Le nom de Lally-Tollendal est plus populaire encore que celui de Dupleix. Envoyé dans l'Inde pour rétablir la puissance française qu'on avait abandonnée et qui ne pouvait plus que s'écrouler, Lally fut obligé d'assister à sa ruine dont on l'a rendu responsable : l'opinion publique justement irritée porta toute sa colère sur lui. Plus tard on a reconnu cette injustice et on a été entraîné, par une réaction naturelle, à faire de Lally non-seulement une victime sacrifiée, mais un grand homme méconnu. Il y eut exagération dans ces deux arrêts, mais exagération sinistre dans le premier qui a reçu son exécution sur un échafaud, exagération qu'il faut peut-être respecter dans le second, car elle a pris naissance dans les réclamations ardentes d'un fils demandant avec une piété attendrissante et obtenant enfin la réhabilitation d'une mémoire chérie.

Thomas-Arthur, comte de Lally, baron de Tullendaly ou

⁽¹⁾ M. Octave Feuillet nous pardonnera l'omission de quelques mots qui, se rattachant au plan général de son œuvre, n'auraient pas été compris par les lecteurs de ce seul fragment.

Tollendal, en Irlande, naquit en 1702 à Romans (Dauphiné) : il appartenait à une famille attachée à la maison de Stuart qu'elle avait suivie dans l'exil : son père, sir Gérard Lally, était colonel commandant du régiment irlandais de Dillon. Pourvu, presque dès le berceau, d'une commission de capitaine, Lally, à l'âge de huit ans, campait auprès de Girone avec son père, qui voulait, disait-il, « lui faire sentir l'odeur de la poudre pour gagner son premier grade ». A douze ans il montait sa première tranchée à Barcelone, et c'était là une récréation des vacances ; car ces exercices prématurés n'interrompaient que momentanément des études auxquelles l'enfant se livrait avec succès.

Par son éducation, Lally se préparait à devenir un excellent soldat ; il avait, au dire des contemporains, la bravoure, l'ardeur, l'instruction spéciale, nécessaires à l'art militaire. Aussi, malgré la mort du régent qui le protégeait spécialement et voulait le faire colonel à dix-huit ans, sa carrière fut brillante. Aide-major au régiment de Dillon en 1732, il sert au siège de Kehl, sauve la vie à son père à l'attaque des lignes d'Etlingen, prend part à la défense de la Flandre en 1742. On le voit à la journée de Dettingue, aux sièges de Menin, d'Ypres, de Furnes.

Un régiment irlandais de son nom est créé pour lui ; il le discipline en quatre mois, et à sa tête se couvre de gloire dans la journée de Fontenoy : il est nommé brigadier sur le champ de bataille.

On le retrouve encore, en 1747, à la défense d'Anvers, à la bataille de Laufeld, au siège de Berg-op-Zoom. Il est à côté du maréchal de Saxe, qu'il aide de sa valeur et de ses conseils, dans la fameuse opération de l'investissement de Maestricht : il est élevé au grade de maréchal de camp le jour de la prise de cette ville.

Cette esquisse suffit pour indiquer que c'était là un homme de guerre plein d'activité et de mérite ; malheureusement, à ces qualités brillantes il ne joignait pas (Voltaire nous l'apprend) la prudence, la modération, la patience, nécessaires à l'homme politique. Aussi, lorsqu'on voulut faire un homme d'état de ce vaillant général, on se mit sur le chemin d'une catastrophe.

Lally avait cependant donné dans deux circonstances la mesure de sa capacité politique.

En 1737, il avait été envoyé en Russie par le cardinal Fleury, avec mission d'examiner si une alliance avec cette puissance était possible et de poser les premières bases d'une négociation dans ce sens. Il avait été admirablement reçu : cette grande affaire était en bonne voie ; mais comme il ne recevait pas assez tôt de son gouvernement une réponse définitive, la patience lui fit défaut : il rentra en France sans être rappelé, et parut tout à coup au milieu du conseil, où il se livra presque à une scène de violence. « Un capitaine de grenadiers va droit au but ! » dit-il, ne comprenant pas que dans une mission diplomatique, comme dans une direction administrative ou politique, la patience est la première, l'indispensable condition du succès. Il ne suffit pas, en effet, de prouver, comme il le fit dans un mémoire remarquable, qu'on a parfaitement compris une question ; pour arriver à une solution, il faut de plus savoir persuader et faire agir les hommes après avoir étudié les choses.

Le lendemain de cette négociation, que l'impatience de Lally fit échouer, la Russie envoyait 35 000 hommes au secours des ennemis de la France.

En 1745, Lally, dévoué par tradition à la fortune des Stuarts, se mêla activement aux tentatives faites par le petit-fils de Jacques II pour ressaisir la couronne d'Angleterre. Il était l'âme de l'entreprise, dit Voltaire ; mais, plus ardent que sage, il fut sur le point d'être pris au milieu même de Londres, où sa fête était mise à prix, et obligé de fuir sous un déguisement, prouvant encore que s'il avait le dévoue-

ment et le courage du partisan, il manquait de la prudence qui est le devoir du chef politique.

On connaît maintenant l'homme qui fut désigné, en 1756, pour commander l'expédition de l'Inde. La Compagnie elle-même l'avait demandé, car on connaissait sa haine contre l'Angleterre. Le ministre d'Argenson hésita un moment et adressa au comité secret de la Compagnie ces paroles prophétiques : « Vous vous méprenez. Je sais mieux que vous tout ce que vaut M. de Lally, et de plus il est mon ami ; mais il faut nous le laisser en Europe. C'est du feu que son activité. Il ne transige pas sur la discipline, a en horreur tout ce qui ne marche pas droit, se dépite contre tout ce qui ne va pas vite, ne tait rien de ce qu'il sent et l'exprime en termes qui ne s'oublient pas. Tout cela est excellent parmi nous ; mais dans vos comptoirs d'Asie, que vous en semble ? A la première négligence qui compromettra les armes du roi, à la première apparence d'insubordination ou de friponnerie, M. de Lally tonnera s'il ne sévit pas. On fera manquer ses opérations pour se venger de lui. Pondichéry aura la guerre civile dans ses murs avec la guerre extérieure à sa porte. Croyez-moi : les plans de mon ami sont excellents ; mais dans l'Inde, il faut charger un autre que lui de l'exécution. Allez délibérer de tout cela, et revenez me voir. »

Le comité insista : d'Argenson céda. Lally fut nommé lieutenant général, grand-croix de Saint-Louis, commissaire du roi, syndic de la Compagnie, et commandant général de tous les établissements français aux Indes orientales. Il avait sous ses ordres la fleur de la noblesse : Crillon, Montmorency, d'Estaing, Conflans, la Tour du Pin, la Fare. Le roi avait promis six millions, six vaisseaux et six bataillons. La Compagnie s'engageait à payer magnifiquement les frais.

Au dernier moment, le gouvernement retrancha le tiers des forces et des sommes promises. On partit le 2 mai 1757, après des retards funestes. On mit douze mois à la traversée, et on arriva le 28 avril 1758.

La flotte et les renforts anglais, partis trois mois après, avaient touché l'Inde six semaines avant l'expédition française.

Nous ne suivrons pas les détails de cette lutte qui se termina, le 14 janvier 1761, par la prise de Pondichéry, bientôt suivie de la démolition de ce dernier refuge de la domination française.

Lally se montra ce qu'il avait toujours été, brave soldat, général ardent ; il mérita de son vainqueur, le colonel anglais Coote, ce bel éloge :

« Personne n'a une plus haute idée que moi du général Lally, qui, à ma connaissance, a lutté contre les obstacles que je croyais invincibles et les a vaincus ; personne en même temps n'est plus son ennemi que moi, quand je le vois remporter ces triomphes au préjudice de ma nation.

« Il n'y a certainement pas un second homme, dans toute l'Inde, qui eût pu tenir aussi longtemps sur pied une armée sans paye et sans aucune espèce de secours. »

Malheureusement, ici encore, l'homme politique resta bien au-dessous du militaire. Il tourna contre lui ceux qui devaient être ses auxiliaires, Bussy, par exemple, qu'il retira de l'Inde centrale où il servait utilement l'intérêt français, pour l'enchaîner auprès de lui, inutile et mécontent. Il rebuta par ses violences des princes indigènes disposés à le servir.

Sa conduite vis-à-vis des autorités de Pondichéry fut plus inhabile encore : incapable d'user de patience et d'adresser pour obtenir, au milieu des difficultés, les secours qui étaient nécessaires à son armée et l'assistance dont il avait besoin auprès de la population civile, il eut sans cesse recours à l'intimidation, déployant à chaque instant le pou-

voir qui lui avait été donné de réformer « les abus sans nombre du gouvernement de la Compagnie et son despotisme absolu ».

Il s'aliéna ainsi le gouverneur, M. de Leyrit ; les membres du conseil, menacés dans leurs positions ; les habitants eux-mêmes, irrités des mesures rigoureuses imposées par le siège, et qui trouvaient contre l'autorité militaire un appui dans l'autorité civile.

Au jour du malheur, toutes ces haines devaient se réunir. L'infortuné Lally, au moment où il quittait Pondichéry, faillit périr victime d'un rassemblement populaire.

Mais l'orage ne devait pas se terminer ainsi ; il allait éclater plus haut. Les actionnaires de la Compagnie ruinés, les employés sans fonctions, le conseil qui sentait sa responsabilité engagée, tous s'accordaient dans un concert d'accusations terribles contre celui qu'on présentait à l'opinion émue comme l'auteur du désastre.

Lally, qui était prisonnier à Londres, obtint sa liberté sur parole ; il arrive à Paris : « J'apporte ici, dit-il, ma tête et mon innocence. » On l'engage à fuir ; il se rend volontairement à la Bastille. Il y reste quinze mois sans être interrogé et sans savoir devant quel tribunal il devra comparaître. Enfin des lettres patentes du roi renvoient à la Grand-Chambre et à la Tournelle assemblées « la connaissance de tous les délits commis dans l'Inde, pour être le procès fait et parfait aux auteurs desdits délits, selon la rigueur des ordonnances. » On refuse un conseil à l'accusé. On cherche dans le titre vague de l'accusation la concussion ou la trahison ; on ne trouve rien de précis, et cependant, le 6 mai 1766, le Parlement condamne « Thomas-Arthur Lally à être décapité, comme dûment atteint et convaincu d'avoir trahi les intérêts du roi, de l'État et de la Compagnie des Indes, d'abus d'autorité, vexations et exactions. » On n'épargna pas à l'illustre victime les dernières humiliations ; il fut traîné à l'échafaud dans un tombereau de boue, ayant dans la bouche un bâillon.

On a accusé le Parlement d'être intervenu pour faire hâter le supplice, qui eut lieu le 9 mai 1766.

Louis XV, qui avait refusé la grâce de Lally, disait sept mois après, à l'oreille du duc de Noailles : « Ils l'ont massacré. » Et quatre ans après, publiquement, au chancelier Maupeou : « Ce sera bien vous qui en répondrez, et ce ne sera pas moi ».

Avant de mourir, Lally avait recommandé le soin de sa mémoire à un fils né d'un mariage secret, et auquel on révéla en même temps sa naissance et le devoir qui lui était assigné. Ce fils ne recula pas devant sa tâche, et sa noble persévérance fut couronnée de succès.

Après trente-deux séances de commissaires, le 21 mai 1778, le roi, en son conseil, à l'unanimité de soixante-douze magistrats et sur des motifs qui n'établissaient pas moins l'injustice que l'illégalité de la condamnation, cassa l'arrêt du 6 mai 1766. Le conseiller rapporteur Lambert, rendant compte de cette procédure, avait prononcé ces deux paroles significatives : « Il n'y a pas de témoins ; il n'y a pas de délit. » L'arrêt de cassation ne suffisait pas à l'honorable susceptibilité du fils de Lally ; il voulait faire établir juridiquement l'innocence de son père. On avait renvoyé le procès devant le Parlement de Rouen pour être statué sur le sort des inculpés encore vivants : Lally obtint d'être nommé curateur à la mémoire de son père. Son zèle éclata devant les Parlements de Rouen et de Dijon qui furent saisis de ce grand débat. La révolution, qui emporta ces cours de justice, suspendit la solution légale ; mais la réhabilitation était complète depuis longtemps.

Louis XVI voulut récompenser cette piété filiale par des lettres et brevets où il témoigna de sa satisfaction particulière de la conduite du comte de Lally-Tollendal ; et il n'accorda

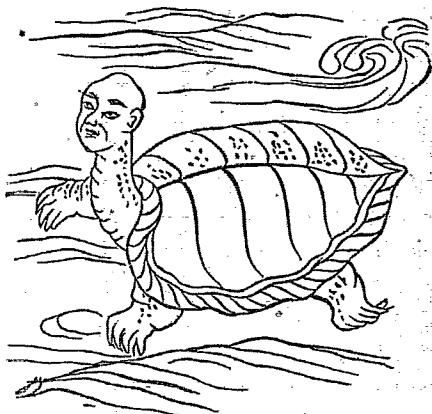
plus une faveur à ce fils dévoué sans l'appuyer sur ce motif :
*En considération des services de sa famille et du régiment
 de son nom.*

PEUPLES ET PERSONNAGES FABULEUX

SELON LES CHINOIS.

Suite. — Voyez page 40.

LES KOUËI-JIN ⁽¹⁾.



Les Kouei-jin habitent les bords de la mer du Sud. Ils ont le cou du serpent avec la tête humaine; leurs pieds ressemblent à ceux des dragons. Amis des hommes, ils indiquent aux pêcheurs les régions poissonneuses, et ils avertissent les voyageurs de l'approche des caïmans.

LES FEÏ-TÉOU-MAN ⁽²⁾.

L'empereur Vou-ti, de la dynastie des Han ⁽³⁾, ayant entendu dire que du côté de la mer du Sud, dans la grande contrée nommée Tou-po, il y avait des hommes à tête volante, y envoya Tché-koué pour s'informer de la vérité des choses. Le récit de l'ambassadeur confirma ceux des premiers voyageurs qui avaient fait connaître l'existence de ce peuple extraordinaire. Les Feï-téou ont la tête mobile et libre, si bien qu'elle peut s'élancer loin du corps. A la partie antérieure du cou on voit comme une cicatrice qui marque la ligne de séparation. Derrière la tête il y a une sorte de pelote qui se déroule en un long fil rouge quand la tête s'envole. Les Feï-téou ont les yeux sans pupille mobile, ce qui les empêche de pouvoir supporter l'éclat du jour. Ils



vivent d'insectes ailés. C'est pendant la nuit qu'ils se livrent à la poursuite de leurs victimes. Pour cette chasse, ils se couchent au pied des arbres et ils lancent leur tête comme une flèche, de l'une ou de l'autre main, selon la direction

⁽¹⁾ Les hommes-tortues.

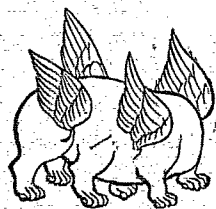
⁽²⁾ Les barbares à tête volante.

⁽³⁾ Vou-ti régna cinquante-quatre ans, de l'an 135 à l'an 181 avant Jésus-Christ.

qu'elle doit suivre. Si c'est de la main gauche, la tête vole du côté de la mer orientale; de la main droite, elle va vers les marais occidentaux. Dès que la tête est lancée, le fil se déroule jusqu'à ce que la bouche puisse saisir sa proie. Ensuite la tête revient d'elle-même sur les épaules, où les deux mains l'affermissent à sa place. Mais s'il survient un ouragan pendant le voyage de la tête, alors le fil est brisé et la tête s'en va outre-mer.

Les Encyclopédies chinoises et japonaises, qui se sont copiées l'une l'autre, mêlant sans transition le sacré au profane, donnent une suite d'images des esprits du ciel et de personnages élevés au rang des immortels. Nous leur empruntons les deux figures suivantes :

LES TI-KIANG ⁽⁴⁾.



Dans les montagnes nommées Tien-chan (les montagnes célestes) ⁽⁵⁾, il y a des esprits qui ressemblent à des outres : le dessus de leur dos est de couleur jaune-rougeâtre comme du feu; ils ont six pieds et quatre ailes; leur figure est une sorte de chaos; ils chantent et ils dansent; on les nomme Ti-kiang (gouvernant en souverains les fleuves).

HO-SIEN ⁽⁶⁾.



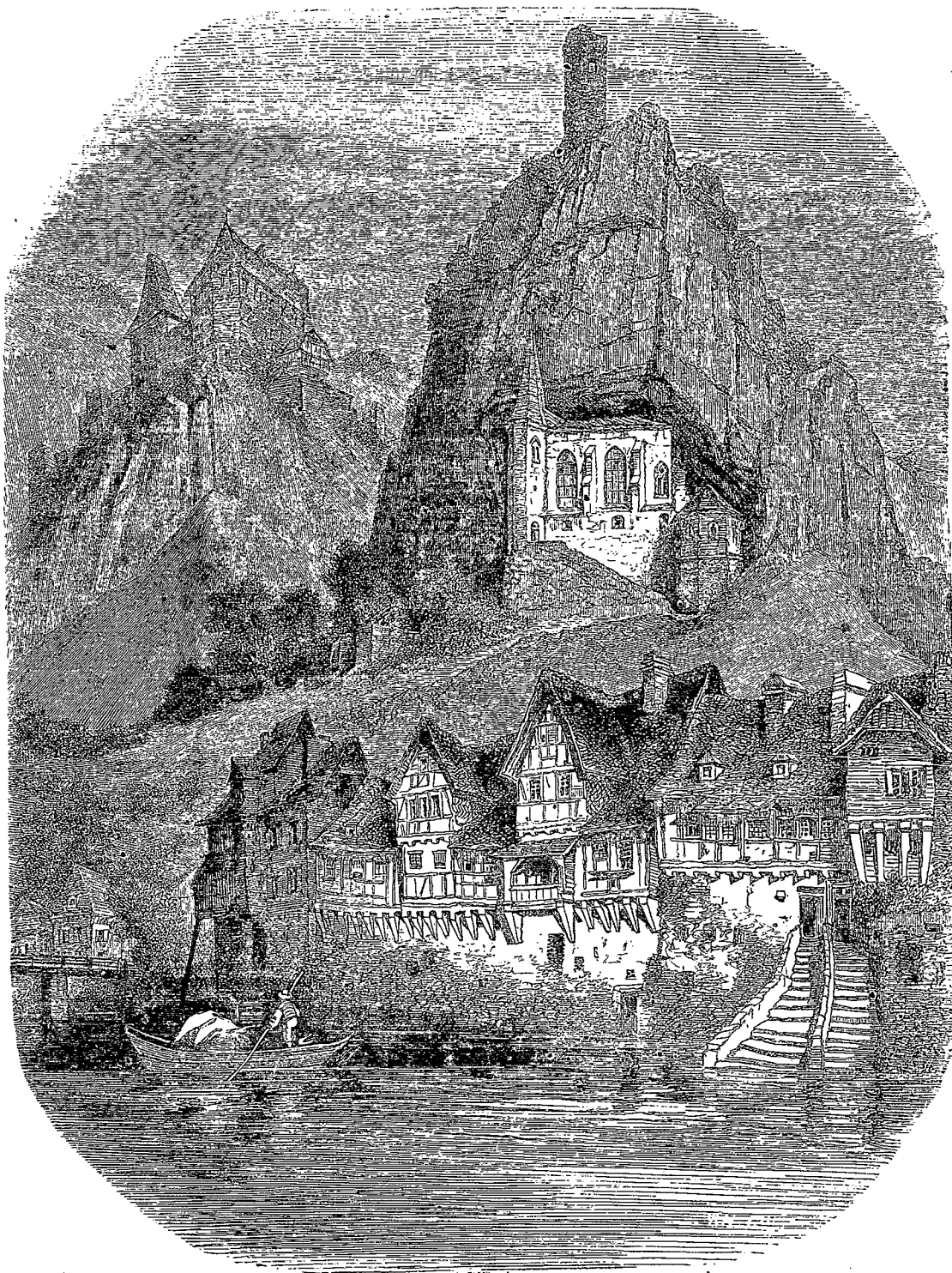
Ho-sien était du district de Thsang, dans la province dite Khouang-tchéou; son père se nommait Ho-tsin. Elle avait au-dessus du front une touffe de cheveux qui s'élevait en anneau et couronnait sa tête. A l'âge de quatorze ans, elle eut un songe dans lequel un immortel lui apparut et lui dit : Mange de la farine nommée la mère des nuages, et tu rendras ton corps si léger que tu pourras prendre ton vol dans toutes les directions; de plus, tu garderas ta jeunesse et tu ne mourras point. Au réveil, elle suivit le conseil de l'immortel, et puis elle forma le souhait d'être transportée sur les montagnes célestes; elle y arriva bientôt, mais pour y demeurer toujours. Comme elle regrettait son père, elle obtint de venir parfois, la nuit, le visiter pendant son sommeil et lui apporter les fruits divins de la montagne céleste, qui prolongent la vie et font qu'au dernier jour on s'endort dans le calme du plus doux sommeil.

⁽⁴⁾ Ceux qui règlent souverainement les fleuves.

⁽⁵⁾ Tien-chan, grande chaîne de l'Asie centrale. Elle court de l'est à l'ouest par 41 à 43 degrés de latitude nord, du 70° au 100° de longitude est de Paris.

⁽⁶⁾ L'Immortelle Ho.

OBERSTEIN
(DUCHÉ D'OLDENBOURG).



Vue d'Oberstein.

Le duché d'Oldenbourg est un petit état resserré entre la Prusse et la Bavière, et traversé par le cours de la Nahe qui se jette dans le Rhin. Les rochers escarpés au milieu desquels la Nahe s'ouvre un chemin difficile en formant de murmurantes cascates, semblent se presser et s'entrechoquer autour d'Oberstein : cette ville, bâtie sur un haut versant, au-dessus de la rivière, n'a guère qu'une seule

rue ; ses vieilles maisons se dressent contre le roc, ou baignent leurs pieds dans la Nahe qui, plus tranquille en cet endroit, reflète ses bords comme un miroir. Deux montagnes couronnées de châteaux dominant ces antiques demeures allemandes, aux balcons couverts en bois. L'un des châteaux est presque entièrement conservé ; l'autre est abandonné, et on n'en voit plus qu'une tour ruinée et garnie de lierres.

Sous ces ruines, dans une caverne que forme la montagne, est blottie, comme un nid d'hirondelle, une petite église gothique dont le clocher seul s'avance en dehors du rocher; pour arriver à ce sanctuaire, il faut gravir des escaliers dont les nombreuses marches conduisent sous un petit porche ouvert à tous les vents; une porte ogivale donne accès dans l'église; un des côtés est formé par les parois de la caverne; les baies des lancettes ont encore conservé de curieux vitraux qui rappellent les dessins d'Albert Durer; quelques triptyques ornent les murs, et sur les dalles seigneuriales on remarque des sculptures en haut relief.

C'est du porche de cette église qu'il faut jeter un coup d'œil sur le pays si accidenté du duché d'Oldenbourg et suivre le cours sinueux de la Nahe.

On entend sous ses pieds, dans ces maisons qui élèvent leurs bleuâtres fumées, les travaux des habiles ouvriers qui façonnent en mille façons les agates que le pays fournit avec une inépuisable richesse, et qui, travaillées, se répandent dans toute l'Europe.

HENTZNER, VOYAGEUR EN FRANCE.

SEIZIÈME SIÈCLE.

Suite. — Voy. p. 3, 75.

En approchant de Royan, nos Allemands reprennent la mer, et longent les côtes de l'Aunis. Vers Mortagne, on signale « force dauphins, que les Français appellent *porcilles* ou cochons de mer, présage de tempête ». Et en effet le navire, chassé par la bourrasque, est contraint de jeter l'ancre sur une côte presque déserte. Les passagers débarquent en vue d'un misérable hameau, où ils trouvent à grand-peine des moules et autres coquillages qu'ils dévorent avec un gros pain d'orge, et qu'ils arrosent d'un mauvais vin aigrelet de Saintonge; le lit est à l'avenant. Le lendemain matin, l'orage un peu calmé leur permet de se remettre en route et d'atteindre Marennes, « où il y a force dragons dont la morsure est mortelle ».

Le port ruiné de Châtellillon se recommande aux observations gastronomiques de Hentzner par de belles « écrivisses de mer », des langoustes et des homards. Mais l'attention du voyageur se concentre sur la Rochelle, dont il décrit assez longuement les monuments, l'administration et surtout les fortifications « inexpugnables ». Ce qu'il admire moins, ce sont des rues et des places pleines d'immondices; mais avant de quitter l'Amsterdam français, il décrit avec une naïve complaisance les « moulins de mer », qu'il n'a encore vus dans aucun pays. Nous n'avons pas besoin de rappeler au lecteur français que ces moulins sont mus au moyen de réservoirs que la mer remplit à chaque marée et qui peuvent donner, au moyen d'écluses habilement ménagées, des chutes d'eau d'un assez fort volume.

Hentzner ne donne qu'un coup d'œil aux îles voisines de l'Aunis, Oleron et Rhé, qu'il appelle « île de Roy », par une erreur de nom assez singulière. Il tire vers le Poitou, et passe à Lusignan, qui, de tous ses souvenirs royaux des croisades, ne lui rappelle rien, hors « une belle claire fontaine, qui jaillit devant la porte de la grande hôtellerie ». Il arrive à Poitiers. « C'est une ville mal peuplée, bien qu'elle soit la plus vaste de France après Paris; mais son enceinte est pleine de champs, de vergers, de prés et de jardins. »

À Châtellerault, dont notre voyageur n'oublie pas la coutellerie, il signale un touchant exemple d'hospitalité envers les animaux. Il remarque sur toutes les cheminées des pots de terre destinés à recevoir les nids des oiseaux de passage : aussi ces oiseaux sont-ils très-nombreux dans cette partie

du Poitou. En approchant de la Loire, il énumère successivement le Cher et son pont de dix-huit arches, les villages de Touraine creusés dans les coteaux, enfin cette féconde province et sa métropole pleine des souvenirs de Grégoire et de ses successeurs.

Blois l'enchanté par ses riches environs, son pont qui le relie au faubourg de Vienne, et son argile à potier qui rappelle celle de Lemnos et porte le nom de *Guérin*, le premier qui la mit en vogue. Après Beaugency, Meung, arrive Orléans, « centre du beau langage français ». Nous nous attendions ici à un pèlerinage aux sources de ce beau Loiret, déjà fleuve à deux lieues de sa source, merveille de la France centrale, si majestueux dans sa course indolente sous le plus beau rideau de verdure qu'on puisse voir. Notre prévision est déçue; et pourtant Hentzner passe la rivière (qu'il nomme Olivet) pour entrer dans la maigre Sologne, « terre infertile, mais pleine de forêts et de troupeaux ».

Hâtons-nous, sur les pas de notre voyageur, de traverser Bourges et aussi les trois ou quatre pages d'érudition fort ennuyeuse dont il ne se fait pas faute en parlant de cette grande ville, et gravissons avec lui la colline rougeâtre de Saint-Ceaulx, d'où il admire, en même temps que Bourges, Sancerre et Nevers.

À Sancerre, notre savant Germain n'oublie ni les étymologies absurdes (*Sancta Ceres*, *San Cerre*), ni les détails poignants du siège que cette petite ville soutint si héroïquement contre Charles IX après la Saint-Barthélemy. Les assiégés mangèrent les animaux les plus immondes, jusqu'aux taupes; le cuir de leurs chaussures, le parchemin de leurs Bibles, rien n'y échappa. On dévora de la chair humaine : deux époux mangèrent leur petite-fille, meurtre affreux qui fut puni du dernier supplice. Quand Hentzner passa à Sancerre, il n'y avait pas plus de vingt-cinq ans que ces faits s'étaient passés.

Par le val de Loire, Hentzner se dirige sur Orléans, puis sur la Beauce, qu'il traduit en son latin par *Bœotia*. Est-ce épigramme ou est-ce candeur de pédantisme?

À Arpajon, qui se nommait alors Chastres, comme on le voit dans l'histoire et dans un vieux Noël :

Tous les bourgeois de Chastre
Et du Mont-Saint-Lhéry
S'en allaient quatre à quatre
En chassant le souci...

À Arpajon, disons-nous, il se délecta de l'aspect de la fête des vendanges, et des bandes de vigneron qui couraient les champs aux flambeaux par une belle soirée d'été (c'était le 9 août).

Mais rien ne le frappa autant que les jardins de Chantelou, à un demi-mille environ de Chastres. Le seigneur de cette terre avait créé un jardin que Hentzner appelle le plus beau de France, et où l'art avait accumulé, au moyen d'arbres taillés et disposés de mille façons, une foule de personnages et de scènes historiques et mythologiques. Sept jardiniers suffisaient à peine à entretenir cette merveille et à servir de cicerone aux curieux qui y affluaient de toutes contrées.

Voici quelques-unes de ces beautés que notre voyageur énumère avec une complaisance si admirative.

À l'entrée, un bosquet sillonné d'allées pour la promenade, avec l'inscription : *Apertæ Musarum Portæ*.

Hercule choisissant entre le chemin du vice, représenté par une forêt très-épineuse, et celui de la vertu, qui est un jardin fort agréable. Ceci a quelque peu l'air d'un contre-sens, pour qui se rappelle cet épisode de l'histoire des héros.

Trophée du même Hercule : il est couché à terre, se reposant de ses travaux, figurés autour de lui par diverses effigies.

L'Assemblée des dieux, présidée par Jupiter. Le jardinier qui servait de cicerone à Hentzner mettait le pied sur un ressort caché, qui faisait mouvoir Jupiter; un autre ressort faisait agir Vulcain et ses forgerons frappant sur une enclume.

Aspects divers de la mer.

Phases de la lune, figurées par des arbres recourbés de diverses façons.

Métamorphose de la nymphe Lotis en lotus.

Circé changeant ses amants en bêtes.

Triclinium romain avec gladiateurs.

Bûcher antique avec le cadavre destiné à être consumé.

Camp romain avec fossés, *prætorium*, machines de guerre, panoplies.

L'entrée d'Énée aux Enfers, d'après Virgile.

La sottise des femmes, représentées par des figures qui gesticulaient, avec des oreilles d'ânes. Ces épigrammes étaient fort communes alors, et passaient pour fort spirituelles.

Le grand cirque de Rome; lutte de chars; le juge tient un drapeau blanc.

Bacchus trainé par des éléphants.

Un étang, et l'île de Délos au milieu.

Un triomphe romain, avec tout le cérémonial d'usage.

Amphithéâtre rempli d'hommes et d'animaux qui combattaient.

Spoliarium où l'on jetait les cadavres des gladiateurs.

Enfin, un jet d'eau accompagné de la figure du globe terrestre, avec la mer et ses îles; la sphère céleste et les douze signes du zodiaque l'entouraient.

L'inscription qui décorait la porte de sortie était celle-ci : *Homini diligenti semper aliquid deest*; « L'homme qui aime à s'instruire a toujours quelque chose à apprendre. »

De là, Hentzner se rend à Linas, puis à Paris, où sa curiosité trouve fort à se satisfaire pendant douze grands jours. Il trouve, bien entendu, moyen d'en raconter les origines fabuleuses, qu'il tire de Paris, dix-huitième roi de la Gaule et descendant de Japhet. Sa description n'a rien de neuf, et le lecteur lira avec plus de fruit Sauval ou Corrozet que cette médiocre énumération de monuments. Il s'occupe beaucoup de quelques actualités, comme la pyramide commémorative du régicide Jean Châtel, élevée trois ans auparavant. *La fin à une autre livraison.*

Les choses vont mal pour ceux qui n'ont plus personne à craindre ni personne à respecter. PLUTARQUE.

SOUVENIRS DU CHILI.

Voy. p. 4.

III. — ANDACOLLO.

Dans le nord du Chili, et à une douzaine de lieues de Coquimbo, que l'on appelle aussi la ville de la *Serena*, s'élève un petit village né, comme tant d'autres centres de population, à la suite de la découverte d'une mine dont l'exploitation a fait accourir les travailleurs sur un point jadis parfaitement désert. La mine, qui a donné son nom au village d'Andacollo, avait acquis une grande renommée par la quantité d'or qu'on pouvait en extraire. Aujourd'hui, l'exploitation des sables aurifères est complètement délaissée, ou, pour mieux dire, on l'abandonne aux enfants, en raison de son peu d'importance; mais la localité elle-même n'a, par le fait, rien perdu de sa célébrité dans le pays, et elle doit cette renommée à une église de structure élégante, bâtie, il y a plus d'un siècle, grâce au zèle religieux des habitants. Elle a été consacrée dès l'origine à *Nuestra-Señora del*

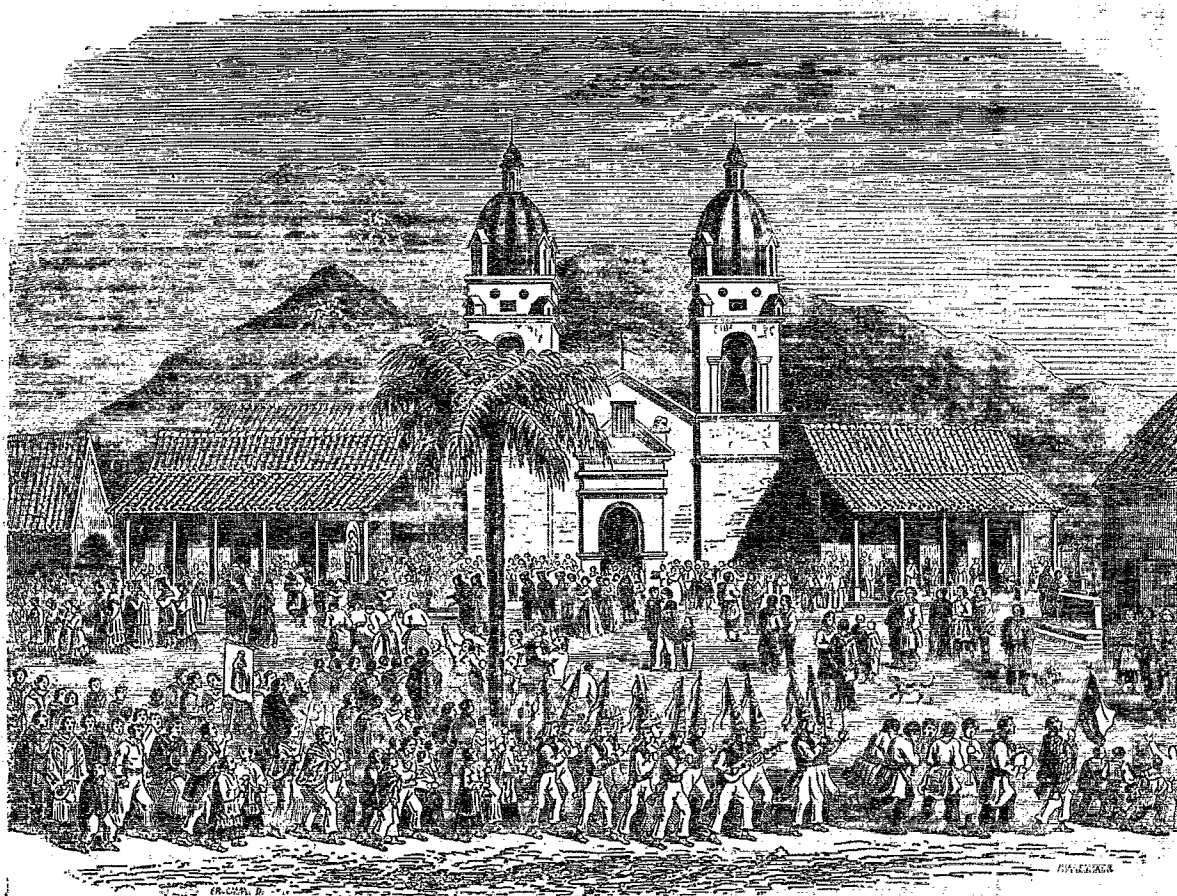
Rosario, et c'est sous cette invocation qu'elle jouit de la haute réputation qui fait affluer sur son esplanade les fidèles des environs. Son renom de sainteté ne pouvait se comparer, naguère encore, qu'à celui de Copavilla, le sanctuaire du Pérou. Ce que nous disons ici suffit même pour expliquer comment cette église, construite sur un point reculé, possédait déjà tant de richesses au temps du gouvernement colonial. Dès cet époque, elle devait son opulence à la multitude des pèlerins, qui y accouraient de cent et même de deux cents lieues à la ronde, s'ils ne venaient d'endroits bien autrement éloignés, soit du Pérou, soit de Buenos-Ayres ou de l'Assomption. La réputation dont jouissait Andacollo n'est plus la même, il s'en faut bien; toutefois cette église est de temps à autre visitée par de pieux pèlerins qui y apportent encore leurs offrandes.

C'est principalement du 26 au 29 décembre, époque marquée pour les fêtes de la sainte patronne, que les fidèles y affluent de tous les points. Ce fut aussi en ce mois que M. Claude Gay la visita et assista aux solennités religieuses qui y ont lieu et aux divertissements que donne aux nombreux visiteurs le *mayor-domo*. Ce *mayor-domo* est un personnage que la population du lieu élit tous les ans en lui adjoignant pour compagne obligée une *mayor-doma*, qui a pour fonctions avec lui de présider aux fêtes pendant toute leur durée. Comme les individus appelés à cette dignité temporaire sont choisis ordinairement parmi les personnes riches de l'endroit, il résulte de l'élection même qu'elles contribuent par un don de quelques milliers de francs aux dépenses obligées de la fête, plus ou moins gaie, plus ou moins somptueuse selon leur générosité. Des mascarades vraiment organisées avaient lieu jadis sur l'esplanade de l'église, et un grand nombre d'individus déguisés en Indiens y figuraient à côté d'autres personnages travestis en *cucurachos* (porteurs de bonnets de papier); bien d'autres déguisements venaient répandre une certaine variété de costumes dans ces mascarades assez profanes, qui suivaient la procession. Ces folies, où le burlesque se mêlait, comme cela avait lieu durant le moyen âge, aux choses les plus sacrées, se prolongeaient pendant trois jours entiers, et l'on ne saurait raconter toutes les pasquinades que débitaient dans ces occasions les boute-en-train de l'endroit. Tout cela a cessé, à partir de l'époque où le général Aldunate fut revêtu de l'intendance. Non-seulement les anciennes mascarades ont été défendues, mais les quelques habitants qui suivent encore la procession sont vêtus d'une façon convenable, et ne rappellent que d'une manière bien pâle ce qui avait lieu en d'autres temps. Notre vue d'Andacollo représente le moment où la procession sort de l'église et précède la statue de *Nuestra-Senora del Rosario*, qu'on a ornée d'un arc d'argent massif; quelques femmes brûlent de l'encens devant l'effigie sainte, et plusieurs Indiens qui l'environnent s'agitent en cadence, tandis que d'autres tirent d'un instrument à vent, qui affecte la forme d'un canon de fusil, des sons fort peu harmonieux. La seule portion du costume de ces pieux pèlerins rappelant les anciens déguisements, consiste en un long bonnet qui a la forme d'un pain de sucre; ces braves gens dansent ainsi au son de la guitare et des tambours. Les musiciens chargés d'exécuter leur partie dans ce concert ambulant précèdent la sainte effigie, tandis que les deux conducteurs de cette espèce de mascarade, tenant chacun un sabre à la main, marchent en avant. Sur la place même, comme on le voit, il y a grande affluence de curieux, parmi lesquels on remarque divers *mineros* dans le costume qu'ils portent habituellement. Bien que la procession ait lieu en plein jour, l'usage est d'animer sa marche par l'explosion de nombreuses fusées; c'est, du reste, une coutume générale dans l'Amérique du Sud. L'église d'Andacollo ne remonte pas à une époque bien ancienne; elle a

été bâtie dans les dernières années du dix-huitième siècle. L'intérieur est orné de colonnes de styles divers, mais elles sont en bois, tandis que le maître autel est en argent massif. Les offrandes faites à l'église, provenant de dons volontaires et même d'aumônes, peuvent être évaluées aujourd'hui à 20 000 francs. C'est un chiffre bien différent, sans doute, de ce que la piété des habitants parvenait à réunir avant les guerres de l'indépendance. L'église toutefois possède en réserve une somme considérable, et son trésor renferme surtout une grande quantité de bijoux.

Le manque d'eau, qui se fait sentir d'une manière si

fâcheuse dans cette localité, condamne le pays à une stérilité déplorable. Les habitants d'Andacollo remédient heureusement, par la construction de puits peu profonds, à cet inconvénient. En 1837, il n'y avait encore qu'un seul jardin, néanmoins, qu'on fût parvenu à pourvoir d'eau de cette façon; depuis, ils ont pu se multiplier. Les pluies sont si rares dans cette portion du Chili, qu'on ne compte guère que sur une ou deux ondées dans le cours de l'année. Le plateau sur lequel a été construit le village où s'élève l'église n'est pas à moins de 1148 mètres au-dessus du niveau de la mer. C'est du côté de Coquimbo que la montée



Andacollo, au Chili. — Dessin de Freeman, d'après l'Atlas de M. Gay.

offre le moins de difficultés. Quelques heures avant d'arriver à Andacollo, les fidèles ont planté un certain nombre de croix : elles servent simplement à de pieuses stations. Nous rappellerons ici que l'or recueilli dans les sables aurifères du Chili a passé pendant longtemps pour être le plus pur de l'Amérique du Sud.

L'ART DES BRONZES EN FRANCE.

L'histoire des arts en France a trop longtemps été écrite d'après des documents étrangers et incomplets; trop longtemps aussi on a négligé de puiser aux sources, d'étudier les monuments eux-mêmes et de s'occuper de nos artistes. Depuis quelques années, de nombreuses publications de documents et une critique éclairée ont vraiment créé l'histoire de l'art français, rectifié mille erreurs accréditées, et mis en lumière les auteurs jusqu'ici inconnus de tant de chefs-d'œuvre qui honorent notre école.

Si l'on ouvre le Rapport du jury de l'Exposition de l'industrie en 1839 (t. III, p. 18), on lit : « Le bronze fut en

usage chez les Hébreux, les Égyptiens et les Grecs; à Rome, on le retrouve en bas-reliefs sur les portes des temples, en statues sur les places publiques; il devient le dépositaire des lois : on le nomme le métal sacré; puis il disparaît tout à coup avec la civilisation romaine pour reparaître à cette époque de renaissance des arts où Donatello, Ghiberti et Benvenuto lui confient les titres de leur renommée. *C'est seulement vers 1624 que le bronze se naturalise en France.* » Que l'on feuillette tel livre que l'on voudra sur la fonte et les bronzes (¹), toujours cette erreur est répétée, malgré sa fausseté évidente et la facilité de la réfuter par des monuments et des témoignages irrécusables. Le but de cet article est précisément de combattre cette erreur.

Nous comprenons sous le nom de bronzes : les statues et bas-reliefs; les objets d'ameublement et de décoration en bronze ou en bronze doré; les cloches, les médailles; en un mot, toutes les œuvres d'art dont la substance est le cuivre

(¹) Entre autres, l'excellent article BRONZE du *Dictionnaire technique* de Thomine, l'article FONDERIE du *Dictionnaire du commerce* par Savary, l'article intitulé : *Essai sur la fonte des anciens*, dans le *Magasin encyclopédique* de décembre 1806.

fondue avec l'étain. Aux objets de bronze nous ajouterons ceux de cuivre, la différence étant trop peu sensible quant aux procédés de fabrication.

Le bronze ou airain (*æs* en latin, *chalcos* en grec) est un alliage plus dur que le cuivre, et que l'on emploie de préférence à ce métal pour transmettre à la postérité le souvenir des hommes illustres et des grands événements par des statues, des bas-reliefs, des inscriptions, des médailles, des tombeaux, etc., et qui par son bel aspect est particu-

lièrement propre à l'ornementation des palais, des parcs et des églises.

La composition du bronze est variable; la moyenne des beaux bronzes des Keller est :

Cuivre	91,40
Etain	1,70
Zinc	5,53
Plomb	1,37
	100,00



Cabinet de M. Albert Lenoir. — Statuette de Charlemagne, en bronze.

Le bronze des cloches est formé de 78 parties de cuivre et de 22 d'étain. On y ajoute quelquefois, mais inutilement, du zinc, du plomb, du fer, du bismuth, ou de l'argent.

Moyen âge. — Bien loin que le bronze ait disparu en France avec la domination romaine et n'ait reparu qu'en 1624, le nombre des œuvres d'art, en bronze ou en cuivre, fondues en France pendant le moyen âge, est tellement considérable que l'on n'en pourrait que difficilement dresser le long catalogue. Il nous suffira d'indiquer les principales de ces œuvres.

Parmi les tombeaux, on peut citer le tombeau de Charles le Chauve, fondue à l'époque de l'abbé Suger (douzième siècle) et placé à Saint-Denis. Ce monument, aujourd'hui détruit, est gravé dans les Monuments de la monarchie française, par Montfaucon; Charles le Chauve était représenté revêtu des ornements impériaux. Le mausolée de la reine Blanche à Maubuisson, le tombeau de saint Front à Limoges, n'existent plus; mais on voit encore, à la cathédrale d'Amiens, deux tombeaux d'évêques, du treizième siècle,

d'un exécution remarquable. Le tombeau du fameux Barbazan, à Saint-Denis, était entièrement de bronze et datait de 1432. Ce monument a été détruit pendant la révolution.

Parmi les statues ou les bustes, fondus en si grand nombre en France pendant le moyen âge, on voit encore, à Saint-Nectaire, le buste d'un saint, en cuivre fondu et ciselé; le style de ce buste, qui est roman primitif, doit le faire attribuer au dixième ou au onzième siècle. Dans les premières années du dixième siècle, le portail de Saint-Martin de Tours était décoré de dix statues de bronze représentant les apôtres. Presques tous les trésors de nos églises renfermaient des statues en bronze de la Vierge. Le savant architecte M. A. Lenoir possède une petite statue équestre de Charlemagne, d'un fort beau travail, et qui est l'un des restes les plus importants de la bronzerie du moyen âge (*).

Quant aux bronzes de décoration ou d'ameublement,

(*) Cette statuette était dorée.

le moyen âge a fondu une immense quantité de retables d'autel ornés d'histoires religieuses, de reliquaires émaillés et ciselés, de pupitres, d'aigles, d'encensoirs, de ciboria ou baldaquins pour les autels, de ciboires, de colombes émaillées ou ciselées pour conserver les hosties, de croix, de chandeliers, et de mille autres objets mentionnés ou décrits sans cesse dans les chroniques ou dans les inventaires, statuettes de bronze doré, coffrets, etc.

Mais de tous les monuments de bronze que le moyen âge a produits, les plus beaux étaient, sans nul doute, les battants de la grande porte de l'abbaye de Saint-Denis, faits par les ordres de l'abbé Suger. « Il appela des divers points du royaume, dit le moine Guillaume ⁽¹⁾, des maçons, des menuisiers, des peintres, des forgerons, des fondeurs, des orfèvres et des lapidaires, tous renommés par leur habileté », pour exécuter les grands travaux de décoration qu'il fit faire à l'abbaye. Ces artistes et ces artisans fondirent en bronze les deux battants de la grande porte, et y ciselèrent l'histoire de la Passion, de la Résurrection et de l'Ascension; l'abbé Suger y était représenté prosterné en terre. Les battants de la porte de droite étaient en bronze doré et émaillé ⁽²⁾.

Nous avons déjà publié de beaux spécimens de bronzes du moyen âge. Nous rappellerons : le superbe fragment d'un candélabre du dixième siècle, conservé au Musée de Reims et gravé dans notre tome XV, p. 465; — le sceau de saint Bernard, tome VI, p. 352; — les ornements de la Bible de Souvigny (douzième siècle), tome V, p. 240; — le tombeau en argent et en bronze doré du comte de Champagne Henri le Libéral, mort en 1181, tome XIX, p. 229.

Il existait en France, à Paris et ailleurs, des corporations de fondeurs, dont les règlements nous sont parvenus. A Paris, la corporation des fondeurs remonte au moins au règne de saint Louis, puisque Étienne Boileau lui donne des règlements, insérés dans son célèbre livre des Métiers (titre 41). On y lit que les fondeurs et mouleurs (*mouleurs*) font des boucles, « mordans (agrafes), fremaus (fermoirs), aniaux (anneaux), seaux (cachets et sceaux), des onvrages pour les harnais, des cloches. La corporation des *lampiers* fondait spécialement les lampes et les chandeliers. Les fondeurs, les mouleurs en terre et en sable, et les ciseleurs, formaient des corporations distinctes.

Sans vouloir faire ici l'histoire des cloches, il est utile au moins de rappeler que leur invention remonte au cinquième ou au sixième siècle. Pendant tout le cours du moyen âge, il est certain qu'on a fondu en France un grand nombre de cloches pour les églises et les beffrois, et de fort belles clochettes pour le service divin. Quelques-unes existent encore; beaucoup furent refondues au seizième siècle. Parmi ces dernières, les plus célèbres sont les cloches des cathédrales de Rouen et de Reims. En 1501, *Jean le Machon*, de Chartres, fonda la cloche de Rouen, appelée *Georges d'Amboise* et pesant 36 000 livres; elle se fêla en 1786 et fut fondue en 1793. *Pierre Deschamps*, en 1570, fonda la cloche de la cathédrale de Reims : *Charlotte* pèse 23 000 livres; sa belle forme, les ornements qui la décorent, le son qu'elle produit, tout se réunit pour en faire un chef-d'œuvre. Le bourdon de Paris, appelé *Emmanuel*, pèse 32 000 livres et a été fondu cinq fois, en 1400, 1680, 1681, 1682, et enfin en 1685. La vibration de cette cloche est surtout remarquable; sa basse articule le *fa dièse* de ravalement, et sa résonnance répète l'accord parfait.

La suite à une autre livraison.

⁽¹⁾ *Vie de Suger*, dans la collection Guizot, t. XXII, p. 181.

⁽²⁾ Doublet, *Histoire de Saint-Denis*, t. I, p. 240.

HISTOIRE D'UN CANON DES ILES SANDWICH.

La capitale du roi Kaméhaméha, la brillante Honoloulou, possède un Magasin pittoresque imprimé en kanak. Selon toute probabilité, on a consacré dans ce recueil quelques lignes à une coulevrine qui fait à bon droit l'admiration de l'île, et qui sort des fonderies françaises. Comme nous ignorons complètement l'idiome kanak, nous empruntons à l'excellent Voyage de l'amiral du Petit-Thouars quelques renseignements sur cette pièce curieuse et qui a fait une si longue pérégrination :

« Parmi les canons du fort d'Honoloulou, il y a une coulevrine française en bronze, du calibre de 18; elle est très-ornée de sculptures; sur le premier renfort de la culasse est gravé : « Metz (le nom du graveur est effacé), mois d'août 1666. » Entre les renforts de culasse et les tourillons, qui représentent deux dauphins, on voit un soleil, avec l'exergue : *Nec pluribus impar*. Entre les tourillons et le renfort de volée sont deux légendes; sur la première, on lit : « Maréchal d'Humières, en 1666 »; sur la seconde, le nom de la pièce, le *Partisan*. Sur le renfort du boulet, cette devise : *Ultima ratio regum*; le bouton de culasse représente une pomme de pin. — Cette pièce de canon a été vendue au gouvernement des îles Sandwich par un bâtiment américain, *wich had brought it from home* (qui l'avait apportée de son pays). » (Du Petit-Thouars, *Voyage autour du monde*.)

L'histoire rend l'homme plus prudent; la poésie le rend plus spirituel; les mathématiques, plus pénétrant; la philosophie naturelle, plus profond; la morale, plus sérieux et plus réglé; la rhétorique et la dialectique, plus contentieux et plus fort dans la dispute; en un mot, la lecture se transforme en mœurs. BACON.

DE L'ÉTABLISSEMENT

D'UNE COMMUNICATION ÉLECTRIQUE ENTRE LA FRANCE ET L'ALGÉRIE.

La France est du petit nombre des États européens qui ont eu ce singulier privilège, dans l'histoire moderne, de pouvoir réunir à leur propre territoire un territoire qui en double, pour ainsi dire, l'étendue, à peu de distance. Mais cette distance, toute minime qu'elle soit, ne peut être parcourue que sur une mer capricieuse, quelquefois difficile, et qui jette une certaine incertitude dans des rapports pour ainsi dire indiscontinus. Or, quel que soit le sort que l'avenir réserve à l'Algérie, elle aura pendant de longues années encore grand besoin d'être en relations rapides avec sa métropole. Qu'on l'envisage comme colonie, ce qu'elle n'est plus, qu'on n'y voie qu'une partie de la France, la question n'en conserve pas moins toute son importance. Et si enfin, se plaçant d'un point de vue plus élevé, on se représente l'influence que peut exercer la France sur l'Afrique entière, celle qu'elle a prise dans les destinées futures de l'Orient, elle atteint à des proportions considérables.

Une lettre transportée par les bateaux à vapeur et les chemins de fer, met aujourd'hui trois jours pour arriver d'Alger à Paris. Il y a de l'une à l'autre 1 645 kilomètres. C'est à peu près 23 kilomètres par heure, la moitié de la vitesse d'un train ordinaire. Il fallait effacer la distance d'abord, et substituer à cette marche si lente la rapidité de l'éclair.

L'électricité était seule capable de réaliser une pareille merveille; elle l'a réalisée.

La pensée d'unir, par un câble électrique, Paris aux rivages algériens remonte seulement à 1854. Elle appartient à M. Walkins Brett, ingénieur civil anglais, qui venait, par un moyen semblable, de mettre la capitale de la France à quelques secondes de celle de l'Angleterre. Son projet se rattachait, du reste, intimement à un autre projet d'un intérêt plus grand encore, celui d'une communication directe entre l'Inde et l'Europe. Procéder à son exécution en rattachant tout d'abord l'Algérie à la France, l'Afrique à l'Europe, c'était lui donner de suite une valeur qui ne pouvait manquer d'avoir une influence décisive sur son entier accomplissement. Aussi les propositions de M. Brett furent-elles favorablement accueillies par le gouvernement français.

En 1854, une convention fut passée entre le ministre de l'intérieur et l'ingénieur anglais, agissant en son nom personnel et pour le compte d'une compagnie qu'il se proposait de former. M. Brett s'engagea à construire à ses risques et périls, dans le délai de deux années, une ligne télégraphique électrique, tant sous-marine que terrestre, qui, partant de la pointe sud de la Spezzia, irait toucher au cap Corse, traverserait l'île de Corse en passant par Bastia et Ajaccio, franchirait le détroit de Bonifacio, passerait enfin à travers la Sardaigne pour atteindre le cap Teulada, d'où elle partirait en ligne sous-marine pour aborder à la côte de l'Algérie, entre la frontière de Tunis et la ville de Bône, en un point désigné par le gouvernement français.

De son côté, le ministre de l'intérieur s'engagea à garantir, au nom de l'État, à la compagnie formée par M. Brett, pendant cinquante années, un intérêt de quatre pour cent sur le capital employé par elle à l'exécution des travaux, capital qui, dans aucun cas, ne pourrait excéder 4 500 000 francs, soit 180 000 francs par an.

Au mois de juillet 1855, toute la partie de la ligne télégraphique, tant sous-marine que terrestre, qui s'étend de la Spezzia à Cagliari, était achevée, et le 5 août on procéda à l'immersion du câble qui devait relier Cagliari à la côte d'Afrique. Deux navires, le *Dutchman*, trois-mâts à hélice qui portait le câble, et le *Tartare*, vapeur français envoyé par le gouvernement pour le seconder, partirent de Cagliari à 5 heures du soir pour le cap Spartivento; ils y arrivèrent à 8 h. 40 m., et y mouillèrent. Le lendemain matin, le câble est porté à terre pour y être fixé à une roche, et le départ a lieu le 7, à 6 heures du matin.

Les débuts de l'opération se compliquèrent de difficultés qui, en définitive, comme on va le voir, en compromirent le succès.

Le 7, on était déjà à 68 kilomètres de la côte, on avait filé 93 000 mètres du câble, lorsqu'on s'aperçoit que la communication électrique entre la terre et le bord est interrompue. Après y avoir remédié, on veut reprendre, le 8 au matin, l'immersion; mais le câble se casse. Les jours suivants se passent à prendre les mesures nécessaires pour le relever, et on y était déjà parvenu en grande partie. Cependant son poids devient tellement puissant que, pour ne pas mettre le navire en danger, on est obligé d'en sacrifier 48 000 mètres, représentant une valeur d'environ 400 000 francs. Mais aussi, quand, le 15, à 4 heures du soir, on se trouva en vue de la Galite, petite île située encore à 78 kilomètres de la côte d'Afrique, il n'y avait plus à bord que 900 mètres de câble, et la terre était à plus de 22 000 mètres. On dut donc renoncer à le fixer; le bout du câble resta à bord du *Dutchman*, et à 7 h. $\frac{1}{2}$ du soir le *Tartare* faisait route pour Alger, afin d'aller chercher un chaland sur lequel l'extrémité du câble devait être placée, pendant que le *Dutchman* se rendrait à Londres afin d'y prendre la quantité de câble nécessaire pour compléter l'opération. Déjà, du reste, on communiquait sans difficulté avec l'Angleterre,

et, afin d'éviter tout retard, des ordres furent immédiatement transmis aux ateliers où se confectionnaient les appareils électriques.

Mais, quelque diligence que l'on mit dans tout ceci et bien que la saison ne fût pas très-avancée, un de ces incidents instantanés comme il en arrive si fréquemment à la mer ne tarda pas à remettre tout en question.

Dans la nuit du 17 au 18, un violent coup de mer, parti du nord-ouest, bouleversa les parages de la Galite, imprima au navire un mouvement de tangage si violent que le câble, raguant sur les fonds avec force, finit par s'érailler et par se rompre entièrement.

Ce fut ainsi que le caprice des flots décida du sort de l'une des entreprises les plus hardies que l'homme ait tentées. La perte s'élevait à 1 700 000 ou 1 800 000 francs.

Du reste, ce funeste événement, qui venait s'ajouter d'une manière si fatale au premier, n'abattit pas le courage des promoteurs de l'entreprise; elle jeta seulement quelque incertitude dans leur esprit au sujet de la direction qu'ils devaient donner à la seconde opération. Cette incertitude fut telle qu'on alla jusqu'à faire l'étude des communications par l'Espagne et Oran, et même celle d'un trajet direct entre Marseille et Alger par les Baléares. Parmi les considérations qui ramenèrent l'attention sur la ligne de l'est, on fit surtout prévaloir celle-ci, qu'elle était déjà achevée sur plus de la moitié de son parcours, et qu'en admettant qu'elle donnât quelques peines sur le reste, ces peines seraient toujours bien moins considérables que sur les deux autres directions où tout était à faire. Cet avis prévalut; seulement, comme on ne possédait que des renseignements assez vagues sur la configuration du fond de la Méditerranée entre la Sardaigne et l'Afrique, un navire de l'État français procéda avec un soin minutieux à la reconnaissance et au sondage de cette région sous-marine. En même temps on confectionnait, dans les ateliers de MM. Newall et C^{ie}, en Angleterre, un nouveau câble que par précaution on eut soin de faire plus léger que le premier, afin qu'il occupât un volume moins considérable et qu'il fût plus facile à manier.

Aux derniers jours du mois d'août 1857, tout fut prêt pour la reprise de l'opération. Les appareils de pose furent installés à bord de l'*Elba*, qui se dirigea vers la côte d'Afrique, naviguant de conserve avec trois autres vapeurs sardes, le *Brandon*, le *Mozambano* et l'*Inchinuzo*, envoyés par le gouvernement sarde pour lui prêter leur concours.

La pose devait, en effet, se faire cette fois dans un sens inverse de celui qui avait été adopté en premier lieu, c'est-à-dire en marchant des rivages de l'Algérie vers la Sardaigne, et non pas de la Sardaigne sur les parages de la province de Constantine.

Le 8 septembre, dans la matinée, on fixa le câble à terre, dans une petite crique au nord du fort Génois, près de Bône, et les quatre navires mirent le cap sur la Sardaigne, laissant les fils, protégés par leur enveloppe de gutta-percha et leurs spirales de fer, s'immerger tranquillement dans l'abîme. L'opération, favorisée par un temps exceptionnel, marcha avec une telle régularité, qu'à onze heures du soir l'*Elba* se trouvait en vue de Cagliari. Mais, par une imprévoyance qu'à la suite des incidents fâcheux survenus lors de la pose du premier câble, on devait espérer ne pas se renouveler, celui-ci se trouva trop court, et on était encore à 40 milles (74 kilomètres) de la côte. On fut donc obligé de le fixer et de le retenir sur un fond d'une trentaine de mètres, en attendant sa partie complémentaire qu'il fallait faire venir d'Angleterre. Ce nouveau retard, qui eût pu devenir funeste, puisqu'il se prolongea jusqu'aux derniers jours d'octobre, n'eut heureusement aucune conséquence regrettable; les flots semblaient, comme les hommes,

sous l'influence d'une anxieuse attente qui les maintint tranquilles et calmes.

Le 31 octobre, Cagliari communiquait avec Bone par l'un des quatre fils; le lendemain dimanche, 1^{er} novembre, les trois autres étaient complètement soudés, l'audacieuse entreprise était achevée, les deux continents étaient irrévocablement et intimement unis l'un à l'autre, Paris et Alger ne faisaient plus qu'un; la France et le Sahara, ces deux grandes antithèses, la France, la plus belle région de la terre, le Sahara, le plus vaste désert du globe, allaient désormais pouvoir se parler et s'entendre pour le plus grand profit de la civilisation du monde.

Le 5, on publia dans le *Moniteur algérien* le prix des dépêches qu'à partir de ce jour le nouvel agent allait trans-

mettre avec cette rapidité prodigieuse que la lumière emploie pour traverser l'espace.

Mais nous n'aurions donné qu'une idée fort incomplète des communications électriques entre la France et l'Afrique, si nous ne disions pas quel est l'itinéraire suivi aujourd'hui par une pensée transmise de Paris jusqu'aux points les plus éloignés de l'intérieur de l'Algérie.

De Paris, le fil la conduit, par Lyon, Chambéry, Turin et Gènes, jusqu'à la Spezzia, d'où elle atteint Bastia pour traverser la Corse et atteindre Ajaccio. Puis, elle franchit le détroit de Bonifacio, unit la côte nord de la Sardaigne à sa côte sud, s'arrête un instant à Cagliari, s'élance d'un bond à travers le vaste espace (300 kilomètres) qui la sépare de la côte d'Afrique, et arrive à Bone. De là elle peut



Itinéraire d'une pensée transmise de Paris en Algérie par le télégraphe électrique. — Tracé par M. Mac-Carthy.

toujours, par les télégraphes électriques, parvenir à Guelma, Constantine, Philippeville, Sétif, Aumale, Alger, Blida, Médéa, Miliana, Orléansville, Mostaganem, Oran, Maskara, Sidi-bel-Abbès et Tlemcen; par les lignes aériennes, jusqu'aux points qui appartiennent à la lisière du Grand-Désert, de la véritable Afrique.

De Paris à Bone, par Lyon, Turin, la Spezzia et Cagliari, il y a 1 500 kilomètres; de Bone à Alger, 550; d'Alger à Oran, 400; d'Oran à Tlemcen, 130.

Mais, en Algérie comme en France, les communications par les télégraphes électriques n'auront leur véritable valeur que du moment où l'on pourra les mettre à la portée de tout le monde, que quand le prix d'une phrase de 25 à 30 mots ne dépassera pas 25 centimes; or le tarif pour une dépêche expédiée de Paris à Alger est fixé à 19 fr. 50 c. Le télégraphe autographique, imprimant lui-même les mots qui lui sont transmis, nous paraît être un véritable progrès dans la voie que nous indiquons.

Paris. — Typographie de J. Best, rue Saint-Maur-Saint-Germain, 48.

FORÊTS DE LA TESTE ET D'ARCACHON
(DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE).



Une Vue dans la forêt d'Arcachon. — Dessin de Léo Drouyn.

Cette grande et vieille forêt, entourée de plantations récentes appartenant au gouvernement, commence aux bords du bassin d'Arcachon, et borde la plage de bains de mer qui, en moins de dix années, a donné naissance au petit bourg d'Arcachon, déjà célèbre parmi les villes de bains de mer. Elle court ensuite parallèlement à la côte océane, jusque par le travers de l'étang de Cazeaux, où elle se raccorde aux semis exécutés de nos jours pour la fixation des sables voyageurs. Son ancienneté lui donne une physiologie différente de celle des jeunes forêts de pins; non-seulement on y rencontre de vieux chênes plusieurs fois séculaires, mais encore une foule d'arbustes très-variés, qui rompent la monotonie du pin maritime.

Occupant les sommets et les vallées d'anciennes dunes, elle est sillonnée de sentiers sinueux et d'allées couvertes qui présentent le spectacle d'une végétation arbustive qui varie d'un instant à l'autre, suivant que l'on franchit les sommets desséchés de la dune, ou que l'on serpente le long de ses flancs, ou encore que l'on descend à travers les bas-fonds marécageux. C'est dans ces sentiers que les baigneurs aiment à lancer à fond de train les excellents petits chevaux des landes, qu'on ruine de si bonne heure par les courses forcées auxquelles on les soumet.

Les produits résineux provenant des forêts assises sur des dunes sont plus estimés que ceux des forêts situées dans l'intérieur de la lande et loin du littoral; ils sont plus riches en essence de térébenthine.

La caisse carrée, ou *bac*, que l'on aperçoit dans notre gravure, reçoit les dépôts de résines molles d'été, suintant, dans l'extrême chaleur, le long des incisions faites aux pins. Les portions les plus imprégnées d'essence coulent à travers les intervalles des planches, et tombent goutte à goutte, semblables à des larmes. Ces larmes, ou perles transparentes, constituent la *térébenthine au soleil*, dont il est rare que l'on puisse fabriquer des quantités notables hors des dunes.

La forêt est la propriété d'un grand nombre d'habitants du pays; mais elle est soumise à une servitude extraordinaire.

En vertu d'une concession de Frédéric de Foix, capital de Buch (¹), connue dans le pays sous le nom de *baillette de 1543*, tous les habitants ayant leur domicile légal dans les communes actuelles de la Teste et de Gujan, ont le droit de faire couper à leur profit, et sans indemnité, les pins dont ils ont besoin pour construire des maisons, granges, étables et magasins. Ces coupes de bois sont réglées par un syndicat, qui établit une rotation entre les propriétaires, afin que chacun ne supporte qu'une charge proportionnelle à son domaine. Cette proportionnalité n'est point déterminée par la superficie, mais par le revenu en résine; car l'exercice de cette servitude a causé dans la forêt beaucoup de vides, et le propriétaire de la plus grande superficie n'est pas toujours celui qui a le plus d'arbres donnant résine. Il est difficile, en effet, de concevoir un mode de jouissance plus sauvage, plus arriéré, plus funeste à tous les intérêts. Les propriétaires ne sont pas disposés à donner des soins à une forêt soumise à ce pillage légal et régulier. Les usagers, ou habitants non propriétaires, travaillent à tuer la ponde aux œufs d'or, en saccageant un immeuble qui constitue la principale fortune du pays.

Indépendamment du droit de couper des pins vivaces pour des constructions, tout habitant peut emporter, sans limites ni surveillance, à dos de cheval et même par charrette, tous les pins morts qu'il trouve dans la forêt, et tous les chênes vivaces. Le premier venu, armé d'une hache, peut couper, où bon lui semble, le plus beau chêne qu'il

rencontre, le débiter et l'emporter, sans que personne ait le droit de lui faire une observation quelconque. — Quelques habitants ont construit autrefois des navires avec les chênes du pays, sur lesquels on trouvait ces belles courbes estimées des constructeurs, et ont vendu à la fois, dans les ports étrangers, la cargaison et le navire qui la transportait, se guidant ainsi d'après le proverbe du meunier, qui tire d'un sac deux moulures.

La forêt de la Teste, dite *Grande-Forêt*, est entourée d'une forêt domaniale où un habile industriel, M. Frioud, est allé appliquer des procédés de distillation très-perfectionnés, pour obtenir une essence de térébenthine rectifiée du premier jet.

La pratique séculaire des Landes remonte aux temps les plus anciens; car le poète Ausone donnait déjà l'épithète de *piceps*, ou producteurs de poix, aux Boïens habitants de la Teste de Buch. La matière résineuse découlant des incisions est disposée dans des chaudières placées à nu sur un feu vif. L'essence de térébenthine, qui constitue le produit le plus précieux, se distille et va se condenser dans les alambics; mais la nécessité de pousser le feu pour extraire les dernières parties d'essence détermine dans la chaudière des soubresauts, des dérépitations, et finalement la décomposition d'une partie de la matière résineuse, qui donne lieu à des huiles empyreumatiques et colorées. Employée dans la peinture, cette essence altère la fraîcheur des couleurs; elle est très-longue à sécher, à cause des huiles visqueuses qu'elle renferme, et l'odeur se maintient très-longtemps dans les appartements. Dans le nouveau procédé, on emploie la vapeur d'eau, comme dans une foule d'autres distillations; on la fait pénétrer dans les chaudières, où elle liquéfie les matières et, barbotant à travers toute la masse, s'y unit à l'essence, qu'elle entraîne avec elle, dans un état de pureté tel qu'un chimiste ne pourrait l'obtenir plus parfait dans son laboratoire. Ce procédé, dû à un contrôleur des poudres et salpêtres, M. Violette, supprime les incendies, si fréquents dans les ateliers ordinaires de distillation; il exige moins de main-d'œuvre, chose importante dans une contrée où la population est si rare, et il extrait environ un tiers de plus d'essence. Ce sera un accroissement de revenu de deux millions au moins pour les forêts du pays.

IL FAUT PARDONNER.

NOUVELLE.

I. — Le maître des Charmeaux.

« Ne condamnez point et vous ne serez point condamnés, pardonnez et on vous pardonnera. » Celui qui a dit cela, c'est le Sauveur lui-même, quand il instruisit le peuple, avant d'entrer dans Capharnaüm.

Sans avoir l'étrange folie de prétendre éclairer ce qui est la lumière, on peut dire que par ces paroles, tombées comme une loi d'apaisement au milieu de la lutte sans merci des intérêts aveugles et des opinions passionnées, il fut annoncé aux hommes que l'indulgence était née, et que, désormais, l'inflexibilité devait cesser d'être la raison suprême du monde. Or, depuis les enseignements du Christ, deux mots qui, jusqu'alors, n'avaient eu d'équivalents exacts dans aucune langue connue, ont été écrits au fond de la conscience publique. L'un de ces deux mots résume les plus ardentes manifestations intérieures de la piété sincère, c'est : CHARITÉ; l'autre marque le terme divin où doit tendre toute justice humaine, c'est : MISÉRICORDIE. Mais toutes les graines semées par la main de la Providence ne rencontrent pas un sol fertile où elles puissent germer; de

(¹) *Capital*, mot gascon qui signifiait chef ou seigneur. Le capital de Buch, Jean de Grailly, s'est rendu célèbre dans les guerres du quatorzième siècle. (A. Chéruel.)

même, il est des cœurs inféconds où l'esprit de la parole ne pénètre pas. C'est de l'un de ces cœurs rebelles au précepte d'indulgence qu'il va être question dans ce qui suit.

Il s'agit d'un certain colonel Morin, homme juste, disaient, partant fort estimé de tous, mais peu sympathique à ses égaux. Quant à ses inférieurs, trop de terreur entraînait dans le respect qu'il leur inspirait pour que l'affection y pût trouver place. Habitué, par état, à imposer l'obéissance passive, le colonel Morin faisait consister sa justice dans l'application, à la vie domestique, des principes de la consigne militaire. Volontiers il récompensait le mérite, mais seulement tant que le mérite ne se signalait que dans le cercle étroit des devoirs prescrits par le maître. Au delà, comme en deçà de cette rigoureuse limite, le colonel n'admettait pas qu'il y eût d'actions méritoires. Par suite de sa confiance dans l'efficacité morale de la discipline, il était de règle, chez lui, que toute faute, quelle qu'elle fût, devait être inexorablement punie. Tenir compte d'une excuse, c'était, disait-il, donner au mal une prime d'encouragement. L'indulgence des bons, il la nommait complicité des lâches, et, convaincu que le châtement profite au coupable, il considérait le pardon comme un tort fait à celui qui est pardonné. Partisan du pouvoir absolu, il ne lui contestait qu'un droit, le meilleur de tous : le droit de faire grâce. Mais, il faut le dire, cette obéissance sans bornes qu'il exigeait des autres, il l'avait toujours scrupuleusement pratiquée envers qui de droit, et sa sévérité à l'égard du prochain n'allait pas au delà de celle qu'il avait pour lui-même.

On se tromperait en supposant que l'inflexible rigueur du colonel Morin avait éteint autour de lui tout ce qui rayonne et réchauffe au foyer de la famille ; car, après un quart de siècle passé dans une intimité constante, sa femme le remerciait de ce qu'il ne lui avait donné que des jours heureux, et elle lui laissait un fils qui avait pour son père une sincère tendresse. Il fallait bien que ce terrible homme n'eût pas le cœur fermé aux sentiments affectueux, puisqu'il avait su inspirer aux deux témoins les plus intimes de sa vie moins de crainte encore que d'amour. Mais aussi quelle femme c'était celle qu'il avait perdue ! et quel fils il lui devait ! L'abnégation absolue de celle-là ne pouvait se comparer qu'à la soumission parfaite de celui-ci. Disons aussi que chacun des devoirs imposés au jeune Léon par son père, ne mettait pas toujours l'obéissance filiale à difficile épreuve. Par exemple, quand Léon eut atteint l'âge où l'on pouvait songer à lui donner une compagne, le colonel Morin ordonna un jour à son fils de faire agréer sa recherche en mariage par la famille du conseiller-juge Vandière, leur voisin de campagne. Le jeune homme ne put voir dans cet ordre qu'une nouvelle preuve de la sollicitude paternelle. Depuis longtemps déjà, il aimait Louise Vandière et croyait l'aimer sans espoir. Il savait que M. Vandière ne pouvait assurer à sa fille la dot importante que, d'après sa fortune personnelle, le colonel Morin était en droit d'exiger pour son fils. Nous l'avons dit, on tenait en haute estime le nom et la personne du colonel : aussi la perspective de cette alliance fut-elle accueillie avec orgueil par les parents de Louise ; par la jeune personne, avec bonheur. Le conseiller-juge ne mit que cette condition à son consentement : — « Nous vivrons en famille avec le jeune ménage. » — Ceci soulevait une double difficulté. Sans doute, M. Morin n'avait pas compté sur l'isolement en mariant Léon ; il songeait, au contraire, à se donner chez lui un enfant de plus. Mais en formant ce dessein, le colonel n'avait pensé qu'à la loi civile, qui dit : « La femme doit suivre son mari », et il mettait en oubli la loi humaine, qui se sent toujours blessée quand, pour obéir à l'autre, la jeune épousée délaisse ses propres parents. Le colonel comprit ce qu'il y avait de respectable dans l'exigence de M. Vandière ;

mais l'alternative qu'elle lui offrait l'effraya. Il lui fallait, ou aller demeurer dans la nouvelle famille de son fils, ou établir celle-ci dans sa maison. Ne pouvant se résigner au rôle effacé de pensionnaire chez qui que ce fût, et redoutant de partager chez lui l'autorité du maître, il demanda deux jours de délai avant de se prononcer sur ce point important. Durant ces deux jours, il étudia l'anxiété silencieuse, mais toujours croissante, de son fils, à mesure qu'on approchait du terme qu'il avait fixé pour donner sa réponse. Le dernier moment étant venu, Léon, poussé par l'inquiétude, descendit de sa chambre au salon, où il croyait trouver son père.

— Il y a deux heures que monsieur est sorti, lui dit M^{lle} Garnier, la gouvernante.

Au même instant le colonel rentra ; il ne laissa pas à Léon le temps de l'interroger sur sa résolution.

— Je viens de chez M. Vandière, lui dit-il ; fais-toi très-beau, car il s'agit d'une présentation officielle et d'un dîner de cérémonie ; au dessert, nous fixerons l'époque du mariage.

Léon embrassa son père, et pour bien exprimer toute sa joie il s'écria : — Ah ! ma mère, que tu serais heureuse !

M. Morin attendri lui serra cordialement la main ; c'était un remerciement qu'il adressait à son fils.

Autrefois, dans la vague de l'avenir, M^{me} Morin avait entrevu la possibilité de ce mariage, et la pensée de mourir trop tôt pour le voir s'accomplir compta parmi ses regrets de la dernière heure. Dès ce moment, le colonel se promit de réaliser un jour le désir de la défunte, et alors qu'il se tenait parole, il remerciait Léon d'aimer selon le vœu de sa mère.

À la date précise où commence ce récit, il n'y avait plus à laisser passer que la durée d'un mois pour voir célébrer l'union de Léon Morin avec Louise Vandière. Les grands préparatifs qui se faisaient chez le colonel disaient assez comment avait été résolue la difficile question de l'habitation en commun. La maison des champs de M. Morin était, d'ailleurs, assez vaste pour abriter les deux familles. — Cette maison, c'est celle des Charmeaux qui, du haut de la butte dite les Denises, regarde à travers bois la vieille tour de Montlhéry. — On était à l'heure accoutumée où le colonel sortait tous les jours pour faire sa promenade matinale. Deux personnes, un vieux garde forestier, le bonhomme Matthieu, et un jeune garçon, attendaient sur le chemin, non loin de la maison des Charmeaux, le passage du maître.

La suite à une autre livraison.

MUSÉE DU LOUVRE.

COLLECTION DE M. C. SAUVAGEOT.

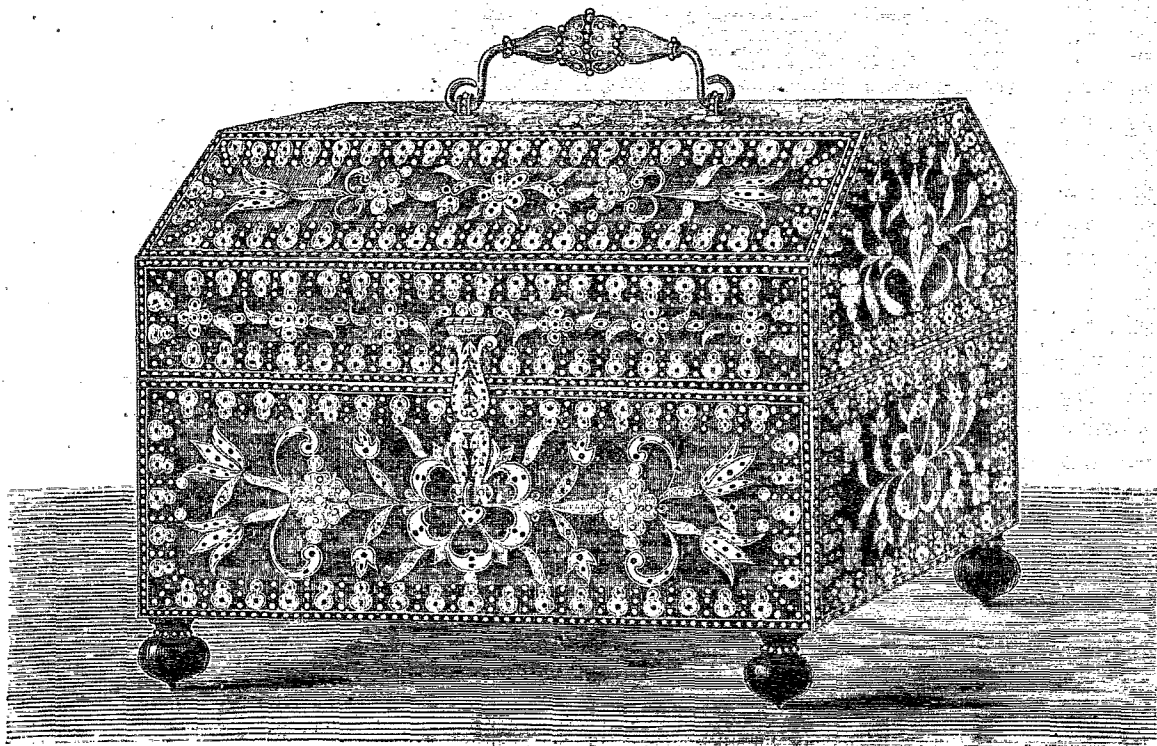
Les journaux ont annoncé, l'an dernier, que M. C. Sauvageot avait fait don de son cabinet au Musée du Louvre, mais ils n'ont fait que mentionner cet acte de générosité, et la plupart de nos lecteurs ignorent de quelle importance est la collection. Sa valeur vénale est certainement de plus d'un million, si l'on peut s'en rapporter aux offres des spéculateurs, plus d'une fois rejetées par M. Sauvageot, qui, se contentant de l'*aurea mediocritas* si peu de mode de nos jours, a mieux aimé donner sa collection à son pays que de la voir dispersée, par une vente, en France et à l'étranger. En échange de ce présent, M. Sauvageot n'a demandé que le titre de conservateur honoraire, et la nue propriété de sa collection, c'est-à-dire que, tout en assurant son cabinet à la France, il s'en est réservé la jouissance exclusive et particulière durant sa vie.

Œuvre de la vie de M. C. Sauvageot et son unique pensée, la collection se compose de 1 680 objets qui peuvent

soutenir la comparaison avec ce que contiennent de plus remarquable les plus belles galeries de l'Europe.

Ici, ce sont les verreries de Venise et d'Allemagne (cent cinquante et une pièces), dont les formes admirables sont rehaussées d'émaux aux brillantes couleurs ; là se trouvent ces émaux (quatre-vingt-dix pièces) de Limoges, champ-levés ou peints, appliqués sur des custodes, des diptyques, des coupes et des portraits sortant des ateliers de Pierre Courtois, de Léonard Limousin, des Penicaud, et de Pierre Raymond. Chacune de ces merveilles mériterait un article détaillé ; nous signalerons particulièrement un coffret en émail peint du seizième siècle, orné de colonnettes cannelées, dû à Pierre Courtois, ainsi qu'une superbe aiguière avec plateau à panse ovoïde, de Pierre Raymond, représentant le passage de la mer Rouge, et enfin le charmant coffret dont nous donnons le dessin. Ce petit coffret à parfums, en

bois d'ébène, monté sur quatre pieds, est recouvert d'un réseau d'émail qui encadre chaque pan d'un cordon de doubles perles bleues avec points noirs, entouré lui-même d'un autre cordon de perles blanches plus fines dont quelques-unes se détachent pour séparer les perles bleues. Au milieu de chaque cadre, on voit un rinceau dont les branches sont vertes et les fleurs alternativement bleues avec points blancs, et blanches avec points noirs. Le fermoir est en émail bleu avec points noirs et perles blanches ; le fleuron du bout est blanc avec points noirs ; au sommet est un anneau oblong, le milieu à jour avec points noirs et petites perles blanches sur émail bleu. L'intérieur est divisé en six cases ; les trois qui se trouvent du côté de la charnière contiennent chacune un petit flacon en cristal blanc et doré pour mettre les essences ; les trois du devant, fermées par un petit couvercle en bois, sont destinées à contenir les parfums solides,



Musée du Louvre ; collection Sauvageot. — Un Coffret espagnol. — Dessin de Montalan.

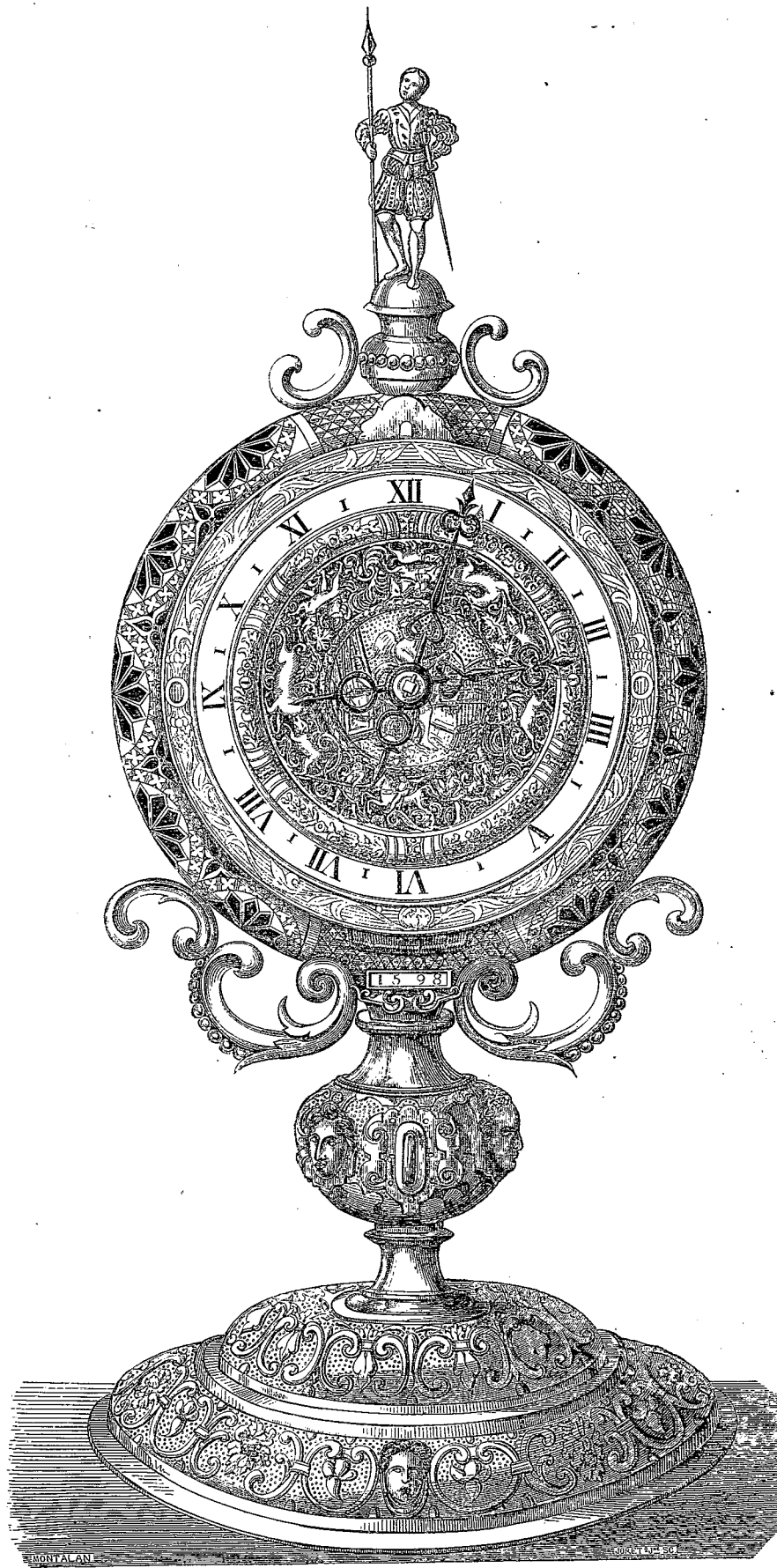
tels que bois d'aloès et de sandal. Ce coffret, qui est de travail espagnol, est en émail cloisonné dit de plique ou d'applique. Les couleurs claires de l'émail se détachent admirablement bien sur le fond noir, et font de ce petit coffret un bijou délicieux d'harmonie.

Plus loin, deux armoires contiennent les brillantes compositions de Bernard de Palissy (quatre-vingt-dix-sept pièces). Dans l'espèce de course au clocher que nous faisons aujourd'hui, passons sous silence ces admirables plats à reptiles et poissons, négligeons même ces charmantes statuettes, ravissantes de naïveté, pour signaler de suite cette grande pièce unique représentant *la Charité humaine entourée de cinq petits enfants*, dont le cadre ovale est formé de trente et un coquillages, puis une paire de flambeaux fond bleu à baguettes blanches, et enfin une aiguière à anse formée par une femme renversée. L'admirable fini du travail de ces trois pièces les ferait plutôt croire l'œuvre d'un habile orfèvre que celle d'un simple potier de terre.

Que dire de ces cinq pièces en faïence aux armes du roi de France Henri II, ainsi que de ces plats d'Urbino et de Pesaro

aux reflets nacrés, rehaussés les uns d'un rouge cerise, les autres d'un bleu dont l'éclat éblouit ? L'intérêt historique ainsi que la rareté de ces objets seront facilement appréciés lorsqu'on saura qu'on ne connaît aujourd'hui en Europe que trente pièces du service de Henri II ; qu'il y a peu de semaines encore un petit plat de Pesaro *fêlé* a été payé en vente au prix de 10 000 francs ; et que, plus récemment encore, une aiguière du service de Henri II a produit 20 000 francs. Avant de clore avec la céramique, nous citerons la superbe custode d'Andrea della Robbia ; ce monument qui, par sa grandeur, sa conservation et sa composition architecturale, du style de l'époque de Louis XII, est certainement un des morceaux les plus remarquables de ce maître, provient de San-Miniato.

Dans la sculpture, qui ne se compose pas de moins de trois cents pièces, signalons d'abord, parmi les albâtres, une statuette d'Othon Henri, comte palatin du Rhin, électeur de Bavière ; dans les pierres lithographiques, deux bas-reliefs d'Alde Graver ; arrive ensuite une charmante collection de médaillons en cire colorée, parmi lesquels on



Musée du Louvre; collection Sauvageot. — Horloge portative du seizième siècle. — Dessin de Montalan.

distingue le portrait du connétable Anne de Montmorency, | Dans les ivoires (quatre-vingt dix pièces) des onzième,
et celui présumé de Francisco della Rovere, duc d'Urbino. | douzième, treizième, quatorzième et quinzième siècles,

mentionnons d'abord un coffret du onzième siècle, portant ces mots : *PETRAVS ME FECIT*; puis un superbe triptyque reliquaire du quinzième siècle, auquel les volets et le fond, couverts de fleurs de lis sans nombre, assignent certainement une provenance royale; d'immenses peignes du seizième siècle, à deux fins, avec médaillons à figures et ornements aussi fantastiques que gracieux; un délicieux petit buste de Diane de Poitiers; un chapelet ou corona composé de trente et un grains taillés en triangle et portant chacun trois têtes différentes; du travail le plus exquis; et enfin, toujours dans les ivoires, une cassette flamande à couvercle et monture vermeil, ornée d'un bas-relief représentant le Triomphe de Bacchus d'après Jules Romain.

Si nous regrettons d'avoir été obligé de ne citer qu'un objet, là où cinquante devaient trouver place sous notre plume, nous avouons qu'il nous en coûte plus encore d'être si rapide en arrivant aux bois sculptés: cent quarante-deux pièces, toutes plus importantes les unes que les autres, se présentent à nous avec un droit égal; mais, forcé d'user envers eux du même laconisme que pour leurs voisins, nous nous contenterons de citer: — un grand bas-relief représentant saint Georges terrassant le Dragon: cette admirable pièce porte les armes du cardinal d'Amboise, et provient du château de Gaillon; une délicate statuette de Vénus sortant du bain, qui, par le fini du travail, peut être attribuée à Jean de Bologne; un superbe portrait de Joss Truchsess, commandeur provincial de l'ordre Teutonique, dû au ciseau d'Albert Durer; de charmantes râpes à tabac; une quenouille de la plus grande élégance; et enfin le F initial de François I^{er}, acheté par M. Sauvageot au prix du diamant, à la vente de M. Hope. Outre son mérite particulier, cet objet unique a l'inappréciable avantage de venir se joindre au M, lettre initiale de Marguerite, sœur unique de François I^{er}, que possédait déjà le Louvre.

Dans l'orfèvrerie en fer (soixante-seize objets), nous remarquons un chef-d'œuvre d'art connu sous le nom de monture de l'escarcelle de Henri II, reproduite par Janet dans le portrait que possède le Musée du Louvre; et une bague-cachet en fer ciselé, de l'époque de François I^{er}, portant cette devise: *Riens sans amour*.

La collection de M. Sauvageot, déjà si remarquable en objets de toute nature, est encore très-riche en horloges portatives du seizième siècle. Deux surtout frappent d'abord. L'une, en cuivre doré et ciselé, est de forme carrée, à quatre cariatides surmontées de quatre lions appuyés sur les écussons des ducs de Parme et de Plaisance, grands gonfaloniers du pape; l'autre, dont nous donnons le dessin page 109, est à sonnerie, d'un travail évidemment allemand, et porte la date de 1598. L'origine de ces petites pendules portatives remonte à l'invention du ressort spiral, qui eut lieu vers le commencement du règne de Louis XI. Cette invention française ayant piqué d'émulation les horlogers italiens et allemands, ce fut à qui produirait les horloges les plus compliquées. Quoique très-rares aujourd'hui, on trouve cependant encore quelques-unes de ces horloges de la première moitié du seizième siècle, qui sont de vrais prodiges de mécanique. Elles indiquent tout à la fois l'heure du jour et de la nuit, l'année, le mois, le quantième, le jour de la semaine, les fêtes de l'église, les phases de la lune, ainsi que le mouvement du soleil et des planètes à travers les constellations. Ce fut, principalement à Nuremberg et à Augsbourg que furent fabriquées les horloges les plus remarquables par la complication de leur mécanisme. Si celle que nous représentons n'est pas aussi compliquée, elle est certainement une des plus gracieuses que l'on connaisse. Elle se compose d'un cadran supporté par un pied en cuivre repoussé et doré. Dans le petit médaillon du centre, où se trouve l'axe des aiguilles en fer bléni, est un génie ailé avec

compas et sphère. Autour de ce médaillon se déroule une chasse ciselée à jour sur cuivre doré. Au sommet est une figure de soldat armé, debout, et en costume allemand.

HENTZNER, VOYAGEUR EN FRANCE.

SEIZIÈME SIÈCLE.

Fig. — Voy. p. 3, 75, 98.

On lit dans la plupart des Histoires de Paris l'aventure d'un paysan du Maine, qui avait une corne au front et qui fut amené au roi Henri IV, lequel en fit présent à un de ses favoris. Hentzner vit cet homme, dont nous avons donné la figure (page 396 du tome IX), dans un spectacle forain de la place Saint-Antoine.

Hentzner ne pouvait manquer l'occasion d'aller voir Saint-Denis et d'inventorier les curiosités de la célèbre abbaye. Puis il s'embarque sur la Seine, descend le fleuve, en nommant successivement les villes qu'il rencontre, et s'arrête à Rouen, qui ne l'occupe guère. Il quitte cette ville et se rend à Dieppe, où il s'embarque pour l'Angleterre à la fin d'août 1598.

Moins d'un mois après, il revoit les côtes de France à Calais, dont le port lui paraît beau, sauf la citadelle du Risbank, récemment ruinée. Une aventure fâcheuse lui rend ce lieu désagréable: il y perd des pistolets de prix, qu'il avait achetés à Genève, et soupçonne son hôte, mais sans pouvoir arriver à des preuves. Il s'adresse au gouverneur de la place, nommé Fick, qui le reçoit très-obligeamment, à cause des souvenirs agréables qu'il avait rapportés lui-même d'un voyage en Allemagne; mais les pistolets ne se retrouvent pas, et Hentzner, mécontent du retard qu'il a éprouvé, apprenant de plus que le port des pistolets est défendu dans toute la France sous peine de la corde, se décide à repartir, en faisant remercier le gouverneur et en lui recommandant, si les pistolets se retrouvent, de les donner à ses gardes, afin que son fripon d'hôte n'en profite pas.

De Calais, il se dirige sur Boulogne par Wimille, en ayant constamment sous les yeux les falaises blanches de l'Angleterre, visibles par un ciel serein, et d'où vient, remarque-t-il, le nom d'Albion.

Il visite la double ville de Boulogne et son port, croit retrouver dans ses plages de sables mouvants l'étymologie du nom de *Bolonia* (ce que nous ne comprenons pas très-bien), et après avoir visité la tour d'Ordre, « phare ou vigie très-antique, ouvrage des Romains, mais que le vulgaire attribue aux Anglais », il fait remarquer que, de Calais à Boulogne, il a parcouru un pays d'une fertilité insigne, mais actuellement pauvre et dévasté, et que l'on appelle *le pays conquis*, parce que le roi de France l'avait récemment recouvré par les armes. En effet, *le pays reconquis* a formé, jusqu'en 1789, un gouvernement particulier, représentant l'ancien comté de Calais, avec Ardres et Guines, et conservant jusque dans son nom le souvenir de la conquête du duc de Guise.

Les guerres toutes récentes contre l'Espagne avaient multiplié dans le Boulonnais les actes de brigandage; car nos voyageurs n'osèrent le traverser, par crainte de mauvaises rencontres, et ils s'embarquèrent pour Dieppe, où ils arrivèrent après une navigation d'une nuit, favorisée par un beau clair de lune.

« Comme nous avons déjà vu Dieppe, nous nous hâtâmes, après dîner, de prendre des chevaux de poste et de nous rendre à Amiens. Nous vîmes d'abord, à droite, une forterasse entièrement ruinée, dernier refuge, dit-on, d'où les Anglais furent expulsés et obligés de quitter le royaume. » Eu, qui appartient aux Guises, a une belle forteresse

et de superbes jardins... » Abbeville, qui vient ensuite, se recommande à notre étranger par son grand commerce de poisson sec ; Picquigny, par son château ; Amiens, par le souvenir tout récent de son siège : Henri-IV y courut quelques dangers ; on montra à Hentzner le lieu où un arbre, fracassé par un boulet, faillit tomber sur le roi et l'écraser.

« La Picardie est un pays très-fertile en blé et en productions de toute espèce ; mais elle n'a pas de vin, ce que plusieurs attribuent beaucoup plus à la nonchalance et à la paresse des habitants qu'au sol ou à l'intempérie du ciel. » Nous n'avons pas besoin de faire ressortir l'injustice de cette accusation, et de faire observer que notre Allemand montre ici un peu d'ignorance en matière de climatologie française. On sait, en effet, que toute la Picardie (sauf une très-petite portion sud du département de l'Aisne) reste en dehors de la zone de culture et de production de la vigne.

Le coche d'Amiens à Paris fait traverser à notre savant Breteuil, Clermont, Saint-Leu, Luzarches. De Paris, il court admirer Fontainebleau, « dans le Gâtinois, pays sablonneux, mal habité, couvert de forêts... Cette résidence, entourée de murs et de fossés, est, au jugement de bien des gens, la plus magnifique de toute la France. »

Après avoir décrit toutes les beautés pittoresques du lieu, Hentzner retourne à Paris. « Nous laissons à droite un palais et un château appelé Bissart, en grande partie détruit, et où bien des gens prétendent être un refuge de sorciers et de démons. Nous avons certainement entendu parler de gens qui, s'y étant rendus par curiosité, en sont revenus glacés d'horreur, ce qui peut faire comprendre quelle école devait se tenir dans ces ruines. »

De Paris, il se dirige vers la Champagne par Charenton et Vincennes, qu'il appelle *le bois de la Vie saine*, ridicule étymologie, qui avait grand crédit alors ; — Brie-Comte-Robert, le beau château de la Grange ; — Provins, « dont la situation topographique, au rapport des voyageurs, rappelle Jérusalem » ; — Nogent, Baviillon, dont les habitants se servent de la craie pour bâtir leurs maisons ; — Troyes, « ville commerçante, à ce point qu'on l'appelle *la fille de Paris*. Tout le pays environnant est fertile, abondant en prés et en superbes pâturages. »

Il fallut ici quitter la voiture, car les pluies avaient notablement dégradé la route, et la rupture d'une roue avait forcé nos voyageurs de séjourner quelque temps dans les faubourgs. Ils passèrent à Bar-sur-Seine, entrèrent en Bourgogne par Châtillon, et remarquèrent que presque tous les villages de ce pays étaient entourés de murs. A Saint-Seine, Hentzner admire la source de la Seine, déjà assez forte pour faire tourner une roue de moulin. Il apprécia beaucoup moins le vin de cette contrée, « qui, dit-il, ne se conserve pas plus d'un an ». Le pays est montueux et rocheux, mais fertile en grains.

Après avoir passé Chaisey, et avoir laissé à droite la forteresse de Tallant, il entre à Dijon, dont il vante la situation, l'antiquité, et surtout le vin.

« Nous en sortîmes en poste, par un fort mauvais temps, et dinâmes à Auxonne ; entre cette ville et Dole est un petit ruisseau avec moulin, séparant la Bourgogne de la Comté. »

Cette dernière province appartenait à l'Espagne ; c'est donc à la frontière de France que nous nous arrêtons ici, et n'oublions pas que nous sommes en 1598. Du reste, à part quelques lignes sur Besançon, Hentzner ne s'arrête guère en Franche-Comté ; la Suisse l'attire bien davantage, et l'Italie, qui vient après, occupe la première place dans son livre. On voit, par tout ce que nous avons tâché d'en extraire, que ce livre est à la fois une relation et un *Guide*

du voyageur d'un très-haut intérêt par son exactitude, par le reflet du temps, ainsi que par ses contrastes d'ingénuité et d'érudition un peu pédante.

La vaine gloire est la tunique que les plus sages déposent la dernière. CATON.

BALLANCHE.

M. Ballanche était né à Lyon en 1776. Sa santé faible et languissante lui avait donné de bonne heure le goût de l'étude et de la méditation. Il était un peu triste, rêveur, doux et bon. Il a décrit les impressions douloureuses qui fréquemment tourmentaient son corps et agitaient son esprit, dans l'un de ses plus courts et de ses meilleurs ouvrages, *la Vision d'Hébul* : « C'étaient des accidents nerveux d'une nature extraordinaire, des phénomènes singuliers de somnambulisme et de catalepsie. Il reconnaissait ses propres sensations dans les variations de l'atmosphère, et il en éprouvait tous les troubles. Il était sensible au plus haut degré à toutes sortes de bruits, au son des cloches, aux météores passagers de l'air. » Elevé dans un temps où l'on était généralement persuadé que l'homme n'est pas né seulement pour le bien-être matériel et que c'est un devoir impérieux pour lui de se faire dès l'adolescence une règle de la vie, à la fois religieuse, morale et politique, il s'appliqua et arriva par degrés à se former une théorie générale dont ses principaux ouvrages, *Antigone*, *Orphée*, *la Palingénésie sociale*, ont été l'expression et l'enseignement. On a résumé les données premières de cette théorie très-pure, très-élevée, mais d'un caractère un peu personnel, dans les lignes suivantes : « Dieu, en créant l'homme, lui donna la parole et en fit un être social, capable par son essence d'enseigner et de transmettre à toute sa descendance ce qu'il avait appris lui-même par une révélation supérieure. » Les évolutions successives de l'humanité ne sont que le développement graduel, perfectible et nécessaire de cette révélation première. Dieu a imprimé l'impulsion au genre humain, toujours en marche et ne s'arrêtant jamais. Ce n'est pas le petit nombre, c'est l'humanité tout entière qui se rachètera du péché par l'épreuve et par la douleur. » (*)

De cette théorie, M. Ballanche déduisait l'amour de l'humanité, la foi dans le progrès, et le devoir pour chacun de nous de travailler à l'amélioration de tous. Il avait beaucoup étudié les religions antiques, et sa pensée était tout empreinte des souvenirs de la poésie grecque, surtout de celle d'Hésiode et de Sophocle. Son style, qui se rapproche de celui de Bernardin de Saint-Pierre, est ample et cadencé. On lui reproche d'être obscur, mais cette critique s'adresserait plus justement à sa pensée, qui est, en effet, un peu vague comme l'était son système religieux. On ne peut refuser le mérite de la clarté aux petites œuvres où M. Ballanche a développé avec une haute poésie quelques-uns de ses sentiments politiques : par exemple, *l'Élégie*, *l'Homme sans nom*, et le *Dialogue d'un vieillard et d'un jeune homme*. Lors même qu'on ne partage point les opinions de M. Ballanche, on est ému de sympathie, de respect pour la noblesse de ses aspirations, la délicatesse de ses pensées, la beauté de ses images ; on a très-bien dit de lui que, « semblable aux âmes presque heureuses telles que les dépeint Dante, il allait cueillant partout des fleurs inconnues, et en composait un parfum unique, d'une concentration puissante et d'une merveilleuse douceur. »

Il faut tout au moins respirer ce parfum dans quelques

(*) M. A. de Saint-Priest, Discours de réception à l'Académie française.

pages de l'œuvre de M. Ballanche, si l'on ne veut ignorer une des personnalités les plus originales de la littérature de ce siècle. Les personnes qui ont la bonne habitude de faire des extraits de leurs lectures trouveront à faire une belle moisson dans les livres de M. Ballanche ; nous-même, nous avons déjà cité quelques-unes des aimables et belles pages de cet homme affectueux et sage (*). C'est lui qui a dit : « Le mérite de cette vie est de prédire l'autre. — L'homme fait en quelque sorte le climat et le sol ; il les fait, les perpétue, les modifie ; mais sitôt qu'il s'arrête, l'invincible nature reprend ses droits. Le marais impur croupit dans les fontaines de marbre ; le lierre s'élance

autour des colonnes de porphyre ; l'herbe croît sur les parvis des temples et sous les portiques des palais. Tyr n'est plus qu'un cadavre jeté sur le rivage de la mer. — Ce qui arrive au sol, lorsqu'il cesse d'être travaillé par l'homme social, arrive à l'homme lui-même, lorsqu'il fuit la société pour la solitude : les ronces croissent dans son cœur désert. — Les voix qui crient dans le désert, finissent toujours par remplir le monde. — Ce qu'on sait le mieux, c'est ce que l'on devine. — L'homme ne sait bien que ce qu'il peut communiquer aux autres. — L'esprit humain forme comme un vaste firmament, éclairé de toutes parts d'étoiles de différentes grandeurs. — De



Ballanche. — Dessin de Bocourt.

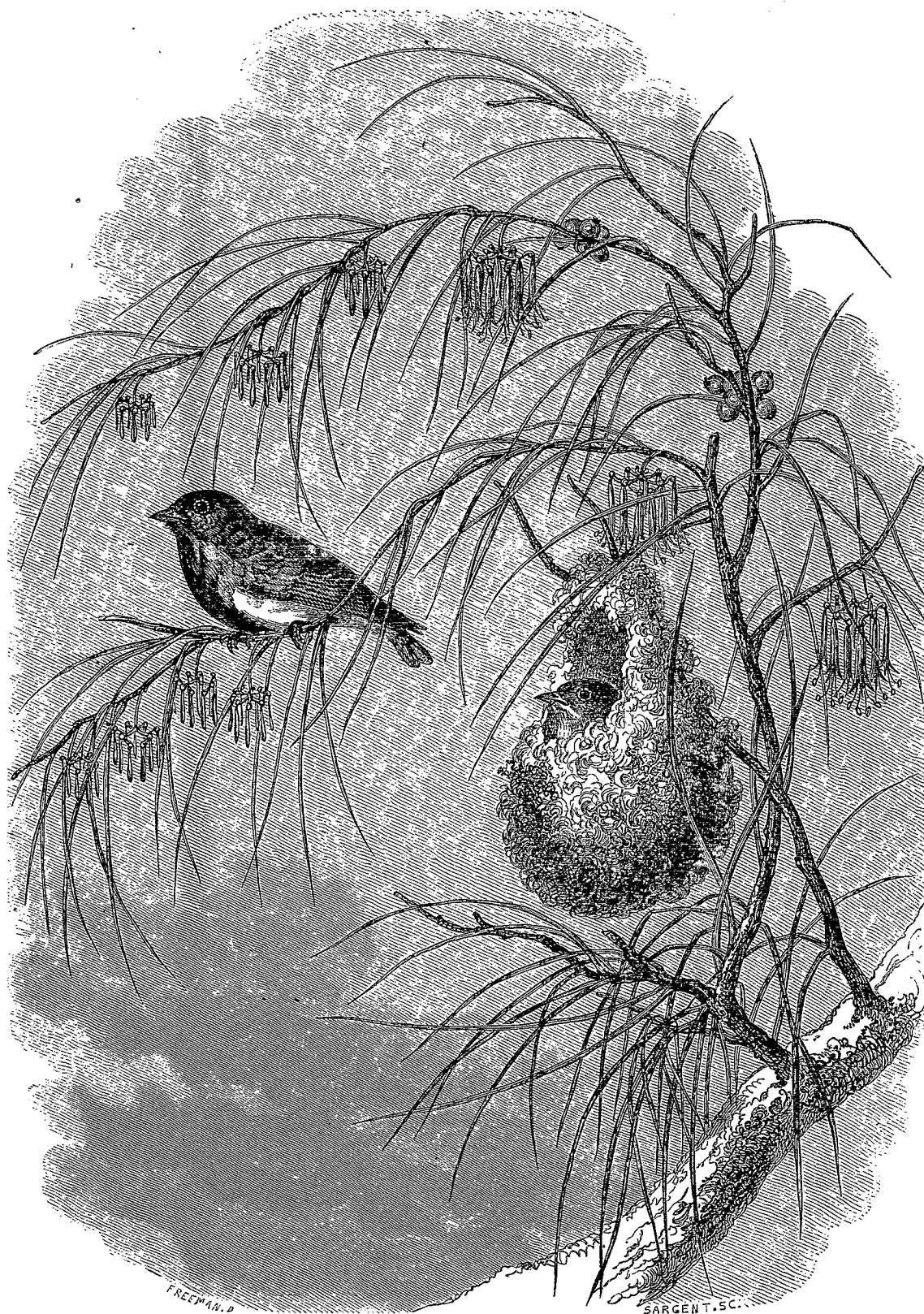
chaque chose, de chaque état de choses, il naît une révélation. Le spectacle de la nature est une immense machine pour les pensées de l'homme. Les propriétés des êtres, les instincts des animaux, le spectacle de l'univers, tout est voile à soulever, tout est symbole à deviner, tout contient des vérités à entrevoir, car la claire vue n'est pas de ce monde. Ce grand luxe de la création, cet appareil des corps célestes semés dans l'espace comme une éclatante poussière, tout cela n'est pas trop pour l'homme, parce que l'homme est un être libre et intelligent, parce que l'homme

est un être immortel. — On s'est imaginé que l'homme créait la poésie : la poésie consiste à dire des faits ou des doctrines poétiques par eux-mêmes. Un homme de talent, quel que soit d'ailleurs son talent, ne peut rendre poétique une chose qui ne l'est pas, une chose qui n'est pas déjà de la poésie. La poésie est une langue, et non pas la forme d'une langue ; la poésie est universelle, et non point locale : c'est la parole vivante du genre humain. — La Providence secoue violemment le genre humain pour le faire avancer. Il n'a d'intelligence qu'à la sollicitation du besoin ; il n'a de vertu qu'à la sollicitation de la douleur. » M. Ballanche est mort au mois de juin 1849.

(*) Voy. la Table des vingt premières années.

OISEAUX D'AUSTRALIE.

LES DICÉES.



Dicées de la Nouvelle-Hollande (*Dicæum hirundinaceum*) et leur nid sur une branche de loranthus. — D'après Gould (*the Birds of Australia*, v. 11; 1848). — Dessin de Freeman.

Dicaeum est un nom donné par Élien à un oiseau inconnu. Les naturalistes s'en servent pour désigner un genre de l'ordre des passereaux ténuirostrés (passereaux anisodactyles de Temminck), petits oiseaux qui habitent les Indes, les îles de l'archipel Indien et la Nouvelle-Hollande. Ils ressemblent aux sucriers.

Le dicée nommé *Dicaeum hirundinaceum* et *Swallow Dicaeum* par Gould, paraît être commun sur presque tous les territoires de l'Australie qui sont colonisés. Il choisit de préférence, pour y construire son nid, le voisinage des cours d'eau et les arbustes les moins élevés, tels que le *Casuarina*, le *Loranthus* et l'*Acacia pendula*. Il se nourrit d'insectes et probablement aussi de fruits. Son chant est très-animé et longuement soutenu, mais il est si discret, il a si peu de portée et d'éclat, qu'on ne peut guère l'entendre que lorsque l'on est presque au pied de l'arbre où l'oiseau chante. Son nid, qui a la forme d'une petite bourse, ressemble assez au coton et est fabriqué avec les filaments de diverses plantes. Les œufs sont d'un blanc terne semé de petites pointes brunes. Le mâle a la tête, le dos, les ailes et le dessus de la queue noirs avec un reflet bleu; la gorge, la poitrine et le dessous de la queue sont d'un rouge écarlate; les flancs sont noirâtres, l'abdomen blanc. La femelle est de même couleur à la partie supérieure; mais elle a le cou et le centre de l'abdomen jaunâtres, les flancs légèrement bruns, le dessous de la queue d'un écarlate pâle. Les aborigènes de l'Australie occidentale donnent à ce joli petit oiseau le nom de *moo-ne-je-sang*.

IL FAUT PARDONNER.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 106.

Inquiet, soucieux, comme on peut l'être au moment d'une tentative jugée à l'avance presque désespérée, le vieux garde s'agitait continuellement sur place, mais sans cesser d'avoir l'œil et l'oreille au guet du côté de la maison du colonel. Son compagnon, au contraire, tranquillement assis sur la marge d'un fossé et cassant des noix à la force des mâchoires, ne regardait que les feuilles tombées qui couraient chassées par le vent, et n'écoutait que les oiseaux qui chantaient dans les arbres. À les voir ainsi tous deux : l'un parfaitement calme, l'autre comme enfiévré, on eût dit que le bonhomme Matthieu était en grand'peine pour lui-même, touchant ce qui allait se passer tout à l'heure : nullement; il ne s'inquiétait si fort qu'en faveur de ce jeune casseur de noix, de qui l'avenir se trouvait alors terriblement compromis. Irrité à la fin d'une imperturbable placidité qui s'accordait mal avec la gravité de la situation, le vieux garde s'arrêta tout à coup, et, frappant sur l'épaule de son compagnon pour obliger celui-ci à le regarder en face, il l'apostropha ainsi :

— Tâche un peu voir, Jean le Perdu, à ne pas tant manœuvrer des dents sur tes cailloux de bois et à réfléchir tout haut, devant moi, sur ce que tu vas dire au maître quand il passera, si toutefois il est d'humeur aujourd'hui à s'arrêter pour t'entendre.

— C'est tout réfléchi, reprit le jeune gars d'un ton assuré, mais dans lequel il y avait de la candeur et non de l'effronterie; je dirai au colonel la chose telle qu'elle est : oui, c'est vrai, un homme qui se trouvait attardé hier au soir m'a demandé un gîte pour la nuit, et je l'ai fait coucher dans l'écurie. C'est vrai encore que le règlement de la maison défend d'héberger qui que ce soit sans la permission du maître; mais alors même qu'on me l'aurait refusée, cette permission, cela ne m'aurait pas empêché de recevoir

ce pauvre diable. Il était si fatigué qu'on ne pouvait pas, en bonne conscience, l'inviter à aller coucher plus loin. D'ailleurs, il n'a gêné que moi, vu que je lui ai cédé la moitié de mon lit. De plus, quoi qu'en dise la gouvernante, qui nous a mis, ce matin, tous les deux à la porte, mon camarade de la nuit passée ne coûte rien à la maison, puisqu'il n'a vécu qu'aux dépens de mon souper. Donc, je ne méritais pas d'être renvoyé; car en rendant service à quelqu'un, je n'ai fait de tort à personne.

Le bonhomme Matthieu ne trouva rien à redire quant au fond du discours; mais il fut moins satisfait de la forme. Sans être, d'aucune façon, familiarisé avec les artifices du langage, il jugea, d'après son grossier bon sens, que celui-ci manquait de l'humilité indispensable à une demande en grâce, et, en effet, c'en était une qu'il s'agissait de formuler. Le vieux garde ayant rencontré, vers le point du jour, le petit valet d'écurie comme il s'en allait au hasard, et s'étant fait raconter par lui sa mésaventure, l'avait ramené vers la maison des Charmeaux pour qu'il essayât de remonter du jugement rigoureux de la gouvernante à la clémence douteuse du maître. Ainsi, telle était la donnée du problème à résoudre pour le bonhomme Matthieu : un serviteur du colonel étant congédié, trouver des paroles assez puissantes pour lui rouvrir la porte qu'on lui avait fermée. Pénétré de l'importance du choix heureux des termes, il pesa chaque mot de la supplique verbale de Jean le Perdu, ce qui l'amena à la démolir complètement pour vice d'inconvenance. Ceci fait, il s'évertua à en reconstruire un autre, pourvue d'une physionomie présentable. Ce fut une rude besogne pour le vieux garde, qui n'avait pas, comme on dit, la parole en main. Jamais course dans le bois, à la poursuite d'un braconnier, ne lui avait coûté autant de sueurs que ce voyage de l'esprit dans le jardin de la rhétorique. Enfin, quand, à force de précautions oratoires, il crut avoir trouvé précisément ce qu'il fallait dire, il se mit en devoir d'imprimer son morceau d'éloquence dans la mémoire de Jean le Perdu. Celui-ci, qui voulait se montrer docile à la leçon, attendait les paroles que le vieux garde allait lui dicter, quand soudain on vit s'ouvrir la porte de la maison des Charmeaux et paraître le colonel à l'extrémité du chemin. À l'aspect du maître, le bonhomme Matthieu se troubla de telle sorte que le discours si laborieusement préparé se brouilla dans sa tête sans qu'il en pût retrouver le fil. Le colonel s'approchait des deux guetteurs. Jean le Perdu, maintenant incertain, demanda au vieux garde ce que décidément il fallait dire.

— Ma foi ! répondit Matthieu, dis la vérité, petit, dis-la comme tu pourras, et puis... à la grâce de Dieu !

L'abandon de soi-même renfermé dans ces derniers mots, le vieux garde l'exprima du geste plutôt que de la voix; car en même temps qu'il parlait, il mesurait avec un croissant effroi la courte distance qui, maintenant, les séparait de M. Morin, et, si près du maître, telle était l'émotion du brave homme qu'il n'osait plus que mentalement prier pour son protégé. Protégé est bien le mot propre; la preuve, la voici :

À part une bienveillance naturelle qui portait Matthieu à prendre en pitié tous ceux qu'il voyait dans la peine, un intérêt particulier l'attachait à Jean le Perdu. — Jean le Trouvé aurait pu être aussi bien son nom. — À quinze ans en deçà, le garde forestier, faisant un soir sa ronde, l'avait ramassé, enveloppé d'un vieux lange et criant la faim, dans ce même fossé où tout à l'heure il cassait des noix. Le premier soin de Matthieu avait été de porter au plus vite l'enfant chez une nourrice, sa voisine. Le lendemain il lui servit de parrain, après toutefois que le maire de la commune eut inscrit le petit abandonné au livre des actes civils sous les noms de Jean le Perdu. L'idée de cette dernière appel-

lation appartenait à l'officier municipal. — Mauvaise inspiration, car elle attachait au nom de l'enfant le souvenir incessant de son malheur. — Deux jours plus tard, quand le messager du pays reçut, avec d'autres commissions pour le chef-lieu, l'ordre de porter le petit Jean à l'hospice, la protection de Matthieu envers l'abandonné n'alla pas au delà d'une chaude recommandation au messager, laquelle en outre, il accompagna d'un pourboire. S'il ne fit pas plus, ce ne fut pas faute de bon vouloir, mais attendu l'état de sa bourse. En fait d'aumônes, le bonhomme ne pouvait guère offrir que des vœux. Si fait, pourtant, il pouvait plus encore pour son filleul : par exemple, ne pas l'oublier, saisir toute occasion d'avoir de ses nouvelles, et, quand il serait en âge de se faire un gagne-pain de ses forces, le suivre du plus près possible, dans cette vie un peu au hasard des enfants de la charité, qu'on livre pour le travail à qui les demande. Matthieu ne manqua à rien de tout cela. Il sut à quelle nourrice l'hospice avait confié le petit Jean, et, bien qu'elle demeurât à longue distance de chez lui, il alla lui recommander l'enfant comme il l'avait déjà recommandé au messager, c'est-à-dire avec la pièce blanche en main, pour mieux l'intéresser à son filleul.

— Je reviendrai, dit-il à la nourrice, vous apporter l'étrenne de la première dent.

Il revint en effet, mais si tard qu'on ne l'attendait plus. Lors de la seconde visite du parrain, le filleul, au lieu d'une seule dent, possédait les râteliers complets, et il mordait gaillement dans le pain dur et dans les pommes vertes. Mais qu'importe le retard ? Matthieu apportait à la nourrice le cadeau annoncé ; ce qui prouvait que pour faire plus tôt ce second voyage, c'était le loisir qui lui avait manqué et non pas la mémoire. La même sollicitude, persévérante du moins, si elle n'était pas assidue, permit au garde forestier de retrouver, de loin en loin, son filleul chez les différents maîtres où il s'essayait à gagner sa vie. Se préoccupant du sort de l'enfant, comme s'il eût été responsable de son avenir, il interrogeait de çà et de là, pour apprécier la condition qui lui était faite, et, quand il la jugeait mauvaise, le bonhomme Matthieu poussait son voyage jusqu'à l'hospice, afin de prier qu'on y reprît son filleul ou qu'on lui trouvât une place meilleure. Deux de ces requêtes furent favorablement accueillies, mais à la troisième on répondit au parrain de Jean le Perdu :

— Si votre protégé ne reste pas où il est maintenant, comme ce sera par sa faute et que nous ne pouvons pas ne nous occuper que de lui, on le mettra dans une maison de travail où il sera bien forcé de se tenir.

Or, jamais le filleul de Matthieu n'était tombé aux mains d'un aussi mauvais maître que celui qu'il servait au moment où son parrain s'attirait cette menaçante réponse. Néanmoins le vieux garde s'obstina à venir en aide à l'enfant, et, se mettant du courage au cœur, il alla recommander son filleul au colonel Morin, chez qui justement on était alors en quête d'un valet d'écurie. Voilà comment, l'autre année, l'orphelin était entré dans cette maison d'où, ce matin même, on venait de le chasser. Il fallait donc de toute nécessité qu'un pardon lui fit rendre sa place ; car, privé d'emploi, il n'avait plus en perspective que l'hospice, et on sait ce qui l'y attendait s'il osait y rentrer.

On a compris maintenant combien pour Jean le Perdu la situation était grave : aussi le bonhomme Mathieu n'eût-il pas, d'ordinaire, tremblé comme les autres devant le terrible maître, qu'en ce moment décisif pour le sort de son filleul il eût de même éprouvé au cœur cette commotion qui venait de mettre son esprit en désarroi.

La suite à une autre livraison.

ARMES ET USTENSILES DE L'ILE DE TIMOR.

Timor et Solor font partie de ces groupes d'îles que les Orientaux appellent un peu poétiquement *les Paupières du monde*. Les Portugais s'en emparèrent vers 1511, et les Hollandais s'y établirent, au détriment de ces derniers, en 1613 ; ils occupèrent alors Coupang, cette ancienne capitale, qui compte aujourd'hui trois cents maisons environ et une population de sept mille âmes.

L'île de Timor, dont la fertilité a peut-être été exagérée, mais qui offre certainement de grandes ressources à l'industrie, peut avoir soixante lieues de long, sur dix-huit lieues dans sa plus grande largeur ⁽¹⁾ : aussi l'ancien souverain de l'île portait-il le titre pompeux de *Lioerai*, qui équivalait à celui d'empereur. On serait dans l'erreur si l'on supposait que les Timoriens, qui forment aujourd'hui une population d'environ deux cent ou trois cent mille individus, sont des Malais de race pure. « Sous le rapport de la taille, de la conformation et des traits du visage, ils ressemblent beaucoup, a dit M. Temminck, aux Dajaks de Bornéo et à quelques tribus des Alfoeres des Moluques. Cette affinité, évidente d'ailleurs, est confirmée par leurs traditions, d'après lesquelles Timor aurait été peuplée par des hommes venus de contrées situées plus à l'est. » ⁽²⁾

Sous le point de vue politique, l'importance de cette île n'est pas douteuse, ainsi que l'a dit l'écrivain judicieux que nous venons de citer, aux yeux du géographe et de l'économiste ; « elle rattache l'Asie à l'Australie, ces deux vastes régions, aussi différentes cependant l'une de l'autre par leur constitution physique que par leur état ethnographique. » Aujourd'hui, les Portugais ne possèdent plus que la portion nord-est de l'île ; c'est la partie la plus fertile. On peut évaluer l'ensemble des possessions néerlandaises à une superficie de 361 lieues géographiques, ou 198,2 myriamètres ; mais le revenu qu'elles donnent étant à peu près égal à celui des dépenses qu'elles exigent, il a été un moment question d'abandonner ce territoire : c'est, dit-on, aux vives représentations du général Daendels qu'on doit sa conservation ⁽³⁾.

La capitale des établissements portugais a été transportée à Dieli, petite ville de deux mille habitants. Il est fort inexact de dire, comme on l'a fait en ces derniers temps, que le gouvernement de Lisbonne ne fait rien pour mettre l'Europe au courant des ressources offertes par le territoire soumis à sa juridiction ; sans doute, il ne peut offrir aux curieux un magnifique ouvrage, comme celui dans lequel la Hollande expose la géographie et l'ethnographie des peuples, à peu près inconnus, soumis à ses lois ; mais le gouvernement portugais a fourni dernièrement, dans une revue officielle consacrée à ses possessions maritimes, les plus précieux renseignements sur Timor et sur Solor ⁽⁴⁾.

Bien que les richesses métalliques de l'île aient été peut-être un peu exagérées dans ces documents, il paraît certain que la partie portugaise renferme en notable quantité de l'or, du tombac et du cuivre ; mais ce qui fait surtout la richesse du pays, ce sont les teintures éclatantes, les bois précieux, les arbres à épices, encore peu exploités ; on y recueille une espèce de cannelle sauvage, sans doute

⁽¹⁾ Elle est située entre les 8° 20' 15" et 10° 22' 19" de latitude sud, et les 123° 27' 24" et 127° 0' 32" de longitude orientale du méridien de Greenwich. Solor n'a que quarante-cinq lieues de long.

⁽²⁾ Voy. C.-J. Temminck, *Coup d'œil sur les possessions néerlandaises dans l'Inde archipélagique* ; Leyde, Anz et compagnie, 1849, 3 vol. in-8. Les documents cités ici sont empruntés aux vastes travaux de M. S. Müller.

⁽³⁾ Le revenu colonial de Timor, partie néerlandaise, peut être porté annuellement à 30 000 florins ; les dépenses s'élèvent, à peu de chose près, à la même somme.

⁽⁴⁾ Voy. les *Annaes maritimos e colonias* ; Lisb., 1840.

Mariannais ; mais le père Gobien, qui nous transmet cette historiette, ne nous vante pas les ouvrages en acier sortis des ateliers mariannais. Les armes des habitants de Timor, leurs instruments, leurs ustensiles de guerre, dénotent des habitudes d'industrie plus anciennes qu'on ne voudrait le faire supposer. La lance de bambou (*aoeni*) est parfois une arme redoutable entre les mains d'un Timorien, qui s'en sert même à cheval ; il en est de même à l'égard des sabres de forme étrange, dont la poignée est ornée de filaments colorés de gamutti ; le petit poignard recourbé, qu'enjo-

livent des perles de verroterie vénitienne, ne paraît pas avoir l'aspect redoutable du *kriss* malai, affectant la forme d'une lame flamboyante, et dont on a si fort exagéré le danger dans les anciennes relations. Les habitants de Timor, de Solor et d'Ombay sont d'habiles archers, et l'un d'eux se vantait à M. Bérard de l'emporter sur nos meilleurs tireurs par la rapidité de ses coups ; cependant l'arme que nous figurons est de l'aspect le plus simple, et ne peut point se comparer à l'arme du même genre dont font usage les habiles archers de l'Amérique ou du nord de l'Asie.



Ustensiles variés de Timor. — D'après les dessins de M. T.-C. Bruining (*).

Les autres objets que nous représentons peuvent être d'une utilité directe en campagne. Tel est le joli baril à robinet de bambou, destiné à conserver l'eau puisée à quelque source fraîche des montagnes ; telles sont ces coupes rustiques en écale de coco, que les Timoriens ornent de dessins si originaux, et qu'on ne craint guère de briser. Les instruments de musique sont, comme on le voit, de la plus grande simplicité : une corne de buffle, une sorte de galoubet, un disque métallique à grelots, font tous les frais de cette musique sauvage, qui n'a rien à envier à celle des Polynésiens.

(*) Voy. le grand ouvrage sur les Indes néerlandaises, publié par le gouvernement hollandais de 1839 à 1849.

LA PAUVRE PETITE VILLE.

Suite. — Voy. p. 85.

Durant mon long séjour parmi ces rochers si gris, si ternes, au milieu de ces hommes si prudents, il m'avait semblé que mon esprit se pétrifiait. Pareil au pharisien de la parabole, je m'applaudissais dans ma critique. Quelques insignifiantes aumônes avaient, à mon sens, payé ma dette, attendu que je n'étais pas du pays. Certes, la charité n'était pas moins morte, moins stérile en moi que chez ceux que j'avais blâmés avec tant d'âcreté, sans avoir, comme eux, l'excuse de l'habitude qui blase et qui aveugle : car ce que l'on a vu toute sa vie, on ne le voit pas.

Les années se sont écoulées ; ont-elles mûri mon juge-

ment, adouci l'âpreté de mes censures? je ne sais. Mais les circonstances m'ont ramené au sein de ces sites pittoresques dont j'avais gardé un souvenir aride et froid; j'ai revu les maisons grises et mal alignées qui me semblaient jadis lugubres : je ne les reconnaissais plus, j'ai cru rêver. D'où leur venait cet air de propreté, de gaieté, cette parure de fête? Des fleurs décoraient les perrons dont l'irrégularité devenait une grâce, et le fond harmonieux du granit bleuâtre faisait ressortir les fraîches nuances des rosiers, des myrtes, des grenadiers, des lauriers roses. Dès que l'espace le permettait, un étroit tapis, velours de gazon, encadré dans les noirs sentiers où scintille le mica, venait reposer l'œil. Si mes regards se portaient vers les hautes montagnes sur lesquelles ondulait l'ombre fugitive des nuées, j'y cherchais en vain les anguleuses déchirures qui sillonnaient naguères leurs flancs dénudés; d'épais rideaux de pins à la profonde verdure les avaient recouverts.

J'avais lentement, cherchant à me reconnaître au milieu de toutes ces améliorations, dont la route sur laquelle je marchais n'était pas la moindre. Elle avait été aplanie, élargie, macadamisée. Le long des roches inégales qui la bordent d'un côté, se suspendaient en gracieuses draperies la citrouille, le giraumont, la coloquinte, l'aubergine. Des plantes grimpantes, la plupart légumineuses, avaient pris pied sur chaque méplat, accrochaient leurs racines dans chaque fente, et laissaient flotter çà et là leurs guirlandes variées. Du côté de la pente abrupte, un parapet de granit consolidait la corniche, et, séparant les voyageurs de l'abîme au-dessous, leur permettait de contempler, sans crainte d'étourdissement, les ravissantes profondeurs du vallon. Les grandes fabriques se succédaient, comme jadis, sur les bords des torrents qui ont creusé ces gorges; mais de gracieuses vérandas en éclairaient, en égayaient les abords. Les longues galeries, aux toits plats et noircis, des usines se dissimulaient derrière les touffes de feuillage, et alentour s'élargissaient en échiquier une multitude de jardins de cultures diverses.

— Bravo! me disais-je, nos provinciaux ont enfin compris quelque chose aux aisances, aux délicatesses, aux élégances de la vie. Ce n'est pas, je présume, pour s'y claquer en ermites, s'isolant les uns des autres par économie, qu'ils ont embelli et paré leurs demeures. Il y aura désormais moyen de s'amuser ici et d'y perdre agréablement son temps.

L'avouerai-je? tandis que je passais en revue cette suite d'objets gracieux, le sort des classes laborieuses me préoccupait beaucoup moins. Peu jaloux de scruter ce luxe de bon goût, je laissais volontiers sur l'arrière-plan la misère et les haillons qui jadis s'épalaient si effrontément aux yeux. Les plaies hideuses, si elles ne se peuvent guérir, doivent tout au moins se cacher. C'était là le fond de ma pensée, bien que je n'eusse osé la formuler, j'espère.

Je venais de tourner un des sentiers qui conduisent à la fabrique vers laquelle je m'acheminais; un brusque détour m'amena à l'improviste en face d'une personne qui montait la traverse : je la descendais, et il y eut presque choc. Mon vis-à-vis, poussant un léger cri, fit un pas en arrière, et j'étais poliment mon chapeau à la paysanne que j'avais failli renverser.

— Eh! sainte Vierge! c'est le brave monsieur du Grand-Clos, dit-elle en me dévisageant; et à peine d'un tantinet changé!

Surpris d'être reconnu après une dizaine d'années d'absence, j'examinai, sans me pouvoir rappeler où je l'avais vue auparavant, cette figure hâlée par la bise qui donne l'uniforme teinte du pain bis aux joues qu'elle caresse trop fréquemment. La femme à la taille ramassée, aux épaules hautes, que je contemplais, pouvait avoir vingt-cinq ans.

Son large et franc sourire dévoilait une double rangée de dents, semblables à des perles, dont l'émail illuminait son terne visage. Une scrupuleuse propreté, qui eût encore aidé à égarer mes souvenirs, donnait, dirai-je de l'attrait? à ce costume, celui du pays, qui n'est rien moins que gracieux. Elle portait le gros jupon d'épaisse bure, le caraco court et relevé par derrière comme la queue du roitelet, le tablier à bavette, le bonnet à barbes d'une éclatante blancheur rattachées sur la passe, plissée à petits plis; le tout coquet à force de netteté.

— D'où me connaissez-vous donc, la jeune fille? demandai-je en finissant ce rapide examen.

— Comment, Monsieur ne remet-il pas la petite Franquette? dit-elle. C'est Monsieur qui m'a donné ma première pièce de vingt sous, pour la pannerée de morilles que j'avais cueillies devers Taillancieux, sur la Cèvenne.

— Peste! vous souvient-il aussi longtemps de tous vos chalands, la gentille marchande? dis-je, un peu flatté peut-être d'avoir, à si peu de frais, produit une aussi durable impression.

— Dame, mon bon Monsieur, c'était la première fois que j'en tenais si gros dans ma main. De l'argent blanc! ça ne foisonnait pas au logis alors. Il n'y avait pas un rouge liard chez la Marie Bossue quand je lui rapportai la petite pièce ronde, qui en valait quatre-vingts, des liards!

Le nom de la Marie Bossue réveilla soudain ma mémoire. Je me rappelai l'humble abri où cette ouvrière infirme trouvait moyen d'élever une pépinière d'enfants. C'étaient de petites filles de la montagne, que leurs parents mettent à la porte lorsqu'ils ne les peuvent plus nourrir, et qui vont de proche en proche, cherchant leur vie. La bonne créature infirme (elle n'avait pour se soutenir elle-même que le travail de ses dix doigts) prit en pitié cette misère, et recueillit chez elle ces enfants sales et demi-nus dont personne ne voulait. Elle leur enseignait à lire, leur montrait à tricoter, à marquer, à coudre, inventait de petites industries à leur portée, et finissait par les placer. Les plus adroites lui servaient d'apprenties; de chétives créatures, que l'on aurait pu croire idiotes (la misère à un certain degré attaque l'esprit, après avoir étioilé le corps), commençaient sous sa direction à se rendre utiles. Elle les envoyait sarcler, faire de l'herbe, faire des fagots, ramasser les fumiers, aider aux récoltes, écosser les légumes. Petit à petit, des voisins, puis des gens de toute la ville et des environs, s'habituèrent à s'adresser « à la chaumière proche le Grand-Clos » quand se faisait sentir le besoin d'une petite aide obtenue à peu de frais, d'une fillette pour garder les cochons, les dindes, pour le service de la laiterie, et même pour les menus travaux de l'intérieur d'une maison. Plus tard, la Marie fournissait de petites bonnes passablement stylées, et des ouvrières qui ne gâchaient pas trop la besogne. L'ouvrage, tout à la fois école et refuge, devenait en outre bureau de placement.

Le clos de la maison que j'habitais confinait avec le bout du jardin de la digne femme. En lui reportant l'étrange petit panier, fait par ses élèves, qui avait contenu les morilles, j'avais été assez frappé de ce curieux intérieur pour désirer le revoir. C'était un spectacle touchant que celui de cette patiente infirme, clouée sur son fauteuil de paille, courbée sur son ouvrage, et cependant l'œil à tout, gouvernant autour d'elle toute cette petite population. Fièvre dans sa pauvreté prodigue, qui donnait toujours et trouvait toujours à donner, elle n'acceptait mon obole, j'aimais à la lui porter, que comme échange. Chez elle, on ne mendiait pas, on travaillait, on vendait. C'étaient de petites corbeilles remplies d'airelles cueillies au pied des bois de sapins; c'étaient des azeroles, des mûres ou des fraises, par-

fois des sorbes ou des bouquets de fleurs sauvages; et pendant les dix-huit mois que durèrent mes rapports avec l'ouvrier et la petite pépinière d'enfants, jamais il ne manqua à mes vêtements bouton, boutonnée ou cordon.

Je prouvai à Franquette que je n'avais rien oublié, en lui demandant, avec un véritable intérêt, des nouvelles de toute la petite école, et surtout de *la Marie*?

— Elle est morte, la *bravonne*! il y aura cinq ans à la seconde Notre-Dame, répliqua Franquette avec un soupir. Et tout aussitôt elle rebroussa chemin et me suivit, m'indiquant la route, et décidée à me conter toute sa vie, à se *dégonfler*, comme elle disait. C'était si bon, de pouvoir parler de sa chère maîtresse et du cher vieux temps! Sa pensée se reportait avec bonheur, avec amour, vers l'époque où je l'avais connue. Maintenant elle était mariée, bien placée, heureuse, sauf les soucis du ménage; mais son homme était laborieux et rangé, les deux petites et le petit dernier venaient bien; n'importe, l'éveil de sa vie s'était fait dans la petite chaumière, où sa misère avait été tout d'abord recueillie, où l'enfant sans foyer avait trouvé un cœur maternel et des sœurs d'adoption, où elle avait appris à gagner son pain par son travail, où son existence avait pris une valeur. C'était plaisir de l'entendre: elle rappelait avec détails son arrivée dans la chaumière; comment elle était tout ahurie, tout *épeurée*, ne sachant pour quel usage effrayant on l'avait recueillie, et par quel coin elle se sauverait. Puis la joie suffocante, l'étourdissement qui la paralysèrent lorsqu'elle se trouva entourée de secours prévoyants, traitée avec affection, avec sympathie. Enfin comment le cœur lui avait *bondi dans l'estomac*, un jour où il s'était fait comme une lumière dans son esprit; elle avait compris qu'elle aussi pouvait apprendre, s'instruire, devenir utile à elle-même et aux autres. « Je sentais, disait-elle, une puissance que ma bonne maîtresse faisait entrer en moi. »

La fin à la prochaine livraison.

LES DENTS FOSSILES.

De tous les corps ou débris de corps organisés que recèlent les couches solides de la terre, et qui fournissent, comme l'on sait, au géologue de véritables médailles pour rétablir l'histoire des temps antiques, les mieux conservés sont les dents. La dureté de la dent dépasse celle de toute autre pièce du squelette chez un vertébré; l'*émail*, en particulier, qui forme la couronne et constitue à la surface du noyau ou *ivoire* une sorte de vernis, est assez dur pour faire feu au briquet à la manière d'un caillou.

La petite molaire de *Microlestes* (fig. 1)⁽¹⁾, mammifère



FIG. 1. Molaire de *Microlestes*, mammifère fossile le plus ancien connu.

carnassier le plus ancien connu, découvert dans le terrain de trias, nous montre encore les plus fines aspérités qui couronnaient la dent à l'état vivant et caractérisaient son genre. Sans la conservation de ce reste précieux, jamais le géologue n'aurait imaginé qu'à une époque aussi reculée de l'histoire de la terre dût exister un mammifère d'une

(1) Les figures jointes à cet article sont empruntées à un important ouvrage de géologie paléontologique publié sous ce titre : *Manuel de géologie élémentaire*, etc., par sir Ch. Lyell; traduit de l'anglais sur la cinquième édition, par M. Hugard; 2 vol. in-8, 750 gravures intercalées dans le texte. Paris. Langlois et Leclercq, 1856-57.

organisation déjà si élevée; car, jusqu'à présent, on n'a encore signalé aucun autre débris de son squelette au sein des couches du même âge.

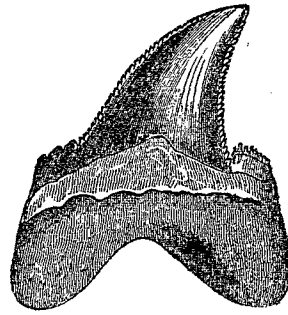


FIG. 2. Dent de Squale, requin gigantesque.

La dent de *Squale* ou requin gigantesque (fig. 2) conserve également jusqu'aux plus minimes détails de sa structure extérieure, en particulier ce bord tranchant et finement dentelé qui forme l'un des traits caractéristiques du genre, si répandu dans toute la série des terrains tertiaires.

Par leur composition chimique, les dents étaient aussi de nature à résister longtemps aux agents ordinaires de destruction. Une dent de vertébré vivant, et en particulier celle d'un mammifère, fournit à l'analyse une légère proportion de matière animale, une très-forte quantité de phosphate calcaire (environ 64 pour 100 chez l'homme adulte), du carbonate de chaux, et un peu de phosphate de magnésie. L'émail, à lui seul, contient environ 9 dixièmes de phosphate terreux. De tels éléments, à combinaison si tenace, ne sauraient subir une facile ou prompt séparation. Aussi les dents que l'on recueille à

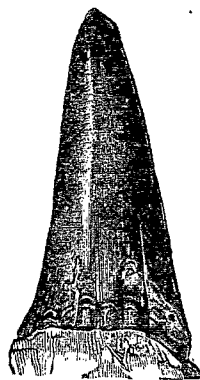


FIG. 3. Dent de poisson Sauroïde.

différents niveaux de l'écorce solide ont-elles conservé, la plupart, leur composition primitive; la matière animale seule, que constituaient des principes volatils (hydrogène, oxygène, azote), a disparu; la plus forte proportion de sels terreux subsiste. Et cette conservation de la composition s'observe non-seulement dans les débris dont l'enfouissement au sein des roches solides date des époques les plus modernes, mais encore dans ceux dont l'âge remonte aux périodes les plus reculées. Citons un seul exemple, emprunté à la classe des poissons: chez les genres particuliers de cette classe auxquels on

donne le nom de Sauroïdes (fig. 3), genres qui caractérisent les dépôts de l'ère carbonifère, la dent retient encore ses

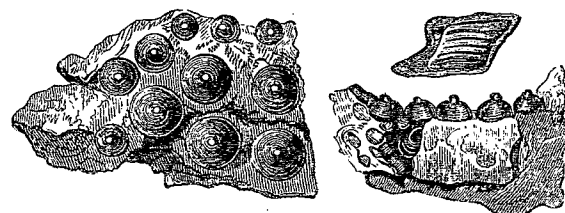


FIG. 4. Palais du poisson *Lepidotus*, pavé de dents coniques.

anciennes proportions de phosphate terreux; il en est de même de celle des *Lepidotus* (fig. 4) qui vivaient à une

époque moins ancienne, ou de celle des espèces analogues vivantes.

Non-seulement la composition et la forme ont été conservées dans les dents fossiles, mais la structure organique est souvent aussi restée intacte. Examiné au microscope, l'ivoire, comme l'on sait, offre une disposition très-complexe et laisse apercevoir, en particulier chez les mammifères, une multitude de tubes flexueux et rameux qui constituent une sorte de réseau à cellules plus ou moins serrées. L'émail, à son tour, paraît formé d'une multitude de prismes perpendiculaires à sa surface. Ces dispositions varient toutefois dans les différentes classes de vertébrés. Une dent fossile sciée en plaque mince, et observée au microscope, présente les mêmes détails de structure intérieure, à tel point que si la forme extérieure est plus ou moins oblitérée, ou n'offre pas un caractère suffisant pour la détermination du rang zoologique auquel le fossile appartient, un simple fragment, étudié dans son organisation intime, peut facilement suppléer à ce défaut. Le célèbre anatomiste anglais M. Owen a poussé loin les résultats dans ce genre d'investigation; grâce à ses savantes observations, les paléontologistes connaissent aujourd'hui les véritables affinités de l'animal étrange le *Cheirotherium*, qui, à d'anciennes époques géologiques, a laissé sur le sol mou qu'il foulait des empreintes de pas distinctes encore aujourd'hui. Cet animal ne fut point un saurien comme on l'avait d'abord supposé, mais, d'après la structure de la dent (fig. 5), un batracien gigantesque, désigné aujourd'hui sous le nom de *Labyrinthodon*.

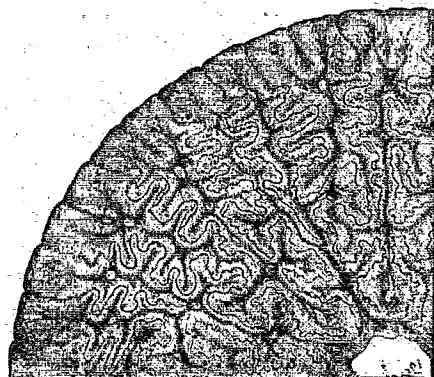


FIG. 5. Dent de *Labyrinthodon*, batracien, montrant la structure intérieure.

A l'aide d'aussi précieux caractères, le géologue parvient facilement à rétablir l'histoire primitive de l'organisation à la surface du globe, l'ordre suivant lequel les différentes races de vertébrés ont successivement apparus. L'organisation, d'une manière générale, semble s'être perfectionnée successivement depuis les temps les plus reculés jusqu'aux plus modernes. Les vertébrés ne se sont montrés sur la scène du globe que longtemps après les ordres plus inférieurs de l'échelle organique, après les rayonnés, les articulés et les mollusques. Pour la première

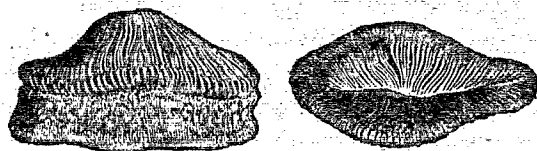


FIG. 6. Dent (sous forme de pavé) d'*Acrodus*, poisson.

fois, dans les assises les plus basses, ils ont été représentés par des poissons, les sauroïdes, l'*Acrodus* (fig. 6), le

Lepidotus, le *Cestracion* (fig. 7), etc. Les reptiles, plus élevés en organisation, n'ont fourni que plus tard des

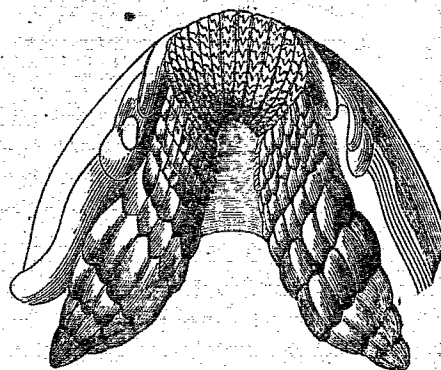


FIG. 7. Mâchoire (hérissée de ses dents) de *Cestracion*, requin.

vestiges fossiles : le *Labyrinthodon*, l'*Iguanodon* (fig. 8), l'ichtyosaure, le plésiosaure, le ptérodactyle, etc. En dernier lieu ont commencé à vivre les mammifères, très-rare

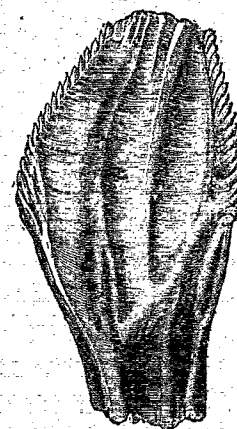


FIG. 8. Dent d'*Iguanodon*, saurien gigantesque.

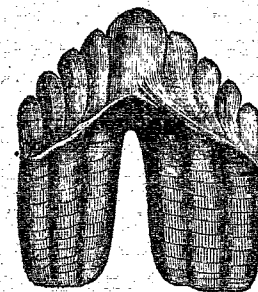
d'abord : le *Microlestes* dans le trias, en Allemagne; puis quelques autres un peu plus nombreux, au sein de couches oolitiques, en Angleterre : par exemple, le didelphe de Stonesfield (fig. 9); enfin, durant la période tertiaire,

FIG. 9. Mâchoire inférieure d'un Didelphe.



apparaissent les zeuglodon (cétacé, fig. 10), les mastodontes, les éléphants, les édentés des pampas, les lions, les ours, les hyènes des cavernes, le mammoth des glaces polaires.

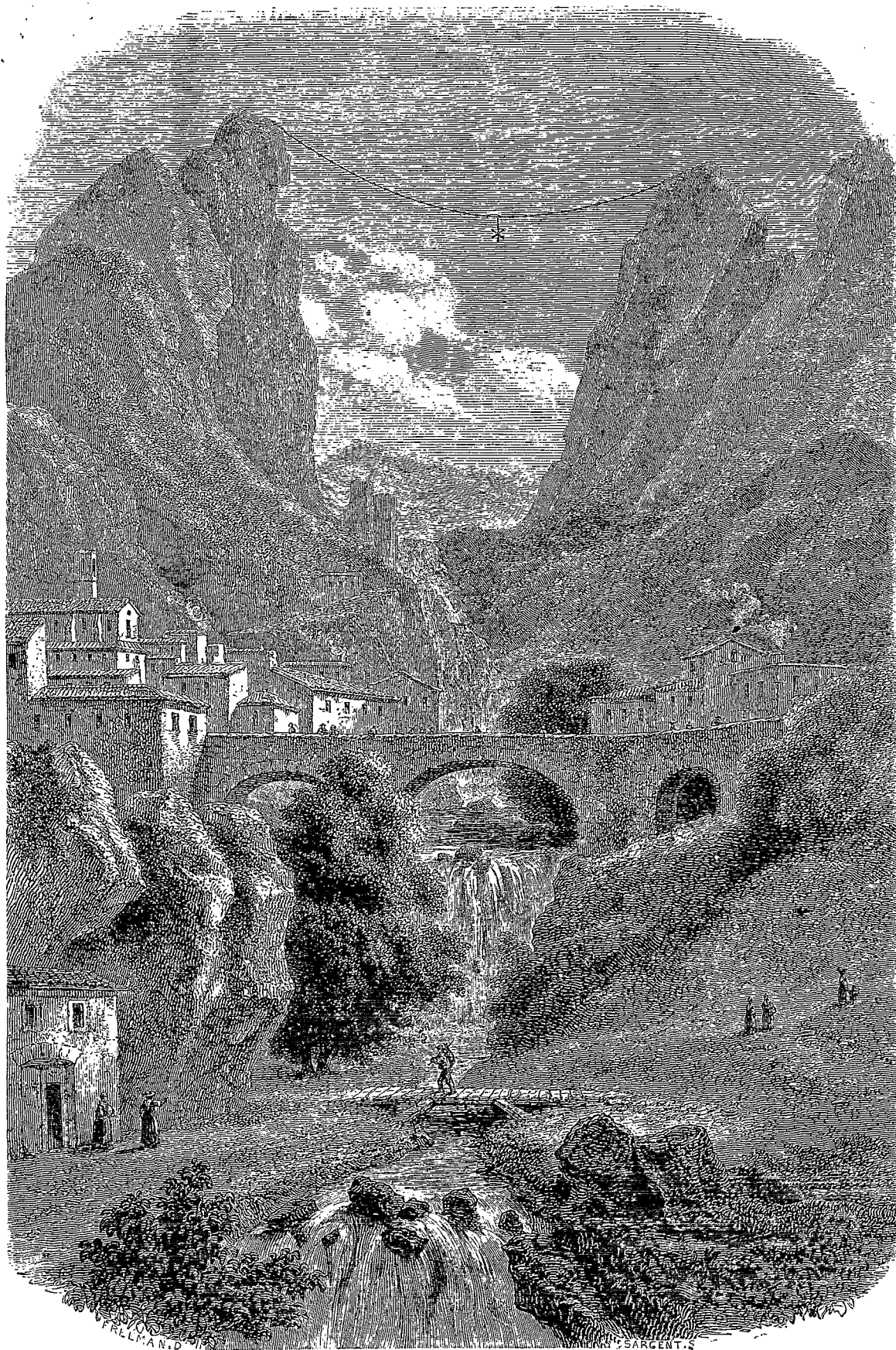
FIG. 10. Molaire de *Zeuglodon*, cétacé.



L'homme, le dernier être créé, et le plus parfait de tous, date d'une époque trop récente à la surface du globe pour que l'on retrouve, au sein de couches solides, aucun débris de son squelette.

MOUSTIERS

(DÉPARTEMENT DES BASSES-ALPES).



Moustiers. — Dessin de Freeman, d'après M. de Fontanieu.

La petite ville de Moustiers est située à 44 kilomètres de Digne, au bord d'un précipice et au pied d'une très-haute montagne d'où jaillit une abondante et belle source. Son nom paraît être une corruption du mot latin *monasteriolum* (*monasterium*, *mosterias*, *civitas mosteriarum*). « Il vient, dit Millin ⁽¹⁾, d'un monastère fondé par les religieux de Lérins, vers la fin du onzième siècle. On remarque à côté de cette ville la chapelle de Notre-Dame de Beauvezet (Belle-Vue), qui est bâtie entre deux montagnes très-escarpées. Au sommet de chacune de ces montagnes, on a fixé une chaîne au milieu de laquelle est une étoile à cinq pointes, qui est suspendue sur l'abîme. » Ce site est représenté dans l'ancien écusson de la ville.

La chaîne, détachée des deux montagnes en 1793, et portée au chef-lieu du district, ne tarda pas à être reportée à Moustiers et à être scellée de nouveau aux extrémités des deux pics ardens. Elle fait partie du paysage, pour ainsi dire, et l'on ne comprend pas bien qu'on ait jamais eu la pensée d'en vouloir priver les yeux des habitants et des voyageurs.

Un mémoire historique sur la ville de Moustiers a été écrit, vers 1756, par Jean Solomé, né en cette ville, et vicaire général de l'évêque de Riez. En 1842 seulement, on a imprimé à Digne la première partie de ce mémoire : c'est une brochure in-12, de 55 pages; la seconde partie, imprimée en 1849, forme une brochure in-8, de 79 pages, mais n'a pas été mise en vente.

Voici ce que Jean Solomé écrivait, il y a cent ans, au sujet de la chaîne suspendue :

« Il est bien désagréable, j'ose même dire il est honteux à nous de ne pouvoir rien dire à notre jeunesse, ni aux étrangers qui passent à Moustiers, sur la véritable raison et origine de la chaîne, ni sur son époque.

« La chaîne de fer attachée au sommet de nos deux montagnes s'étend de l'une à l'autre dans un espace de cent cannes ou, suivant Soleri et Bouche, de deux cent cinquante pas. La chaîne était autrefois composée de diverses barres de fer qui s'enchâssaient l'une dans l'autre par autant d'anneaux, et du milieu de la chaîne pendait un chaînon au bout duquel était attachée une étoile à cinq raies, autrefois surdorée, et de neuf palmes de diamètre, selon Bartel, qui l'avait mesurée lorsqu'elle tomba, et que M. de Saint-Vint, évêque de Riez, fit réparer. Elle tomba derechef vers 1685, et celle qu'on y mit, et qu'on y voit encore, est de cuir bouilli garni et couvert de cuivre jaune ou laiton, n'ayant qu'un pan et demi de diamètre.

« Cette chaîne, suivant la tradition de notre peuple et selon le témoignage de Bartel, est le vœu d'un chevalier de Rhodes, natif de Moustiers, délivré par l'intercession de la sainte Vierge, d'une manière, à ce qu'on prétend, miraculeuse, de la dure captivité qu'il endurait chez les mahométans. On ignore le nom du chevalier et l'époque de sa délivrance, parce que, dans le temps des guerres civiles, les papiers de la chapelle Notre-Dame, qui est au-dessous de la chaîne, entre les deux montagnes, et même ceux de la comté, furent portés, partie à Lérins, et partie aux Baux et à Monaco, lieux de sûreté, sans qu'on se soit jamais avisé de les aller prendre, ce qui est une négligence très-considérable. Mais de quelle maison était le chevalier dont nous voyons dans la chaîne le monument perpétuel de sa délivrance? Il était de la maison de Pontevès, à ce qu'on disait en 1565, selon Soleri et même selon Bouche; mais celui-ci ajoute « que la vraie connaissance de l'origine de cette chaîne s'est perdue. » M. l'abbé de la Clue, prieur de Moustiers, eut la bonté de me communiquer, en 1749, un extrait d'un vieux livre de raison de sen François Riquetti, appartenant à M. Antoine Ri-

quetti, chevalier, marquis de Mirabeau, comte de Beaumont, brigadier des armées du roi, portant : « ... Que » Giraud de Riquetti, coseigneur d'Aiglun, fit faire une » main d'argent qui est avec les saintes reliques de la même » ville; qu'Anne Riquetti, cousine germaine du susdit Giraud, fit faire l'étoile de la chaîne de fer qui est entre » les deux rochers de Notre-Dame de Moustiers. » D'autres prétendent que le chevalier était de la noble et ancienne maison de Blacas. Il me paraît plus vraisemblable que notre chevalier était de la maison de Penna, qui, en certain temps, portait une seule étoile à cinq raies. »

Aujourd'hui, la population de Moustiers s'élève à quinze cents âmes. Le climat est salubre et favorable aux magnaneries.

IL FAUT PARDONNER.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 406, 414.

II. — La demande en grâce.

Encore quelques pas, et le colonel allait passer devant ceux qui l'attendaient. Jean ôta respectueusement son bonnet; quant au bonhomme Matthieu, campé droit sur ses jambes, il se tint immobile et muet, dans l'attitude du salut militaire. M. Morin, n'ayant regardé ni l'un ni l'autre des deux attentifs, qui, à son approche, s'étaient postés chacun sur l'un des côtés du chemin, devina néanmoins qu'on le saluait, mais sans le voir pourtant, car il était fort préoccupé; il porta machinalement la main à son chapeau et il passa outre.

Jean le Perdu, à qui le cœur battait fort, voyant que le maître se dirigeait vers le tournant d'une allée et qu'il allait disparaître sans se douter que sa disparition devait mettre à néant l'espoir d'un pauvre enfant, Jean le Perdu, disons-nous, hasarda un : — Pardon, monsieur le colonel, — articulé assez distinctement pour attirer l'attention du promeneur distrait. M. Morin jeta alors un coup d'œil en arrière; mais quand il eut reconnu le filleul de son garde, il continua à marcher sans daigner répondre à celui qui venait cependant de l'interpeller avec autant de respect que de confiance.

Le rapport obligatoire de la gouvernante avait déjà instruit le colonel du renvoi de Jean le Perdu; or, comme le maître avait approuvé la décision prise par M^{lle} Garnier à l'égard du petit valet d'écurie, il n'avait rien à dire à celui qui n'était plus à son service, comme aussi il n'avait rien à entendre de lui. De là son silence.

Le bonhomme Matthieu, comprenant que les choses en resteraient au pire pour son filleul s'il ne s'en mêlait point, gourmanda tout bas sa timidité; il força la hardiesse à lui venir au cœur et toussa très-fort afin d'assurer sa voix.

Au bruit de cette toux, le colonel se retourna pour la seconde fois.

— Tu es bien enrhumé! dit-il au vieux garde.

— Vous me faites honneur, colonel, répliqua Matthieu, balbutiant encore; mais, sans vous démentir, continua-t-il, il y a ici quelqu'un qui est plus malade que moi. — Et, tout glorieux d'avoir trouvé ce joint pour entrer dans la cause qu'il voulait plaider, il désigna son filleul.

— Vraiment! dit M. Morin, prenant avec intention au positif des paroles dont il ne voulait pas avoir l'air de comprendre le véritable sens. Eh bien! qu'il se soigne! il n'a plus que cela à faire.

— Oui, il a perdu sa place, c'est là justement ce qui fait son mal, dit encore Matthieu, abordant cette fois franchement son sujet.

Le colonel fronça les sourcils, revint sur ses pas et s'arrêta devant Matthieu :

(1) Voyage dans le midi de la France, t. III.

— C'est donc pour me demander quelque chose que vous vous êtes ainsi plantés sur mon chemin? dit-il sévèrement.

Bien que cette question eût une double portée, c'est au vieux garde que M. Morin s'adressa directement. Le sourcillement du maître, le ton sec de sa voix et l'expression décourageante de sa physionomie, firent perdre toute contenance au bonhomme Matthieu; il renonça à répondre. Jean le Perdu, qui ne se sentait sur la conscience qu'une bonne action, mal appréciée, pensait-il, par la gouvernante, prit alors la parole :

— Vraiment oui, monsieur le colonel, c'est vous que nous attendions. Ce matin, j'ai été mis à la porte des Charmeaux; mais comme le cœur me manquait un peu d'être forcé de partir de chez vous, j'ai été consulter le père Matthieu, qui m'a assuré que je pouvais revenir pour vous demander quelque chose.

— En effet, répondit M. Morin, tu peux me demander tout ce qui t'est dû, si, par hasard, en te chassant on a oublié de te payer tes gages.

Jean le Perdu, à ces mots, eut un de ces navrants sourires du pauvre diable qui se prend lui-même en pitié.

— Mes gages! est-ce que je gagne des gages, moi? L'hospice me donne à un maître pour qu'il me loge, me nourrisse et m'habille tant qu'il me fait travailler; quand on me renvoie, je n'ai plus droit à rien, et, pour le moment, je suis renvoyé.

— Je le sais, répartit sèchement le colonel; M^{lle} Garnier m'a fait son rapport, il est conforme à mes ordres.

— Ainsi, demanda naïvement Jean le Perdu, cela vous convient tout à fait que je m'en aille?

— Précisément, répondit M. Morin. Je vois bien, continua-t-il, que tu es tout près de me dire qu'il te conviendrait, à toi, de rester aux Charmeaux; ne te donne pas cette peine, mon garçon, ce serait inutile; quand un valet s'est exposé à sortir de chez moi, il peut aller chercher fortune ailleurs; je ne reprends jamais celui que j'ai chassé.

— Ainsi, demanda encore le filleul de Matthieu, c'est bien le gîte que j'ai donné à l'homme, la nuit dernière, qui me vaut mon renvoi; Monsieur ne me reproche pas autre chose?

Le colonel, comme s'il eût trouvé la question impertinente, toisa Jean d'un coup d'œil et riposta :

— C'est, parbleu, bien assez!

— Faites excuse, répartit le petit valet d'écurie, soutenu par un mouvement du cœur qui donnait de l'assurance à sa voix, mais je ne peux pas trouver que ce que j'ai fait soit assez mal pour que l'on m'ôte mon pain et qu'on m'expose à aller en demander à l'hospice, où l'on doit me faire enfermer comme un vaurien, si j'y viens dire que je suis sans place.

M. Morin fouilla vivement dans la poche de son gilet, et il en tira deux pièces de cinq francs qu'il jeta dans le bonnet que Jean le Perdu tenait à la main.

— Avec cela, lui dit-il, tu auras le temps de chercher une autre condition.

— Merci pour le petit, dit Matthieu, qui, jusque-là, avait gardé le silence. Supposant, d'après ce mouvement de générosité, que le colonel pourrait bien s'humaniser complètement en faveur de son filleul, le bonhomme ajouta :

— Mais, de l'argent, ce n'est pas bon pour la jeunesse; il serait meilleur pour lui de rentrer chez vous.

Le maître s'était donc laissé entraîner, contre l'ordinaire, à discuter avec un de ses justiciables, sans doute parce qu'il était impossible de se défendre d'un certain intérêt pour celui-là; mais le colonel fit plus encore : après avoir écouté jusqu'au bout la réflexion de Matthieu, il se consulta tout bas pour savoir s'il ne pourrait pas faire fléchir

sa rigueur sans porter atteinte à son autorité; lui qui n'admettait aucune des excuses présentées par les autres, il se donna la peine d'en chercher une qui lui permit de réformer la sentence de sa gouvernante. Il se tourna vers le filleul de Matthieu :

— Savais-tu, lui demanda-t-il, que l'homme en question s'était déjà présenté une première fois dans la soirée, et que j'avais ordonné qu'on le mit à la porte?

Au ton de ces paroles, il était impossible de ne pas comprendre que le colonel inclinait à passer condamnation sur la faute du coupable, pourvu que cette faute n'intéressât pas d'une façon directe la défense exprimée personnellement par le maître. Ainsi le sort de Jean le Perdu dépendait de la réponse qu'il allait faire. Matthieu, profitant de ce qu'il se trouvait posté hors de la direction des regards de M. Morin, fit signe à son filleul, de répondre qu'il ne savait rien de l'ordre donné par le colonel à propos de l'intrus qui avait passé la nuit aux Charmeaux.

Jean comprit les signaux du bonhomme, il hésita un moment; mais, sa franchise naturelle l'emportant, il répondit :

— Oui, monsieur le colonel, je le savais!

— Le brave enfant! il n'a pas voulu mentir, dit alors un survenant qui, à quelques pas de là, sous la feuillée, avait, dès le début, assisté à la scène précédente et, de son poste d'observation, saisi l'intention des gestes du vieux garde.

Celui qui venait de révéler ainsi sa présence, c'était M. Vandière, le conseiller-juge. Comme on touchait à l'époque fixée pour le mariage, la pensée de son prochain changement de domicile le préoccupait fort, et il s'était mis matinalement en route, pour aller s'entretenir avec le père de Léon des dernières dispositions à prendre touchant son établissement aux Charmeaux. Informé, par le hasard d'une rencontre, des griefs du colonel contre Jean le Perdu, et ne mettant pas en doute l'heureuse influence de son intervention en faveur du jeune garçon qui l'avait touché au cœur par sa sincérité, M. Vandière continua, s'adressant au colonel :

— Il est assez puni, et vous ne vous pouvez plus lui refuser sa grâce. — Ici le colonel sourcilla avec impatience.

— Non, vous ne le pouvez plus, répéta M. Vandière; car ce n'est pas lui qui vous la demande, c'est moi!

Interpellé de la sorte, le colonel répondit :

— De votre main, mon cher monsieur Vandière, je prendrai aveuglément à mon service qui vous voudrez; mais j'ai pour devoir envers mes gens de ne laisser sous leurs yeux aucun mauvais exemple. Or je me vois contraint de repousser votre demande; nulle considération humaine ne me fera reprendre un valet qui a bravé ma défense et méprisé mes ordres.

Cela dit, il se mit à marcher vers la prochaine allée du bois qui faisait coude avec le chemin, et il disparut sous les arbres. M. Vandière, qui ne se tenait pas encore pour vaincu, adressa à Jean le Perdu un geste rassurant qui semblait dire : — Attends-moi là, et bon espoir. — Après quoi, il se hâta de rejoindre le colonel.

La suite à une autre livraison.

LES LANDIERS. (1)

Il y a, dans le Musée de Cluny, deux appareils en fer dont tous les visiteurs ne comprennent peut-être pas, au premier abord, la destination : c'est une paire de landiers, chenets du bon vieux temps. Quoique très-ancien, l'usage d'ustensiles de cette forme n'est pas complètement perdu;

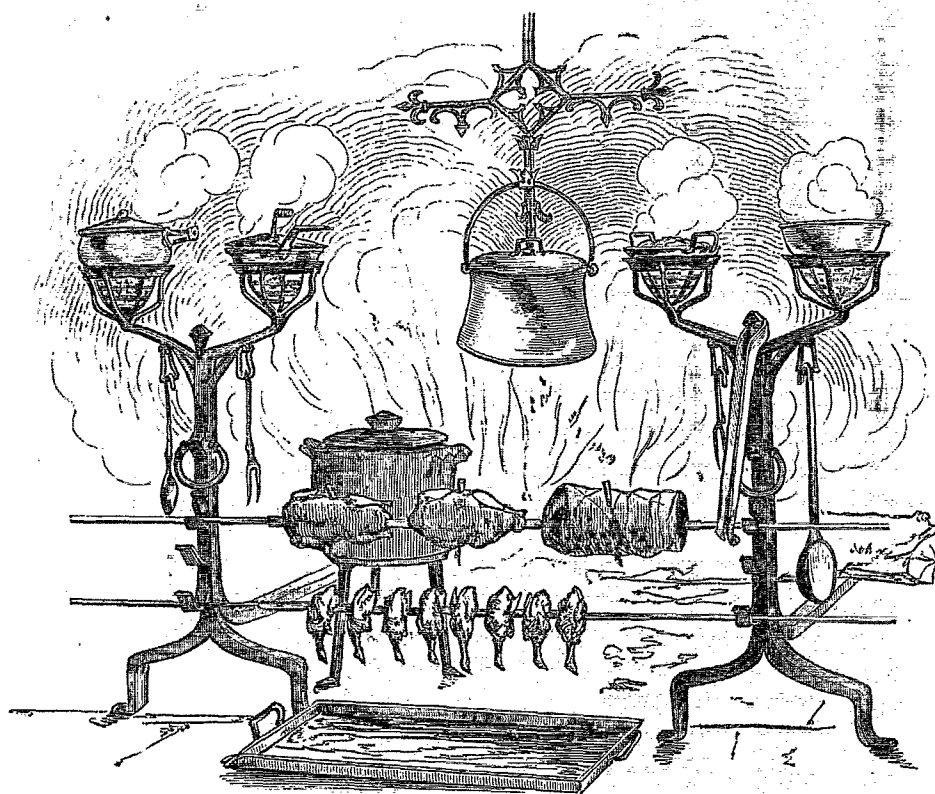
(1) Article communiqué par M. Bretagne, magistrat.

on en retrouve dans l'Auxois et le Morvan ; on en retrouve sans doute ailleurs.

La coupe de ce meuble n'est pas gracieuse, il est plus solide qu'élégant ; mais ses formes massives ne sont pas dénuées d'avantages ; ses fortes membrures de fer pouvaient supporter les troncs d'arbres que nos pères mettaient dans le foyer en guise de bûches ; les branches inférieures, hardiment écartées, assuraient la stabilité de l'appareil, et lorsqu'il plaisait à nos bons aïeux de préparer un plantureux festin, ces crochets, arrondis en avant, supportaient plusieurs étages de broches superposées, de façon que trois ou quatre sortes de rôtis allaient ensemble au feu, comme de nobles alliés, et participaient à une savoureuse communauté de jus et de lauriers. Enfin, quand les broches étaient dégarnies, elles faisaient encore, par leur réunion, grille et garde-feu. Tout, dans ce meuble antique et robuste, avait son utilité manifeste.

Ce que je ne pus m'expliquer pendant quelque temps, c'était la destination des petites corbeilles de fer qui couronnent l'édifice. Je me disais : Sont-ce des pots à feu pour éclairer la salle à manger, basse et aux étroites fenêtres ? Mais ils auraient fait double emploi avec le large brasier de l'âtre et enfumé les environs. Est-ce un ornement ? Mais c'est plutôt laid et encombrant. Était-ce pour placer le chanvre de la ménagère qui filait au coin du feu ? Mais gare l'incendie ! nos grand'mères étaient prudentes, et c'est d'elles que nous tenons le proverbe : « Ni la filasse près du tison, ni la fille près du garçon. »

Je ne trouvais donc pas d'explication satisfaisante. Un jour, je trouvai le mot de l'énigme dans une ferme du Châtillonnais. C'était le repas du soir, et de nombreux moissonneurs assiégaient la table commune ; dans le foyer étaient encore la braise et les tisons qui avaient fait cuire le festin rustique ; l'âtre était garni d'une paire d'antiques



Un Foyer de cuisine au moyen âge. — Dessin de Thérond, d'après M. Viollet-Leduc (*Dictionnaire raisonné du mobilier*).

chenets ; il y avait des charbons et des cendres chaudes dans les corbeilles, et sur celles-ci, de chaque côté, une terrine odorante, quoique couverte. Je m'adressai à l'un des ouvriers, et le pria de me dire ce que signifiait cet appareil, et pour qui étaient ces portions mises à part après le repas de la communauté. « Ça ? me répondit-il en mettant en sûreté une odorante potée de légumes, ça, c'est la soupe des vieux. Vous savez, ils arrivent toujours après les autres ; on met ainsi leur écuelle au chaud et à l'abri des chats ; ils s'asseyent à côté, sur un escabeau ; ils ont les genoux à la hauteur du plat et le menton à même, de sorte qu'ils ont le temps de mâchonner leur pitance avec leurs dents branlantes, et ils sont bien à leur aise pour chauffer leurs pauvres jambes ; s'ils mangeaient avec nous, ils nous gêneraient et nous les gênerions. »

Ces simples paroles me parurent caractéristiques. N'y a-t-il pas quelque chose de touchant dans un meuble, d'une solidité impérissable, préparé pour la débile vieillesse ? Ces

corbeilles de feu placées auprès du foyer de nos pères étaient l'autel de l'infortune et de la faiblesse. (1)

Remarquez que le moissonneur ne me dit pas : *les vieux*

(1) Voici une explication plus générale, donnée par le savant architecte M. Viollet-Leduc dans son précieux ouvrage intitulé : *Dictionnaire raisonné du mobilier français, de l'époque carolingienne à la renaissance* :

« Dans les cuisines, l'usage des fourneaux divisés en plusieurs cases n'était pas fréquent comme de nos jours ; les mets cuisaient sur le feu de la cheminée, et on comprend facilement que ces foyers ardents ne permettaient pas d'apprêter certains mets qu'il fallait remuer pendant leur cuisson ou qui se préparaient dans de petits poêlons. Les réchauds remplis de braise, à la tête des landiers, se trouvant à la hauteur de la main et hors du foyer de la cheminée, facilitaient la préparation des mets. Les gens de la cuisine mangeaient même sur ces petits fourneaux, tout en se chauffant.

« Les landiers de cuisine, ajoute M. Viollet-Leduc, étaient simples quoique forgés avec grand soin ; mais ceux qui devaient être placés dans les appartements étaient souvent fort riches, ornés de brindilles de fer estampé soudées sur la tige, de pièces de forge finement exé-

ou le vieux; il me dit : *ces vieux, ces pauvres vieux*. Le paysan, heureusement, conserve encore l'esprit de la famille, du travail et de la propriété. Son idéal, c'est une bonne ferme, une vaste cour, des granges pleines, la volaille, le bétail et les enfants grouillant au bord de la mare, des ouvriers robustes dans la salle commune, une vaste cheminée, un bon brasier, et *ces vieux* assis près des chenets.

Ces vieux ne sont pas toujours les aïeux de la famille : tantôt c'est un pauvre voisin qui accepte une hospitalité que légitime une vie longue et laborieuse, et peut-être des services rendus, ou bien c'est le magnieu ou le taupier.

Autrefois ce pouvait être un vieux religieux mendiant, ou un soldat, ou un pèlerin regagnant ses foyers. Quoi qu'il en soit, de nos jours encore, bien heureusement, le foyer est pour le paysan un objet vénéré; c'est un symbole, un lieu,



Landiers conservés au Musée de Cluny. — Dessinés par Théron.

un souvenir instinctif. Que de hameaux groupés autour d'un foyer commun, que de localités terminent leur nom par le mot *igny* (du mot latin *ignis*, feu)!

Les chenets sont l'âme du foyer; un vieillard auprès, des enfants à ses pieds, complètent ce tableau.

Riche ou pauvre, paysan ou citadin, celui que l'infortune chasse de la demeure où il pouvait encore vivre longtemps de ses souvenirs, c'est vers son foyer, ses dieux lares et ses chenets qu'il jette un dernier regard, et le plus ferme ne peut s'en détacher sans laisser échapper une larme avec un soupir.

cutées. On rencontre peu de landiers, antérieurs au quinzième siècle, qui aient quelque valeur comme travail.

Il existait encore, il y a quelques années, des landiers à deux réchauds dans une cuisine dépendant de l'hôtel de la Poste, à Saulieu.

LA PAUVRE PETITE VILLE.

Fin. — Voy. p. 85, 117.

Mes rares questions dirigeaient et encourageaient ses épanchements, et, à travers les paroles, confuses, mais acérées, qui me pénétraient, j'arrivai à comprendre comment *la Marie* parvenait à développer l'âme, la conscience, dans ces natures rustiques, les soulevait de terre en quelque sorte, et les faisait passer de la vie animale à la vie intellectuelle. Franquette ne tarissait pas sur le compte de la digne femme. Sa vénération tremblait dans sa voix; ses expressions, aussi vives qu'incorrectes, faisaient tableau. Je voyais l'héroïque petite vieille à son lit de mort, entourée de son jeune troupeau silencieux et frappé d'une respectueuse douleur. « Sa figure de sainte tournée vers le ciel, le *réverbérait*. » C'était la véhémence expression de la paysanne. — « Et quel convoi elle avait eu, cette chère

maitresse ! les rois, les seigneurs, les riches, qui roulent sur l'or, n'ont pas de cortège pareil à celui de *la Marie* : ah ! en était-il accouru, de toutes les *cévennes* ⁽¹⁾, de toutes les paroisses ! Les jeunes filles, les femmes, qu'elle avait placées à plus de dix à douze lieues à la ronde, venaient sur des charrettes à bœufs, si elles en rencontraient ; la plupart s'acheminaient à pied, marchant toute la nuit pour arriver à temps et porter leur cierge au convoi de *la Marie* ! La procession tenait depuis le petit bois de pins, au bas de la montagne, jusqu'à la sapinière de tout en haut. Le cimetière s'était trouvé trop étroit pour la foule : les sanglots avaient interrompu le chant des cantiques ; les clergés de plusieurs villages s'étaient réunis comme pour une sainte, canonisée... » Franquette conservait un petit lambeau de la dernière robe qu'avait usée la chère maitresse ; pauvre dépouille que ses filles d'adoption s'étaient partagée comme une relique ! Le petit carré d'indienne noire à pois blancs fut tiré, pour me le montrer, d'un sachet de velours que Franquette portait au cou. Elle ne voyait pas pourquoi il ne ferait pas des miracles : elle l'avait mis sur la tête de chacun de ses enfants lorsque leurs dents allaient percer : « Et, voyez plutôt, aucun d'eux n'avait eu de convulsions ! »

Les véritables miracles opérés par *la Marie*, ils étaient là, autour de moi, et j'ai pu les étudier à loisir : la salle d'asile à l'entrée de la ville ; les crèches, les ouvroirs, multipliés à distances rapprochées ; l'organisation d'un prêt de linge à domicile, aux malades et aux accouchées, fait par les sœurs de l'hospice ; les lavoirs publics, où les lessives se font par association. Deux bibliothèques populaires, dont les livres sont choisis chaque année par une commission composée de dames auxquelles s'adjoignent le curé, les deux recteurs du collège et de la pension religieuse, deux médecins, et deux chefs de fabrique d'industries diverses. Les ouvrages catalogués sont prêtés, sur reçu, le dimanche, jour où la bibliothèque est ouverte à tous. Les bibliothécaires de semaine sont de pauvres vieillards ou des impotents, auxquels on alloue une petite rémunération ; aumône faite à la faiblesse et à l'âge, qui soutient le moral en conservant à l'individu une occupation et la responsabilité d'un petit emploi. Ces fondations, beaucoup d'autres trop longues à énumérer, avaient leur origine dans les humbles vertus, dans le secret travail d'une pauvre femme infirme, et dans l'exemple donné par elle. Son héritage enrichissait la *pauvre petite ville*.

Les récits de la Franquette, et mes souvenirs qu'elle avait stimulés, ont aiguillonné en moi un vif désir d'en savoir davantage, et d'arriver à la source de tous les changements heureux que je remarquais. Partout j'ai retrouvé le même obscur commencement. A l'origine de chaque progrès, j'ai revu la petite chaumière du bout du clos, et la fée courbée sur sa couture et entourée de ce noyau d'enfants et de jeunes filles, flots constamment renouvelés ; toujours ja suis arrivé à l'humble germe qu'avait développé le temps. C'est de l'imperceptible graine de la plus petite des semences, comme dit l'Évangile, que sort « l'arbre immense, et les oiseaux du ciel se reposeront sur ses branches. »

Un fameux naturaliste (son nom m'échappe), en examinant les échantillons des nombreux cailloux qu'une vaste rivière jette sur ses bords, a pu désigner et nommer les différents pics d'où descendent les plus petits affluents qui apportent au fleuve leur tribut. Je pouvais, moi aussi, à chaque progrès, à chaque charitable institution, à chaque nouveauté, utile ou seulement gracieuse, qui attirait mes regards, assigner son origine. En cherchant bien, j'arrivais toujours au même point de départ ; et l'écho m'a renvoyé toujours un même nom.

(1) Dans le pays, on dit *cévenne* pour montagne, hauteur.

Je ne puis tout raconter ; mais un détail, insignifiant à ce qu'il semble, donnerait, par sa puérilité même, l'idée de la diversité et de l'étendue des changements préparés, amenés par cette cause cachée, à laquelle j'arrivais toujours avec une secrète joie. Revenu, pour m'y fixer, dans la petite ville, je remarquai, au premier grand repas auquel je fus invité, l'élégance inaccoutumée du couvert. Jadis, aux longs et fastueux dîners qui s'échangeaient cérémonieusement, à époques marquées, trois ou quatre fois l'an, la table gémissait sous sa charge de plats et de bouteilles ; il s'agissait de bien manger et de bien boire. L'amphytrion tirait vanité du prix et de la rareté des mets ; sa digne moitié, de leur nombre et de leur abondance. C'était tout. Les grandes maisons rivalisaient sur ces deux chapitres, la conversation s'y rattachait et s'y bornait. Rien n'était accordé, pas plus au plaisir des yeux qu'à ceux de l'esprit. On ne sacrifiait point aux grâces dans le pays. Cette fois, quelle différence ! Je ne sais quel charme était répandu dans l'atmosphère ; on se sentait allégé, égayé. Je promenais autour de moi des regards ravis, et ils s'arrêtèrent enfin au milieu de la table qu'ornait un surtout d'un goût original et charmant. J'avais vu, je ne sais où, pensais-je vaguement, quelque chose de ce genre. C'était une corbeille de joncs et de feuillages élégamment entrelacés ; elle se couronnait du plus gracieux mélange de fruits sauvages, de fleurs des champs et des montagnes, et ses bords renversés épanchaient des deux côtés ces champêtres trésors. Œuvre d'art, en vérité, qui rappelait les riantes imaginations des Grecs. Les nymphes, les oréades, les sylvains, devaient avoir uni leurs inspirations pour dresser ce chapiteau de fleurs. Je ne pus m'empêcher d'en faire compliment à la maitresse du logis.

— C'est la Claudie qu'il en faut remercier, me répondit la dame. J'aime les fleurs, plus encore que je ne les aimais jadis ; mais je ne suis plus assez jeune pour me fatiguer à inventer ces gentilleses : la Claudie s'y entend, et je lui laisse le plaisir de me faire des surprises.

— Qui est donc la Claudie ? hasardai-je.

— Ah ! une brave créature, comme toutes celles que nous a élevées une digne vieille estropiée, que ma mère aimait beaucoup, et dont notre bon curé parle souvent. Vous me croirez si vous voulez, Monsieur, mais, en vérité, la pauvre femme a fait une révolution dans le pays.

Je n'avais pas de peine à croire mon hôtesse. *La Marie* avait cultivé jusqu'au goût de ses élèves, et sa pépinière de jeunes plantes développait les fleurs avec les fruits. Les richesses de la petite ville, jadis enfouies dans les coffres-forts, se répandent aujourd'hui en bienfaits, en travaux utiles, en embellissements : elles se multiplient par l'usage qu'on en fait. Le luxe, modéré, bien entendu, qui fait travailler des intelligences variées, qui développe des aptitudes diverses, et qui rapproche les hommes par des jouissances délicates et pures, est bon et sain. Le Créateur n'a-t-il pas revêtu partout l'utilité de la beauté et de la grâce ?

En mon particulier, j'ai dû, je dois beaucoup à *la Marie*. Ce qu'elle a fait pour la ville où elle était née, où elle a vécu, et qui, grâce à elle, n'est plus une pauvre et stérile petite ville, elle l'a fait pour moi. J'ai retiré un enseignement personnel de l'étude de ses actes. J'étais venu me fixer dans cet endroit pour y finir des jours désormais, à ce que je croyais, inutiles. Morose, vieilli, désenchanté, n'ayant plus rien à attendre de l'ambition, rien à demander à l'amour, isolé, malheureux, j'avais calculé qu'une petite pension de retraite suffirait à mon égoïste aisance dans ce coin reculé, et je venais y vivre pour moi, rien que pour moi. Oh ! quelle aridité désolante ces résolutions-là sèment dans le cœur ! le véritable désert, c'est le cœur égoïste ; rien n'y germe et tout y meurt. Eh bien ! grâce à la bénigne influence

de la pauvre estropiée, j'ai senti reverdir quelque chose en moi. Je n'ai pas, hélas! les ailes puissantes que cachait sous sa frêle enveloppe celle dont l'exemple a réveillé mon âme; mais je sens que tant que le souffle existe il y a devoir, et par conséquent puissance d'agir, et d'agir pour autrui.

BLÉ QUI REPOUSSE DE LUI-MÊME.

En Arménie, aux environs d'Orfa, le blé croît naturellement et se reproduit de lui-même, tandis que dans toute autre partie du monde (on le suppose, du moins) le blé disparaît après peu d'années, si la main de l'homme ne le sème. Ce fait, signalé par M. Beulé dans son cours d'archéologie à la Bibliothèque impériale, est mentionné par Jaubert dans son *Voyage en Perse et en Arménie*, et par Dureau de la Malle dans son mémoire sur *L'Agriculture chez les anciens et les origines des plantes céréales* (Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres). Parmi les anciens, les Léontins affirmaient que le blé poussait chez eux à l'état sauvage; mais cette assertion paraît ne pas avoir été fondée. (Voy. Diodore de Sicile, liv. V, chap. 2.)

DE QUELQUES ÉCRITURES.

Suite. — Voy. p. 71.

III. — ÉCRITURES CUNÉIFORMES.

On entend par l'expression collective d'*écritures cunéiformes*, plusieurs systèmes de signes formés d'un élément principal ayant la forme d'un coin ou d'un clou, d'où est venu le nom de *cunéiforme*. Ces écritures se retrouvent sur une quantité considérable d'inscriptions, de monuments et de sculptures de l'Asie Mineure et de la Perse.

Jusqu'aux premières années de ce siècle, le déchiffrement des inscriptions cunéiformes était entièrement inconnu au monde savant; et, faute de secours, surtout d'idées heureuses pour en tenter l'explication, on alla jusqu'à prétendre que les briques de Babylone et de Persépolis ne contenaient point des caractères réels, mais seulement des lézardes ou fissures qui n'étaient que l'œuvre du temps.

Vers la fin du siècle dernier, on reconnut enfin que parmi les nombreuses inscriptions cunéiformes de Persépolis, il en était plusieurs de trilingues; on conclut, en outre, que la première version devait être écrite dans la langue des vainqueurs, c'est-à-dire l'idiome perse, un dialecte tenant tout à la fois du sanscrit et du zend. Et comme le hasard voulut que les inscriptions de ce premier système fussent composées d'un nombre de caractères différents assez minime, on ne désespéra plus d'en acquérir un jour l'intelligence.

Un savant du Hanovre, Georges-Frédéric Grotefend, auquel on doit les premières tentatives heureuses de déchiffrement des textes cunéiformes de Persépolis, crut reconnaître un signe servant à la séparation des mots (premier pas vers la découverte). Peu de temps après cette juste et utile observation, il pensa avoir constaté, par la comparaison des légendes en lettres cunéiformes des portes de Persépolis, qu'il y en avait deux presque entièrement identiques (deuxième pas vers la découverte). Dans ces deux légendes, un mot se trouvait souvent répété: Grotefend crut qu'il signifiait *roi*.

La différence que présentaient les deux légendes consistait en ce que l'une commençait par un certain groupe inconnu que nous appellerons *x*, et la seconde par un autre groupe également inconnu que nous désignerons par *y*. Le reste de l'inscription était à peu près le même sur les deux portes, sauf un groupe *z* qui se rencontrait seulement dans le premier texte.

Dans la seconde inscription, le groupe *x* se trouvait substitué à la place du groupe *z* du premier texte.

Le savant hanovrien supposa, par une de ces intuitions remarquables qui sont le propre de quelques esprits particulièrement doués, que ces groupes *x*, *y* et *z*, représentaient des noms propres, et qu'en outre il devait y avoir entre ces noms propres une filiation telle que *z* fût le père de *x*, et *x* de *y*. De plus, comme *z* n'était pas accompagné du signe si fréquent désignant un *roi*, il en conclut que *z* n'avait pas joui de la couronne et que *x* avait été fondateur d'une dynastie.

Ces hypothèses étaient ingénieuses, sans doute; mais il fallait encore deviner quel pouvait être le roi en question, et quel était son fils.

On savait, par les anciens, que le palais de Persépolis avait été édifié par les rois de la race des Achéménides. Or, parmi les rois de la Perse, il ne s'en présentait que deux auxquels on pût assigner le titre de fondateur de dynastie: c'étaient Cyrus et Darius. Le groupe *x* parut trop long pour représenter le nom de Cyrus, et, de plus, s'il avait représenté ce nom, les groupes *z* (le père de *x*) et *y* (le fils de *x*) eussent été nécessairement semblables, puisque le père et le fils de Cyrus s'appelaient également Cambyse. Grotefend crut donc devoir lire

les groupes....	<i>x</i>	<i>y</i>	<i>z</i>
par.....	Darius	Xercès	Hystaspe.

Telle fut la base de la découverte de l'écriture cunéiforme, découverte déjà riche en résultats historiques, et qui promet encore d'amples moissons pour la science lorsque l'on aura expliqué les innombrables inscriptions cunéiformes que renferment nos musées d'Europe et les terrains non encore fouillés de l'Asie Mineure et de la Perse.

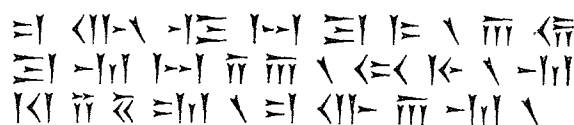
L'interprétation des textes cunéiformes du premier système, dit *persépolitain*, est aujourd'hui complètement acquise à la science, grâce aux importants travaux de MM. Grotefend, Burnouf, Lassen, Rawlinson et Oppert.

L'explication des inscriptions des autres systèmes, qui représentent des textes en langues assyrienne, babylonienne, ninivite, arménienne antique, susienne, mède et scythique, offrait des difficultés beaucoup plus considérables, et tout d'abord on n'osa guère espérer arriver un jour à des résultats certains; cependant on avait une base.

M. Oppert en France, et le major Rawlinson en Angleterre, grâce à une inscription trilingue gravée sur un rocher à Bisoutoun, sont parvenus à reconstituer l'alphabet de ces autres systèmes et par suite à en assurer le déchiffrement. De plus, M. Oppert est arrivé à découvrir et à prouver que les signes cunéiformes provenaient en grande partie d'une



No 14. Écriture cunéiforme anarienne.



No 15. Écriture cunéiforme persépolitaine.

écriture hiéroglyphique préexistante, dont une série de tablettes d'argile du *British Museum* lui ont donné quelques exemples.

Le même savant a découvert, sur d'autres tablettes d'argile de la collection du *British Museum*, des dictionnaires et des paradigmes grammaticaux qui ont fait partie d'une bibliothèque de briques ayant appartenu au roi Sardanapale.

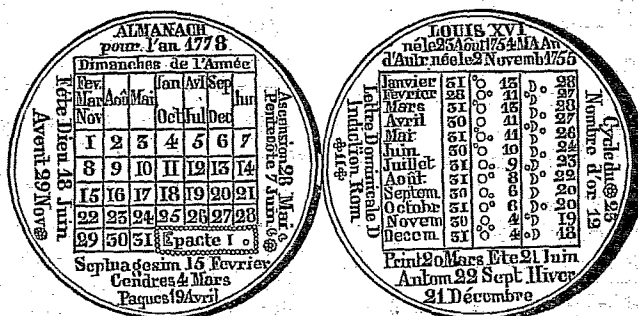
La suite à une autre livraison.

MÉDAILLE-ALMANACH DE 1778.

Les dimensions de cette médaille en cuivre, où le calendrier de l'an 1778 est réduit à sa plus simple expression, n'excèdent pas celles des anciens écus de six livres; il est probable qu'on la portait sur soi dans une bourse.

On y voit, au côté principal (face ou droit), une table simplement intitulée : *Dimanches de l'année*.

Chaque colonne de cette table contient les dates qui correspondent aux dimanches des différents mois dont les noms, plus ou moins abrégés, sont inscrits dans les *en-tête*, au-dessous du titre principal.



Médaille-Almanach de 1778. (1)

la colonne 4 des dimanches. La colonne 5 sera dès lors celle des lundis; la colonne 6, celle des mardis; la colonne 7, celle des mercredis; puis, revenant à gauche, nous compléterons la semaine en distribuant les jeudis, les vendredis et les samedis aux colonnes 1, 2 et 3, encore inoccupées. Voici quel sera le résultat :

Jeu	Ven	Sam	DIM.	Lun.	Mar.	Mer.
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Sans rien changer aux chiffres de la table, nous aurons ainsi la date de chacun des jours du mois de janvier.

On procédera de même à l'égard des mois suivants. Février, ayant ses dimanches à la colonne 1, aura ses lundis à la colonne 2, ses mardis à la colonne 3, etc.; mars, de même; avril, étant sur la colonne 5, aura ses lundis à la colonne 6, ses mardis à la colonne 7, ses mercredis à la colonne 1, etc., etc.

La table contient nécessairement 31 dates, puisqu'il y a des mois de 31 jours; mais il est bien entendu qu'on doit s'arrêter au 28 pour février, et au 30 pour avril, juin, septembre et novembre.

Des deux côtés et au-dessous de la table, on a indiqué les principales fêtes mobiles avec leurs dates. Dans l'intérieur, au bas, on a profité de l'espace resté libre pour y inscrire l'épacte, si utile aux computistes pour la fixation du jour de Pâques.

(1) Cette médaille appartient à M. A. Fourtier.

En ce cadre si restreint, la médaille tient beaucoup plus qu'elle ne semble promettre. Les 31 nombres qui garnissent ces cases, disposées par rangées de sept, donnent non-seulement les dates des cinquante-deux dimanches, mais encore toutes les dates des trois cent soixante-cinq jours de l'année.

En effet, si la colonne 1 désigne les dimanches d'un mois quelconque, ou de plusieurs, il est évident que, grâce à l'ingénieuse disposition que nous venons de signaler, la colonne 2 désignera les lundis de ces mêmes mois; la colonne 3 désignera les mardis; la colonne 4, les mercredis; etc. Chaque colonne représente donc un jour de la semaine; seulement, ce jour doit varier suivant la position du dimanche, c'est-à-dire suivant le mois qu'on a en vue.

Prenons le mois de janvier pour exemple. — La table, consultée, nous apprend tout d'abord que les dimanches de ce mois sont renfermés dans sa quatrième colonne. Ceci établi, assignons mentalement à chaque colonne l'emploi d'un jour de la semaine, en adoptant pour point de départ

Au second côté (ou revers) de la médaille, une autre table porte les noms des douze mois et le nombre de jours dont ils se composent, puis les dates des pleines lunes, O, et des nouvelles lunes, D.

Au-dessus de cette seconde table, sont les noms des souverains régnants, Louis XVI et Marie-Antoinette d'Autriche (MA An d'Autr.), et la date de leur naissance. — Au-dessous, l'époque du commencement des quatre saisons. — Enfin, sur les côtés, sont indiqués quatre des articles élémentaires du calendrier : le cycle solaire, le nombre d'or, la lettre dominicale et l'indiction romaine; le cinquième est l'épacte, que nous savons être casée au bas de la table des dimanches. (2)

Il est à peine besoin de dire que cette forme de calendrier peut s'appliquer à toutes les années aussi bien qu'à l'année 1778.

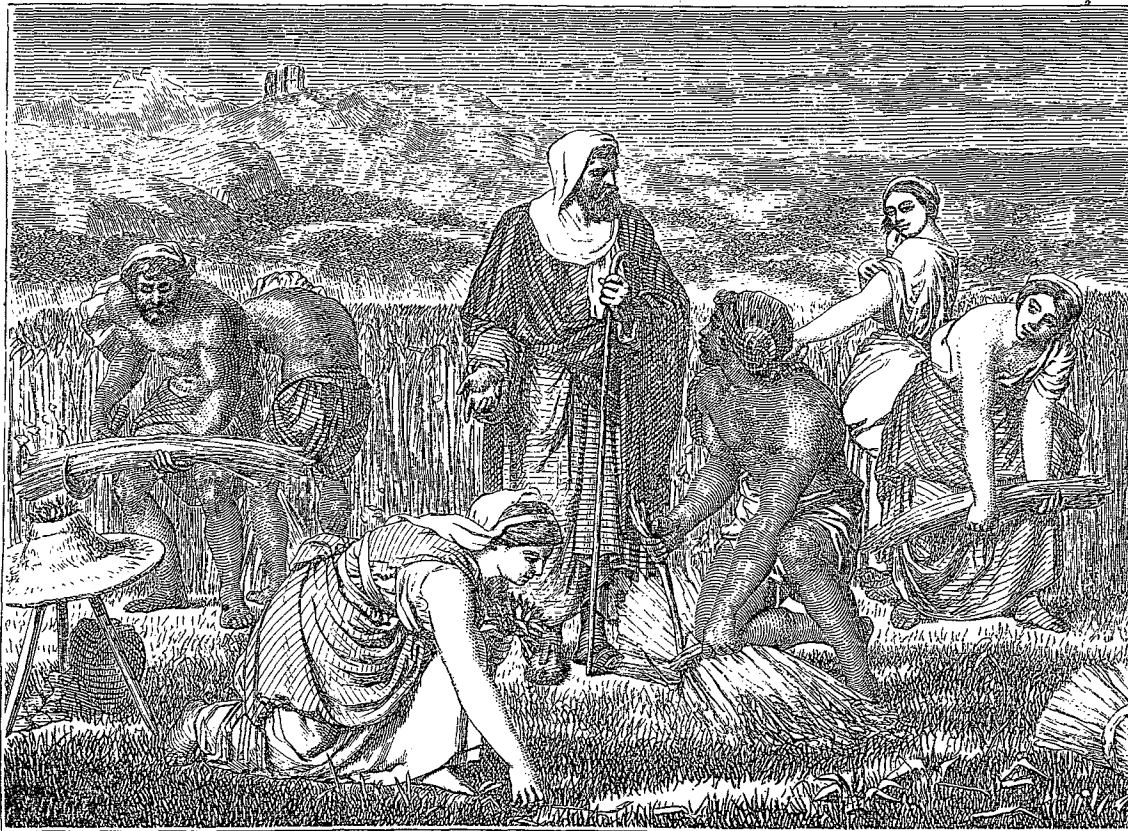
Voici, par exemple, comment on aurait composé, dans un cadre semblable, le calendrier pour 1858 :

Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juillet	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29	30	31		
Épacte XV.										

Septuagésime, 31 janvier.
Cendres, 47 février.
Pâques, 4 avril.

(2) On trouve des explications très-claires et très-développées sur ces divers éléments du calendrier dans un récent petit écrit intitulé : *Éléments du calendrier civil selon la règle grégorienne, avec un Indicateur perpétuel du jour de Pâques*, par L. Pellegrin.

RUTH ET BOOZ.



Ruth et Booz, tableau de Glayre. — Dessin de Mosbrugger.

« Dans les jours d'un des Juges, alors que les Juges gouvernaient, la famine se fit sur la terre. Un homme s'en alla de Bethléem Juda pour émigrer au pays des Moabites avec sa femme et ses deux enfants. Il s'appelait Élimélech, sa femme Noëmi ; l'un de ses deux fils était Mahalon, l'autre Chélion. Ils entrèrent au pays des Moabites, et pendant leur séjour mourut Élimélech, le mari de Noëmi : elle resta seule avec ses fils. Ils prirent pour épouses des femmes moabites, dont l'une s'appelait Orpha, l'autre Ruth. Ils y restèrent dix ans. Mahalon et Chélion moururent tous deux, et la femme resta ayant perdu ses deux enfants et son mari. Et elle se leva pour s'en aller du pays des Moabites dans sa patrie, avec ses deux bruns, car elle avait entendu dire que le Seigneur avait jeté un regard sur son peuple et lui avait donné la nourriture. Elle sortit donc du lieu de son émigration avec ses deux bruns, et quand elle fut sur le chemin qui retourne vers la terre de Juda, elle leur dit : « Allez dans la maison de votre mère ; que le Seigneur vous fasse miséricorde comme vous avez fait à ceux qui sont morts et à moi-même. Qu'il vous accorde de trouver le repos dans la demeure des époux qui seront votre par-tage. » Et elle leur donna son baiser maternel ; leur voix devint faible, elles se mirent à pleurer. Et de dire : « Nous irons avec toi vers ton peuple. » Elle leur répondit : « Retournez, mes filles, pourquoi venir avec moi ? Ai-je donc dans mon sein des fils à venir ? pouvez-vous espérer de moi des époux ? Non, je vous en prie, mes filles ; votre détresse m'accable plus que la mienne, et la main de Dieu est sortie contre moi. Leur voix s'affaiblit, et de nouveau elles se mirent à pleurer. Orpha donna le baiser d'adieu à sa belle-mère et s'en alla ; Ruth s'attacha de ses bras à sa belle-

mère Noëmi lui dit : « Ta sœur est retournée vers ton peuple et vers tes dieux ; va-t'en avec elle. » Ruth lui répondit : « Ne t'irrite pas contre moi pour que je t'abandonne et que je m'en aille ; partout où tu iras, j'irai ; partout où tu t'arrêteras, je m'arrêterai ; ton peuple est mon peuple, ton Dieu est mon Dieu. Dans la terre qui te recouvrira, je mourrai, là sera le lieu de ma sépulture. Que le Seigneur me fasse miséricorde et plus encore, si autre chose que la mort me sépare de toi. »

Est-il dans l'antiquité grecque ou romaine un poète qui ait fait ainsi parler l'esprit de sacrifice et le dévouement ? Sophocle lui-même, le plus accompli des fils de la Muse, met-il de telles paroles au cœur d'Antigone, quand elle s'attache à son père dont elle doit guider les pas errants ? Noëmi n'est que veuve et pauvre, Ruth n'est que sa bru ; Œdipe a les yeux crevés, Antigone est sa fille : quelle différence entre les deux situations ! et cependant quelle supériorité dans l'inspiration biblique !

Noëmi se laisse vaincre par cet opiniâtre dévouement. Les deux pauvres femmes partent ensemble et arrivent à Bethléem au moment de la moisson des orges. La nouvelle de cette piété filiale s'est répandue par la ville en un moment. Ruth va glaner pour nourrir sa belle-mère ; elle entre par hasard dans le champ de Booz, homme riche et puissant de la famille d'Élimélech. Booz, qui arrivait de Bethléem, l'aperçoit et demande au chef des moissonneurs : « A qui est cette jeune fille ? »

Il lui répond : « C'est une Moabite qui est venue avec Noëmi du pays des Moabites. Elle a demandé à recueillir les épis qui resteraient sur la trace des moissonneurs ; elle les suit, et du matin jusqu'au soir elle est au champ ; elle

n'est pas même retournée un moment dans sa demeure. » Et Booz dit à Ruth : « Écoute, ma fille, ne va point dans un autre champ pour glaner; ne te retire pas de ce lieu, et va te joindre à mes filles. Et quand elles auront moissonné, suis-les : j'ai commandé à mes serviteurs que personne ne te soit importun; si tu as soif, va aux provisions et bois de l'eau dont boivent les serviteurs. »

Elle tombe la face contre terre, se prosterne et lui dit : « D'où vient que je trouve grâce à tes yeux et que tu daignes me connaître, moi qui suis une femme étrangère ? »

— On m'a rapporté tout ce que tu as fait pour ta belle-mère depuis la mort de ton mari; tu as quitté tes parents et la terre qui t'a vue naître, pour venir vers un peuple que tu ne connaissais pas auparavant. Que le Seigneur te rende selon tes œuvres, et puisses-tu recevoir pleine récompense du Seigneur, Dieu d'Israël, sous les ailes duquel tu t'es réfugiée! — J'ai trouvé grâce devant tes yeux, mon seigneur, dit-elle, toi qui m'as consolée, toi qui as parlé au cœur de ta servante, moi qui ne suis pas une de tes filles. » Booz lui dit : « A l'heure du repas, viens ici manger du pain et en tremper les morceaux dans du vinaigre. » Elle s'assit donc à côté des moissonneurs, se pétrit un mets de farine d'orge séchée au feu, en mangea, apaisa sa faim et emporta les reliefs du mets. De là, elle se leva pour glaner encore. Et Booz donna des ordres à ses serviteurs, en leur disant : « Quand même elle voudrait moissonner avec vous, ne l'empêchez pas. Jetez même à dessein des épis de vos gerbes et laissez-les derrière vous, pour qu'elle les glane sans rougir et sans être arrêtée. » Elle glana donc dans le champ jusqu'au soir; en battant avec une bague et en secouant ce qu'elle avait glané, elle trouva trois boisseaux d'orge. Elle retourna les porter à la ville, les montra à sa belle-mère, et lui donna les reliefs du mets qui avait apaisé sa faim. Et sa belle-mère lui dit : « Où as-tu glané? où as-tu fait œuvre aujourd'hui? Qu'il soit béni, celui qui a eu pitié de toi! » Elle lui indiqua chez qui elle avait travaillé, lui dit qu'on appelait cet homme Booz; Noémi répondit : « Qu'il soit béni, le Seigneur qui accorde aux vivants la même grâce qu'il gardait à ceux qui sont morts! » Et elle lui dit : « Cet homme est notre parent. » Et Ruth lui dit : « Il m'a commandé de me joindre à ses moissonneurs jusqu'à ce que tout fût moissonné. » La belle-mère lui répondit : « Il vaut mieux, ma fille, que tu moissonnes avec ses filles, de peur qu'on ne t'en empêche dans un autre champ. » Elle se joignit donc aux filles de Booz, et fit avec elles la moisson jusqu'à ce que les orges et le froment fussent enfermés dans les greniers.

Quelque temps après, Ruth devint l'épouse de Booz; elle sera la mère d'Obed, aïeul de David : c'est de cette race que sortira Jésus.

A ce nom de Jésus, quelle lumière se lève sur le champ de Booz! Quelle auréole va ceindre la tête de l'humble glaneuse! Ce n'est plus Noémi, ce n'est plus l'héroïque abnégation de la jeune Moabite que l'on a devant les yeux : au bout du champ de Booz, on aperçoit le Calvaire.

IL FAUT PARDONNER.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 106, 114, 122.

Quand M. Vandière fut côte à côte avec le père de Léon, il lui prit familièrement le bras, se mit au pas militaire, et il dit au colonel :

— Vous lui tenez la dragée haute, à ce garçon; mais j'ai parfaitement compris votre intention : vous n'affichez envers lui cette impitoyable sévérité qu'afin de l'effrayer

d'avantage et pour que la leçon lui profite mieux. C'est habile et prudent.

Le colonel, qui voulait ne pas s'arrêter plus longtemps sur ce sujet d'entretien, repartit :

— Nous avons, je suppose, à parler d'affaires plus intéressantes que celles de M. Jean.

— Sans doute, répliqua le conseiller : aussi nous occuperons-nous des autres dès que celle-ci sera terminée.

— Terminée! répéta M. Morin, elle l'est complètement; j'ai eu l'honneur de vous dire mon dernier mot.

— Soit! dit de nouveau M. Vandière, sans trop se préoccuper encore de l'inflexibilité du colonel. Il vous répugne de revenir sur votre parole; c'est un scrupule trop honorable pour que je ne le respecte pas; mais il serait bon cependant que ce scrupule ne causât de tort à personne. J'entrevois heureusement le moyen de concilier votre autorité de maître avec l'intérêt que m'inspire ce pauvre petit diable : vous le congédiez, c'est entendu; mais il ne restera pas longtemps sans place, car je le prends à mon service.

Le premier mouvement de M. Morin fut, il faut l'avouer, de savoir bon gré au magistrat de sa généreuse intention; mais une réflexion subite assombrit la physionomie du colonel, et il répondit avec l'expression du regret, mais aussi avec fermeté :

— Lui chez vous?... c'est impossible!

Singulièrement surpris de ces paroles, M. Vandière s'arrêta court et regarda le colonel droit dans les yeux, comme pour lui demander s'il se rendait bien compte de ce qu'il venait de dire. L'autre soutint franchement le regard, et plus affirmativement encore il répéta :

— Oui, cher monsieur Vandière, c'est impossible!

— En vérité, dit alors le conseiller qui fut pris tout à coup d'une secrète inquiétude pour l'avenir, je vous serai fort obligé de vouloir bien m'apprendre qui peut s'opposer à ce que j'introduise dans mon service personnel les gens qui me conviennent.

La question était nette et précise, la réponse ne le fut pas moins.

— Celui qui s'y oppose? dit le colonel, mais c'est vous-même. Cette impossibilité est la conséquence naturelle de nos arrangements de famille. Nous devons à l'avenir demeurer ensemble; donc, mes domestiques deviennent les vôtres. Mais en admettant même que vous teniez à avoir un service particulier, vous comprenez que ce garçon en doit être forcément exclu. Le soin de ma dignité ne permet pas qu'un valet chassé des Charmeaux par ma porte y rentre par la vôtre; ceci aurait l'air d'un défi entre nous, et l'on se croirait autorisé à penser qu'il suffit que quelqu'un manque à ses devoirs envers moi, pour que celui-là gagne aussitôt vos bonnes grâces.

Ainsi le colonel venait d'établir clairement comment il entendait que fût pratiquée chez lui cette vie de famille, imposée par M. Vandière comme condition absolue de son consentement au mariage de leurs enfants. Il y eut un soudain mouvement de révolte dans le cœur du magistrat. Un moment il fut sur le point de répondre avec un ton qui pouvait amener la rupture des projets d'alliance; mais il pensa qu'à ce mariage était attaché un avenir heureux pour sa fille, et il se dit que si plus tard il trouvait trop difficile l'existence qui lui serait faite aux Charmeaux, il aurait toujours le droit de redevenir le voisin du colonel, au lieu de rester son hôte. Cette sage réflexion lui rendit le calme accoutumé. Cependant, comme il jugeait compromettant pour sa dignité de laisser croire qu'il acceptât d'avance et sans aucune réserve telle condition qu'on voudrait lui faire dans la maison du père de Léon, il reprit, mais avec le bon sourire qui lui était familier :

— Comme il y aura deux maîtres aux Charmeaux, et qu'ils seront tout à fait indépendants l'un de l'autre, il y aura aussi deux justices; j'espère que la mienne, humanisant la vôtre, l'amènera à comprendre qu'il faut parfois admettre les circonstances atténuantes.

— Certes, je les admettrai, dit le colonel, quand, par un exemple, vous m'aurez prouvé qu'il y en a d'admissibles.

— L'exemple est trouvé; car le tort que vous reprochez à Jean le Perdu vient d'un généreux mouvement de son cœur. S'il a enfreint vos ordres, c'était pour faire une bonne action.

Impatienté par l'insistance que mettait M. Vandière à revenir sur ce sujet, le colonel reprit brusquement :

— Je vous en prie, voisin, qu'il ne soit plus question entre nous de ce valet. Je n'ai point à examiner les raisons qui l'ont fait tomber en faute; aucune ne peut l'innocenter à mes yeux. C'est parce qu'il m'a désobéi sciemment et volontairement que je le chasse; pour une faute semblable, je chasserais mon propre fils.

M. Vandière, à ces mots, ému jusqu'à l'indignation, s'écria : — J'ai été vraiment bien inspiré quand j'ai mis pour condition au mariage que je vivrais en famille, avec nos enfants.

— Croyez-vous donc, demanda M. Morin, avoir jour à les défendre contre ma juste sévérité?

— Si vous avez jamais à vous plaindre d'eux, répondit le conseiller, du moins ce ne sera pas chez vous qu'ils auront eu le malheur de vous offenser.

Bien qu'il fût assez clair, le sens de cette réplique parut ne pas avoir frappé l'esprit de M. Morin, car il dit :

— Qu'entendez-vous par là?

— J'entends que ni le jeune ménage, ni moi, nous n'irons demeurer aux Charmeaux.

— Et pourquoi?

— Par prévoyance pour le repos commun : votre fils et ma fille pourront vivre sans crainte chez moi; je suis bien sûr, quoi qu'il arrive, que je ne chasserai jamais mes enfants.

— Et nos conventions! objecta le colonel; je vous ferai observer que vous les mettez un peu légèrement en oubli.

— Il n'y en a qu'une qui soit sérieuse, répondit M. Vandière, c'est la condition faite par moi et acceptée par vous que ce mariage ne me séparerait pas de Louise. Quant aux arrangements à prendre sur ce point, nous nous sommes promis de ne les considérer que comme des questions accessoires. Et puisqu'il m'est prouvé maintenant que le séjour aux Charmeaux ne convient ni à moi, ni aux miens, les dispositions d'établissement doivent naturellement changer. Nous irons en visite chez vous, mais c'est chez moi que demeurera le nouveau ménage.

— Monsieur Vandière, remarqua le colonel, ne s'aperçoit pas sans doute qu'il bouleverse tous nos plans d'avenir, et que par conséquent il me rend à peu près ma parole.

— Je ne le suppose pas, répliqua le magistrat. Au surplus, que monsieur le colonel, qui juge si sévèrement les autres, veuille bien consulter sa conscience : elle lui dira si la difficulté est venue de moi et s'il peut loyalement se croire dégagé envers nous.

Dans cette réponse, à la fois mesurée et sévère, l'intraitable susceptibilité de M. Morin vit l'arrière-pensée d'une offense; mais, bien qu'il se sentit profondément blessé, il répondit avec calme.

— M'inviter à prendre conseil de ma loyauté, c'est mettre en doute que je puisse agir sans la consulter. Cette parole est grave et ne doit plus sortir de ma mémoire. Rassurez-vous, cependant, elle ne compromettra qu'autant que vous le voudrez bien le bonheur de nos enfants. Rappelez-vous seulement, quel que soit le résultat de cet entretien, qu'il

y a maintenant entre nous le souvenir ineffaçable d'une insulte.

En finissant de parler, M. Morin salua le conseiller et reprit seul le chemin des Charmeaux.

Quand le colonel repassa au même point de la route où une heure auparavant il avait rencontré M. Vandière, depuis longtemps déjà le bonhomme Matthieu avait quitté son filleul. Rassuré pour celui-ci, grâce au signe d'intelligence encourageant que lui avait adressé le conseiller, Matthieu s'était mis en devoir de commencer sa ronde. Quant à Jean le Perdu, il se tenait toujours à la même place, attendant avec confiance le succès des bonnes paroles que le magistrat devait dire au maître en sa faveur. Le regard que, sans s'arrêter, M. Morin lança sur lui, prouva au pauvre Jean que son attente avait été vaine. Alors, adressant un regard d'adieu à cette maison des Charmeaux qu'on ne voulait plus lui rouvrir, il fit sonner dans son gousset les deux écus de cinq francs du colonel, et il se dit avec résolution : — Il faudra que cela me suffise jusqu'à ce que je trouve un autre maître à servir, car je ne veux pas retourner à l'hospice.

La suite à une autre livraison.

LES GUÈBRES.

Dès le temps de notre célèbre voyageur Chardin, vers 1675, il ne restait plus en Perse qu'un très-petit nombre de Guèbres ou Parsis. Presque tous avaient été exterminés par les musulmans. Les nombreux villages qu'ils habitaient au midi d'Ispahan avaient été détruits pendant les guerres civiles.

« Ces restes des anciens Perses, dit le voyageur, sont répandus en divers endroits de la Perse, et en quelques endroits des Indes. En Perse, ils sont dans la Caramanie déserte et vers le golfe Persique, mais en beaucoup plus grand nombre dans les provinces de Yezd et de Kirman; et comme c'est là leur demeure fixe, on en a tiré des colonies pour les mettre dans des villes de la Parthide, et particulièrement à Ispahan, qui en est la capitale, et de tout l'empire. Aux Indes, ils sont répandus vers le fleuve Indus et dans la province de Guzerat. Il y en a une colonie à Surat, ville que le commerce a rendue fort fameuse parmi les Européens.

» On les appelle *Parsis* aux Indes, de leur ancien nom; et en Perse, on les nomme *Guebran*, ou *Guèbres*, nom qui vient du mot arabe *gaur* (*), qui veut dire infidèle, ou idolâtre, que les Turcs prononcent *giaour* (*guidoir*), et qu'ils attribuent aussi aux chrétiens, de même qu'à tous ceux qui ne sont pas de leur religion. Les Persans appellent aussi les guèbres *Atechepères* (*Atech-pèrest*), c'est-à-dire, adorateurs du feu, ce qui répond au nom d'*Ignicoles*, que les livres grecs et les latins leur donnent. Ces Perses idolâtres ne sont pas si bien faits ni si blancs que les Perses mahométans, qui sont ceux d'aujourd'hui; néanmoins les hommes sont robustes, d'assez belle taille et d'assez bon teint. Les femmes sont grossières, d'un teint olivâtre et obscur; ce qui vient, comme je crois, de leur pauvreté plutôt que du naturel, car il y en a qui ont les traits assez beaux. Les hommes portent la barbe et les cheveux longs, la veste courte et étroite, et un bonnet de laine fine, qui ressemble assez à un chapeau. Ils s'habillent de toile, ou d'étoffe de laine, et de poil de chèvre, aimant la couleur brune ou feuille-morte, comme étant peut-être la plus conforme à leur condition. Les femmes sont fort grossièrement vêtues; je n'ai rien vu qui eût si mauvaise grâce, ni qui soit si éloigné de la galanterie. Voici, dans la figure à côté, le

(*) *Gâour* est la corruption de *kâfour*, pluriel du mot arabe *kâfer*, infidèle.

portrait d'une de leurs femmes. Autant les Guèbres, hommes et femmes, sont négligés dans leurs manières et dans leurs habits, et malpropres, autant l'air et l'habillement des Persans est fin et agréable. L'habit des Guèbres ressemble si fort à celui des Arabes, qu'on peut croire que les Arabes le prirent d'eux, lorsqu'ils eurent conquis leur pays.



Costume de femme guèbre. — D'après Chardin.

» Ils sont tous, en Perse, ou laboureurs, ou manœuvres, ou foulons et ouvriers en poil. Ils font des tapis; des bonnets et des étoffes de laine très-fine. Nos chapeaux de castor ne sont pas plus doux ni plus lustrés. Je n'ai pas vu un seul homme parmi eux qui vécût sans rien faire, ni aucun aussi qui s'appliquât aux arts libéraux, ou au commerce. Leur grande profession est l'agriculture, c'est-à-dire, le jardinage, le vignoble et le labour. Ils regardent l'agriculture non-seulement comme une profession belle et innocente, mais aussi comme méritoire et noble; et ils croient que c'est là la première de toutes les vocations, celle pour qui le Dieu souverain et les Dieux inférieurs, comme ils parlent, ont le plus de complaisance, et qu'ils récompensent le plus largement.

» Ces anciens Persans ont les mœurs douces et simples, vivant fort tranquillement sous la conduite de leurs anciens, dont ils font leurs magistrats, et qui sont confirmés dans leurs charges par le gouvernement persan. Ils boivent du vin, et, à l'exception du bœuf et de la vache, ils mangent de toutes sortes de chairs, de quelques mains qu'elles soient apprêtées; mais, du reste, ils sont fort particuliers, et ne se mêlent guère avec les autres peuples, surtout avec les mahométans. La bigamie et le divorce ne sont point soufferts dans leur religion.

Il existe encore aujourd'hui un petit nombre de Guèbres ou Parsis dans le nord-ouest de la presqu'île de l'Hindoustan et dans quelques provinces de la Perse. Fidèles à la religion et aux mœurs de leurs pères, ils vivent isolés et dédaignés au milieu des populations indiennes et persanes, à peu près comme l'étaient jadis les juifs au milieu des

peuples catholiques. On a fait des études sérieuses et profondes, en ces derniers temps, sur la religion des Guèbres ou mazdéisme, dont Zoroastre est considéré comme le fondateur (*).

DE L'IMPRESSION SUR TISSUS.

ORIGINES DE CETTE INDUSTRIE.

L'impression sur tissus est une industrie qui ne date guère, en France, que d'une soixantaine d'années. Ses premiers essais en Allemagne, puis en Angleterre, ne remontent pas à beaucoup plus de cent ans. Il peut paraître étonnant que l'impression de la gravure sur papier, connue dès le quinzième siècle, n'ait pas plus tôt conduit à l'impression sur étoffes; car, dans les deux genres, les procédés sont identiques en beaucoup de points. Pourquoi donc plus de trois siècles de distance de l'une à l'autre? Ce retard vient moins des difficultés d'appliquer sur tissus un dessin gravé que de celle de faire franchement adhérer à l'étoffe les couleurs de ce dessin. Au début, on fit des efforts inouïs pour arriver aux résultats les plus médiocres. Il ne s'agissait pas seulement d'apposer sur tissus certaines couleurs; ces couleurs, il fallait les fixer, les rendre permanentes, capables enfin de résister à la double action de l'air et du lavage. La chimie était encore dans l'enfance et ne trouva que bien tardivement quelques-uns des secrets cherchés. Maintenant, grâce au concours actif de cette branche de la science, et aussi à plusieurs emprunts faits aux manufactures de l'Inde, de nombreuses recettes mettent nos fabricants en état de produire de véritables chefs-d'œuvre, et beaucoup en produisent effectivement. La seule chose qui semble aujourd'hui manquer à l'art d'imprimer sur tissus, c'est la possibilité de dégrader les teintes à l'infini, de manière à modeler convenablement l'objet peint. Les tons se superposent invinciblement par teintes plates de la même intensité partout (**), ce qui rend la peinture générale toujours un peu sèche, souvent dure, et quelquefois même écriarde. Il n'est guère permis d'espérer qu'on parviendra jamais à éviter complètement ces défauts, inhérents à tout ce qui est impression, quel que soit le champ imprimé. Les atténuer, les rendre moins choquants, telle est jusqu'ici l'habileté suprême. Aussi l'impression sur tissus exige-t-elle des modèles spéciaux que lui confectionne une classe à part de dessinateurs. Nous parlerons plus loin de ces artistes industriels.

A son apparition, et pendant longtemps encore, l'impression sur étoffes s'en tint aux tissés de coton. Après avoir cherché à imiter, avec le pinceau et la plume, les brillantes toiles de l'Inde et de la Perse, on s'ingénia enfin à les imiter au moyen de procédés plus expéditifs et moins coûteux : de là l'impression. L'Allemagne et l'Angleterre, nous l'avons dit, nous précédèrent dans cette voie et y demeurèrent seules un assez long temps. Jusqu'aux dernières années du règne de Louis XV, un veto royal s'opposa formellement en France à la confection des toiles peintes, dans la crainte, paraît-il, que ce genre d'industrie (on n'imprimait alors que sur coton) ne fût contraire à la culture du chanvre, du lin et de la soie. L'art nouveau n'était toléré que dans un très-petit nombre d'établissements privilégiés, qui, mis ainsi à l'abri de toute concurrence, semblaient peu soucieux d'améliorer leurs produits.

Cependant, en 1759, Louis XV, cédant à la pression des

(*) Voy. au mot ZOROASTRE dans l'*Encyclopédie nouvelle*, et au mot MAZDÉISME dans l'*Encyclopédie moderne*.

(**) Il y a bien les *fondus*; mais ces *fondus*, qui sont un genre à part dans l'espèce, ont besoin d'une certaine étendue pour se produire.

idées émises par une certaine classe d'écrivains, célèbres sous le nom d'économistes, rapporta son *vélo* et ouvrit ainsi toute carrière à l'impression sur étoffes. Aussi bien, un homme était là tout à point qui devait faire marcher cette industrie au pas de course.

OBERKAMPF.

L'histoire de cet homme est presque toute celle de l'impression sur étoffes à ses débuts. Avant lui, cette industrie n'existait pas à proprement parler; il sut lui donner un

tel développement que l'Europe entière ne connut bientôt plus que de nom les toiles de l'Inde et de la Perse. Philippe Oberkampf, tel est le nom de ce grand industriel. Jusqu'à lui, le peu d'impressions qui s'était fait avait toujours été exécuté à la *planche*. Il eut le premier l'idée du *rouleau* (nous verrons plus bas ce mécanisme); mais il ne put doter son pays de sa découverte. Après s'être vu repoussé de toutes les villes d'Allemagne, sa patrie, auxquelles il l'avait offerte tour à tour, il était enfin venu se fixer en Suisse, vers 1750, et avait fondé à Arau une première



Oberkampf. — Dessin de Cheignard.

manufacture de toiles peintes d'après ses données. A peine âgé de douze ans au moment de cette fondation, Philippe, son fils, apprit là, comme en se jouant, les éléments d'un art dont il devait porter si loin les progrès. Mais bientôt le désir d'acquérir de nouvelles connaissances, et aussi l'espoir de tirer un parti avantageux de son talent pour la gravure, engagèrent le jeune homme à quitter la Suisse pour la France. Il vint à Paris à l'âge de dix-huit ans, seul, à pied, ne sachant pas un mot de français, d'argent peu garni, et sans aucune recommandation. A son arrivée à Paris, il fut assez heureux pour entrer en qualité de graveur à l'Arsenal, où était établie, par privilège, une de ces rares manufactures de toiles peintes dont nous avons parlé. Cependant cet emploi lui rapportait à peine de quoi subvenir à ses besoins; mais un jour, entraîné par quelques camarades, il met à la loterie la valeur d'un de ses diners journaliers, et, à son grand étonnement, il gagne une somme de 600 livres. L'édit qui permettait la fabrication des toiles

peintes venait d'être rendu. Frappé du secours inespéré que lui envoie la fortune et qui lui semble, en pareil moment, une sorte de mise en demeure de ses capacités, il prend l'engagement envers lui-même de n'employer ses 600 livres que pour faire connaître à la France les procédés de son père et se créer ainsi un avenir indépendant.

Il parcourut alors les environs de Paris, afin d'y trouver un lieu propre à fonder le petit établissement qu'il méditait. La vallée de Jouy, située au bord de la Bièvre, entre Paris et Versailles, le frappa particulièrement. Il y vit comme un souvenir de la Suisse et résolut, pour cela même, de s'y fixer. Acquéreur, en effet, d'une des plus pauvres chaumières de cet endroit presque inhabité, il en fit bientôt le berceau d'une manufacture qui devint en peu d'années l'un des plus grands établissements de l'Europe. Pour mettre en œuvre les procédés employés par son père, il lui fallait un dessinateur, un graveur, un imprimeur et un teinturier. Il était seul; il se multiplia lui-même et

fut tout cela à la fois ; plus tard, il fit venir un Suisse de Zurich qu'il associa à ses travaux. Si modestes qu'ils fussent, les premiers essais du jeune Oberkampf eurent un succès tel qu'ils lui suscitèrent une foule d'ennemis dont il était tout à l'heure ignoré. L'envie se dressa formidable en travers de son œuvre à peine en marche, et menaça de l'arrêter court en ameutant contre elle les préjugés. Comme toutes les innovations, celle-ci avait ses dangers, disait-on ; le commerce des tissus en serait troublé jusqu'en ses fondements ; etc. Mais Oberkampf triompha de ce soulèvement passionné de la routine et des intérêts vulgaires à force de courage et de persévérance, et grâce aussi à l'appui que lui prêtèrent les économistes d'alors, lesquels réclamaient de toutes parts la liberté de l'industrie nationale.

Cependant l'avenir de la fabrique de Jouy dépendait absolument du bon vouloir de la cour. Un décret royal, hautement sollicité, pouvait arbitrairement trancher la question de son existence. Il en fut ainsi, mais en sa faveur. Par un arrêté spécial, le conseil du roi autorisa la cour et la ville à se vêtir des élégants produits de la nouvelle manufacture, et tout fut dit. Les attaques cessèrent, sous une forme du moins, la forme parlée et écrite. On essaya alors de tuer Oberkampf et son œuvre par la concurrence. Des capitalistes se ligèrent et, à grands frais, établirent à Sèvres une manufacture de toiles peintes considérable, tant par le luxe des bâtiments que par l'importance du matériel. Or, moins de dix mois après sa mise en exploitation, ce matériel même, à bon droit si redoutable, passait aux mains d'Oberkampf, qui l'achetait des entrepreneurs ruinés. Déjà, en effet, la réputation des toiles de Jouy était européenne.

Puissamment aidé de la dépouille de ceux qui avaient pensé l'écraser sous le poids de leurs capitaux, Oberkampf, dont l'activité et le génie ne connurent plus de bornes en quelque sorte, donna une si forte impulsion aux accroissements successifs de sa manufacture que bientôt une population entière vécut d'elle. Plus de 1500 ouvriers trouvèrent ainsi leur subsistance dans cette vallée de Jouy, où naguère encore on voyait à peine quelques pauvres paysans.

Mais, quelque grand que fût ce bienfait, ce n'était là qu'un bienfait tout local ; les succès du fondateur de la manufacture de Jouy eurent une bien autre portée : ils dotèrent la France d'une industrie qui, de tributaire qu'elle avait été jusque-là des nations voisines, la mit à même de prélever sur elles un tribut de 200 millions. En peu d'années, autour de Paris et dans les départements, on vit s'élever, sur le modèle de celle de Jouy, trois cents manufactures environ, où près de 30 000 ouvriers furent employés.

La carrière industrielle de l'ex-graveur de l'Arsenal fut aussi longue qu'elle fut prospère. Parti du règne de Louis XV, Oberkampf traversa celui de Louis XVI, la république, l'empire et la première restauration ; la mort le frappa au seuil de la seconde, en octobre 1815, à l'âge de soixante-dix-sept ans. Pour compléter, autant qu'il nous est permis de le faire ici, la biographie de ce grand homme, nous dirons qu'il était éminemment bon, simple et généreux, et nous ajouterons que, justement frappés du mérite artistique de ses travaux et de leur importance sociale, plusieurs des gouvernements qui le virent à l'œuvre lui témoignèrent leur gratitude par des distinctions honorifiques. Ainsi, Louis XVI l'anoblit et donna à son établissement le titre de manufacture royale, et Napoléon, qui ne put, sur son refus, en faire un sénateur, le créa membre de la Légion d'honneur, en détachant publiquement sa propre croix pour l'en décorer.

PROGRÈS DEPUIS OBERKAMPF.

À la mort d'Oberkampf, l'impression sur tissus était répandue sur tout le sol de France. L'élan donné se con-

tinua en s'agrandissant encore de mille recherches, de mille tentatives, de mille réussites. On sait que, depuis quarante ans, la mécanique a retrouvé une nouvelle existence, grâce à la vapeur qui est venue l'animer. Jusque-là, les machines employées pour l'impression sur étoffes étaient à peu près restées dans leur primitive simplicité. Elles bénéficièrent naturellement du progrès général de la mécanique.

La planche et le rouleau restèrent les instruments immédiats d'application sur tissus de dessins colorés, mais à ces instruments on adapta des systèmes moteurs d'une puissance et d'une ingéniosité telles, que l'on voit aujourd'hui des machines qui impriment jusqu'à quatorze couleurs à la fois. L'ingéniosité se fait surtout remarquer dans un mécanisme français appelé *perroline*, du nom de M. Perrot, de Rouen, son inventeur. Ce mécanisme, que plus loin nous verrons à l'œuvre, peut à la fois donner quatre, cinq et même six coups de planche, et cela sans grande complication de moyens. Les manufactures anglaises ne sont pas dans les mêmes conditions que les manufactures françaises ; elles produisent surtout pour l'exportation, et les marchés immenses qu'elles ont ouverts d'un pôle à l'autre, leur permettent d'accorder beaucoup à leur matériel. Procédant par grandes masses, elles n'ont pas, comme les nôtres, à reculer devant des frais qui leur sont productifs, mais qui chez nous ne seraient que ruineux. De là ces machines puissantes de douze à quatorze rouleaux. La France, toujours plus artiste qu'industrielle, édicte le goût, formule la mode, crée des types enfin, mais ne va pas au delà d'échantillonner l'univers. Ses affaires roulent sur la qualité et non pas sur la quantité ; on dirait qu'ici encore elle s'estime assez riche pour payer sa gloire. Toutefois elle est bien forcée de chercher à la payer le moins cher possible. Aussi aucune de nos manufactures ne possède de rouleaux à plus de quatre couleurs, et encore les établissements munis de tels appareils sont-ils rares. Mais une foule de *petits secrets du métier*, comme on dit dans toute industrie, et dont chaque jour qui passe vient grossir la somme, nous mettent à même de suffire à notre rôle d'initiateurs. Les impressions les plus riches et les plus compliquées prennent essor de nos petits moyens, et l'Angleterre a souvent grand peine, malgré toutes ses puissantes machines, à nous suivre de loin dans les voies où la fantaisie nous pousse. Nous imprimons journellement des choses qui lui restent en partie inexécutables.

Voulant donner à nos lecteurs une idée de l'ensemble des opérations successives que nécessite l'art multiple de l'impression sur tissus, nous commencerons naturellement par leur parler de celles du dessin et de la gravure.

LE DESSIN POUR ÉTOFFES.

Le dessin pour étoffes est un genre de dessin tout particulier : la fantaisie en fait le principe. Figure, paysage, fleurs, ornement, géométrie, ce n'est rien de tout cela positivement et c'est tout cela à la fois. C'est un amalgame sans nom, un assemblage des formes les plus contradictoires. Aussi un bon dessinateur pour étoffes, un bon *compositeur*, doit-il avant tout s'être désarticulé l'entendement. Il faut que, du moment qu'il prend le pinceau, il ne soit plus un être pensant, mais un être rêvant tout éveillé, dans le cerveau duquel se succèdent, sans lien entre elles, les plus étranges féeries de la chimère et du cauchemar. C'est là, avec la recherche et l'étude de la touche, le côté artistique de cette profession. Mais le métier tient en laisse l'imagination du dessinateur, et oblige ses compositions, si bizarres qu'elles soient, à subir les affronts de la règle et du compas. Il y a des nécessités mathématiques auxquelles il leur faut se soumettre. Cer-

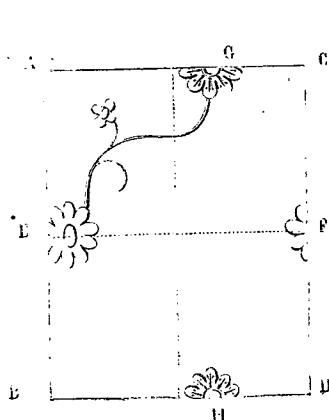
taines lois ne sont pas moins tyranniques quant à l'application des couleurs : tel ton ne peut se trouver près de tel autre, etc. ; le travail d'impression, c'est-à-dire, pour parler techniquement, la *fabrication* s'y oppose. C'est donc là du métier et du métier le plus réel. Aussi n'est-on guère dessinateur pour étoffes, dans le vrai sens du mot, que lorsque l'on a travaillé en fabrique. Cependant dans tous les ateliers il y a large place pour ceux qui ne connaissent que les premiers éléments de cet art industriel. Le personnel d'un atelier de dessinateurs se divise toujours en deux parts : les *compositeurs*, qui doivent tout connaître dans la fabrication, et les *finisseurs*, qui en peuvent tout ignorer. Ces derniers, comme leur titre l'indique, n'ont qu'à achever les dessins que les premiers échantillonnent.

Beaucoup de dessinateurs traitent également tout ce qui concerne l'impression. Il est pourtant deux genres parfaitement distincts, la *nouveauté* et le *châle*, qui demandent chacun des connaissances spéciales. Toutefois la nouveauté, qui comprend la robe, le meuble, etc., est des deux genres celui dont le domaine est le plus étendu : aussi est-ce elle qui nous occupera exclusivement dans tout le cours de cet article, même quand nous parlerons du travail de l'impression. Du reste, disons tout de suite que l'impression du châle est une simple impression à la planche. Nous verrons plus loin ce qu'est cette impression.

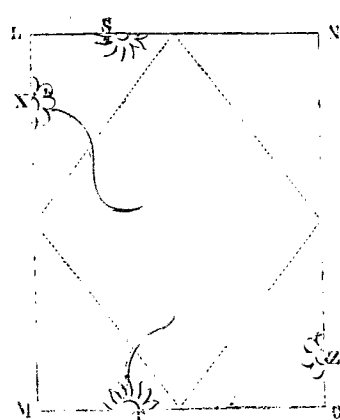
Dans le dessin pour étoffes, comme dans le dessin de papier de tenture, branche du même art, la plus rigou-

reuse des lois à observer est celle du *rapport*. Un dessin est un tout, mais n'est en même temps qu'un fragment ; pour couvrir l'étendue d'une pièce d'étoffe on est forcé de le reproduire indéfiniment en l'accolant à lui-même, et ces accolements successifs doivent cependant former un ensemble harmonieux. Pour cela il faut que le dessin se raccorde ; il faut qu'une ligne, interrompue à droite, trouve à gauche sa continuation, le dessin étant accolé à lui-même. C'est ce qu'on appelle le *rapport*. Tout dessin est un carré, carré réel ou carré long. Soit donc le carré long ABCD, le rapport de G est H, le rapport de E est F. Mais il y a deux sortes de rapports : celui dont nous parlons se nomme *rapport droit* ; il en est un autre que l'on appelle *rapport sauté*. Le rapport droit est ainsi nommé parce qu'il a lieu pour une impression dont les coups de planche se donnent sur une même ligne, de telle façon que les rapports s'y font toujours carrément vis-à-vis ; le rapport sauté, au contraire, a lieu pour une impression dont les coups de planche s'entre-croisent, de manière que les rapports y forment losange. Ainsi, soit le dessin LMNO, le rapport ici est en S et en T, en X et en Z. A l'impression il donnera le résultat figuré par notre troisième gravure.

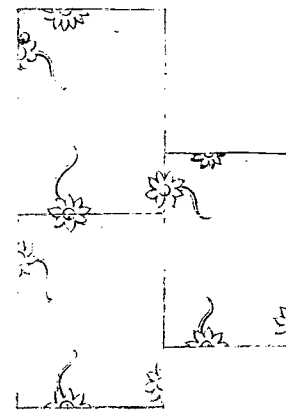
Nous n'entrerons pas plus avant dans l'examen du travail obligé du dessinateur pour étoffes. Nous avons dit plus haut que ce dessinateur peint tout et modèle tout au moyen de teintes plates superposées. Nous ajouterons que les couleurs dont il se sert sont à l'eau gommée.



Rapport droit.



Rapport sauté.



Résultat du rapport sauté, à l'impression.

LA GRAVURE POUR ÉTOFFES.

Après le dessin, la gravure. La gravure pour étoffes se divise en gravure sur bois et en gravure sur métal. Les planches en bois, techniquement nommées *blocs*, sont employées pour l'impression à la main : elles datent de l'origine même de l'industrie ; ce sont elles qui ont imprimé les premiers tissus. Elles ont subi peu de modifications depuis leur mise en pratique. Voici pourtant un changement de quelque importance introduit dans ces derniers temps. Généralement le *bloc* est une planche longue de 25 à 30 centimètres, large de 20 à 25 et épaisse de 4 à 5. Or ce bloc était autrefois un bloc réel, en poirier massif, dont la pesanteur nuisait à la dextérité du manœuvre ; premier défaut. A ce défaut s'en joignait un autre plus grand encore : au jeu des températures, le bloc massif subissait des variations dans sa surface qui, de plane, devenait tantôt concave, tantôt convexe. On l'allégea et on lui ôta toute velléité de déviation en le composant de trois planchettes, dont deux en bois blanc et la troisième seule en poirier, qui se superposent à fil croisé. Les blocs se

gravent entièrement à la gouge quand ils ne sont pas trop détaillés, c'est-à-dire lorsque les traits à mettre en relief n'ont point de finesses. Quant à ceux qui doivent reproduire un dessin dont certaines parties offrent des traits délicats, on les grave à la gouge et au burin, puis même les extrêmes délicatesses sont obtenues au moyen de laiton que l'on incruste dans le bois. Il en est ainsi des *picotés*, etc. Autrefois le laiton jouait un grand rôle dans la composition des planches gravées pour étoffes, même des planches de cuivre. Ordinairement tous les tissus qui subissent les opérations de l'impression reçoivent une première couleur d'une planche qui se nomme particulièrement *planche d'impression*, et laquelle esquisse en quelque sorte le dessin à colorier ; elle en fait le trait. Or en cette planche d'impression, presque toujours en cuivre, chaque objet, il y a encore quelques années, était laborieusement contourné de laiton. C'était fort coûteux. On imagina une machine qui, tout en produisant un effet analogue à celui du laiton, diminuait le prix de revient d'au moins 90 pour 100. Cette machine, des plus simples, est un cylindre creux en cuivre ou en fonte, qui, debout et rempli de gaz incandescent, tient

toujours chauffée à blanc une petite lame d'acier placée à son extrémité inférieure. Inébranlablement fixe dans sa position verticale, ce cylindre est mû de haut en bas par un petit mécanisme qui en fait ainsi une sorte de marteau dont les coups se précipitent d'une manière incessante et uniforme. La lame d'acier, très-aigüe et chauffée à blanc, creuse au moyen de ce martellement les endroits de la planche qui lui sont soumis. Sur cette planche le dessin à graver a été préalablement décalqué; on conduit donc sous la lame chacun des traits du calque, et, l'opération terminée, dans le sillon obtenu on coule alors un métal qui remplace avantageusement le laiton d'autrefois. Les planches qui résultent de ces manipulations se nomment *clichés*.

La gravure d'un dessin se décompose en autant de planches qu'il y a de couleurs à ce dessin; les tirages en sont successifs. Puis il y a encore les planches du fond, celles qui font le champ teint de l'étoffe. Comme ici la couleur doit être très-intense, très-fournie, le relief des planches reçoit presque toujours un revêtement de feutre découpé à cet effet. Le feutre, on le conçoit, s'imprègne plus abondamment de couleurs que le bois. Ces planches ainsi revêtues de feutre se nomment *planches chapeaudées*.

La gravure sur métal pour les planches plates se travaille au burin comme la taille-douce, et s'imprime aussi à peu près comme elle. Les planches plates ont d'ordinaire un mètre carré environ. Avec ces planches on imprime les foulards, les fichus, les mouchoirs, etc.

La suite à une autre livraison.

HISTOIRE

DE L'ANCIENNE FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

Fin. — Voy. p. 55, 87.

II. — JETONS DES DOYENS DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE. (Fin.)

Guillaume de l'Épine, 1744-45-46. Jeton commémoratif.

J.-B.-T. Martinenq. Au droit, portrait du docteur. A l'exergue : AN INDE FELICIOR? 1746, 1747, 1748. Au revers, ses armes. Un arc armé d'une flèche : PRÆVISA FERIENT MINUS. A l'exergue : M. I. B. T. MARTINENQ. PARIS. ITER. DECAN. 1749, 1750.

H.-T. Baron, 1751. Second décanat de Baron. Nous en avons parlé plus haut. Un de ses jetons fait allusion à



Jeton de Baron.

ce double décanat, en représentant Baron aux deux époques de sa vie qu'il a illustrées. Un autre porte au revers cette inscription : SANCITIS A SUPREMO SENATU CONFIRMATISQUE FACULTATIS MEDICINÆ PARIS. LEGIBUS. A l'exergue : M. D. CC. L. I.

J.-B.-L. Chomel. Au revers, 1754-55-56.

J.-B. Boyer, 1756. Au revers : MONSTRAT ITER. Sur un autre, au revers, les armes de la Faculté : URBI ET ORBI. Sur un autre, les armes du doyen : 1758. ITERUM DECAN.

Jean le Thieullier. Très-joli jeton de Duvivier. Sur un autre, au revers, 1760-61-62.

J.-J. Belleteste. Au revers, 1762-63. Armes de la Faculté. Sur un autre, 1762-63-64. Sur un autre, 1766, 1767.

Pierre Bercher, 1766, 1767, au revers.

L.-P.-F.-R. le Thieullier, 1768, 1769, au revers. Sur un autre, au revers : CHEMIE. CURS. INSTITUT. 1770. INAUGURAVIT. M. AUG. ROUX. 1771. Autour on lit : ELECTUS 1768. — CONFIR. 1770. ITER. ELECT. 1772.

J.-L. Alleaume. Au revers, 1774, 1775; ses armes. Nous reproduisons le revers d'un autre jeton de ce doyen.



Revers d'un jeton de J.-L. Alleaume.

J.-C. Dessessart. Au revers, ses armes; 1776 et 1777. Sur un autre, au droit, portrait du doyen. Au revers, on lit : SECTIO SYMPHIS. OSS. PUB. LUCINA NOVA — 1768 INVENIT; PROPOSUIT 1777. FECIT FELICITER S. R. SIGAULT D. M. P. JUVIT ALPH. LEROI. D. M. P.

Th. Levacher de la Feutrie. Au revers, ses armes; 1779, 1780.

J. Philippe. Au revers, la scène du médecin Philippe et d'Alexandre. 1780, 1781.



Revers du jeton de J. Philippe.

Et. Pourfour-Dupetit. Au revers, sacrifice : PRO REGE REGNO ET UNIVERSIT. PARIS. A l'exergue : PRECES FUND. 1782. Le cabinet possède de ces jetons un exemplaire en or, un en argent, un en cuivre, tons à fleur de coin.

Ch.-Henri Saltin. Au revers, 1784, 1785.

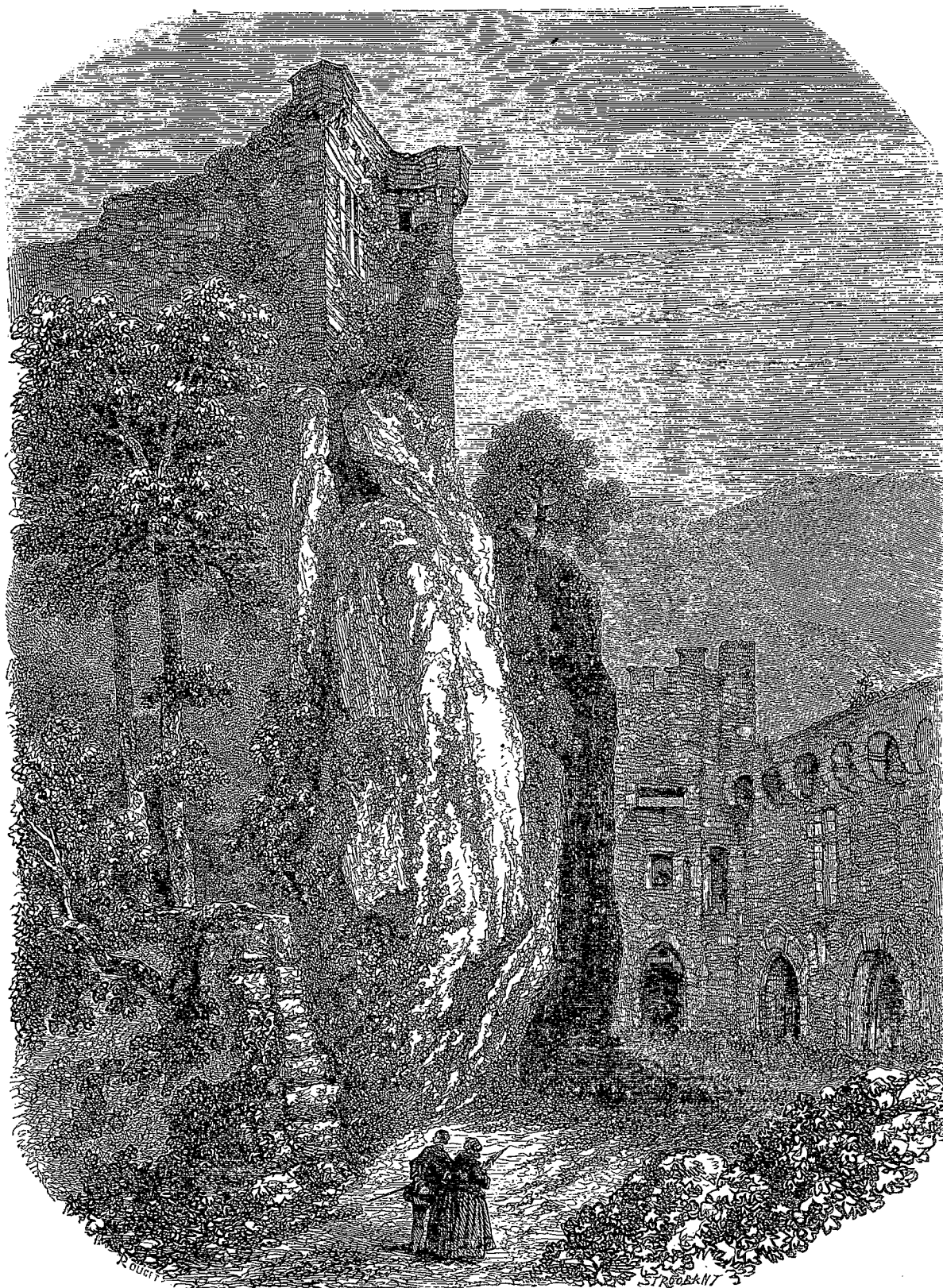
Edm.-Cl. Bourru. Au revers, deux femmes se donnent la main : CONCORDIA ET CONSTANCIA VINCENT. A l'exergue : 1786-87. Un autre, au revers, 1787-88. Un autre, la



Revers d'un jeton de Bourru.

date de 1790. Ces deux jetons portent des inscriptions commémoratives.

LE VIEUX CHATEAU, PRÈS DE BADE.



Une Vue intérieure du vieux château, près de Bade. — Dessin de Stroobant.

En moins d'une heure, par de verts sentiers, à travers | du vieux château qui couronnent le sommet du Batter⁽¹⁾.
 une forêt de pins et de chênes, on va de Bade aux ruines | ⁽¹⁾ Montagne qui domine Bade au nord, et qu'on appelle aussi le

Là s'élevait, dit-on, il y a dix-sept ou dix-huit cents ans, une tour romaine. Les margraves de Bade ne trouvèrent rien de mieux à faire que de s'y loger et de bâtir alentour force murailles et bastions : ils y vécurent jusque vers la fin du quinzième siècle. En ce dernier temps, un margrave nommé Christophe eut l'idée que le château de ses pères était bien vieux et bien haut placé ; il descendit et se fit construire un beau château neuf un peu au-dessus des maisons de la ville. Toutefois, les vieilles murailles de l'ancienne forteresse se tenaient encore assez droites et assez menaçantes pour défendre Bade au besoin et inquiéter la marche d'une armée ennemie. Aussi nos soldats jugèrent-ils prudent, en 1689, pendant la guerre du Palatinat, de les battre en brèche, de les faire sauter par la mine, et de les réduire à l'état de véritables ruines historiques. Leurs monceaux de pierres écroulées, entassées pêle-mêle, leurs cours et leurs appartements comblés, leurs pans de murailles tremblants aux moindres vents d'orage, étaient assurément un spectacle d'un romantisme parfait. On trouva cependant, vers l'année 1833, que cela ressemblait un peu trop à une sorte de chaos, et, de plus, quelques voyageuses s'étaient avisées que l'on ne pouvait pas les visiter en toute sûreté. Le grand-duc Léopold invita l'inspecteur des jardins de Heidelberg, M. Metzger, à venir voir ces vénérables débris et à leur donner un air plus convenable. Faire des ruines est un art, les restaurer en est un autre. Dans les parcs du Midi, on fait avec des matériaux neufs des temples grecs mutilés, des chapelles gothiques délabrées, des tombeaux à demi couverts par les hautes herbes. Aux bords du Rhin, il n'est pas nécessaire de faire des ruines, le sol en est couvert : on les répare, on les consolide, on les rajeunit, on leur imprime un degré d'horrible convenable pour exciter des sensations poétiques sans agiter les nerfs. On ménage habilement des surprises agréables aux imaginations qui se fatiguent promptement des émotions romantiques et du sublime. Au vieux château de Bade, on trouve, dans l'ancienne chapelle, des rafraîchissements et tous les éléments d'une collation confortable, d'autant mieux appréciée de certains touristes qu'ils ont eu quelque peu le vertige sur la tour carrée, d'où l'on découvre un magnifique panorama : Bade, la vallée d'Oosbach, les montagnes de la Forêt-Noire, le mont Mercure, la plaine du Rhin, et au loin, vers l'horizon, la chaîne des Vosges.

IL FAUT PARDONNER.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 106, 114, 122, 130.

III. — *L'ultimatum.*

De retour chez lui, M. Morin ne dit rien à Léon de sa rencontre avec le père de Louise ; celui-ci observa la même réserve envers sa fille ; et les rapports journaliers des deux familles continuèrent comme si rien de fâcheux ne se fût passé entre les deux pères. Seulement, on annonça aux futurs époux que, par suite d'arrangements nouveaux dont ils n'avaient pas à demander compte, c'est chez M. Vandière qu'ils demeureraient d'abord. Mais, en même temps que d'une façon ostensible on s'occupait, dans la maison du conseiller, de l'établissement du jeune ménage, les mêmes préparatifs avaient lieu secrètement aux Charmeaux. Enfin arriva le jour où Louise et Léon reçurent la bénédiction nuptiale. Ainsi que les jours précédents et tant que dura la fête, le colonel ne laissa rien paraître du vif ressentiment qu'il gardait au fond du cœur depuis sa discussion avec le magistrat. Mais, vers la fin de la soirée, quand Schlossberg, Voy. l'excellent *Itinéraire des bords du Rhin*, par Ad. Joanne.

le colonel fut au moment de se retirer, il prit son fils à part et il lui dit :

— Aujourd'hui, c'est pour la dernière fois que j'ai mis les pieds chez M. Vandière. Comme il eût été injuste de punir sa fille et toi des torts qui lui sont personnels, j'ai laissé s'accomplir votre mariage. Maintenant, c'est à toi de choisir entre ton beau-père et moi. Tu as trois mois pour négocier votre séparation ; mais n'oublie pas que, dans trois mois, je t'attends aux Charmeaux avec ta femme.

Le lendemain des noces, quand Léon se présenta chez son père pour avoir, touchant ces affligeantes paroles, une explication qu'il n'avait pas eu le temps de lui demander la veille, il apprit que le colonel était parti, dès l'aube, pour un voyage qui devait durer trois mois. Chemin faisant, comme il revenait tristement auprès de sa nouvelle famille, Léon rencontra l'un des valets de la maison de poste de Monthlery, qui s'était mis en route pour aller porter, à l'habitation Vandière, une lettre qu'au moment du départ le colonel avait adressée à son fils. Cette lettre contenait l'exposé des griefs de M. Morin contre le conseiller, et se terminait par ces mots :

« Ce n'est pas pour que tu t'établisses juge entre nous que je t'instruis de notre différend. Je ne reconnais à personne le droit d'apprécier autrement que je l'apprécie moi-même ce qui a froissé ma susceptibilité. Mais il se peut que tes nouveaux parents exercent sur toi une telle influence, qu'elle ne laisse pas à ton courage la force de te séparer d'eux à l'époque convenue pour notre réunion. En ce cas-là, mon fils, ne me laisse point revenir aux Charmeaux ; car ne point trouver à mon retour ton ménage établi chez moi, ce serait un nouvel affront que je devrais à M. Vandière, affront qui me trouverait d'autant plus sensible que tu en serais complice. Écris-moi à Bordeaux, poste restante ; je ferai prendre ta lettre. Je dis ta lettre, attendu que tu n'auras besoin de m'écrire qu'une fois, vers le terme du délai que nous avons fixé. Songes-y bien, Léon, cette lettre doit m'annoncer que ta femme et toi vous êtes invariablement établis aux Charmeaux et prêts à m'y recevoir. Si, contre mon attente, tu n'avais pas cela à me dire, je t'invite à garder le silence ; toute lettre ultérieure serait inutile. Je ne correspond pas avec mes ennemis, et le meilleur parti qu'ils aient à prendre, c'est de se faire oublier. »

Pour faire bien comprendre la douloureuse émotion qui saisit le jeune Morin à la lecture de cette lettre, il faut le répéter ici : Léon aimait ardemment son père, et son amour filial ne tenait pas seulement à la force du devoir naturel, mais encore à la reconnaissance pour une vigilante sollicitude qui, envers lui, ne s'était jamais démentie. Pour que l'on comprenne aussi que, tout d'abord, Léon prit le parti de lutter, s'il le fallait, contre sa nouvelle famille, au profit de la volonté paternelle, il faut se rappeler que depuis l'enfance la soumission lui était une vertu si familière, que jamais il n'avait supposé qu'il y eût place pour l'hésitation entre l'ordre du père et l'obéissance du fils. Donc, dans sa pensée, l'avenir serait nécessairement réglé selon le désir du colonel ; mais comme le retour de celui-ci ne devait avoir lieu que dans trois mois, Léon garda le silence sur la lettre de son père, ne voulant pas attrister les premiers jours de son heureux ménage par la perspective d'une séparation.

A la fin du second mois écoulé depuis le départ de M. Morin, Léon n'avait rien dit encore, et chaque jour le trouvait plus embarrassé que la veille pour parler. C'est que chaque jour il regardait mieux dans la situation qui lui était faite. Il aimait son père, mais Louise adorait ses parents. Plus d'une fois les devoirs de sa profession avaient pour un long temps séparé le colonel de sa femme et de son fils. Léon avait pour ainsi dire l'habitude de l'absence,

Louise, depuis qu'elle était née, constamment élevée dans la maison paternelle, voyait sourire les mêmes visages et s'appuyait sur les mêmes cœurs.

Et puis, déjà retenu par les liens d'une affection puissante bien que nouvelle, Léon commençait à se dire qu'il était aussi un fils pour la famille Vandière, et que tout le respect qu'il devait à M. Morin ne l'autorisait pas à ravir Louise à ses parents, eux qui ne la lui avaient accordée que sous la condition qu'il ne les priverait jamais d'elle. Cependant le terme devenait trop prochain pour qu'il fût possible à Léon de se taire plus longtemps. Enfin, faisant un effort de courage, il descendit un matin chez M. Vandière, qu'il savait trouver seul dans son cabinet. Pour toute explication touchant son cruel embarras, il lui mit sous les yeux la lettre du colonel. Le père de Louise la lut deux fois : d'abord avec surprise, ensuite avec douleur ; puis, rendant la lettre à son gendre, il lui dit :

— Cela devait arriver, mais c'est trop tôt ! Enfin, Léon, qu'avez-vous répondu au colonel ?

— Rien encore, Monsieur ; envers mon père comme envers vous, je n'ai eu que la force du silence.

— Je comprends cela... mais il faut prendre un parti... ou plutôt le vôtre est déjà pris... je n'ai pas besoin de vous demander ce que vous comptez faire... l'expression désolée de vos regards me dit assez que vous partirez, mais que vous partirez en nous regrettant. Vous aurez raison, mon ami, oui, nous sommes des parents regrettables, si regrettables même que je n'ose vous répondre de la résignation de Louise quand il s'agira de la séparer de nous... Vous le voyez, mon fils, poursuivait-il, je parle de séparation... Je n'invoque pas l'engagement qui avait été pris envers moi ; magistrat, je n'en ai pas le droit, attendu que la loi vous permet d'y manquer.

— Ce n'est pas moi qui l'ai voulu, dit vivement Léon. Enseignez-moi un moyen de fléchir mon père sans renoncer à vous, et vous verrez bien si je suis heureux de ne pas vous quitter.

— Cher Léon, répliqua affectueusement M. Vandière, vous me demandez l'impossible, vous le savez bien. À la façon dont le colonel prend les choses, il n'est pas probable que nos relations puissent un jour se renouer et que notre projet d'existence en commun se réalise jamais. Donc, il n'y a pour vous d'autre alternative que celle du choix entre nous deux, et ce n'est pas de moi que vous viendra le conseil de vous affranchir de l'autorité paternelle.

— Ainsi, reprit Léon, vous reconnaissez que mon devoir est de déterminer Louise à accepter la vie nouvelle qui nous est imposée.

M. Vandière tressaillit comme si cette question l'eût mis en présence d'un danger ; il réfléchit un moment et répondit ensuite :

— Non, dans l'intérêt de votre bonheur mutuel, il ne convient pas que ce soit vous qui, le premier, annonciez à votre femme qu'elle devra bientôt nous quitter. Mieux vaut que la triste nouvelle lui vienne de moi. Je saurai prendre de tels ménagements que Louise n'aura pas le droit de supposer et la douleur de se dire que vous la sacrifiez à votre père. Nous serions plus malheureux encore si sa tendresse pour nous coûtait quelque chose à l'amour qu'elle vous doit.

Ainsi qu'il l'avait promis à Léon, M. Vandière amena peu à peu sa fille à se résigner au sacrifice. Il écarta scrupuleusement tout prétexte d'accusation contre ce qu'elle aurait pu nommer la faiblesse de son mari. Telle était l'ingénieuse délicatesse de ce digne homme qu'il s'efforça même de ménager, dans le cœur de Louise, une place pour l'impérieux beau-père qui lui ravissait son enfant.

La jeune femme, vaincue par les sages conseils et les

tendres exhortations, s'engagea à aller demeurer aux Charmeaux, mais seulement la veille du jour fixé pour le retour du colonel.

— Ce sera trop tard, lui dit son père. Il faut que tu sois un peu déshabituée de la vie avec nous, avant de t'accoutumer à vivre avec lui. Dès demain Léon t'emmènera chez son père, et nous, nous irons passer quelques jours à Paris.

— Quelques jours ! répéta Louise avec effroi et comme si, ses parents absents, tout allait lui manquer.

— Peut-être quelques mois, continua M. Vandière, jugeant qu'il valait mieux porter un coup décisif que de faire subir à sa fille le supplice des blessures répétées.

Louise eut aussitôt le pressentiment de la vérité. Elle jeta les yeux sur Léon ; le regard douteux qu'il lui adressa confirma la crainte qui l'avait saisie :

— Ah ! dit-elle, c'est un adieu ; je ne dois plus vous revoir.

Ces dernières paroles s'éteignirent dans un sanglot. Cependant ses larmes ne purent couler. Elles l'étouffaient, et la suffocation déterminait une crise nerveuse. L'ardente fièvre, qui se déclara ensuite et qui se prolongea même dans la nuit suivante, mit à néant les projets de déménagement et de départ. Léon au désespoir, mais convaincu que son père serait le premier à maudire son inflexibilité, s'il était informé du malheur qu'il pouvait causer, résolut de lui tout apprendre. Il ne doutait pas qu'après cette lettre le colonel ne vint de lui-même demander à M. Vandière l'oubli du passé.

En même temps que Léon, veillant au chevet de sa femme, tentait de fléchir M. Morin, le père de Louise, qui comprenait bien que cette déplorable scène de séparation ne pourrait se renouveler sans danger pour sa fille, écrivait aussi au colonel. Prudemment soigneux de la susceptibilité de son irritable voisin, il ne récriminait pas ; au contraire, il accusait sa propre vivacité et offrait généreusement des excuses en échange d'une franche réconciliation, qui assurerait au jeune ménage la tendresse assidue de deux familles unies. Si la lettre du beau-père et celle de son gendre ne partirent pas le jour même où elles furent écrites, c'est qu'une effrayante série d'accidents aggrava singulièrement l'état de la jeune malade. L'esprit et le cœur de ceux qui lui donnaient leurs soins furent complètement absorbés par une seule préoccupation, active autant que tourmentée.

L'inquiétude se répandit du dedans au dehors, et ces mots : — La vie de Louise Vandière est en danger, — devinrent un cri d'alarme pour le pays.

Bien que la discussion du colonel avec M. Vandière fût demeurée sans témoins, l'instinct public ne s'était pas trompé à propos du départ soudain du maître des Charmeaux. — Il y a brouille entre les deux beaux-pères, disait-on ; c'est-à-dire rupture éternelle pour les deux familles, car le colonel ne pardonne jamais. — Bien qu'on ignorât aussi l'ordre formel que M. Morin avait adressé à son fils en partant, ce même instinct clairvoyant faisait accuser le colonel du malheur qui menaçait la maison Vandière, et sans que personne eût une preuve à l'appui de son dire, chacun disait : — Rien de tout cela ne serait arrivé s'il avait su pardonner.

De tous ceux que soulevait contre le colonel cette impitoyable rigueur, le bonhomme Matthieu était le moins jaseur, mais aussi le plus indigné. À sa part d'intérêt général pour la jeune malade venait se joindre son inquiétude sur le sort de son filleul. — Qu'était-il devenu depuis que la sévérité du maître avait confirmé l'arrêt de la gouvernante ? — Jean le Perdu, en quittant les Charmeaux, n'avait pas été se présenter à l'hospice : voilà tout ce que savait le vieux garde. Il ne doutait pas que si l'enfant eût trouvé à se placer quelque part, il ne l'eût, cette fois comme les

autres, renseigné, par une lettre, sur sa nouvelle condition. Enfin cette lettre arriva; elle était datée de la prison d'Orléans. Comment Jean le Perdu se trouvait-il là? Quelques fragments de sa lettre vont nous le dire :

« D'abord, je n'ai rien à me reprocher qu'un peu trop de confiance dans un inconnu. Le colonel avait eu raison de défendre l'entrée des Charmeaux à l'homme que j'ai hébergé, malgré ses ordres; mais le colonel a eu tort de me renvoyer, car alors je n'aurais pas été exposé à rencontrer cet homme sur ma route et à me lier davantage avec lui, ne croyant pas qu'il pouvait m'arriver du mal par la faute de celui à qui j'avais fait du bien. — Les deux écus de cent sous de mon maître ont aussi été une des causes de ma perte. Si je n'avais pas eu d'argent à moi, le mauvais homme ne m'aurait pas monté la tête avec des idées de commerce que je croyais bonnes sans les comprendre parce qu'elles devaient nous rapporter beaucoup. Comment n'aurais-je pas été ébloui quand, pour mes dix francs que je lui avais confiés, je l'ai vu revenir, un soir, avec plus que sa charge de marchandises, dans le cabaret où je l'attendais. — Depuis deux mois, nous parcourions les villages, et nos affaires allaient au mieux, quand j'ai appris que mon associé avait été arrêté. On m'a conseillé de me sauver, pour m'éviter de partager son sort; cela m'était facile, mais j'ai trouvé le conseil mauvais; comme je voulais savoir au juste quel commerce nous faisions, j'ai été de moi-même me livrer, afin d'apprendre ce que j'ignorais. — Je le sais à présent. L'autre a pour quinze ans de travaux; moi, je ne

suis pas tout à fait acquitté. Mais ce n'est pas pour moi, au moins, c'est seulement pour cause de vagabondage qu'on doit me garder pendant trois ans dans une maison de correction. Ah! si le colonel m'avait pardonné!

Quand le bonhomme Matthieu se fut un peu remis de la commotion causée en lui par cette déplorable lettre, il se dit intérieurement : — Pauvre Jean le Perdu! c'est à présent surtout qu'il mérite son nom; et cela parce que notre maître n'a jamais su accorder un pardon. À compter du jour d'aujourd'hui, présent comme absent, le maître ne me fera plus peur, et je réglerai, avec lui, ma conduite sur la sienne. Prenez garde, colonel Morin! vous n'avez pas pardonné la faute de mon filleul, à mon tour je ne vous pardonne pas son malheur. »

La suite à une autre livraison.

HISTOIRE DU COSTUME EN FRANCE.

Suite. — Voy. les Tables des années précédentes.

RÈGNE DE LOUIS XIII.

Costume militaire. — Jacques Callot a retracé les scènes de la vie militaire de son temps, les pilleries, le meurtre pour le plaisir de tuer, tous les divertissements de l'enfer pris indistinctement sur les ennemis et sur les amis, enfin la justice prévôtale s'exerçant d'une manière digne de ces excès par des pendaisons sans nombre dont les enseignes se voient aux arbres des chemins. Tout cela témoigne que lo



Louis XIII en costume de commandement; Gendarmes et Train d'artillerie en 1621. — Dessin de Cheignard, d'après les gravures du temps.

bon vieux temps n'avait pas encore cessé pour le soldat. Il ne pouvait pas l'être, parce que la formation d'une partie des troupes était encore abandonnée à l'entreprise parti-

culière. Pour des corps qui appartenaient en propre à leurs chefs, le drapeau, au lieu de représenter le pays, n'était qu'un lien de hasard tenant réunis, pour un temps souvent

font court, les éléments les plus hétérogènes. Il obligeait à se bien battre, non pas à se bien conduire.

Cependant ces restes de la barbarie ne pouvaient plus longtemps subsister. L'accroissement rapide du noyau qui

allait former nos armées modernes annonçait un prochain changement de régime. A la mort de Henri IV, nous n'avions encore que les quatre régiments créés par Coligny; à la mort de Richelieu, le nombre se trouvait porté à treize.



Mousquetaires à cheval et Cent-Suisse, après 1630. — Dessin de Chevignard, d'après les gravures du temps.

Les vieux régiments étaient ceux de Champagne, Navarre, Picardie et Piémont; les nouveaux portèrent les noms de Gardes françaises, Gardes suisses, Normandie, Auvergne, Bourbonnais, marine, Richelieu, Tallard et Boufflers. La permanence de ces corps, leur sujétion directe à la volonté qui gouvernait l'État, était plus propre que la crainte des supplices à y entretenir les habitudes d'ordre et de respect.

L'uniforme est une autre condition essentielle pour la bonne tenue des troupes. On n'y arriva pas encore sous Louis XIII, non pas qu'on l'ignorât; déjà depuis longtemps les rois et les princes y avaient astreint les compagnies qui gardaient leur personne; mais on regardait cela comme une chose de pur agrément, et parce qu'on avait beaucoup de peine à la faire observer dans une mesure si restreinte, on ne concevait pas qu'il fût possible d'y réduire des milliers d'hommes. Les régiments et compagnies des régiments se distinguaient seulement par la livrée, c'est-à-dire par une même couleur exigée pour les passements, ou pour les garnitures de rubans et les plumes du chapeau. Mais la couleur et la façon des habits, leur étoffe et la plupart des objets d'équipement, étaient à la fantaisie du soldat. De là des disparates d'un effet fâcheux pour la discipline. L'un étalait son opulence, tandis que l'autre laissait voir sa pauvreté; et tel manquait du nécessaire, dont

le compagnon, chargé de superflu, était obligé d'entretenir des goudjats à sa suite.

Les armes restèrent dans les régiments de Louis XIII ce qu'elles étaient auparavant, à cela près qu'on supprima les hallebardes. La hallebarde ne fut conservée que pour les trois compagnies d'élite qui fournissaient l'escorte du roi: les Cent-Suisses, les Écossais ou Gardes de la manche, et les Gardes de la porte. Les Cent-Suisses étaient habillés à leur mode, mais avec les couleurs du roi; les gardes de la manche et de la porte, vêtus à la française, différaient du reste de l'armée par le hoqueton, petite dalmatique brodée d'emblèmes particuliers, qui se passait par-dessus le pourpoint.

Dans les régiments, on voyait des piquiers, des arquebussiers et des mousquetaires.

Les piquiers eurent toujours l'armure de fer pour le haut du corps, savoir: la bourguignotte avec jugulaires et mourre ou visière pointue, le hausse-col, le corselet, et cinq pièces de tassettes pour couvrir le haut des cuisses. Les bras n'étaient pas armés, non plus que les jambes. Vers 1615, presque tous les soldats d'infanterie, s'accommodant au goût du jour, avaient adopté les culottes flottantes, que dans leur langage ils appelaient des *royales*. Ils les abandonnèrent ensuite pour les chausses étroites en forme de demi-pantalon; mais les piquiers restèrent fidèles aux royales jusqu'au moment où leur arme fut supprimée.

Pour les mousquetaires et arquebusiers, l'habit suivit toutes les variations de la mode, et fut conforme à celui qu'on portait à la ville. Il n'y eut de vêtement exclusivement militaire que le *buffle*, gilet de peau chamoisée que ceux qui avaient le moyen de s'en procurer mettaient par-dessus leur pourpoint. Le *buffle* était coûteux; il fallut longtemps le tirer d'Allemagne. Vers 1630, un homme de Nérac en fit de meilleurs, qui étaient tout à fait à l'épreuve de la pique et de l'épée. Peu après, il se forma à Poitiers et à Niort deux grandes fabriques où l'on travaillait en façon de *buffle*, avec une grande réduction sur le prix, les peaux de vache et même de mouton. *La suite à une autre livraison.*

Rappelons qu'il faudrait plus de douze ans à un boulet (parcourant 360 lieues à l'heure) pour franchir l'espace de 38 millions de lieues qui sépare le soleil de la terre, et que la vitesse de rotation de la terre est de 396 lieues par heure.

Il est deux moyens de contracter peu de besoins : repousser les plaisirs qu'on n'espère pas obtenir toujours; régner sur ses plaisirs. Répéter souvent : « un instant les dissipe ! » Droz.

LE CHEVAL-VAPEUR.

Personne n'ignore ce que signifie l'expression de travail sous le rapport mécanique. Un manœuvre qui élève un poids à une certaine hauteur, une machine qui monte de l'eau, un cheval qui meut un manège, font des travaux. La plus simple manière d'évaluer le travail produit, c'est de chercher à le représenter d'une manière équivalente par un poids soulevé à une certaine hauteur. Un ouvrier qui met en mouvement la manivelle d'une grue, accomplit un travail. S'il était employé à tirer la corde d'une poulie, il aurait, en dépensant la même quantité d'action, élevé un certain poids à une certaine hauteur. La valeur du premier travail peut donc évidemment s'obtenir en évaluant le second.

Ainsi, en mécanique et sous sa forme la plus simple, le travail produit est égal au nombre de kilogrammes soulevés multiplié par le nombre des mètres parcourus. L'unité de travail correspondra naturellement à un kilogramme élevé à un mètre; on lui a donné le nom de kilogrammètre. Si l'on élève 25 kilogrammes à 1 mètre, on produit un travail de 25 kilogrammètres, et le travail sera nécessairement de 50 kilogrammètres si les 25 kilogrammes sont élevés à 2 mètres.

C'est à MM. Coriolis et Poncelet qu'on doit cette heureuse innovation, qui permet aux phénomènes les plus vulgaires et les plus fréquents d'avoir dans la science une représentation si nette et si frappante.

Lorsqu'il s'agit d'un travail mécanique indéfiniment prolongé, on emploie souvent une autre unité. Cette unité, qui porte le nom de *cheval-vapeur* et qu'on admet depuis Watt comme terme de comparaison, correspond à un travail continu de 75 kilogrammètres par seconde. Ainsi, quand on parle d'une machine de la puissance de 10, de 20 chevaux, cela signifie que cette machine est capable d'un travail continu de 75 kilogrammètres multipliés par 10, ou de 75 kilogrammètres multipliés par 20, par seconde.

Il est presque inutile de faire remarquer qu'il n'y a aucun rapport entre le *cheval dynamique* ou *cheval-vapeur* et le travail réellement produit par un cheval. En consultant les données de l'expérience, on trouve que le cheval-vapeur représente un travail continu équivalent à celui de 5 à 6 chevaux employés l'un après l'autre pendant 24 heures, en

ne les laissant travailler chacun que pendant 4 ou 5 heures environ. Si Watt a employé l'expression, aujourd'hui consacrée, de cheval-vapeur, c'est que des expériences faites dans les mines de Cornouailles indiquaient que le travail exigé des chevaux attelés aux manèges fonctionnant pour l'épuisement des mines, était environ pour chacun de 75 kilogrammètres; mais ce travail n'était pas continu; il durait seulement 4 heures par jour. On forçait les chevaux pendant 4 heures pour les laisser reposer ensuite pendant 20 heures; la vapeur ne se repose pas.

LE PREMIER GRENADEUR DE FRANCE.

Aucun souvenir n'est plus étroitement lié au nom de la Tour d'Auvergne, dans les traditions populaires, que son titre de *premier grenadier de la république française*. Il y a, en effet, dans ce titre un mélange d'humilité et de grandeur qui, au premier regard, paraît convenir admirablement à ce héros modeste, chez lequel aux qualités éminentes du général s'allient si bien les qualités laborieuses et patientes du soldat; mais, à le considérer plus attentivement, on n'a pas de peine à y sentir quelque chose d'émphatique et de prétentieux, contrastant d'une manière fâcheuse avec la mâle simplicité qui, de l'aveu de tous ses contemporains, faisait le fond du caractère de ce vaillant homme. Aussi n'est-il pas sans intérêt d'apercevoir dans les pièces de l'histoire de la Tour d'Auvergne que ce titre, décerné par Napoléon, ne fut aucunement du goût de celui à qui il était destiné. Averti de cette nomination à effet par une lettre du ministre de la guerre, il s'en montra sérieusement affligé, et le témoigna hautement. Jamais il ne consentit à signer en cette qualité ses états d'appointements; et, frappé à mort bientôt après, on peut dire que sa mémoire a reçu le titre plutôt que sa personne.

« Je n'eus jamais plus besoin de consolations, écrivait-il à ce sujet à un de ses amis, que dans le moment où vous m'adressez des félicitations. Quelqu'un qui ne sut compter avec sa patrie que pour briguer l'honneur de la servir, et qui rangea toujours parmi les choses les plus indifférentes les éloges et les distinctions, pourrait-il ne pas être vivement affecté de voir attacher à ses faibles services un prix aussi énorme, aussi disproportionné? Supérieur aux craintes comme aux espérances, tout me fait un devoir de m'excuser d'accepter un titre qui, à mes yeux, ne paraît applicable à aucun soldat français, et surtout à un soldat attaché à un corps où l'on ne connut jamais ni premier, ni dernier. » Certes, voilà de nobles et fières paroles, et qui remettent involontairement en mémoire ces énergiques et austères citoyens des premiers temps de Rome. Dans une autre lettre, déclarant qu'il accepte avec reconnaissance le sabre d'honneur que le premier consul lui avait donné en même temps, attendu qu'il pense qu'on n'a mis cette armée entre ses mains que pour l'aider à conquérir la paix, la Tour d'Auvergne ajoute, avec le même esprit héroïque que dans la lettre précédente : « A l'égard du titre éclatant de premier grenadier de l'armée, comme cette palme du courage doit rester toujours flottante sur tous les guerriers français, tout me fait un devoir de m'excuser d'accepter un titre qui, sous aucun rapport, ne peut m'appartenir. »

N'est-il pas juste que l'histoire n'oublie pas de mentionner, à côté du titre demeuré populaire, une protestation qui mériterait de l'être aussi, car elle corrige admirablement ce qu'on peut trouver dans ce titre de contraire au bon goût et à la modestie? C'est le guerrier sévère de l'armée du Rhin répondant au guerrier brillant de l'armée d'Italie.

DÉTAILS NOUVEAUX SUR RIQUET.

Voy., sur Riquet, la Table des vingt premières années.

Voici quelques particularités curieuses sur Riquet, extraites des manuscrits de Colbert, conservés à la Bibliothèque impériale.

Le premier document est une lettre adressée par Riquet au ministre, qui s'intéressait beaucoup au projet du canal du Languedoc. Cette lettre est datée du 20 décembre 1664 :

« Monseigneur, ce travail ne se peut faire qu'avec de grandes dépenses, et puisque mon premier dessein s'augmente de plus de moitié, il est à croire que la dépense sera de même; mais, à considérer les choses comme elles le doivent être, ce qui semble dépense n'est qu'avance, puisque c'est un bien qui va pour revenir, et que c'est un retour perpétuel que l'argent qui passe des mains du souverain en celles des sujets. A la vérité, il ne se peut pas faire que le roi n'en baille beaucoup, s'il plaît à Sa Majesté de gratifier ses peuples de ce grand ouvrage; mais cet argent, passant des mains des ouvriers en celles des propriétaires des terres, qui leur vendront le pain et le vin, ceux-ci, par l'ordre de cette province, le rapporteront à sa source, étant très-constant que le Languedoc proportionne son *don gratuit* à ses forces, et qu'à même qu'il est riche, son présent l'est aussi ⁽¹⁾. Peut-être, Monseigneur, trouverez-vous mauvais qu'un petit homme comme moi porte ses pensées si haut. . . Je vous en demande excuse, et je vous supplie de faire considération que, quoique je sois petit, la matière dont je vous entretiens étant grande, il ne se peut pas faire que je ne m'élève au-dessus de moi-même. . . »

La question d'argent, comme on voit, arrêtait l'entreprise à son début. Mais Riquet, qui avait foi dans son projet, lève l'obstacle :

« . . . J'offrirai, dit-il, d'en faire l'avance à mes périls : je veux dire qu'en cas que je ne réussirai point, mes fournitures me reviendront à pure perte, en quoi je risque honneur et bien; car si je manque d'exécution, je passerai pour un visionnaire, et j'aurai perdu une grande somme du plus clair de mon bien. »

En mûrissant son idée, Riquet trouve des expédients qui doivent épargner du temps et de la dépense, et à la fin de juillet 1665, il écrit à Colbert :

« Quant à la réussite, elle est infaillible, mais d'une manière toute nouvelle, et où jamais personne n'avait pensé. Je me compte dans ce nombre; car je puis vous jurer, Monseigneur, que le chemin par où je passe maintenant m'avait été toujours inconnu, quelque diligence que j'eusse faite pour le découvrir. La pensée m'en vint à Saint-Germain : j'en songeai les moyens, et, quoique fort éloigné, ma rêverie s'est trouvée juste sur les lieux; le niveau m'a confirmé ce que mon imagination m'avait dit à deux cents lieues loin d'ici.

» Par cette nouveauté, je dispense mon travail de tous regonflements, de toutes chaussées et de toutes mines, et je le conduis par la superficie de la terre, par enfoncements égaux et par pentes naturelles, en sorte que je rends la chose aisée et d'entretien facile, et je décharge la grande rigole de dérivation d'environ 400 000 livres de dépenses, que les regonflements, les chaussées et les mines avoient été évalués, outre le long temps qu'il auroit fallu pour l'assemblage des matériaux et pour la construction.

» Voilà, Monseigneur, en quel état je suis, et voici la réflexion morale que je fais. Je conviens que l'on peut tout, ayant la grâce; étant vrai que celles que je reçus un jour de vous à Saint-Germain produisirent la pensée qui donne tant de facilité à mon ouvrage. Une étincelle de votre grand

(1) Le Languedoc, en sa qualité de *pays d'États*, avait le droit de fixer lui-même la quotité de ses impôts : de là le nom de *don gratuit*.

génie passa dans le mien petit; j'en fus échauffé, et j'entraî dans un enthousiasme qui causa cette heureuse production par laquelle je peux dire, parlant hyperbole, qu'à peu de frais j'ai comblé les vallons, aplani les montagnes, et contrainst les eaux à m'obéir. »

Il fait ressortir les avantages de cette belle entreprise : « . . . Vous considérerez, s'il vous plaît, Monseigneur, que ce canal, communiquant la Garonne au Rhône, donnera sujet à toutes les villes de cette province de faire des dépenses en leur particulier, pour avoir de petits canaux qui communiquent à celui-ci. Je remarque qu'il n'y a pas une d'elles à qui la nature n'en présente les moyens : l'Albigeois le peut faire par sa rivière du Tarn; le Castrois, par celle d'Agout; le Foix, par l'Ariège; le Mirepoix, par le grand Lers; Béziers, par celle d'Orbe; Pézenas, par l'Hérault; Montpellier, par un ancien canal que le temps a ruiné et par la rivière de Lez; Lunel, par sa Robine; Nîmes, par sa fontaine; et Toulouse, Castelnaudary, Carcassonne et Narbonne s'y rencontrent situés dessus, aussi bien que toutes les villes le long du Rhône. »

Enfin l'affaire marche : « . . . Les moins intentionnés et les plus incrédules seront contrainst d'avouer, par cette épreuve sensible (on venait d'achever la rigole d'essai), que ce que j'aurai fait est une belle chose. Peu de gens avoient foi pour la réussite; et maintenant qu'on ne la voit plus douteuse, la plupart disent que ce que j'ai fait tient du miracle, que cela ne se pouvoit sans le secours de Dieu ou la participation du diable. Je conviens du premier, et, du reste, on me fera justice, quand on dira de moi que j'ai quelque peu de nature, point d'art, et que je ne suis pas magicien. »

Le 28 septembre 1667, l'archevêque de Toulouse mande à Colbert : « Hier, le sieur Riquet vint encore ici pour savoir si je vous écrirais touchant les trente mille mûriers qu'il s'oblige à faire planter le long de sa rigole et de son canal, et que, l'accommodant d'un de ces collèges pour y faire loger tous les ouvriers nécessaires à préparer et à filer les soies, il y accommodera un quartier pour y demeurer; bien entendu que le logis sera toujours au roi, pour y mettre qui il lui plaira. Les logis de ces collèges sont grands comme la plupart des hôtels de Paris, et, outre cela, ont de grands jardins. Il fait travailler sur le bord de la Garonne, pour poser la première écluse, où il y a près de trois cents ouvriers. Toute la ville de Toulouse voit cela avec joie, et jamais les Toulousains n'avoient eu de foi au canal que maintenant. »

Cependant le projet de Riquet rencontra de l'opposition; nous ne parlons pas des envieux, qui surgissent toujours en pareille occasion, et dont Riquet écrivait à Colbert, en 1669 : « . . . Dans un mot, Monseigneur, mon travail est toute ma passion; j'en dois souhaiter l'achèvement parfait, pour me satisfaire moi-même et pour fermer la bouche à l'envie, qui ne sauroit s'empêcher de s'en prendre à la moindre apparence de vertu. — La nouvelle de la dignité que vos hauts mérites vous ont acquise de nouveau (Colbert venait d'être nommé secrétaire d'État) a donné une joie inconcevable; et moi, j'en suis rajeuni de vingt ans. Je vous souhaite avec cela une santé parfaite et une longue vie. »

Le cardinal de Bonzy, archevêque de Toulouse, président des États de Languedoc, fut en quelque sorte obligé d'enlever le vote des députés de la province; en 1672, plusieurs membres des États n'étaient pas encore favorables à l'entreprise, et le prélat mande à Colbert, sous la date du 12 novembre :

« . . . Il (l'intendant de la province) nous a dit ensuite que l'affaire en faveur de M. Riquet seroit difficile, et si nous ne serions pas d'avis qu'il vous proposât d'employer quelque somme de 25 à 30 000 livres parmi les consuls,

pour la rendre plus facile et moins exposée à contradiction. Nous lui avons répondu que c'étoit à lui de juger de cela, et que nous l'assurons que tous ceux qui dépendent de nous feroient leur devoir, sans qu'il en coûtât rien au roi. »

Ce paragraphe confidentiel est écrit tout en entier de la main du cardinal; le reste de la lettre est écrit par un secrétaire.

M. de Bonzy n'avait pas prévu ces résistances; car en parlant à Colbert, le 15 décembre 1662, du projet de canal, alors tout nouveau, il disait : « Je crois que vous aurez eu la lettre que je vous écrivis sur la proposition que vous

devoit faire M. Riquet du canal pour la jonction des deux mers. Je vous assure que celui-là sera embrassé des peuples et de la noblesse du Languedoc, et que chacun fera un dernier effort pour y contribuer. Au moins ils m'en parlent tous d'eux-mêmes comme cela, et quand vous ne seriez que donner commission à vérifier sur les lieux ce que M. Riquet vous en écrit, cela relèveroit l'espérance de cette province infiniment. . . »

Chose singulière ! l'opposition venait des consuls de ces villes qui devaient le plus profiter de l'établissement du grand canal. L'intérêt privé l'emportait sur l'intérêt général. On vit plusieurs membres des États de Languedoc



Riquet. — Dessin de Chevignard, d'après une gravure du temps (Cabinet des estampes).

s'opposer aussi au dessèchement des marais d'Aigues-Mortes, dans la crainte que si les marais étaient convertis en terres arables, le blé ne baissât de prix ; et alors les propriétaires n'auraient pu vendre leur grain aussi cher que par le passé.

Mais Colbert ne se laissait pas arrêter par ces considérations mesquines. Fidèle à son caractère, le grand mi-

nistre défendit encore cet intérêt général contre le fils même de Riquet, qui avait continué les travaux, et, en sa qualité de seigneur du canal, revendiquait certains privilèges préjudiciables au public (1).

(1) *Correspondance administrative sous le règne de Louis XIV*, par G.-B. Depping, tome IV, publié par le fils de l'auteur, M. Guillaume Depping. In-4°, Imprimerie impériale, 1855.

CELLE QUI RAMÈNE LES ENFANTS.



Une Scène à la Roche-Corbon. — Dessin d'après nature par Damourrette.

Il est passé le temps de l'apologue. Les exigences chaque jour plus impérieuses de la vie positive ne permettent plus guère à personne de sortir des limites de la réalité. D'une autre part, pour l'utilité de tous, le merveilleux est passé dans le domaine de la science, si bien qu'il n'est plus resté de place en notre admiration pour les vaines inventions de la féerie. A peine oserait-on dire aujourd'hui : — Si peu d'âne m'était conté, j'y prendrais un plaisir extrême ! — Cependant, toute image ayant sa raison d'être, et celle-ci, non plus que les autres, ne pouvant rester une énigme sans mot, il faut bien, cette fois encore, appeler à soi le secours de l'allégorie pour expliquer la course à travers champs de l'enfant effrayé et de la femme aux haillons. Si nous étions encore au temps où les bêtes parlaient, je dirais :

Il est une femme au visage amaigri, au regard plein d'épouvante, qui s'en va, le soir, battant les buissons où les écoliers vagabonds se blottissent.

Ses vêtements se sont déchirés aux épines à force de fouiller dans les taillis ; car il faut, quelque obstacle que le lieu lui oppose, qu'elle se fasse jour jusqu'à celui qu'elle veut secourir, et, si bien qu'il se cache, toujours elle finit par le trouver.

Ce n'est point avec une douce voix qu'elle l'appelle ; ce n'est pas par des caresses qu'elle l'attire. Elle se montre, et aussitôt un froid de glace saisit l'enfant. Elle parle, il ressent au dedans une souffrance. — Il faut rentrer chez toi, lui dit la femme au teint pâle et aux yeux hagards ; ta mère t'attend, il faut rentrer !

Si, à bon droit tourmenté de la réception qu'il mérite, l'enfant répond à cette femme, voulant la tromper ou se trompant lui-même : — Va-t'en, je sais mon chemin et je rentrerai bien sans toi.

— Je ne quitte plus ceux que je suis venue trouver, réplique-t-elle. — Et, quoi qu'il fasse pour l'éloigner, elle reste là, lui répétant : — Enfant, il faut rentrer.

Elle n'est pas fée, cette femme, et cependant elle communique aux coupables qu'elle visite le don de la magie. C'est par elle que ceux-ci donnent aux vapeurs lumineuses courant sur les eaux stagnantes, pendant les chaudes nuits d'été, le sinistre éclat de rire qui terrifie. C'est par elle que l'enfant, immobile d'effroi, prête aux frôlements des feuilles sèches, chassées par le vent, le bruit inquiétant du pas de l'homme. C'est par elle, enfin, que les attardés, dans la clairière, transforment en géants armés les grands arbres aux branches étendues, et peuplent tout à coup de guetteurs menaçants les chemins traversés çà et là de lumière et d'ombre. Quand l'enfant est pieux, il récite une prière ; quand il ne pense pas à prier, il chante, afin de chasser ce qui l'épouvante. Mais parviendrait-il à remporter cette victoire, que le succès de la lutte ne le délivrerait pas encore de celle qui l'obsède. Sa compagne obstinée possède un moyen plus puissant pour obliger le vagabond à quitter son gîte.

Elle souffle sur les lèvres de l'enfant, et ses lèvres se dessèchent. Elle pose un doigt au creux de sa poitrine, alors la torture intérieure qu'il éprouve est telle que, se

levant aussitôt et se résignant au châtement que le retour lui promet, il laisse cette femme le prendre par la main; puis il court avec elle et ne s'arrête plus qu'à la porte de la maison.

Elle a deux noms, celle qui ramène ainsi les enfants tardés; on l'appelle la Faim, on l'appelle aussi la Peur.

Il est un autre guide, à la démarche calme, aux paroles pleines de conseils encourageants, qui prend l'écolier au départ du logis et le ramène le soir, content de sa journée; celui-là se nomme le Devoir.

IL FAUT PARDONNER.

NOUVELLE.

Fin. — Voy. p. 106, 114, 122, 130, 138.

IV. — *La rancune de Matthieu.*

Peut-être n'a-t-on pas oublié que, lors du début de la maladie qui mit en danger la vie de Louise Vandière, deux lettres allaient être adressées au colonel Morin : l'une, celle de Léon, implorait, on le sait, le pardon pour sa désobéissance involontaire; l'autre, arrachée au magistrat par un effort de l'abnégation paternelle, offrait, nous l'avons dit, des excuses à l'offenseur. Ce qui contribua encore à distraire de la pensée, durant plusieurs jours, le souvenir de ces deux lettres, c'est que Léon, épuisé par la douleur et la fatigue, à la suite de ses longues veillées auprès de sa femme, donna, à son tour, de graves inquiétudes pour sa santé. Un matin, cependant, que le bonhomme Matthieu, suivant l'habitude journalière qu'il avait prise, était venu chez M. Vandière pour s'informer de l'état des deux malades, on lui remit les lettres, afin qu'il les fit porter au bureau de poste de Montlhéry : — Je les porterai moi-même, répondit-il; car je vais faire un petit voyage, et Montlhéry est sur ma route. — On remarqua seulement alors que le vieux garde forestier avait, au lieu de sabre, un petit paquet suspendu à son bandrier, et qu'il s'appuyait de la main droite sur un bâton de voyageur, tout fraîchement coupé dans la forêt.

— Ainsi tu te donnes congé? lui dit M. Vandière.

— Le maire m'a autorisé à me faire remplacer. Il s'agit d'une affaire de famille : je vais à Orléans voir Jean le Perdu, mon filleul.

— Ah! tu as de ses nouvelles? Ainsi il a trouvé une place? reprit le magistrat avec intérêt.

Matthieu fut sur le point de répondre : — Oui, une place de prisonnier. — Mais, en ce moment, le médecin arriva pour sa visite accoutumée, et le père, ramené à la pensée de sa fille et de son gendre, rompit l'entretien sans pousser plus loin ses informations.

Le parrain de Jean le Perdu, arrivé à Montlhéry, s'arrêta un moment devant le bureau de poste; il mit la main dans la poche de son habit pour en tirer les lettres qu'il devait jeter dans la boîte; puis une réflexion lui vint, un projet se forma dans son esprit; il laissa les deux lettres où elles étaient et il passa outre. — Voyons d'abord mon filleul, se dit-il.

Quand il frappa, le lendemain, à la porte de cette prison qui, sans l'inflexibilité du maître, ne se fût jamais ouverte pour son filleul; la dent grinçante du verrou qu'on tirait le mordit si rudement au cœur, que le courage lui manqua pour demander à voir le prisonnier. Il remit au concierge le petit paquet qu'il avait apporté pour Jean le Perdu. — Je suis le parrain de ce pauvre petit diable, dit-il; donnez-lui cela de ma part, et faites-lui savoir que si je le prive de ma visite, c'est que je n'ai pas le cœur assez brave pour l'envisager en face dans son malheur. Dites-lui encore

que ce malheur-là m'a appris une chose que j'ignorais : c'est que, moi aussi, je suis capable d'avoir de la rancune, et que si les moyens me manquent pour le tirer d'affaire, du moins je suis en fonds pour causer une grosse peine à celui qui nous a fait un si grand mal.

Sans s'expliquer davantage, Matthieu se remit en route. Pendant bien des jours, il battit le pavé du grand chemin, et enfin il arriva à Bordeaux. Son premier soin, en entrant dans la ville, fut d'acheter un crêpe noir et de le placer en pleureuse à son chapeau; après quoi le vieux garde se rendit au bureau de la poste restante où devaient être adressées les deux lettres qu'il avait toujours sur lui. Bien décidé à se tenir invariablement aux aguets jusqu'à ce que le colonel, ou une personne envoyée par lui, vint réclamer ce qui était arrivé au nom de M. Morin, le parrain du prisonnier passa sa première journée d'attente à s'affermir de mieux en mieux dans le projet que sa rancune lui avait inspiré. Il était atroce, ce projet; mais jusqu'à ce moment Matthieu l'avait estimé juste représaille de l'impitoyable sévérité du maître. Sa longue faction du premier jour ayant été inutile, il quitta son poste, mais pour venir le reprendre le lendemain, longtemps même avant l'heure de l'ouverture du bureau. Placé au dehors, près de la porte, comme une sentinelle vigilante, il attendit encore en vain durant une grande partie de la matinée, interrogeant tous ceux qui entraient au bureau de poste, pour s'assurer qu'aucun d'eux ne venait là de la part du colonel Morin. — S'il était parti! pensa-t-il. — Comme il s'arrêtait à cette idée, que son besoin de vengeance lui faisait envisager comme un malheur, le vieux garde aperçut enfin le colonel dans la profondeur de la rue. M. Morin était encore à grande distance du bureau de poste, mais il s'y dirigeait tout droit. — Pour la première fois, se dit Matthieu; je ne tremblrai pas devant cet homme : c'est lui, au contraire, que je vais voir trembler.

Le bonhomme n'avait pas fini de se parler de la sorte, qu'il se sentit malgré lui tressaillir; mais ce n'était pas du maître : c'était de lui-même qu'en ce moment il avait peur. Ce plan, conçu par une rancune qui d'abord lui avait semblé si légitime, prit au moment de l'exécution un tout autre aspect dans sa conscience, ou plutôt celle-ci le lui présenta sous sa physionomie véritable. Sans se décider encore à renoncer complètement à son mauvais dessein, il se hâta, avant que le colonel ne l'eût abordé, d'arracher de son chapeau le crêpe noir qu'il y avait attaché. M. Morin qui ne s'attendait guère à trouver là son garde, allait ouvrir la porte du bureau de poste :

— N'entrez pas là, Monsieur, lui dit Matthieu, vous n'y trouverez rien pour vous.

— Toi à Bordeaux? Et c'est pour me dire cela que tu as fait un pareil voyage! dit le colonel.

— J'y suis venu pour moi, à cause de vous, repartit le bonhomme, s'excitant tout bas à la fermeté.

— Ainsi, tu es sûr qu'il n'y a point ici une lettre de Léon à mon adresse?

— Non, Monsieur, j'en réponds; personne ne le sait mieux que moi, puisque je viens...

— De sa part? interrompit brusquement le colonel, sans s'apercevoir de la lutte que la bonne nature de Matthieu livrait à sa méchante intention. Léon demande sans doute un nouveau délai, et comme il craint que je ne réponde pas à une lettre, il t'a chargé de lui apporter ma réponse.

— Il ne s'agit de rien de tout cela, répliqua le vieux garde, toujours en proie au même combat intérieur, et ne sachant à qui obéir alors que la voix qui lui disait : « Tu dois venger ton filleul », ne parlait pas plus haut que celle qui lui répétait : « Tu n'as pas le droit de te faire justice ».

— Voyons, de quoi s'agit-il? demanda le colonel, étonné de l'hésitation de Matthieu. Ce n'est pas, je suppose, pour

l'unique plaisir de la promenade que tu as fait tant de chemin; et puisque Léon ne m'écrit pas, c'est que tu as quelque chose à me dire, sinon de sa part, du moins quelque chose qui le concerne.

— En effet, répondit le parrain de Jean le Perdu, qui venait de trouver le moyen de gagner quelques minutes de réflexion, j'ai à vous parler; mais je ferai remarquer à M. le colonel que nous sommes en pleine rue, ce qui est gênant pour se dire des choses que les passants n'ont pas besoin d'entendre.

— C'est juste, suis-moi à mon hôtel.

Et il marcha, devant le vieux garde. D'après le motif qu'il supposait au silence de son fils, rien ne pressait plus M. Morin d'interroger Matthieu.

— Léon, se dit-il, n'aura pas su déterminer sa femme à venir demeurer aux Charmeaux. Soit! En ce cas on attendra longtemps mon retour; car je ne veux pas m'exposer à recevoir chez moi son insolent beau-père, comme je suis bien résolu aussi à le priver de mes visites.

Après quelques minutes de marche, le colonel arriva à l'hôtel où il habitait; il fit monter chez lui le bonhomme Matthieu, et il lui dit :

— Repose-toi, et puis après, parle quand tu voudras.

— J'aime autant parler tout de suite, répondit l'autre; car le mal que j'ai encore l'intention de vous faire me pèse trop pour que je puisse le garder plus longtemps sur le cœur.

Cette singulière confession étonna et fit surveiller le colonel.

— Oh! je ne viens pas ici demander votre pardon, reprit Matthieu; ce que je veux, c'est seulement pouvoir me pardonner à moi-même l'idée qui m'est venue contre vous depuis qu'on a condamné mon filleul.

— Ah! le petit drôle a eu affaire à la justice, dit le colonel; il paraît que c'était vraiment un vaurien.

Pour toute réponse, Matthieu présenta à son maître la naïve épître du prisonnier.

— C'est malheureux, reprit le colonel après avoir lu; mais à qui la faute?

— Voilà ce que je me suis demandé, Monsieur, repartit le bonhomme, et comme j'ai trouvé la réponse à ma question dans les derniers mots de la lettre du pauvre enfant : « Ah! si le colonel m'avait pardonné! » j'ai cru que j'avais le droit de prouver à mon tour que je ne pardonnais pas non plus.

— Et pour venger ton filleul, t'est-il donc passé par l'esprit l'idée de venir me provoquer? demanda le colonel, d'un ton qui prouvait combien peu il croyait au sérieux de sa question.

— On ne provoque pas son maître en duel; on ne se bat pas avec un colonel, quand on n'est, comme moi, que soldat.

— En vérité, dit M. Morin, tu avais peut-être la pensée de m'assassiner?

— Je voulais faire pis que cela, colonel. Et alors, il se mit à raconter les craintes qu'on avait eues pour la vie de Louise Vandière, le danger qui avait menacé celle de Léon. — C'est déjà bien assez de vous apprendre cela, je le vois, continua Matthieu qui lisait sur le visage du père les douloureuses émotions que lui causait l'idée d'un malheur qui n'était plus à craindre; eh bien, cela ne suffisait pas à ma rancune, et ce que nous avions redouté, je me faisais une joie de vous dire : C'est arrivé!

En témoignage de sa coupable intention, il tira de sa poche le lambeau de crêpe noir; mais, en même temps, de l'autre main il présenta au colonel la lettre de Léon et celle de M. Vandière.

Après les avoir lues, le colonel soupira :

— Qu'on fasse mes malles, dit-il, je pars ce soir.

— Pour les Charmeaux? demanda Matthieu.

— Non, pour la maison Vandière; c'est là désormais que je veux habiter.

— Ah! vous savez donc pardonner, à présent.

— Tiens, répondit le colonel en lui tendant la main, la meilleure preuve que je puisse te donner de mon indulgence, c'est que je te pardonne.

Avant de quitter Bordeaux, le colonel jeta deux lettres à la poste : par la première, il annonçait son retour à ses enfants et demandait un appartement chez M. Vandière. La suscription de l'autre lettre portait : « A son Excellence le garde des sceaux, ministre de la justice. » Au bas de l'enveloppe, il y avait : « Personnelle. »

Par cette dernière lettre, le colonel sollicitait la mise en liberté du prisonnier d'Orléans.

Quand la voiture des voyageurs impatiemment attendus s'arrêta au bas de la butte des Denises, une voix jeune et joyeuse signala cette arrivée du haut de la montée; cette voix, c'était celle de Jean le Perdu.

LE NOUVEAU LOUVRE.

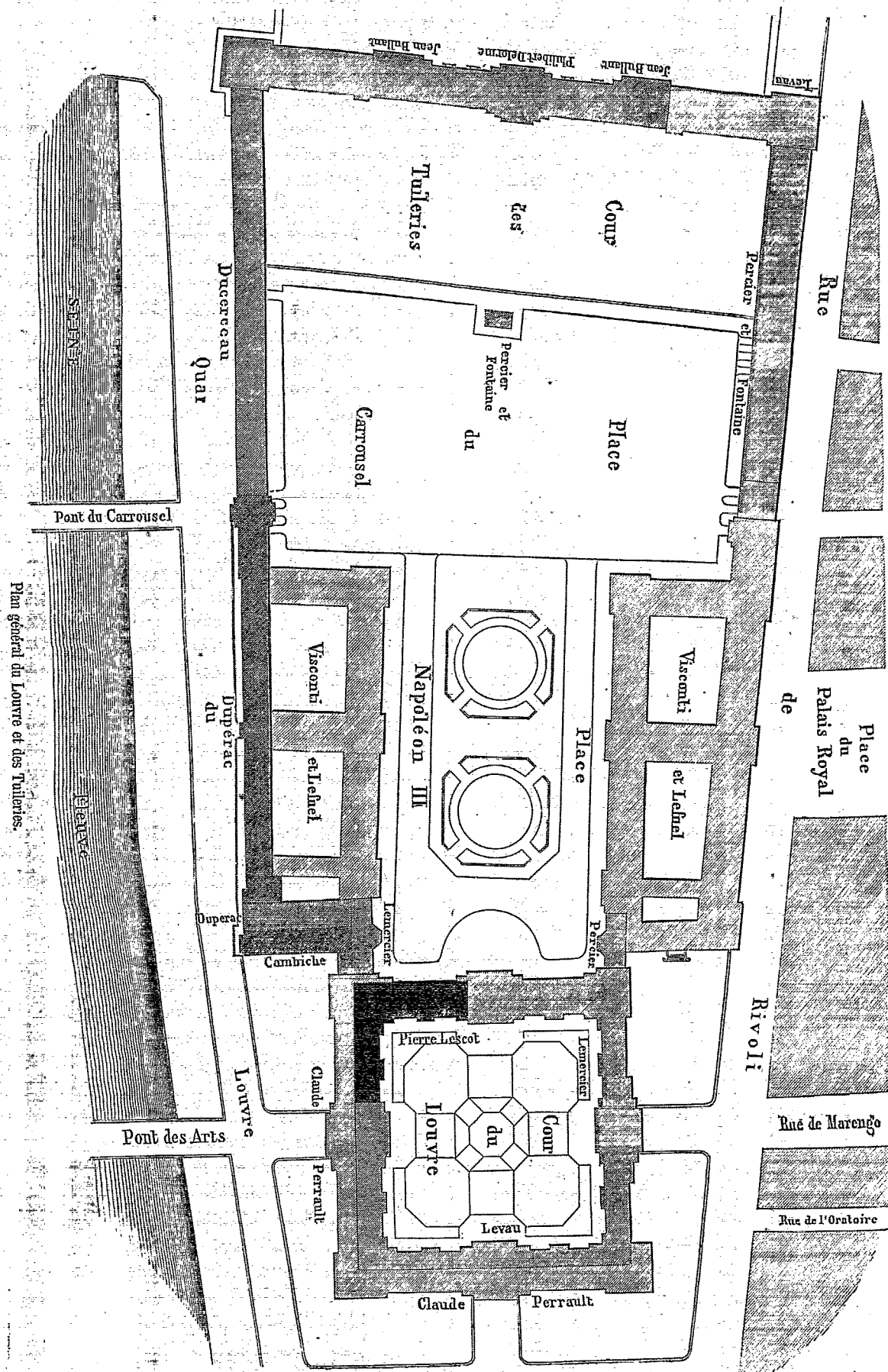
Voy. le pavillon Richelieu, p. 9.

Nos lecteurs connaissent l'histoire architecturale du Louvre⁽¹⁾. Cependant, avant les constructions nouvelles elle était encore assez confuse, et il n'était pas rare de voir des gens d'ailleurs érudits différer complètement d'opinion sur les artistes qui avaient bâti les diverses parties du Louvre et sur la date de ces constructions. Maintenant, on est à peu près d'accord, au moins sur les points principaux de cette histoire. Pierre Lescot est l'auteur de la partie des bâtiments du vieux Louvre comprise entre le pavillon de l'Horloge et le corps de bâtiment donnant sur le quai. Lescotier fit élever le pavillon de l'Horloge et la façade faisant pendant à celle de Pierre Lescot, et qui reproduit complètement celle de ce grand artiste. Personne n'ignore que Perrault est l'auteur de la fameuse colonnade longeant la place Saint-Germain-l'Auxerrois, et de la façade bordant le quai. Gabriel, sous Louis XV, se chargea de terminer la cour du Louvre; c'est à lui qu'on doit le troisième étage remplaçant, sur les façades du nord, de l'est et du midi, l'attique de la façade de l'ouest, et qu'il fut forcé de construire pour arriver au niveau de l'entablement de la colonnade de Perrault. La façade, d'une sévérité toute monumentale, peut-être un peu morne, qui donne sur la rue du Coq, est de Percier et Fontaine; elle est du même style que celle qui donne sur la place du Carrousel, et que des travaux récents viennent de modifier. Elles furent exécutées sous le premier empire, à qui on doit le véritable achèvement du Louvre de François I^{er} et de Henri II.

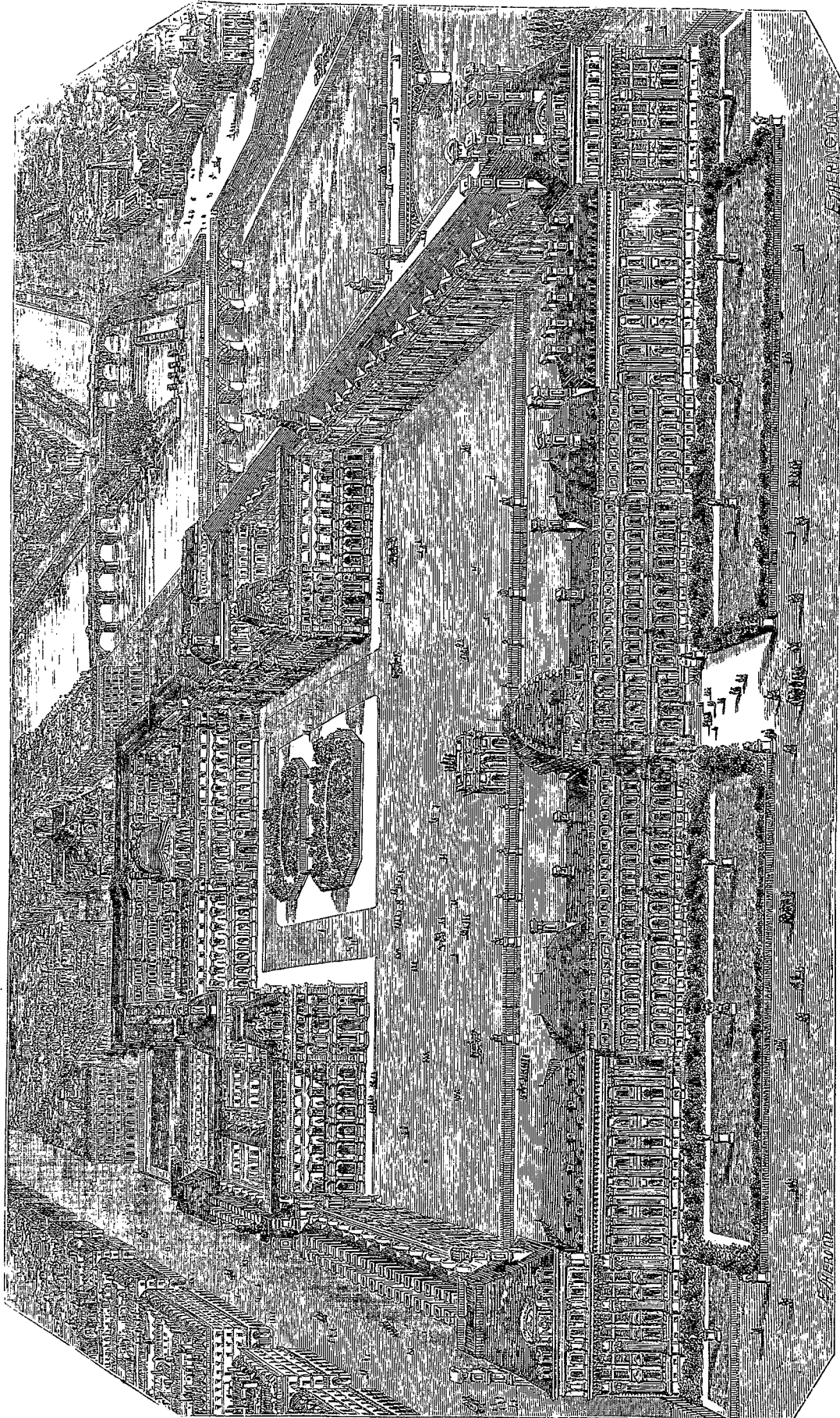
Quand on parle aujourd'hui des nouvelles constructions du Louvre, on a coutume de dire que ce palais vient d'être achevé. Il est plus vrai de dire de ces constructions qu'elles relient l'ancien Louvre aux Tuileries. Ce projet de réunir les deux palais date de loin, et il a donné lieu à des plans fort divers de goût, de caractère et de style. Ainsi, la partie qui longe le jardin de l'Infante est due, pour le rez-de-chaussée, à Catherine de Médicis; pour le premier étage, à Henri IV. La partie comprise entre ce bâtiment et le guichet de la Bibliothèque date également de ce prince; elle fut commencée par l'architecte Motezeau, qui ne vit pas finir son œuvre; enfin le reste de cette galerie, commencée sous le même règne et qui rejoint les Tuileries, est de Ducerceau.

(1) Nous avons déjà publié un grand nombre d'articles et de gravures sur le Louvre et sur les Tuileries. On peut en voir la liste à la Table des vingt premières années.

Napoléon voulut aussi réunir le Louvre aux Tuileries; à partir du pavillon de Rohan, sont l'œuvre de son règne. Depuis et avant l'empereur, comme l'on sait, les bâtiments qui longent la rue de Rivoli, à partir du pa-



Plan général du Louvre et des Tuileries.



Vue générale du Louvre, prise du jardin des Tuileries. — Dessin de Théron.

bien des projets avaient été mis en avant ; il nous faudrait beaucoup de place pour les rappeler. Il y en eut de tous les goûts et de tous les styles ; mais leurs auteurs s'accordaient sur ce point, qu'il fallait trouver un moyen de masquer le

défaut de parallélisme entre les deux façades du Louvre et des Tuileries. Nous donnons le plan qui a été exécuté, et dont l'auteur est M. Visconti, car son successeur, M. Lefuel, n'y a apporté de modifications que dans quelques dispositions intérieures.

Ce plan montre parfaitement comment l'artiste s'y est pris pour déguiser le défaut de parallélisme. La question est de savoir s'il en est venu à bout : il suffit de se placer au centre de la place du Carrousel pour le vérifier.

Les deux architectes successivement chargés de la direction des travaux semblent avoir été mus par une même pensée, celle de résumer dans les constructions nouvelles tous les styles des constructions antérieures : aussi ont-ils pris à tâche de reproduire presque tous les détails de l'ancien édifice. Par exemple, la façade de la rue de Rivoli se divise en trois parties. Celle du centre est ornée d'un pavillon faisant face au Palais-Royal, flanqué de deux corps de bâtiments, avec pannaux et fenêtres dans le goût de la renaissance; ce pavillon est somptueusement décoré, orné de colonnes à bossages vermiculés, et surmonté de cariatides accouplées, sculptées par M. Bosio neveu, supportant un fronton triangulaire. La partie à droite reproduit, sauf quelques détails, la façade nord du vieux Louvre, qu'elle avoisine. Il en est de même pour la partie qui rejoint l'aile commencée sous l'empire.

Les bâtiments donnant sur les deux places se composent d'un rez-de-chaussée surmonté de deux étages. Ils sont flanqués de pavillons d'angles, et divisés en deux parties, sur la place Napoléon, par des pavillons centraux. Autour du rez-de-chaussée règne un portique à arcades, soutenu par des colonnes corinthiennes cannelées, surmontées d'un entablement richement orné de feuillage en relief très-saillant. Ce portique est couronné d'une terrasse avec une balustrade portant une série de statues-portraits des hommes illustres de toutes les époques. La façade des bâtiments s'élève en arrière-corps de deux étages, dont le dernier est, comme la terrasse, couronné d'une galerie qui supporte des figures d'enfants accompagnant des trophées allégoriques.

Nous avons décrit les pavillons du centre (p. 9). Les pavillons d'angles en diffèrent par un étage de moins, par un avant-corps faisant portique et composé de deux ordres superposés, et par un fronton percé d'une large baie, flanqué à sa base de statues allégoriques au lieu du fronton triangulaire des autres pavillons, et terminé par des trophées d'une ornementation somptueuse.

Pour compléter cette décoration, MM. Visconti et Lefuel ont ajouté une façade postérieure au pavillon Lesdiguières, et construit en regard, à peu près dans le même style, le pavillon de Rohan. Enfin ils ont modifié la façade occidentale du vieux Louvre, qu'ils ont décorée d'un pavillon avec colonnes en marbre et pilastres, et surmonté d'un fronton triangulaire, œuvre de M. Barye.

Nous avons dit que ces deux artistes avaient entrepris de résumer dans leur œuvre les divers styles de l'ancien palais. Par exemple, les fenêtres des pavillons reproduisent exactement celles de Pierre Lescot dans la cour du vieux Louvre; la façade des bâtiments en arrière-corps du portique est copiée sur les façades septentrionale et occidentale du palais de François I^{er}. Le portique rappelle le goût de la renaissance; la toiture et la décoration des frontons des pavillons d'angles font songer aux édifices contemporains de Louis XIII et de Louis XIV.

Nous n'avons rien à dire des cours intérieures, dont l'ornementation n'offre rien de caractéristique; mais nous citerons les culs-de-lampe et l'ornementation des nouveaux guichets, d'un goût parfois douteux, mais d'une exécution qui prouve la rare habileté de main de nos praticiens. Du reste, le même éloge peut être appliqué à toute la sculp-

ture d'ornement du nouveau Louvre. Nous croyons être d'accord avec tout le monde en montrant plus de réserve à l'endroit de la statuaire, malgré les travaux de Barye et quelques œuvres exceptionnelles.

Tel est, dans son ensemble, le nouveau Louvre. Il ne nous appartient pas de prononcer un jugement définitif sur cette gigantesque construction; au lecteur à prononcer. Il nous suffira de rappeler un principe qui peut-être a été oublié trop souvent par les architectes contemporains, et qui est le premier de tous, quand il s'agit d'art. On se préoccupe trop souvent de la supériorité des styles les uns sur les autres, et pas assez de cette grande loi d'unité et de proportions qui fait le principal mérite d'un monument, fût-il grec ou romain, du moyen âge ou du siècle de Louis XIV. Qu'il nous soit permis, à ce propos, de rappeler le jugement d'un de nos amis, critique fort compétent et fort instruit.

Nous nous promenions l'an dernier à Versailles, par un beau soir d'automne, le long de la pièce d'eau des Suisses. En ce moment, les derniers rayons du soleil frappaient d'une teinte d'or la façade du château, se dessinant en profil sur un profond azur; pendant qu'une chaude demi-teinte baignait à leur base les magnifiques escaliers et la terrasse de l'Orangerie. Mon ami s'arrêta tout à coup, et, me montrant ce magnifique spectacle :

« J'ai vu, me dit-il, les ruines de l'Égypte et de la Grèce, le Panthéon de Rome, les merveilles de la renaissance italienne et française; mais jamais rien de plus beau que le profil du palais de Versailles vu de la place où nous sommes. Pourtant, si nous en approchions trop, peut-être trouverions-nous à redire à certains détails d'un goût douteux, maigres ou emphatiques; mais celui-là ne serait pas un artiste qui ne se sentirait ému par la grandeur des proportions et la savante combinaison, pourtant simple et grandiose, des lignes. Toute l'architecture est là. »

Ajoutons que tout édifice doit annoncer clairement sa destination par sa forme et sa décoration extérieures. Or nous croyons qu'il serait difficile de deviner à première vue quels seront les habitants du nouveau Louvre et leurs divers emplois. Il semble qu'il n'y ait que toute une grande famille de princes qui puisse s'y loger convenablement; cependant l'on paraît se proposer d'y abriter côte à côte des services qui n'ont pas à s'annoncer si pompeusement et surtout dans un même style.

Dans la partie méridionale, l'entrée du bâtiment transversal deviendra l'entrée du Musée. Ce bâtiment renfermera aussi, dit-on, un manège au rez-de-chaussée, et au-dessus une salle des États, qui communiquera aux Tuileries par la grande galerie du Louvre.

La partie du nord est consacrée au ministère d'État, qui occupera trois ailes de la première cour; au ministère de l'intérieur, qui occupera trois ailes de la seconde; à la Bibliothèque du Louvre, qui sera logée au premier étage de l'aile transversale; et à une exposition permanente des beaux-arts.

Les autres bâtiments sont affectés aux écuries des Tuileries; au service de ces écuries, qui occupera l'entre-sol, le rez-de-chaussée de la grande galerie du vieux Louvre; et à la cuisine des cent-gardes. Les salles supérieures sont destinées à des expositions périodiques.

ÉTUDES SUR LE LITTORAL DE LA FRANCE.

Suite. — Voy. t. XXV (1857), p. 53, 90, 194, 250, 266.

VIII. — LES DUNES DES CÔTES DE GASCogne.

Depuis l'embouchure de la Sèvre jusqu'à l'embouchure de l'Adour, sur une étendue de 250 kilomètres, la côte

se développe en ligne droite, sans autres interruptions que l'estuaire de la Gironde et le bassin d'Arcachon. Tout ce littoral est bas, sablonneux et bordé de dunes. De l'embouchure de la Seudre à la Gironde, la côte forme la pointe d'Arvert, au sud du pertuis de Maumusson, et la pointe de la Coubre; puis elle se dirige au sud-est jusqu'à l'embouchure de la Gironde, en face de la pointe de Grave.

Les dunes qui commencent à l'embouchure de la Seudre se continuent jusqu'au fort de Terre-Nègre, près de Saint-Palais; d'abord larges de 5 kilomètres, elles se rétrécissent peu à peu et se terminent à Saint-Palais par une zone fort étroite. En avant de l'embouchure de la Gironde est le rocher de *Cordouan*, au milieu d'un grand banc de sable et surmonté d'un phare. Ce banc divise en deux passes l'entrée de la Gironde : la passe du nord, profonde et praticable à des vaisseaux de ligne, est entre le banc et la pointe de la Coubre. Les changements fréquents dans les sables rendent cette passe dangereuse, et c'est à son entrée qu'est la barre de la Gironde. La passe de Grave, entre le banc et la presqu'île de Grave, est moins profonde, mais plus sûre que la précédente. Quant à l'estuaire de la Gironde, il est d'abord encombré de bancs de sable qui changent fréquemment, puis il est rempli d'îles.

Les dunes recommencent à la pointe de Grave et se prolongent en ligne droite et sans interruption jusqu'à l'Adour. Dans toute cette étendue, une petite bande de sable, à peine large de 60 à 80 mètres, borde d'abord le rivage, puis viennent les dunes; en arrière des dunes se trouve une série d'étangs de grandeur variable, rangés en ligne du nord au sud; en arrière encore, une zone de marais ou *barthes*, après lesquels commence la région sablonneuse des Landes.

Jusqu'à l'étang d'Hourtin, les dunes présentent la disposition suivante : une ligne de dunes ou de monticules de sable siliceux et très-mobilité, quelquefois élevés de 70 mètres, larges d'environ 500 mètres; puis une *lette* ⁽¹⁾ ou vallée, de 2 000 mètres de largeur; enfin une deuxième rangée de dunes, parallèle à la première. À l'étang d'Hourtin, un changement considérable a lieu dans cette disposition : les rangées de dunes deviennent nombreuses et très-rapprochées les unes des autres; elles ne sont plus séparées entre elles que par des lettres étroites. La largeur de ce désert de sable, au milieu duquel on ne rencontre qu'à de grands intervalles quelques postes de douaniers, varie de 5 à 8 kilomètres. Les étangs qui sont à l'est des dunes sont, en allant du nord au sud, ceux d'Hourtin, de Carcan, de Lacanau; puis vient le bassin d'Arcachon, le plus grand de tous, et qui communique avec la mer par une ouverture assez large, mais dangereuse. À la suite sont les étangs de Cazau et de Sanguinet, de Biscarosse et de Parentis, d'Aureilhan. À partir de cet étang, la hauteur des dunes diminue, mais leur largeur augmente; elle est ici de 8 kilomètres. On trouve ensuite les étangs de Saint-Julien, de Léon, de Soustons, de la Tasse et d'Orx. Parallèlement et à l'ouest de ces deux derniers étangs, on remarque, au milieu des dunes, une ligne de flaques d'eau et de très-petits étangs qui occupent l'ancien lit de l'Adour, dont l'embouchure était alors au Vieux-Boucau, situé à la bouche d'un cours d'eau qui sort de l'étang de Soustons. Enfin, au delà de l'Adour, sur la gauche du fleuve, quelques dunes isolées terminent cette longue et monotone zone de sables.

Sous l'impulsion des vents d'ouest, la masse de sable siliceux, très-fin et très-mobilité, qui forme les dunes, se met en mouvement et s'avance annuellement de 20 mètres dans l'intérieur des terres, envahissant et détruisant tout ce qui est devant elle, villages et forêts. C'est ainsi qu'ont

successivement disparu la ville d'Anchoanne près de Maumusson, divers villages dont on a découvert les toits et les clochers sur la côte d'Arvert ⁽²⁾ en 1698, et, au sud de la Gironde, les vastes bois de pins (*pignadas*) de Saint-Julien de Lit, de Lacanau, du Vieux-Soulac, et la majeure partie de la commune de Mimizan. Vers la fin du dernier siècle, l'ingénieur des ponts et chaussées Brémontier entreprit de fixer les dunes de Gascogne et d'arrêter leur marche. On fixe les dunes en les boisant. On parvient d'abord à imposer au sable le repos qui permet aux plantes d'y prendre pied, en multipliant un roseau qui croît naturellement dans les dunes de Gascogne, le gourbet ⁽³⁾; puis on sème des genets, des ajoncs et des pins; les racines de ces plantes forment un réseau qui solidifie la dune ⁽⁴⁾. Les premiers essais de Brémontier furent faits en 1787, près de la ville de la Teste de Buch. Il arrêta ensuite la dune de Mimizan; puis celles du bassin d'Arcachon et de la pointe de Grave; de belles forêts d'arbres verts, plantés par Brémontier, les recouvrent aujourd'hui. Ses travaux ont été continués depuis, et, sur une surface de 87 456 hectares qu'ont les dunes, 33 786 hectares sont déjà plantés; mais en défalquant 22 852 hectares de lettres, qui se couvrent naturellement de végétation lorsque les dunes voisines ne leur envoient plus de sable, et dont l'ensemencement devient dès lors inutile, il ne restait à la fin de 1853 que 30 818 hectares à planter : 5 millions de francs ont été déjà employés, et 4 millions sont encore à dépenser, pour achever l'œuvre de Brémontier ⁽⁵⁾.

Les ports de cette partie du littoral sont : *Royan*, à l'embouchure de la Gironde, port de commerce et de refuge, défendu par un fort. *Blaye*, sur la rive droite de la Gironde, place forte, port de commerce avec une belle rade. *Pauillac*, port de commerce et de relâche, très-commode et ayant une rade très-sûre; situé sur la rive gauche de la Gironde, à 54 kilomètres de la pointe de Grave. *Bordeaux*, sur la Garonne, grand port de commerce et de grande pêche; Bordeaux reçoit des bâtiments de 600 tonneaux et peut contenir 1000 navires. *Libourne*, sur la Dordogne, au confluent de l'Isle, port de commerce qui reçoit des bâtiments de 300 tonneaux.

La côte ne présente entre la Gironde et l'Adour que les trois petits ports de la Teste de Buch, du Vieux-Boucau et du Cap-Breton. *La Teste de Buch* est un port d'échouage situé sur la rive méridionale du bassin d'Arcachon. Les embarquements et les débarquements se font dans la vase; des charrettes à bœufs vont dans l'eau joindre les navires. *La Teste de Buch* est un port de commerce et de pêche. *Le Vieux-Boucau* est un port de pêche, à l'embouchure d'un petit cours d'eau. *Le Cap-Breton*, situé aussi à l'embouchure d'un petit cours d'eau, est un port de pêche; c'est de plus un port de relâche, le moins dangereux de toute la côte.

IX. — LES COTES DE LA BAIE DE BISCAYE ⁽⁶⁾.

Depuis l'Adour jusqu'à la Bidassoa, où commence le territoire espagnol, la France a encore 24 kilomètres de côtes. Bordant le pays élevé sur lequel repose la chaîne des Pyrénées, le littoral est haut, bordé souvent de falaises et précédé de banes de roche. La mer est d'une incroyable

⁽²⁾ Les dunes d'Arvert sont fixées actuellement.

⁽³⁾ *Arundo arenaria*.

⁽⁴⁾ Voy. Baude, *le Pas-de-Calais*, déjà cité.

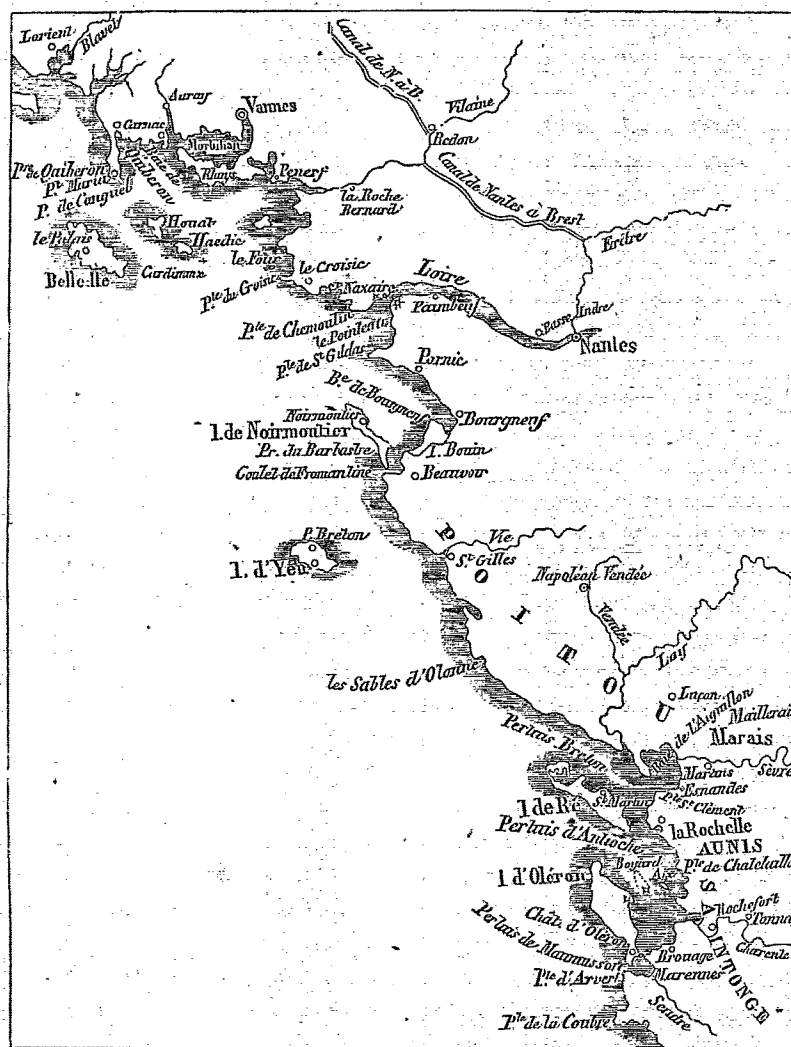
⁽⁵⁾ Un crédit de 400 000 francs par an a été décrété, le 11 octobre 1851, pour l'ensemencement des dunes de Gascogne, à la suite d'un rapport de M. Magne, dont nous avons extrait tout ce qui touche à cette question.

⁽⁶⁾ Voy. A. de Quatrefages, *la Baie de Biscaye*, dans la *Revue des Deux Mondes* des 15 janvier et 15 mars 1870.

⁽¹⁾ On appelle *lettres* ou *lèdes* les vallées qui séparent les dunes.

violence dans la baie de Biscaye, qui est le sommet du grand golfe de Gascogne; les tempêtes y sont fréquentes, et cependant cette mer dangereuse n'est limitée que par un rivage difficilement abordable. L'embouchure de l'Adour est au milieu des dunes et des sables; elle est précédée par une barre très-redoutable sur laquelle la mer est toujours agitée. « Des lames insensibles, venues du large, se relèvent au contact des bas-fonds et se dressent en longues ondulations. » Bayonne, port de commerce et de grande pêche ⁽¹⁾, renfermant un arsenal de la marine militaire, est situé sur l'Adour, au confluent de la Nive et à 6 kilomètres de la mer. Les navires y sont toujours à flot et y trouvent une grande sécurité; mais la barre de l'Adour rend l'entrée du fleuve très-difficile; toutes les tentatives faites pour la détruire sont restées sans succès.

L'Adour a plusieurs fois changé de lit. En 1360, une terrible tempête combla le lit du fleuve, inonda Bayonne, et força l'Adour à couler vers le nord; le fleuve se creusa un nouveau lit, au milieu des dunes, pendant 32 kilomètres, et alla se jeter dans la mer au Vieux-Boucau. Vers 1759, on fit rentrer l'Adour dans son ancien lit, qui est celui dans lequel il coule actuellement. Après Bayonne, on rencontre le petit port de pêche de Biarritz, formé par une anfractuosité de la côte. Les bains de mer de Biarritz sont maintenant les plus renommés du midi de la France (voy. p. 159). Plus loin est la rade de Saint-Jean-de-Luz, mal abritée, toujours mauvaise et inabordable quand la mer se brise avec violence sur les fonds de roche qu'il faut traverser pour y arriver. Cette rade renferme les petits ports de Saint-Jean-de-Luz, sur la Nivelle, et du Socoa. Saint-



Carte des marais salants du golfe de Gascogne (2). — Dressée par Dussieux.

Jean-de-Luz, autrefois rival de Bayonne, est aujourd'hui bien déchu. La mer ensable peu à peu le port et la ville elle-même, et renverse digues et jetées par lesquelles on essaye d'arrêter ses ravages. Le Socoa, fortifié, est un port de relâche sur la côte occidentale de la rade. Hendaye, sur la Bidassoa, est un petit port de pêche.

La Bidassoa a bien peu d'eau en général; le plus souvent, à marée basse, cette rivière, qui sépare deux grands États,

se perd dans les sables, sans atteindre l'Océan. Quant à l'île des Faisans, dont le nom rappelle les glorieux souvenirs du traité des Pyrénées, rongée à chaque crue du printemps, elle n'est plus qu'un banc de sable « où poussent quelques saules à demi déracinés ». L'île où a été signé le traité, les dynasties qui l'ont conclu, la politique qu'il fondait, tout est effacé aujourd'hui de la géographie et de l'histoire.

(1) Bayonne arme pour la pêche de la morue, mais a renoncé à la pêche de la baleine, qui a fait autrefois la réputation des marins basques.

(2) Cette carte aurait dû être placée à la page 252 de notre volume précédent (t. XXV, 1857), où l'on a imprimé, par erreur, la carte des côtes du golfe de Gascogne, destinée à accompagner l'article que nous publions aujourd'hui.

ROCAMADOUR
(DÉPARTEMENT DU LOT).



Vue de Rocamadour. — Dessin de Léo Drouyn.

A dix-huit kilomètres de Gourdon (*) s'élève la petite ville de Rocamadour, dans la vallée d'Alzou, profondément

(*) Gourdon, l'une des trois villes principales du département du Lot, est située à 44 kilomètres de Cahors, au bord de la Bleue, af-

ravinée par un torrent, étroitement resserrée entre deux chaînes de rochers, et couverte de leur ombre. La rue flue de la Dordogne. « Elle a encore aujourd'hui, dit M. Adolphe Guérard dans sa *Géographie synoptique*, l'aspect d'une ville du

unique dont se compose Rocamadour commence au fond de cette vallée romantique qu'on appelait autrefois la *vallée Ténébreuse*, et se prolonge en diagonale jusqu'au milieu de la montagne. Au-dessus de la ville, sur un roc escarpé, est construite l'église, dans une enceinte d'autres rochers qui formaient jadis la clôture d'un monastère de femmes. Un escalier de deux cents marches, que les pèlerins montent à genoux, conduit d'abord à une enceinte de douze chapelles creusées dans le roc, puis à la chapelle de la Vierge, où l'on vient adorer une statue miraculeuse, et à l'église canoniale, dite de Saint-Sauveur. Les douze chapelles, consacrées jadis aux douze apôtres, sont presque entièrement ruinées. A gauche, sur une terrasse en partie recouverte par un roc, on montre la cellule où vécut saint Amadour et où il fut enseveli. A côté, on visite, à l'intérieur d'un petit bâtiment flanqué contre le roc et surmonté d'une petite tourelle, l'ancienne chapelle de Saint-Michel, dont les ouvertures en ogive sont séparées par de petites colonnettes ; à l'extérieur, on remarque une peinture murale représentant saint Christophe, plusieurs têtes en pierre, le sabre de Roland, et des chaînes rapportées des États de Barbarie par des chrétiens délivrés de leur captivité. De l'autre côté de la cellule, on voit la porte de la chapelle miraculeuse, ornée de colonnes ou de pilastres, et ayant pour chapiteaux des feuilles de chou à plis nombreux ; sur la muraille attenant à la porte sont les restes d'une grossière peinture, où l'on croit distinguer un chevalier poursuivi par une troupe de spectres dont il avait, dit-on, violé les sépulcres. Le sanctuaire, creusé, suivant la légende, par saint Amadour, est très-étroit : l'autel, qui est simplement de bois, fut consacré par saint Martial, et relevé, ainsi que l'oratoire, au quinzième siècle, comme l'atteste l'inscription suivante : « Cet oratoire, renversé par la chute d'un rocher, a été entièrement relevé et augmenté, dès l'année 1479, par Denys de Bar, évêque et seigneur de Tulle. » Des figures en relief décorent le devant de l'autel ; trois anciens tableaux, enchâssés dans une boiserie partagée par des colonnes, servent de base à une niche assez élégante, semblable à un demi-dôme soutenu par de petites colonnes. C'est là que l'on conserve une statue de la Vierge, petite et noire comme celle des anciens pèlerinages ; l'enfant Jésus est assis sur les genoux de sa mère, appuyé sur l'un de ses bras et soutenu par l'autre. Le dôme de la chapelle est terminé par un petit clocher environné de vitrages, et dans lequel on aperçoit intérieurement une cloche sans corde, qui, suivant la tradition, sonne d'elle-même lorsque la sainte Vierge opère un prodige considérable.

Un petit vestibule sépare la chapelle Notre-Dame de l'église Saint-Sauveur, construite de même dans le roc. La voûte de cette église est très-élevée, et soutenue par deux colonnes qui coupent l'édifice en deux parties égales, dans toute sa longueur ; le grand autel est placé entre deux petits autels. La seule décoration digne d'attention est un tombeau gothique.

Sous l'église est la chapelle de Saint-Amadour, autrefois église paroissiale. On y remarque, à gauche, un petit monument qui renferme les reliques du saint ; à droite, une chaire antique, couverte de vieilles peintures ; au fond, l'autel principal, environné de boiseries où est représenté, en relief, le publicain Zachée, d'un côté monté sur un arbre

moyen âge, quoiqu'elle prenne chaque jour une physionomie plus moderne. Des maisons ont été bâties sur les boulevards, et le plateau de la forteresse, rasée sous Louis XIII, est maintenant un délicieux belvédère, ombragé de peupliers d'Italie, d'où le regard plonge dans de riantes et fertiles vallées. » (*Géographie synoptique*, historique, statistique, topographique, administrative, judiciaire, commerciale, industrielle, militaire, religieuse et monumentale de la France et de ses colonies, etc., par Adolphe Guérard, maître de pension à Avize, Paris, Hachette, octobre 1857.)

pour voir Jésus-Christ, de l'autre le recevant dans sa maison.

Un escalier en limaçon conduit sur le toit de l'église et à une rampe de degrés ruinés, suspendus sur l'abîme. De là on peut arriver, en s'aidant des arbrisseaux qui sortent du mur, jusqu'aux ruines de l'ancien fort qui dominait la montagne et la ville.

L'histoire de saint Amadour est entourée de beaucoup d'obscurité.

Suivant une ancienne légende, rapportée, non-seulement par saint Antonin, archevêque de Florence, dans ses *Chroniques*, mais encore par Lacroix ⁽¹⁾, Bouchet ⁽²⁾, Odo de Gisse, Cathala-Coture ⁽³⁾ et autres, saint Amadour aurait été d'abord au service de la vierge Marie : sa fonction était de porter et de nourrir le divin Enfant. Devenu plus tard disciple de Jésus, sous le nom de Zachée, il le reçut dans sa maison, ainsi qu'il est dit dans l'Évangile ; après la mort du Christ, il s'attacha de nouveau au service de Marie, avec sainte Véronique ⁽⁴⁾. Persécuté par Saul, après le martyre de saint Étienne, il s'embarqua avec Véronique sur une petite barque qui, abandonnée à elle-même, les porta sur la côte de Médoc, au lieu appelé Pas-de-Grave. Zachée fut ensuite envoyé à Rome par saint Martial. A son retour, et après que Véronique fut morte à Solac, il vint dans le Quercy et choisit sa demeure au milieu des rochers, où il érigea une chapelle en l'honneur de sainte Marie. Le nom d'*Amadour* qui lui fut donné signifierait, selon les mêmes auteurs, *amateur de solitude*.

Cette légende est contestée, et l'on a prétendu que ce saint Amadour du Quercy n'était autre que saint Amateur, évêque d'Auxerre et prédécesseur de saint Germain ⁽⁵⁾, dont le corps, d'abord enseveli dans l'abbaye de Saint-Amant, aurait été transporté, à la fin du sixième siècle, par l'évêque Didier, à Rocamadour, dans la crainte que sa tombe ne fût profanée pendant les ravages des Sarrasins ⁽⁶⁾.

Enfin des esprits prudents se bornent à croire que c'est un solitaire humble et inconnu, qui se retira, vers le troisième siècle, dans les rochers de la vallée Ténébreuse, et que son amour pour cette retraite fit surnommer *Amator rupis* (par corruption, *Amadour*).

Le corps de ce pieux solitaire fut retrouvé, en 1166, dans le vestibule de la chapelle de Notre-Dame ; mais il fut en grande partie consumé lors du siège de Rocamadour, en 1562, par les huguenots ⁽⁷⁾.

LE LOTUS À MILLE FEUILLES.

LÉGENDE BOUDDHIQUE ⁽⁸⁾.

Il s'agit ici de deux merveilles : une fleur, une mère.

Et d'abord, quant à la fleur, il est dit : Si nombreux que soient les pétales blancs et roses que le lotus étale à la surface des eaux, jamais on n'aurait vu rayonner jusqu'à mille feuilles florales au sommet d'une même tige, si le lotus miraculeux du royaume de Vaïçali n'eût point existé.

Et ensuite il est dit, quant à la mère : Le monde a vu parfois naître en même temps plusieurs frères ; mais il

⁽¹⁾ Lacroix, *Histoire des évêques de Cahors*.

⁽²⁾ Bouchet, *Annales d'Aquitaine*.

⁽³⁾ Cathala-Coture, *Histoire du Quercy*.

⁽⁴⁾ Voy., sur l'étymologie de ce nom, t. V (1837), p. 71.

⁽⁵⁾ L'abbé de Foulhiac, *Chroniques manuscrites du Quercy*. (Lacoste.)

⁽⁶⁾ L'évêque Didier était né en Aquitaine, où il possédait de grands biens et où il avait fondé plusieurs monastères.

⁽⁷⁾ *Histoire critique et religieuse de Notre-Dame de Rocamadour*, etc., par A.-B. Caillaud, chanoine honoraire du Mans ; 1834.

⁽⁸⁾ Voir, pour les sources : 1^o le *Po-koué-ki*, traduction de Klaproth, p. 242 et suiv. ; 2^o la *Via* et les voyages de *Houen-tsang*, traduction de M. Stanislas Julien, p. 398 et suiv.

ignorerait encore à quel nombre peuvent s'élever ces prodigieuses naissances, si la fille du bois des manguiers n'eût jadis donné le jour aux mille frères jumeaux.

Mais il n'était pas le produit de la terre et des eaux, ce lotus aux mille feuilles ; et non plus elle n'était pas une fille des hommes, la mère des mille guerriers de Vaïçali.

Ceci connu, voici ce que raconte la légende.

I. — *Le champ de lotus.*

Un roi, nommé Brahmānandita, régnait alors à Vaïçali. Vaïçali, c'est cette terre fertile où les fleurs aiment à naître ; c'est le sol préféré des manguiers et des bananiers. Petit par l'étendue, ce pays est grand par le savoir et la piété de ceux qui l'habitent. Entre les nombreux États de l'Inde du milieu, c'est celui dont l'air est le plus pur et la situation la plus heureuse. Vārānasi (Bénarès) le regarde de l'autre côté du Gange, et il est baigné par le Gandāki un peu avant que celui-ci se jette dans le grand fleuve, au pays connu sous le nom des Cinq-Embouchures (Patna).

Brahmānandita possédait de grandes richesses, une inaltérable santé, cent épouses soumises et un peuple facile à gouverner. Il avait donc tout ce qui fait les rois heureux, et c'est à bon droit cependant qu'il s'estimait malheureux.

On ne possède vraiment que ce qu'on laisse après soi à ses enfants. Si riche qu'on puisse être, c'est ne rien avoir que de mourir sans héritiers de son sang ; et le roi qui s'éteint, privé d'un descendant direct à qui il puisse transmettre sa couronne, se sent plus misérable que le plus misérable de ses sujets, qui lègue en mourant sa cabane à son fils.

Or, le jour de son avènement au trône, le roi Brahmānandita ayant voulu que les livres saints fussent consultés sur ce que l'avenir gardait à sa descendance, il lui fut annoncé qu'il serait le dernier de sa race. Comme, après vingt ans de règne et cent unions stériles, la prédiction continuait à s'accomplir, une mélancolie si profonde s'empara de lui que les émotions et les fatigues de la chasse pouvaient à peine l'en distraire.

Un soir qu'il s'en revenait, chevauchant vers la ville, après avoir, selon sa coutume, chassé seul tout le jour, dans le bois des manguiers, il fut grandement surpris de voir qu'une route aride et pierreuse, qu'il avait parcourue le matin, était maintenant toute semée de fleurs de lotus fraîchement épanouies. Bien convaincu qu'il avait pris, au retour, sa direction la meilleure et son chemin le mieux connu, il s'arrêta court devant le champ de fleurs, pensa à ses ennemis, et, doutant du miracle, il soupçonna un piège.

Brahmānandita avait pour voisins des princes jaloux qui, sans cesse aux aguets, attendaient qu'un soir, par suite de son imprudence ou de leurs ruses, il s'égaraît assez loin de Vaïçali pour qu'ils pussent impunément se saisir de sa personne et l'emmener prisonnier dans leur ville.

Comme, plus d'une fois déjà, il s'était vu, par l'effet de la trahison, sur le point de tomber en leur pouvoir, il crut deviner une embûche nouvelle dans la croissance miraculeuse, à travers le sable et les pierres, de ces fleurs d'ordinaire habitantes des eaux. Prudemment soupçonneux, le roi de Vaïçali supposa que ses ennemis avaient ainsi raisonné :

« En rencontrant, au retour, sur sa route, un champ de lotus qu'il saura bien ne pas avoir vu au départ, Brahmānandita ne manquera pas de penser qu'il s'est jeté hors de sa voie, et, par le détour qu'il fera pour la retrouver, il viendra de lui-même nous livrer notre proie. »

Le roi de Vaïçali, ayant prêté cette perfide intention à ses ennemis, se dit encore que si le champ de lotus était réellement l'œuvre de leur artifice, et non pas le produit naturel de la végétation, chacune des tiges devait, en ce

cas, être simplement piquée dans le sable, au lieu de tenir aux entrailles du sol par le lien puissant de ses racines.

Curieux d'éclaircir ses doutes, Brahmānandita descendit de cheval et se courba vers les fleurs.

Si sa supposition avait été juste, il lui aurait suffi de saisir délicatement l'une de ces tiges pour l'enlever sans effort, ou, moins encore, de la toucher seulement, pour qu'elle tombât d'elle-même au plus léger contact de la main. Il n'en fut pas ainsi ; car, ayant touché tour à tour plusieurs de ces tiges qui devaient si facilement tomber, elles demeurèrent debout. Et ensuite, ayant essayé de les enlever hors du sol, il éprouva plus de résistance que n'en oppose ordinairement le lotus qu'on veut déraciner de ce milieu de terre et d'eau où il se plaît à naître.

Le roi de Vaïçali, voyant qu'il brisait des fleurs sans pouvoir arracher les tiges, ne douta plus du miracle, et, saisi tout à coup d'une religieuse admiration, il se prosterna.

Il fut bientôt distrait de sa contemplation par la remarque d'un fait non moins prodigieux que celui de la naissance spontanée des fleurs miraculeuses. Il reconnut que chacune des tiges de lotus se dressait au centre de l'empreinte d'un pied de biche dont un trait lumineux dessinait le contour. Il reconnut aussi que ces brillants vestiges, ondulant de l'un à l'autre côté de la route, comme les festons d'un ruban de lumière, se dirigeaient vers la source du bois des manguiers ; fontaine révéérée, où se désaltéra un jour le divin Djānākara, qui est, comme on sait, le cent quatre-vingt-septième Bouddha de la période des Sages ⁽¹⁾.

Brahmānandita se leva alors, et, obéissant à la voix secrète de son cœur, qui lui disait : « Marche ! c'est moi qui te mène », il suivit, pas à pas, les détours de la trace lumineuse.

II. — *La fille aux pieds de biche.*

Arrivé à la limite du champ de lotus, le roi de Vaïçali vit, devant lui, la fontaine consacrée où le Bouddha ancien avait bu jadis, et, près de cette fontaine, il aperçut, endormie, une jeune fille dont la splendide beauté rayonnait à travers le voile baissé sur son visage, si bien qu'il semblait couvert seulement d'un réseau diaphane de gaze étincelante.

Frappé d'éblouissement, Brahmānandita laissa échapper un grand cri. La dormeuse, soudain réveillée, s'enfuit aussitôt. Mais, bien que sa course fût rapide, le roi, cependant, la suivant des yeux, put voir que les pieds de la jeune fille avaient la forme de ceux d'une biche, et que, partout où ils touchaient le sol, ils laissaient une empreinte lumineuse d'où naissait, au même instant, une fleur de lotus.

Ainsi qu'à la première vue des traces prodigieuses du passage de la jeune fille, la voix de son cœur lui avait dit : « Marche ! » cette fois encore, la voix intérieure lui ayant parlé, il se mit à la poursuite de cette belle fugitive qui, à chaque pas, fleurissait son chemin.

Oubliant désormais et Vaïçali, d'où il continuait à s'éloigner, et ses ennemis, qui pouvaient le surprendre, il marcha ainsi durant un si grand nombre d'heures que le soleil eut le temps de monter de l'orient au zénith et de

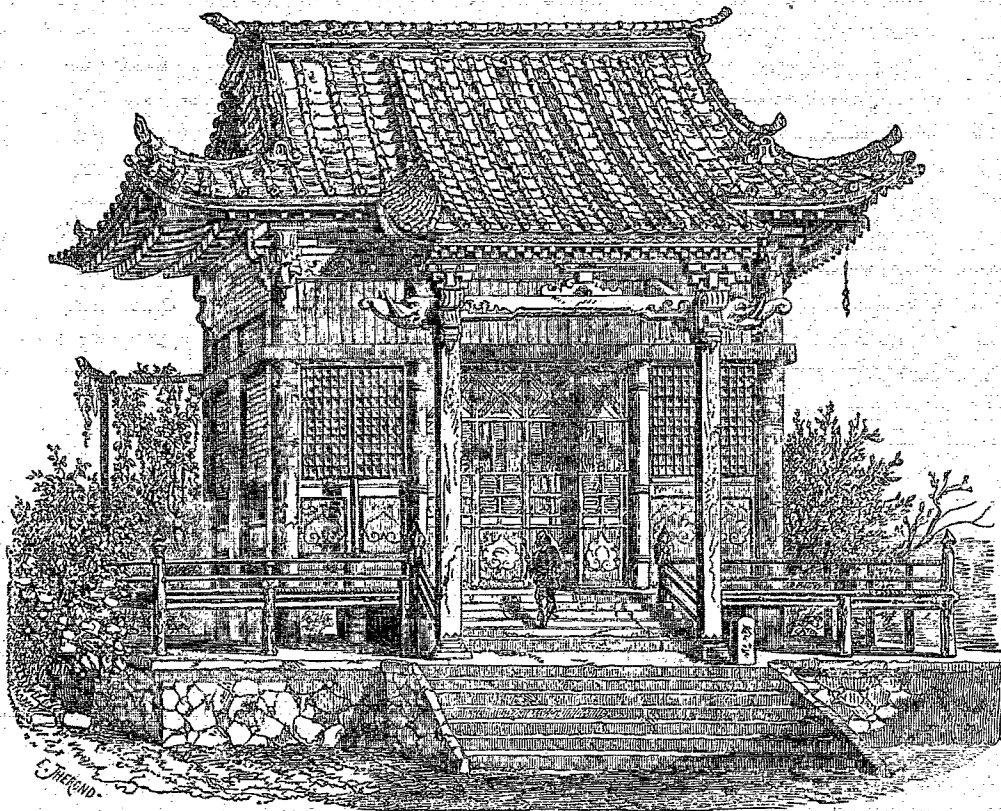
⁽¹⁾ Nos lecteurs savent que, suivant les bouddhistes, les âges du monde se comptent par périodes nommées *kalpas*. Il y a deux sortes de kalpas : le petit kalpa, qui est de seize millions huit cent mille ans ; le grand kalpa, qui est d'un milliard trois cent quarante-quatre millions d'années. On entend par kalpa, dans le système des créations successives, la période de temps comprise par les âges dont se compose une existence du monde visible, c'est-à-dire, pour chacun des kalpas, depuis la formation jusqu'à l'anéantissement du ciel et de la terre. Il naît jusqu'à mille Bouddhas pendant la durée d'un kalpa. Les légendes bouddhiques citent un fait qui se passa il y a dix quadrillions de fois cent quadrillions de kalpas. Voir le *Fo-koué-ki* (Histoire des royaumes bouddhiques), p. 68, 118, 132, 245.

redescendre du zénith au couchant avant que Brāhmanandita eût atteint le terme de sa course.

Bien souvent, durant ce long et rapide voyage, il fut contraint de s'arrêter pour reprendre haleine, et, pendant ces temps d'arrêt, la fugitive continuait à gagner plus d'avance sur lui; mais ceci n'empêchait pas le roi Vaïçali de se remettre en route avec un nouveau courage; il ne craignait pas de perdre la trace de la fille aux pieds de biche : ses empreintes lumineuses et les fleurs épanouies le guidaient toujours.

Elles le conduisirent enfin à un étroit sentier où devait forcément se terminer la course. Le sentier venait aboutir à une grotte qui n'avait pas d'autre issue que celle ouverte sur le chemin dans lequel le roi Brāhmanandita s'était engagé. Cette grotte s'adossait à une haute montagne dont le versant opposé descendait à pic dans le Gange, à plusieurs lieues de distance.

L'indécourageable poursuivant de la jeune fille ne s'était pas encore rendu compte du chemin parcouru; mais à l'aspect de la grotte, demeure d'un pieux solitaire, et où,



Un Temple bouddhique. — D'après Siebold.

tous les ans, il venait en pèlerinage avec toute sa cour et suivi de tout son peuple, Brāhmanandita reconnut que, par cent mille détours à travers le bois des manguiers, la fugitive l'avait ramené presque à son point de départ.

D'abord, il se crut le jouet d'une illusion; mais bientôt le doute s'effaça de son esprit, car il entendit, non loin de l'endroit où il venait de s'arrêter, les hennissements de son cheval qu'il avait laissé, la veille, à l'autre bout du champ de lotus.

Il était encore sous le coup de l'étonnement produit par cette succession d'événements extraordinaires, quand le solitaire, habitant de la grotte, parut au seuil de sa demeure.

C'était l'un de ces saints et savants personnages appartenant à la classe vénérée des *cāndarchis* ou *richis*, interprètes des livres divins.

Il s'avança vers le roi avec le pas mesuré et la démarche imposée par la loi, pendant que Brāhmanandita, ému de respect, accomplissait les rites de la piété que commande la présence d'un religieux solitaire.

— Maître du royaume, lui dit le vieillard quand il fut à la distance prescrite aux serviteurs des princes du ciel, alors qu'ils s'adressent aux princes des hommes, tu es le bienvenu; je t'attendais. Il y a aujourd'hui seize ans

qu'une biche poursuivie par toi à la chasse vint, pleine d'épouvante, se réfugier dans la fontaine où avait bu autrefois le divin Djanākara. Tu compris aussitôt qu'elle devenait sacrée pour toi, celle qui avait choisi un tel asile, et ta piété l'épargna. Les cieux s'en émurent, et de ce moment fut révoquée la sentence qui, depuis le commencement des âges, t'avait condamné à mourir sans postérité. Cependant, diras-tu, jusqu'à ce jour aucune de mes femmes ne m'a donné de fils. — Il en devait être ainsi, roi de Vaïçali. La destinée ne pouvait être changée. Il fallait qu'une créature surhumaine devint ton épouse pour que tu laissasses après toi des héritiers de ton sang. Mais cette nouvelle épouse, il te fallait aussi la conquérir. Les volontés suprêmes sont accomplies; tu viens de mériter ta précieuse compagne par ta constance à la poursuivre pendant plus d'un jour. Grâce à ton union avec elle, tu vas aujourd'hui faire alliance avec les innombrables divinités qui, du haut de tous les cieux, gouvernent tous les mondes; car voici comment elle est née : le divin Djanākara, en touchant de ses lèvres sacrées l'eau de la source du bois des manguiers, l'a remplie d'un souffle de vie. Ce souffle créateur pénétra subitement la biche fugitive, au moment où, haletante, elle se réfugia dans la fontaine pour échapper aux coups du chasseur. Alors naquit la jeune fille que tu devais un jour

poursuivre jusqu'ici. Produite de l'émanation divine et de la nature terrestre, si par la forme des pieds elle rappelle sa mère, par la trace lumineuse qu'elle laisse sur son passage, elle prouve aussi son origine céleste. Je te la conservais ; qu'elle soit à toi, Brahmānandita, et cesse de gémir sur le malheur de n'avoir pas d'enfants, car à elle seule elle te donnera plus de fils que n'auraient pu t'en donner toutes tes autres épouses, alors même que Bouddha n'eût pas voulu les priver du droit d'être mères.

Le pieux solitaire, ayant parlé ainsi qu'il vient d'être dit,

appela la jeune fille qui venait de se réfugier dans la grotte. Lui montrant alors Brahmānandita, il lui dit :

— Voilà ton époux ; celui que tu fuyais, tu dois le suivre maintenant.

Il joignit, suivant les rites religieux, les mains du couple royal, et de ce moment, celle qui devait le jour au souffle du Bouddha, étant entrée dans la famille des hommes, perdit les signes visibles des deux natures dont elle était le fruit. Ses pieds devinrent des pieds humains, sa beauté resta la même ; mais, chastement cachée, elle n'illumina



Vue intérieure d'un Temple bouddhique. — D'après Siebold.

plus le voile qui la couvrait, et sous ses pas, qui ne laissaient plus qu'une empreinte terrestre, les fleurs cessèrent de naître.

Le roi de Vaïçali, une main dans la main de sa nouvelle épouse, la conduisit vers son cheval qui l'attendait toujours ; il fit monter la jeune fille en croupe et, à la faveur de la nuit, il rentra dans sa ville ; puis il gagna son palais, sans que le peuple et ses serviteurs, inquiets de sa longue absence, se fussent aperçus de son retour.

La suite à la prochaine livraison.

VAUVENARGUES ⁽¹⁾.

Luc de Clapiers, marquis de Vauvenargues, naquit à Aix, en Provence, le 6 avril 1715. Il appartenait à une famille d'ancienne noblesse, mais pauvre et sans grandes alliances. Son enfance n'eut rien de remarquable, du moins aux yeux de ceux qui n'en regardaient que l'extérieur : au collège, il ne remporta pas de brillants succès et ne laissa aucun souvenir de son passage ; mais au fond, sous le voile d'une excessive timidité, d'une apparente langueur, due en partie à la

faiblesse de son tempérament, il sentait déjà s'agiter en lui une vie intérieure singulièrement énergique ; son cœur couvait les grands sentiments qui devaient bientôt le faire battre avec tant de force. Toutes ses sympathies étaient pour le courage, pour la grandeur d'âme, pour l'héroïsme. Les *Vies des hommes illustres*, de Plutarque, faisaient sa lecture et sa préoccupation habituelles, ainsi qu'il nous le révèle lui-même dans sa correspondance récemment découverte et publiée ⁽²⁾. « Je pleurais de joie, lorsque je lisais ces *Vies*, dit-il. Je ne passais pas la nuit sans parler à Alcibiade, Agésilas et autres ; j'allais sur la place de Rome pour haranguer avec les Gracques et pour défendre Caton quand on lui jetait des pierres. » A cette lecture il joignait celle de Sénèque et des Lettres de Brutus à Cicéron, et souvent son émotion était telle qu'il ne pouvait la contenir, quittait ses livres, s'élançait dehors, et courait de toute sa force jusqu'à ce que la fatigue eût calmé ses transports. Dans son exaltation, il allait jusqu'à souhaiter pour lui-même des occasions de dévouement héroïque, de sacrifices extraordinaires. « Je devins stoïcien de la meilleure foi du monde, dit-il encore, mais stoïcien à lier : j'aurais voulu qu'il m'arrivât quel-

⁽²⁾ Voy. la correspondance de Vauvenargues et du marquis de Mirabeau, dans la nouvelle édition des Œuvres de Vauvenargues, publiée par M. Gilbert.

⁽¹⁾ On ne connaît aucun portrait authentique de Vauvenargues.

que infortune remarquable, pour déchirer mes entrailles, comme ce fou de Caton, qui fut si fidèle à sa secte. » D'ailleurs Vauvenargues s'instruisait peu; on dit qu'il ne sut jamais le latin. L'érudition ne le tentait pas; elle lui parut toujours un fardeau plus qu'un soutien; il pensait que les esprits d'élite trouvent en eux-mêmes leurs plus fécondes ressources. Peu de livres, mais tous excellents; peu de connaissances, mais toutes profondes: telle était la recommandation qu'il ne cessa de faire aux autres et qu'il suivit lui-même.

A dix-huit ans, il partit comme simple sous-lieutenant au régiment du roi et fit la campagne d'Italie. La faiblesse de sa constitution semblait devoir le détourner du dur métier des armes; mais il voulait vaincre la nature aussi bien que la fortune. L'ambition, une ambition sans bornes, était le mobile de la vie de Vauvenargues; mais il faut se hâter de reconnaître que cette passion, chez lui, était dépourvue de tout ce qui la dégrade chez les hommes vulgaires, qu'il l'avait ennoblée autant qu'elle peut l'être; que l'ambition, pour lui, ne signifiait autre chose que courage, activité, vertu. « Il y a des hommes, je le sais, dit-il dans une lettre, qui ne souhaitent les grandeurs que pour vivre et pour vieillir dans le luxe et dans le désordre, pour avoir trente courtisans, des valets, des équipages, et pour jouer gros jeu, pour s'élever au-dessus du mérite et affliger la vertu. . . Mais de souhaiter malgré soi un peu de domination, parce qu'on se sent né pour elle; de vouloir plier les esprits et les cœurs à son génie; d'aspirer aux honneurs pour répandre le bien, pour s'attacher le mérite, le talent, les vertus, pour se les approprier, pour remplir toutes ses vœux, pour charmer son inquiétude, pour détourner son esprit du sentiment de nos maux, enfin pour exercer son génie et son talent dans toutes ces choses: il me semble qu'à cela il peut y avoir quelque grandeur. » Ainsi il ne cherchait pas dans la gloire la satisfaction d'une vanité frivole, mais la preuve des éminentes qualités de l'esprit et du cœur et l'apaisement d'une conscience noblement exigeante. « On sait assez, disait-il, que la gloire ne rend pas un homme plus grand, personne ne nie cela; mais du moins elle l'assure de sa grandeur, elle voile sa misère, elle rassasie son âme, enfin elle le rend heureux. »

Si quelque sage conseiller, étonné des hautes visées d'un jeune homme obscur, à qui ni la naissance, ni la richesse, ni le crédit ne servaient de piédestal, lui parlait de prudence, de modération, d'heureuse médiocrité, il avouait avec simplicité qu'il n'y avait « ni proportion ni convenance entre ses forces et ses desirs, entre sa raison et son cœur, entre son cœur et son état; mais il ajoutait fièrement: « Quoi-que-je ne sois point heureux, j'aime mes inclinations et je n'y saurais renoncer. Je ne consulte que mon cœur; je ne fais pas d'inutiles efforts pour le régler sur ma fortune, je veux former ma fortune sur lui. » On reconnaît l'âme d'où devait sortir cette généreuse maxime: « La modération des grands hommes ne borne que leurs vices; » et cette autre, encore plus hautaine: « La magnanimité ne doit pas compte à la prudence de ses motifs. »

Quand son ami le marquis de Mirabeau, officier comme lui, mais déjà philosophe, frappé du beau style de ses lettres, lui proposait pour but de ses efforts le travail et la célébrité littéraires, il souriait, se croyant au-dessous et peut-être aussi au-dessus de ce genre de mérite. Il lui semblait que la gloire des belles-lettres n'était pas assez incontestable, assez prompte, assez vivante; « que la plupart des écrivains illustres en eussent cherché une autre, si leur condition l'eût permis. » Le futur moraliste, qui ne devait se faire connaître que par ses écrits, aimait mieux alors l'action que la parole, la parole que la plume. A ses yeux, César dominait Cicéron, Richelieu éclipsait Corneille. En tout cas, il eût rougi d'écrire des livres d'agrément, qui, selon lui, « ne devraient

pas sortir d'une plume un peu orgueilleuse, quelque génie qu'ils demandent ou qu'ils prouvent. »

A l'armée, tant de distinction, tant de hauteur dans le caractère, n'attira pas à Vauvenargues l'aversion ni même la froideur de ses camarades. Bien qu'il s'éloignât de leurs plaisirs, auxquels, dans le premier emportement de la jeunesse, il avait un moment cédé, bien que le plus souvent à leur compagnie il préférât la solitude pour réfléchir et prendre note de ses méditations, et qu'il se plût à déployer son éloquence en leur donnant de sérieux conseils, tous l'aimaient, et plusieurs, qui avaient su apprécier un si rare mérite, le vénéraient au point de lui donner le nom de père. C'est que, par une singulière et admirable rencontre, il était aussi tendre que fier, aussi doux qu'ardent, aussi familier et sociable que sauvage. Ce qui répugnait le plus à son esprit comme à son cœur, c'était la dureté, la sévérité grondante, l'austérité impitoyable et tyrannique; il déclarait en plaisantant et en exagérant son impression, que Catilina lui plaisait mille fois plus que l'aïeul de Caton d'Utique; que ce misérable *censeur* n'était pour lui qu'un homme incommode, fâcheux et de peu d'esprit; qu'il eût très-bien vécu avec Catilina, au risque d'être poignardé, d'être brûlé dans son lit; mais que, pour Caton, il eût fallu que l'un d'eux quittât Rome; jamais la même enceinte n'aurait pu les contenir. « Un homme haut et ardent, inflexible dans le malheur, facile dans le commerce, extrême dans ses passions, humain par-dessus toutes choses, avec une liberté sans bornes dans l'esprit et dans le cœur », lui semblait réunir tous les charmes et ravissait son admiration.

La vie que menait Vauvenargues était bien différente de celle qu'il ne cessait de souhaiter. Il allait avec son régiment de ville en ville, séjournant à Besançon, à Verdun, à Metz, jamais à Paris. C'est à Paris pourtant, c'est à la cour qu'il eût été heureux de vivre; il y voyait « le centre du goût, du monde, de la politesse; le cœur, la tête de l'État, où tout aboutit et fermente. . . où tout respire, où tout est animé. . . le spectacle le plus orné, le plus varié, le plus vif que l'on trouve sur la terre; le théâtre où il serait beau d'élever sa vertu, de la faire réussir, de la mettre au-dessus de tout. » Désireux et capable de remplir un grand rôle, il se voyait condamné à l'obscurité, à la solitude; sa santé continuait d'être mauvaise; il avait la vue si faible qu'il devait à chaque instant renoncer à la lecture et se séparer de Bossuet, de Pascal, de Fénelon, ses auteurs favoris. Lui qui aimait à se montrer libéral, à qui l'économie semblait mesquine, « ne faisant que de misérables fortunes et ne créant pas d'empire sur les cœurs », il pouvait à peine soutenir les charges du service militaire et de la vie des grandes villes: il empruntait secrètement, où il pouvait, l'argent qu'il n'osait pas demander à son père. Quelquefois il retournait à Aix, dans le modeste manoir de sa famille, pour y suivre un régime, pour obéir aux médecins; à peine y avait-il passé quelques semaines, que l'ennui de l'inaction, la monotonie de la campagne qu'il n'aimait pas, la triste compagnie « des notables du terroir de Vauvenargues », le faisaient fuir. Malgré tant de sujets de découragement, Vauvenargues ne se plaignait pas et ne se laissait pas abattre; il regardait le désespoir comme une erreur qui nous trompe et comme une faiblesse qui nous rabaisse.

En 1741, la guerre d'Allemagne s'alluma. Vauvenargues envisageait la guerre en héros. Ce n'est pas « à porter la faim et la misère chez l'étranger » qu'il mettait de la gloire, mais « à les souffrir pour l'État; ce n'est pas à donner la mort, mais à la braver ». Il partit avec le régiment du roi et le suivit jusqu'en Bohême. Sa santé lui rendit les fatigues de cette campagne plus pénibles encore qu'aux autres, et c'est dans un moment de souffrance sans doute, peut-être la nuit, tandis qu'une pluie glaciale éteignait tous les feux

et pénétrait les vêtements, qu'il se disait : « Le contemplateur, mollement couché dans une chambre tapissée, inactive contre le soldat qui passe les nuits d'hiver le long d'un fleuve et veille en silence pour le salut de la patrie. » Mais aussitôt l'honneur, l'amour des choses ardues et glorieuses, se ranimaient dans son cœur, et il ajoutait : « Un jeune homme, né pour la vertu, que la tendresse d'une mère retient dans les murailles d'une ville forte, pendant que ses camarades dorment sous la toile et bravent les hasards ; celui-ci qui ne risque rien, qui ne fait rien, à qui rien ne manque, ne jouit ni de l'abondance ni du calme de ce séjour ; au sein du repos il est inquiet et agité... La pensée de ce qui se passe en Moravie occupe ses jours, et pendant la nuit il rêve des combats et des batailles qu'on donne sans lui. » Malgré sa constance, Vauvenargues ne parvenait pas à se faire distinguer et n'avancait que lentement. L'occasion ne le servait pas.

On sait quelles furent les souffrances des troupes françaises pendant la campagne de Bohême. Au commencement de l'année 1742, Vauvenargues vit périr sous ses yeux ce jeune Hippolyte de Seytres auquel il avait voué une si vive amitié et dont il composa l'éloge funèbre. Au mois de décembre eut lieu la désastreuse retraite de Prague à Égra, dans laquelle, sur 12 000 hommes, 4 000 périrent, en dix jours, de froid, de fatigue et de faim. Vauvenargues fut de ceux qui survécurent et qui revirent la France ; mais sa santé était à jamais détruite, et il ne rapportait que le grade de capitaine.

N'espérant plus d'avancement dans l'armée, il se tourna vers la carrière diplomatique. La gloire de l'homme d'État ne lui semblait pas moins belle que celle du guerrier. Il eût aimé à appliquer sa science des hommes, à exercer son éloquence, à gagner les esprits par la politesse, à toucher les cœurs par la loyauté, à déconcerter la finesse et la ruse à force de franchise. Se disant « que les espérances les plus hardies ont été quelquefois la cause des succès extraordinaires », il écrivit directement au roi et à M. Amelot, ministre des affaires étrangères, pour témoigner son zèle et offrir son dévouement. N'obtenant pas de réponse, il donna néanmoins la démission de son emploi de capitaine au régiment du roi, et, dans une seconde lettre, il se plaignit fièrement à M. Amelot de n'avoir pu attirer son attention : « J'ai passé, lui dit-il, toute ma jeunesse loin des distractions du monde, pour tâcher de me rendre capable des emplois où j'ai cru que mon caractère m'appelait, et j'osais penser qu'une volonté si laborieuse me mettrait du moins au niveau de ceux qui attendent toute leur fortune de leurs intrigues et de leurs plaisirs. Je suis pénétré, Monseigneur, qu'une confiance que j'avais principalement fondée sur l'amour de mon devoir, se trouve entièrement déçue. » Cette fois, sa voix fut écoutée, il reçut une réponse favorable ; mais il dut lui-même renoncer à la faveur qu'il avait sollicitée : il fut atteint d'une petite vérole qui mit ses jours en péril, et qui ne l'épargna que pour le laisser défiguré, infirme, souffrant sans cesse, presque privé de la vue.

C'est alors seulement, trois ans avant de mourir, que Vauvenargues, malgré la résistance et les moqueries de sa famille, malgré peut-être ses propres scrupules, s'attacha aux lettres, comme à un dernier moyen de s'illustrer. L'épée, la parole, lui avaient fait défaut ; la plume seule lui restait, et il la saisit pour écrire : « Je remercie à genoux la nature de ce qu'elle a fait des vertus indépendantes du bonheur, et des lumières que l'adversité n'a pu éteindre ! » Et encore : « Quoi qu'on fasse pour la gloire, jamais ce travail n'est perdu, s'il tend à nous en rendre dignes. »

Vauvenargues vint demeurer à Paris, dans un modeste hôtel de la rue du Paon. En 1749, peu de temps après son retour de Bohême, il eut entré en correspondance avec

Voltaire, qui, surpris de voir, chez un jeune homme si simple, « une raison si supérieure, un goût si juste et si fin », l'avait pris en amitié et ne l'avait pas perdu de vue. Une fois, ravi d'admiration, pénétré de respect, il lui avait écrit : « Si vous étiez né quelques années plus tôt, mes ouvrages en vaudraient mieux. » Nouvellement reçu à l'Académie, nommé historiographe de France et gentilhomme de la chambre du roi, Voltaire trouva néanmoins le temps de venir quelquefois s'entretenir avec le jeune solitaire. « Je l'ai toujours vu, dit-il, le plus infortuné des hommes, et le plus tranquille. » Marmontel regardait comme une précieuse faveur de se joindre à eux, et nous donne aussi son témoignage : « Doux, sensible, compatissant, il tenait nos âmes dans ses mains. Une sérénité inaltérable dérobait ses douleurs aux yeux de l'amitié. Pour soutenir l'adversité, on n'avait besoin que de son exemple, et, témoin de l'égalité de son âme, on n'osait être malheureux avec lui. » Et autre part il dit : « Je regrette que M. de Voltaire n'ait pas fait pour lui ce que Platon et Xénophon avaient fait pour Socrate. Ses entretiens n'étaient pas moins intéressants à recueillir. »

Vauvenargues rassembla ses notes, les mit en ordre, et les publia en 1746 sous le titre d'*Introduction à la connaissance de l'esprit humain, suivie de réflexions et de maximes*. L'ouvrage n'eut qu'un succès obscur. Il se remit à l'œuvre, consultant ses amis sur les défauts de son livre, ajoutant, retranchant, corrigeant le style, préparant une seconde édition, qu'il eût voulu rendre plus digne du public et qu'il n'eût pas le temps de faire paraître. Vauvenargues mourut à trente-deux ans et sans avoir connu la gloire. Mais il prouva que la trahison de la fortune ne l'empêchait pas d'aimer la vertu. Quant il apprit que la Provence était envahie par les Impériaux et le duc de Savoie, il écrivit à son ami, M. de Saint-Vincens : « Toute la Provence est armée, et je suis ici bien tranquillement au coin de mon feu ; le mauvais état de mes yeux et de ma santé ne me justifie pas assez, et je devrais être où sont tous les gentilshommes de la province. Offrez mes services pour quelque emploi que ce soit, et n'attendez pas ma réponse pour agir ; je me tiendrai heureux et honoré de tout ce que vous ferez pour moi et en mon nom. » C'est peut-être le même jour qu'il écrivit aussi cette pensée, aussi fière que modeste : « On doit se consoler de n'avoir pas les grands talents, comme on se console de n'avoir pas les grandes places. On peut être au-dessus de l'un et de l'autre par le cœur. »

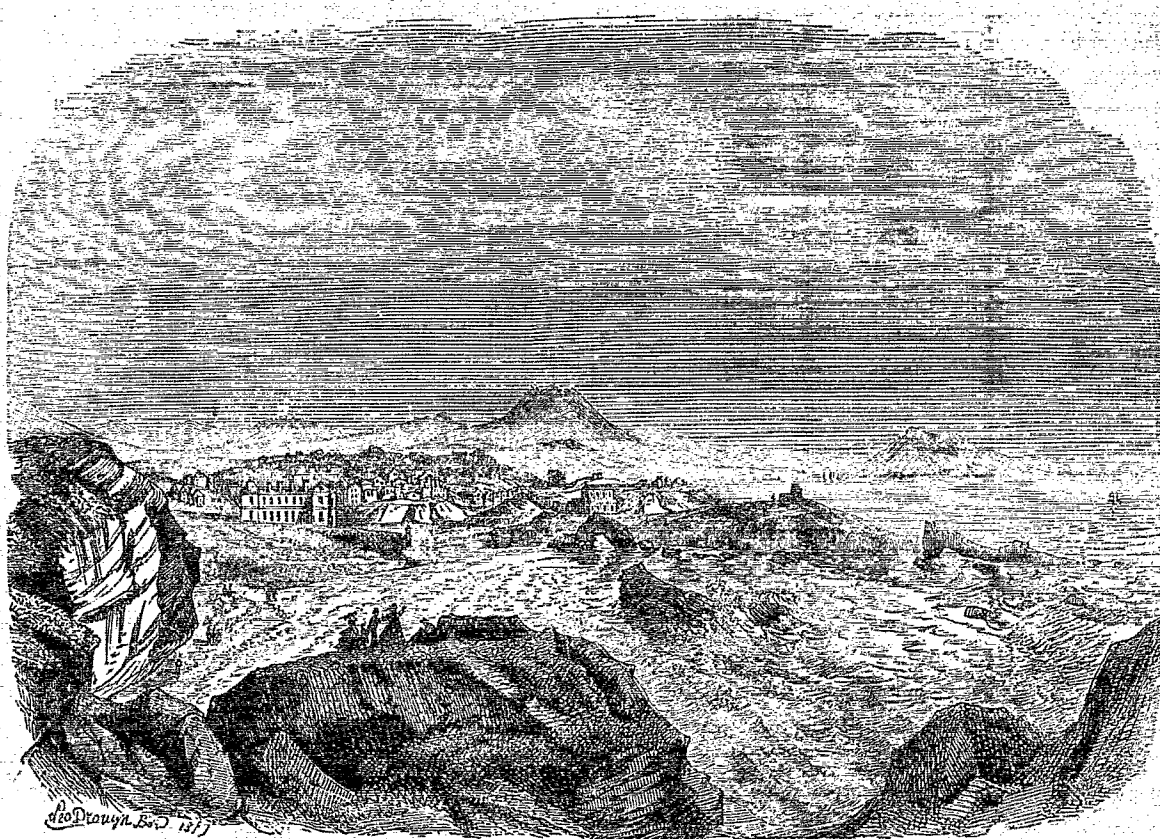
Est-il besoin de dire que nous ne proposons pas Vauvenargues à une trop docile imitation ? Il faut reconnaître que, sans danger pour lui-même, propre à faire ressortir, à exalter les ressources d'une âme noble, sa doctrine, appliquée au plus grand nombre des hommes, devient ou périlleuse ou impuissante ; que le jeune moraliste s'entendait mieux à distinguer la grandeur de la petitesse que le vrai bien du mal véritable. Tel qu'il est, néanmoins, nous le regardons comme une des plus poétiques figures, et nous ne craignons pas de dire comme une des plus respectables, de notre galerie française d'hommes éminents.

BIARRITZ.

Avant qu'on eût établi une bonne route entre Bayonne et Biarritz, le moyen de transport, entre la grande ville et le petit port de cabotage si peu connu alors, était le *cacolat*, grand bât de bois, posé sur un petit cheval du pays, et supportant de chaque côté une espèce de panier ou de siège. C'est à la porte d'Espagne que l'on trouvait cette machine, perfectionnée depuis, et usitée en Afrique pour le service des blessés. À côté du cacolat se tenait une jeune fille basque, fraîche, agacante, répondant coquettement au joli nom de

Gracieuse ou de Mariannette. Nonchalamment appuyée sur la croupe de son cheval, Gracieuse criait au passant : — *U cacoulet, Moussu* ; et, s'il acceptait, il était hissé dans un des paniers, tandis que la jeune fille s'élançait dans le second, en prenant un ou deux pavés pour compléter son poids et faire équilibre au voyageur. Puis : *Anem, partem, Brillant, per ana proumena aou coustat de la ma !* Et Brillant s'enallait au pas, portant le promeneur et la jolie fille assis dos à dos, les jambes pendantes. On imagine aisément qu'un tel mode de transport ne jetait pas des masses de visiteurs sur les plages de Biarritz, et que l'on pouvait alors admirer, dans leur solitude et dans leur sauvage grandeur, ses noirs écueils, toujours battus par les longues et puissantes vagues de l'océan Atlantique. Les rochers de Biarritz, creusés, découpés, évidés par les flots, prennent les apparences les plus fantastiques. Les uns renflent leur dos comme un Léviathan endormi ;

les autres représentent des ponts chinois, des kiosques, des tours crénelées : l'un d'eux, que l'on appelle la Roche-Percée, forme une sorte de casemate, et laisse voir, comme au Diorama, par l'ouverture d'une voûte, les brisants les plus beaux et la plage la plus vaste, dominés par une villa nouvelle. Au moindre vent, les vagues qui battent ces écueils jaillissent dans les airs en vagues écumanes, avec un bruit qui ressemble aux grondements du tonnerre, avec un éclat lumineux qui rappelle le bouquet d'un feu d'artifice. Comme la plupart des rochers sont à jour, et que toutes sont couvertes d'aspérités, on voit couler sur leurs flancs sombres, chaque fois qu'une vague a passé, ou de véritables cascades, ou mille filets d'eau, blancs comme ceux qui tombent des montagnes. On peut rester des heures entières à contempler ce spectacle, et l'on comprend alors que Biarritz soit devenu le rendez-vous, en été, de la foule élégante. Il n'en est plus de même sitôt qu'on se rapproche du vil-



Biarritz. — Vue prise du Phare ; au fond, les montagnes d'Espagne. — Dessin de Léo Drouyn.

lage : désormais l'apparence et l'odeur de guinguette y dominent, et font évanouir toute poésie ; les voitures, qui sillonnent la route de Bayonne à Biarritz, y versent incessamment des promeneurs ; les baraques, les traiteurs, les marchands de vin, les voituriers, les mendiants, s'y multiplient dans une proportion effrayante ; et malgré le bérét basque des hommes, malgré le madras créole des femmes, cette population méridionale, malpropre et bruyante, n'a rien d'assez étrange pour exciter la curiosité.

Toutefois il faut excepter de cet anathème le Port-Vieux. Lorsqu'on arrive au bout de la grande rue, on voit s'ouvrir tout à coup devant soi une sorte de cuve immense et profonde, dont les parois sont formées par un rocher perpendiculaire. Cette espèce d'arène, beaucoup moins grande que celles de Nîmes, communique avec la mer par une étroite ouverture, que dominent deux promontoires. Le fond du

bassin, à sec pendant la marée basse, est couvert d'eau à la marée haute, et tout alentour, au pied du rocher, règnent des cabanes uniformes, formant une galerie circulaire, où se trouvent à la fois des cabinets pour les baigneurs et des boutiques de toutes sortes d'objets à leur usage. Une corde tendue de l'un à l'autre des promontoires indique jusqu'à quel point les nageurs peuvent s'avancer sans danger, et par nageurs, il faut entendre tous les baigneurs à Biarritz ; car ceux qui ne savent pas se soutenir sur l'eau à l'aide de leurs membres, se font porter par des ballons de caoutchouc. L'aspect de tant de boutiques, de tant de costumes de bain, de tant de blanchisseuses et de marchandes, de tant de baigneurs et de nageurs, réunis à une si grande profondeur, dans un si petit bassin, donnent au Port-Vieux une physionomie entièrement différente de celle de tous les autres bains de mer.

SPECTACLE DEMANDÉ.

EXTRAIT DES CAUSERIES D'UN IMPRESSARIO.



Les Petits Savoyards. — Dessin de Pauquet, d'après François Drouais le fils.

Je touche, nous dit-il, à la soixantaine; je ne m'écrierai pas : « C'est chose triste ! » mais c'est, du moins, chose grave. Il est vrai qu'aux inconvénients de vieillir, les privilèges attachés à l'âge font parfois ample compensation. Ainsi, le droit que j'ai de me dire, depuis vingt ans, le doyen de mes confrères, satisfait à ce point ma vanité, que j'oublie volontiers ce que le temps nous ôte, et le remercie, de bon cœur, de ce qu'il nous donne. Vous avez remarqué que je fais remonter à vingt ans mon titre de doyen. Ceci vous prouve que je me suis lancé très-jeune dans les entreprises théâtrales : à quarante ans, j'en comptais déjà trente de directariat. Oui, mes amis, à l'âge de dix ans j'étais directeur de spectacle. Et quelles vastes salles que les miennes ! La *Fenice* et le *San-Carlo* s'y seraient promenés ensemble sans couloyer les murs. Quels superbes décors, qui ne me coûtaient rien ! et quel admirable plafond ! Pour théâtre, j'avais partout l'espace sous la voûte du ciel ; mon lustre, c'était le soleil. Mais si cet accessoire était grandiose, le principal, j'entends mon personnel artiste, ne tenait pas beaucoup de place. Je le logeais à l'aise dans une boîte longue d'un pied et haute de quelques pouces. Cette boîte, qui était le plus lourd de mon bagage, ne m'empêchait pas d'être léger à la course quand, suspendue à une bretelle de cuir, que je me passais en sautoir sur l'épaule, je la transportais aux bons endroits pour donner mes représentations en plein vent. Je l'avoue sans orgueil, mais avec l'émotion que donnent les bons souvenirs, moi, le plus fameux des *impressarii* qui soient aujourd'hui de Naples à Turin, ma première troupe a débuté sur la place publique. Depuis cette époque, j'ai présidé à la destinée de nos plus merveilleux chanteurs, de nos *ballerine* les plus parfaites ; mais avant de mettre, comme nous disons, des *étoiles* en lumière, j'ai montré la marmotte ! *Povera Catarina* ! mon

unique pensionnaire alors, tes illustres successeurs se sont souvent chargés de m'apprendre combien tu es regrettable ! Mais il ne s'agit point ici des luttes, souvent périlleuses, qu'entraîne la grande exploitation dramatique. Oubliez un moment le vieux combattant qui a pu déposer les armes dans le temple de la fortune, et ne voyez plus que l'enfant de la montagne tel que je vous le présente, c'est-à-dire comptant au plus une douzaine d'années, et en route pour rapporter au pays la bonne moisson qu'il avait, en deux ans, récoltée dans la grande ville.

Le voyage fut long, nous cheminions à pied ; je dis nous, non pas Catarina, bien entendu : comme d'habitude, je lui faisais voiture ; mais alors, avec moi, j'avais Pierrot, mon frère aîné. Il ne s'entendait guère à faire rire une assemblée en causant avec la Catarina pour amasser le monde ; mais quel beau joueur de vielle c'était que mon bon frère Pierrot ! Un véritable virtuose, mes amis. Dans ce temps-là, je ne lui rendais pas la justice qu'il méritait. Ceci venait d'abord de ce que le chant de sa vielle ne s'harmonisait pas avec la gaieté de mon esprit. J'avais beau lui dire : « Pierrot, il faut amuser monsieur le Public ; » et, pour cela, je lui rappe-lais ses airs les plus joyeux. Mon frère aîné, qui n'était ni contrariant ni volontaire, essayait aussitôt une vive rictournelle ; mais, peu à peu, sa main se ralentissait comme si la manivelle fût devenue plus rétive ; ses doigts semblaient trembler sur le clavier, et la vielle, qui tout à l'heure fredonnait une vive chansonnette, ne soupirait plus qu'un chant si attristé qu'on croyait entendre tomber des larmes. Comme cette musique-là me faisait pleurer, je supposais que je ne l'aimais pas ! je supposais encore, ce qui était pis, qu'elle nuisait à la recette : aussi avais-je grand soin, pour prévenir le déficit redouté, d'ajouter quelque tour poudreau aux brillants exercices de la Cata-

rina, et d'en doubler l'attrait par les lazzi les plus fous que je pusse tirer de ma jeune et riche imagination. Vous me direz : « Elle était donc bien intelligente, ta marmotte, pour se prêter à un répertoire si varié ? » Mon Dieu, tout autant que ses pareilles ; seulement celle-là avait peut-être, pour elle-même, beaucoup plus de gourmandise, et pour son maître, un peu plus d'affection que les autres. Ces deux penchants, bien exploités, fournissaient naturellement bon nombre d'évolutions que le public acceptait comme exercices appris, et qui n'étaient que les mouvements instinctifs prévus par celui qui donnait l'impulsion. Tout le fin du métier n'est pas grand-chose. Il consistait à dresser la marmotte à tenir un bâton dans ses bras ; il suffit ensuite de placer ce bâton d'une façon qui la gêne, pour l'amener à exécuter quantité de jolis tours auxquels l'instructeur lui-même ne s'attendait pas. Nous avons encore la ressource du ruban, qui la tient attachée par le cou ; une secousse de la main, insaisissable pour les spectateurs, mais très-sensible pour la Catarina, la met en rapport de conversation avec ses admirateurs : elle dit oui, elle dit non ; elle dénonce la plus friande ou le plus menteur de la société. On rit, mais elle a souffert ; elle a souffert, mais on paye, et, à la fin, tout le monde est content, même celle qui, sans prendre de plaisir, a contribué au plaisir des autres. Oui, l'artiste elle-même est contente si, comme notre Catarina, elle trouve, en retour de la joie donnée au public et du service rendu à son maître, sa jatte de lait crémeux et sa tartine bien beurrée. Comme vous ne vous destinez pas, je suppose, à l'éducation des marmottes, lesquelles, soit dit en passant, ne s'engourdissent pas du tout l'hiver tant qu'on les tient chaudement, je reviens à notre voyage au pays, où, plus exactement, à l'une de nos haltes pendant ce voyage. Il était midi, le soleil brûlait, nous marchions depuis la première pointe du jour ; donc, nous avions besoin de repos et d'ombre. Nous quittâmes la grande route et, nous enfonçant dans un bois parsemé de roches, nous allâmes, Pierrot et moi, nous asseoir sur des brins de ramée liés en botte à l'entrée d'une excavation close par des planches, et qui servait de resserre aux outils des bûcherons. Après une bonne heure de sommeil, l'un de nous deux fit une réflexion ; je dis l'un de nous dans la crainte de ne pas l'attribuer à son véritable auteur ; mais comme il s'agissait de prendre un amusement, je crois bien qu'elle vint de moi. Quoi qu'il en soit, la voici : « Depuis tantôt deux ans, frère, nous donnons la comédie à tout le monde ; mais nous ne pouvons pas dire que nous l'ayons jamais eue, puisque nous n'y étions pas pour notre plaisir. Si nous nous la donnions une bonne fois à nous-mêmes ? » La proposition n'était pas encore faite que déjà tous les deux nous l'avions acceptée. « Je ne dirai mes bons mots que pour toi, repris-je, et tu ne joueras de la vielle que pour moi. Enfin, c'est seulement pour nous deux que la Catarina fera l'exercice. — C'est cela, spectacle demandé ! dit mon frère. Lève la toile, Jocolet ! — A l'orchestre, Pierrot ! »

Aussitôt dit, voilà que je mets ma marmotte au port d'armes, Pierrot prend sa vielle, et, attentifs mutuellement l'un à l'autre, nous nous donnons le régal du spectacle demandé. « Tu n'as jamais été si bouffon, » me dit mon frère, en souriant, quand j'eus achevé mon compliment d'adieu au public. Le sourire, c'était son expression la plus gaie ; sa vielle savait trop bien pleurer pour qu'il pût encore savoir rire. « Tu n'as jamais si bien joué, » dis-je à mon frère, qui, cette fois, s'animant, avait, par égard pour son auditeur, un peu moins cédé à son entraînement vers la mélancolie. Enfin, jusqu'à la Catarina elle-même qui avait fait des prodiges, la main du maître aidant, bien entendu, mais pas assez pour qu'on mit en doute le désir visible qu'elle avait de se distinguer. Durant ma longue

carrière dramatique, il m'a suffi du souvenir de cette charmante représentation pour comprendre pourquoi les artistes de théâtre, qu'on devrait croire blasés sur les fictions de la scène, ne sont jamais si heureux de jouer et ne jouent jamais si bien que lorsqu'ils jouent entre eux, pour eux-mêmes. L'art pour l'art, non pas le gain, c'est la dignité de l'artiste, le secret de son talent, le foyer où s'allume l'enthousiasme.

Quand la chaleur du jour fut tombée, nous nous remîmes en route. « Voilà, fis-je observer à mon frère, un spectacle qui ne coûte rien aux spectateurs. — Tu crois ? me dit-il ; mais j'espère bien, au contraire, que tu vas payer ta place, comme je payerai la mienne. — A qui cela ? — Au premier pauvre que nous rencontrerons. » Ce mot vous dit quel cœur c'était que celui de mon frère Pierrot. Je n'aurais jamais eu cette idée-là, moi ; mais c'est peut-être pour cela que je trouvais des mots si gais, c'est peut-être pour cela aussi que sa vielle avait tant de larmes.

Ce que je vous raconte ici, j'ai eu occasion de le dire à un artiste peintre français, qui signe, je crois, ses ouvrages du nom de François Drouais le fils ; il m'avait promis de se souvenir de notre halte dans le bois, et je dois croire qu'il m'a tenu parole, car on m'a assuré avoir vu un tableau qui nous représente, moi et mon frère, nous donnant, sous les arbres, le spectacle demandé.

LE LOTUS A MILLE FEUILLES.

LÉGENDE BOUDDHIQUE.

Suite. — Voyez page 154.

III. — La fleur miraculeuse.

Elles étaient façonnées à l'obéissance, les cent femmes de Brahmānandita : aussi, quand, de la part du souverain, il leur fut ordonné de se préparer à bien accueillir une nouvelle compagne que le choix royal venait d'élever à la dignité d'épouse du premier rang, elles n'éprouvèrent, au sujet de l'inconnue, d'autre sentiment que celui de la curiosité. Et quand la fille du bois des manguiers quitta le pavillon du maître pour venir habiter l'appartement des femmes, sa parfaite modestie et son candide enjouement effacèrent bientôt la fâcheuse impression qu'à première vue sa parfaite beauté avait produite sur ses rivales. Les fêtes au palais, les réjouissances publiques qui furent données en espérance d'une union féconde, n'éveillèrent pas non plus la jalousie des cent épouses du roi de Vaicāli. Elles se rappelèrent que, pour chacune d'elles aussi, avaient eu lieu des fêtes et des réjouissances semblables, et, supposant que Brahmānandita était toujours sous le coup de la volonté éternelle qui le condamnait à mourir sans avoir vu naître un héritier direct, elles se plurent à croire que, cette fois encore, les vœux de la cour, les désirs du peuple et même les sacrifices des bonzes demeureraient en pure perte. Elles ignoraient qu'à seize en deçà du cent et unième mariage, la commisération du roi en faveur d'une pauvre biche effrayée avait ému le ciel et changé l'arrêt du destin.

Ainsi, d'abord les compagnes de la nouvelle venue souffrirent celle-ci avec résignation, parce qu'elle ne leur inspirait pas l'inquiétude de la voir un jour plus heureuse qu'elles-mêmes ; puis, son charmant naturel aidant, elles finirent même par l'aimer autant que peuvent s'aimer entre elles des esclaves rivales, qui redoutent toujours que l'une d'elles soit soustraite un instant au niveau du dédain de l'époux, qui les fait toutes égales.

La bonne harmonie régnait donc, autant qu'il était possible qu'elle régnât, dans l'appartement des femmes, quand un bruit parti du pavillon royal, et renvoyé par la clameur

publique chez les cent et une épouses de Brahmānandita, vint, une exceptée, les frapper toutes de stupeur, et réunir contre celle-là les mauvais desseins d'une rivalité élevée à la centième puissance.

On disait de toute part : « Le roi de Vaïçali a vaincu, par sa piété, la rigueur du ciel. Il ne s'éteindra pas sans avoir vu ses successeurs légitimes. Encore quelques heures, et sa nouvelle épouse donnera le jour à des fils qui doivent lui assurer une longue et nombreuse postérité. »

Et du palais dans les temples, et des temples dans les cabanes, partout où parvenait cette grande nouvelle, on s'agenouillait, les fronts touchaient la terre, et toutes les voix poussaient ce cri de reconnaissance : *Amida Bouddha!* (Adoration à Bouddha!)

Si l'heureuse entre tant de rivales ne leur avait pas laissé soupçonner la grande fortune qui lui était réservée, c'est qu'elle-même ne la soupçonnait pas encore. Les divinités qui veillaient sur elle avaient voulu la lui laisser ignorer, de crainte que sa joie, venant à la trahir, ne l'exposât aux tentatives coupables des cent femmes qu'elle devait avoir désormais pour ennemies.

Aussitôt que la nouvelle de l'événement prochain se fut répandue, les sages conseillers de la couronne, réunis autour de Brahmānandita, l'exhortèrent à isoler de ses jalouses compagnes celle qui allait mériter le titre glorieux de reine mère. Il était temps qu'on se décidât à se rendre aux avis de la prudence, car déjà toutes ces haines, s'inspirant l'une de l'autre, menaçaient le fruit encore dans sa fleur.

La fille du bois des manguiers, enlevée de l'appartement des femmes par une armée de serviteurs, fut placée dans un pavillon dont l'entrée demeura interdite aux cent autres épouses. Ce pavillon, relié par une galerie à la demeure du roi, voyait pas ses fenêtres couler le Gandāki, lequel va, comme on le sait, se jeter plus bas dans le Gange.

La jeune épouse, qui n'eût jamais pensé à se défier de ses rivales, connaissant enfin le danger qui pouvait l'atteindre, et le connaissant par les précautions mêmes qu'on prenait pour l'y soustraire, commença à concevoir des craintes qui, lui donnant la clairvoyance de l'avenir, allèrent bien au delà du moment où ces précautions pouvaient cesser de protéger et elle-même, et ses fils. Son inquiétude maternelle lui représenta leur enfance en butte à tant de périls, que ses alarmes pour eux grandirent jusqu'à la faire désespérer de les conserver. Prévoyant que le pouvoir même du roi ne suffirait pas pour assurer leur sécurité, elle invoqua, du fond de son cœur et dans le recueillement de la prière intérieure, les puissances célestes, les suppliant de dérober à ses ennemies l'existence de ses fils, jusqu'à ce que ceux-ci fussent assez hardis pour les braver et assez forts pour les vaincre.

Comme elle achevait sa prière, une poignante angoisse lui survint; elle poussa un grand cri, les trompettes de la ville retentirent, le cœur des cent rivales se brisa, et l'heure marquée pour une naissance royale sonna à l'horloge des temps.

On attendait un fils; mais les esprits du ciel avaient recueilli la prière maternelle, et, au lieu de l'enfant espéré, ce fut une fleur de lotus qui naquit. Sa grandeur était prodigieuse; mille pétales rayonnants composaient son immense corolle.

Le roi de Vaïçali, l'esprit rempli des promesses du pieux solitaire, s'était préparé à la plus vive des joies. Il éprouva la plus violente des colères quand il vit que, pour prix de tant d'espérances, d'émotions et de clameurs joyeuses, la fille du bois des manguiers, qui lui devait des princes, n'avait mis au monde qu'une fleur.

A l'aspect de l'épouvantable courroux dans lequel Brahmānandita était tombé, la jeune mère, qui, par l'inspiration

secrète, était dans la confiance de la protection des dieux, eut pitié de son époux. Elle lui fit signe de se pencher vers elle, afin que, sans être entendue, elle pût lui apprendre ce que des voix mystérieuses venaient de lui révéler. Mais, au moment où elle se disposait à parler, Bouddha, qui, dans l'intérêt de son œuvre, voulait l'envelopper des liens du silence, frappa subitement de paralysie la langue de l'indiscrète, et, pour vingt ans, il lui ravit l'usage de la parole.

Par l'effet de ce nouveau prodige, Brahmānandita, n'ayant pu rien savoir de ce qui devait apaiser sa colère, se prit à supposer que celle qui lui avait été donnée comme venue d'origine céleste n'était rien de plus que le produit impur des démons. De ce moment, elle lui fit horreur; mais il n'aurait pu se résoudre, cependant, à la faire mourir. Il ordonna qu'on la descendit dans la prison souterraine où l'on avait coutume d'enfermer les esclaves rebelles qui ne devaient plus revoir la lumière du jour.

Comme elle vit qu'on allait l'emmener, les regards de la jeune mère s'attachèrent, avec l'expression de la plus tendre inquiétude, sur la fleur qui venait de naître d'elle. Le roi crut comprendre le désir de la fille-démon; n'oubliant pas encore combien il l'avait aimée, il se sentit incliner vers un acte de clémence, et permit que cette fleur, qu'il ne pouvait regarder sans épouvante, fût laissée à celle qui l'avait mise au jour. Donc elles allaient être enfermées toutes deux dans la prison souterraine.

Mais ce n'était pas ce que demandaient ces regards empreints de tant de sollicitude maternelle. L'épouse mère savait bien que, privée d'air et de lumière, la merveilleuse fleur serait morte le lendemain, et il fallait qu'elle vécût pour que ses fils fussent sauvés.

Cependant, comme il lui avait été permis d'emporter la fleur, et que nul parmi ceux qui l'entouraient n'eût voulu toucher à ce qu'ils considéraient tous comme un objet immonde, la jeune femme fut laissée libre de ses mouvements; elle souleva délicatement la fleur, et, la tenant couchée sur ses deux mains, elle la contempla un moment avec une ineffable tendresse; puis elle s'approcha de la fenêtre, au pied de laquelle coulait le Gandāki. Alors elle imprima à ses bras le mouvement du berceau où l'enfant est balancé, ses lèvres muettes s'ouvrirent pour exhaler une prière inarticulée, elle leva les yeux au ciel, et lança la fleur dans l'espace.

Elle venait d'obéir encore à une inspiration divine. Le roi de Vaïçali, qui ne pouvait le deviner, crut voir dans cette action une preuve de plus de ses rapports d'origine avec le monde des démons, et il commanda de la soustraire au plus tôt à sa vue.

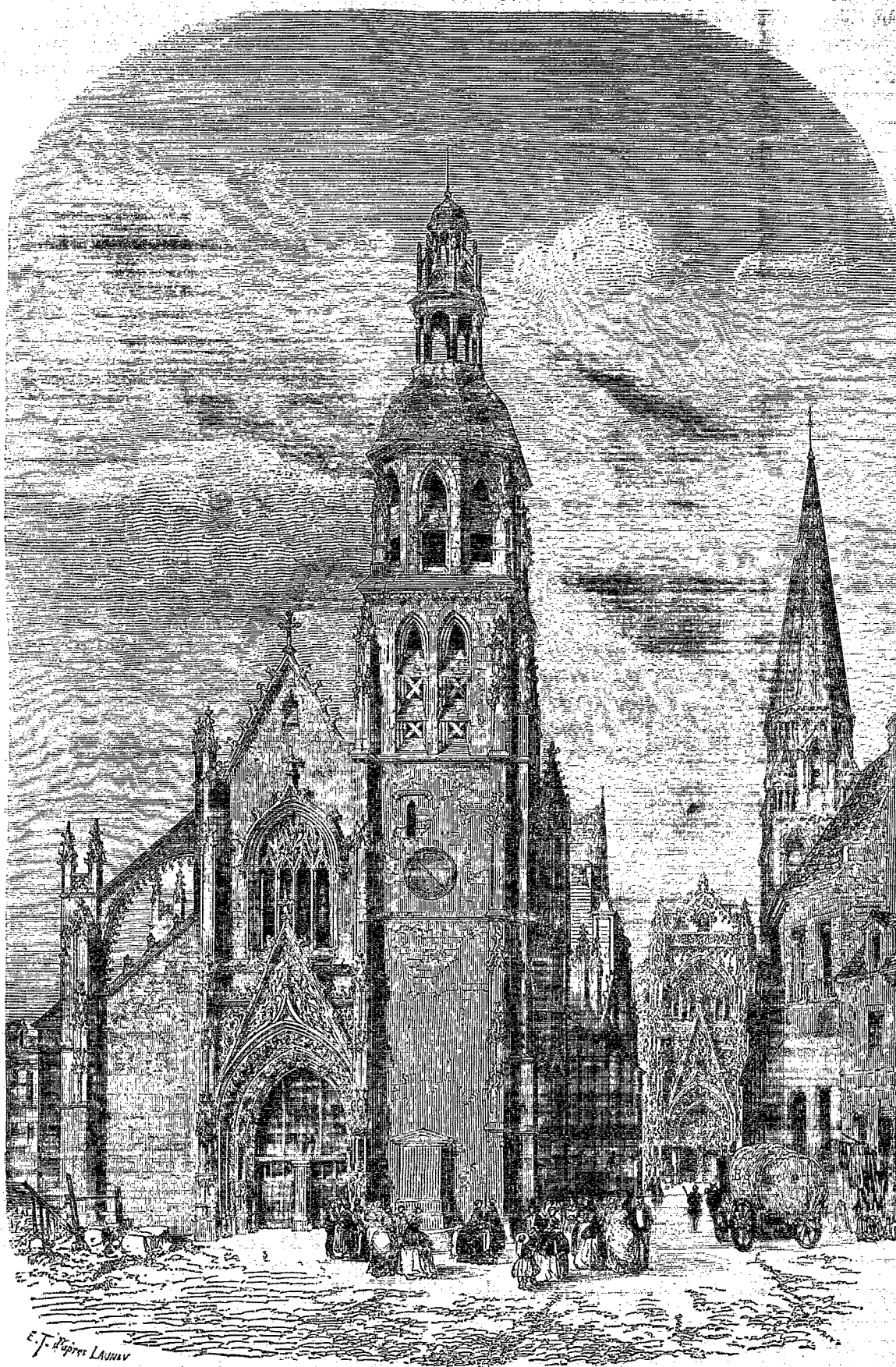
Laissons la jeune mère descendre dans son cachot, et suivons le lotus flottant qui navigue vers le Gange.

La fin à la prochaine livraison.

L'ÉGLISE SAINT-MARTIN DE VENDÔME

(DÉPARTEMENT DE LOIR-ET-CHER).

A la fin du quinzième siècle, Marie de Luxembourg fit bâtir l'église que nos gravures représentent (p. 164 et 165) sur les ruines d'une construction très-ancienne, élevée à l'endroit où était venu prêcher saint Martin, l'apôtre des Gaules. Cet édifice a subi depuis bien des transformations. Sa façade fut d'abord construite sur un plan régulier et sans le clocher qui orne un de ses côtés, ainsi que le prouvent plusieurs dispositions intérieures et des restes de moulures. De 1530 à 1540, soit à la suite d'un accident, soit que les dimensions de l'église fussent insuffisantes pour les besoins du culte, on reconstruisit en-



Saint-Martin de Vendôme. — Vue extérieure. — Dessin de Thérond, d'après M. Launay.

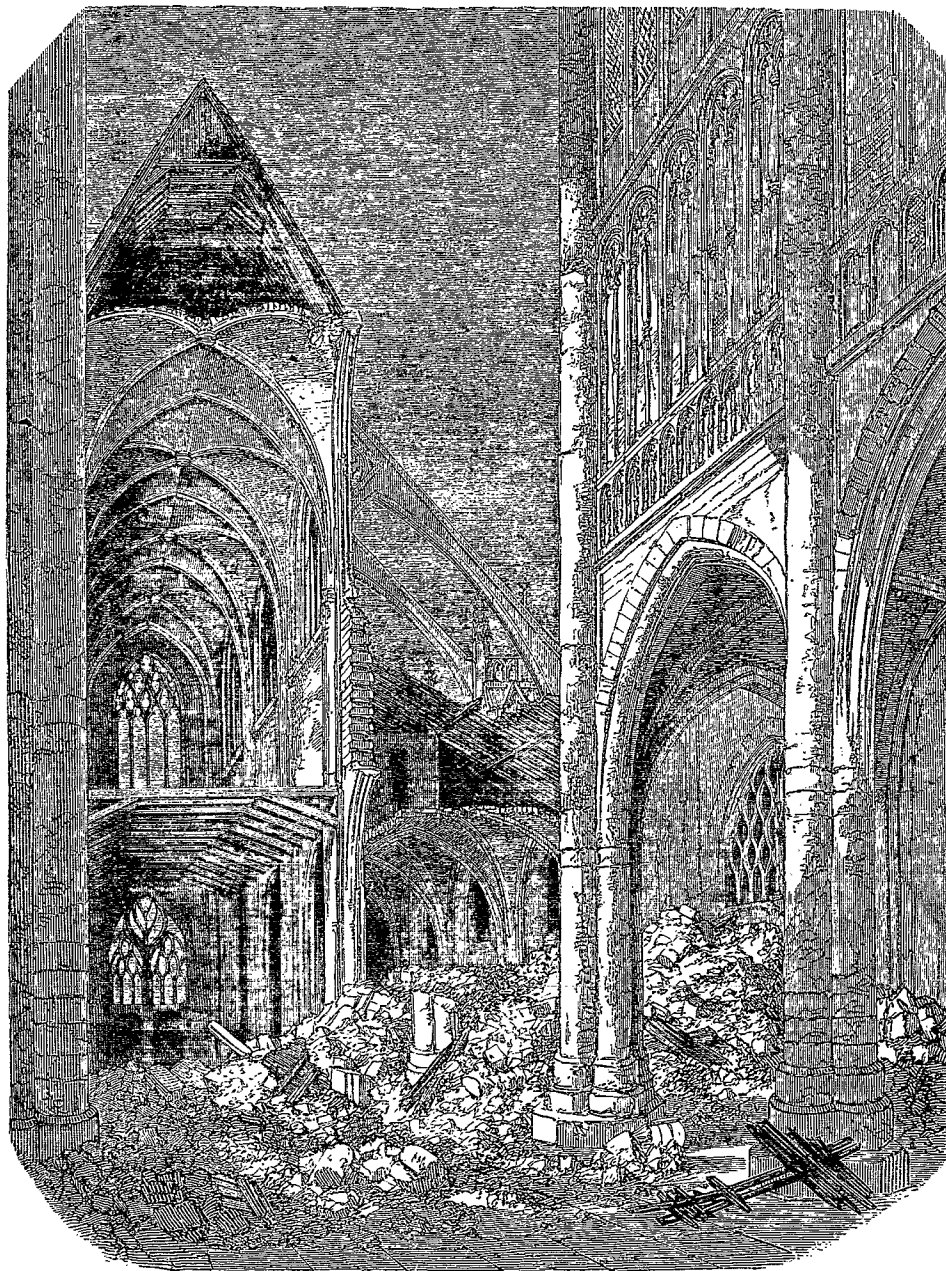
tièrement le chœur et le transept, en donnant à cette partie | mieux à son élévation. On ajouta aussi des chapelles aux
du monument plus de largeur, et en la proportionnant | bas côtés de la grande nef.

L'église actuelle se compose donc de deux styles bien distincts, et juxtaposés de telle sorte que la réunion des deux époques s'est faite au milieu des deux premiers piliers de la grande nef, dont une moitié appartient à la fin du style ogival, et l'autre au style de la renaissance.

Les deux portes du transept, qui appartiennent à cette

dernière époque, et surtout la porte septentrionale, sont ornées de riches sculptures.

En 1792, l'église Saint-Martin fut abandonnée comme paroisse et transformée en halle aux blés. Vers 1836, on concéda au génie militaire la partie nord, des bas côtés du transept à la façade, pour y installer les magasins et les



Saint-Martin de Vendôme. — Vue intérieure. — Dessin de Théron, d'après M. Launay.

ateliers des maîtres ouvriers du régiment en garnison dans la ville. Des cloisons furent élevées, et l'on pratiqua des trous dans les murs et les piliers de la grande nef, pour y placer des poutres et des solives.

En 1854, le génie, qui ne se servait plus de ces ateliers, voulut les rendre à la halle et enleva les poutres et les solives, ce qui détermina la chute d'un pilier de la nef, peut-être l'un des moins solides, parce qu'il était placé au point de jonction des deux époques. Ce pilier entraîna dans sa chute celui qui était auprès, et les voûtes que l'un et l'autre soutenaient. Cet éboulement eut lieu au mois de septembre 1854.

Différentes tentatives furent faites pour réparer ce mo-

nument, l'un des ornements de Vendôme. Le conseil municipal de Vendôme n'a pas jugé les ressources de la ville suffisantes pour supporter la dépense considérable qu'eussent exigée la réparation de la partie écroulée et la restauration du reste de l'église. Il est résolu que l'édifice sera détruit, à l'exception seulement du clocher.

STATISTIQUE VÉGÉTALE.

Quel est le nombre total des espèces répandues à la surface du globe? La réponse est difficile. Beaucoup de régions restent encore inexplorées, d'autres le sont à peine, et même

dans les pays les mieux étudiés on découvre tous les ans des plantes nouvelles. Or le nombre total des espèces existantes ne saurait se conclure que de celui des espèces connues. Les appréciations des naturalistes ont donc nécessairement varié à mesure que l'inventaire des richesses végétales du globe s'est accru. En 1753, Linné connaissait 6 000 espèces. En 1807, Persoon en comptait 26 000. En 1824, Steudel portait le nombre des espèces à 50 000, et en 1844 à 95 000. Nous n'exagérons point en affirmant que les livres et les herbiers en contiennent actuellement 120 000 environ.

Du nombre des espèces décrites, les botanistes ont successivement conclu au nombre total des espèces existantes. En 1820, de Candolle l'estimait de 110 000 à 120 000. Seize ans plus tard, Meyen le supposait, sans pouvoir être taxé d'exagération, de 200 000 au moins. Par un calcul ingénieux de l'espace occupé sur le globe terrestre par une espèce, M. Alphonse de Candolle nous prouve, en 1856, que ce nombre ne saurait être au-dessous de 400 000 à 500 000, chiffre parfaitement en rapport avec celui de l'accroissement continu du nombre des espèces par l'addition de celles que les voyageurs apportent de tous les pays du monde. Quel champ ouvert à la curiosité humaine ! mais aussi quel défi jeté au labeur le plus opiniâtre aidé de la mémoire la plus heureuse !

Le règne végétal se divise naturellement en deux grands embranchements : les végétaux phanérogames, c'est-à-dire portant des fleurs apparentes et présentant, au moment de leur germination, des feuilles primordiales ou séminales, appelées *cotylédons*. De là le nom de végétaux *cotylédons*, que de Jussieu leur a imposé. Tous les arbres, tous les arbrisseaux et la grande majorité des plantes herbacées appartiennent à cet embranchement. Les fougères, les mousses, les lichens, les champignons, tous ces humbles végétaux dépourvus de fleurs, dont la plupart semblent une ébauche imparfaite de la nature, font partie du second embranchement. Dans ces végétaux incomplets, les fleurs existent, mais cachées, ce qui leur a valu le nom de *cryptogames*. Tous germent sans feuilles primordiales ou *cotylédons*. De là le nom d'*acotylédons* qu'ils ont reçu de Jussieu.

Le premier embranchement, celui des végétaux *cotylédons*, se divise, à son tour, en deux grandes classes : les végétaux *dicotylédons*, qui germent avec deux feuilles primordiales ou *cotylédons* (cette classe comprend tous les arbres et arbrisseaux de l'Europe et la plupart des plantes herbacées de toutes les régions) ; les *monocotylédons*, qui ne présentent qu'une feuille primordiale au moment où ils sortent de terre. À cette classe appartiennent les palmiers des régions tropicales, nos plantes bulbeuses, telles que les lis et les tulipes, — les graminées, entre autres les céréales et les herbes qui forment la base des prairies, — enfin les joncs et les roseaux de nos marais.

Ces classes se subdivisent en *familles*, formées de la réunion de végétaux analogues par la structure de leur graine, de leur fruit et des différentes parties de leur fleur. La famille des malvacées se compose de toutes les plantes analogues à la mauve, telles que la guimauve, la rose trémière, le cotonnier, etc. Une famille se partage en *genres* ou réunions d'espèces qui ne diffèrent plus entre elles que par des caractères secondaires d'une moindre importance que ceux qui distinguent les familles. Ainsi, dans l'exemple choisi, les espèces appartenant au genre cotonnier se distinguent de toutes celles du genre mauve par la structure du fruit et celle de la graine. Dans le cotonnier, la graine est entourée de ces poils dont l'industrie humaine tire un si grand parti ; la graine de mauve en est dépourvue. Enfin le genre se compose d'*espèces*, c'est-à-dire de plantes très-semblables entre elles, qu'un œil peu exercé confond souvent sous le même

nom, et que le botaniste distingue par des caractères quelquefois minutieux, mais toujours invariables. Une espèce renferme elle-même tous les *individus* identiques entre eux ou différant par des nuances qui tiennent au sol, au climat, à la culture, et qui disparaissent dès que ces individus sont placés dans des circonstances différentes et soumis à des influences contraires.

Si ces définitions paraissent un peu arides, une comparaison viendra tout éclaircir :

Le règne végétal, c'est une armée : les *embranchements* sont les différents corps qui la composent ; les *classes* sont l'infanterie, la cavalerie, l'artillerie, le génie ; les *familles* sont les régiments ; les *genres*, les bataillons ; les *espèces*, les compagnies, composées d'individus tous semblables entre eux par la taille, l'uniforme et l'armement.

Nous avons dit qu'en 1844 on connaissait 95 000 espèces ; sur ce nombre, 80 000 sont phanérogames ou *cotylédons*, 15 000 cryptogames ou *acotylédons*. Parmi les *cotylédons*, 65 000 appartiennent aux *dicotylédons*, 15 000 aux *monocotylédons*.

Tel est le budget de la flore terrestre ; mais la proportion numérique des espèces appartenant à ces grandes divisions du règne végétal, varie suivant les différentes zones du globe. À mesure qu'on s'avance vers le nord, le nombre des cryptogames augmente ; celui des phanérogames croît en marchant vers l'équateur. Dans les zones froides ou tempérées, les cryptogames sont d'humbles végétaux s'élevant à peine au-dessus de la surface du sol ; dans les chaudes régions des tropiques, d'élégantes fougères arborescentes, plus hautes que des palmiers, semblent proclamer la puissance du soleil qui grandit et ennoblit les formes végétales.

Les relations des *monocotylédons* aux *dicotylédons* ont été déterminées, comme les précédentes, par M. de Humboldt. La proportion des *monocotylédons* va en croissant de l'équateur au pôle. Ainsi, dans la zone tropicale, ce rapport est comme 1 est à 6, c'est-à-dire que sur sept plantes on compte une seule *monocotylédonée* ; il devient 1 à 4 dans la zone tempérée, et 1 à 3 dans les régions froides, où le botaniste a chance de ne rencontrer qu'une *monocotylédonée* sur 4 plantes. Ces lois ne sont vraies que dans leur généralité. Si l'on considère un pays en particulier, elles se trouvent modifiées dans un sens ou dans l'autre. Au Spitzberg, par exemple, on compte 82 phanérogames, savoir : 66 *dicotylédons* et 16 *monocotylédons* ; c'est, comme on voit, le rapport de 1 à 4. Dans l'île Melville, au fond de la baie de Baffin, avec un climat plus rigoureux encore, le rapport est comme 1 à 2, c'est-à-dire du simple au double : il en est de même pour l'Islande, les Féroé, et, dans l'autre hémisphère, pour les Malouines. Un élément physique, l'humidité, a pour effet d'accroître le nombre relatif des *monocotylédons* et de diminuer celui des *dicotylédons*. (1)

PERSISTANCE DES VERTUS MÉDICALES DU GUI DE CHÊNE.

L'un de nos médecins archéologues les plus dignes de regret, P. Lesson, a constaté ce fait, que dans toute la Saintonge, le gui pris en infusion était une panacée universelle ; pas plus de nos jours que cela n'avait lieu dans les temps antiques, cette plante parasite n'est rencontrée aisément. Nos paysans saintongeais ne la coupent plus avec une serpe d'or, mais ils la coupent soigneusement avec leur grossière jambette de fer partout où ils la rencontrent. « Plus de 2 600 ans n'ont pas effacé les vertus que lui accordaient les Gau-

(1) Charles Martins.

lois, et tous les jours cette herbe est employée, dans les affections les plus graves, souvent même de préférence au traitement d'un médecin. J'ai vu prescrire le gui dans des cas d'empoisonnement, et pour combattre l'hydropisie ainsi que diverses affections chroniques. » (*Ere celtique de la Saintonge*, p. 78.)

Baronius raconte que le moine Pierre Damien, qui avait été cardinal, fit présent au pape Grégoire VII de quelques cuillers de bois. Qui oserait aujourd'hui faire un semblable présent à un pape? Le trait nous montre combien les anciens étaient éloignés de notre luxe.

LEIBNIZ, *Observationes Leibnitianæ*.

LE VIEILLARD A L'HIRONDELLE.

Oiseau du bon Dieu, qui chaque printemps revenais trouver au-dessus de ma porte le vieux nid que tu y avais suspendu, voilà que l'automne te fait partir pour la rive étrangère, et que tu laisses mon seuil béni par ta présence!

Ainsi que toi, mon âme bientôt doit s'envoler ailleurs; ainsi que toi elle déploie son aile pour aller chercher un ciel plus doux; et si tu reviens babiller sur ma fenêtre au soleil d'un avril nouveau, peut-être, ne me voyant plus, tu diras : Où donc est allé le vieillard?

Il aura touché le rivage où respandit l'immortalité, où la source de la vérité apaisera sa soif, où rien n'est éphémère et passager, où la fleur dont il s'embellit, immuable et pur encensoir, n'ouvre point son calice embaumé après qu'a brillé l'aurore pour se faner avant la nuit; où notre âme ignore la peine, les douleurs, le péché, ces anneaux brûlants de la chaîne qui l'accable dans ce monde.

Où, si tu revois ma demeure alors que brillera un printemps nouveau, j'aurai traversé ma tombe pour parvenir à cette existence fortunée.

Adieu donc, messagère des beaux jours, deux printemps vont combler nos souhaits; mais le tien se flétrit sur la terre quand le mien fleurira toujours au ciel.

L'ART DES BRONZES EN FRANCE.

Suite. — Voy. p. 100.

Renaissance. — Après l'énumération que nous avons faite des objets d'art fondus en bronze et en cuivre, il est assurément impossible de soutenir qu'au seizième siècle l'art du fondeur en bronze était inconnu ou peu pratiqué en France, et qu'il a fallu que les fondeurs italiens vissent nous l'apprendre. Ce n'étaient pas les Italiens qui étaient venus fabriquer cette artillerie de bronze de Charles VIII, si redoutable aux soldats de l'Italie⁽¹⁾; c'étaient aussi des Français qui avaient fondu les canons de Jean Bureau, l'illustre grand maître de l'artillerie sous Charles VII, en 1440, et qui avaient fourni à nos armées les moyens de délivrer la France de la domination anglaise et de gagner les immortelles victoires de Formigny et de Castillon.

Les causes de l'erreur que nous combattons sont dans le mépris, longtemps à la mode, pour tout ce qui était gothique, et comme tel regardé comme non avenu; — l'ignorance de l'histoire des arts en France, ignorance qui a duré jusqu'à ces dernières années; — enfin les assertions de Benvenuto Cellini, dont les Mémoires, trop souvent mensongers, ont été trop longtemps acceptés sans critique.

Venu en France pour échapper aux poursuites de la jus-

tice de son pays, Benvenuto dit à plusieurs reprises qu'il employa à ses travaux des fondeurs parisiens; il y avait donc des fondeurs à Paris avant l'arrivée de Benvenuto. Le grand orfèvre-sculpteur italien ne nous fait pas connaître quels sont les perfectionnements qu'il apporta aux procédés de nos fondeurs français; nous voyons, au contraire, dans ses Mémoires, qu'il adopta plusieurs procédés de la fonderie parisienne, ce qui ne l'empêche nullement de lui jeter mille invectives. On doit à Benvenuto le bas-relief en bronze de la Nymphé couchée, qui décora plus tard le château d'Anet et qui est au Louvre maintenant; destiné d'abord à Fontainebleau, ce bas-relief représente la Nymphé de la fontaine Belle-Eau; il est d'une très-médiocre exécution comme fonte, et même comme art. Benvenuto fit quelques autres bronzes qui malheureusement ont été détruits; il composa un grand nombre de modèles qu'il n'exécuta pas, malgré les ordres formels du roi, qui lui avait fait donner, pour les fondre, beaucoup d'or et d'argent. Enfin, menacé par François I^{er} et par la justice, pour ses crimes de toute espèce, il prit le parti de se sauver en emportant plusieurs vases d'argent. Benvenuto fut obligé de les rendre aux trésoriers envoyés à sa poursuite: aussi les appelle-t-il « animaux de Français » et « infâmes coquins ».

Benvenuto Cellini avait séjourné en France de 1540 à 1545.

François I^{er}, voulant avoir des copies en bronze des principales statues antiques de l'Italie, chargea le Primatice, Francisque Libon et Vignole de faire les moules du Laocoon, de la Cléopâtre, de la Vénus, du Commode, de la Zingana et de l'Apollon. On fonda ces statues à Paris. Ce fut sans doute l'ouvrage de deux aides de Benvenuto qui restèrent à l'hôtel de Nesle, où ils travaillèrent avec des Français jusque sous le règne de Henri II, ainsi que nous l'apprend un compte des ouvriers de la tour de Nesle, de 1545, conservée aux Archives de l'empire.

Les bronzes français de la renaissance sont très-beaux: on peut en juger d'après le buste de François I^{er} par Jean Cousin; on conserve ce chef-d'œuvre au Musée du Louvre.

La fonte du cuivre fut, au seizième siècle, aussi active à Limoges qu'elle l'avait été dans les siècles précédents. Parmi les fondeurs qui travaillaient pour les émailleurs de Limoges, on cite *François Roulland*.

Le Bulletin archéologique du comité des arts (t. II, p. 477 et 544), contient les noms de plusieurs fondeurs picards et bourguignons de cette époque. Le tombeau de Henri de Lorraine, évêque de Metz, à Joinville, était décoré de sa statue en cuivre, de grandeur naturelle; on sait par un manuscrit de 1504 qu'elle avait été fondue par *Henrion Casterel*, de Troyes.

Un des plus beaux ouvrages de bronze qu'ait exécutés le seizième siècle était le monument de Jeanne d'Arc à Orléans. Cette œuvre de la piété de nos pères avait été fondue en 1571 par *Hector Lescot*, dit *Jacquinet*. Malheureusement le monument de Jeanne d'Arc a été détruit, à la fin du siècle dernier, comme tant d'autres ouvrages; Millin, dans ses *Antiquités nationales*, nous en a donné une gravure que nous reproduisons. Le monument, tout de bronze, était composé de quatre figures de grandeur naturelle: à gauche Charles VII, et à droite Jeanne d'Arc, sont agenouillés devant le Christ soutenu par la Vierge assise au pied de la croix. Il semble que l'auteur de cette œuvre, si grande par sa simplicité, ait voulu associer l'idée de la mort de Jeanne se dévouant pour sauver la France à celle du Christ mort pour la rédemption des hommes.

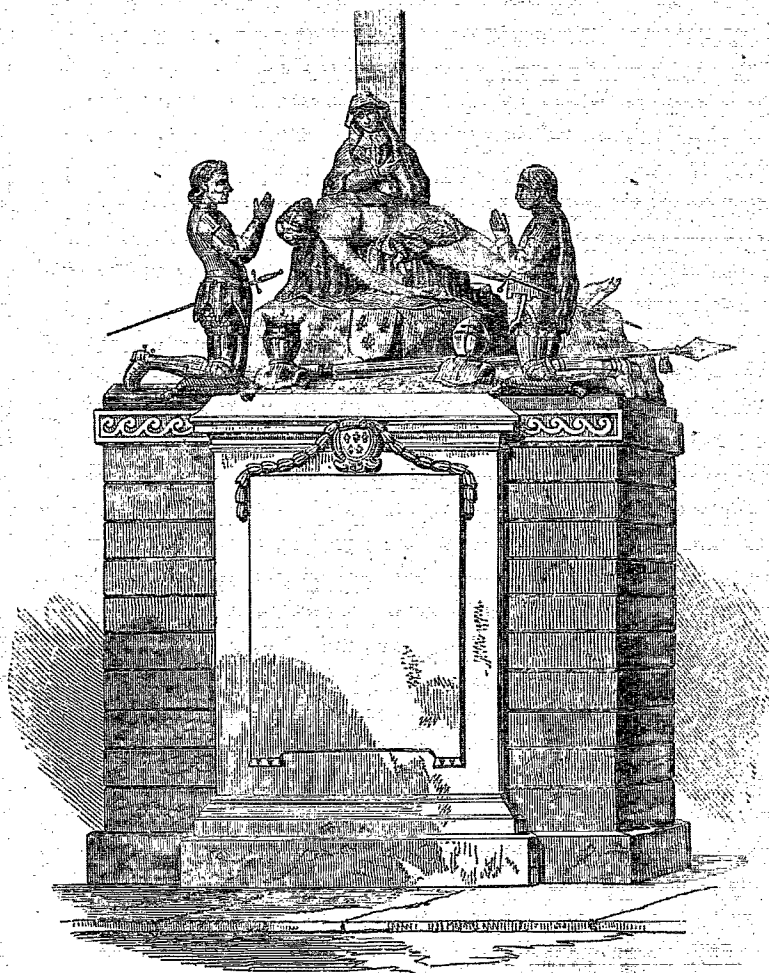
L'usage du bronze, à partir des guerres de religion, devient moins habituel; les monuments sont plus rares et les livres contiennent moins d'indications. On fit sous Henri IV les statues en bronze de la Paix, de la Justice et

(1) Voy., sur cette artillerie, Guichardin et Philippe de Comines.

de l'Abondance, dues à Barthélemy Prieur et conservées au Louvre.

On a beaucoup parlé de la statue de Henri IV, fondue à Florence et amenée en France en 1614. On s'est surtout servi de ce fait pour en conclure, avec une légèreté trop commune, que l'on ne savait pas fondre en France, même à cette époque, puisque l'on faisait venir d'Italie une statue de bronze. Cette conclusion tombe devant l'étude des faits. Le *Mercur de France* de 1614, qui contient une longue description de la statue de Henri IV, nous apprend; en effet, que le duc de Toscane, « mû d'un bon zèle vers la postérité, » fit faire et présenter à Marie de Médicis, régente de

France et sa parente, la statue de Henri IV. Ainsi, ce n'est pas une commande faite à des artistes italiens par la cour de France, c'est un cadeau de la cour de Florence à la régente de France. Un ambassadeur extraordinaire, le signor Pescholini, amena la statue de Henri IV, par mer, jusqu'au Havre, et de la Seine jusqu'à Paris, où l'ambassadeur présenta à la régente le cadeau que lui offrait son maître. La statue était de Jean de Bologne, sculpteur français établi à Florence, et de Tacca, son élève. On la posa sur le pont Neuf, et Francheville, premier sculpteur du roi, fut chargé de faire le piédestal et ses ornements. Aux quatre coins du piédestal, Francheville plaça les statues des quatre



1571. — Monument en bronze de Jeanne d'Arc, à Orléans, par Hector Lescot, dit Jacquinot. Dessin de Freeman, d'après celui de Millin.

parties du monde. Elles furent fondues en France; on les voit aujourd'hui au Louvre; le reste du monument a été détruit pendant la révolution.

Sous Louis XIII et pendant la régence d'Anne d'Autriche, de beaux ouvrages de bronze furent exécutés à Paris : les ornements du Val-de-Grâce, en bronze doré, œuvre des frères Anguier; les statues de Louis XIII, de Louis XIV enfant et d'Anne d'Autriche, par Simon Guillain, conservées au Louvre⁽¹⁾; la statue de Louis XIII, faite par Michel Anguier pour Narbonne; la statue équestre du dernier connétable de Montmorency, à Chantilly; celle de Louis XIII, pour la place royale de Paris; le cheval était du Florentin Ricciarelli et détestable, la statue était de Biard.

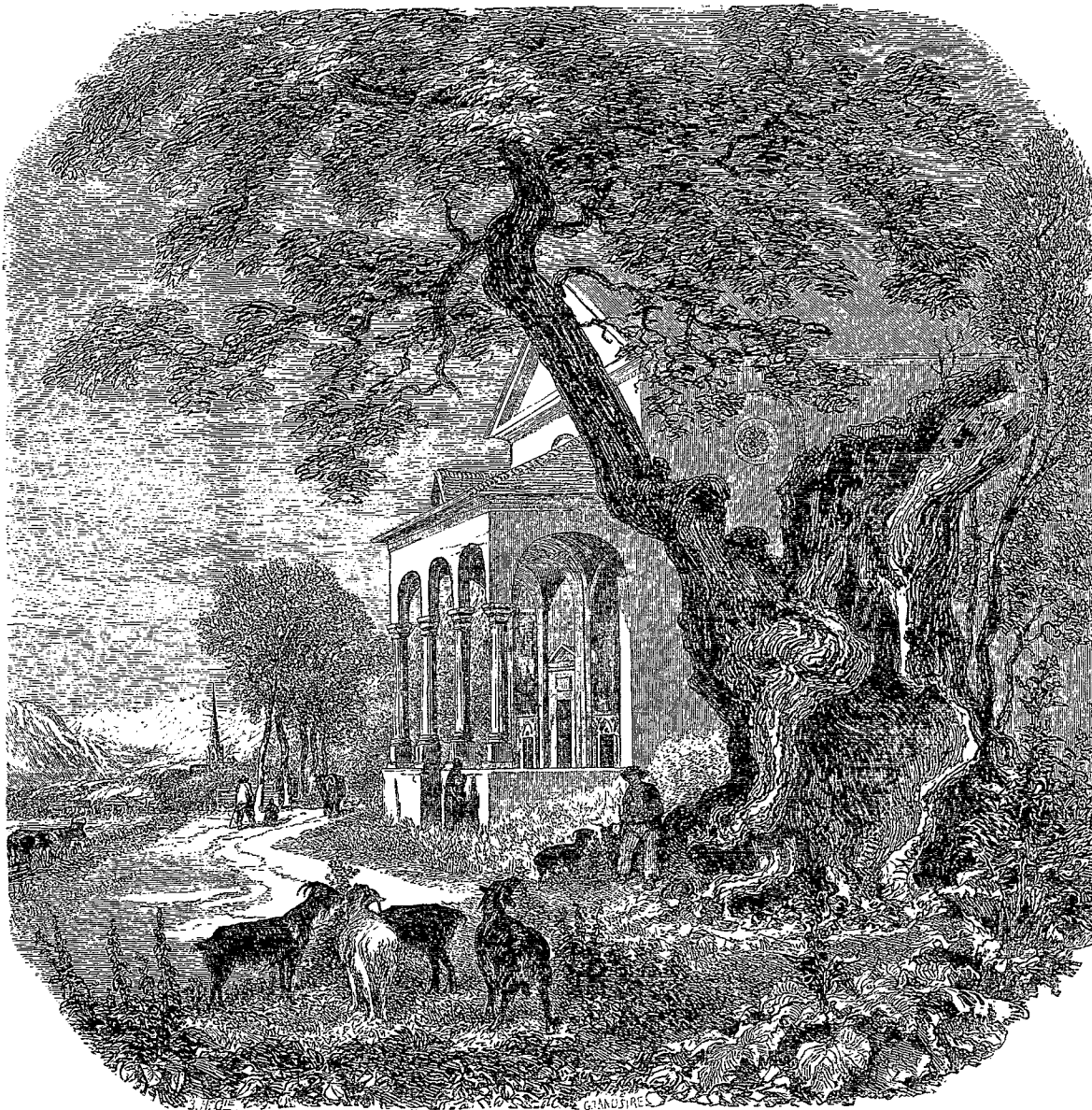
(1) Voy. la Table des vingt premières années.

Une famille de fondeurs et de sculpteurs, celle des Chaligny, s'illustrait, pendant ce temps, en Lorraine. Le premier, né à Nancy en 1529 et mort en 1615, est Jean Chaligny; il fonda la fameuse coulèvrine de 22 pieds, dont le P. Daniel nous a conservé le dessin au tome 1^{er} de son *Histoire de la Milice française* (pl. 28). Son fils David, mort en 1631, commença le cheval de bronze qui devait porter la statue du duc de Lorraine Charles III. Son frère Antoine termina le cheval; mais Louis XIII s'en empara et le fit servir à sa statue équestre de Dijon. Antoine Chaligny fit le modèle en terre de la statue de Charles III; on le voit aujourd'hui au Musée de Nancy. Il fut nommé commissaire général des fontes de l'artillerie en France, et mourut vers 1666. Son fils Pierre lui succéda dans cette charge.

La suite à une autre livraison.

LE PLATANE DE TRONS

(CANTON DES GRISONS).



Le Platane de Trons. — Dessin de Grandsire.

La petite ville de Trons est située dans la longue vallée du Vorder-Rheinthal, qui de l'Ober-Alp descend jusqu'à Coire, protégeant l'enfance du Rhin et le conduisant jusqu'au point où il commence à être navigable. A peu de distance de Trons on remarque une petite chapelle à moitié couverte par les vénérables rameaux d'un platane dont la naissance, dit la tradition, remonte à six ou sept siècles. Au commencement du quinzième siècle, les paysans de la contrée, cherchant les moyens de se soustraire au joug des seigneurs féodaux dont les châteaux en ruines couronnent les hauteurs, se réfugièrent dans les forêts qui entouraient Trons, et, en 1424, les députés des communes de la vallée, réunis sous les branches du platane, formèrent la fédération qui prit le nom de Ligue Grise supérieure, et qui donna naissance à la république des Grisons par l'adjonction, en 1471, de deux autres lignes du même pays, celle de la Caddée ou Maison de Dieu et celle des Dix-Droi-

tures. Dans l'année 1824, on a célébré à Trons le quatrième jubilé de la formation de la ligue. En commémoration de cet événement, on éleva près de l'arbre une chapelle sous le vocable de sainte Anne; en 1836, la Confédération suisse la fit restaurer; on pourrait presque dire qu'elle en fit autant du platane, qu'on aperçoit entouré d'un petit mur et soutenu de nombreux cercles de fer. Les deux murs latéraux de la chapelle sont ornés de deux fresques dues à un artiste plus naïf qu'habile; elles représentent : la première, le duc Brünner et Puttinger, abbé de Dissentis, prêtant avec les autres députés le serment de fédération; l'autre, le renouvellement de ce serment en 1778. Sur le portique on lit cette inscription :

« Vous êtes appelés à la liberté; où est l'esprit de Dieu,
là est la délivrance; nos pères ont espéré en toi, Seigneur,
et tu les a fait libres. »

LE LOTUS A MILLE FEUILLES.

LÉGENDE BOUDDHIQUE.

Fin. — Voy. p. 154, 162.

IV. — *Les mille jumeaux.*

Bien qu'au point où le Gandaki marie ses eaux à celles du fleuve sacré des Hindous, ce dernier soit tout près du terme de son cours, il baigne encore, cependant, plusieurs royaumes sur ses deux rives, avant que, par toutes ses bouches divisées, il n'aille grossir l'océan Indien. Sur l'un et sur l'autre bord du Gange inférieur, ce ne sont que les bois consacrés, les palais des souverains et les temples des divinités, qui aient le droit de se mirer dans ses eaux saintes : aussi, quelque part que dût s'arrêter la fleur de lotus dans son voyage, ce ne pouvait être qu'une main pieuse ou une main royale qui la recueillit. Ce fut une main royale.

Le souverain d'Oudjiyana, rêvant le soir, appuyé au bord d'une des terrasses de ses jardins, qui plongeaient dans le Gange, vit, du milieu du fleuve, s'avancer vers lui la fleur miraculeuse. Sa corolle s'était encore si prodigieusement développée qu'elle semblait une île flottante de forme circulaire. Aucun des plus grands navires connus ne pouvait embrasser tant d'espace. La fleur, majestueusement balancée par le flot, gouvernait sur les eaux comme si un pilote l'eût guidée, et une nuée d'oiseaux, planant au-dessus d'elle, réjouit par sa vue, pénétrés de son parfum, lui chantaient leurs plus douces chansons. Chacune des feuilles florales de l'immense corolle s'était creusée en carène présentant la figure d'un berceau, et, dans chacun de ces berceaux, reposait un tout jeune enfant. Ils étaient ainsi mille frères, mille jumeaux d'une telle ressemblance que, pour la concevoir, il faut se figurer les mille facettes d'un prisme répétant mille fois la même image.

Et, comme il a été dit, la fleur de lotus navigua dans la direction de la terrasse où se tenait le roi d'Oudjiyana. Arrivée en regard du souverain, la tige, comme un navire qui déroule sa chaîne pour jeter l'ancre, s'allongea vers le fond, afin de trouver un point d'appui dans le sable, et, lorsqu'elle s'y sentit solidement fixée, elle grandit dans le sens opposé jusqu'à ce que la croissance de la tige eût élevé la prodigieuse corolle à la hauteur de la terrasse du palais. Alors, tournant lentement sur elle-même, ainsi qu'un disque colossal dont le centre reposerait sur un pivot, elle présenta successivement les mille berceaux devant le roi, qui recueillit de la sorte, un à un, les mille frères; puis la corolle se referma doucement; peu à peu la tige diminua de hauteur, jusqu'à ce que, se perdant sous la surface des eaux, elle disparut enfin.

A vingt ans de là, il n'était bruit, de Kandahar à Kámaroupa, et du cap Koumari aux montagnes Neigeuses, que des mille guerriers enfants adoptifs du roi d'Oudjiyana. Doués d'une force surnaturelle, leur courage était invincible. Ils valaient à eux seuls une armée, et, toujours victorieux, ils reculaient de toutes parts les frontières de l'empire où leur enfance avait trouvé abri, protection et famille. La ville de Vaïçali ayant tenté l'ambition du roi d'Oudjiyana, les mille frères, qui déjà lui avaient conquis plusieurs royaumes, vinrent mettre le siège devant Vaïçali.

Ce fut une grande terreur dans le pays, quand on vit les mille guerriers venir menacer la ville. Un tel découragement s'empara de toutes les âmes, qu'on peut dire qu'avant de combattre, les assiégés étaient déjà vaincus. Le vieux roi Brahmanandita, qui savait bien que toute résistance serait vaine, mais qui voulait s'épargner la honte de tomber entre les mains des terribles guerriers, fit dresser un immense bûcher pour lui et pour ses cent femmes. Lui-

même y devait mettre le feu, au moment où les ennemis entreraient dans sa ville. Mais afin de laisser aux flammes le temps de dévorer leurs victimes avant qu'elles pussent être exposées à la cruauté des vainqueurs, Brahmanandita fit ouvrir les prisons des esclaves. Ceux-ci, réunis aux troupes royales, qui demandaient à mourir les armes à la main, devaient, au moins quelques instants, arrêter dans sa course le flot impétueux des invincibles frères.

Dans le désordre où la terreur jetait tous les esprits, on oublia d'ouvrir aussi le cachot de la cent et unième épouse du roi de Vaïçali. Cependant, comme la dernière heure semblait venue pour celui-ci et pour ses femmes, les esprits du ciel firent tomber la porte de la prison où vivait, depuis vingt ans, l'épouse mère, et, rendue à la liberté, elle parut devant Brahmanandita. Il marquait en ce moment, sur le bûcher, la place où chacune des rivales jalouses devait mourir.

La prisonnière, depuis vingt ans oubliée, n'avait point vieilli; la volonté suprême cessa tout à coup d'enchaîner ses lèvres, et elle parla ainsi :

« Il ne faut pas songer à combattre, il ne faut pas songer à mourir. Votre devoir est de recevoir en père ceux qui viennent à vous comme ennemis. Que vos soldats arborent le signe de l'alliance sur les tours de la ville, et que la porte m'en soit ouverte! Laissez-moi aller seule au-devant des assiégeants; à ma voix tombera leur colère, et moi, humble femme, je les amènerai à vos pieds, courbés par le respect et vaincus par l'amour. »

Le roi de Vaïçali, retrouvant dans la fleur de sa jeunesse celle que vingt ans de cachot devaient avoir flétrie; le roi, entendant cette douce voix qu'il croyait pour jamais éteinte, ne douta plus que cette femme ne fût la protégée des puissances célestes, et, confiant dans le dessein qui lui était inspiré, il donna l'ordre d'arborer le signe de l'alliance en vue du camp ennemi et d'ouvrir la porte de la ville devant l'épouse mère.

Quand les mille guerriers du royaume d'Oudjiyana virent flotter sur la tour assiégée l'étendard du pardon, ils crurent à une dérision de l'ennemi, et prirent leurs armes pour le punir. Quand ils aperçurent la porte de la ville tourner sur ses gonds, ils supposèrent aux troupes du roi le projet d'une sortie désespérée, et du même mouvement les mille jumeaux s'élancèrent; mais, du même mouvement aussi, ils s'arrêtèrent soudain, voyant une femme s'avancer seule vers eux.

Lorsque celle-ci fut à distance de la voix, elle témoigna qu'elle voulait parler. Les mille guerriers, saisis d'une émotion qu'ils ne comprenaient pas encore, firent silence pour l'entendre.

« Jeunes hommes, leur dit-elle, en tournant vos armes contre le royaume de Vaïçali, vous êtes, sans le savoir, sacrilèges et parricides; car Vaïçali vous a vus naître; vous êtes les fils de Brahmanandita; celle qui vous le dit, c'est votre mère! »

Ces étranges paroles mirent d'abord un grand trouble dans l'esprit des mille frères. Et du point où elle était, leur mère put entendre le frémissement du doute qui les agitaient. Cependant, remis de la première émotion, ils se consultèrent, et l'un d'eux répondit :

« Il est connu par tous, dans l'Inde du milieu, que nous ignorons qui nous a donné le jour : aussi plus d'un imposteur déjà nous a tenu le langage que vous nous tenez aujourd'hui. Aucune voix, il est vrai, n'a pénétré aussi profondément que la vôtre dans nos cœurs; mais la voix la plus douce peut être la plus trompeuse; donnez-nous donc, quant à vos droits sur nous, d'autres preuves que vos paroles, ou nous croirons que vous aussi, vous nous dites un mensonge. »

La mère demanda aux puissances du ciel un prodige qui pût convaincre les incrédules. Les frères, ignorant qu'elle se recueillait pour recevoir l'inspiration d'en haut, pensèrent, la voyant silencieuse, que, confondue par eux, elle ne trouvait plus rien à leur répondre, et ils répétèrent mille fois : « C'est un mensonge ! vous n'êtes pas notre mère ! »

Mais l'inspiration demandée était venue pendant qu'ils poussaient vers elle le cri de l'incrédulité. L'épouse mère, avec une majestueuse lenteur, dégrafa le col de sa tunique ; elle l'ouvrit, et de ses deux seins, sous ses deux mains pressés, jaillirent vers le ciel mille fontaines de lait, dont les gouttes retombèrent en pluie sur les mille frères jumeaux.

Ils jetèrent leurs armes et tombèrent à genoux. Après que la mère, dans un seul regard de tendresse, les eut tous embrassés, elle donna le signal du retour dans la ville. Alors, portée respectueusement en triomphe par douze de ses fils, escortée par tous les autres, elle revint, comme elle l'avait dit, amenant aux pieds de leur père les mille guerriers vaincus par l'amour.

LA SCIENCE EN 1857 (1).

Comète du 13 juin 1857. — Le 13 juin, la journée a été admirable, un soleil radieux illuminait Paris ; la nuit a été sereine, et, malgré la prédiction du bon Matthieu Laensberg, il n'a paru aucune comète.

Si la comète dite de Charles-Quint, que l'on avait en vue, avait reparu, en effet, elle eût passé à une distance de sept cent mille lieues de la terre.

Les frayeurs que cette fausse prédiction avait répandues ont donné aux astronomes l'occasion d'enseigner au public quelle est la véritable nature des comètes.

Ce que l'on appelle la queue d'une comète n'est qu'une masse fluide et transparente qui ne peut causer aucun choc. « La queue d'une grande comète, a dit John Herschel, se compose d'un petit nombre de livres de matière, peut-être même seulement de quelques onces. »

Un savant célèbre a écrit que les comètes, en général, ne sont que des « riens visibles », et que la terre, si elle rencontrait une comète, ne serait pas plus ébranlée dans sa stabilité qu'un convoi immense, sur un chemin de fer, ne l'est de la rencontre d'une mouche.

Il y a cependant deux objections à faire à cette déclaration optimiste.

Le noyau des comètes peut produire un choc dangereux. Il est vrai que M. Arago, ayant calculé les chances, n'en a trouvé qu'une fâcheuse sur 281 millions de chances favorables.

La queue d'une comète ne peut rien ébranler ; mais si elle était composée de gaz délétères, ne pourrait-elle pas être une cause de mortalité pour les habitants d'une planète qui la rencontrerait ? Il est vrai que ce n'est là qu'une supposition.

Les six comètes de 1857. — Il a paru six petites comètes, la première en février, la deuxième en mars, la troisième en juin, la quatrième en juillet, la cinquième en août, la sixième en novembre. « Il y a autant de comètes dans le ciel, a dit Képler, que de poissons dans l'Océan. »

Les petites planètes télescopiques. — Outre les grandes

(1) Voy. *L'Année scientifique et industrielle*, ou Exposé annuel des travaux scientifiques, des inventions et des principales applications de la science à l'industrie et aux arts, qui ont attiré l'attention publique en France et à l'étranger ; par Louis Figuier, 2^e année ; Paris, Hachette. — Cet excellent ouvrage mérite d'être entre les mains de toutes les personnes qui veulent se tenir au courant des progrès de la science. Ce que nous en résumons (sauf quelques observations qui nous sont propres) justifiera notre recommandation.

planètes Mercure, Vénus, la Terre, Mars, Jupiter, Uranus, Saturne et Neptune, qui composent notre système solaire, il existe un nombre considérable de petites planètes que les astronomes déclarent situées entre les orbites de Mars et de Jupiter. (Voy., sur la disposition des planètes, p. 47.) En 1857, on a découvert huit petites planètes

Liste des petites planètes connues jusqu'en février 1858 et rangées par ordre d'ancienneté.

Nombres d'ordre.	Planètes.	Époque, date et lieu de la découverte.	Noms des astronomes.
1.	CÉRÈS,	1801, Sicile.	Piazzi.
2.	PALLAS,	1802, Allemagne.	Olbers.
3.	JUNON,	1804, »	Harding.
4.	VESTA,	1807, »	Olbers.
5.	ASTRÉE,	1845, »	Hencke.
6.	HÉBÉ,	1847, »	»
7.	IRIS,	1847, Angleterre.	Hind.
8.	FLORE,	1847, »	»
9.	MÉTIS,	1848, Irlande.	Graham.
10.	HYGIE,	1849, Italie.	De Gasparis.
11.	PARTHÉNOPE,	1850, »	»
12.	VICTORIA,	1850, Angleterre.	Hind.
13.	ÉGÉRIE,	1850, Italie.	De Gasparis.
14.	IRÈNE,	1851, Angleterre.	Hind.
15.	EUNOMIA,	1851, Italie.	De Gasparis.
16.	PSYCHÉ,	1852, »	»
17.	THÉTIS,	1852, Allemagne.	Luther.
18.	MELPOMÈNE,	1852, Angleterre.	Hind.
19.	FORTUNA,	1852, »	»
20.	MASSILIA,	1852, Italie.	De Gasparis.
21.	LUTETIA,	1852, France.	Goldschmidt.
22.	CALLIOPE,	1852, Angleterre.	Hind.
23.	THALIE,	1852, »	»
24.	PHOCEA,	1853, France.	Chacornac.
25.	THÉMIS,	1853, Italie.	De Gasparis.
26.	PROSERPINE,	1853, Allemagne.	Luther.
27.	EUTERPE,	1853, Angleterre.	Hind.
28.	BELLONE,	1854, Allemagne.	Luther.
29.	AMPHIRITRITÉ,	1854, Angleterre.	Marth.
30.	URANIE,	1854, »	Hind.
31.	EUPHROSINE,	1854, Amérique.	Ferguson.
32.	POMONE,	1854, France.	Goldschmidt.
33.	POLYMNIE,	1854, »	Chacornac.
34.	CIRCÉ,	1855, »	»
35.	LEICOTHÉE,	1855, Allemagne.	Luther.
36.	ATALANTE,	1855, France.	Goldschmidt.
37.	FIDÈS,	1855, Allemagne.	Luther.
38.	LÉDA,	1856, France.	Chacornac.
39.	LÆTITIA,	1856, »	»
40.	HARMONIA,	1856, »	Goldschmidt.
41.	DAPHNÉ,	1856, »	»
42.	ISIS,	1856, Angleterre.	Pogson.
43.	ARIANE,	1857, »	»
44.	NYSA,	1857, France.	Goldschmidt.
45.	EUGENIA,	1857, »	»
46.	HESTIA,	1857, Angleterre.	Pogson.
47.	AGLAIA,	1857, Allemagne.	Luther.
48.	DORIS,	1857, France.	Goldschmidt.
49.	PALÈS,	1857, »	»
50.	VIRGINIA,	1857, Amérique.	Ferguson.
51.	NEMAUSA,	1858, France.	Laurent.
52.	EUROPE,	1858, »	Goldschmidt.

Détermination exacte de la forme de la terre. — Le gouvernement français s'est engagé à concourir à l'achèvement de la grande méridienne russe scandinave, dans le but de constater jusqu'à quel point la terre s'écarte de la forme simple qu'on lui attribue. Il résulte déjà des mesures du méridien de Paris prises par les astronomes français que l'aplatissement de la terre serait d'un cent quatre-vingt-huitième au lieu d'être d'un cent soixante-seizième, comme semblaient l'indiquer les mesures prises aux Indes ou déduites des observations du pendule.

Invention d'un télescope en verre argenté. — L'inventeur, M. Foucault, auquel on doit de si belles expériences sur la rotation du globe terrestre, a recouvert d'une pellicule d'argent mince et uniforme un verre taillé et poli.

Avec ce miroir de verre, il a construit un télescope de 10 centimètres de diamètre et de 50 centimètres de longueur focale, qui donne un effet sensiblement supérieur à celui de la lunette d'un mètre. Il donne plus de lumière, plus de netteté, et il coûte beaucoup moins cher.

La suite à une autre livraison.

L'art de parler sert beaucoup à l'art d'écrire, mais ce sont deux arts différents; et pour atteindre la perfection de la conversation écrite, il faudrait joindre, quand on tient la plume, à l'allure naturelle et libre, à l'heureux abandon de la parole, une réflexion prompte et sûre, capable de surveiller l'inspiration sans la gêner, et d'en émonder légèrement le luxe en en conservant l'aisance, la fraîcheur, la fécondité. Cet art merveilleux n'a été donné

à aucun moderne, pas même à Malebranche. Enfants du moyen âge et de la scolastique, nous dissertons, nous ne causons pas, j'entends la plume à la main. Seul, au printemps de la civilisation antique et dans la fleur du génie grec, Platon, entre Aristophane et Phidias, a dérobé ce secret à la Muse, et il l'a emporté avec lui.

V. COUSIN.

HISTOIRE DU COSTUME EN FRANCE.

Suite. — Voy. p. 140.

RÈGNE DE LOUIS XIII.

Tout à la fin du règne de Louis XIII, la hongreline parut dans l'armée. C'était un pourpoint fourré, ouvert par



Piquier, Tambour et Porte-drapeau des Gardes françaises, en 1635. — Dessin de Chevignard, d'après Abraham Bosse.

devant, serré à la taille, et muni de basques souvent assez longues pour lui donner l'apparence de la tunique militaire actuelle. Les manches étaient larges, descendant à peine au-dessous du coude, et garnies par en bas d'un large retroussis.

Grâce au buffle et à la hongreline, les officiers finirent par se soustraire à l'ennui du corselet d'acier. Il y avait longtemps que les gentilshommes cherchaient à se débarrasser de cette défense incommode. Louis XIII s'y était opposé, d'abord parce qu'il avait le goût des vieilles armures, ensuite parce qu'il voulait ménager la vie de sa noblesse. Mais placer le salut de l'homme dans des garnitures extérieures, était un préjugé du moyen âge qui finit par succomber. Le hausse-col fut la seule pièce qui se conserva de

l'antique panoplie, comme signe du commandement. Il s'y joignit les aiguillettes, d'où plus tard l'épaulette devait sortir. La demi-pique ou esponton continua d'être l'arme qu'on portait à la main jusqu'au grade de capitaine.

C'est en 1635 qu'on organisa en régiments la cavalerie, qui jusqu'alors n'avait formé que des escadrons. Toutefois certains corps d'élite ne dépassèrent jamais l'effectif d'une seule compagnie. De ce nombre étaient les mousquetaires, qui constituaient la garde à cheval des princes. Ceux du roi furent créés en 1622; ils étaient auparavant les carabins du roi. On leur mit à la main le mousquet au lieu de la carabine, et on leur donna la casaque bleue à croix d'argent, équivalent du hoqueton que portaient les gardes à pied dont il a été question précédemment.

Les carabins s'étaient multipliés après la mort de Henri IV. Ils eurent généralement le pot en tête, c'est-à-dire un casque léger et sans crête. Ils furent d'abord astreints à porter la cuirasse, qu'ils abandonnèrent pour le buffle. Ils se chaussaient de bottes longues ou de ces guêtres à l'antique qu'on appelait *gamaches*. Pour armes offensives ils avaient, outre l'épée et le pistolet, une grande arquebuse à rouet de trois pied de long : c'était la *carabine*, d'où leur nom était venu. On les exerçait à combattre à pied et à cheval.

Les cheveu-légers et arquebusiers à cheval formèrent le gros de la cavalerie légère. Rantzau et Gassion y ajoutèrent des compagnies de Cravates ou Croates.

Les gendarmes à cheval furent ceux envers lesquels le roi déploya le plus de rigueur pour les empêcher de déposer l'armure traditionnelle. En 1638, il prononça la dégradation de quiconque se dispenserait d'en avoir toutes les pièces.

Au grand dommage des perruques flottantes, des cadettes, du beau linge fin, il fallut s'emprisonner la tête dans une salade à masque, porter le hausse-col, la cuirasse à brassards, et les tassettes prolongées jusqu'aux genoux. Cependant la lance, abandonnée sous le règne précédent, ne fut pas reprise. En 1641, un tacticien proposait d'y revenir pour se conformer à l'exemple des Espagnols. Ceux-ci, effectivement, avaient maintenu une compagnie de lanciers dans chacun de leurs escadrons de gendarmes. Mais ils avaient maintenu bien d'autres choses. Leur infanterie, en plein dix-septième siècle, était encore habillée à la mode de 1580, avec des pourpoints rayés, avec des bosses sur l'estomac et des chapeaux à haute forme. Ils se croyaient invincibles tant qu'ils conserveraient le costume sous lequel ils avaient fait trembler le monde, et de bonnes gens pensaient comme eux. On fut convaincu, après la bataille de



Officier et Mousquetaire à pied des gardes françaises, en 1635 ; Officier avec la hongreline, en 1643. — Dessin de Chevignard, d'après Abraham Bosse.

Rocroy, que la supériorité des armées ne réside pas dans un attachement ridicule aux vieux us.

DE L'IMPRESSION SUR TISSUS.

Suite et fin. — Voy. p. 132.

LE ROULEAU. — Le rouleau est une forte pièce de bois, recouverte d'une très-épaisse feuille de cuivre, et traversée par un arbre de fer, le tout faisant corps. Autrefois, du moins, il en était toujours ainsi. Maintenant, la feuille de cuivre, qui est le rouleau même, puisque c'est la partie gravée, forme le plus souvent virole. De cette façon on peut adapter quantité de viroles différentes, c'est-à-dire de rou-

leaux, au même arbre, et l'on comprend qu'il en résulte une grande économie. Depuis son invention, la gravure du rouleau a complètement changé de procédés. Dans le principe, le graveur opérait au poinçon sur le cylindre de cuivre directement : aussi ne pouvait-il y exécuter que des dessins très-simples ; point de ramages ; rien que des objets détachés, fleurettes, pois, etc., qu'en langage technique on appelle des *formes*. La richesse de l'impression se trouvait ainsi extrêmement limitée. On s'ingénia, et l'on parvint à vaincre cet inconvénient en ne procédant plus immédiatement sur le cuivre. Pour graver le rouleau, voici maintenant comment on opère. Le rouleau a généralement 18 pouces de circonférence ; le graveur prend une molette d'acier, dont la circonférence est une division exacte de celle du rouleau, soit

donc 9, 6, $4\frac{1}{2}$ ou 3 pouces, et sur cette molette il exécute en relief, au moyen du burin, le dessin à reproduire. La molette ainsi gravée, on opère avec elle sur le rouleau, ce qu'on appelle le *moletage*; à l'aide d'une machine, on appuie fortement, en la faisant tourner, la molette sur le cylindre, et les reliefs de l'acier s'impriment en creux dans le cuivre. L'opération se répète côte à côte plus ou moins de fois, selon la division établie, et de la sorte le rouleau se trouve complètement gravé. Dans l'impression sur étoffes, nous l'avons dit, chaque couleur a sa gravure particulière, sa planche ou son rouleau spécial. Les fonds mats imprimés au rouleau s'obtenaient jadis d'un picotage très-serré, exécuté d'abord sur la molette, puis reproduit sur le cuivre comme nous venons de le voir. Mais, à l'impression, ces fonds grisaient toujours un peu. Pour parvenir à des couleurs plus intenses, on adopta une autre manière de pratiquer la gravure des rouleaux de fond. Un petit mécanisme tient à demeure, mobile seulement de bas en haut, à la volonté du graveur, un fort burin, qui présente obliquement sa pointe; le rouleau s'offre à ce burin, tourne sur lui-même et en avançant un peu à gauche ou à droite à chaque tour, de sorte qu'il s'y creuse une spirale très-serrée. Toutefois le dessin, que les autres rouleaux auront mission de colorer sur l'étoffe, a été préalablement décalqué sur le rouleau de fond, car il doit s'y trouver en réserve. Il faut donc que la spirale dont nous parlons se garde de l'attaquer: aussi le graveur qui guide l'opération a soin de relever le burin aux endroits du calque.

Depuis quelques années, la mode des robes dites *bayadères* et à *pentes* a amené les fabricants à la construction de rouleaux exceptionnels. Pour ces genres de robes, il faut imprimer des lés tout entiers à la fois; les rouleaux dont on se sert n'ont donc pas moins de $1^m,20$ de circonférence. En général, comme de ceux de dimension ordinaire, la gravure en est faite au moletage. Quelques-uns, pourtant, sont directement gravés au poinçon; quand, par exemple, ainsi que cela arrive souvent pour les robes bayadères, le dessin n'est qu'une série de lignes horizontales sobrement agrémentées.

LES MANUFACTURES. — Les manufactures d'impression sur tissus ont toutes des dimensions assez étendues, plusieurs des travaux qui s'y pratiquent exigeant de grands emplacements. Beaucoup sont colossales. En Alsace, il en est quelques-unes qui ne forment rien moins que des villages.

Les étoffes, avant d'être imprimées, subissent deux importantes opérations, celle du *tondage*, *grillage* ou *flambage*, et celle du *blanchiment*. Sauf quelques légères modifications, les mêmes opérations s'appliquent à tous les tissus de laine, de lin et de coton.

LE GRILLAGE. — Toutes les étoffes, au sortir du métier, sont revêtues d'une espèce de duvet. On le leur ôte généralement par le feu, d'où les mots *grillage* et *flambage* appliqués à l'opération. Il y a bien quelques manufactures qui emploient, pour cet épiluchement, une machine anglaise, du nom de *tondeuse*, qui n'agit que mécaniquement, c'est-à-dire avec une sûreté d'action que ne possède pas toujours le moyen du feu. Mais la *tondeuse* coûte cher à établir, et la plupart de nos manufacturiers ont jusqu'ici préféré s'en tenir aux anciens errements. Du reste, faits par des mains habiles, le grillage et le flambage ne le cèdent guère au tondage proprement dit. Pour griller et flamber, plusieurs appareils plus ou moins ingénieux ont été successivement inventés, les uns à l'alcool, les autres à l'hydrogène. Le plus ancien de tous, qui n'est qu'un charbon ou à la houille, a, par son extrême simplicité, mérité de conserver la faveur presque générale. C'est le seul que nous décrirons. Cet appareil est un fourneau d'une élévation qui varie de 1 mètre à $1^m,50$, lequel est recouvert d'une forte plaque de fonte légèrement cintrée. De chaque côté de ce fourneau est un

tambour: l'étoffe à griller, enroulée à l'un, se déroule, passe sur la plaque, et au fur et à mesure vient s'enrouler sur l'autre. Un bâtis en bois, qui se tient en avant du tambour dévideur, présente à l'étoffe, dans toute sa largeur, avant son passage sur la plaque, une brosse destinée à relever le duvet, dont la combustion est ainsi rendue plus facile. En cas d'accident, un baquet plein d'eau est toujours placé auprès des opérateurs.

LE BLANCHIMENT. — L'étoffe grillée est ensuite blanchie. Il s'agit d'en enlever une sorte de couche graisseuse dont l'ont forcément enduite les travaux du tissage. Pendant longtemps on a fait usage, pour le blanchiment, soit de simples lavages à l'eau bouillante, dans laquelle on mettait des plantes de nature savonneuse, soit de macérations dans de l'eau de son. Les pièces ainsi lessivées étaient ensuite exposées sur les prés pendant huit ou dix jours. Mais il arrivait souvent que, pour obtenir un blanchiment parfait, il fallait répéter ces opérations jusqu'à trois et quatre fois. C'était fort long. Aujourd'hui, on procède plus expéditivement, quoique d'une façon un peu plus compliquée. D'abord on trempe l'étoffe dans une cuve d'eau chaude, où on la laisse pendant deux ou trois heures; on la lessive ensuite à la chaux, une lessive de douze heures environ; puis après, on la passe au chlore. Cela fait, la pièce est étendue au séchoir, et en quelques jours elle est parfaitement en état de subir les opérations subséquentes. Toutefois le travail du blanchiment exige de grands soins; de sa réussite dépend le succès de l'impression.

LA CALANDRE. — Après ces deux importantes opérations, il faut quelquefois, pour certaines couleurs, plonger l'étoffe dans un bain spécial, composé d'ingrédients qui, à l'impression, font mieux adhérer les couleurs au tissu. En termes de fabrique, on appelle cela *mordanter*. Puis vient le *calandrage*, opération qui consiste à écraser le grain de l'étoffe, afin qu'elle s'imprime avec plus de facilité. La *calandre* est un système de trois cylindres disposés au-dessus l'un de l'autre verticalement, en manière de laminier. De ces trois cylindres, chauffés au moyen soit de barres de fer rougies au feu, soit de la vapeur, l'un est mis en mouvement par le moteur de l'établissement et entraîne les deux autres. L'étoffe, prise d'abord entre le premier de ces cylindres (celui du bas) et le second (celui du centre), passe ensuite entre celui-ci et le troisième, et subit ainsi deux pressions. A ce moment, toutes les opérations préliminaires sont terminées, et l'impression commence.

IMPRESSION À LA MAIN. LES CHASSIS. — L'impression des planches plates, c'est-à-dire des planches de métal, se fait, nous l'avons énoncé plus haut, comme celle de la taille-douce. Celle des *blocs*, ou planches de bois, s'exécute à la main, sur une simple table recouverte d'une double ou triple toile. Mais cette table a souvent 14 et 15 mètres de longueur. Parallèlement s'étend, à sa droite ou à sa gauche, un système de tringles de fer sur lesquelles repose et glisse à volonté ce qu'on appelle le *châssis*. Le *châssis* est un cadre en bois d'environ 10 centimètres d'épaisseur, et qui fait boîte au moyen d'un drap fortement tendu à sa partie inférieure. Près de ce châssis est une terrine pleine de couleur. Un enfant, appelé *tireur*, puise (tire), à l'aide d'une brosse, la couleur de la terrine, et l'étend sur le châssis, qu'il tient ainsi toujours parfaitement imbibé. L'imprimeur, pour chaque coup de planche, y applique son bloc à plat, puis le reporte ensuite, imprégné de couleur, sur le tissu. Le bloc a quatre petites pointes de cuivre, une à chacun de ses angles; ce sont les picots de rapport. Ainsi, au premier coup de planche, les picots ont donné les points A, B, C, D; au second coup, les picots A, C, entrent en B, D, etc. (Voy. p. 135, fig. *Rapport droit*.)

L'étoffe étant imprimée dans toute son étendue, c'est-

à-dire ayant reçu une première couleur qui y esquisse en quelque sorte le dessin, l'imprimeur procède à ce qu'on nomme le *reintage*. Nous avons dit que chaque couleur veut une planche spéciale : le reintage n'est rien autre chose que l'impression successive de ces planches dont les reliefs colorés *rentrent* dans les contours tracés par l'impression première.

Cependant il est un ingénieux procédé, un de ceux avec lesquels nos manufactures remplacent chez elles, à peu de frais, les machines compliquées et dispendieuses de la fabrique anglaise, et qui permet d'imprimer à la main jusqu'à quatre et cinq couleurs à la fois. Ce procédé, des plus simples, dont l'invention ne remonte pourtant pas à plus de quelques années, consiste à compartimenter le châssis sur lequel le petit tireur dépose sa couleur, à y faire des espèces de cases : ici le bleu, là le rouge, à côté le vert, etc. Le châssis à compartiments, c'est là son nom technique, a son fond, non point en drap, comme le châssis ordinaire, mais en toile cirée. Sur ce fond, on colle, à la demande du dessin, de petits reliefs sans forme précise et en bois très-mince, que l'on garnit de feutre. Ici, au lieu de se servir d'une brosse, le tireur, qui a avec lui un nombre de terrines répondant au nombre des couleurs voulues, étale celles-ci l'une après l'autre, avec un pinceau, sur les reliefs. Quant à l'imprimeur, que le châssis soit simple ou à compartiments, il n'a toujours qu'à y appliquer sa planche, pour de là la reporter sur l'étoffe.

Nous devons aussi parler d'une autre sorte de châssis, d'un usage plus restreint sans doute, mais qui a par cela même une très-réelle importance, car il s'emploie pour un genre particulier d'impression. C'est le *châssis pour couleurs fondues, ombrées ou prismées*. Ce châssis ressemble à peu près au châssis ordinaire ; seulement, comme le châssis à compartiments, il a son fond en toile cirée. Ce n'est plus ni à la brosse ni au pinceau que les couleurs s'y déposent. Plus de terrines non plus. Les couleurs sont disposées dans une série de petites boîtes en métal, qui se tiennent côte à côte, dans l'ordre des teintes. Toutes doivent être prises et déposées à la fois. Pour cela, le tireur opère au moyen d'un ustensile spécial appelé *violon*. Ce violon est une planche carrée qui est garnie de fils de fer parallèlement placés, comme le sont les cordes de l'instrument de musique dont il a pris le titre. Chacun de ces fils de fer correspond à une des boîtes de couleur. Le tireur les plonge donc à la fois dans celles-ci ; puis, ayant appliqué son violon sur le châssis, il y étend, d'un coup de brosse donné en long, toutes les couleurs déposées par chacun des fils de fer. On fait peu de *fondus* à cette heure, mais ils ont eu un immense succès de 1840 à 1847.

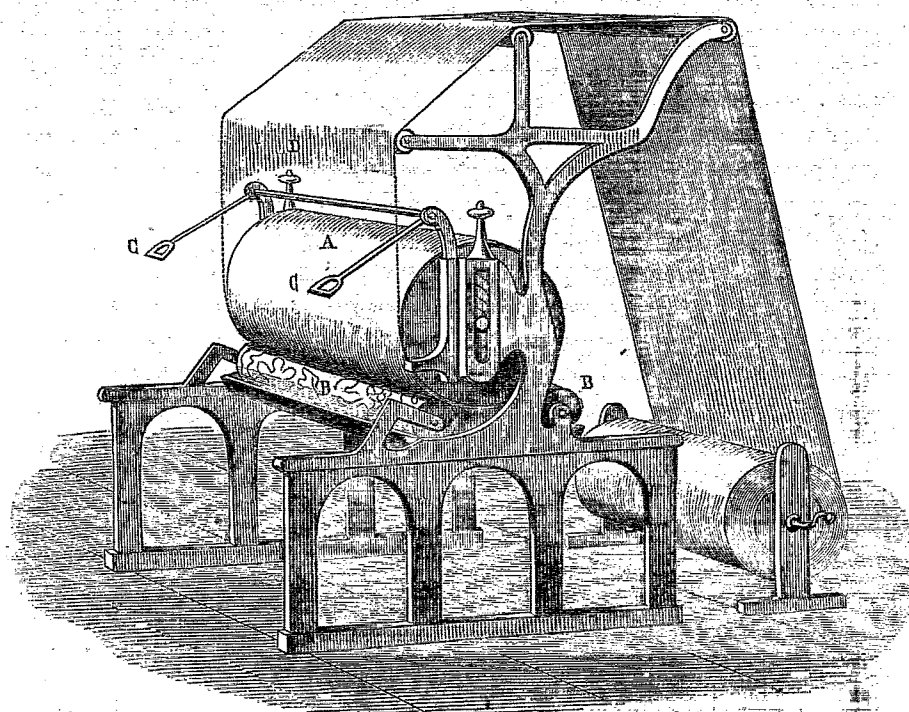
IMPRESSION AU ROULEAU. — Cette impression est toute mécanique. La machine entière, qu'elle soit à dix ou douze couleurs, ou qu'elle ne soit qu'à une seule, porte toujours le nom générique de *rouleau*. C'est une construction assez compliquée, où le bois, la fonte et le cuivre s'enchevêtrent : aussi nous contenterons-nous de décrire les seules parties essentielles de cette construction. Tout rouleau se compose d'abord d'un *rouleau presseur*, lequel a souvent une circonférence de plus de deux mètres ; ensuite, de rouleaux gravés et de leurs bassines. Le rouleau presseur est le centre même et de la machine et de ses opérations. C'est sur lui qu'avant tout travail on enroule la pièce à imprimer, et c'est autour de lui que se groupent les divers rouleaux qui ont à déposer dessins et couleurs sur l'étoffe. Mieux que toute parole, notre gravure, page 176, fera comprendre cette disposition. La machine qu'elle représente (partiellement) est une machine à deux couleurs : rouleau presseur, A ; rouleaux gravés, B, B. Dessous le rouleau gravé est une bassine pleine de couleur,

dans laquelle le rouleau trempe ; mais comme il se trouve ainsi trop imprégné, la bassine est armée dans toute sa longueur, à l'un de ses bords, d'une racle qui, au fur et à mesure qu'il tourne, le nettoie. Le rouleau presseur et les rouleaux gravés tournent nécessairement en sens contraires, de façon que, se faisant résistance et bien qu'il n'y ait entre eux qu'un point de contact, toute la surface gravée des uns s'imprime sur l'étoffe dont l'autre est enveloppée. A mesure que la pièce se déroule et quitte le rouleau presseur, elle monte au-dessus de lui, soutenue par un bâti de fonte muni de distance en distance de petits rouleaux de bois sur lesquels elle glisse sans frottement. Ainsi que les rouleaux gravés, le rouleau presseur n'est point à demeure et s'enlève à volonté. C'est pourquoi on peut adapter à une même machine des rouleaux presseurs de grosseurs différentes. La pression se règle au moyen de deux leviers (C, C) et de deux vis (D, D) sous lesquelles on introduit, à la demande de la circonférence du rouleau, des espèces de tasseaux de cuivre.

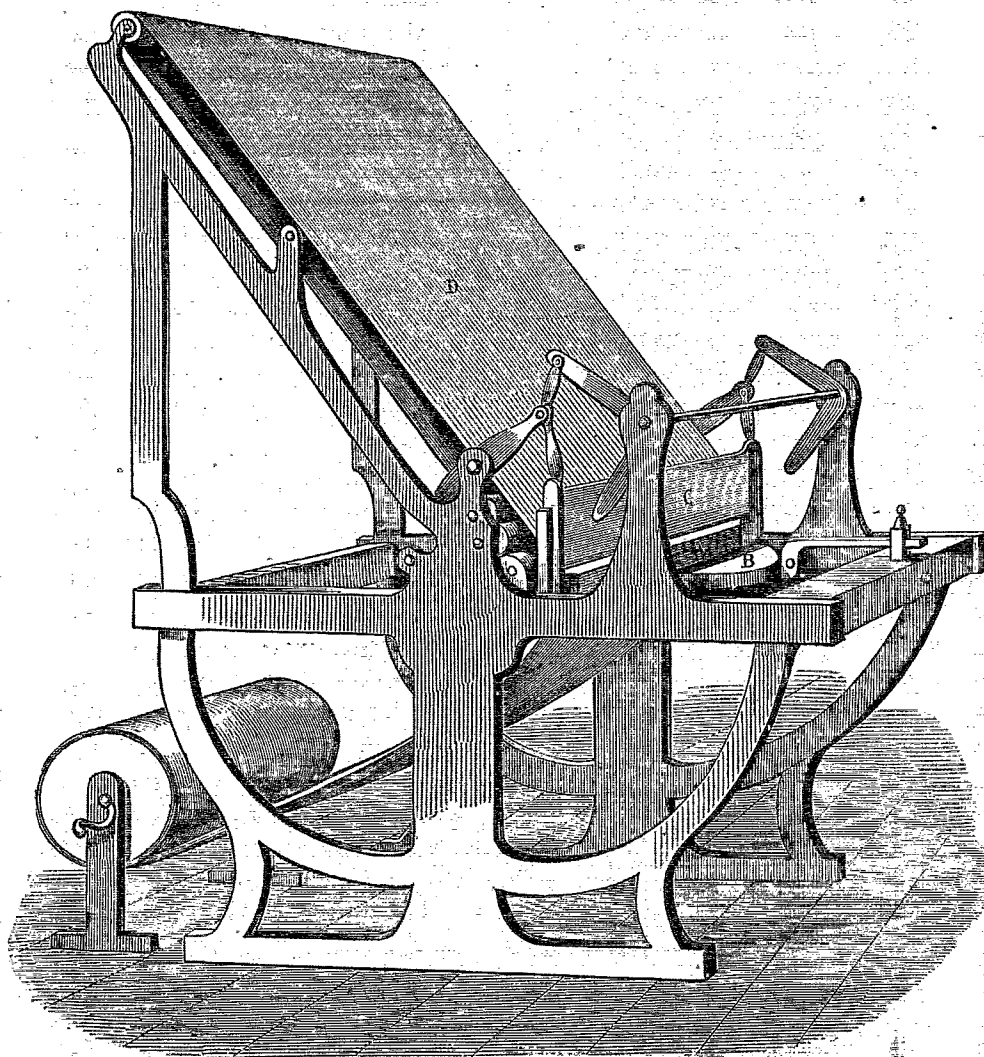
Nous ne parlerons pas de quelques roues et engrenages qui complètent l'ensemble du mécanisme dont nous venons de décrire les pièces importantes. Dans les détails, il varie à l'infini ; mais, quelle que soit sa forme, il lui suffit toujours de deux hommes pour son service, l'un qui surveille l'étoffe à l'impression, l'autre qui la guide et la reçoit au sortir de l'impression.

LA PERROTINE. — La *perrotine*, comme le *rouleau*, est de forme variable : aussi ferons-nous pour elle comme pour lui, nous ne parlerons que de son principe. La perrotine est la plus ingénieuse machine qui jusqu'ici ait été inventée pour l'impression sur étoffes. Elle imprime à la planche en bois. Cette planche (A) possède généralement de 18 à 22 centimètres de largeur ; sa longueur est d'un mètre environ. Horizontalement fixée à une armature de fer (B), qui sert en même temps de bassine pour la couleur, elle se trouve, au repos, distante de quelques centimètres d'un châssis de bois recouvert de cuir (C), lequel, contenu lui-même par deux montants en fer formant rainures, lui fait face, mais est placé plus haut qu'elle de toute sa largeur en ce moment. Derrière ce châssis se déploie l'étoffe (D), qui, tendue sur un système de petits rouleaux, se présente carrément, c'est-à-dire en surface plane à la planche. Quand la machine est en marche, voici ce qui se produit. Le châssis imprégné (il a probablement reçu une couche de couleur, soit d'un tireur *ad hoc*, soit tout simplement d'une brosse mécanique), le châssis imprégné, dis-je, glisse dans sa rainure et descend au niveau de la planche ; celle-ci, par un mouvement d'avant très-sec, vient frapper en plein sur lui et s'y imprègne à son tour. Puis le châssis remonte, la planche recule et revient aussitôt frapper l'étoffe. Un nouveau mouvement de recul a lieu, l'étoffe fait une évolution, et l'opération recommence. Tout cela est précis, vif et scandé comme le mouvement d'un pendule. Une perrotine peut se composer de trois, quatre, cinq et même six planches. Or on imprime à la fois autant de couleurs que le mécanisme peut donner à la fois de coups de planche.

Une fois imprimés, les tissus sont encore assujettis au fixage des couleurs, puis le plus ordinairement au *déboussage*, c'est-à-dire à un bain de bouse ou de son de froment qui dissout et sépare du tissu une partie des substances qui ont servi d'épaississement aux couleurs ; enfin, à l'*apprêt*, nouveau bain, mais dans lequel on ne fait que plonger les pièces. Au sortir de ce bain, qui n'est généralement composé que d'eau blanchie d'une décoction d'amidon, l'étoffe est aussitôt passée sur des cylindres chauffés. Ensuite, on plie les pièces sur mesure et on les met sous presse pendant vingt-quatre heures, après quoi elles peuvent être livrées au commerce.



Impression sur étoffes. — Rouleau presseur et rouleaux gravés.

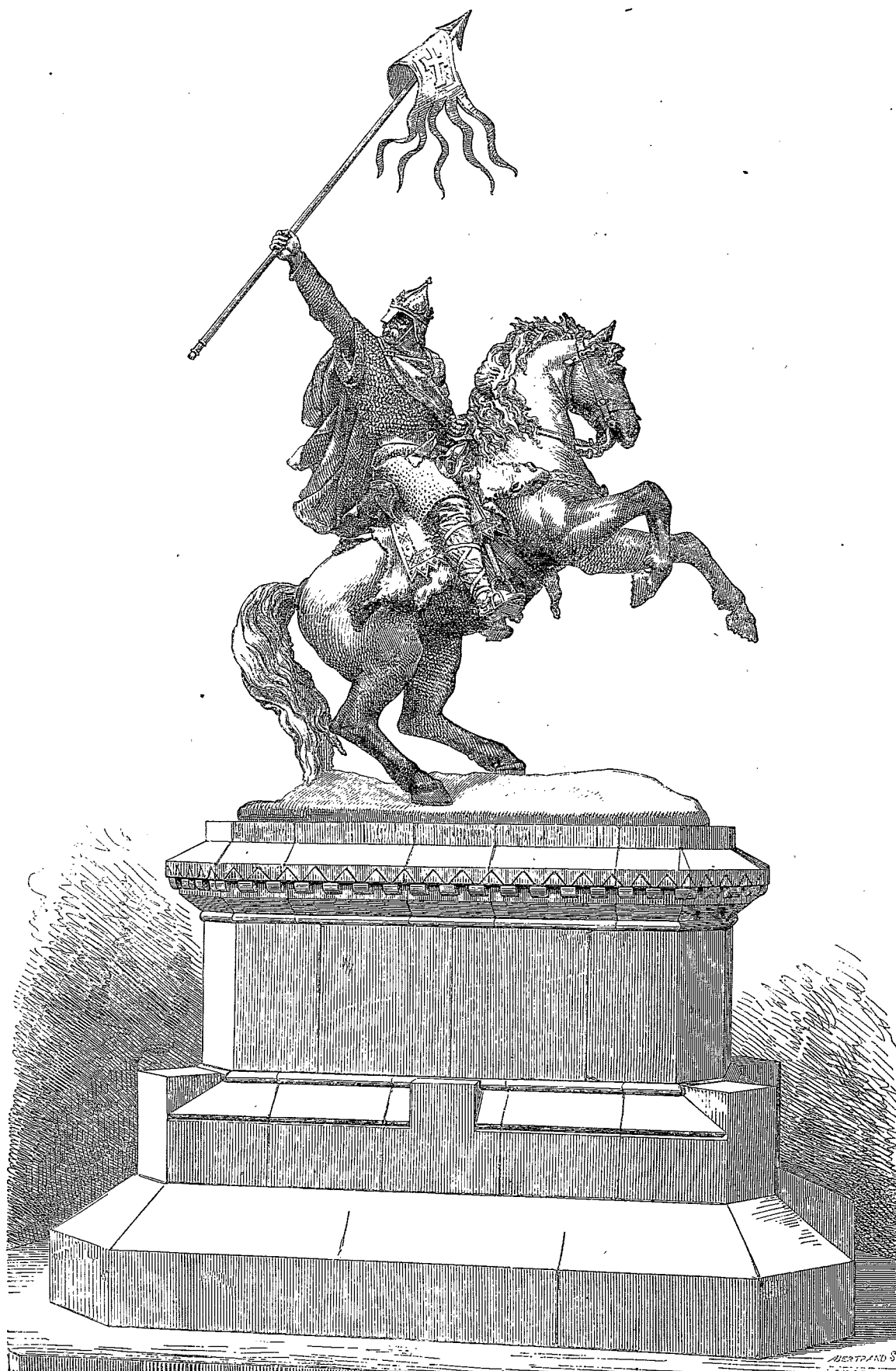


Impression sur étoffes. — La Perrotine.

Paris. — Typographie de J. Nest, rue Saint-Maur-Saint-Germain, 45.

GUILLAUME LE CONQUÉRANT.

Voy. la Table des vingt premières années.



Statue équestre de Guillaume le Conquérant, par M. Rochet, inaugurée à Falaise, le 26 octobre 1851. — Dessin de Chevignard.

Ce fils de Robert le Diable et de la fille d'un tanneur de Falaise était un chevalier intrépide, brave jusqu'à la témérité, persévérant, mais ambitieux au delà de toute justice, et, ce qui en est ordinairement la conséquence, soucieux, circonspect, soupçonneux, vindicatif, faux, dissimulé et cruel. Réputé le plus riche des rois de la chrétienté (on à évalué son revenu annuel à 12 millions), il était extrêmement avare; et toutefois son amour de la gloire le rendait prodigue aux jours d'ostentation.

Un auteur anglais, son contemporain, l'a loué et blâmé à la fois dans ses *Chroniques saxonnes*: « Le roi Guillaume était un homme très-sage et très-riche, plus respectable et plus puissant qu'aucun autre de sa cohorte étrangère. Il était doux avec les bonnes gens qui aimaient Dieu, et sévère au delà de toutes bornes avec ceux qui résistaient à sa volonté. Dans tous les lieux où Dieu lui permit de vaincre l'Angleterre, il éleva un noble monastère, y plaça des moines et le dota richement. Il était très-pieux. . . . Cependant les hommes de son temps ont beaucoup souffert, et de très-grandes oppressions. Il fit construire des châteaux pour enfermer et opprimer de pauvres gens. Il était tombé dans l'avarice, et la rapacité était devenue sa passion. Il donnait ses terres à rentes aussi cher qu'il pouvait. Il établit plusieurs *deer-friths* (*), et il fit, à cet égard, des lois portant que quiconque tuerait un cerf ou une biche serait puni par la perte des yeux. Ce qu'il avait établi pour les biches, il le fit pour les sangliers, car il aimait autant les bêtes fauves que s'il eût été leur père. »

« Le règne de Guillaume, dit Lingard, commença par des années de massacres et de dévastations; ses progrès furent marqués par un système régulier de confiscation et d'oppression, et cette suite de maux se termina par la famine et la peste. »

Au physique, la physionomie de Guillaume n'avait rien de très-remarquable. Il était d'une stature ordinaire et il était porté à un embonpoint excessif, surtout sur les derniers temps de sa vie. Lorsqu'il était agité par les passions, il avait un aspect terrible: ses traits s'enflammaient d'une ardeur féroce. Sa force était prodigieuse: on dit qu'étant à cheval, il parvenait à tendre la corde d'un arc qui défiait les efforts de tout autre homme même à pied. A peine existait-il de son temps un homme capable de se servir de ses armes.

Il était très-pieux, disent les chroniqueurs. Chaque matin il entendait la messe de son chapelain particulier, et il assistait régulièrement au service public. Mais il est très-difficile de comprendre ce que pouvait être la piété d'un homme qui, pour satisfaire ses passions, ne reculait devant aucun crime. Dieu seul sait ce qui se passait au fond de son cœur.

Guillaume, étant venu ravager la France, dans un accès de colère, se rassasiait du spectacle de la ville de Mantes livrée aux flammes, lorsque son cheval, marchant sur les cendres brûlantes, s'écarta par un violent effort qui jeta le roi sur le pommeau de la selle; la contusion produisit une rupture compliquée de fièvre et d'inflammation; on transporta Guillaume dans un faubourg de Rouen, où il languit six semaines. Il mourut le 9 septembre 1087. La peur s'empara aussitôt des esprits: les chevaliers et les prélats se hâtèrent de se rendre dans leurs demeures pour défendre leurs propriétés; les citoyens de Rouen s'empressèrent de cacher leurs effets les plus précieux; les domestiques pillèrent le palais et s'enfuirent avec leur butin; et le corps de Guillaume resta par terre pendant trois heures, dans un état absolu de nudité. A la fin on lui fit un enterrement; mais au moment où l'évêque d'Évreux achevait de pro-

(*) Les *deer-friths* étaient des forêts dans lesquelles les bêtes étaient sous la protection ou *frith* du roi.

noncer un éloge funèbre du défunt, on entendit sortir de la foule ces paroles qui terrifièrent toutes les âmes: « Celui que vous avez loué n'était qu'un brigand! »

Quand vous aurez un conseil à donner à un supérieur, présentez-le comme l'apophthegme d'un ancien, et la leçon passera beaucoup plus aisément que s'il croyait qu'elle vient de vous.

BACON.

SOUVENIRS DE VALENTIN.

Suite. — Voy. les Tables des t. XXIV et XXV.

LE TORRENT.

L'histoire de nos premières années est toujours un peu fragmentaire; quelques faits principaux se gravent seuls dans notre mémoire. Je me souviens, par exemple, qu'une alerte du feu fut suivie, à un court intervalle, par celle du torrent.

Ce mauvais voisin nous a fait peur plus d'une fois, mais surtout dans la nuit dont je vais parler. Un torrent passait à côté de nos bâtiments, et je me souviens que nous avons dit cent fois: « Quel dommage qu'on ait bâti la maison à cette place! Elle eût été, en effet, bien mieux située un peu plus au couchant, sur un terrain plus élevé. » Cependant ce fâcheux voisinage n'avait pas empêché mon père d'acheter le domaine, d'ailleurs fertile et heureusement exposé.

L'année était pluvieuse: il y eut, vers la Saint-Jean, de grosses averses, et le torrent, où il ne passait pas une goutte d'eau en temps de sécheresse, grossit d'une manière alarmante. Un soir, vers huit heures, mon père, rentrant à la maison tout trempé de pluie, dit aux valets, qui venaient de souper, qu'on ne se coucherait pas de sitôt cette nuit.

Nous entendions de l'intérieur le bruit sourd du torrent qui roulait des pierres énormes. Il pleuvait à verse. Le maître et les valets mettent leurs plus grossiers habits, et sortent armés de pioches et de râteaux de fer. Quoiqu'on fût aux jours les plus longs de l'année, il faisait déjà nuit. Un de nos valets portait une lanterne. Ma mère et moi, nous allâmes jusqu'au torrent; mais il fallait le côtoyer au-dessus de la maison; on ne nous permit pas d'avancer plus loin.

— Au moins soyez prudents, dit ma mère.

— Et toi, femme, ne quitte pas Valentin, et si.... Tu sais ce que je t'ai dit.

— Nous ferons ta volonté, répondit-elle.

Pour observer ce qui se passait, nous courûmes dans une chambre du côté de la montagne. De là nous aurions eu sous les yeux tout le cours du torrent; mais, pour le moment, l'obscurité était complète et rendait le bruit de l'eau plus sinistre. Ma mère se mit à prier et, suivant son habitude, récita quelques versets des psaumes:

Il rassembla les eaux profondes,
Les tenant comme en un vaisseau;
Il mit les ondes sur les ondes,
Comme un trésor en un monceau.
Que toute la terre
Craigne son tonnerre!
Et qu'humiliés,
Tous ceux qui l'habitent
Sa colère évitent,
Soumis à ses pieds!

Elle récitait d'une voix monotone, mais émue, cette vieille poésie, et comme si, en commençant la strophe, elle en avait prévu l'opportunité, à l'instant même où elle finissait, un éclair nous éblouit et le roulement du tonnerre se mêla au fracas du torrent. A la lueur de rares éclairs, nous apercevions toute la contrée, mais sans avoir le temps

de rien distinguer. Dans les intervalles, l'obscurité était toujours profonde.

La lanterne de nos amis, que le feuillage avait cachée jusque-là, se montra tout à coup. Ils s'étaient transportés à l'endroit qu'ils savaient faible, et d'où le torrent avait un jour menacé de faire irruption dans les vignes pour se jeter sur la maison. Bientôt nous voyons cheminer d'autres lumières; il en parlait de toutes les maisons du voisinage. Au bout d'une demi-heure ce fut, jusqu'à la base du ravin, où se formait le torrent, une chaîne de points lumineux qui en marquaient le cours et paraissaient ou disparaissaient par moments. L'orage s'approchait; le tocsin sonnait au village. Ma mère, me voyant ému, voulait m'éloigner. Je la priai de me laisser là.

— Hélas! dit-elle, tous ces pauvres gens ont bien de la peine. Et cette pluie qui redouble!

Georges rentra précipitamment, et nous courûmes lui demander des nouvelles.

— Ça ne va pas bien, nous dit-il. Et il retourna chargé de planches, de pieux et de fagots. — Soyez tout de même tranquilles, nous cria-t-il en courant; j'espère que nous serons les plus forts.

— Avec l'aide de Dieu! ajouta ma mère.

Nous retournâmes à notre fenêtre, et nous arrivions à peine, qu'un vaste éclair, quatre ou cinq fois répété, illumina tout le pays; nous vîmes le torrent et la maison de Marie Bernut, située à mi-côte au milieu des vignes.

— Pauvre Marie! dit ma mère; elle qui était si effrayée du météore, que devient-elle cette nuit?

— Elle n'est pas seule, répondis-je. Je crois que tout le village est accouru.

— Les tonnerres s'éloignent, reprit maman, mais la pluie redouble... Écoute! n'ai-je pas entendu des cris?

C'étaient en effet des cris lamentables, et qui devaient être bien forts pour dominer le bruit de l'orage. Maman n'y tient plus et veut sortir pour savoir ce que devient mon père; pendant que Louise offre d'y courir elle-même, il arrive très-ému.

— Que se passe-t-il? dit ma mère.

— Je ne sais pas exactement, mais je crois que le torrent a débordé sur les hauteurs.

— Alors?

— Il faut savoir de quel côté il a percé la digue: si c'est à droite, nous allons être envahis; si c'est à gauche, nous n'avons rien à craindre. Dans le doute, il faut nous éloigner.

En parlant ainsi, il regardait par la fenêtre.

— Voici Georges et Ferdinand, ajouta-t-il; ils courent: je le vois au mouvement de leur lanterne.

C'était eux, en effet; ils arrivèrent au moment où mon père nous entraînait dehors.

— Restez! s'écria Ferdinand. Il n'y a rien à craindre pour nous; le torrent s'est jeté dans les vignes à gauche.

Et Georges dit que déjà l'eau commençait à baisser dans le lit. En effet, ayant prêté l'oreille un moment, nous n'entendîmes plus le fracas de l'eau. Comme elle s'était jetée dans des terres cultivées et profondes, elle s'y creusait un lit et courait sans bruit; c'était un silence fatal.

— J'aimerais mieux l'entendre encore, dit mon père. Pauvres gens! Nous verrons demain de tristes choses.

Louise avait allumé un grand feu; au bout d'un moment, nos valets reprennent leurs outils et veulent porter secours aux malheureux. Nous allons observer le torrent: il n'y passe plus une goutte d'eau, et nous voyons toutes les lumières se disperser et retourner au village.

— Il n'y a plus de remède, dit mon père. Que ferions-nous à nous trois, si des centaines d'hommes renoncent à combattre? Ferdinand, prends la lanterne et va voir ce qui se passe dans le verger d'à côté.

Ferdinand y courut et revint nous dire, tout consterné, que l'eau qui sortait des vignes inondait notre verger.

— Quel malheur! dit maman.

— Pour nos voisins, répondit mon père; mais cette eau limoneuse, chargée d'un terreau fertile, ne ferait qu'engraisser notre verger. Nous ne profiterons pas du mal d'autrui, et nous aiderons les propriétaires des fonds ravagés à reprendre, autant qu'il se pourra, leur terrain sur le nôtre.

Le lendemain, la journée fut belle; nous allâmes, comme tout le monde, observer les ravages du torrent. Les pierres roulantes avaient obstrué le lit; l'eau s'était répandue dans les vignes, où elle avait marqué son passage par la ruine et la désolation; plus bas, elle s'était de nouveau rassemblée, et avait coulé jusque chez nous à travers les terres labourées. Elle continuait sa course, mais elle baissait peu à peu.

Il fallut bien du temps et du travail pour ouvrir de nouveau l'ancien lit; il en fallut bien plus encore pour enlever les pierres et le gravier des vignes ravagées. Les voisins firent des corvées charitables. Quelques années plus tard, ces vignes étaient au nombre des plus belles du coteau.

La suite à une autre livraison.

LA FÊTE DES VAGABONDS.

Une fête singulière s'est établie d'ancienne date dans un coin de la Suisse, en faveur d'une classe de gens pour lesquels la société n'a guère que des rigueurs. Le bourg de Gersau, situé près du lac de Lucerne, et qui avec son territoire a formé, durant des siècles, comme celle de *San-Marino*, une république en miniature, consacre chaque année les trois jours qui suivent sa fête communale aux plaisirs des *vagabonds* du pays. On voit sortir des vallées, descendre des montagnes, arriver par les eaux du lac, leurs troupes nomades, chargées d'enfants et des ustensiles qui composent leurs ménages ambulants. Ils s'établissent dans les granges, dans les étables, dans les chalets non occupés, et, après avoir organisé le long des haies et au bord des ruisseaux leurs cuisines en plein vent, ils se livrent à la joie, aux festins, à la danse, à tous les divertissements que comporte leur position.

Durant ces trois jours, les lois qui répriment la mendicité et le vagabondage sont suspendues pour eux. La police n'a pas le droit de les chasser; elle les protège, au contraire. C'est sous la conduite d'un gendarme que, le dimanche, au sortir de la messe, un long cortège composé de vieillards et de femmes pourvues d'enfants, se promène de porte en porte quêtant des provisions et de l'argent. Les jeunes vagabonds des deux sexes s'abstiennent de grossir cette colonne, parce que leur aspect serait moins susceptible d'exciter la pitié. Ils attendent en riant et folâtrant le retour des anciens.

Ceux-ci ont un bal à leur tour. Il s'y présentent proprement vêtus et dansent avec décence. Un témoin oculaire dit avoir vu, il y a bien des années, un bal semblable dans une auberge de Gersau. La cloche de l'*Angelus* s'étant fait entendre, tout le monde se mit à genoux, et l'aubergiste récita la Salutation angélique au milieu du silence général; après quoi l'on se remit à danser de plus belle. Selon les voyageurs, il ne paraît pas qu'aujourd'hui les pratiques de la dévotion soient suivies avec le même scrupule.

Il est remarquable que, pendant ces jours de trêve et de faveur, les vagabonds n'abusent point de l'hospitalité qu'on leur accorde. Ils ne commettent aucun de ces délits avec lesquels familiarisent nécessairement leurs habitudes et leurs goûts. Dès que la fête est expirée, ils sortent de Gersau comme ils y étaient venus, et reprennent sans regrets leur vie errante et aventureuse.

L'INDE ANGLAISE.

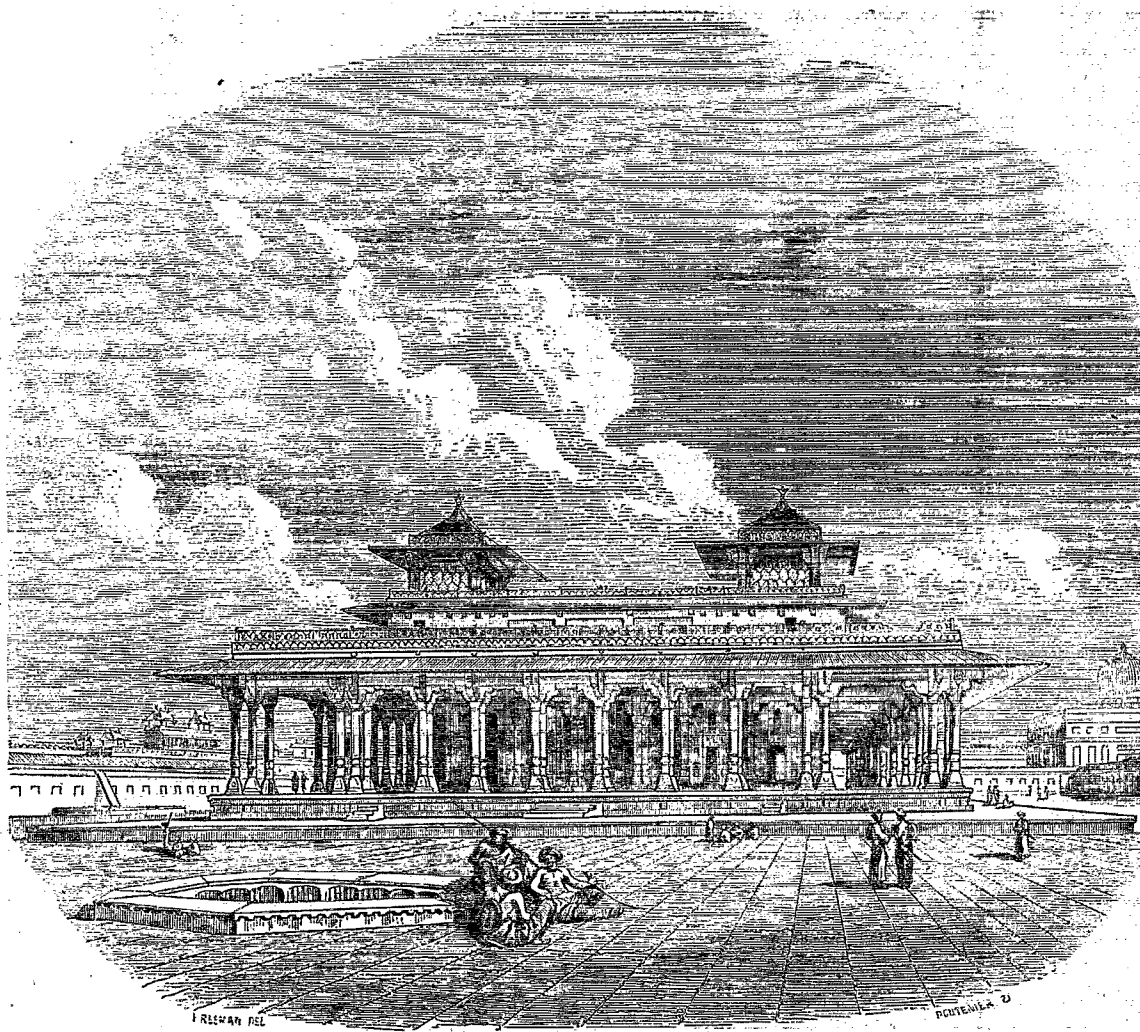
Voy. t. XXV, p. 397; et plus haut, p. 37.

ALLAHABAD.

Cette ville, que l'on rencontre entre Bénarès et Lucknow, à peu près au milieu d'une ligne dont Calcutta et Delhi seraient les deux points extrêmes, a dû en partie l'honneur d'être une résidence royale et son nom d'Allahabad (*), c'est-à-dire *la cité de Dieu*, à l'avantage unique

d'être située au confluent de deux grands fleuves, le Gange et la Jumna. Mais elle s'est depuis longtemps dépeuplée, déparée et appauvrie, et aujourd'hui on la surnomme souvent tout bas *Fakirabad*, c'est-à-dire *la ville des Mendians*.

Le plus beau de ses édifices est le fort que la Compagnie de l'Inde avait transformé en prison d'État. Il est placé au point de jonction des deux fleuves, et par conséquent au sommet du triangle dans lequel les deux rives enferment la ville. Le style de son architecture a beaucoup de gran-



Une partie du Palais, dans le fort d'Allahabad. — Dessin de Freeman, d'après Daniell.

deur. Sa principale porte, terminée en dôme, et qui s'ouvre sur une vaste salle d'armes environnée de galeries en arcades, est d'un effet très-imposant. Ce devait être un des édifices les plus remarquables de l'Inde, à l'époque où les ingénieurs anglais n'avaient pas encore abaissé ses hautes tours pour les approprier aux exigences de la science moderne, et mêlé des réminiscences tout européennes aux arceaux en ogive et aux riches arabesques de l'ancien art oriental.

Les monuments construits sous le sultan Khosrou sont admirables, malgré leur vétusté. Le caravansérail est un vaste bâtiment carré que décore, sur chaque face, un beau portail d'une forme analogue à celle de nos grands édifices gothiques; à l'intérieur, il est divisé en vastes salles des-

tinées aux voyageurs. Trois belles tombes impériales, toutes semblables, ornent le jardin, planté de vieux mangos. « Chacune de ces tombes, dit l'évêque de Calcutta, le bon et doux Réginald Hébert, se compose d'une terrasse très-grande, qui recouvre de vastes caveaux voûtés. Dans l'un de ces caveaux est un sépulcre de pierre richement sculpté. Au-dessus s'élève un beau pavillon circulaire, terminé par un dôme orné à l'intérieur de peintures, et à l'extérieur de sculptures. Tout cet ensemble est riche, d'un style grandiose et solennel, éclatant démenti donné par le génie oriental aux préjugés anglais, qui traitent de barbares, faute de les étudier ou de les connaître, les nobles conceptions de sa magique architecture. »

La mosquée principale s'élève entre les eaux de la Jumna, la ville, et une large esplanade plantée d'arbres.

L'intérieur de la ville est peu séduisant. Les maisons,

(*) Les Indiens, surtout les musulmans, prononcent *Illahabaz*.

mal construites, percées de rues étroites qui s'entrecroisent, serpentent comme les lignes d'un labyrinthe, et se pressent principalement sur les bords de la Jumna.

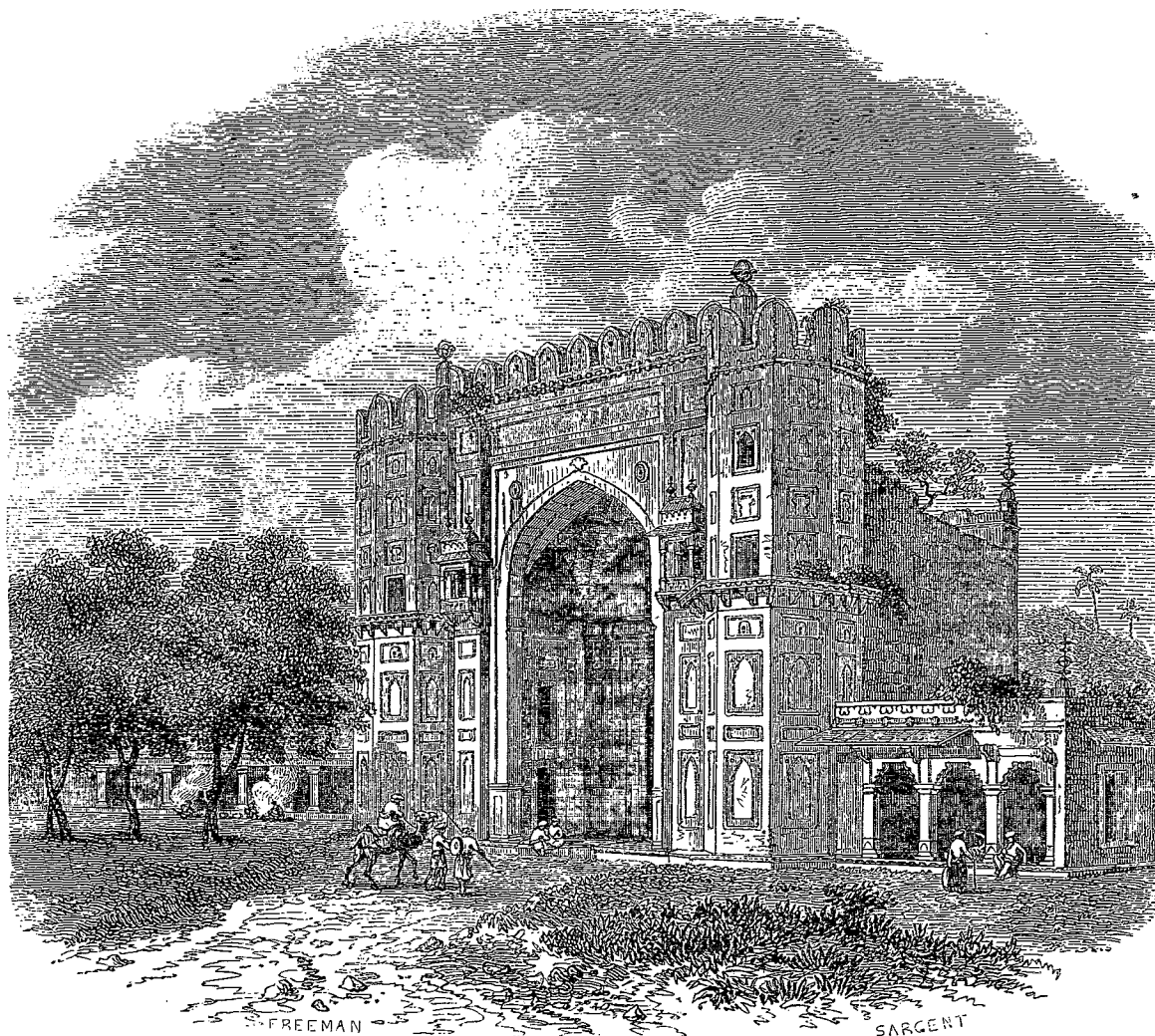
Les seules habitations agréables sont celles des employés civils de la Compagnie des Indes, qui sont étagées sur une colline, entre la ville et le port, et d'où la vue s'étend sur les deux fleuves.

La Cour de justice tient ses audiences dans un bâtiment très-simple, couvert en paille.

Allahabad est une des villes de l'Inde où les Anglais ont

déployé le plus de zèle pour la conversion des Hindous au christianisme. Les presbytériens américains y ont établi une mission et fondé des écoles. Une Église presbytérienne hindoustane y propage aussi ses enseignements parmi les indigènes, à la fois en anglais et en bengali.

Tandis que les ministres protestants consacraient ainsi leur vie à détruire les superstitions indiennes, il est curieux de penser que, chaque année, il arrivait à Allahabad et dans les autres villes des cargaisons d'idoles de Brahma, de Vishnou et autres dieux, fabriquées, peintes et dorées dans



Vue dans les Jardins du sultan Khosrou, à Allahabad. — Dessin de Freeman, d'après Daniell.

certaines grandes villes manufacturières des îles Britanniques. L'industrie anglaise travaillait ainsi à entretenir, par amour du gain, ce que la foi protestante s'efforçait de détruire. Cette étrange contradiction rappelle l'histoire de Tom Dickson, qui, comme tavernier, versait à flots l'ale et le gin à ses pratiques, et, comme membre d'une société de tempérance, les sermonnait quand ils étaient ivres.

LES CAS DE CONSCIENCE

DE JACQUES DE SAINTE-BEUVE.

Jacques de Sainte-Beuve (né à Paris en 1613, mort en 1677) était un célèbre théologien. Exclu de la Sorbonne pour avoir refusé de souscrire à la censure du docteur Arnauld de Port-Royal, il ouvrit chez lui un cabinet de

consultations morales. Il donnait son opinion motivée et signée sur toutes les questions qui lui étaient proposées. Sa science, la droiture de son jugement, la bonne foi et la netteté de ses réponses, lui acquirent rapidement une grande réputation, et des évêques, des communautés religieuses, des confesseurs surtout, des magistrats et des princes, eurent recours à lui pour résoudre les doutes de leurs consciences. Après sa mort, on a publié ses consultations sous le titre de *Résolutions de plusieurs cas de conscience touchant la morale et la discipline de l'Église*. Nous ignorons si ce livre continue à être en crédit près des ecclésiastiques chargés de la direction des consciences, mais il est certainement à peu près oublié de la plupart des laïques. A la vérité, on n'y trouve qu'un petit nombre de réponses à des difficultés concernant la morale proprement dite et les actions de la vie ordinaire; et, sous ce rapport, on peut

dire que ce recueil n'a pas toute l'utilité que pourrait faire espérer son titre. Il n'est cependant pas sans intérêt, ni même quelquefois sans profit, de parcourir l'ouvrage entier, et de noter au passage certaines consultations qui montrent quelques-uns des problèmes agités par les esprits du temps dans l'Église et au dehors. Le plus souvent il suffit, du reste, de lire la solution. Considéré de cette manière, le livre de Sainte-Beuve conservera toujours une valeur historique.

On demande, par exemple, au docteur Sainte-Beuve si l'on peut dispenser une personne infirme du précepte de l'Église qui ordonne d'être à jeun pour recevoir la sainte communion? Le docteur répond négativement. Remarquons cependant que Charles-Quint, retiré au couvent de Saint-Just, avait obtenu du pape Jules III l'autorisation de faire un repas avant de communier⁽¹⁾.

Peut-on donner les sacrements aux sourds-muets de naissance? — Il semble résulter de la réponse du docteur que le prêtre, alors qu'il n'existait pas encore un langage des signes, pouvait se contenter de l'expression mimique du sourd-muet, toute vague qu'elle fût. « Quand il se jette aux pieds d'un prêtre, lui déclare par quelques signes extérieurs ses péchés avec douleur de les avoir commis, et marque vouloir en faire satisfaction, on doit lui donner l'absolution. » — Aujourd'hui, un prêtre qui aurait un sourd-muet pour pénitent habituel devrait sans doute s'exercer à bien comprendre la valeur réelle des signes. Ce serait probablement l'avis du docteur Sainte-Beuve, qui dit ailleurs que « les curés sont obligés d'entendre et de parler la langue de leurs paroissiens. »

Il est du devoir des pasteurs, dit le docteur Sainte-Beuve, de différer l'absolution aux gentilshommes qui, par leurs dépenses excessives, se mettent dans l'impuissance de payer ce qu'ils doivent aux marchands et aux artisans.

On doit de même refuser l'absolution aux seigneurs qui protègent leurs meuniers qui ont de fausses mesures; à ceux qui ne veulent pas réparer le tort qu'ils font à leurs vassaux; à ceux qui se déchargent des impôts qu'ils sont obligés de payer et qui en chargent la communauté; à ceux qui, par des faussetés, ont ruiné des familles; à ceux qui, pour augmenter leurs droits de champart, diminuent les dîmes.

Si un pénitent, accompagné d'un notaire et de deux témoins, vient sommer un confesseur de déclarer les motifs pour lesquels il lui a refusé l'absolution, le confesseur doit ne rien répondre à cette sommation et demeurer dans un profond silence.

Un confesseur, dans le tribunal de la pénitence, n'a droit de s'informer que des péchés de son pénitent, et non pas de ceux des autres.

On doit refuser l'absolution aux cabaretiers qui voient que leurs pratiques se livrent à des excès de boire, et par suite font mauvais ménage et abandonnent leur famille.

Les ecclésiastiques peuvent porter le deuil. « Si l'on voit qu'ils ont renoncé au monde, on dira trop; car il est vrai qu'ils n'ont point renoncé à leur nom, à leur sang, aux successions, à la société civile. »

« Il paraît que la chasse, avec les armes à feu est défendue aux ecclésiastiques, puisqu'il leur est défendu de porter et de se servir d'armes à feu pour le cas de nécessité. »

« L'Église a toujours détesté les mariages que les enfants de famille contractent sans le consentement de leurs parents. »

« Quand on a trouvé quelque somme, on doit s'enquérir

(1) Voy. Charles-Quint, son abdication, son séjour et sa mort au monastère de Yuste, par M. Mignet, membre de l'Académie française, p. 238. Paris, 1834.

qui l'a perdue, et la lui restituer; et si on ne peut le découvrir, il faut distribuer en aumônes cette somme. »

« On n'a pas droit de demander quelque chose pour avoir restitué une somme qu'on a trouvée, bien qu'il soit à propos et d'équité que la personne à qui elle est rendue fasse quelque gratification. »

« Ceux qui ont des charités à distribuer ne doivent pas les employer à d'autres usages qu'à celui qui leur a été positivement prescrit. »

Les loteries, étant une occasion d'exciter la cupidité, sont condamnables.

On ne doit se servir de la division par le sort (*sors divisoria*) que lorsqu'il y a nécessité; par exemple, dans les partages de bien qui ne peuvent pas être terminés d'une autre manière.

L'usage de certains marchands de faire payer plus qu'il n'est raisonnable et juste à leurs pratiques, sous prétexte de se dédommager des banqueroutes qu'ils ont à subir, est condamnable.

« Un catholique a joué au piquet avec un huguenot, lequel lui a gagné 3 000 livres. Le catholique l'a payé de bonne foi, excepté 100 pistoles qui lui restent. L'huguenot (*sic*) vient à mourir et laisse des enfants assez pauvres. On demande si le catholique est obligé, sous peine de péché mortel, de leur payer la somme qu'il devait de bon jeu à défunt leur père. » — Saint Bonaventure pense qu'on n'est pas obligé aux dettes de jeu, et qu'il vaut mieux donner l'argent gagné aux pauvres. Mais Aleusis, Sylvius et, ce semble, saint Thomas, sont d'un avis contraire. Gabriel dit que l'une et l'autre opinion est probable. D'où Sainte-Beuve conclut « qu'on ne pourrait pas absolument condamner ce catholique de péché mortel, » s'il ne payait pas les cent pistoles aux enfants du huguenot; mais qu'il faudrait au moins le condamner à les donner aux pauvres, en satisfaction du péché qu'il a commis en jouant un si grand jeu. Toutefois les enfants étant assez pauvres, le meilleur conseil qu'on peut lui donner est de les leur payer: car si elles leur sont dues, il s'acquitte de sa dette; si elles ne leur sont pas dues, il leur en fera une sorte d'aumône pour la satisfaction de son péché.

Un commis de gabelle ne doit pas vendre de sel, à son profit, à l'insu de son maître, quoique le fermier, ayant traité avec le roi à forfait, sache parfaitement que le commis n'est pas assez payé, et même quoiqu'il lui ait dit qu'il aurait quelque autre profit qu'il tirerait comme il pourrait.

L'ordonnance défend de rien prendre pour l'élargissement des prisonniers. L'usage contraire a prévalu. On dit, pour le justifier, que le juge l'ordonne seulement sur la requête de l'accusé, et qu'ainsi, le juge travaillant, il doit être payé de sa peine. — Erreur. L'élargissement doit être ordonné gratuitement par les juges.

Un seigneur agit injustement s'il transporte sa garenne d'un lieu où elle ne causait point de préjudice dans un autre où elle cause beaucoup de dommage.

Il commet de même une injustice s'il fait planter des arbres dans les terres de ses sujets.

Le seigneur ne doit pas empêcher ses vassaux de cueillir des herbes sur ses terres pour nourrir leur bétail, sous prétexte que cela fait que les perdrix n'y multiplient pas et n'y font pas leurs petits; car ce serait faire une injustice en privant de l'usage d'un droit de pauvres gens pour se rendre la chasse plus agréable, et préférer son plaisir à une utilité publique.

La société de bétail est injuste, dans laquelle on donne à un paysan des moutons à nourrir, à condition qu'il en partagera le profit avec le maître, et qu'il sera obligé d'en substituer en la place de ceux qui périssent même sans sa faute.

Un juge est obligé de restituer le présent qu'une partie lui a fait pour avoir justice.

Un écrivain a contrefait et imité l'écriture de la route qu'avait un capitaine pour mener ses soldats, ayant ajouté sur cette route quelques lieux qui ne lui étaient pas marqués à ceux qu'on lui avait donnés, apparemment pour en tirer quelque chose. Ledit écrivain a reçu deux écus pour cela; il ne sait ce qu'a fait le capitaine; il est pauvre et ne gagne sa vie qu'à écrire, et n'en savait la conséquence qu'après y avoir fait réflexion. A quoi est-il obligé? — Il est obligé à tous les dommages et intérêts soufferts par les habitants des lieux qui ont été faussement par lui ajoutés. (1)

On demande si l'on doit donner l'absolution aux ouvriers, artisans ou lingères qui inventent des étoffes somptueuses et curieuses, ou des modes offensant Dieu; à ceux qui les font après qu'elles ont été inventées, à celles qui les portent et s'en parent? — Il est permis aux femmes de se parer selon la bienséance de leur état et qualité; il est permis aux femmes mariées de se parer pour plaire à leurs maris (saint Augustin nous l'enseigne en son épître LXXIII à Possidius); il leur est encore permis de se parer selon l'usage et la coutume du pays où elles demeurent. Mais toute cette parure doit être modérée et sans excès. Il n'est pas permis aux femmes de faire, pour se parer, des dépenses excessives qui ruinent leurs maisons ou les endettent notablement, ou qui les empêchent de pourvoir leurs enfants, de donner le nécessaire à leurs domestiques, de faire les aumônes d'obligation et autres choses semblables, ni de donner occasion à leurs maris de dissension et de querelles par ces dépenses. A l'égard des ouvriers, artisans ou lingères, ils ne commettent aucune faute quand ils inventent ou font des habits ou autres ornements permis en soi, et ils ne sont pas obligés de s'informer de la condition, des facultés et de l'intention des personnes qui les font faire.

Il ne faut pas préférer même les hôpitaux à des créanciers antérieurs.

On n'a pas deux fortes convictions en sa vie. Les esprits ardents gardent leur premier enthousiasme, et les cœurs généreux ne se donnent bien qu'une fois.

MIGNET.

LA GOUTTE D'EAU.

« Une goutte d'eau, dit Addison, était tombée d'un nuage dans la mer; perdue dans l'immensité des vagues, elle se mit à réfléchir sur elle-même : « Que je suis peu de chose, s'écria-t-elle, au milieu du vaste Océan, et que je mérite peu les regards de celui qui a fait les mondes ! » Comme elle achevait ces mots, une huître qui se trouvait sur son chemin la reçut en baillant dans son écaille. La goutte s'y durcit peu à peu, et avec le temps elle forma une perle qu'un plongeur pêcha dans la mer et qui, après différentes aventures, devint l'ornement du diadème du grand sopli de Perse. »

La véritable modestie est rare; on la rencontre cependant; et la jeunesse ne saurait trop se persuader que cette vertu est aussi aimable que la présomption et la vanité sont choquantes à tous les yeux. On l'a dit mille fois : le monde se plaît à humilier celui qui veut s'élever en froissant les amours-propres. Au contraire, chacun aime à soutenir, à aider celui qui se défie de lui-même, et qui, reconnaissant les limites de son intelligence et la faiblesse de ses lumières,

(1) Dès qu'un écrivain est invité à contrefaire l'écriture d'autrui, le doute sur le but doit naître en lui, et il est coupable si, soupçonnant qu'il peut être mauvais, il consent à ce qu'on lui demande.

cherche à s'éclairer près des autres et s'empresse de rendre hommage à leur supériorité. (2)

LE MANCENILLIER.

(HIPPOMANE MANCENILLA L.)

Les poètes ont calomnié le mancenillier, les naturalistes ne l'ont pas absous complètement. Il paraît certain toutefois qu'on peut nier le danger qu'offre son ombrage. Cet arbre,

..... où le plaisir habite avec la mort,

ne tue pas, heureusement, les imprudents qui vont chercher la fraîcheur sur les plages stériles où il étale sa verdure et se pare de fruits trompeurs. Le nom de mancenillier est tout espagnol : *manzana* signifie, en pur castillan, une pomme; *manzanilla* est le diminutif de ce mot. Il a été adopté naturellement par les habitants français de Saint-Domingue et de la Martinique, si voisins des Espagnols. Le Dictionnaire de Charles d'Orbigny décrit le mancenillier sans parti pris à l'avance : « C'est un arbre, dit-il, très-analogue de dimensions et de port à notre poirier, qui croît sur le bord de la mer, aux Antilles, dans l'Amérique méridionale. D'après la description que donne Tussac, il n'est que de hauteur moyenne, cette hauteur dépassant rarement 5 ou 7 mètres, et son tronc n'ayant guère que 3 ou 4 décimètres de diamètre. Ce tronc est couvert d'une écorce épaisse, grisâtre, laissant couler, à la moindre incision, le suc laiteux qui abonde dans toutes les parties de l'arbre; les feuilles sont alternes, pétiolées, ovales, dentelées en scie sur leurs bords, glabres et luisantes, veinées; le fruit ressemble, pour la couleur et pour la forme, à une petite pomme d'api; il exhale une odeur particulière, que certains observateurs ont comparée à celle du citron. »

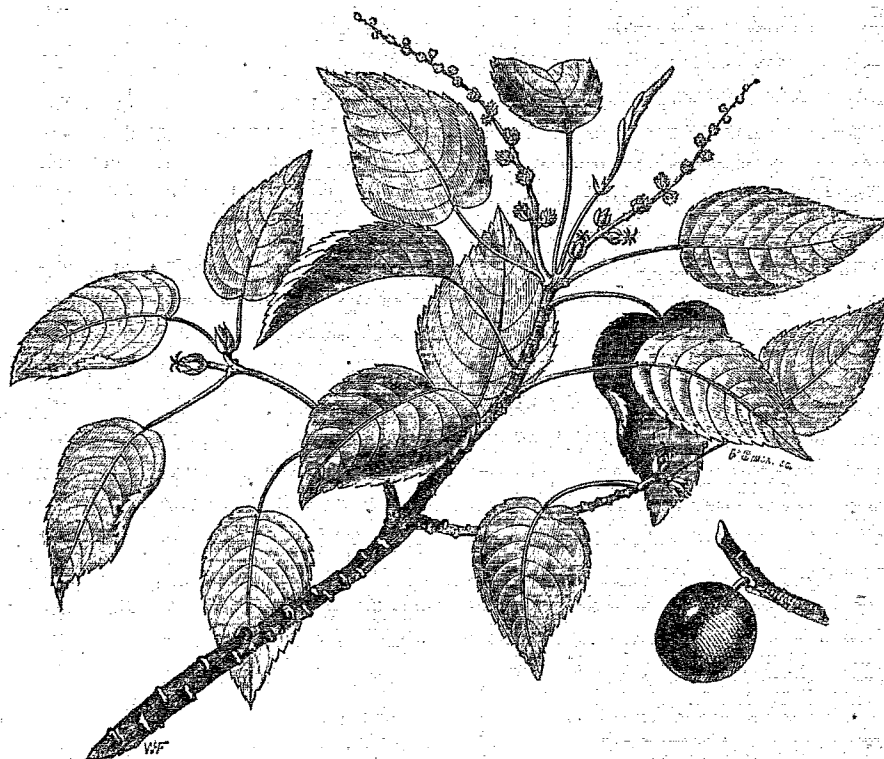
Peu de gens néanmoins sont trompés par l'aspect agréable de ce fruit, qui jonche en abondance les plages où croît le mancenillier. La funeste réputation qui s'attache à l'arbre lui-même met en garde contre ses effets délétères, et cette petite pomme aux couleurs trompeuses n'est pas elle-même tellement vénéneuse qu'une seule, mangée imprudemment, puisse donner la mort. Il est aussi fort incertain que les Caraïbes des îles aient jadis empoisonné leurs flèches avec le suc laiteux qui découle de son tronc; ils avaient malheureusement, dans certaines lianes bien connues, un moyen plus sûr de rendre les blessures de leurs flèches mortelles. Il faut reléguer également parmi les légendes, nous le disons presque à regret pour les poètes et pour les romanciers, ce qui a été raconté de l'atmosphère mortelle du mancenillier. Le botaniste Jacquin l'a bravée pendant plus de trois heures, et l'auteur de la *Flore des Antilles*, Tussac, a dormi paisiblement à son ombre, et s'est exposé sans inconvénient à son influence pendant plus d'une heure. M. Ricord-Madiana, qui a poussé beaucoup plus loin les expériences, n'en a rien ressenti de fâcheux. Malgré les assertions positives d'hommes si compétents, on suppose que certaines conditions de l'atmosphère peuvent réaliser, en partie du moins, ce que la renommée publie du mancenillier.

Mais d'où vient la légende qui attribue des qualités si funestes à l'arbre-poison des plages américaines? Elle vient, selon toute probabilité, des Indiens, ou tout au moins de ceux qui ont recueilli leurs récits. Lorsqu'on veut abattre le mancenillier, lorsqu'on coupe simplement ses branches, le suc laiteux et corrosif qui transsude du tronc et des rameaux, et qui jaillit de toute part sous l'effort de la cognée, suffit pour couvrir d'ampoules cuisantes le corps absolument nu d'un Indien, et doit amener les accidents les plus fâcheux. Des ulcères malins ont été produits de cette façon

(2) Un magistrat de Bourges.

et ont exigé plusieurs mois pour qu'on les vît se guérir. Il se peut aussi qu'un guerrier caraïbe, n'ayant pour se défendre contre l'influence d'une atmosphère délétère que les couleurs du *jenipa* et du *rocou*, ait dormi tout en sueur à l'ombre d'un mancenillier, et n'ait pu le faire impunément, comme cela est arrivé à un Européen. Ce qu'il y a de certain, c'est que les voyageurs du dix-septième siècle qui vivaient parmi les Caraïbes des îles n'ont pas douté un moment de l'influence terrible du mancenillier, et ont propagé cette croyance en Europe autant qu'ils l'ont pu faire. L'écrivain naïf que Chateaubriand appelle le Bernardin de Saint-Pierre de son âge, le P. du Tertre, si bon observateur d'ordinaire, se complait dans le récit des narrations exagérées qu'il a entendu faire à ses ehers In-

diens. Lorsqu'il tente de prémunir le voyageur inexpérimenté contre l'aspect séduisant de la mancenille, il ne manque pas de s'écrier : « Ces pommes sont toutes semblables aux petites pommes de paradis, quoique en effet ce soient de vraies pommes d'enfer et de mort. » Puis il part de là pour affirmer que la moindre goutte du suc laiteux de l'arbre qui vient à tomber sur une plaie « y met infailliblement la gangrène, si l'on n'y remédie promptement ». C'est encore du bon missionnaire que nous vient le conte des flèches caraïbes empoisonnées, dont la moindre piqûre est inguérissable. Le contemporain de du Tertre, l'écrivain de la religion réformée, Rochefort, qu'on lui oppose fréquemment, est tout aussi explicite. Après s'être extasié sur ce fruit, « beau à merveille et d'une odeur si agréable »,



Le Mancenillier (*Hippomane Mancinella* L.).

il ajoute aussitôt : « Bien qu'il soit doux à la bouche, il est si funeste que, si l'on en mangeait, il enverrait dormir, non pour vingt-quatre heures, comme une certaine semence du Pérou, mais pour ne s'en réveiller jamais. » ⁽¹⁾ En affirmant que l'ombre du mancenillier fait enfler tout le corps, Rochefort réserve toutefois la funeste propriété de donner la mort à une herbe des Indes, qu'il ne désigne pas, et qui lui permet de citer Pline le Naturaliste; il ne doute pas non plus un moment des terribles effets des flèches caraïbes trempées dans le suc de la mancenille.

Le danger très-réel qui s'attache à ce fruit vient, en général, non pas de son parfum trompeur, mais de la chair des animaux qu'il nourrit et qui servent ensuite d'aliments à l'homme, certains poissons des mers des Antilles, les

gros crabes connus sous le nom de *tourlourous* (*Cancer ruricola*) dans nos colonies américaines, et qui sont réputés comme offrant un mets délicat, sont dans ce cas ⁽²⁾. La vérité nous oblige cependant à dire que si l'existence des poissons toxicophores n'est pas douteuse, il demeure encore fort incertain que ce soit la mancenille qui leur communique leur funeste propriété. Un savant dont l'opinion fait autorité, M. Moreau de Jonnés, nie même d'une manière positive l'empoisonnement par la chair des crabes qui se sont nourris de mancenilles. Il va plus loin, il affirme que ces drupes vénéneux ne sont jamais entrés dans l'alimentation des diodons, des tétrodons, des clupés, des spares, des scombres, qu'on prétend transmettre leur propriété nuisible. ⁽³⁾

⁽¹⁾ Le suc qui découle du tronc a été administré à des animaux et leur a donné la mort; mais il n'a pas fallu moins d'un gros de cette substance pour faire mourir un chien au bout de neuf heures. Entraîné par son dévouement à la science, M. Ricord a mangé une pomme de mancenillier sans l'ingérer dans l'estomac, et cette expérience n'a pas eu d'autre résultat que de produire sur la langue et dans l'intérieur de la bouche une multitude de petits boutons. La cuisson produite par cette érosion, ou, si on le préfère, par cette éruption, n'a duré que peu de temps. En 1806, M. Moreau de Jonnés vit un jeune mousse qui avait pris une mancenille pour une pomme, et qui en fut cruellement puni sans que la mort s'ensuivit.

⁽²⁾ Un habile praticien, observateur attentif de ces sortes de phénomènes, le docteur Duchesne, s'exprime ainsi sur ce point : « L'expérience a démontré que les crabes, les *tourlourous*, les *soldats*, produisent l'empoisonnement lorsqu'ils ont mangé de ce fruit : il suffit, dans ce cas, de les laisser joindre pendant quelques jours dans un lieu bien clos pour que cet effet disparaisse; on peut alors les manger impunément. » (*Mémoire sur les empoisonnements par les huîtres, les moules, les crabes, et par certains poissons de mer et de rivière.*)

⁽³⁾ Voy. *Recherches sur les poissons toxicophores des Indes occidentales*, lues à l'Académie des sciences dans ses séances des 26 juillet et 23 août 1819. Paris, 1821, in-8.

LES ENVIRONS DE NICE.



Une Famille de pêcheurs aux environs de Nice. — Dessin de Félon.

Ces deux femmes de pêcheurs vivent et travaillent dans ce délicieux petit coin du Midi qui, commençant au pied des montagnes de l'Estérel et se terminant au cap de Bordighiera, comprend Cannes, Nice, Villefranche, Menton, Vintimille, et présente ainsi, dans un espace de vingt-cinq lieues à peine, et comme dans un cadre de tableau, le plus charmant résumé de toutes les beautés diverses qu'on cherche dans les grands voyages. Et d'abord, un des caractères les plus originaux de ce littoral est dans l'industrie même des populations qui l'habitent. Pas ou peu de machines à vapeur, pas d'usines fumeuses. Ce peuple est un peuple d'abeilles; il vit du suc et du parfum des fleurs; sa richesse et son travail consistent dans la culture et la récolte des jasmins, des roses, des géraniums, des violettes de Parme, des fleurs d'oranger et de mimosa. Plus d'une fois, à Cannes, gravissant les riantes montagnes qui l'abritent, et que tapissent d'une perpétuelle verdure les pins, les oliviers et les arbousiers, après une heure d'ascension sur un sol pierreux, et au milieu des hautes bruyères blanches où je disparaissais presque entièrement, quand je me croyais dans l'endroit le plus sauvage, tout à coup je sentais monter jusqu'à moi une odeur délicieuse et quelque peu civilisée; je regardais, je cherchais, et sur le penchant d'un ravin sombre, au milieu d'un éboulement de rochers, j'apercevais un petit champ tout étoilé des fleurs blanches bordées de rouge du jasmin d'Espagne, ou une plantation

d'orangers, de citronniers ou de cassiers (mimosas), que la poétique industrie des habitants a établie là, en *pleine terre fouguese*. Ce mot de terre fouguese, et ce qu'il représente, compte encore parmi les heureuses singularités de ce pays. La roche qui le constitue est un granit très-mêlé de lamelles de mica, ce qui fait qu'il résiste peu à la mine, et qu'une fois brisé il se réduit presque de lui-même en poussière; voilà la terre fouguese, et certes elle a bien mérité son nom, car les cassiers qu'on lui confie poussent avec une telle furie que les végétaux de Taïti ne feraient pas mieux. Ajoutez enfin que ce travail charmant est un placement fort avantageux : portées à la ville de Grasse, qui est la fabrique des parfumeries de la France entière, ces fleurs se vendent à un fort bon prix, et les petites houppes jaunes du cacier n'ont pas, cette année, valu moins de 8 francs le kilogramme. Aussi, quand on parcourt ces belles contrées, quand on voit ces heureuses populations, les unes couchées à l'ombre des oliviers et ramassant en chantant les fruits que l'arbre laisse tomber de lui-même à ses pieds, les autres à moitié cachées dans le feuillage brillant des orangers, et cueillant, toujours en chantant, les précieuses corolles; quand on admire les jeunes filles de Menton descendant à la mer, avec les larges corbeilles de citrons sur leur tête, et les portant avec tant de grâce qu'on dirait plutôt un ornement qu'un fardeau, on ne peut, se défendre de penser avec tristesse aux malheureux ouvriers

de nos villes, enfermés dans des usines sombres, condamnés à de rudes et stériles labeurs, exposés à des exhalaisons infectes et souvent mortelles. Ce n'est pas que les habitants de ces contrées privilégiées ne trouvent aussi des dangers dans leur travail; mais savez-vous lesquels? Au mois de mai, quand se fait la grande récolte des fleurs d'oranger, elles exhalent parfois un parfum si puissant que les jeunes filles s'évanouissent en les cueillant. Ne dirait-on pas ces enfants gâtés de la fortune, qui n'ont pour malheur que l'excès de leurs plaisirs?

Un autre charme de ce pays, où tout est charmant, c'est qu'il est tout ensemble la fin de la France et le commencement de l'Italie; encore l'une, déjà l'autre; leurs noms, leurs idiomes, leurs végétaux, leurs rives, leurs montagnes s'y fondent dans un harmonieux ensemble qui ressemble à une alliance, et d'où il résulte un effet indéfinissable, même pour les beautés purement pittoresques. Où rencontrer ailleurs un aussi poétique mélange de la mer et des montagnes, et comment retenir un cri d'admiration quand, du haut d'une des collines de Cannes, on voit au même moment, et comme d'un seul regard, le soleil se coucher avec toute la splendeur éblouissante d'un incendie dans les flots enflammés de la mer du midi, et s'éteindre doucement en rayons à peine roses sur les cimes neigeuses des dernières pentes des Alpes! La forme même des rives est encore là une beauté: les golfes et les caps s'y succèdent avec tant de grâce, la baie de Cannes se lie si élégamment à la rade de Jouan, qui remonte elle-même par un mouvement si souple vers la pointe du golfe d'Antibes, s'ouvrant à son tour sur la baie de Ventimiglia, que la musique elle-même n'a pas d'harmonies plus suaves que les ondulations de ces doux rivages.

Les souvenirs historiques et légendaires n'y sont pas moins intéressants. Voici en face de Cannes les îles Sainte-Marguerite, célèbres autrefois par la captivité du Masquede-Fer, et qui nous offrent aujourd'hui dans les prisonniers algériens un spécimen curieux des types et même des mœurs de l'Afrique française. Une lieue à peine sépare l'endroit célèbre du débarquement de l'île d'Elbe et la ville d'Antibes, qui eut le double courage de fermer à ce moment ses portes à l'empereur par fidélité aux Bourbons, et, six mois après, de défendre ses murs contre l'étranger par fidélité à la France. Le monument à demi ruiné de la Turbie, en nous rappelant les grandes guerres des Romains contre la Gaule, nous représente, par la colossale structure de sa tour, par les lettres gigantesques de ses inscriptions, par sa position même au haut de cette montagne, ce caractère de grandeur que Rome cherchait toujours et mettait partout. — Comment voir poindre au milieu des rochers cette petite forteresse d'Esa, abrupte, taillée à pic, entourée de toutes parts de pentes inaccessibles, et dominant au loin la mer, sans penser à ces nids de pirates qui, après avoir pillé les rives et infesté les mers, venaient abriter leurs rapines dans cet imprenable rempart! Quelques pas en avant, et voilà que vous apparaît du bas de la Turbie, s'avancant dans la mer comme un pont de navire, la ravissante petite ville de Monaco, qui, avec sa coquette ceinture de petits remparts, ses petits créneaux, son petit palais orné d'élégantes peintures, son petit jardin public tout planté d'arbustes rares, vous reporte au seizième siècle, au sein d'une de ces poétiques cités italiennes qui réunissaient dans leurs étroites murailles toutes les merveilles d'art, d'élégance et d'industrie dont s'enorgueillissent les plus grands États. Voulez-vous revenir en arrière, vous trouvez au nord de Cannes, en face de l'Estérel, la montagne des Morès, dont le nom seul nous rappelle l'irruption sarrasine, et où vivait, il y a quelques années encore, une population sans loi, sans frein, sans habitations fixes,

race de chasseurs et de voleurs qui terrifiait les habitants de Cannes, échappait à tout règlement social, tuait les gendarmes qu'on envoyait à sa poursuite, et se réunissait, sans doute, parfois dans une hôtellerie de l'Estérel, sombre, isolée, que l'on a prudemment flanquée aujourd'hui d'un poste de gendarmerie, mais dont le nom, fort ancien et devenu populaire par une célèbre pièce de théâtre, rappelle les plus sinistres idées de meurtre et de vol, l'auberge des Adrets.

Enfin, au milieu et au-dessus de toutes ces beautés naturelles ou artistiques, de tous ces souvenirs matérialisés par les monuments ou le paysage, supposez, les enveloppant et les poétisant encore, une lumière incomparable, qui varie ses nuances selon les objets qu'elle colore, revêt d'un bleu sombre les montagnes porphyriques de l'Estérel, éclate en couleurs ardentes sur les montagnes dénudées qui dominent Grasse, ou sur les rochers rouges de Nice, teint les eaux du petit golfe de Cannes d'un azur pâle et doux comme le lapis, tandis qu'elle prête à la belle baie d'Antibes une riche et profonde couleur de saphir, en harmonie avec sa grandeur, et dites si l'on peut traverser ce paradis terrestre sans en revenir enivré de parfums, de couleurs et de clarté, et surtout sans répéter mille fois qu'on ne saurait pas plus le deviner quand on l'ignore, que l'oublier quand on l'a vu.

ORIGINES DE L'IMPRIMERIE (1).

L'imprimerie n'est due exclusivement ni à une année ni à un peuple: elle est un produit de la civilisation; au quinzième siècle, elle était devenue une véritable nécessité, et elle était l'objet des recherches directes de beaucoup de personnes. En effet, cet art était indispensable à cette époque de renaissance générale, où tant d'esprits aspiraient à puiser aux sources de la science. Le christianisme avait appelé à la vie intellectuelle une masse innombrable d'individus, et pour satisfaire aux besoins moraux de ces hommes nouveaux, il fallait qu'un travail mécanique vint suppléer aux mains trop lentes des scribes, qui déjà ne pouvaient plus suffire à la confection des livres nécessaires aux classes privilégiées. Plusieurs tentatives eurent lieu dans ce but: il n'y eut pas un seul inventeur de l'imprimerie, il y en eut cent peut-être, si l'on compte tous les arts divers qui contribuèrent à réaliser le *grand œuvre*, la véritable pierre philosophale. Aussi trouva-t-on presque vers le même temps trois genres d'impression différents: la xylographie, ou impression sur planches de bois; la chalcographie, ou impression sur planches de métal, soit au moyen de la gravure en relief, comme pour la xylographie, soit au moyen de la gravure en creux ou taille-douce; et la typographie ou impression au moyen de types mobiles, c'est-à-dire l'imprimerie proprement dite.

De ces trois modes d'impression, la xylographie est évidemment la première en date, et celle qui a donné naissance aux deux autres. C'était déjà une industrie florissante au commencement du quinzième siècle, si on en juge par le grand nombre de monuments de cette époque qui nous en reste, malgré leur débilité, qui a dû en faire tant disparaître. C'était, sauf la perfection des procédés actuels, de véritables Magasins pittoresques, des gravures accompagnées de texte. Ces recueils, presque uniquement consacrés à des sujets religieux, étaient destinés à vulgariser les livres saints. Ils étaient imprimés au moyen du frotton, qu'emploient encore les cartiers. Ce procédé ne permettant pas d'imprimer des deux côtés du papier, on collait les feuilles dos à dos pour en former des livres.

(1) Voy. t. XXV, p. 202.

Pendant longtemps le texte ne fut qu'un accessoire de ces publications, et on ne songea pas à faire des livres entièrement en lettres, parce qu'avec les procédés d'impression en usage il aurait été impossible de lutter de bas prix avec les scribes; mais l'esprit humain s'ingéniait à trouver mieux: il y parvint enfin en réalisant les caractères

mobiles en fonte, qui nécessitèrent également un nouveau mode d'impression, celui de la presse.

A qui l'imprimerie dut-elle ce progrès? Il est très-probable que c'est à Laurent Coster, qui exerçait depuis longtemps à Haarlem l'industrie de xylographe. Il existe, en effet, de nombreuses éditions, en hollandais et en latin, d'un

**Propter triplicē materiā q̄ iuenitur ī ea
Sūnt enī ī candela lumē lignē et cera
Sic ī xp̄o carō aīa ⁊ diuinitas vera
Hec candela p̄ hūano ḡnie ē deo oblata
Per q̄ nos tenebrarū ur̄anū ē illuīata**

N° 1. — Fac-simile du *Speculum humane salvationis*, sans date.

livre très-connu, le *Miroir du salut humain* (*Speculum humane salvationis*, etc.), qui, quoique ne portant pas le nom de cet artiste, ne semblent pas pouvoir lui être contestés; or l'une de ces éditions nous offre cette singularité que les textes sont imprimés moitié en xylographie, moitié en typographie.

Au reste, qu'on conteste ou non à Laurent Coster l'invention des caractères mobiles, il n'en faut pas moins reconnaître qu'ils nous viennent des Pays-Bas, car nous avons la preuve qu'on vendait déjà dans ces contrées des livres moulés dès 1445, c'est-à-dire avant que Gutenberg eût encore rien produit. La preuve de ce fait se trouve dans les Mémoires de Jean le Robert, abbé de Saint-Aubert de Cambrai, aujourd'hui conservés dans les archives du département du Nord, à Lille, et où on voit la mention de quelques livrets *jettés en molle*, achetés à Bruges et à Valenciennes par cet abbé.

Le fait ne doit pas nous surprendre: ces pays étaient alors compris dans les États de la maison de Bourgogne (branche cadette et rivale de celle de France), qui s'est fait une si belle place dans l'histoire des arts et des lettres, et qui ne fut sans doute pas étrangère à l'invention des caractères mobiles, par suite de la protection qu'elle accordait aux artistes de tous genres, mais particulièrement aux *librarii*. On peut voir encore aujourd'hui à la Bibliothèque royale de Bruxelles, dont ils forment le fond le plus précieux, les nombreux et magnifiques manuscrits provenant de la *librairie* de ces princes, qui, du reste, encourageaient directement l'imprimerie, comme nous le verrons plus loin.

Le papillon était sorti de sa chrysalide; mais il était encore chétif et informe, et aurait pu végéter longtemps

et mourir peut-être, si on ne lui eût trouvé une nourriture et un milieu convenables pour qu'il pût se développer, étendre et sécher ses ailes, puis s'élancer radieux dans les airs. Ce fut là l'œuvre de Gutenberg.

Cet homme de génie, né à Mayence, aux environs de l'année 1400, fut forcé d'émigrer de cette ville en 1420, comme membre d'une famille noble proscrite à la suite d'un mouvement populaire. On ignore où il se fixa d'abord; mais il est probable que ce fut à Strasbourg, où nous le retrouvons quelques années après, et où il tenait déjà un certain rang en 1434.

En 1436, Gutenberg s'associa plusieurs personnes pour l'exploitation d'une invention dont l'objet n'est pas bien déterminé dans les pièces de procédure qui nous restent, mais qui ne peut être autre que l'imprimerie, car il y est question de *presses* et de *formes*. On y voit aussi figure un *orfèvre* comme ayant consacré plusieurs années à l'entreprise, sous la direction de Gutenberg. Cette circonstance est très-remarquable, car elle constate la différence de procédé qui existe entre l'école de Coster et celle de Gutenberg. Le premier fondait ses caractères dans le sable, sur un modèle en bois ou en métal: le second conçut la pensée de les fondre dans un moule *ad hoc*, et l'orfèvre en question avait sans doute été chargé de graver les poinçons, ce qui convenait parfaitement à l'exercice de sa profession.

En 1439, la mort du plus actif des associés de Gutenberg, de celui chez lequel ce dernier avait fait monter la presse, vint rompre de fait l'association, qui eut de plus à soutenir un procès de la part des frères et héritiers du défunt. Pendant quelques années encore Gutenberg lutta à Strasbourg contre les circonstances; mais enfin, à bout

Etroi ferns l' futuy p̄ns ve ferēs futur- vt latir
ferre fert xplr ferim ferim ferit Preti ip̄cō fea
bar ferebaris ferebare fereb al xplr ferebe m̄ ferebam
ferebant Pretito p̄cō lat 2 sum l' fui es m̄n est l' fui
xplr lat sum 2 l' fui. n 2 estis l' fuilis lūt fuerūt vl' fuere

N° 2. — Fac-simile d'un fragment de Donat conservé à la Bibliothèque impériale et attribué à Gutenberg.

de ressources, il quitta cette ville sans avoir rien produit qu'on puisse lui attribuer, sinon peut-être un Donat dont la Bibliothèque impériale conserve quelques feuillets, et dont l'imperfection semble signaler les premiers essais de l'art.

Quoi qu'il en soit, Gutenberg regagna sa ville natale, espérant y être plus heureux. Il fit ce voyage vers 1445, et vint loger chez un de ses oncles, portant les mêmes noms que lui, mais distingué par le surnom de *vieux*. C'est dans cette maison, qu'on appela plus tard *maison de l'Im-*

primerie, qu'il parvint enfin, grâce aux conseils de son parent, à réaliser ses plans. Mais combien d'obstacles n'eut-il pas encore à vaincre avant d'obtenir ce résultat ! Sa persévérance semble plus grande encore que son génie.

En 1450, ayant épuisé toutes ses ressources, il va trouver un banquier appelé Jean Fust, auquel il révèle ses plans, et lui demande sa coopération financière. Ce dernier, frappé du mérite évident de l'invention de Gutenberg, consentit à lui faire des avances à certaines conditions. Ils conclurent ensemble un traité dont voici les bases principales : 1° l'association durerait cinq ans, pendant lesquels l'ouvrage devait être terminé (cet ouvrage, c'était une Bible in-folio); 2° Fust avancerait à Gutenberg la somme de 800 florins, à 6 pour cent d'intérêt, pour établir l'imprimerie; 3° les instruments resteraient engagés à Fust comme garantie de la somme prêtée, jusqu'au remboursement intégral. On convint de plus, mais sans qu'il fût pris acte de cette clause, que, lorsque tout serait prêt, Fust remettrait annuellement à Gutenberg 300 florins pour les frais de main-d'œuvre,

les gages des domestiques, le loyer, le chauffage, le parchemin, le papier, l'encre, etc., à la condition d'avoir une part dans la vente des produits de l'imprimerie, sans avoir toutefois rien à faire dans l'exécution, ni à pourvoir à l'excédant de la dépense.

Gutenberg, tout entier au bonheur de réaliser ses plans, ne prit pas garde aux rigueurs des conditions. Plein de confiance dans le succès, il se mit aussitôt à la besogne. Il consacra près de deux ans à se procurer les instruments nécessaires, poinçons, moules, matrices, caractères, casses, presses, etc. Tout cela ayant absorbé et au delà les 800 florins avancés par Fust, Gutenberg se trouva de nouveau dans l'embarras, car les 300 florins promis annuellement à ce dernier par Fust ne pouvaient suffire à tout. Fust offrit 800 nouveaux florins une fois payés pour les trois autres années que devait durer l'association. Par là, il gagnait encore 100 florins. Comme compensation, il consentit à ne pas réclamer les intérêts de la somme stipulée dans le premier contrat; mais cette convention fut entière-

Facies et altare de lignis fethim.
quod habebit unq; rubicos in
longitudine: et totū in latitudine id
est quadrū: et tres rubitos in altitudi-
ne. Cornu autē p quatuor angulos
et ipō erūt: et opies illud ecc. Faciesq;

No 3. — Fac-simile de la Bible de Gutenberg, sans date.

ment verbale. Gutenberg ne pouvait pas hésiter, car il était sûr dès lors du succès: il accepta.

En effet, après trois ans d'un rude labeur, la Bible fut terminée. C'est un magnifique in-folio de 641 feuillets ou 1282 pages à deux colonnes de 42 lignes chacune (*). Mais au lieu de la fortune et de la gloire qu'il avait le droit d'attendre de son génie et de sa persévérance, Gutenberg se vit dépouiller de tout par son associé, armé d'un contrat léonin. Voici ce qui arriva :

Pour exécuter son entreprise, Gutenberg avait été obligé d'employer plusieurs artistes et ouvriers: aussi son secret n'en avait-il bientôt plus été un à Mayence. Avant même que sa Bible fût achevée, il s'établit dans cette ville au moins une et peut-être bien deux imprimeries nouvelles opérant d'après le même procédé: c'est ce que démontre l'existence de plusieurs opuscules, dont deux, entre autres, ont été imprimés en 1454. Le premier, dont on ne possède qu'un seul exemplaire, est connu sous le nom d'*Appel contre les Turcs*; le second est une formule de lettre d'indulgence ayant le même but, c'est à dire la guerre contre les Turcs, qui menaçaient alors toute la chrétienté (**). Il y a cinq ou six éditions différentes de cette formule: l'une sort probablement de l'atelier de Gutenberg, car on y retrouve le caractère de la Bible; mais les autres ont été exécutées certainement par des artistes différents, car elles offrent d'autres types que les siens. Les unes et les autres sont admirablement imprimées, sur parchemin, ce qui fait qu'elles se sont conservées en grand nombre dans les ar-

chives de famille, où on les a trouvées successivement.

Fust, voyant, d'une part, que la Bible ne se vendait pas aussi rapidement qu'il l'avait espéré (les courants intellectuels ne s'établissent pas à volonté), et, d'autre part, qu'il s'élevait de nouvelles imprimeries; craignant que, par suite de la concurrence, les profits de son association ne fussent pas assez avantageux, divisés qu'ils étaient entre lui et Gutenberg, résolut de se servir des clauses de son contrat pour dépouiller ce dernier. Après s'être assuré la collaboration d'un ouvrier actif et intelligent, Pierre Schœffer, depuis quelque temps de retour dans son pays (**), et employé dans la maison, soit comme rubricateur, soit comme compositeur, il vint réclamer en justice, aux termes de son traité, le capital et les intérêts de l'argent qu'il avait avancé à Gutenberg, ou la remise de tout le matériel typographique. Le compte fourni par lui s'élève à 2 026 florins, somme considérable pour l'époque, et qui équivaldrait à près de 40 000 francs de nos jours.

Gutenberg, qui avait contre lui les termes de son engagement et l'un de ses juges, parent de Fust, perdit son procès, et se vit enlever non-seulement ses instruments de travail, qui lui avaient coûté tant de peine et d'argent depuis vingt ans qu'il s'occupait de l'imprimerie, mais encore sa part de profit dans la vente de la Bible achevée. Fust fit enlever tout cela, et le fit porter dans sa propre maison, située non loin de là, rue des Cordonniers.

La suite à une autre livraison.

(*) On a longtemps disputé pour savoir quelle était, parmi les Bibles sans date et sans nom d'imprimeur, celle qui appartenait à Gutenberg; mais la question n'est plus douteuse aujourd'hui. — Voy. *De l'origine et des débuts de l'imprimerie en Europe*, t. II, p. 177 et suiv.

(**) Ils s'étaient emparés de Constantinople le 29 mai 1453.

(**) Schœffer était de Gernsheim, petite ville voisine de Mayence; il se trouvait encore à Paris en 1451, ce qui prouve qu'il ne fit pas partie de l'association formée entre Gutenberg et Fust, car cette association est de 1450. D'ailleurs il figure comme témoin de Fust dans le procès que ce dernier intenta à Gutenberg en 1455, ce qui n'aurait pu avoir lieu de la part d'un associé.

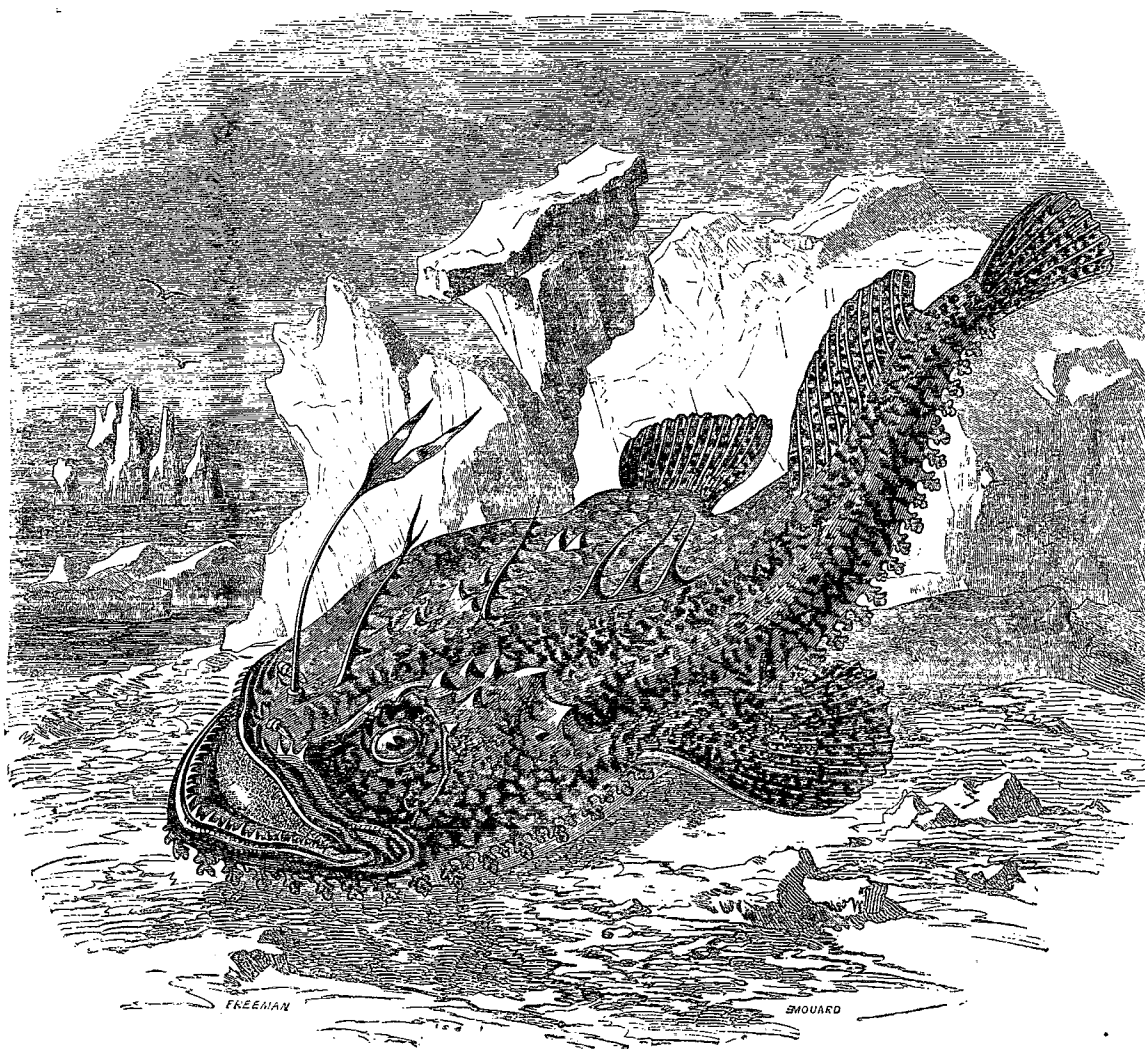
LA BAUDROIE.

La taille de la baudroie n'est pas moindre quelquefois de 1^m,70. Sa tête est grande, grosse, large, déprimée, épineuse. Sa gueule, très-fendue, est armée de dents coniques. Cuvier l'a rangée dans la famille des acanthoptérygiens (premier ordre des poissons osseux).

On trouve des baudroies notamment dans l'Océan d'Eu-

rope, dans la Méditerranée, et dans les mers du Japon. Ce nom de baudroie, ou baudroï, leur a été donné par les marins, qui les comparaient à la bourse que l'on portait autrefois à la ceinture (baudrier, de *balles*).

Il est impossible de ne pas remarquer avec surprise les trois ou quatre longs filets, formés par un lambeau charnu, qui flottent sur la tête de ce singulier animal. Ce sont les rayons d'une nageoire dorsale qui s'avancent jusque entre



La Baudroie commune (*Lophius piscatorius* L.). — Dessin de Freeman, d'après l'atlas du *Voyage au Nord*.

les yeux ; ils sont très-forts, et en même temps leur mobilité est très-grande.

La baudroie se cache dans la vase, et laisse paraître un peu au-dessus ses panaches qu'elle agite ; elle attire ainsi l'attention de nombreux petits poissons qui croient apercevoir des vers, et elle les engloutit dans sa large gueule. On croit qu'elle élève aussi au-dessus de la vase les ouvertures de ses narines, placées à l'extrémité d'un tentacule charnu, long d'un centimètre ; de cette manière, elle peut respirer et attendre avec patience sa proie. On soupçonne de plus que c'est par l'odorat qu'elle devine la présence de ses victimes.

On affirme que cet étrange poisson peut vivre hors de l'eau même pendant plusieurs jours. Rondelet raconte qu'une baudroie, qui était restée à sec parmi de hautes herbes, saisit avec ses dents la patte d'un jeune renard et le retint longtemps prisonnier.

. DÉFINITIONS DE LA VIE (1).

Le caractère fondamental de la vie consiste particulièrement en ce qu'elle est une succession retournant en elle-même, fixée et entretenue par un principe intérieur.

SCHELLING.

Ce qui constitue la vraie nature universelle de la vie, c'est un double mouvement intestin, à la fois général et continu, de composition et de décomposition.

BLAINVILLE.

La vie est la faculté qu'ont certaines combinaisons corporelles de durer pendant un temps et sous une forme dé-

(1) Nous offrons au lecteur ces définitions, non comme étant toutes bonnes et satisfaisantes, mais comme des motifs utiles de méditation.

terminés, en altérant sans cesse, dans leur composition, une partie des substances environnantes, et en rendant aux éléments des portions de leur propre substance...

... La vie est donc un tourbillon. CUVIER.

La vie consiste dans les changements continuels par lesquels passent nécessairement les êtres qui en sont doués, en recevant sans cesse les nouvelles molécules destinées à entretenir leur existence et en en perdant d'autres devenues superflues.

AMPÈRE.

La vie est le résultat des efforts conservatoires de l'âme.

La conservation du mélange corruptible dont notre corps est formé, c'est la vie même.

Le véritable principe de la vie est en même temps et indivisiblement le principe du sentiment et de la pensée.

STAHL.

La vie est l'ensemble des fonctions qui résistent à la mort.

BICHAT.

Vivre, c'est en même temps changer et demeurer sans cesse.

ROYER-COLLARD.

La vie est l'activité spéciale des corps organisés.

DUGÈS.

Vivre, c'est agir et réagir.

La vie, c'est l'organisation en action.

La vie est l'action propre des êtres organiques sur eux-mêmes et sur le monde extérieur (*).

C'est par la vie que la mort doit se définir.

La vie est une faculté propre de développement et de changement intime, par laquelle certains corps, pendant un temps dont le maximum dépend de leur nature, gardent certaines propriétés spécifiques et leur individualité, malgré la perte et le renouvellement successif de la matière dont ils se composent, et parcourent des phases régulières qui appartiennent à leur espèce.

H. MARTIN (de Rennes).

La vie est l'organisation avec la faculté de sentir.

VOLTAIRE.

On appelle *vie* l'activité de la matière selon les lois de l'organisation.

ILLIGER.

La vie est un moment entre deux éternités.

PLATON.

La vie est une suite de mouvements exécutés en vertu des impressions reçues par les organes.

CABANIS.

La vie est un ordre et un état de choses, dans les parties de tout corps qui la possède, qui permettent ou rendent possible en lui l'exécution du mouvement organique, et qui, tant qu'ils subsistent, s'opposent efficacement à la mort.

LAMARCK.

On appelle du nom de *vie* un ensemble de phénomènes qui se succèdent pendant un temps limité dans les êtres organisés.

RICHERAND.

La totalité des fonctions que chacun peut remplir constitue sa vie.

MORGAN.

(*) Voy. l'*Histoire naturelle générale des règnes organiques*, par M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, t. II, p. 58.

La vie est la faculté de résister aux lois générales de la nature.

La vie est un principe intérieur d'action.

La vie est l'organisation en action, l'activité spéciale des corps organisés.

La vie est l'uniformité constante des phénomènes, en regard de la diversité des influences extérieures.

Divers auteurs.

La vie est l'état des êtres animés tant qu'ils ont en eux le principe des sensations et du mouvement.

Dictionnaire de l'Académie, 6^e édition.

SINGULIÈRE ÉTUDE

SUR LES CHEVEUX D'ABSALON.

On sait qu'Absalon, né de Maacha, fille de Tholmai, roi de Gessur, fut le troisième d'entre les six fils qu'eut le roi David pendant qu'il régnait à Hébron sur la tribu de Juda, avant que le meurtre d'Isboseth, fils de Saül, tombé pendant son sommeil sous les coups des deux Benjamites Réchab et Baana, chefs de sa garde, *duo viri principes latronum, de filiis Benjamin*, eût fait passer sous un seul sceptre les douze tribus du peuple de Dieu (*). « Or, dit la Bible, pas un homme, dans tout Israël, n'était beau comme Absalon ; il n'y avait en lui aucun défaut, depuis la plante des pieds jusqu'au sommet de la tête ; et quand il tondait ses cheveux, ce qui lui arrivait une fois par an, à cause de la fatigue que lui causait le poids de sa chevelure, ce qu'il en avait retranché pesait deux cents sicles, poids légal. » (**).

Samuel Bochart, dans la dissertation qu'il a intitulée : *Pondus definitur Absalomi capillorum*, s'amuse à examiner ce que pesait en réalité le superflu des cheveux d'Absalon, lorsqu'il en avait soulagé sa tête. Prenant pour point de départ l'opinion de l'historien Josèphe, qui assigne à ces deux cents sicles une valeur de cinq mines hébraïques, il réduit d'abord les deux cents sicles eux-mêmes à quatre livres romaines de douze onces chacune, ou à trois de nos anciennes livres de seize onces. La livre hébraïque n'avait que huit onces : deux cents sicles équivalaient par conséquent à douze et demie de ces livres. Les cheveux coupés d'Absalon pesaient donc, ou douze livres hébraïques et demie, ou quatre livres romaines, ou trois de nos livres françaises. Mais Samuel Bochart ne s'en tient pas là : il suppose ingénieusement quel pouvait être, en parfums, en cosmétiques, en poudre, en petites lames ou papillotes d'or, le poids effectif des ornements dont Absalon, suivant la mode des riches enfants d'Israël, relevait les agréments de sa longue et épaisse chevelure. Il pense que tout cela pouvait bien aller à une de nos livres, et il décide carrément, quant au poids intrinsèque des cheveux, qu'il ne dépassait pas trente-deux onces. D'où il appert qu'Absalon portait ordinairement, soit sur sa tête, soit autour de son cou, avant l'époque fixée pour la tonte de sa chevelure, un poids supérieur à celui de trois de nos livres ; ce qui lui restait de cheveux, quand il les avait coupés, devait peser encore de sept à huit onces environ, à moins qu'il ne se fit complètement raser le crâne.

On s'étonnera peut-être qu'un savant tel que Bochart ait consacré, de cette même plume si ferme et si sûre qui

(*) Samuel, I, II, c. 2, 3, 4, 5.

(**) *Ibid.*, c. 14. — Hébron signifie en hébreu *Association*, et Absalon, *Père de la Paix*. David régna sept ans à Hébron. C'était la principale cité de la tribu de Juda, et la même ville que celle d'*Arbee* ou *Gariath-Arbee*, dont parle la Genèse (c. 23, 25).

écrivait le *Phaleg*, le *Chanaan* et le *Hieroicozon*, quelques pages in-folio à une investigation aussi puérile que celle de la *Définition du poids des cheveux d'Absalon*. Mais ne faut-il pas bien qu'un cerveau puissant se détende un peu parfois, et que la plus forte plume descende alors à ces sortes de *nugæ* qui entretiennent, pour ainsi dire, l'activité de leur esprit sans le fatiguer?

PRENONS GARDE.

Leibniz disait, dès les commencements du dernier siècle : « On sent se détruire ce qui reste encore dans le monde des sentiments généreux des anciens Grecs et Romains, qui préféraient l'amour de la patrie et du bien public et le soin de la postérité à la fortune et même à la vie. Ces *public spirits*, comme les Anglais les appellent, diminuent extrêmement et ne sont plus à la mode..... Les meilleurs du caractère opposé, qui commence de régner, n'ont plus d'autre principe que celui qu'ils appellent de l'honneur; mais la marque de l'honnête homme et de l'homme d'honneur, chez eux, est seulement de ne faire aucune bassesse, comme ils la prennent..... L'on se moque hautement de l'amour de la patrie; on tourne en ridicule ceux qui ont soin du public, et quand quelque homme bien intentionné parle de ce que deviendra la postérité, on répond : *Alors comme alors*. Mais il pourra arriver à ces personnes d'éprouver elles-mêmes les maux qu'elles avaient réservés à d'autres. Si cette maladie d'esprit va en croissant, la Providence corrigera les hommes par la révolution même qui en doit naître. » ⁽¹⁾

LA CHIMIE SANS LABORATOIRE.

Suite. — Voy. les Tables des années précédentes.

LE PHOSPHORE ⁽²⁾.

Un certain Baudoin ou Balduin, bailli de Grossenhayn en Saxe, s'avisait un jour, conjointement avec un sien ami, le docteur Frülen, d'une innocente spéculation médico-chimique. Il s'agissait de préparer et de recueillir l'esprit du monde (*spiritum mundi*), et de le débiter à juste prix comme le remède souverain contre toute espèce de maux. Dans ce but, les deux associés prirent de la craie (carbonate de chaux); ils la firent dissoudre dans l'esprit de nitre (acide azotique), et évaporèrent cette solution jusqu'à siccité. Le résidu exposé à l'air en absorba l'humidité; ils le soumirent à la distillation; ils lui firent ainsi rendre l'eau qu'il avait prise, et ce fut cette eau qu'ils se mirent à vendre, sous le nom d'*Esprit du monde*, à raison de 12 groschen le loth (environ 2 francs les 35 grammes). Tout le monde, seigneurs et vilains, voulut avoir de cette eau.

Baudoin, ayant un jour cassé une cornue qui contenait de ce nitrate de chaux calciné, remarqua que ce sel était phosphorescent dans l'obscurité, lorsque, pendant le jour, il avait été exposé à la lumière du soleil. Émerveillé de ce phénomène, il courut aussitôt en faire part à plusieurs savants, et entre autres à Kunckel ⁽³⁾. Mais il fit grand mystère du procédé par lequel le hasard l'avait conduit à le découvrir. Kunckel parvint cependant à savoir qu'il s'agissait de craie traitée par l'*esprit de nitre*; il fit faire, par son préparateur, l'expérience, qui réussit à souhait, et put ainsi

⁽¹⁾ *Nouveaux essais sur l'entendement humain*.

⁽²⁾ Le mot phosphore est dérivé des mots grecs *phôs*, lumière, et *phérô*, je porte.

⁽³⁾ Né dans le Holstein en 1612, mort en 1702 à Stockholm, où il avait été appelé par le roi Charles IX, qui lui avait conféré, avec le titre de comte de Læwenstern, les importantes fonctions de conseiller des mines du royaume.

se procurer, autant qu'il en voulut, du phosphore, ou plutôt du sel pyrophorique de Baudoin.

Quelques semaines après, Baudoin fit un voyage à Hambourg et emporta un échantillon du produit en question, qu'il fit voir à un de ses amis. Celui-ci ne parut nullement étonné, et lui dit : « Nous avons en cette ville un M. Brand qui a aussi découvert quelque chose qui luit constamment dans l'obscurité. » Ce Brand (qu'il faut se garder de confondre avec le savant chimiste suédois Georges Brandt, né en 1694, mort en 1768) était un homme fort ignorant, bien qu'il s'intitulât pompeusement *Doctor medicinae et philosophiae*. S'étant ruiné dans le négoce, il avait entrepris de s'enrichir dans l'alchimie et s'était mis à chercher la pierre philosophale. Un alchimiste ne devait pas avoir les nerfs trop délicats, et l'*auri sacra fames* rendait ces cupides investigateurs aussi peu accessibles aux dégoûts physiques que le sont nos chimistes modernes par amour de la science. Brand eut l'idée assez bizarre de manipuler, pour en tirer de l'or, l'urine humaine. Il n'en tira point ce qu'il eût voulu, mais un corps singulier, lumineux dans l'obscurité, brûlant spontanément au contact de l'air et répandant, avec des fumées blanches, une odeur forte suffocante, — quelque chose de diabolique; — c'était du phosphore. — Mais quoi! se dit notre alchimiste après réflexion, voilà bien un moyen, sinon de faire de l'or, au moins d'en acquérir. Et il vendit une première fois son secret pour 200 thalers à un certain Kraft, qui s'en alla le colporter en Angleterre. Kunckel fit de vains efforts pour obtenir de l'un ou de l'autre quelques renseignements, tous deux s'étant engagés réciproquement, dans leur marché, à ne lui rien dire. Il apprit seulement, d'une manière indirecte, sur quelle matière Brand avait travaillé. Il résolut alors de faire pour ce produit comme il avait fait pour le phosphore de Baudoin, de le trouver lui-même; il se mit à l'œuvre, et, au bout de quelques semaines, il fut assez heureux pour parvenir à son but. Pendant ce temps, le secret de Brand devint si vulgaire, que le pauvre alchimiste le vendit, par besoin, à plusieurs personnes, pour 10 thalers. Au nombre des acheteurs se trouvait un Italien qui en fit commerce à son tour et l'apprit, pour 5 thalers, à qui voulut.

De son côté, le premier acquéreur, Kraft, s'était rendu en Angleterre, où il gagnait, assure-t-on, beaucoup d'argent, en faisant voir la substance comme une curiosité. « Après avoir vu moi-même ce singulier corps, dit Boyle, je me mis à songer par quel moyen on pourrait parvenir à le préparer artificiellement. M. Kraft ne me donna, en retour d'un secret que je lui avais appris, qu'une légère indication, en me disant que la principale matière de son phosphore était quelque chose qui appartenait au corps humain. »

Il n'en put rien obtenir de plus, et ce ne fut qu'après bien des tâtonnements et des essais, accompagnés d'une foule d'accidents, qu'il mit enfin la main sur le véritable procédé, et qu'il réussit à obtenir de petits grains de son *phosphore glacial*, dont il décrit très-exactement les propriétés. Or, le mode de préparation qu'il découvrit, et qui était le même qu'avaient employé aussi Brand, Kunckel et Kraft, consistait à distiller avec de l'argile ou du sable le résidu de l'évaporation de l'urine humaine putréfiée.

Kunckel et Boyle, qui étaient de vrais savants et de nobles esprits, ne firent pas, on le pense bien, de leur découverte un secret et la base d'une misérable spéculation. Ils s'empressèrent, au contraire, de la faire connaître. Seulement, le premier y mit d'abord quelque réserve et ne l'enseigna qu'aux chimistes de profession; mais il le fit par un sentiment très-louable, à cause des dangers que présentaient, pour les gens inexpérimentés, la préparation et le maniement de ce corps inflammable et vénénéux.

Durant un siècle après les événements que nous venons

de raconter et qui se passèrent vers 1669, on ne sut pas extraire autrement le phosphore. Ce furent Gahn et Scheele qui, en 1769, signalèrent la présence d'une forte proportion de phosphate de chaux dans les os des mammifères, et firent connaître, pour en retirer le phosphore, un procédé simple qu'on emploie encore aujourd'hui dans les laboratoires. Voici en quoi il consiste :

On calcine des os d'animaux au contact de l'air pour détruire leur matière organique. Lorsqu'ils sont devenus parfaitement blancs et très-friables, ils contiennent 40 parties de carbonate de chaux, 87 parties de phosphate de chaux basique, et une petite quantité d'autres sels. On les réduit en une poudre fine, dont on fait avec de l'eau une bouillie liquide à laquelle on ajoute peu à peu 4 ou 5 parties en poids d'acide sulfurique pour 6 parties de matière des os, et l'on soumet le mélange à l'ébullition. Que se passe-t-il alors ? L'acide sulfurique chasse premièrement avec effervescence l'acide carbonique du carbonate de chaux, et forme avec la base du sulfate de chaux. En second lieu, il décompose aussi, pour donner naissance au même sel, une partie du phosphate de chaux, de sorte que, dans ce dernier, où dominait d'abord l'élément calcaire, c'est maintenant l'élément acide qui l'emporte; en d'autres termes, au lieu du phosphate basique de chaux qui était insoluble dans l'eau, on a du phosphate acide, qui s'y dissout aisément, tandis que le sulfate de chaux se précipite. En filtrant donc notre bouillie, on obtient une liqueur limpide qui n'est autre chose qu'une solution de phosphate acide de chaux. On l'évapore dans une capsule de porcelaine jusqu'à ce qu'elle ait acquis la consistance d'un sirop. On la mélange ensuite intimement avec le quart de son poids de charbon en poudre, et on chauffe cette sorte de pâte dans une bassine de fonte, jusqu'à ce que la masse arrive au rouge naissant et commence à dégager des vapeurs de phosphore. On l'introduit alors dans une cornue C de grès très-réfractaire, qu'il est bon de recouvrir d'une couche de lut argileux, et que le mélange de phosphate acide de chaux et de charbon doit remplir jusqu'aux trois quarts. Cette cornue est enfermée dans un fourneau à réverbère F, et chauffée au rouge vif. Bientôt le phosphore se dégage par le col sous forme de vapeurs. Pour le condenser et le

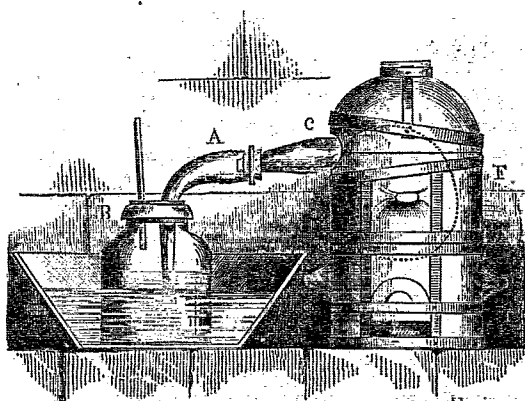


FIG. 1. — Préparation du phosphore ordinaire.

recueillir deux procédés sont en usage. Le premier (fig. 1) consiste à adapter au col de la cornue une allonge de cuivre A, qui plonge dans un bocal B à moitié plein d'eau froide. Le second (fig. 2) est un peu plus compliqué, mais aussi plus élégant et plus sûr. A l'allonge on substitue un large tube T légèrement recourbé, et enveloppé d'un linge sur lequel coule constamment, par le siphon S, un filet d'eau froide. De ce gros tube part un petit tube abduc-

teur D qui se rend sous l'éprouvette E renversée sur une cuve à eau G. Cette éprouvette est un indicateur précieux, qui permet de suivre la marche de l'opération et de l'arrêter au moment convenable, qui est celui où il n'arrive plus de bulles de gaz en E.

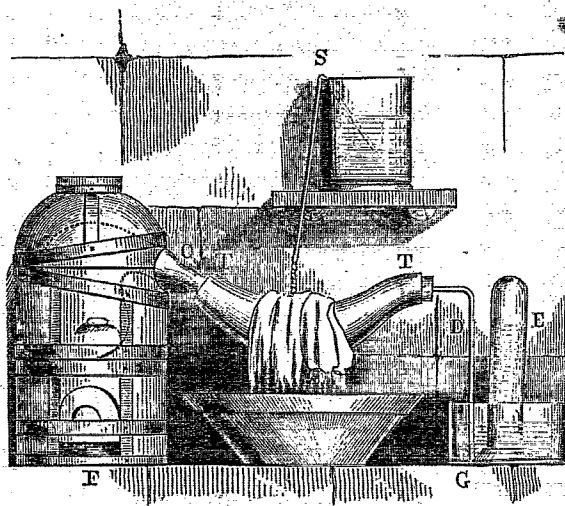


FIG. 2. Autre procédé.

Disons maintenant quelle réaction s'accomplit dans le ventre de la cornue, et comment cette réaction a pour effet le dégagement de vapeurs de phosphore et d'un autre gaz non condensable, qui peut être recueilli comme ceux dont nous avons naguère fait l'histoire. Nous avons mis dans la cornue, on se le rappelle, un mélange intime de phosphate acide de chaux et de charbon pulvérisé. Le charbon, grâce à son affinité pour l'oxygène, décompose partiellement le phosphate de chaux en s'emparant d'une certaine quantité de l'oxygène combiné avec le phosphore, et il met en liberté une quantité proportionnelle de ce dernier corps qui, comme nous l'avons vu, s'échappe sous forme de vapeurs et va reprendre l'état solide dans l'eau froide préparée pour le recevoir. Quant au gaz qu'on recueille dans l'éprouvette indiquée à la figure 2, c'est l'oxyde de carbone résultant de la combinaison du charbon avec l'oxygène, et l'on comprend bien que lorsqu'il cesse de se produire, le phosphore aussi doit cesser de se dégager, puisque l'isolement de celui-ci n'est que la conséquence de la formation de celui-là.

Le résidu qu'on retrouve dans la cornue en la brisant après l'opération, est un sel indécomposable par le charbon. On lui a donné le nom de pyrophosphate de chaux.

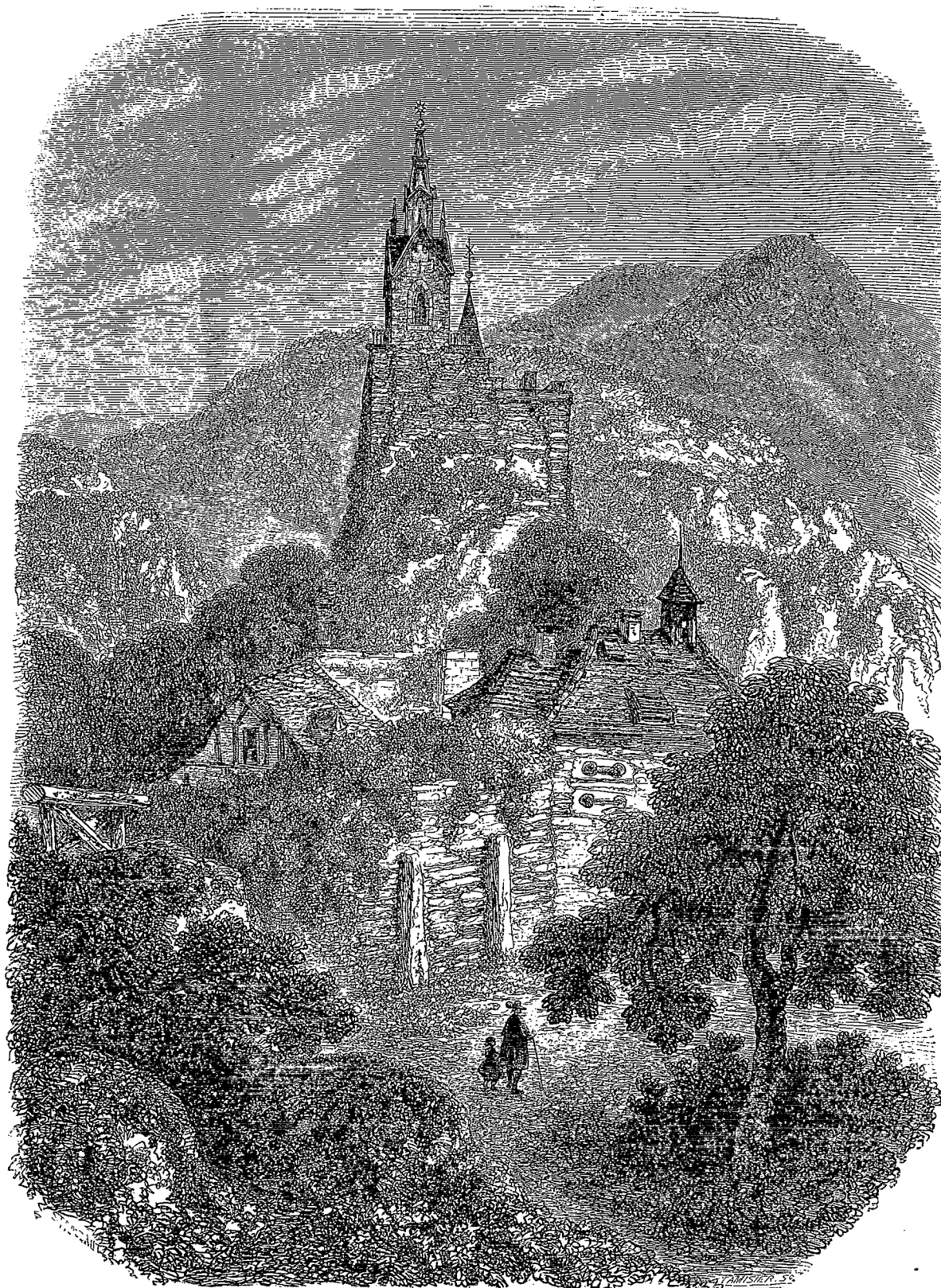
Le phosphore, préparé ainsi que nous venons de le dire, contient des impuretés dont on le débarrasse en le faisant fondre dans de l'eau chaude et en le mêlant avec du noir animal, qui le décolore. On le retire ensuite avec une cuiller et on le plonge rapidement dans l'eau froide; puis, pour le séparer du charbon en poudre auquel on l'a mélangé, on l'enferme dans une peau de chamois dont on fait un nœud solide, et qu'on comprime dans l'eau chaude avec des pincettes. Le phosphore passe à travers les pores de la peau, tandis que le charbon est retenu dans l'intérieur de cette espèce de tamis. Enfin, on le moule en bâtons de quelques millimètres de diamètre, en le faisant monter par aspiration dans un tube légèrement conique; on le solidifie par une immersion dans l'eau froide, et on fait tomber les bâtons en secouant le tube. C'est sous cette forme que le phosphore se trouve dans le commerce. On le conserve dans de l'eau privée d'air par l'ébullition. Il est alors inodore, sans saveur, doué d'une faible odeur d'ail, translucide et d'un aspect corné, flexible et assez mou pour qu'on l'entame avec l'ongle.

La suite à une autre livraison.

EBERSTEIN

(GRAND-DUCHÉ DE BADE).

Voy. p. 137.



Entrée du château d'Eberstein. — Dessin de Stroobant.

On voyage presque toujours par lassitude du présent : de l'infini, et l'âme se sent plus libre devant l'immensité
 on veut échapper au cercle étroit de la vie actuelle, de des mers, la sublimité des montagnes, les vastes étendues
 ses œuvres, de ses passions et de ses intérêts; on a soif des déserts ou des grandes vallées, les lignes flottantes

des vagues horizons, et les vieux monuments écroulés qui reportent la pensée vers les siècles lointains et font rêver aux générations éteintes. C'est là, sans doute, le secret de cet attrait des ruines qui émeuvent les voyageurs, les jeunes surtout : les vieillards s'étonnent moins ; ils savent, ou, pour mieux dire, ils sentent avec quelle rapidité le temps passe et détruit. Chateaubriand, déjà sur le retour, parle des ruines allemandes avec un singulier dédain : « A part leur effet pittoresque et quelques traditions populaires, les débris du temps gothique n'intéressent, dit-il, que les peuples dont ils sont l'ouvrage. Un Français s'embarrasse-t-il des seigneurs palatins, des princesses palatines, toutes grasses, toutes blanches qu'elles aient été, avec des yeux bleus ? On les oublie pour sainte Geneviève de Brabant. » (1) Cette boutade fait sourire, et ne persuade pas. Dans les environs de Baden-Baden, au château d'Eberstein (Pierre du Sanglier) comme au vieux château de Bade, si l'on s'inquiète peu des comtes, des margraves et de leurs épouses, personnages historiques assez insignifiants, l'imagination se laisse volontiers emporter, sur les ailes de l'histoire et de la poésie germaniques, au milieu des demi-ténèbres, des agitations guerrières, des superstitions et des coutumes étranges de la féodalité ; et lorsqu'on s'est coloré l'esprit de ces souvenirs anciens pendant quelques instants, on voit avec d'autres yeux ces vieux pans de murailles où se sont greffées si bizarrement des constructions modernes ; on est plus sensible à l'impression du contraste ; on est aussi plus vivement touché de l'opposition toujours saisissante de ce double spectacle : ici, les travaux de l'homme, si changeants, si passagers, si chancelants, si promptement caducs, et là, tout alentour, la riche et vaste puissance de la nature, toujours jeune et renaissante, qui, avant les margraves et les comtes, et de leur temps, était ce qu'elle est aujourd'hui, ce qu'elle sera encore quand nous aurons disparu à jamais de la scène du monde. Qui n'a senti sa pensée traversée par quelque émotion de cette sorte en contemplant, du haut des terrasses ou de la tourelle gothique d'Eberstein, la belle vallée de la Murg, ses montagnes et ses forêts ? (2)

LA SCIENCE EN 1857 (3).

Suite. — Voy. p. 171.

Corrélation des forces physiques. — Avec un morceau de cire à cacheter frotté sur leur manche, les enfants mettent en mouvement de petits objets, fêus de paille, écharde, poussière, fils, etc. On peut répéter l'expérience en grand, par exemple, avec une canne en bois ou en jonc que l'on place en équilibre sur le bouchon d'une carafe, de telle sorte qu'elle soit très-mobile et puisse tourner facilement autour de son point d'appui. Si l'on approche ensuite la cire à cacheter de l'une des extrémités de la canne, sans la toucher, aussitôt, cédant à l'attraction de l'électricité dégagée par le frottement, la canne tournera sur son point d'appui, et suivra le morceau de cire dans tous ses déplacements. Ainsi, le mouvement de la cire à cacheter sur la manche a engendré de l'électricité, et l'électricité, à son tour, en attirant la canne a donné naissance au mouvement.

Dans l'état actuel de la science, peut-on prouver que deux forces quelconques, prises au hasard, s'engendrent

l'une l'autre ? Non, sans doute, et il faut souvent recourir à une force intermédiaire. Par exemple, on ne sait pas encore transformer immédiatement la chaleur en électricité, tandis qu'en prenant le mouvement pour intermédiaire, c'est-à-dire en faisant tourner, par une machine à vapeur, un gigantesque plateau de verre entre deux coussins, on obtient une quantité considérable d'électricité.

M. Grove, auteur d'un livre nouveau intitulé : *Corrélation des forces physiques*, est persuadé que la génération directe et immédiate de toutes les forces de la nature par l'une quelconque d'entre elles est possible. « Nous n'hésitons pas à croire, dit M. Louis Figuier, qu'il viendra un jour où, par la transformation en électricité de la chaleur qui prend naissance dans les foyers de nos usines, on créera une source d'électricité, une véritable pile voltaïque répondant à toutes les conditions de puissance qu'il importe de donner à cet instrument merveilleux. »

On peut considérer comme une preuve suffisante du fait fondamental de la corrélation ou des rapports intimes qui existent entre les forces naturelles, la curieuse expérience suivante, imaginée par M. Grove.

On introduit, dans une boîte remplie d'eau et fermée sur une de ses faces par une lame de verre, une plaque daguerrienne sensibilisée, que l'on défend de l'action de la lumière en recouvrant la lame de verre d'un écran opaque. Entre le verre et la plaque, on place un grillage en fils d'argent ; on met la plaque en contact avec l'une des extrémités du fil d'un galvanomètre, et le grillage en contact avec une des extrémités de l'hélice d'un thermomètre métallique de Bréguet ; on fait communiquer entre elles la seconde extrémité du fil du galvanomètre et la seconde extrémité de l'hélice ; enfin, on amène aux zéros les aiguilles du galvanomètre et du thermomètre. Enlevant alors l'écran opaque, on laisse tomber la lumière sur la plaque daguerrienne, et l'on voit aussitôt les deux aiguilles se mettre en mouvement, et indiquer ainsi, l'une, l'apparition d'un courant électrique, l'autre, un dégagement de chaleur. Une seule cause, la lumière, a donc fait naître sur la plaque une *action chimique* ; dans les fils d'argent, un *courant électrique* ; dans la bobine du galvanomètre, un *courant magnétique* ; dans l'hélice, de la *chaleur* ; dans les aiguilles, du *mouvement*. Ainsi, dans cette belle expérience, une force unique, la lumière, a tout engendré médiatement ou immédiatement : *action chimique, électricité, magnétisme, chaleur, mouvement*.

« Quand on considère de haut et dans leur ensemble, ajoute M. Figuier, les forces naturelles qui sont en jeu dans l'univers, on reconnaît que rien ne se perd, rien ne se crée dans la nature, mais que tout s'y convertit et s'y transforme. Si l'on arrivait à bien faire pénétrer cette vérité immuable dans les esprits des chercheurs et des rêveurs qui surgissent aujourd'hui plus nombreux que jamais, que d'efforts inutiles d'intelligence et d'activité on leur épargnerait ! que de pertes de temps et d'argent on conjurerait par ce moyen ! »

Etudes sur les corps à l'état sphéroïdal. — Il n'est personne qui ne se soit amusé, au coin de son foyer, à faire rougir une pelle à feu et à y jeter quelques gouttes d'eau ou de salive ; on a remarqué alors que cette eau, au lieu de disparaître subitement par une évaporation instantanée, se met à tourner sur elle-même avec rapidité, à courir sur la pelle sous forme d'une gouttelette arrondie, en s'évaporant avec une telle lenteur qu'elle ne disparaît qu'au bout d'un temps fort long. Dans cette circonstance, l'eau est passée à l'état *sphéroïdal*.

Quand un corps a revêtu cet état particulier, il est devenu impenétrable au calorique, et sa température demeure toujours invariable, quel que soit le degré de chaleur com-

(1) *Mémoires d'outre-tombe*, t. XI.

(2) Le château d'Eberstein est une des résidences d'été du grand-duc de Bade. On montre, à l'intérieur, de vieux tableaux, des vitraux, des verrières, des armures, une statue du Christ.

(3) Voy. *L'Année scientifique et industrielle*, etc., par Louis Figuier ; 2^e année. Paris, Hachette.

muniqué au vase qui le renferme ; il ne mouille plus ce vase, et son contact avec lui est impossible.

M. Boutigny, d'Évreux, a fait l'expérience étonnante qui consiste à produire de la glace dans un creuset rougi au feu. En effet, si dans une capsule de platine rougie à blanc et contenant de l'acide sulfureux passé à l'état sphéroïdal, on verse quelques grammes d'eau, le contact de l'acide sulfureux, qui se trouve refroidi à 10 degrés au-dessous de zéro, solidifie cette eau à l'instant même, et l'on retire un morceau de glace d'un vase chauffé à la température du fer en fusion.

M. Boutigny s'est demandé si de tels faits n'avaient pas quelque relation avec les épreuves par le feu, et tant d'autres phénomènes rapportés par les nombreux historiens qui ont parlé d'individus maniant, sans inconvénient pour eux, le fer rouge et les métaux en fusion. Il a courageusement expérimenté par lui-même, et il a reconnu que différents corps chauffés au rouge blanc peuvent être mis, sans le moindre danger, en contact avec nos organes, si l'on a seulement la précaution de mouiller légèrement la partie du corps que l'on va exposer à l'action de la chaleur. Dans ce cas, la petite quantité d'eau qui les revêt, prenant l'état sphéroïdal, forme autour d'eux une enveloppe impénétrable au calorique. M. Boutigny a pu, sans être aucunement brûlé, plonger sa main dans un bain de plomb fondu et dans un jet de fonte incandescente.

Chacun peut aujourd'hui, et sans le moindre risque, couper, fouetter de la main, un jet de fonte incandescente s'échappant de la gueule d'un fourneau de fondeur, pourvu qu'il ait eu la simple précaution de se laver les mains une minute avant l'opération. ⁽¹⁾

Etude optique des vibrations sonores ; moyen de représenter à l'œil les mouvements vibratoires produits par les sons. — L'élévation ou la gravité des sons musicaux dépend du nombre plus ou moins grand de vibrations que le corps sonore exécute dans un temps donné. Un son très-aigu est dû à un nombre de vibrations très-considérable, et qui peut dépasser le chiffre de 30 000 par seconde. Un son grave n'exécute que 4 ou 5 mille vibrations dans le même espace de temps. Mais il est très-difficile de mesurer rigoureusement le nombre de vibrations accompli par un corps en état de sonorité. M. Lissajoux a imaginé une méthode nouvelle de mesurer ces vibrations. Il est parvenu à rendre appréciables à l'œil les vibrations sonores, à faire voir les sons au lieu de les faire entendre. En d'autres termes, il a transformé un phénomène d'acoustique en un phénomène d'optique.

On fixe un petit miroir à la face extérieure de l'une des branches d'un diapason ordinaire, c'est-à-dire de l'instrument qui sert à donner le ton aux orchestres, et l'on fait tomber sur ce petit miroir un rayon de soleil. Tant que le diapason demeure immobile, c'est-à-dire ne produit aucun son, aucune vibration, le rayon de soleil qui vient tomber à sa surface ne produit qu'une image immobile sur un écran disposé sur le trajet de ce rayon. Mais si l'on fait vibrer le diapason, le rayon réfléchi vibre dans le même plan, et son extrémité, oscillant sur l'écran avec rapidité, va tracer sur l'écran une image allongée dont l'étendue est proportionnelle à l'amplitude du mouvement vibratoire. Il n'est donc plus nécessaire d'entendre ce son pour savoir qu'il existe ; il suffit de jeter les yeux sur l'écran, et de suivre les variations d'étendue de la figure tracée par le rayon réfléchi.

La suite à une autre livraison.

⁽¹⁾ M. Boutigny a publié, en 1857, une troisième édition du livre qu'il a consacré à l'examen approfondi de cette question, et qui a pour titre : *Etudes sur les corps à l'état sphéroïdal*.

UN TREMBLEMENT DE TERRE

DANS L'INTÉRIEUR D'UNE MINE.

Voici ce que raconte un homme instruit qui se trouvait enfermé, le 26 novembre 1852, dans une mine de cuivre en exploitation au moment où l'on ressentit, dans l'île de Cuba, la terrible secousse de tremblement de terre qui ruina une partie de la ville de Santiago. Il s'agit ici des mines de San-José, près de *Villa del Cobre*, qui ont plus de 252 varas ⁽¹⁾ de profondeur.

« Je me trouvais dans la galerie numéro 132 du puits San-Juan, dirigeant les travaux d'une escouade composée de vingt-quatre hommes. Nous préparions les tarières, lorsque nous entendîmes un bruit aussi extraordinaire que formidable et qui nous fit craindre l'écroulement de la galerie ; nous sentîmes à l'instant que la terre se soulevait et se creusait en même temps, en nous lançant à diverses reprises d'une paroi de la galerie à la paroi opposée. Nous regardions la mort comme inévitable, mais il nous sembla prudent de nous asseoir pour ne point périr sur-le-champ. Les lanternes étaient tombées des murailles où on les avait suspendues, et tout se trouva dans l'obscurité. Les bois de soutien craquaient en faisant un bruit pareil à celui d'une fournaise alimentée de bois vert ; l'infiltration des eaux avait augmenté d'une façon prodigieuse : il nous semblait qu'étant dans la mine, nous étions au-dessous d'un arbre au feuillage touffu qui, étant chargé de rosée, aurait été secoué vigoureusement par l'ouragan ou plutôt par la main de Dieu. Nous sentions en même temps une odeur de soufre, et l'on entendait le bruit des pierres se répandant avec fracas des caves supérieures dans les caves inférieures. Comme je l'ai dit, nous nous trouvions dans les ténèbres les plus épaisses ; il n'était resté debout qu'une lumière éloignée, qui ne nous servait qu'à mieux comprendre l'horreur de notre situation. Nous étions réunis et nous n'osions pas nous parler. Par le fait, nous nous trouvions littéralement entre la vie et la mort. Le bruit dura plus de quatre minutes, bien que les secousses eussent déjà cessé. Nous nous décidâmes avec quelque hésitation à sortir, et lorsque nous avions déjà les pieds posés sur les échelles, une nouvelle secousse se fit sentir ; elle nous eût infailliblement renversés si nous ne nous étions pas attendus à quelque chose de pareil. Après mille angoisses, nous eûmes le bonheur d'atteindre l'ouverture de la mine. La joie que nous ressentîmes alors n'est pas de celles qu'on peut raconter. Nos cœurs opprimés se dilatèrent ; nous éprouvions les sensations que doit ressentir un condamné qui reçoit sa grâce au pied de l'échafaud. ⁽²⁾

RÉCEPTION D'UN PATRIARCHE EN ABYSSINIE.

Voy., sur la Religion des Abyssins, la Table des vingt premières années.

Le chef du clergé abyssin se nomme *aboune* (*abunä*, notre père). On ne peut l'élire parmi les Abyssins, et l'on est obligé de le faire venir du Caire, ou même de toute autre ville ou contrée, pourvu qu'il soit blanc. La coutume est de le demander au patriarche d'Alexandrie, qui l'accorde moyennant une redevance de 5 000 thalers. Les traitements et bénéfices de l'aboune peuvent s'élever à 30 000 francs par an.

Presque sur la même ligne que l'aboune, dans la hiérarchie ecclésiastique de l'Abyssinie, se trouve l'*etchègue*, destiné à le surveiller.

Au-dessous de l'etchègue viennent le *lika-kaénat*, ou

⁽¹⁾ Le vara (aune de Castille) équivaut à 0m,848.

⁽²⁾ Don Jozé Maria de la Torre, *Compendio de geografia fisica, politica, etc., de la isla de Cuba*. Habana, 1854, in-8.

juge des ecclésiastiques ; le *korosse*, ou grand-vicaire ; le *komous*, vicaire ; le *keisse*, prêtre ; le *diacone*, diacre.

Les *debtéras* font l'office de chantres dans les églises. Quoique laïques, ils sont obligés de connaître l'histoire sacrée, et ils font des études religieuses à Gondar, Axoum, Débra-Libanos et Halibéla. Le *lika-moukous*, ou grand juge de l'empire, est un *debtéra*.

Pendant son séjour en Abyssinie⁽¹⁾, M. Théophile Lefebvre fut témoin de la réception faite à un prêtre copte qu'on était allé chercher au Caire, et qui devait être l'aboune ou le patriarche de l'Église abyssine.

« La nouvelle de l'arrivée de l'aboune, dit le voyageur, s'était bien vite répandue dans toute l'Abyssinie, et y avait causé un émoi extraordinaire. On accourait de tous côtés pour se trouver sur son passage et recevoir sa bénédiction. La majeure partie des habitants s'était arrêtée à Axoum. Là s'était donné rendez-vous tout ce qu'il y avait de doctes parmi les *debtéras*, impatients de voir leur nouveau père, et surtout de lui parler ; car, quoiqu'ils fussent pénétrés du plus saint respect, la faiblesse humaine les animait d'une pointe de critique. Pour laquelle des diverses opinions touchant la nature du Christ l'évêque se pronon-



Prêtre abyssin. — D'après l'album du *Voyage en Abyssinie* de la commission scientifique française.

cera-t-il ? Sera-t-il tolérant, persécuteur ou réformateur ? Telles sont les questions que se posent à l'avance ces pieux théologiens, et déjà chacun prépare une controverse, dans l'intention de s'éclairer sur les sentiments de son patriarche.

» Le prince Oubie, le chef du Tigré⁽²⁾, envoie d'Adoua, sa capitale, des ordres pour que l'aboune soit accueilli partout sur son passage avec les respects dus à son rang et à son caractère. Le *dedjas-chêto* lui-même, le fils du prince, doit le recevoir à la frontière. Les relais sont organisés ainsi que les stations, et fournis de provisions de toutes sortes ; une mule magnifique, tirée des écuries royales, est destinée à l'aboune ; d'autres mules sont préparées pour toutes les personnes de sa suite ; enfin le luxe abyssin convoque,

pour cette réception, l'arrière-ban de ses magnificences.

Ce patriarche, choisi à l'instigation de l'école anglaise du Caire, était mal disposé pour les Français. On l'avait tiré d'une fonction très-humble : il enseignait l'alphabet aux enfants arabes élevés à l'école protestante. M. Lefebvre le représente comme un homme de peu de valeur intellectuelle et morale. Il avait eu des renseignements sur lui avant son arrivée ; toutefois il crut devoir aller à sa rencontre.

« Nous allâmes au-devant de lui, suivis d'un grand concours de peuple et de tous les *debtéras* de Médami, d'Allen et des environs. Chaque homme du peuple est muni de son morceau de sel, prix indispensable de la bénédiction. Les *debtéras* se feraient un scrupule de frustrer leur patriarche de sa redevance, et chacun d'eux a un pain de froment à lui offrir, renfermé, en attendant, dans le même sac où sont enveloppés le turban et la toile blanche qu'il doit revêtir quelques minutes avant de venir en sa présence.

» Au bout d'une heure de marche, nous aperçûmes, dans la plaine de Mégara-Tsameis, une espèce de hangar à toit

⁽¹⁾ *Voyage en Abyssinie*, exécuté, pendant les années 1839-1843, par une commission scientifique composée de MM. Théophile Lefebvre, A. Petit, Quentin Dillon, et Vignaud (dessinateur), Paris, Arthus Bertrand.

⁽²⁾ L'Abyssinie est divisée en trois États indépendants : le Tigré au nord-est, l'Amhara à l'ouest, les provinces de Choat et d'Effat au sud.

de feuillage, et, en arrière, une tente qu'à sa forme on reconnaissait pour être égyptienne. Plusieurs curieux s'étaient assis à terre autour de ce petit pavillon improvisé, attendant l'escorte. Quant à nous, la politesse et l'étiquette nous forçant à passer outre, nous marchâmes encore pendant un quart d'heure, et nous vîmes dans le lointain un groupe de gens à mule conduit par un cavalier : au costume noir de quelques-uns d'entre eux et à leurs ombrelles de coton, il était aisé de voir que ce groupe ne se composait pas seulement d'Abyssins. Tout le monde, excepté moi, mit pied à terre pour aborder les vénérés personnages, qui s'avançaient avec cette dignité qui semble naturelle aux Orientaux, du jour où la fortune les favorise, quelque bas

que soit l'échelon social où elle va les chercher. Avant que leur troupe fût à portée de nos salutations, tous les débtéras, tirant leurs habits blancs des sacs, les avaient revêtus. Leur toilette achevée, ils présentèrent un spectacle imposant.

» Bientôt parut l'aboune Salama, au milieu de quatre prêtres coptes, entouré de ses interprètes et de quatre eunuques chargés de le ramener en Abyssinie. Ces derniers personnages ne me firent pas l'effet d'être grands amis des Européens. Quant à l'aboune, loin de me montrer la moindre inimitié, il prit immédiatement bon visage et m'adressa un salut des plus gracieux, auquel je répondis sur le même ton et avec non moins de franchise.



Debtéras chantant et dansant devant le patriarche. — D'après l'album du *Voyage en Abyssinie*.

» Après ce premier échange de compliments, il fit reprendre le pas à sa mule, et nous le suivîmes jusqu'au pavillon dont j'ai parlé. »

Bientôt commença la bénédiction. On avait disposé à cet effet une enceinte qui pouvait contenir deux cents personnes. On y fit entrer successivement toute la foule qui était venue au-devant du patriarche. Chaque personne, avant de franchir le seuil, donnait un sel⁽¹⁾ et allait s'asseoir. L'évêque entrait ensuite et bénissait. Quelques pénitents espéraient jouir gratis du bénéfice de la bénédiction en s'agenouillant hors de l'enceinte; mais le majordome de l'évêque accourut pour leur dire que c'était là une bénédiction subreptice qui ne pouvait jamais leur compter pour rien.

« Je vis avec plaisir, ajoute M. Lefebvre, s'apprêter la grande cérémonie. On venait de dresser une tente très-vaste, sous laquelle le clergé devait passer la nuit en prières et en actions de grâces; la croix et le livre saint y avaient été apportés. L'alaka Kidona-Mariam s'y rendit avec les debtéras, et leur fit faire une espèce de répétition de la scène qui allait avoir lieu. Ces apprêts terminés, on fit évacuer la foule qui encombrait les abords du pavillon où siégeait l'aboune en grande pompe, assis sur un sofa. Bientôt on vit s'avancer sur deux lignes le clergé, ayant

en tête son alaka; ils donnèrent à l'aboune le livre saint à baiser, et lui présentèrent aussi plusieurs croix miraculeusement tombées du ciel, au dire des Abyssins. Les debtéras prirent alors de la main droite un petit instrument appelé *tsenastsel* ⁽¹⁾, avec lequel ils battirent la mesure, en entonnant un cantique d'action de grâces. Ils frappaient aussi du pied et prenaient diverses poses qui donnaient à cette danse un caractère grave et solennel. La musique, pauvre de notes comme le chant chinois, finissait cependant, à cause de l'ensemble et de la beauté des voix, par produire sur tous les spectateurs une impression religieuse qui, pour moi, avait un remarquable parfum d'antiquité.

» Après le premier cantique, les debtéras, abandonnant le triangle, marquèrent la mesure avec des bâtons à crosse. Un d'entre eux se suspendit au cou un tambourin, dont il battait les deux faces avec les mains. Le mouvement devint plus vif, et l'alaka Kidona-Mariam s'animait avec le crescendo de la musique. Au moment de terminer, l'homme au tambourin redoubla de force, et se promena devant le rang des chantres avec force gestes.

⁽¹⁾ Cet instrument donne le même son que le triangle. Il est composé de cuivre et d'argent, et consiste en deux petites branches de deux pouces de longueur, servant de montants à une autre branche, mobile comme le battant d'une clochette, et qui vient frapper sur une quatrième, soudée transversalement aux deux premières.

⁽¹⁾ Valeur de 20 centimes.

» On ne saurait se faire une idée de la foule qui arrivait alors d'Adoua et de tous les environs. A la nuit tombante, des feux s'allumèrent de tous côtés dans la plaine ; chacun s'appropriait à y camper, pour se joindre le lendemain au cortège de l'aboune et lui faire une entrée triomphale dans la capitale du Tigré.

» On se mit en marche à la pointe du jour. Plusieurs seigneurs étaient venus avec leurs troupes pour recevoir le patriarcat. La joie était universelle et s'exhalait en cris prolongés. L'éclat de la réverbération d'un beau soleil sur l'acier poli des lances n'était pas affaibli par ces nuages de poussière que soulève toujours la foule sur nos routes d'Europe, car on s'avancait au sein d'une vallée toute verdoyante. A chaque instant, la marche était interrompue par le chapitre entier d'une église voisine qui venait rendre hommage à l'aboune, et c'était alors une répétition de la cérémonie du chant. »

Le voyageur se sépara de la procession dans la vallée de Mémessa, et ne dit rien de l'entrée de l'évêque à Adoua, sinon qu'il y arriva le 19 novembre, et qu'il reçut les félicitations des principaux habitants de la ville à la manière des grands personnages abyssins, c'est-à-dire du fond d'une alcôve, derrière un rideau qui le cachait à tous les regards.

SOUVENIRS DE VALENTIN.

Suite. — Voy. p. 178.

PROMENADE SUR LES MONTS.

La promenade n'est guère le plaisir des campagnards : mes parents quittaient peu leur demeure, à moins que des devoirs ou des affaires ne les appellassent au dehors. Une habitation à la ville, si belle et si spacieuse qu'elle soit, est toujours une prison. On éprouve le besoin de sortir quelquefois. Mais un joli domaine est un élysée, où l'on goûte à la fois le plaisir de la retraite et celui de la liberté ; cela est vrai surtout dans mon pays, où les clôtures des propriétés ne gênent point la vue ; si bien que de sa fenêtre ou de son jardin on embrasse un vaste horizon et l'on se promène du regard sur tous les points d'une magnifique vallée.

Mais un enfant a l'imagination plus active ; un impérieux désir le pousse vers les objets éloignés. J'observais depuis des années les hauteurs voisines, les ravins, les forêts, et je demandais souvent de pouvoir les visiter. Un jour Ferdinand fut envoyé sur la montagne pour quelques affaires, et l'on me permit de l'accompagner.

J'ai fait plus tard le même chemin, en admirant les perspectives les plus belles du monde, mais je n'en parlerai pas aujourd'hui. Voici, pour être historien fidèle, les impressions de mon premier voyage.

A mesure que je m'élevais, en côtoyant le lit du redoutable torrent, alors à sec, mon attention était presque toute entière pour notre maison, que je voyais là-bas toujours plus petite. J'étais bien surpris qu'elle occupât si peu de place dans le monde. Peu à peu la vallée se développait sous mes pieds, l'horizon s'étendait, et je me voyais comme perdu dans l'espace. Nous arrivâmes dans des lieux couverts, dont l'aspect me rendit à des idées plus familières. Je rencontrai çà et là quelque maison que j'avais vue d'en bas et qui semblait me souhaiter la bienvenue, comme à un hôte longtemps attendu.

Quand nous eûmes atteint la base du ravin profond d'où le torrent prend sa course, nous côtoyâmes l'un des bords. Je n'avais pas l'idée d'un spectacle si affreux : pierres entassées, terres déchirées, arbres déracinés ; je voyais tout cela sous mes pieds, et je m'écartais du bord, de peur de

prendre le chemin qu'avaient pris les arbres et les rochers. Je serrais la main de Ferdinand, et me demandais avec une horreur secrète pourquoi Dieu avait permis ces dévastations et à quoi servaient les torrents ?

Arrivés au point culminant, nous voyions au bord du ravin, et soutenu à peine par un peu de terre, un quartier de roche que le premier éboulement devait entraîner. Je m'étais déjà procuré le plaisir de jeter quelques pierres dans le ravin, et de les voir tomber en bondissant ; Ferdinand me dit :

— Veux-tu voir ce quartier de roche rouler dans le précipice ?

Je poussai un cri de surprise et de joie. Aussitôt mon compagnon, qui était charmé de se donner à lui-même ce spectacle, commença par déchausser la pierre ; puis, lorsqu'il supposa que ses forces suffiraient à faire le reste, il travailla des pieds et des mains. Posté en lieu sûr, j'attendais le résultat de ses efforts. L'attente fut un peu longue, parce que Ferdinand devait user de précaution, de peur d'accompagner la roche dans le ravin, après l'avoir précipitée.

Enfin elle s'ébranla ; Ferdinand recula d'un pas, et tous deux, le cou tendu, nous suivions des yeux la masse qui tombe, fracasse, renverse, bondit et, par une dernière chute, se brise en éclats au fond du ravin, avec un bruit formidable. J'avais eu, je pense, sans le savoir, et selon les règles de Blair et de Longin, une impression sublime ; mais mon admiration ne fut pas toute pour la pierre, Ferdinand en recueillit une large part ; il me paraissait un Samson.

Quelle fut ma surprise lorsque, étant arrivé sur la petite montagne, j'en vis paraître devant moi de beaucoup plus grandes !

— C'est le Jura, me dit Ferdinand : de là-haut l'on voit la France.

— On voit la France ! Ces simples mots du bon Ferdinand me causèrent une émotion plus profonde encore que la chute du rocher. Oh ! que j'aurais voulu monter là-haut et voir la France !

Les gentianes bleues m'arrachèrent à ces grandes méditations. Ces fleurs, nouvelles pour moi, charmaient ma vue, et pour me les faire oublier il ne fallut pas moins que des framboises. Ferdinand, sans me prévenir, m'avait conduit dans une clairière qui n'était qu'une forêt de framboisiers. Quelle fête, lorsqu'il m'eut donné le panier dont il s'était muni, et que je pus cueillir, pour les porter à maman, des framboises de montagne !...

Puis nous traversâmes des bois de sapins : je n'avais pas l'idée de ces élégantes et majestueuses colonnades, qui me rappelaient les temples augustes de la Grèce et de Rome, dont j'avais vu les images. Et cette mousse profonde, si douce au marcheur fatigué ; et ces gémissements plaintifs du vent dans les sapins ; et cette odeur de résine, qui est comme l'encens de ces asiles sacrés !

Il fallut nous asseoir : je proposai de manger nos provisions au bord d'une source glacée, qui sortait de la mousse, courait sur la mousse et disparaissait, à la lisière du bois, sous des églantiers.

Pour achever mon enchantement, nous trouvâmes dans ces lieux écartés un domaine tout pastoral ; point de vignes et de champs, peu d'arbres fruitiers, mais de vastes prairies, des hêtres, des sapins, et partout des vaches paissantes. La maison était grande, les dépendances plus grandes encore, et, ce qui me charma plus que tout le reste, une telle quantité de volailles que je n'avais encore rien vu d'approchant. Ce n'étaient pas seulement des poules de tout plumage, des canards, muets ou parlants (il y en avait des bataillons) : c'étaient les dindes, les oies, les pintades, les paons, les faisans, qui se promenaient, paissaient, étalaient leur ma-

gnifique plumage aux rayons du soleil couchant. Un paon fit la roue à notre arrivée, comme s'il eût deviné mon désir.

Le retour est moins bien gravé dans ma mémoire ; je retrouvai peu à peu les scènes accoutumées, et depuis je tournai souvent les yeux du côté de la montagne.

La suite à une autre livraison.

CHARMEURS DE SERPENTS.

Trincomali, île Ceylan, 10 juillet 1854.

Vers six heures du soir, un jongleur hindou vient à bord. Il est pauvrement vêtu, coiffé d'un turban orné de trois plumes de paon, et porte plusieurs colliers de ces sachets garnis d'amulettes que l'on appelle au Sénégal des *grisgris*. Il a un cobra-capel à lunettes dans une corbeille plate.

Cet homme s'installe sur le pont ; nous nous asseyons sur le banc de quart ; les matelots font cercle.

La corbeille est posée sur le pont et découverte. Le capel est tapi au fond. Le jongleur s'accroupit à quelques pas de distance et se met à jouer un air lent, plaintif, monotone, avec une espèce de petite clarinette dont les sons rappellent ceux du binion breton. Le serpent se remue peu à peu, s'allonge, puis se dresse. Il se tient comme assis sur sa queue qui est repliée en spirale. Il ne quitte pas la corbeille. Il paraît inquiet ; il cherche à reconnaître le milieu dans lequel il est placé ; il devient agité, il déploie et tend ses ailerons, s'irrite, souffle fortement plutôt qu'il ne siffle, darde souvent et virement sa langue effilée et fourchue ; il s'élance violemment plusieurs fois comme pour atteindre le jongleur ; il tressaille fréquemment, ou plutôt fait de brusques soubresauts. Tantôt il agite ses ailerons, tantôt il les roidit. Le jongleur a les yeux toujours fixés sur le capel et le regarde avec une fixité singulière. Au bout de quelque temps, dix à douze minutes environ, le capel devient moins animé, il se calme, puis se balance comme s'il était sensible à la cadence lente et monotone du musicien ; il darde sans cesse sa langue avec une vivacité extrême ; peu à peu il est amené à un certain état de somnolence ; ses yeux, qui d'abord guettaient le jongleur comme pour le surprendre, sont en quelque sorte immobilisés et fascinés par le regard de celui-ci. L'Hindou profite de ce moment de stupéfaction du serpent pour s'approcher lentement de lui sans cesser de jouer, et sur la tête du capel pose une première fois le nez, une seconde fois la langue. Bien que cela ne dure qu'un instant, le capel à cet instant se réveille en sursaut, et le jongleur a le temps à peine de se rejeter en arrière pour n'être pas atteint par le serpent qui se lance sur lui avec fureur.

Comme le jongleur finissait en essayant d'apaiser le capel, un des officiers de la corvette arrive. Il désire voir l'Hindou poser les lèvres sur la tête écailleuse de l'animal. Le pauvre diable recommence à jouer son air monotone, et à regarder le serpent avec son étrange fixité. Ses efforts sont vains. Le capel est dans un état d'irritation extrême. Il veut s'échapper de la corbeille, et il faut rejeter le couvercle sur lui.

Cependant nous doutions que le capel eût encore ses crochets et qu'il y eût pour ce jongleur aucun danger réel à l'approcher. Nous promettons à notre homme une piastre d'Espagne s'il fait mordre deux poules par le serpent. On prend une poule noire qui se débat très-vivement et on la présente au capel. Celui-ci se dresse à demi, regarde la poule un instant, la mord, et la lâche. La poule est laissée libre ; elle s'échappe effarée. Six minutes après (montre en main), elle vomit, roidit les pattes et meurt. Une seconde

poule est mise en face du serpent : il la mordille deux fois ; elle meurt en huit minutes. (*)

L'ÉCHASSE.

Lorsque les limites de la terre et des eaux restaient encore indécises, l'échasse enfonçait dans cette boue liquide les longues jambes flexibles qui lui valurent, chez les Romains, le nom d'*Himantopus* (pieds-courroies, pieds en forme de cordon). Les Grecs la nommaient l'oiseau des lagunes ; c'est là qu'elle trouvait la vermine ailée ou rampante dont elle fait sa nourriture. Alors l'échasse avait ses fonctions sur cette terre et s'y multipliait ; mais, comme une des nombreuses preuves que la main du Grand Ouvrier est toujours étendue, l'espèce tend à disparaître, maintenant qu'elle n'a plus son emploi. « L'échasse, dit Buffon, est dans les oiseaux ce que la gerboise est dans les quadrupèdes : ses jambes, trois fois longues comme le corps, nous présentent une disproportion monstrueuse ; et en considérant ces excès ou plutôt ces défauts énormes, il semble que quand la nature essayait toutes les puissances de sa première vigueur, et qu'elle ébauchait le plan de la forme des êtres, ceux en qui les proportions d'organes s'unirent avec la faculté de se reproduire ont été les seuls qui se soient maintenus. Elle ne put donc adopter à perpétuité toutes les formes qu'elle avait tentées... quelques productions négligées, quelques formes moins heureuses, jetées comme des ombres au tableau, paraissent être les restes de ces dessins mal assortis, de ces composés disparates.... »

Malgré tout le respect qu'inspire le grand naturaliste aux magnifiques descriptions, ne semble-t-il pas qu'il obéisse ici à cette tendance qu'un plaisant nous reprochait en disant que « si Dieu avait fait l'homme à son image, l'homme le lui avait bien rendu » ? Comment croire que le Créateur de toutes choses, qui suspendit les mondes dans l'espace, ait fait, comme un artiste novice en son art, des ébauches dont il se repent et qu'il abandonne de temps à autre ? Non ! l'espèce, toujours dans un admirable rapport avec le milieu où elle est placée, disparaît peu à peu à mesure que ce milieu se modifie. Comme disparaîtront les échasses des habitants des landes, lorsque les landes seront cultivées et assainies, ainsi disparaissent ces oiseaux de rivage, qui ne trouvent plus de longues forêts de roseaux pour y cacher leurs nids, d'immenses marécages pour y plonger ces tarses qui ploient à volonté et ces doigts sans talon qui ont besoin d'être soutenus par le terrain mou dans lequel ils s'enfoncent.

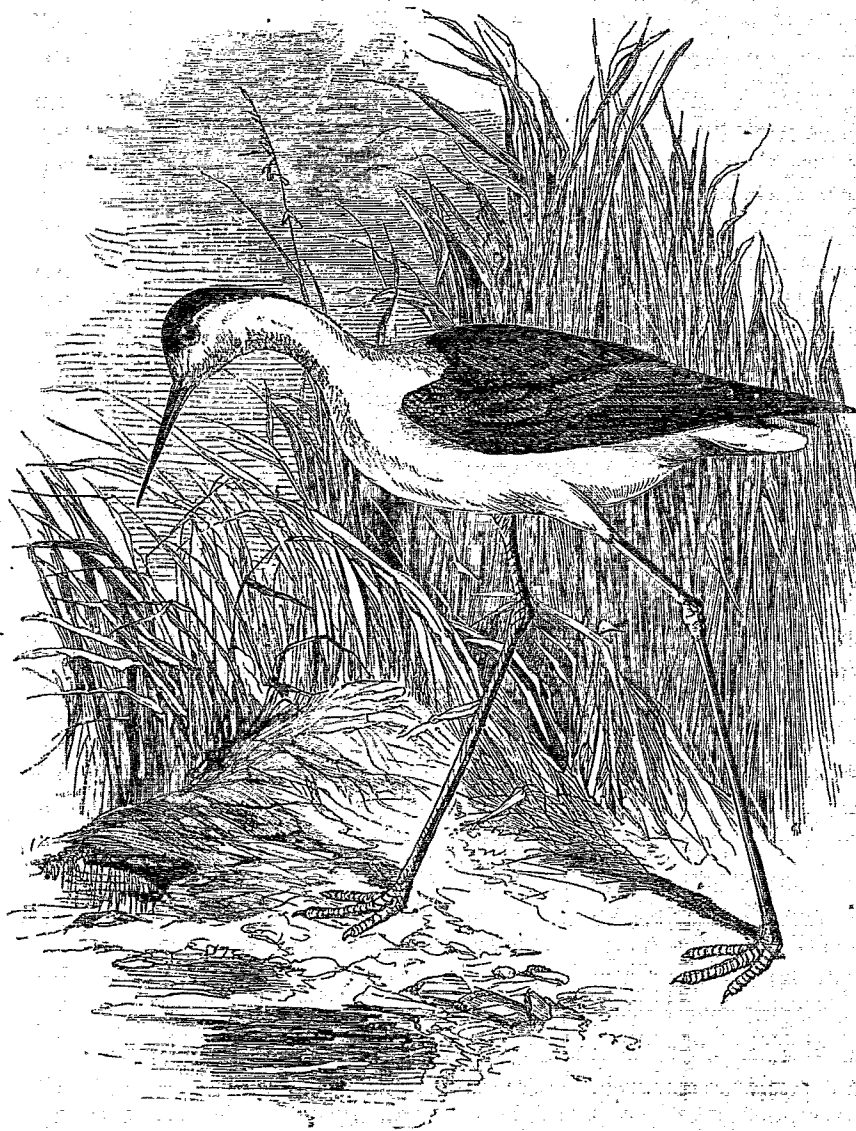
Cuvier nous dit que l'on ne connaît en Europe qu'une espèce d'échasse blanche, à calotte et manteau noirs, à longs pieds rouges, oiseau rare et de mœurs peu connues. Gilbert White, le pasteur naturaliste de Selborne, amant de la nature qu'il décrivait avec tant de grâce, s'applaudissait de s'être procuré un individu de cette race à demi perdue. L'oiseau que possédait White faisait partie d'une petite bande de trois paires qui s'abattit sur les bords d'un grand lac du comté de Surrey. Le bon naturaliste ne pouvait assez s'étonner de la longueur démesurée de ces jambes réticulées, selon lui *vraies caricatures*. « On pourrait croire à première vue, dit-il naïvement, que ces tarses, d'une si extraordinaire longueur, ont été ajustés, attachés après coup, pour en imposer à la crédulité de quelque pauvre savant ; et si nous rencontrions les proportions de cet oiseau, justement nommé pluvier à échasses, sur un écran chinois ou japonais, nous en accuserions l'imagination de l'artiste. »

L'observation de White rappelle qu'en effet, nombre

(*) Cette note nous est communiquée par M. Natalis Rondot.

d'oiseaux qui présentent les disproportions de l'échasse, ornent les dessins bizarres des Chinois. Il se pourrait que l'espèce, plus commune en Égypte, le fût aussi en Chine, où se trouvent tant de rivages inondés. Wilson, dans les lagunes méridionales de l'Amérique, a trouvé des variétés de l'espèce (*Himantopus mexicanus*) dont le ventre est moins blanc et le bec moins droit. Cet excellent observateur des mœurs des peuplades ailées nous apprend que l'échasse vit en société parmi des marais salants, assez haut sur le rivage où abondent de petits étangs peu profonds, que les longues jambes de l'oiseau lui permettent de traverser en tous sens. On voit là les échasses dans l'eau jus-

qu'à la poitrine, cherchant les petites coquilles et les insectes d'eau qui pullulent sous la vase. C'est dans le voisinage de ces endroits *chauves* (*bald places*), comme les appellent les paysans, qu'à des distances d'une quarantaine de mètres se réunissent, au milieu de touffes de hautes herbes, de petites associations de six à huit paires d'*Himantopus* pour passer le temps des couvées. C'est vers la première semaine du mois de mai que ces oiseaux commencent à bâtir leurs nids, d'abord légèrement formés de brins de gazon sec, et suffisants à peine à préserver les œufs de l'eau du marécage; mais à mesure que l'oiseau couve, il accroit sa couche; si les petites vagues des étangs montent, le nid



L'Échasse (*Charadrius Himantopus*). — Dessin de Weir.

protecteur monte aussi; l'échasse y ajoute sans cesse, tantôt les minces ramilles d'un arbrisseau commun dans ces marais, tantôt de longues herbes, des algues et autres substances; obéissant à un instinct commun à tous les oiseaux de marécage, elle grossit tellement son nid qu'il finit par peser près de trois livres. « Tous les propriétaires ailés de ces nids, situés à 12 ou 15 mètres l'un de l'autre, semblent vivre ensemble dans la plus parfaite harmonie », ajoute Wilson.

L'espèce, dispersée presque sur tout le globe, descend

en Mexique dans la saison des pluies; Belon l'a vue en Italie, Marsigli sur le Danube, Sloane à la Jamaïque, Sibbald en Écosse. Il semble que partout on ait vu l'échasse, qu'on ne trouve nulle part. La nature (notre ignorance et notre respect nous empêchent de nommer celui qui crée, et dont la main toujours étendue conserve ou fait disparaître) semble avoir, dans d'immenses magasins ignorés, des réserves d'êtres divers, qui viennent répondre aux diverses conditions par lesquelles passe notre globe, et qui disparaissent dès qu'ils sont devenus inutiles.

BOUCLIER DU SEIZIÈME SIÈCLE.



Musée de Copenhague. — Un Bouclier (hauteur, 0^m,70; largeur, 0^m,45). — Dessin de Thérond.

Ce bouclier, en fer repoussé, paraît être un travail italien du seizième siècle. Le style des figures pourrait le faire attribuer à quelque artiste de l'école du Rosso, ou de maître Roux, comme on appelait en France ce maître florentin. On sait que le Rosso fut chargé, avant le Primatice, par François I^{er}, de diriger les décorations de Fontainebleau : il était peintre, architecte, musicien et poète. Son talent était remarquable par la fougue, la verve, la fécondité, l'éclat : c'était par ces qualités que l'on suppléait, de son

temps, au goût pur et réservé des anciens maîtres. Le génie ardent de Michel-Ange, contemporain de Rosso, entraînait tout à son exemple. Que l'on compare ce bouclier à un des panneaux de la porte célèbre du Baptistère de Florence : on ne saurait refuser d'y reconnaître la force, le mouvement, la grandeur même ; mais on regrette de ne plus trouver dans la ligne la grâce naturelle et simple des Ghiberti et des Donatello.

Notre dessin a été fait à Paris, d'après une copie en cuivre

coulée sur des moules envoyés de Copenhague à un de nos plus habiles orfèvres, M. Alexandre Gueyton.

Au milieu, dans un médaillon ovale, on voit une bataille furieuse : l'infanterie combat, au dernier plan, sous les murs d'une ville; la mêlée de cavalerie, au premier plan, est d'une vigueur merveilleuse : on y remarque, au centre, un cheval qui, percé au flanc par un guerrier démonté, rejette violemment son cou et sa tête en arrière, avec un effroyable hennissement de douleur qu'on croit entendre. Autour de ce médaillon, l'artiste en a placé symétriquement quatre petits où sont personnifiées : à droite, la Guerre; à gauche, la Paix, portant d'une main un flambeau et répandant de l'autre des trésors; en haut, la Victoire ailée agitant une couronne et une palme; en bas, l'Envie ou la Discorde dévorant un cœur. Dix autres personnages plus grands, quatre dans la partie supérieure du bouclier, six dans la partie inférieure, remplissent tout l'intervalle que les médaillons laissent libre : ce sont des guerriers captifs enchaînés au milieu de leurs armes, et assis ou couchés dans des attitudes diverses qui expriment, ainsi que leurs traits, la tristesse ou la colère : ces belles figures sont d'un dessin élégant et fier, seulement un peu tourmenté. Enfin il y a deux têtes en forme de mascarons, l'une à l'extrémité supérieure, l'autre à l'extrémité inférieure : celle d'en bas est une tête de femme, celle du haut est la figure d'un satyre couronné entre des serpents qui cherchent à dévorer des fruits.

Les plus belles collections d'armes, en Europe, sont : le Musée d'artillerie, à Paris; — le *Horse Armoury*, à Londres; — la collection de Dresde (voir l'ouvrage intitulé *la Collection d'Ambras*); — la collection de la Bourgeoisie et celle de l'Arsenal impérial, à Vienne; — la collection du Trésor impérial de Moscou, qui contient surtout des armes orientales, et qui est placée dans le parc de Zarskoe-Selo; — celles du roi de Sardaigne, à Turin (beaux boucliers et casques en fer repoussé); du prince Charles de Prusse; — l'*Armeria real* de Madrid; — celle du prince Soltýckoff, à Saint-Petersbourg.

C'est mal raisonner que de ne point chercher à s'instruire parce qu'on ne peut tout savoir : la connaissance d'une partie n'est-elle point, en effet, préférable à l'ignorance du tout?

ABOULFÉDA.

CHARLES-QUINT AU MONASTÈRE DE YUSTE.

Suite et fin. — Voy. p. 65.

La résidence royale de Yuste était située au midi du monastère, et dominait la vaste et charmante vallée que l'on nomme la *Vera de Plasencia*. Elle se composait de quatre pièces au rez-de-chaussée et de quatre à l'étage supérieur. Ces dernières, appartements de l'empereur, étaient séparées par un corridor qui conduisait, des deux côtés, à deux belles terrasses formant des galeries couvertes que supportaient des piliers, et qui furent ensuite transformées en jardins. Charles-Quint « les orna de fleurs odoriférantes qu'il se plut à voir cultiver, les planta d'orangers, de citronniers, et fit placer dans chacun d'eux une fontaine où coulaient les eaux vives sorties des flancs ou descendues des cimes neigeuses de ces montagnes. Dans le bassin de la fontaine occidentale, qui fut revêtue de carreaux de Hollande, se conservaient comme en un vivier les truites destinées à sa table les jours maigres, et pêchées surtout dans les sources claires et froides de Garganta-la-Olla et des villages voisins. Le corridor qui traversait le quartier d'en bas aboutissait par ses deux extrémités au jardin du monastère, que les religieux avaient cédé à l'empereur,

pour s'en ménager un autre au nord-ouest de leur cloître. De ce jardin, couvert de verdure, rempli de plantes potagères et d'arbres à fruits, les tiges des orangers et des citronniers, s'élançant jusqu'aux fenêtres de la demeure impériale, y portaient leurs plus belles fleurs blanches et leurs suaves odeurs. » (1)

Une fenêtre de la chambre à coucher de Charles-Quint, fermée par un vitrage et par une porte, formait une espèce de tribune qui avançait dans l'église du couvent, en sorte que l'hôte impérial pouvait entendre les offices sans sortir de son lit. Son cabinet, au sud du corridor, en plein soleil, plongeait sur le jardin et dominait une étendue immense de campagne où les prairies étaient entrecoupées par des massifs de châtaigniers, de mûriers, de noyers, d'aman-diers. De la terrasse occidentale, Charles-Quint jouissait du même spectacle. Il aimait à s'y reposer le soir, et c'était de là qu'il descendait, par un sentier légèrement incliné, dans le jardin, dont les murailles environnaient son appartement et dont la porte s'ouvrait sur la forêt qui couvrait la montagne.

L'ameublement des chambres n'avait rien de claustral. Sa chambre était, à la vérité, tendue de drap noir fin, avec des portières de la même couleur; mais vingt-quatre belles pièces de tapisserie de Flandre en soie et en laine, représentant des paysages, des animaux, des sujets divers, couvraient les autres murailles. Il avait de riches tapis de pieds de Turquie et d'Alcaraz, des bancs à dossier également couverts de tapis, et plusieurs dais, dont l'un en velours noir. Sur ses deux lits, on remarquait un luxe extraordinaire de couvertures et de coussins. Les sièges étaient pour la plupart en noyer artistement travaillé, et ornés de clous dorés. Les bancs se fermaient en forme de pliants. Parmi les fauteuils couverts en velours, il y en avait deux très-mollement rembourrés, avec bras en saillie et coussins soutenant toutes les parties du corps. Aux murailles étaient suspendus d'admirables tableaux, la plupart du Titien, scènes religieuses et portraits de Charles-Quint et de sa famille; quelques-unes de ces peintures étaient enfermées dans des coffrets élégants. Autour étaient de brillants reliquaires, des cadres d'or, d'argent et d'émail, contenant toutes sortes de bijoux ou d'objets de prix, de petits meubles délicatement travaillés, des talismans, pierres incrustées dans l'or, bracelets et bagues; puis quatre grandes horloges et de petites montres, un cadran solaire doré, des instruments d'astronomie et de mathématiques, une carte marine, des miroirs de cristal de roche et des lunettes; une bibliothèque choisie, où se trouvaient notamment les *Commentaires* de César, la *Consolation* de Boèce, les *Méditations* de saint Augustin, les *Histoires d'Espagne* par Florian de Ocampo. Ajoutons une quantité considérable de vases en argent, flacons, bassins, fontaines, vaisselle, ustensiles de cuisine, etc., sans compter tout le service en vermeil destiné à l'autel de sa chapelle particulière, et qu'il avait en double. Ses vêtements n'étaient pas moins riches, et l'inventaire montre qu'il avait seize robes longues, en velours, en soie, en hermine, en poil de chevreau ou fourrées de plumes de l'Inde.

Cinquante serviteurs étaient constamment aux ordres de ce souverain retiré, qui ne se souciait guère d'aller éveiller, avant l'aurore, les novices du couvent, comme l'a supposé Fénelon dans l'un de ses Dialogues. Singulier religieux, qui avait autour de lui, soumis à ses moindres signes, un majordome, un secrétaire, un médecin, un maître de la garde-robe, quatre *ayudas de camara*, quatre barbiers ou sous-aides, un savant, un horloger, un apothicaire et son aide, un panetier et son aide, deux boulangers, deux cui-

(1) Mignet, p. 206.

siniers et deux garçons de cuisine, un sommelier et un valet de cave, un brasseur et un tonnelier, un pâtissier, deux fruitiers, un saucier et son aide, un chef du garde-manger et son contrôleur, un cirier, un pourvoyeur de volaille, un chasseur de gibier, un jardinier, trois porteurs de litière, un garde-joyaux, un portier, un écrivain chargé des approvisionnements, deux lingères ! Charles-Quint avait aussi deux aumôniers, l'un pour lui, nommé Georges Nepotis, l'autre pour les gens de sa maison, nommé Jean de Halis. Les gages de ces divers serviteurs s'élevaient à une somme qui équivaldrait aujourd'hui à plus de 200 000 francs. La totalité de la dépense pour l'entretien de l'empereur était de 720 000 francs (20 000 ducats d'or).

Parmi les religieux de Yuste, Charles-Quint s'était choisi un confesseur, frère Juan Regla, un lecteur et trois prédicateurs. Le pauvre Juan Regla avait fort à faire avec un pénitent si impérieux. Il ne lui fut pas permis une seule fois de s'éloigner de Yuste, pour la moindre excursion, aussi longtemps que vécut l'empereur. Il venait prier chaque matin avec lui, et il lui faisait une lecture pieuse après chaque dîner. On peut aisément supposer ce que Charles-Quint pouvait exiger de son confesseur, lui qui avait obtenu du pape l'autorisation de manger même avant la communion.

« Les jours mêmes où il communiait, dit M. Mignet, il n'était pas à jeun, contrairement à la règle catholique, en recevant l'hostie consacrée ; et, par une exception extraordinaire, une bulle du pape Jules III l'y avait autorisé sur sa demande, en 1554. Jules III disait dans cette bulle : « Votre Majesté nous a fait connaître qu'elle était poussée » et contrainte, par l'état de sa santé et d'après le conseil » de ses médecins, à prendre, pour le soutien de son estomac, un léger déjeuner les jours mêmes où elle avait » coutume de recevoir la très-sacrée eucharistie, et elle » nous a supplié de lui accorder à cet égard, en vertu de » l'autorité apostolique, une absolution pour le passé et » une dispense pour l'avenir. C'est pourquoi, considérant » cette nécessité où vous êtes et reconnaissant l'esprit pieux » et sincère avec lequel Votre Majesté a constamment respecté et en toute rencontre défendu la religion catholique » et les constitutions des saints pères, nous vous déchargeons, au nom du Seigneur, de tout scrupule de conscience que vous pourriez avoir conservé à ce sujet ; et, » au nom du même Seigneur, en vertu du même pouvoir » qu'il nous a conféré, nous vous autorisons avec indulgence à prendre la nourriture dont vous avez besoin, » avant de recevoir le très-saint sacrement de l'eucharistie. »

Loin de vouloir rester étranger aux affaires publiques, Charles-Quint s'en occupait constamment. A chaque instant on voyait arriver, à Yuste, des courriers politiques, qui repartaient avec des lettres de conseils ou de grâces. L'empereur recevait les visites de grands d'Espagne et de littérateurs ; il eut celles des reines Éléonore de France et Marie de Hongrie. Il accueillait aussi fort bien des caisses de friandises que lui envoyait son fils. Il chassait quelquefois : « Sa Majesté, écrivait Gastelu le 5 juin 1557, a demandé une arquebuse, et elle a tiré deux pigeons. »

Au commencement de février 1558, Charles-Quint, si l'on en croit les récits des moines de Yuste, se serait prêté à un simulacre monastique. Son maître de la garde-robe, le chevalier Moron, lui aurait dit en riant que le temps du noviciat de Sa Majesté était passé, et qu'elle devait examiner s'il ne lui plairait pas faire profession. Charles-Quint aurait poussé la plaisanterie jusqu'à laisser accomplir, le 3 février, les cérémonies usitées en pareille occasion, examen, admission, procession, sermon, repas et promenade. On avait envoyé à l'empereur des perdrix, des chevreux et du gibier dont il régala les moines ; il leur donna ensuite

la liberté de parcourir la forêt jusqu'à la nuit. Mais il ne changea en rien son genre de vie, et quelque temps après, les pauvres religieux ayant perdu leur prieur et supplié leur illustre frère de les faire autoriser à en élire eux-mêmes un autre, Charles-Quint leur refusa net et leur dit « qu'il ne voulait se mêler en aucune façon de pareilles choses, ni de leur ordre ».

Il est faux que Charles-Quint, vivement inquiété par une violente attaque de goutte, à la fin de l'été de 1558, ait eu l'étrange fantaisie de se célébrer lui-même à l'avance, le 31 août, ses propres funérailles. C'est un conte fabriqué par un moine anonyme, et copié sans critique par le père Joseph de Signeura. Le 31 août, Charles-Quint était depuis vingt-quatre heures retenu dans sa chambre par la maladie. Son majordome, son secrétaire, son médecin, qui mentionnent dans leurs lettres les incidents les plus minutieux de sa vie, ne disent rien qui se rapporte en aucune manière aux prétendues funérailles qui auraient précédé la mort de leur maître, survenue le 21 septembre, vers deux heures du matin. Charles-Quint, se sentant près de rendre le dernier soupir, dit : « Tout est fini ! » puis, quelques instants après : « C'est le moment ! » et il expira.

CUBA.

SANTIAGO.

C'est de cette côte escarpée, qui cache une ville populeuse, que Fernand Cortez mit à la voile pour sa première expédition du Mexique, le 18 novembre 1518 ; c'est en vue de ce rocher que le hardi conquérant, qui se rendait d'abord à la Trinidad, adressa ses adieux ironiques au gouverneur de l'île, au fondateur de la cité naissante, cause première de sa fortune, et qui mourut de chagrin, six ans plus tard, d'avoir si imprudemment placé sa confiance. Le nom de Cortez remplit aujourd'hui le monde ; celui de Diego Velasquez, mort en 1524, est pour ainsi dire oublié.

C'était cependant un homme d'une capacité peu commune que ce gouverneur de Cuba, et l'un des actes les plus importants de son administration, sans doute, fut la fondation de la ville de Santiago, en 1514. Comprenant toute l'importance du port magnifique où il tentait d'édifier, à 236 lieues de la Havane, une ville commerçante, Velasquez ne s'arrêta pas aux inégalités du terrain, aux aspérités mêmes de la montagne, et dès l'origine la cité, qui n'eut d'abord que le titre de villa, fut séparée en deux parties bien distinctes : la *Marina*, qui s'élève sur la plage, et la ville haute, où s'alignent les confortables habitations de la noblesse. Ce fut en 1522 seulement que Santiago de Cuba enleva le titre d'archevêché et les prérogatives de capitale à la ville de l'*Asuncion*, qui avait été fondée, dès 1512, sur l'antique village indien de Baracoa.

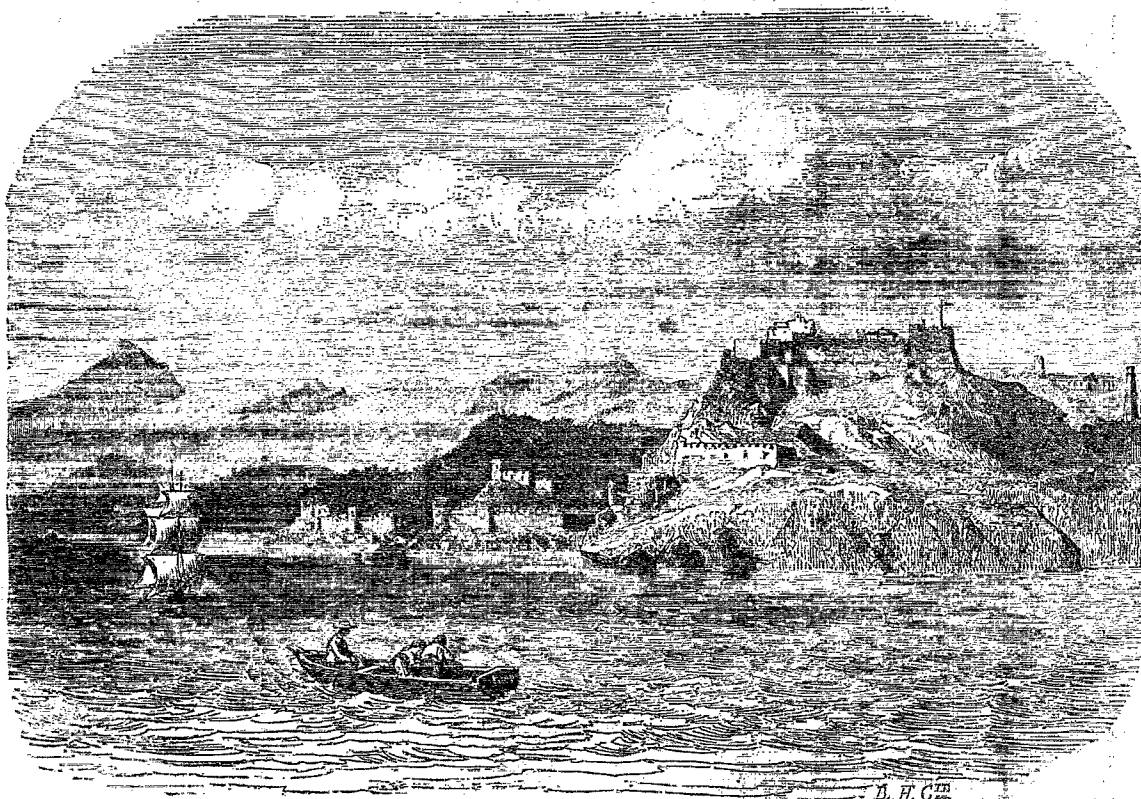
Ce qui donna d'abord une grande importance à la capitale naissante qu'avait édifiée Diego Velasquez, ce fut le voisinage des mines de cuivre qui venaient d'être mises en exploitation. La ville se ressent néanmoins et de l'époque où elle fut construite, et des dangers que présentait sa situation. Sa cathédrale métropolitaine offre un aspect imposant ; mais ses rues sont étroites et tortueuses, en raison des ondulations du terrain. Les maisons, en général, y sont basses, et l'on a été contraint de leur donner ce peu d'élévation en raison des nombreux tremblements de terre qui agitent cette partie du sol de Cuba (1). Beaucoup de ces

(1) Tandis que le reste de l'île se ressent à peine de ce fléau, Santiago de Cuba et ses environs en sont littéralement désolés. Le jeune et savant directeur de l'Observatoire météorologique de la Havane, M. André Poey, qui a publié des travaux si étendus sur la climatologie générale des Antilles, en fournit par ses observations la preuve

habitations sont bâties sur des terrains soutenus par des étais; cela n'empêche pas que la ville ne présente quelques édifices et plusieurs établissements utiles. On y remarque un collège, auquel est adjoint le séminaire; un joli théâtre, une société philharmonique, et une charmante promenade désignée sous le nom d'*Alameda*, et qu'il faut aller chercher malheureusement dans la ville basse. Les habiles conducteurs des *quitrins* et des *volantes* ne sont, heureusement, nullement effrayés par les anfractuosités qui se manifestent à la descente, et ils lancent à fond de train leurs élégants équipages sur le penchant passablement dangereux de ces

rues escarpées, sans que les charmantes promeneuses qu'ils entraînent en bondissant manifestent le moindre sentiment de terreur. Pour gagner la riante promenade qui s'élève dans le quartier commerçant de Santiago, sur le bord de la mer, il faut de toute nécessité s'en remettre à la dextérité du hardi *calessero*, que nul obstacle n'arrête.

Qui le croirait? chez cette population de vingt-cinq mille habitants, notre langue est presque aussi usitée que dans une colonie française; et cette circonstance fait honneur, il faut le dire, à l'antique hospitalité espagnole. Lors de l'affreuse catastrophe politique qui ruina les habitants de Saint-Do-



Entrée du port de Santiago, à Cuba. — Dessin de Karl Girardet.

mingue, nombre de planteurs préférèrent l'expatriation à la lutte sanglante; les rives de Santiago de Cuba n'étaient guère qu'à quatorze lieues de l'île désolée, où tant de périls menaçaient nos industriels créoles: ils s'y réfugièrent, et ils payèrent l'accueil cordial qui leur fut fait par d'admirables fondations industrielles et agricoles. Plus tard, lorsque les guerres de la Péninsule amenèrent un changement funeste dans la politique suivie par l'Espagne à leur égard, et lorsque la plupart d'entre eux furent obligés d'abandonner les admirables campagnes qu'ils avaient fécondées de leurs sueurs, le bien se trouva fait. Il s'était accompli surtout sous la direction d'un Français dont le nom est resté en vénération, M. Prudent Casamayor. Les

positive: sur une période comprise entre 1530 et 1857, il ne compte que sept cas de tremblements de terre ayant été ressentis à la Havane, tandis qu'il a fallu la patience soutenue du jeune météorologiste pour dénombrer ceux qui ont désolé Santiago. Nous renvoyons sur ce point au Catalogue des tremblements de terre relatifs à l'île de Cuba, inséré par M. Poey dans les *Nouvelles Annales des Voyages*, année 1855, t. II, p. 301. Voy. aussi, t. IV, p. 286, l'*Annuaire de la Société météorologique de France*. M. Andrés Poey a prouvé également que la grêle était tombée à Santiago en avril 1844, puis le 22 juin et le 21 août 1853. Voy. le Catalogue des chutes de grêle à Cuba, dans les *Annales de chimie et de physique*, 1855, t. XLIV, p. 226.

magnifiques plantations de café qui enrichissent aujourd'hui les environs de Santiago de Cuba sont pour ainsi dire son ouvrage.

Le climat de cette ville pittoresque est excessivement chaud, et le voisinage d'un lac peu profond y multiplie les miasmes délétères dans certaines saisons. Il paraît certain aussi que la fièvre jaune y sévit beaucoup plus que dans les autres cités de l'île. Heureusement, à trois lieues et demie de cette ancienne capitale, les gorges de la *sierra Maestra* offrent une fraîcheur qui contraste, par sa salubrité, avec certaines localités du littoral. Dans ces vergers charmants, d'ns en partie aux planteurs français, on cultive des fruits d'Europe et des légumes que l'on ne rencontre guère que dans nos marchés. La *sierra Maestra* envoie à ceux de Santiago des fraises, des coings, des artichauts; et ces jolis bouquets d'œillels si répandus dans la ville sont formés de fleurs parfumées qui croissent à l'état sauvage dans la montagne.

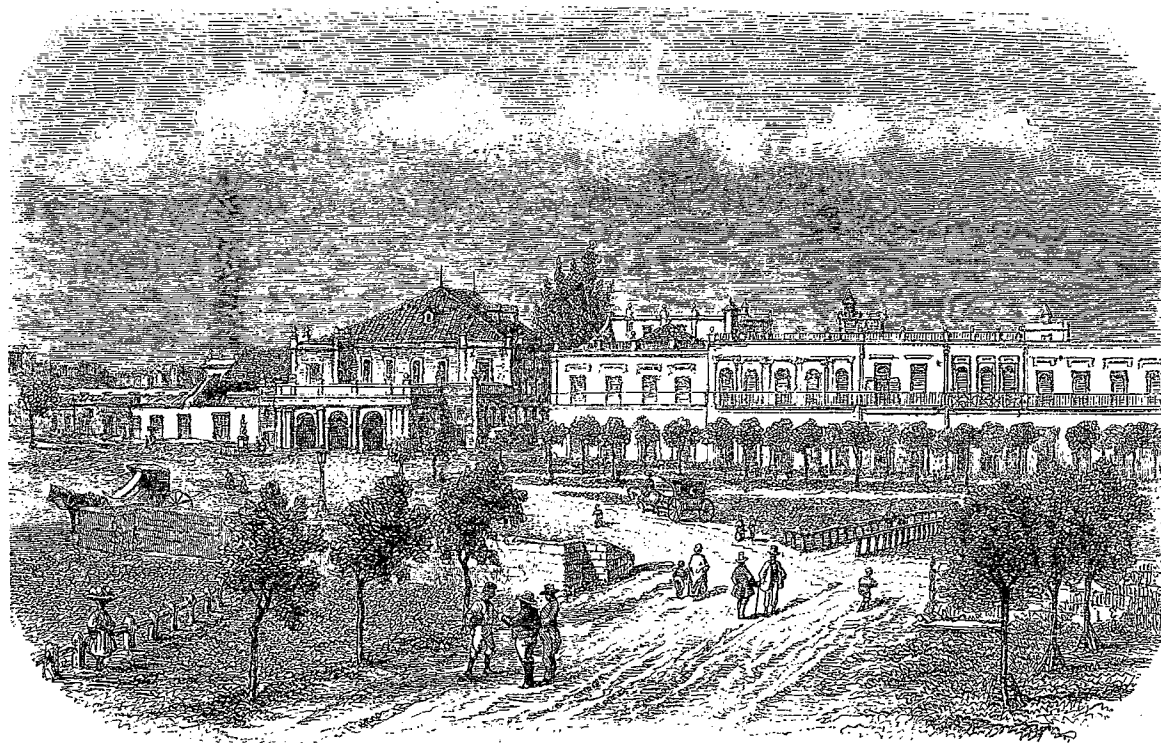
LE THÉÂTRE TACON, A LA HAVANE.

L'île heureuse qui a donné naissance à un grand poète comme Heredia, à une habile interprète des chefs-d'œuvre

de Rossini comme M^{lle} de Peñalver, est un pays favorisé entre les régions de l'Amérique méridionale, où toute noble pensée doit s'épanouir, où un drame quel qu'il soit, lorsqu'il a excité l'admiration des siècles, doit être représenté avec un ensemble, une habileté d'exécution qui ne laisse rien envier aux plus beaux théâtres de l'Europe.

La salle Tacon, appelée ainsi du nom de son fondateur, le général gouverneur, s'élève au milieu du *paseo* d'Isabelle, et c'est, il faut le dire, le plus bel ornement de cette admirable promenade. Tel est le plan de construction de cette salle magnifique, qu'elle surpasse dans ses proportions colossales le théâtre de San-Carlo lui-même. Un voyageur

récent affirme que la recette entière, lorsque la salle est pleine, ne s'élève pas à moins de 7 000 piastres, ou 35 000 francs. Selon D. Jozé Maria de la Torre, les loges et le parterre peuvent contenir six mille personnes ⁽¹⁾. Une femme de goût, bon juge en ces sortes de matières, a dit à propos de cette salle magnifique : « Je ne connais que les premiers théâtres des grandes capitales de l'Europe dont l'aspect produise un si noble effet, par la fraîcheur des décorations, le luxe de l'éclairage, tout en bougies, l'excellente tenue d'un parterre en gants jaunes et en pantalons blancs. A Londres ou à Paris, on prendrait notre salle pour un immense salon de haute volée. » ⁽²⁾ Fanny Elssler a



Le Théâtre de Tacon, à Cuba. — Dessin de Karl Girardet.

donné au théâtre Tacon une série de représentations dont la Havane a gardé longtemps le souvenir, et une troupe excellente, venue d'Italie, y faisait entendre naguère les chefs-d'œuvre de la scène lyrique.

Il y a quelques années seulement, la Havane possédait encore deux autres théâtres; nous supposons que rien n'a arrêté leur prospérité. Le *Principal* (c'est le nom qui désigne le plus important) s'élève sur l'Alameda, promenade publique très-fréquentée, plantée au bord de la mer. Le *Diorama*, qui, par sa destination, tient si peu ce que promet sa dénomination singulière, est particulièrement affecté à la représentation des pièces nationales.

Faisons à ce sujet une remarque : c'est le nouveau monde qui a fourni en réalité à l'Espagne son poète dramatique le plus éminent, après Calderon et Lope de Vega; c'est cette nature neuve et ardente qui a donné l'essor à Juan Ruiz de Alarcon, l'auteur du *Tisserand de Ségovie*, le génie inventif, passionné, auquel on doit tant de drames émouvants, tant de comédies ingénieuses. Alarcon avait vu le jour dans une bourgade de la province de Tasco, et, avant qu'il se produisit dans le monde sous le patronage de don Felipe de Guzman, c'était à Mexico même qu'il avait dû faire

ses études ⁽³⁾. La *Verdad sospechosa*, qu'enviait Corneille à son auteur, et qui nous a donné le *Menteur*, avait peut-être été conçue primitivement sous le ciel de l'Amérique. De nos jours, Cuba réclame l'honneur d'avoir donné naissance à l'une des femmes poètes les plus éminentes de la péninsule, si ce n'est aujourd'hui la plus renommée. Doña Gertrudis Gomes de Avellaneda est née à Porto-Principe de Cuba, en 1816, et l'auteur inspiré d'*Alfonso Munio*, du *Prince de Viana*, de la *Fille des fleurs*, qui obtint, il y a plusieurs années, un si grand succès, a, comme Ruiz de Alarcon, subi d'abord l'heureuse influence du ciel admirable sous lequel elle est née. Au besoin, nous pourrions augmenter cette rapide nomenclature; c'est aussi un fils de Cuba que ce poète Milanès auquel on doit le drame intitulé : le *Comte Alarcos*.

⁽¹⁾ *Compendio de la geografia de la isla de Cuba*. Havane, 1851, in-8.

⁽²⁾ La comtesse Merlin, *Lettres sur la Havane*, 3 vol. in-8.

⁽³⁾ Voy. Ferdinand Denis, préface du *Tisserand de Ségovie*, dans le t. II des *Chroniques chevaleresques de l'Espagne et du Portugal*.

PROMENADES DE CHRISTOPHE

AU JARDIN DES PLANTES.

Suite. — Voy. t. XXV, p. 190, 205.

Mon maître avait rendez-vous au jardin. « A la première belle journée ! » s'étaient dit les deux adversaires (il a toujours maille à partir avec son contrariant ami, et la discussion, entamée devant les lamas pendant que je faisais des agaceries au petit cerf de Grèce et au gentil béliet du Cap, n'est pas près d'en finir). Par malheur, les beaux jours ne foisonnent pas durant ce fantasque mois de mars, si bien que je voyais arriver mon dimanche sans avoir récolté grand récit pour mes camarades de la veillée. Aussi, ma foi, quand monsieur m'a questionné ce matin, il m'a semblé qu'il y avait assez de bleu là-haut pour m'autoriser à garantir qu'il ne pleuvrait de longtemps.

« De longtemps ! a repris mon maître ; à Paris ! à cette époque de l'année ! Allons, Christophe, tu grilles de sortir, mon ami. Eh bien, soit, a-t-il ajouté comme j'allais me récrier que je n'y tenais point ; soit, mon enfant, sortons. »

Vraiment, il le faut avouer, pour un maître, on ne peut pas dire que monsieur soit mauvais : aussi ai-je pensé à son rhumatisme quand, à peine entré dans la ménagerie des mammifères, j'ai vu les nuages s'effranger, tandis que l'air, s'engouffrant dans notre parapluie que je m'efforçais d'ouvrir, le retournait en façon d'entonnoir.

Rentrer pourtant, c'était rude ! je pensais que le vent soutiendrait la pluie, et je ne cessais de le répéter à monsieur qui, secouant doucement la tête, maintenait son chapeau de son mieux. J'ai pris l'avance alors pour examiner le ciel un peu plus à mon aise, au loin, du côté de la Seine. Les grosses masses de nuages, refoulées vers le bout par où dévale la rivière, ressemblaient d'abord à des balles de coton. Elles s'étaient affaissées en s'étendant ; je les voyais se fondre, s'avancer, devenir couleur d'ardoise, tandis que de légers flocons noirs, montant par-dessus, accouraient sur nous comme des messagers d'orage. Il faut être honnête, et je suis revenu dire que ça menaçait quelque peu. Mon maître comprenait bien qu'il m'en coûtait de retourner au logis ; il a bonnement décidé que le mieux serait de se mettre à l'abri dans un des musées couverts, et de laisser passer l'averse. Faut-il l'avouer d'ailleurs ? il n'y aurait pas eu le temps de gagner la maison, car nous n'étions pas encore à la ménagerie des reptiles que les gouttes me piquaient déjà les yeux. Je poussais vite vers la porte pour nous faire faire place, lorsqu'un individu qui nous bouchait le passage en plein, tant lui que le compagnon auquel il donnait le bras, s'est brusquement retourné, puis a tiré son chapeau, en demandant la permission d'entrer avec nous.

J'allais lui dire, comme de juste, que les galeries ne sont pas ouvertes pour tout le monde à toutes les heures du jour, mais mon maître ne m'en a pas laissé le temps. Il a fait un signe au gardien, un salut à l'inconnu, qui n'en a pas demandé davantage pour aller se camper, suivi de son camarade, devant une des cages qui garnissent le pourtour de l'étroite salle basse. De petites tortues s'y promènent sur des diminutifs de crocodiles qui ressemblent à de gros vilains lézards. Les laides bêtes ! me disais-je à part moi ; et penser que tout ça vit en bonne intelligence ! Sans doute c'est parce que les uns restent dans leur boîte et les autres dans leur étui, qu'on ose les entasser ainsi pêle-mêle et sans qu'il en résulte d'inconvénients.

Je me demandais ce que ces hommes, entrés grâce à nous, trouvaient d'intéressant dans ces animaux pour les regarder si attentivement ; sans mot dire. Quoiqu'ils fussent proprement vêtus, j'avais jugé tout de suite que ce n'é-

taient pas des gens de la première volée ; et le gardien, qui d'abord ne les voulait pas laisser entrer, vous les avait dévisagés, comme moi, du premier coup d'œil. Quand on a un peu de connaissance, on distingue vite un habit qui n'a à faire avec la brosse que le dimanche ; et ces gros elbeufs avaient fêté bon nombre de dimanches. D'ailleurs ces individus ne portaient pas de gants ; aux ongles on voyait de reste qu'ils travaillaient de leurs mains. Je ne pouvais donc m'empêcher de penser un peu égoïstement qu'ils auraient tout aussi bien fait de regarder du dehors. Il faut de l'ordre en ce monde (me disais-je en véritable privilégié et fier de l'être), et si on laisse entrer un chacun, il est clair qu'il n'y aura plus de préférence.

A vrai dire, je ne m'étais jamais senti grand goût pour cette collection d'abominables animaux, dont la vue me donne volontiers la chair de poule. C'est si sombre, là-dedans, avec ces doubles grillages pour garantir les curieux (tant de l'extérieur que de l'intérieur) des gueules, des dents, des crochets, des griffes, des poisons ! Il me semblait toujours que quelque échappé de ces cages grouillait par terre et m'allait grimper aux jambes : aussi, laissant les deux intrus passer de ces odieux sauriens immobiles, à gueules démesurées, à ces terribles serpents, à ces gigantesques boas tordus dans leurs épaisses couvertures de laine, je suis revenu me serrer le plus près possible de la chaise où, las d'avoir fait tête à l'orage, monsieur s'était tout d'abord assis. Il a deviné que j'avais, je ne dirai pas peur précisément, mais quelque chose qui y ressemble.

« Eh bien, mon pauvre Christophe, m'a-t-il dit, tu prends, je crois, le frisson ? Ta frayeur me remet en mémoire la description qu'un homme de génie a faite de l'ordre des reptiles. Il semble que tu l'aies lue et que tu restes sous l'impression. Selon lui, selon Linné, ces animaux rampants ont, pour la plupart, une couleur livide, une physiologie repoussante, un regard fixe, une odeur infecte, une voix rauque ou sifflante, une habitation malpropre. Quelques-uns distillent un atroce venin ; après être restés engourdis tout l'hiver, ceux-ci attaquent leur proie à force ouverte ; ceux-là s'en rendent maîtres par la ruse ; d'autres l'appellent dans leur gueule en la fascinant. »

Mon maître avait bien raison ; à ne pas mentir, j'avais peur, et la description qu'il venait de citer ne me rassurait guère. Juste à notre coude, le gardien de la ménagerie fourrageait dans les tiroirs et compartiments d'une espèce de coffre, d'où j'entendais sortir je ne sais quels sons douteux, grêles, piaulards, qui me faisaient venir toutes sortes d'idées cornues. Qui sait ? pensais-je, peut-être cache-t-on là dedans de pires bêtes que celles qu'on laisse voir ! quelques petits crapelets hideux, quelque frétilant vipereau qui sifflote de colère ! Ne pourraient-ils pas s'échapper à travers une étroite crevasse et remonter en dessous de mon pantalon ? J'aurais de bon cœur grimpé sur une chaise s'il y en avait eu d'autres que celle où monsieur discourait si paisiblement. Je songeais que la moindre distraction de l'homme de service pouvait nous tourner à mal, et, fort peu content de l'héroïsme de mon maître, je tâchais de calmer mes appréhensions en observant la préoccupation de l'employé : tout à sa besogne, il laissait bourdonner les paroles à ses oreilles sans paraître y prêter la moindre attention.

« Eh bien, poursuivait mon maître, habitué à réfléchir parfois tout haut, sans s'inquiéter des réponses, je n'ai pas, moi, pour l'ordre des reptiles, cette horreur instinctive qui est si générale. Quand j'avais mes chers, mes bons yeux, j'admirais volontiers les cottes de mailles si finement niellées, si richement damasquinées, des grands et petits sauriens ; les boîtes à dessins réguliers, à nuances variées, des chélonées, si étroitement enlâssées dans l'écaille

brune ou blonde; j'aimais à voir se rouler et se dérouler les rubans si harmonieusement colorés, annelés, tigrés, mouchetés, marbrés, que les boas, les pythons, les crotales, les hajas, les serpents de toutes sortes font onduler par des mouvements lents, mesurés, souples et, à mon avis, gracieux. Les batraciens mêmes ne me déplaisaient pas; je trouvais les grenouilles agiles, élégamment découpées, d'un beau vert; et j'avais remarqué l'éclat de l'œil du crapaud avec son iris d'or à reflets pourpres. Rien, à vrai dire, ne me paraissait, rien ne me paraît laid.... Rien que l'obscurité! » a-t-il ajouté avec un soupir.

Quand monsieur dit de ces choses-là, je me sens fondre le cœur, et je me prends à l'aimer de toute mon âme. Selon le système qu'il prêche souvent, tout a un but, une fin grande et bonne. Qui sait? peut-être le but des douleurs et des infirmités humaines est-il de nous faire nous mieux aimer les uns les autres? Monsieur m'a fait venir plus d'une fois cette idée en tête, et m'est avis que, s'il n'était pas quasiment aveugle, je ne lui serais pas aussi attaché que je le suis, quoique assurément (je ne me lasse pas de le répéter) il soit bon maître.

— C'est chose remarquable, a-t-il repris, s'adressant à l'employé, c'est vraiment merveilleux qu'on soit parvenu à réunir tant et de si curieux échantillons d'un ordre d'animaux dangereux, qui habitent des lieux sombres, déserts, qui n'aiment que les températures extrêmes, les arides sables, les marécages malsains, et qui disparaissent peu à peu devant l'homme. Cependant la ménagerie des reptiles est la plus récente, si je ne me trompe; elle ne date guère de plus de vingt-cinq ans. N'est-ce pas à MM. Duméril et Gabriel Bibron qu'on la doit?

A ces deux noms, le gardien a repoussé son tiroir et relevé la tête :

— De vrai, M. le professeur n'y a pas nui, a-t-il répondu. Sans lui, jamais nos bêtes n'auraient eu ces cages, tant petites soient-elles. Le vieux bâtiment appartenait aux singes, et, tout de même, c'est eux qui ont emporté le gros lot. A eux la grande rotonde du milieu du jardin. Quant à ce qui nous concerne, c'est à Gabriel Bibron que nous devons la plus belle chandelle; c'est lui qui nous donnait son temps, sa science, son infatigable activité, son intelligence, ses ressources innombrables. Aimait-il assez notre collection! N'est-ce pas ce qui donne le plus de peine qui est ce que le mieux on aime, comme dit le proverbe? Il l'avait formée, classée, enrichie, cette collection! C'était sa vie que d'examiner, de distinguer, d'analyser, de décrire nos animaux. Il avait, Dieu sait, voyagé bien jeune pour en accroître le nombre; il passait ses nuits à écrire leur histoire. Certes, on peut bien le dire à présent, il est mort à la peine. Un si beau brin d'homme! un né natif du jardin, et que nous aimions tous! C'a été un deuil chez nous quand on su que Gabriel Bibron s'était détruit à force de travail et de veilles, et que sa pauvre jeune femme ne ramènerait qu'un cercueil des eaux où il était allé chercher guérison — Parlant par figures, mais c'est tout de même vrai, on peut bien dire qu'il a été mangé aux serpents! et tout ce qu'il y a gagné, c'est d'être appelé « martyr de la science »!

— C'était sa vocation; le dévouement est ce qu'il a toujours cherché. Pauvre Gabriel, qui travaillait avant tout pour la gloire du Muséum! bon et cher jeune ami! a tristement murmuré mon maître.

— Vous le connaissiez, Monsieur, vous l'aimiez! s'est écriée tout à coup une voix rauque.

Les deux compagnons que nous avions fait entrer s'étaient rapprochés pour écouter la conversation, ce qui m'avait paru d'abord par trop sans gêne. Le souvenir de Gabriel Bibron les a mis tout d'un coup en rapport aussi intime

avec monsieur que s'ils s'étaient connus depuis des années. Ces deux jeunes gens se sont mis à raconter qu'ils avaient suivi les cours de l'École Turgot; ils se disputaient la parole pour chanter les louanges de leur jeune professeur mort aux eaux de Saint-Alban, et disaient merveilles du cours d'histoire naturelle créé et professé par Gabriel Bibron.

— Personne n'entendra la chose comme lui, répétait l'un d'eux. Ce n'était pas de la science de savant, qui ne peut être comprise que par ceux-là qui ont étudié toute leur vie, science que l'on conserve dans de beaux grands livres fermés pour nous autres, qui avons besoin de nos bras et qui n'avons pas tant seulement le temps de feuilleter un almanach. Dans ce que M. Bibron nous racontait sur les pierres, les plantes, les animaux, il y avait instruction pour le maçon, le tabletier, le corroyeur, le fourreur, le teinturier, le tisserand; je nommerais tous les métiers. Tenez, j'ai un de mes camarades, garçon jardinier, qui a changé l'inclinaison de ses espaliers sur un enseignement donné à propos de la tortue. Notre professeur nous disait qu'avec leur température variable, les chélonées (c'est leur nom savant) craignent l'excès du froid, l'excès du chaud. Ainsi, contre le fort soleil qui la brûlerait dans sa carapace, la tortue cherche au milieu du jour d'être l'abri d'une feuille de chou, d'une touffe de groseilliers; mais elle sait fort bien, quand approchent les temps douteux et à demi froids de l'automne, avant son sommeil d'hiver, prolonger son activité en s'accotant contre quelque mur ou quelque rocher au midi; là elle se place de manière à recevoir le plus faible rayon de soleil. « Les fruits d'un espalier qui serait établi suivant la règle que l'instinct apprend à la tortue, mûriraient mieux et plus vite », nous disait notre professeur. Pierre Guépin n'a pas laissé tomber l'avis; il sait aujourd'hui ce que lui ont rapporté ses raisins précoces, ses pêches tardives et ses gros doyenés d'hiver, mûris sur une muraille arrangée à sa façon, ou plutôt à celle des tortues. Aussi en a-t-il toujours, de ces bêtes, qui se promènent dans son jardin fruitier, qu'elles débarrassent des escargots, des vers, des insectes, tandis que les crapauds font chez lui la chasse aux limaces et aux autres vermines; et là encore est un des enseignements du cher professeur!

Mon maître s'était levé et nous nous étions rapprochés des cages, tandis que le plus causeur des deux ouvriers nous parlait. Je sentais que je l'avais mal jugé sur sa mine; avec ses mauvais yeux, mon maître avait eu une meilleure judiciaire que moi; car, en dépit de la voix éraillée, l'accent profond me remuait le cœur, et je voyais bien maintenant que ce pouvait être là un homme pauvre, mais, à coup sûr, pas un homme commun.

La suite à une autre livraison.

LE COSMOPOLITE MALGRÉ LUI.

Un bourgeois de Paris est attablé. A l'entendre, il repousse avec horreur les produits exotiques. Cependant on aperçoit sur sa table le poivre et la cannelle; sa table même est faite d'un bois étranger. Le tissu dont sa chemise est faite, c'est le coton qui en est la base. L'étoffe de sa cravate a peut-être pour première origine le Piémont, la Lombardie ou quelque autre pays plus lointain. J'abrège l'énumération, qu'il serait aisé de poursuivre plus longtemps. Pour qu'il reçût ces produits utiles, ainsi que beaucoup d'autres, qu'a-t-il fallu? Il a fallu que pour lui, modeste citadin, fût tirée de toutes les contrées du monde une masse de substances, de mécanismes. Il a fallu que pour lui travaillassent des cultivateurs, des manufacturiers, des constructeurs de navires, des commerçants, des marins, des rouliers, des ingénieurs, des architectes, des entrepreneurs,

des ouvriers de toute sorte, américains, anglais, sardes, hollandais, suédois, en un mot, de tous les pays. ⁽¹⁾

LA PÊCHE DU POULPE.

Voy. t. I, p. 95.

HAMEÇON DES ÎLES SANDWICH.

On se rappellera peut-être la description semi-exacte, semi-fantastique, que donne du poulpe le Buffon publié par Sonnini, et surtout le polype monstrueux dont l'imagination de Denis Montfort a prétendu enrichir cette édition d'un livre célèbre. Pour tirer des eaux le géant des mers, qui étreint ainsi de ses bras puissants une frégate, il ne faudrait pas moins que l'hameçon formidable avec lequel le dieu Tangaloa pêcha un jour la grande île de *Tonga-Tabou*, la métropole des îles Sandwich. L'instrument que nous offrons ici, emprunté à l'ethnographie hawaïenne, est beaucoup moins imposant par ses dimensions, et le mollusque qu'il doit ravir à l'Océan est, par bonheur, d'une dimension beaucoup plus modeste que l'espèce de cracken de Denis Montfort.

Le nom de poulpe, qui désigne un animal du genre des mollusques céphalopodes, établi par Lamarck, vient du mot grec *polupous*, qui signifie à plusieurs pieds. On le désigne aussi sous le nom d'*octopus*, qui a huit pieds. Il y a des sèches cependant, qui appartiennent au genre céphalopode, qui n'ont pas moins de dix tentacules. L'espèce commune des poulpes de la Méditerranée n'atteint guère, dans sa plus grande dimension, que 8 décimètres, en comprenant les tentacules. Quoique très-résistante, leur chair n'est pas sans analogie avec celle du homard et n'est pas toujours dédaignée dans le voisinage des côtes.

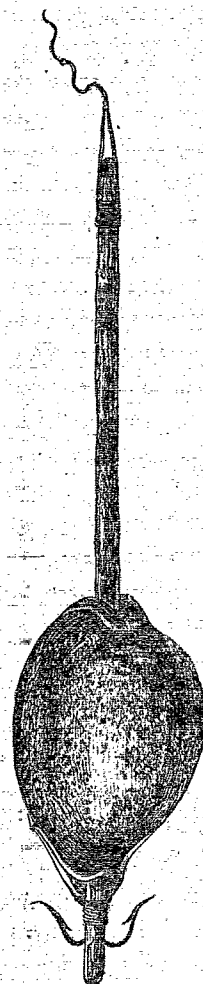
« Les poulpes, dit M. Dujardin, dont on connaît les études spéciales, sont des céphalopodes nus et sans osselet interne, dont le corps mou, ovoïde, est en partie contenu dans un manteau en forme de sac, d'où sort en avant la tête, proportionnellement très-volumineuse et terminée par une couronne de huit bras ou tentacules très-longs. C'est au milieu et au fond de cette couronne de tentacules que s'ouvre la bouche, armée de deux mandibules cornées, très-dures, recourbées, ayant à peu près la forme d'un perroquet et servant à l'animal pour broyer le test des crustacés dont il se nourrit. En arrière de la couronne de tentacules se voit, de chaque côté, un œil saillant dont la structure très-complexe rappelle beaucoup celle des vertébrés. » (*Dictionnaire d'histoire naturelle* de d'Orbigny.)

Sans donner dans les rêveries de Denis Montfort, qui prétend douer ce mollusque de passions et de raisonnements qui le rendraient bien supérieur, dans l'échelle des êtres, à plusieurs vertébrés, Bory de Saint-Vincent, qui l'observa sous tant de latitudes, affirme que son intelligence est singulièrement développée; les organes dont la nature l'a doué sont en même temps d'une vigueur peu commune. Selon le même naturaliste, « le bec de la sèche, situé au centre de ses bras, est puissant et capable de briser les plus dures coquilles ».

La pêche du poulpe se fait de diverses manières; on le prend au filet, à l'hameçon, à la lance. Un des hommes qui l'ont observé le plus attentivement, Sander-Rang, s'est assuré que, même hors de l'eau, il se meut avec une agilité surprenante, ce qui ne rend pas toujours sa capture facile. « Nous l'avons étudié dans la rade d'Alger; au moment où les pêcheurs hissaient leurs filets presque toujours pleins sur le pont de leurs bateaux. Alors, s'échappant à travers les mailles, ces animaux couraient ça et là, cherchant à ga-

gner la mer; et rien n'est plus curieux, en effet, que le mouvement qu'ils se donnent pour atteindre leur but. Ils ne rampaient pas à la manière des gastéropodes, mais, se tenant pliés en deux, de telle sorte que leur tête et l'extrémité de leur sac posaient seuls sur le pont, ils semblaient arpenter, si l'on veut s'exprimer ainsi, en faisant le gros dos ou le gros ventre, selon leur position, tandis que les bras, portés en avant et sur les côtés, ondulaient à la manière des serpents. » ⁽²⁾

Dans les mers des îles Sandwich, le poulpe offre un aliment d'un goût agréable et assez recherché. Sur tous les points de l'archipel, on le prend avec un engin adroitement disposé, et qui indique chez les naturels une appréciation fort juste de l'intelligence du mollusque: on fait en sorte que son regard soit trompé par la coquille d'où s'échappent les deux crochets destinés à assurer sa capture.



Hameçon à poulpe.

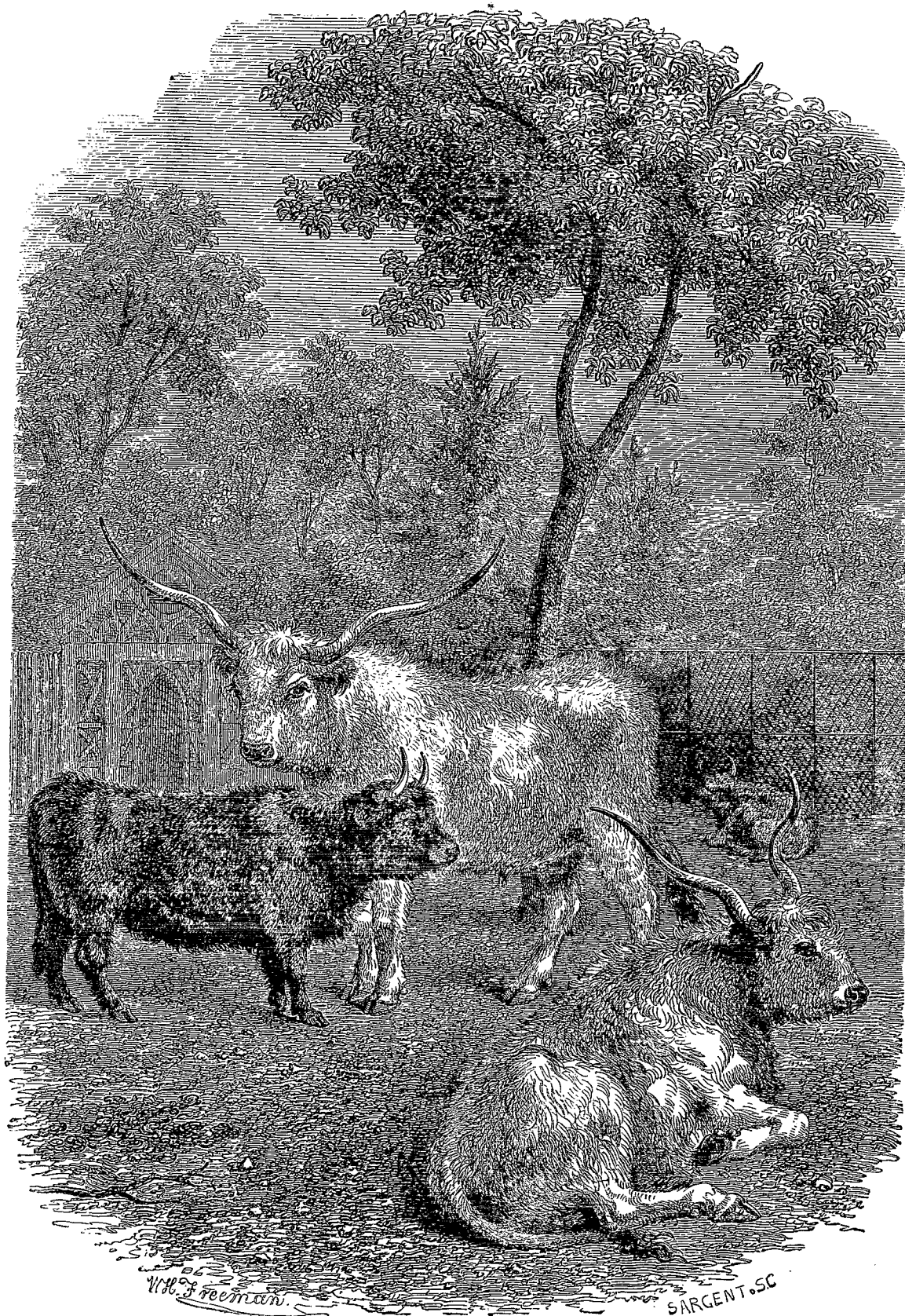
L'emploi de cette coquille, sorte d'appât en usage seulement dans la Polynésie, varie; mais presque toujours c'est une *porcelaine* qui garnit l'hameçon à poulpe. Un jeune voyageur récemment arrivé de ces îles, où il a fait au profit de la science un séjour de plusieurs années, a constaté que l'engin de pêche que nous reproduisons ici commence à être abandonné: on s'empare du poulpe à coups de lance ou bien au moyen d'une haïfonnette emmanchée au bout d'une gaule.

⁽¹⁾ Voy., dans le *Magasin de zoologie*, un article sur le poulpe du nautil, qui peut servir à rectifier ce que nous avons dit, dans notre premier volume, sur cet animal.

⁽¹⁾ Baudrillard, *Études de philosophie morale*, t. I, p. 27.

RACE BOVINE

HONGROISE ET DE WEST-HIGHLAND.



Muséum d'histoire naturelle. — Bœufs de Hongrie et Vaches écossaises. — Dessin d'après nature par Freeman.

TOME XXVI. — JUILLET 1858.

27

Les bœufs que nous représentons, et que l'on peut voir à la ménagerie du Muséum d'histoire naturelle, ont été amenés de Hongrie en France, lors de la grande exposition universelle d'animaux de 1856. Inscrits dans le catalogue sous les numéros 724 et 725, ils ont été achetés par un de nos plus célèbres peintres d'animaux, qui, tenté par le port étrange de ces bestiaux, voulut alors faire quelques études d'après eux.

En effet, les cornes gigantesques que portent ces ruminants, leur grande taille, jusqu'à leur air à demi sauvage, tout était bien fait pour tenter le pinceau de ce maître. Mais l'illustre auteur du *Marché aux chevaux* et de tant d'autres toiles justement admirées fut bientôt embarrassé d'hôtes aussi volumineux, et les offrit à la ménagerie du Muséum, qui les reçut, heureuse d'augmenter ainsi sa collection de bœufs déjà nombreuse.

Les caractères de la race bovine hongroise, les cornes, le chanfrein, la structure générale, méritent un examen particulier.

La tête, large et forte, ramassée, avec les yeux bien saillants, présente souvent, dans cette race, un chanfrein légèrement busqué depuis la ligne des yeux jusqu'au bout du nez; les cornes, toujours grandes, peuvent atteindre un mètre et plus de long; leur direction est oblique; elles s'écartent assez l'une de l'autre pour que l'intervalle de leurs deux pointes soit souvent de 1^m,50 et quelquefois plus. Ces dimensions exagérées des cornes, que l'on pourrait croire gênantes pour les animaux, ne les empêchent pas, placés dans les conditions où ils sont sous nos yeux, de passer par des ouvertures assez étroites, et ils n'en paraissent nullement incommodés. La direction de ces cornes ne les empêche pas non plus de les employer à leur défense; mais alors, au lieu de baisser simplement la tête comme nos bœufs ordinaires, ils la mettent de côté, en plaçant la pointe d'une corne vers l'objet de leur inquiétude.

Quant à la coloration, elle est la même chez les deux animaux que nous pouvons observer et chez tous ceux de leur race; elle est gris-caille sur tout le corps, avec le fouet de la queue noir, ainsi que la bordure des oreilles.

Ces bœufs sont fort estimés dans leur pays et dans les contrées voisines; ils y sont l'objet d'un commerce important; engraisés, ils se vendent beaucoup pour la boucherie et concourent dans une proportion notable à l'approvisionnement de la ville de Vienne.

Nous trouvons ce renseignement et d'autres encore dans l'intéressante publication de M. Arenstein (*), commissaire du gouvernement autrichien à l'exposition, travail dont nous allons extraire quelques autres faits qui nous paraissent dignes d'intérêt.

« A une incomparable douceur, à la plus intelligente docilité, ces excellents animaux joignent la précieuse qualité d'être peu difficiles sur le fourrage, de savoir endurer les fatigues et les privations, et d'être faciles à engraisser. » Mais leur croissance est lente et les vaches sont peu laitières; on a calculé, en effet, que le lait fourni par une vache hollandaise était environ trois fois plus abondant que celui fourni par une bête hongroise.

Les croisements de la race de Hongrie avec les races étrangères ont donné, dit-on, de bons produits, qui, sans doute, ne valent pas nos bonnes races françaises, suisses ou anglaises, mais dont on a été satisfait dans les pays où ils ont été obtenus; sans aller aussi loin que l'auteur auquel nous empruntons ces détails, et qui dit: « Le rôle que joue la race arabe dans l'espèce chevaline, le bétail de la race hongroise le remplit à peu près dans les espèces bovines »,

(*) Notes sur l'élevage du bétail des espèces bovine, ovine et porcine de l'empire d'Autriche, publiées par ordre du ministère autrichien de l'intérieur. Paris, 1856.

nous admettrons volontiers que ces croisements puissent avoir pour effet de fournir des animaux de grande taille et doués de quelques-unes des qualités de cette race, de la rusticité, par exemple. Cette rusticité des bœufs hongrois est très-grande, car ils sont habitués à supporter un climat parfois assez rude, élevés en liberté, sans cesse exposés aux intempéries des saisons. On peut évaluer l'espace occupé par les troupeaux de cette race à une superficie de plus de 15 000 000 d'hectares qui seraient habités par 2 348 600 bestiaux; on voit par ces nombres que ces localités, uniquement employées à l'élevage du bétail, pourraient nourrir un nombre d'animaux bien plus considérable. Mais on ne doit pas souhaiter une trop grande extension de ces troupeaux; car les efforts tentés aujourd'hui par la majorité des propriétaires amis des progrès de l'agriculture tendent à restreindre de plus en plus l'élevage des bœufs en liberté.

La race de bœufs dont nous nous occupons ici est celle dont l'élevage est le plus répandu en Hongrie: on la trouve principalement dans la grande plaine qui s'étend entre le Danube et la Theiss; mais on la rencontre aussi dans l'Ukraine, la Moldavie, la Bukowine, la Volhynie, la Podolie et la Valachie; en un mot, dans toutes les plaines du sud-est de l'Europe, comme dans les pays plats des parties limitrophes de l'Asie.

Mais, en Hongrie même, deux localités surtout sont célèbres par leur production de bœufs, et chacune fournit une variété. L'une d'elles, complètement blanche, se trouve dans les grandes Gulyas, sur le domaine de Kis-Jénoc, appartenant à l'archiduc Etienne, dans le comitat d'Arad; l'autre, grise, à laquelle appartiennent les bœufs du Muséum, moins estimée que la précédente par les éleveurs, se rencontre sur le Puszt, à Koermoesd, chez M^{me} la comtesse Petronella Csaky-Csaky, dans le comitat de Bihar. Mais si ces deux variétés sont tranchées par la robe, elles ne le sont point par la conformation, qui est bien la même dans l'une et dans l'autre.

Cette conformation change un peu dans les montagnes, où, tout en conservant les caractères principaux de forme et de pelage, les bœufs ont des cornes et des jambes plus courtes et plus fines.

Nous ne pouvons passer outre sans faire ressortir les grandes analogies que l'on remarque entre ces bœufs de Hongrie et les grands bœufs de la campagne de Rome; analogies frappantes, car ces deux races sont toutes deux de grande taille, ont toutes deux des cornes gigantesques; elles diffèrent cependant en un point, car les cornes des bœufs de la Romagne sont plus fortes et plus épaisses que celles des bœufs hongrois, sans être pour cela plus longues.

Et si nous voulions pousser plus loin la comparaison entre les bœufs d'Italie et ceux de Hongrie, nous ferions ressortir la ressemblance des bœufs des montagnes hongroises avec les bœufs à demi sauvages que l'on voit dans certaines forêts de la Toscane.

Cette analogie des deux races hongroise et italienne est loin d'avoir échappé à M. Arenstein, qui va jusqu'à affirmer que les bœufs hongrois sont la souche des bœufs d'Italie, que ces deux races ne font qu'une, et que pour n'en pas douter il n'y a qu'à se rappeler l'histoire des deux pays.

En résumant ce qui précède, nous pourrions admettre que les bœufs hongrois, si remarquables par leur port, sont bien appropriés aux services qu'on exige d'eux dans leur pays; que ce sont des animaux puissants, courageux; mais l'étude de leur conformation nous fait voir en eux trop de défauts pour les comparer, comme M. Arenstein, aux régénérateurs naturels de l'espèce chevaline.

Avec les bœufs hongrois, nous avons figuré des vaches écossaises de la race de West-Highland; la relation qui existe entre ces deux races de bêtes à cornes est peu apparente; cependant, si les bœufs hongrois sont des ani-

maux élevés en liberté, en grands troupeaux, les animaux de West-Highland sont placés, ou, pour mieux dire, étaient placés autrefois dans de semblables conditions; car les troupeaux de West-Highland habitaient en liberté, à demi sauvages, les hautes terres de l'Écosse. De cette vie libre, de cette existence dans les montagnes, les animaux de cette race ont conservé des traces dans leur physionomie, malgré les perfectionnements, les améliorations dont ils ont été l'objet depuis le milieu du siècle dernier, sous l'influence du duc d'Argyle.

La race de West-Highland est la plus robuste et la plus rustique de tout le Royaume-Uni, où elle est très-appreciée; elle n'est pas grande, mais de taille moyenne, et ne manque pas de qualités dans sa conformation. La tête est courte, trapue, ramassée; les yeux sont saillants et vifs. Le cou est puissant, la poitrine large, l'échine assez droite; les membres sont forts, mais bien proportionnés. Ces animaux ont bien l'aspect d'animaux de montagnes, et ce qui ajoute encore à leur air particulier, c'est leur poil doux au toucher, long, surtout en hiver; il s'allonge encore entre les cornes pour former une touffe qui devient assez considérable, chez le taureau, pour retomber sur les yeux.

Le caractère de ces animaux, que nous avons pu observer au Muséum, est gai, mais farouche et même ombrageux: aussi les taureaux de cette race sont-ils souvent dangereux.

Les deux animaux que nous avons figurés page 209 sont deux vaches, l'une importée en France en 1849, l'autre née de la précédente à l'Institut agronomique de Versailles. Offertes par le ministère de l'agriculture au Muséum, elles faisaient partie de la belle collection d'animaux domestiques formée lors de la création de l'Institut de Versailles; collection unique, rassemblée à grands frais, qui ne comprenait pas moins dès lors de 15 races de chevaux représentées par 72 animaux, et où l'on pouvait étudier 250 têtes de bétail appartenant à 17 races de bêtes à cornes de France, d'Angleterre, de Suisse, etc. Cette réunion de tant de types différents avait été formée dans le but de faciliter les études comparatives des races, et de permettre des expériences sur la valeur des différentes variétés des espèces chevaline, bovine et porcine. L'espèce ovine y aurait compté par la suite des représentants que des raisons particulières en avaient éloignés à l'origine.

La collection de Versailles promettait de devenir pour la science zootechnique ce qu'est la ménagerie du Muséum pour la science zoologique, c'est-à-dire un grand centre d'études, et un grand haras où les éleveurs auraient pu trouver réunies les races des différents pays de l'Europe et peut-être d'autres parties du monde, et choisir les reproducteurs les mieux appropriés à leurs animaux ou aux localités qu'ils habitent. Elle était appelée à rendre des services pratiques marqués, tant par elle-même que par les hommes spéciaux attachés à ses différents services; mais elle n'a vécu que trois ans à peine, et l'enseignement agricole a été ainsi privé d'un établissement qui aurait été son couronnement et aurait fourni à l'agriculture des hommes de science, pour employer l'expression de M. le comte de Gasparin ⁽¹⁾.

L'INDE ANGLAISE.

Voy. p. 37, 130.

LUCKNOW.

Lucknow, ou Lakhnau, est la capitale actuelle du royaume d'Oude. Des minarets élégants, des dômes dorés, de hautes tours, l'annoncent de loin au voyageur. Son enceinte est baignée au nord par le Gomty ou Goumty, que l'on

traverse sur deux ponts, l'un en pierre, de onze arches, l'autre en fer ⁽²⁾. « Cette ville, dit l'évêque Réginald Héber, a plus l'apparence d'une petite capitale d'Europe que rien de ce que j'ai vu encore dans l'Inde; on pourrait la comparer à Dresde. » Ce n'est pas dès l'entrée que l'on conçoit une idée si favorable de Lucknow. L'ancienne ville, quoiqu'elle possède plusieurs jolies mosquées et le palais des perles (*Moti-Mahal*), n'est guère qu'un labyrinthe inextricable de petites rues étroites et sales, où vivent environ trois cent mille habitants dans des huttes de terre. Réginald Héber fut très-surpris de voir presque tous ces habitants armés. « A chaque pas, nous croisons des palanquins portant des personnages d'un aspect grave, ayant un chapelet à la main, et ressemblant à des mollahs; ils étaient toujours accompagnés de deux ou trois laquais armés d'un sabre et d'un bouclier. Les gens de plus haute importance s'avançaient sur leurs éléphants, environnés d'une suite presque aussi nombreuse que la nôtre, avec des fusils, des sabres et des lances. Les hommes même de la classe inférieure que nous rencontrions à pied ou que nous apercevions à la porte de leurs demeures, avaient leur bouclier sur leurs épaules et leur sabre dans la main gauche. » Des essais de mendiants obstruaient les carrefours et le seuil des maisons.

Au sortir de l'ancienne ville, on entre dans un vaste et beau quartier construit à l'européenne. « C'est là, dit M. Garcin de Tassy, qu'on voit le palais nommé *Farah-Bahsch* (Réjouissant), lequel était la résidence particulière du roi; c'est là que se trouve le collège de la Martinière, fondé par un Français ⁽³⁾; c'est là aussi que sont les grands parcs où se déploie le riche feuillage des arbres des tropiques: le *Char-Bâg* (les Quatre Jardins), l'*Alam-Bâg* (le Jardin du Monde), le *Muhammad-Bâg* (le Jardin de Mahomet), le *Dil-Kuscha-Bâg* (le Jardin qui dilate le cœur), où sont réunis des daims, des antilopes et des paons, et qu'on a soin de tenir toujours arrosé.

» Le troisième quartier touche à la Gomty du côté du nord-est. Il consiste en palais et édifices religieux construits à l'orientale, et il est ainsi bien plus intéressant que le second quartier. C'est dans celui-ci, en effet, que se trouve l'*Imam-Bara* (l'Enclos de l'Iman), immense édifice spécialement consacré à la célébration de l'iman Huçain, fils d'Ali, dans l'enceinte duquel se trouve le tombeau d'Açaf-Uddaula, constamment entouré de cierges allumés, couvert de fleurs et de gâteaux d'orge de la Mecque, et gardé par des maulawis chargés de réciter le Coran. Là aussi se trouve le palais de la Résidence, où se sont réfugiés les Anglais à la prise de Lakhnau par les natifs; le *Top-Khana* (la Maison des Canons ou l'Arsenal) qui l'avoisine, immense bâtiment dont l'aile du nord contient, ainsi que nous l'apprend le docteur Sprenger dans son *Catalogue des livres des bibliothèques du roi d'Aoude*, de nombreux manuscrits entassés dans quarante caisses, lesquels avaient autrefois fait partie de la bibliothèque royale de l'ancien palais de Lakhnau (*Purana Daulat-Khana*), situé sur une éminence, entre la porte grecque, *Rumi darwaza*, et le pont de fer de la Gomty, et aujourd'hui en ruines. »

Au commencement de ce siècle, le célèbre écrivain hindoustani Afsos disait de Lucknow, dans sa Statistique poétique de l'Inde :

« Les poètes ne sont nulle part en aussi grand nombre qu'à Lakhnau, tant ceux qui écrivent en persan que ceux qui écrivent en hindoustani. La raison en est qu'après la

⁽²⁾ C'est du moins ce que disent quelques voyageurs; mais il est certain qu'il y a une vingtaine d'années, le pont de fer, fabriqué en Angleterre, gisait encore sur le rivage, dans des ateliers déserts, et il n'y avait, outre le pont de fer, qu'un plancher en madriers porté par des bateaux.

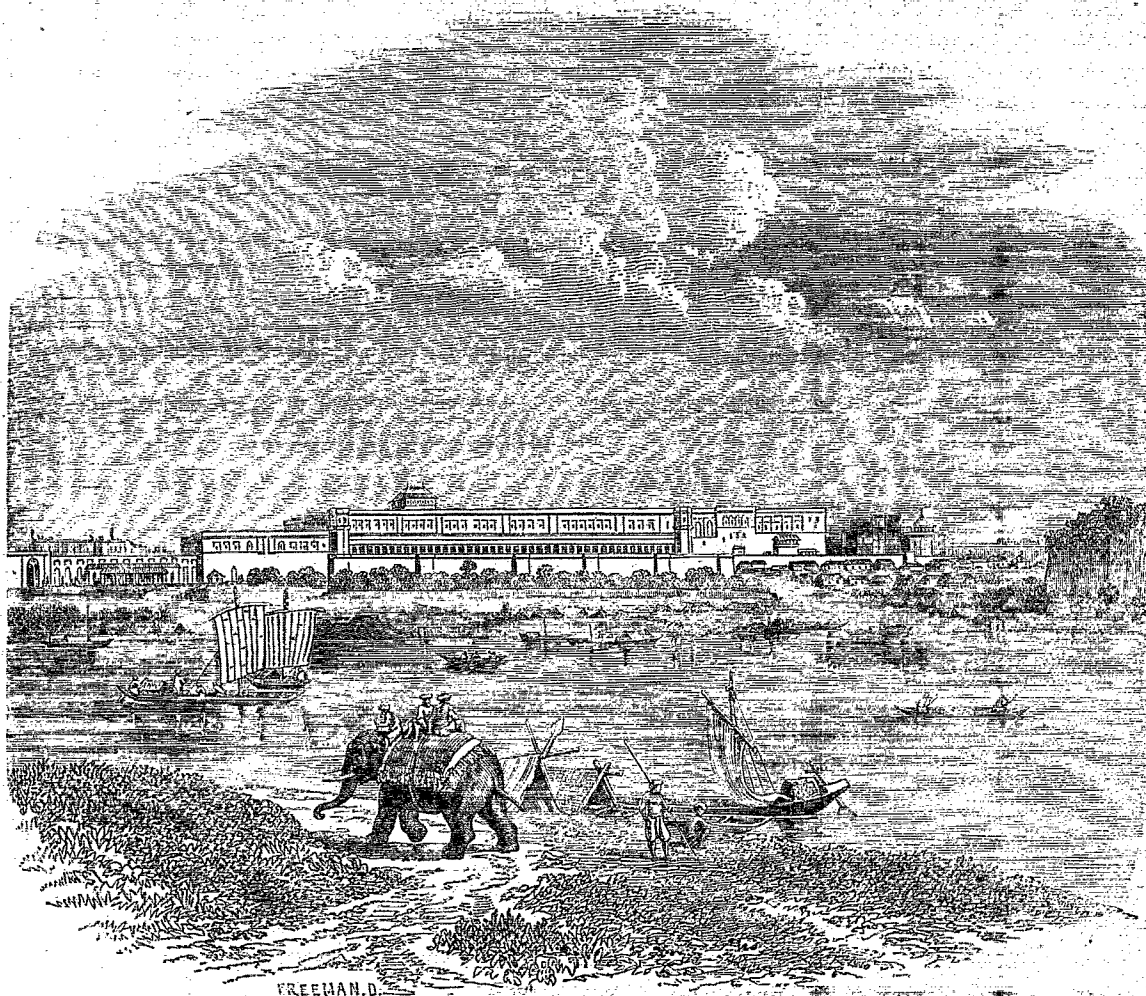
⁽³⁾ Voy., sur le major Martin, t. XXII, p. 149 et 187.

⁽¹⁾ *Annales de l'Institut agronomique de Versailles*; 1852.

dévastation de Delhi, beaucoup de princes et de pauvres gens, étant venus de l'Hindoustan (proprement dit) dans le temps des nababs Safdar-Jang et Schuja-Uddaula, se fixèrent dans cette ville, où ils jouirent d'une sécurité parfaite. En conséquence, Lakhnau est actuellement la ville par excellence quant au langage de ses habitants. Sous ce point de vue, elle a remplacé Delhi, car ceux qui demeurent

à Lakhnau ont appris, par la grande fréquentation avec les gens de Delhi, la véritable prononciation de la langue, de telle sorte que, sentant mieux la cadence, ceux qui avaient l'imagination poétique devinrent poètes.

Il y a, en dehors et en dedans de la ville, des pagodes, et à l'ouest de la porte du Soulier il y a un ancien temple de Kali (déesse de la mort, femme de Siva). Les Hindous



Vue du palais du nabab Schuja-Uddaula, à Lucknow. — Dessin de Freeman, d'après Daniell.

se réunissent là tous les lundis et rendent leur culte à la déesse du lieu; et les jours qui suivent la fête du *Holi* (le carnaval de l'Inde), il y a grande illumination pendant la nuit. Du côté du midi, hors de la ville, est situé le temple de Bhavani (mère de Brahma, Wischnu et Siva); là aussi, une fois la semaine, les Hindous viennent pour leur culte, et le huitième jour du holi il y a aussi une grande foire. Les Hindous de toute la ville et même les musulmans y accourent, curieux de la chose. Mille musulmans vont là montrer leur beauté à leurs admirateurs: il y a foule jusqu'au soir autour et devant le temple. Bien plus, tous les jardins qui sont auprès sont remplis de monde. En un mot, une autre foire pareille n'a pas lieu dans la ville susdite: elle se nomme *Athon* (les Huit jours). A quatre kosses au sud-ouest de la ville est un grand bassin nommé *Suraj-kund* (le Bassin du Soleil). Là aussi, chaque année, après les pluies, cent mille Hindous, hommes et femmes, vont se baigner, et il en arrive de très-loin. Avec eux aussi, des millions de musulmans accourent pour jouir du spectacle.»

TABLEAU DE L'UNIVERS.

L'antiquité et le moyen âge, qui n'avaient pas le télescope, ne purent obtenir que des notions très-imparfaites sur cette portion de l'univers maintenant accessible à la contemplation de l'homme. Jusqu'au commencement du dix-septième siècle, avant le *Messager céleste* (*Nuntius sideris*) de Galilée, qui parut en 1610, on ne s'occupa que des mouvements célestes. Comme on attribuait aux astres une grande influence sur le sort des hommes, on observa très-exactement tout ce qui se passait dans le ciel, et, en ce sens, l'astrologie, la plus vaine des sciences, fut un puissant auxiliaire pour l'astronomie, qui est la plus positive de toutes nos connaissances, en appelant l'attention sur

Les noms et les vertus des clartés errantes
Par qui sont nos destins et nos mœurs différentes,

suivant le bon la Fontaine. Une fois en possession du télescope, le premier soin des observateurs fut de perfectionner la théorie mathématique des mouvements célestes. Cette

partie fondamentale de l'astronomie, qu'on peut appeler | ses successeurs une impulsion qui, jusqu'à nos jours, la fit
spécialement astronomie mécanique, reçut de Newton et de | dominer presque exclusivement. La brillante école de notre



Diverses Nébuleuses et amas d'Étoiles.

grand Laplace fit l'honneur de la France et lui donna, en ce sens, une supériorité incontestée. Quant à l'astronomie physique, c'est-à-dire aux particularités que le télescope perfectionné et porté à des dimensions gigantesques peut faire apercevoir à la surface des astres voisins et dans la distribution des étoiles au ciel, la difficulté était bien plus grande ; il fallait installer des appareils dispendieux et s'en servir habilement. Le nom d'Herschel, en Angleterre, se

présente de lui-même comme le point de départ d'où l'astronomie physique conquiert la place qui lui était due. Il serait cependant injuste d'oublier les noms de Huygens et de Fontenelle, qui longtemps auparavant avaient donné une attention consciencieuse à ce que le télescope, encore imparfait alors, pouvait nous révéler sur la constitution physique du monde étoilé et sur celle des planètes autres que notre terre. Dans notre siècle surtout, une moisson abondante a compensé les travaux infatigables des astronomes physiiciens. Une des causes qui ont nui à la popularité de ces belles découvertes, c'est la grande difficulté qu'il y a de les faire connaître au public sans l'aide de dessins pittoresques. A ce point de vue, l'art moderne des illustrations peut beaucoup faire pour l'astronomie physique, et d'heureux essais ont déjà été tentés dans ce but par des hommes d'un grand mérite. Nous essayerons ici une revue systématique du monde entier *mis sous les yeux* du lecteur, sans cependant trop nous astreindre à une rigueur qui exclurait ce qu'on appelle l'actualité et la curiosité du moment, qui sont à l'attention ce que l'appétit est à un repas.

Les limites du *Magasin pittoresque* ne peuvent admettre l'exposition complète de toutes nos connaissances astronomiques et météorologiques ; il s'agit donc seulement de représenter ce que les observateurs ont vu, et de suppléer ainsi à ce qui manque forcément aux traités ordinaires et aux compilations qui n'ont pas le secours des illustrations. Cependant notre texte, qui sera spécialement consacré à l'explication des dessins, ne négligera pas de donner un précis très-attentivement élaboré des notions de la science auxquelles se rattachent les observations représentées par les dessins. C'est ainsi qu'on apprend agréablement la géographie en suivant sur de bonnes cartes les itinéraires des voyages, qui cependant ne nous parlent que d'une partie très-minime des contrées que des explorations rapides et incomplètes n'ont pas permis d'étudier à fond.

En prenant pour point de départ l'homme, ou plutôt l'intelligence de l'homme, voyons quel est le monde matériel qui nous entoure.

L'homme, qui, dans l'ensemble des animaux de notre globe, peut être classé parmi les grandes espèces, a envahi et continue de plus en plus rapidement à envahir la terre entière. Indépendamment de son intelligence, qui fait sa principale force, il a pour lui l'avantage bien reconnu maintenant d'être une espèce sociale, ce qui, pour les animaux et même pour les plantes, est une cause de puissance que ne peut contre-balancer la force individuelle des animaux solitaires. De même les arbres d'espèces sociales sont les seuls qui fassent forêt et qui dominent exclusivement sur de vastes étendues de terrain. Tandis qu'une forêt de chênes ou de pins se fait toute seule, on peut défier l'industrie humaine de créer une forêt de peupliers.

L'homme étant donc, sur notre terre, l'individu zoologique qui domine, on observe que les diverses races humaines forment des agglomérations sociales désignées sous le nom de nations ou de peuples, et que l'ensemble de ces agglomérations distinctes constitue le genre humain. Les travaux modernes de la géographie physique et météorologique ont de même, pour les diverses races, soit animales, soit végétales, tracé les limites des contrées qu'elles habitent. Alors l'espèce chêne, par exemple, se compose de toutes les forêts de cette essence que contient notre hémisphère. On a tenté récemment de faire les mêmes distributions géographiques pour les animaux et les végétaux de la mer. Ces notions d'individus, de peuples, de totalité de l'espèce, nous serviront tout à l'heure.

En partant de l'homme matériel défini par son poids, sa stature, sa grosseur et ses autres propriétés physiques, et en passant à l'être matériel qui se rencontre immédiatement

après, c'est-à-dire le globe terrestre sur lequel il est porté, on reconnaît une masse matérielle presque infinie. En représentant l'homme par un petit insecte, par exemple, une petite puce d'un millimètre de longueur, notre globe serait encore, comparativement, une immense houle de 13 kilomètres de diamètre, qui, posée sur une plaine, dépasserait les nuages en hauteur, et atteindrait à une fois et demie le plus haut pic de l'Asie, et à trois fois l'élévation du mont Blanc des Alpes.

L'homme n'est donc quelque chose dans la nature que par son intelligence. Mais la terre, que comparativement à l'homme nous avons jugée si vaste, n'occupe pas, parmi l'ensemble du monde matériel, un rang bien distingué.

Tout le monde sait maintenant que cette planète n'est pas la seule à tourner autour du soleil et à lui faire cortège, en lui empruntant la lumière, la chaleur et la fécondité. Nous reviendrons là-dessus. Hâtons-nous d'arriver au soleil, ou plutôt à notre soleil.

C'est quelque chose comme quatorze cent mille fois la grosseur de la terre. Cette détermination astronomique ne comporte pas jusqu'ici une grande précision ; mais, dans peu d'années, nous en saurons davantage. Il n'en est pas moins certain que la terre et les autres planètes, comparées au soleil, n'en sont qu'une très-minime partie.

Les étoiles qu'une nuit sereine et complètement obscure nous dévoile en si grand nombre sont d'autres soleils analogues en tout à notre soleil, qui est l'étoile de notre système. C'est une curieuse page de l'astronomie que celle où l'on inscrit toutes les analogies de tous les soleils.

Un soleil, une étoile, est l'individu du monde entier, de l'univers, comme l'homme est l'individu de la race zoologique qui domine sur notre terre.

Tout autour de nous, d'autres soleils distincts, qui se comptent par millions, peuplent l'immensité du ciel et, s'échelonnant les uns derrière les autres, finissent par confondre leur lumière en une blancheur où l'éclat des soleils individuels se confond. Plus le télescope employé est puissant, plus on va loin dans la perception des soleils distincts. C'est un beau sujet que nous ajournons encore. Tout le monde connaît cette blancheur irrégulière qui fait le tour du ciel au travers des constellations australes et boréales. Nous en avons depuis quelques années d'admirables dessins que nous ferons connaître au public, on peut le dire, pour la première fois. Cette blancheur, c'est la Voie lactée, qui nous donne ordinairement la mesure de la pureté du ciel et de l'obscurité de la nuit ; car le crépuscule et le clair de lune, ou la moindre brume dans l'air, la font disparaître. Cette légère apparence est donc en réalité le monde des soleils semblables au nôtre. Ce vaste ensemble occupe dans le ciel un tel espace, et se prolonge à de si étonnantes distances, que l'imagination a de la peine à se fixer cette contemplation qui dépasse les bornes du grandiose.

L'ensemble de ces soleils, cette Voie lactée, cette galaxie, suivant le nom grec, nous offre une forme assez bizarre sur laquelle nous reviendrons. C'est à peu près la configuration d'un nuage aplati, offrant même de certains côtés deux couches séparées, comme un gâteau fendu suivant son épaisseur, et percé dans d'autres points de trous et de vides profonds qui montrent que, dans ce sens, l'accumulation des soleils est limitée à une profondeur comparativement petite.

Mais voici bien une autre merveille. Cette Voie lactée si étendue, si immense, si incommensurable avec nos mesures terrestres, cette galaxie, ce monde de soleils, dont le nôtre est un simple individu, n'est pas seule dans l'univers !

Les astronomes du dix-septième siècle découvrirent deux ou trois petites blancheurs isolées qu'ils signalèrent comme des objets curieux, et qui prirent le nom de nébuleuses. Avant la fin du siècle dernier, Messier, astronome français,

en catalogua une centaine. Quelques années après, le grand Herschel, avec ses puissants appareils optiques, en fit connaître d'abord cinq cents, puis plusieurs mille. Le dernier catalogue de son fils, sir John Herschel, arrive au numéro 4015 pour toute la voûte céleste. Mais que sont donc ces petites lueurs pâles dont cinq ou six seulement peuvent être aperçues à l'œil non armé du télescope?

Ces petites lueurs, ces nébulosités légères qui pour nous tiennent si peu de place dans le ciel, sont autant de voies lactées, de galaxies, d'ensembles de soleils entassés en aussi grand nombre qu'ils sont entassés dans la galaxie dont notre soleil fait partie; et pour qu'on n'en doute pas, disons de suite qu'avec de gigantesques instruments on a séparé ces petites lueurs en étoiles, en soleils individuels singulièrement configurés. Le télescope de lord Rosse, qui a six pieds anglais d'ouverture et auquel on a souvent accolé l'épithète de *Léviathan*, a fait justice de toutes les opinions non conformes à cette manière de voir. Il est clair que nous avons encore bien à dire là-dessus.

L'univers matériel que l'observation nous révèle est donc bien vaste, puisqu'il embrasse tous ces ensembles individuels qui sont eux-mêmes d'immenses voies lactées et qui affectent toutes les formes possibles. Ces galaxies s'entassent dans l'infini de l'espace, comme les soleils de notre Voie lactée s'échelonnent les uns derrière les autres à partir du point que nous occupons sur la terre. Comme toutes les mesures qui nous sont familières, les mètres, les kilomètres, ne sont rien pour de pareilles étendues, je dirai que, d'après l'estime d'astronomes de la plus grande autorité, il faudrait trois cents siècles ou même un million d'années à la lumière pour nous arriver de la nébuleuse la plus éloignée que puisse atteindre notre vue, et cependant la vitesse d'un rayon de lumière est telle qu'il ferait près de huit fois le tour de la terre en une seconde. C'est six cent mille fois la vitesse d'un boulet de canon!

Et nous n'avons pas encore la certitude d'avoir atteint les dernières limites de l'univers matériel!

De même que sur la terre l'homme, individu de la race dominante, forme par une accumulation sociale un peuple, et qu'ensuite l'ensemble des peuples individuels forme l'espèce humaine, de même, dans l'univers, l'individu, soleil ou étoile, forme par agglomération une voie lactée qui contient un nombre infini de soleils, et ensuite un immense nombre de ces voies lactées, de ces galaxies, de ces nébuleuses, forme par son ensemble l'univers perceptible à nos yeux.

Remarquons que l'imagination ne s'arrête pas là, et qu'on se demande naturellement : Au delà des nébuleuses, qu'y a-t-il?

La réponse est que cette question, quelle qu'en soit la solution, sort du cadre et du domaine des sciences d'observation. Il faut, pour aller plus loin, avoir recours à la métaphysique.

La planche annexée représente un ensemble de nébuleuses tel, par exemple, que les nombreux objets célestes de cette espèce qui foisonnent dans la constellation de la Vierge.

On déshonore la justice quand on n'y joint pas la douceur et la condescendance : c'est faire mal le bien.

FÉNÉLON.

UTILITÉ DES SOTS.

Si l'*Éloge de la Folie* n'avait valu à Érasme tant de grâce, je proposerais aux moralistes un curieux paradoxe à traiter, l'*Apologie* des sots. On ne comprend pas assez

les services que rend dans le monde la médiocrité, les soucis dont elle nous délivre, et toute la reconnaissance que nous lui devons... Il serait facile de montrer que les qualités des hommes d'action les plus admirés ne sont au fond qu'un certain genre de médiocrité.

ERNEST RENAN.

EXISTENCE ET SPIRITUALITÉ DE L'ÂME (1).

Nous savons tous, par notre propre expérience, qu'il y a dans notre corps une chose qui pense, veut et sent; c'est ce que nous appelons l'âme. Quand nous disons qu'elle est spirituelle, nous entendons qu'elle n'est pas une partie de notre corps; qu'elle n'est ni notre sang, ni nos nerfs, ni notre cerveau, ni rien de large, d'étroit, de profond; qu'on ne peut la diviser en parties, puisqu'elle n'en a pas; en un mot, qu'elle n'est en rien semblable à tout ce que nous voyons, nous touchons ou nous percevons par les autres sens; mais qu'elle est d'un ordre différent, très-supérieur à ce qui nous entoure; c'est-à-dire *une substance simple, avec la faculté de comprendre et de vouloir*. Notre âme est spirituelle et non corporelle : cela peut facilement se reconnaître en voyant la différence qu'il y a entre elle et les corps. Ceux-ci, si on les remue, se meuvent; si on les laisse en repos, ils restent en repos, c'est-à-dire qu'ils n'ont par eux-mêmes ni action, ni mouvement. On observe tout le contraire en notre âme; parce que non-seulement elle fait mouvoir le corps quand elle veut et comme elle veut, mais parce que par la pensée elle parcourt en quelques instants le ciel et la terre, et qu'elle est si inquiète, si active, si vive, que c'est fermer les yeux à la lumière de dire que sa nature n'est pas très-différente de la nature de nos corps.

Il semble incroyable qu'il y ait des hommes qui disent que l'âme n'est pas spirituelle; car, si elle ne l'est pas, ce serait notre sang ou quelque humeur, ou un fluide très-subtil, ou une combinaison de nerfs, ou quelque chose de cette sorte; chose qui, à première vue, se présente si étrange et répugne tant qu'elle montre bien son absurde fausseté. Comment est-il possible que l'âme capable de concevoir et d'exécuter des œuvres si grandes, si belles, ne soit qu'un morceau de chair, un assemblage de nerfs ou de fibres, ou quelque peu de sang, d'humeur, ou de fluides quelque subtils qu'on les imagine? Quand nous admirons les poèmes d'Homère, de Virgile, du Tasse, les pages éloquentes de Cicéron, de Démosthènes et de Bossuet, les merveilleux tableaux de Raphaël et de Michel-Ange, peut-on penser que dans leurs têtes il n'y avait que de la chair, des nerfs, des fibres, du sang, des humeurs, des fluides d'espèces différentes, mais aucun esprit? Comment un homme d'un jugement sain pourra-t-il concevoir une telle aberration?

L'âme ne meurt pas avec le corps. Tous les peuples de la terre ont toujours cru qu'après cette vie, il y en a une autre où sont récompensées les bonnes actions et punies les mauvaises, et il serait bien étonnant que le genre humain en masse se fût trompé. Si ce n'était la vérité, comment les hommes d'époques si différentes, de climats si divers, d'idées et de coutumes si variées, auraient-ils pu s'accorder tous sur la même croyance? On l'a expliqué de différentes manières, selon la différence des religions; mais quant au fait principal, c'est-à-dire l'existence d'une autre vie et l'immortalité de l'âme, tout le monde est d'accord. Preuve incontestable que l'âme ne meurt pas avec le corps; car quand un grand nombre de témoins, qui n'ont entre eux

(1) Extrait d'un ouvrage élémentaire intitulé : *les Preuves de la religion*, par Jaime Balmès, prêtre espagnol; traduction nouvelle, avec notes, par l'abbé Ange de C...

aucun rapport, s'accordent au moins sur ce point, c'est l'indice que la vérité se trouve en ce point.

Cette croyance universelle du genre humain est en outre confirmée par une raison aussi forte que simple. Nous voyons à chaque pas qu'il y a des méchants qui passent leur vie dans les plaisirs; qu'il y a des hommes de bien qui traînent une vie chargée de misères et d'infortunes : Dieu étant juste, comment est-il possible qu'il n'ait pas réservé pour une autre vie la récompense de la vertu, le châtimement du vice? Pourrions-nous croire que l'homme meurt comme les animaux, sans avoir à rendre aucun compte de ses actions bonnes ou mauvaises? Ah! ne faisons pas cette insulte à la justice divine, ne dégradons pas à ce point notre nature.

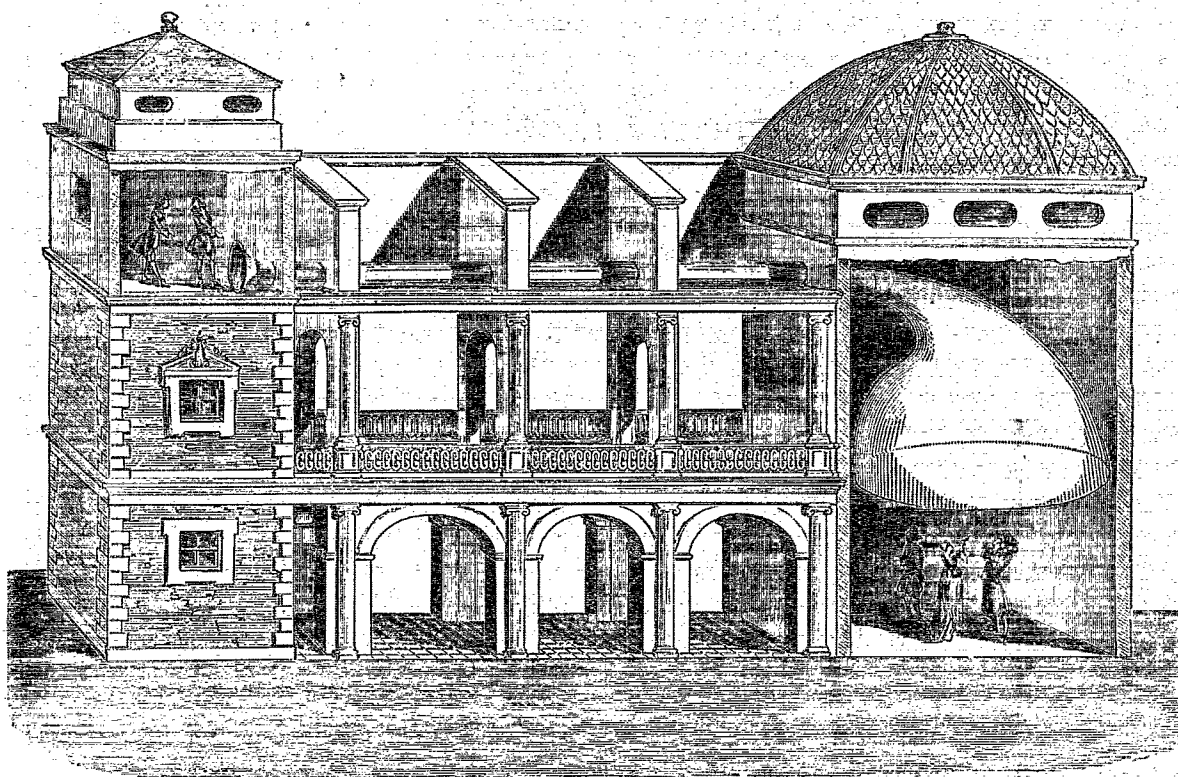
UN CORNET ACOUSTIQUE.

De même, dit Kircher⁽¹⁾, qu'au moyen de certains miroirs on peut voir du fond de sa chambre, sans approcher même d'une fenêtre, tout ce qui se passe au dehors,

de même certains tubes acoustiques de notre invention permettent à un prince, retiré dans la partie même la plus secrète de son palais, d'entendre tout ce qui se dit à l'éloge ou au blâme de son gouvernement, soit dans la rue, soit sur une place publique, soit dans le vestibule.

C'est un de ces tubes que représente notre gravure. Kircher perfectionna ensuite son invention en plaçant à la petite extrémité de chaque tube une statue ou un buste dont la bouche ouverte semblait prononcer les paroles qui venaient du vestibule ou de la rue.

Plus curieuses qu'utiles, toutes ces imaginations sont aujourd'hui presque entièrement abandonnées. On rencontre seulement, à Paris surtout, dans quelques appartements, des miroirs réflecteurs, où l'on voit ceux qui sonnent à la porte⁽²⁾, et des chambres noires où viennent se peindre toutes les scènes de la vie du dehors. Nous avons connu un homme ingénieux, disciple de Franklin, qui, pendant ses loisirs, avait appliqué tout son savoir mécanique aux usages les plus familiers de sa maison. De son lit ou de son fauteuil, en pressant du bout du doigt des boutons



D'après Kircher.

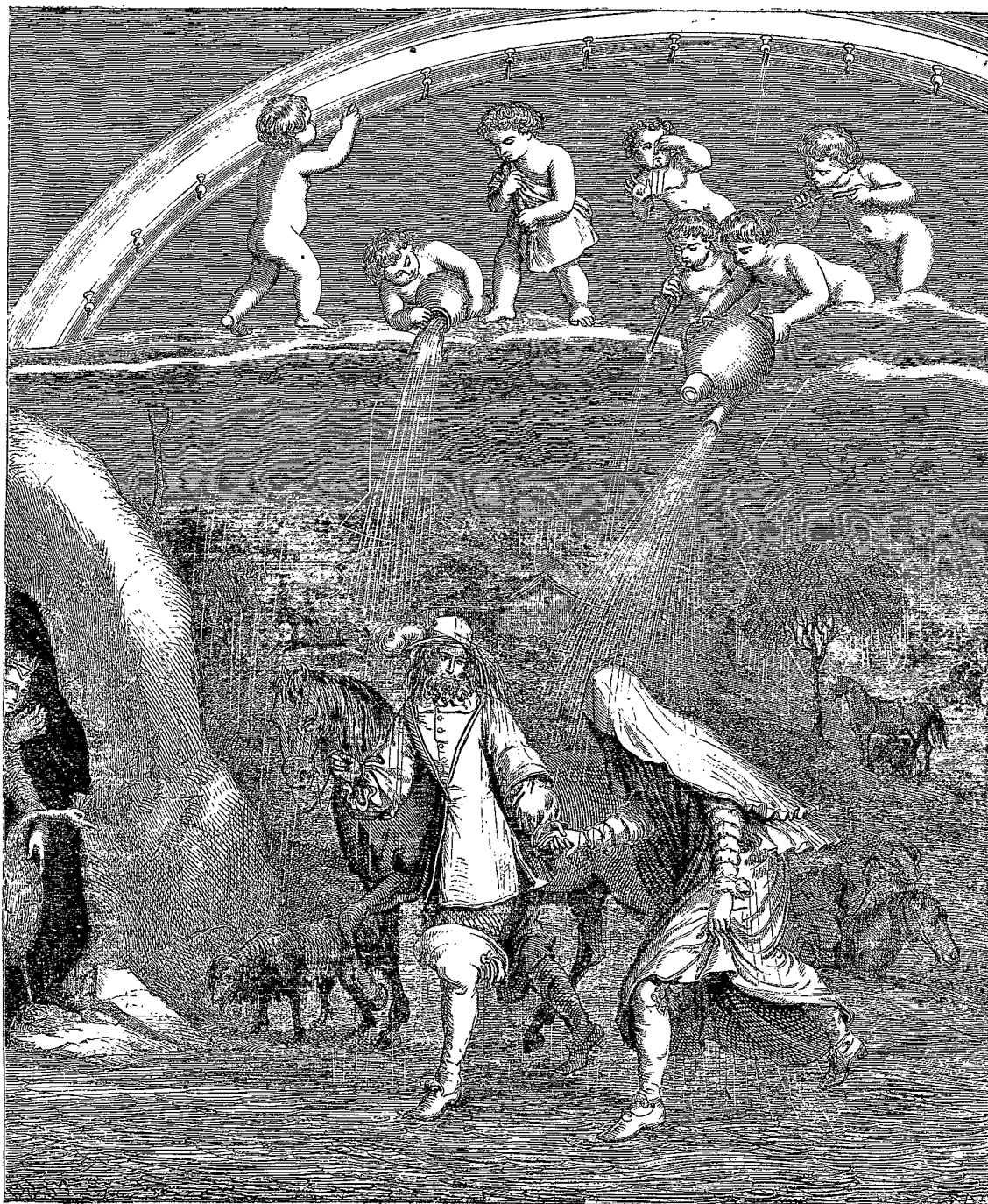
de cuivre, il ouvrait sans effort portes, fenêtres, volets et armoires; faisait venir à lui les meubles ou les faisait tourner dans le sens qui lui convenait le mieux; allumait ses bougies à distance; donnait à voix basse ses ordres, qui parvenaient partout où il lui plaisait, jusqu'aux endroits les plus éloignés de son jardin; montait ou descendait ses escaliers en fauteuil; communiquait avec les marchands voisins sans sortir de chez lui, et de son belvédère, très-peu élevé cependant, voyait et entendait tant de choses qu'on était tenté de croire à la magie. Les domestiques profitaient aussi de la science du maître. On n'avait qu'à toucher les portes pour les ouvrir et les fermer, la corde du puits

pour élever les seaux tout remplis; à frapper sur des trappes pour s'entendre avec les fournisseurs. Les cheminées, les fourneaux et les broches fonctionnaient comme par enchantement. Une visite à cet excellent homme produisait à peu près l'effet d'un conte des *Mille et une Nuits*. Nous avons souvent regretté qu'il n'eût pas écrit un petit livre descriptif de sa maison. On peut sourire, si l'on veut, de ces singularités; mais ne sont-elles pas préférables encore à l'oisiveté, à l'inutilité absolue, à l'ennui où végètent tant d'existences? Il est rare d'ailleurs que tout en s'amusant à des applications de ce genre par pur plaisir, on n'arrive pas à trouver des perfectionnements sérieux et profitables à tout le monde.

(1) *Phonurgia nova de prodigiosis sonorum effectibus et sermone inatione per machinas sono animatas*; 1673, in-fol.

(2) Voy. notre t. XVII 1849), p. 317.

L'ÉNÉIDE TRAVESTIE.



Énée et Didon surpris par la pluie dans la forêt. — Dessin de Staal, d'après François Chauveau⁽¹⁾.

Cependant qu'ainsi l'on chassait,
Le ciel serein s'obscurcissait,
Et par de grands coups de tonnerre
Déclarait la guerre à la terre.
Le tonnerre, ayant bien grondé,
De la grêle fut secondé;
La grêle le fut de la pluie.
Il n'est personne qui ne fuie,
Tant cet orage véhément
Pensa tout perdre en un moment.
Il tonne, il grêle, il pleut, il vente;
L'horrible tempête épouvante
Les esprits les plus assurés;

⁽¹⁾ Dessinateur très-fécond, graveur au burin, à l'eau-forte, et peintre, né à Paris en 1613, élève de Laurent de la Hire, membre de l'Académie de peinture; mort le 3 février 1676.

Et les éclairs réitérés,
Au lieu d'aider dans les ténèbres,
Font naître des craintes funèbres.
Les Tyriens, comme des fous,
Pour se cacher cherchent des trous;
Les Phrygiens en font de même
lulus, le visage blême,
Demande partout son papa,
Lequel cependant s'échappa
Avec Didon toute pleureuse.

Ils patrouillèrent dans les crottes
Sans se soucier de leurs bottes,
Non plus que de leurs pauvres gens,
Et se sauvèrent diligents
Dans une profonde caverne;
Faute d'avoir une lanterne,

Ils s'y fourrèrent à tâtons,
 Eu s'entre-servant de bâtons.
Enéide travestie, l. IV.

C'est ainsi que Scarron traduit en riant six beaux vers de Virgile :

Cependant le ciel commence à retentir d'un effrayant murmure : un nuage éclate, mêlé de pluie et de grêle. Les Tyriens et la jeunesse troienne, et le petit-fils de Vénus, fuient de tous côtés à travers les campagnes, et dans leur frayeur cherchent des abris : des torrents s'élançant du haut des monts, Dilon et le chef des Troiens se retirent dans la même grotte. (*)

François Chauveau, habile et spirituel artiste du dix-septième siècle, a composé plusieurs dessins pour l'*Enéide travestie*, et, comme on le voit par notre gravure, il ne se faisait pas faute d'ajouter encore des plaisanteries à celles de son texte : toute la scène qui se passe dans les nuages est de son invention ; le grotesque y est même poussé, dans l'original, au point que nous avons dû y faire quelque modification.

L'*Enéide travestie* fut très-diversement accueillie par les contemporains célèbres de Scarron. La parodie et la caricature ne sont pas du goût de tous les bons esprits. Transformer le sérieux en ridicule, le beau en laid, ne semble à quelques-uns qu'une profanation. Scarron envoya respectueusement son *Enéide* bouffonne à Nicolas Poussin : on dit que ce grand peintre se trouva offensé d'un pareil hommage et renvoya le livre au pauvre poète avec une réponse sévère. Au contraire, Racine, génie non moins sérieux que l'auteur immortel des *Bergers en Arcadie* et du *Déluge*, ne dédaignait pas de sourire aux travestissements des personnages de son cher Virgile. Boileau disait un jour à Louis Racine : « Votre père avait quelquefois la faiblesse de lire Scarron et d'en rire, mais il se cachait bien de moi pour cela. »

CE QUE POUSSIN PENSAIT DE VIRGILE.

Les deux intelligences les plus opposées du grand siècle avaient eu jadis, à Paris, quelques-uns de ces rapports fortuits qui constituent plus tard une sorte de liaison ; l'auteur de l'*Enéide travestie* s'était même pris d'une admiration sincère pour le peintre des *Bergers d'Arcadie*, et cependant, si quelque chose peut donner une idée juste des goûts du Poussin en matière de pure littérature, c'est la répugnance invincible que le peintre sublime manifesta toujours à l'égard de l'œuvre du poète. Le chef de l'école burlesque au contraire, humilia son esprit et le ploya à une respectueuse déférence, lorsqu'il sollicita du Poussin quelques-uns de ses ouvrages ; mais jamais, quoi qu'il pût dire, l'admirateur passionné de Virgile ne sut oublier l'outrage fait à son maître.

En effet, il suffit de lire les lettres si simples et si sincères dans lesquelles Poussin s'adresse aux protecteurs dont il s'est fait des amis, pour voir que toutes ses sympathies littéraires se partagent entre deux œuvres de l'antiquité : la Bible et Virgile sont les deux sources où son âme se vivifie. Homère sans doute n'est pas écarté, mais son influence ne se révèle que par des reflets, et grâce à la faveur du poète romain. — L'*Enéide*, on peut le dire, a été l'éternelle étude du Poussin ; il n'est pas de secret qu'il n'ait tenté de pénétrer en cherchant à se rendre compte de

(*) Interea magno misceri murmure cælum
 Incipit. Insequitur commixta grandine nimbus.
 Et Tyrii comites passim, et Trojana juvenus,
 Dardaniusque nepos Veneris, diversa per agros
 Tecta metu petiere. Ruunt de montibus amnes.
 Speluncam Dido dux et Trojanus eandem
 Deveniunt.

Enéide, l. IV, v. 160-166.

la structure du poème, et même de combinaisons de style qu'il n'ait scrutées. Selon lui, l'ordonnance des belles compositions de Virgile procède d'abord d'un premier élan du génie ; puis une attention plus studieuse lui a fait découvrir l'*harmonie du rythme* et ses combinaisons variées. Chose étrange ! il aspire, pour les reproduire sur la toile, à connaître les secrets rythmiques d'où « procède la puissance d'induire l'âme à certaines passions ». Il se promet quelque part de peindre un sujet dans le mode phrygien ; puis il revient naturellement à son poète favori, pour obtenir de lui sur ce point de nouveaux enseignements : « Virgile surtout, dit-il, s'est montré dans tous ses poèmes grand observateur de cette partie, et il y est tellement éminent que souvent il semble, par le son seul des mots, mettre devant les yeux les choses qu'il décrit. S'il parle de l'amour, c'est avec des paroles si artificieusement choisies qu'il en résulte une harmonie. » Cette harmonie secrète, pure essence, il la gardait en son âme comme un dépôt sacré, et c'est pour cela qu'on remarque, dans plusieurs de ses phrases, une sorte de dédain pour l'auteur de l'*Enéide travestie*.

LES OASIS DU SAHARA.

On se fait chez nous les idées les moins exactes des oasis de l'Afrique du nord, et principalement du Sahara. Un bouquet de palmiers entourant un puits et encadrant un village de Berbers ou de noirs, voilà ce que ce nom harmonieux dit à l'imagination de la plupart des lecteurs de voyages. Les derniers livres publiés sur le grand désert sont heureusement de nature à nous donner une idée plus exacte de ces *mouchetures* de la surface saharienne. Nous avons dit, en parlant de cette vaste contrée, que beaucoup d'oasis sont des régions d'une surface considérable, comme l'Air, le Touat, l'Adrar, contrées qui, réunies, égalent à peu près la France en étendue. L'oasis est bien une île, mais à la façon de Candie ou de la Sicile ; un petit monde cerné de tous côtés par l'espace aride, et trouvant en son sein tous les éléments de production et de perpétuité.

Qu'on se figure la caravane ayant marché tout le jour dans une plaine ondulée, couverte de *chih* (absinthe du Pont), coupée de ces lignes désolantes de dunes que les Arabes appellent *areg*, et dont Caillié a si bien décrit la fatigante uniformité. Au moment où la fatigue, la soif, la chaleur réunies font haletter les djellabs, les esclaves et les chameaux, un bouquet de dattiers apparaît à l'horizon : on s'encourage, on avance ; l'œil avide des voyageurs voit se dessiner un tapis de verdure touffue, encadrant des villages et des *zaouias* d'une blancheur éblouissante, ou la nappe bleue d'une *sebka* (lac salé). Ajoutez des bois, des ombrages, des ruisseaux, des fontaines, des pâturages : voilà l'oasis.

Les villages des oasis ne ressemblent pas au premier village venu : ce sont des bourgades fortifiées appelées *ksours*, où les tribus nomades amies viennent déposer chaque année leurs provisions de grains et de dattes, ayant leurs migrations, pour les retrouver au retour. Les remparts sont crénelés et appuyés de petits forts ; mais la plupart des maisons qu'ils enserrent sont des cabanes de terre cuite au soleil, et que la pluie fait souvent écrouler. Les *ksours* sont très-nombreux dans les oasis, et le Tafilet, dit-on, en a *autant que de jours dans l'année*, ce qui est plus qu'exagéré.

Les villes sont plus confortables ; il n'est pas rare d'y compter de trois à cinq cents maisons, recouvertes de terrasses et séparées par des jardins, disposition singulière, qui donne une grande étendue à l'ensemble. Les rues portent le nom des corporations qui les habitent : *Souq el-*

Khodra, rue des Fruitières ; *Souq Serradjin*, rue des Cordonniers, et ainsi des autres, selon qu'elles sont peuplées d'orfèvres, de marchands d'esclaves, de drapiers, de marchands de bétail, de dattes, d'essences, de poudre d'or.

Cette énumération, que nous pourrions étendre, prouve que le commerce introduit dans les villes des oasis des richesses qu'on serait loin de soupçonner en pareils lieux. Mais il ne faut pas oublier que les oasis sont en quelque sorte les étapes du commerce immense qui se fait entre le Soudan et les pays barbaresques, et que leurs cités ne sont guère que de vastes entrepôts.

La population des ksours est peu variée. Le fond en est berbère, et le nom national de la race est *Zenata* ; la langue est le *zenatia*. Ce sont évidemment les descendants des Libyens, et presque tout ce qui est sédentaire appartient à cette race. Son costume national est le *habaia*, sorte de toge en laine, avec la culotte plissée et le haïk arabe. Les *Zenata* sont fortement mêlés de sang nègre par leurs alliances avec les esclaves noires, et ce mélange se fait surtout remarquer à mesure qu'on approche du sud.

On trouve enfin, mais sous la tente et à l'état nomade, des Arabes de race plus pure, ayant conservé, au fond du Sahara, les usages, le costume et la langue de leurs frères des bords de la Méditerranée. Ces tribus, parmi lesquelles on remarque les Arib, les Ouled-Deleim, les Ouled-Bou-Sba, les Oudaya, et, sur la frontière d'Algérie, la puissante tribu des Chamba, sont dans l'usage d'émigrer, selon la saison, des environs du Touat et du Tafilet jusqu'aux limites sud du Sahara, à quelques journées seulement du Sénégal et de Tombouctou. Leur nourriture est la dattes avec le kouskousou ; leur costume est à peu près celui des Arabes de nos possessions, et les femmes des classes supérieures sont les seules qui ne puissent sortir le visage découvert.

Le gouvernement des oasis est républicain. Chaque ville a sa *djemaa*, assemblée composée des marchands ou habitants les plus riches ou les plus influents, et présidée par un notable. Elle prélève les impôts, perçoit les amendes, rend la justice, décide toutes les questions de police ou d'ordre public, fait la paix et la guerre ; enfin elle veille aux besoins des pauvres, en établissant sur chaque dattier un impôt d'un régime de dattes, impôt dont le produit est ensuite réparti par les marabouts.

Les plus célèbres oasis sont celles de l'Égypte et celles de Syouah et d'Aoudjelah, dont nous n'avons pas à nous occuper ici, puisqu'il n'est question que du Sahara. Dans cette dernière région, les oasis, très-nombreuses au pied de l'Atlas, deviennent de plus en plus rares en approchant du sud. C'est l'Algérie qui paraît en avoir davantage ; le Maroc a Figuig, Tafilet, la Touat ; à Tunis appartiennent Nefla et Touzert ; Gdames, ou Ghadaïes, est la principale dépendance de Tripoli, sans compter le Fezzan, qui est séparé des provinces littorales par un vaste désert (*ham-mudah*), et qui par conséquent est une oasis véritable. Les autres sont indépendantes, et chacune a sa *djemaa* ou son sultan.

L'oasis qui forme la limite extrême de nos possessions d'Algérie, et qui reconnaît notre autorité depuis quelques mois à peine, est celle d'Ouargla, dont le général Dumas nous donne cette description :

« Du sommet aride et nu du Chabet-el-Mehal, le voyageur a sous les pieds une forêt de dattiers échelonnée sur le versant sud de la montagne, et qui, gagnant la plaine, s'étend à une lieue plus loin, dans un sol marécageux.

» A mesure qu'on s'avance, la physionomie devient différente, les dattiers sont moins pressés, des arbres fruitiers de toute espèce leur disputent le terrain, et des carrés de culture annoncent l'action de la main de l'homme.

» Dans le centre à peu près de cette forêt devenue jar-

din, une muraille crénelée, couronnée de quarante forts à deux étages ; en terrasses, crénelés eux-mêmes, enciènt un immense périmètre, coupé de jardins intérieurs, semé de cinq ou six cents maisons blanchies au plâtre, que dominent trois mosquées et une kasbah : c'est Ouargla. »

Cette oasis est fertilisée par une belle rivière que les Arabes nomment *Oued-el-Mia* (Rivière des cent affluents), chiffre naturellement très-exagéré, mais qui prouve au moins qu'elle se grossit notablement en route. Elle vient finir près d'Ouargla, dans les jardins qui entourent la ville.

Parmi les curiosités de l'oasis, il faut remarquer les ruines d'une ancienne cité, Cedrata, détruite, à ce qu'on prétend, par un sultan du Maroc : il reste encore des vestiges bien conservés d'une mosquée et d'un mur d'enceinte. A quelque distance s'élèvent sept mamelons de sable appelés *El-Bekerat* (les Chamelles) : ce sont, en effet, disent les indigènes, des chamelles changées en sable par la vengeance d'un saint marabout insulté par le chamelier qui les guidait.

Ngouca est la seconde ville de l'oasis ; elle dispute même la suprématie à Ouargla, et obéit à un cheik qui descend d'une famille de marchands arrivée au pouvoir par ses richesses, employées à propos à se créer des partisans.

Si d'Ouargla nous nous dirigeons vers le cœur du Sahara et la route de Tombouctou, nous avons pour première station le puits de l'Oued-Zirara, qui ne manque jamais d'eau, et dont un proverbe arabe dit : « Oued-Zirara, c'est le repos de la chamelle. »

« C'est, dit le Chambi, un pays magnifique, riche en eau, en bois, en pâturage ; mais les tribus du voisinage se le disputent avec acharnement : aussi les caravanes se hâtent-elles de passer outre et d'atteindre la seconde oasis, celle de Goléah, ou Guelea, que quelques cartes assignent à l'Algérie, mais qui, de fait, est indépendante.

La ville de Goléah est antique, bâtie en pierres de taille, ce qui fait que les indigènes la regardent comme romaine. Son mur d'enceinte, percé d'une porte unique, est épais, crénelé, et renferme environ deux cents maisons. Des vergers, des jardins, des plantations de toute espèce forment à cette jolie ville, fièrement placée à la crête d'une montagne escarpée, une ceinture qui repose agréablement les yeux, fatigués par l'implacable blancheur des ksours.

Les habitants actuels de Goléah sont des Arabes chamibes et madhy, les uns sédentaires dans la ville, les autres nomades et fiers de leurs nombreux troupeaux. Ils disent qu'ils ont succédé, dans l'oasis, à un peuple berbère de sang mêlé, appelé *Krefian*, et que la ville, assiégée sept ans par les Touareg, se sauva par une ruse qui a un cachet bien oriental. Les assiégeants virent un jour, sur les murs, des burnous fraîchement lavés qui séchaient au soleil ; le soir, de grands feux, et le lendemain, tout autour des murs, des dattes et du kouskousou qui jonchaient le sol. Ils en conclurent que les assiégés avaient de l'eau, du bois et des vivres, et se retirèrent découragés. Il était temps, car les habitants avaient sacrifié leurs dernières ressources pour tenter ce stratagème hasardeux.

En outre de Goléah, l'oasis compte une autre ville, Ouallan, au sud. De là au Touat, on ne rencontre plus que des durs, du sable et des puits.

Le Touat est un admirable archipel d'oasis partagées en cinq groupes dont le moins important est justement celui qui a donné son nom à l'ensemble. L'un d'eux, et le plus méridional, Tidikeult, a été visité par le major Laing, le seul Européen qui ait vu le Touat : comme il a fixé la position d'Insalah, capitale de ce groupe, on a ainsi un point de repère pour savoir la situation de l'ensemble, qui paraît avoir plus de soixante lieues de long.

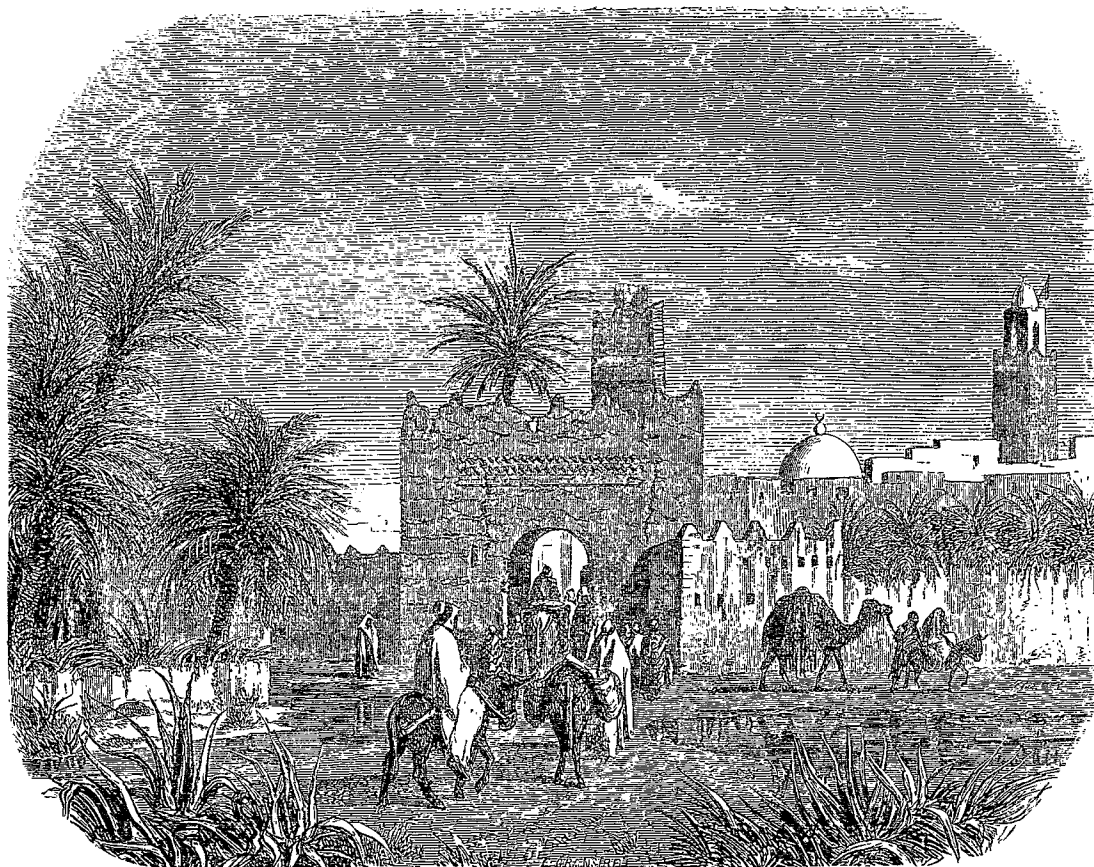
Timimoun, métropole du groupe Gourara, est une ville splendide pour la contrée : une enceinte crénelée, armée de forts, protégée par un fossé de douze pieds de profondeur, cinq ou six cents maisons réparties en neuf quartiers, huit portes et poternes, sept places, neuf mosquées et une foule de rues, le tout dominé par une kasbah carrée. Le commerce incroyable dont cette ville est le centre y apporte une immense quantité de denrées alimentaires, de vêtements, de poudre d'or, d'essences, d'armes, d'esclaves ; malheureusement, les tribus pauvres et féroces qui rôdent autour des oasis trouvent dans cette richesse un aliment à leur incessante cupidité.

Vers 1835, des Berbères montagnards et des Maharza assiégèrent Timimoun, et, pour attirer les habitants hors de leurs murs par une diversion habile, ils se divisèrent en deux corps : le premier se cacha dans des bouquets de pal-

miers, et le second marcha vers le canal qui fournit l'eau à la ville, comme pour le couper. Les assiégés s'étant portés en foule à la défense de leurs eaux, le corps de réserve se jeta sur les remparts et s'empara de la ville. Le massacre fut effroyable, et les barbares ne se retirèrent qu'après avoir tout pillé et tout incendié.

Cependant la ville se releva, mais bien lentement ; quelques hommes avaient échappé au carnage, on retrouva quelques provisions, on fut secouru par les Arabes des environs. Comme l'empereur du Maroc n'avait pu protéger Timimoun ou la venger, l'oasis se détacha de l'empire et cessa de payer des impôts à ce souverain.

Le Tidikeult, le plus méridional des groupes touatis, a pour ville principale Insalah, que les Arabes appellent *Ain-Salah* (la Fontaine des Saints). C'est une cité de cinq à six cents maisons, sans mur d'enceinte, environnée de cul-



Sahara algérien. — Tuggurt ⁽¹⁾, chef-lieu de l'Ouad-Righ (province de Constantine). — Dessin de Grandsire, d'après une aquarelle de M. Charles Laurens.

tures et de hauteurs verdoyantes où les habitants vont, le soir, prendre le frais. La ville d'Agably, habitée par des marabouts riches et influents, est la seconde localité du groupe, bien qu'on ait exagéré son importance ; c'est le point le plus méridional des Touat, et les caravanes qui vont en droite ligne de là à Tombouctou ne rencontrent, sur un parcours de plus de deux cent cinquante lieues, que

⁽¹⁾ Tuggurt ou Tougourt paraît avoir été bâtie sur les ruines d'une ville antique, le Turaphylum de Ptolémée ou le Techort de Léon l'Africain. Un petit marabout caché par les palmiers, à la gauche du lecteur, marque le lieu où Selman, ancien cheik de Tougourt, fit enterrer toute vivante la mère d'Abd-er-Rahman, son prédécesseur, dont il avait usurpé le pouvoir. Il fit tuer aussi les deux enfants de ce chef, âgés de sept à huit ans, et qui avaient été placés sous la protection de la France. L'Arabe qui avait exécuté ces derniers ordres eut la tête tranchée sur la place du marché, le jour de l'entrée du général Devaux à Tougourt.

des puits et des stations désertes, que le voisinage des Touareg rend fort dangereuses.

Les oasis du sud et de l'est commencent à être connues, la plupart ayant été visitées par des voyageurs européens.

SCIENCE EN 1857

Suite. — Voy. p. 171, 194.

Pile voltaïque à triple contact. — Un des progrès scientifiques les plus urgents, les plus nécessaires, est d'arriver à produire de l'électricité à bon marché. Si l'électricité était d'une production facile et peu coûteuse, on la substituerait à la vapeur ; les avantages seraient immenses. On est sur la

⁽²⁾ Voy. *L'Année scientifique et industrielle*, etc., par Louis Figuier ; 2^e année. Paris, Hachette.

voie. Un professeur des universités italiennes, M. Selmi, a inventé une nouvelle pile voltaïque où l'élément négatif (une lame de cuivre) est en contact à la fois avec le zinc, l'eau et l'air. C'est une invention ingénieuse, mais il n'est point établi parfaitement qu'il en résulte une notable économie.

Baromètre à balance. — Le P. Secchi, directeur de l'observatoire de Rome, a inventé, en 1857, un baromètre où l'on mesure les variations de la colonne de mercure d'une manière nouvelle. Il suspend un tube barométrique au petit bras d'une balance romaine, équilibré, de l'autre côté, par des poids. Une aiguille, attachée au fléau de la balance, indique sur un cadran toutes les variations de la pression de l'air. Voici les avantages. Comme il n'est plus besoin d'observer directement les mouvements de la colonne liquide, on peut substituer un tube en fer au tube en verre. On peut aussi se servir d'alcool, d'huile, d'eau, etc., au lieu de mercure. Enfin la sensibilité de l'appareil peut être beaucoup plus grande. Les indications du baromètre à balance, qui fonctionne à l'Observatoire de Rome, devançant toujours, dit-on, celles du baromètre ordinaire.

Baromètre à siphon. — M. Trouessard a modifié le baromètre à siphon de manière à le rendre aisément portable en voyage. On le remplit sur place au moment même de l'observation.

Hydrostat de M. Kœppelin. — C'est un instrument servant au pesage des marchandises, très-ingénieux, d'une très-grande justesse, peu coûteux, et qui n'est pas sujet à détérioration. On l'emploie dans la plupart des manufactures de l'Alsace. On s'en sert, par exemple, à Colmar pour le pesage du coton. Il a été constaté qu'un hydrostat chargé d'un poids de 90 kilogrammes était sensible à l'addition de 5 décigrammes.

Le saccharimètre. — Cet instrument peut être considéré comme une variété du *polarimètre*, inventé par l'illustre savant M. Biot, et qui permet, sans analyse chimique, par la seule inspection d'un liquide contenu dans un tube, d'effectuer, en quelques minutes, le dosage exact de la quantité de sucre contenue dans ce liquide. L'appareil de M. Robiquet s'applique spécialement à la recherche analytique d'une seule variété de sucre, celle des diabètes.

Stéréoscope-lorgnette. — A l'aide de cette lorgnette, semblable à celle dont on se sert au spectacle, on voit les épreuves photographiques, les tableaux, les dessins en relief, stéréoscopiquement, sans stéréoscope. L'auteur est M. Zinelli.

Le télé-stéréoscope ou stéréoscope du lointain. — A l'aide de cet instrument, inventé par M. Helmholtz, et que chaque amateur peut construire lui-même, on obtient, en présence d'un paysage, l'effet du relief stéréoscopique, sans qu'il soit besoin de doubles images.

Le chant des métaux. — Les métaux, portés à une certaine température, et placés sur un corps froid, font entendre, pendant leur refroidissement, des sons musicaux. Une masse d'argent fondu qui se refroidit ainsi sur une enclume, a rendu des sons mélodieux comparables à ceux d'un orgue d'église. Une barre de fer sortant d'un bain de poix bouillante et posée, par hasard, sur un bloc de plomb froid, a fait entendre les sons aigus du clairon. On obtient des effets semblables avec l'argent appliqué sur l'argent, le cuivre sur le cuivre, l'agate, le cristal de roche, le verre, la porcelaine, les poteries, etc. Le berceur (plaque de cuivre de quatre pouces, d'une grosseur inégale à ses deux extrémités), chauffé et placé sur un bloc d'étain, donne les sons les plus suaves. Avec la pointe rougie au feu d'un poker (tige à renouer le coke dans les cheminées), touchez une plaque de métal fixée contre une table à l'aide d'une vis de pression à deux mâchoires, et la plaque commence aussitôt à résonner.

Chauffage à la glace. — Ce genre de chauffage a pour but de préserver les plantes de l'action des froids rigoureux au-dessous de zéro. A cet effet, il suffit de placer autour des plantes ou des serres de l'eau qui se congèle et qui laisse ainsi dégager, au moment de sa solidification, le calorique latent qu'elle renferme : ce calorique réchauffe la plante et l'empêche de se refroidir au-dessous de la température de zéro jusqu'à un degré qui serait mortel pour elle. Un kilogramme d'eau en se congelant abandonne 79 degrés de calorique qui profite aux corps voisins. Ce moyen de chauffage, proposé par M. Lecoq, est au moins ingénieux et peut mettre sur la voie de quelque application utile.

Nouveau chalumeau à air. — C'est une grande fatigue de souffler avec la bouche pendant longtemps dans le chalumeau. M. de Luca interpose, entre le tube de chaleur et son extrémité qui livre passage au courant d'air, une boule en caoutchouc munie, à l'intérieur, d'une soupape qui se ferme du dedans au dehors et qui est placée à l'extrémité du tube adducteur. Comprimé à la fois par le souffle et la boule en caoutchouc qui tend à reprendre son volume primitif, l'air s'échappe régulièrement et d'une manière continue à la pointe du chalumeau, sans qu'il soit besoin de souffler constamment. On fait la soupape avec un morceau de gant qu'on attache au bout du tube embouchure; la boule en caoutchouc munie de deux tubes est d'un prix minime.

Le vide. — M. Brunner, de Berne, a imaginé un procédé curieux pour obtenir le vide au moyen d'une réaction chimique. Ce procédé consiste à faire absorber, dans un vase fermé, de l'acide carbonique et du gaz ammoniac.

Verres de lunettes. — M. Soleil a proposé une nouvelle échelle numérique pour les verres de lunettes. L'échelle des numéros que l'on grave actuellement sur les verres est très-arbitraire et très-irrégulière. Dans l'échelle nouvelle, les numéros suivraient graduellement et régulièrement les grossissements obtenus.

Nutrition des plantes. — M. Georges Ville a fait des expériences d'un haut intérêt pour expliquer le véritable mécanisme de la nutrition des plantes, et rechercher comment s'introduisent dans leur tissu les éléments qui servent à leur formation.

Fabrication du fer. — MM. Bremme et Krüpp en Prusse, M. H. Bessemer à Londres, M. Tessié du Motay en France, ont proposé de nouveaux procédés pour une préparation plus économique du fer et de l'acier. Ce serait rendre un bien grand service à l'agriculture et à l'industrie que de produire le fer à meilleur marché; M. Figuier a exposé avec détails les tentatives récentes qui permettent d'espérer des succès notables d'ici à peu d'années.

Saphirs artificiels. — M. A. Gaudin est arrivé à produire des saphirs en grande quantité à l'aide du seul appareil d'un feu de forge, avec un mélange d'alun, de sulfate de potasse et de noir de fumée placé dans un creuset brasqué. Les saphirs blancs ou corindons que l'on obtient ainsi ont plus de dureté que les rubis employés par les horlogers, et peuvent servir dès à présent à former les trous à pivot dans les petites montres. On considère cette découverte de M. Gaudin comme un acheminement à la production artificielle du diamant.

Le diamant de bore. — Dès à présent, MM. Wohler et Deville ont trouvé dans le bore, corps simple qui ressemble beaucoup au carbone, des qualités physiques qui en font un analogue du diamant, et permettront sans doute de s'en servir au moins pour le polissage et le travail des pierres précieuses.

La suite à une autre livraison.

DE LA CLARTÉ ET DE L'OBSCURITÉ DU STYLE.

La clarté est souvent à elle seule une grande force, un grand moyen de persuasion ; ne pouvons-nous pas ajouter que souvent aussi elle est un piège ? Elle n'est pas toujours une preuve de la justesse du raisonnement ni surtout de la justesse des vues ; elle peut, aussi bien que l'élégance, accompagner et décorer l'erreur. On peut sans doute être à la fois superficiel et obscur ; mais la superficialité donne le moyen d'être clairs à ceux qu'un élan plus élevé eût perdus et laissés dans les nuages. Il faut toujours se délier de l'obscurité ; mais il ne faut pas accorder à la clarté une confiance absolue. L'amour-propre et la paresse conspirent pour nous prévenir en faveur de ce qui est clair ; mais pour juger un auteur, il ne suffit pas de le comprendre aisément dans le point de vue où il s'est placé : il faut, avant tout, examiner ce point de vue lui-même. Du haut d'une colline, l'horizon est distinct, parce qu'il est borné ; du haut d'une montagne, celui qu'on embrasse peut être confus à ses limites, mais il est immense.

A. VINET ⁽¹⁾.

Je préfère le témoignage de ma conscience à tous les discours qu'on peut tenir de moi. CICÉRON.

LA LÉGENDE DES SEPT SOUABES ⁽²⁾.

Dans un petit jardin, non loin de la ville, à travers la porte entr'ouverte, on peut voir un charmant groupe. Il nous arrête, au premier aspect, par je ne sais quoi d'étrange et de gai qui n'appartient pas, tant s'en faut, à la sculpture ordinaire.

En effet, ce groupe est un mélange heureux de gaieté et de sérieux, de bonne grâce et de bonne humeur, et comme, en fin de compte, la gaieté n'a pas nui à la forme, à l'agencement de ces divers personnages, comme il y a sous ce rire un artiste, après s'être arrêté par hasard, on s'approche, on étudie, et l'on se met à sourire avant même de savoir quelle est cette comédie, et à quel lutrin marchent ces gens-là ? ⁽³⁾

Ils sont sept, marchant à pas comptés dans la vaste campagne, à la lueur du soleil couchant, et tout semblables aux héros de Virgile :

Thant obscuri, sola sub nocte per umbram.

Le premier et le plus hardi de la bande est un homme encore jeune, à l'air naïf, philosophe à demi, poltron à demi ; les deux qui viennent après ce chef de file sont plus âgés que le premier : celui-ci est un poltron du premier calibre ; il est tout courbé, tout mâchuré, tout tremblant ; celui-là se penche, en haletant et en retenant ceux qui viennent derrière lui, sur l'épaule du premier camarade. Il a peur, c'est vrai, mais il est curieux ; absolument il faut qu'il voie ; il sera si content demain de s'écrier : « Je l'ai vu, ce qui s'appelle vu, vu vous dis-je ! » Ah ! la bonne figure et le digne Allemand !

Après ce troisième, arrivent les quatre autres, un peu moins tremblants que les premiers : celui-ci regarde à tra-

vers le bras du premier, celui-là pousse et hâte son voisin qui tremble de tous ses membres. Le dernier des sept, crânement posé sur ses pieds, se sentant protégé par ses six compagnons, est évidemment déclamateur et emphatique ; il vous représente un de ces héros bruyants, comme on en voit dans toutes les révolutions, et qui viennent, après les autres, hardiment, quand la journée est finie, en s'écriant : « Allons ! courons ! volons ! combattons ! marchons ! » Il est vraiment joli, ce septième et dernier Souabe, encuirassé de son plat d'étain.

Ajoutez que ces messieurs, avant de procéder à cette expédition nocturne, se sont armés de toutes pièces, le charpentier de sa hache, le savetier de son alêne, le barbier de son plat à barbe, et Dieu sait s'il en fait une arme défensive, à l'endroit même où se donnent les plus grands coups de pied !

Le premier Souabe est armé d'une pique qui sert à tous les sept ; si vous me demandiez sur quel air ces gens-là vont à la bataille, ils marchent, évidemment, sur l'air de *Malborough s'en va-t-en guerre*.....

Bref, c'est très-joli, très-bien fait et très-finement conçu. On sait cependant si, de son essence, la sculpture est un art joyeux ; elle ne rit guère d'habitude, et même elle ne rit pas du tout.

Cependant, au bout du tertre, à travers ces broussailles discrètes, voyez-vous cette hydre de Lerne, ce serpent de l'île de Rhodes, ce monstre informe et sans nom du récit de Thérémène ?

Sa croupe se recourbe en replis tortueux.

Non ! Vous avez beau regarder, de tous vos yeux, le danger et l'abîme où se traînent ces gens-là, d'abord vous ne voyez rien ; mais enfin, tout là-bas, voilà le monstre, en effet. Bonté divine ! le monstre était caché dessous un maître chou.

Le monstre en son gîte songeait ; le monstre est un lièvre innocent de toutes ces terreurs.

Voilà le groupe. Et maintenant, comme il est impossible qu'un homme, et même un sculpteur, invente un si grand drame à soi tout seul, il a fallu chercher l'origine et le nom des sept Souabes. Nous les avons trouvés dans une légende qui se perd dans la nuit des temps, une de ces légendes allemandes et fantastiques ; comme il en vient souvent du pays nébuleux et poétique d'Hoffmann et de Müllner.

Vous savez déjà qu'ils étaient sept, quatre de plus que les trois Suisses qui faisaient ce beau serment, au clair de la lune d'avril. Le premier s'appelait Schultz, le second Joekele, le troisième Merli, le quatrième Jerkli, le cinquième Michel, le sixième Jehan, enfin le septième Veitlé. Outre leurs noms, ils avaient des surnoms, ce qui constitue une espèce de noblesse ; il y a tant de héros qui n'ont pas de noms, propres du moins. Les surnoms de nos héros étaient : l'Allgauer, le Lièvre du lac, le Souabe aux lacets, le Souabe au tonnerre, le Souabe au miroir, le Souabe aux gâteaux et le Souabe aux pieds jaunes.

Or, comme ils étaient sept, ils avaient résolu d'égaliser les douze pairs de la Table-Ronde en courage, en patience, en dévouement. — Nous chercherons, disaient-ils, un grand danger à courir, ce qui s'appelle un grand danger ; mais avant tout, il nous faut des armes ! « Aux armes, citoyens ! » Car les sept Souabes furent sur le point d'inventer la *Marsseillaise* ! Malheureusement ils étaient pauvres ; ils ne pouvaient pas aspirer aux armures damasquinées en or, aux brassards des barons, aux cuirasses des vidames, aux glaives des chevaliers, et ils s'étaient armés, comme vous les avez vus tout à l'heure, au hasard de toutes les armes offensives et défensives qui leur tombaient sous la main, sur l'épaule, et même un peu plus bas que l'épaule.

⁽¹⁾ *Chrestomathie française*, t. III. Voy., sur Vinet, notre t. XVI, (1848), p. 81.

⁽²⁾ Légende très-populaire sur les bords du Rhin. Son origine remonte à la seconde moitié du quatorzième siècle, et l'on prétend qu'elle fait allusion à une conspiration avortée de quelques seigneurs souabes contre l'empereur d'Allemagne. On en a conservé le souvenir dans une vieille enseigne de Strasbourg. (Voy. t. XX, 1852, p. 288.)

⁽³⁾ C'est le très-spirituel possesseur de la sculpture qui veut bien lui-même nous la décrire, et si nos lecteurs ne l'ont pas encore reconnu à ces premières lignes, ils n'iront pas bien loin sans le nommer.

Il y a, dans ces sept Souabes, un peu du don Quichotte, un peu du Sancho Pança; ils aiment les aventures et la choucroute; ils courent après la gloire et le petit salé; ils ont soif de renommée et de vin blanc.

Ils sortirent en tapinois de leur boutique, à la brune, et sans rien dire à leurs femmes, de peur d'être grondés et même un peu battus.

L'un d'eux, le Souabe aux pieds jaunes, dit tout bas au Souabe aux gâteaux: « L'ami, je te ferai la confidence, mais n'en disons rien aux camarades, qu'un monstre est caché dans les champs que tu vois là-bas! Je l'ai vu qui faisait ployer les hautes herbes; il est fauve, il a l'écume à la bouche, et sa tête est armée d'une paire de cornes menaçantes. Est-ce un ours, un tigre, un léopard? je n'en sais rien; mais c'est quelque chose d'énorme, en vérité. Si donc tu veux m'en croire, nous irons à la rencontre de ce féroce animal, nous dirons à nos camarades de le tuer, et quand il sera couché par terre et bien mort, toi et moi nous le rapporterons en grand triomphe, et les dames se mettront aux fenêtres pour nous voir, et le bourgmestre nous viendra saluer du perron de l'hôtel de ville; et les poètes nous feront des cantates, et nos femmes nous appelleront monseigneur. J'entends d'ici les compliments, les louanges, l'admiration, les vivats. »

À ce discours de son ami aux pieds jaunes, le Souabe aux gâteaux répondit tout bas qu'il était prêt à marcher,

mais qu'il se tiendrait à l'arrière-garde, afin que chacun fit son devoir.

Voilà donc comment ils étaient partis, voilà comment ils arrivèrent. Notez bien que leur peur fut plus grande que s'ils avaient eu à faire à un tigre, et que le lièvre leur échappa.

Il était plus de minuit lorsqu'ils rentrèrent dans la ville, encore épouvantés de leur courage; ils traînaient la jambe, ils avaient l'oreille un peu basse; ils se demandaient comment expliquer leur terrible équipée.

Hélas! les malheureux, ils ne songeaient pas à leurs femmes qui les attendaient sur le seuil de leur porte, bien et dûment armées de la seule arme offensive à laquelle ils n'avaient pas pensé eux-mêmes, les sept Souabes, à savoir le manche à balai.

De cette histoire véridique la Souabe a fait une légende, et cette légende on la chante aux enfants, d'abord pour les endormir, et pour leur apprendre, et de très-bonne heure, à respecter l'héroïsme, à ne pas le contrefaire, à rester dans la vie réelle, à mépriser l'aventure, à ne pas courir après la gloire sur le bord des grands chemins; et comme chaque année ajoute une ironie, un sourire, un couplet à la chanson des sept Souabes, la légende est devenue un volume aussi vaste que les vingt-quatre chants de l'Iliade, et c'est de là que le jeune sculpteur, M. Bartholdi, digne élève du grand maître Ary Scheffer, moitié sérieux, moitié plaisant, a tiré ce charmant groupe, où l'on



Les Sept Souabes, sculpture polychrome par Auguste Bartholdi.

commence par un poltron... pour finir comme on a commencé.

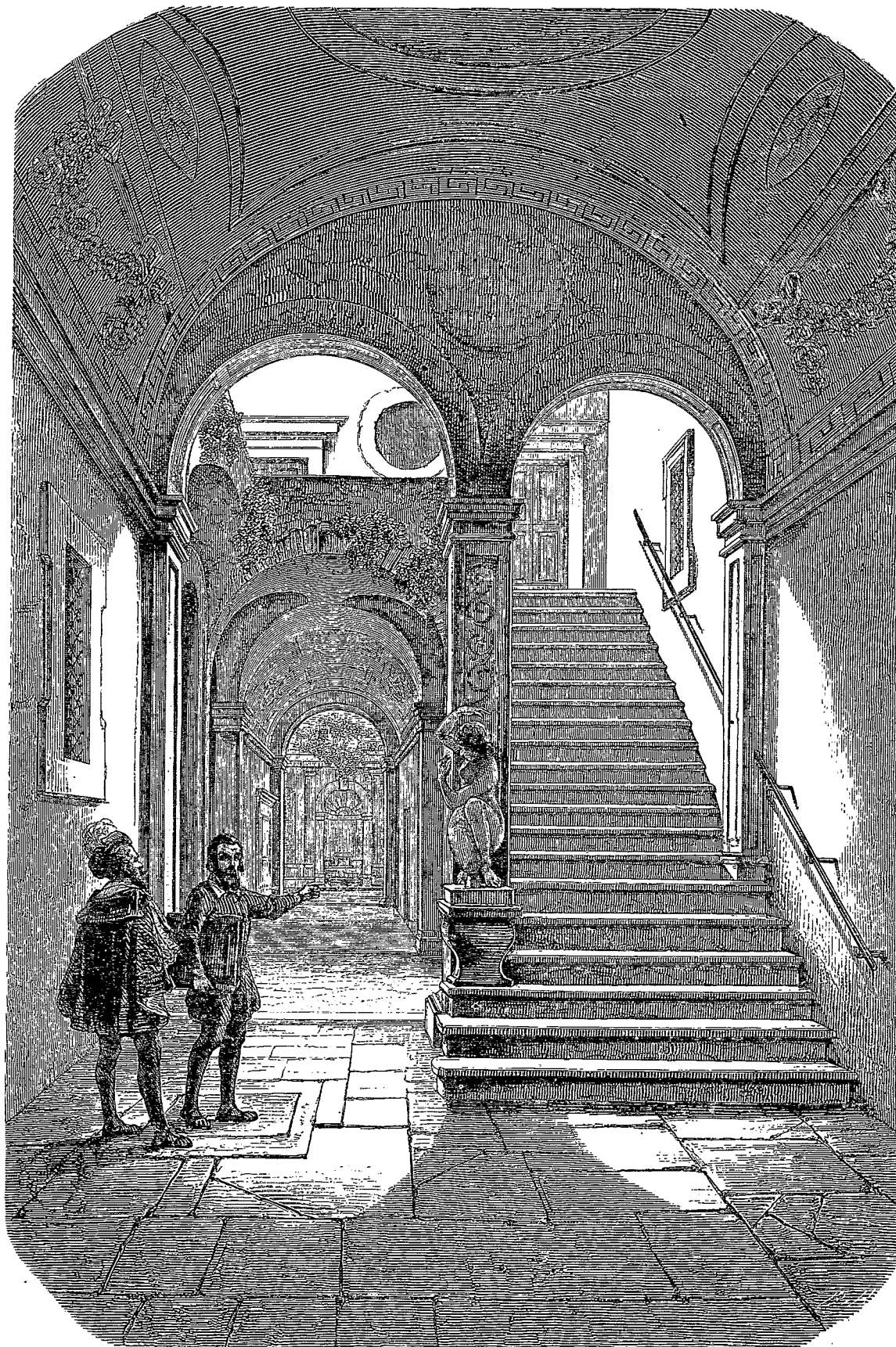
Pour ma part, à toute la légende des sept Souabes, je préfère, et de beaucoup, ce groupe, où se trouvent reproduits si vivement les étonnements, les terreurs, les résolutions héroïques de tous ces héros dignes d'un meilleur sort.

P.-S. Un antiquaire, un savant du premier ordre et cependant très-naïf, comme nous étions à disserter sur la légende des sept Souabes, s'est fâché tout rouge, en nous disant qu'il y croyait tout autant qu'au dragon de Cadmus, aux bottes du petit Poucet, à la Lampe merveilleuse, à

l'hydre de Lerne et aux chevaux d'Achille, qui parlaient mieux que des académiciens de l'Académie. — Et véritablement, Messieurs, disait-il, moi qui vous parle, j'ai vu la peau du monstre, oui, la peau du lièvre clouée avec le fer même de la lance héroïque à la porte de la citadelle de Constance, où fut enfermé Jean Huss, avant qu'on ne le brûlât sur un petit bûcher. J'ai vu la peau; je ne dirai pas que j'ai vu le poil, car dans l'intervalle étaient venus les petits oiseaux du ciel, qui l'avaient emporté et mêlé à la mousse, au fond de leurs nids.

LA MAISON DE MICHEL-ANGE, A ROME.

Voy., sur Michel-Ange, la Table des vingt premières années.



Intérieur de la Maison de Michel-Ange, à Rome. — Dessin de Karl Girardet, d'après M. de Fontainieu.

Cette maison, qui fut, dit-on, habitée par Michel-Ange, s'élève à droite de l'escalier du Capitole, construit par ce grand artiste, et en face de l'*Ara Caeli*. Michel-Ange passa une grande partie de sa vie à Rome. Lors de son premier séjour, dans sa jeunesse, à l'âge de vingt-quatre ou vingt-cinq ans, il logea pendant une année chez le cardinal de Saint-Georges, où il exécuta un Bacchus en marbre, conservé aujourd'hui à la galerie de Florence, et le groupe de *la Pitié*, placé originellement dans l'ancien Saint-Pierre et depuis dans la nouvelle basilique. Revenu à Florence pour y exécuter le David colossal qui est à la porte du vieux palais, il fut rappelé ensuite à Rome par le pape Jules II, qui le chargea d'exécuter son mausolée. En 1506, mécontent de quelques procédés du pape, il résolut de quitter Rome. Il dit au camérier : « Quand le pape aura besoin de moi, vous lui répondrez que je suis allé ailleurs. » Et, rentré chez lui (peut-être dans la maison voisine du Capitole), il donna ordre, vers deux heures de la nuit, à ses domestiques, de vendre tous ses effets aux juifs et de venir le rejoindre à Florence. Il prit la poste, et ne s'arrêta que lorsqu'il fut parvenu à Poggibonzi, sur le domaine des États de Florence. A peine était-il arrivé en Toscane, que Jules II lui envoya cinq ou six courriers pour le prier et même lui ordonner de revenir. Michel-Ange refusa. Le pape alors adressa au sénat de Florence trois brefs remplis de menaces pour obtenir qu'on forçât le fugitif de retourner à Rome. Le gonfalonier Pierre Soderini aurait bien voulu retenir Michel-Ange ; mais Jules II, qui venait d'entrer en vainqueur à Bologne, était redoutable, et Soderini donna le conseil à Michel-Ange de se soumettre. Quand le grand sculpteur se présenta, bien contre son gré, devant le pape, celui-ci, le regardant d'un air irrité, lui dit : « Enfin, au lieu de venir nous trouver, vous avez attendu que nous ayons été nous-même vous chercher. » Et il lui commanda de faire sa statue colossale en bronze.

De retour à Rome, en 1508, Michel-Ange fut chargé des peintures de la voûte et des parois de la chapelle Sixtine⁽¹⁾, qui furent terminés en 1512. Après la mort de Jules II (en 1513), sous Léon X, Michel-Ange travailla tour à tour à Florence et à Rome. Il en fut de même sous Adrien VI et sous le pontificat orageux de Clément VII. Ce fut ce dernier qui le rappela définitivement à Rome, alors qu'il avait cinquante-neuf ans, pour y achever le mausolée de Jules II et compléter les peintures de la chapelle Sixtine ; enfin Paul III le nomma architecte de Saint-Pierre, et depuis le moment où, âgé de soixante-douze ans, il entreprit les constructions de ce célèbre édifice, il ne se considéra plus comme libre de retourner dans sa patrie. Malgré les dégoûts que lui firent éprouver à Rome les envieux, les rivaux, les incertitudes des papes ; malgré les sollicitations fréquentes de ses amis les Florentins et du grand-duc de Toscane, il persista dans la résolution de ne plus quitter Rome que lorsque Saint-Pierre serait achevé. « Obtenez de Sa Seigneurie (le grand-duc), écrivait-il à Vasari, qu'avec sa permission je puisse suivre la construction de Saint-Pierre, jusqu'à ce que je l'aie conduite au point qu'on ne puisse plus lui donner une autre forme. Si je quittais auparavant, je serais la cause d'une grande ruine, d'une grande honte et d'un grand péché ; je vous en prie pour l'amour de Dieu et de saint Pierre, etc. » Michel-Ange avait en ce temps-là quatre-vingt-sept ans. Il ne restait, pour terminer Saint-Pierre, qu'à élever la calotte du dôme : il en fit un modèle en bois, que ses successeurs, Jacques della Porta et Dominique Fontana, exécutèrent, après sa mort, avec une scrupuleuse fidélité. Il mourut le 17 février 1564, à l'âge de quatre-vingt-dix ans. La plus célèbre des habitations

de Michel-Ange est le palais de Florence qui porte son nom et qui est encore habité par ses descendants.

LA TERRE DE FEU

ET LE DÉTROIT DE MAGELLAN⁽²⁾.

Bien peu de gens savent aujourd'hui qu'une des îles du détroit de Magellan s'appela l'île de Louis-le-Grand ; bien plus de gens ignorent que ce nom fut imposé à ce coin de terre dédaigné pour perpétuer le nom d'une entreprise maritime qu'on peut regarder, à bon droit, comme la première expédition scientifique envoyée par la France dans l'océan Pacifique ; seulement, comme elle date de l'année 1698, la science ne fut pas son unique mobile ; elle fut même avant tout commerciale. Le grand siècle n'avait pas encore ce genre de désintéressement qui fait des découvertes géographiques profitables à tous le but unique d'une expédition.

Se rendant aux sollicitations de quelques flibustiers qu'avaient tentés naguère les richesses du Chili et du Pérou, et qui prétendaient retourner vers ces régions désolées par eux, M. de Gennes avait déjà exploré le fameux détroit et n'en était revenu que pour obéir à sa destinée aventureuse, lorsque Louis XIV, conseillé par son ministre, résolut d'imiter Philippe II, et de s'emparer, aux dépens des autres puissances européennes, d'un point dédaigné du globe, qui conduisait au pays de l'or.

Ce fut sous l'influence de cette pensée politique, difficile à exécuter trop ostensiblement, que, dès l'année 1697, se forma la *Compagnie de la mer Pacifique*, dont les statuts ne tardèrent pas à être affichés sur tous les murs de Paris ; sept grands navires avaient été mis, disait-on, à sa disposition par M. de Pontchartrain, et une compagnie de jeunes volontaires, auxquels on destinait un bel uniforme bleu de roi tout galonné d'or, avec tricornes portant le plumet orangé, se recruta en moins de rien ; il s'agissait cependant, nul ne l'ignorait, de s'en aller au pays des Patagons, et cependant il n'y avait fils de famille qui n'en fût affolé, nous dit un contemporain. Mais par malheur le magnifique plumet flottait sur plus d'une tête à l'événement, si bien que lorsque la compagnie des volontaires se fut rendue à la Rochelle, conduite par de jeunes étourdis dont leurs familles prétendaient faire d'heureux aventuriers, n'en pouvant faire de bons sujets, il n'y eut pas d'extravagances et de dépenses folles dont le port austère de la Rochelle ne devint le théâtre. M. de Gennes, auquel la conduite de cette entreprise avait été proposée par la Société, se rendit sur les lieux, jugea avec sagacité le personnel de l'expédition, et, ne voulant pas commander à cette troupe d'étourneaux, prit la poste, se présenta à Louis XIV, protecteur avoué de la Compagnie, et donna résolument sa démission. Le roi l'accepta et nomma à sa place un digne officier de Saint-Malo, M. de Beuchesne-Gouin, dont le nom a disparu, à peu près du moins, des annales de notre marine, et dont le nom cependant doit être à jamais vénéré, car à des sentiments rares d'humanité, il alliait l'amour de la science. C'est de son entreprise admirablement conduite, mais ignorée, qu'il faut faire dater aujourd'hui cette série d'expéditions scientifiques qui ont placé si haut le nom de la France dans les annales maritimes des peuples.

Le chevalier de Beuchesne était un brave officier, estimé de tous ; mais il n'appartenait pas à la *marine du roi*, et il ne reçut le brevet de capitaine que pour cette campagne seulement. On ne saurait croire aujourd'hui quels sentiments de jalousie souleva sa nomination parmi les of-

(1) Voy. p. 73.

(2) Expédition des Français à la Terre de Feu, en 1698. — Expl. - ration du détroit de Magellan par Dumont d'Urville.

ficiers de M. de Gennes : il se mit peu en peine de ces démonstrations hostiles, notifia nettement à la Compagnie ses intentions, débarrassa la Rochelle des gens à plume, et les remplaça par des ingénieurs dont les travaux attestent encore aujourd'hui quelle fut la pensée dominante du digne commandant.

De 1693 à 1698, temps auquel M. de Gennes avait navigué à main armée dans la mer du Sud, la situation politique avait bien changé : la paix avait été signée avec l'Espagne; il ne s'agissait plus de seconder les déprédations des flibustiers le long des côtes du Chili et du Pérou, il fallait, au contraire, les combattre au profit de l'Espagne, tout en prenant position dans des régions abandonnées, d'où l'on pouvait commander aux deux mers. Guidée par M. de Beauchesne, la Compagnie de la mer Pacifique réduisit tout d'abord son armement; elle le borna à trois navires et à un petit bâtiment de conserve ⁽¹⁾; elle envoya fort peu de soldats, en chargeant d'ailleurs un habile homme, M. Haisse, de diriger les transactions commerciales. Les ingénieurs savaient dessiner; les officiers, M. de Beauchesne en tête, étaient d'habiles chasseurs; les chirurgiens avaient quelque teinture d'histoire naturelle; il n'en fallait pas davantage pour rendre utile une expédition qui ne prétendait plus à la gloire militaire, sans toutefois avoir la prétention de faire de la science. On mit en mer le 17 décembre 1698. Un an ne s'était pas écoulé que, grâce au zèle intelligent du capitaine Beauchesne, secondé par ses jeunes ingénieurs Delabat et Duplessis, le détroit de Magellan était exploré dans toute son étendue, et que des noms français désignaient ces innombrables îlots, ces baies inconnues, ces canaux tortueux, ces anses sans fin, qui, dans la magnifique carte de l'expédition de King, portent aujourd'hui des noms anglais sur un déploiement de côtes prolongé au delà de 120 lieues.

Plus d'un siècle avant les tentatives de Beauchesne, la pensée qui préoccupait Louis XIV avait germé dans la tête du royal élève de Santa-Cruz, et, dès 1580, on avait songé à établir pour le compte de l'Espagne une colonie agricole et commerciale dans le fameux détroit. Pour effectuer ce grand projet, Diego Fariz de Valdez s'était vu à la tête d'une flotte de vingt-trois navires montés par 3 500 hommes que la tempête avait dispersée, comme elle devait disperser huit ans plus tard l'invincible Armada. Un officier de cette expédition, Pedro Sarmiento de Gamboa, était parti du Pérou l'année suivante pour réaliser enfin un projet commencé sous de si terribles auspices : l'expédition qu'il commandait était moins considérable que la précédente, mais les précautions étaient mieux prises, et toutefois les résultats furent à peu de chose près aussi désastreux. Après avoir bâti un fort au cap de la Possession, après avoir tenté l'édification d'une ville qui portait le nom de son souverain, Sarmiento espéra sans doute qu'en avançant dans le détroit il trouverait une localité plus favorable encore à ses projets de colonisation, et il planta l'étendard de Castille dans ce port magnifique célèbre depuis sous le nom de *Port Famine*. Ce nom d'it, en termes énergiques et concis, tout ce que Sarmiento eut à souffrir dans ce lieu désert ⁽²⁾; mais ce fut Thomas

Candish qui l'imposa en 1587 à ces rivages, où tout rappelait la détresse des Espagnols. Privée alors de son chef, qui avait tenté de regagner l'Europe avec vingt-cinq hommes dont le courage lui était connu, la colonie, décimée par la faim, se préparait à gagner les rives de la Plata; elle ne comptait plus alors que vingt-quatre individus, et deux pauvres femmes européennes, admirables de courage, n'avaient pas craint de partager et d'adoucir tant de maux.

De pareils détails, parfaitement connus de Beauchesne-Gouin, n'étaient pas de nature sans doute à lui donner des idées riantes sur l'établissement que pouvait recevoir cette région inhospitalière; c'était heureusement un de ces hommes que n'effrayent pas les difficultés, et, après avoir expédié en Europe la corvette commandée par le capitaine Perré, il commença résolument son exploration.

Le point le plus remarquable qui frappa le navigateur français fut ce mont magnifique de Sarmiento, ce volcan éteint, qui s'élève d'une façon si abrupte des bords de la mer, et qui va se couronner de glaciers resplendissants à 6 800 pieds d'élévation. L'intrépide Magellan avait été émerveillé de sa forme régulière, et l'on suppose avec raison que ce fut lui qu'il désigna par la suite sous le nom de *Campana de Roldan* (la cloche de Roland); les voyageurs modernes sont unanimes lorsqu'il s'agit de peindre l'effet merveilleux que produit sur ce pic le soleil, dont les rayons sont réverbérés par des glaces éternelles ⁽³⁾.

Beauchesne ne prétendait pas seulement traverser le détroit ou marquer l'emplacement d'une colonie; aidé de ses deux jeunes ingénieurs, Duplessis et Delabat, il en entreprit l'hydrographie, aussi complète qu'on pouvait la faire en ce temps. Homme pratique et homme humain à la fois, il semble qu'il ait voulu faire oublier aux pauvres naturels de ces régions calomniées l'épouvantable catastrophe qui avait fait imposer la dénomination d'*Anse du Massacre* à l'un de leurs ports ⁽⁴⁾, et qu'il ait pourvu en même temps à l'abondance de leurs chasses précieuses. Non-seulement un ordre du jour avait prescrit, dès le début du voyage, la plus grande douceur avec les innocents Fucgiens, mais des fers de flèches avaient été forgés à bord spécialement pour eux, et leur étaient journellement distribués, avec les bagatelles qu'on donne ordinairement aux sauvages. Les résultats de cette conduite ne pouvaient être douteux, surtout avec la fermeté de notre commandant malouin. Pas un acte de violence ne rappela les scènes qui avaient ensanglanté le détroit lors des incursions de 1696; mais des actes touchants prouvèrent que ces pauvres gens comprenaient le caractère tout pacifique de la mission de leurs nouveaux hôtes. Un jeune officier s'étant imprudemment avancé dans ce dédale inextricable d'îlots, au milieu des neiges, avait été abandonné par ses compagnons; les braves Pécherats le recueillirent à demi mort, se privèrent de leur nourriture pour le ranimer, et le ramenèrent bientôt au camp des Français.

Pour la première fois peut-être aussi ces races malheureuses, sur lesquelles le capitaine King nous a transmis tant de détails précieux, furent observées sérieusement et dépeintes avec une exactitude qu'on ne trouve pas antérieurement. Après plus d'un siècle et demi, c'est avec une réelle satisfaction intérieure qu'on lit ces mots du jeune ingénieur français qui nous a transmis leurs traits, et dont le chevalier de Beauchesne ratifie avec tant de bienveillance les observations : « Ils sont doux et fort humains; ils estoient si bien accoutumés avec nous qu'ils nous suyoient presque

⁽¹⁾ M. de Beauchesne-Gouin avait planté son pavillon à bord du *Phelippeaux*; M. de Terville commandait le *Maurepas*; la corvette la *Bonne-Nouvelle*, qui revint promptement en France, était sous les ordres d'un officier qu'on désigne sous le nom du sieur Perré. Deux énormes volumes in-folio, remplis de cartes, de plans et de dessins, qui font partie de la riche Bibliothèque de la marine, et que personne n'a consultés, prouvent aujourd'hui ce que fit alors le chevalier de Beauchesne-Gouin, secondé par quelques hommes de bonne volonté. — Voy. pour les titres de ces deux précieux manuscrits, les nos 13026 et 13027 du Catalogue général.

⁽²⁾ Le malheureux Sarmiento fut pris en mer par Raleigh et conduit en Angleterre. On ignore toujours le sort des vingt-cinq pauvres colons qui avaient quitté le port Famine.

⁽³⁾ Cette montagne gît par les 54° 27' 15" de lat. sud, et les 70° 51' 15" de longit.

⁽⁴⁾ Lors de la grande expédition de nos flibustiers, une tribu entière de Pécherats avait été impitoyablement détruite par ces hommes sans pitié.

dans tous les ports pour nous y apporter du gibier et des moules, qu'ils connoissoient nous faire plaisir : aussy, qui que ce soit de nous ne leur a-t-il fait du mal, car, en ce cas, je crois qu'ils seroient hommes comme les autres; ils en donnèrent la preuve aux flibustiers à la rivière du Massacre. »

Au milieu de ces esquisses morales, qu'on trouve avec plaisir dans leurs relations, ce serait en vain néanmoins qu'on demanderait aux jeunes ingénieurs de l'expédition cette accentuation des traits, dans la peinture physique, qui constitue la véritable ethnographie. Au temps de Louis XIV, un sauvage de l'Amérique ou de la Polynésie, par cela seul qu'il n'appartenait pas à la race des nègres, est peint sans façon sous les traits des paysans de la Beauce, de la basse Bretagne et de la Normandie. Les curieux, qui passent avec une curiosité si nonchalante dans les salles du Muséum d'histoire naturelle consacrées à l'étude des races humaines, ne se doutent peut-être pas des efforts incalculables qu'il a fallu faire pour réunir ces types si divers, ces spécimens si variés qui, grâce aux savantes classifications des Serre et des Quatrefages, nous permettent de comprendre enfin et de saisir du premier coup d'œil ce que sont en réalité les variétés du genre humain.



Habitant de la Terre de Feu. — D'après le Voyage de King.

Ces peuples, que Bougainville appelle *Pécherais*, et que Weddell désigne à plus juste raison sous le nom de *Fuégiens*, forment un ensemble de population qu'on ne peut pas raisonnablement faire monter au delà de quatre mille individus; leur aspect plus ou moins misérable varie selon la rigueur des saisons et la rareté des subsistances; c'est même à ces deux causes réunies qu'il faut attribuer la variété des peintures parfois hideuses que nous font d'eux les voyageurs. Soumis aux privations que multiplie la rigueur du pays qu'ils parcourent, ils apparaissent parfois sur leurs rivages dans un état d'inanition passagère qui excite la pitié des navigateurs. Il n'est point juste de les ranger, comme l'a fait Bory de Saint-Vincent, parmi les Mélanésiens de la Nouvelle-Hollande; ils sont certainement supérieurs à ces sauvages hideux et cruels de la race noire océanienne. Par la configuration de leur crâne, par leur taille, par la couleur de leur peau, par leurs croyances et par leurs usages, ils offrent une identité parfaite avec les peuples moins deshérités des extrémités de l'Amérique du Sud, et depuis le chevalier de Beauchesne jusqu'au capitaine King, on a pu

vanter, sans tomber dans l'exagération, leur innocence et leur bonne humeur.

Vêtus à peine de peaux de loup marin, et mal défendus contre les rigueurs de l'hiver par la fourrure trop rare du guanaco, ces pauvres gens sont presque toujours obligés de se contenter, pour leur subsistance, de ces pétoncles et de ces moules que dédaignent les Patagons, mais qu'ils regardent, eux, comme une manne bienfaisante. Montés sur des pirogues d'écorce d'arbre cousue avec des tendons d'animaux, qui ont jusqu'à douze ou quinze pieds de long, ils parcourent sans relâche, à la recherche de leur nourriture, les plages morcelées de la Terre de Feu : sans cesse il leur faut plonger pour détacher le coquillage de la roche, et c'est aux femmes qu'échoit ce labeur, la fronde, l'arc et les flèches que portent leurs maris constituant sans doute à ces derniers un droit de superbe indolence contre lequel on ne les entend jamais réclamer. Aussi résulte-t-il de cet état de choses, comme le fait si bien observer d'Orbigny, que « les Fuégiennes sont peut-être, de toutes les femmes sauvages de l'Amérique, celles dont le sort est le plus dur ».

Ces pauvres Fuégiennes se montrèrent, avec les équipages français de Beauchesne et de Terville, ce qu'elles étaient, douces, bienveillantes, secourables. A l'exception des farines, les vivres embarqués de la Rochelle s'étaient avariés; ce fut à ces laborieuses Indiennes qu'on dut une sorte d'abondance. Sans elles, sans leur promptitude à plonger, sur le moindre signe de leurs hôtes, pour arracher des coquillages aux rochers abruptes, quelque autre port du détroit eût mérité certainement, aux dépens de nos pauvres matelots, le nom funeste de *Port Famine*. Dans cette bonne humeur toute joviale qui ne les abandonna pas, même au milieu des plus rudes privations, nos gens se contentèrent de nommer *Mort-au-Pain* une des stations où M. de Beauchesne alla mouiller⁽¹⁾.

Ce fut le 17 septembre 1699 que le chef de cette expédition mémorable, se faisant transporter sur l'île du détroit qui porte sans doute aujourd'hui le nom de Wellington, lui imposa solennellement celui de *Louis-le-Grand*. Dans cette cérémonie, il était accompagné d'une partie des équipages et de M. de Terville. Par ses ordres, on dressa un poteau aux armes de France, et une inscription latine attesta que la France prenait possession de ces régions dédaignées alors par tant de peuples. Beauchesne-Gouin s'était assuré dès lors, et il le fait remarquer avec une rare sagacité, que la Terre de Feu n'est qu'un archipel composé d'îles sans nombre.

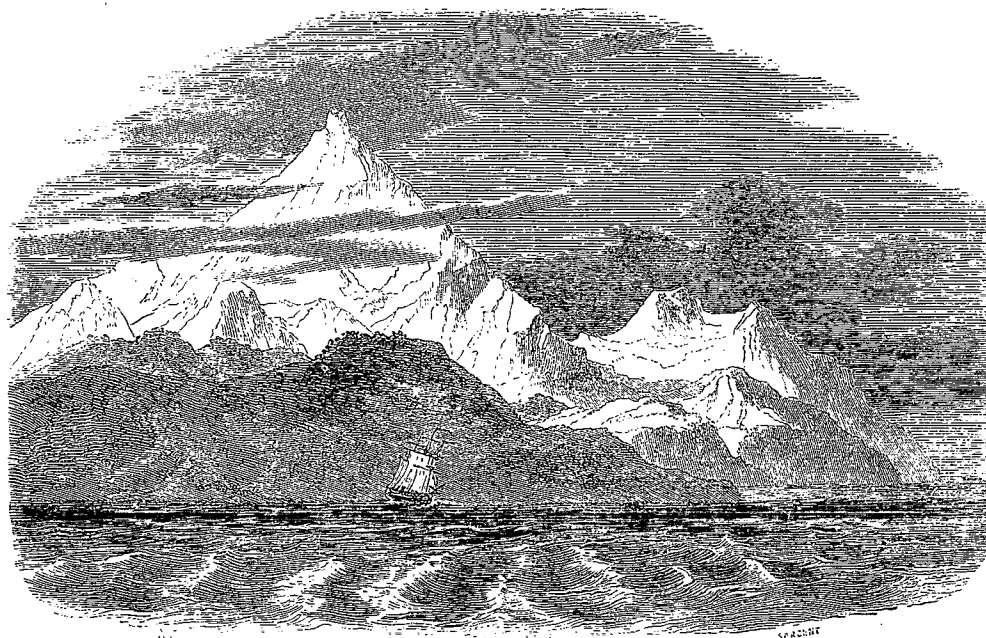
Avant de passer dans la mer Pacifique, et par les 52° 48' 15", Beauchesne put admirer le cap Orange, qui s'élève non loin du cap de la Possession, à quelques lieues du cap des Vierges, qui lui signalait la fin prochaine de ses travaux. Ce ne fut pas sans une vive satisfaction que les équipages débouquèrent enfin dans le grand Océan et quittèrent une région où ils s'étaient vus soumis à de vrais périls et aux plus rudes privations. Le 19 janvier 1700, l'un des ingénieurs de l'expédition écrivait : « On ne peut exprimer avec quel enchantement nous sortîmes du détroit où nous avons resté six mois et vingt jours!... »

Notre hardi marin avait d'abord l'intention d'entreprendre un voyage de circumnavigation, et, sans les circonstances, il eût ravi certainement à Bougainville l'honneur d'avoir fait, le premier en France, un voyage autour du monde. Des démêlés avec les Espagnols sur les côtes du Chili et du Pérou, un combat même où il n'y eut que trop de sang versé, changèrent les desseins du che-

(1) La dénomination, toute rabelaisienne, fut donnée, probablement un jour de jeûne forcé, à une baie située à 26 lieues du détroit de Saint-Jérôme.

valier de Beauchesne : il renonça à l'idée de passer dans la mer des Indes ; mais alors même qu'il restreignait le cadre de ses opérations, il donnait plus d'importance encore aux observations scientifiques de ses ingénieurs. Par ses ordres,

on releva une partie des côtes de l'océan Pacifique, Valdivia fut l'objet d'un examen spécial, la ville d'Arica fut décrite comme elle ne l'avait pas été encore ; puis, s'élevant dans l'hémisphère austral, par delà les 52 degrés, il franchit



Vue du Mont Sarmiento, dans le détroit de Magellan. — D'après le Voyage de King.

l'extrémité redoutable de la Terre de Feu, revit l'*Ilha Grande* sur la côte du Brésil où il rencontra l'un des deux navires qui, selon ses ordres, ne l'avaient point suivi, et, ayant appareillé de ces parages le 12 mai 1701, rentra le 6 août de la même année dans ce port de la Rochelle où la flottille était mouillée trente-deux mois auparavant.

La suite à une autre livraison.

UNE FILATURE DE SOIE

DANS LE LIBAN.

Le 27 octobre 1857, j'étais de nouveau à Beyrouth, sur la côte de Syrie : connaissant déjà les environs immédiats de la ville⁽¹⁾, j'acceptai l'invitation que me firent deux officiers de l'*Hydaspe* de visiter avec eux une filature de soie située dans le Liban, au fond de la vallée de Hamana. Le Cantique des cantiques parle de cette vallée⁽²⁾, et Lamartine l'a célébrée⁽³⁾ ; c'était un attrait de plus. Montés sur des chevaux de louage, dans les veines desquels coule du sang arabe, nous passâmes d'abord près de la promenade des Pins ; puis nous traversâmes une plaine arrosée par la rivière des Chiens, plantée de mûriers couverts de feuilles nouvelles, de dattiers chargés de fruits, et cultivée en jardinage ; puis nous commençâmes à gravir les premières pentes du Liban. Nous apercevions déjà les villages les plus inférieurs, habités par des Druses et des Maronites : construits avec le grès qui forme la masse de la montagne, ils se confondent avec elle et ressemblent de loin à des amas de pierres ; mais chacun d'eux est entouré d'une zone cultivée en mûriers, en oliviers et en vignes. Bientôt nous atteignîmes un petit bois de chênes faux-kermès, et nous continuâmes à

nous élever ; la vallée d'Hamana était au-dessous de nous, reconnaissable aux pins pignons dont elle est semée. Les pentes que nous gravissions devenaient de plus en plus rapides, et les chemins de plus en plus mauvais ; c'est cependant la route de Beyrouth à Damas, la seule voie de communication entre deux villes, l'une de 20 000, l'autre de 150 000 habitants, entre une capitale et son port. Quand je me sers du mot chemin, j'exagère : en Europe, un chemin, même le plus mauvais, a été tracé par l'homme, et les obstacles ont été aplanis ou diminués ; ici, le chemin n'a été tracé que par les pieds des chevaux et des mulets, suivant chacun leur instinct et produisant à la longue, par l'empreinte de leurs pas, un réseau de sentiers qui s'entrecroisent de mille façons. Souvent le passage est si étroit que deux chevaux se rencontrant, l'un est obligé de rétrograder jusqu'à un point assez éloigné où le passage soit plus large ; d'autres fois, la pente est si roide que les chevaux ne la gravissent qu'avec la plus grande peine. Quant aux chameaux, on est forcé de les décharger de leurs fardeaux et de les pousser par derrière pour leur faire franchir l'obstacle ; ils le surmontent en gémissant et en grognant sourdement, protestant ainsi contre la violence qu'ils endurent ; car c'est le désert uni et ondulé qui est leur domaine, non la montagne raboteuse et escarpée.

Nous arrivâmes bientôt à un point où les rochers calcaires, entamés par les eaux pluviales, formaient une masse hérissée de cônes, de pyramides, de crêtes, séparés par des trous, des fentes, des crevasses. En Savoie on appelle ces espaces des *lapias* ; en Suisse, des *karren* ; ils ne sont jamais parcourus que par des géologues ou des chasseurs de chamois. En Syrie, ils font partie de la grande route, et jamais pacha turc n'a seulement songé à faire enlever une seule de leurs aspérités. Les chevaux arabes les traversent sans tomber et sans se casser les jambes ; l'un ou l'autre arriverait infailliblement au meilleur mulet des Alpes ou des Pyrénées. M. de Perthuis, ancien officier de la marine française, a

⁽¹⁾ Voy. t. XXV, p. 342.

⁽²⁾ Chap. IV, vers. 8.

⁽³⁾ *Voyage en Orient*, t. II, p. 295 ; édition Didot, 1819.

obtenn de la Porte un firman qui l'autorise à tracer une véritable route de Beyrouth à Damas. Peisse-t-il triompher de toutes les difficultés que l'inertie, l'ignorance, la jalousie et le fanatisme opposeront à son entreprise!

Après avoir franchi un passage difficile, nous arrivâmes à une espèce de maison de refuge ou de caravansérail pour les voyageurs : une écurie pour les chevaux, un hangar pour les hommes, une petite cuisine, composent tout l'édifice; on n'y trouve rien, sinon du feu et du café; car les Arabes en voyage portent toutes leurs provisions avec eux. A partir de ce kan, nous montâmes par des pentes plus douces : des villages se montraient jusqu'au sommet des montagnes, et nous découvrions une vaste étendue de mer bleue encadrée gracieusement dans les courbes élégantes des rivages de Beyrouth. Quoique élevés de 800 mètres et éloignés de trois lieues, nous distinguons très-bien la promenade des Pins, les maisons de campagne qui l'avoisinent et les navires mouillés sur la rade. Cette vision distincte des objets éloignés est une des beautés de l'Orient. Après avoir admiré cet aspect, nous continuâmes à monter au milieu des vignes, dont les longs sarments traînent à terre, et qui fournissent un vin connu sous le nom de *vin d'or* ou du Liban, dont la couleur est le plus grand mérite. Bientôt nous atteignîmes un second kan, et enfin le col célèbre autrefois par les nombreuses attaques de voleurs dont il a été le théâtre; puis nous descendîmes dans une petite vallée, nous contourâmes une montagne et quittâmes le chemin de Damas. Nous étions sur les contre-forts de la vallée d'Hamana, qui se creusait au-dessous de nous. Un beau village paraissait au milieu de pins pignons. Tout à coup nous apercevons une riante maison entourée d'arbres, suspendue sur la pente rapide de la montagne, et abritée par un rocher à pic. Au-dessus et au-dessous, deux longs bâtiments surmontés d'une cheminée d'où sortait une épaisse fumée. C'était la filature du Krayé, le but de notre excursion. M. Cova, l'associé du fondateur de la fabrique, nous reçut dans un petit pavillon où il se reposait avec deux moines du mont Carmel, envoyés dans le Liban pour se rétablir des fièvres contractées au couvent. Puis nous nous dirigeâmes vers la maison : une vaste chapelle, fondée en 1852, est à l'entrée du jardin; au-dessous est la grande filature, et plus bas le village maronite de Ras-el-Harf (la Tête de la Forêt). Les filatures sont installées sur le modèle de celles de Ganges et d'Aubenais, les plus belles des Cévennes; une machine à vapeur fait tourner les dévidoirs, et des enfants syriaques, avec leurs petites calottes rouges, leurs vestes à fleurs et leurs larges pantalons, agitent dans l'eau chaude les cocons dont la belle soie jaune s'enroule sur les appareils. Le soir, nous les vîmes sortir des ateliers et s'éparpiller sur la montagne pour regagner leurs villages; ceux dont la demeure est trop éloignée couchent à la fabrique. Ces enfants sont heureux : leur salaire est d'un franc par jour, et l'on voyait sur leurs visages les signes de la santé et l'expression de la gaieté. De la maison de M. Figon, l'œil embrasse tout le haut de la vallée d'Hamana, et on entrevoit la mer par une échappée entre les montagnes : celles-ci sont couvertes jusqu'en haut de petit pins pignons à l'ombre desquels croît le magnifique *Rhododendron ponticum* qui, à Paris, en hiver, est le plus bel ornement des jardinières aristocratiques.

Comme toutes les montagnes, le Liban a ses formes particulières : ce sont de longues pentes assez roides, formant de profondes vallées dont le *thalweg* est occupé en entier par le torrent; des crêtes sinueuses séparent ces vallées; elles ne sont dominées ni par des aiguilles comme dans les Alpes, des pics comme dans les Pyrénées, des dômes comme dans les Vosges, de hauts plateaux appelés *causses* comme dans les Cévennes et la Scandinavie. La roche la

plus répandue est un grès ferrugineux contenant des couches de houille et d'autres minerais. Deux populations ennemies habitent les villages : les Maronites, catholiques romains, et les Druses, dont la religion est un mystère, mais qui ne reconnaissent certainement ni la loi de Mahomet ni celle du Christ. Les Arabes mahométans et les grecs schismatiques sont encore assez nombreux pour jouer un rôle dans les divisions religieuses qui agitent le pays.

On ne saurait concevoir les difficultés qu'a dû surmonter le fondateur de la filature du Krayé, M. Figon, pour former un établissement industriel loin de l'Europe, au centre du Liban, à mille mètres au-dessus de la mer, au milieu de populations indifférentes ou hostiles, dans des montagnes où la meilleure route est le sentier de chèvres que nous avons décrit. Quand on songe qu'il n'est pas un objet grand ou petit; dans la maison ou dans la filature, qui ne soit venu de Beyrouth par la montagne, sans autre moyen de transport possible que des hommes, des chevaux ou des chameaux, on est étonné de trouver dans la fabrique tous les appareils compliqués de l'industrie la plus perfectionnée. Mais que de peines! que de travaux! Il a fallu deux cents hommes se relayant entre eux pour transporter la machine à vapeur; la plupart des appareils ont été charriés ainsi; et si le chemin offre des difficultés inouïes, la vigueur et l'adresse des hommes du Liban savent en triompher. Pendant que l'associé de M. Figon me racontait tous les obstacles qu'ils avaient eu à vaincre depuis douze ans, je réfléchissais que ce courage, cette persévérance, étaient le vrai courage, la vraie persévérance, les seuls qui soient admirés lorsque l'homme sera assez éclairé, assez *humain* pour repousser avec horreur l'idée de détruire son semblable. Sous le point de vue moral, sous le point de vue philosophique, celui qui, loin de sa patrie, fonde, au milieu de montagnes inaccessible, un établissement utile remplaçant une industrie arriérée et insuffisante; triomphe de tout, difficultés matérielles, passions, préjugés, jalousie des hommes, mauvais vouloir d'un gouvernement ignorant; ne se laisse abattre ni par les succès ni par les entraves de tout genre; continue, persévère pendant de longues années, achève son œuvre et naturalise en Syrie une industrie de la France, celui-là n'est-il pas le véritable soldat de la civilisation? Ne réunit-il pas au plus haut degré toutes les qualités qu'on admire tant chez le soldat de la guerre? Sa vie n'est-elle pas menacée, sa santé compromise, sa constance éprouvée de toutes les manières? Il n'a pas uniquement à vaincre la résistance d'une masse d'hommes et à engager une lutte où, de l'aveu des plus grands capitaines, le triomphe définitif est presque toujours du côté des gros bataillons; il est seul en face de milliers d'adversaires dont chaque succès augmente le nombre. Cependant il lutte, il combat, il remporte la victoire; la nature sauvage et l'homme ignorant sont soumis. Sa récompense est le bien-être qu'il répand autour de lui, son aisance à laquelle participent des populations entières, son exemple imité par d'autres. Il y a maintenant trente filatures dans le Liban; dix-sept sont françaises, une anglaise, douze syriaques. En moins de dix ans, M. Figon et son associé M. Cova en ont fondé quatre. Je fis la connaissance du chef d'une filature syriaque, Ibrahim Nagger. Elève des Lazaristes, il parlait sans accent et avec une rare perfection le français, l'anglais et l'italien; l'arabe est sa langue maternelle. J'admirais ce don des langues qui n'existe au même degré que chez les Polonais et les Russes, et qui est aussi l'un des attributs de la race arabe. Tous les voyageurs en sont frappés, les Français moins que les autres; ils trouvent très-naturel que les Syriaques du Liban ou les Arabes du désert parlent arabe, français, anglais et italien, tandis qu'eux-mêmes ne savent leur répondre que dans la langue qu'ils tiennent de leur nourriture. Ibrahim Nagger

ne savait pas que des langues; son esprit d'observation, sa curiosité, sa soif d'instruction, étaient extrêmes : en Europe, il serait devenu un homme distingué; mais, comme des millions de ses semblables, il est arrêté, paralysé par ces Turcs qui partout oppriment et exploitent, en vertu du droit de conquête, des populations qui leur sont supérieures sous le point de vue physique, moral et intellectuel.

UN BAL DANS UNE MEULE DE FOIN.

FÊTE CHAMPÊTRE ALLEMANDE.

Le duc de Saxe-Gotha se trouvait momentanément à Carlsbad avec la duchesse de Courlande. C'était en 1797; on avait épuisé en apparence tous les plaisirs de la saison, et l'on revenait de préférence aux longues promenades dans les champs, lorsque le duc convia sa société habituelle à une plus longue excursion que de coutume. Il s'agissait de pousser jusqu'au village de Fischern, et de s'y rendre en traversant de vastes prairies, animées en ce moment par les travaux de la fenaison. Dix-huit voitures entraînaient cette compagnie de prétendus malades, lorsque le duc fit descendre les promeneuses et leur proposa de traverser un pré verdoyant, que bornaient quelques touffes d'arbres. La proposition est acceptée; on passe près de nombreuses meules de foin, entre lesquelles travaillaient de joyeuses faneuses et quelques jeunes paysans qu'égayaient les sons d'une cornemuse, mais qui travaillaient encore, pour mieux danser, disaient-ils, lorsque l'heure serait arrivée. En cheminant ainsi, on parvient devant une meule de foin gigantesque, une sorte de coupole embaumée, qui excite la surprise par ses vastes proportions, et que bientôt on entoure en donnant des marques d'hilarité. Les agronomes de la suite du prince se moquaient encore de l'idée bizarre qui avait édifié dans la prairie cette étrange pyramide, lorsque tout à coup des pans entiers de cette muraille de foin tombent; un toit seul reste suspendu au-dessus d'une tente illuminée, les rideaux s'écartent et laissent voir une table élégamment servie; les groupes d'arbres que l'on a aperçus dans le lointain servent de retraite à un nombreux orchestre; la musique retentit, la danse commence. « Princes, nobles, paysans, chacun y prend part, dit un témoin de cette fête improvisée, et l'excursion de Fischern est oubliée. » (1)

LES ALPES AU PRINTEMPS.

Après un long temps de sécheresse, où l'hiver a semblé, contre sa loi constante, refuser presque entièrement à nos contrées la neige et l'humidité; après que des vents arides on longtemps soufflé de l'est et du nord, voici ce matin un changement de scène merveilleux. Le vent d'ouest s'est levé, et son haleine féconde soulève en vagues écumantes les eaux du Léman; un brillant soleil les éclaire encore par intervalles, et perce des masses de nuages qui nous arrivent de l'Atlantique; les flots étincelants roulent de Genève à Chillon, et comme, en se brisant sur la grève, ils se mêlent au sable des rivages, toute cette plaine d'azur et d'argent est environnée d'une ceinture d'or. Les Alpes de Savoie s'enveloppent de blancs nuages, qui par moments se dissipent pour laisser voir le majestueux amphithéâtre : son imposante immobilité, forme un contraste sublime avec le tourbillon des nues et le mouvement des eaux, qui donne

au lac tout entier l'aspect d'un fleuve immense au cours impétueux.

C'est ainsi que la fidèle nature nous annonce ses bienfaits. Avant de verser sur les campagnes les pluies printanières, elle envoie ses messagers en porter au monde la nouvelle, et le monde sourit d'espérance et de joie. Heureux ou malheureux, les hommes adorent et bénissent la main souveraine qui fait ces miracles éternels; et, pouvant reconnaître une fois de plus qu'elle ne les abandonne pas, ils retournent avec confiance aux travaux qui disposent la terre à recevoir dans son sein les influences célestes. Et qui de nous ne reprendrait son œuvre avec courage, quand nous voyons, quand nous sentons que Dieu travaille avec nous et pour nous?

Les poètes le disent avec raison, la nature est le temple de l'Éternel, et nous tous qui agissons, selon nos forces, avec des sentiments de respect et d'amour, dans ce magnifique sanctuaire, nous sommes les prêtres et les sacrificateurs.

Mais tous les hommes comprennent-ils la grandeur, la sainteté de leur mission, et sont-ils assez touchés de cette vérité sublime? Le spectacle de la nature, qui devrait nous la révéler, exerce-t-il sur toutes les âmes sa légitime influence? Il faut le reconnaître et le déplorer, un grand nombre traversent la vie sans voir le lieu de la scène. Emprisonnés dans les murailles des villes, ensevelis dans des retraites obscures, ils n'aperçoivent jamais ni la terre ni le ciel, hélas! et leurs pensées se resserrent comme leur horizon. Il faut les plaindre, ces malheureux reclus; il faut leur souhaiter, de temps en temps, quelques bons jours ou du moins quelques heures de grand air et de rase campagne, où ils puissent contempler les merveilles de la création et se réjouir au spectacle de leur beauté. Ils retourneront peut-être avec quelque regret dans leurs tristes demeures, mais aussi ils emporteront de consolants souvenirs et de salutaires espérances. Ils reviendront à leurs travaux obscurs avec la sereine pensée que la Providence, dont ils ont vu la bonté, la puissance et la gloire dans les radieuses campagnes, ne les oublie pas dans l'ombre où se passe leur vie; environnés des œuvres de l'homme, ils auront toujours présentes à l'esprit les œuvres de Dieu; le pain qu'ils mangeront les fera souvenir des moissons dorées et de Celui qui les a fait germer, croître et mûrir.

Mais vous, hommes heureux, à qui votre aisance et votre genre de vie permettent de contempler quand il vous plaît le bel univers : navigateurs qui parcourez les mers et visitez les plus lointains rivages; astronomes qui pénétrez, avec vos instruments, dans les profondeurs des cieux; voyageurs de tout ordre, qui voyez se dérouler devant vous mille tableaux divers; vous tous enfin qui, sans changer de lieu, pouvez dans vos loisirs, ou même au sein de vos labeurs, lever les yeux vers les espaces célestes, et parcourir du regard ce vaste horizon, êtes-vous, nous le demandons encore, assez touchés du miracle vivant, perpétuel, toujours le même et toujours nouveau, que l'invisible main du Créateur déploie à vos regards?...

Ah! si nous avions des yeux pour voir et des oreilles pour entendre, que nos cœurs seraient autrement disposés! Comme nous saurions aimer Celui qui se révèle par tant de bienfaits! Quelle autre puissance que la sienne serait capable de nous ébranler, quand nous sentirions que nous avons pour nous Celui qui voit et qui peut toutes choses? Quelle indigence, quelle misère, nous trouveraient indifférents et froids, quand nous penserions aux immenses trésors que la nature épanche de son sein pour que les plus petits et les plus chétifs des êtres en reçoivent leur part? (2)

(1) Voy. le docteur Caro, *Almanach français de Carlsbad*.

(2) Lettre écrite de Lausanne, au mois de mars dernier.

LE CHÂTEAU DE LA TRAVE

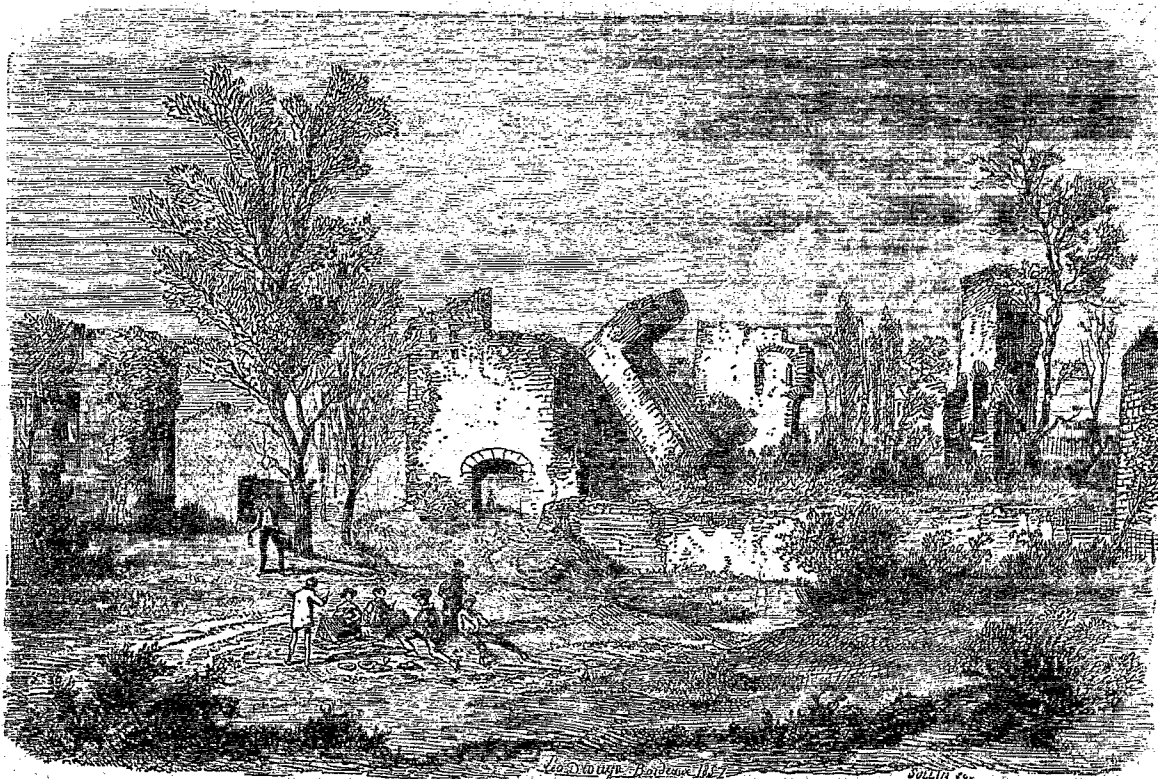
(DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE).

Les ruines du château de la Trave, que l'on appelle aussi la Trau et la Traou, sont situées à 1.500 mètres environ du bourg de Préchac, dans l'arrondissement de Villandraut (Gironde), sur les bords du Ciron, charmante petite rivière, rapide, encaissée étroitement entre deux berges escarpées hautes de 10 ou 15 mètres. Ce château paraît avoir été construit au commencement du quatorzième siècle. On lit dans l'*Essai sur l'histoire de la ville et de l'arrondissement de Bazas*, par l'abbé P.-J. O'Reilly: « La terre de Préchac appartenait autrefois à la famille de Preysac, et s'appelait *Preysacum* dans les anciens titres. Elle était alliée à la noble maison de Clément V. Le sieur de Preysac, *soudan* de la Trave, épousa la fille d'Arnaud Garcias de Gouth, frère du pape, et laissa son nom au bourg, qui est devenu considérable depuis la destruction du château et du village de la Trave. Le cardinal de la Trave ou de Préchac, à l'imitation des seigneurs de la cour du pape, fit construire un beau château sur les bords du Ciron, en 1306,

au hameau de la Trave, ainsi appelé d'un pont en bois (*trabe* ou *trave* en patois) qu'on y avait jeté sur le Ciron (*). »

Cette seigneurie a fait partie ensuite des vastes domaines de la famille de Montferrand. En 1686, F.-J. de Montferrand, grand sénéchal de Guyenne, rendant hommage au roi, prenait le titre de premier baron de Guyenne, *soudan* de la Trave, etc. Ce titre de soudan n'était pas commun; on trouve sa signification dans Ducange, au mot *soldan* ou *soldani*. « Le château fut détruit en 1450, dit M. Jouanet (**), après le supplice de Pierre de Montferrand à Poitiers; quelques pans de murs encore debout, d'autres tombés en masse, d'autres rasés jusqu'au sol, tout en ces lieux atteste encore l'imprudence de leur ancien maître et la vengeance de Charles VII. » La terre de Préchac appartenait, en 1705, à dame Marie Guyonne-Rochefort-Théobon, qui épousa Louis de Pons.

La mine de 1450 a si bien accompli son œuvre de destruction que plusieurs pans de murs ont été jetés tout entiers à une assez grande distance; tandis que d'autres ont roulé jusqu'au milieu du Ciron, où ils ressemblent aujourd'hui à des roches naturelles. Un d'eux a été renversé de



Ruines du Château de la Trave. — Dessin de Léo Drouyn.

façon que sa partie verticale se trouve maintenant tournée horizontalement. Son épaisseur est d'environ 2 mètres, sa hauteur et sa largeur doivent être de 7 à 8 mètres; d'autres débris d'un volume aussi considérable sont épars de tous les côtés.

Le plan du château consiste en un carré long, flanqué aux angles de tours carrées placées diagonalement, et précédé d'une vaste cour polygonale au nord-ouest, entourée de murailles. Un fossé de 10 ou 12 mètres de large sépare ces deux parties du château. Un autre fossé entoure toute la portion du château qui n'est pas défendue par la rivière. Pour arriver au donjon détruit par la mine, il fallait franchir trois portes protégées par des tours, une sur les fossés extérieurs, une autre entre les deux cours, et une troisième,

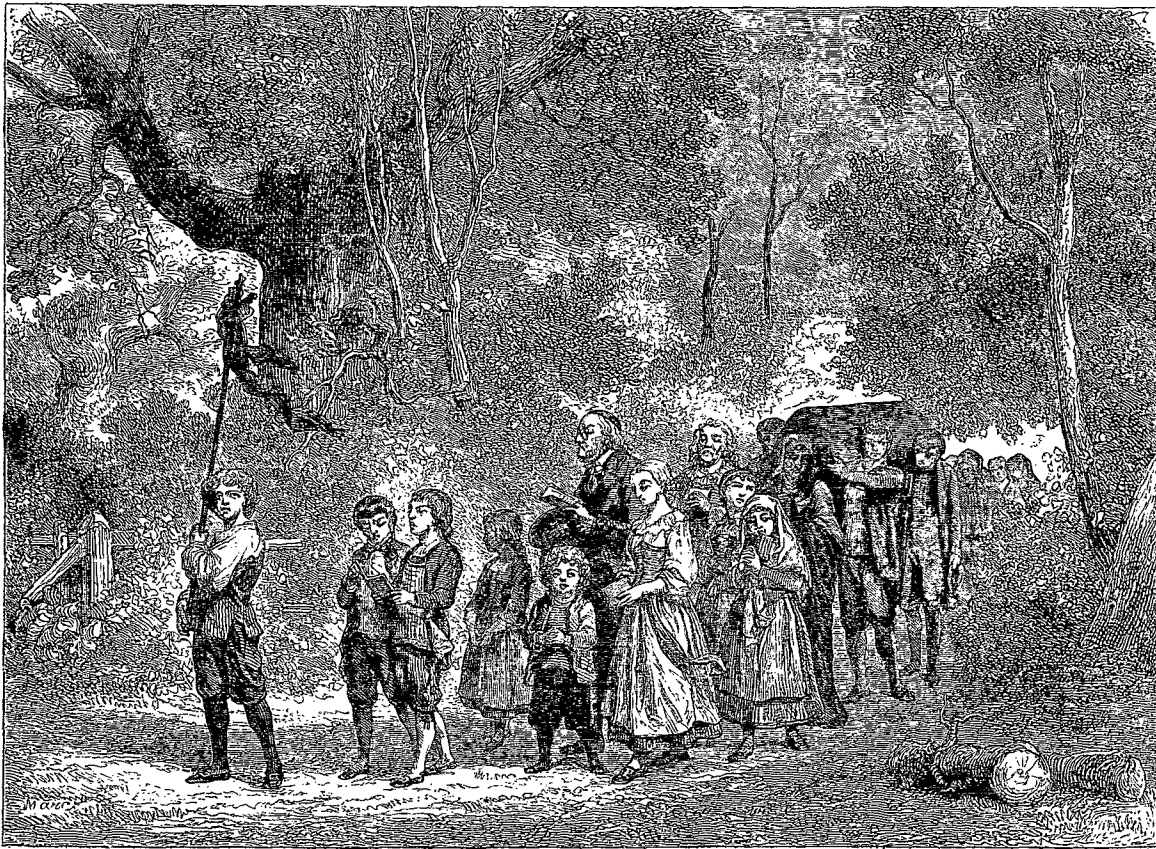
la seule conservée et qu'on voit sur notre dessin. Derrière cette porte est un escalier droit appuyé contre la muraille, et qui donnait accès à la porte du donjon, ouverte à la hauteur du premier étage. Il est probable qu'ici un pont volant séparait l'escalier de la porte du donjon, dont une des faces s'appuyait contre le mur extérieur.

Les forges de la Trave sont situées en face du château, de l'autre côté de la rivière.

(*) On peut révoquer en doute cette étymologie. En patois, on appelle un pont *pout*, un pont de bois *uno pounto*, une simple poutrelle *uno palanquo*; on ne dit jamais ni *trabe* ni *trave*. A un kilomètre du château est une petite maison de campagne que l'on appelle la Travette.

(**) *Statistique de la Gironde*, t. II, p. 414.

UN CONVOI FUNÈBRE AU VILLAGE.



Un Convoi funèbre, par Knauss (*). — Dessin de Marc.

De jeunes écoliers conduisent un de leurs camarades à sa dernière demeure; ils suivent lentement le chemin qui mène au cimetière. Au milieu de ces beaux enfants, dont l'insouciant et candide visage contraste avec la funèbre cérémonie, s'avance le vieux magister, qui psalmodie pieusement le chant des morts; ensuite vient le cercueil, porté à bras; des femmes enfin, dont la tête est à demi cachée sous leur capuchon noir, sortent à leur tour de l'obscurité du bois et accompagnent les chants religieux de leurs gémissements. Rien n'est moins inventé et moins étudié en apparence que ce drame de campagne, où l'auteur, pour intéresser, n'a cherché aucun effet, aucun accident extraordinaire. Sommes-nous donc touchés par la poésie de la nature qui encadre cette scène de deuil, par la vue du vénérable maître d'école, ou par la physionomie de la jolie enfant qui marche près de lui, les regards baissés, et, pénétrée déjà de la gravité de l'événement, semble ordonner à son frais visage d'être sérieux et pensif? Nous ne saurions le dire; mais, l'été dernier, au Salon, nous nous sentions doucement émus devant ce tableau, où sous la vérité matérielle vit la poésie, sous le réel l'idéal. Plus d'un parmi nous serait peut-être resté presque indifférent devant le cortège même. D'où vient donc cette puissance de l'artiste, supérieure à celle de la réalité? C'est que l'artiste, comme le dit Topffer, « pour imiter, transforme, et nous donne moins la copie exacte du spectacle qu'il peint que l'expression du sentiment que ce spectacle a fait naître en lui ».

LA CAVERNE AUX MOUCHES.

On a lu dans notre tome XXI (1853), page 134, la description d'un insecte venimeux de l'Afrique méridionale,

TOME XXVI. — JUILLET 1858.

la mouche tsetsé ou tzalzalié, plus redoutable que le taon ou *tabanus* des anciens. Sur les bords du Danube on rencontre une espèce de mouches non moins dangereuses que l'insecte africain.

Les regards du voyageur qui descend le Danube sur un des magnifiques bateaux à vapeur de la Compagnie autrichienne, sont attirés, le long des côtes de Serbie, par une forteresse dont les pieds plongent dans les eaux jaunâtres du fleuve, la forteresse de Golubacz. Plusieurs parties de ce château fort, qui a subi de nombreux sièges durant le moyen âge, et qui a été tour à tour occupé par les Hongrois et par les Turcs, lesquels en furent enfin chassés en 1688, tombent en ruine; mais il reste encore debout de puissantes murailles, et il suffirait de quelques réparations pour faire de ce point une citadelle vraiment redoutable. Quand on a passé cet endroit, le caractère du paysage devient de plus en plus pittoresque. Les montagnes et les rochers qui bordent le fleuve apparaissent tantôt nus, tantôt revêtus de quelques buissons clair-semés, tantôt couverts de bois sombres et épais; çà et là ces barrières naturelles s'ouvrent pour laisser voir de petits villages, ou bien elles s'écartent tout à fait, et l'œil plonge dans de riantes vallées. Mais bientôt elles surgissent de nouveau du sein du fleuve; et tellement rapprochées qu'elles enferment des deux côtés le Danube et lui donnent l'air d'un lac. Des torrents s'échappent des ouvertures, avec des flots d'écume. Partout des gorges escarpées, partout des abîmes, des grottes profondes qui s'étendent à travers le roc, dans toutes les directions. La plus célèbre est celle de Golubacz, nommée la *caverne aux Mouches*. Elle est située près de la route,

(*) Ce tableau a été exposé au Salon de 1857.

à environ 20 pieds au-dessus du niveau du fleuve; les eaux la remplissent presque entièrement. En 1836, un voyageur anglais tenta d'y pénétrer; mais, arrivé à cinquante pas de l'entrée, il dut rebrousser chemin, car il avait déjà de l'eau jusqu'au cou. C'est de cette noire caverne que sortent les mouches venimeuses qui causent tant d'effroi dans les pâturages de la Servie et du Banat, province de la Hongrie, de l'autre côté du Danube.

Ces dangereux insectes n'ont pas de nom particulier; on les appelle simplement les *mouches meurtrières* (*Mordmücken*). Elles paraissent ordinairement trois fois dans l'année, vers la fin d'avril, dans la seconde quinzaine de mai, et vers l'automne, en troupes si nombreuses que l'air en est obscurci; on dirait un nuage de poussière ou bien une tempête de neige. Pareilles à l'insecte tzalzalia, elles ne font guère sentir à l'homme leurs atteintes; c'est sur les animaux qu'elles s'acharnent de préférence, et de préférence sur le bétail qui pâit tranquillement dans les champs, bœufs, vaches, brebis, chevaux, porcs, chèvres, quelquefois aussi les chiens. En vain les malheureuses bêtes se secouent, agitent leur queue pour se débarrasser du fléau; en un instant toutes les parties non poilues de l'animal sont couvertes de ces insectes, qui s'attachent à lui avec une opiniâtreté inouïe, pénètrent dans les ouvertures du nez, des oreilles et sous les paupières. L'animal ainsi attaqué, en proie à d'horribles souffrances, hurle, bondit, et s'abandonne à une course furibonde, croyant par là échapper aux morsures de son ennemie. S'il flaire le voisinage d'une source, d'un cours d'eau, il y vole et s'y précipite tête baissée. Enfin, épuisé, il tombe, reste ainsi plusieurs heures, et meurt au milieu de douleurs aiguës. Dans une seule année, sur un seul domaine, on compte que 20 chevaux, 32 poulains, 60 jeunes bœufs, 71 veaux, 130 porcs et 310 brebis furent décimés par le fléau. Qu'on juge par cet exemple des désastres épouvantables que causent les mouches venimeuses du Danube!

Jusqu'ici on n'a trouvé aucun remède efficace contre ce mal. Tout ce qu'on peut faire; c'est, quand il vient à sévir, d'allumer de grands feux de paille et de frotter les parties les plus exposées de l'animal, c'est-à-dire les parties non poilues, avec une infusion d'absinthe, ou bien avec l'huile du bouleau, dont l'odeur est infecte, ou simplement avec de la graisse. Il faut voir avec quelle célérité les pauvres bêtes, guidées par leur instinct, accourent près de la paille flamboyante, et se serrent les unes contre les autres, pour se protéger contre l'ennemi commun.

L'opinion générale est que ces insectes proviennent, comme nous l'avons dit, des grottes profondes situées sur les rives du Danube, au-dessous de Golubacz. Mais un fléau si terrible devait donner lieu, parmi le peuple, à de nombreuses légendes. Les Valaques s'imaginent que les mouches sortent d'une autre caverne dans la montagne, dans laquelle autrefois saint Georges jeta la tête du dragon qu'il venait de combattre et de vaincre. D'autres soutiennent qu'il existe, parmi les rochers, un ruisseau qui a la singulière propriété de geler en été et d'avoir une eau bouillante en hiver; il entraîne dans son cours des scorpions, de petits serpents, des guêpes et autres animaux nuisibles, qui communiquent leur venin à l'eau naguère claire et limpide: c'est de là que naissent les mouches. Quelques-uns pensent que les insectes ne sont pas produits par cette eau corrompue, mais bien par les débris de ces différentes bêtes venimeuses. Il y en a qui vont jusqu'à affirmer que ces mouches naissent et se développent sur des chênes d'une certaine espèce, ou plutôt sur les glands eux-mêmes, quand ils ont été humectés par la pluie bienfaisante du printemps. Mais un point sur lequel tout le monde s'accorde, c'est que le bétail blessé par les mouches meurt empoisonné, et que sa chair ne peut plus être mangée, car elle a aussi des propriétés venimeuses.

Quand elles se montrent sous la forme d'insectes pourvus d'ailes et d'aiguillon, les mouches ont déjà subi trois métamorphoses. Leur ancien état n'avait pas plus de rapport avec leur conformation actuelle que le poisson n'a de rapport avec l'oiseau, et alors elles vivaient même dans un autre élément. En ce cas, elles prennent sans doute naissance dans ces endroits marécageux qui existent au sein des montagnes de Golubacz, d'autant plus qu'à certaines époques de l'année, on voit des myriades d'insectes voltiger autour des flaques d'eau stagnante, où ils forment des essaims si nombreux qu'on les prendrait pour des nuages de fumée. Il est probable qu'au temps de leur première forme ils vivaient dans ces eaux bourbeuses. Si l'on considère de près le corps de la mouche dont nous parlons, on voit qu'il se divise en trois parties: la tête, le corselet, et l'abdomen; six pattes y sont assujetties, dont les deux premières fort courtes, celles du milieu plus longues, et les dernières très-allongées; de plus, deux ailes membraneuses couvertes de plumes élégantes. La tête est très-remarquable; quand on l'examine à la loupe, on y distingue un aiguillon artistement fabriqué, également propre à piquer et à pomper le sang de la blessure. C'est une pointe mince et effilée, entourée d'un fourreau qui sert à la protéger. Quand l'insecte veut sucer, il enfonce son dard dans la plaie petit à petit et avec beaucoup de précaution: l'effet du poison inoculé se manifeste aussitôt, et la piqûre s'enflamme; car il est hors de doute que cette mouche distille dans la blessure une liqueur venimeuse qui, semblable aux autres poisons, clarifie le sang et le rend plus propre à être pompé. La douleur qui accompagne une telle blessure se fait d'abord à peine sentir; mais bientôt surviennent l'irritation, l'enflure et une fièvre violente. Les insectes s'acharnent surtout après les parties les plus délicates et les plus sensibles du corps de l'animal; les naseaux, par exemple.

La durée de la vie de ces insectes varie beaucoup. S'il souffle des vents violents, si la saison est pluvieuse, le cours de leur existence est considérablement abrégé. Mais quand le printemps est sec, lorsque le commencement de l'été est doux, et que le vent d'est domine, alors ils se montrent en bataillons nombreux, suivant toujours la même direction: d'un côté vers Orsova, Czernez, Widdin et Nikopoli, dans le territoire turc; et sur la rive opposée du Danube, vers les trois districts du Banat, Uj-Palanka, Méhadia et Versecz. Un fait surprenant, c'est que les mouches venimeuses bornent leurs dévastations à ces localités; jamais elles ne dépassent leurs limites habituelles pour aller attaquer les troupeaux des peuples voisins.

Le voyageur Pallas rapporte qu'en Russie, sur les bords du Volga, il existe une espèce de mouches qui attaquent particulièrement les hommes: les paysans, pendant leurs travaux dans les champs, ont l'habitude de se couvrir la face d'un filet.

ERREURS ET PRÉJUGÉS.

Voy. la Table des vingt premières années.

FROID ET CHAUD.

Une tendance funeste qui nous attire vers l'erreur est celle qui nous porte à envisager les choses dans leur seule relation avec nous-mêmes, et nous empêche de les considérer dans leur rapport avec l'univers. Nous croyons tenir la vérité absolue, alors que nous ne possédons qu'une vérité toute relative à laquelle les notions les plus fausses se trouvent mêlées. C'est une faiblesse de notre nature; nous ne pouvons la surmonter que par un emploi énergique de la raison. Il nous faut avoir la force de sortir en quelque sorte de nous-mêmes pour n'entendre que de loin toutes les voix

exclusives qui orientent en nous, et pour prêter une oreille plus proche aux avertissements que donnent les mille voix du monde extérieur. Quelque difficile qu'il soit de fixer une attention aussi ferme et d'écarter l'obsession des impressions les plus directes, la difficulté la plus grande est de soupçonner l'erreur, surtout lorsqu'elle s'est aggravée par les mots, qui ont donné un corps à l'idée fausse et l'ont fortifiée de toute la puissance que le langage prête à la pensée. En voici un exemple.

Par la nature de nos sensations, nous sommes conduits à opposer l'un à l'autre le froid et le chaud. Rien de plus légitime, tant que nous n'aurons donné à ces deux mots d'autre sens qu'un sens relatif. Un corps en contact avec ma main me fait éprouver une sensation, je l'appelle froid; un autre corps me fait éprouver une sensation différente, je le dis chaud : j'exprime simplement par ces mots mes impressions; il n'y a pas d'erreur possible. Malheureusement on ne s'en est pas tenu là. D'une idée juste, on est passé sans s'en apercevoir à une idée fausse : le chaud et le froid ont été opposés l'un à l'autre non plus seulement dans le rapport qu'ils ont avec nous, mais dans leur nature absolue. On a admis des corps froids envoyant quelque chose qu'on appelle du froid, et des corps chauds envoyant de la chaleur. L'erreur s'est enracinée si fortement, qu'il semble un paradoxe de dire qu'il y a identité de nature entre le froid et le chaud, et que le froid n'est qu'une moindre chaleur. Il en est beaucoup qui répugneront à admettre que le corps dont le contact les glace est un corps qui n'envoie pas de froid, et qui s'étonneront encore plus si l'on ajoute que c'est un corps qui envoie de la chaleur. Cependant rien n'est plus vrai.

Pour mettre en évidence le caractère tout relatif de nos impressions, nous n'avons qu'à consulter notre expérience journalière, et à lui demander particulièrement de nous indiquer où commence le froid et où finit le chaud. Sa réponse est pleine de contradictions; elle varie suivant les individus, suivant les temps, suivant les lieux. Tel corps est-il dans cet état où l'on puisse dire qu'il donne de la chaleur, ou bien qu'il émet du froid? je porte ma main sur lui : si elle est glacée, je le trouve chaud; si elle est brûlante, je le trouve froid. J'entre dans une salle, en hiver : elle me paraît chaude si je viens du dehors, froide si je sors d'un lieu fortement chauffé. L'Africain grelotte dans nos beaux jours de printemps, alors que nous nous sentons pénétrés d'une douce chaleur. L'homme du Nord se dilate d'aise alors que nous sommes tout frissonnants sous la rigueur du temps. Il est impossible d'arriver à rien d'absolu : le froid et le chaud sont relatifs; ils dépendent de la nature et de l'état de l'être que l'on consulte. Il n'est pas de limite à l'un et à l'autre. C'est donc une distinction fautive que l'on établit entre eux quand on le fait à un point de vue autre qu'un point de vue relatif.

Après nous être consultés nous-mêmes, consultons les phénomènes naturels. Il le faut bien, puisque de nous-mêmes nous ne pouvons tirer que des contradictions.

Un des effets que produit la chaleur est de dilater les corps. Une tige métallique mise en contact avec un corps chaud s'allonge au fur et à mesure que la chaleur la pénètre. Le fait est général, rien ne le contredit : on peut donc s'y appuyer comme sur une base solide, et si une tige de métal se dilate par son contact avec un corps, on sera dans le droit d'admettre qu'elle en reçoit de la chaleur; on aura tiré une conséquence très-légitime de l'observation. Essayons des expériences à ce point de vue : prenons une barre de cuivre telle qu'elle nous glace; elle a été exposée à une très-basse température. Mesurons avec soin sa longueur; puis mettons-la en contact avec un corps qui nous paraisse froid : l'observation nous montre que la barre s'allonge toutes les fois que le corps qui la touche est de ceux

qui nous semblent moins froids qu'elle. Si elle est portée aux basses températures d'un de nos hivers, la glace fondante la fera dilater, et par conséquent lui donnera de la chaleur; si elle est portée aux températures rigoureuses des contrées australes, elle se dilatera par le contact de la glace qui se forme aux jours de nos plus fortes gelées; elle en recevra de la chaleur. En définitive, quand on poursuit ce genre d'expérience, on trouve toujours qu'un corps, quelque basse que soit sa température, fait dilater une tige à une température plus basse que la sienne. On n'a pas trouvé de limites à partir desquelles un corps cessait de fournir de la chaleur.

Un autre genre de preuves est celui que l'on tire de la chaleur qu'il est nécessaire de donner aux corps pour les faire entrer en fusion. Pour fondre le fer, le plomb, il faut leur fournir de la chaleur; de même pour fondre les huiles figées, la glace, le mercure solidifié, en un mot tout corps à l'état solide. D'habitude c'est au moyen du feu de nos fourneaux, de la chaleur du soleil, que ces changements s'opèrent; mais on peut les réaliser autrement. La glace fond par son contact avec l'huile figée; le mercure congelé, par son contact avec la glace; et l'acide carbonique solide, par le contact du mercure congelé. L'huile, la glace, le mercure solidifié, sont donc capables de donner de la chaleur aux corps qu'ils touchent; et cependant le mercure à l'état solide est si froid, qu'il ne se maintient à cet état que dans les régions australes les plus rigoureuses.

Les démonstrations précédentes suffisent, je le crois, pour ne laisser aucun doute sur la question, et je pourrais m'arrêter ici, laissant de côté les objections que le vieux préjugé cherchera à soulever. Il vaut mieux résoudre de suite celles qui se présentent le plus volontiers. Ce sera un complément de démonstration.

Comment! dira-t-on, tout corps fournit de la chaleur à ceux qui le touchent? La glace fournit de la chaleur à ma main qu'elle refroidit? C'est impossible! avant de toucher la glace, ma main était chaude : si la glace lui donne encore de la chaleur, je sentirai une chaleur plus vive; et, poursuivant l'idée dans ses justes conséquences, je devrais, d'après vous, me chauffer l'hiver avec un calorifère rempli de glace. Ce serait une heureuse invention; mais voyez donc à quelles absurdités vous nous avez conduits.

Voilà l'objection dans toute sa force, et elle serait fondée si l'on n'oubliait pas, en la posant, que la main doit envoyer de la chaleur à la glace en même temps qu'elle en reçoit; si l'on n'oubliait pas que les échanges de chaleur sont réciproques entre les corps en présence. Chaque corps émet à tout instant de la chaleur qui frappe les corps environnants; il tend ainsi à descendre à une température plus basse, et il y descend toutes les fois qu'il ne reçoit pas en échange une quantité de chaleur égale. Ainsi un morceau de glace, tout en donnant de la chaleur à la main avec laquelle il est en contact, en fournit moins qu'il n'en absorbe; il empêche l'échange qui se faisait de la main aux autres corps avant qu'il ne fût là, échange par lequel la main, recevant de la chaleur, réparait à chaque instant les pertes subies. Ainsi un calorifère de glace serait, il est vrai, une source de chaleur, mais une source médiocre, tandis qu'il serait un absorbant puissant qui prendrait ce que les autres corps lui donneraient.

Une autre difficulté qui pourrait traverser l'esprit est celle qui nous vient de notre mode de compter la température. Le thermomètre, qui donne les indications de cette sorte, porte en un certain point un zéro que l'on nomme zéro degré : quand le thermomètre marque 10 degrés au-dessus de zéro, on dit qu'il fait 10 degrés de chaud; s'il marque 10 degrés au-dessous de zéro, on dit 10 degrés de froid. N'est-ce pas indiquer que le chaud commence au-

dessus de zéro, le froid au-dessous? Oui, c'est vrai; seulement la locution est vicieuse, il n'y a pas de degrés de froid ni de degrés de chaud. Le zéro a été placé tout à fait arbitrairement là où il se trouve. Les physiciens le savent bien; ils auraient pu le mettre en toute autre place : ce qui le prouve, c'est qu'ils l'ont fait, et très-souvent. Actuellement encore, les Anglais emploient un thermomètre qui marque 32 degrés lorsque le nôtre indique zéro, comme pour témoigner de la valeur toute relative de cette graduation.

Concluons donc que le froid et le chaud sont, absolument parlant, identiques de nature.

SÉBASTIEN LECLERC.

Voy. la Table des vingt premières années.

Né le 26 septembre 1637, Sébastien Leclerc ne fut pas, dès ses débuts, détourné de sa vocation, comme beaucoup

d'autres artistes : il reçut de son père les premières leçons de l'art du dessin⁽¹⁾; il montra aussi, de bonne heure, un goût ardent pour les mathématiques, et poussa même fort loin ses études du côté de la géométrie et de la perspective. C'était assurément une disposition très-heureuse pour devenir un grand artiste. Ses premiers essais furent accueillis favorablement à Metz, sa patrie, où il grava une vue de la ville en 1650, quatre écrans en 1654, et la Vie de saint Benoît, en trente-huit pièces, en 1658. Malgré cet accueil encourageant, Sébastien Leclerc ne pouvait résister à son penchant pour l'étude des sciences; à force de démarches, il se fit attacher comme ingénieur géographe près du maréchal de la Ferté. Pendant ce temps, il exécuta plusieurs plans de forteresses du pays messin. Mais un jour il apprit qu'on avait présenté au roi un de ses dessins comme étant l'œuvre d'un autre; il ne put se résoudre à supporter cet affront et il abandonna ses fonctions.

Désirant toujours, malgré cet échec, se perfectionner dans le génie militaire, il décida de venir à Paris, pour



Portrait de Sébastien Leclerc, d'après une gravure de P. Dupin. — Dessin de Pauquet.

à étudier plus à son aise et mieux cet art qu'il avait l'ambition d'illustrer. Il arriva dans la capitale vers 1665, avec des recommandations pour le peintre Charles Lebrun qui, après lui avoir fait faire quelques dessins et après avoir vu ses gravures, s'aperçut qu'il y avait en Leclerc l'aptitude d'un artiste éminent, et lui conseilla d'abandonner les sciences pour se livrer exclusivement au dessin et à la gravure. Sébastien Leclerc écouta le conseil de ce savant peintre : dès ce jour son parti fut irrévocablement pris.

Protégé par un artiste si haut placé, Sébastien Leclerc n'eut pas de peine à obtenir des commandes; les libraires s'empressaient de lui faire graver des estampes pour orner leurs livres : on le savait poussé par Charles Lebrun, chacun voulait avoir quelques-unes de ses planches. Sa réputation grandissait de jour en jour : on tenait à honneur de s'oc-

cuper de lui; bientôt Colbert lui-même, le dispensateur des bienfaits et le protecteur des arts, voulut s'attacher Sébastien Leclerc. Il lui donna un logement aux Gobelins avec une pension de 600 écus, mais il y mit la condition expresse qu'il consacrerait exclusivement son talent au service du roi. Sébastien Leclerc accepta cette position. Colbert avait désigné, pour le remplacer dans sa charge de surintendant des bâtiments, celui de ses fils qui devint plus tard le marquis de Blainville; Sébastien Leclerc donna des leçons de dessin et des conseils à ce jeune homme.

En 1672, le chancelier Séguier mourut. Lebrun, choisi pour faire le dessin du catafalque dressé à cette occasion, chargea Leclerc de le graver, et il fut si content du travail de son protégé, qu'il présenta en même temps l'artiste et son

⁽¹⁾ Laurent Leclerc était orfèvre; il était né en 1590, et il mourut à Metz en 1695, âgé de cent cinq ans.



DUPRE. 1.

Fac-simile d'une gravure de Sébastien Leclerc.



DUPRE. 2.

Fac-simile d'une gravure de Sébastien Leclerc.



Fac-simile d'une gravure de Sébastien Leclerc.

œuvre aux suffrages de l'Académie royale de peinture et de sculpture. L'Académie accepta unanimement Sébastien Leclerc, le 16 août 1672. En considération de ses études anciennes, il fut même de suite nommé professeur de géométrie et de perspective. Par cette admission, l'Académie gagnait un savant professeur, et Sébastien Leclerc pouvait considérer que sa fortune était faite.

L'année suivante, Sébastien Leclerc se maria; il épousa une des filles d'un teinturier du roi, nommé Vandekerchoven, et il eut de ce mariage dix enfants, six fils et quatre filles. Un seul de ses fils a acquis un certain nom dans la peinture; il portait le même prénom que son père et mourut en 1757. La vente de son cabinet eut lieu en 1764, et mit en circulation un grand nombre de dessins et d'estampes provenant de la succession de son père.

Aux Gobelins, Sébastien Leclerc était contraint, à cause de la pension qu'il recevait, de travailler uniquement pour le roi; voyant sa famille augmenter et aussi sa réputation grandir, il abandonna la pension de 1 800 livres qu'il touchait annuellement et retrouva ainsi sa liberté. A partir de cette époque, on le voit travailler à un nombre considérable de planches; il ne paraît point un livre important qui ne soit orné d'une gravure de Sébastien Leclerc; les vignettes, les têtes de page de toutes les oraisons funèbres, sont du dessin et de la gravure de Leclerc; les livres de piété, les romans de l'époque, fourmillent de gravures de Leclerc; c'est une mode d'employer son burin, comme plus tard de faire faire son portrait par C.-N. Cochin, ou de faire illustrer ses œuvres par Moreau le jeune.

En 1684, Sébastien Leclerc grava une planche curieuse au point de vue de l'histoire de l'art. Pendant que Lebrun, le grand despote de la peinture sous Louis XIV, dirigeait la manufacture des Gobelins, on avait coutume d'élever chaque année, en son honneur, un mai. Sébastien Leclerc a gravé une représentation de cette cérémonie, dans laquelle il nous montre l'instant où l'on dresse l'arbre immense, garni d'emblèmes flatteurs pour le souverain de l'art⁽¹⁾; au-dessous, il nous fait voir les fêtes qui accompagnent cette ascension. Cette solennité, dont peu d'historiens font mention, a trouvé dans Leclerc un fidèle miroir et un curieux chroniqueur.

En 1710, Sébastien Leclerc eut à craindre un moment de perdre la vue; il fut obligé de suspendre momentanément ses travaux; il les reprit bientôt, mais pour quelques années seulement. La mort l'enleva le 25 octobre 1714, alors qu'il venait de mettre la dernière main à son *Traité d'architecture*. Ce devait bien être là le complément de l'existence de Leclerc: il couronnait sa carrière en finissant un traité auquel toutes ses études avaient tendu.

Par son esprit et son talent de composition, Sébastien Leclerc doit être compté parmi les premiers artistes du dix-septième siècle; par la fécondité de son génie, il ne peut être comparé à personne. — Son catalogue, rédigé par Th.-Ant. Joubert, comprend 3 412 pièces, et presque toutes sont de sa composition. Une intelligence remarquable, une délicatesse à graver les plus petits dessins, une certaine grandeur à traiter les sujets les plus grandioses et les plus fastueux, telles ont été ses principales qualités; on peut lui reprocher quelque monotonie et parfois des inégalités dans les planches destinées à orner un même livre; mais comment ne pas se répéter un peu lorsque l'on grave plus de trois mille pièces? Sébastien Leclerc doit donc être compté parmi nos plus habiles graveurs français, et sa place est marquée à côté de Callot, d'Abraham Bosse et de Brebienne.

Les collectionneurs d'estampes ont été, de tout temps, fort désireux de réunir toutes les gravures de Sébastien

Leclerc; il a été formé un assez grand nombre d'« œuvres » de cet artiste, et plusieurs existent encore aujourd'hui dans leur intégrité. Quelques pièces toutefois sont introuvables et font le désespoir des amateurs: il en était ainsi du temps même de ce maître.

M. Potier, amateur célèbre, mort vers 1757, avait commencé assez tard à réunir une collection d'estampes, et ses confrères en curiosités traitaient fort légèrement son goût pour cette partie de l'art; chaque fois que M. Potier offrait de montrer ses portefeuilles d'estampes, on se mettait à rire, et, sous prétexte de ne pas déranger M. Potier, on refusait complaisamment un tel honneur. Comprenant bien ce dont il s'agissait, et un peu mortifié de ce dédain, M. Potier résolut d'attirer chez lui un certain nombre de collectionneurs et de les mortifier à son tour. Il va trouver Sébastien Leclerc, avec lequel il était lié, et le prie de lui graver une petite estampe à son choix. Leclerc accepte, et quelques jours après apporte à notre amateur une petite Vénus sortant de l'onde; M. Potier paye la planche, retire du commerce les épreuves que Leclerc avait fait tirer pour lui, et invite ensuite les amateurs à venir voir ses nouvelles acquisitions: nouveaux rires des invités, sérieux imperturbable du possesseur. Quand on a épuisé le nouveau portefeuille, Potier présente aux curieux assemblés une petite planche qu'il vient, dit-il, d'acquérir par hasard. Chacun de se récrier: « Mais c'est de Sébastien Leclerc! Elle manque dans ma collection, elle m'est absolument inconnue. » On quitte l'amateur, on court chez Leclerc: pas une seule épreuve, impossible d'en trouver dans le commerce; M. Potier possède la planche et les seules épreuves tirées. Alors on revient chez M. Potier, on examine avec soin ses portefeuilles, on trouve ses estampes parfaites, on loue la beauté de ses épreuves, et on ne sait plus quels termes d'admiration employer. L'amateur a été de tout temps le même: si vous avez quelque chose qu'il désire et qu'il ne peut trouver, il vous flatte, sinon il est assez disposé à trouver tout médiocre et indigne de lui; n'est-ce pas un peu l'image du monde?

L'AGE D'OR DES SAUVAGES.

La sauvagerie, entraînée dans la civilisation, a des pleurs de regret pour les coutumes effroyables qu'elle est contrainte d'abandonner; elle jette en arrière un regard de douleur vers les ténèbres sanglantes où le progrès humain l'a fait sortir: cette enfance barbare où l'on se sentait sans cesse agité par la terreur, la haine, les fureurs homicides, où l'on aimait à se manger les uns les autres, c'était son beau temps, c'était son âge d'or.

« Satafaï, souverain pontife des îles Tonga, confiait, au commencement de ce siècle, à l'Anglais Mariner, dans une heure de tristesse et d'épanchement: — Hélas! mon pauvre Mariner, les hommes d'aujourd'hui ne respectent plus rien; tout se déprave; les plus saintes traditions se perdent, les coutumes les plus salutaires sont négligées. Je prévois que, lorsque je mourrai, on n'étranglera pas ma femme sur mon tombeau! »⁽¹⁾

Cette exclamation du vieux prêtre sauvage est d'une absurdité révoltante qui fait sourire: est-elle cependant beaucoup plus extraordinaire que les douces lamentations de certaines personnes de notre temps et de notre pays, qui plus d'une fois ont voulu nous prouver, en haine de notre siècle, qu'on était bien plus heureux de vivre au temps de

(*) Anecdote citée par M. Ferdinand de Lanoye, à la fin de son livre consciencieux intitulé: *Le Niger et les explorations de l'Afrique centrale depuis Mungo-Park jusqu'au docteur Barth*. Hachette, 1858.

(1) Voy. notre t. XIII (1845), p. 153.

l'ignorance, des misères, des famines, des pestes, des tyrannies, des superstitions, des guerres civiles et religieuses incessantes, des bûchers du moyen âge? Et ce qui étonne le plus est de penser que la plupart de ceux qui soupirent à l'idée de cet Eldorado n'y auraient été rien de plus que de misérables serfs attachés à la glèbe, soumis à tous les caprices du maître, et n'ayant pas même la propriété de leur nom!

LA NOIX DE GOUROU.

Cette monnaie du désert, qui a cours surtout dans l'intérieur de l'Afrique, figure rarement dans nos collections. La noix de gourou est ovale et présente les dimensions d'une noix ordinaire. Sa couleur est d'un brun verdâtre; on la conserve avec beaucoup de soin dans sa fraîcheur au moyen de feuilles humectées, et tous les soins qu'on lui donne ne surprennent point, lorsqu'on se rappelle que chaque noix représente une valeur de 35 à 40 centimes de notre monnaie. Le goût de ce fruit, qui ne tenterait guère un palais européen, plaît singulièrement aux noirs et aux Arabes. Son amertume astringente dénote un tonique qui peut avoir une certaine action sur l'économie animale pour combattre les chaleurs débilitantes de l'Afrique intérieure.

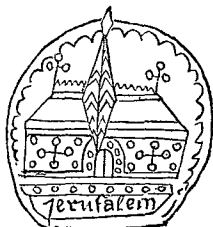
Quand on s'en est servi en guise de masticatoire, comme on se sert dans l'Inde de la noix d'arec unie au bétel, l'eau semble infiniment plus douce et plus agréable. Comme l'amande de cacao, qui a servi jadis de moyen d'échange au Maranh, au Para et au Mexique, la noix de gourou ne conserve sa valeur monétaire que dans certaines localités, et en général loin de la mer. On pourrait recommander sa culture, non pas aux colons de l'Algérie, qui ont déjà tant de précieuses denrées à multiplier, mais bien aux cultivateurs de la Sénégambie, dont le climat permettrait parfaitement cette tentative sur une grande échelle.

REPRÉSENTATION SYMBOLIQUE DES VILLES SUR LES ANCIENNES CARTES.

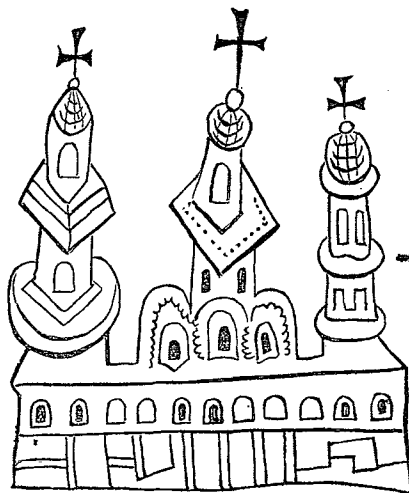
A défaut de la représentation exacte des contours géographiques, qu'ils se figuraient d'une manière si vague et si arbitraire, les anciens cartographes prétendaient frapper l'esprit de ceux qui étudiaient leurs planisphères par des représentations symboliques propres à suggérer un grand souvenir historique, ou bien à réveiller l'idée d'une production remarquable de la nature. Depuis Cosmas Indicopleustes jusqu'à Ortelius, c'est-à-dire durant près de mille ans, les cartes et les portulans que le zèle scientifique de notre époque a rassemblés sont parsemés de ces sortes d'hiéroglyphes, auxquels on demanderait vainement autre chose qu'une sorte de *memento* propre à dissiper la confusion qui règne presque toujours dans le tracé géographique des monuments du moyen âge. Ce serait bien inutilement que l'on prétendrait retrouver quelque exactitude, par exemple, dans la représentation des cités antiques dont les cartes sont décorées, alternant presque toujours avec le portrait en pied du *Prestre Jehan*, ou avec les figures fantastiques de l'homme acéphale, des Blemmyes, des Arimaspes et des *Mantichore* (*). Pour ne nous occuper ici que du symbole des villes, nous rappellerons qu'elles évoquent toujours les souvenirs de la haute antiquité, ou bien qu'elles signalent les lieux renommés par les grandes traditions de l'Écriture sainte. Un vieux voyageur du seizième siècle, le docte Gilius, je crois, nous dit très-gravement que, visitant Jérusalem, on le fit approcher d'un pilier de pierre auquel était un *pertuis*, et qu'en y regardant avec attention, il *vit droitement et sans conteste* le milieu du monde. Au seizième siècle donc, alors qu'il avait de si vives disputes avec Be-lon, ce que l'on fit voir au bon Gilius n'était pas chose nouvelle : Jérusalem marquait, depuis bien des âges d'homme, le milieu de l'univers; mais comme les cartographes et les illuminateurs ne se communiquaient nullement les formules graphiques adoptées par eux pour figurer la ville sainte, il



Manuscrit du onzième siècle.



Quatorzième siècle.



Jérusalem. — Onzième siècle.



Manuscrit du onzième siècle.



Quatorzième siècle.

en résulte la plus bizarre diversité dans la représentation symbolique qu'on en offre aux doctes, surtout à partir du onzième jusqu'au quatorzième siècle⁽²⁾. Le temps est proche cependant où le beau livre de Bernard de Breydenbach, publié en 1488, donnera dans ses magnifiques gravures sur

(2) La figure du milieu, avec ses minarets élancés, provient d'un planisphère du onzième siècle, de la Bibliothèque de Leipsick; celle de droite en haut est de la même époque, et provient de la Bibliothèque Cottonienne, au Musée Britannique.

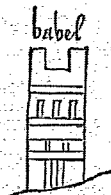
bois une idée de ce que pouvait être cette architecture orientale, qu'on ne soupçonnait guère avant le voyageur allemand.

L'une de ces représentations de Jérusalem, la plus grande, prouve à quel degré variaient les pieux artistes de cet âge dans la configuration des lieux saints. Le quatorzième siècle, comme on le voit, simplifie encore le symbole.

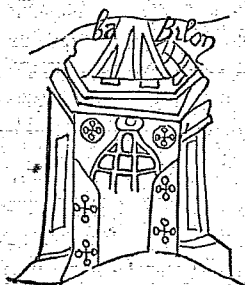
(1) Voy. ces figures dans notre volume des *Voyageurs du moyen âge*, p. 240 et 241.

La cité de Bêlus, la tour formidable où se manifesta la confusion des langues, sont figurées par des édifices fantas-

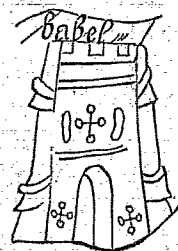
tiques qui n'ont nulle similitude, mais qui cependant affectent en général, au treizième siècle, la forme d'une tour.



Treizième siècle.



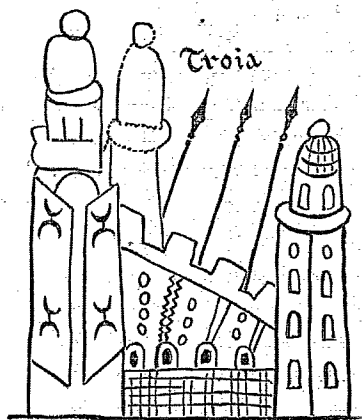
Treizième siècle.



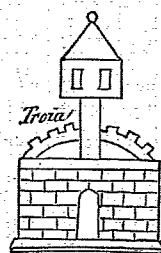
Treizième siècle.

Au onzième siècle, quand les manuscrits d'Homère sommeillent dans le cloître, le nom belliqueux de Troie excite chez les populations guerrières de cet âge un souvenir qu'il

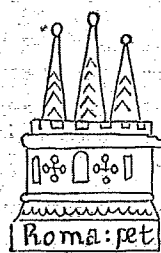
faut exprimer d'une manière frappante pour les imaginations, et la cité d'où s'échappera Francus se hérissé de trois lances gigantesques qui surmontent trois créneaux (1).



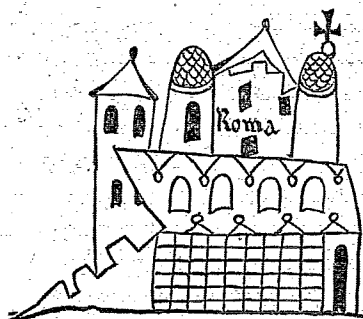
Onzième siècle.



Quatorzième siècle.



Treizième siècle.



Onzième siècle.



Quatorzième siècle.

Le symbole qui exprime la ville éternelle n'est ni moins varié ni moins capricieux. Comme cela doit être, Rome figure, dans les anciens planisphères, au premier rang, tandis que Lutèce est oubliée; mais les cartographes usent d'une pleine liberté dans la façon dont ils la représentent.

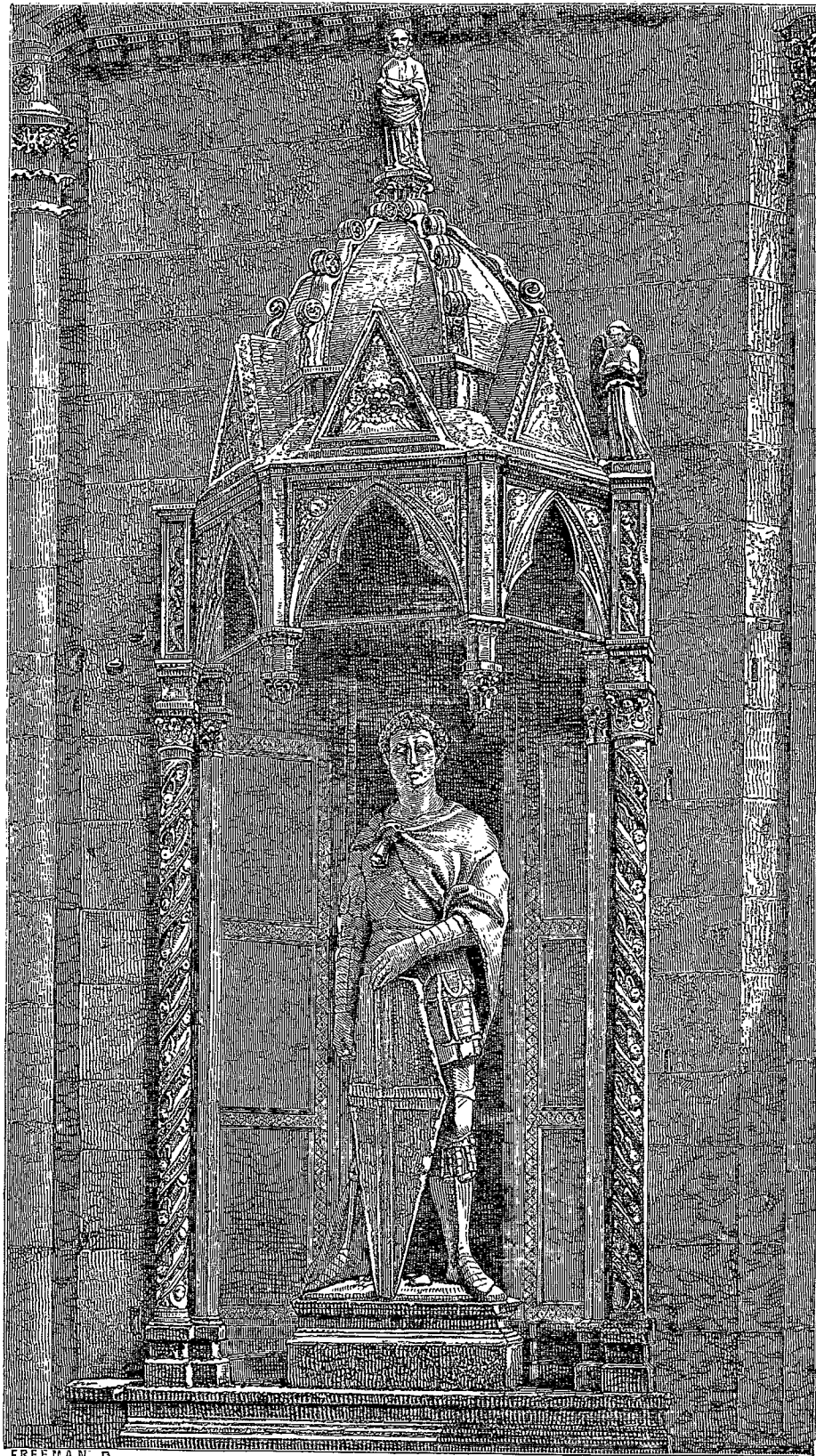
L'espèce d'hieroglyphe qui représente Rome et Troie, au onzième, au treizième et au quatorzième siècle, est, comme on le voit, d'un aspect essentiellement différent; il signale néanmoins des cités guerrières. Sur la carte de Leipsick seulement, le signe de la religion chrétienne domine l'emblème destiné à rappeler le caractère belliqueux de la ville des Césars. Après un mûr examen des planisphères du moyen âge, on s'aperçoit que tout, dans ces représentations, n'est pas remis d'une manière absolue à l'arbitraire du cartographe, et certaines règles, enfreintes il est vrai parfois, président à la disposition des signes emblématiques employés dans les planisphères et dans les portulans. L'importance des villes est spécifiée par la multiplicité des tours, par certaines murailles à créneaux, par des murs plus ou moins élevés et quelquefois circulaires. C'est ainsi que, dans la mappemonde de la Bibliothèque Cottonienne, Rome a six tours, tandis que Vérone n'en a que deux. En raison des souvenirs de sa grandeur passée,

Babylone est assimilée à la ville éternelle. Ninive est aussi figurée comme une ville du premier ordre. Antioche, capitale de l'Orient sous les empereurs romains, reçoit les symboles que lui vaut son ancien surnom de *ville divine*. Disons-le en passant, l'habitude d'animer les cartes par certains monuments emblématiques est plus ancienne qu'on ne le croit généralement. Elle remonte historiquement aux temps de l'antiquité, puisque la Table théodosienne est illustrée de cette manière. De nos jours, un de nos habiles voyageurs, dont la science moderne déplore la perte, Hommaire de Hell, a mis à exécution, sur une de ses belles cartes, le projet qu'il avait conçu de renouveler, au profit de la géographie, cet usage oublié du moyen âge. (2)

(1) Figure tirée d'un planisphère du onzième siècle, manuscrit de la Bibliothèque de Leipsick, reproduit dans la collection du vicomte de Santarem.

(2) Un vaste ouvrage, aussi remarquable par son exactitude que par son exécution, celui que publie en ce moment M. Jomard, conservateur de la section des cartes à la Bibliothèque impériale, peut fournir de nombreux documents sur tous les emblèmes géographiques que nous ne saurions même énumérer en un si court espace. La grande collection de cartes du moyen âge, commencée par le vicomte de Santarem et publiée aux frais du gouvernement portugais, est restée malheureusement incomplète, ayant été interrompue par la mort du savant qui l'avait entreprise.

OR-SAN-MICHELE,
A FLORENCE.



FREEMAN, D.

La Statue de saint Georges, à Or-San-Michele, par Donato. — Dessin de Freeman, d'après une photographie.

Cette statue est une de celles qui décorent extérieurement le charmant petit oratoire gothique de Florence que l'on nomme *Or-San-Michele* ou *San-Michele in Orto*. Elle est en marbre blanc et représente saint Georges. C'est

TOME XXVI. — JUILLET 1853.

31

le grand artiste Donato, appelé aussi Donatello, qui l'a faite, au commencement du quinzième siècle; elle lui avait été commandée par la corporation des fabricants de cuirasses, dont saint Georges était le patron. Vasari parle avec admiration de cette statue, « où respirent, dit-il, la beauté de la jeunesse, l'ardeur guerrière et une intrépide fierté... Elle semble vivre, ajoute-t-il, et prête à se mouvoir d'un geste merveilleux dans son cadre de pierre. » On l'a considérée longtemps comme l'un des plus rares chefs-d'œuvre de la renaissance italienne, et quoiqu'elle soit moins souvent citée aujourd'hui, elle ne fait pas moins honneur à l'art florentin que la porte de Ghiberti et le *Pensiero* de Michel-Ange ⁽¹⁾.

On voit, à Or-San-Michele, d'autres œuvres de Donato, notamment une statue de saint Pierre, faite sur la commande de la corporation des bouchers; un saint Marc Évangéliste, sur la commande des menuisiers; et deux bas-reliefs où sont représentés Dieu le Père et saint Georges à cheval tuant le Dragon. On raconte qu'un jour Michel-Ange s'arrêta en extase devant la statue de saint Marc et lui dit : *Marco, perchè non mi parlo?* (Marc, pourquoi ne me parles-tu pas?)

La reconstruction d'Or-San-Michele sur les restes d'une ancienne église fut confiée, après la grande peste de Florence, et en mémoire de sa fin, à Giotto et à son élève Taddeo Gaddi. Les métiers, plus amis des arts qu'ils ne le sont aujourd'hui, appelèrent successivement les plus illustres artistes à orner ce charmant petit temple. A l'intérieur, les piliers carrés ont été peints par Taddeo Gaddi, San-Gallo et Andrea del Sarto. Orgagna est l'auteur d'un précieux tabernacle en marbre blanc, incrusté, coloré, orné de bas-reliefs, où l'on conserve une image de la Vierge, peinte, au treizième siècle, par Ugoli de Sienne; on doit à San-Gallo un groupe de sainte Anne, de la Vierge et de l'Enfant Jésus. Au dehors, outre les statues de Donato, on admire un très-beau saint Matthieu et un saint Jean-Baptiste, de Ghiberti; un saint Luc, de Jean de Bologne; un saint Thomas, de Verocchio; un saint Jean Évangéliste, de Baccio da Montelupo. S'il arrivait qu'à la suite de quelque catastrophe funeste cet oratoire restât seul debout sur les ruines de la ville du Dante et des Médicis, ce serait encore assez pour représenter glorieusement, auprès de la postérité, l'art élégant et sérieux des Florentins.

PROMENADES DE CHRISTOPHE

AU JARDIN DES PLANTES.

Suite. — Voy. p. 206.

Plongé dans l'examen des crocodiles et des lézards, l'ouvrier poursuivait :

— Notre professeur disait aux armuriers d'étudier le mécanisme admirable de ces cuirasses si souples et si fortes du saurien, qui se prêtent à tous les mouvements et sont, à l'épreuve de la balle. Aux bijoutiers, il faisait remarquer les bracelets niellés que forment les orvets; dans l'étui de l'agile lézard, orné avec tant d'élégance, il montrait comment la disposition des écailles fait chatoyer les couleurs et varie les reflets de vert, d'acier, d'or et d'argent. Moi aussi, ajouta l'homme en baissant la voix, j'aurais profité pour mon état de ses leçons, car je manie et façonne l'écaille et l'ivoire. Si Gabriel Bibron eût vécu, j'aurais peut-être fait quelque chose de nouveau, de beau, d'utile. Je ne suis pas le seul qui ait cette idée rievée là! — Il se frappa le front. — On n'a pas tiré tout le parti qu'on peut tirer des carapaces et

⁽¹⁾ Voy. cette Porte, t. XII (1844), p. 76; et le *Pensiero*, t. III (1835), p. 153 et 154.

des plastrons. Le caret n'est pas le seul à nous pouvoir fournir des matériaux, pensais-je, lorsque le professeur était là pour m'éclairer, pour éveiller mes idées, me conseiller, m'aider de sa science, de ses recherches, de ses pas! Mais il est mort et, comme les autres, je fais ce que l'on a fait avant moi, comme on le fait depuis des années. Oh! Monsieur, a-t-il repris au bout d'un moment, avec un accent pénétré, on ne sait pas assez ce que c'est que de donner l'impulsion à l'ouvrier; c'est faire circuler son sang, c'est allumer sa lampe, c'est réaliser pour lui la grande parole : « L'homme ne vit pas seulement de pain! »

— Il me souvient, a repris mon maître après un moment de silence, il me souvient d'avoir entendu Gabriel comparer la science à ces admirables lézards verts de la Caroline, dont vous avez là des échantillons; si vivaces, si beaux, si utiles dans leur pays qu'ils délivrent des insectes nuisibles! patients, actifs, intelligents, ils semblent émaillés d'argent et d'or, et charment les yeux dans de rapides mouvements qui les font briller comme des pierres précieuses, comme de chatoyantes émeraudes. Mais leur peau si éclatante devient pâle, terne, livide, à l'instant où l'animal expire. Avec son activité disparaissent ses couleurs, sa beauté, son charme; le corps privé de vie n'est plus rien. « De même, la science, disait-il, quand elle n'agit pas, quand elle est morte, n'est guère plus qu'un engrais. »

Nous passions devant les cages, nommant à mesure les reptiles, crocodiles, lézards, moniteurs, iguanes; mon maître m'interrogeait à son ordinaire. Quand j'ai lu haut, sur l'étiquette d'une cage : *Varan du désert*,

— C'est, a dit monsieur, l'animal qui, assure-t-on, mange les œufs des crocodiles, et que les anciens Égyptiens gravaient en conséquence sur leurs monuments.

— Oh bien! j'ai de sa gravure, moi, et j'en ai assez, a interrompu le gardien. La maligne bête m'a mordu hier, tandis que je lui donnais sa pitance. Le maudit crapaud qu'il est, s'obstinait à happer sa couverture au lieu d'avaler sa souris, et quand je l'ai saisi par le cou pour lui faire lâcher prise, le scélérat m'a fait une belle entaille... Oh! c'est guéri maintenant, s'est-il écrié quand monsieur s'est montré inquiet; voyez plutôt!

Il a déroulé une étroite bande, tournée à plusieurs replis autour de son doigt; c'était comme une espèce de dentelle écaillée, dont le froissement faisait du bruit. J'avais le nez dessus pour la mieux voir, et j'ai vivement reculé.

— Oui-da, a repris l'homme, c'est ça! l'une de ces peaux dont mes serpents se dépouillent tous les ans. Ils ne m'en laissent pas chômer; mais j'en aurais le triple que je trouverais où les placer. On m'en vient demander de fort loin. Rien de pareil à ce remède-là; pas de blessure ou de plaie que l'application immédiate d'une peau de serpent ne guérisse en quelques heures. C'est moi qui vous le dis.

Une cicatrice longue, profonde, bien formée, témoignait de la force des mâchoires du varan et de l'efficacité du remède. Pendant que nous l'examinions, le compagnon de l'ouvrier en écaille regardait attentivement une cage qui me semblait vide.

— D'où tirez-vous ces gros cocons? a-t-il demandé brusquement.

— Ah! ça? a répliqué le gardien, c'est l'envoi de M. l'évêque de Mantchourie; ça sort de quelque part en Chine, et je ne sais pas encore si ça viendra à bien. J'en ai eu à soigner d'autres, les cocons du ver à soie du ricin, qui ont réussi ⁽²⁾; ceux que voilà sont du chêne, venus du Nord, et ils appartiennent à la Société d'acclimatation.

L'ouvrier, qui semblait s'intéresser très-fort aux vers à soie, et qui avait l'air de compter les cocons, a dit qu'il y

⁽²⁾ Voy. t. XXIV (1856), p. 317.

en avait trois cents, et qu'il voudrait bien qu'on lui donnât un peu de la graine quand les papillons seraient éclos.

— C'est l'affaire du président de la Société, qui fait tout pour que notre pays s'enrichisse de ce qu'il y a de beau et de bon dans le monde entier. Mais c'est aux membres de la Société qu'il en donnera. C'est précieux, voyez-vous, mon brave, a répliqué le gardien.

Je n'y voyais, pour mon compte, rien de si remarquable, et je l'ai dit. Quand j'étais enfant, je me suis amusé comme un autre à élever des vers à soie. Mes cocons, qui semblaient dorés ou argentés, étaient autrement fins, autrement jolis que ces espèces d'œufs, d'un blanc sale mêlé de brun, et d'un vilain tissu.

— Pourquoi n'y aurait-il pas de la soie forte et grossière, comme il y a de la laine commune et à bon marché? a rudement riposté l'homme. Ne voulez-vous donc, vous autres les richards, que du velours, du satin et du cachemire? Il faut que tous puissent s'envelopper de tissus souples et chauds; notre professeur le disait. Vous souvient-il, a-t-il continué, s'adressant à son camarade, de cette leçon où il nous apprenait qu'il est probable que l'on arrivera à tirer parti du cocon de toute chenille qui se nourrit sur des feuilles soyeuses? L'écoutez-vous, lorsque, passant des chenilles de l'ortie à celle du poirier, la chenille à turquoises, comme il la nommait, la chenille du grand paon, il ajoutait qu'avant le chimiste Berzélius, un fameux naturaliste, Réaumur, avait découvert que la soie n'est qu'une gomme, une liqueur, un vernis, et que les feuilles dont le dessous est différent du dessus (la feuille de l'oranger, par exemple) sont recouvertes, du côté luisant, d'un enduit de soie fondue!

— Mon pauvre jeune ami était imbu de l'idée que réalisera, j'espère, le président de la société dont vous parliez tout à l'heure, a dit mon maître, se tournant vers le gardien et revenant à sa chaise. Puisse chacun, en ce monde où il y a de l'air et du soleil en abondance pour tous, avoir en toutes choses sa petite part d'aisance, de bien-être, son modeste contingent des douceurs de la vie! « Chacun de nous aura place au soleil! » a prédit le poète prophète qui chanta pour les petits.

Groupés auprès de monsieur, ils se sont mis alors tous trois à causer; mais le magnanier en revenait toujours à la soie, le tabletier à l'écaille; quant à moi, j'ai songé que j'étais là pour voir, et, les laissant à leurs spéculations, j'ai continué à visiter le long des cages les serpents, les pythons à couleurs vives, jaunes, vertes et brunes, que je m'évertuais en vain à trouver beaux; l'aspic de Cléopâtre, une fameuse bête! des vipères de différents pays, agglomérées, entortillées ensemble, et qui, lisses, luisantes, lentes dans leurs mouvements sinneux, me semblaient gluantes et me dégoûtaient. Il y a, surtout dans le tournant du bout de la galerie, de bien vilains animaux: des serpents cornus, intitulés *cérastes*, à tête aplatie, presque invisibles dans le sable de même couleur qu'eux, où ils ondoient sans que rien marque le passage de ces hideux reptiles⁽¹⁾. Il n'y a ni clairs, ni ombres, ni forme distincte. C'est une chose qui s'allonge, glisse, rampe, tourne lentement. Ça me faisait horreur, et j'allais, pour me soulager, passer aux grands boas roulés dans leurs couvertures, lorsque j'ai entendu une espèce de sifflement, et senti je ne sais quoi de mou qui me frôlait la cheville. J'ai cru qu'un de ces venins vivants s'enroulait après ma jambe; oh! le cri que j'ai fait! Peu s'en est fallu que je ne sois tombé en syncope. Tous sont accourus; il fallait que je fusse pâle comme un mort. Ils me regardaient bouche béante, et le gardien avait l'air abasourdi; mais tout à coup il a ramassé à mes pieds un pauvre petit poussin que j'avais froissé, et il s'est mis à jurer entre ses dents. Les autres

riaient en expliquant la méprise à mon maître. J'étais honteux et pas plus content que de raison, car, pour sûr, ils se moquaient de moi. Pourtant, en bonne conscience, est-ce que tout le monde n'aurait pas eu peur, voyons? Je suis absorbé à considérer toute cette corruption de reptiles, et voilà que je me sens touché au pied, à la jambe, et que j'entends un son aigu! Qui diable s'attendait à trouver là des poulets?

J'ai su, en sortant, le pourquoi. Ce coffre qui m'avait tout d'abord donné des inquiétudes est, à ce qu'on dit, une bonne invention: l'inventeur la nomme *couvercle artificiel*⁽²⁾; c'étaient quelques poulets échappés, des aînés de la bande, qui étaient venus me faire une si belle peur.

J'avais, quoique ça, plus envie d'être dehors que dedans. On a des nerfs, et n'était la honte, j'aurais reculé quand le gardien a défait un tas de ferrailles et soulevé le lourd couvercle d'une longue caisse. Là croupit une énorme et horrible bête à queue épaisse, à gueule sans lèvres et sans fin. C'est un crocodile de quatorze pieds, je crois. Il me semblait long, à moi, de dix mètres. Dressant sa tête féroce, grinçant des dents, il nous a fait la plus laide grimace en soufflant, sifflant de colère et crachant au nez des ouvriers, qui s'avançaient pour faire les braves.

— Il n'aurait pas fallu lui faire la nique l'année dernière, a dit le gardien en laissant retomber le couvercle; mais, à présent, il est devenu doux comme un mouton.

Quel mouton! et que j'ai été bien aise de respirer l'air du dehors! Je me méfiais des compagnons que mon maître avait pris à gré, et craignais qu'ils ne nous fissent la conduite; fort heureusement, l'ami de monsieur l'a saisi au collet au sortir de la porte.

— Voilà comme vous me faites faire le pied de grue! a-t-il dit à mon maître. Qui vous aurait été chercher dans ce nid de vipères?

— Et qui se serait attendu à vous voir au jardin par ces averses et ce vilain temps?

— Appelez-vous ce temps vilain? a repris le savant en passant son bras sous le sien, et le faisant entrer, de son autorité privée, dans la ménagerie des mammifères que l'on fermait, mais qui, pour nous, est toujours accessible. Venez donc au moins jeter un coup d'œil à vos bêtes favorites, que l'on va faire rentrer.

De vrai, le spectacle valait la peine qu'on le vint chercher. Le ciel s'était éclairci; le soleil couchant envoyait des rayons pourpres et or sur la couleur isabelle, sur le fauve doré des hémiones et autres espèces sauvages, gradations entre l'âne et le cheval. Ces légers animaux *dansaient* ensemble, je ne sais pas dire autrement. Le troupeau bondissait et semblait se jouer des gardiens qui, armés de longs fouets, le poursuivaient de parc en parc. Autant qu'on en pouvait juger, à travers les tours, détours, retours de la rapide course, à mesure qu'ils paraissaient et disparaissaient à tous les angles de leurs parcs, derrière toutes les palissades qui les séparent, ces individus, plus ou moins grêles et élégants, à croupe rebondie ou effilée, à oreilles longues ou courtes, toujours redressées, à poils bourrus ou lustrés, et de nuances différentes, doivent appartenir à diverses variétés de la race chevaline, et il s'agissait de les faire rentrer, groupe par groupe, à leurs loges respectives, situées dans la grande rotonde de l'éléphant et de la girafe. Ravis de s'ébattre en commun, les folâtres animaux ont donné du fil à retordre aux gardiens. On voyait tout à coup des croupes jaillir en l'air, et deux pieds de derrière, dont jamais fer ne chaussa la corne, faire une soudaine apparition au-dessus des têtes recourbées, et des crinières flottantes. S'élançait-on pour refermer une barrière, la troupe l'avait déjà dépassée; c'était un galop général,

(1) Voy. notre volume des *Voyageurs anciens*, p. 67.

(2) Voy. t. XX (1852), p. 8.

échevelé, effréné, tournoyant, étourdissant. Quelles cabrioles ! quelles ruades, bon Dieu ! J'ai cru un moment que toute la bande allait sauter par-dessus les câbles qu'on avait tendus à travers les allées pour resserrer la chasse dans de justes bornes. J'avais, de bon compte, plus envie que peur de voir la joyeuse farandole franchir tous les obstacles et s'éparpiller à travers le jardin. Ce n'était pas comme chez les reptiles ; loin de se resserrer, le cœur s'épanouissait. Il y avait joie à voir toute cette vie animale s'ébattre gaiement au soleil. Je ne m'inquiétais ni de ruades, ni de coups de pieds, et c'est à regret que j'ai vu la cavalcade, enfin domptée, reprendre au petit trot le chemin de la rotonde, et chaque groupe, tête basse, rentrer dans son étable. Moi aussi j'ai baissé la tête, et, découvrant que j'étais las, j'ai suivi mon maître qui causait toujours avec son ami, et nous avons lentement regagné la maison.

La suite à une autre livraison.

L'INDE ANGLAISE.

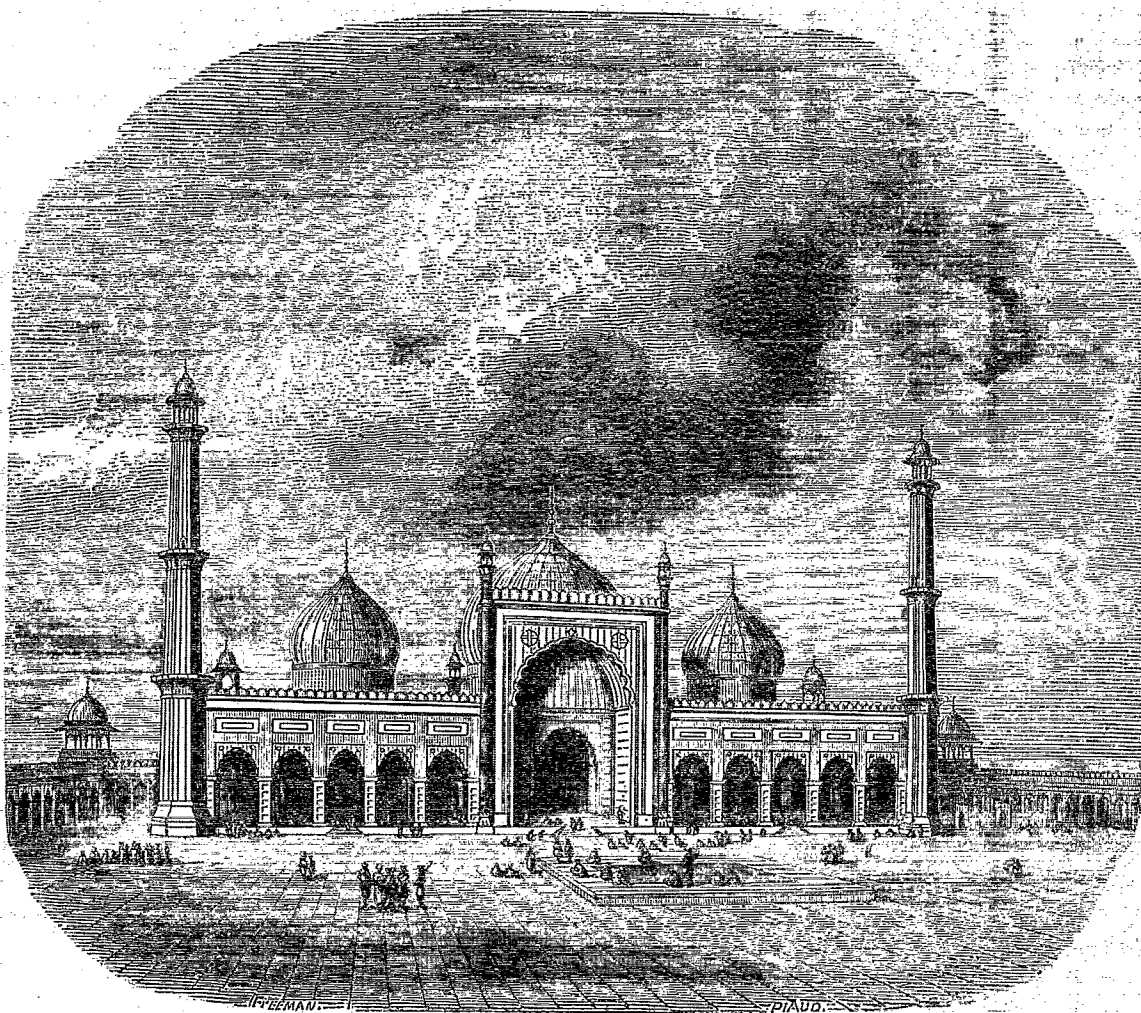
Voy. p. 37, 180, 211.

DELHI.

Voy., sur cette ville et sur son Observatoire, t. IX (1841), p. 169.

NOTES DE VOYAGE.

Sur la grande route d'Agra à Delhi, nous rencontrons un grand nombre de marchands, de chameaux chargés de ballots ; de femmes et d'enfants sur des bœufs ou sur de petits chevaux, de cavaliers suivis de valets qui portent leur bagage, de campagnards à demi couchés dans des espèces de palanquins à rideaux, placés sur des chars à roues pleines. Hommes et bêtes cheminent lentement, doucement, sans bruit ; rien ne les presse. Cependant toute cette procession de voyageurs offre un tableau vivant et animé qui intéresse ; nos routes semblent désertes, en comparai-



La Jumna-Mosjé, à Delhi. — Dessin de Freeman, d'après Daniell.

son de celle-là, surtout depuis que nos chemins de fer ont attiré à eux les diligences, les chaises de poste, les cavaliers, et n'ont guère laissé sur le pavé que les ânes et les charrettes.

Des ruines immenses nous annoncent que nous approchons de Delhi. Le paysage est nu, sévère ; il rappelle la campagne de Rome. Nous traversons les débris innombrables et gigantesques du vieux Delhi, bâti par les Patans, c'est-à-dire par les conquérants afghans, alors que le Delhi hindou, plus ancien encore, commençait à dé périr.

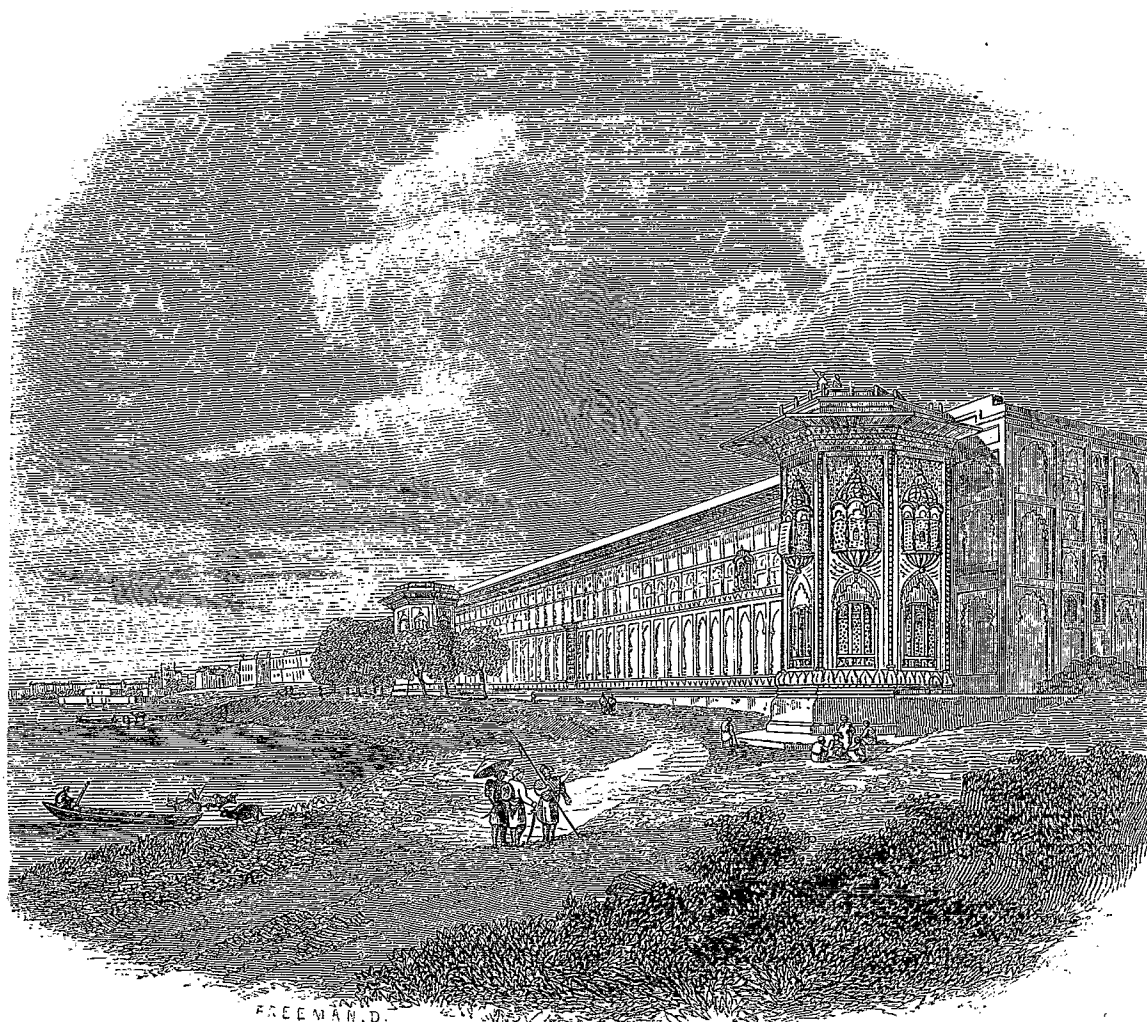
Le troisième Delhi, la cité moderne, est l'œuvre des Mogols, en d'autres termes, des Tartares turcomans, dont l'origine est la même que celle des Turcs. Parmi les temples, les palais, les forteresses, les tombes, dont les restes abandonnés couvrent le sol à perte de vue, on nous signale le célèbre pilier ou minaret Kout-Ab, ou Koutab, nom dérivé de *Koutouboudin* (Étoile polaire de la religion), nom du premier souverain des Patans ou Afghans. La base de ce curieux monument a près de 44 mètres de circonférence ; sa hauteur était, dit-on, de 97 mètres environ, avant que

la foudre ne l'eût mutilé ; elle est encore aujourd'hui de près de 65 mètres. C'est une tour construite en pierre rouge, diminuant insensiblement de largeur à partir de sa base, et divisée en cinq étages couronnés par des galeries, admirablement sculptés et ornés d'inscriptions arabes colossales, en relief. Au-dessus sont des cloîtres en ruine et les restes d'un temple où l'on remarque trois arches magnifiques, dont la forme est tout ogivale et dont les décorations sont d'une délicatesse exquise. Un peu plus loin est la tombe en marbre blanc du Shamshudin-Altamsh, qui, comme tous les mausolées hindous, est un vaste édifice ; puis, de l'autre côté, près du Koutab, le dôme splendide du collège d'Akbar. Parmi les autres tombes, entre autres celles du Nizam-ad-Din et de la Begum Jehanira, notre guide nous décrit avec enthousiasme la tombe de Houmaroun, bel édifice en granit couvert de marbre, construit avec la simplicité du meilleur style romain, et dont le vaste

dôme en marbre blanc domine des jardins, des tours, des minarets, des cloîtres, des murailles circulaires qui forment son enceinte. Mais plusieurs jours ne suffiraient point pour visiter tous les monuments du vieux Delhi....

... Il était nuit lorsque nous entrâmes dans la ville moderne. La hauteur des portes et des murailles et le retentissement des pas de nos chevaux nous donnèrent l'idée de fortifications dignes de la résidence de l'héritier du Grand-Mogol. Nous traversâmes plusieurs rues, où nous entrevîmes des fontaines et des aqueducs bordés d'arbres.

Le matin, notre première visite fut pour la *Jumna-Mosjed*, la plus imposante mosquée du monde, au témoignage de presque tous les voyageurs. C'est un vaste monument, construit en pierres rouges incrustées d'un beau marbre blanc qui revêt seul les dômes. La cour carrée qui précède la mosquée est entourée de trois côtés par des colonnades ouvertes, à travers lesquelles on voit la ville et



Vue nord-est de Delhi, sur la Jumna. — Dessin de Freeman, d'après Daniell.

ses arbres. Elle peut contenir douze mille personnes, et elle est, dit-on, remplie de fidèles le jour où, chaque année, le roi vient en personne assister à la dernière heure du ramazan. Quelques mahométans baignaient leur tête, leurs mains et leurs pieds, dans la grande fontaine de marbre blanc qui est au milieu du quadrilatère. L'un d'eux priait, s'asseyant ou se prosternant tour à tour, croisant ses bras ou les étendant, avec l'expression d'une sincère piété. L'escalier de la mosquée a des proportions monumentales. Suivant une coutume dont nous nous sommes toujours bien

trouvé, et que nous recommandons à tous les voyageurs, nous montâmes au haut du minaret, haut de 48 à 50 mètres, afin d'avoir, dès le premier jour, une idée exacte de l'ensemble de la ville. Ce qui attira tout d'abord notre attention fut le palais du Mogol, entouré de murailles en granit rouge. Les rues nous parurent plus larges et plus droites qu'elles ne le sont dans la plupart des villes de l'Orient. Les maisons, à terrasses italiennes, confusément entassées en quelques endroits, étaient çà et là entourées de charmants ombrages. Elles ont en général deux étages, tandis

qu'à Bénarès on ne voit guère que des rez-de-chaussée. On évalue leur nombre à vingt-trois ou vingt-quatre mille. L'aspect de la ville est, du reste, tout mahométan, quoique la majorité de la population professe la religion de Vischnou et de Brahma. Parmi la multitude des mosquées, nous n'aperçûmes qu'un seul dôme pointu, nous indiquant un temple hindou. Au delà des murs de Delhi, nous revîmes les vastes champs de ruines, qui s'étendaient jusqu'aux dernières limites de l'horizon.

En sortant de la mosquée, nous traversâmes un grand nombre d'Afghans qui, groupés sur les marches, attendaient qu'on vint les louer à la journée, pour les divers travaux de la ville.

Les rues sont vraiment belles; la Tchandi-Tchowk, qui est la plus large et la plus longue, est divisée en deux par un ruisseau dont les eaux fraîches et limpides murmurent dans leur lit de pierre. Sur l'un des côtés est une jolie petite mosquée de marbre blanc, à trois dômes dorés : elle rappelle une horrible journée. En 1739, le roi de Perse Nadir-Schah (Thamas-Koulikhan), ayant envahi l'Hindoustan, s'avança, sans éprouver de résistance, jusque sous les murs de Delhi. L'armée du Grand-Mogol essaya vainement de lui résister; elle fut en un instant dissipée, et Nadir-Schah entra dans la ville, avec ses soldats, en vainqueur. Ordinairement, ce sont les premières heures d'une prise d'assaut qui sont les plus horribles; cette fois, au contraire, les habitants de Delhi ne furent que modérément maltraités pendant les premiers jours; mais le roi persan ne tarda pas à s'en repentir. Un matin, le bruit se répandit qu'il était mort; les Hindous, trop crédules, se soulevèrent : aussitôt les Persans se ruèrent sur eux et les égorgèrent. Nadir-Schah vint s'asseoir dans la petite mosquée de la Tchandi-Tchowk; il tira son sabre, et, immobile comme la statue d'un dieu vengeur, il resta dans cette attitude du matin jusqu'au soir, écoutant sans s'émouvoir les cris affreux de la population massacrée, regardant sans pitié le ruisseau rouler des flots de sang. Le roi de Delhi et tous les nobles de sa cour vinrent se prosterner à ses pieds vers le commencement de la nuit : il consentit alors seulement à remettre son sabre dans son fourreau : à ce signal, le carnage cessa. Le lendemain, Nadir-Schah se retira, emportant un butin évalué à 800 millions de francs.

Les habitants de Delhi ne sont pas coiffés comme ceux des autres villes indiennes. Leurs turbans sont beaucoup plus petits, plus ornés, et faits d'étoffes de couleurs riantes, où domine le rose. Ils les portent un peu de côté, au-dessus de l'oreille gauche.

C'est Schah-Jehan qui fonda la ville, en 1631; on lui attribue les plus beaux édifices de Delhi, la Jumna-Mosjed et le palais.

On entre dans le palais, ceint de murailles rouges, par une belle porte basse, dont l'arcade, très-longue, est garnie intérieurement de boutiques des deux côtés, comme un bazar. Dans la première cour, mal entretenue, se tiennent habituellement les *chobdars*, gardiens qui tiennent à la main des hallebardes et des bâtons d'argent. La seconde cour conduit au *Diwan-i-Am*. C'est une salle ouverte, supportée par des piliers : elle était remplie de serviteurs que l'on voit presque toujours couchés sur des espèces de lits à sangles; le long des murs étaient rangés en grand nombre les palanquins qui servent à la famille royale, et que l'on appelle *poultis* et *toudjous*. Au fond de la salle, on aperçoit le trône, qui semble sortir d'une petite chambre. C'est un beau siège en marbre, porté sur quatre piliers, doré et couvert de mosaïques florentines figurant des fleurs, des fruits et des oiseaux. Ce qui nous surprit le plus, ce fut de voir sur une porte, derrière le trône, une copie en mosaïque de l'Apolon de Raphaël jouant du violon. Sur les autres portes de

bronze sont sculptés des lis semblables à ceux qui sont usités comme symboles de la Vierge et de la pureté chrétienne. Il est évident que Schah-Jehan avait confié la décoration de son palais à des artistes italiens. La troisième cour conduit au *Diwan-i-Khas*, ou salle des États, élevée sur une plate-forme, à un mètre au-dessus du sol, et ornée de colonnes massives en marbre blanc, dont la partie inférieure est incrustée de mosaïques, et la partie supérieure dorée. Le plafond était autrefois richement décoré, et au milieu de la salle, où coule un ruisseau, on admirait, sous son dôme de marbre, le célèbre trône enlevé par Nadir-Schah. L'oratoire royal, la Moti-Mosjed, construit avec le marbre le plus pur, précieusement sculpté et couvert de dômes dorés, mérite aussi l'attention des voyageurs. Les jardins du palais sont vastes, et, quoique très-mal entretenus, offrent un refuge agréable contre les ardentes chaleurs du jour, grâce à leurs rosiers, à leurs jonquilles, à leurs canaux, à leurs fontaines et à leurs nombreuses allées de tamarins, de lilas et d'orangers.

TRAIN DE PLAISIR A GRANDE VITESSE

DANS LE CIEL.

Voy. p. 212.

Nous devons à William Herschel et à son fils, John Herschel, une exploration systématique et complète du monde étoilé, laquelle est d'un prix inestimable. A la fin du dernier siècle et au commencement de celui-ci, W. Herschel, soutenu dans ses travaux par l'estime et les libéralités de Georges III, qui lui fournit plusieurs centaines de mille francs, éleva dans les airs ces puissants télescopes dont le grand œil fut ouvert si longtemps sur les événements célestes. Dans le village de Slough, en vue des tours normandes de Windsor, une modeste maison à un étage, avec des fenêtres basses encadrées de houx, arbuste favori des Anglais, laissait apercevoir, bien au-dessus de son humble toit, un tuyau gigantesque, à peu près de la même dimension que l'ouverture d'un puits, et près de son extrémité supérieure, une galerie portant un ou deux observateurs, sous les yeux desquels un miroir concave de quatre pieds anglais de diamètre amenait l'image fidèle des amas d'étoiles bien distinctes les unes des autres, des amas à grains plus serrés que le télescope séparait à peine, et enfin



Nébuleuses d'aspects divers.

des nébulosités dont la blancheur confuse ne permettait pas de distinguer les soleils individuels. De ces dernières nébuleuses, rendues confuses par la distance, la plupart ont cédé depuis à l'action du télescope *Léviathan* de lord Rosse, appareil qui lui a coûté trois cent mille francs. Les grandes

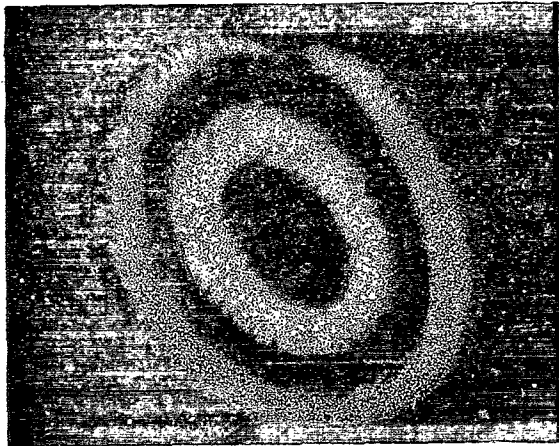
lunettes à objectifs en verre ont rivalisé avec les télescopes à miroir pour nous bien faire connaître ces nébuleuses, ces amas de soleils, ces ensembles d'étoiles, ces voies lactées autres que celles dont notre soleil fait partie; en un mot, ces mondes de mondes dont le total serait pour nous l'univers matériel visible.

M. John Herschel, qui en tout genre a beaucoup fait pour l'astronomie, s'imposa le pieux devoir de compléter l'ouvrage de William Herschel, et il alla, avec sa belle famille, s'établir pour plusieurs années au cap de Bonne-Espérance, observant ainsi la partie du ciel qui, en Europe, était in-

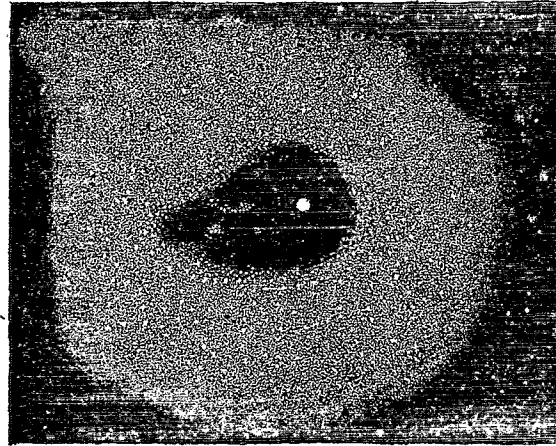
visible à son illustre père. Ses travaux seront le point de départ des perfectionnements ultérieurs de la science.

Reprenons l'assimilation déjà employée. Un soleil, une étoile étant pris pour individus, on doit regarder une voie lactée, une nébuleuse, comme un peuple de soleils, et toutes les lueurs isolées qui, par milliers, occupent le ciel entier seront dans leur ensemble l'espèce entière des soleils, comme l'ensemble des peuples constitue l'espèce humaine de notre globe.

M. de Humboldt a très-pittoresquement appelé les nébuleuses des *nuages de soleils*. Cette image peint bien ces

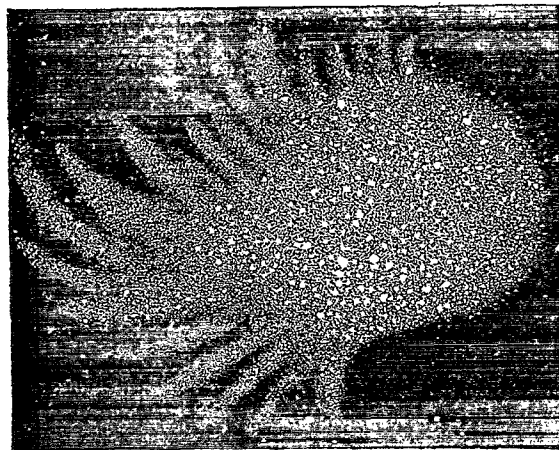


Nébuleuse à double anneau.



Nébuleuse perforée.

amas espacés dans le ciel comme le sont les nuages dans notre atmosphère. Il est certain qu'il y a plus d'étoiles dans une nébuleuse qu'il n'y a de globules d'eau dans un nuage. Les diverses formes des nuages en cumulus, en stratus, en cirrus, nous peignent bien les formes variées des nébuleuses célestes et de notre Voie lactée elle-même.



Nébuleuse dite en forme d'ananas.

Voyons maintenant à nous faire une idée des dimensions de l'univers, et à le parcourir sur les wagons mathématiques de l'astronomie.

Notre terre, par rapport à nous, est une fort grosse masse. Il faudrait environ vingt-cinq millions d'hommes de taille moyenne se donnant la main pour en faire le tour. Sa demi-épaisseur, son demi-diamètre, qui sert de petite mesure aux astronomes, est de 6 377 kilomètres, qui font 1 594 lieues de poste de 4 kilomètres.

A cette distance répétée soixante fois, c'est-à-dire à trente fois l'épaisseur de la terre, nous trouvons la lune,

notre satellite, qui est l'astre le plus voisin; puis, quatre cents fois plus loin que la lune, le soleil, notre étoile, immense masse qui, mise à la place de la terre, non-seulement irait jusqu'à la lune, mais encore arriverait presque autant au delà. Voilà l'un des individus de l'univers. Près de lui, son cortège de planètes est d'une importance tout à fait insignifiante. La distance de la terre au soleil, qui est de vingt-quatre mille fois la demi-épaisseur de la terre, est la mesure moyenne de l'astronomie. C'est l'unité de distance de notre monde planétaire. Ainsi, on dit que la distance de Saturne au soleil est 10, et celle de Neptune 30, pour dire que ces planètes sont dix fois, trente fois plus loin du soleil que ne l'est notre terre.

Dans le voisinage de notre soleil (nous verrons bientôt quel voisinage) brillent les étoiles dites de première grandeur : Sirius, Canopus, le Centaure, Rigel, Arcturus, la Chèvre, la Lyre; puis d'autres étoiles un peu moins brillantes, quoique encore de premier rang, dans le Taureau, dans les Gémeaux, dans le Lion, dans la Vierge, dans le Scorpion, dans le Poisson austral, dans le Petit-Chien, dans le Cygne, dans l'Éridan, dans la Croix-du-Sud. Tant bien que mal, notre soleil, notre Phébus, tient son rang parmi ces potentats qui nous environnent. Il n'a pas trop d'infériorité par rapport à l'étoile du Centaure; mais, au propre comme au figuré, on peut dire qu'il ne *brille* pas auprès de Sirius, dont la lumière est près de cent cinquante fois celle de Phébus. Les figures des constellations, monuments de la plus haute antiquité, sont éminemment du domaine de nos illustrations.

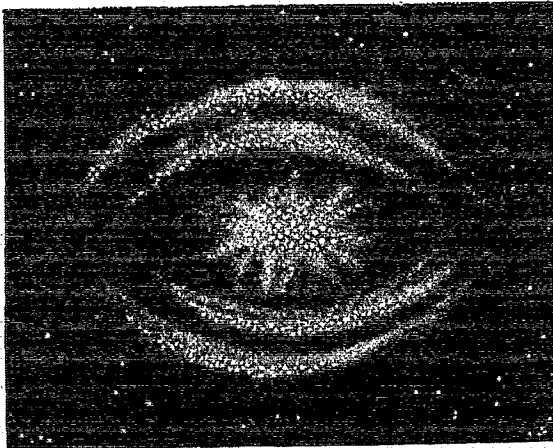
Ce n'est que depuis quelques années seulement que l'on a pu mesurer la distance effrayante qui nous sépare des soleils les plus voisins du nôtre. C'est plus de deux cent mille fois la distance de la terre au soleil. Quel voisinage!

Maintenant, pour faire une galaxie, une voie lactée, une nébuleuse, un ensemble, un peuple, un nuage de soleils, placez-les en amas dont les individus soient espacés par centaines de mille fois la distance du soleil; alors l'espace

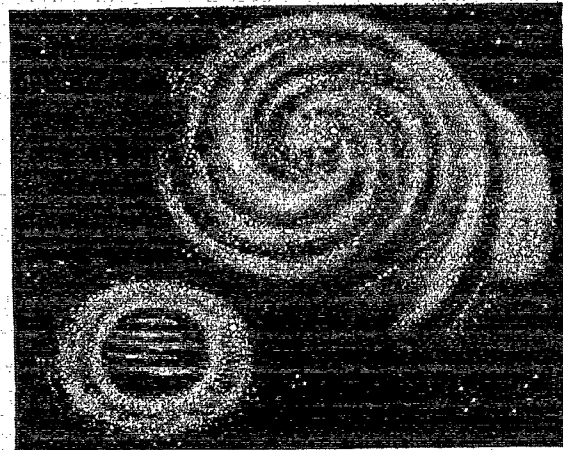
que vous aurez ainsi peuplé d'étoiles se refusera à toute évaluation et à toute mesure, même avec cette distance du soleil à la terre, qui est vingt-quatre mille fois la demi-épaisseur de notre globe.

A cette station, dans le voyage idéal que nous faisons, bien des personnes demandent grâce, et leur imagination est écrasée par l'idée des incommensurables dimensions d'une voie lactée, d'une nébuleuse seule. Mais quand, après avoir repris haleine, on leur demande de bâtir un univers avec des milliers de ces voies lactées espacées d'intervalles proportionnés à leurs dimensions; quand on leur

dit que de ce coin de l'univers où nous sommes confinés nous avons catalogué plus de deux mille de ces nébuleuses si inconcevables d'immensité, alors il n'est personne qui ne renonce à atteindre par des chiffres les limites de l'univers. On se replie volontiers de cet infini occupé par les mille et mille nébuleuses à l'espace circonscrit de notre Voie lactée; dont notre soleil est un des modestes citoyens; puis de cet astre brillant nous retrouvons avec plaisir notre humble terre, qui, vue de près, reprend un peu d'importance. Alors, sortant du domaine de l'astronomie, nous rentrons dans celui de la météorologie. Les climats, les saisons,



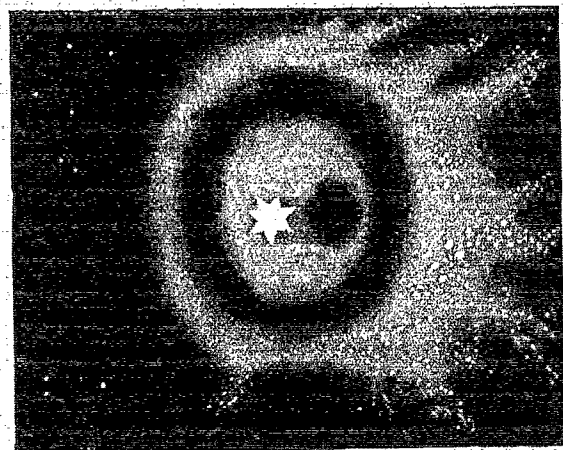
Nébuleuse à noyau et à deux anneaux.



Nébuleuse annulaire et Nébuleuse spirale.



Nébuleuse dite battant de cloche.



Nébuleuse double irrégulière.

l'arrosage du globe, sa ventilation, ses orages, sa fécondité végétale et animale, tout exerce sur nous de puissantes influences, où le soleil domine presque exclusivement. Dans ce siècle éminemment utilitaire, l'astronomie, science à peu près désintéressée, doit partager l'intérêt général avec la météorologie, qui parle au nom des subsistances, de la santé publique et des richesses, et qui, par bien des côtés, touche à la grande science de l'économie politique et de l'organisation des sociétés.

Après les nébuleuses, nous étudierons la Voie lactée.

La présente saison amenant le séjour à la campagne, le loisir et les soirées en plein air, avec un ciel tempéré et le curieux spectacle des objets célestes (sans compter une instruction de famille attrayante), nous aurions voulu pouvoir faire pressentir l'*Astronomie de l'amateur avec ou sans*

télescope. C'est ici plus qu'ailleurs que les illustrations nous seront utiles. En attendant, voici quelques indications de choses curieuses à voir en août.

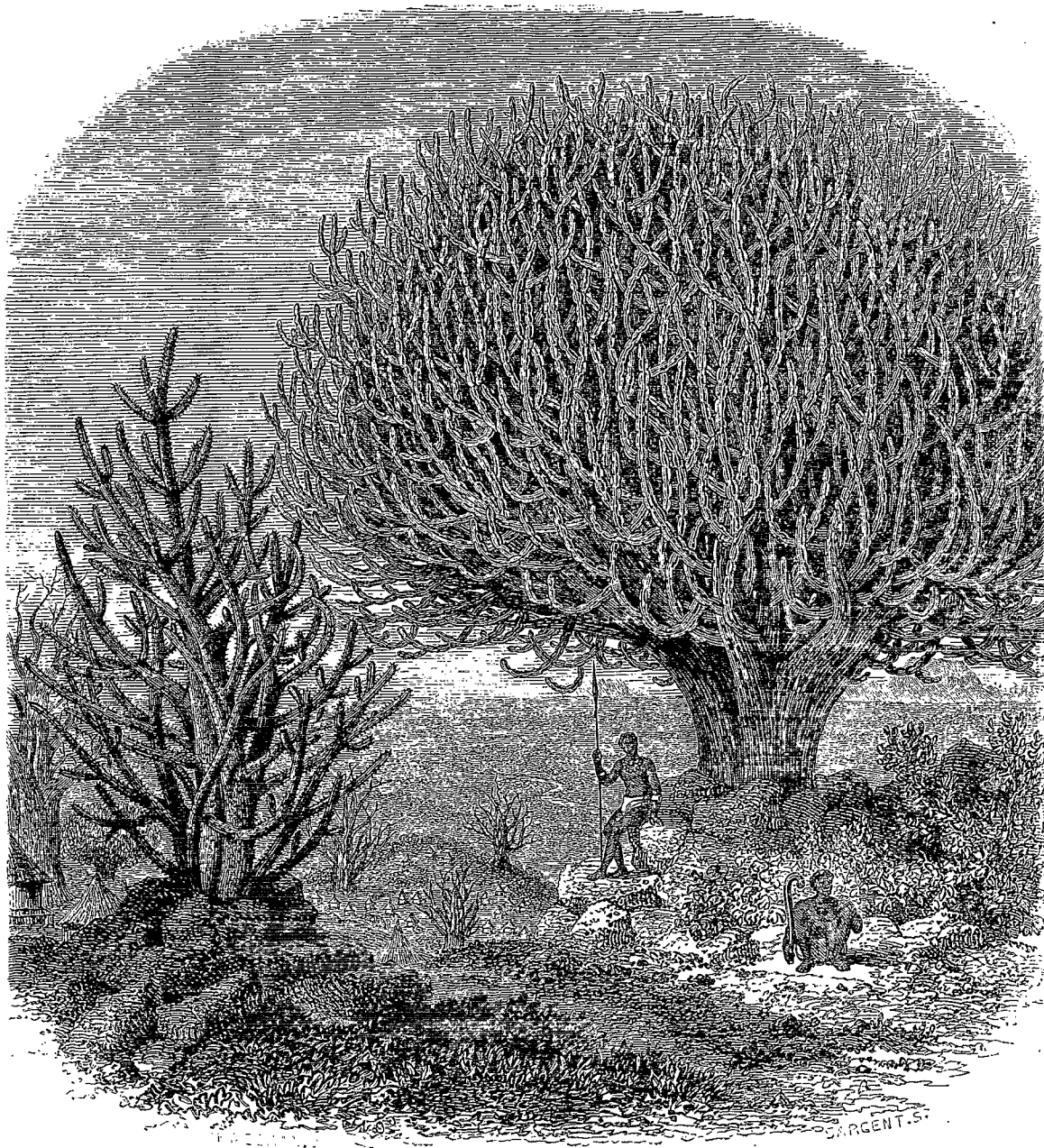
La planète Mercure sera, le 18, à son plus grand écart du soleil, et se couchera plus d'une heure après cet astre. Il est rare que Mercure se voie bien à l'œil nu. Il faudra chercher la planète dans le crépuscule du soir, du côté de l'occident.

On observera aussi la brillante Vénus dans les mêmes parages et aux mêmes heures.

Jupiter se lève à l'orient, vers minuit, et Saturne entre quatre heures et trois heures.

Pour plusieurs localités, la lune éclipsera une étoile du Scorpion assez brillante le 17 août au soir, un peu avant huit heures, phénomène assez rarement visible à l'œil nu. Pour Paris, la lune se couchera, ce jour-là, à 10 h. 22 m.

EUPHORBES ARBORESCENTES DE L'AFRIQUE CENTRALE.



Euphorbes arborescentes de l'Afrique centrale; Vue de Kaçane. — Dessin de Freeman, d'après M. J. Trémaux.

Sur les pentes abruptes et sur les crêtes des montagnes primitives du *Dar-Fog*, on remarque de singuliers arbres, dont la silhouette lourde et massive tranche nettement sur tout ce qui l'environne, rochers, ciel ou végétaux ; quelquefois, pendant la saison qui précède les pluies torrentielles des tropiques, la teinte vert-foncé de ces arbres se dessine sur une végétation à demi morte. L'œil chercherait en vain un jour, une éclaircie à travers cette masse impénétrable à la vue comme aux rayons du soleil ; et quand on s'en approche, le regard, en plongeant entre ses branches, pénètre dans une teinte obscure qui croît à mesure qu'elle s'étend vers le centre. Ces arbres sont des Euphorbes d'une grandeur extraordinaire, et qui contrastent singulièrement avec les échantillons de même genre que l'on entretient péniblement dans nos serres chaudes. Ces végétaux semblent chercher à planter leurs racines entre les rochers décharnés et en relief que présentent les sommités et les flancs des

montagnes. Par leur position élevée, autant que par l'ombrage frais qu'entretiennent leurs rameaux toujours verts, ils forment des belvédères naturels, où les nègres viennent passer leurs loisirs. Cependant, ce n'est qu'avec crainte et réserve qu'ils en profitent, car ils attribuent à l'ombre de cet arbre une influence pernicieuse ou dangereuse, et ils ont soin, pour s'en préserver, d'établir sous l'ombrage de ceux qu'ils fréquentent ordinairement une toiture horizontale en chaume, supportée par des pieux élevés.

« En dessinant la vue de Kaçane, dit M. J. Trémaux dans son *Voyage au Soudan oriental*, j'invitai un des nègres qui étaient autour de moi à aller s'asseoir près du pied de la grande Euphorbe que présente cette planche. Il hésita d'abord, puis enfin il se décida à s'y rendre, non sans lever les yeux à plusieurs reprises vers les branches de cet arbre. Lorsque j'eus fini, je me mis à gravir sur les roches pour en rompre un rameau, que j'ai rapporté en France ; mais

le nègre, en me voyant approcher, s'enfuit avec terreur hors de son ombrage en faisant des signes, en gesticulant et en prononçant avec volubilité divers mots d'un idiome que je ne pouvais comprendre. Cependant l'expression de ses signes et quelques mots arabes que l'un d'eux prononça (*Inté ahouze mdaï! Tu veux donc mourir!*) me firent comprendre qu'en touchant à cet arbre, j'allais me faire mourir; mais l'impulsion était donnée, le rameau venait de se rompre, et immédiatement un suc laiteux, beaucoup plus abondant que je n'eusse pu m'y attendre d'après ce que je connaissais de ces plantes dans nos contrées, ruissela sur mes vêtements et pénétra même sur mon corps. Les figures et les gestes de ces nègres exprimèrent à divers degrés la crainte ou la pitié. Ils me firent comprendre que si le suc blanc atteignait une des nombreuses blessures que j'avais sur le corps, j'en mourrais, et que, même sur la peau, il était dangereux.

» C'est avec ce suc qu'ils empoisonnent leurs armes, afin de rendre leurs blessures mortelles; ils le font préalablement concentrer jusqu'à ce qu'il ait acquis une consistance un peu pâteuse; ensuite ils trempent dans cette matière la pointe ou la lame de l'arme qu'ils veulent empoisonner.

» L'une des espèces d'Euphorbe que l'on trouve sur les montagnes du Dar-Foq, offre la plus grande similitude avec l'espèce *Euphorbia canariensis*, et je l'ai par conséquent désignée sous ce nom. Le sujet que j'ai dessiné sur la montagne de Kaçane a une ramification de 7^m 50 à 8 mètres de diamètre, ce qui porte sa circonférence à 24 mètres; sa plus grande hauteur au-dessus du sol est aussi d'à peu près 8 mètres; son tronc ainsi que les branches qui s'y attachent sont formés de bois dur. Les branches secondaires, ou rameaux, sont formées de moelle et de parenchyme soutenues par une faible partie ligneuse. Ces rameaux forment des côtes ou arêtes ondulées, ordinairement au nombre de quatre; cependant quelques-uns n'en ont que trois, d'autres en ont cinq. Sur les branches entièrement ligneuses attenant au tronc, on reconnaît encore les anciennes côtes qui se sont transformées en écorce, tandis que la branche a passé de la forme primitive à la forme cylindrique.

» L'*Euphorbia mamillaris* croît aussi sur les montagnes du Dar-Foq, à peu près dans les mêmes conditions que l'espèce précédente, avec laquelle elle a beaucoup d'analogie; néanmoins son port est très-différent et ne paraît point atteindre d'aussi grandes proportions; ses branches et ses rameaux sont cylindriques. Ces derniers sont entourés de petites mamelles portant des épines. Généralement, dans le sens longitudinal du rameau, ces mamelles se présentent suivant une ligne oblique, et, dans le sens du pourtour, suivant deux systèmes de spirales. Sur chaque tour de ces spirales, on compte huit intervalles de mamelles pour arriver sur la même ligne longitudinale de laquelle on est parti, et, en tournant sur les spirales qui se présentent dans un sens, on arrive à trois intervalles au-dessus ou au-dessous du point de départ; tandis qu'en tournant sur celles qui se présentent dans l'autre sens, on arrive à cinq intervalles au-dessus ou au-dessous de ce même point.

» Cette Euphorbe semble être une espèce nouvelle, et les renseignements que j'ai pris au Muséum de Paris et ailleurs m'en donnent presque la certitude. Ainsi, j'ai dû distinguer cette nouvelle espèce sous le nom de *mamillaris*, en raison des mamelles épineuses qui la caractérisent.

» La saison n'ayant pas permis de voir la fleur de cette plante, j'ai pris des renseignements à cet égard; voici ceux qui m'ont été donnés: il pousse chaque année, à l'extrémité même des rameaux, un petit jet de fleurs jaunes et de feuilles qui se développent en faisceaux; à mesure que le

rameau s'allonge, les petites feuilles de quelques centimètres de long qui accompagnent chaque mamelle épineuse tombent, et celles-ci restent seules.

« Qu'est-ce que la vérité? » disait Pilate ironiquement et sans vouloir attendre la réponse. On ne voit que trop de gens qui se plaisent dans une sorte d'étourdissement et qui, regardant comme un esclavage la nécessité d'avoir des opinions et des principes fixes, veulent posséder une entière liberté dans leurs pensées, ainsi que dans leurs actions.

BACON.

Il faut laisser tomber ses pensées dangereuses, comme en lâchant la main, sans effort, on laisse tomber une pierre au fond de l'eau.

FÉNELON.

LE DOCTEUR PONT-NEUF.

RÉCIT DU TEMPS PASSÉ.

Sous le règne éclatant du roi Louis XIV, la Sorbonne était encore en grand honneur; ses opinions étaient comptées, ses arrêts remplaçaient souvent les arrêts même de la cour de Rome; un docteur de Sorbonne, en ce temps-là, était un gros personnage; il était savant, prudent, réservé, plein de doctrine, et profondément versé dans la connaissance intime des Pères de l'Église; M^{re} le cardinal de Richelieu lui-même, un docteur de Sorbonne, et le roi Louis XIV, ont eu plus d'une fois recours, dans leurs embarras politiques, aux décisions de messieurs de la Sorbonne. Ils avaient l'oreille de l'archevêque; les jansénistes les respectaient; les jésuites les redoutaient, sans les haïr.

A l'heure dont je parle (hélas! elle est bien loin de nous!), la maison Sorbonne appartenait à trois grands esprits qui faisaient, comme on dit, la pluie et le beau temps sous ces voûtes solennelles. Le docteur Legros, le docteur Hennequin et le savant docteur Petit-Pied, un vrai pantoufflier de Sorbonne, ami, disciple et commentateur de saint Augustin.

A soixante ans qu'il pouvait avoir, personne, en cette docte maison, ne se souvenait d'avoir vu le docteur Petit-Pied hors des murs de la Sorbonne. Il y régnait, il y vivait; il allait, incessamment, de la bibliothèque à l'église, et de la salle des conférences au tombeau de M^{re} le cardinal. Même il s'était arrangé de façon à se planter dans ces domaines un petit jardin plein de tulipes au printemps, et de violettes en toute saison. Un kiosque ingénieux, dressé dans l'angle du mur et tapissé de climats odorante et de chèvrefeuille, était devenu, pour le bon docteur, une cité champêtre où il lisait tour à tour son bréviaire et la *Cité de Dieu*, les Offices de la Vierge et les *Soliloques*. Là, il était si content, si calme et si reposé, qu'il en oubliait le monde extérieur. Plus d'une fois, dans les fêtes extraordinaires de la ville de Paris, au baptême des fils de France, aux entrées des reines de France, ou tout simplement quand il y avait un bel enterrement à Notre-Dame, une oraison funèbre de M^{re} l'évêque de Meaux, un discours de l'abbé Bourdaloue, un sermon de Fléchier; quand il fallait accompagner en grande cérémonie la chässe auguste de sainte Geneviève, ou voir passer quelque roué célèbre, à savoir Cartouche et Mandrin, ou bien si M^{me} la marquise de Brinvilliers s'en va faire amende honorable sur le seuil de Notre-Dame, un cierge de cire jaune de vingt livres à la main droite, il arrivait que la Sorbonne entière était poussée au dehors par son zèle autant que par la curiosité

de tout voir, et il n'y avait pas, ce jour-là, jusqu'au frère portier qui ne fût tenté de mettre la clef sous la porte : « Allez, mon fils, allez, lui disait le docteur Petit-Pied; très-volontiers je vous remplace; et surtout prenez garde au pont Neuf. »

En effet, c'était une manie, ou, pour mieux dire, un vrai tic du docteur Petit-Pied, de parler à chaque instant du pont Neuf. Tout savant qu'il était, et versé dans la connaissance des langues anciennes, Athénien comme saint Chrysostôme et Latin comme saint Basile, il aurait pu rencontrer, sans nul doute, au milieu des Pères d'Orient et d'Occident, une comparaison plus poétique et plus digne d'un professeur d'éloquence sacrée... il n'en connaissait pas d'autre, et il avait adopté celle-là comme la plus haute comparaison qui pût venir en aide à son admiration, à sa louange, à son étonnement. Parlait-on du grand Condé, vainqueur à Rocroy, vainqueur à Fribourg : « Celui-là, disait l'abbé Petit-Pied en se frottant les mains, il a passé le pont Neuf! » Parlait-on du surintendant Fouquet, de sa haute fortune et de sa profonde misère : « Hélas! disait l'abbé Petit-Pied, il a passé le pont Neuf! » Le jour où le grand Arnauld jeta dans le monde chrétien, comme un brûlot qui devait tout brûler, son livre de la *Fréquente Communion* : « Morbleu! s'écria l'abbé Petit-Pied d'un geste énergique, on ne dira plus désormais que celui-là n'a point traversé le pont Neuf! » Ainsi étaient faites la louange, la colère et l'admiration du vénérable docteur Petit-Pied. On avait fini par l'appeler, dans toute la maison, le docteur *Pont-Neuf*. C'était un sobriquet qui lui convenait, et le bonhomme ne s'en fâchait pas.

Plus d'une fois ses meilleurs amis, le docteur Legros et le docteur Hennequin; ses plus chers disciples, l'abbé Vailant et l'abbé Ledoux, dans leurs moments d'épanchement et de gaieté, avaient supplié le savant docteur de leur expliquer d'où lui venaient cette profonde admiration, et en même temps cette profonde horreur pour le pont Neuf; il avait toujours refusé, non pas sans un certain frisson plein de terreur, suivi d'un petit coup d'œil plein de joie. Évidemment il avait peur de ce fantôme, et cependant il n'était pas fâché d'en entendre parler. Jugez de son obstination à se taire, puisqu'un jour il avait refusé de raconter son histoire au grand poète Santeuil et au cardinal de Retz, qui dinaient ce jour-là en Sorbonne, et qui avaient daigné s'asseoir, après dîner, sur le banc du petit jardin cultivé par le docteur Petit-Pied-Pont-Neuf.

Un jour enfin, comme il touchait à sa soixante-quinzième année, et qu'il était sur son déclin, le vénérable et savant docteur se sentit pris au fond de l'âme... par un scrupule? oh non! mais par un doute assez léger de sa conscience et de sa modestie. Il se demanda à lui-même, en s'interrogeant avec le soin d'une confession générale, s'il pouvait sortir de ce monde en y laissant l'idée injuste que jamais, au grand jamais, il n'avait quitté les murs obscurs et sacrés de la Sorbonne.

Hélas! non, il ne méritait pas tant d'estime et de louange; il ne pouvait pas accepter la sincère et profonde admiration dont il se voyait l'objet depuis tant d'années. Et lui aussi, il avait entrevu jadis, comme Augustin son maître, un monde à part, un monde éblouissant, surnaturel, plein des passions, des misères et des tumultes de la vie humaine; un monde enchanté, perdu, bruyant, victorieux, déshonoré : le monde éclatant des poésies légères, des chevaux-légers et des femmes court vêtues. Il avait vécu, le malheureux, dans ce tumulte épouvantable, au milieu de ces blasphèmes, de ces licences, de ces jurements, de ces chansons. Il avait respiré l'enivrant odeur de ces casseroles brûlantes, de ces parfums dangereux, de ces exhalaisons fétides. « Oh! pauvre moi! pensait-il, le docteur Petit-Pied s'est pourtant

vu mêler à ces bacchanales, et depuis plus de soixante ans, je me laisse adorer comme un saint homme! » Tel était le premier sujet de ses recueils.

En même temps, il se demandait s'il avait bien le droit de priver l'Église et le royaume, et la jeunesse attentive à ses leçons, des enseignements sérieux que pouvaient contenir les révélations qu'il avait à faire à ses disciples. Comment donc! saint Augustin, son maître, avait écrit ses *Confessions*, qui étaient devenues comme un phare lumineux au milieu de l'Église militante et triomphante, et lui, le docteur Petit-Pied, par un faux respect humain et par une faiblesse indigne d'une âme chrétienne, il enfouirait sous le boisseau cette page humiliante de sa vie! Amères et douloureuses réflexions, qui torturaient incessamment l'esprit de ce brave homme, et qui finirent par lui arracher les mystères enfouis dans le plus profond de son cœur.

C'était dans le dernier été de sa vie; il était ferme encore, mais l'esprit était plus vaillant que le corps. Il avait la goutte, et la maladie, autant que l'âge, avait plié ce pauvre corps fatigué par tant de travaux, tant de veilles et de macérations. Le jour dont nous parlons, le ciel était sombre et pluvieux, l'orage grondait au dehors, l'éclair déchirait la nue, et le tonnerre au loin faisait entendre un bruit sinistre. On se taisait autour du malade, et lui-même gardait le silence, lorsque enfin il prit la parole, et d'une voix claire et nette il pria ces messieurs de l'entendre, en disant qu'il allait leur raconter les plus grands péchés qu'il eût commis, et le plus grand péril qu'il eût couru dans toute sa vie, et comment il avait été sauvé par la grâce de Dieu et le secours de M. le maréchal de Bassompierre.

Vous pensez si les hommes qui l'entouraient, les vieillards aussi bien que les jeunes gens, furent attentifs aux révélations du bon docteur.

Nous avons recueilli de notre mieux le récit du docteur Petit-Pied, nous avons même essayé de le refaire, et nous y avons mis tout le zèle et tout le respect dont nous sommes capables; cependant nous avons grand-peur de n'avoir pas retrouvé la vérité et l'accent dont ce bonhomme accompagnait le détail de ses forfaitures. Quant au geste de cette main amaigrie et diaphane, au regard de ces yeux voilés par les premières ombres d'une mort innocente et pure, il nous serait impossible absolument de les reproduire, et nous ne le tenterons pas.

— Mes pères, mes frères et mes fils, disait le bon docteur, puisque vous voilà réunis autour de ma chaise curule, et témoins bienveillants de ma douce agonie, il faut que je vous raconte enfin les fredaines de votre doyen, afin que vous me les pardonniez, et surtout afin que vous en profitiez, lorsqu'à son tour le docteur Pont-Neuf aura traversé le pont Neuf.

J'allais avoir mes dix-sept ans, et j'en étais à ma troisième année de théologie, avec un grand espoir d'arriver aux honneurs de la science, lorsqu'un jour d'été, mais, là, un beau jour sans nuages et sans tonnerre, et peu semblable au jour d'aujourd'hui, par un de ces grands soleils dont toute la ville est réjouie, et dont les vifs rayons pénètrent au sein même de ses abîmes, je me sentis saisir d'une immense tentation de savoir enfin ce qu'il y avait au delà du collège du Plessis et de la Sorbonne. En vain je voulus résister au mauvais esprit qui était en moi, la grâce en ce moment m'avait abandonné, et rien ne pouvait plus me retenir. Déjà j'étais perdu, ou peu s'en faut, et je me donnais à moi-même toutes sortes de mauvais conseils. Étais-je donc fait pour végéter dans les cours et dans les corridors de la Sorbonne? A quoi bon ma jeunesse et mes dix-sept ans, s'il les faut user à expliquer la *Somme* de saint Thomas? Ainsi je me parlais à moi-même, et si violente était mon ardeur, que M^{re} le cardinal de Nazariu

dont j'étais le boursier, m'eût crié : « Halte-là ! » je crois bien que j'aurais désobéi à M^r le cardinal.

Quand donc mon faible cerveau fut tout à fait envahi par cette inévitable passion, qui me poussait à quitter nos calmes hauteurs, à descendre au fond des précipices, et à voir ce que je ne devais pas voir, je fermai mes cahiers, je remis mes livres à leur place, et dans mon habit des dimanches, en beaux souliers, en cheveux bouclés, mon feutre orné de son cordon de soie, et mes gants de filoselle à

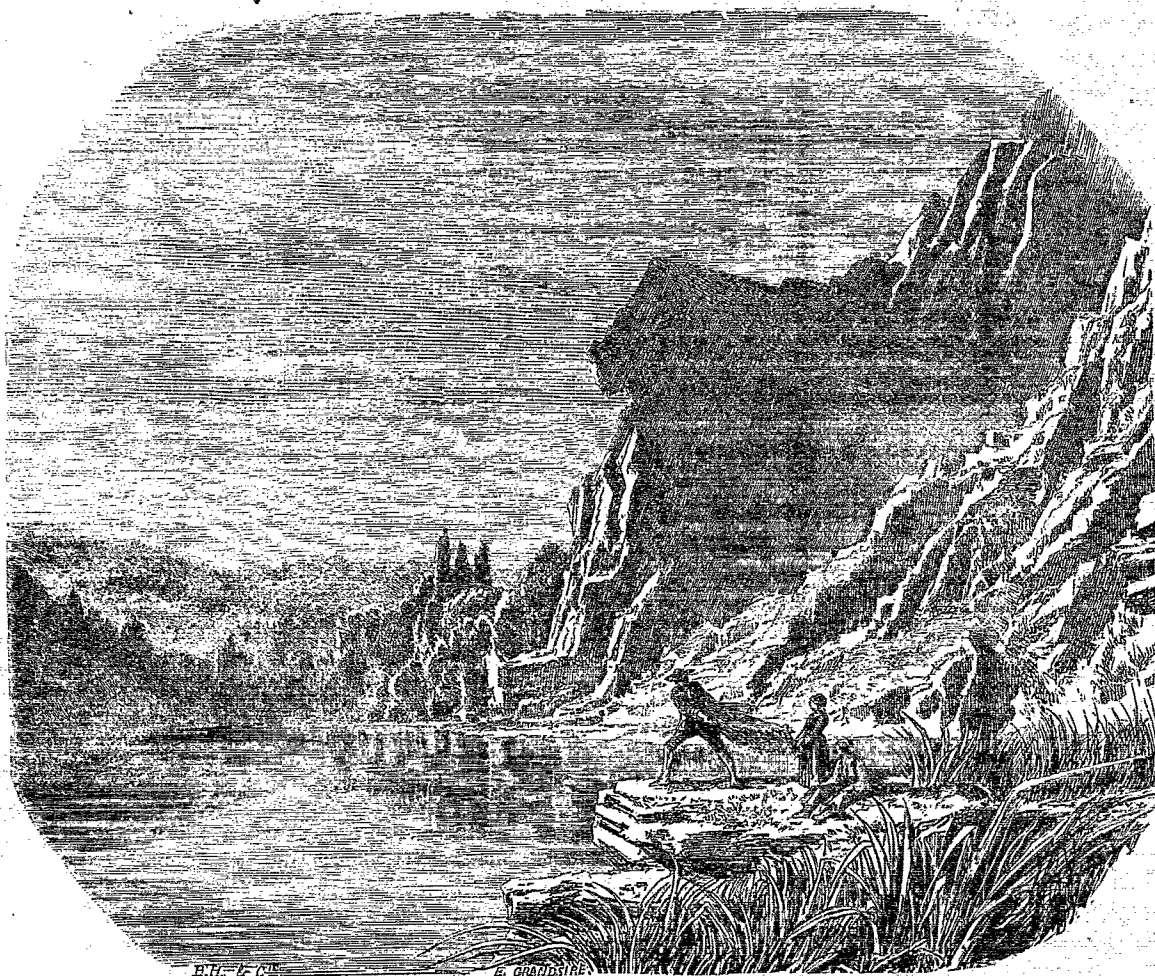
chaque main, je m'élançai dans cet univers qui m'était défendu.

La suite à une autre livraison.

LES BORDS DE LA CREUSE.

Voy. p. 67.

L'histoire des manoirs féodaux des bords de la Creuse n'offre, durant tout le moyen âge, qu'une série de petites



Bords de la Creuse. — Le Rocher du Cerisier. — Dessin de Grandsire.

guerres de voisin à voisin, et l'on pourrait dire de cousin à cousin. Il ne paraît pas que ces turbulents hobereaux aient pris souvent parti dans les grandes guerres civiles qui désolaient la France. Leurs exploits se tournaient vers les croisades, où plusieurs ont acquis du renom et dépensé leur bien. Aussitôt rentrés chez eux, ils n'avaient plus pour aliment à leur activité que les procès, presque toujours dénoués à main armée. Ils se mariaient dans le pays, c'est-à-dire que toutes les familles nobles étaient assez étroitement alliées les unes aux autres; mais il ne paraît pas que ce fût une raison pour s'entendre. Il n'est guère de succession qui n'ait donné lieu à des querelles, à des combats et à des assauts plus ou moins meurtriers.

Il résulte de la petitesse des intérêts personnels qui se sont débattus dans ces romantiques demeures, que l'histoire des châtellenies berruyères et marchaises, bien que très-agitée, est sans attrait réel. Quelques épisodes comiques, quelques discussions et conventions bizarres entre les couvents et les châteaux, à propos de redevances et de

dimes contestées, viennent seuls rompre la monotonie de ces éternelles escarmouches.

Après la féodalité, les vieilles forteresses prennent parti dans les guerres de religion, mais presque toujours avec un caractère de personnalité fort étroit. C'est pourquoi l'on peut dire que nul pays n'a moins d'histoire que le bas Berry. Le dernier siège que soutint le vieux manoir de Gargilesse fut livré contre un partisan du grand Condé. L'affaire dura vingt-quatre heures; un gendarme y fut blessé; la petite garnison se rendit *faute de vivres*. La puissance des hobereaux s'en allait pièce à pièce devant les idées et les besoins d'unité que Richelieu avait semés, et que les orgies de la Fronde ne pouvaient étouffer, comme leurs vieilles forteresses s'en allaient pierre par pierre devant les ressources nouvelles de l'artillerie de campagne. Richelieu avait décrété et commencé la destruction de tous ces nids de vaurours; Louis XIV l'acheva.

Ce qui n'a pas du tout d'histoire, c'est le rivage agreste de cette partie de la Creuse encaissée entre deux murailles

de micaschiste et de granit, depuis les rochers Martin jusqu'aux ruines de Châteaubrun. Là n'existe aucune voie de communication qui ait pu servir aux petites armées des anciens seigneurs. Le torrent capricieux et tortueux, trop hérissé de rochers quand les eaux sont basses, trop impétueux quand elles s'engouffrent dans leurs talus escarpés,

n'a jamais été navigable. On peut donc s'y promener à l'abri de ces réflexions, tristes et humiliantes pour la nature humaine, que font naître la plupart des lieux à *souvenirs*. Ces petits sentiers, tantôt si charmants quand ils se déroulent sur le sable fin du rivage ou parmi les grandes herbes odorantes des prairies, tantôt si rudes quand il faut



Bords de la Creuse. — Le Rocher du Moine. — Dessin de Grandsire.

les chercher de roche en roche dans un chaos d'écroulements pittoresques, n'ont été tracés que par les petits pieds des troupeaux et de leurs *pâtours*. C'est une Arcadie dans toute la force du mot.

Si l'on suit la Creuse jusqu'à Croyant, où elle est encore plus encaissée et plus fortifiée par les rochers en aiguilles, on en a pour une journée de marche dans ce désert enchanté. Une journée d'Arcadie au cœur de la France, c'est tout ce que l'on peut demander au temps où nous vivons.

Mais quand nous disons ce désert, c'est dans un sens que nous devrions nous reprocher comme trop aristocratique, car ce pays est fréquenté par une population de pêcheurs, de meuniers et de gardeurs de troupeaux. Mais c'est assez l'habitude des gens qui ont la prétention d'appartenir à la civilisation, que de se croire seuls quand ils n'ont affaire qu'à des esprits rustiques, étrangers à leurs préoccupations.

Sans dédaigner en aucune façon ces êtres naïfs, et très-souvent excellents, on peut cependant dire avec quelque raison qu'ils font partie de la nature vierge qui leur sert de cadre. Ils ont pour nous le mérite de ne rien déranger à son harmonie et de ne pas voir au delà de ses étroits horizons. On n'a pas à craindre qu'ils racontent la légende du manoir dont les ruines se dressent au sommet de leurs collines. Ils l'ont si bien oubliée qu'ils s'étonnent d'une question à ce sujet. Ils ont un mot qui résume pour eux toute l'histoire du monde ; ce mot, c'est : *Dans les temps* ; mot vague et mystérieux, qui couvre pour eux un abîme impénétrable, inutile à creuser. « Cet endroit a été habité *dans les temps*. — *Dans les temps*, on dit qu'il s'y est fait du mal. — Il paraît que, *dans les temps*, le monde se battait toujours. » N'en demandez pas davantage : le pourquoi et le comment n'existent pas.

On est donc très-étonné de trouver quelquefois, chez cet homme rustique, une certaine préoccupation et une certaine notion, que l'on pourrait appeler divinatoire, des événements primitifs dont la terre a été le théâtre et dont l'homme n'a pas été le témoin. Le paysan se demande quelquefois la cause de ces formes capricieuses et de ces accidents pittoresques qui tourmentent le sol sous ses pas. Il vous dit que le feu a tout cuit dans la terre, et que les pierres ont poussé, *dans les temps*, comme poussent maintenant les arbres; notion très-juste, à coup sûr, dans une région qui porte la trace de soulèvements considérables.

D'où vient cette tradition dans des esprits complètement incultes? Du raisonnement et de la comparaison. On se tromperait bien si l'on supposait que le paysan ne réfléchit pas. Il rêve plus qu'il ne pense, il est vrai; mais sa rêverie est pleine de hardiesses d'autant plus ingénieuses qu'elles ne sont pas entravées par les notions d'autrui.

Si une race d'hommes mérite le bonheur, c'est à coup sûr la race agricole. Ce bonheur serait si peu exigeant! Quand on regarde la frugalité de ses habitudes et que l'on écoute ses plaintes, on s'étonne du peu qu'il faudrait pour satisfaire l'ambition du paysan : celui-ci rêve de deux vaches qu'il pourrait mettre dans son pré; celui-là, d'un bout de pré qui suffirait à ses deux vaches. On a tort de croire que rien ne contenterait l'avidité croissante du paysan. Il ne désire généralement que ce qu'il peut cultiver lui-même; si, par exception, son esprit s'inquiète des besoins de la civilisation, il s'en va, il cesse d'être paysan.

Le fait d'une haute sagesse économique serait d'entretenir chez le paysan cet amour de la terre et du chez-soi, auquel il renonce avec tant de répugnance ou par suite d'instincts tellement exceptionnels.

Quels services ne rend-il pas, en effet, à la société, cet homme sobre et patient que rien ne rebute, et qui porte l'effort constant de sa vie dans des solitudes où nul autre que lui ne voudrait planter sa tente? Rien ne le rebute dans cette tâche d'isolement et de labeur. Donnez-lui ou confiez-lui à de bonnes conditions un peu de terre, fût-ce sur la cime d'un rocher ou sur le bord d'un torrent dévastateur, il trouvera moyen de s'y installer. Il ne vous demandera ni chemin, ni vastes établissements, ni dépenses sérieuses. Acclimaté et habitué à tous les inconvénients de la région où il est né, il persiste à travailler et à vivre quelquefois dans des conditions devant lesquelles reculeraient des colonies amenées à grands frais. Les grandes découvertes modernes de l'agriculture, les machines et le drainage, ne sont applicables qu'aux plaines. Dans les régions accidentées où les transports ne se font qu'à dos de mulet, la bêche, c'est-à-dire le bras de l'homme, peut seul tirer parti de ces précieux filons de terre extrafine qui glissent et s'accumulent dans les intervalles des rochers. Qui de nous voudrait se charger de disputer, sa vie durant, ce terreau à la roche qui l'enserme, et d'habiter cette chaumière isolée au bord du précipice? Le paysan s'y plait cependant, hiver comme été; il s'y acharne contre l'eau fouguese et la pierre obstinée! Creuser et briser, voilà toute sa vie. C'est une vie d'ermite, c'est un travail de castor. Cet homme aurait le droit d'être sauvage. Loin de là, il est doux, hospitalier, enjoué; il prend en amitié le passant qui regarde son labeur et admire sa montagne. Ce que nous disons là ne s'applique pas en particulier aux bords de la Creuse, qui ne sont que des gorges profondes, sillonnant de vastes plateaux fertiles et praticables; mais si nous avons raison relativement à d'étroits espaces dont le paysan sait, à force de patience, utiliser les escarpements, combien notre sollicitude ne doit-elle pas s'étendre à des populations entières, oubliées et perdues dans les montagnes arides qui sillonnent d'autres parties de la France?

INTRODUCTION DU GREC EN ITALIE.

Jusqu'à la fin du quatorzième siècle, la langue grecque ne fut employée à aucun usage littéraire en Italie. Les savants italiens des siècles précédents avaient plutôt étudié l'arabe; leurs liaisons avec les Mores d'Espagne, qui possédaient en cette langue les ouvrages des philosophes et des mathématiciens grecs; la renommée de l'école de Salerne; le goût dominant de l'époque pour la médecine, l'astrologie ou l'astrologie, avaient mis l'arabe en crédit dès le onzième siècle.

Dante eut à peine connaissance de quelques mots de la langue grecque, et les leçons de Barlaam, vers 1242 (et peut-être de Léonce Pilate), ne mirent jamais Pétrarque en état d'entendre Homère, dont le premier exemplaire qui parut en Italie lui fut envoyé par Nicolas Syoceros Precori⁽¹⁾. Boccace, contemporain et ami de Pétrarque, contribua aussi à perfectionner la langue italienne, et eut de plus le mérite de savoir un peu le grec et de mettre à la portée de ses compatriotes les poèmes d'Homère. Il dut ces avantages à un Calabrais, élève de Barlaam, nommé Léon ou Léonce Pilate, qu'il avait reçu chez lui en 1360, et qui le premier y professa le grec. Cet homme ramena les lettres grecques en Italie, et fit, à l'instance de Pétrarque et de Boccace, la première traduction latine d'Homère, dont on ne possédait avant lui qu'un abrégé qui portait mal à propos le nom de Pindare le Thébain. Il traduisit encore une partie de Platon. Les muses grecques avaient tant d'attrait pour Boccace que, malgré l'extérieur farouche, le caractère intraitable et les manières grossières de Léonce, que Pétrarque appelle « une grosse bête sous tous les rapports, » il fit tout ce qu'il put pour retenir cet homme, que son esprit inquiet ramena en 1363 à Constantinople, et qui, quelque temps après, fut foudroyé sur le vaisseau qui le reconduisait en Italie.

Guarino de Vérone, vers la fin du quatorzième siècle, fut le premier Italien qui enseigna la langue grecque. En étudiant sous Jean de Ravenne, il s'aperçut de la nécessité du grec pour l'intelligence des auteurs latins, et, ne trouvant personne en Italie qui pût lui enseigner cette langue, il prit le parti d'aller l'étudier en Grèce. Il passa dans ce but cinq années à Constantinople, suivant les leçons du célèbre Emmanuel Chrysoloras et de son neveu Jean. Après son retour en Italie, il y fut suivi de près par son maître, et l'établissement d'Emmanuel dans ce pays donna aux lettres le mouvement le plus accéléré. Vers le même temps, Pallas Strozzi, l'un de ceux qui attirèrent Emmanuel à Florence, fit venir à ses frais un grand nombre de livres grecs; il avait l'ambition de former dans sa patrie une bibliothèque publique; mais ce noble projet ne fut accompli que par le testament de Niccolo Niccoli.⁽²⁾

L'OR ET LES DIAMANTS DES MANUSCRITS.

Le style byzantin prodigue l'or sur les manuscrits surtout au huitième siècle, en se prolongeant jusqu'à la fin de la période carolingienne. Vers la fin du dixième siècle, si

(1) Député par Jean Cantacuzène près des papes Clément VI et Innocent VI pour obtenir d'eux des secours contre les Turcs.

(2) Extrait de la *Vie de Jean-Marius Philelpe*, tome Ier des *Mélanges d'histoire littéraire*, par Guillaume Favre, recueillis par la famille de ce savant genevois, mort en 1851, et publiés par M. J. Adert, ancien professeur à l'Académie de Genève. Cet ouvrage, recommandable par un usage et une consciencieuse érudition, est ainsi composé : — Tome Ier : Notice sur la vie et les écrits de Guillaume Favre, par M. J. Adert; Lettres inédites de Guillaume Schlegel, d'Angelo Mai, etc.; Vie de Jean-Marius Philelpe, par Guillaume Favre; — Tome II : Recherches sur les histoires fabuleuses d'Alexandre le Grand, Essai sur la littérature des Goths; et Notice des livres imprimés à Genève dans le quinzième siècle, par Guillaume Favre.

l'or est moins prodigué dans les majestueux ornements des majuscules, il brille avec éclat dans les fonds, et c'est par là surtout que se révèle l'influence byzantine. Struve est l'un des premiers qui aient signalé, pour cette époque, l'emploi de lamelles d'or extrêmement ténues, que l'on fixait avec beaucoup d'adresse, au moyen d'une eau gommeuse, sur le parchemin, et qui recevaient souvent par le polissoir l'éclat de l'or bruni.

Les calligraphes de la Perse ont enchéri encore sur cette méthode coûteuse d'embellir les manuscrits. Nous avons vu de petites émeraudes et des moitiés de perles fixées sur le parchemin, et mêlant harmonieusement leur éclat à celui de l'or et du vermillon.

Durant le douzième siècle, les fonds d'or sont souvent guillochés et présentent à l'œil de petits disques, des points ornés, des espèces d'astérisques, une sorte de gaufrure, qui ne peuvent guère être obtenus que sur une épaisseur assez solide de la surface métallique.

Au treizième siècle, les ors brunis des fonds sont encore très-éclatants. Les petits disques sont abandonnés pour faire place plus fréquemment à de légères arabesques tracées légèrement au burin; les ornements empruntés au règne végétal commencent à prendre de la prépondérance. Le paysage proprement dit n'est pas encore employé dans les fonds, comme cela aura bientôt lieu; les arbres, lorsqu'on les introduit, sont encore d'une forme conventionnelle; l'or, alternant avec des couleurs diverses disposées en petits carreaux réguliers, forme une sorte d'échiquier assez uniforme dans sa disposition, quoique varié dans ses détails, sur lequel se détachent les figures des miniatures, et dont on retrouve l'emploi un peu au delà du quatorzième siècle. ⁽¹⁾

L'action contre les violences et les injustices est éternelle.
BOSSUET.

LES ÉCOLIERS ⁽²⁾.

Il y a des écoliers fanfarons, comme il y a de faux braves.

Tu ne travailles pas : un jour tu brigueras, cabaleras, flatteras, tromperas, et, n'étant propre à rien, tu auras honte de toi-même au fond de ton cœur. L'habitude du travail est la moitié de bien des vertus.

Les sœurs sont pour un frère la compagnie la plus charmante et la plus utile; il prend auprès d'elles ce je ne sais quoi qui s'appelle la grâce et la distinction.

La première question que l'on fait sur un enfant est celle-ci : « Est-il gentil ? » La seconde : « Est-il bien élevé ? »

Il faut entendre par bien élevé un enfant simple, discret, loyal, instruit sans pédantisme, hardi sans témérité, généreux avec discernement, ennemi jusqu'au dégoût de tout ce qui est bas ou honteux; en un mot, ayant l'esprit juste, orné, et le cœur honnête.

Quel éloge que cette critique : « Il n'est point beau; mais il a un grand cœur ! » Quel ornement pour une famille que l'enfant qui embellit de ses vertus un visage disgracié par la nature !

L'on aime à voir dans un enfant des sentiments ingénus; l'on hait en lui tout ce qui est apprêté, ou qui peut faire douter de l'innocence de son âme.

⁽¹⁾ Ferdinand Denis, *Histoire de l'ornementation des manuscrits*. Paris, Curmer, 1857. — Ouvrage instructif et curieux, orné d'un grand nombre de lettres et de figures gravées sur bois et empruntées aux manuscrits les plus célèbres.

⁽²⁾ Extraits d'un ouvrage nouveau, consciencieux et original, qui a pour titre : *L'Âme des écoliers*, mémoires recueillis par Edmond Douay, professeur au collège Sainte-Barbe.

Les écoliers sont inconstants; ils passent avec une égale mobilité par toutes les qualités et par tous les défauts; c'est à l'éducation de les fixer dans la vertu.

L'incivilité n'est pas un vice de l'âme, elle est l'effet de plusieurs vices : de la sottise vanité, de l'ignorance de ses devoirs, de la paresse, de la stupidité, de la distraction, du mépris des autres, de la jalousie.

Un sot possède ordinairement une volubilité de langage, un flux de mots, un torrent d'expressions qui étonne d'abord, puis qui fatigue, et enfin décourage.

L'enfant gâté est une variété distincte dans le genre écolier. On dirait qu'il est en cire... Il aime à se voir propre et bien attifé; comme le cygne, il se plaît aux petits soins de sa toilette : ce n'est pas un garçon, c'est une fille. Sa voix est douce, un peu traînante, ses mouvements gracieux, son bavardage intarissable. Il fuit les besognes pénibles et s'en préserve par la résistance passive. Pour lui, se mouvoir est une fatigue. A quoi s'occupe-t-il? C'est un mystère. Apprend-il ses leçons? Fait-il ses devoirs? C'est un problème. Ne rien faire est sa religion; il ne pense qu'à s'éviter toute peine et tout ennui. Échapper au travail est le but de toutes ses actions; tromper la surveillance, celui de toutes ses imaginations. Aussi ne songe-t-il qu'aux moyens de mettre en défaut l'œil des maîtres : il ne fait pas un mouvement qui ne soit une ruse ou la dissimulation d'une autre ruse. C'est pour lui qu'ont été inventés les coins obscurs à l'étude et en classe, les barricades de livres sur le pupitre, l'art de causer sans remuer les lèvres, et tous les engins du braconnage sur les terres de la discipline et du travail. Il médite le jour sur les moyens de s'attarder au lit le matin, et la nuit il en rêve; il passe sa vie à perdre son temps. Et les heures dérobées à l'étude, que croyez-vous qu'il en fasse? Rien. Que deviendra cette espèce? Rien, si ce n'est la désolation de la famille qui le gâte. Cette espèce est incommode aux autres et à soi-même.

LA CHIMIE SANS LABORATOIRE.

LE PHOSPHORE ROUGE OU AMORPHE. — NOUVELLES ALLUMETTES CHIMIQUES.

Suite. — Voy. p. 191.

On connaît le phosphore sous quatre ou cinq états différents, dans lesquels il ne se ressemble point du tout à lui-même. Ainsi, il y a, premièrement, le phosphore diaphane, qu'on appelle normal parce qu'on l'a d'abord et pendant longtemps produit sous cette seule forme. Il est lumineux dans l'obscurité à la température ordinaire; il ne peut être abandonné au contact de l'air sans s'y consumer avec plus ou moins de rapidité. — Il y a, en second lieu, le phosphore blanc; — puis le phosphore noir, le phosphore rouge et le phosphore violet. — Il y a enfin du phosphore de toutes les couleurs.

Mais le plus curieux à étudier, parce qu'il diffère le plus du phosphore normal, c'est le phosphore rouge, appelé aussi phosphore *amorphe*, ce qui signifie *sans forme*, parce qu'en cet état il ne cristallise point, tandis que le phosphore ordinaire peut être obtenu en poudre cristalline.

Le phosphore ordinaire se change naturellement en phosphore rouge lorsqu'il est exposé à la radiation solaire dans le vide ou dans un gaz qui soit sans action chimique sur lui, tel, par exemple, que l'azote, l'hydrogène, etc. Le phosphore rouge est pulvérulent; sa densité est supérieure à celle du phosphore ordinaire. Loin de s'enflammer spontanément comme celui-ci au contact de l'air, il s'y conserve indéfiniment sans altération et n'y devient lumineux qu'à la température de 200 degrés. Il est insoluble dans

le sulfure de carbone, qui est le meilleur dissolvant du phosphore ordinaire; et tandis qu'on donne lieu à une véritable explosion en mettant ce dernier en présence du soufre fondu, le phosphore amorphe ne s'altère pas plus à ce contact que ne ferait du sable ou du verre pilé. Enfin le point de fusion du phosphore ordinaire est à 44° degrés, et celui du phosphore amorphe n'est qu'à 250 degrés. Il est difficile, on le voit, de trouver deux corps plus différents l'un de l'autre, et pourtant ces deux corps n'en sont qu'un seul; car, chauffé à 10 degrés au-dessus de son point de fusion, c'est-à-dire à 210 degrés, le phosphore rouge revient à son état primitif, et reprend entièrement l'aspect et les propriétés chimiques du phosphore normal; mais à une température intermédiaire (256 à 258 degrés), il éprouve au contraire une nouvelle métamorphose; il devient dur, tenace, d'un brun bleuâtre; c'est le phosphore violet, — encore plus éloigné du phosphore ordinaire, encore moins altérable que le phosphore rouge. — Qu'on nie après cela la possibilité des transmutations!

On a songé récemment à tirer parti des propriétés du phosphore amorphe pour la fabrication de nouveaux briquets d'allumettes chimiques, dites *hygiéniques et de sûreté*, parce qu'elles ne répandent ni odeur désagréable, ni vapeurs toxiques, et qu'elles sont beaucoup moins propres à donner lieu aux déplorables accidents qu'occasionnent trop souvent les anciennes allumettes chimiques au phosphore ordinaire, lorsqu'elles tombent entre des mains trop jeunes ou trop maladroites. Le seul inconvénient de ces allumettes à chlorure de potasse est qu'elles ne s'allument que si on les frotte sur la préparation de phosphore rouge dont le fabricant a enduit une face de la boîte qui les contient; et comme cette préparation s'enlève par le frottement, il arrive souvent qu'elle a disparu en entier avant qu'on ait usé les deux tiers de la provision d'allumettes, en sorte que l'autre tiers ne peut plus servir, à moins qu'on n'ait recours, pour les allumer, à la flamme d'une bougie ou à une autre boîte.

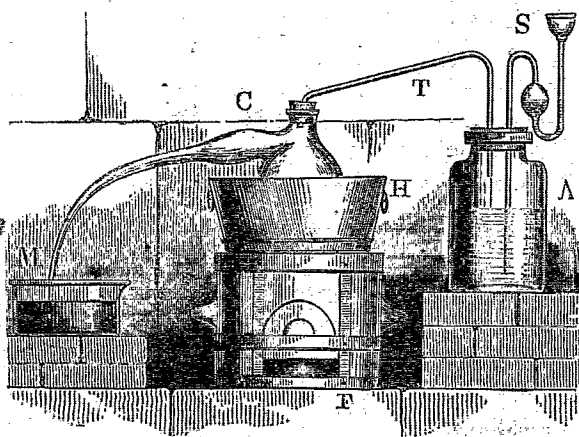


FIG. 3. Préparation du phosphore rouge.

C, cornue contenant du phosphore, chauffée dans le bain d'huile H à l'aide du fourneau F. — M, cuve à mercure, où plonge le col de la cornue. — A, flacon où se produit du gaz hydrogène, par la décomposition de l'eau à l'aide de l'acide sulfurique et de la tournure de fer. — T, tube abducteur qui conduit l'hydrogène dans la cornue. On ne doit commencer à chauffer le bain d'huile que lorsque l'air a été entièrement remplacé dans la cornue par l'hydrogène, et le dégagement de ce gaz doit être continué pendant tout le temps que dure l'opération. — S est le tube par lequel on verse peu à peu l'acide sulfurique dans le flacon A.

Cette invention des *allumettes hygiéniques et de sûreté* a donné naissance à une industrie nouvelle : la préparation, sur une échelle relativement assez grande, du phosphore

rouge ou amorphe. Cette préparation est simple, et consiste à maintenir le phosphore ordinaire, pendant quelque temps, à une température de 230 à 250 degrés, dans une cornue de verre où il soit enveloppé d'un gaz qui ne puisse l'altérer chimiquement. C'est ordinairement l'hydrogène qu'on choisit, parce que sa préparation est facile et peu coûteuse.

Une partie du phosphore vient se condenser dans le col de la cornue; le reste se transforme en une masse rouge qui est un mélange de phosphore ordinaire et de phosphore amorphe. On les sépare en traitant ce mélange par le sulfure de carbone, qui dissout le premier et laisse le second intact sous forme d'une poudre rouge.

La propriété caractéristique du phosphore, — celle du moins qui, dans le principe, a le plus vivement frappé les observateurs, — c'est cette lumière bleuâtre, blafarde et tant soit peu diabolique qu'il répand dans l'obscurité; en un mot, c'est la *phosphorescence* à laquelle il doit son nom. Or les chimistes modernes ont beaucoup discuté et discutent encore la question de savoir si cette phosphorescence est due à la combustion lente du phosphore, ou si elle constitue un phénomène particulier, sans cause connue, et analogue à ceux que les physiologistes, les naturalistes, les voyageurs, les chirurgiens mêmes, ont observés là où évidemment il n'y avait pas de combustion possible : par exemple, sur la mer calme, — sur certains animaux tels que le ver luisant, — sur le bois pourri et sur les matières organiques arrivées à un certain degré de décomposition; enfin sur certaines plaies de mauvaise nature dont plusieurs exemples ont été cités par des autorités chirurgicales respectables.

Berzélius attribuait la phosphorescence à une cause électrique, accompagnant non-seulement l'oxydation, mais aussi l'évaporation du phosphore. Il s'appuyait sur ce que le phosphore luit dans le gaz hydrogène et dans le gaz azote débarrassés d'oxygène; qu'il luit aussi dans le vide barométrique, et, — ceci est digne de remarque, — que la phosphorescence dure jusqu'à ce que l'espace libre soit rempli de vapeur, mais pas au delà.

Plus récemment, on a constaté que l'eau dans laquelle on a conservé du phosphore luit aussi dans l'obscurité, et lance, lorsqu'on l'agite, comme de faibles et rapides éclairs; — que certains corps, le chlore, l'acide sulfureux, l'acide sulfurique, la sulfure de carbone, l'alcool, l'éther, l'essence de térébenthine, etc., empêchent le phosphore de briller dans l'obscurité; — que la phosphorescence est beaucoup plus sensible dans l'air raréfié que dans l'air à la pression normale, et qu'elle ne commence, dans l'oxygène pur, qu'à la température de 20 degrés.

Voilà des faits qui semblent décisifs. La conclusion qu'on en tire logiquement est que la combustion du corps qui nous occupe n'est pour rien dans sa phosphorescence, et que les idées de Berzélius étaient parfaitement justes. On a pourtant contesté cette conclusion, en alléguant que les faits avaient été mal observés; que réellement le phosphore ne reluit ni dans le vide barométrique, ni dans les gaz complètement dépouillés d'oxygène; qu'une combustion très-lente et presque insensible autrement suffit pour le rendre lumineux, mais qu'encre ne saurait-il le devenir sans cela.

La question est donc là, non résolue. Elle est plus grave qu'on ne pense, puisqu'il s'agit de savoir si l'on a affaire à un phénomène vulgaire et dès longtemps connu, ou à un phénomène nouveau pour la science et dont l'explication serait à trouver. Dans ce dernier cas, la question en soulèverait bien d'autres de l'ordre le plus élevé, et nous ramènerait encore une fois au grand problème physique de notre époque : Qu'est-ce que la lumière? Qu'est-ce que le calorique? Qu'est-ce que l'électricité?

MOLLIEU.



Mollieu. — Dessin de Chevignard, d'après une gravure contemporaine.

Mollieu naquit à Rouen, en 1758. Fils d'un négociant enrichi par le travail et qui représentait bien l'intelligente bourgeoisie de la fin du dix-huitième siècle, mûri de bonne heure par une solide instruction, puis par l'étude de la jurisprudence, le jeune Mollieu, à peine âgé de vingt ans, entra au ministère des finances, grâce à la protection du duc de Richelieu. Ignoré d'abord dans les emplois infimes de l'administration, oublié ensuite dans des postes où sa capacité précoce pouvait déjà rendre des services efficaces sinon apparents, nommé enfin premier commis lors de la rentrée de Necker aux finances, il fut à même, pendant ce long apprentissage, de se rendre compte des vices nombreux du système financier du temps. Il constata le ruineux emploi de trente mille commis, et l'abus des impôts différents pour chaque province; il apprécia ce que perdait l'État en louant, moyennant une redevance annuelle, les produits de certaines branches du revenu public, tels que celui du sel, du tabac, des douanes, etc., à soixante fermiers généraux dont le bénéfice individuel pouvait s'estimer à trois cent mille francs par an, et en tolérant l'usage des *croupes*, pensions payées par les fermiers à certains privilégiés de la cour, ce qui faisait dire plus tard à Mollieu que les rois « payaient toujours trop chèrement le plaisir d'être plus que justes envers quelques-uns par l'impuissance d'être complètement justes envers tous. »

A l'entrée de Turgot au ministère, le jeune employé vit pourtant se réaliser de sérieuses réformes. Mais les mesures libérales de Turgot, l'abolition des *croupes*, la restriction

des fermes, la libre circulation des grains dans l'intérieur de la France, furent promptement effacées par un système réactionnaire, et l'administration du trésor rentra dans l'ornière d'un passé désastreux et plein de menaces pour l'avenir.

Toutefois Mollieu ne prévoyait sans doute pas alors qu'il ne faudrait rien moins qu'un bouleversement radical de la France pour amener une réforme financière.

En 1789, nous le trouvons encore directeur de l'enregistrement; mais il donna sa démission après les événements du 10 août, et rentra dans la vie privée en s'associant avec l'un de ses cousins, qui venait d'établir une filature à Rouen. Homme de bien et non de parti, administrateur plutôt que politique, retiré d'ailleurs des affaires publiques, il semble que Mollieu aurait dû échapper à la tourmente révolutionnaire. Mais les événements en décidèrent autrement. Arrêté, en 1793, sur la dénonciation d'un certain Gaudot, ex-receveur des droits d'entrée à Paris, que Mollieu lui-même avait autrefois convaincu de vol et fait emprisonner; incriminé comme pensionnaire du roi (ses travaux lui avaient valu, en effet, une pension de Louis XVI); accusé, en outre, comme complice des fermiers généraux, d'avoir soustrait des millions durant son administration, il dut subir le sort de ses prétendus complices et partager, dans l'ancien hôtel des Fermes, leur dangereuse captivité. Un matin, la porte du cachot dans lequel Mollieu attendait la mort, avec trente-deux fermiers généraux, s'ouvrit. Trente-deux noms furent ap-

pelés, et le vide se fit autour de l'ancien premier commis des finances, qui déjà s'avancait, se préparant à suivre ses compagnons. Mais la liste fatale ne contenait pas son nom, et le geôlier, qui disait « qu'il fallait bien se consoler par quelques bonnes actions de tant d'autres », eut le temps de le repousser dans l'intérieur obscur de la prison, en lui disant à voix basse : « Rentrez, vous n'avez rien à faire ici. » Demeuré seul dans son cachot, Mollien fut plus tard constamment protégé par le brave homme qui l'avait sauvé une première fois, et arriva ainsi jusqu'au 9 thermidor, qui lui rendit la liberté. Nous trouvons ces détails dans les Mémoires mêmes du principal acteur de cette scène dramatique, Mémoires qu'il appelle noblement « son examen de conscience ».

Ruiné en grande partie et n'osant, en ces temps de troubles, demander à l'industrie les éléments d'une nouvelle fortune; attristé d'ailleurs par la mort de son père; prévoyant enfin que sa patrie allait traverser un nouveau temps d'épreuves pendant l'absence du général Bonaparte, qui préparait l'expédition d'Égypte, Mollien sortit de France. Mais son exil volontaire ne devait être improductif ni pour lui ni pour son pays. Parcourant tour à tour la Belgique, la Hollande et l'Angleterre, étudiant le système financier de chacun de ces États, et « consultant son unique compagnon de voyage », le beau livre d'Adam Smith, *la Richesse des nations*, Mollien complétait sa science économique et administrative aux bonnes écoles de l'Europe, et allait bientôt, comme ministre de l'empire, l'appliquer dans sa patrie.

De retour en 1800, il fut, en effet, promptement apprécié par le premier consul, et jugé comme un des hommes les plus capables, par sa scrupuleuse équité et ses hautes connaissances, de rétablir l'organisation financière. }

Gaudin, ancien premier commis aux finances, avait été nommé ministre le 20 brumaire; son ancien collègue Mollien fut chargé de diriger dans ce ministère un établissement de nouvelle création : l'État, qui, pour percevoir l'impôt, s'était affranchi, même dans les dernières années du règne de Louis XVI, du ruineux intermédiaire des fermiers, avait désormais à ses ordres des receveurs généraux. Ces fonctionnaires signaient des *obligations* ou engagements à échéance fixe de rembourser au Trésor ce qu'ils percevaient eux-mêmes par les impôts, répartis également sur tout le territoire français. Or, afin d'avoir de l'argent disponible immédiatement (Gaudin n'avait trouvé que 167 000 francs dans la caisse de l'État), le premier consul astreignit à un cautionnement en numéraire ces agents, puis certains officiers ministériels, plus tard les agents de change, et ce cautionnement dut être déposé dans une caisse dite *caisse de garantie* ou *d'amortissement*, dont la gestion fut confiée à Mollien. Celui-ci ne tarda pas à introduire, dans le nouvel établissement qu'il régissait, les améliorations dont ses études spéciales et la pratique même des affaires commerciales lui avaient démontré l'excellence. C'est ainsi qu'il appliqua le premier à la comptabilité de sa caisse le système, adopté depuis longtemps par le commerce, des *livres en partie double*, seul contrôle infaillible de la recette et de la dépense. Parfois, il est vrai, ses idées sur la liberté du commerce et des transactions, qui se ressentaient des études libérales qu'il avait faites en Angleterre et en Hollande, ne furent pas toujours accueillies avec faveur par le chef de l'État; mais, en dépit de leur dissentiment en certaine matière, le premier consul rendit toujours pleine justice à la parfaite intégrité et à la capacité administrative du directeur de la caisse d'amortissement, et le lui prouva en l'appelant à son conseil d'État, lorsqu'il devint empereur.

La fin à une prochaine livraison.

LE DOCTEUR PONT-NEUF.

RÉCIT DU TEMPS PASSÉ.

Suite. — Voyez page 250.

Tant que dura la rue et tant que dura le carrefour, que je connaissais comme une paire d'amis qui ne veulent pas et qui ne peuvent pas vous tromper, j'allais d'un pas ferme et réjoui. Un peu plus loin (je pouvais entendre encore les cloches de ma paroisse et respirer l'air natal), il me semblait que j'étais un héros. Mais, quand j'eus détourné une rue, une rue encore, et longé le couvent des Petits-Pères, l'inquiétude enfin me saisit. D'abord je n'allai plus aussi vite, et bientôt j'hésitai; certes, si j'avais osé demander mon chemin à quelque bonne âme, ou si j'avais rencontré un visage connu, volontiers je serais revenu sur mes pas. C'est l'histoire de tous nos péchés : nous sommes toujours timides au départ; et si nous écoutions la voix de notre conscience ou seulement la sagesse humaine, combien de fautes nous seraient épargnées!

Je me rappelle encore, en ce moment, mes angoisses et mes terreurs quand je me vis engrené dans la foule, et marchant comme elle, et du même pas, vers un but qui m'était inconnu. Tout bruissait à mes oreilles étonnées, tout flamboyait à mes regards épouvantés; j'étais dans un flot qui m'emportait, dans un fleuve effrayant qui me poussait vers l'extrême océan. Plus j'approchais de cet endroit invisible où courait la foule ardente, et plus j'entendais le remords qui s'élevait dans mon âme, et la voix qui me disait : « Pervers! vagabond! déserteur! misérable! est-ce ainsi que tu te sers de la liberté qu'on t'a laissée? Et que dira le docteur Leclerc, lorsqu'à trois heures de relevée il ne te verra pas studieusement accroupi au pied de sa chaire éloquente? Malheureux licencié, te voilà devenu un mauvais sujet, perdu de mœurs et de bonne renommée! » A ces conseils de mon bon ange, il me sembla que j'aurais la force de revenir sur mes pas; mais en vain je tentai de percer la foule, elle allait à ses affaires, à ses plaisirs, à ses passions, et elle m'emporta malgré moi.

O vision! ô merveille! ô spectacle étrange, éblouissant! En ce moment j'étais tout en bas de la docte montagne, et, poussé par le flot qui montait toujours, je me trouvai sur la limite imposante et bruyante de ce fameux pont Neuf, la huitième merveille du monde, également posé entre l'eau et le ciel, qui sépare encore aujourd'hui, mes amis, ne l'oubliez pas, le monde ancien du monde moderne, Lutèce de Paris, la théologie de la philosophie, et la Sorbonne du palais Cardinal. J'étais donc sur le pont Neuf, et soudain, si vous saviez, le bruit, la confusion, les cris, les clameurs! Il y avait au milieu du pont une horloge; au sommet de cette horloge un coq chantait, les ailes étendues, et plus semblable à un aigle en fureur qu'à un oiseau de basse-cour. En même temps et toutes ensemble, et dans une inexprimable confusion, j'entendis parler toutes les langues, dans tous les accents du monde créé : le languedocien, le normand, le bas breton, l'alsacien, l'allemand, le gascon; c'est vraiment la plate-forme de la tour de Babel, ce pont Neuf; tout y passe et tout en vient dans toutes sortes d'appareils : le moine, le gendarme, le seigneur, le mendiant, l'avocat, la demoiselle errante, et le charlatan, et le comédien; et, que vous dirais-je? il n'y a rien qui soit comparable à ce pandémonium de l'enfer.

En même temps que tous ces bruits, toutes ces voix, toutes ces plaintes, ces cris, ces sons, ces douleurs de l'autre monde, on entendait chanter, en toutes sortes de diapasons et de faux bourdons, mille cantiques et mille complaintes, et si grande était la vivacité de ces voix réunies, et si vif en était l'accent aigu, furieux, éhonté, que, pour les avoir entendu chanter une seule fois dans cette

horrible confusion, ma mémoire ne saurait s'en défaire.

En parlant ainsi, le savant docteur, comme s'il eût oublié qu'il avait un auditoire attentif à ses moindres paroles, se mettait à murmurer toutes sortes de refrains, étonnés de se rencontrer dans ce docte cerveau :

Nous faut chanter l'avantage
De François, duc de Beaufort,
Qui a montré son courage, etc.

Il chantait aussi : *Chantons, chantons la gloire de notre roi Louis* ; et la chanson ainsi commencée se terminait par un refrain adressé à messieurs du Parlement :

Messieurs, entendez nos prières,
Et veuillez exaucer nos vœux.
Non, non, ne faites plus la guerre
Contre ce roy si généreux, etc.

Il chantait aussi, sur l'air *Attendons-nous de mourir*, l'histoire de Margot qui a pris parti dans les fusillés, ou, sur l'air de *l'Oublieur, les Sensibles adieux de Cascaret à ses confrères* ; sur l'air *Je noie mon cœur dans le vin*, il chantait *le Retour du roi dans Paris* ; sur l'air de *Pierrot au bord d'un ruisseau*, il disait *les Dispositions de la campagne*. Il savait trois couplets de la chanson du *Hameau de l'Université*. Hélas ! c'était dans la tête de ce bonhomme un pot-pourri tout rempli d'une confusion inexprimable : épithalames, complaintes, cantiques, chansons, épitres en langue vulgaire, ode à je ne sais quelle comtesse, énigme au marquis de Villequier, et même, oh ! la chose étrange ! il était persécuté par des chansons abominables qui lui revenaient, à tant d'années de distance, des anciens échos du vieux pont Neuf.

Cependant l'abbé Hennequin et l'abbé Legros, ses deux meilleurs amis, finirent par calmer leur bon vieux confrère en lui disant : — Ça, mon ami, on vous écoute. Il ne faut scandaliser personne ; ayez courage et patience, et chassez ces mauvaises pensées.

— Vous avez raison, mes chers frères, reprit le docteur Petit-Pied ; je suis un insensé qui s'abandonne à ses mauvais souvenirs. Mais que voulez-vous ? c'est une obsession, ce pont Neuf, et voilà soixante ans que je résiste à la tentation d'en parler. C'est trop souffrir. Je n'y ai jamais remis les pieds, et cependant j'y suis encore, et j'y suis toujours. A peine eus-je touché à ces sombres bords que j'oubliai tout à fait les *parva et magna logicalia*, la rhétorique, la grammaire, la dialectique et tous les arts hibéraux, et j'entrai tout à fait dans *barbaries mentis, animæ obcuratio, diaboli sentina*, autrement dit la nuit de l'intelligence et la sentine du diable. Le bon Dieu lui-même avait grand-peine à traverser cette fourmilière, et pas un ne lui levait son chapeau. Les pendus que l'on menait pendre en Grève, au lieu de prier et de demander grâce, chantaient, tant la chanson, en ce lieu, est contagieuse :

Passant, je te supplie, arrête !
Et si tu trouves déshonesté
D'estre ainsi pendu par le col,
Au gibet, avec un licol,
Je t'apprendrai que la potance
N'est que pour les gens d'importance.

Où, mes frères, voilà leur chanson ; et comme j'étais à leur dire en moi-même un *De Profundis*, je fus accosté par une espèce de sacripant qui me dit en nasillant : « Ave, mon fils ; vous avez bien raison de considérer ces gens que l'on mène pendre ; et que puisse, au besoin, leur exemple vous servir de morale ! On ne sait pas ce qui peut arriver ; et puis, au premier abord, cette pendaison a quelque chose de déplaisant ; mais elle ne manque pas d'amener ses consolations avec elle. Vous avez vu passer ces messieurs les pendus : comme on les regardait et comme on les saluait ! Ils vont les premiers dans la foule, entourés de hoquetons, comme autant de princes du sang ; on ne souffre pas qu'ils marchent

à pied, mais on les porte aux frais du trésor public. Si, par hasard, ils rencontrent en leur chemin une femme jalouse, un créancier, un mari furieux, ils ne sont exposés à aucune injure, et ils passent la tête haute, sans se découvrir devant personne. Ah ! mon cher fils, que d'avantages réunis au pied d'une potence ! Il est fâcheux seulement que cela ne dure pas, et que les pendus soient sitôt pendus.

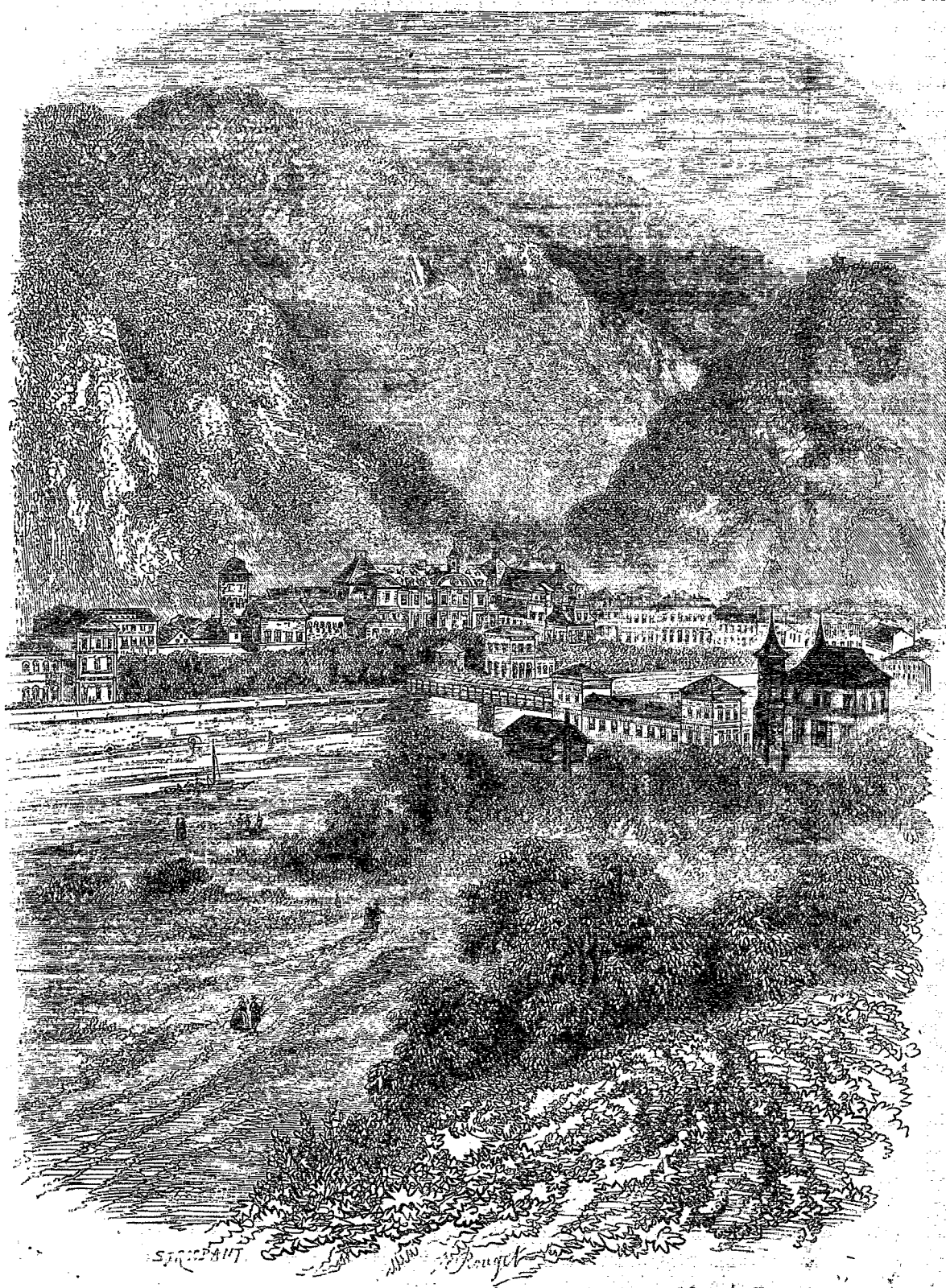
Mais bienheureux qui peut avoir
Seulement l'honneur de les voir...
Puis ce pendar, tout glorieux,
Par escalade prend les cieux...
Lors, tout ravi de se voir mis
Au-dessus de ses ennemis...
Il sourit pour nous faire entendre
Qu'il vaut mieux danser, mille fois,
À la cadence du haubois,
Qu'estendu sur de vieilles pailles,
Mourir entre quatre murailles, etc.

Cet homme en était là de son discours, et je le suivais sans savoir où j'allais, lorsque heureusement nous fûmes arrêtés par le tréteau du baron de Gratte-Lard. Quel farceur ! quel bon plaisant ! Sa tête était flamboyante comme une comète ; il jetait le feu et la flamme par les narines, et par sa bouche entr'ouverte il tirait des rubans de toutes couleurs. Avec tant de gaillardises admirables, conceptions joyeuses et farces joviales, cet homme était pour moi une créature à part, un phénomène, et je ne pensais guère, en l'écoutant, aux *fleurs cueillies par la main de la Piété, dans le bosquet odoriférant, près des fontaines d'Israël* ! non, j'avais oublié déjà toute innocence, et j'appartenais de toute mon âme à ce farceur, fils du diable. Il me découvrit dans la foule, qui le regardais la bouchée béante : « Et voyez, Messieurs, s'écria-t-il, voyez-moi ce jeune homme : est-il assez niais ? est-il assez bête et assez laid ? Eh bien, tel est le miracle de mon art, et si grande est la ressource infinie de mon eau merveilleuse, que je vais faire, à vos yeux, un miracle de ce jeune idiot. » En même temps il m'appelait : « Par ici, jeune homme ! » Et malgré moi, fasciné par cette éloquence et cet esprit surnaturel, je montai, oui, mes frères, oui, frère Hennequin, sur l'échafaud du baron Gratte-Lard ! Que vous dirai-je ? Il me fit asseoir sur sa chaise, et me montrant, comme il eût fait d'un veau à deux têtes, à tout ce peuple qui l'entourait : « Voyez, Messieurs et Mesdames (en m'ouvrant la bouche), cette bouche au dents noires et mal rangées ; voyez aussi ces cheveux ébouriffés, et plus semblables à la crinière d'un lion qu'à la tête d'un chrétien : eh bien, rien qu'avec une goutte de mon élixir, ces dents noires seront blanchies ; rien qu'avec un bâton de ma pommade, ces cheveux rebelles seront bouclés et soyeux comme ceux de cette belle fille que vous voyez là-bas, contemplant le seigneur Antinoüs déguisé en garde française. » En même temps, il me brossait les dents, il me brossait la tête, il me couvrait d'eaux de senteur, et quand je fus bichonné et attifé à sa guise, il me montra à la foule, en disant : « Admirez-moi ce gaillard-là, Messieurs et Mesdames, n'est-ce pas une véritable métamorphose ? Il était, tout à l'heure, un *ilote*, un *béjaune*, un *tétard*, un *innocent*, un *ver grouillaud*, j'en ai fait un joli, un mignon, un brave, un terrible, un bon drille, un vert galant ! » Et la foule de rire et de battre des mains, à ma honte et à ma confusion ; un bachelier de Sorbonne ! Encore eus-je bien de la peine à m'éclipser, pendant que le farouche baron débitait sa pommade et son eau merveilleuse à tous les chandlards d'alentour. *La suite à une autre livraison.*

EMS.

Une jolie route, qui côtoie le Rhin et conduit en deux heures de Coblenz aux bains d'Ems, offre en été, aux mai-

sons qui la dominent, un spectacle animé : des équipages, des cavaliers, des amazones sur d'élégants coursiers, d'autres sur de plus modestes montures, des piétons, vont et viennent sans cesse. A Ems, on a hâte de trouver la santé, le repos, la fraîcheur, les ombrages ; à Coblenz, les distractions, un peu de bruit, des nouvelles, des emplettes.

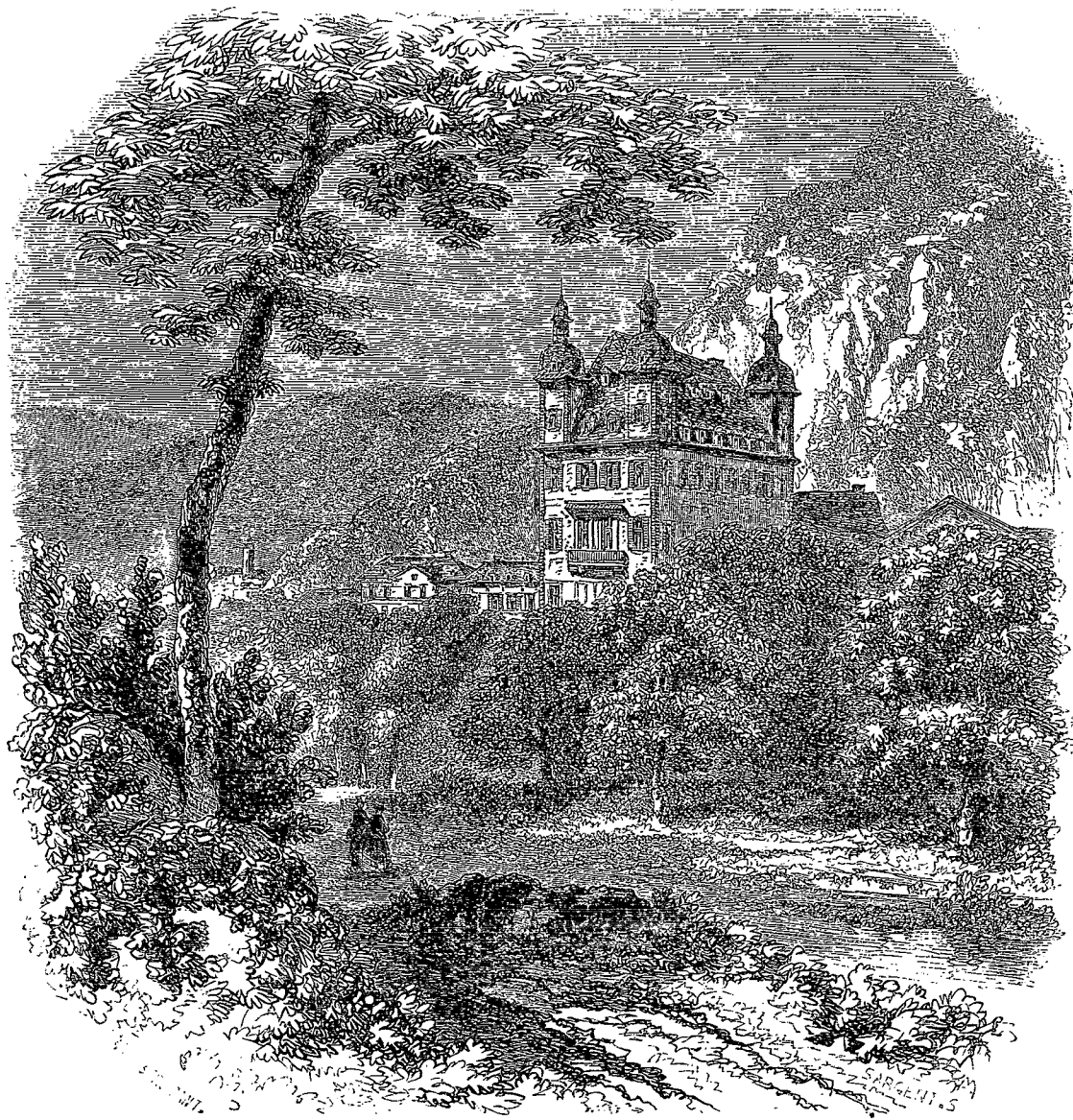


Vue d'Ems. — Dessin de Stroobant.

Attirés tour à tour d'un de ces points à l'autre, les baigneuses et les baigneurs rappellent ces petits personnages en sureau qui, placés sur un double courant électrique, s'agitent dans un mouvement perpétuel. Le bourg d'Ems est vraiment un séjour agréable, sain et doux, qui n'a d'autres inconvénients qu'un peu trop de chaleur au mois

d'août et de brouillards en mai et en septembre. L'habitude d'y aller chercher du soulagement aux maux de poitrine et de larynx, ou aux maladies nerveuses, ne date guère que de vingt ou trente ans, bien que les Romains aient, dit-on, connu les vertus de ses sources, qui sont au nombre de vingt. On boit de ces eaux transparentes, à saveur alcaline, soit dans l'ancien château du grand-duc, que l'on appelle le Kurhaus, soit près du Kröchen. On se baigne aussi au Kurhaus, à la Maison de pierre, et à l'hôtel

des Quatre-Tours (*Vier Thürme*). Une galerie de boutiques unit le Kurhaus au grand Casino, le Kursaal, construit en 1839, et qui contient tout ce qui constitue, dans les rendez-vous de bains, un établissement de ce genre : salles de lecture, de bal, de rafraîchissements et de jeux. Les promenades aux environs sont nombreuses et charmantes ; ce sont d'abord un jardin situé entre la petite rivière la Lahn et le Kurhaus, une allée de tilleuls, puis une montagne, la Moosshutte ou la Bäderlei, hérissée de pointes, percée



Les Quatre-Tours, à Ems. — Dessin de Stroobant.

de grottes, et au sommet de laquelle est une rotonde.

A une heure d'Ems, on visite le château ruiné de la Sporkenburg. Nassau, ses deux châteaux et sa tour gothique, ne sont qu'à un mille. On peut aller en partie d'ânes à Ehrenbreitstein, à la fonderie d'argent, et en voiture à Mayence, à Francfort, à Wiesbaden. La jolie vallée de la Lahn suffit, du reste, aux promenades, lorsqu'on est las de gravir les montagnes. Ce qu'on a de moins à Ems qu'à la plupart des autres sources du Nord, c'est l'archéologie. L'histoire n'a pas laissé de traces en ces lieux, si solitaires encore il y a moins d'un demi-siècle : on ne cite guère qu'un souvenir, la *Punctuation d'Ems*, plan de réformes ecclésiastiques signé à Ems, le 25 août 1786, par les quatre archevêques

de Mayence, Trèves, Cologne et Salzbourg, mais qui, n'ayant pas été approuvé par le pape, ne demeura qu'un vain projet.

LA SCIENCE EN 1857 (1).

Voy. p. 171, 194, 221.

Voiles de soie. — En 1857, on a fait l'essai de voiles en soie, substituées aux voiles en toile, sur le *Franklin*, navire à trois mâts. Suivant le rapport du capitaine de ce navire, les voiles en toile de soie prennent moins l'eau que

(1) Voy. *l'Année scientifique et industrielle*, etc., par Louis Figuier ; 2^e année. Paris, Hachette.

toutes les autres voiles, séchent beaucoup plus vite, conservent, quoique mouillées, toute leur souplesse primitive, et, en tout temps, sont plus faciles à carguer que les autres tissus.

Appareils fumivores. — Supprimer la fumée des cheminées des usines ou des maisons particulières est un problème que ne sont pas encore parvenues à résoudre complètement les personnes qui ont pris, à ce sujet, huit cents brevets en Angleterre et cinq cents en France. En général, on procède en injectant de l'air chaud au milieu des produits non brûlés, ou en construisant des grilles mécaniques fixes ou mobiles, destinées à faire passer les produits de la combustion de la houille fraîche sur la houille enflammée, de manière à brûler sur place la fumée produite par la houille nouvellement ajoutée. Dans les cheminées domestiques, on réussit en augmentant en longueur les surfaces des grilles, en conduisant bien le feu, et en chargeant au fur et à mesure sur le devant de la grille.

Télégraphe photographique. — Transmettre au moyen de l'électricité, en un instant, à une grande distance, ou son propre portrait qui témoignerait ainsi mieux que toutes les lettres possibles l'état de sa santé, ou le portrait des personnes avec lesquelles on se trouve, ou la vue du lieu que l'on habite, ce serait assurément une des plus admirables applications désirables des deux découvertes combinées de la télégraphie électrique et de la photographie. M. l'abbé Giovanni Caselli, professeur à Florence, est parvenu à résoudre en partie ce problème : son pantélégraphe, ou télégraphe photographique, transmet, au moyen de l'électricité, le fac-simile exact de toute écriture, de tout autographe ou de tout dessin. L'abbé se sert, à cet effet, d'un appareil consistant en un pendule métallique qui se balance horizontalement, et auquel est attaché un indicateur métallique mû par les oscillations du pendule qui, à chaque oscillation, tombe légèrement. Devant cet indicateur est placée une surface sur laquelle s'écrit la dépêche. Lorsque le pendule oscille, l'indicateur descend à chaque oscillation d'une fraction de millimètre et passe sur tous les points de la superficie couverte par la dépêche ; à l'endroit où doit s'opérer la transmission est un appareil analogue où, par suite de l'isochronisme des oscillations, on obtient sur un papier

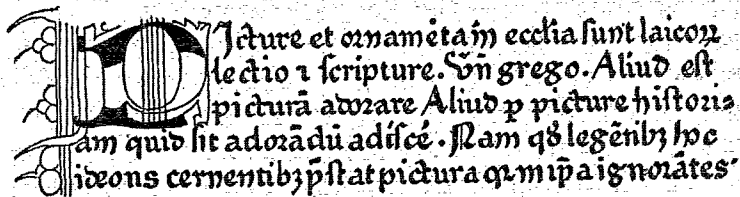
chimique la reproduction identique de tous les traits parcourus par le premier indicateur. Jusqu'à présent, l'expérience ne s'est faite que dans une chambre, à travers une très-petite distance.

ORIGINES DE L'IMPRIMERIE.

Suite. — Voyez page 186.

Gutenberg ne se découragea pas de ce nouvel échec : il se créa une autre imprimerie ; mais, déjà vieux, il ne pouvait lutter d'activité avec Schœffer, qui, jeune et pourvu de toutes les ressources nécessaires, n'avait qu'à perfectionner l'œuvre du maître dont il possédait les instruments. Gutenberg végéta ainsi pendant une douzaine d'années, et mourut après avoir toutefois reçu, comme récompense de ses travaux, le titre de gentilhomme de la cour de l'archevêque électeur. A la mort de Gutenberg, arrivée vers la fin de 1467, le même prince défendit de vendre hors de Mayence l'atelier qu'il avait laissé, et dont un certain Homery était le détenteur, on ignore à quel titre.

L'atelier de Fust, dirigé par Schœffer, prit bientôt un grand accroissement. Pour son coup d'essai, ce dernier tenta de *démonétiser* la Bible de Gutenberg. Voici comment : les livres n'ayant alors ni titre ni souscription, on ne pouvait distinguer les diverses éditions d'un même livre que par le nombre de lignes qu'il y avait à la page. Or, comme le public savait que la Bible imprimée par Gutenberg avait 42 lignes, Schœffer résolut de changer cette *étiquette* sur les nombreux exemplaires de ce livre qui étaient restés chez son patron. Pour cela il fit réimprimer le premier cahier, composé de vingt pages, en ayant soin d'augmenter le nombre des abréviations dans les dix premières pages, de manière à faire tenir les 42 lignes dans 40, *interlignées* de manière à donner la même hauteur aux pages. Voilà l'explication bien simple d'un fait qui a jusqu'ici intrigué au dernier point les bibliophiles : cela se pratique journellement dans la librairie, où il n'est pas rare de voir paraître une nouvelle édition qui n'a de neuf que le titre ; mais c'est ici le premier exemple de ce genre de supercherie qu'on puisse citer.



Fac-simile du *Durandi rationale* de 1459.

ampmendi seu caracterizandi. absqz calami
exaracōn. in ciuitate Moguntia he effigiati.
q ad eusebia dei industrie per Johes fust ciue
et Petru schoiffer de gernshaym clencu di
otef eiusdem est consumatus. Anno dm M.
cccc. lxxij. In vigilia assump cois virg marie.

Fac-simile de la Bible de Schœffer, de 1462.

Cela fait, Schœffer exécuta, avec des caractères qui semblent également provenir de Gutenberg, car ils ont la même forme que ceux de sa Bible, le fameux Psautier de 1457, où l'imprimerie fut pour la première fois révélée publiquement au monde dans une souscription bien célèbre,

où se trouve, comme cachet typographique, une faute d'impression (*). Voici la traduction de cette souscription : « Ce présent livre des Psaumes, orné de belles capitales et rendu

(*) On lit *spalmorum* au lieu de *psalmorum*, par suite d'une transposition de lettre.

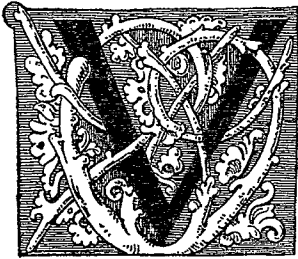
suffisamment clair à l'aide de rubriques, a été exécuté sans plume, par la nouvelle invention d'imprimer et de *caractériser*, et adroitement terminé, à la gloire de Dieu, par Jean Fust, citoyen de Mayence, et Pierre Schœffer de Gernsheim, l'an 1457, la veille de l'Assomption.»

Ce livre, destiné aux chants d'église, et imprimé pour cela en gros caractères, s'écoula promptement. Deux ans après, Schœffer en donna une seconde édition, qui fut suivie de plusieurs autres.

Jusqu'ici, quelque art qu'ait mis Schœffer dans ses impressions, on y voyait encore cependant le cachet de Gutenberg. Notre jeune artiste donna bientôt carrière à son

goût particulier : il fit graver des caractères d'une forme nouvelle, imitant l'écriture du temps. Ces caractères parurent pour la première fois dans le *Durandi rationale*, gros volume in-folio qui fut publié en 1459.

A partir de ce moment, l'imprimerie, annoncée au monde coup sur coup dans la souscription de trois ou quatre ouvrages, prit dans l'Europe un rapide développement. Elle fut importée promptement à Bamberg, à Cologne, à Strasbourg; puis, passant les monts, vint s'installer dans la ville de Rome, qui eut l'honneur non-seulement de donner son nom à la forme des lettres en usage presque partout aujourd'hui, le *romain*, emprunté à l'écriture des ma-



ELLEM mihi quoniam ueritas in obscuro latere adhuc existimat : uel errore atq; impitua uulgi uariis et meptis superstitiōibus seruientis : uel philosophis prauitate ingemioꝝ turbantidus eam potius q̃ illustrantibus. et si nō quali m Marco Tullio fuit : quia p̃cipua & admirabilis

Fac-simile du Lactance imprimé à Rome en 1465.

Altera ē hec : de qua queri sepe soleo : quod ceterarū homines artium spectati & p̃bati : si quando aliquid minus b̃fecerint quam solent aut noluisse : aut ualitudine impeditos nō potu-
isse consequi id quod scirēt putantur. Noluit inquit hodie agere solus : aut crudior fuit .Oratoris peccatum si quod ē :

Fac-simile du *De Officiis* de Cicéron, imprimé à Rome en 1466.

nuscrits italiens, mais encore de donner son nom particulier à deux caractères différents de grosseur, le *saint-augustin* et le *cicéro*, ainsi appelés à cause de leur emploi à l'impression de quelques portions des œuvres de saint Augustin et de Cicéron.

La France elle-même s'était déjà mise en mesure de jouir de cette nouvelle invention. Le 3 octobre 1458, le roi Charles VII, « ayant sc̃u que messire Guthenberg, chevalier, demeurant à Mayence... , avoit mis en lumière l'invention d'imprimer par poinçons à caractères... , avoit mandé aux généraux de ses monnoyes luy nommer per-

sonnes bien entendues à ladite taille (des poinçons) pour envoyer audit lieu secrètement soy informer de ladite forme et invention... A quoy fut satisfait audit sieur roy, et par Nicolas Jenson fut entrepris tant ledit voyage que semblablement de parvenir à l'intelligence dudit art et exécution d'iceluy audit royaume. »

Jenson était un habile graveur de la monnaie, parfaitement apte à la mission qui lui était confiée. Malheureusement, à son retour en France, en 1461, il trouva Charles VII mort et Louis XI, le successeur de ce prince, fort mal disposé pour tous ceux qui, comme lui Jenson, avaient

E VSEBIVM Pamphili de euangelica præparatione latinum ex græco beatissime pater iussu tuo effeci . Nam quom eum uiuū cum eloquētia : tū multarū rerū peritia : et igenū mirabili flumine ex his quæ iam traducta sunt præstātissimum sanctitas tua iudicet : atq; ideo quacūq; apud græcos ipsius opera extēt latina facere istituērit : euangelicā præparatione quæ in urbe forte reperta est : primum aggressi tra-

Fac-simile de l'Eusèbe de Jenson. (Venise, 1470.)

servi son père. Après plusieurs années de démarches vaines pour obtenir la récompense de ses travaux, il alla s'établir à Venise, où il s'acquit une véritable gloire typographique. C'est lui qui réalisa les plus beaux types de caractères romains : ce sont ceux dont nous nous servons

encore, sauf quelques légères modifications introduites par la mode, et qui ne sont pas toutes approuvées par le bon goût.

Le départ de Jenson ne priva pas cependant Paris de livres imprimés. Les typographes mayençais n'avaient rien

de plus pressé que d'apporter le produit de leur art sur le riche marché intellectuel que leur offrait la capitale de la France. Plusieurs documents historiques constatent cet empressement, en même temps qu'ils démontrent la fausseté de ce qu'on a dit au sujet de la prétendue persécution des premiers imprimeurs à Paris. Fust fut si peu inquiet, dans cette ville, pour la vente de sa Bible de 1462, qu'il s'y trouvait encore en 1466, et y donna même de sa main un exemplaire de la seconde édition des Offices de Cicéron à un des premiers magistrats de la France, qui s'est empressé de consigner ce fait sur le livre, dans ces termes : « Ce livre appartient à moi, Louis de Lavernade, chevalier, chancelier du duc de Bourbon et d'Auvergne, premier président du Parlement de Languedoc. Il m'a été donné par Jean Fust, au mois de juin 1466, à Paris, où je me trouvais alors, pour une réforme générale du royaume. »

Fust n'était pas plus mal avec les gens d'église qu'avec les gens de justice, car, étant mort cette année à Paris, il y fut enterré dans l'abbaye de Saint-Victor, où son fils Conrad (dit Henlif), et Schœffer, gendre de ce dernier, fondèrent plus tard un anniversaire, comme le constatent les livres de l'abbaye. Ainsi c'est à Paris que reposent les restes de celui qu'on dit avoir été obligé de fuir de cette ville pour éviter des poursuites judiciaires. Tout ce qu'on a raconté à ce sujet est un tissu de fables sans le moindre fondement.

Nous venons de dire que Schœffer était le gendre de Conrad, contrairement à l'opinion générale, qui le fait gendre de Fust. Ailleurs nous avons donné la preuve matérielle de ce fait, qui du reste ne change rien aux circonstances du mariage de Schœffer. En effet, c'est bien en récompense de ses travaux que Fust lui donna sa petite-fille; seulement le mariage eut lieu, non en 1455, mais en 1465, comme le prouve la souscription de la première édition des Offices de Cicéron publiée cette année, et dans laquelle Fust nous apprend qu'il a fait faire le livre par la main habile de Pierre, son *enfant (pueri mei)*. Schœffer, âgé de vingt-cinq ou trente ans, était, en effet, un enfant pour Fust, qui en avait environ soixante-dix. *La fin à une autre livraison.*

L'oubli va vite dans la famille des hommes; les petits-fils ont peine à reconnaître les images de leurs aïeux : les générations se pressent et se précipitent, chacune occupée d'elle-même, étrangère et indifférente à celle qui l'a précédée. Quelques grandes figures surnagent, que la gloire rend toujours présentes; les autres s'en vont au néant, et les portraits qui en subsistent, s'ils ne sont pas accompagnés d'une inscription prévoyante, deviennent bientôt d'indéchiffrables hiéroglyphes.

V. COUSIN.

CONTE INDIEN.

Il y avait, dans un royaume de l'Inde, un sultan qui était si bon, si beau, d'une parole toujours si bienveillante pour tous et si attachante à la fois, que tous ses sujets l'adoraient dans leur cœur. Il n'y avait si petit l'approchant qui ne sortit de sa présence pleinement satisfait. Il n'y avait si grand dans le royaume qui ne se trouvât trop payé de ses services par un sourire du sultan.

Les choses en arrivèrent à ce point, que ses sujets se prirent en habitude d'envoyer des offrandes à leur sultan bien-aimé. De celui-ci, c'était une jument de race suivie de son poulain; de celui-là, une armure toute ciselée d'or et garnie de pierreries; de cet autre, les plus beaux fruits de ses terres; d'un autre, les curiosités les plus rares rap-

portées de voyages lointains. Des pères allèrent jusqu'à lui envoyer leur jeune fils comme esclave.

Le cœur du sultan était attendri de tous ces dons. Il leur donnait bonne place dans ses trésors, dans ses palais de la ville et de la campagne, et faisait toujours répondre par ses kodjas une lettre de remerciement, qui suffisait pour combler de joie les donateurs.

Mais l'orgueil lui vint au cœur. Il crut que c'était déjà bien assez pour lui d'accepter sans répondre. Bientôt il ne regarda plus les offrandes; bientôt il les distribua, au fur et à mesure qu'elles arrivaient, à ses courtisans, à ses chaouchs, à ses saïs.

Et le peuple fut froissé dans ses sentiments de délicatesse et d'amour. Il murmura des plaintes sur ces nouveaux procédés à son égard. Et l'on entendait dire partout :

Pourquoi, si nos offrandes ne lui conviennent plus, le chef ne nous les renvoie-t-il pas? Car ce qui est offert au sultan n'est pas destiné au chaouch.

UNE STATUE A ÉGINE.

L'île d'Égine est située en face d'Épidaure, dans le golfe auquel elle a donné son nom, et qui anciennement était appelé Saronique. Au nord-est on voit un mur de soutènement d'une étendue assez considérable. Autour de la ville d'Égine il y avait quantité de tombeaux; des fouilles ont été faites, et les objets précieux provenant de ces fouilles forment une partie du Musée d'Égine; il occupe une des salles de l'hospice des Orphelins; on y remarque quelques fragments de sculpture trouvés dans Égine même, une grande quantité de vases trouvés dans les tombeaux, et plusieurs autres

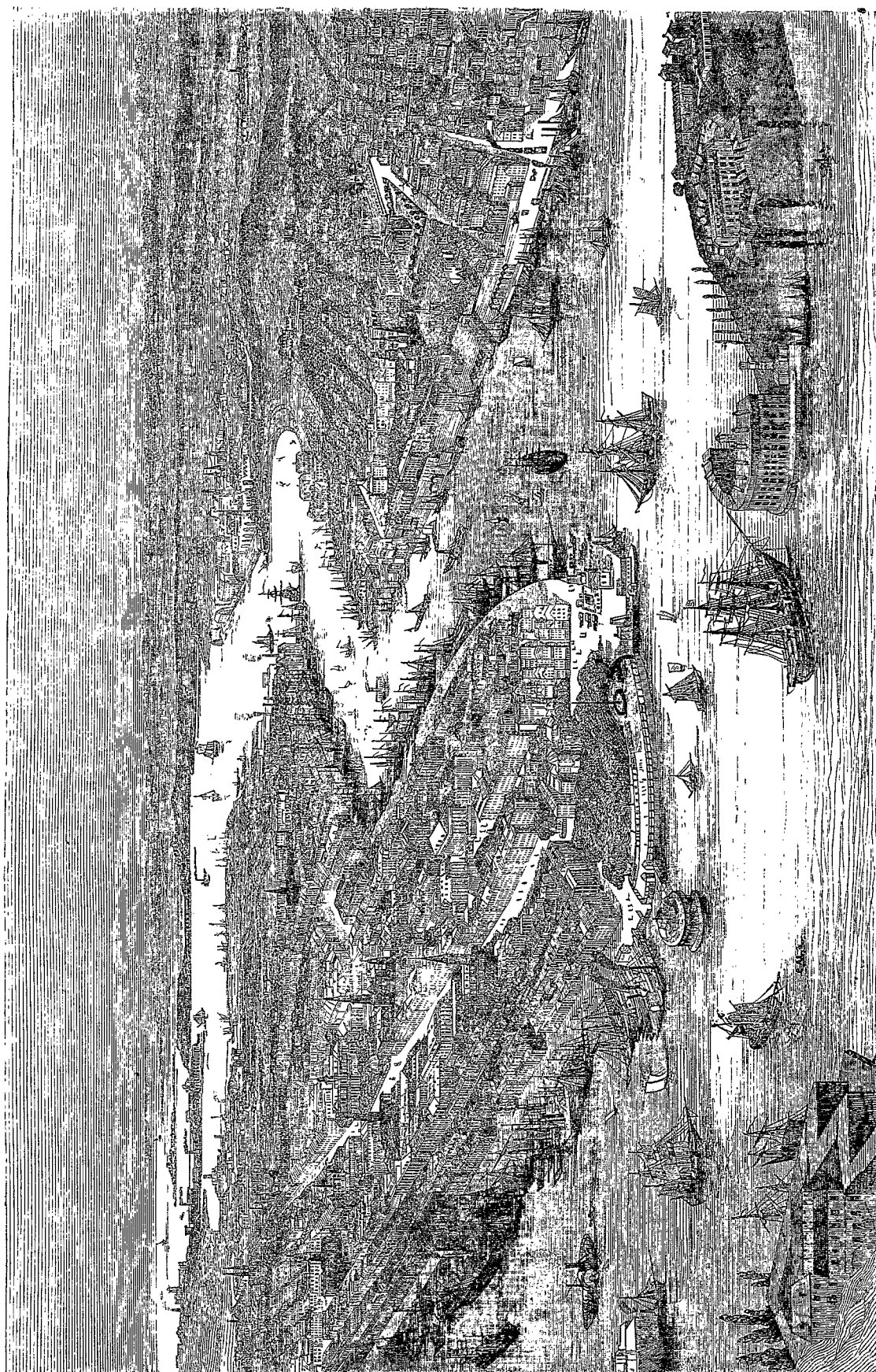


Statue en terre cuite, trouvée dans l'île d'Égine.

sculptures apportées de Délos. La terre cuite antique, de grandeur naturelle, dont nous offrons le dessin à nos lecteurs, en a fait partie. (1)

(1) Blouet, *Expédition en Morée*, tome III; ouvrage publié par MM. Firmin Didot.

NEW-YORK.



Vue de la ville de New-York. — Dessin de Champin.

Après une traversée de quinze jours, l'Européen, fatigué du spectacle monotone de l'eau, n'entre pas sans émotion dans l'immense baie de New-York. Tandis que le bateau à vapeur dépasse avec rapidité les détroits et plusieurs forts

qui en défendent les approches, on parcourt d'un regard curieux cette terre nouvelle et ces deux rivières aux proportions colossales qui ceignent la ville d'une double ceinture. Derrière les longues et belles lignes de l'horizon, l'imagination croit déjà entrevoir les régions sauvages du Far-West, où vivent éparses les tribus indiennes. Bientôt le vapeur s'arrête; les douaniers visitent rapidement les malles; on descend dans un faubourg de New-York séparé de la ville par l'East-River que l'on traverse en un quart d'heure sur un *ferryboat*, sorte de vapeur-omnibus, et enfin l'on débarque définitivement non loin de la Batterie.

The Battery, tel est le premier mot que l'on entend prononcer. La Batterie, berceau de New-York, est située à l'extrémité sud de l'île, entre l'East-River qui est à droite et l'Hudson à gauche, avec la mer au-devant d'elle. C'est une promenade aussi célèbre aux États-Unis, quoique petite, que le sont les Champs-Élysées en France. Les Hollandais abordèrent là, en l'année 1609, sous la conduite de Henri Hudson, capitaine dans la Compagnie hollandaise des Indes. En 1614, sur l'emplacement de la Batterie actuelle, on voyait quatre maisons en bois où logeaient les employés de la Compagnie et la petite garnison qui défendait le fort. Le Hollandais, avant tout, aime ses aises et ses habitudes : il trouva le soleil incommode, et il planta des sycomores, dont les ombrages attirèrent bientôt les habitants de Mannahata (nom indien de l'île sur laquelle les Hollandais s'étaient établis). Plus tard la Batterie fut reconstruite à quelque distance, et l'on conserva ces beaux arbres que l'on y voit encore.

Le comptoir hollandais vit augmenter rapidement ses relations, malgré la rivalité d'une colonie anglaise située en face, de l'autre côté de l'East-River. Le gouvernement hollandais organisa son administration sur le modèle des villes de la mère patrie, et lui donna, avec le nom de Nouvelle-Amsterdam, de nombreux et d'importants privilèges. Ce fut l'âge d'or de cette ville.

La guerre entre le Protecteur et la Hollande vint troubler la tranquillité de la colonie. Charles II, lors de son avènement au trône d'Angleterre, donna tous ces établissements américains en apanage à son frère le duc d'York. Une flotte anglaise commandée par Richard Nichols apparut devant New-Amsterdam, et le gouverneur Stuyvesant fut obligé par les habitants de rendre la ville aux ennemis.

La colonie devint dès ce jour anglaise, et changea de nom, de mœurs et de langage en même temps que de maître. Il suffit de jeter un coup d'œil sur les tables de recensement pour se faire une idée de l'immense développement que prit cette cité.

En 1776, lors de la conquête par les Anglais, la population était de 15 000 âmes; en 1800, elle était de 60 000; en 1850, de 515 394; aujourd'hui on compte à New-York près de 600 000 habitants.

C'est au milieu des constructions nouvelles, qui s'étendent toujours vers le nord de l'île, que se trouve la fameuse rue du Broadway. Pour New-York, le Broadway remplace nos boulevards et notre rue de Rivoli. Là sont réunis ses plus riches magasins, ses promenades, ses plus beaux monuments. Cette vaste rue partage la ville en deux parties à peu près égales. Un petit nombre de longues rues ou d'avenues tracées parallèlement sont coupées à angle droit par des rues transversales qui toutes viennent aboutir au Broadway. Tel est l'ensemble du système adopté pour le plan de la ville, à l'exception des anciens quartiers que l'on a conservés autour de la Batterie. Ce système est, du reste, appliqué généralement dans les cités de l'Union.

Au bas du Broadway, facile à distinguer sur notre gravure, qui représente dans son ensemble New-York avec son faubourg de Brooklyn, on remarque le *Bowling-Green*, ce

que nous appellerions le Mail. C'était sur cette petite place ombragée de quelques arbres que les Hollandais avaient coutume de se réunir pour se livrer au jeu de boules. Avant la révolution, on y avait érigé une statue en plomb de Georges III. Les habitants de New-York commencèrent leurs actes d'indépendance par la destruction de cette statue : on en fit des balles de fusil; depuis, une fontaine fut élevée, sur la même place, en mémoire de cet événement.

Plus loin, on aperçoit dans le Broadway un jardin fermé par une belle grille de fer. On le nomme *City-Park*. Il est entouré d'édifices publics : *City-Hall*, *New-City-Hall*, *Hall of Records* ou salle des Archives, et la *Rotunda*, où logent différentes administrations.

Le *City-Hall*, en quelque sorte l'hôtel de ville, est considéré comme l'un des plus beaux monuments de l'Union. Ce n'est point assurément par l'unité de style qu'il a mérité cette réputation. On y voit bien une réminiscence de l'architecture des anciens, mais on y rencontre aussi l'imitation de plusieurs formes modernes. La masse de l'édifice sert de base à une tour ornée de colonnes grecques, surmontée d'une statue colossale de la Justice. Cette tour, ou flèche, donne un aspect bizarre à cette lourde construction, plaquée de marbre blanc sur sa façade, et de pierre brune sur les autres parties moins exposées aux regards.

La salle des Archives était autrefois une simple maison à deux étages; on l'a recouverte de tables de marbre, ornée de six colonnes ioniques, et la plupart des habitants de New-York sont persuadés que c'est là une copie fidèle du Temple d'Éphèse.

La ville est décorée d'un grand nombre de squares ou places plantées d'arbres. *Washington-Place* est particulièrement destinée aux exercices de la milice. *L'Union-Place* est sans contredit, comme dessin, la plus belle. Située dans le quartier élégant, elle est fréquentée par les habitants des somptueuses demeures qui l'entourent. Le luxe qui décore à l'intérieur ces maisons si modestes d'apparence rappellerait la magnificence des négociants italiens du seizième siècle, dont les flottes commandaient à l'univers, si malheureusement les Yankees n'étaient pas privés, jusqu'à ce jour, du noble et délicat sentiment de l'art, que possédaient à un si haut degré les marchands de Venise, de Gènes ou de Florence.

The Merchant's Exchange, ou la Bourse, est encore un prétendu temple grec; la seule chose que l'on puisse y louer est un dôme de quatre-vingts pieds de diamètre supporté par huit colonnes corinthiennes.

La Douane est vaste; elle renferme d'immenses valeurs représentant la plus grande partie des revenus des États-Unis. L'extérieur figure le Parthénon d'Athènes, accommodé aux différents besoins qui nécessitent le transport, la circulation des marchandises, et l'immense mouvement d'affaires dont la Douane est le centre.

Les églises de New-York n'ont d'autre intérêt que celui qui s'attache à l'histoire des sectes innombrables qui divisent le peuple. Il est peut-être rare de trouver une famille dont les membres ne diffèrent pas entre eux d'opinions religieuses. Du reste, leur multiplicité est telle que les congrégations sont trop faibles pour se soutenir elles seules; elles s'aident mutuellement. L'administration n'intervenant point en cette matière, les églises y sont élevées par souscription.

Le premier temple de New-York fut construit en 1642 par les Hollandais : il existe encore.

Trinity-Church appartenait dans le principe à la congrégation de la Trinité. Elle est actuellement église épiscopale. Plusieurs fois détruite et restaurée, elle a été terminée en 1842. Le genre gothique domine dans cet édifice. Bien que

la pureté de son style soit douteuse, les Américains professaient pour cette église une véritable admiration et la considéraient comme un chef-d'œuvre. Le voyageur doit se mettre en garde contre ces enthousiasmes patriotiques, sans les heurter : c'est le moyen de s'éviter à la fois des déceptions pénibles et des discussions.

L'église des Baptistes est également gothique; on est seulement étonné de la voir flanquée de deux tours octogones inutiles.

Les musées ne valent guère la peine d'être visités, à l'exception d'une belle collection d'armes et de curiosités indiennes. Les habitants de New-York, au milieu de l'accroissement inconcevable qu'a subi leur cité, n'ont pas eu le temps de songer à réunir quelques-uns de ces chefs-d'œuvre qui sont la gloire et la tradition de l'Europe. Il leur fallait d'abord s'établir et vivre, et si l'on considère, par exemple, les travaux gigantesques entrepris pour l'alimentation des eaux de la ville, on aura une idée du génie pratique et entreprenant du peuple américain.

La rivière de Crotou, prise à quinze lieues de la ville, est soulevée, pendant quarante kilomètres, par un aqueduc qui traverse un pays coupé de collines et de marais ainsi que la rivière de Harlem, sur un pont élevé de 114 pieds au-dessus du niveau des plus grandes marées; puis elle est portée jusqu'à un réservoir dont la superficie n'est pas moindre de 35 acres. Ce travail, exécuté en treize années, au milieu d'une crise financière formidable, de 1835 à 1842, donne la mesure de ce que sera New-York. Déjà l'on commence le chemin de fer qui doit relier l'Atlantique au Pacifique; l'embranchement de Galveston et d'Anderson doit à son tour unir le golfe du Mexique à San-Francisco, en donnant la vie aux immenses régions du Texas.

Où s'arrêtera cette prospérité toujours croissante? Les espérances les plus folles en apparence ont été si souvent dépassées, qu'il est impossible de répondre à cette question. L'île de New-York a été achetée par les Hollandais, il y a deux cent trente-deux ans, pour la somme de 120 francs!

ARCHIPEL DES ILES MARIANNES.

Le petit peuple mariannais, découvert par Magellan, procède, et l'ethnographie le prouve, de naufragés japonais unis à des individus de race mêlée venus probablement des Philippines. Dumont d'Urville le range dans sa classe des *Micronésiens* ⁽¹⁾, qui forment une des grandes divisions entre lesquelles il répartit l'immense région habitée par les Polynésiens.

Il suffit, d'ailleurs, d'examiner les vieilles institutions des Mariannais, de contempler les ruines en pierres que les insulaires montrent encore en les désignant sous le nom de *casas de los antiguos*, pour acquérir la conviction que ces faibles tribus n'étaient ni si inexpérimentées dans les arts, ni si jeunes dans la civilisation qu'on a bien voulu le prétendre.

En le visitant pour la première fois, le 26 mars 1521, Magellan flétrit ce peuple d'une qualification qu'il ne méritait guère : il appela leur fertile pays, *islas de los Ladrones* (les îles des Larrons); mieux eût valu faire prédominer la dénomination d'*islas de las Velas-Latinas* qui lui fut imposée, à la vue de leurs légères embarcations, par Miguel Lopez de Legazpi, chargé d'en prendre possession pour la couronne d'Espagne, le 25 janvier 1565. Le nom honteux qui désignait aux marins d'Europe ces pauvres insulaires ne fut changé toutefois qu'à la fin du dix-septième siècle, à l'époque où l'on donna à leur archipel le nom d'îles Mariannes,

en souvenir de Marie-Anne d'Autriche, femme de Philippe IV, qui avait étendu les bienfaits de l'instruction sur ces régions lointaines, et qui ne cessa pas de les protéger jusqu'à l'époque de sa mort, arrivée le 17 mai 1696.

L'île de *Guam* ou de *Gouaham*, au nord de laquelle se trouve situé l'antiméridien de Paris, et qui a pour capitale Santo-Ignacio d'Agana, est la plus considérable des Mariannes ⁽²⁾; elle a quarante lieues de circuit et peut renfermer aujourd'hui environ 30 000 individus de race mêlée. Jadis sa population, resplendissante de vigueur et de santé, était infiniment plus considérable. Le chef suprême y prenait le titre de *Magga Lahi* (l'Homme ancien), et cette dénomination rappelle parfaitement celles dont nous-mêmes nous faisons usage. Dans tout l'archipel, on distinguait une race supérieure dont rien n'égalait l'arrogance, et que les Européens désignèrent, à leur arrivée, sous le nom de *Chamorris* ou de *Chamoros*. Selon M. de Freycinet, ce titre sonore aurait pour origine une désignation très-vulgaire de la langue castillane; en espagnol, *chamorro* signifie simplement tondu. Ce nom se trouve motivé par une mode des peuples auxquels il fut imposé.

Le P. C. Legobien, qui écrivit son livre sur les renseignements des directeurs spirituels de ce petit peuple, l'a depuis longtemps vengé des imputations injurieuses que fait naître dans l'esprit une dénomination vraiment imméritée; les îles des Larrons renferment une population où les lois de la probité étaient enfreintes beaucoup moins fréquemment que dans les autres îles de la Polynésie. « Bien loin d'estre voleurs, dit le bon père, ils sont de si bonne foy entre eux, qu'ils ne ferment pas mesme leurs maisons; ils les laissent tout ouvertes, sans que personne vole son voisin. »

Les Mariannais tenaient cependant en réserve dans leurs modestes habitations de véritables trésors : l'écaille de la tortue *carei* remplaçait parmi eux les métaux précieux, et, chose bizarre, en la taillant en disques polis, en la trouant de petites ouvertures circulaires dont le nombre et la dimension étaient fixés par la loi, ils lui avaient donné une valeur monétaire. Malheureusement, les Européens ont compris beaucoup trop bien ce que valaient en réalité ces riches écailles, et ils en ont débarrassé les pauvres Mariannais. M. de Freycinet affirme qu'elles ont été portées à la Chine, où la vente s'en est opérée avec de notables profits; ces médailles d'un nouveau genre sont aujourd'hui prodigieusement recherchées; le savant navigateur qui nous a fourni ces détails ne put même s'en procurer que des fragments.

L'écaille la plus belle du monde figurait donc au premier rang dans l'ornementation de ces peuples; bien que les femmes allassent dans un état de nudité à peu près complet, les jours de cérémonie ne se passaient point sans qu'elles se ceignissent le front de pendeloques d'écailles et de coquillages qui s'entremêlaient avec des fleurs. « Elles avaient aussi des colliers en écaille composés de rouelles de cette précieuse matière, minces et d'égale épaisseur, qui, enfilées les unes à la suite des autres et travaillées avec perfection, semblaient ne former qu'une seule pièce polie et flexible : ces colliers étaient connus sous le nom générique d'*alas*. » Une beauté *chamorris* n'avait rien à désirer quand elle avait relevé la blancheur artificielle de sa chevelure par la couleur rembrunie et chatoyante de son diadème d'écaille, et par le collier onduleux qu'elle suspendait à son cou; cette dernière parure se composait de plusieurs rangées d'*alas*. La *Chamorris* avait seule le droit de ceindre autour de ses reins le *makou doudou*, plaque polie d'écaille, taillée en forme de tablier. Le *goineha fama-*

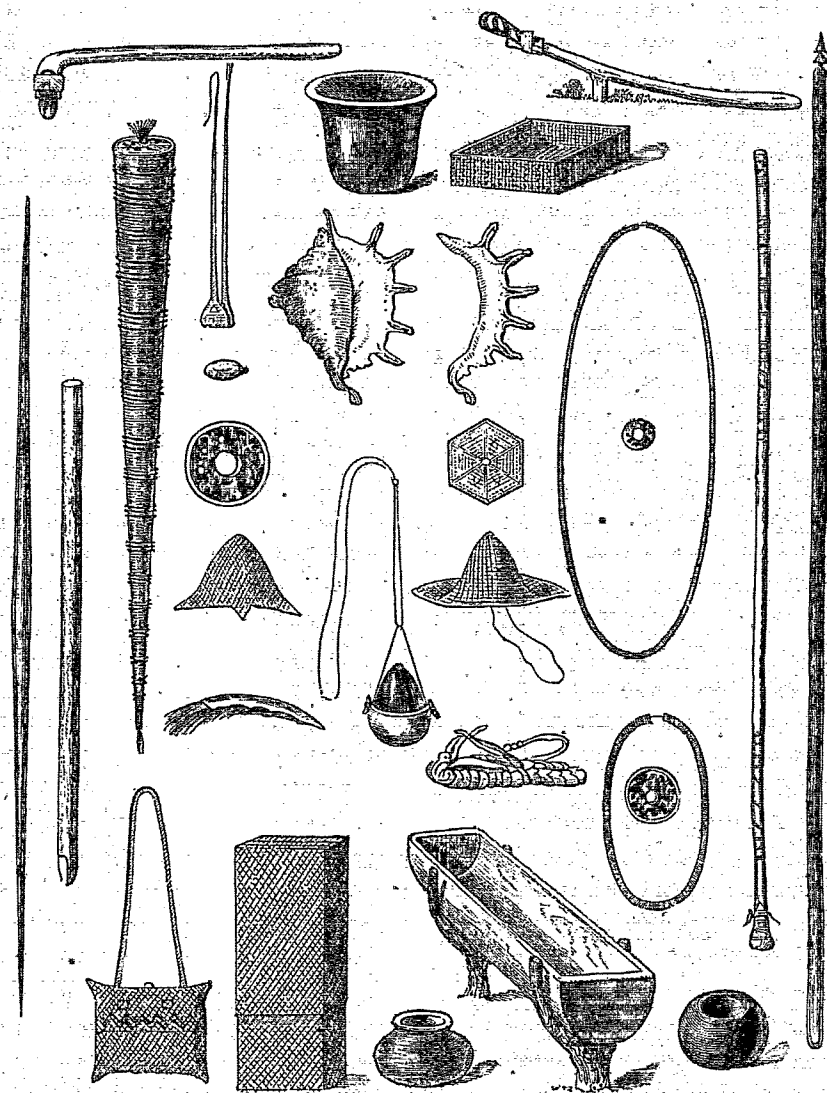
(1) *Mémoire sur les peuples de l'Océanie.*

(2) Tout l'archipel se compose de quatorze îles comprises entre le 14^e et le 21^e parallèle nord; elles sont rangées à peu près sur une même ligne, du sud au nord.

goun, ce grand cône tronqué, extrêmement allongé, fabriqué également avec la plus riche écaille, était estimé à l'égal des pierres précieuses, mais ne faisait partie que de la parure des hommes, et encore fallait-il être très-oppulent pour le porter. De l'avis de plusieurs écrivains, chez les Mariannaises, des dents noires comme l'ébène étaient un signe suprême de beauté. Aujourd'hui les alas sont remplacés par des scapulaires et par des rosaires plus ou moins ornés, et les merveilleuses de Guam, quand elles sont d'origine indienne, ne manquent pas de porter des pendants d'o-

reilles d'argent et de surcharger leurs doigts de bagues
du même métal.

L'ethnographie des Mariannes, si curieusement étudiée par le savant Freycinet, a subi plus d'un changement par le contact avec les Européens ; on a réuni ici tous ces ustensiles nationaux dont se compose encore le ménage d'un insulaire qui n'a pas renoncé aux usages de ses ancêtres. Le *kamdo* est un petit hachoir muni d'une pierre tranchante et qui sert à réduire le coco en poudre ; la pulpe de ce fruit nourrissant, dont on extrait un lait agréable, est ras-



Instrumente et outils à l'usage des anciens habitants des îles Mariannes. — D'après le *Voyage autour du monde* de Freycinet.

semblée dans l'*alan-tchin*, petite auge placée sur ses supports entre deux vases : ces pots, dont une espèce était désignée sous le nom de *pitor*, allaient parfaitement au feu, mais ne recevaient aucun vernis. La corbeille carrée est le *koloud*, et sert journellement à porter le riz ; le *saloou*, muni de sa bretelle et ayant une sorte d'analogie avec un portefeuille, n'est autre chose qu'un sachet habilement tressé destiné à porter en cérémonie le bétel ; le précieux masticatoire est aussi renfermé dans le *hagoug*, le grand étui carré qui figure tout à côté ; mais on réserve d'ordinaire cette corbeille de grande dimension pour porter des provisions de guerre. Les Mariannais savent également tresser de jolis chapeaux avec les pailles de certaines graminées, avec les pétioles de leurs palmiers ; le chapeau à rebords évasés est destiné aux hommes, la petite coiffe qui

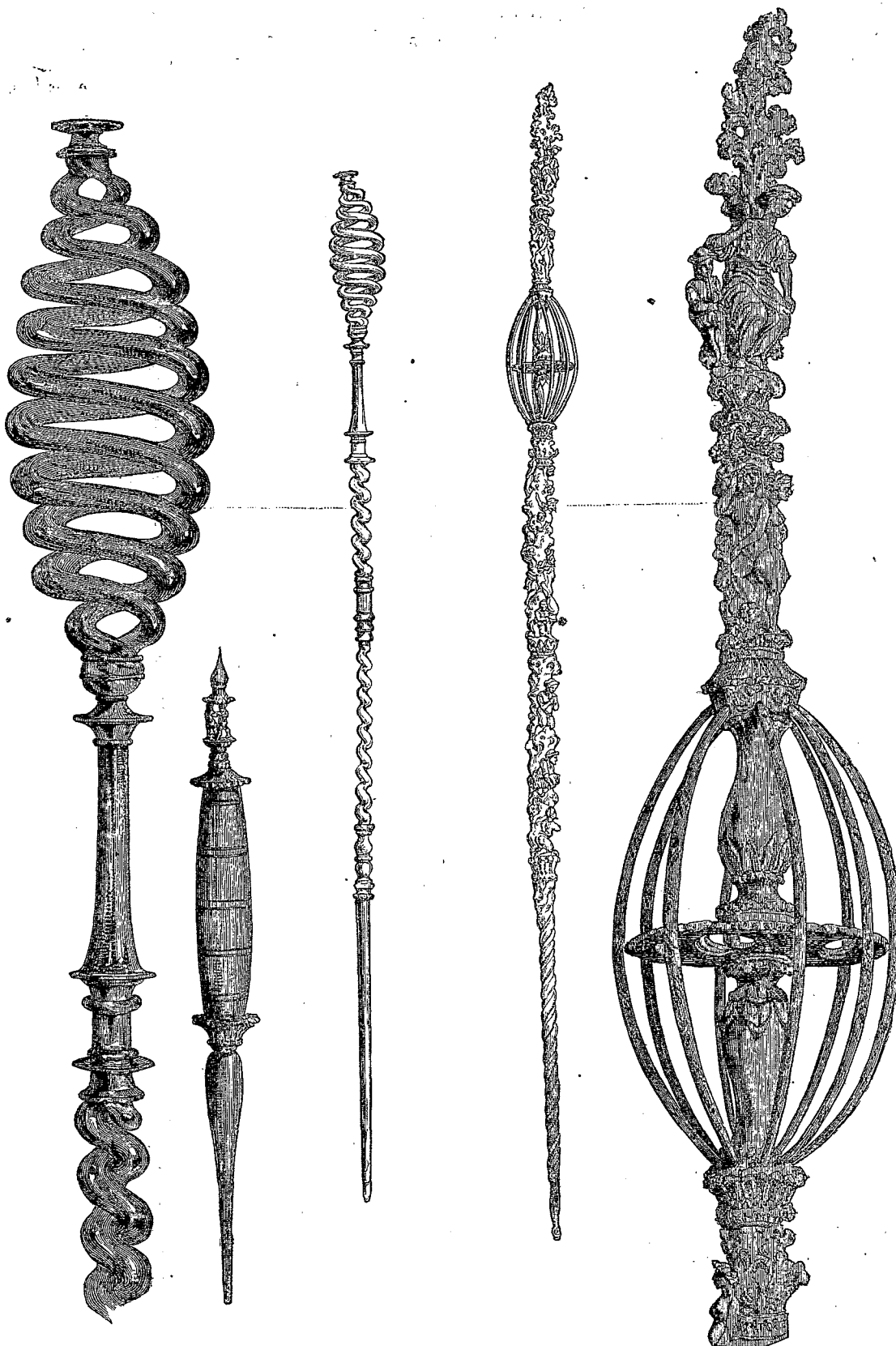
lui est opposée n'est portée que par les femmes, et est à coup sûr infiniment moins propre que l'autre à les défendre contre les ardeurs du soleil. Le coco suspendu entre les deux coiffures sert à porter un liquide quelconque. Les javelines et les bâtons figurés sur notre planche étaient les instruments de guerre peu redoutables dont les innocents-Mariannais se servaient dans les combats. Un de leurs guerriers, cependant, qui avait tenté d'arracher l'île au joug des étrangers, Urao, était l'inventeur d'immenses boucliers derrière lesquels les montagnards, qu'on eut tant de peine à réduire, bravaient le feu des Espagnols. Les sandales de roseaux qu'on remarque au-dessus de l'alantchin ont une frappante analogie avec celles des Égyptiens, et servent surtout à marcher sur les sables du rivage sans que les pieds soient incommodés.

ANCIENNES QUENOUILLES.

Parmi les quenouilles conservées au Musée de Cluny, la plus remarquable est une quenouille en buis sculpté, de travail florentin, travail d'une finesse merveilleuse ; elle est

couverte dans toute sa hauteur de groupes, de figures qui représentent l'histoire de toutes les femmes fortes de l'Ecriture. Le globe à jour est surmonté des figures de la Vierge et de l'enfant Jésus.

Ces quenouilles étaient en général le principal ornement d'un coffret de nocces au moyen âge.



Quenouilles et fuseau conservés au Musée de Cluny.

LE DOCTEUR PONT-NEUF.

RÉCIT DU TEMPS PASSÉ.

Suite. — Voy. p. 250, 258.

Honteux et confus, Dieu sait comme je parvins à m'échapper dans ce tumulte, et déjà je me croyais sauvé et rentré dans les bons sentiers, lorsqu'au terre-plein du pont Neuf, soudain je rencontrai le théâtre en plein vent de Tabarin lui-même (*). Il venait d'entrer en scène, et de commencer un de ses dialogues les plus facétieux, si l'on en peut juger par la profonde admiration qu'il inspirait à toutes sortes d'honnêtes gens, qui n'avaient pas assez de leurs deux oreilles pour l'entendre et de leurs deux yeux pour le contempler tout à leur aise. Ah! mes frères, j'ai rencontré de bien grands hommes dans ma vie; oui, certes, j'ai vu passer le prince de Condé, j'ai entendu parler le père Bourdaloue et contemplé l'évêque de Meaux face à face. Eh! j'ai vu le roi allant à Notre-Dame entendre un glorieux *Te Deum*; mais puisque me voilà à l'heure de ma confession suprême, il faut bien que je vous confesse que pas un homme ici-bas ne m'a frappé d'un étonnement comparable à ce que j'éprouvai à l'aspect de Tabarin lui-même. On m'avait tant dit et répété que c'était un autre Hippocrate, un nouveau Galien, un second Raymond Lulle, un second Paracelse, que tout d'abord je l'écoutai comme on écoute un docteur; mais que mon erreur était grande! Il était bien mieux qu'un savant homme: il était un poète, un comédien, Messieurs; il répandait, à pleine mains, assaisonnée au plus gros sel, une joie abondante et prompte: jolie et joyeuse était la fête universelle de tous les gens d'esprit et de goût dont la patrie était le pont Neuf; avocats, procureurs, jeunes clercs, rentiers, écoliers, bourgeois, laquais et chambrières, se pressaient autour de ce grand homme. Le médecin en oubliait ses malades, la femme en oubliait son mari, et l'on dit que les filous eux-mêmes oubliaient de tâter les poches de leurs voisins. Ce Tabarin était la comédie en personne; oui, Messieurs, la comédie telle qu'elle est apparue au révérend père Caffaro, qui s'est attiré les foudres de Bossuet pour avoir défendu l'innocence de la comédie et l'innocence des comédiens. Dans cette foule, à mon côté, il y avait un jeune homme en justaucorps noir, au front pensif, au regard plein de feu, qui se tenait dans une muette contemplation. Cet homme était à côté de son oncle, à telle enseigne que son oncle lui dit à plusieurs reprises: « Ça, mon neveu Poquelin, que tardez-vous? Nous sommes attendus sous les piliers. » Vous entendez, père Hennequin: Poquelin! le pilier des Halles! J'ai donc frôlé Molière en personne! Il venait là pour apprendre son art; Tabarin était son maître, et lui faisait épeler sa devise en latin: *Bene bibere et letari* (Bien boire et se réjouir); car il avait fait de la vie humaine, ce Tabarin, un perpétuel *gaudeamus*. En vain je voudrais l'ôter de mes yeux, je le vois toujours, ce Tabarin. Il m'obsède, il me poursuit. A peine il était vêtu de deux aunes de serge à plis ramassés et jetés en forme de chaperon sur son épaule droite: il portait un hoqueton de toile verte et jaune, retombant sur un large pantalon de même étoffe. Son épée était une épée de bois; son chapeau était un morceau de feutre qu'il pétrissait dans sa main puissante; son théâtre se composait de trois lambeaux de tapisserie, et voguait la galère! Il était aimable, il était charmant; il avait le bon sens d'Aristote et la gaieté d'Aristophane, avec un peu de Plaute, un peu de Térence, un peu de tout. Et si vous saviez, si vous saviez qu'il amusait le roi Henri le Grand lui-même, et que le bon roi le regardait complaisamment du haut de son cheval!

C'est un fait qu'ils s'entendaient l'un l'autre, et que la barbe grise ne dédaignait pas la queue rouge. Ah! Tabarin! mon mignon, que tu étais joli, ricanneur, gai et content! Quelles rencontres! quels dits et contredits! Il avait rapporté du pays de Cocagne, en Gascogne, tournois, joutes et cavalcades de bel esprit, et des quolibets, et des coq-à-l'âne, en veux-tu? en voilà! J'ai lu, plus tard, plusieurs comédies de Molière, son *Sganarelle* et son *Pourceaugnac*; il n'est pas plus gai que notre ami Tabarin, ce Molière; encore toute sa gaieté lui vient-elle de la comédie errante, au beau milieu de la place publique et du pont Neuf. C'est le bon moment pour la bien voir; elle est sans gêne, et rich ne l'étonne; elle est parée d'une guenille, et tout ce qui lui vient à la tête, elle le dit. Fascination! fascination! Et voilà comme on se jette au fond des abîmes, *in furnis*.

Mais jugez du redoublement de mon admiration, lorsque je vis arriver, à côté de Tabarin son père, M^{lle} Francisquine en cornette blanche, en corset rouge, en jupon court; elle portait des mules bruyantes et luisantes, qui semblaient vous parler et vous sourire. A son cou nu, elle avait un collier de corail brillant comme un soleil, une rose à son côté. Elle riait, elle chantait, elle jouait la farce de Francisquine; elle se moquait de tout le monde, et des médecins, et des avocats, et du connétable de Luynes, mort depuis longtemps, et des docteurs de Sorbonne, et de tous ceux qui fréquentent les tavernes, les jeux de paume, *tabernas et ludos*! Qu'elle était avenante et jolie? Elle était brillante, elle était riante, elle était un poète, elle aussi; et comme on la regardait! comme on l'admirait! comme on ne pouvait pas s'en lasser! Surtout il y eut un moment où elle se mit à faire à son ami Tabarin des questions, de vraies questions de carême-prenant. Alors il s'éleva, dans cette foule ahurie, un tel rire, avec de tels éclats, qu'il fallut baisser la toile; et moi, je restais debout, cherchant à m'expliquer quelques-unes de ces questions. Pendant qu'autour de moi j'entendais de braves gens qui s'éloignaient à regret, causant entre-eux des chefs-d'œuvre de ce grand homme: « les » *Adventures et Amours du capitaine Rodomont*; — les » *Rares beautés d'Isabelle*, et les *Inventions folastres de* » *Tabarin*, faites depuis son départ de Paris jusqu'à son » *retour*, le même gaillard qui m'avait déjà chanté la chanson des Pendus, m'ayant retrouvé dans cette foule, m'interrogeant de nouveau, me demanda si vraiment je m'étais amusé. Et comme je lui répondais avec l'admiration la plus vraie et la mieux sentie: « — Ah! vraiment, me dit-il, Francisquine et Tabarin n'ont pas fait grand chose aujourd'hui. Ils n'étaient pas dans leurs bons jours. N'avez-vous pas vu qu'elle avait un œil poché par lui, et qu'il avait le nez égratigné par elle? Il y a de la brouille entre elle et lui, et ils sont bien plus gais que cela d'habitude, et vous les reverrez quand ils seront tout à leur joie. Alors enfin vous saurez ce qu'ils valent, et comme ils représentent un trésor inépuisable de bombance et de gaieté. » En même temps, voilà mon homme qui se mit à me déployer tout son trésor tabarinesque: « *Jardin*, recueil, trésor, abrégé des » *secrets*, jeux, facéties, gausseries, passe-temps, com- » *posez*, fabriquez et mis en lumière par Tabarin du Val » *Burlesque*, à plaisirs et contentement; — les *Estreines* » *universelles de Tabarin* pour l'an 1621, à toutes sortes » *d'estatz*, suivant le temps qui court, envoyées en poste » *par delà le soleil couchant*. » Il y avait aussi: « les *Amours* » *de Tabarin et d'Isabelle*; — la *Querelle de Garguille*; — » *la Descente de Tabarin aux enfers*; — la *Querelle entre* » *le sieur Tabarin et Francisquine*; — les *Fantaisies plai-* » *santes et facétieuses du chapeau de Tabarin*; — le *Procez*, » *Plaintes et Informations d'un moulin à vent de la porte* » *Saint-Anthoine*, contre le sieur Tabarin, touchant son » *habillement de toile neuve*, intenté par-devant MM. les

(*) Voy. t. II, p. 268.

» meusniers du fauxbourg Saint-Martin; avec l'arrest des-
» dits meusniers, prononcé en jaquette blanche »; avec ce
joli petit distique en guise de préface :

Riez devant que de lire,
Car il y a bien à rire.

Quoi encore? « Les Arrêts admirables et authentiques du
» sieur Tabarin, prononcez en la place Dauphine, le qua-
» torzième jour de ce présent mois. Discours rempli des
» plus plaisantes joyeusetes qui puissent sortir de cette es-
» carcelle imaginative. » Et enfin « l'Adieu de Tabarin au
» peuple de Paris, avec les regrets des bons morceaux et
» du bon vin, adressez aux artisans de la gueule et supposts
» de Bacchus. »

Quand il vit que je l'écoutais bouche béante et que je
mordais à l'hameçon, mon traître, en baissant la voix :

— Ça, me dit-il, mon bachelier, venez un peu à l'écart,
que l'on cause avec vous. Tel que je vous vois, vous avez l'air
d'un savant homme, et vous ne devez pas être indifférent
aux nouvelles de ce bas monde, et de ces gens qu'on ap-
pelle en latin *scurriles*, *maledicos*, *blasphementis*, qui
s'intitulent des clercs, les misérables, pour se moquer de
la cléricature, *in vituperium clericalis ordinis*; en voilà,
des bohémiens, des surnuméraires, des jeteurs de sorts, des
chercheurs d'aventures, plaies et bosses, qu'il faut con-
naître, et qui mangent leur pain dans le péché : *peccatis
suis victum sibi emurit*! En a-t-on fait de ces histoires de
bohémiens! Justement j'en ai sur moi des plus intéres-
santes, et que je vous veux bailler à vil prix, sachant à qui
je m'adresse, et que vous ne voudriez pas trahir un mal-
heureux porte-balle.

En même temps, il tirait des profondeurs de son justau-
corps toutes sortes de livrets si menus, que jamais je n'avais
vu leurs pareils.

— Prenez, mon fils, me disait-il, prenez-moi ça. Si
l'argent vous manque à cette heure, eh bien, vous me
payerez un autre jour.

Et en parlant ainsi, et non pas sans avoir tourné la tête
de droite et de gauche, en grand danger d'être surpris, il
remettait entre mes mains un livret tout rempli de noms
propres et de scandales, avec cette épigraphe, dont je me
souviens comme si c'était d'hier :

Cet œuvre n'est pas long, on le voit en une heure;
La plus courte folie est toujours la meilleure.

Mais comment vous raconter toutes ces indignités, qui
m'auraient brûlé les mains si elles eussent été moins inno-
centes : « Épitre chagrine au maréchal d'Albret; — En-
» trevue du sultan Ibrahim, empereur des Turcs, et du roi
» d'Angleterre; — l'Envoi de Mazarin au mont Gibet; —
» Épitaphe de Timoléon de Cossé, comte de Brissac; —
» Complainte et exécution de plusieurs traîtres au roi et à
» l'État; — le Prédicateur démasqué. » Et que vous dirai-
je? enfin, des choses à vous tourneboulér l'entendement.
J'étais là, regardant, feuilletant, et ne comprenant pas
comment on pouvait écrire, en langue vulgaire, un si
grand nombre de facéties, lorsque soudain un grand bruit
se fit entendre, et je vis devant moi un spectacle étrange
et inconnu. Une demi-douzaine de soldats, précédés d'une
musique, avançaient d'un pas solennel, suivis par un grand
homme en épée, en casque, en plumet, qui ressemblait à
s'y méprendre au capitaine Fracasse. Il était tout brodé
des pieds à la tête; son uniforme était blanc, avec des pare-
ments verts; ses bottes étaient d'un rouge vif, et galonnées
d'or. A ses côtés se tenaient deux estafiers, et chacun de
ces estafiers portait au bout d'une perche un tas de jam-
bons, de saucissons, de bouteilles et de pains blancs. Ils
s'arrêtèrent les uns et les autres juste en face du banc
que j'occupais; aussitôt l'escogriffe au plumet, imposant
silence à ses tambours :

— C'est à savoir, dit-il d'une voix éclatante, à tous les
jeunes gens de la bonne ville et des faubourgs, qu'il me
reste encore à offrir, avec la permission du roi notre sire,
une demi-douzaine de beaux uniformes, de belles épées et
de riches ceinturons, à de jeunes seigneurs de bonne pres-
tance et de bonne volonté, sachant boire le *totalis* ou le
partialis! Donc, profitez de l'occasion, jeunes gens qui
m'écoutez; on vous offre ici la gloire et la fortune, avec
toutes les promesses de l'abondance et de l'amour, et le
floricos et le *nausticos*. Levez la tête et flairez-moi ces pains
de Gonesse, ces saucissons de Bologne et ces vins d'Ai;
nous avons tout prévu, Messieurs, même la fourchette et
la timbale en argent. Venez, venez, venez; vous serez
logés dans les palais des rois et vous épouserez des prin-
cesses. Venez, vous serez des maréchaux de France un jour
ou l'autre, et les dames, vous voyant passer à l'ombre de
l'étendard royal, se diront : « Oui-da, voici la fleur de la
chevalerie. »

Ainsi parlait ce terrible homme, et pendant qu'il parlait,
les perches, agitées, faisaient entendre un cliquetis joyeux
de verres, de bouteilles, de cornemuses, de hures de san-
glier, de charettes de vendanges, de singes, de paons, de
moines, de mendiants, de cygnes, de hiboux, et mille au-
tres engins attachés à la perche! — Avancez! avancez et
choisissez! criait l'Hercule au plumet.

— Ou bien, reprenait-il, avez-vous besoin d'argent? A
la bonne heure! enfants, voici ma bourse. Et de sa main
droite il agitait une bourse en filoselle; à travers les mailles
peu serrées, on voyait danser les pièces d'or et d'argent,
qui faisaient *tin, tin, tin*, d'une façon irrésistible. Aussi
bien, toutes sortes de gens, poussés par l'éloquence et par
la convoitise : « Engagez-moi, sergent! » disaient-ils. Et
le sergent disait à celui-ci : « Tu es trop vieux, mon drôle. »
Il disait à celui-là : « Tu es trop mal bâti, compère. Arrière
à la canaille : on ne veut ici que de gentils hommes. —
Allez, tambours; allez, musique! » Et la musique et les
tambours allaient leur train.

Vous pensez si j'étais ahuri à ce spectacle étrange, et si
je me tenais sur mon banc, muet, immobile, éperdu. J'étais
tout entier à ma contemplation, lorsque mon colporteur de
petits livres fit un signe au sergent, et, sans mot dire, se
leva du banc où il était assis à mes côtés. Aussitôt le ser-
gent prit la place du traître, et, ses soldats l'entourant, il
me tint isolé de la foule :

— Ah! me dit-il, jeune homme imprudent, je vous prends
donc à la maraude, et m'est avis que vous voilà dans de
beaux draps!

Moi alors, rougissant des deux oreilles au blanc des yeux,
je lui répondis qu'il se méprenait sans doute, que je n'avais
pas l'honneur de le connaître, et que je le priais de me
laisser en repos.

Lui alors, plus je le regardais, et plus il se mettait à
sourire, en me jetant un mauvais regard qui ne disait rien
de bon.

— Je ne vous connais pas? me dit-il, qui vous a dit cela?
Au contraire, je vous connais, comme vous connaissez votre
Gloria Patri. Vous êtes un coureur d'aventures, un chan-
sonnier, un faiseur de quolibets, un ennemi du gouverne-
ment. Comment donc! mais pas un de ces feuillets que vous
cachez sous votre habit, n'est innocent d'un meurtre,
d'une calomnie ou d'un scandale, et vous nous la donnez
belle, avec ce joli : *Je ne vous connais pas*.

En même temps, il tirait l'un après l'autre ces pamphlets
scandaleux, et il les montrait à son tambour.

— Que dis-tu, lui disait-il, de ces manifestes, de ces
satires, de ces ménippées, de ces injures contre M^{re} le car-
dinal et contre le roi lui-même? As-tu jamais vu un mont-
joie plus abominable d'injures, d'infamies, de trahisons,

et n'es-tu pas de mon avis, que si ce jeune homme n'est que pendu, il est né sous une étoile heureuse? Regarde un peu, Taupin, ce petit morceau intitulé : *Agréable récit de ce qui s'est passé aux dernières barricades*, et dis-moi s'il n'y a pas de quoi aller tout droit en place de Grève?

Or, à chaque question que le sergent faisait à son tambour, le tambour répondait par de grands *Hélas!* suivis d'un *Ma foi oui, major!* Si bien que je finis par avoir peur et par me trouver vraiment dans une situation difficile. En effet, j'étais chargé outre mesure d'un tas de misérables écrits qui m'accusaient hautement. J'étais seul contre ce sergent, ces six hommes et ces quatre tambours; je voyais la faute et l'abîme en même temps. O ciel! me voilà perdu, me voilà pendu! O ma chère Sorbonne! ô mes vieux maîtres! ô saint Augustin mon patron! que faire et que devenir? Je pleurais, je me lamentais, je me désolais; d'un oeil pitoyable, je regardais le racoleur.

— Allons, dit-il, que je vous livre à M. le premier avocat général.

Comme il disait ces mots terribles, je vis passer, assis sur sa mule, précédé de ses massiers et suivi de ses hoquetons, M. le premier avocat général Joly de Fleury, dont j'avais entendu vanter la sévérité jusque sur les bancs de la Sorbonne. On le disait impitoyable, et surtout aux calomniateurs, aux jureurs du nom de Dieu, aux blasphémateurs, aux pamphlétaires, aux chansonniers. Je le vois encore : il était en robe rouge, sa tête était couverte du mortier, son regard était farouche; il avait une balafre au visage; enfin sa tête formidable était rendue plus formidable encore par sa perruque, qu'il portait toujours de travers.

— Voilà ce qui s'appelle un magistrat qui passe à propos! s'écria le sergent. Levez-vous, mon jeune maître, que je vous livre à ses gardes, et ils vous feront tater des prisons et des haricots du Petit-Châtelet.

En ce moment, un frisson douloureux parcourut tout mon corps, mes yeux se troublèrent, il me fut impossible de me lever.

— Sergent, lui dis-je, ne me livrez pas à l'avocat général; je ferai tout ce que vous voudrez.

— Bon, dit le sergent, c'est parler, ça; nous rendrons ces papiers à celui qui vous les a confiés; signez-moi l'engagement que voici, prenez notre uniforme, et vous passerez triomphalement devant le Grand-Châtelet, devant le Petit-Châtelet; vous traverserez la Grève au pas, comme un des nôtres, et vive le roi!

Je signai donc le papier qu'il me présentait; désormais je lui appartenais, j'étais soldat dans le royal-cravate. — En avant, marche! — Et je me mis à marcher à la suite des quatre tambours.

La fin à la prochaine livraison.

Les fortunes promptes en tous genre sont les moins solides, parce qu'il est rare qu'elles soient l'ouvrage du mérite. Les fruits mûrs, mais laborieux, de la prudence, sont toujours tardifs.

VAUVENARGUES.

MARGARET GIBSON.

L'Écosse compte parmi ses centenaires les plus prodigieux une femme nommée Margaret Patten ou, du nom de son mari, Gibson. Elle était née, dit-on, vers 1603, à la fin du règne d'Élisabeth, dans la petite paroisse de Lochwinnoch, près Paisley, et, d'après son épitaphe, elle ne serait morte que cent trente-six ans après, le 26 juin 1739, sous Georges II. Elle avait traversé ainsi les règnes de Jacques I^{er}, de Charles I^{er}, la république, les règnes de

Charles II, de Jacques II, de Guillaume III, de la reine Anne, de Georges I^{er} et de Georges II. Son début dans la vie avait été de grand augure. Jacques VI d'Écosse, en venant occuper le trône d'Angleterre sous le nom de Jacques I^{er}, avait amené à Londres des cuisinières écossaises dont l'une était mère de Margaret; il n'aimait pas les mets anglais : mais ce royal protecteur mourut, et bien d'autres après lui. Que devint ensuite Margaret Patten? Quel était ce Gibson qui l'épousa? Un républicain, peut-être, qui aimait les ragoûts d'Écosse tout comme un roi. Mais il ne fit pas la fortune de sa femme, et comment lutter avec elle de longévité? La restauration ne prit pas soin de la veuve. De vicissitude en vicissitude, elle tomba dans une extrême détresse, toujours fière cependant de l'honneur de ses premières années, et elle mourut enfin dans une maison de pauvres, au Workhouse de Saint-Margaret, dans le quartier de Westminster : elle fut enterrée dans le cimetière de Broadway, où une inscription atteste son grand âge. Quelques écrivains ont été jusqu'à prétendre qu'elle vécut cent quarante et un ans. Il est permis de douter de ces assertions dont il est absolument impossible de vérifier l'exactitude. Où sont les registres constatant les actes de naissance, au dix-septième siècle, dans le village de Lochwinnoch? et quelle foi mérite l'épitaphe du cimetière de Broadway? Des faits si exceptionnels ne doivent être admis qu'avec beaucoup de réserve, même lorsqu'ils n'ont pas d'importance historique. Les erreurs se tiennent les unes aux autres; et comme on a dit qu'il n'est point de petite vérité, on peut dire aussi qu'il n'est point de petite erreur.



Margaret Patten ou Gibson. — D'après une peinture de Thomas Crawford.

ERRATA.

Page 55, colonne 2, ligne 13 en remontant. — Au lieu de : GÆTIE; lisez : M^{me} d'ARNIM.

Page 97. — Il y a quelque inexactitude dans les lignes relatives au grand-duché d'Oldenbourg.

Ce duché, qui, depuis les bords de la mer du Nord, en remontant pendant quelque espace le cours du Weser, s'enfonce au milieu des territoires du Hanovre, possède, bien loin vers le sud-ouest de l'Allemagne, une domaine nommé la principauté de Birkenfeld. Ce petit pays, enclavé dans les provinces prussiennes du Rhin et près de la Bavière Rhénane, a sur sa limite sud la rivière Nahe, qui se jette dans le Rhin, etc. (La suite comme dans l'article.)

TARRAGONE

(CATALOGNE).



Portail de la cathédrale de Tarragone. — Dessin de Rouargue.

Tarragone n'a d'autre édifice digne d'intérêt que sa cathédrale. La nef, très-vaste, est divisée en trois parties que séparent cinq arcs, soutenus par des piliers massifs ornés de douze colonnes corinthiennes. Le style de la voûte est gothique. Un dôme octogone s'élève au milieu de la croix ou croisée; il est lourd et peu gracieux. Le maître autel est décoré de bas-reliefs en marbre représentant diverses scènes de la vie de sainte Thècle. Dans la chapelle de Sainte-Cécile on remarque le mausolée de Cervantès Tautillo, cardinal et archevêque de Tarragone, et dans la chapelle du Saint-Sacrement, celui du célèbre historien espagnol don Antonio Augustin, également archevêque de Tarragone, et légat du saint-siège en Espagne. La chapelle de Sainte-Thècle se distingue par l'originalité de sa forme et la richesse de ses marbres. De l'église on entre dans un grand cloître carré; la cour en est décorée de colonnes de marbre d'ordre dorique dont les chapiteaux, sculptés avec beaucoup d'art et de goût, représentent des figures d'hommes, des animaux et des feuillages.

TOME XXVI. — AOÛT 1858.

L'archevêque de Tarragone a le titre de prince de Tarragone; il sacrail les rois d'Aragon. Il a été tenu quinze conciles à Tarragone. Celui de 1229 cassa le mariage de Jacques I^{er}, roi d'Aragon, avec Éléonore de Castille. Deux siècles après, dans le concile de 1429, l'antipape Gilles de Munos ou Mugnos, connu sous le nom de Clément VIII, élu à la place de Benoît XIII, se désista de ses prétentions, reconnut l'autorité d'Othon Colonne ou Martin V, et descendit au rang d'évêque de Majorque.

LE DOCTEUR PONT-NEUF.

RÉCIT DU TEMPS PASSÉ.

Fin. — Voy. p. 250, 258, 270.

Hélas! j'étais perdu, et je ne songeais même plus à ma misère, tant elle était profonde, lorsque soudain, ce n'était pas un rêve, ô bonheur! Francisquine elle-même, cette

35

belle et glorieuse Francisquine, fendant la foule et culbutant deux fusiliers :

— Halte-là, sergent ! Je ne veux pas que vous emmeniez cet agneau à la boucherie. Il n'a pas l'âge, il n'a pas seize ans ; il était là, tout à l'heure, au pied de mon théâtre, et je me disais, en le voyant qui me regardait de son regard d'enfant perdu : Voilà un pauvre enfant bien à plaindre ; il ne sait pas ce qu'il cherche en ce maudit pont Neuf. Sans doute il va tomber en des mains mauvaises ; il ressemble à mon frère que des racoleurs ont enlevé. Encore une fois, sergent, vous ne l'emmenerez pas !

Et elle faisait mine, en effet, de m'arracher à mon illustre compagnie. Et qu'elle était belle en ce moment ! elle avait le feu dans les yeux, le courage à la lèvre ; elle était vêtue à ravir, en robe tannée, en polonaise blanche, et du corail à ses oreilles, et toujours son collier de jasmin. Mais quoi ! elle était impuissante à me défendre contre une armée ; elle avait beau dire, elle avait beau faire et s'opposer de toutes ses forces, le sergent riait dans sa moustache, et les ravisseurs allaient leur train. Encore un pas, j'étais au bout du pont Neuf et Francisquine était dépassée... O Providence ! ô bonheur ! On entendit alors un bruit de trompettes et le pas superbe de plusieurs chevaux. « Portez arme ! » dit le sergent à sa troupe. Et savez-vous ce qui venait à nous, en ce moment ? c'était un maréchal de France, un vrai maréchal de France, le premier et le dernier que j'aie vu en toute ma vie. Il montait fièrement une belle haquenée épi-rouan, qui avait aussi bonne mine que le maître qui la montait. Il tenait à la main son bâton fleurdelisé ; son épée était d'or, la housse de sa monture était d'écarlate armoriée. Il avait le plus beau visage qu'un homme de soixante ans puisse avoir ; ses cheveux étaient blancs, sa barbe était noire encore ; il portait le cordon bleu et la Toison-d'Or. Ah ! mes amis, ces hommes de guerre, quand ils sont beaux, sont aussi beaux qu'un cardinal archevêque de Paris. Le voilà donc tel qu'il était, et passant devant nous sans daigner nous saluer, lorsque Francisquine, inspirée à son aspect :

— Monseigneur le maréchal ! s'écria-t-elle, ah ! Monseigneur ! En même temps elle baisait son étrier.

— Qu'y a-t-il, mignonne ? reprit le maréchal avec un charmant sourire ; quel malheur vous arrive, et que vous a-t-on fait ?

Puis, comme elle levait vers lui ses beaux yeux pleins de larmes et ses belles mains tremblantes d'émotion :

— Par Vénus ! dit le maréchal, c'est toi, Francisquine ? En ce moment je me rendais à ton théâtre ; et pourquoi donc ta comédie a-t-elle fini de si bonne heure ?

— Écoutez-moi, Monseigneur, reprit Francisquine en se relevant, et ses deux mains appuyées sur les pistolets du maréchal, les gens que voici, ces indignes racoleurs, viennent de commettre auprès de mon théâtre une horrible action. Figurez-vous qu'ils ont enguirlandé ce jeune fils, ce benêt, cet idiot, et qu'il a signé un pacte avec eux. Regardez-moi ça, Monseigneur ! Ça n'a pas seize ans, c'est à peine échappé de sa classe, et voilà que ça se fait soldat. Pensez donc à la douleur du père et à la douleur de la mère, aux confusions du maître, au chagrin de ses sœurs ! Ayez pitié de cet enfant, Monseigneur ! venez en aide à cet enfant !

A ces mots de la dame éloquente (il me semble que j'entends encore cette voix d'un si beau timbre, aux accents généreux), le maréchal prit un air grave :

— Eh ! dit-il, que voulez-vous que j'y fasse, ma mie ? Il s'agit, après tout, du service du roi notre sire. On n'est pas maladroit comme votre protégé ! Que diable ! il s'est laissé prendre, eh bien, tant pis pour lui. Du reste, il n'est pas le premier clerc qui ait porté la giberne et le fusil. Laissez-le partir, il deviendra peut-être un héros.

— Un héros, Monseigneur, ce petit sacristain ! reprit la belle, avec un geste du plus profond mépris. Croyez-moi, il n'est bon qu'à dire des *Oremus*. Et puis enfin il n'a pas l'âge, il n'a pas seize ans. Puis, se tournant vers moi : — N'est-ce pas, me dit-elle, que tu n'as pas seize ans ?

Or justement j'avais eu seize ans à la Chandeleur dernière, et comme je ne savais pas mentir, j'allais me perdre... Un regard du maréchal me sauva. Lui aussi, il prit en pitié mon ignorance et ma jeunesse...

— Allons, finissons-en, dit-il. Il est évident que jamais ce M. Johanès ne sera maréchal de France. — En même temps il fit signe aux racoleurs de s'approcher : — Au nom du roi, major, rendez-moi l'engagement de cet enfant ! Puis, comme le susdit racoleur hésitait et faisait une assez laide grimace, Monseigneur ouvrit sa grande gibecière de velours cramoisi, dont il tira six beaux écus. — Tenez, voilà pour boire à ma santé ! Et je vous donne au moins six fois la valeur de ce que je vous prends ! A ces mots, mon racoleur, en s'inclinant jusqu'à terre, fit disparaître dans les abîmes de sa poche ces écus si mal gagnés. — *Omnia pro bursa et pecunia* ; Tout pour la bourse et pour l'argent, disait le maréchal, en souriant.

A peine les racoleurs eurent disparu, moins semblables à d'honnêtes gens qu'à des hommes de proie, qui n'attendent pas que les choses soient perdues pour les trouver, le maréchal, fouillant de nouveau dans un coin de son aumônière, en tira quelques dragées, puis une jolie bague en brillants :

— Ma mie et ma comédienne, dit-il à Francisquine, êtes-vous contente de votre obéissant serviteur ? Cependant voilà pour vous. Croquez-moi ça, et portez-moi ça pour l'amour de moi. Je vous rends, par-dessus le marché, ce galoehier du collège Montaigu, ce pantoufflier de Sorbonne, ou, si vous aimez mieux, ce martinet de l'Université de Paris. Êtes-vous férue, en effet, de ce marmouset mal bâti ?

— Ah ! fi ! Monseigneur, s'écria-t-elle, y pensez-vous ? ce benêt, à moi ! Emportez-le, je vous prie, achevez cette bonne œuvre. Il est perdu si vous ne le ramenez pas dans son collège.

Et comme elle disait ces mots, et que je l'écoutais, charmé de l'entendre, elle me prit soudain de ses deux mains vigoureuses, et elle me lança en croupe sur le cheval du maréchal. Ah ! mes chers frères et mes chers fils, puisque aussi bien il faut que ma confession soit complète, eh bien, vous saurez tout. Ma joue a touché à cette joue, et mes cheveux ont frôlé un instant ces beaux cheveux tout remplis des essences odorantes : pendant trente ans, rien qu'à me souvenir, j'ai senti je ne sais quel frisson abominable dans tout mon corps. Je brûlais, j'avais froid, je tremblais ! Quê de larmes, que de repentirs ! que de mortifications ! C'était ma plaie et ma honte ! Aux instants de ma prière la plus fervente, il me semblait que j'étais enlevé par Francisquine.

— Ah ! ma mie, et que faites-vous ? s'écriait le maréchal, moitié riant et moitié fâché, quand il me sentit en croupe avec lui. — Mais la belle, agitant sa main, où brillait déjà ce beau diamant, et avec un beau rire emperlé : — Ça, disait-elle, Monseigneur, si vous voulez de la grammaire, en voici ; si vous voulez de la rhétorique, en voilà ; et de la philosophie, on vous en donnera autant qu'en peut donner un docteur de Sorbonne. Ainsi parlant, elle fit un beau salut et disparut dans la foule ; et le maréchal, poursuivant son chemin sans s'inquiéter de la publique admiration, se mit à traverser le pont Neuf, pendant que les uns chantaient : *Il est mort, ce grand Luxembourg*, et que les autres entonnaient à toute volée un amphigouri sur le menuet d'Exaudet. Voyez, mes frères, voyez cependant la

malice et la cruauté du démon! ce menuet d'Exaudet, je n'ai jamais pu le chasser de ma mémoire. Encore aujourd'hui, tout vieux et tout mourant que je suis, ô honte! ô malheur! châtement sans pitié! je n'ai pas de jour où je ne me le chante à moi-même.

En effet, d'une voix chevrotante et vraiment diabolique, l'abbé Petit-Pied chantonna son menuet :

..... D'une marmite
On vit sortir Démocrite,
Qui gagnait
Au piquet
Un cacique,
Et qui poussait des hélas!
Quand il rencontrait l'as
De pique.

Mais Achmet,
Qui buvait
La chopine,
Alla, sans qu'il y parût,
Fustiger Belzébut
A coups de discipline.
Agrippa
Laissa là
L'écumoire
Dont se servait Adrien
Pour donner à son chien
A boire.

— O mes amis, reprit l'abbé Petit-Pied en voyant tous ces doctes visages en proie à la stupeur, il y avait certes de quoi frémir à entendre toutes ces choses, au bruit des rebecs, des violons, des guitares, des flûtes et des tambours. Il y avait de quoi perdre la tête aux hennissements furieux de cette foule avinée. Et la senteur des cuisines en plein vent, et le juron des passants, et le quolibet des filles fardées, qui se moquaient de moi et qui harcelaient M. le maréchal! Lui, cependant, il faisait bonne contenance, il riait aux demoiselles, il jurait aux passants. C'était un homme à l'abri de toute crainte et de toute émotion, ferme et dru, pour aller par toute terre et dans tous les chemins.

Et lorsque enfin le pont Neuf eut été franchi d'un pas fier, le maréchal, se tournant vers moi, s'écria avec le prophète Ézéchiël : « Là git Assur avec sa multitude. » Il savait tout, ce maréchal; il avait lu même Ézéchiël! Je ne sus que répondre, et je fermai les yeux, quand son regard se posa sur les miens. Il comprit ma pensée, et, retournant sa tête du côté de son cheval :

— Où donc allons-nous, mon jeune ami?

Et comme, encore cette fois, j'hésitais à lui répondre, il me dit ces gentilles paroles en bon latin :

— *Magister artium, a vero itinere te deviasti!*... « Mon bachelier, vous avez perdu le bon chemin... » et vous ne pouvez pas le retrouver.

Alors, d'une voix timide, et en langue vulgaire, je lui appris que j'étais un échappé de la Sorbonne.

Tenant son cheval au pas : — Et nous-même, me dit-il, où en sommes-nous de nos études, monsieur le pantouffier de Sorbonne? A coup sûr, nous savons par cœur le *Calepin revu et corrigé*, le *Catholicum magnum et parvum*, le livre entier de la *Syntaxe*, et les *Églogues* de Baptiste Mantouan, que nous préférons, naturellement, aux *Églogues* de Virgile :

Fauste, precor gelida (*).

En même temps il me récitait les vingt premiers vers de l'*Églogue*! Il me demanda aussi quand je disais ma messe de *Requiem*, ma messe de *Beata* et ma messe de Saint-Esprit; si j'avais fait mon *école de décrets*, et si j'observais

(*) Ceci est, en effet, le commencement de la première églogue de ce Virgile en langue vulgaire; il n'était pas tout à fait le Cygne de Mantoue, et pourtant les pédants de ce temps-là le préféraient à Virgile, et tous leurs écoliers le savaient par cœur.

tous les conseils du livre de *la Bonne Attitude à table, et dans la maison* (*).

Vous pensez bien que j'aurais voulu, pour tout au monde, éviter l'humiliation qui m'attendait à la porte de la Sorbonne. Mais M. le maréchal avait mis dans sa tête qu'il m'accompagnerait jusqu'au seuil de la maison. La maison entière était en l'air; on m'avait cherché partout, on m'avait demandé à tous les échos d'alentour; et jugez de l'étonnement lorsqu'on me vit revenir en ce grand équipage!

— Ah! le mauvais garçon! — Ah! le petit babouin! — Le fouet! — Le pain sec!

— Mes maîtres, dit le maréchal, ce jeune docteur est sous ma protection, ne l'oubliez pas. Il m'a promis d'être sage, et d'obéir désormais à vos Révérences. Et, s'il vous plaît, pas de pain sec, mais, au contraire, une bonne saugrenée de pois. Je veux qu'il soit heureux aujourd'hui comme un coq au panier.

Je restais immobile, et ne sachant comment le remercier.

— Mon fils, me dit-il, que dit le latin, en pareille circonstance?

— Il dit, Monseigneur : « Honorez qui vous sauve, et promenez-vous avec les honnêtes gens; *cum bonis ambula.* »

Ce fut mon seul mot d'esprit de la journée; il fit sourire le maréchal; il me tendit la main droite que je portai à mes lèvres reconnaissantes, puis il partit soudain au grand trot de son cheval.

Tel fut le récit animé et douloureux du vénérable docteur Petit-Pied. La Sorbonne entière en fut, sinon scandalisée, au moins consternée; elle en fit des prières de quarante heures, pour remercier la Providence qui était venue en aide à ce saint homme, et qui l'avait arraché à de si grands périls.

Le savant docteur Petit-Pied vécut encore trois ans après sa confession générale. Il mourut comme il avait vécu, pieusement et doucement, mais délivré de tout remords, et confiant dans la miséricorde divine. Il y eut un grand deuil en Sorbonne le jour de sa mort, et les jeunes docteurs, en s'abordant, se disaient tout bas :

— Hélas! il a donc enfin passé le pont Neuf?

Darwin remarque que lorsque nous avons, en dormant, rêvé d'objets visibles, nous sommes, à notre réveil, moins éblouis par la lumière. Heureux ceux qui, ici-bas, dans les rêves de leur pensée, ont eu une vision plus haute! ils seront plus capables de supporter les gloires du monde à venir.

NOVALIS.

LA TERRE DE FEU

ET LE DÉTROIT DE MAGELLAN.

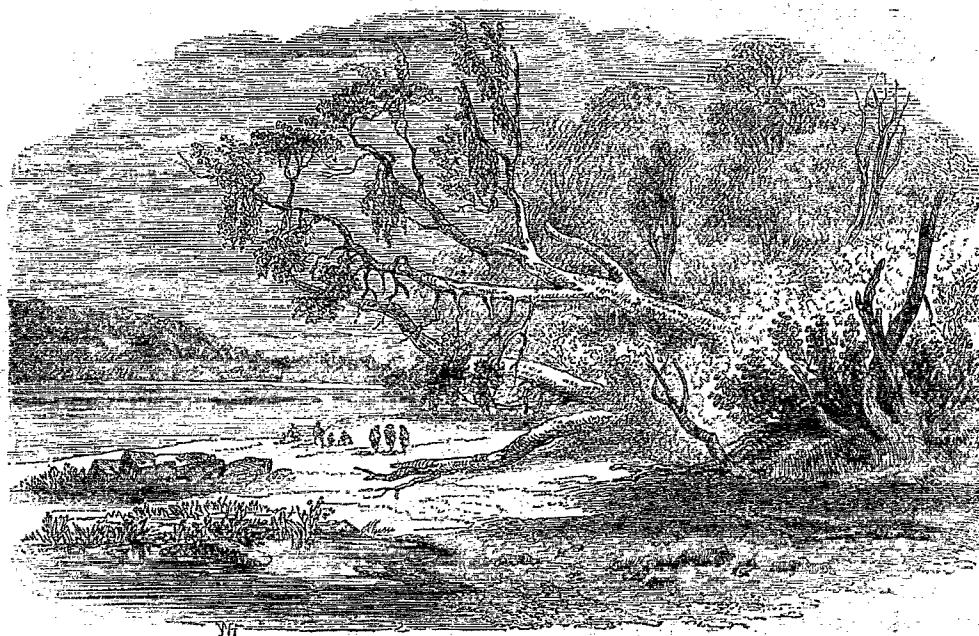
Suite et fin. — Voy. p. 226.

Plus heureux que le commandant de Gennes, contraint par ses ennemis à quitter la France, et dont Louis XIV fut obligé de réhabiliter la mémoire, le chevalier de Beauchesne rentra dans sa patrie, sinon riche, du moins honoré. L'expédition qu'il avait dirigée n'avait pas répondu, sans doute, aux espérances conçues par la Compagnie; mais, grâce à l'habileté du chef, au courage et à l'humanité de ses officiers et surtout au zèle de ses deux ingénieurs, on

(*) De *Moribus in mensa servandis*, un livre de ce temps-là, que nous avons remplacé par *la Civilité puérile et honnête*; aussi ridicules l'un que l'autre.

ent pour la première fois le spectacle, en France, d'une de ces entreprises dont profite l'humanité entière, parce que la science, qui est du domaine de tous, en est le mobile principal; l'hydrographie à peu près complète du détroit avait été faite, et les parages dangereux qui environnent le cap Horn, si redoutés alors, venaient d'être explorés pour la première fois, scientifiquement du moins. Au retour, le plus jeune des hydrographes pouvait dire sans jactance : « J'ai fait cette carte pour corriger une erreur considérable, et de plus de quarante lieues en latitude, que font ceux qui ont situé le détroit de Lemaire et le cap Horn, qu'on marque le plus sud de la mer Pacifique, ordinairement par 58°, 5 et 59 degrés sud. Cette carte servira à ceux qui, ne voulant pas passer par le détroit de Magellan, feroient le tour de la Terre de Feu; ce qui n'est pas le plus mauvais party à prendre, pourvu que ce soit dans le mois de janvier. »

Nous ignorons quel fut le sort des deux jeunes savants dont les travaux s'accomplirent en dépit de tant d'obstacles : leur œuvre était condamnée en naissant, et elle est restée dans un oubli si absolu qu'un voyageur plein de zèle, Alcide d'Orbigny, dont la France déplore la perte récente, l'a ignorée complètement, puisqu'il se contente de citer sur les habitants de la Terre de Feu le court rapport inséré par de Brosse et provenant de M. de Villefort, officier de l'expédition. Il y a plus encore : l'intrépide marin qui a découvert les terres les plus australes du globe n'a point non plus examiné leurs grands atlas. La ville de Saint-Malo a été plus juste à l'égard du chef de cette expédition si remarquable : elle a donné son nom à l'une de ses rues; mais les archives de cette ville maritime, d'ailleurs si soigneusement tenues, n'ont pu malheureusement nous fournir la date précise de la mort du navigateur auquel la France doit sa première expédition scientifique (1).



Détroit de Magellan. — Le rivage du Port Saint-Nicolas. — D'après le Voyage de King.

Par les 52° 50' environ, à six lieues de la Terre de Feu, une île assez considérable, que rencontrent parfois ceux qui doublent le cap Horn, avait reçu des équipages le nom du chef qui les commandait; l'île Beauchesne, qui figure encore dans l'Atlas de Delisle, a disparu des cartes modernes; et ce serait justice que, dans les travaux d'hydrographie française du moins, cette injustice fût réparée.

Lorsqu'il méditait ses grandes découvertes dans l'hémisphère austral, en l'année 1838, Dumont d'Urville pénétra dans le détroit de Magellan, où il séjourna vingt-sept jours seulement. Moins heureux que de Beauchesne et Bougainville, il ne fut visité, durant ce temps, par aucune tribu de Pécherais. L'histoire naturelle et l'hydrographie donnèrent néanmoins des résultats auxquels l'habile marin ne s'attendait pas lui-même, et il a dit plus tard, en signalant les intéressants travaux de ses compagnons : « L'exploration du détroit de Magellan pouvait ne plus être qu'un hors-d'œuvre imprévu; mais je pense en avoir fait un épisode important. » En effet, ses entrevues si pleines d'intérêt avec les Patagons; sa rencontre avec un pauvre horloger allemand, qui vivait depuis sept ans parmi ces peuples hospitaliers; et qui pleura de joie en pensant que son exil était fini; ses longues explorations dans des campagnes peuplées d'arbres admirables, et dont le climat est

bien plus beau qu'on ne le suppose généralement, donnent à cette partie de sa relation une animation, une vie, nous dirions presque une poésie agreste, qu'on ne rencontre plus au même degré dans le reste de l'ouvrage. Les habiles dessinateurs qui accompagnaient l'expédition, MM. Goupil et Breton, firent de leur côté une ample récolte de vues pittoresques.

Parvenue aux deux tiers du détroit, l'expédition mouilla dans la baie à laquelle les premiers explorateurs avaient imposé le nom de Saint-Nicolas, et que plus tard Bougainville avait appelée baie des Français. Avec la sagacité habituelle qui caractérise ses premiers aperçus, avec cette

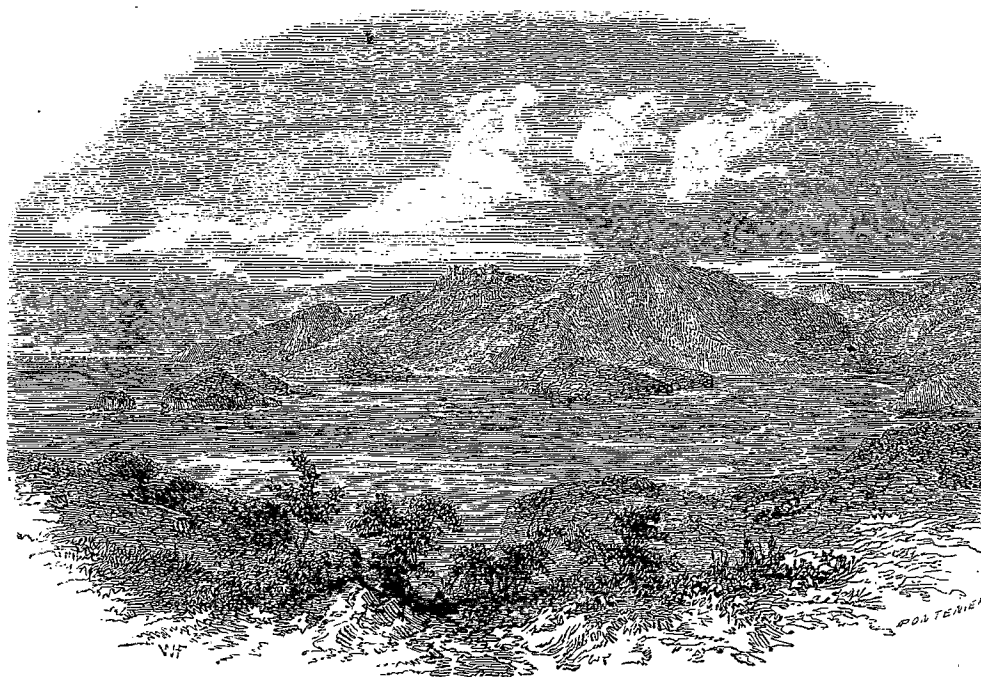
(1) Dans la notice qu'il consacre à ce navigateur, l'abbé Manet omet complètement ces détails biographiques; il se borne à avertir que l'expédition à la Terre de Feu ne fut pas la seule que commanda le chevalier de Beauchesne. « Lorsqu'il fut las de naviguer, dit-il, il devint successivement sénéchal de Saint-Malo, lieutenant général de l'amirauté, juge des fermes, et capitaine général de la côte de Bretagne. » L'écrivain qui connaît le mieux aujourd'hui les illustrations d'une ville si féconde en hommes éminents, M. C. Cimat, n'a pas donné place à Beauchesne dans son excellent livre intitulé : *Saint-Malo illustré par ses marins*, uniquement en raison de la rareté des renseignements qu'il est possible de se procurer aujourd'hui sur lui. Vers 1707, le P. le Gobien se plaisait à rappeler le mérite de ce grand voyageur, et par les expressions dont il se sert on voit qu'en cette année le sénéchal de Saint-Malo vivait encore.

sobriété d'expression qui n'est jamais dépourvue de charme, d'Urville se plaît à peindre ce nouveau paysage. « La baie de Saint-Nicolas, dit-il, offre un aspect infiniment plus gracieux que celle que nous quittons. La plage se dessine en forme d'arc très-surbaissé, bordé par un joli rideau d'arbres d'une verdure tendre et délicieuse. » Dans la belle carte due à M. Vincendon-Dumoulin, on verra que la baie de Saint-Nicolas est située non loin du pic Nodales et de la baie Bougainville.

Un peu plus haut, et en vue de ces campagnes des zones tempérées qui conviennent si bien aux colons venus des régions du Nord, le grand navigateur avait dit : « Cette position sera de nouveau occupée, et cette fois elle ne sera plus abandonnée ; alors aussi le détroit de Magellan ne peut

manquer d'être fréquenté habituellement par les navires, car il n'y aura pas de comparaison à établir entre la navigation douce et assurée du canal et la traversée pénible et dangereuse des mers du cap Horn. »

La magnifique publication de l'infortuné d'Urville était à peine achevée que ses paroles prophétiques se réalisaient. Une des jeunes républiques de l'Amérique du Sud, celle qui marche en tête de toutes les autres par son amour du progrès, le Chili, fondait dans le détroit de Magellan une colonie. Cet établissement, qui date de l'année 1843, s'accroît et s'enrichit sous la direction d'un gouverneur allemand. Mais il arrive malheureusement à la Terre de Feu ce qui s'est vu en tant d'autres endroits : des États voisins envient au Chili ses nouvelles possessions, et ce coin oublié



Terre de Feu. — Le Havre d'Orange. — D'après le Voyage de King.

du globe est revendiqué par ceux-là mêmes qui le dédaignaient avant sa prospérité.

MOLLIEN.

Fin. — Voy. p. 257.

Bientôt un événement inattendu élevait Mollien au ministère. C'était en 1806, durant la campagne d'Austerlitz : Barbé-Marbois, alors ministre des finances et à court d'argent, avait traité avec une association de banquiers qui prenaient le nom de *négociants réunis*, et dont le fameux Ouvrard était un des principaux membres. Or le portefeuille des négociants réunis était alors gorgé de traites souscrites par le Trésor espagnol dont l'échéance était passée. Ouvrard se rendit à Madrid, non-seulement pour en hâter le recouvrement, mais aussi pour obtenir, dans l'intérêt du Trésor français, des subsides dus par l'Espagne. Il trouva la caisse de Madrid vide, le peuple affamé, et la cour manquant de cinq cent mille francs pour aller passer la saison à Aranjuez. En présence d'une telle situation, le représentant des négociants réunis conçut un audacieux projet. Au lieu d'exiger l'argent qui était dû, il prête à la cour d'Espagne les cinq cent mille francs dont elle avait besoin, fait venir

du blé de France et de l'étranger, en puisant à pleines mains dans le trésor de l'État, de concert avec Marbois et Desprez, l'un ministre des finances, l'autre ministre du trésor (le département des finances était alors divisé entre deux ministres, celui des finances ou des recettes, celui du trésor ou des dépenses) ; en un mot, Ouvrard prétend régénérer ce pays, pour tirer plus tard de Mexico et de Lima des richesses qui rembourseront et au delà les avances faites à l'Espagne. Mais il avait compté sans les difficultés de cette ambitieuse entreprise et les croisières anglaises, et il ne réussit qu'à se ruiner, après avoir vidé le trésor de son pays.

Sur ces entrefaites, le vainqueur d'Austerlitz revenait aux Tuileries et apprenait les désastreuses manœuvres d'Ouvrard et de ses collaborateurs. M. Mollien raconte la terrible scène dont il fut témoin dans cette circonstance, et la colère de Napoléon, qui lui faisait l'effet, dit-il, de « la foudre tombant du plus haut du ciel, pendant une heure entière, sur trois individus sans abri ». L'issue de cette scène fut la destitution des ministres infidèles et la nomination de Mollien au ministère du trésor public. Plus troublé que glorieux d'une telle fortune, Mollien n'en parla qu'à sa femme, la fille de M. Dutilleul, ancien premier commis aux finances, et le reste de sa famille n'apprit sa nouvelle dignité que par sa prestation de serment.

Grâce à lui, cependant, le déficit du Trésor fut promptement comblé. On obligea la Société des négociants réunis à livrer son actif, meubles et immeubles, évalué à quatre-vingts millions; l'Espagne, mise en demeure de payer sa dette, s'exécuta moyennant un arrangement avec la maison anglaise Baring, qui se chargea d'aller à Vera-Cruz, en pleine guerre, chercher les piastres espagnoles pour le compte de la trésorerie française. Plus tard, le nouveau ministre, voulant simplifier et surveiller en même temps l'œuvre des receveurs généraux, créa une caisse dite *caisse de service*, chargée d'appliquer immédiatement, dans chaque lieu, le produit des impôts aux dépenses publiques régulièrement exigibles dans le même lieu.

Par l'initiative de Mollien, le capital de la Banque de France, récemment instituée, fut porté de quarante-cinq à quatre-vingt-dix millions, et deux succursales de la Banque furent créées, l'une à Lyon, l'autre à Rouen; le système des écritures en partie double fut appliqué aux finances de l'État; la Cour des comptes, tribunal souverain, fut fondée en remplacement des défectueux bureaux de comptabilité répandus par toute la France. Depuis son avènement au ministère jusqu'à la fin de l'empire (1814), Mollien sut faire face aux dépenses toujours croissantes que les guerres d'Espagne et de Russie entraînaient avec elles, contenter un maître exigeant, et jeter les bases de la bonne organisation financière que plusieurs grandes nations de l'Europe envient encore à la France.

Une fois, en 1807, entendant Napoléon critiquer les novateurs, il crut voir dans ses paroles un reproche indirect à ses propres innovations administratives; il lui écrivit, et reçut de l'empereur cette réponse: « Je ne comprends rien à votre lettre, disait Napoléon; je serais fâché que vous pussiez penser que ce que j'ai dit au conseil d'État dut vous concerner d'aucune manière. J'aurais droit de me plaindre de cette injustice de votre part; toutefois je ne veux pas le faire, puisqu'elle m'offre l'occasion de vous assurer du contentement que j'ai de vos services, et de l'intention où je suis de vous donner sous peu une preuve éclatante de mon estime. » En effet, l'année suivante, l'empereur, en usant envers Mollien comme avec ses lieutenants favoris, et voulant d'ailleurs assurer la fortune d'un ministre qui avait eu l'honneur de rester pauvre, lui donnait 300 000 francs sur les fonds extraordinaires de la grande armée. C'est ainsi que plus tard Mollien put acheter, à Jours, une terre où devait s'achever sa vie.

À la fin d'avril de l'année 1812, Mollien, après avoir accompagné Marie-Louise jusqu'à Blois, céda le ministère au baron Louis. Il croyait sa carrière administrative désormais terminée; mais à son retour de l'île d'Elbe, Napoléon fit appeler son ancien secrétaire d'État et lui dit en l'embrassant: « Dans ce moment de crise, vous ne me refuserez pas de prendre votre place. » Mollien se remit courageusement à l'œuvre. Ce ne fut qu'après Waterloo qu'il rentra définitivement dans la vie privée. Sollicité par Louis XVIII de reprendre un poste que durant près de dix ans il avait noblement occupé, l'ex-ministre de Napoléon déclina formellement cet honneur. Toutefois il crut pouvoir accepter la pairie, en 1819. À ce titre, il dut un jour faire l'éloge funèbre du duc de la Rochefoucauld. Il rappela que le duc, ruiné par la révolution, avait reçu à sa rentrée en France, après de longues années d'exil, un legs de deux à trois cent mille francs d'une riche Anglaise; mais qu'il avait fait rechercher les héritiers de cette dame et leur avait restitué cette fortune, ne gardant pour lui qu'un schelling. On eut plaisir à entendre raconter cette anecdote par une telle bouche, persuadé que le panégyriste, mis au lieu et place de celui dont il faisait l'éloge, eût agi comme lui et mérité une louange semblable.

Mollien, l'un des ministres qui ont le mieux servi la France, est mort en 1850.

LA VOIE LACTÉE.

La Voie lactée est cet amas d'étoiles innombrables qui nous entoure et dont notre soleil fait partie. C'est un des quatre mille amas semblables catalogués jusqu'ici par les deux Herschel, et sur la constitution desquels le télescope de lord Rosse nous a révélé de curieuses particularités.

Il est très-instructif de suivre les progrès de notre savoir populaire, je veux dire le progrès des idées qui sont aujourd'hui du domaine de tous.

Pour un citoyen qui n'a pas franchi l'enceinte de sa ville, la France est une vaste étendue; pour un voyageur ordinaire, la terre entière, décorée du titre pompeux de monde, est quelque chose d'immense. Ensuite, les premières notions de cosmographie nous montrent que cette planète n'est pas la seule à circuler autour du soleil, et que d'autres planètes, bien autrement grosses, suivent des routes semblables. Enfin le soleil, centre de ces mouvements, domine tellement les planètes en volume, en poids, en importance physique, qu'après de lui toutes les planètes sont des masses insignifiantes. Or cet astre n'est pas le seul soleil que nous apercevons, même à l'œil nu et sans l'aide du télescope. Une nuit sans lune et sans crépuscule nous en montre au moins deux à trois mille, depuis la première grandeur jusqu'à la sixième. Comparativement à notre soleil, ces régions étoilées que l'aube du jour anéantit pour nos regards, sont donc la partie fondamentale du monde. Mais au delà de ces soleils isolés, il en est une infinité dont l'ensemble se confond dans une blancheur uniforme formant la Voie lactée, la galaxie, notre amas, notre nébuleuse. Cette faible blancheur irrégulière qui fait le tour du ciel, et qui au télescope se résout en millions de soleils individuels, est donc encore bien autrement prépondérante dans l'univers que les étoiles isolées, dont cependant les astronomes de ce siècle ont catalogué plusieurs centaines de mille. À Paris, les nuits où la Voie lactée brille de tout son éclat sont assez rares. Le grand observateur William Herschel ne comptait par an que quarante heures où il pût pousser ses télescopes jusqu'à leur plus grande efficacité d'action. Laplace avait déclaré qu'il fallait porter les télescopes au sommet des hautes montagnes. La même indication expresse a été retrouvée dans les écrits de Newton; et, en 1856, M. Piazzi Smyth, sur le pic de Ténériffe, a obtenu des résultats prodigieux à une hauteur qui laissait au-dessous de lui le tiers de la mer aérienne sans rivages qui entoure notre terre. C'est dans ce tiers inférieur, dans cette basse région, que la transparence de l'air est le plus troublée. Ainsi notre Voie lactée, si fugitive pour nos yeux étant comparée à notre soleil et à ses quelques centaines de mille compagnons, est tout, et ces nombreux soleils, rien.

Notre Voie lactée elle-même, ainsi que nous l'avons vu, n'est qu'un individu dans le nombre immense d'autres amas pareils d'étoiles, de soleils qui, sous le nom de nébuleuses, peuplent l'immensité de l'espace et remplissent le ciel entier, en formant dans leur ensemble l'univers, où du moins cette portion de l'univers perceptible à l'homme. D'après l'idée de supériorité infinie qu'on ne peut s'empêcher d'attribuer à la puissance créatrice, bien des métaphysiciens sont portés à croire qu'il existe un grand nombre d'êtres matériels qui nous sont tout à fait inconnus, et qu'il peut même y avoir d'autres *existences* qui n'ont pas pour base, comme ici-bas, l'espace, la matière et le temps, ces trois grandes nécessités de notre monde matériel. Je saisis cette occasion de faire remarquer que, tout en réservant leur importance aux idées philosophiques, métaphysiques et théologiques, l'astronomie et les sciences physiques doivent s'arrêter à la limite du domaine de nos sens.

Comme l'aspect des diverses nébuleuses que nous voyons à distance peut nous éclairer sur la constitution de la nébu-

leuse au milieu de laquelle nous sommes plongés, c'est-à-dire de notre Voie lactée, je prie le lecteur d'examiner attentivement les divers spécimens de nébuleuses que nous avons figurés. Tel de ces amas est arrondi ou allongé, mais peu étendu; tel autre est vague et diffus, avec des places obscures et brillantes qui résultent d'un entassement plus ou moins serré de soleils individuels. Quelques-uns de ces amas sont en plaque mince qui, vue par sa tranche, a la forme d'un nuage stratus dans le ciel. Il y a des nébuleuses doubles; il y en a de conformées en contours bizarres. Plusieurs sont annulaires ou perforées, c'est-à-dire ayant dans leur milieu un espace obscur, tandis que pour le plus grand nombre l'éclat va en augmentant des bords jusqu'au centre, et, dans plusieurs cas, montre à ce centre une condensation d'étoiles tout à fait analogue à diverses condensations locales que nous présente notre Voie lactée. La plupart des nébuleuses se séparent en étoiles distinctes avec la vision télescopique; quelques-unes résistent à cette épreuve, comme on doit l'attendre d'amas plus éloignés. Entre ces deux circonstances, il en est une troisième qui n'a pas été assez remarquée dans son analogie avec notre Voie lactée. En contemplant celle-ci à l'œil nu, on voit que sa blancheur n'est pas uniforme; ça et là il y a des places d'éclat inégal où les soleils, plus rapprochés les uns des autres, ou bien entassés à une plus grande profondeur, donnent un éclat renforcé. C'est précisément l'aspect que prennent les nébuleuses non résolubles sous la puissante action des grands télescopes : elles perdent leur uniformité de lumière, et présentent, comme la Voie lactée, à la vision simple, des renforcements d'éclat inégalement distribués, qui indiquent des groupements de soleils individuels.

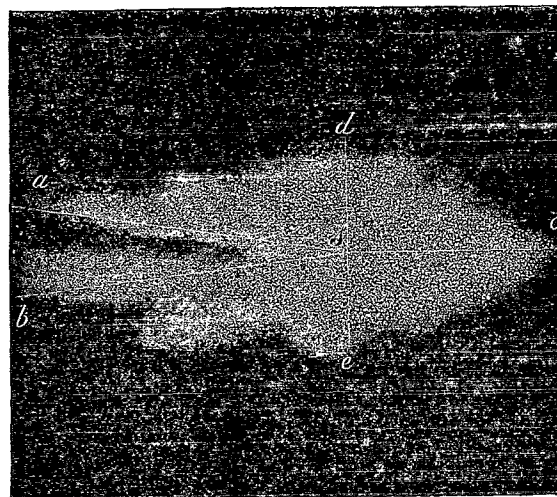
Ces groupements, ces condensations d'étoiles, qui semblent s'être formés, avec les siècles, sous l'empire de l'attraction, cette puissance dominatrice du monde et qui tend continuellement à rapprocher les divers corps de la nature, ces entassements, dis-je, produits par l'attraction et marchant par la même cause vers un état ultérieur de rapprochement, nous expliquent la forme spirale de certaines nébuleuses où l'on voit, pour ainsi dire, les soleils tomber en tournant vers certains noyaux de plus grande concentration. Quant à l'immensité du temps nécessaire pour produire de pareils effets, il n'y a ni siècles, ni millions de siècles qui puissent la représenter. L'action de notre soleil sur l'étoile la plus voisine de lui ne rapprocherait pas de nous cette étoile d'un millimètre en cent mille ans.

Notre Voie lactée est pour ainsi dire connue tout entière par les autres nébuleuses. Ainsi elle fait le tour du ciel, puisque nous sommes au milieu de l'amas de soleils dont elle se compose. Elle nous présente des inégalités d'éclat parce que, dans son ensemble, les soleils, obéissant à leur mutuelle attraction, se sont groupés par amas isolés; elle forme un tout aplati, comme le représente la figure d'Herschel, ainsi que bien d'autres nébuleuses. Si l'on compte les étoiles dans un même espace, suivant diverses directions, on en trouve, comme cela devait être, un bien plus grand nombre quand on est dans la direction de la plus grande étendue, que quand on pointe suivant la moindre épaisseur du nuage de soleils. On observe aussi des places très-obscures, qui correspondent à de véritables puits ou perforations géométriques dans la masse des soleils de notre nébuleuse. Tel est le Sac à charbon de la Croix du sud, environné de la partie la plus brillante de la Voie lactée, qui semble s'être enrichie aux dépens de l'espace central qui, suivant l'expression d'Herschel père, a été *ravagé*.

Arago a beaucoup insisté sur cette idée du même Herschel, savoir, que par la suite des temps et des âges, la Voie lactée, par la force de condensation qui résulte de l'attraction, se disloquerait et perdrait sa continuité. En supposant que l'es-

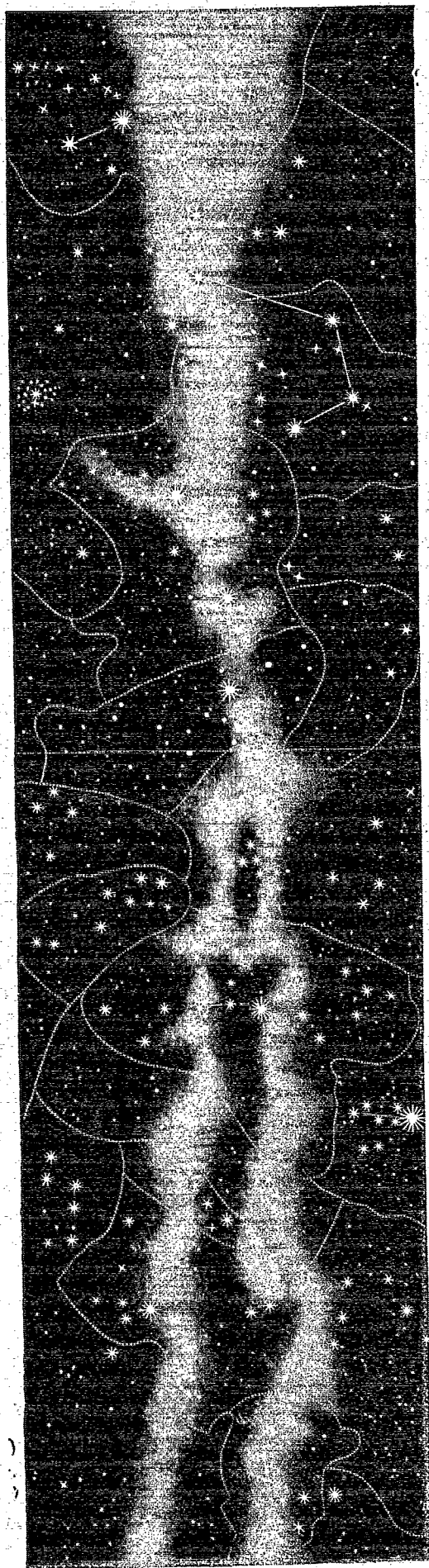
pèce humaine subsistât jusque-là, elle dont l'origine est si peu ancienne (six mille ans ou même un peu plus sont une seconde pour les révolutions célestes), en supposant, je le répète, que l'espèce humaine persistât sur la terre, que lui importerait qu'à la place d'un champ continu d'étoiles, il y eût un grand nombre d'amas isolés? Les Pléiades, la Chevelure de Bérénice, la Ruche d'abeilles du Cancer, le double amas de Persée, ne sont-ils pas aussi indifférents aux climats et à la fécondité nourricière de la terre que la nébuleuse d'Andromède, celle de Miss Herschel, celle d'Orion, celle d'Hercule, ou encore les deux nébuleuses antarctiques, dites nuages de Magellan?

Nos lecteurs pressentent déjà bien des études intéressantes de détail, avec la plume et avec le burin, sur tous ces objets. Nous pourrions examiner surtout, en temps et lieu, l'hypothèse du grand Herschel, qui croyait voir les étoiles se former dans le ciel aux dépens d'une matière nébuleuse phosphorescente qui se condenserait en soleils. Cette opinion, vivement controversée, est maintenant abandonnée d'après les résultats obtenus par lord Rosse. Si, à l'origine, une matière continue, faiblement lumineuse, occupant l'univers, s'est condensée autour de centres distincts, l'ensemble a dû produire une infinité de soleils individuels, occupant l'univers entier; puis, par une condensation due à l'attraction universelle, ces soleils se sont divisés en groupements divers dont chacun forme une nébuleuse, une voie lactée, et enfin dans chaque voie lactée, et notamment dans la nôtre, des groupements secondaires ont rompu l'uniformité d'éclat, et formé des places d'éclat privilégié et des places comparativement obscures.

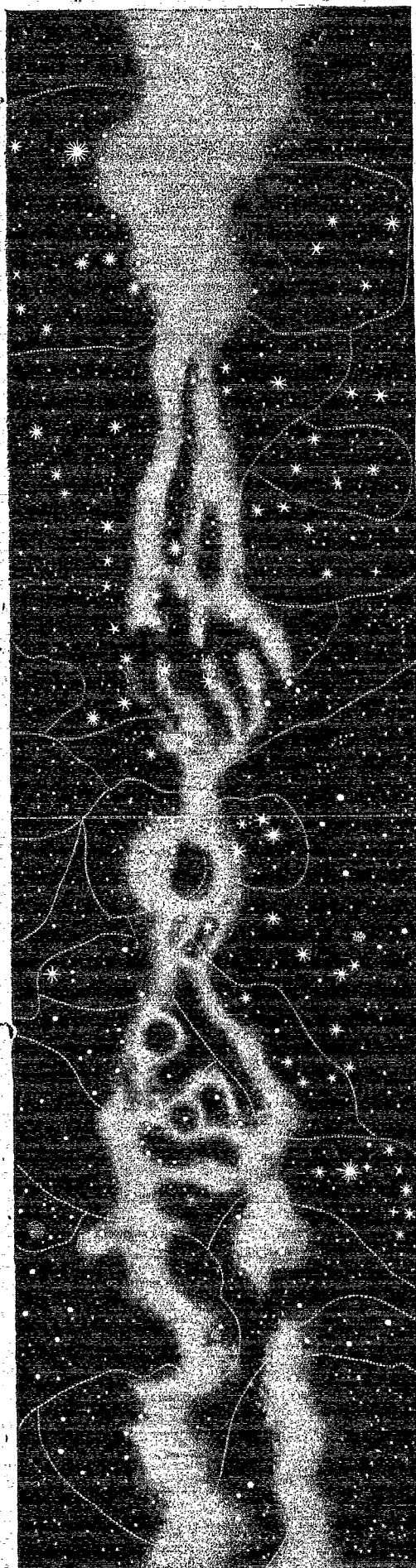


Une section de la Voie lactée. — *s*, place du soleil dans l'ensemble des étoiles qui forment la Voie lactée. — *d* et *e*, limites de la Voie lactée dans sa plus petite épaisseur. — *c*, limite dans un sens pour sa plus grande profondeur. — *a* et *b*, deux prolongements de la Voie lactée, qui se trouve divisée en deux couches dans cette région, par exemple, la région de la constellation du Cygne. — *adceba*, coupe imaginaire de la Voie lactée, avec des profondeurs diverses, *sd*, *sc*, *sb*, *sa*, à partir du soleil situé en *s*. — (Le dessin d'Herschel montre notre Voie lactée ou nébuleuse encore plus aplatie qu'elle n'est figurée ici; il y a moins d'épaisseur de *d* en *e*.)

Mais, dira un lecteur déjà instruit de tout ce qui précède, la Voie lactée, dans le tiers du ciel, du Cygne au Centaure, se fend en deux branches dont la continuité même est douteuse; elle envoie des prolongements perdus suivant diverses directions. D'où vient cela? Je réponds : Attendez; on ne peut pas tout dire et tout dessiner en même temps. Voyez, dans les figures ici choisies, des nébuleuses fendues en deux suivant leur épaisseur, et d'autres qui envoient en tout sens de nombreux prolongements. Bien loin que les assimilations manquent dans les nébuleuses par rapport à la Voie lactée, c'est la Voie lactée, tout accidentée qu'elle est, qui manque aux nébuleuses pour les analogies.



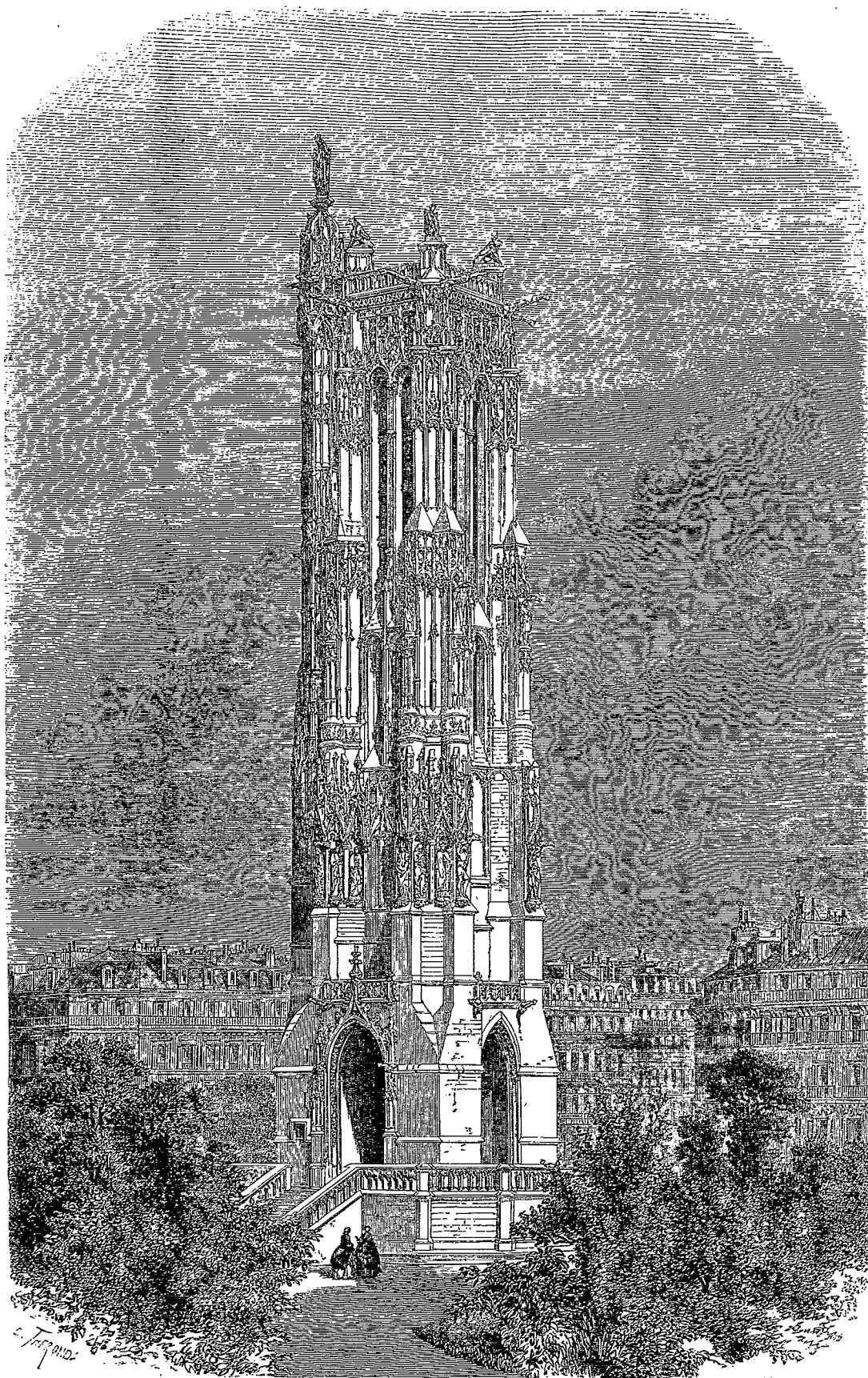
La Voie lactée. — Partie Nord.



Partie Sud.

Paris. — Typographie de J. Best, rue Saint-Maur-Saint-Germain, 45.

SAINT-JACQUES LA BOUCHERIE.



La Tour Saint-Jacques la Boucherie. — Dessin de Thérond.

L'église Saint-Jacques de la Boucherie, située au centre d'un des quartiers les plus peuplés de Paris, dut son surnom de *la Boucherie* au voisinage de la grande boucherie du Châtelet, ou *l'apport Paris*. On la distinguait ainsi de deux autres églises de la capitale, placées sous le même vocable, et qui, du reste, avaient également leurs surnoms : Saint-Jacques de l'Hôpital et Saint-Jacques du Haut-Pas. La date de la fondation de Saint-Jacques de la Boucherie est incertaine. On trouve cette église mentionnée pour la première fois, en l'an 1119, dans une bulle du pape Calixte II. Il paraît qu'elle avait pris la place d'une chapelle dédiée à sainte Anne et élevée au milieu du dixième siècle. Dès le règne de Philippe-Auguste, en 1206, Saint-Jacques de la Boucherie portait déjà le titre de paroisse : elle avait aussi celui d'église archipresbytérale, c'est-à-dire que son curé était l'un des archiprêtres du diocèse ; il était même prêtre-cardinal, ayant le privilège d'assister l'évêque officiant dans la cathédrale, à la messe des quatre grandes fêtes annuelles. Au milieu du quatorzième siècle, l'église Saint-Jacques la Boucherie fut en partie reconstruite. Le maître autel, élevé dans le nouveau chœur, fut consacré, le 24 mars 1414, par Gérard de Montaigu, quatre-vingt-quinzième évêque de Paris.

Divers personnages notables contribuèrent par leurs libéralités à la décoration intérieure et extérieure du monument. Le plus célèbre d'entre ces donataires fut Nicolas Flamel, l'un des meilleurs calligraphes de son temps, spéculateur habile, même un peu usurier, dont la fortune étonna le peuple qui n'en comprenait pas l'origine, et que la légende a transformé en alchimiste (*). Il avait fondé à Saint-Jacques une des principales chapelles, comme en témoignait une inscription placée sur la corniche de la chapelle des Éperonniers. Le petit portail du nord, qui donnait sur la rue des Écrivains, avait été bâti, en 1399, de ses deniers. Flamel s'y était fait représenter dans le champ de la voussure, avec Pernelle, sa femme, à genoux devant la Vierge, à laquelle il était présenté par l'apôtre saint Jacques, tandis que saint Jean Baptiste présentait sa femme à Marie. Dans le mur de la chapelle Saint-Nicolas, se trouvait encastré un tombeau en marbre sur lequel étaient couchées les figures de Nicolas Boulard et de Jeanne Dupuis, sa femme, anciens fondateurs de messes qui se disaient dans l'église. La chapelle Saint-Denis, celle des Charniers, se faisaient remarquer par la beauté de leurs peintures sur verre, dont quelques-unes étaient dues à Pinagrier. Nicolas Flamel s'était aussi fait représenter sur l'une de ces verrières. La tour qui reste seule debout, et que l'on a récemment restaurée, était la partie la moins ancienne de l'église. Les fondements en avaient été posés dans le cours de l'année 1508, sous le règne de Louis XII ; quatorze années après, sous François I^{er}, elle était achevée (1522).

Lors de la réduction du nombre des paroisses de Paris, en 1790, l'église Saint-Jacques la Boucherie fut supprimée et classée parmi les propriétés nationales. En 1793, elle servit de lieu de réunion pour les délibérations de la section des Lombards, puis elle fut louée à un industriel qui l'occupa jusqu'au commencement de 1797. A cette époque, un entrepreneur de bâtiments en fit l'acquisition pour la somme de 411 200 francs. Elle venait d'être en partie détruite par trois incendies successifs ; peu de temps après on procéda à sa démolition. La nef fut rasée, on dispersa les tombeaux, la tour seule fut épargnée, et ne tarda pas à être entourée de petites boutiques en bois, qui en obstruèrent les abords et formèrent ce qu'on appela la « cour du Commerce ». Un nouvel incendie fit disparaître ces maisonnettes, que remplaça bientôt un marché, construit par

l'architecte Lelong. Inauguré en 1820, ce marché était spécialement occupé par des marchands de linge et d'habits. Quant à la tour, devenue la propriété d'un industriel nommé Dubois, elle servit d'usine pour fondre le plomb de chasse d'après un procédé anglais. Cette nouvelle destination était peu propre au bon entretien d'une construction déjà fort délabrée. Heureusement, le 27 avril 1836, la ville de Paris racheta la tour, et sauva ainsi un des monuments les plus curieux de la capitale.

Des travaux de réparation étaient indispensables ; on en confia la direction à M. Théodore Ballu, architecte. La tour, haute de 50^m,25 avant le nivellement des terrains, fut reprise extérieurement, presque en totalité, depuis sa base jusqu'au premier cordon. On laissa lisses, comme elles l'étaient primitivement, les surfaces de cette zone, sauf les saillies en relief des archivoltés, des larmiers et des barbacanes. Le nivellement du sol qu'avait occupé l'église permit d'étudier les trois périodes historiques de ce monument. On découvrit quelques fragments de constructions carlovingiennes, qui appartenaient, sans doute, à la chapelle Sainte-Anne ; puis on mit au jour les bases des piliers de la grande nef, des soubassements, et quelques chapiteaux de l'église qui lui avait succédé. Sous le sol de cette seconde église, on découvrit plusieurs sépultures, soit dans des cercueils de plomb avec ou sans inscriptions, soit en pleine terre. Le squelette d'une femme offrait des proportions remarquables, et M. Serres, membre de l'Institut et professeur au jardin des Plantes, le réclama dans l'intérêt de ses études anthropologiques ; près de ces ossements étaient des vases en terre cuite, de grandes dimensions, ayant contenu de l'eau bénite ou de l'encens ; puis d'autres vases de terre renfermant du charbon, suivant les usages observés jadis dans les sépultures chrétiennes jusqu'au treizième siècle. Enfin, on retrouva des restes de la troisième et dernière construction aux quatorzième et quinzième siècles. Mais on ne pouvait espérer de découvrir le tombeau de Nicolas Flamel, qui se trouvait placé sous la nef, ni celui de Jean Fernel, médecin de Henri II, inhumé dans cette église en 1558.

Un petit caveau portait quelques traces de peintures. En un autre endroit, on a découvert quelques fresques plus remarquables. Entre les quatre puissants piliers qui soutiennent, avec leurs ogives, la masse de la tour et les murs extérieurs, existent des espèces de narthex ou pronaos voûtés qui servaient de chapelles. Lors de la dernière restauration, on vit, sur les murs de l'une de ces chapelles, qui prend son jour au couchant, et sous les plâtres et les badigeons, des peintures dont voici les sujets : d'un côté, les pèlerins d'Emmaüs rencontrent le Sauveur sur leur chemin et l'interrogent ; cette scène occupait le premier plan et le bas du mur. Derrière ces figures, le chemin, s'engageant entre deux rochers qui forment repoussoir, serpente plus haut dans la campagne et aboutit à une hôtellerie pittoresquement située. Dans une salle haute de cette « fabrique », les pèlerins, assis à table avec leur divin maître, le reconnaissent au moment où il rompt le pain.

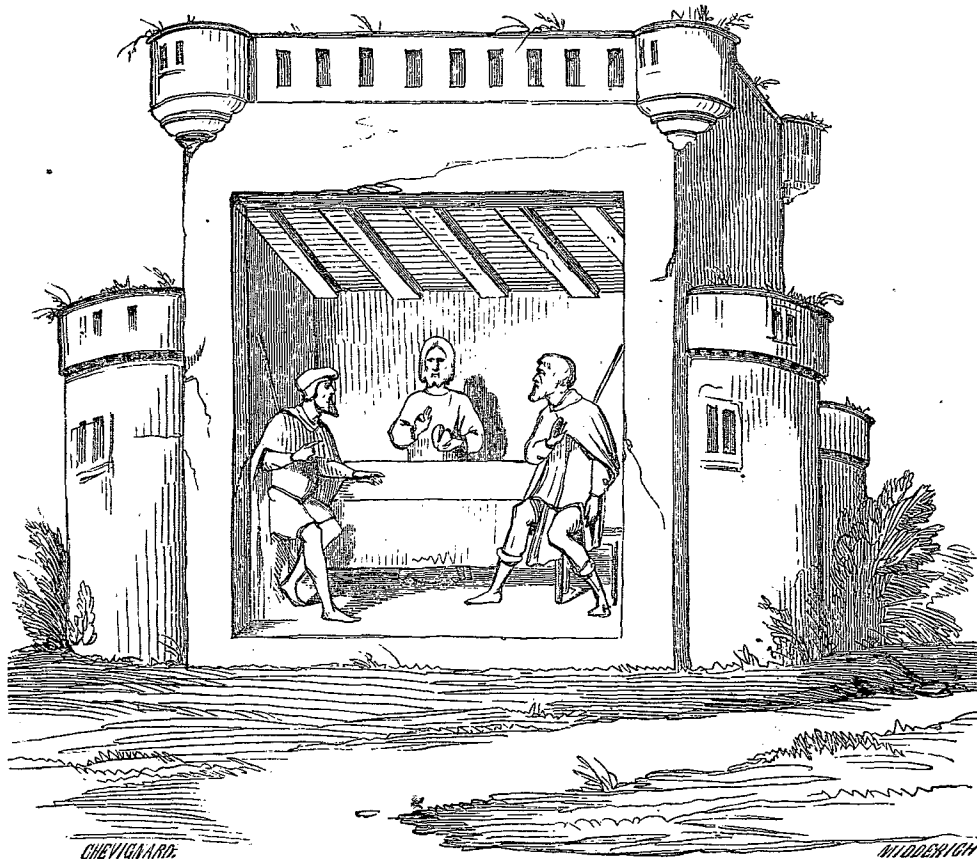
Pour compléter la décoration extérieure de la tour, on l'a consolidée par un terre-plein figurant une sorte de piédestal de forme octogone. Ce soubassement est surmonté d'une balustrade à jour, dont le style est en harmonie avec celui de l'édifice. On y arrive par deux rampes de même dessin que la balustrade qui conduisent aux deux arcades principales, celle du levant et celle du couchant. Quoique tout l'édifice ait été restauré, on n'a rétabli ni les voûtes, ni les planchers, ni les divisions horizontales. Les auvents ont également disparu ; des vitraux, peints en grisaille, ferment les fenêtres. Sur ces vitraux sont exécutés des

(*) Voy. t. I^{er} (1833), p. 94. M. Vallât de Virville a écrit sur Nicolas Flamel un mémoire intéressant.

écussons, dont l'un porte le nom de Nicolas Flamel. A l'intérieur de l'éperon de la tour, à gauche de l'entrée occidentale, un escalier à vis et à noyau plein, de pierre dure, formé de deux cent quatre-vingt-onze marches, conduit à la plate-forme, et est éclairé par des ouvertures longues et étroites, pratiquées dans le mur de soutènement. Du sommet, le spectateur domine tout Paris et les environs, et, suivant l'expression pittoresque de Sauval, « il voit la dis-

tribution et le cours de toutes les rues, comme les veines dans le corps humain ».

Les statues qui décorent extérieurement l'édifice sont de MM. Arnaud, Bonnassieux, Calmels, Chamibard, Chenillon, Chevalier, Cordier, Courtet, Dantan, Desprez, Diebolt, Duseigneur, Froget, Girard, Gruyère, Loison, Lechesne, Pascal, Perraud, Protat, Révillon, Talluet et Villain. Les ornements sont de M. Lafontaine.



Peinture murale découverte à la Tour Saint-Jacques la Boucherie. — Dessin de Chevignard.

La statue de saint Jacques qui surmonte la plate-forme est due au ciseau de M. Chenillon, qui s'est inspiré d'un dessin représentant l'ancienne statue. En bas, au centre de la tour, on a élevé une statue à Blaise Pascal, en mémoire des expériences que fit sur la tour, en 1653, cet homme illustre, le plus grand écrivain en prose des temps modernes. Cette statue est due à M. Cavalier, l'auteur de la *Pénélope* et des *Gracques* (*).

Un système d'éclairage au gaz, consistant en un appareil de tuyaux disposés verticalement devant chaque vitrail, avec des réflecteurs étagés, projette sur cet édifice une harmonieuse clarté et ajoute encore à l'effet de son architecture. De longues échelles de fer, scellées à l'intérieur, sur les faces des quatre angles biais de la tour, servent au service des allumeurs.

Un square ou jardin, occupant une superficie de 6 000 mètres, environne la tour ainsi restaurée. Il est planté d'essences rares et d'arbres exotiques, extraits des pépinières de Paris, d'Angers et de Nantes : on y remarque notamment le cèdre de l'Himalaya, le *Taxodium sempervirens*, le *Cryptomeria* du Japon, l'*Araucaria* du Brésil, des sapins du Canada, des chênes verts de l'Algérie, le pin noir d'Autriche, le *Magnolia grandiflora*, le tilleul

argenté du Japon, etc. Deux sapins de dix mètres de hauteur, transportés du bois de Boulogne dans ce square, y ont parfaitement repris.

La dépense totale de la restauration de l'édifice et de l'établissement du square s'est élevée à 950 100 francs : le prix des acquisitions d'immeubles environnant la tour, faites pour opérer son dégagement, n'est pas compris dans cette somme.

MUSÉE DU LOUVRE

COLLECTION DE M. C. SAUVAGEOT.

Suite. — Voy. p. 107.

SCULPTURE SUR BOIS.

On sait que l'argile et le bois, matières qui opposent le moins de difficultés au travail, furent les premières employées par les sculpteurs. La sculpture en bois date des temps les plus reculés. Pausanias dit que l'on voyait dans le temple de Minerve Poliade (Minerve protectrice de la ville) une statue en bois de la déesse offerte par Cécrops; bien antérieurement à cette époque déjà si reculée, les artistes de l'Égypte avaient employé le bois. Les nombreuses fouilles faites depuis plusieurs années ont enrichi nos musées d'une innombrable quantité de statuettes et

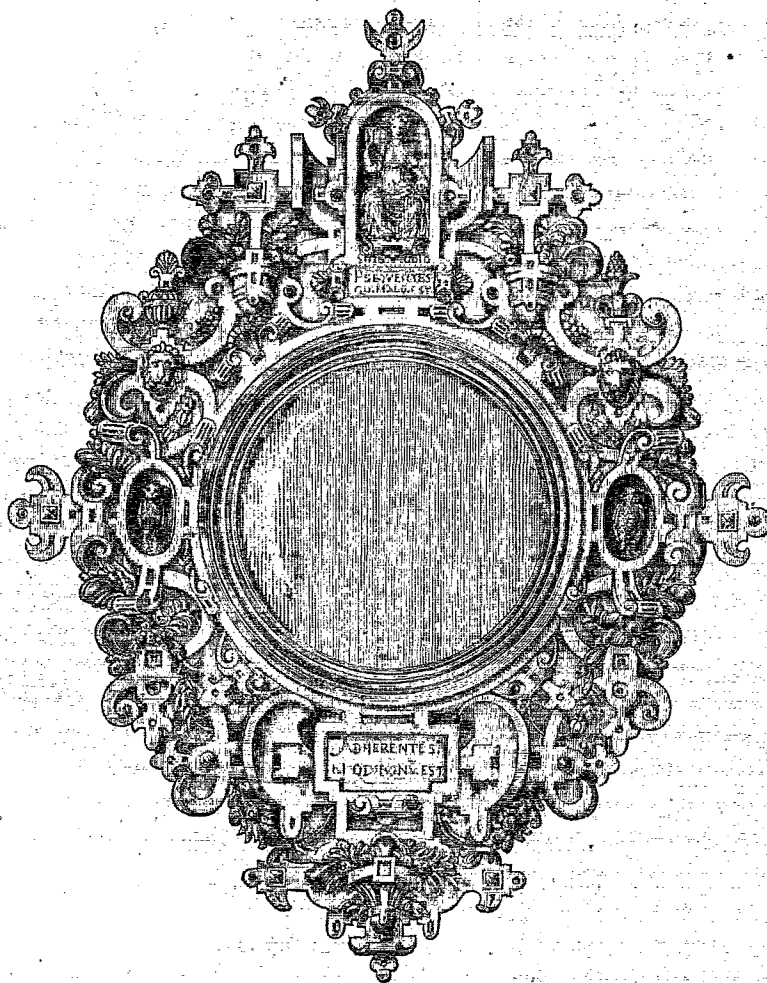
(*) Voy. t. XVII (1849), p. 328, et t. XXIV (1856), p. 28.

ustensiles divers en bois sculpté venus des bords du Nil. A la sculpture d'argile et de bois succéda celle faite avec divers métaux, l'or, l'argent, l'électrum, le cuivre, le bronze, etc., et enfin, grâce aux perfectionnements successifs apportés dans la confection des outils, les artistes de l'antiquité abordèrent le marbre, le granit et même le porphyre.

De tous ces grands et innombrables chefs-d'œuvre qui couvraient l'Égypte, la Grèce et l'Italie, que reste-t-il?

Bien peu de chose; car si l'argile se détruisit par sa propre fragilité, si le temps consuma le bois, les hommes brisèrent le marbre, et la cupidité fondit tous les métaux.

A la fin du quinzième siècle, des artistes allemands et flamands du plus grand mérite s'adonnèrent à la sculpture en bois. Grâce à Lucas Moser (1431), à Schuhlen (1460), à Adam Kraft (1507), à Michel Wohlgemuth (1519), à Hans Bruggemann (1521), à Peter Flötner (1546), à Jean



Miroir de poche, en bois sculpté (présent de noces, *Bruylofts-Geschenk*), de la collection de M. C. Sauvageot, conservateur au Louvre. — Hauteur, 0^m,13; largeur, 0^m,10. — Dessin de Montalan.

Teschler (1546), les chœurs des églises s'ornèrent de stalles aux sujets souvent plus satiriques que religieux, et d'admirables tableaux en bois désignés généralement sous le nom de retables.

A l'exemple de ces éminents créateurs qui consacraient leur génie à de vastes compositions, d'autres artistes, plus modestes, mais peut-être d'un talent égal, firent de petites chapelles ou oratoires qu'on plaçait au chevet du lit, et que les Allemands nommaient *Hausallærchen* (autels domestiques).

A cette seconde génération succéda une nouvelle pléiade d'artistes qui popularisèrent la sculpture en bois en l'adaptant à presque tous les objets usuels de la vie, et c'est alors qu'on vit paraître ces splendides grains de chapelets à jour, ces délicieux portraits-médallons ⁽¹⁾, ces peignes, ces manches de couteaux d'un travail si fin, ces réjouissantes

rapes à tabac, et enfin ces cadres de miroirs d'une ornementation si riche et si pure, que de nos jours on achète à si haut prix.

Pour donner un seul exemple de la multiplicité des objets que certains artistes étaient parvenus, à force de travail et de patience, à représenter sur l'espace le plus petit, nous citerons Leo Pronner de Nuremberg (1630), qui, sur un noyau de cerise, sculpta cent têtes distinctement visibles à la loupe.

L'objet qui nous occupe aujourd'hui est certainement un des plus précieux spécimens de l'art flamand de la fin du seizième siècle; on y trouve à la fois une ornementation des plus riches et le goût le plus pur; il ne peut être que de cette époque où les artistes, s'inspirant de la belle renaissance italienne, donnèrent à leurs productions un degré de légèreté et d'élégance qu'ils n'avaient pas atteint jusqu'alors.

Au-dessus d'une glace de quatre centimètres, est sculptée une femme assise, vue de face, tenant un sablier et une tête de mort sous ses pieds; dans un cartel, on lit:

⁽¹⁾ De l'avis de tous les amateurs, la collection la plus riche en médallons, sans en excepter le Louvre et la Kuntzkammer de Berlin, est celle de M. C. Sauvageot.

SITIS ODIO P (per) SEQVENTES QD (quod)
MALV (malum) EST.

(Poursuivez de votre haine tout ce qui est mal.)

Au-dessous de la glace se trouve cette seconde légende,
corollaire de la première :

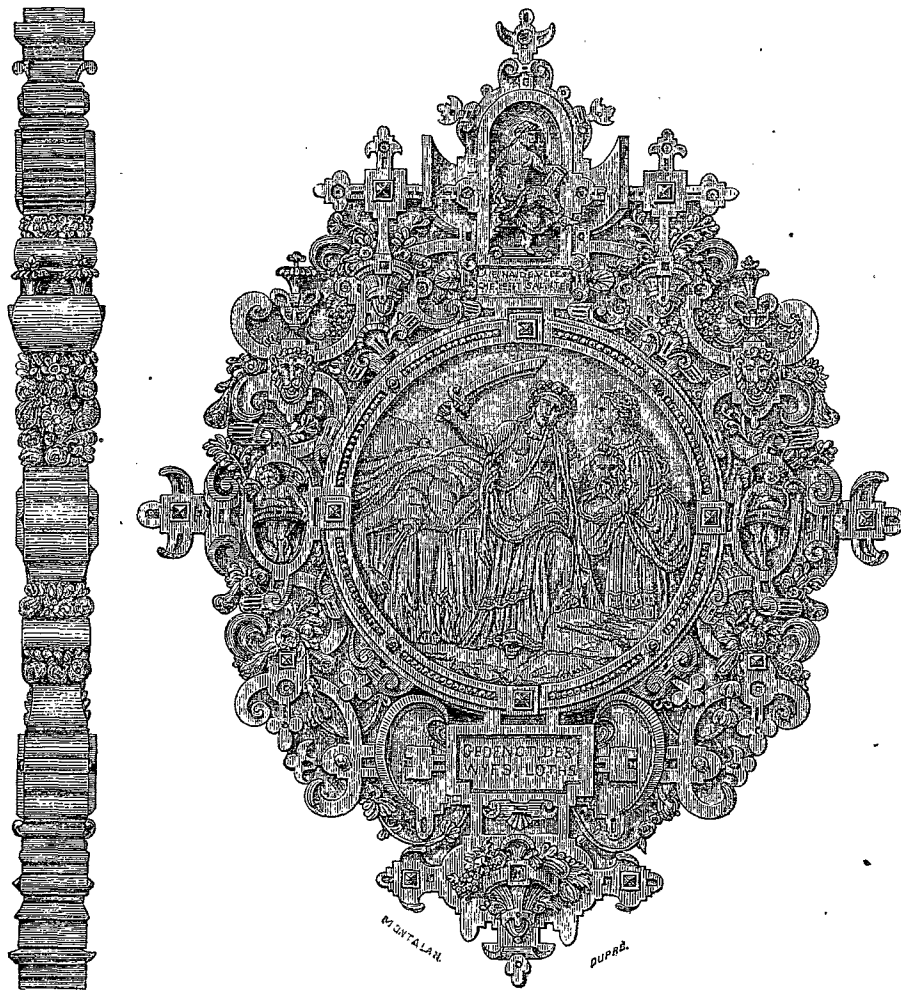
ADHERENTES EI QD (quod) BONV (bonum) EST.

(Attachez-vous à ce qui est bien.)

Au revers, dans un médaillon de même grandeur que la glace, est un bas-relief qui représente Judith, un coutelas à la main, et donnant à une esclave la tête d'Holopherne dont on voit le cadavre étendu sur un lit.

A la partie supérieure est une femme dans une niche, tenant un serpent et un miroir.

On voit que ce petit miroir n'était pas destiné à être le conseiller des grâces ; ses légendes sont des conseils sévères,



Profil et revers du Miroir. — Dessin de Montalan.

et le fiancé qui a voulu que sa future compagne l'eût chaque jour devant les yeux, était sans doute un homme fort sage. Le serpent, c'est la prudence qui doit guider la conduite de l'honnête femme ; le miroir, c'est la vérité, l'horreur du mensonge. Si elle jette les yeux sur l'arc intérieur de la petite niche, elle y trouve écrit en vieux flamand :

BETER V (wen) LEVEN.

(Améliorez votre vie.)

DIE, NA, DĒ (den) VLEES CHE, LEEFT, SAL, STER.

(Qui vit selon la chair mourra.)

Et sur la tablette d'en bas :

GEDENCT, DES, WYFS, LOTHS.

(Rappelez-vous la femme de Lot.)

L'ESPÉRANCE.

L'espérance vraie est basée sur l'énergie du caractère. Un esprit vigoureux espère toujours et a toujours un motif

d'espérer, parce qu'il connaît l'inconstance des choses humaines, et combien la moindre circonstance peut changer tout un cours d'événements. Un tel esprit s'appuie sur lui-même. Il n'est point enfermé dans des vues partiales ou borné à un objet particulier ; et si, en définitive, tout vient à être perdu, il se garantit lui-même du naufrage, — il sauve son honneur et sa dignité.

L'espérance éveille le courage, tandis que le découragement est le dernier des maux. C'est l'abandonnement du bien ; c'est le combattant de la vie se rendant au vide et sombre néant. Celui qui plante le courage dans l'âme humaine est le meilleur médecin.

Chercher à gouverner les hommes au moyen de leurs craintes et de leurs besoins, est un dessein bas et ignoble. Le désir de gouverner par la lâcheté est lui-même couardise. L'amour inspire le courage et l'espérance : aussi est-il doublement créateur et conservateur de la vie.

Tout ce qui nous enseigne à combattre bravement les doutes de toute sorte et les rudes assauts de la vie, nous rend capable de remporter la victoire. Un soin spécial doit

donc être pris, dans l'éducation, pour montrer quel est le vrai courage, aussi bien dans la vie domestique et de société que dans les affaires publiques, et pour apprendre par quels moyens il peut être le mieux soutenu.

VON-KNEBEL.

DE L'INFLUENCE DU GOUT PUBLIC

SUR L'ART ET SUR L'INDUSTRIE.

Le public exerce une grande influence sur la marche de l'art, car c'est pour lui, et souvent d'après lui, que l'artiste travaille.

Chaque individu, par conséquent chacun des éléments qui constituent la société, a en lui un principe de poésie plus ou moins développé, suivant la valeur de ses qualités morales. Ce sentiment poétique commun à tous les êtres, mais différent d'intensité suivant la délicatesse ou la grossièreté des pensées de chacun d'eux, peut recevoir de l'éducation une impulsion puissante.

Prenez un homme de facultés ordinaires sous ce rapport, et apprenez-lui à les exercer; appelez fréquemment son attention sur tout ce qui peut développer le germe que vous voulez voir grandir: l'instinct deviendra intelligence, et le sentiment acquerra une vivacité et une spontanéité qu'on ne saurait trouver dans une nature plus heureusement douée au même point de vue, mais inculcée.

L'Italien, moins intelligent peut-être, sous beaucoup de rapports, que le Français; l'Allemand, plus froid et plus lourd, ont cependant le sentiment artistique plus réel et plus noble que lui. Cela vient de ce qu'ils cherchent et s'instruisent.

Le Français, jugeant tout avec sa légèreté proverbiale, les arts comme le reste, et d'ailleurs doué naturellement d'assez d'enthousiasme pour se passionner à première vue, néglige de s'éclairer. Il se croit infailible. Sous prétexte que l'art agit surtout par impression, l'éducation, sans qu'il l'avoue, lui paraît inutile. Il s'ensuit que, faute de principes, ces questions ne sont, à ses yeux, qu'affaire de mode, et pas autre chose.

Cela s'accorde peu avec la grandeur de l'art: aussi, malgré des dispositions premières qu'on ne saurait mettre en doute, le public français, guidé par un goût peu châtié, ignore le caractère de l'époque actuelle, en méconnaît la valeur, et souvent s'oppose au progrès par ses fantaisies pleines d'ignorance. Le défaut d'éducation spéciale lui fait aimer des œuvres fausses, triviales, vulgaires. Puis l'indifférence d'un grand nombre vient se joindre à l'ignorance de tous.

De son côté, le fabricant n'est artiste ni par goût, ni par caractère; il est avant tout négociant. Que ses produits soient de vente facile et lucrative, voilà ce qui l'intéresse. S'il lui faut, pour cela, flatter les manies du public, il les flatte. Est-il blâmable? Non, peut-être, car il ne croit pas avoir pour mission d'éclairer et d'instruire; il exerce un métier, et c'est tout. Dès lors, si je trouve chez lui, au milieu d'une foule de produits sans valeur artistique, quelques œuvres d'un goût meilleur, d'un sentiment plus pur, je dois me tenir pour satisfait. L'acheteur peut choisir, et s'il ne sait pas distinguer le bon du mauvais, s'il ne sait pas profiter de la leçon qu'on lui donne par comparaison, je ne puis exiger du fabricant qu'il exclue l'objet le mieux prisé, parce qu'il choque le bon goût, au bénéfice de celui qui brille de qualités réelles, mais ne se vend pas.

Le compositeur de modèles est artiste, mais le moins libre de tous les artistes. Qu'il travaille sur commande ou qu'il fasse un projet, ses ouvrages sont toujours soumis à la loi

du commerce, et leurs qualités ou leurs défauts, au point de vue artistique, sont d'une importance minime. Celui-ci est remarquable, mais sera d'un débit difficile; il est repoussé. Celui-là est bien conçu, mais il faut y faire tel changement pour qu'il soit goûté. Il y perdra beaucoup de caractère, tout son caractère peut-être; il n'importe, il rapportera davantage. Cet autre est laid, trivial, presque ridicule; cela n'y fait rien. Le public aime ce genre, ce style: on l'exécutera avec réussite assurée.

Ce qui importe donc est que l'art descende et s'infilte dans toutes les classes de la société. Pour réaliser cette pensée, c'est peu d'ouvrir un jour les palais à la foule et de l'admettre à contempler une heure les prodiges des artistes, les créations luxueuses de quelques ébénistes, les magnificences des orfèvres, nos tapisseries des Gobelins, nos porcelaines de Sèvres, toutes nos gloires nationales enfin. Ces exhibitions, en soumettant l'intelligence à une surexcitation exagérée, étonnent et fatiguent plus qu'elles n'instruisent. Au contraire, si les éléments constitutifs de toute œuvre d'art trouvaient leur application dans chacun de ces objets qu'un usage journalier ramène sans cesse sous les yeux de celui qui les possède, le sentiment du beau se développerait chez lui, ne fût-ce que par la force de l'habitude d'en contempler l'expression.

L'antiquité l'avait bien compris. Les objets anciens qui nous sont parvenus, les plus ordinaires, ceux qui nous ont fait pénétrer la vie intime des peuples d'autrefois, présentent toujours un caractère remarquable. A quelque usage qu'ils fussent destinés, les lois du goût n'étaient jamais négligées par l'artisan; et, lorsque tout ornement en était banni comme inutile ou déplacé, la forme restait encore pour exercer et prouver le talent de l'artiste.

C'est donc à la production ordinaire, et non à une production accidentelle, qu'il faut demander de faire connaître les tendances de notre industrie. Il n'en est pas de même des professions dans lesquelles la richesse du produit est une des conditions nécessaires de son existence, parce qu'elles sont l'expression du luxe à son plus haut période de développement. Pour celles-ci, il n'est pas de production accidentelle.

En résumé, le public domine la situation par ses opinions tranchantes et son ignorance artistique. Le fabricant se fait le serviteur complaisant des fantaisies du public par esprit mercantile, et souvent les excite par sa propre ignorance. L'artiste industriel obéit la plupart du temps au fabricant, car sa soumission est la condition forcée de son travail, eût-il des connaissances assez étendues et un talent assez réel pour donner l'impulsion au lieu de la recevoir.

Combattre les idées erronées du public, et en même temps ses habitudes pédagogiques que rien ne justifie; en faire un appréciateur éclairé au lieu d'un acheteur capricieux; remplacer par le goût, le sentiment et la raison, l'instinct qui le guide bien ou mal et souvent l'égare: là est la solution de la question. En d'autres termes, c'est en créant une instruction artistique pour tous qu'on peut rendre à l'art la puissance qui lui appartient légitimement.

En effet, la nécessité d'une instruction spéciale et plus complète pour l'artiste industriel ne serait que la conséquence forcée du développement donné aux connaissances artistiques en général. Le producteur doit savoir et pouvoir plus que le consommateur. En admettant que le fabricant se soucie peu de la mission qu'il pourrait remplir conjointement avec l'artiste, s'il voulait l'accepter, — celle de concourir au développement des qualités morales de la société par l'influence du beau, — le soin de ses intérêts voudrait toujours qu'il se tint à la hauteur de ceux auxquels il sert d'intermédiaire. Participant d'ailleurs à l'instruction donnée à tous, il dépouillerait lui-même mainte idée fausse qui le domine aujourd'hui.

C'est donc à la généralité qu'il faut, avant tout, s'adresser.

Le principe sur lequel est basée l'instruction en France est celui-ci : Donner à la jeunesse des notions générales susceptibles d'ouvrir à chacun la porte par laquelle il doit passer pour se vouer à une spécialité. L'étude des langues et la littérature, l'histoire ancienne et moderne, la géographie, la philosophie, les sciences mathématiques et physiques, l'histoire naturelle : tels sont, en quelques mots, les sujets qu'effleure, avant vingt ans, quiconque reçoit ce qu'on est convenu d'appeler une instruction classique complète.

La part faite à l'art, au milieu de toutes ces connaissances, n'est pas suffisante. ⁽¹⁾

TROIS CENTS CHEMISES

EN DEUX HEURES.

Elles ne sont ni en batiste ni en toile de Hollande ; mais les bons indiens Moxos ⁽²⁾ s'en contentent, et obtiennent ce léger costume de l'écorce d'un figuier qui croît de toutes parts dans leurs magnifiques forêts. Cet arbre précieux est désigné par eux sous le nom de *Bibosi*. Alcide d'Orbigny raconte comment, en arrivant un jour dans un bois vierge, les hommes de son escorte furent frappés de la dimension des arbres auxquels ils empruntent d'ordinaire leur vêtement. Émerveillés de cette subite abondance d'un végétal utile et parfois assez rare, ses gens le supplièrent de leur permettre d'établir sur l'heure une de ces manufactures en plein vent qui cadrent si bien avec leurs habitudes. Voici comment il raconte cet incident curieux :

« En un instant la forêt retentit de toutes parts des coups redoublés de la hache et du bruit des arbres tombant sous les coups. Ils choisissent les jeunes arbres sans nœuds ; ils coupent d'abord un morceau d'écorce pour en reconnaître la qualité, tous ne l'ayant pas aussi bonne. L'arbre adopté est abattu ; ils enlèvent les branches et marquent sur les troncs la longueur nécessaire à chaque chemise, l'écorce devant être repliée sur elle-même, à l'effet d'épargner une couture. Ils font une incision circulaire à la longueur voulue, pratiquent une fente longitudinale, introduisent sous l'écorce un morceau de bois coupé en biseau, et la détachent de la partie ligneuse sans la rompre. Une fois détachée, ils en ploient l'extrémité en travers, de manière à séparer la partie extérieure, dure, de l'intérieure, blanche, épaisse, et la seule qui leur soit utile ; ils la roulent ensuite et en enlèvent d'autres.

« En deux heures, mes soixante-dix Indiens avaient recueilli la matière première de trois cents chemises au moins. Le soir, à la halte, ils s'occupèrent du travail peu difficile de leur préparation. Chacun alla dans le bois couper un tronçon d'arbre pour fabriquer sa chemise. Munis d'un maillet carré marqué de profondes stries transversales, ils en donnaient successivement des coups tantôt d'une main, tantôt de l'autre, afin d'écarter les fibres de l'écorce. Ils pratiquèrent cette opération des deux côtés, étirèrent cette toile naturelle, et la lavèrent dans l'eau. Ils la frappèrent encore une fois pendant un temps plus court et l'étendirent comme une pièce de linge, n'ayant plus, pour avoir une chemise entièrement confectionnée, qu'à la doubler sur elle-

même, après y avoir pratiqué une ouverture pour passer la tête et l'avoir cousue sur les côtés. » ⁽³⁾

ÉTUDES SUR LE LITTORAL DE LA FRANCE.

Suite. — Voy. p. 191.

X. — CÔTES DE LA MÉDITERRANÉE. — LES LAGUNES DU GOLFE DU LION.

Le littoral de la France sur la Méditerranée est tracé par deux courbes : l'une rentrante, sur le Languedoc, côte basse, sablonneuse et baignée par le golfe du Lion ; l'autre saillante, qui est la côte élevée, rocheuse et découpée de la Provence.

Depuis le cap de Cerbera, qui marque la séparation de la France d'avec l'Espagne, jusqu'à l'embouchure de la Tech, pendant dix-sept kilomètres environ, la mer baigne le pied de la terrasse qui supporte les Pyrénées ; la côte est ici élevée, rocheuse, découpée, et offre l'excellent atterrage de Port-Vendres, l'unique du golfe du Lion.

Au delà de la Tech, et jusqu'au golfe de Marseille, les côtes du Roussillon, du bas Languedoc et du delta du Rhône sont basses, sablonneuses, malsaines et bordées d'un grand nombre de marais et de lagunes ou étangs, dont les principaux sont ceux de Saint-Nazaire, de Leucate (5710 hectares), de la Palme, de Bages, de Gruissan, de Fleury, de Vendres, de Thau, de Maguelone, de Mauguio et de Repausset. Ces étangs sont séparés entre eux par des contre-forts des Cévennes, qui viennent se terminer sur le rivage, et dont quelques-uns sont assez élevés, entre autres la montagne de la Clape, entre les étangs de Gruissan et de Fleury. Du côté de la mer, ils en sont séparés par des bourrelets de sable étroits et bas, percés de *graus*, qui les mettent en communication avec la Méditerranée. Au delà de l'étang de Repausset, jusqu'au Rhône, la côte du département du Gard est bordée par les salins ou marais salants de Peccais, fort étendus et fournissant en grande abondance des sels estimés. Les coillots du bas Languedoc produisent 86 700 000 kilogrammes de sel. En résumé, les marais salants de tout le littoral français rapportent, dans une année favorable, 455 millions de kilogrammes de sel, valant au moins 100 millions de francs.

Après les salins de Peccais, on arrive à l'île de la Camargue (*Caii Marii Ager*) ou delta du Rhône, pays plat et marécageux, dont les rives présentent plusieurs étangs, entre autres celui de Valcarès, qui sont séparés de la mer par de petites dunes.

Le pourtour du golfe du Lion est partout encombré de sables et de bancs ; des barres existent aux embouchures de toutes les rivières qui s'y jettent ; mais nulle part il n'y a d'aussi immenses envasements qu'aux embouchures du Rhône, et qui sont produits par le limon que le fleuve entraîne avec lui. Après le grand bras du Rhône, sur lequel est *Arles*, on trouve le Grand-Marais, espèce de désert aquatique ; puis les étangs de Ligagnau et du Galejon, séparés par une côte sablonneuse de l'étang de l'Estouma ⁽⁴⁾, sur lequel est *Fox*, où les navires abordaient encore au douzième siècle. Nous arrivons enfin à l'étang de Caronte, détroit sans profondeur qui conduit à l'étang de Berre. Les côtes de cet étang sont basses et bordées elles-mêmes de petits étangs séparés du principal par d'étroits bourrelets de vase. L'étang de Berre, de dix lieues carrées d'étendue et de 7 à 10 mètres de profondeur, forme un magnifique

⁽¹⁾ Extraits de l'ouvrage de M. Achille Hermant, intitulé *De l'influence des arts du dessin sur l'industrie*, mémoire couronné par l'Institut.

⁽²⁾ Les Moxos formaient naguère une population de 11920 habitants ; la province qu'ils habitent est située dans l'Amérique du Sud (Bolivie), entre les 10° et 16° degrés de latitude sud.

⁽³⁾ Fragment d'un *Voyage au centre de l'Amérique méridionale* ; Paris, 1845, in-8, p. 225.

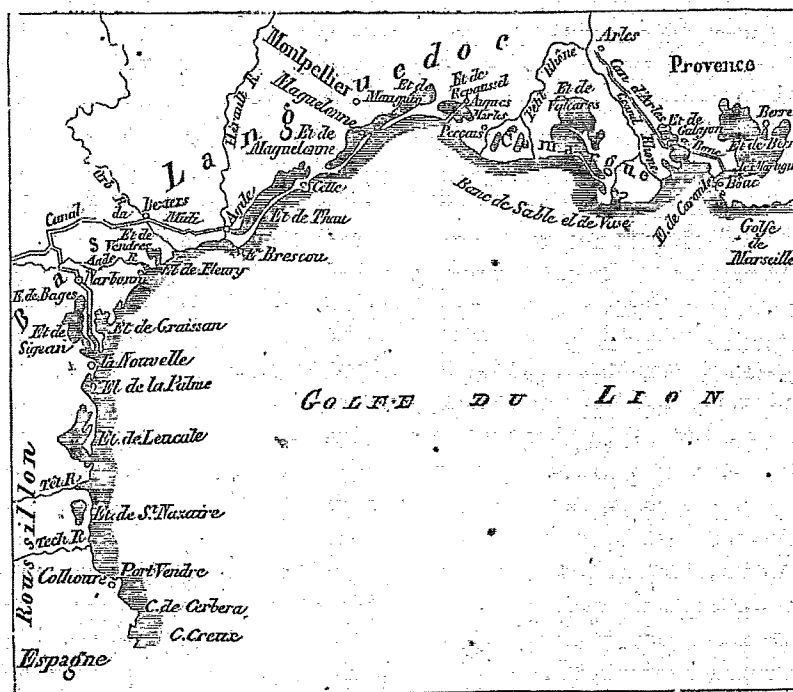
⁽⁴⁾ *Stômal-mnè* (la Bouche des étangs). *Estouma* est le mot patois, dérivant de *stôma*, et que l'on a si étrangement défiguré en l'écrivant *l'estomac*.

bassin où manœuvreraient à l'aise des escadres, si la communication avec la Méditerranée était autre que le chenal de Caronte, dans lequel la vase n'a laissé qu'un mètre et demi d'eau. De grands travaux ont été entrepris pour le creuser et rendre aux ports de Bouc et des Martigues la profondeur nécessaire à leur commerce.

De nombreuses rivières se jettent dans le golfe du Lion, qui toutes contribuent à envaser ses bords. Les principales sont la Tech, la Têt, la Gly, l'Aude, l'Orb, l'Hérault, la Vidourle, le Rhône, et l'Arc qui afflue à l'étang de Berre.

« De l'embouchure du Rhône au pied des Pyrénées s'étend la plus mauvaise des mers de l'Europe; le rivage en est aussi perfide que la surface en est tumultueuse (1). » Presque partout des hauts-fonds continus où la violence des vents empêche d'accoster le rivage; le seul atterrissage du golfe est Port-Vendres. Les avantages de cette position, aussi excellente au point de vue de la défense de la frontière qu'au point de vue maritime, avaient été signalés par Vauban; mais ce n'est que depuis 1845 qu'on a commencé à en faire un bon port, accessible à des vaisseaux de ligne et qui assure un refuge à nos bâtiments dans ce terrible golfe du Lion. Port-Vendres est un port de commerce et une place forte importante. Vient ensuite Collioure, station de pêcheurs qui poursuivent l'anchois et la sardine; le port ne

peut recevoir que de très-petits bâtiments, cependant il s'y fait assez de commerce. *La Nouvelle*, défendue par un fort, est sur le grau de l'étang de Bages; c'est un port de commerce et de pêche qui ne peut recevoir que de petits bâtiments et dont l'entrée est fort difficile; il a été créé en 1700 et communiqué avec Narbonne par un canal maritime. *Agde*, sur l'Hérault, à l'embouchure de l'une des branches du canal du Midi, possède un port fondé par le cardinal de Richelieu, qui est très-sûr, très-commerçant, mais ne peut recevoir que des bâtiments de 200 tonneaux. Au sud de la pointe élevée qu'on appelle le cap d'Agde, est le fort Brescou qui défend ces parages. *Cette*, située sur une hauteur assez élevée qui est sur le bourrelet de l'étang de Thau et à l'embouchure du canal du Midi, a un port sûr, commode, très-commerçant et bien défendu; sa fondation ne remonte qu'à 1666. De vastes marais salants sont établis aux environs de Cette. Viennent ensuite les ports d'Aigues-Mortes, d'Arles, de Bouc et des Martigues. *Aigues-Mortes* communique avec la mer par le canal de la Grande-Roubine, qui aboutit au grau d'Aigues-Mortes, qui est le port de la ville; c'est un port de pêche et de relâche. En face du grau d'Aigues-Mortes est une rade étendue et bonne. Saint Louis s'embarqua à Aigues-Mortes en 1270 pour la croisade de Tunis; il avait acquis la ville en 1248 et avait créé le port, qui est



Carte du golfe du Lion (Méditerranée). — Carte de L. Dussieux.

aujourd'hui comblé par la vase; l'état actuel d'Aigues-Mortes est dû au cardinal de Richelieu, qui a fait ouvrir le grau. *Arles* est un port de commerce encore assez considérable, quoique déchu de son ancienne importance; il communique avec la mer par un canal maritime appelé le canal d'Arles à Bouc. *Bouc* est un port de commerce et un excellent refuge par les gros temps et pendant la guerre. *Les Martigues* sont un port de pêche.

La mer Méditerranée et les étangs qui la bordent sont très-poissonneux; les principales espèces que l'on y pêche sont : l'auge, variété de raie; la baudroie, les soles; les

(1) Baude, les Côtes de Roussillon, dans la *Revue des Deux Mondes*.

carrelets, pineaux, cabottes, congres, belugons; le pilot, la liche, le miraillet, la vive, la sardine, la méléte, et surtout l'anchois et le thon. L'anchois se pêche principalement sur les côtes de Provence et de Corse, à Antibes, Fréjus, Cannes et Saint-Tropez; là aussi on l'embarille dans la saumure pour aller le vendre à la foire de Beaucaire. La méléte est l'objet d'importantes salaisons pour les classes pauvres du Midi. Le thon est pris par les pêcheurs de Provence et de Corse; ce poisson mariné est l'objet d'un commerce considérable. Le corail, qui est employé dans la bijouterie, est pêché dans les golfes de Cassis, de la Ciotat et d'Ajaccio, et aussi sur les côtes algériennes.

La suite à une autre livraison.

GEOFFROY SAINT-HILAIRE.

Voyez la Table des vingt premières années.



Statue en marbre de Geoffroy Saint-Hilaire, par Élias Robert, inaugurée à Étampes, le 11 octobre 1857.
Dessin de Chevignard.

Ame douce et ardente, naïve et passionnée, persévérante et enthousiaste, Geoffroy Saint-Hilaire réunissait à un haut degré les qualités extrêmes qui font l'homme supérieur. « Je n'admire point l'excès d'une vertu, dit Pascal, si je ne vois en même temps l'excès de la vertu opposée... On ne montre pas sa grandeur pour être à une extrémité, mais bien en touchant les deux à la fois, et remplissant tout l'entre-deux. » Ainsi admirait-on dans Geoffroy Saint-Hilaire les vertus des différents âges de la vie : la simplicité et la bonne foi de l'enfance ; la confiance, la générosité, le dévouement de la jeunesse ; la fermeté, l'ardeur laborieuse, la mâle humanité de l'âge mûr. Il n'avait rien perdu, dans sa vieillesse,

de tout ce qu'il avait reçu de la nature, de tout ce qu'il avait acquis par la force de sa volonté, et il y avait ajouté, ce qui en faisait le couronnement, la dignité aimable, la bienveillance qui encourage et la sérénité religieuse, offrant ainsi jusqu'à son dernier jour, à tous ceux qui ont eu le bonheur de le connaître, un des modèles les plus honorables et les plus parfaits de notre temps.

Il était né le 15 avril 1772, dans la petite ville d'Étampes. Son père, légiste habile, était un homme éclairé, aimé et estimé de Malesherbes ; sa mère, toute appliquée à ses devoirs de famille, était une femme pieuse, simple et ménagère intelligente d'une très-médiocre fortune. Sa grand'

mère avait conservé, dans son extrême vieillesse, une rare activité d'esprit et une grande curiosité d'instruction. Elle faisait de bonnes lectures au jeune Étienne, elle lui racontait des histoires, des souvenirs qui vivifiaient sa sensibilité, son imagination, son amour naturel du bien et du beau. Souvent elle lui parlait de trois Geoffroy, leurs parents, qui, au dix-huitième siècle, avaient eu l'honneur d'être membres de l'Académie des sciences ⁽¹⁾.

Un jour, Étienne s'écria : — Moi aussi je voudrais devenir célèbre comme eux ! mais comment faire ?

— Il faut le vouloir fortement, répondit la sage vieille femme. Tu portes le même nom qu'eux : fais ce qu'ils ont fait.

— Eh bien ! aidez-moi, grand'mère, je vous prie.

L'excellente femme donna à l'enfant un livre où presque tous les esprits supérieurs des deux derniers siècles avaient puisé une partie de leur force morale : la *Vie des hommes illustres* de Plutarque. Ces belles pages qui enseignent le dévouement, le culte des grandes vertus, l'amour de la gloire, enflammèrent d'enthousiasme le jeune garçon. Il n'avait que onze ans.

Bientôt vint la nécessité de l'envoyer aux écoles : son adolescence se passa dans le collège de Navarre. Après avoir terminé ses études, il suivit des cours de droit, puis de médecine ; mais il se sentait invinciblement attiré vers les sciences naturelles.

Il entra comme pensionnaire libre dans le collège du Cardinal-Lemoine, et se lia d'amitié avec le régent de seconde, jeune homme modeste et doux, qui venait de créer la cristallographie ; c'était l'abbé Haüy.

En même temps il fréquentait les cours du jardin des Plantes et du collège de France. Un jour, Daubenton, professeur de minéralogie à ce dernier établissement, lui ayant adressé, à la fin de la classe, quelques questions, parut fort étonné de tout ce qu'il possédait déjà de science :

— Jeune homme, lui dit-il, vous en savez plus que moi.

— Je ne suis que l'écho de M. Haüy, répondit modestement Geoffroy.

De terribles événements, les menaces de l'Europe coalisée et les discordes civiles, vinrent disperser pendant quelque temps ces paisibles groupes de professeurs et d'étudiants.

Au mois d'août 1792, l'abbé Haüy fut arrêté avec d'autres prêtres non assermentés, et mis en prison. A peine Geoffroy en fut-il informé qu'il courut chez Daubenton et, tour à tour, chez les autres membres de l'Académie des sciences. Il les supplia, les exhorta, et stimula si vivement en eux le sentiment de leur dignité, leur esprit de corps, l'intérêt de leur propre sûreté, qu'il parvint à s'autoriser de leur intervention, et à obtenir un ordre d'élargissement. Mais il se présenta un obstacle imprévu : le bon Haüy s'était fait apporter la collection de ses minéraux en prison ; il était occupé à les remettre tranquillement en ordre, il ne voulut pas sortir avant d'avoir fini sa tâche. Il fallut donc attendre jusqu'au lendemain : or on sait ce que, dans ces jours sombres, on pouvait avoir à redouter de vingt-quatre heures de retard.

Cuvier raconta cette anecdote, en 1825, dans la séance de l'Académie des sciences où il prononça son bel éloge d'Haüy ; l'assemblée entière applaudissait ; tout à coup un homme traversa la foule, se jeta dans les bras de Geoffroy Saint-Hilaire, en s'écriant : « Cher ami, cœur, âme, génie, vous avez tout pour vous ! » Cet homme était le général Foy.

Ce n'était pas la seule preuve de dévouement que Geoffroy eût donnée dans cette circonstance. D'autres professeurs

des collèges de Navarre et du Cardinal-Lemoine avaient été emprisonnés dans l'église de Saint-Firmin. Geoffroy, s'étant procuré la carte et les insignes d'un commissaire des prisons, vint les trouver, le 2 septembre, au milieu du désordre de cette fatale journée, et leur apprit que pour être sauvés d'une mort certaine ils n'avaient qu'à le suivre ; mais ils refusèrent, dans la conviction que cette ruse, découverte après leur départ, deviendrait funeste aux autres prêtres prisonniers. Cependant Geoffroy voulait à tout prix obéir au cri de sa sensibilité profondément émue, soulager son cœur, se dévouer. La nuit venue, il monta, à l'aide d'une échelle, sur l'angle d'un des murs de la prison, attendit plusieurs heures, et parvint à sauver successivement douze prêtres qui lui étaient inconnus : au moment où il emportait le dernier, une balle troua ses vêtements. Ce fut avec ce même mépris du danger qu'il donna plus tard asile à Roucher, qu'il sauva la vie à Daubenton, à Lacépède, et qu'il reçut chez lui, comme un hôte, l'archevêque de Paris pendant les troubles de 1830.

Comment ne serait-on pas pris d'affection pour un cœur si reconnaissant, si humain, si généreux, si prompt à faire le bien à tout risque. Recommandé au vénérable Daubenton par Haüy en ces termes : « Aimez, aidez, adoptez mon jeune libérateur », Geoffroy obtint, en mars 1793, une simple place de sous-garde et sous-démonstrateur du cabinet de zoologie au jardin des Plantes. Mais, le 10 juin suivant, un décret de la Convention ayant donné au jardin le titre de Muséum et porté à douze le nombre des chaires d'enseignement qui jusqu'alors n'y avait été que de trois, Daubenton proposa Geoffroy pour l'une des deux chaires de zoologie. Cette science était toute nouvelle : personne ne l'avait encore enseignée en France. Geoffroy, à peine âgé de vingt et un ans, hésitait. Daubenton, qui pressentait son génie, releva d'une exhortation vigoureuse son courage : « J'ai pour vous, lui dit-il, l'autorité d'un père ; je prends la responsabilité de tout ; nul n'a encore enseigné à Paris la zoologie, tout est à crer ; osez l'entreprendre, et faites que dans vingt ans on puisse dire : La zoologie est une science française. » Et le jeune professeur fut installé par ce digne maître dans une maisonnette du Muséum, entourée de verdure, où il a passé toute sa vie, où il est mort, et où vivent encore ensemble aujourd'hui sa respectable compagne ⁽²⁾ et ses dignes enfants.

Il ouvrit son cours le 6 mai 1794 : son père, qui était l'un de ses auditeurs, prenait des notes, et il rédigea les quarante leçons de ce cours.

Nous avons raconté avec détails ⁽³⁾ comment, un jour, arrivèrent aux portes du jardin des Plantes les animaux de trois ménageries ambulantes envoyés par la police, avec ordre de les loger au Muséum et de payer à leurs propriétaires dépossédés des indemnités dont une seule s'élevait à près de 17 000 francs. Le Muséum n'était pas riche, les professeurs n'osaient accepter une pareille responsabilité. Geoffroy outrepassa hardiment ses pouvoirs, fit entrer les animaux, donna à leurs propriétaires le titre de gardiens, et obtint plus tard les ressources pécuniaires indispensables. La ménagerie du Muséum était créée.

Quelque temps après, il reçut d'un vieil ami de sa famille, l'agronome Tessier, réfugié en Normandie, une lettre qui appelait son intérêt sur un jeune homme inconnu alors, nommé Georges Cuvier, précepteur du fils de M. d'Héricq, dans le château de Fiquainville ; à l'appui de sa recommandation, Tessier envoyait quelques mémoires du jeune précepteur. Geoffroy lut ces manuscrits, y reconnut les vues d'un homme supérieur, s'enthousiasma, et

⁽¹⁾ Étienne-François Geoffroy, auteur de la Table des affinités chimiques, professeur au jardin des Plantes ; Claude-Joseph, son frère ; et le fils de ce dernier.

⁽²⁾ Fille de Brière de Mondétour, receveur général des économats sous Louis XVI.

⁽³⁾ T. VI (1838), p. 106.

sur-le-champ écrivit à Georges Cuvier : « Venez, venez remplir parmi nous le rôle d'un Linné, d'un autre législateur de l'histoire naturelle. » Cuvier se mit en route aussitôt, Geoffroy l'accueillit comme un frère.

Les deux jeunes gens, différents par leurs aptitudes, égaux par leur génie, commencèrent à travailler ensemble avec une admirable ardeur promptement récompensée par ces succès imprévus, prodigieux, qu'on ne peut espérer qu'à l'origine ou à la renaissance des sciences. A chaque pas qu'ils faisaient dans leurs études nouvelles, ils sentaient se resserrer plus fortement les liens de leur amitié; l'un d'eux a dit : « Nous ne déjeunions jamais sans avoir fait une découverte. »

Cependant plusieurs personnes (Daubenton l'un des premiers) avaient jugé prudent d'inspirer à Geoffroy quelques sentiments de défiance à l'égard de Cuvier, qu'elles lui représentaient comme un rival redoutable. On n'y réussit point. Cuvier, devenu célèbre et près de terminer sa glorieuse carrière, a rendu ce beau témoignage à l'âme de Geoffroy dans les lignes suivantes, lues à l'Institut par M. Flourens : « On chercha à lui faire croire qu'il ne devait pas me favoriser, que bientôt j'aurais seul la gloire de nos travaux; mais cet excellent jeune homme m'avoua, avec abandon, que ce conseil le rendait malheureux et que rien n'aurait la force de le faire changer de conduite avec moi. »

Nous ne saurions suivre ici Geoffroy dans ses travaux, soit en France, soit en Égypte, où il resta quatre ans et où il eut encore l'occasion de donner des preuves éclatantes de son courage moral, notamment en refusant avec énergie de livrer aux Anglais vainqueurs les richesses scientifiques de la commission : « Non, s'était-il écrié devant le commissaire anglais, non, nous n'obéirons pas, nous brûlerons plutôt nous-mêmes nos richesses ! C'est à la célébrité que vous visez; eh bien ! comptez sur les souvenirs de l'histoire : vous aurez aussi brûlé une bibliothèque à Alexandrie ! »

Nos lecteurs connaissent tous les titres qui recommandent Geoffroy Saint-Hilaire à la postérité; un savant écrivain a bien voulu les leur exposer dans plusieurs articles ⁽¹⁾. Personne n'ignore qu'il est l'auteur de la *Philosophie anatomique*, et qu'à la suite de longues et patientes expériences sur les analogies qui existent dans le mode d'organisation d'une multitude d'êtres dissemblables en apparence, il a proclamé l'unité de composition comme loi première et supérieure du règne animal entier. Il a fait voir qu'au milieu de variations sans nombre dans les dispositions accessoires, il y a, pour les choses essentielles, le même tracé fondamental, le même plan général dans le corps d'un oiseau, d'un reptile ou d'un poisson, que dans le corps du cheval ou de l'homme; que pour la constitution de l'homme et de tous ces animaux, la nature fait usage de matériaux similaires; qu'enfin l'unité dans la conception créatrice s'y allie toujours à la variété dans les détails d'exécution ⁽²⁾.

On sait qu'il rencontra pour adversaire principal de cette doctrine son ancien ami Cuvier. Au moment même où il publia les *Principes philosophiques de l'unité de composition*, Cuvier annonça un ouvrage intitulé : *De la variété de composition dans les animaux*. Ces deux illustres naturalistes partagèrent longtemps entre eux, dans cette lutte

⁽¹⁾ Notamment dans notre t. XIII (1845), p. 146 et suiv. — Voy. aussi t. 1^{er}, p. 3; t. VI, p. 106 et 403; t. XVI, p. 175.

⁽²⁾ On trouvera une exposition complète de la doctrine de Geoffroy Saint-Hilaire et une liste de ses travaux dans le livre intitulé : *Vie, travaux et doctrine scientifique d'Etienne Geoffroy Saint-Hilaire*, par son fils M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, membre de l'Académie des sciences, professeur au Musée d'histoire naturelle et à la Sorbonne, auteur du *Traité de tératologie*, de l'*Histoire naturelle générale des règnes organiques*, etc.

mémorable, l'admiration et l'opinion de tous les amis de la science, non-seulement en France, mais dans l'Europe entière.

On raconte que l'un des plus grands génies de l'Allemagne, Goethe, qui, bien que poète, était aussi savant ⁽³⁾, s'enthousiasma pour la thèse de Geoffroy Saint-Hilaire. Abordé par un ami, en juillet 1830, il lui dit vivement : « Vous connaissez les dernières nouvelles de France; que pensez-vous de ce grand événement? Le volcan a fait irruption, il est tout en flamme! — En effet, répond l'ami, c'est une terrible histoire, une révolution : on va expulser la famille royale. — Eh ! s'écria Goethe, il s'agit bien de trône et de politique ! je vous parle de la séance de l'Académie des sciences de Paris; c'est là qu'est le fait important, et la véritable révolution, celle de l'esprit humain. »

La fin à une prochaine livraison.

CE QU'IL EN COÛTE AUX DAMES D'ABYSSINIE POUR DEVENIR MOINS BRUNES.

Changer complètement de peau trois mois après leur mariage, obtenir une nuance café au lait quand la nature les a gratifiées d'un teint chocolat, tel est, au dire d'un voyageur sérieux, le *nec plus ultra* de la coquetterie des belles de l'Abyssinie. Mais pour en venir à ce degré de distinction, voici ce qu'il leur en coûte : durant trois mois entiers, la dame qui aspire à ce degré de perfection doit se tenir dans un appartement écarté; elle y est recouverte d'une étoffe de laine, à laquelle est pratiquée une seule ouverture pour laisser passer dehors la tête. « Dessous cette couverture sont allumées un grand nombre de branches vertes d'un bois odorant. La fumée attaque l'épiderme et le détruit, et, les trois mois expirés, la jeune femme sort avec une peau neuve, plus blanche et plus douce que la première. — Cette opération épuise beaucoup les forces, et la mère ainsi que les sœurs d'une femme ainsi enfumée n'ont d'autre occupation que de lui préparer de petites boulettes de mets très-succulents, et de les lui fourrer dans la bouche, absolument comme on fait dans quelques provinces pour engraisser les volailles. » L'opération de la fumée est l'héroïsme de la coquetterie féminine; trouverait-on beaucoup de petites-maitresses, en Europe, résignées à rester trois mois sans bouger dans un sac enfumé, pour se donner une peau un peu plus blanche ? ⁽⁴⁾

L'INDE ANGLAISE.

Voy. plus haut, p. 37, 180, 211, 214.

LAHORE.

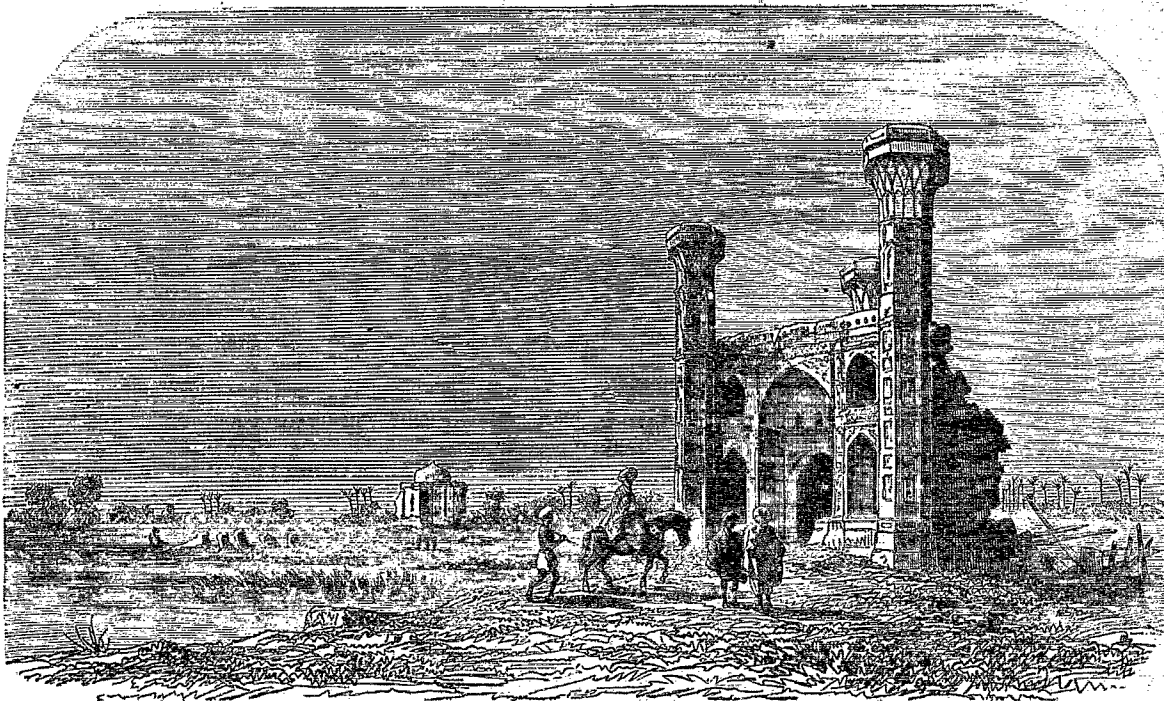
C'est un fait connu que les Hindous et les musulmans de l'Inde ne réparent jamais ni leurs maisons, ni leurs monuments publics. Ils laissent leurs murs se lézarder, leurs toitures s'effondrer; peu à peu des pans entiers s'écroulent; il devient très-prudent de déloger : alors, sans s'émouvoir, sans hâte, ils commencent à se bâtir une nouvelle maison, un nouvel édifice, à l'endroit le moins éloigné possible, là où ils trouvent un espace libre. Il en résulte que les villes de l'Inde, même en dehors des autres causes de destruction qui les renouvellent, telles que les incendies

⁽³⁾ Voy. les *Œuvres d'histoire naturelle de Goethe*, traduites par notre ami et collaborateur Charles Martins, aujourd'hui professeur à la Faculté de médecine de Montpellier, et directeur du jardin botanique de cette ville.

⁽⁴⁾ Théophile Lefebvre, *Voyage en Abyssinie, exécuté pendant les années 1839, 1840, 1841, 1842 et 1843*, t. 1^{er}, p. 351.

ou les guerres, changent insensiblement de place; elles marchent, pour ainsi dire, et, après quelques siècles, elles se sont peu à peu éloignées tout entières de leur ancienne enceinte; quelquefois jusqu'à la distance de plus d'une lieue. Mais tandis que les vieilles masures autrefois habitées, bâties généralement en briques ou en terre, tombent et

disparaissent complètement, les monuments, mosquées, portes triomphales, tombeaux, palais, construits en pierres de taille, restent debout à demi mutilés. Or, comme on élève toujours d'autres édifices publics dans les villes nouvelles, le voyageur est fort surpris de rencontrer loin des habitations un grand nombre de beaux monuments isolés et



Lahore. — Le Tchar-Bardjia. — Dessin de M. Alfred Kœchlin-Schwartz.

abandonnés. C'est ce que l'on voit aux environs de Lahore, de Delhi, d'Agra et de presque toutes les villes principales de l'Hindoustan. A Lahore, tout autour de la ville, jusqu'à six kilomètres environ, s'élèvent de distance en distance des édifices remarquables, seuls et déserts. Tels sont entre autres le Tchar-Bardjia, jadis porte d'entrée principale d'un grand jardin, et l'ancienne mosquée (représentée dans notre seconde gravure), aujourd'hui transformée en église anglicane. C'est seulement depuis l'occupation anglaise que l'on a bâti de ce côté des bungalows européens, et formé tout un quartier habité par les officiers d'un régiment de cavalerie irrégulière, un médecin, et les fonctionnaires civils. Les cantonnements de la garnison sont à 6 milles de Lahore. Derrière la mosquée, à gauche, on voit la maison du général Ventura, qui, ainsi que le général Allard, après avoir servi la France sous l'empire, avait été prendre un commandement dans l'armée sikhe, sous l'illustre roi de Lahore, Randjit-Singh⁽¹⁾.

Nous lisons, dans un ouvrage très-répandu l'an dernier en Angleterre⁽²⁾, que les Anglais, après la conquête du Pendjab, trouvèrent à leur gré la jolie habitation ainsi que les jardins du général Ventura et y établirent immédiatement le siège de leur autorité, la Résidence, sans en demander même la permission au propriétaire. Le général Ventura exprima sa surprise et réclama du moins le prix de sa propriété : on refusa. Le général insista vainement, en s'étonnant que l'on en usât de la sorte avec « un vieux militaire ». L'auteur du livre où nous puisons cette anecdote ajoute : « Le général comprit alors que le major Mackeson n'avait rien exagéré lorsqu'il lui avait

dit : — Général, dans ce pays-ci personne n'a de droits. »

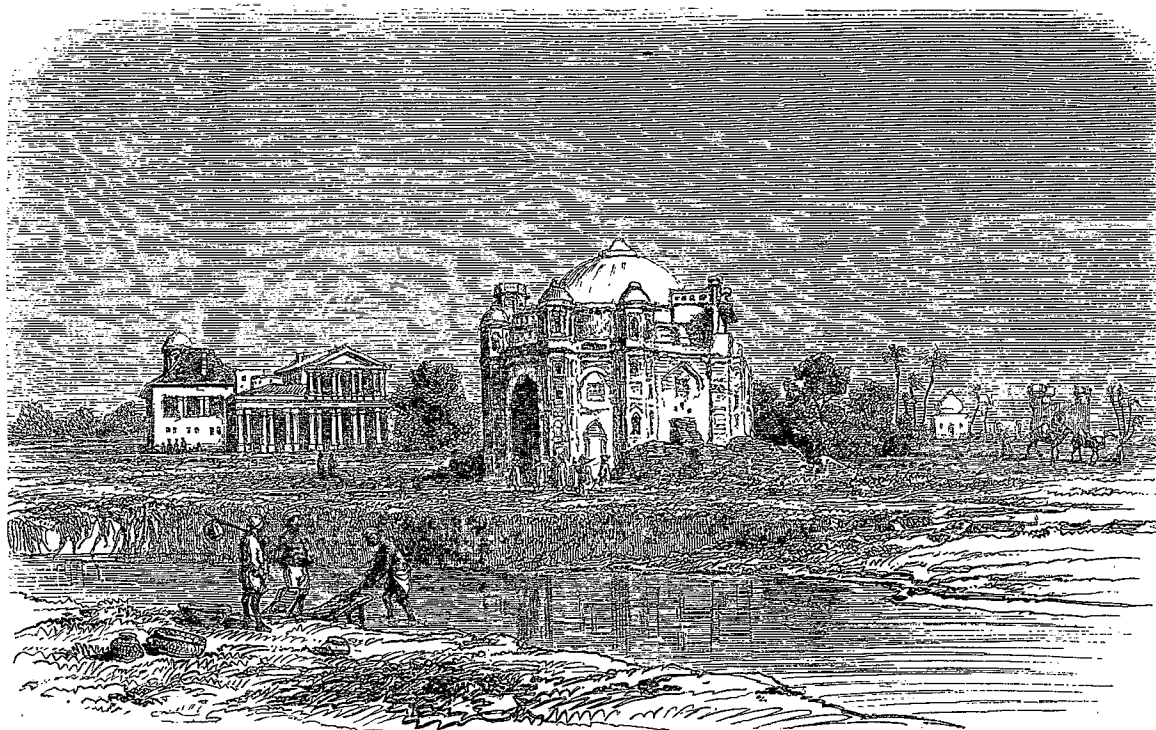
Pour des Européens, la ville de Lahore est inhabitable. Si l'on ne doit y passer que quelques jours, on se fait dresser une tente dans la campagne; si l'on est obligé à un séjour de plusieurs mois, il faut louer une maison dans le quartier anglais, ou même s'en faire construire une. Voici la description que le prince Alexis Soltykoff a donnée de Lahore : « Entourée de murs élevés, de tours et de ravins, cette ville est un amas compacte de hautes maisons dans un état de délabrement effrayant, et dont l'ensemble forme un cloaque infect et obscur. Là, juché sur un éléphant, on chemine avec peine par des ruelles tortueuses, tellement resserrées qu'on en frôle les murs en tout temps, avec la perspective imminente d'être écrasé par une de ces masures élancées, dont les quatre ou cinq étages semblent fléchir sous le poids de leurs balcons et de leurs habitants. Les espèces de portes triomphales sous lesquelles on passe d'un quartier de la ville à un autre ne sont pas d'une caducité moins alarmante. Toutes ces constructions sont en briques. La ruelle est pleine d'égouts horribles où l'on enfonce, et de trous dangereux où l'éléphant est obligé de faire comme des pas de contredanse grotesque. En bas, on voit des boutiques de comestibles dégoûtants, et des êtres misérables ou farouches, drapés comme les sorcières de Macbeth, ou nus, avec de longues barbes; de hideux eunuques, des fakirs frottés de cendre et le visage grotesquement peint, les uns couverts de peaux de tigre ou de léopard, et avec des turbans fantastiques à plumets et à aigrettes, mais tout souillés; les autres complètement nus, hurlant ou sonnant d'une trompe en cuivre de la longueur d'un homme; des fanatiques en costume exagéré, tout noir, faisant semblant de diriger sur vous des arcs armés de

(¹) Voy. t. IV (1836), p. 1.

(²) *Six years in India*, etc., par mistress Colin Mackenzie.

flèches, de longs fusils à mèche, des piques interminables ou des sabres. Quelquefois vous rencontrez des figures d'anges, mais généralement le teint malade et d'une maigreur excessive. Telle est la rue; mais quand on regarde autour de soi et au-dessus, on voit les fenêtres et les balcons chargés de femmes brillantes d'or et de pierreries,

faisant des saluts gracieux; d'autres balcons sont couverts de poules et de coqs remplissant l'air de leur caquetage. Ce mélange de femmes parées et de volatiles est étrange, et, à la vue de cette vive jeunesse riant aux éclats de la tournure des Européens, on oublie parfois les dangers d'une semblable promenade. Mais tout à coup une



Lahore. — L'Église anglaise d'Amakali et l'ancienne habitation du général Ventura. — Dessin de M. Alfred Kœchlin-Schwartz.

antique carriole dorée, attelée de bœufs, encombre la ruelle; un bœuf est tombé et ne veut pas se relever. Si ce n'était un bœuf, on pourrait du moins passer par-dessus, enjamber; mais un bœuf est sacré : l'obstacle est donc insurmontable, et il faut rebrousser à reculons, jusqu'à ce qu'un confluent de ruelles permette à l'éléphant de se tourner pour suivre un autre chemin. » Le style qui domine à Lahore est morresco-indien. Le palais du roi fait partie d'une forteresse située à une des extrémités de la ville : sa magnificence intérieure contraste étrangement avec le misérable aspect de la ville. Les cours dallées de marbre, tapissées d'étoffes précieuses, sont rafraîchies par des bassins couverts d'oiseaux aquatiques et par des jets d'eau qui étincellent sous les rayons du soleil comme une poussière de diamants. Les salles sont splendides, richement meublées; les plafonds arqués sont garnis, comme les murs, de cristaux verts, blancs et rouges, enchâssés dans l'or. Un autre palais, le Schalimar-Bagh ⁽¹⁾, situé à quatre milles de Lahore, est célèbre par ses jardins élevés en terrasses superposées, par la fraîcheur de ses ombrages, la beauté de ses orangers, l'étendue de ses pièces d'eau où nagent des oies grises et des variétés infinies de canards, par ses fontaines, ses cascades et ses kiosques en marbre. C'est un séjour enchanté qui, comme les jardins de Versailles, semble digne d'un dieu : la ville est, comme était, en plus d'un quartier, notre ancien Paris sous Louis XIV, bonne pour les pauvres sujets qui payent de leur travail ces splendeurs souveraines et ressemblent à quelque chose de moins que des hommes. Ces extrêmes contrastes sont de mauvais signes : il n'y a jamais entre un homme et un autre homme, quelle que soit

la différence de leur esprit et de leur rang, une distance suffisante pour que l'on puisse considérer comme un spectacle satisfaisant, au sommet de la société, une prodigalité excessive, et à la base, la misère.

ORIGINES DE L'IMPRIMERIE.

Fin. — Voy. p. 186, 262.

On a vu que Fust était venu plusieurs fois à Paris, et qu'il y était mort. Schœffer vint aussi vendre quelques-uns de ses ouvrages aux Parisiens : on a des quittances écrites par lui et où ce fait est constaté.

Au reste, l'imprimerie ne tarda pas à s'établir d'une manière permanente à Paris même et bientôt après dans le reste de la France, comme elle l'était déjà dans l'Allemagne et l'Italie. On dut cet établissement définitif à deux membres de l'Université de Paris. Mais, par un hasard singulier, ces illustres docteurs, dont les noms seraient dignes, par cela seul, de passer à la postérité, sont tous deux étrangers à la France proprement dite : l'un était Savoyard, l'autre Allemand. Il est vrai que le premier, Guillaume Fichet, était né dans un pays ressortissant à la France, avait été élevé dans l'Université de Paris, et était encore boursier de la Sorbonne en 1464; mais le second, Jean Heynlin, était né à Stein (près de Constance, en Suisse), d'où lui vient son surnom latin de *Lapideus*, et de *la Pierre* en français, sous lequel il est plus généralement connu ⁽¹⁾. Ce fait, ignoré jusqu'ici, explique le rôle important que joua cet illustre Allemand dans l'introduction de l'imprimerie à Paris. C'est

⁽¹⁾ *Bagh* veut dire jardin.

⁽¹⁾ Le mot allemand *stein* signifie pierre.

lui, en effet, qui, grâce aux relations qu'il avait conservées dans son pays, et sur les sollicitations pressantes de Fichet, alors recteur de l'Université, fit venir les artistes allemands.

Ceux qui répondirent à son appel furent : 1^o Ulric Gering, de Constance, c'est-à-dire compatriote de Heynlin, car cette ville n'est qu'à cinq lieues de Stein ; 2^o Michel Friburger, de Colmar ; et 3^o Martia Crantz, dont on ne connaît pas le lieu de naissance. Ils arrivèrent à Paris vers la fin de 1469 ou au commencement de 1470, et furent installés dans les bâtiments mêmes de la Sorbonne, qu'habitaient Fichet et Heynlin. Le premier livre imprimé par Gering et ses associés paraît être le recueil des Lettres de Gasparin de Bergame, autrement dit Barzizio, du lieu de sa naissance. C'est un petit volume in-4^o de 236 pages ayant chacune vingt-deux lignes, exécuté avec un caractère romain, de forme encore un peu gothique, mais bien différent cependant de ceux de Gutenberg et de Schœffer. On reconnaît ici l'influence classique des deux fondateurs de l'imprimerie parisienne, qui ne firent imprimer que des livres latins, et qui avaient plus de relations à Rome qu'à Mayence.

Gering et ses associés restèrent peu de temps à la Sorbonne. La nécessité de donner du développement à leur industrie en présence de la concurrence que vinrent leur faire presque aussitôt de nouveaux confrères, les força à s'établir dans un autre local, situé rue Saint-Jacques, au *Soleil d'or*, près de Saint-Benoît. En quittant la Sorbonne, ils y laissèrent sans doute leur ancien caractère, gravé très-probablement au frais de cette maison, car il ne reparut plus depuis, et ils en firent exécuter d'autres moins imparfaits.

A peine étaient-ils établis qu'un événement vint les éclairer sur la situation précaire qui leur était faite par la législation française de cette époque. Un des facteurs de Schœffer, Herman de Statboen, étant mort sans avoir obtenu des lettres de naturalisation, tous ses livres furent saisis et vendus en vertu du droit d'aubaine, malgré les réclamations de son commettant.

Gering et ses associés adressèrent aussitôt une requête au roi pour faire régulariser leur position ; et celui-ci s'empessa de leur accorder des lettres de naturalisation. « Nous avons reçu, portent ces lettres, l'humble supplication de nos bien amez Michel Friburgier, Udalric Quering et Martin Crantz, natifs du pays d'Allemagne, contenant qu'ils sont venus demourer en nostre royaume puis aucun temps en çà, pour l'exercice de leurs ars et mestiers de faire livres de plusieurs manières d'eschriptures, en *mosle* et autrement... Mais ils doutent que, obstant ce qu'ils ne sont natifs de nostredit royaume, après leur décès on voulsist mettre empeschement en leurs biens, et les prendre de par nous autres comme biens aubains... Pour ce est-il que nous... avons octroyé... qu'ils et chascun d'eux puissent... acquérir en nostre royaume, etc. »

Deux mois après, le même prince ordonna, par d'autres lettres patentes, au receveur de ses finances de rembourser à Schœffer 2 425 écus, somme à laquelle il avait évalué les livres saisis chez son facteur (*). Voici le passage essentiel de ces lettres :

« De la part de nos chers et bien amez Conrart Hanequin (c'est le fils de Fust) et Pierre Scheffre... bourgeois de la cité de Mayence, nous a été exposé qu'ils ont occupé grant partie de leur temps à l'industrie, art et usage de l'impression d'escripture, de laquelle par leur cure et diligence ilz ont fait faire plusieurs beaux livres singuliers et exquis, tant d'histoire que de diverses sciences, dont ils ont envoyé en plusieurs et divers lieux, et même ment en

nostre ville et cité de Paris, tant à cause de la notable Université qui y est que aussi pour ce que c'est la ville capitale de nostre royaume... Pourquoi nous... ayant aussi considération à la peine et labeur que lesdits exposants ont pris pour ledit art et industrie de impression, et au prouffit et utilité qui en vient et peut venir à la chose publique, tant pour l'augmentation de la science que autrement... Vous mandons, etc. »

Ces deux pièces officielles sont de nouvelles preuves de l'injustice de l'accusation portée contre les habitants de Paris au sujet des inventeurs de l'imprimerie. Depuis le jour de la publication du *Psautier* de 1457, il n'était permis à aucun homme lettré d'ignorer l'existence du nouvel art, et nous avons vu que dès 1458, bien loin d'être proscrit par les rois de France, il fut protégé par eux.

Les princes de la maison de Bourgogne ne se montrèrent pas moins libéraux envers l'imprimerie. On a prouvé ailleurs (*) que l'on doit à Philippe le Bon l'impression du fameux livre des *Histoires de Troyes*, de son chapelain Raoul le Fèvre, livre sans date, sans nom de lieu ni d'imprimeur, mais exécuté certainement avant 1467, puisque le prince est désigné sur le titre comme vivant encore. Ce fut lui qui probablement fit les frais de la gravure de ce caractère tout français, dont Guillaume Caxton, le protégé de la duchesse Marguerite, se servit plus tard pour l'impression de sa traduction anglaise du même livre.

Toutefois Bruges, résidence de la cour de Bourgogne, fut moins favorisé que Paris ; ce n'est qu'à partir de 1476 que cette ville eut une imprimerie régulière. — Son premier imprimeur fut Colard Mansion, qui paraît avoir appris son art à Paris en 1474 ou 1475, années pendant lesquelles il fut absent de Bruges après la mort de sa femme. Mais si Bruges reçut l'imprimerie après Paris, il est juste de dire qu'elle s'y montra de suite toute française, Mansion n'ayant guère produit que des ouvrages dans cette langue (*). Au reste, Paris suivit aussitôt cet exemple, et ses artistes, Simon Vostre, Philippe Pigouchet, Antoine Vérard, etc., donnèrent à l'imprimerie parisienne un éclat incomparable.

L'INVISIBLE.

O mon esprit ! comment, dans ton vol au-dessus de la terre, trouveras-tu ton vrai chemin ? Quelles régions solennelles apparaîtront d'abord à ton regard lorsque se dérouleront tout à coup devant toi ou les terreurs ou les délices ? Quels hôtes, dans la magnificence de leur vêtement céleste, te recevront, lorsque après une longue lutte ta prison d'argile sera détruite ? Inutiles efforts de la curiosité humaine ! L'oiseau privé d'ailes et dans son nid étroit, què voit-il au-dessus de sa tête ? Quelques branches vertes, et à travers leurs feuilles séparées, par instant, le rayonnement d'un ciel d'été. Il ne connaît pas les champs où ses facultés encore endormies s'essayeront un jour..... O mon esprit ! tu es cet oiseau. Au delà de toi s'étendent des cieux incommensurables et sans voies ! Cependant tu sais que tu y trouveras ton guide.

Mistress FELICIA HEMANS.

LE CODE REYNOLD.

On désigne sous ce titre un Code de signaux maritimes que deux décrets ministériels de 1855 ont rendu réglementaire à bord des bâtiments de la flotte, et obligatoire à bord des navires du commerce, soit au long cours, soit au cabotage, et des bateaux-pilotes.

(*) De l'origine et des débuts de l'imprimerie en Europe, t. II, p. 362 et suiv.

(*) Voy. l'écusson de cet imprimeur, t. XXIII, p. 64.

(*) Cette somme équivaldrait aujourd'hui à environ 50 000 francs.

On se plaignait, depuis longtemps, de l'insuffisance, de la complication et de l'emploi dispendieux des signaux usités sur mer.

En 1845, M. Reynold de Chauvancy, alors lieutenant de port à l'île de la Réunion (île Bourbon), fut chargé par l'amiral gouverneur de changer les signaux des vigies de Saint-Denis à Saint-Paul. Ces signaux se faisaient au moyen de boules ou ballons de différentes couleurs; il en résultait des erreurs fréquentes : souvent les couleurs, observées de loin, se confondaient. M. Reynold de Chauvancy remplaça ce système par un autre moins compliqué, composé de *trois ballons*, un *pavillon* et un *guidon*, le tout de couleur uniforme.

Le succès de ce nouveau système engagea son auteur à le perfectionner pour le rendre applicable à toute la marine. Il est ainsi arrivé à créer une télégraphie nautique qui permet aux navires, soit de l'État, soit du commerce, grands ou petits, français ou étrangers, de se comprendre avec facilité et sûreté. Cette télégraphie est si simple qu'elle est à la portée de toutes les intelligences; si peu dispendieuse qu'en toute circonstance, le plus modeste caboteur possède à son bord les éléments nécessaires pour la représenter. Traduite dans toutes les langues, elle donne, dans chacune d'elles, au moyen d'un même numéro correspondant, l'explication précise du signal. En s'en servant, un marin, à l'entrée d'un port étranger, peut toujours faire comprendre ses besoins, et entendre ce qu'on lui répond ou ce qu'on lui demande, sans même connaître la langue en usage dans ce port.

Il ne sera question ici que des signaux de jour.

Trois signes suffisent pour communiquer de jour à de grandes distances, et remplacer toutes les séries de pavillons de couleur employées jusqu'ici :

Un *pavillon* ou corps flottant, tel qu'un lambeau d'étoffe

de forme quadrangulaire, de quelque couleur qu'il soit;

Un *ballon* ou corps opaque, tel qu'un chapeau, un bidon, une manne, couverts d'un morceau de fourrure, ou un triangle, ou même un guidon;

Une *flamme* ou corps flottant de forme étroite et allongée, d'une couleur tranchante sur celle du pavillon.

Avec ces trois signes combinés, on forme onze signaux qui suffisent, à l'aide d'un répertoire ou dictionnaire alphabétique, pour toutes les communications nécessaires.

Un navire faisant emploi du code Reynold l'annonce au moyen d'un pavillon de télégraphe, qui doit être jaune avec une bande diagonale bleue chargée de trois étoiles jaunes.

Les signaux se font verticalement sur une drisse posée soit à la corne (de préférence), soit, au besoin, à un bout de vergue ou en tête d'un mât.

Les signaux doivent se faire dans l'endroit le plus en vue du navire ou du point quelconque vers lequel on veut les transmettre.

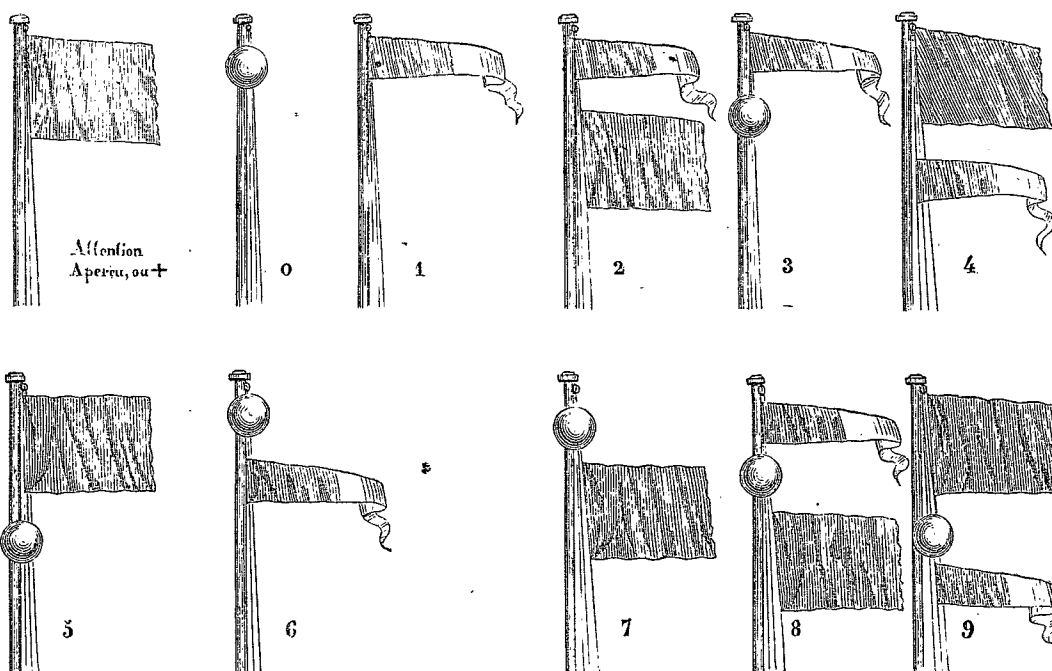
Le *pavillon* hissé seul signifie : *Attention* ou *Aperçu*.

L'interlocuteur doit répondre par le même signe pour exprimer qu'il est prêt à entrer en relation.

On consulte ensuite, de chaque côté, dans le livre de M. Reynold de Chauvancy, le *Répertoire général par lettres alphabétiques et par numéros*, qui se compose de 18 830 articles, et que l'on pourrait étendre à autant d'autres phrases que l'on voudrait; on y cherche le mot ou la phrase que l'on veut exprimer; puis, prenant le numéro qui accompagne ce mot ou cette phrase, on fait les signes représentant ce numéro chiffre par chiffre.

On a soin de hisser le *pavillon* seul à mi-mât pour diviser chaque partie du signal (s'il est composé de plusieurs).

On le hisse à bloc et on l'amène entièrement pour en indiquer la fin.



Alphabet du Code Reynold.

Celui auquel on fait un signal, cherche au répertoire les numéros qu'on lui a signalés et trouve l'explication à la suite.

Ainsi, veut-on demander à un navire marchand : *La récolte est-elle bonne?* on cherche dans le Dictionnaire au mot

RÉCOLTE; on y trouve la phrase : *La récolte est-elle bonne?* au chiffre 15 036. C'est ce chiffre qu'il s'agit d'exprimer avec les cinq signes correspondant à 1, 5, 0, 3 et 6.

Celui qui signale ne doit se préoccuper de rien, c'est de préparer ses signaux en les cherchant au *Réper-*

toire par lettres alphabétiques, et de les traduire en chiffres, tandis que celui auquel ils sont adressés ne doit s'occuper que de chercher les *numéros* et de les traduire, pour son usage, en mots et en phrases.

Voici la traduction des quatre exemples que nous donnons :

12470. — Quelles nouvelles politiques?

15036. — La récolte est-elle bonne?

6305. — Dieppe.

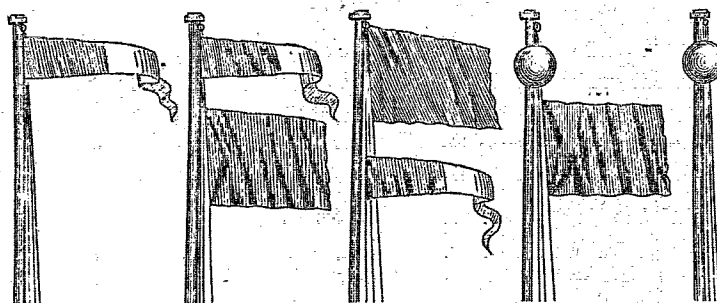
1112. — Faire disposer des amarres pour aider l'entrée.

Oui s'exprime par le signal correspondant à 0.

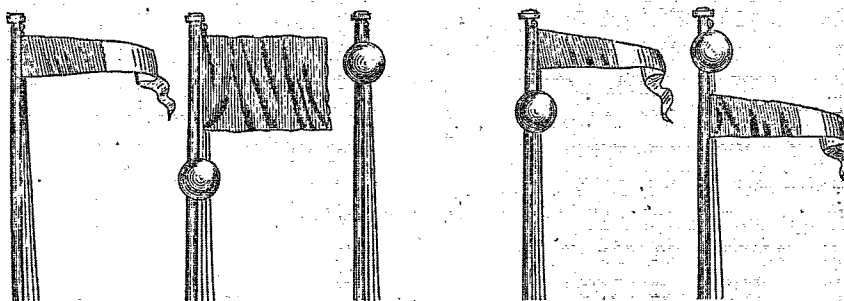
Non, par le signal correspondant à 1.

On peut, du reste, avec les signaux former même des phrases qui n'ont pas été prévues par le répertoire. Le Code donne un alphabet dont la première lettre, A, correspond au signe 2, et la dernière, Z, correspond au nombre composé de 2 et de 8 (28). Il y a de plus un syllabaire depuis AB (64) jusqu'à ZU (304).

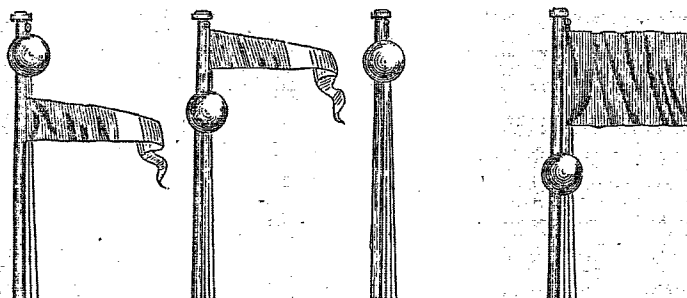
Parmi les gouvernements étrangers qui ont accepté le Code Reynold, on compte déjà l'Angleterre, la Grèce, les Pays-Bas, la Sardaigne, la Suède, les Deux-Siciles, la



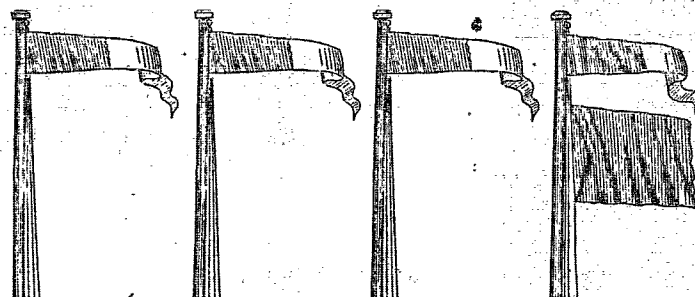
12470



15036



6305

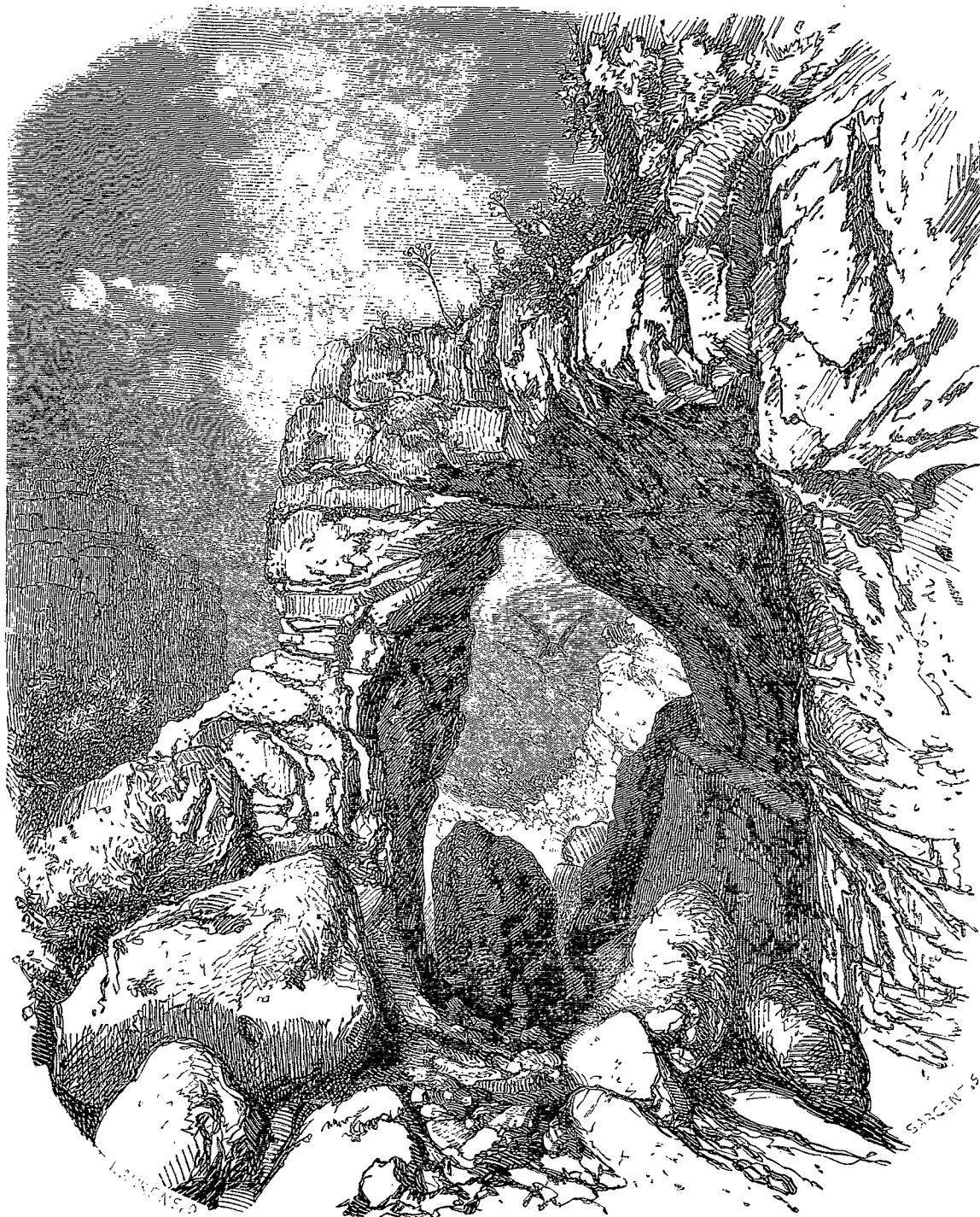


1112

Application des signaux du Code Reynold. — Quatre exemples.

Belgique, la Prusse, la Norvège, l'Uruguay, Hambourg, Oldembourg, le Chili. Les grands avantages de ce Code sont trop manifestes pour que toutes les nations n'arrivent pas à l'adopter.

LE RAVIN DES ARCS
PRÈS SAINT-MARTIN DE LONDRES
(HÉRAULT).



Le Ravin des Arcs. — Dessin de J.-B. Laurens.

Le ravin des Arcs est situé à 25 kilomètres environ au nord de Montpellier, et à quelques pas de la route qui conduit de cette ville dans les Cévennes. Ce lieu, d'un abord difficile, presque inconnu même des populations de la contrée, n'est guère visité que par les élèves botanistes et par les professeurs d'histoire naturelle de l'École de Montpellier. On y trouve une grande quantité de plantes caractéristiques de la flore méditerranéenne. Le laurier thym, le

laurier d'Apollon, les *phyllirea*, les nerpruns, le buis, le genévrier de Phénicie, couvrent les rochers verticaux de leur végétation toujours verte. Les gigantesques ombellifères qu'on appelle *ferula* et *ligusticum* élèvent leurs parasols élégants sur l'arceau même, qui est d'un admirable effet au temps où une petite crucifère singulière (*Alyssum spinosum*) s'attache par plaques à sa pierre comme une mousse. A terre, parmi les cailloux roulés et le limon dé-

posé par le torrent, fleurit au printemps un lin dont la grande fleur jaune est remarquable, comme cet autre lin à trois pistils que nous voyons fleurir dans nos serres en hiver. Des abeilles, des hirondelles grises, des merles, des aigles, des vautours, animent seuls cette solitude. L'accès en est pénible, difficile, dangereux même, et si la verdure et la fleur sauvage charment doucement le regard, les grottes, les fentes, l'entassement des roches détachées et roulées, remplissent l'âme d'une sensation de terreur que peu de personnes supportent longtemps sans éprouver une sorte de malaise moral. Quelles convulsions ! quelle antiquité ! quel monde que celui où ces rochers menaçants étaient des dépôts formés au fond des mers peuplées d'ammonites, où des reptiles longs de soixante pieds se promenaient sur les plages ! Homère, le Dante ou Shakspeare ont-ils imaginé rien de plus grand, rien de plus terrible ? Et comment pourrait-on dire, lorsque la science soulève si magnifiquement à nos yeux les voiles qui couvraient l'histoire et les phénomènes de la nature, que les sources de la poésie et du merveilleux sont taries ou même qu'elles s'épuisent ! Il y a quatre ou cinq ans, une jeune fille fut trouvée morte au pied du rocher des Arcs, la jambe brisée et les yeux dévorés par des oiseaux carnassiers. Était-elle tombée involontairement, ou bien, poussée par le désespoir, s'était-elle abandonnée au fond de ces précipices où elle dut mourir de douleur et de faim, sans que, dans cette sauvage solitude, aucun cri pût être entendu ? On n'a rien su. Le souvenir de ce triste accident semble ajouter encore à l'effroi naturel qu'inspirent ces lieux sauvages.

Dans la conduite de la vie, une manière pernicieuse de se décider est de ne considérer une action que par ce qu'elle est en elle-même, et de rassurer sa conscience en se répétant qu'elle n'a rien de répréhensible. Il faut surtout réfléchir à ses conséquences, et bien examiner si notre situation, notre caractère, nos sentiments particuliers ne la rendent pas ou dangereuse ou condamnable pour nous. Lorsqu'on a du penchant pour une chose, on se garde bien de calculer ainsi, et c'est cependant alors ce qu'il faudrait faire.

M^{me} DE GENLIS.

CE QUI EST MORAL.

Les conséquences d'une action, quelles qu'elles soient, ne la rendent ni bonne, ni mauvaise, moralement, l'intention est tout.

Pour qu'une intention soit bonne moralement, il faut qu'elle ne soit pas intéressée.

Sont regardées comme intéressées toutes intentions où il y a un retour personnel. Ainsi, faire une chose pour avoir des honneurs, de la gloire, des applaudissements, des plaisirs soit sensuels, soit intellectuels, des plaisirs externes ou internes, pour entendre dire que l'on est généreux ou pour pouvoir se le dire à soi-même, pour avoir des récompenses sur la terre ou même dans le ciel, tout cela est également en dehors de la morale.

Sont regardées comme indifférentes les actions qui viennent de l'impulsion de l'organisation.

Est regardé comme être moral celui qui, après avoir pesé une action et l'avoir trouvée juste, la fait uniquement parce qu'il croit qu'il faut la faire, et par cette seule raison qu'elle est juste. (1)

(1) Victor Cousin, *De la loi morale et de la liberté*.

JEAN-SÉBASTIEN BACH.

« Dieser Leipziger Cantor ist eine unbegreifliche Erscheinung der Gottheit. »

(Ce maître de chapelle de Leipsick est une incompréhensible apparition de la Divinité.)
ZELTER.

Quel est le poète dont la mémoire ne soit pas nourrie d'Horace, de Virgile, de Racine ? Quel peintre ne connaît les plus belles statues de l'antiquité et les plus beaux tableaux des anciens peintres italiens, flamands ou français ? Quel musicien ne devrait avoir étudié les œuvres de Palestrina, de Roland de Lassus, de Scarlatti, de Marcello, de Hændel, de Bach, en un mot, de tous ces vieux maîtres qui ont excité au plus juste titre l'admiration de leurs contemporains ? On assure cependant qu'aujourd'hui même un très-grand nombre de musiciens ne savent rien de plus de ces œuvres que ce que nous savons des chants d'Amphion, de Pindare, de Linus, de Polymneste et d'autres, qui ravirent les populations de la Grèce antique. Mais il a existé de tout temps d'honorables exceptions à cet état d'indifférence des artistes musiciens, et les plus grands maîtres ont toujours fait partie de ces exceptions : Bach entreprenait de pénibles voyages pour aller entendre Reincke et Buxtschude dans leur vieillesse ; Mozart se sentit révolutionné en entendant une composition chorale de Sébastien Bach ; Beethoven professait une sorte de culte pour Hændel ; et, de nos jours, Félix Mendelssohn a fait élever à la mémoire de Sébastien Bach un monument que nous avons dessiné à Leipsick, derrière l'église et l'école Saint-Thomas, où l'illustre maître passa la dernière et la plus productive partie de sa vie, d'ailleurs bien humble et bien modeste.

Cette vie commença en 1685 et finit le 28 juillet 1750. Elle ne fut occupée d'aucune autre ambition que de celle d'épancher les émotions d'une âme doucement et religieusement émue dans des accords combinés d'une manière supérieure, avec une force de conception qu'aucun autre maître n'a jamais surpassée.

Depuis le milieu du seizième siècle, la famille Bach remplissait de musiciens distingués plusieurs villes de la Saxe. Pour conserver ses liens, elle avait l'habitude de se réunir chaque année, soit à Erfurt, soit à Eisenach, soit à Arnstadt, et le plus grand divertissement de ces réunions était de chanter des hymnes religieux, des chansons, et toute autre espèce de musique. On avait pu se compter au nombre de cent vingt portant ce nom de Bach, devenu si glorieux avec le prénom de Jean-Sébastien. L'aïeul respecté de cette famille était un meunier nommé Veit Bach. Jean-Christophe et Jean-Michel avaient créé, avant la génération de Jean-Sébastien, d'admirables compositions qui nous sont conservées. Après Sébastien, son fils aîné Jean-Friedmann paraît avoir eu l'organisation d'un grand musicien ; mais des défauts de caractère et de mauvaises chances de fortune arrêtaient le développement de son génie. Le fils cadet, Philippe-Emmanuel, a été un très-grand artiste, trop peu connu. Dans l'histoire de l'art il est le chaînon qui unit son père à Haydn et à Mozart, et on pourrait presque dire qu'il en est le maître. Le troisième des fils de Jean-Sébastien qui a eu de la célébrité est Jean-Chrétien. Il vécut à Milan et en Angleterre où il était honoré comme virtuose sur le piano, et surtout comme compositeur d'opéras représentés avec succès. Le 23 avril 1843, jour de l'inauguration du monument dont nous donnons le dessin, le dernier descendant des Bach, nommé William Bach, âgé alors de quatre-vingt-un ans, assistait à la fête ; il est mort depuis cette époque.

En illustrant par nos deux dessins un nom de maître qui doit être populaire, nous nous bornerons à la tâche de donner une idée du caractère de ses œuvres ; tâche peut-

être moins difficile avec des mots qu'en produisant les notes écrites du maître ou même en faisant entendre ses œuvres. Car beaucoup de conditions difficiles à réunir sont nécessaires pour apprécier sainement une composition musicale. Il faut savoir la théorie de l'art, il faut lire facilement toutes les clefs, de manière que la seule lecture d'une partition donne des idées claires sur l'effet supposé de son audition. Il faut être libre de préjugés et de ces vues étroites qui empêchent de sentir aucune beauté d'un ordre différent de celles auxquelles on est habitué. Il faut enfin un temps assez long pour se rappeler, méditer, comparer et juger. A l'égard de cette dernière condition, nous raconterons qu'un amateur fort distingué, exécutant avec autant de talent qu'enthousiasme les compositions de Beethoven, de Weber, de Mendelssohn, et très-disposé à croire à la valeur de celles de Sébastien Bach, nous pria un jour de lui en exécuter quelques fragments pour lui en donner une idée. Nous lui répondîmes : Vivez avec le vieux maître aussi longtemps que vous avez vécu avec les jeunes, vous saurez ce qu'il vaut et vous serez récompensé par les plus hautes jouissances que l'art puisse procurer. Dans une mono-biographie très-étendue, publiée en 1850, M. Hilgenfeldt a fait connaître, aimer et admirer Sébastien Bach comme homme, comme artiste, comme claveciniste et comme organiste. Sous ce dernier rapport Bach paraît avoir été phénoménal ; mais quelque grand qu'ait été son talent comme virtuose, il ne saurait aujourd'hui exciter qu'un faible intérêt. L'orgue de l'église de Saint-Thomas n'a rien conservé des accords que lui faisait dire Sébastien Bach ; il est resté muet comme l'archet de Tartini ou de Paganini, comme la voix de Garrick ou de Talma ; mais, par ses œuvres, Bach vit avec nous et vivra tant qu'il existera une société civilisée et un art musical. Son âme sereine, sa douce mélancolie, s'épancheront éternellement dans le sein des amis qui le connaîtront ; son esprit si profond les remplira d'étonnement, d'admiration, et l'émotion qu'il sentait en écrivant les touchera aussi jusqu'aux larmes, lorsqu'ils entendront quelques pages de ses oratorios. En créant cette musique si originale et si étrange, Bach pouvait en dire ce que disait J.-J. Rousseau de l'une de ses œuvres : « A qui plaira-t-elle donc ? peut-être à moi seul ; mais, à coup sûr, elle ne plaira médiocrement à personne. »

Les compositions instrumentales, symphonies, quatuors, quintetti de Haydn, de Mozart, de Beethoven, ont sans doute laissé très-loin derrière elle, sous certains rapports, les compositions du même genre, en très-petit nombre du reste, sorties de la plume de Sébastien Bach. Il y a néanmoins dans cette catégorie de ses œuvres des concertos de violon et d'alto, et des espèces de symphonies écrites d'une manière que Bach seul pouvait connaître. Quant aux six sonates pour clavecin et violon, et surtout aux six sonates pour violon seul, elles restent des œuvres qu'aucune production moderne ne saurait faire oublier ni égaler sous plusieurs rapports. Ces solos de violon, aussi étonnants, aussi exceptionnels que tout ce qui, du reste, est sorti du même cerveau, font présumer que Bach était un virtuose plus habile que Corelli, Tartini et Locatelli pris ensemble. Dans ces derniers temps, il en a été publié en Allemagne plusieurs éditions augmentées d'un accompagnement de piano écrit par B. Molique, par Mendelssohn et par Robert Schumann. La coopération de tels hommes indique ce que vaut l'œuvre encadrée dans leurs accords.

Les fugues avec préludes, les fantaisies, les toccates, les accompagnements de chorals, en en mot les innombrables pièces d'orgue laissées par Sébastien Bach, restent des compositions placées à une distance incommensurable de tout ce qui a été fait avant et après dans le même genre. On trouve une science vraiment surhumaine dans les accompa-

gnements qui enchaînent les chorals, et dans le caractère grandiose, solennel, religieux, de toutes les parties qui se meuvent dans les grandes fugues, avec pédale obligée, comme le mouvement et le bruit des vagues de l'océan agité. Malgré la difficulté d'exécution qu'offrent ces pièces d'orgue, on commence à les connaître à Paris.

Mais si un clavier de pédales ajouté au piano, et une étude persévérante, suffisent pour acquérir cette précieuse connaissance, il n'en est pas de même à l'égard des grandes compositions vocales du maître, oratorios, messes, motets et cantates d'église. Il faut des masses de voix, une intelligence et un amour des choses de l'art, qu'on rencontre en Allemagne, où, en entrant dans une salle de concert, on peut lire en grosses lettres ces mots : *Res severa est verum gaudium* (*). Tant que nous voudrions en France rire de tout, même en musique et de la musique, nous occuperions une place médiocre dans le rang des peuples civilisés par l'art musical et nous ne saurions rien des sublimes compositions vocales de Sébastien Bach. Après être restées près d'un siècle, ignorées dans la poussière des bibliothèques, ces œuvres ont revu tout à coup la lumière au grand étonnement du monde musical. « Ceux qui ne connaissent pas ces compositions, dit un célèbre critique allemand, ne peuvent se flatter de connaître le talent de Bach ; car elles sont les meilleurs de ses ouvrages et pour ainsi dire la quintessence de son génie. Elles renferment des traits si pleins de force d'expression, qu'il est impossible de les entendre sans être ému. » Assez heureux pour avoir pu en entendre assez souvent des fragments, nous dirons que dès le commencement d'un morceau notre émotion allait jusqu'aux larmes, et qu'à la fin il nous venait toujours cette même pensée, qu'aucune musique n'égalait celle de Bach pour la conception du plan, l'élévation du style et la profondeur de l'expression.

Les compositions pour le clavecin (piano) ont cet avantage que l'amateur le plus isolé peut les connaître. A part diverses œuvres imprimées séparément, deux éditions complètes en ont été imprimées assez récemment à Paris, en quatorze volumes. Ceux qui veulent descendre dans cette mine inépuisable de hautes jouissances, ne doivent pas chercher ce qui ne s'y trouve pas, savoir : les formes et le charme de la mélodie italienne moderne, la grâce affectueuse de Mozart, la passion épique de Beethoven, l'emportement de Weber. Ils doivent considérer que le clavecin ne faisait ni piano ni forté, et que par conséquent Bach, qui composait pour cet instrument, ne peut avoir cherché des effets dans ces contrastes de force et de douceur dont la musique moderne abuse sous le nom d'expression. Nous dirons même qu'il ne faut pas être jeune ; ce n'est que dans l'âge mur, alors que les jouissances de l'esprit sont plus nécessaires ou du moins plus convenables que celles du cœur, c'est lorsqu'on a besoin de paix et de sérénité, c'est lorsque nous voyons le soleil près de se coucher et que nous sommes entraînés vers une mélancolie religieuse, que Bach devient notre véritable ami, notre consolation de tous les moments. Pour commencer convenablement l'étude des œuvres de Bach pour le piano, il faut jouer d'abord les petits préludes, les inventions, les exercices et les suites françaises ; ce sont des chefs-d'œuvre de grâce naïve. On pourra, après cette première connaissance, se mettre à l'étude des quarante-huit fugues et préludes qui forment l'ouvrage connu en Allemagne sous le nom de *Wohltemperirte Clavier*. C'est cet ouvrage que Beethoven, Listz, Chopin et tout les excellents musiciens ont su par cœur et que Robert Schumann recommande comme le pain quotidien du véritable amateur. Arrivé à comprendre le mérite de cet œuvre extraordinaire, on sera capable d'apprécier justement ce que valent les fantaisies, fugues,

(*) Les œuvres sérieuses donnent seules une joie véritable.

toccates et concertos contenus dans la collection des compositions pour piano.

« La renommée de Sébastien Bach fut immense pendant sa vie, dit M. Fétis. Toutefois on peut affirmer que ce grand homme ne fut point révélé entièrement à ses contemporains. Ils avaient éprouvé qu'il était le plus habile des organistes, le plus étonnant des improvisateurs, le plus savant des musiciens de l'Allemagne. Ses fugues étaient considérées comme les plus belles qui eussent été écrites pour l'orgue ou pour le clavecin; on y avait reconnu l'œuvre d'un génie

profond et hardi dans un genre qui semble exclure l'invention, et l'on s'était persuadé que c'était là toute la part de gloire qui lui appartenait dans son art; part immense, dans laquelle on trouvait de quoi satisfaire l'ambition de plusieurs artistes. Cependant ce n'était là qu'une faible partie de ses titres à l'admiration de la postérité....

» Dans la *Nativité*, dans la *Passion*, Bach semble avoir voulu laisser aux siècles futurs la preuve la plus éclatante de la puissance de son génie. La force du récitatif, dont on fait honneur à Gluck, se trouve portée dans ces deux ou-



Sébastien Bach. — Dessin de J.-B. Laurens (*).

vrages au plus haut degré de perfection. Les mélodies sont neuves, originales, expressives surtout, et supérieurement adaptées aux paroles. Jamais l'art de faire mouvoir les voix et les instruments ne fut porté plus loin, et ce qui frappe d'une admiration irrésistible, c'est que toute cette complication est évidemment conçue d'un seul jet. »

On comprendra, d'après cette appréciation, que Bach ait eu des admirateurs, disons plutôt des adorateurs fanatiques. Son dernier élève, l'excellent compositeur organiste Kittel, qui possédait un portrait de Sébastien Bach, le tenait caché sous un rideau, et lorsqu'il était très-satisfait d'un élève, il lui accordait comme la plus digne récompense l'honneur de contempler ce portrait. Mosevius, maître des concerts à

Prague, ne permettait pas aux dames de venir concourir à l'exécution d'une œuvre de Bach autrement qu'en robe blanche ou noire. D'autres pourront rire et appeler cela de la *Bachomanie*; quant à nous, nous ne saurions qu'être émus de ces témoignages de respect pour le génie.

En 1850, centième anniversaire de la mort de Bach, il y eut à Leipsick un congrès de musiciens pour délibérer sur les moyens les plus convenables d'élever un monument à la gloire du maître, et l'on fut d'accord pour décider que le plus beau monument à élever serait une belle édition de ses œuvres. Une société s'est formée immédiatement sous la

(*) Membre de la Société de Bach, auteur des *Études théoriques et pratiques sur le beau pittoresque dans les arts du dessin*.



Monument élevé à la mémoire de Sébastien Bach, par Félix Mendelssohn, dans la ville de Leipsick. — Dessin de J. B. Laurens.

direction des plus hautes notabilités musicales, et elle a déjà publié sept volumes. Depuis les têtes couronnées jusqu'aux amateurs des villages, depuis la Suède jusqu'à l'Autriche, on a voulu coopérer à l'érection de ce monument, qui sera

tellement grand qu'aucun de nous ne le verra finir ; mais nous aurons la satisfaction d'y avoir apporté notre pierre, en témoignage de reconnaissance pour les heureux moments que nous devons à l'étude des œuvres de ce maître sublime.

LE CAMÉLÉON

ET SES CHANGEMENTS DE COULEUR.

Un savant professeur, qui a longtemps possédé chez lui un caméléon, a bien voulu nous communiquer le résumé des meilleures études faites jusqu'à ce jour sur ce singulier animal; il a pu vérifier l'exactitude de la plupart d'entre elles, et nous a envoyé en même temps le dessin fidèle que reproduit notre gravure, et qui a été exécuté sous ses yeux par un habile artiste, M. Charles Node. Nos lecteurs apprécieront la supériorité de cette description et de cette représentation même sur celles que nous avons publiées dans notre treizième volume (1845, p. 155 et 156).

« Changeant comme un caméléon », est un proverbe que tout le monde répète; mais peu de personnes ont une idée exacte de ces changements de couleur et des causes qui les déterminent. Avant de les aborder, quelques détails sur l'animal lui-même sont indispensables. Le caméléon ordinaire habite toutes les parties chaudes de la région méditerranéenne, l'Asie Mineure, la Syrie, l'Égypte, l'Afrique septentrionale et même le midi de l'Espagne. Sa forme rappelle celle d'un lézard dont la tête serait surmontée d'une espèce de casque. Une crête dentelée règne tout le long du dos, et le corps se termine par une longue queue que l'animal peut enrouler autour des branches, comme les singes d'Amérique. Les membres sont longs et se terminent par deux mains en forme de pinces. Aux mains antérieures il y a deux doigts soudés en dehors et trois doigts soudés en dedans. Aux mains postérieures, c'est le contraire. Ces quatre pinces et la queue prenante font du caméléon un animal essentiellement grimpeur; il reproduit parmi les reptiles le type que les singes d'Amérique représentent dans l'ordre des mammifères; mais par toute son organisation intérieure, le caméléon appartient à la classe des reptiles, où il vient se placer près des lézards et des geckos. Cependant le caméléon ne rampe pas; son os du bras (humérus) étant tordu de 180 degrés, le caméléon porte son avant-bras directement en avant, comme un singe; son ventre ni sa queue ne touchent la terre; il marche donc et ne se traîne pas comme les reptiles dont l'humérus n'est tordu que de 90 degrés. Chez ceux-ci, l'avant-bras se fléchit en dehors et non pas en avant; aussi le ventre et la queue traînent-ils par terre lorsqu'ils se poussent en avant au moyen de leurs membres. L'œil du caméléon a une structure des plus singulières. Une paupière unique, de forme conique, est percée à son sommet d'un trou circulaire correspondant à la pupille et adhérente à son pourtour. Le globe de l'œil, en se dirigeant en avant ou en arrière, entraîne avec lui l'ouverture pupillaire de la paupière, qui se dirige alors soit en avant, soit en arrière. Les deux yeux sont complètement indépendants l'un de l'autre, et il n'est pas rare de voir un œil regarder en avant et l'autre en arrière, ou l'un en bas et l'autre en haut.

L'organisation de la langue n'est pas moins extraordinaire. Repliée sur elle-même dans la bouche, elle égale, lorsqu'elle est développée, la longueur du corps, et se termine par un tubercule visqueux en forme de massue. L'animal aperçoit-il une mouche ou un autre insecte, il projette sa langue avec une extrême vivacité et frappe l'insecte, qui, restant collé au tubercule visqueux, est ramené dans la bouche. Cette projection, rapide comme la flèche, forme un singulier contraste avec les mouvements lents et mesurés du caméléon, qui palpe toujours d'avance et à plusieurs reprises les objets auxquels il veut s'accrocher. Le caméléon présente encore une autre singularité, celle de pouvoir se grossir et s'amincir à volonté. Pendant le sommeil, il remplit d'air ses vastes poumons et tout son corps se gonfle outre mesure. D'autres fois il est complètement aplati et semble réduit à l'épaisseur de la peau qui l'enveloppe.

Mais les bizarreries dont nous venons de parler l'ont rendu moins célèbre que ses changements de couleur, qui avaient déjà frappé l'imagination des anciens. Dans la suite de cet article, le travail de M. E. Brücke, professeur à Vienne, publié, en 1852, dans les Mémoires de l'Académie de cette ville, nous servira de guide: physiologiste et physicien, M. Brücke réunissait toutes les conditions nécessaires pour épuiser ce sujet difficile.

Aristote, dont le nom se retrouve dans l'histoire de toutes les branches des connaissances humaines, n'ignorait pas les changements de couleur du caméléon. Il savait qu'il était tantôt noir, tantôt jaune et quelquefois tacheté, et croyait que ces changements de couleur coïncidaient avec le gonflement de son corps ou sa mort. Théophraste est le premier qui les ait attribués à la peur. L'opinion devenue si populaire que le caméléon prend la couleur des objets qui l'environnent, remonte au philosophe Antigonos Carystius. Ovide l'a exprimée dans le vers suivant:

Protinus assimilat, tetigit quoscunque colores.

Sénèque, Plinius, reproduisent, sans la vérifier, l'opinion de Carystius et d'Ovide. Deux cents ans plus tard, Solinus répète la même erreur; Landius et Bacon n'affirment pas, comme les précédents, que le caméléon prend la couleur de l'objet qui l'avoiisine; mais ils ont cru voir que la couleur du caméléon était renforcée lorsqu'il se trouvait dans le voisinage d'un objet coloré de la même teinte que lui. Un érudit célèbre du midi de la France, Claude Peiresc, observa des caméléons vivants et reconnut la fausseté des préjugés admis. Il s'assura, dit son biographe Pierre Gassendi, que le caméléon ne prend pas la couleur des objets environnants. Il est ordinairement vert ou de couleur cendrée, mais noircit sous l'influence de la lumière solaire ou du feu. Deux voyageurs de la fin du siècle dernier, l'un français, M. de Montcôys, l'autre allemand, Jean Vesling, virent les caméléons en Égypte; le premier constata les colorations changeantes, et le second dit, avec beaucoup de justesse: « Le matin et le soir, le caméléon offre des teintes vertes; il noircit vers le milieu du jour, pâlit à l'entrée de la nuit, et devient blanc lorsqu'il fait complètement sombre. » Les observations de Jonathan Godard, publiées en 1678, n'ajoutèrent rien à ce que l'on savait déjà. Claude Perrault observa un caméléon vers 1699: il combat le préjugé suivant lequel ce reptile adopterait les couleurs des objets avoisinants, constate qu'il est blanc la nuit ou après sa mort, et noircit sous l'influence de la lumière solaire. Il attribue gratuitement ces changements à la suffusion de la bile qui colorerait la peau.

Vallisneri est le premier qui ait publié, à Venise, une dissertation complète sur le caméléon. Après avoir critiqué les explications de ses devanciers, il en propose une qui a joui d'un certain crédit. Les colorations du caméléon sont, dit-il, dues aux impressions, aux passions dont l'animal est agité; ces impressions déterminent l'afflux du sang, des humeurs et des esprits vers la peau ou leur retraite vers l'intérieur, et donnent à la surface épidermique la propriété de réfléchir et de réfracter diversément les rayons lumineux. Bory de Saint-Vincent, qui observa des caméléons pendant le siège de Cadix, et M^{me} Belzoni, qui en avait jusqu'à cinquante dans son appartement, à Rosette, n'ont rien ajouté de nouveau à ce que l'on savait déjà. Cuvier reproduit sans examen l'opinion de Vallisneri, mais attribue la coloration au sang qui injecte les vastes poumons de ce reptile. Dans un petit écrit publié à Palerme, un auteur, nommé Grolmann, cherche à expliquer ces phénomènes par la transparence de l'animal, qui, en effet, est translucide dans la partie du corps occupée par les poumons. On voit que pendant un siècle l'opinion de l'influence des poumons et des impressions morales fut prédominante,

En 1827, un naturaliste hollandais, Vrolick, reconnut de nouveau l'action si évidente de la lumière, déjà indiquée en 1659 par Jean Vesling. Un Écossais, Spittal, étudia plus minutieusement celle de la lumière artificielle sur le caméléon; il reconnut qu'il noircissait sous cette influence, mais moins vite et moins complètement qu'en plein soleil. Il remarqua ce que M^{me} Belzoni avait déjà vu, savoir que ces animaux changent pour ainsi dire sans cesse de couleur.

En 1831, J. Vander-Hœven eut l'heureuse idée de reproduire sur cinq planches les changements de couleur du caméléon. Elles montrent que son corps présente un dessin fondamental dont les changements de couleur font plus ou moins ressortir les différentes parties, mais qui existent toujours, quelle que soit la coloration de l'animal; il remarque aussi que la ligne qui va du menton à l'anus reste constamment jaune, et émet l'idée que les changements de couleur sont dus à un pigment ou matière colorante située sous la peau. Cet essai a été le prélude d'un travail physiologique important, point de départ de toutes les recherches ultérieures. M. Milne Edwards observa deux caméléons qui présentaient des nuances différentes : l'un offrait, lorsqu'il se colorait, des taches d'un violet foncé sur les flancs; l'autre, des nuances d'un vert plus ou moins intense. Ce changement de couleur était indépendant du gonflement de l'animal. Un lambeau de peau ayant été détaché sur un caméléon, immédiatement après sa mort, l'auteur s'assura que c'est sous les tubercules que la coloration est le plus marquée, et non pas entre deux. Là où se trouvaient des taches violacées on constatait que la couleur jaune n'avait pas disparu, mais était masquée par des points violacés. Il y avait donc deux pigments distinctifs, l'un jaunâtre, plus superficiel, l'autre violacé, plus profond, qui n'arrivait à la périphérie que dans certaines circonstances déterminées. En effet, au bout de peu de temps, les taches violacées disparurent et il ne resta plus que le pigment jaunâtre; de l'alcool ou des acides concentrés produisaient un effet analogue : appliqués sur les taches noirâtres ou violacées, ils les faisaient disparaître; appliqués sur les parties jaunes, ils provoquaient l'effet inverse, la couleur foncée se montrait de nouveau. Une dissection sous la loupe prouva que le pigment noirâtre était contenu dans des cavités logées dans la substance du derme et se ramifiant vers l'épiderme en traversant la couche grisâtre. Ainsi donc, quand l'animal est d'un gris jaunâtre, le pigment superficiel colore seul la peau; quand il devient noir, le pigment profond est poussé vers la peau, soit par la contraction des utricules, soit par le resserrement du derme. Les changements de coloration qui s'observent sur plusieurs mollusques céphalopodes se font par le même mécanisme. M. Paul Gervais confirma pleinement les observations de M. Milne Edwards sur les deux pigments; mais, séduit par des idées de causes finales, il crut observer que le caméléon prenait la couleur des objets environnants et échappait ainsi à ses nombreux ennemis, qui avaient peine à le distinguer de ce qui l'entoure.

On voit par quelle série de tâtonnements, d'incertitudes, de changements d'opinion, l'homme arrive enfin à la vérité; combien ce fait si simple des changements de couleur sous l'influence de la lumière a été long à s'établir; combien de fois l'opinion erronée de l'influence des objets environnants sur la coloration du caméléon reparait; que de causes imaginaires on donne à cette coloration : l'injection sanguine, les passions ou les émotions de l'animal, le gonflement du poumon, jusqu'à ce que, dans ces derniers temps, Vander-Hœven, puis Milne Edwards, démontrèrent qu'elle est due à des pigments cutanés. Qu'on ne croie pas le sujet épuisé : les colorations jaunes et noires sont expliquées, mais les autres ne le sont pas encore. Il

était réservé à M. Brücke, physiologiste et physicien distingué de Vienne, de compléter cette étude.

M. Brücke a observé dix caméléons vivants, provenant d'Égypte. Les couleurs qu'il a remarquées sont :

1^o Tous les passages de l'orangé au jaune, du vert au vert bleuâtre;

2^o Les transitions de chacune de ces teintes au gris-brun, au brun et au noir;

3^o Le blanc, la couleur de chair, le marron, le gris-bleu, le gris-lilas, le gris pur;

4^o Des couleurs chatoyantes, telles que le bleu d'acier et le pourpre; ces dernières visibles seulement sous l'influence des rayons solaires quand l'animal est noir.

En examinant à la loupe la peau de l'animal, après l'avoir humectée de salive, on observe sur chaque tubercule des couleurs irisées très-variées, qui ne peuvent pas s'expliquer uniquement par des pigments et dont l'origine est toute physique, semblables à celles des bulles de savon, des lames minces de mica et des anneaux colorés qui se produisent lorsque l'on presse une lentille de verre sur une lame de verre. Ayant détaché un lambeau de peau et l'ayant placé sous le microscope, Brücke reconnut l'existence de cellules épidermiques, pentagonales, aplaties, ayant de 13 à 32 millimètres de diamètre. Ces cellules ne contiennent aucun liquide; et, par des considérations physiques reposant sur les indices de réfraction, M. Brücke arrive à démontrer qu'elles sont remplies d'un gaz qui n'est autre que l'air atmosphérique. Ces cellules appartiennent au second système des anneaux colorés de Newton, qui est limité d'un côté par le bleu, de l'autre par le jaune. Dans l'état habituel, on ne peut pas distinguer ces couleurs de celles des pigments, avec lesquelles elles se combinent; c'est seulement lorsque l'animal est presque noir et éclairé vivement par le soleil qu'on voit clairement que ce sont des couleurs irisées (*).

Le pigment superficiel, blanc, grisâtre, jaunâtre, de Milne Edwards, existe à la partie superficielle du derme, mais s'étend jusqu'à la partie fibreuse. Ce pigment est granuleux, soluble dans la potasse et en général d'une couleur blanche.

Le pigment profond, noir, rouge-noirâtre, vert-bouteille, est logé dans de petites utricules creusées dans le derme, et qui se ramifient vers la peau comme les racines d'un arbre. Quand ces ramifications sous-épidermiques sont vides, alors l'animal est d'un blanc jaunâtre; quand, au contraire, les ramifications sont injectées, l'animal est complètement noir. Toutes les autres couleurs, telles que le violet, le marron, le vert, sont produites par la superposition et la juxtaposition des pigments noir et blanc. Tant que le pigment blanc est assez épais pour n'être pas transparent, l'animal paraît blanc; mais dès que le pigment noir s'approche de la surface, le blanc passe au gris-bleuâtre, puis au gris-violet, comparable à la teinte neutre des aquarellistes. Si le pigment est jaune au lieu d'être blanc, on verra paraître du bleu-verdâtre, du vert et du vert-jaunâtre; et on constate, en effet, que les tubercules qui offrent des teintes bleues et violettes deviennent blancs; ceux qui montrent les teintes vertes restent toujours jaunes.

Lorsque le pigment noir est à la périphérie, et par conséquent superposé au pigment clair qu'on aperçoit encore par transparence, il en résulte toute la gamme des tons bruns par lesquels l'animal passe du blanc au noir.

Nous avons étudié le cas où les couleurs se superposent; il arrive aussi qu'elles se mélangent et se juxtaposent : ainsi,

(*) Les belles teintes du ventre des serpents sont produites par des stries parallèles très-rapprochées; mais celles de la peau des batraciens du genre *hyla* sont dues, comme celles du caméléon, à des cellules et appartiennent au troisième anneau coloré de Newton.

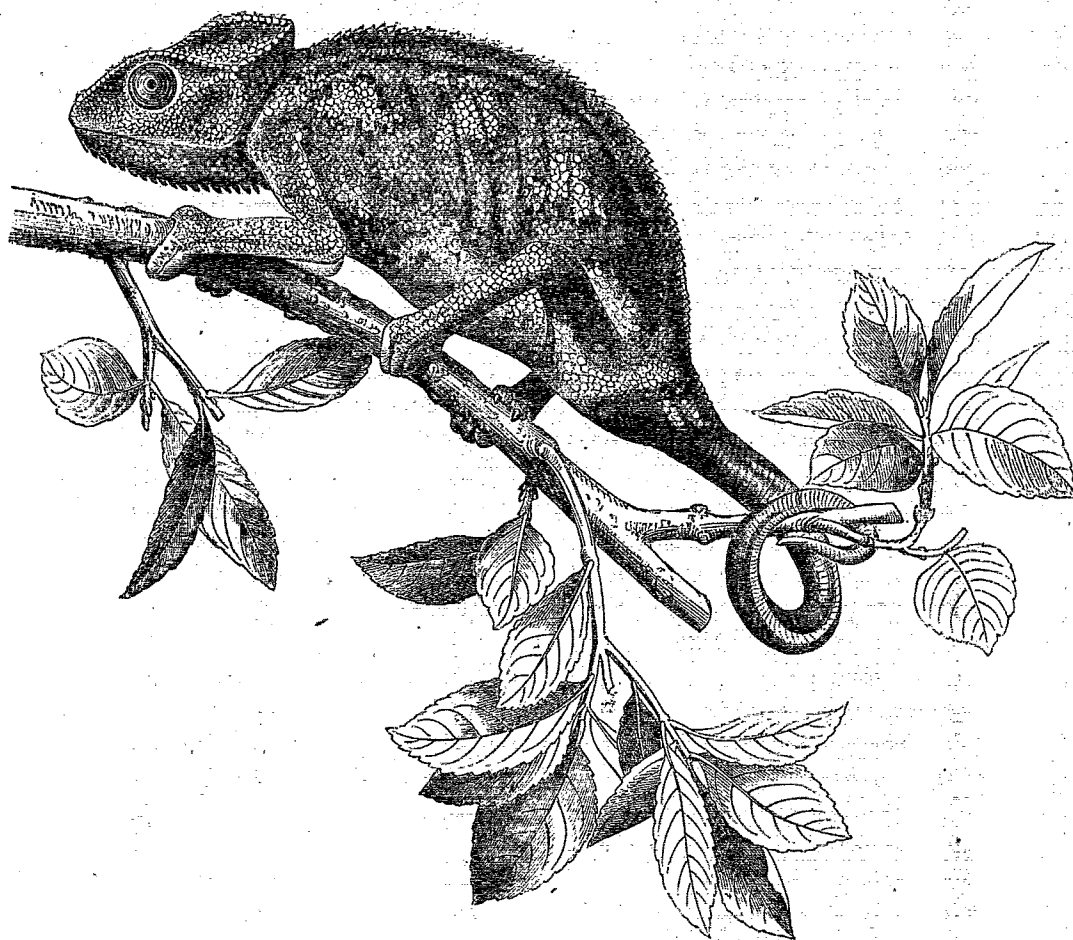
une surface blanche peut être maculée de petits points noirs trop petits pour être aperçus par l'œil, mais qui modifient seulement la teinte générale.

La lumière, comme l'ont déjà dit beaucoup d'observateurs, est la cause principale de la coloration des caméléons; lorsqu'on les voit passer au noir sous l'influence de la lumière, on croit assister à un phénomène chimique, tel que celui présenté par le chlorure ou l'azotate d'argent, qui noircissent également sous l'influence de la lumière. La température n'a aucune influence sur ces phénomènes; M. Brücke s'en est assuré en couvrant certaines parties du corps qui restaient alors ou devenaient blanches au jour.

Le prisme, résultat de la décomposition de la lumière, se compose, comme on sait, d'une série de couleurs; les deux extrêmes sont le rouge et le violet; au delà de ces couleurs notre œil ne perçoit aucun rayon lumineux. En dehors du rouge, les vibrations lumineuses sont trop rapides; au delà du violet, trop lentes pour être perçues par notre rétine. Pour savoir si la peau du caméléon est influençable par les rayons invisibles qui sont en dehors du rouge, M. Brücke

enferma un animal dans un flacon qu'il plongea dans une solution d'alun. Ce liquide a la propriété de ne pas laisser passer ces rayons, et cependant l'animal se colora en noir. Ces rayons invisibles en deçà du rouge ne sont donc pas efficaces pour la peau du caméléon. L'auteur s'assura de même, en chauffant un caméléon près d'un poêle, que les rayons calorifiques obscurs qui sont en dehors du rouge n'avaient pas le pouvoir de faire noircir le caméléon. Les rayons chimiques au delà du violet sont également inactifs: c'est donc sous l'influence des rayons lumineux perceptibles à l'œil humain que se produisent les changements de couleur de ce reptile.

Est-ce la coloration noire ou la coloration blanche qui est le résultat d'un phénomène de contraction? L'électricité va nous le dire. Deux électrodes d'un magnéto-électromètre appliqués sur la peau de l'animal font blanchir la portion de peau qu'ils recouvrent. Les alcalis caustiques et l'huile de térébenthine agissent de même. Une portion de peau détachée partiellement, froissée ou contusionnée, reste également noire et ne blanchit plus à l'obscurité. Il en



Caméléon dessiné d'après nature, à Montpellier, par M. Charles Node.

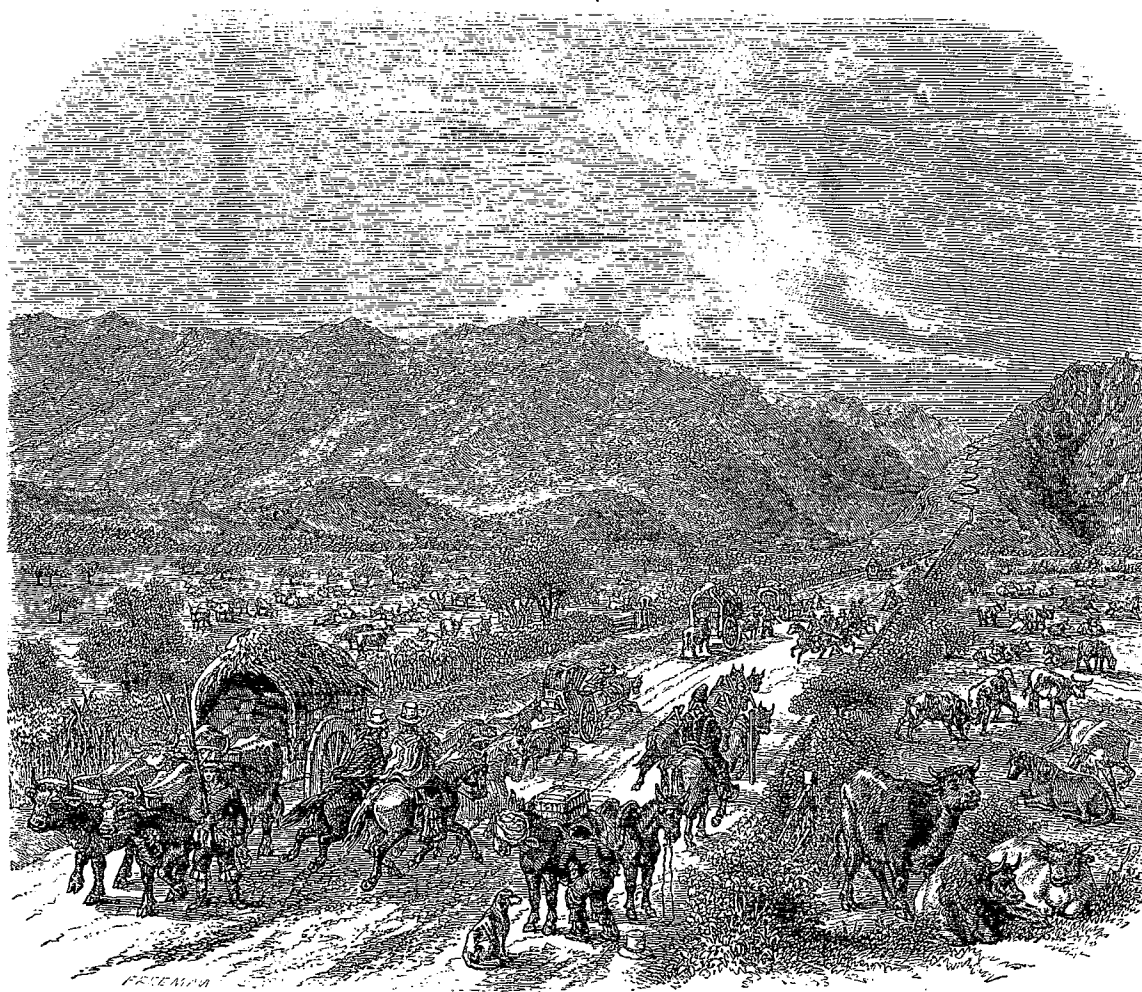
est de même des parties qui ne reçoivent plus les nerfs de la moelle épinière. C'est certainement un fait bien digne de l'attention des physiologistes, de voir un phénomène de l'ordre de ceux qu'ils nomment *actifs*, savoir, l'*albescence*, si on veut me pardonner ce barbarisme, s'opérer sous l'influence de l'obscurité, tandis que la lumière est généralement considérée comme un excitant général, et l'est certainement pour l'organe de la vue.

En terminant, nous devons donc rectifier le proverbe par lequel nous avons commencé cet article, et venger le caméléon calomnié. Il n'adopte pas, comme le courtisan, les couleurs dominantes; il ne change que sous l'influence de la lumière: l'obscurité le fait pâlir; le demi-jour marbre son corps des couleurs les plus variées; le soleil le noircit comme la peau des races nègres tropicales et fait naître à la surface de son épiderme des couleurs irisées.

SOUVENIRS DU CHILI.

Voy. p. 4, 99.

IV. — ROUTE DE VALPARAISO A SANTIAGO.



Route de Valparaiso à Santiago. — Dessin de Freeman, d'après M. Claude Gay.

Pour se faire une idée des progrès immenses qui se sont réalisés au Chili en quelques années, il suffit d'ouvrir un de nos voyages du dix-huitième siècle et de comparer ce qu'il raconte avec ce qui existe de nos jours. Frézier, par exemple, qui écrivait en 1714, se contente de nous dire, en parlant de Valparaiso, que c'est une bourgade composée d'une centaine de maisons, « sans arrangement et de différent niveau », tandis qu'aujourd'hui cette importante cité maritime, dont l'activité commerciale vivifie le reste du Chili, ne compte pas moins de trente mille habitants.

A l'époque où Frézier visita Valparaiso, la route conduisant du bord de la mer à Santiago existait déjà ; mais elle traversait alors une sorte de désert sans ressources, dont la silencieuse stérilité forme un contraste bien curieux avec l'animation perpétuelle qui y règne maintenant.

« Nous partîmes de Valparaiso la veille de la Toussaint, dit notre vieux voyageur, et nous passâmes par le grand chemin de Zapata. Je fus fort surpris, la première journée, qu'il fallût la faire sans débrider, mais encore, au soir, coucher en pleine campagne, faute de maison, quoiqu'on m'eût promis un bon logement ; mais j'appris que ce qu'on appelle *alojamiento* dans le Chili ne signifie qu'un endroit où il y a de l'eau et du pâturage pour les mules. Nous avions ce-

pendant passé à demi-quart de lieue de Zapata, qui est un hameau, et le seul qu'il y ait en trente lieues de chemin ; mais ce n'est pas la mode du pays de loger dans les maisons. »

Nous ne suivrons pas le digne Frézier à travers les incidents fort peu variés qui marquèrent le voyage de trois jours dont le terme était la capitale du Chili ; nous remarquerons seulement qu'il ne rencontra presque aucune terre labourée, et qu'il ne vit en réalité que des campagnes « pleines de certains arbres épineux qui rendaient les chemins incommodes ».

Au commencement du dix-neuvième siècle, l'amélioration qu'avait subie cette route n'était pas encore bien sensible ; le trajet se faisait toujours à dos de mulet, et, comme le dit Alcide d'Orbigny, on s'arrêtait toujours pour coucher en rase campagne. A partir du moment où le commerce étranger vint remplacer dans le pays le monopole de l'ancien commerce espagnol, tout changea comme par enchantement. En 1830, des cabriolets avaient déjà remplacé les mules ; mais comme il n'y avait pas de poste réglée, on était contraint de traiter avec des entrepreneurs qui n'exigeaient pas moins d'une once d'or (85 francs) pour aller et la même somme pour le retour : aujourd'hui, tout cela est bien amélioré, et

si la route qui conduit à Santiago traverse encore les campagnes pittoresques que visita d'Orbigny et que dépeint si bien M. Claude Gay, elle suit une direction fort différente de celle qui excitait les doléances de Frézier. Jadis elle passait par Melipilla; mais, vers la fin du dernier siècle, le président O'Higgins, voulant éviter le grand détour que l'on était obligé de faire, ordonna d'ouvrir celle que l'on suit maintenant et que l'on entretient à grands frais.

Cette route, qui offre comme l'ancienne un parcours d'environ trente lieues, traverse trois chaînes de montagnes : celle *del alto del Puerto*, au pied de laquelle se développe le port de Valparaíso ; la *cuesta de Zapata*, dont le vieux Frézier nous a déjà entretenus ; et celle de *Prado*, qui est la plus élevée des trois, puisque son altitude s'élève à 1800 mètres au-dessus du niveau de la mer. Dans notre dessin, c'est la *cuesta de Zapata*, à quelques lieues de la petite ville de *Casa-Blanca*, qui se développe aux yeux du spectateur ; elle n'a pas plus de 600 mètres au-dessus des eaux de l'océan.

Le transport des marchandises s'opère encore, sur cette route accidentée, à dos de mulet ; néanmoins on se sert aussi comme véhicules de charrettes grossièrement construites, très-pesantes, et que recouvrent des cuirs écorus : ces voitures, dont le bruit est assourdissant, sont traînées par des bœufs et mettent environ six jours pour se rendre du bord de la mer à la capitale. Bien que les *alojamientos* ne soient plus aussi primitifs qu'ils l'étaient au temps de Philippe V, et bien qu'on trouve partout des auberges pour les pauvres comme pour les riches, les conducteurs de ces charrettes passent ordinairement la nuit sur la route, nourrissant leurs bœufs avec la paille dont ils ont eu soin de se munir. Il est remarquable que jusqu'à ce jour les chevaux chiliens, d'ailleurs vigoureux, aient été exemptés du transport des marchandises ; on les réserve pour les atteler aux voitures plus légères des voyageurs.

Ce n'est que depuis trois ou quatre ans que l'on voit sur cette route quelques diligences de dimensions assez grandes et partant d'une ville à l'autre à heure fixe. Avant ces nouvelles dispositions, le voyageur montait dans un cabriolet avec le premier compagnon que lui présentait le hasard, et l'heure du départ se fixait à l'amiable. Les chevaux sont tellement multipliés au Chili, leur prix est tellement réduit, que le maître du cabriolet conduisait avec lui ses relais : dix chevaux environ l'accompagnaient jusqu'au lieu de destination, et pouvaient étre attelés successivement de cinq lieues en cinq lieues et même moins. Loin de se reposer, les bêtes qu'on venait de retirer d'en re les brancards suivaient lestement le cabriolet, toujours prêtes à étre attelées de nouveau. Cette manière de voyager, qui a encore ses partisans, est réellement fort commode ; elle est en même temps assez prompte, puisque, en été, le trajet d'une ville à l'autre peut étre accompli dans la journée. Le mode de voyage adopté nouvellement n'est plus si expéditif : la pesanteur des diligences ne permettant pas de traverser lestement les passages montueux, les administrateurs des messageries ont repris la route délaissée de Melipilla, dans le but d'éviter surtout l'alto del Puerto.

Indépendamment des charrettes et des cabriolets que l'on rencontre si fréquemment aujourd'hui sur la route de Valparaíso à Santiago, on y voit également de grandes troupes de mules destinées en général à transporter les produits agricoles : il arrive assez fréquemment que l'on charge ces animaux de lourdes solives que l'on dispose pour ainsi dire en croix sur chaque côté, le bout inférieur traînant nécessairement à terre ; il résultait d'un pareil mode de chargement une détérioration pour ainsi dire continuelle de la route. Un arrêté du gouvernement vient de mettre ordre à cet abus ⁽¹⁾.

(1) Nous rappellerons ici que la route change fort d'aspect en ap-

Le commerce de Santiago avec Valparaíso devenant tous les jours plus actif, l'idée de construire un chemin de fer destiné à réunir les deux grandes villes devait venir naturellement à la pensée d'une administration qui se préoccupe sans cesse des améliorations matérielles à introduire dans le pays. Les études faites, une souscription de plusieurs millions de piastres fut présentée aussitôt aux populations et remplie : dans cette occasion, le gouvernement prit lui-même l'initiative et hâta les travaux, si bien que cette portion du Chili possède maintenant en chemin de fer un parcours de onze lieues ; les travaux commencés finissent à Quillota. Tout fait espérer que d'ici à deux ou trois ans ils pourront arriver jusqu'à Santiago. Ce chemin, destiné à opérer dans le pays une grande révolution commerciale, se joindra à celui qui, partant de la capitale, va aboutir à la ville de Talca.

La vue extraite du bel Atlas de M. Claude Gay place le spectateur à quelque distance de Casa-Blanca et laisse voir dans le fond la *cuesta de Zapata*. On a groupé une charrette du commerce avec son *guazo* menant le lourd équipage ; puis un *virlocher* ou conducteur avec son cabriolet, que suivent les chevaux de relais, surveillés eux-mêmes par le *capataz*, monté à cheval et accompagné d'un jeune garçon. Les mules de transport ne pouvaient étre oubliées : aussi voit-on sur le premier plan un muletier qui charge tout seul sa bête, et qui le fait en toute sécurité après lui avoir converti la tête avec son poncho ; il a suffi de cette opération pour rendre l'animal tout à fait immobile. Dans le lointain, des Chiliens voyagent à cheval et se rendent aux riantes habitations dont le pays est parsemé.

GEOFFROY SAINT-HILAIRE.

Fin. — Voy. p. 289.

Après son retour d'Égypte, Geoffroy Saint-Hilaire avait refusé une place de préfet que le premier consul lui avait offerte ; il ne voulait à aucun prix désertier la science.

En 1807, il fut élu membre de l'Académie des sciences, et, peu de temps après, nommé professeur de zoologie à la Faculté des sciences, à son retour d'un voyage en Espagne et en Portugal, où il avait éété envoyé par le gouvernement, dans l'intérêt de la science et des collections du Muséum ⁽²⁾.

L'histoire du reste de sa vie n'est plus que celle des services éminents qu'il a rendus à la science. Ses plus constants efforts eurent pour objet le triomphe de ce grand système de l'unité de dessin, de plan et d'idée, dans l'organisation des êtres, qui avait éété seulement entrevue, avant lui, par Buffon, Vicq d'Azyr et Camper.

Quelques disciples de Cuvier, mort en 1830, crurent permis à leur zèle de contester les titres de Geoffroy Saint-Hilaire. Le noble vieillard se contenta de répondre : « C'est à la postérité, si elle daigne s'occuper des luttes de cet âge, de faire leur part à mes adversaires et à moi ; j'ai le corps inclinant vers la tombe : je n'attendrai pas longtemps. »

Cependant on venait d'Allemagne et d'Angleterre pour voir le chef illustre de l'école nouvelle. Des étudiants, sortis

prochant de la capitale. M. de Touanne dit à ce sujet : « Comme Santiago est déjà à une hauteur considérable dans les Andes, cette route montée beaucoup. On traverse plusieurs bassins ; en passant de l'un dans l'autre par des côtes escarpées, on s'élève de plus en plus dans les Andes, et on arrive au sommet de la côte de Prado, sur les deux revers de laquelle la route a éété tracée avec art et taillée à grands frais dans le roc. On descend à l'est par une gorge qui s'élargit toujours davantage, et on rencontre le río de Purahuel. Ici le tableau n'est plus le même : une vaste plaine s'étend au pied des groupes supérieurs de la cordillère, sur une surface de trente lieues de tour peut-être ; des montagnes l'environnent de tous côtés. » Au centre de cette plaine magnifique s'élève la capitale du Chili. — Voy. l'album du *Voyage autour du monde de la Vénus*.

(2) Voy. t. XVI, p. 175.

des universités les plus lointaines, sollicitaient l'honneur de lui être présentés. Il les recevait avec une douce bienveillance, leur donnait toutes les explications qu'ils désiraient, répondant à toutes leurs objections, s'animant, se passionnant comme aux jours de sa jeunesse, et laissant jaillir, dans ces entretiens familiers, des éclairs de génie.

Il aimait avec passion à servir ses amis; il étendait même son active bienveillance à tous les membres de la grande famille scientifique dont il était un des chefs : « Admirez, louer sans restriction et jouir des succès des autres, fut un des bonheurs de sa vie. » Un ministre lui écrivait un jour : « Vous voulez partout pour autrui, non pour vous : c'est repousser ce qui va le plus naturellement à vous. »

A l'âge de soixante-huit ans, en juillet 1840, il s'aperçut un jour qu'il ne pouvait plus lire : il était atteint du plus grand malheur qu'ait à redouter un naturaliste, il était aveugle ! La paralysie s'ajouta bientôt à la cécité. Dans ce triste état, il était encore admirable à entendre. Il dictait des lettres charmantes. Il écrivait à une de ses anciennes amies : « Causons, sur la fin de nos jours, comme nous faisons à leur aurore. Le temps retient nos corps malades à la maison; mais le cœur ne connaît point de difficultés... Dieu a voulu cette douleur pour racheter l'excès de ma bien vive satisfaction... Soyons reconnaissants des faveurs de la Providence ! »

Le 19 juin 1844 fut son dernier jour; sa mort fut calme et douce. Il avait soixante-douze ans.

Quelque temps auparavant, se croyant déjà près de sa fin, il avait dit à sa fille, qui l'embrassait en sanglotant : « Nous allons nous quitter, mais nous nous reverrons ! »

« Sur son lit de douleur, a dit M. Dumas, toutes ses paroles respiraient la bienveillance et la satisfaction intérieure. Ses mains cherchaient toujours ses proches, ses amis, pour remercier, pour bénir. Calme et souriante, son âme s'affaiblissait sans trouble, se repliait sur une conscience sans tache. »

« Il était devenu aveugle comme Galilée, a dit M. Edgard Quinet; mais sa sérénité n'en a pas été troublée un moment. Il souriait encore à ces merveilles de la terre et du ciel, qu'il voyait, comprenait, découvrait des yeux de l'esprit. On sentait, dans cette paix incroyable, un homme qui avait bonne conscience des lois et du plan caché du Créateur. Il avait été initié aux travaux secrets de la Providence, et de ce spectacle il avait rapporté la sérénité du juste. Quoi de plus sublime que cette mort du génie qui, ainsi dirigé et conduit, est la sainteté même de l'intelligence? Il s'approche en souriant de la vérité sans voile; à la fin, il descend, sans rien craindre, dans l'éternelle science ! »

Ses obsèques témoignèrent du respect universel qu'il avait inspiré. A l'approche du cimetière du Père-Lachaise, des employés du jardin des Plantes détélèrent les chevaux et portèrent à bras ses restes jusqu'au lieu de la sépulture. Le vénérable Lakanal, plus qu'octogénaire, un des derniers survivants de la Convention, debout près de la fosse, rappela que, cinquante ans auparavant, sur son rapport à cette assemblée, Geoffroy Saint-Hilaire avait été nommé professeur au Muséum d'histoire naturelle. M. Duméril, au nom de l'Académie des sciences; M. Chevreul, au nom du Muséum; M. Dumas, au nom de la Faculté des sciences, où Geoffroy avait professé; M. Pariset, au nom de l'Académie de médecine; M. Serres, au nom de l'amitié, et M. Edgard Quinet, représentant de la jeunesse respectueuse et reconnaissante, prononcèrent des discours qui ont été pieusement recueillis par la famille.

Une rue voisine du jardin des Plantes reçut plus tard le nom de Geoffroy Saint-Hilaire.

Le 22 mars 1852, M. Flourens, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, prononça, en séance publique,

l'éloge de l'illustre savant. De nombreux applaudissements saluèrent les passages où il rappela les rares qualités morales et les vertus privées de Geoffroy, celui-ci entre autres.

« L'inspiration était l'âme de ses entretiens intimes; une imagination riche et mobile s'y manifestait par des idées abondantes, vives, inattendues; par des bonds de pensée.

» Il devait trop à cette imagination pour ne pas lui accorder beaucoup; quelquefois il lui accordait trop. De là, dans le cours de ses amitiés, quelques moments d'orage; mais, dans ces moments mêmes, il suffisait de s'adresser à son cœur pour retrouver le bon jeune homme qui n'avait pu douter de Cuvier.

« Il fut toute sa vie ce bon jeune homme, ayant par excellence le don d'obliger, de se multiplier, de se prodiguer pour rendre service, et, ce qui est encore plus rare, de s'effacer; toujours confiant et ouvert avec ses amis, comme on l'est au premier âge.

» M. Geoffroy ne se délassait de ses travaux que par les douces affections de la famille. Personne ne les goûtait mieux et ne pouvait s'y livrer avec plus de bonheur. Dès les jeunes années d'un fils tendrement aimé, il avait reconnu en lui l'esprit élevé auquel il pourrait confier le soin de sa gloire et le dépôt de ses doctrines⁽¹⁾ : « Jugez, disait-il un jour à un ami, jugez si je suis heureux. Voici les plus chers trésors de mon fils. » Disant cela, il ouvrit une armoire où le jeune enfant avait religieusement réuni tout ce qui avait été écrit sur les travaux de son père. »

La ville d'Étampes s'était empressée de donner à une de ses places le nom de l'homme qui avait fait rejaillir sur elle une part de sa gloire, et qui avait été son représentant à la chambre des cent-jours. Elle fit consacrer, par une inscription sur marbre noir, le souvenir de sa naissance, au-dessus de la porte de sa maison paternelle. Elle résolut, en outre, de lui élever un monument. L'illustre statuaire David d'Angers avait proposé de faire une statue en bronze; la mort l'enleva lui-même avant qu'il eût achevé son œuvre. Un de ses élèves, né à Étampes, M. Élias Robert, offrit alors à son tour de faire une statue en marbre. On accueillit son désir, et la statue, exposée, pendant le mois d'août 1857, à Paris, devant une des portes du Louvre, en face de l'Institut, fut inaugurée à Étampes le 11 octobre suivant. Un concours immense de savants, de professeurs, de parents, d'amis, assistait à cette solennité, et de nouveaux éloges furent prononcés par le préfet du département et le maire de la ville, par MM. Duméril, Serres, Milne-Edwards, Michel Lévy, et Jomard, ancien collègue de Geoffroy Saint-Hilaire dans l'expédition scientifique d'Égypte. Treize ans s'étaient écoulés depuis la mort de l'illustre savant; la douleur, grâce à l'action du temps, était moins amère; mais il semblait que le respect et l'admiration eussent encore grandi. Les discours étaient empreints de la même élévation de pensée et de sentiments que ceux qui avaient été prononcés le 11 octobre 1844; nobles adieux qui ont laissé pour toujours ces paroles dans notre âme, comme un écho de notre propre pensée : « Aide-moi de ta lumière et de ta vertu ! L'une des meilleures choses de ma vie sera toujours d'avoir obtenu ton amitié ! »

L'ART DES BRONZES EN FRANCE.

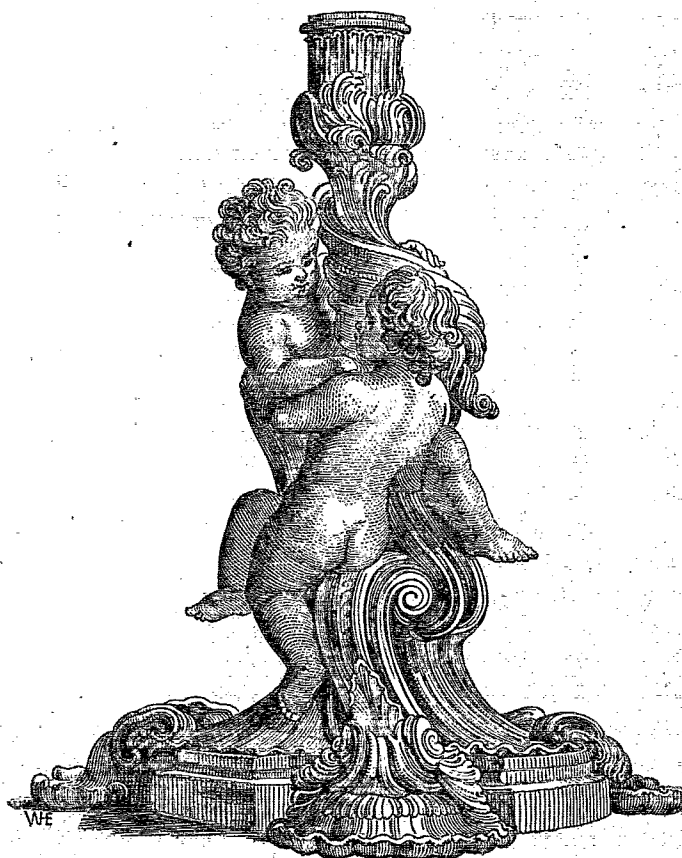
Suite. — Voy. p. 100, 167.

Louis XIV. — L'art du fondeur fit, pendant le règne de Louis XIV, un progrès considérable. Jusqu'alors on n'avait

(1) Voyez, sur les travaux de M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, membre de l'Académie des sciences, professeur au Muséum d'histoire naturelle et à la Faculté des sciences, nos tomes VII, p. 148; VIII, p. 40; XVI, p. 177 et 178.



Groupe d'enfants en bronze aux jardins de Versailles, par Keller. — Dessin de Freeman.

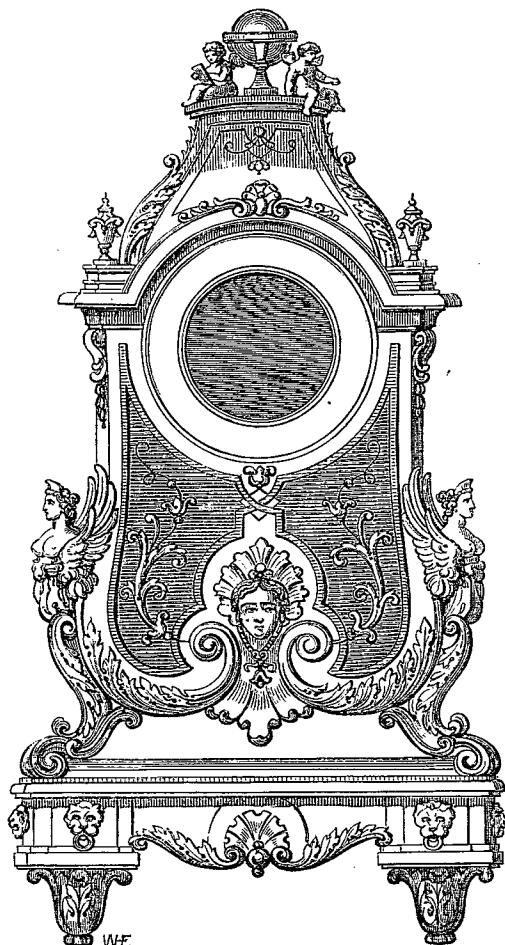


Chandelier en bronze, par Meissonnier, sous Louis XV. — Dessin de Freeman.

pu faire les grands ouvrages de bronze que par morceaux fondus séparément et rapportés; on trouva alors le moyen de fondre d'un seul jet les ouvrages les plus considérables.

Deux établissements créés par Louis XIV, les Gobelins et les fonderies de l'Arsenal, tiennent une place importante dans l'histoire du bronze. Les Gobelins, ou manufacture royale des meubles de la couronne, furent établis et organisés par un édit de 1667. Le surintendant des bâtiments était le chef de la manufacture et avait sous ses ordres un directeur. Lebrun dirigea les travaux de tous ces dessi-

nateurs, tapissiers, orfèvres, fondeurs, graveurs, lapidaires, ébénistes, mosaïstes, qui firent tant de beaux ouvrages destinés à l'ameublement des palais royaux. Presque tous sont détruits aujourd'hui; ils ont subi le sort que les caprices de la mode et les violences de nos réactions si fréquentes imposent aux œuvres d'art en France. Quelques peintures du Musée de Versailles et quelques gravures conservent seulement le souvenir des chefs-d'œuvre de Ballin et des autres « ouvriers » des Gobelins. Dès le règne de Louis XV, on cessa d'exécuter des bronzes d'ornement aux Gobelins;



Horloge avec ornements en bronze, sous Louis XV. — Dessin de Freeman.

c'était cette manufacture qui avait fait, sur les dessins de Lebrun, tous les beaux bronzes dorés destinés à l'ameublement des châteaux royaux; le palais de Versailles en possède encore quelques échantillons.

En 1684, Louvois, alors surintendant des bâtiments, établit les fonderies de l'Arsenal et leur donna pour inspecteur Jean-Balthazar Keller, habile fondeur de Zurich, qui fut appelé en France par son frère Jean-Jacques Keller, fondeur de canons au service de Louis XIV. L'habileté de Jean-Jacques Keller, en matière de fonderie de canons, nous paraît très-douteuse, car Duquesne et Vauban se plaignent beaucoup de ses produits. Vauban écrivait à Louvois, en 1688 : « Les pièces de Keller ne valent rien et se rompent comme poterie de terre. » M. de la Frezelière se plaint encore du mauvais alliage de ces pièces, qui, frappées par les boulets ennemis, volaient en éclats (*). Balthazar est plus célèbre, et à plus juste titre, que son frère. C'est lui

qui a fondu les vases, les groupes et les statues des parcs de Versailles, de Marly, de Saint-Cloud et des Tuileries. Ses bronzes sont du plus bel aspect; soit que l'alliage ait eu des caractères spéciaux, soit que l'action du temps ait seule agi, le fait est que la patine des bronzes de Keller est admirable par sa belle couleur, son poli et la transparence de quelques-unes des parties, qui ont vraiment l'aspect de l'émeraude.

Parmi les plus beaux bronzes de Keller, on peut citer les groupes d'enfants et les Fleuves qui décorent les bassins du parterre d'eau de Versailles et les vases du parterre de l'Orangerie. Nous reproduisons un de ces groupes.

Le nombre des statues et autres ouvrages d'art en bronze devient dès lors si considérable, qu'il est impossible d'en faire la liste : ce serait d'ailleurs empiéter sur le domaine de l'histoire de la sculpture. La statue de Louis XIV, du poids de 60 000 livres, fondue en 1699 et érigée sur la place Vendôme, fut coulée d'un seul jet; c'est le premier ouvrage ainsi obtenu.

(*) Voy. Œuvres de Catinat, 3 vol. in-8, t. I, p. 306, 307, 311.

Un habile fondeur de ce temps, Landouillet, commissaire de la fonderie de Rochefort, offrit, lorsqu'on parla de faire un baldaquin pour Notre-Dame de Paris, de le fonder d'un seul jet, dans le chœur même de l'église et à la place du modèle. On rejeta l'offre de Landouillet. Nulle part n'est plus vrai qu'en France le proverbe : « Personne n'est prophète en son pays ». Le baldaquin de Notre-Dame ne fut pas fait ; mais le chœur de la cathédrale fut décoré néanmoins de très-beaux bronzes dorés, en partie exécutés par Tarlay.

Louis XV. — Après Keller, Sautey et son fils Jean-Baptiste Sautey dirigèrent les fonderies de l'Arсенal ; puis ce fut le tour de Gor, très-habile fondeur. Il changea le système suivi jusqu'alors dans la fonte : au lieu de faire couler le métal de haut en bas dans le moule, il le fit refluer de bas en haut. Ses succès, à l'aide de ce nouveau procédé, furent tels qu'on l'appela à Copenhague pour fonder la statue équestre du roi de Danemark, Frédéric V, que venait d'exécuter un sculpteur français, Saly.

A cette époque, 1750, Maritz inventait une machine à forer les canons. Avant lui, on les coulait creux à l'aide d'un noyau ou d'une âme, comme on disait alors. Maritz imagina de les couler massifs et de les forer à l'aide de sa machine. C'est de ce temps que datent les progrès et l'exactitude du tir de l'artillerie.

L'époque de Louis XV est très-riche en bronzes de décoration, dorés ou non. Un des plus célèbres bronziers de ce temps est Gouthière du Gonthière, qui travaillait encore sous Louis XVI. Gonthière inventa la dorure au mat. Les bronzes Louis XV, qui servent d'ornement aux meubles, aux cheminées, aux porcelaines, à mille objets d'ameublement, sont en général légers, gracieux et d'une exécution parfaite ; la ciselure en est excellente. En étudiant l'art du bronzier au dix-huitième siècle, on y retrouve les phases que l'on observe dans les arts du dessin. Pendant les vingt-cinq premières années du siècle, le goût est plus sévère ; on suit l'excellent style de Bérain, de Robert de Cotte, de Boffrand, de Watteau, de Claude Audran, qui furent alors les régulateurs de l'ornementation, et auxquels la France du dix-huitième siècle doit, dans ce genre, ses plus belles œuvres. A ces grands artistes succèdent Oppenord, Meissonnier, Sébastien Slodtz, Boucher ; leurs ornements sont toujours vifs, légers, variés, très-nouveaux, souvent charmants ; mais souvent ils affectent des formes contournées ; le style de l'école de Bérain s'efface peu à peu ; et le goût altéré se perdra bientôt dans l'extravagance et la recherche du bizarre.

Sous Louis XVI, on réagit contre le goût pompadour ; l'ornementation s'inspira de l'antique pour se régler, et sut conserver néanmoins l'originalité et la verve les plus françaises.

La suite à une autre livraison.

Un philosophe solitaire peut être grand, vertueux et heureux au sein d'une misère profonde, mais non un peuple entier.

ISAAC ISELIN.

Tandis qu'ici-bas nous pleurons un homme, comme nous n'aurions qu'un sujet trop réel de le pleurer s'il allait se perdre, pour n'en plus sortir, dans les abîmes du néant, peut-être, au-dessus de nous, d'autres créatures se réjouissent de la naissance de cet homme à leur monde nouveau pour lui, comme dans celui-ci nous nous réjouissons à la naissance de l'un de nos enfants.

FICHTE, *Destination de l'homme.*

DE L'ASTRONOMIE OBSERVATRICE

ET DU TÉLESCOPE.

La voûte céleste nous offre une grande variété de points brillants, d'un éclat très-différent, et disposés suivant des configurations qui semblent tout à fait accidentelles. Pour en distinguer les diverses parties ou régions, on a choisi un certain nombre de groupes auxquels on a adapté la figure d'un homme, d'un animal ou d'un objet quelconque. Ces figures bizarres, et qui souvent n'ont aucun rapport avec la configuration des étoiles qu'elles renferment, sont cependant des monuments respectables par leur haute antiquité. Les patriarches, les anciens Grecs, les Romains, les Arabes et le moyen âge ont contemplé les mêmes astres avec les mêmes noms, et le ciel étoilé en masse s'est promené dans les diverses saisons, faisant, avec la suite des siècles, les constellations d'hiver des constellations d'été, et réciproquement. Quant aux constellations chinoises, elles n'ont aucun rapport avec l'astronomie chaldéenne, grecque, romaine et arabe.

Les diverses étoiles sont autant de points fixes auxquels on rapporte la marche du soleil, de la lune, des planètes et des comètes. Le premier pas à faire est donc, au moyen de cartes célestes, et sans télescope, de se familiariser avec les diverses régions du ciel. C'est une science agréable et tout à fait analogue à la géographie du globe terrestre. Le globe céleste, avec ses constellations, ses étoiles, ses nébuleuses, sa voie lactée, est représenté sur les cartes célestes comme notre terre l'est sur la mappemonde avec ses pays, ses villes, ses continents et ses mers. Les enfants, dont la mémoire s'imbibé si facilement de toutes les notions qui piquent leur curiosité, sont enchantés de reconnaître et de nommer les deux Ourses, Cassiopée, Andromède, Pégase, la Lyre, le Grand et le Petit-Chien, Orion, puis les constellations zodiacales, depuis le Bélier, le Taureau, jusqu'au Verseau et aux Poissons, en passant par le Lion, la Vierge, la Balance et le Scorpion.

On suit encore, sans le télescope, les évolutions des planètes et de la Lune au travers du ciel. Avec l'un quelconque des annuaires ou almanachs astronomiques, on peut distinguer et reconnaître, par l'heure du lever, du coucher et du passage dans la région du méridien, toutes les planètes qui depuis Adam sont perceptibles à l'œil de l'homme. Ce sont Mercure, Vénus, Mars, Jupiter et Saturne, dont les mouvements très-complicés ont été compris et calculés pour un grand nombre de siècles. Notez bien qu'en rapportant ces astres mobiles aux étoiles qui sont fixes, on évite l'embarras de tout l'échafaudage géométrique qui est indispensable pour la science perfectionnée, mais qui est une trop lourde charge pour la science qui a des prétentions à être élémentaire et qui ne veut pas rebuter par des préliminaires d'une aridité mathématique. Au lieu de parler de l'ascension droite, de la déclinaison, de la longitude et de la latitude, puis des nombreux cercles de la sphère, on dit très-intelligiblement que la Lune ou une planète est dans la constellation du Lion ou des Gémeaux. En général, les cartes célestes n'ont pas été appréciées à leur vraie importance dans l'astronomie élémentaire que j'appelle astronomie descriptive. Connaître le ciel sans leur secours, c'est comme si on voulait faire de la géographie sans les atlas qui représentent les diverses parties de la surface terrestre : aussi nous avons en préparation un ensemble de cartes célestes qui, entre les mains de tout élève ou de tout instituteur, leur fera connaître le ciel étoilé, et qui serviront ensuite à indiquer la place du Soleil et des astres mobiles au milieu du ciel. Voici un exemple de simplicité frappante. Il est très-difficile de faire comprendre autrement qu'à l'aide des lignes trigonométriques

la durée des jours et des nuits, suivant que le soleil s'approche ou s'éloigne de nos têtes dans les diverses saisons. Au contraire, on voit facilement qu'il est certaines étoiles voisines du pôle qui ne se couchent point; qu'il en est d'autres qui ne se couchent qu'après avoir été visibles pendant vingt heures, pendant dix-huit heures, pendant douze heures, pendant huit heures seulement, ou même moins encore. Si bien qu'il en est, vers le pôle opposé au nôtre, qui ne se lèvent pas du tout pour nous et qui ne nous deviennent visibles que quand nous nous transportons dans l'autre hémisphère. Si maintenant, pour Paris, je vois que le Soleil, vers le 22 juin, est au milieu des étoiles qui restent sur notre horizon pendant seize heures, j'en conclus de suite que le Soleil, à cette époque de l'année, restera seize heures sur l'horizon, et qu'ainsi au solstice, Paris aura seize heures de jour et seulement huit heures de nuit. Rien n'est plus clair.

Ajoutons que pour la description de la terre le géographe, qui, même du sommet des plus hautes montagnes, n'aperçoit qu'une très-petite partie de sa surface, est obligé de se déplacer et de subir l'inconvénient de voyages pénibles et souvent périlleux sur les continents et sur les mers, tandis qu'un observateur, tranquillement assis devant sa maison, avec un horizon non obstrué par des obstacles, ou mieux encore placé dans un belvédère agréable, saisit l'ensemble des constellations du nord, qui sont visibles toute la nuit; et pour les autres, il suit avec admiration les effets de cette force irrésistible qui fait naître à l'orient les divers groupes d'étoiles, les soulève peu à peu vers la région où le soleil luit à midi, puis les abaisse de nouveau vers l'occident, où elles disparaissent sous l'horizon après une apparition plus ou moins prolongée. En un mot, la terre semble ne se laisser décrire qu'à regret, tandis que la voûte céleste semble s'offrir d'elle-même, de saison en saison, à la description du cosmographe et à l'étude de ceux qui, ayant près d'eux une carte du ciel, sont curieux de reconnaître et de nommer tous les astres qui depuis l'origine du genre humain ont frappé les regards de tous les peuples qui se sont succédé ici-bas de siècle en siècle.

Les généralités du ciel une fois connues, les observations à l'œil nu une fois épuisées, on regrette que l'œil humain n'ait pas été doué d'une puissance supérieure. Les amas d'étoiles de Persée et du Cancer, les nébuleuses d'Andromède, d'Orion et d'Hercule, étant à peine entrevues, même par les observateurs doués d'une vue perçante, le dix-septième siècle, dans ses premières années (1610), vint dire aux astronomes : Voici un œil artificiel trente fois, cent fois, mille fois plus puissant que l'œil naturel. Prenez, et sondez les espaces célestes. Alors, sur les traces de Galilée, on reprit l'étude des corps célestes. Les amas d'étoiles, les nébuleuses et la Voie lactée montrèrent une à une leurs étoiles, qui précédemment confondaient leur éclat dans une lueur pâle et indistincte. Des étoiles simples pour l'œil se trouvèrent doubles, triples ou quadruples. Plusieurs furent reconnues tournant l'une alentour de l'autre. Les nébuleuses prirent des formes qui attestaient que les forces qui les avaient ainsi figurées avaient agi pendant des millions de millions de siècles. On catalogua les étoiles par centaines de mille, et on reconnut qu'à la longue il y avait de légers déplacements dans ces astres désignés sous le nom de fixes. Les planètes s'arrondirent en disques éclairés par le soleil, avec leurs phases et leurs variations d'éclat. On saisit quelques effets des saisons sur ces corps éloignés. Ces planètes eurent, comme la nôtre, des lunes et des satellites, astres secondaires et subordonnés à la planète centrale; enfin, toutes les vérités qui n'étaient que des résultats de l'analogie et du raisonnement furent mises comme réalités sous les yeux des contemplateurs émerveillés. Plus de vingt

siècles après que Démocrite avait dit que la Voie lactée était un amas de soleils, le télescope montrait ces soleils aussi distincts entre eux que le sont les étoiles des six premières grandeurs que l'œil ordinaire peut apercevoir isolées dans le ciel.

C'est une théorie assez compliquée que celle de la lunette ou télescope dont l'usage est si étendu pour les voyageurs, les marins, les géographes, et qui suivait constamment Napoléon sur les champs de bataille. Il s'agit donc ici de savoir s'en servir, à peu près comme on a l'habitude au moyen d'une montre, sans avoir besoin de pénétrer l'art infini avec lequel la mécanique a su

Marquer l'espace et diviser le temps.

Quand il ne s'agit que de voir, les instruments sans pied, les longues-vues ou lunettes d'approche des officiers de marine et des pilotes, des voyageurs et des curieux, peuvent suffire. Napoléon s'aidait parfois de l'épaule d'un aide de camp comme support de sa lunette, et il avait, d'année en année, employé des instruments de plus en plus forts. Mais quand on veut *observer*, c'est-à-dire bien voir et à loisir, il faut une lunette ou télescope à pied.

Si l'amateur n'a à sa disposition qu'une lunette portative à tirage, il faudra la fixer par des liens à un support. Aucun des échafaudages en bois imaginés pour cet effet n'est devenu exclusivement approuvé. On a quelquefois attaché la lunette par son milieu au tronc d'un petit arbre, avec une corde ou un ruban peu serré qui permettaient de lui donner à la fin la direction cherchée. Une chaise avec des montants droits étant placée sur une table, avec la lunette attachée en deux points aux montants du dossier, est un appareil simple et assez solide, à cause des deux points fixes qu'il fournit à la lunette. C'est à peu près la monture d'Herschel pour ses télescopes de sept pieds. On a de cette manière le mouvement de droite et de gauche, et le mouvement de haut en bas. Ce dernier s'obtient en faisant varier l'un des points d'attache. L'appareil n'est pas élégant dans son ensemble, mais enfin il se recommande par le succès. Voyez la figure 1.

Il faut laisser aux observatoires qui ont la prétention de faire avancer la science, les instruments gigantesques et dispendieux, et ne pas chercher à avoir

Une longue lunette à faire peur aux gens!

Avec un instrument très-portatif et très-maniable, on sera témoin de tous les événements et de tous les beaux spectacles que le ciel et même la terre peuvent offrir à un amateur intelligent. On voit l'astre dans les immensités du ciel et l'insecte léger qui, soutenu par d'imperceptibles mouvements, plane à côté des fleurs et sait en pomper le suc avec sa trompe flexible sans avoir besoin de s'y poser.

Nous avons déjà donné la figure (1) du télescope de M. Babinet, construit par l'opticien Soleil, et dont les dimensions et le pouvoir sont réglés pour les besoins des voyageurs, des marins et du service des ports, aussi bien que pour les naturalistes et les amateurs qui se plaisent à lire une page du bout d'un jardin à l'autre, à voir une mouche marcher au haut d'un clocher et des fourmis se *parler* dans leur rencontre le long de leur sentier de travail. Le célèbre opticien Lerebours avait construit exprès un télescope à petite portée, qu'il appelait très-bien microtélescope. La lunette que construit M. Soleil fait très-bien voir à plusieurs mètres de distance les objets microscopiques collés sur verre qui servent au microscope ordinaire.

Les mots de lunette et de télescope, qui sont employés à peu

(1) Voy. t. XXII, p. 185.

près indifféremment, ont cependant, en optique, une acception spéciale. On désigne par le nom de lunette un instru-

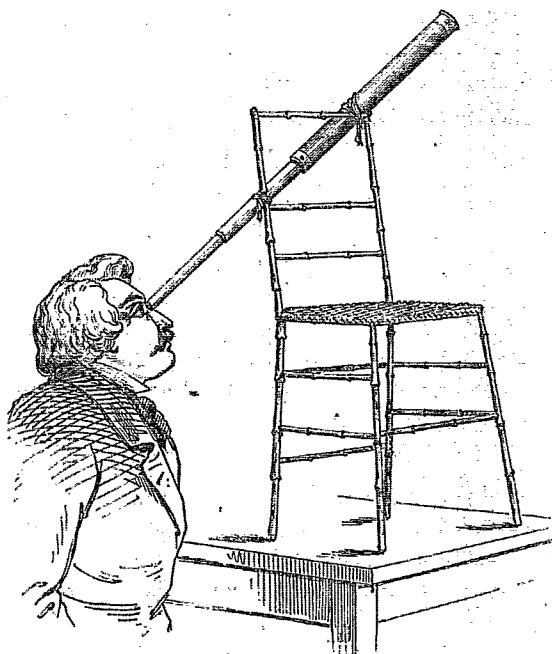


FIG. 1.

ment où les verres jouent le principal rôle, tandis que dans le télescope proprement dit, c'est un miroir qui rassemble les rayons de lumière émanés de l'objet observé. M. Foucault a depuis peu fait construire, chez M. Secrétan, un télescope à miroir, d'une grande perfection et d'un maniement très-facile, où l'observateur n'est pas obligé comme avec la lunette de prendre des poses inconfortables. Avec cet instrument, l'amateur regarde devant lui naturellement et dans la même situation qu'on regarde alentour de soi ; mais

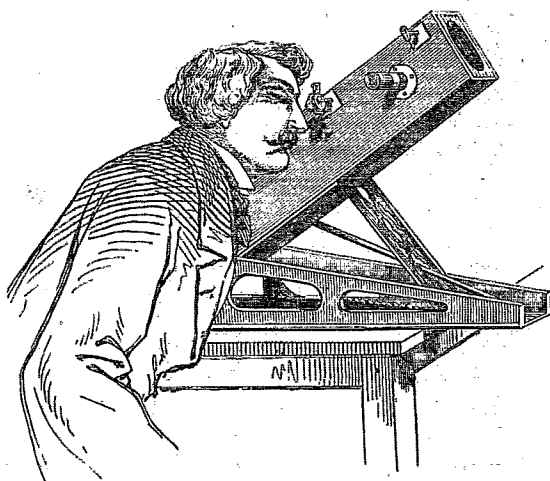


FIG. 2.

il faut d'abord pointer le télescope sur un objet. La figure 2 représente l'usage de cette petite lunette, dite chercheur, que l'on pointe sur l'astre que l'on désire voir dans le champ du télescope principal. Alors, passant à la position repré-

sentée figure 3, on trouve l'astre dans le champ du grand télescope et on le suit commodément. Le petit modèle de l'instrument de M. Foucault répond assez exactement, pour la force, à la lunette de M. Babinet, et peut rendre les mêmes services. Le miroir est un miroir de verre argenté par les procédés de la galvanoplastie, et comme le verre se travaille avec bien plus de précision que le métal, le nouveau télescope est bien plus parfait que les anciens télescopes, dont la fabrique anglaise avait inondé l'Europe au milieu du siècle dernier. De plus, on n'y éprouve pas l'inconvénient des couleurs prismatiques qui rendent défectueuses les lunettes construites par des artistes médiocres ou avec des verres de mauvaise qualité. Les détails des terrains et des montagnes de la lune sont admirablement rendus par ce télescope, qui a plus de lumière que les télescopes métalliques, et qui s'altère peu à l'air et se repolir facilement. La scintillation des étoiles, quand on frappe des coups légers sur l'instrument, devient un phénomène d'une rare beauté. L'étoile s'y transforme en une suite de couleurs de toutes les nuances possibles. On y voit le rouge du rubis, le jaune de la topaze, le vert de l'émeraude, le bleu du saphir, et le violet de l'améthyste.

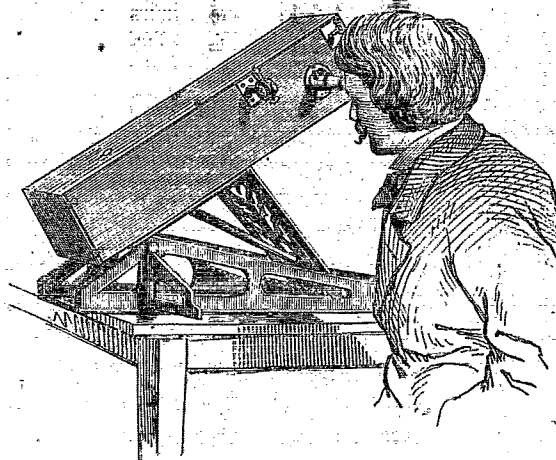


FIG. 3.

Avec ce télescope comme avec la lunette citée précédemment, on voit, à la lettre, le vent courir à la surface du sol, comme on le suit dans une vaste plaine de blés par les ondoiemens des tiges ou des épis.

— Le mois d'OCTOBRE est en général, pour la France, un des plus agréables de l'année. Le temps est beau, et la saison tempérée pour le froid et pour le chaud. Les heureux qui peuvent consacrer six mois de l'année à la vie de château, quatre mois à la vie de Paris, et deux mois aux voyages, mettent toujours octobre dans cette dernière catégorie, quoique déjà, le 15, les jours n'y soient que de onze heures, tandis que les nuits y ont treize heures. Dans les premiers jours, Mercure sera visible le matin, avant le lever du soleil. Vénus sera très-brillante le soir à l'occident, et sera, le 4 octobre, comme la lune en premier quartier. Jupiter se lèvera à 10 heures du soir, et Saturne à 2 heures après minuit. Le télescope satisfera donc amplement la curiosité des amateurs. Les belles constellations d'hiver apparîtront le soir dans le ciel oriental. Les teintes variées du feuillage des végétaux, les migrations des oiseaux, et toutes les préparations de la nature pour l'hivernage prochain, fourniront de beaux spectacles et d'intéressants sujets d'observation ; dans une saison où les brouillards eux-mêmes, fournis dans les vallées par les eaux encore tièdes, mêlent aux paysages des accidens de lumière aussi variés qu'harmonieux.

La suite à une autre livraison.

LE BAOBAB

(ADANSONIA DIGITATA).



Forêt vierge d'Afrique, au delà des grands déserts. — Dessin de Freeman.

Si, après avoir été considéré comme le plus gigantesque des arbres, le baobab cède aujourd'hui le pas à l'immense *Sequoia* de la Californie, il n'en mérite pas moins tout notre intérêt par les services qu'il rend aux peuplades noires et par le caractère qu'il imprime à la végétation du centre de l'Afrique.

Cet arbre extraordinaire par sa grosseur se plaît particulièrement sur les collines sablonneuses; il est très-commun aux îles du Cap-Vert, surtout entre Bargny et Rufisk, ainsi qu'aux environs de Joal, où ses fruits forment un objet de commerce assez considérable. On le rencontre depuis le Sénégal jusqu'aux Bissagos, ainsi que dans le voisinage de Sierra-Leone; et si nous en jugeons par le volume et la forme des fruits qui nous arrivent d'Afrique, il en existerait plusieurs espèces sur le continent. Nous ignorons l'étendue des baobabs vers le sud; au nord, ils

ne dépassent pas le tropique du Cancer. Les fruits décrits au seizième siècle par Prosper Alpin et retrouvés à Méroé par Caillaud appartiennent à une espèce distincte de celle de la Sénégambie. Il en est de même du baobab de Madagascar et de celui qui se trouve confiné dans le nord-ouest de la Nouvelle-Hollande, dont la végétation offre quelque ressemblance avec celle du continent africain.

Le baobab ou l'*El-Omarch* du Soudan oriental atteint des dimensions aussi considérables que celui de la Sénégambie. On en a mesuré qui avaient 18 à 21 et même 22 mètres de circonférence, notamment celui que l'on remarque à Rosseiros. Arrivés à cette grosseur, la plupart des troncs se creusent, et leur cavité peut contenir parfois plus de 240 hommes, en attribuant à chacun d'eux un espace de 0^m,40 sur 0^m,50. Les nègres utilisent ces immenses cavités; ils y campent ou les convertissent en écu-

ries. On trouve fréquemment entre le Sénégal et la Gambie des troncs de baobabs qui ont de 23 à 28 mètres de circonférence, mais qui n'atteignent pas une hauteur proportionnée. Les nègres du Kayor profitent de leurs excavations pour y donner la sépulture à leurs *griottes*, qu'ils honorent de leur vivant, et qui leur inspirent après la mort un respect mêlé d'horreur. Ces troncs immenses sont couronnés d'un grand nombre de branches remarquables par leur grosseur et plus encore par leur direction presque horizontale; les inférieures, en traînant pour ainsi dire sur le sol, donnent à l'ensemble de l'arbre la forme d'un hémisphère assez régulier de 25 à 30 mètres de hauteur sur 60 à 70 mètres de circuit. A l'époque où les baobabs sont couverts de feuilles et lorsqu'on les voit à distance, ils ressemblent assez bien à d'immenses parasols.

Leur écorce très-lisse, sans aucune aspérité, est recouverte d'une sorte d'épiderme à reflets bronzés ou rosâtres, sous lequel se trouve une enveloppe herbacée, pleine de vie, d'où s'échappe à la plus légère blessure une sève abondante. Cette enveloppe herbacée remplit exactement le rôle des feuilles, et, par ce caractère, comme par celui de la nature spongieuse de leur bois, les baobabs offrent une certaine analogie de végétation avec les énormes cactées du Mexique. La surface du tronc est souvent parcourue par de grosses côtes qui se rendent aux principales racines.

La grande sécheresse et la chaleur du climat agissent sur ces arbres comme le froid des hivers sur ceux de nos régions; ils perdent leurs feuilles et n'en reprennent que dans la saison des pluies, c'est-à-dire de décembre à juin. Ces feuilles, qui ressemblent à celles du marronnier d'Inde, sont accompagnées de grandes fleurs blanches identiques de forme à celles de nos mauves, et auxquelles succèdent les gros fruits que les colons français désignent sous le nom de *pain de singe*. Les nègres de la Sénégambie emploient la pulpe de ces fruits, qu'ils désignent sous le nom de *goui* (*), comme assaisonnement. Délayée dans l'eau, elle forme une sauce aigrelette dans laquelle ils trempent leur *couscous*. Les feuilles et l'écorce sont encore plus recherchées à raison du mucilage qu'elles contiennent.

Les nègres ont la précaution de dessécher soigneusement les feuilles qui apparaissent à l'époque des pluies; ils les réduisent en une poudre qu'ils conservent à l'abri de l'humidité pour les employer au besoin; elle est d'un assez beau vert, et porte le nom de *lalo*. Adanson a éprouvé les bons effets de cette poudre, qui l'a préservé des dysenteries et des fièvres inflammatoires auxquelles sont fréquemment exposés les Européens qui résident au Sénégal.

LE JAPON ENTR'OUVERT.

EXPÉDITION AMÉRICAINE

(1852, 1853, 1854).

Depuis la première apparition des Européens au Japon (1543-1545), cinq nations ont tenté de nouer des relations commerciales avec cet empire, et de fonder des établissements sur quelques points du vaste archipel qui compose son ensemble, à partir des îles Lieou-kieou, que la Chine lui conteste, jusqu'aux Kouriles, qui sont devenues tributaires du gouvernement russe. De ces cinq nations, une seule, la Russie, a toujours échoué dans ses tentatives (Laxmann, 1792; Resanoff, 1804; Golownine, 1811).

LES PORTUGAIS. — Débarqués à l'île de Kiu-siu (1543), ils furent bientôt admis en libre pratique dans toute l'étendue de l'empire japonais. Le droit de commercer et de pro-

pager le christianisme leur fut accordé, jusqu'au jour où les querelles des corporations religieuses entre elles, scandalisant la nation, inquiétèrent le pouvoir. L'offense faite par un évêque imprudent à l'un des hauts fonctionnaires de l'État provoqua l'interdiction de la doctrine des Pères (1597). La découverte d'un complot contre la vie de l'empereur fit proclamer l'édit qui bannit à perpétuité du Japon la race portugaise, « avec les mères, les nourrices et tout ce qui lui appartenait » (1637). C'est à partir de cette époque qu'il a été défendu, sous peine de mort, aux Japonais, de voyager au dehors et de correspondre ou de communiquer avec les étrangers.

LES HOLLANDAIS. — Ils avaient paru au Japon en 1600. Ayant, plus tard, aidé à la découverte du complot dirigé contre la personne impériale, ils obtinrent le droit de fonder un comptoir permanent (1644); droit étroitement restrictif, exercé sous la surveillance d'une autorité désormais ombrageuse et sévère, et dans la seule île de Detsima, port de Nagasaki.

LES ANGLAIS. — On leur avait permis d'ouvrir une factorerie à Firato (de 1613 à 1623); mais l'ayant volontairement abandonnée pour le commerce de la Chine, ils essayèrent en vain, plus tard, de reprendre pied au Japon (1636). Une autre fois, leurs avances furent encore repoussées, sous prétexte qu'un de leurs rois (Charles II) avait été l'allié des Portugais par son mariage avec une princesse de la maison de Bragance (1673). Plus d'un siècle après, le navire anglais *l'Argonaute* ne put même entrer en communication avec la plage. L'expédition de lord Pellew contre Nagasaki (1808), et l'envoi de vaisseaux anglais par sir Stamford Raffles (1813, 1814), n'eurent pas plus de succès que l'essai pacifique de rapprochement tenté par le capitaine Gordon (1818). La dernière apparition du pavillon britannique près des côtes du Japon remonte à l'année 1849. Le capitaine Matheson, commandant le *Mariner*, fut poliment éconduit, sans qu'on voulût entendre à aucune proposition de traité.

LES ÉTATS-UNIS. — Ce dernier né parmi les grands empires du globe pouvait seul proposer et conclure une alliance destinée à rattacher un jour cette portion, volontairement isolée, de l'extrémité de l'Asie, à la civilisation européenne. Le gouvernement de Washington ne compte pas dans le passé qui inquiète la défiance japonaise. La complète liberté d'opinion religieuse aux États-Unis offre, pour le Japon, une garantie contre l'esprit de propagande qui autrefois a troublé l'empire et menacé la vie du souverain. Quant à l'importance, pour les nations maritimes, d'un pied-à-terre dans ce pays, elle repose, à part les intérêts de la science et ceux de l'humanité, sur la richesse du sol japonais en une production minérale bien autrement précieuse que celle des *placers* californiens et des *diggings* de l'Australie. Il s'agit de ce trésor fossile que le commodore Perry nomme, avec tant de justesse, l'agent principal de la civilisation moderne : le charbon. Le premier essai d'une alliance des États-Unis avec le Japon eut lieu en juillet 1846. Le commodore Biddle parut avec son escadre dans la baie de Yedo; il y resta dix jours sans pouvoir obtenir de débarquer, et ne remporta que cette réponse à ses propositions de traité : « Aucune relation commerciale avec les nations étrangères ne peut être autorisée. La Hollande seule est exceptée. » En 1849, le capitaine Glynn, ayant appris que seize matelots américains naufragés étaient retenus prisonniers au Japon, y conduisit son navire le *Prebble*, pour les réclamer. Aux objections qu'on lui opposait, il répondit que son gouvernement avait à la fois la volonté et le pouvoir de protéger ses citoyens, et que si les prisonniers ne lui étaient pas immédiatement rendus, il disposait des moyens nécessaires pour les obtenir par la force. Deux jours après,

(*) Ce mot se prononce *gouille*, comme la dernière syllabe de *gar-gouille*.

les seize matelots étaient à son bord. C'est à dater de cet événement que la pensée de confier les pleins pouvoirs d'une expédition, imposante par ses moyens d'action, à la sagesse et à l'énergie d'un chef éprouvé, fut poursuivie par le cabinet de Washington. Le 7 juillet 1853, l'escadre sous les ordres du commodore Mathew Perry jetait l'ancre en vue d'Uraga, dans la baie de Yedo. Bientôt entouré de bateaux garde-côtes, le commodore les chasse; il reçoit l'ordre, écrit en français, de gagner la haute mer, et répond par la demande d'une entrevue avec le fonctionnaire du plus haut rang. On lui adresse le vice-gouverneur; il ne l'admet qu'à conférer avec un officier de son état-major, et il exige, pour lui-même, un partner grand dignitaire de l'État. Ordre lui est donné d'aller attendre à Nagasaki, limite méridionale de l'empire, où les Hollandais sont parqués, la réponse du cabinet de Yedo; le commodore s'y refuse, et menace d'aller à Yedo même remettre personnellement à l'empereur le message du président des États-Unis. Il renouvelle sa demande d'entrevue avec un commissaire impérial ayant rang de prince, et assigne à trois jours la réponse de l'empereur. La fermeté de la conduite du commodore eut ce résultat que, le 14 juillet, il était reçu à terre par Toda, prince d'Idzu, et Ido, prince d'Iwami, et qu'il déposait entre leurs mains la lettre du président des États-Unis, Millard-Fillmore, à l'empereur du Japon. Comme il était convenable de laisser à la cour de Yedo le temps de réfléchir aux propositions de commerce et d'alliance avec l'Amérique, le commodore quitta le Japon, avec promesse de retour au printemps prochain. Il employa ce temps à protéger, en Chine, les intérêts des Américains, menacés par l'insurrection, et, au mois de janvier suivant, il rallia son escadre à Lieou-kieou. C'est à ce second voyage que fut conclu le traité qui assure protection aux équipages des navires naufragés sur tout le littoral du Japon, et qui ouvre aux Américains les ports de Hakodadi et de Simoda.

La relation de l'expédition américaine, imprimée par ordre du sénat de Washington, comme papier d'État, est suivie d'un volumineux appendice, composé de pièces approuvées et revues par le commodore Perry.

Parmi ces pièces, il est un journal de quelques pages rapportant au second voyage de l'escadre, et rédigé par *Ping-sao-hing-eurl-lang*, aide interprète du docteur Wels-Williams, l'interprète en chef de l'expédition. *Ping-sao*, Chinois de naissance, homme intelligent et instruit, a pu seul s'entretenir avec quelques Japonais et pénétrer dans la pensée asiatique, toujours voilée pour les autres nations du globe. Ce curieux journal, qui représente la Chine et le Japon décrits, expliqués et jugés par les Chinois et les Japonais, ayant mérité une place dans le livre officiel de l'expédition, nous le reproduisons avec cette seule note du commodore Perry lui-même : « Quoiqu'il y ait quelques erreurs dans la partie descriptive de l'écrivain chinois, son manuscrit a été fidèlement copié. »

JOURNAL D'UNE VISITE AU JAPON

Par *Ping-sao-hing-eurl-lang*.

Durant ces dernières années, les rapports de la Chine avec l'état de Californie, en Amérique, ayant pris beaucoup d'accroissement et de fréquence, le gouvernement des États-Unis fut saisi d'inquiétude à la pensée des navires fumeurs qui voyagent entre les deux pays. C'est pourquoi il jugea qu'il devenait indispensable de tenter un arrangement au moyen duquel ces navires pourraient s'approvisionner de charbon aux îles du Japon, qui sont situées entre l'Amérique et l'Asie. Dans l'espoir d'atteindre ce but, plusieurs vaisseaux à feu ont visité le Japon, vers le troisième mois de la dernière année (avril et mai 1853); on entreprit alors

de négocier un traité de paix et de commerce; mais les Japonais n'ayant pas voulu conclure l'affaire en une seule fois, elle fut, pour quelque temps, différée.

Le dixième jour de janvier 1854 (suivant la computation étrangère du temps), mon ami M. Wels-Williams, chef interprète de l'expédition américaine, me demanda si je voulais aller au Japon pour l'assister dans la préparation du traité. Après quelque hésitation je consentis, et le treizième jour du mois nous déployâmes la voile de notre canot pour joindre le navire, et notre voyage commença.

Le lendemain, ayant invoqué le ciel pour obtenir de lui enseignement et secours, comme je me trouvais sur le pont du vaisseau et que je regardais en l'air, je fus frappé de l'aspect des nuages dans les quartiers sud et nord de l'horizon. Au sud ils avaient la forme d'un lion ailé qui s'élance vers le zénith; ceux du nord étaient bas et dispersés comme les débris d'une armée vaincue, tombés sur le champ de bataille. Quelques petits nuages semblaient s'efforcer de flotter vers le sud; mais, arrêtés par le souffle du lion, dont l'image continuait à grandir, ils disparaissaient graduellement. Ému de ces apparences, je dis à mon ami :

— Ces signes dans le ciel annoncent évidemment que notre expédition finira par réussir, mais que d'abord il y aura de grandes difficultés à surmonter.

— Laissons venir les événements, me répondit-il.

Après trois jours de marche, notre navire marchant droit vers le nord-est, nous passâmes Formose, et pendant quelques jours nous ne vîmes plus la terre. En même temps que nos yeux ne rencontraient que le ciel et l'eau, nous fûmes assaillis par le vent du nord qui soufflait avec violence. Le navire funèbre était secoué dans tous les sens, ainsi qu'entre les mains du valet de ferme est secoué le van dans lequel il agit le grain. Autour de nous les mouettes volaient dans l'air et glissaient à la surface des flots. Nous suivîmes la route pendant sept jours, puis nous arrivâmes en vue d'une terre qu'on nous apprit être Lieou-kieou.



Type japonais. — Homme. — D'après Siebold.

Cette île, que les Européens et les Américains nomment Leou-tcheou, a environ 1000 li de long (100 lieues), et de 300 à 400 li (de 30 à 40 lieues) de large. Sa capitale,



Types japonais. — Femmes. — D'après Siebold.



Types japonais. — Hommes. — D'après Siebold.

Napa, est située par $26^{\circ}14'$ latitude nord et $127^{\circ}52'$ longitude est (*).

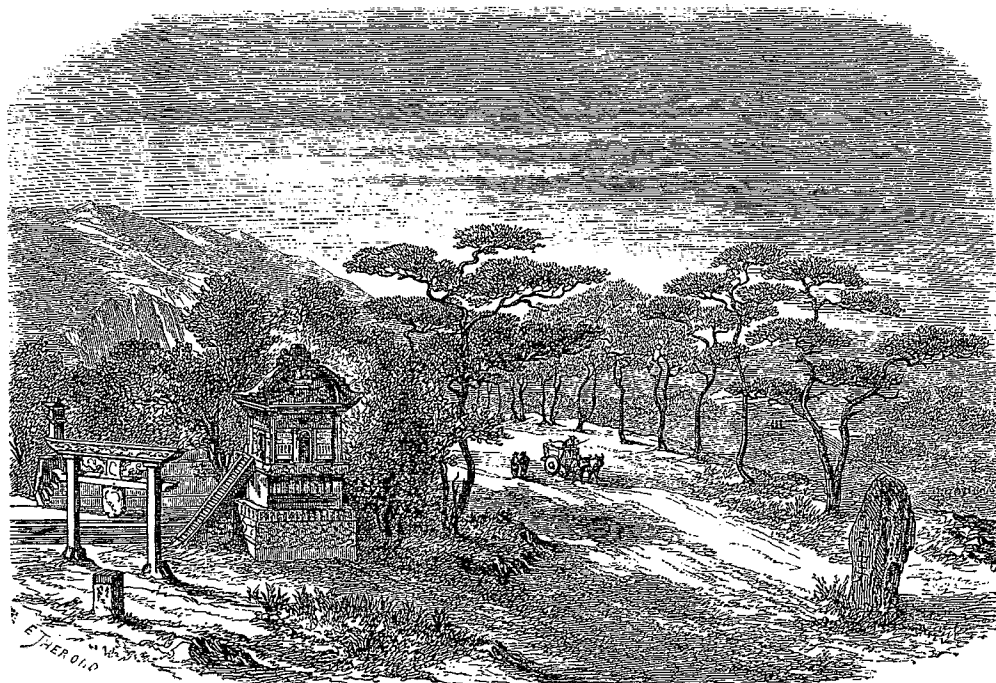
(*) Ces évaluations, faites par l'auteur chinois, ne correspondent pas exactement aux nôtres.

Au temps de la dynastie des Ming (de 1368 à 1644), son chef recevait l'investiture de notre empereur avec le titre de roi. Le territoire de Lieou-kieou est pauvre : il produit principalement la plante nommée *le légume rouge de l'Inde*

(la patate comestible, *Batatas edulis*); de plus, une espèce de sucre noir, de l'huile végétale, et quelques autres végétaux. Le peuple noue ses cheveux en une seule touffe; les hommes portent deux épingles dans le nœud du sommet de la tête, les femmes n'en portent qu'une. C'est la seule distinction de costume entre les deux sexes: aussi est-il difficile de reconnaître l'un de l'autre, quand les individus sont jeunes; mais comme les hommes laissent pousser toute leur barbe sans la raser jamais, cette coutume les caractérise suffisamment. Leurs vêtements ont des manches larges et pendantes; c'est avec du jonc qu'ils fabriquent leur chaussure.

Le premier jour de notre nouvelle année (29 janvier des autres peuples), je descendis à terre pour me promener. Ayant trouvé plusieurs enfants réunis sur la plage, je leur donnai quelques pièces de petite monnaie, ce qui les étonna et les divertit beaucoup. Le peuple de Napa pratique l'hu-

mité et la bienséance. Ainsi je vis, sur la porte de quelques maisons, des félicitations et des vœux écrits ou affichés, comme il est d'usage en Chine, au premier jour de l'année; mais je ne remarquai ni activité, ni signe de réjouissance. Je visitai un temple; dans le jardin y attaché est un lieu de sépulture pour les familles de distinction. On grave sur la pierre des tombeaux les noms et surnoms des défunts et la durée du temps qu'ils ont vécu. Chaque jour, m'a-t-on dit, les prêtres balayent la poussière des tombeaux, puis ils les couvrent de feuilles et de fleurs. Le peuple vit dans des huttes faites de plaques de mousse enchâssées, pour les solidifier, dans un entourage de pierres brutes. Les habitations n'ont point de meubles. Au lieu d'escabeaux ou de chaises, il y a, par terre, une litière d'herbes sur laquelle le Lieou-kieouan s'accroupit, porté sur ses genoux et sur ses orteils, ayant devant lui un réchaud de feu pour allumer sa pipe. Peu des habitants de l'île savent parler et



Une Route au Japon. — D'après Siebold.

écrire le *kouan-hoa* (la langue mandarine ou le chinois). Il n'y a pas de boutiques à Napa; mais un terrain a été affecté au marché public, où l'échange des objets nécessaires aux besoins domestiques est exercé par les femmes. Le peuple ne fait point usage de monnaie, et il donne peu d'attention à celle des autres nations. Les gens de la classe inférieure vivent, à l'égard de leurs gouvernants, dans une terreur continuelle. Entre eux, ils sont sincères et rarement ils en imposent l'un à l'autre. L'entrée de leurs habitations est fermée seulement avec une planche mince et sans serrure; pour leurs fenêtres ils n'emploient que le papier, et ils passent les nuits sans crainte des voleurs. J'ai vu que lorsqu'en son chemin un homme perdait quelque chose, un autre homme le ramassait et s'empressait de le lui rendre. La cour de justice n'a, pour le plus souvent, rien à faire: ni querelle à apaiser, ni litige à régler. Les coutumes de ce pays ressemblent à celles de l'âge d'or dans la haute antiquité. Les transactions commerciales avec les étrangers, fussent-elles même de la moindre importance, sont rigoureusement interdites. Ainsi, lorsque nous avions besoin d'acheter quelque chose, il était nécessaire d'en informer les magistrats, qui réglaient eux-mêmes le marché.

Le 3 février, le commodore Perry et plusieurs officiers supérieurs de l'expédition se montrèrent sur la plage en grand uniforme et avec tout leur appareil. Ils allèrent en chaise au palais du roi où je les accompagnai. *Chang-hoang-liun*, le premier ministre, présida l'audience qui nous était accordée; ensuite nous fûmes traités par le trésorier *Ma-liang-tsaï*, avec le cérémonial usité en Chine. A la fin du banquet, les divers officiers de la couronne firent présent à leurs hôtes d'éventails, de sacs à tabac, et d'objets en soie qui n'étaient pas de grande valeur; mais on pria de les accepter de la part du roi, comme témoignage de son respect affectueux pour les nations étrangères. Les Américains firent, en retour, d'autres présents, et ils demandèrent à voir le roi. Malgré nos instances nous ne le vîmes pas, et, comme nous insistions encore, on se décida à nous avouer que le roi était très-jeune et que, probablement, nous lui ferions peur.

Le palais du roi est situé au sommet d'une montagne nommée *Sieou-li*, à trois lieues à peu près de la plage. La route est bordée de beaux arbres et ornée de plusieurs arcs commémoratifs. Le bâtiment est vaste et très-beau. Parmi les arbres nombreux qui l'environnent, et qui lui

procurent d'agréables ombrages, on remarque surtout le *fong-hoang-ouei* (la queue du phénix, *Cycas revoluta*) et le *chi-tehou-yu* (l'arbre au fruit pierreux passagèrement rouge, *Melia Azedarach*). Sur les versants de la montagne, nous vîmes le grain croissant, et sur la côte, où il y a plusieurs salines, la lune, qui avançait vers son plein, nous réjouit par une charmante perspective.

Le surlendemain nous reprîmes notre voyage, et, après quatre jours de marche vers le Japon, nous fûmes en vue de la terre. Nous laissâmes successivement derrière nous plusieurs îles inhabitées, et, en deux jours de plus, nos vaisseaux fumeurs et nos navires à voiles, qui étaient au nombre de neuf, purent jeter l'ancre près de *Hoang-pin*, appelé par les Japonais *Yo-ku-hama* (grand village de la baie de Yedo).

Comme nous étions à la saison du printemps et que l'air était pur, je vis à une distance que je jugeai être de 100 *li* (10 lieues), au delà de *Yo-ku-hama*, une haute montagne s'élevant à sept ou huit *li* (trois quarts de lieue). Son sommet était couvert de neige. Des pics de moindre élévation, quoique très-hauts encore, se succédaient vers le nord-ouest comme une chaîne continue qui s'étendait jusqu'à *Kiang-ho* (Yedo), la capitale du pays.

L'empereur, ayant appris l'arrivée de l'expédition, envoya des commissaires pour entrer en négociation avec les Américains. Le surnom du chef-commissaire était *Lin*. Je ne donnerai pas les noms des autres commissaires, attendu que d'après l'examen de leurs cartes je n'ai pu distinguer précisément le nom du surnom, l'office et le rang.

Au commencement, les rapports entre les deux pays respectifs semblèrent fondés sur la défiance mutuelle. Je remarquai plusieurs centaines de navires japonais, tous avec leur voile de toile, se dessinant à quelque distance de la côte, et, sur terre, il y avait un camp plein de soldats tout équipés comme pour des hostilités prévues. Le lendemain, deux ou trois bateaux du gouvernement s'approchèrent de nos vaisseaux fumeurs. Ils portaient à leur poupe un pavillon bleu et blanc avec ces mots : « Service impérial. » Les Américains reçurent les officiers japonais avec cordialité ; ils leur montrèrent leurs canons, leurs machines à feu et toutes les choses intéressantes qui étaient à bord. Les Japonais furent enchantés. Le costume supérieur de ces officiers est large, sans entraves, et il a de grandes manches. Chacun d'eux porte deux épées à sa ceinture. Le vêtement nommé la grande armure d'étoffe (les pantalons) est de couleur gaie et variée ; les chaussures sont faites de paille tressée. La coiffure naturelle consiste en un nœud formé par les cheveux relevés et liés au sommet de la tête.

Malgré la différence des idiomes, je pus m'entretenir avec ces officiers au moyen du pinceau, et comme ils entendaient les caractères chinois, ils me répondirent grâce au même secours. Ils m'exprimèrent leur admiration pour mon pays, le plaisir qu'ils éprouvaient de faire ma connaissance, et l'amitié fut établie entre nous.

Le jour suivant, un canot nous fut envoyé ; il contenait vingt poules, cinq cents œufs, des caisses d'oranges, ainsi que plusieurs sacs d'oignons et de navets. Des présents ayant été adressés, en échange, par les Américains, on se disposa à commencer les négociations. Le commissaire *Lin*, qui avait envoyé demander des instructions à la capitale, reçut l'ordre de faire élever un bâtiment sur la plage, pour recevoir les visiteurs. Ce fut bientôt fait. Alors nous vîmes se dresser une jolie construction tendue d'étoffes de soie tout autour, et fermée, à son entrée, par d'élégantes draperies qui cachaient l'intérieur aux regards du public. Le plancher était couvert de tapis et de nattes.

Au jour de l'entrevue officielle (8 mars 1854), suivant les dispositions de la *Salle du traité*, le commissaire *Lin*

se plaça d'un côté, entouré de ses assistants ; du côté opposé était *Mathew Perry*, commandant en chef les forces navales des États-Unis dans les mers de la Chine et du Japon, accompagné des principaux officiers de l'escadre. Devant chacun des officiers américains se trouvait une petite table sur laquelle on avait placé un goûter consistant seulement en poisson frais, huîtres et autres coquillages, œufs de poule, navets assaisonnés, et, de plus, un flacon de vin jaunâtre. Nulle viande n'apparut sur les tables. En effet, les Japonais n'offrent jamais à leurs visiteurs ni bœuf, ni mouton, ni porc ; ni d'aucun des animaux qu'ils tuent. J'ai lieu de croire qu'ils ne sacrifient les animaux pour les manger que lorsque ceux-ci arrivent à la vieillesse, attendu l'âge avancé que me parut avoir la volaille de laquelle ils obtiennent encore des œufs. Si cela est vrai, on peut dire que leur régime est de beaucoup inférieur à celui des Chinois.

Le commissaire impérial, ayant reçu le traité tel qu'il était proposé par les Américains, demanda cinq jours pour y réfléchir et présenter ses objections. Pendant ce temps, les officiers japonais vinrent journellement nous faire visite à nos vaisseaux, où étaient envoyées des provisions de combustible, d'eau, d'œufs et de poisson.

La suite à une autre livraison.

LES PIOMBI, A VENISE.

Extrait d'une lettre de SILVIO PELLICO (*).

Ce que Chateaubriand a dit (à ce que l'on nous a rapporté, car je n'ai rien lu d'écrit sur ce sujet) pour jeter des doutes sur ma véracité à propos des *Piombi* de Venise, est comme si l'on disait : « Pellico nous parle d'une commission » spéciale, et moi qui ne l'ai pas vue, je vous annonce qu'elle » n'a pas existé. » Que voulez-vous que je réponde, Madame ? Rien. — L'accusation est trop étrange ; elle n'a pas besoin d'être réfutée. On ne peut pas même la ranger au nombre des calomnies, car tout le monde à Venise, — et dans toute la monarchie autrichienne c'est une chose connue, — sait que les Italiens jugés et condamnés à Venise, ne pouvant pas tous être enfermés dans un seul lieu, ont eu pour prison, les uns les *Piombi*, et les autres *San-Michele di Murano*.

Le gouvernement n'en faisait pas mystère. Je n'étais pas le seul qui fût aux *Piombi* ; il y avait le marquis Canonici de Ferrare, neveu du cardinal Mattei, et une quinzaine ou une vingtaine d'autres, ou carbonari ou soupçonnés de carbonarisme. Il faut être singulièrement aveuglé par le désir d'accuser, pour dire des simplicités aussi extraordinaires que celle de nier que les *Piombi* aient été des prisons en 1820-21-22. Ce n'est pas moi qui raconte un fait : c'est toute Venise qui sait ce fait ; c'est des milliers d'autres qui le savent. — Que maintenant on ne se serve plus des *Piombi* pour prison, c'est fort bien : le bel argument pour nier ce qu'ils ont été notoirement pour moi et pour tant d'autres ! — Il n'est pas possible que le gouvernement autrichien ait voulu tromper là-dessus Chateaubriand ni d'autres personnes : il y a des mensonges trop manifestement impudents pour que des hommes graves osent les débiter. Je croirais plutôt que, Chateaubriand ayant demandé à voir les *Piombi*, on lui ait simplement dit que ce ne sont plus des prisons, et que son imagination échauffée, irritée par quelque individu autrichien (non par le gouvernement), ait conçu avec légèreté l'idée que mon séjour aux *Piombi* a été une fable (**).

(*) Adressée, le 23 août 1836, à la comtesse Ottavia Masino di Mombello.

(**) Cette supposition de Pellico est très-bienveillante pour le gouvernement autrichien, mais elle n'est pas fondée. Lorsque l'on demande à visiter la chambre où il fut enfermé aux *Piombi*, le concierge et les

Quand il fut de retour de Venise à Paris, on me dit qu'il déclama dans les salons contre mon livre, assurant qu'il n'y a plus de Piombi depuis la république. On m'ajouta qu'il voulait écrire contre moi. Il me vint dans la pensée de lui adresser une lettre, pour l'engager à mieux s'informer avant d'entreprendre une accusation dont il aurait bientôt dû rougir. L'abbé Peyron vit cette lettre, mais je renonçai à l'idée de l'envoyer. Ce n'était ni une prière, ni des explications ; c'était le langage d'un homme indigné qui dit à un autre : « Si vous êtes consciencieux, réfléchissez à la turpitude que vous commettriez par la plus absurde des assertions. » J'ai bien fait de ne pas envoyer cette lettre. Au reste, on m'écrivit de Paris que M^{me} Récamier avait persuadé Chateaubriand qu'il se faisait du tort s'il m'attaquait. Depuis lors, personne ne m'a dit qu'il ait écrit contre moi. Il l'a donc fait quelque part, d'après ce que M. Ferrand vous a dit. Tant pis pour M. de Chateaubriand ! je ne m'en inquiète pas. Il aura cru bien faire ; mais il a agi avec légèreté. Je ne suis pas non plus informé si d'autres écrivains français m'ont attaqué. Je lis peu les journaux, je ne suis guère au courant des agitations littéraires. Elles ne m'ont jamais extrêmement intéressé ; elles ne m'intéressent plus du tout.

Ma fenêtre, aux Piombi, n'était pas ovale, mais carrée et grande dans la première chambre que j'y eus. On la voit de la grande cour du palais du Doge, en venant de la *Piazzetta*. Elle est, pour le spectateur qui regarde ce superbe escalier où Marin Falier a été décapité, et d'où je suis descendu, au milieu des sbires, pour aller entendre sur l'échafaud ma sentence de mort sur la *Piazzetta* ; elle est, dis-je, au-dessus de cet escalier, mais à la gauche du spectateur, et elle donne sur les plombs de l'église de Saint-Marc. Dans le temps où j'étais là, le marquis Canonici était mon voisin : sa fenêtre était plus à gauche pour le spectateur, c'est-à-dire à ma droite. On défendait alors aux curieux d'aller sur les plombs de l'église, parce que de là ils auraient pu nous voir et nous parler. — La chambre que l'on me donna depuis avait deux fenêtres, une grande et une petite ; elles n'étaient pas ovales non plus.

Sans art, c'est-à-dire sans l'observation des règles qu'il contiennent et sans le goût qui le dirige, le luxe n'est qu'une chose sans nom, un pitoyable effet de la vanité.

ACHILLE HERMANT (1).

DE L'INDIFFÉRENCE.

L'indifférence dans une âme, ce n'est pas la maladie. c'est la mort vivante ; l'indifférence chez un peuple est une mort nationale.

C'est dans cet horizon, c'est dans la vie de tout un peuple qu'il faut considérer l'indifférence pour le bien apprécier. Il est des principes qui, pour manifester tout leur caractère et déployer tous leurs effets, demandent de l'espace. Un principe négatif surtout a besoin d'être observé dans une masse d'individualités réunies. Un homme indifférent peut n'offrir à l'observateur aucun trait bien révoltant ; mais qu'est-ce qu'un peuple indifférent ? En d'autres termes, qu'est-ce qu'une société humaine d'où Dieu s'est retiré ? Quel est, en dehors des sentiments religieux, le

riceroni du palais ducal répondent, évidemment par ordre supérieur, sans hésitation et très-nettement, que les cachots des *Piombi* n'ont jamais existé. Du moins c'est la réponse que l'on nous a faite, en haussant les épaules et d'un air fort dédaigneux, au mois d'août 1850 : c'est la seule qu'aient pu obtenir tous les autres voyageurs que nous avons rencontrés à Venise.

(1) *De l'influence des arts du dessin sur l'industrie*, mémoire couronné par l'Institut.

sentiment assez puissant pour faire de cette société un tout réel, une unité vivante ? L'instinct, les affections naturelles, peuvent encore, au milieu de beaucoup de causes de relâchement, entretenir les relations privées ; le sentiment religieux est seul proportionné à une existence nationale. Si vous voulez voir les relations publiques fondées sur autre chose que la nécessité, animées par autre chose que par le mouvement fébrile des passions ou l'impulsion violente des circonstances, vivifiées, en un mot, comme un corps sain par un sang pur, ne demandez ces grands effets qu'à la religion. Une société sans religion est un corps sans âme. Tous les législateurs l'ont senti ; tous ont vu que le respect des choses saintes est la vie, et l'impiété la mort des institutions politiques, et que fonder une cité sans religion c'est entreprendre de bâtir en l'air. Et encore vous permettra-t-on de supposer que, vers les cimes de la société, les vertus publiques s'alimentent pour ainsi dire de leur substance même, de leur activité, de la gloire qui leur est promise ; mais il n'en est pas ainsi des classes inférieures. Le véritable esprit public des masses, c'est l'esprit religieux ; Dieu seul peut aider au pauvre peuple à se sentir citoyen. Ces multitudes, qui comprennent Dieu, mais qui entendent peu les abstractions de nos systèmes politiques et même les abstractions de la morale, ne connaissent, hors du nom de Dieu, aucun mot qui les unisse profondément. Sans Dieu aussi, elles ne comprennent pas le devoir. La foi religieuse, en ayant, emporte la foi morale. Les serments n'ont plus de valeur ; les actions sont jugées par le succès ; la liberté n'est que l'isolement des volontés, la défiance organisée et la consécration de l'égoïsme ; les calamités publiques sont sans dignité et sans consolation. En un mot, l'absence de convictions religieuses dessèche la société, la réduit peu à peu en poussière, et les révolutions, où les peuples croyants trempent quelquefois leurs ressorts, sont aisément mortelles pour les peuples sans foi !

ALEXANDRE VINET (1).

LA MAISON DE KANT A KÖNIGSBERG.

Königsberg est remarquable par ses édifices et par sa situation dans une vaste plaine, au bord de la Pregel, qui, à un mille de là, tombe dans le *Frischhaft* ; c'est d'ailleurs une des villes prussiennes les plus importantes par son commerce, par sa population qui s'élève à 80 000 âmes, et une des plus intéressantes par ses souvenirs historiques et ses illustrations littéraires. Elle date du milieu du treizième siècle. De 1457 à 1525, elle fut la résidence du grand maître de l'ordre Teutonique. En 1544, le margrave Albert I^{er}, duc de Prusse, y fonda son Université. Cette Université, très-richement dotée, et dont le premier recteur fut Georges Sabinus, gendre de Mélanchthon, a été illustrée par des professeurs d'une haute distinction, tels que Bessel l'astronome, Burdach le physiologiste, Olshausen le théologien, Rosenkranz l'excellent critique, Voigt l'historien, Jacobi et Fichte dont le nom est connu de l'Europe entière, et, avant tout, Emmanuel Kant.

Cet éminent philosophe était né à Königsberg. Il y passa les quatre-vingts années de sa vie, sans jamais s'en éloigner, comme Socrate qui, pendant sa vie de soixante-dix ans, ne quitta point le territoire d'Athènes.

Son père, simple artisan, n'aspirait peut-être qu'à le voir continuer sa profession de sellier. Mais les premières études que fit le jeune Emmanuel, dans une de ces bonnes écoles élémentaires qui sont une des richesses de l'Allemagne, éveillèrent en lui une autre ambition, et lorsqu'il

(1) Extrait d'un sermon sur l'indifférentisme religieux, prêché à Bâle en 1833.

sortit du gymnase de Königsberg, où il s'était distingué par son zèle et par son intelligence, il se sentit irrésistiblement entraîné par sa vocation vers la science.

Pour ceux que la fortune n'a point favorisés de ses dons, cette vocation est difficile à suivre. Elle exige de longs travaux longtemps ignorés, souvent méconnus, presque toujours peu fructueux ; elle exige les plus fermes qualités de caractère, parfois même l'héroïsme de la patience et de la résignation. De ces néophytes du culte de la pensée, de ces soldats de la science, il en est quelques-uns qui finissent, comme Gulliver, par briser les liens où ils se trouvent enlacés ; mais combien d'autres s'arrêtent comme des voyageurs fatigués dans la longueur de leur marche, ou succombent comme des athlètes épuisés dans la continuité de leur lutte.

Kant soutint avec courage cette lutte périlleuse de l'esprit contre la matière, des aspirations idéales contre les nécessités du besoin journalier. Il remplit pendant neuf ans les pénibles fonctions de précepteur dans diverses familles, et en même temps qu'il accomplissait cette tâche, souvent trop peu honorée, il se livrait à l'étude des sciences naturelles, des mathématiques et de la philosophie. Son unique désir était d'obtenir une chaire de professeur à cette même Université de Königsberg dont il avait été l'un des plus brillants élèves, et il ne pouvait y parvenir.

Un ouvrage qu'il publia en 1747 : *Gedanken von der Wahren Schätzung der lebendigen Kräfte* (Pensées sur la vraie valeur des forces vitales), avait cependant excité quelque attention. En 1755, il entreprit de fuir, en qualité de *privat docens*, un cours de philosophie. Ce ne fut qu'en 1762 qu'on lui offrit une chaire vacante à l'Université, une chaire de poésie. Il ne pouvait l'accepter. Enfin,

en 1770, il fut nommé professeur de logique et de métaphysique. Il avait alors quarante-six ans ⁽¹⁾. Jusque-là, il avait publié diverses dissertations sur la physique et l'astronomie. A partir de cette époque, il entra avec éclat dans sa carrière par son enseignement verbal et par ses écrits.

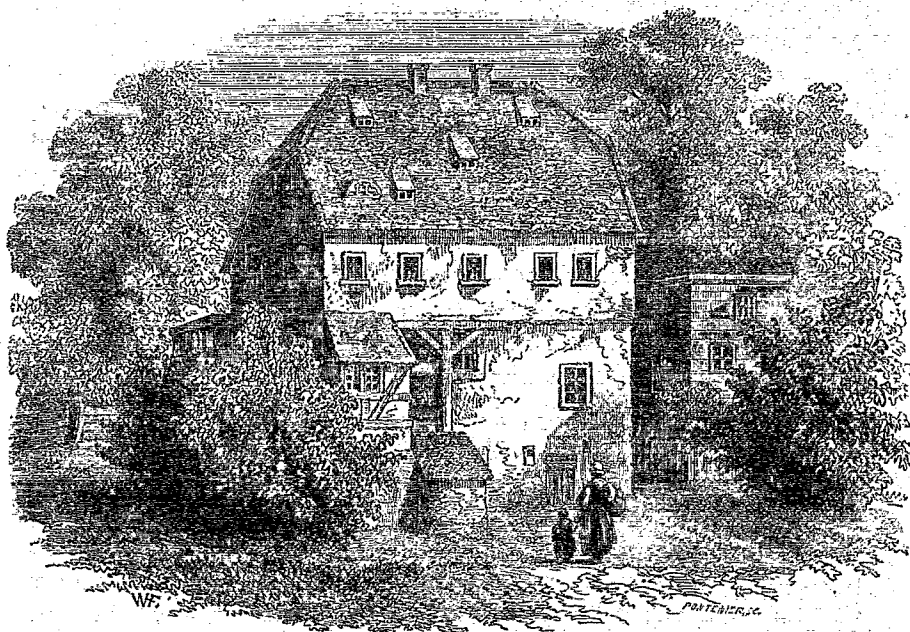
Il inaugura son cours par son traité *De Mundi sensibilis et intelligibilis forma et principiis*, qui est le programme du livre célèbre qu'il publia onze ans plus tard : *la Critique de la raison pure*.

Il ne nous appartient point de pénétrer dans l'examen des différentes œuvres de Kant, d'expliquer ses systèmes, ni de relater l'influence qu'ils ont exercée sur le développement des idées philosophiques. Nous essayerons cependant plus tard de donner une idée au moins de sa doctrine morale, en reproduisant son portrait.

Sa ville natale est fière de lui avoir donné le jour ; elle montre avec orgueil à l'étranger l'édifice universitaire où Kant faisait ses leçons au milieu d'un nombreux auditoire, la grande salle qu'on appelle, en mémoire de lui, *Staa Kantiana*. Elle lui a déjà élevée une statue. Elle projette de lui ériger un monument plus imposant.

Mais il est une autre construction qui excite encore un plus vif intérêt. C'est la demeure de Kant, humble et rustique maison qui a l'aspect d'une ferme champêtre. C'est là que le grave penseur passa la plus grande partie de sa vie. C'est là, c'est sous ces rameaux d'arbres, sous ce balcon en bois, pareil à celui d'un chalet suisse, qu'il poursuivait le cours de ses méditations, qu'il préparait le plan d'un de ces livres qui devaient émouvoir le monde scientifique.

Kant ne s'était point marié. Il ne connut point les meilleures joies de la vie, les chastes joies de l'amour conjugal et de la tendresse paternelle. Mais il était d'une nature



La Maison de Kant, à Königsberg. — Dessin de Freeman.

sociable et expansive. Il se plaisait à réunir autour de lui un cercle d'amis, et lui-même animait ces réunions par sa franche et cordiale gaieté.

Que de nobles et touchants entretiens a entendus ce modeste cottage du philosophe ! Les biographes de Kant, entre autres Borowski et Weranski, nous en ont raconté une partie. Mais tout est-il suffisamment dit ? On ne se lasse point de pénétrer dans les détails de la vie intime de ceux qui par leur génie se sont fait un grand renom, sur-

tout quand leur existence a été longtemps entravée par de pénibles difficultés, car elle nous offre un précieux enseignement. Il est doux, d'ailleurs, d'apprendre à aimer l'homme que l'on admire ; et, jusqu'à son dernier jour, le glorieux patriarche de l'Université de Königsberg conserva les qualités les plus aimables : la simplicité de l'âme et la bonté du cœur.

(1) Il était né le 22 avril 1724 ; il mourut le 12 février 1804.

QUATRE DESSINS INÉDITS DE CHARLET (1).

Voy. la Biographie et le Portrait de Charlet, t. XIV, p. 311 et suiv.



Charlet dans son atelier (2). — Dessin de Pauquet, d'après une sépia faite par Charlet en 1820. (Collection de M. de la Combe.)

(1) Nous avons déjà publié plusieurs dessins inédits de Charlet, entre autres : les Petits Dénicheurs, t. XIV (1846), p. 41; le Petit Possesseur, p. 157; le Soldat de la Loire, t. XVI (1848), p. 77; le Journal de l'aïeul, p. 137.

(2) « Je fus le chercher dans son taudis, rue des Petits-Champs. Non, toutes les peintures les plus exagérées des mansardes d'artistes seraient des descriptions de palais en regard de ce grenier obscur,

rempli d'objets cassés, de vieilles hardes, au milieu desquels je le trouvais dessinant sur ses genoux, et recevant d'une lucarne un jour douteux... On voyait çà et là quelques vieilles défroques de soldats : un vieux chapeau, un vieux casque, un fusil de munition, un sabre du temps de la république, et puis enfin le grabat, perdu au fond de cet obscur grenier. » (Le général de Rigny; 1819.)

On a publié un livre composé de lettres inédites de Charlet, de quelques-uns de ses fragments déjà imprimés sur la pratique de son art, et d'une description raisonnée de ses lithographies (1). L'amateur spirituel et zélé, M. le colonel de la Combe, à qui l'on doit ce recueil, a fait précéder et suivre les lettres et les fragments de curieuses anecdotes biographiques et de réflexions très-judicieuses (2). Aux premières pages, il exprime l'espérance qu'il aura contribué à agrandir la réputation de Charlet, son ami, en le faisant connaître comme écrivain. Nous sommes persuadé que, tout au moins, son livre, composé avec conscience, aura rappelé utilement l'attention publique sur cet artiste célèbre, dont aucun homme juste et raisonnable n'a jamais

(1) *Charlet, sa vie, ses lettres*; suivi d'une description raisonnée de son œuvre lithographique, par M. de la Combe, ancien colonel d'artillerie; avec un portrait de Charlet. — Paris, 1856.

Voy. aussi un opuscule intéressant : *Charlet et son historien*, par un ami de M. de la Combe qui possède aussi beaucoup d'œuvres de Charlet, M. Henri de Saint-Georges. — Nantes, 1857.

(2) M. de la Combe a donné, à la fin de son livre, une table des titres que Charlet écrivait sous ses dessins. Qui ne se plairait à voir reparaitre dans son souvenir les scènes que rappellent quelques-uns de ces titres plaisants ou sérieux ?

« Avant la révolution, un enfant ne se serait jamais permis d'appeler son maître *singulier masculin* ! — Ça fait son sage, ça fait comme si qu'il étudiait ; ça espionne tout ce qu'on dit pour aller caponner. — Chauffé, éclairé par son gouvernement, c'est une grande douceur. — Comme fût, je suis avant Tulou par rang d'ancienneté. — L'épicière a encore les yeux rouges. Ah ! les gueux de maris ! Le coq civil est trop doux pour les hommes qui bat les femmes ! — Écris à ma respectable mère que je suis malade à l'hôpital... qu'elle m'envoie de l'argent... vivement. — Faudrait un crâne maître d'armes pour crever un coit à mon bouillon. — Monsieur, nous avons un grandissime mal de tête ; voulez-vous nous permettre de nous en aller ? — Le rentier tranquille et bien pensant à cinq pour cent peut devenir un diable à quatre. — Si la justice était juste, on pendrait tous ces guerdins qui n'est bon qu'à tromper les pauvres femmes qu'est trop honnêtes ! — Y dit que vous avez une jambe de bois de naissance. — Adieu, fils !... je t'ai revu, je suis satisfait. — Ceux à qui on donne, faut pas les éveiller. — *Indigence*. Le petit riche donne au vieillard les deux sous de son déjeuner. Le petit prolétaire dit : J'ai rien. L'intention suffit. Dieu les récompensera. — J'te donne de quoi qu'il faut, quand t'auras que que chose, tu me donneras de quoi que t'auras. — Là vie est une garde qu'il faut monter proprement et descendre sans tache. — Ça vous porte des chapeaux, et ça n'a peut-être pas de chemise. — Ceux-là qui se bat... pour la galette, c'est pas celui-là qui la mange ; il attrape des bons coups, et pis c'est bon ! — Chacun pour soi, chacun chez soi. On ne dit plus : Est-il honnête homme ? a-t-il du mérite ? On dit : Fait-il son affaire ? a-t-il de l'argent ? — Dans les cortèges, tous les ceux brodés qu'est en or vaut plus que celui qu'est en argent, toujours. — Écoute, Jean, il faut toujours préférer le pain noir de la nation au gâteau de l'étranger... toujours. — Elle n'admet pas de remplaçant (la Mort). — J'ai été riche... j'ai eu des chevaux... j'ai marché sur les malheureux !... et me voilà... philosophe. — J'ai vu le Nil et la Bérésina. — Jeune, j'avais des dents et pas de pain ; vieux, j'ai du pain et pas de dents ! — Le laboureur nourrit le soldat, le soldat défend le laboureur. — Ne bois pas un litre si tu n'as que monnaie de chopine. — Nous sommes tous frères ; il se faut donc aider sur cette terre de misère. — O homme vain, mais non superbe, tu fais ton Ajax, tu menaces le ciel !... Mais la Divinité souffle, et tu roules comme le grain de sable du désert. — Prendre le temps comme il vient et la soupe comme elle est. — *Querelle*. Il en advint que celui qui avait raison fut blessé. La morale y perdit un peu, le cabaret y gagna beaucoup. — Si j'avais signé les traités de 1815, je me couperais le poing ! — Si les chevaux s'entendaient, quelle révolution ! — Si tu veux pas être le cheval chacun mon tour, faut pas qu'il en jousse. — Tu as le droit de faire ta corvée. — Vainqueurs et vaincus, tout est fricot pour le diable. — L'appétit elle est bonne ; c'est les jambes y va mal. — Faut soigner les anciens. — Fourberie et lâcheté sont deux herbes qui ne prendront jamais en France. — Les hommes font les décorations ; les décorations ne font pas les hommes. — Paye et tais-toi. — Quand on ne sait pas son chemin, on ne se met point z'en route. — Qui compte sans son hôte, peut se tromper. — Tout ça ne vaut pas mon doux Falaise. — Tu as le droit de faire ta corvée. — Un homme qui boit seul n'est pas digne de vivre. — Un malheureux trouve toujours un plus malheureux que lui. — Les vieux Français auront bien du mal, mais ils ne périront pas. — Voilà encore un duel... Faut plumer les canards. — Voilà pourtant comme je serai dimanche ! — Vous croisez la baïonnette sur les vieux amis ! vous n'êtes donc pas Français ! »

contesté l'esprit, l'originalité, le bon sens et le talent supérieur.

Les lettres de Charlet n'étaient point destinées à la publicité. En les écrivant, il s'abandonnait en toute liberté à son enjouement, à son entrain, à la familiarité de ses habitudes, sans nul souci assurément de ce que pourraient en penser les générations futures ; il eût bien ri, sans doute, si on lui eût parlé de postérité à propos de sa correspondance. « Mettez des points et des virgules ; je n'ai pas le temps », écrivait-il à la fin d'une de ses lettres. Il aurait pu ajouter : « Devinez les mots que j'oublie ». Il usait avec verve, et quelquefois il abusait, des formes ironiques et des locutions un peu singulières en usage autrefois, peut-être encore aujourd'hui, dans quelques ateliers de peinture. C'est un style qui étonnerait beaucoup un grand nombre de nos lecteurs ; mais on comprend qu'il ait été apprécié tout autrement par les amis de Charlet, qui, tout en lisant ces lettres, se rappelaient la voix, l'accent, le geste, la physionomie de l'auteur, et connaissaient bien tout ce qu'il y avait de valeur incontestable dans son intelligence et son caractère. D'ailleurs Charlet savait être sérieux, même philosophe et éloquent à l'occasion, et on ne peut qu'applaudir sans réserve aux lettres qu'il a écrites sous des impressions graves. Il était le même, comme on le pense bien, dans ses conversations.

M. le général de Rigny écrivait, il y a quelques années, à M. de la Combe :

« Sous cette grande enveloppe, parfois décosue et plus souvent railleuse, battait le cœur le plus noble, le plus sensible à tout ce qui pouvait grandir et glorifier la France. Ses instincts et son culte étaient là. Son crayon obéissait à ses généreuses pensées. S'il a peint, avec cette vérité que nul n'a pu atteindre comme lui, les vieux soldats de notre première révolution et les scènes militaires de cette époque, c'est qu'à ses yeux les armées républicaines représentaient le pays dans ce qu'il avait de plus glorieux.... »

« Personne, je crois, n'a pu mieux que moi connaître Charlet. Son caractère indépendant échappait à toute influence, ou du moins une influence momentanée ne résistait pas à ses réflexions, à sa bonne foi. Son amitié était vive et sincère.... »

« Quand nous étions seuls, sa verve était inépuisable, entraînant ; c'était à lui demander grâce. Dès qu'il m'arrivait du monde, il ne disait plus rien, il observait dans un coin. Il allait souvent au quartier causer avec les hussards, ou plutôt les faire causer. Il me rappelait Téniers fuyant son atelier et la foule qui s'y pressait, pour aller vivre parfois avec les paysans et y saisir ses types inimitables. »

« Quelquefois, rentrant pour déjeuner, il me priait de le mettre à table avec le sous-officier de planton, dont la conversation devait lui fournir, supposait-il, ample moisson.... »

« Dans mes tête-à-tête avec Charlet (à Arras surtout, en 1821), au temps où nous étions jeunes et libres tous deux, nos entretiens s'égarèrent sur mille sujets divers, prenaient tous les tons. Eh bien ! lorsque nous arrivions aux choses sérieuses, ses pensées s'élevaient à une grande hauteur. Ses réflexions, ses aperçus toujours justes, son langage même, contrastaient de la manière la plus piquante avec son entrain sarcastique habituel. Une fois lancé dans ces régions, qu'il n'abordait pas souvent, il est vrai, son âme s'y complaisait, et j'admirais comment la nature y avait déposé les semences d'une philosophie que l'étude n'avait ni développée, ni faussée. Nos conversations, en pareille circonstance, se prolongeaient fort avant dans la nuit. Le lendemain, Charlet se remettait à l'ouvrage, et je remarquais que ses compositions portaient l'empreinte de nos veilles.... »

Dès que Charlet fut devenu célèbre, on le sollicita souvent de donner des notes sur sa vie et sur ses premières études. Il résistait ordinairement à toutes ces demandes. Un jour cependant il répondit à un biographe :

« ... Je suis vraiment honteux de ma négligence ; mais cela m'ennuie tant de parler de moi, c'est si bête, c'est si rebutant, que je ne sais que vous écrire.

« Que vous dire ? Que je m'appelle Nicolas-Toussaint Charlet ; que j'ai été élevé aux Enfants-de-la-Patrie, ce qui n'a pas peu contribué à faire de moi un âne illettré ; que j'ai été employé dans une mairie, dont j'ai été chassé, en 1816, comme bonapartiste ; que, ne sachant où donner de la tête, je me suis mis à dessiner d'après la bosse, chez un croûton, M. ... ; qu'en 1817, j'ai essayé de publier quelques lithographies ; que j'ai eu du succès.... que j'ai fait plus de quinze cents dessins, tant sépias, aquarelles, plumés, etc., etc. ; qu'on a voulu me faire faire de l'eau-forte, mais que l'ennui de ne pas voir de suite le résultat de ma journée m'en a empêché ; que j'ai essayé de la peinture ; qu'en 1819, j'étais chez Gros, où je n'ai rien fait ; que Gros m'a engagé à travailler seul, ce que j'ai fait. Et n'ai-je pas bien fait, mon maître ?

« Qu'en fait d'art, mon opinion est qu'il faut en parler peu et produire beaucoup, que les raisonnements exténuent la verve productive ; qu'il faut voir les vieux maîtres sans en faire des pastiches (ressource de l'impuissance) ; que le plus grand peintre de l'école française, pour moi, c'est Gros ; que Géricault vient ensuite.

« Vous pouvez dire dans votre article que je ne fais point de mon métier marchandise ; que j'ai déchiré autant de dessins que j'en ai fait (même de haut prix) ; que je n'ai jamais fait deux fois le même sujet, ni reproduit une aquarelle en lithographie.

« Vous pouvez dire que, hors mes travaux, je préfère jouer aux quilles avec un charbonnier que d'entendre parler beaux-arts.

« Vous pouvez dire aussi que je suis un bon citoyen, que j'aime mon pays et que j'ai travaillé pour le peuple travailleur.... »

Ce sont assurément là de bonnes paroles à conserver, et l'on doit remercier M. de la Combe de les avoir reproduites dans son recueil. C'est presque toute la biographie de Charlet ; il faut y ajouter toutefois ce passage d'une lettre à M. d'Argout, alors ministre de l'intérieur, auquel l'artiste demandait un logement vacant dans le palais des Beaux-Arts, par suite du décès du peintre Lethière. Charlet expose humblement :

« Qu'il n'a point de fortune ; qu'il a femme et enfants et mère, qu'il sait faire vivre avec son industrie ; qu'il est fils d'un dragon de la république ; que son père ne lui a laissé pour toute fortune qu'une culotte de peau et une paire de bottes un peu fatiguées par les campagnes de Sambre et Meuse ; qu'il n'a pu acquérir ni rentes sur le grand-livre, ni propriétés foncières, avec le décompte de linge et chaussure à lui fait à titre d'héritage, et qui s'est monté à neuf francs soixante-quinze centimes. »

On n'accorda point à Charlet de logement, et il ne fut pas plus heureux lorsque, en décembre 1836, il sollicita les suffrages des membres de l'Académie des beaux-arts, en ces termes simples et concis :

« Messieurs, la mort de M. Carle Vernet laissant vacante une place à l'Institut, je viens vous prier de vouloir bien m'admettre au nombre des candidats, si toutefois vous jugez que par mon œuvre j'ai mérité cet honneur. J'ai l'honneur d'être, Messieurs, etc., »

Charlet ne devait pas espérer une réponse favorable à cette demande. Sans aucun doute, s'il ne fut pas accueilli, ce n'était point que l'on méconnût ses qualités éminentes

de dessinateur : son genre était l'obstacle. L'Académie des beaux-arts s'est fait quelques règles peut-être trop inflexibles : elle n'admet, entre autres, ni les peintres satiriques, ni les peintres de fleurs. De même, l'Institut entier n'a pas une de ses portes ouvertes pour les femmes, quel que soit leur génie. Ce n'est jamais une humiliation d'être exclu en vertu d'une de ces règles générales écrites à l'avance dans les chartes de ces grandes compagnies, et que l'on est toujours libre de discuter, comme on le serait de les modifier.

La seule compensation que reçut Charlet fut, avec le brevet d'officier de la Légion d'honneur en 1838, sa nomination à la place de professeur de l'École polytechnique.

Cette dernière nomination le combla de joie. Il écrit à ce sujet : « J'avoue que j'aurai du plaisir à professer sous un point de vue élevé un art qui me plaît, dans lequel j'ai acquis quelque expérience, et surtout au profit de jeunes gens que j'aime, et qui seront appelés à relever les postes de notre génération. » Et dans une autre lettre : « Je professe comme un César à l'École, et fais le bonheur de l'élève par une philosophie encourageante, bienveillante et surtout éminemment française. »

Il prit tout à fait au sérieux cette fonction, et de nombreuses notes trouvées dans ses papiers montrent avec quel zèle et avec quel bon sens il enseigna son art à l'École polytechnique. Quelques-unes de ces pages, ainsi que d'autres sur la peinture à l'aquarelle, méritent d'être citées, parce qu'elles peuvent être utiles à tous ceux qui désirent savoir dessiner rapidement et avec largeur :

DE L'ENSEIGNEMENT DU DESSIN A L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE.

« Je veux tâcher de rendre fructueuses le peu d'heures que les élèves de l'École polytechnique peuvent consacrer à l'étude du dessin ; donc je dois débarrasser cette étude de ses superfluités ; je dois chercher les moyens les plus prompts et les plus simples pour diminuer la difficulté de l'exécution, en multipliant la production, c'est-à-dire faire pratiquer beaucoup par des moyens rapides, afin d'exercer l'œil et le jugement.

« Le programme des conditions d'admission à l'École exige que l'aspirant soit en état de dessiner une figure académique massée, c'est-à-dire avec un côté ombré. Tous les élèves de l'École satisfont-ils à cette condition ? Non. Chaque année, sur cent cinquante élèves admis, il n'y en a guère que dix dessinant à peu près bien. Cette faiblesse du dessin chez les aspirants vient de ce que l'enseignement, dans les écoles préparatoires, est dans une direction fautive. On fait perdre aux jeunes gens un temps précieux dans des choses puériles ; on leur fait cribler de hachures des têtes d'étude sur lesquelles ils passent des mois entiers, parce que les chefs d'institution ont besoin de frapper et de charmer les regards des parents par une exhibition de magnifiques dessins plus ou moins bien grenés, égrenés et hachurés, d'un fini doux et précieux. Je comprends cette condescendance des chefs d'institution pour leurs clients ; je n'accuse point ici les hommes honorables placés à la tête de l'instruction publique : ils subissent une des tristes nécessités de leur état. Je ne trouve pas mauvais que l'on fasse faire des yeux, puis des nez, et enfin des têtes, des pieds et des mains, avant de donner aux jeunes élèves des figures académiques. Mon Dieu ! tous les moyens sont bons ; il faut voir le résultat ; mais une fois que vous avez dégrossi l'élève (passez-moi l'expression), n'allez pas lui faire perdre son temps à confectionner des tissus crayonnés. Donnez-lui une estompe de papier pour lui apprendre à étendre promptement son noir sur le grand côté de l'ombre, toutefois après avoir massé ses ombres très-vigoureusement

avec la pointe d'un crayon pas trop dur; cette estompe ayant deux bouts, l'un servira pour les ombres, l'autre pour les demi-teintes. Faites copier à l'élève, avec ce moyen d'exécution, quelques figures académiques; puis, promptement et en même temps, mettez-le à la bosse; joignez à cela des traits massés à la mine de plomb, d'après les Loges de Raphaël ou des figures de Michel-Ange, et cette éducation, d'un comfortable bien démontré, vous amènera à l'école des élèves qui sauront dessiner.

» En dehors des maisons d'éducation, il y a les volontaires, les irréguliers qui étudient chez leurs parents : ceux-là se présentent, quelque temps avant le concours, chez un maître de dessin, en lui disant : Monsieur, je me présente

cette année à l'École polytechnique, et je voudrais apprendre à faire une académie. On peut juger de ce qu'il saura au bout de ses trois ou six mois.

» Il ne manque pas d'hommes de talent, comme exécution, dans l'enseignement du dessin; mais il manque d'hommes qui savent le diriger et ne pas fléchir devant le goût et les idées des honorables parents de leurs élèves.— Je donnerai aux professeurs une recette bien simple pour se débarrasser des réclamations; dites ces seules paroles : SI VOUS VOULEZ QUE VOTRE FILS SOIT REÇU!... Oh! alors, c'est le tombeau de Mahomet qui apparaît aux bons musulmans; ils se prosternent.

» Les élèves arrivent donc très-faibles à l'École,



L'Hôpital. — Dessin de Bellangé, d'après une aquarelle de Charlet. (Collection de M. de la Combe.)

quand ils devraient arriver déjà forts. Combien auront-ils à consacrer à l'étude du dessin pendant leur séjour à l'École? Six mois chaque année, deux leçons par semaine, enfin cinquante leçons par an, de deux heures chacune. Otez de ces deux heures le temps de se rendre à la salle d'étude et d'être en place, crayons taillés, encre broyée, etc., etc., il vous restera sept quarts d'heure. C'est donc environ vingt-quatre jours de travail de douze heures pour les deux années. L'élève peut-il apprendre le dessin dans un temps aussi court? Non; donc on doit exiger qu'il sache dessiner en arrivant à l'École, afin d'y recevoir un haut enseignement qui sera en harmonie avec ce qu'il est appelé à pratiquer un jour.

» Or que doit-on faire à l'École? Y acquérir une instruction dont on fera plus tard l'application dans les services publics, après avoir passé par les écoles affectées à

chaque genre de service. Les élèves deviennent donc des ingénieurs civils ou militaires, des officiers d'artillerie, etc.; ils ne deviennent ni peintres, ni sculpteurs, à moins qu'ils n'abandonnent leur carrière pour cultiver les arts.

» Eh bien, c'est en partant de là que je me suis dit : Il faut à ces gens, pour faire leur route, ni trop, ni trop peu de bagage; il ne faut point les surcharger de choses inutiles : donnons-leur seulement ce qu'il leur faut; mais qu'ils soient mis en demeure surtout de pouvoir pratiquer seuls avec les principes généraux que je leur donnerai, et de savoir comment ils doivent procéder. Il ne s'agit pas de mettre un élève devant un dessin hérissé de difficultés comme exécution, et de lui dire : Faites ce que vous voyez. Ce serait jeter à l'eau un homme qui ne sait pas nager et lui crier : ALLEZ! Avant tout, soutenez-le. La première chose est de lui donner un modèle simple, fort simple, où

il lise bien clairement la marche à suivre dans l'exécution; que la charpente s'offre à son œil bien nette; c'est ce que j'ai cherché dans l'organisation de mes cours : j'ai élagué tous les détails inutiles, de ces riens qu'en termes artistiques on appelle des détails de nature. Je ne fais d'abord voir à l'élève que des grandes lignes et des masses; puis je cherche, dans la démonstration, à frapper son esprit par des comparaisons ou des images qui lui laissent des traces....

» Le dessin, à l'École, c'est-à-dire son enseignement, n'était pas dans des voies assez simples. Le fond était absorbé par la forme. Une figure (je dis figure pour académie) prenait pour son exécution de dix à quatorze séances. Deux séances seulement étaient employées à l'ensemble ou charpente (ou esquisse, suivant l'expression usitée par les élèves); les autres séances étaient dévorées par l'exécution des ombres et des demi-teintes, du modelé enfin; le dé-



BERTRAND Sc.

Le Cinq Mai. — Dessin de Bellangé, d'après une aquarelle de Charlet. (Collection de M. de la Combe.)

goût arrivait promptement, et la figure académique servait de maintien à l'élève pour se livrer en toute sécurité à une conversation qui compensait l'ennui du travail sans attirer la consigne.

» Ainsi l'élève, après avoir été absorbé par l'exécution de deux ou trois mille hachures soutenues d'un grené serré, avait dépensé une somme de temps immense, et cela pour une figure. Il sentait bien qu'il n'avait rien appris; que son œil ne s'était point exercé à construire la forme humaine et à retenir quelque chose dans son esprit : il comprenait parfaitement qu'il avait perdu son temps dans des détails au lieu de s'exercer sur la masse et l'ensemble, choses nécessaires et principales pour lui.

» Enfin, dans toutes les parties de l'enseignement, soit figure, chevaux ou paysage, le crayonnage rongait le temps et le découragement était grand. C'est alors que je songeai au dessin à la plume. Je pensai que ce genre convenait à des gens qui ne sont point destinés à faire des peintres ou des sculpteurs, quoique je prétende qu'il est même fort bon pour ces derniers; et, pour preuve, je citerai les vieux maîtres : les Michel-Ange, les Raphaël et autres. Je donnai donc quelques dessins à la plume à faire à des élèves : la promptitude de l'exécution, l'aspect vigoureux obtenu par des moyens simples, leur fit préférer ce genre à tous les autres. Ce qu'une partie seulement des élèves avaient fait, tous voulurent le faire : le dessin à la plume

chassa le crayon et le refoula dans les ateliers ; les écoles de dessin égrené, estompages et hachures crayonnées, furent impitoyablement exilées. La plume admit seulement les hachures fermes et vigoureuses.

» Il est de fait qu'un plus grand nombre d'élèves parvint à une certaine force, qu'on produisit bon nombre de bons dessins, dont quelques-uns même remarquables.

» Pensant alors au paysage, je m'arrêtai à une idée que je crus bonne : c'était de ne donner aux élèves que les espèces d'arbres les plus nécessaires. Ainsi je choisis l'orme, l'arbre des routes ; le chêne et le sapin pour les forêts ; puis le saule et le peuplier, compagnons des rivières. Je fis ce choix, toujours dominé par cette pensée qu'il faut qu'à l'École l'art ne prête à la science que juste ce qu'il faut pour sa route et ne la charge pas d'un bagage inutile. — Je veux que chaque chose, dis-je à mes élèves, porte avec elle une méthode, un principe, que vous appliquerez plus tard si vous voulez vous exercer ; c'est la science de l'art à laquelle je veux vous initier. Vous avez peu de temps à me donner ; je ne dois pas espérer vous faire arriver à un degré remarquable d'exécution ; mais je vous apprendrai à voir au premier aspect que la grande charpente des objets et la masse des ombres sont les deux objets qui doivent d'abord vous occuper. J'empêcherai votre œil de voir les détails. Les détails ! oh ! mais l'on en fait et l'on en met presque toujours trop. Les hommes de détail ! mais il y en a par centaines dans les rues de Paris ; on les heurte, on les coudoie ; mais les hommes d'ensemble, les hommes larges, oh ! ceux-là, il se faut fatiguer pour en trouver quelques-uns. On en cite, mais peu.

» Charpenter est ce qu'on appelle esquisser. On charpente une figure (académie), on charpente une maison, un poème, une tragédie ; on conçoit une opération : on la charpente dans la pensée, puis l'exécution et les détails viennent ensuite. Ainsi, je vous présente une figure massée autant qu'elle doit l'être pour vous. Cette figure, je l'ai d'abord charpentée ; j'ai cherché le mouvement par des lignes, sans m'occuper des détails ; puis, le mouvement trouvé, j'ai cherché la forme ; puis alors seulement j'ai mis les détails, comme on met des points et des virgules à une lettre. — Nous sommes au théâtre, vous au parterre, moi aux quatre-zièmes loges : certes, aucun des détails de ma figure ne peut être saisi par vous. Si vous me reconnaissez, ce ne sera pas parce que j'ai les yeux bleus ou un signe à la joue, mais par la construction de ma tête et ses grandes divisions. La lumière, en frappant sur les parties les plus saillantes, fera projeter de grandes et fortes ombres qui vous accuseront la forme et le caractère qui vous feront me reconnaître. Eh bien, voilà ce dont je veux que vous vous occupiez d'abord en toutes choses : de ce qui accuse la grande forme et l'ASPECT.»

A ces excellents conseils, nous ajouterons ceux que Charlet se proposait de donner sur l'aquarelle, dans un petit manuel où il aurait traité des différentes manières de dessiner et de peindre :

L'AQUARELLE.

« L'aquarelle est un genre agréable et commode : agréable en ce qu'il cause peu d'embarras, peu de salissure, et que tout ce qui est nécessaire pour le faire peut se renfermer dans une boîte de six pouces sur quatre, et, par conséquent, le rendre facile pour le voyage. Ajoutez à cette boîte un calepin de feuilles de papier tendues les unes sur les autres, et vous pourrez explorer la forêt et la montagne.

» L'aquarelle de marche ou de campagne ne peut être

qu'une espèce de sténographie des objets qui nous frappent et dont nous voulons rapporter le souvenir ; c'est un léger lavis qui doit nous donner l'effet et le sentiment de couleur des objets. Comme, dans la nature, les effets de lumière changent rapidement, il faut promptement charpenter son ensemble, ayant soin de l'écrire fortement, ne s'occupant que des masses ; puis, d'une teinte légère de sépia, accuser fortement la partie d'ombre dans laquelle il faudra se renfermer. Donc il est urgent de prendre un parti, de saisir un moment, un effet, et de s'y attacher ensuite : de là la nécessité d'abandonner les détails pour ne voir que l'ensemble des lignes et les grandes masses de lumière et d'ombre.

» J'ai beaucoup pratiqué l'aquarelle, et peut-être puis-je donner quelques bons conseils dans cette partie de la peinture à l'eau. Ainsi, lorsque votre dessin est charpenté comme trait et massé comme ombre, vous vous occupez des grandes teintes lumineuses de votre ciel d'abord, puis de vos fonds ; ensuite de vos premiers plans, terrains, arbres, fabriques. Mais, au nom de ce que vous avez de plus cher, ne cherchez point à fondre vos teintes : où vous voyez du violâtre, mettez-en ; où vous voyez du verdâtre, posez-en ; de même du bleu, du vert. Ne vous effrayez pas si votre dessin ressemble à une mosaïque, à une marquetière, tant mieux : l'importance est de savoir où il y avait du bleu ou du jaune.

» Vous massez aussitôt vos arbres à leur valeur relative, c'est-à-dire en harmonie avec la valeur que vous avez donnée à la lumière, évitant le noir. Oh ! le noir est la mort de toutes choses, comme il est chez nous un signe de deuil ; donc, évitez-le.

» Votre dessin proprement massé et votre effet arrêté, vous pourrez alors mettre le plus ou le moins, sacrifier d'un côté, augmenter de l'autre, et ajouter quelques détails de nature ; mais, avant toutes choses, la grande silhouette comme trait et le grand aspect comme effet. C'est ainsi qu'il faut procéder : aussi ce n'est pas sans raison que, dans les modèles que j'ai établis ou fait établir pour l'École, j'ai sacrifié les détails aux masses ; c'est afin de pénétrer les élèves de ce grand principe : LES MASSES AVANT TOUT.

» L'aquarelle qui se fait dans l'atelier ou le cabinet peut, quand elle est d'un homme habile, rivaliser avec l'huile, et même lui être supérieure comme finesse de ton dans la lumière ; mais l'écueil est dans les ombres et le clair-obscur. Le papier, absorbant le ton et formant un léger duvet blanc à la superficie, force souvent à gommer davantage, et dès lors on a beaucoup de peine à revenir sur son travail. Le mieux est de masser fermement ses ombres en préparant toujours avec des tons chauds et transparents ; puis, quand le dessin est presque terminé, de le glacer avec une eau légèrement gommée, pour n'y plus revenir. Il se peut qu'il y ait d'autres moyens ; mais celui-ci m'a souvent réussi.

» L'aquarelle est un genre qui s'est perfectionné depuis vingt ans (*) ; pendant dix ans ce fut une fureur *aquarello-monomanique* qui s'empara de la haute société ; il fallait avoir son album, et dans cet album un choix de dessins plus ou moins beaux, plus ou moins chers, qui attestaient le goût de l'amateur et lui donnaient position dans le monde, comme connaisseur et protecteur éclairé des arts.

» Bonington, Anglais d'origine, mais ayant étudié en France, porta dans son temps l'aquarelle à son plus haut degré d'habileté. J'ai vu de lui une aquarelle, de neuf pouces sur six, qui avait été vendue trois mille six cents francs. C'était un effet de soleil, un dessin entièrement clair ; un seul groupe d'arbres formait la masse brune opposée à la lumière, et cette lumière, la traversant en

(*) Ceci a dû être écrit vers 1840.

quelques parties, venait scintiller sur l'eau : c'était un vrai Claude Lorrain.

» Plusieurs artistes après Bonington, MM. Decamps, T. Johannot, H. Vernet, Bellangé, P. Delaroche, etc., etc., ont fait des aquarelles très-recherchées lors de la fureur des albums.

» Moi-même j'en ai fait quelquefois d'assez heureuses ; j'en ai vendu jusqu'à quinze et dix-huit cents francs, bon nombre à mille et à cinq cents francs. J'aurai à en rendre compte au jugement dernier. »

Si l'on a lu avec attention les fragments qui précèdent, et si l'on a quelque sentiment de l'art, il est impossible que l'on n'ait pas été frappé de ces considérations si justes, si fines, si bien exprimées. Le livre de M. de la Combe en contient d'autres non moins remarquables sur le *dessin à la plume*.

Dans un grand nombre de ses lettres, Charlet montre de même, par des traits vifs et spirituels, combien il avait sérieusement réfléchi sur les secrets de son art. On voit aussi, en plus d'un endroit, quoiqu'il paraisse ne s'être jamais préoccupé sérieusement d'études littéraires, qu'il avait lu les bons auteurs : aussi, tout en riant, écrit-il quelquefois avec un air de facilité heureuse que lui eût enviée plus d'un homme de lettres. Voici, par exemple, un billet improvisé à son retour d'une partie de chasse chez un de ses amis, nommé Santerre, et sous l'impression de quelques plaisanteries de sa femme :

« Figurez-vous que votre garde, malade, je pense, n'avait rempli mon carnier que de vent : aussi, j'ai beau protester de ma conduite honorable, ma femme me traite de menteur, de maladroit....

Se rit de mes serments, me taquine et me raille,
Me goguenarde enfin en m'appelant Broussaille ⁽¹⁾ !
Aussi, pour éviter quelque scène d'éclat,
Vite, monsieur Santerre, un bon certificat
Qui dise s'il est vrai que ma main meurtrière
Aux hôtes de vos bois fit mordre la poussière,
Et si dans mon carnier je ne dois pas avoir
Un lapin, plus un lièvre, au lieu de n'y rien voir.

» Recevez le bonjour, etc. »

Parmi les lettres sérieuses de Charlet, nous citerons une de celles écrites en 1845 :

« Que peut faire un pauvre diable dans sa chambre quand le ciel vomit des torrents de pluie, et surtout quand ce pauvre hère est infiniment détérioré par un catarrhe et des rhumatismes ? Ce qu'il doit faire, ce qu'il peut faire de mieux, c'est d'opposer à l'orage et au sombre tableau de la nature quelques idées douces et philosophiques, quelques souvenirs du bon temps. Alors la tristesse et la monotonie du ciel deviennent un accessoire heureux dans sa disposition d'esprit. Il n'est point distrait par le chant du rossignol ou quelque bel aspect de la nature. Son âme est seule, ou plutôt en compagnie de ceux qui lui reviennent à l'esprit. Quant à moi, je ne rencontre plus guère que des gens qui ne parlent pas ma langue. Si j'interroge un de ces passants, il me répond : *Intérêts matériels*, ou plutôt il me le crie en rugissant, comme notre célèbre David me criait dans le temps : *Sparte !!... Athènes !!... Peuple !!... Vertus !!...*

» Où sont-ils ces beaux jours de santé et de travail, comme de plaisir, que l'on n'apprécie pas assez?... Hélas !

(1) Ce nom rappelle une des meilleures caricatures de Charlet, sous laquelle on lit :

« Le père Broussaille. — On me demande du lapin !... On veut que j'tue du lapin... avec un habit bleu de ciel et un collet rouge ; les guerdins me voient d'un bout à l'autre du bois ; ils disent : « Tiens ! » voilà le père Broussaille avec son collet rouge !... »

ils sont passés. Bon et honorable ami, vous m'avez aidé à sauter le fossé dans des moments de découragement et d'ennui ; vous m'avez donné des preuves d'une bien noble et bien sincère amitié ; et moi, je n'ai rien pu faire pour vous prouver que j'étais aussi sincèrement votre ami ; à vous l'avantage.

» Depuis quelques années, je ne puis rattraper ma santé, ou au moins un état acceptable ; je suis amoindri, mécontent, je ne fais rien : la santé est nécessaire pour la production. Enfin, il faut en prendre son parti ; je suis, du reste, si heureux dans mon petit intérieur ! Une femme douce, vertueuse, aux petits soins pour moi, qui se récrée en tricotant des chaussettes à ses enfants ; deux bons petits garçons qui ne seront peut-être pas des imbéciles ; et, avec cela, dix-huit cents livres de rente, fruits de mon travail et de mes intérêts mal entendus ! Ma femme me dit : « Avec cela, je » te ferai vivre, sois tranquille. » Et moi, je suis tranquille.

» Il y a des choses singulières : nous voyons de ces intelligences pitoyables à qui l'affaire d'argent réussit admirablement, tout leur vient... Puis d'autres à qui un long travail ne produit qu'à peu près le nécessaire. Pour moi, la question d'argent fut toujours mon cauchemar ; je n'ai jamais su vendre ou défendre mon pré. Puis, généralement, les chances n'ont pas été pour moi. Ma femme avait un oncle, véritable oncle d'Amérique ; il meurt sans avoir fait d'arrangements, nous perdons tout. Bon ! Un de mes anciens élèves avait disposé ses affaires de manière à me donner une maison en pierres de taille, s'il mourait sans enfants. Il n'en avait jamais eu, et vivait depuis cinq ans malheureux avec sa femme. Il meurt... Bon ! Mais sa femme était accouchée six jours avant. Diable de diable ! que le diable t'emporte !

» Il y a des instants dans la vie où tout paraît craquer sous les pieds ; les âmes faibles succombent ; les âmes fortes se cramponnent, et l'orage passe. A nos âges, on a vu tomber bon nombre de ses amis ; on ne peut les renouveler ; on reste donc isolé ou entouré de gens qui, ainsi que je l'ai dit, ne parlent pas notre langue. S'ils ne nous dégoûtent pas, ils nous sont indifférents. Puis nous avons la colonne des déceptions : nous avons les ingrats, race infâme qui ne nous pardonne pas le bien que nous leur avons fait ; moi, chétif individu, j'ai pu quelquefois obliger. Eh bien ! je n'ai trouvé d'ennemis que dans ceux qui me devaient quelque chose. S'il m'était permis de rire de ces ignobilités, je citerais ce mot de Cadet Roussel : « Ne donnons » rien à nos amis, si nous voulons que leur reconnaissance » soit égale à nos bienfaits. » Après cela, dois-je me rendre malheureux, et empoisonner le peu de jours qui me restent?... Non ! mais on est faible... »

Charlet avait reçu de Dieu une trop belle organisation, dit M. de la Combe, il était trop sensible pour n'être pas religieux. — « Mon mari était très-religieux, nous disait sa digne veuve. S'il lui arrivait quelque chose d'heureux, il remerciait Dieu et me disait : « Ma mère, la Providence » n'abandonne jamais ceux qui croient en elle. » Lorsque nos enfants étaient petits, il aimait beaucoup à leur faire dire leurs prières. »

Ces bons sentiments se rencontrent souvent dans les œuvres de Charlet ; et, pour n'en citer qu'un exemple, quoi de plus touchant que ce grenadier s'arrêtant tout ému à l'aspect de deux enfants agenouillés sur une tombe (probablement celle de leur mère), et disant : *Je crois que je me sens de la religion*.

Mais quelles meilleures preuves pourrions-nous donner que ces pensées, extraites d'une de ses dernières lettres :

« Dieu est grand ! Je ne suis pas dévot ; mais, je l'avoue sans rougir et sans croire être un homme faible, je suis religieux, et sincèrement religieux. Il faut, dans les grandes

commotions, quelque chose à l'homme, et ce sentiment de la force d'une divinité dominante et créatrice console et soutient le malheureux ; je ne l'avais jamais senti de si près.

» Me voyez-vous avec une cuvette pleine de sang... puis des gens qui me regardent comme un homme mort... Où aller demander du courage, si ce n'est à quelque chose de plus fort que nous? »

Dans les derniers jours, dit encore M. de la Combe, on

portait Charlet mourant à son fauteuil ; le crayon à la main, ses yeux s'animaient, la parole lui revenait, et sur son pâle visage brillaient encore la vie et le génie.

« Vois, ma mère, disait-il à sa femme, la veille de sa mort, en lui montrant son dessin (¹), cela ne ressemble-t-il pas à Géricault? »

Ce dessin était encore sur sa table le lendemain.

Le 30 octobre 1845, vers quatre heures du soir, Charlet



Le Paganini de la Grande-Pinte. — Dessin de Pauquet, d'après une sépia de Charlet. (Collection de M. de la Combe.)

était dans son lit. Il manquait d'air ; il fait signe d'ouvrir la fenêtre, et prie qu'on le conduise à sa table de travail, soutenu par l'aîné de ses fils. Assis dans son fauteuil, il veut saisir un crayon... mais c'est en vain... Il prend la main de

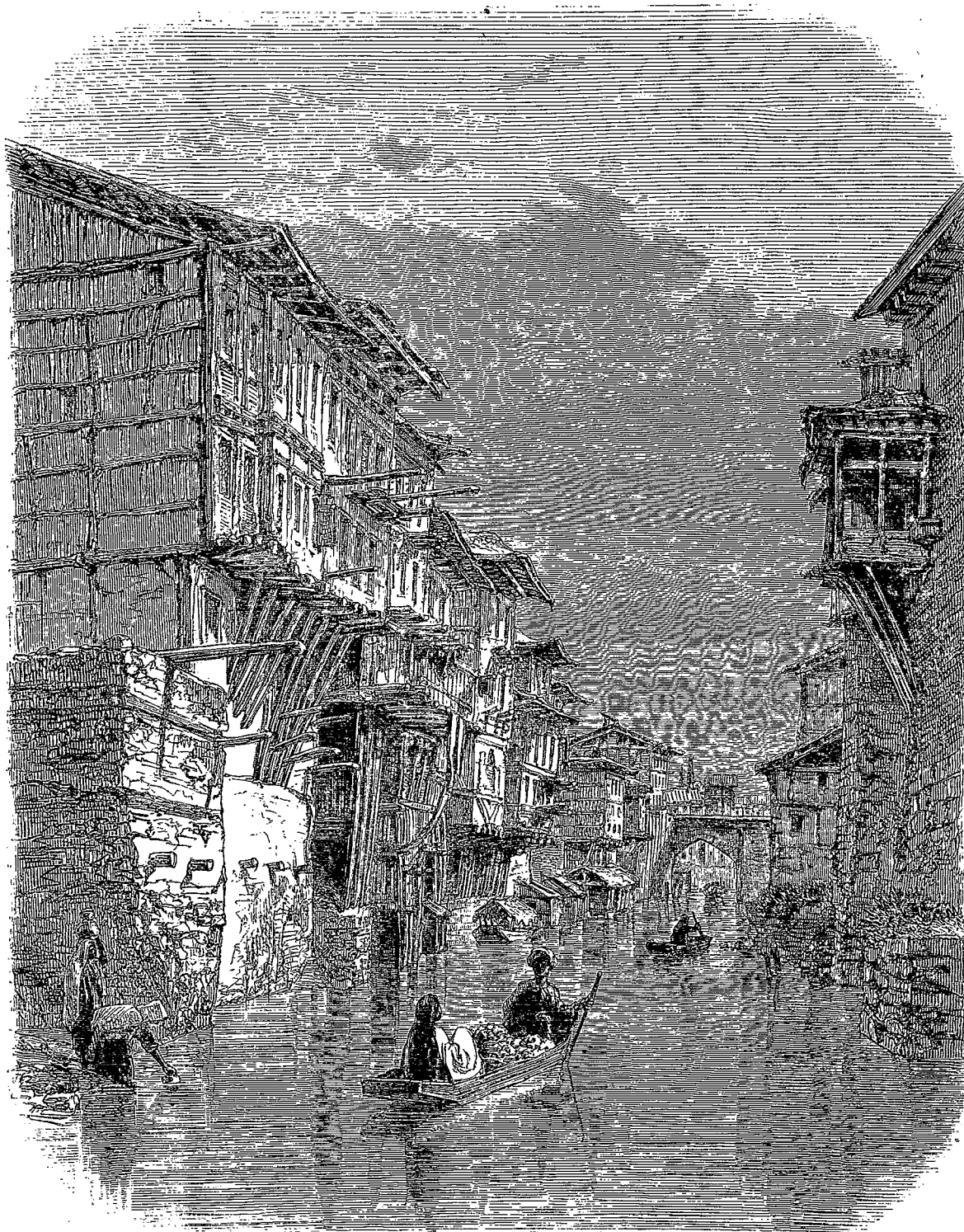
sa femme, celle de son fils : « Adieu, mes amis, leur dit-il, je meurs, car je ne puis plus travailler. »

(¹) C'est un Napoléon à cheval resté inachevé ; mine de plomb rehaussée de blanc et surchargée d'estompe.

LE KACHMYR

(HINDOUSTAN SEPTENTRIONAL).

Voy. l'Inde anglaise, t. XXV, p. 397; t. XXVI, p. 37, 180, 211, 244, 291.



Une Vue intérieure de Srinagor, capitale du Kachmyr. — Dessin de M. Alfred Kœchlin-Schwartz.

Homère représente Apollon qui tend son arc d'argent et lance ses flèches meurtrières sur les pauvres mortels. C'est une juste image du soleil de l'Asie dardant ses rayons homicides. Si vous prononcez le nom de Kachmyr devant

un malheureux Hindou du Sud, amaigri, bronzé, opprimé, martyrisé par l'astre du jour, ses yeux s'illuminent, il lève la main vers le nord, du côté où l'Himalaya voile le Thibet, et il s'écrie avec l'expression du désir :

— *Djennet-nezyl!* (Image du Paradis!) *Djennet-abad!* (Demeure céleste!) — C'est que là-bas, dans cette haute vallée ovale du Kachmyr, entourée par l'Himalaya, l'Afghanistan et le Lahore, le climat est toujours doux et tempéré; les collines sont vertes et boisées; les plaines sont arrosées en tous sens par les cours d'eau qui descendent des cimes neigeuses, et par un fleuve, le Djalem ou Behet, l'ancien Hydaspes, un des affluents du Sind (l'Indus); les coteaux, les champs, les vergers, les jardins, sont couverts de moissons, de vignes, de fruits, de plantes potagères et de fleurs; les abeilles butinent en bourdonnant; de gras troupeaux errent et rêvent dans les frais pâturages; le gibier abonde dans les bois. Le vin, que l'on compare au madère, est exquis; le miel est parfumé; les roses donnent à l'Asie et à l'Europe l'essence la plus suave, l'*attâr*. Les habitants n'ont rien du type tartare de leurs voisins, ni de la mollesse et de la nonchalance des Hindous méridionaux: ils sont vifs et d'humeur joyeuse; ils aiment passionnément la musique; leurs femmes sont charmantes. Quel autre trait pourra-t-on ajouter à la louange de ce lointain petit peuple, lorsqu'on aura rappelé qu'il tisse et nous envoie chaque année, par cent mille, ces beaux châles qui passionnent tellement nos Européennes que volontiers iraient-elles à pied jusqu'au Kachmyr même, pour s'en assurer la possession, si leurs maris, bon gré mal gré, ne trouvaient pas moyen de leur épargner ce pèlerinage! Mais, hélas! les beaux châles ne sont pas une garantie de bonheur plus certaine pour ceux qui les font que pour celles qui les portent! La tyrannie et la cupidité brutales des gouvernements qui, presque de tout temps, ont pesé sur la vallée du Kachmyr, ont rendu presque inutile la prodigieuse bonté de la nature, sans cependant la lasser. Accablés d'impôts sous les empereurs mogols, plus encore sous les Afghans, les Kachmyriens sont devenus, dit-on, avides, rusés, haineux, et même lâches! Leur maintien est grave, mais ils sont vêtus sans goût et sans grâce, et les voyageurs se plaignent de leur peu de propreté. Sirinagor, leur capitale, est admirablement située. Le Djalem la traverse, et un lac, le Dall, dont le large bassin s'étend au nord-est, lui envoie ses eaux pures; qui, après avoir baigné plusieurs rues, se jettent dans le fleuve. Les fabriques de châles, nombreuses et actives, devraient enrichir la ville: on n'y voit que l'apparence de la pauvreté; aucun monument n'y mérite l'attention; les mosquées, construites en bois comme les maisons, ne se recommandent point par les ornements moresques, qui donnent un caractère si original et si élégant à la plupart des édifices musulmans dans l'Inde. Le palais du roi n'est qu'un amas de baraques. Les murs du fort, à demi ruinés, ne rappellent en rien le style gracieux ou imposant ordinaire aux fortifications de l'Hindoustan. Toutefois, l'aspect des rues, et surtout de celles que parcourent les eaux du lac, est d'un effet pittoresque. Les maisons, légèrement construites en briques et en charpente, ont plusieurs étages; leurs toitures en bois sont revêtues de fines couches de terre fertile, semées et plantées, qui, en été, sont toutes fleuries comme des parterres. De grandes gondoles couvertes en chaume errent sur l'eau, ou, attachées au rivage, servent d'habitations aux bateliers. A la vérité, dans les chaleurs d'été, ces canaux répandent des odeurs désagréables et insalubres: c'est un inconvénient qu'il serait facile d'éviter, dans une ville située à quelques pas d'un vaste lac, et que partage en deux un grand fleuve; mais le despotisme de ce pays n'a pas ce goût du luxe extérieur qui est ailleurs son prestige; il épuise le peuple de travail, l'énerve, l'avilit, et ne lui donne pas même, en échange, le spectacle de l'architecture et la salubrité. Les seuls témoignages de sa sollicitude pour la santé publique sont de longs bains couverts, établissements peu dispen-

dieux pour le trésor, qui s'étendent le long du fleuve et se remplissent, les soirs d'été, de chants et de cris joyeux.

ANTIQUITÉS PÉRUVIENNES.

Voy. p. 27.

Comme l'antique capitale du Mexique, Lima possède, depuis l'année 1836, un musée; mais cette utile institution est malheureusement bien jeune, et elle n'a pas pris encore tout le développement qu'on peut lui prédire, lorsque des fouilles habilement dirigées l'auront enrichie d'une façon durable et permanente. Jusqu'à ce jour, un de ses meilleurs effets a été de donner naissance à un livre dont nous avons déjà signalé la valeur, et qui, sous le titre d'*Antiquités péruviennes*, comble en partie une lacune du vaste répertoire de lord Kingsborough (*).

Malgré les tentatives commencées dès le dix-huitième siècle par la Condamine et Ulloa pour rassembler quelques antiquités du Pérou, en dépit des louables efforts que viennent de faire MM. Rivero et Tschudi, on peut dire que l'archéologie péruvienne est encore dans l'enfance. Ce que l'on sait le plus nettement aujourd'hui, c'est qu'il ne faut plus confondre les productions de deux civilisations bien distinctes, celle des Aymaras et celle des Quichuas. On ne peut plus mettre en comparaison aujourd'hui les idoles bizarres recueillies près des ruines du grand Chimu, dans les plaines de Tiahuanaco, ou parmi les vestiges de Huanuco-les-Vieux, et celles qu'expose à la curiosité des antiquaires le vaste département de Cusco. Ici, des mythes plus que bizarres, des symboles qu'on ne saurait expliquer d'après les données que nous fournissent les anciens historiens; là, des tentatives heureuses pour copier la nature, une habileté incontestable d'exécution: si bien que tout nous prouve avec quelle circonspection il faut marcher dans l'appréciation de ces monuments d'âges si divers, et que cependant, jusqu'à cette époque, on a presque toujours confondus.

L'aymara et le quichua ont une trop grande affinité pour qu'on ne reconnaisse pas entre les deux peuples qui parlaient ces langues une étroite ressemblance. Tout ce que l'on peut affirmer maintenant, c'est que, chez les Aymaras, l'art était bien autrement emprisonné dans les formes hiératiques qu'il ne l'était chez les Quichuas.

Parmi ces deux peuples d'âges et de croyances divers, l'usage du fer était inconnu, et cependant les idoles étaient habilement taillées, dans les pierres les plus dures, rarement dans le bois. Les prodiges que les Péruviens opéraient en ce genre étonnèrent la Condamine et Ulloa. Un des derniers archéologues qui se soient occupés de leurs antiquités n'explique même cette délicatesse infinie dans la taille de certaines pierres, telles que le jade, le porphyre, l'émeraude, qu'en rappelant ce que peut la patience persévérante de l'homme, dès que son travail n'est pas interrompu et que le temps n'a nul prix à ses yeux. Les pierres les plus dures étaient façonnées, polies admirablement, si ce n'est par des métaux, du moins à l'aide d'autres substances minérales. Les instruments en cuivre trouvés au Pérou et au Chili aussi bien que chez les Muyscas, les Mexicains et les Tzendales, présentent une dureté peu commune, qui a fait croire à un alliage inconnu, et qui même a fait soupçonner que les armes ou les outils fabriqués avec ce métal composé étaient obtenus par une sorte de trempe dont

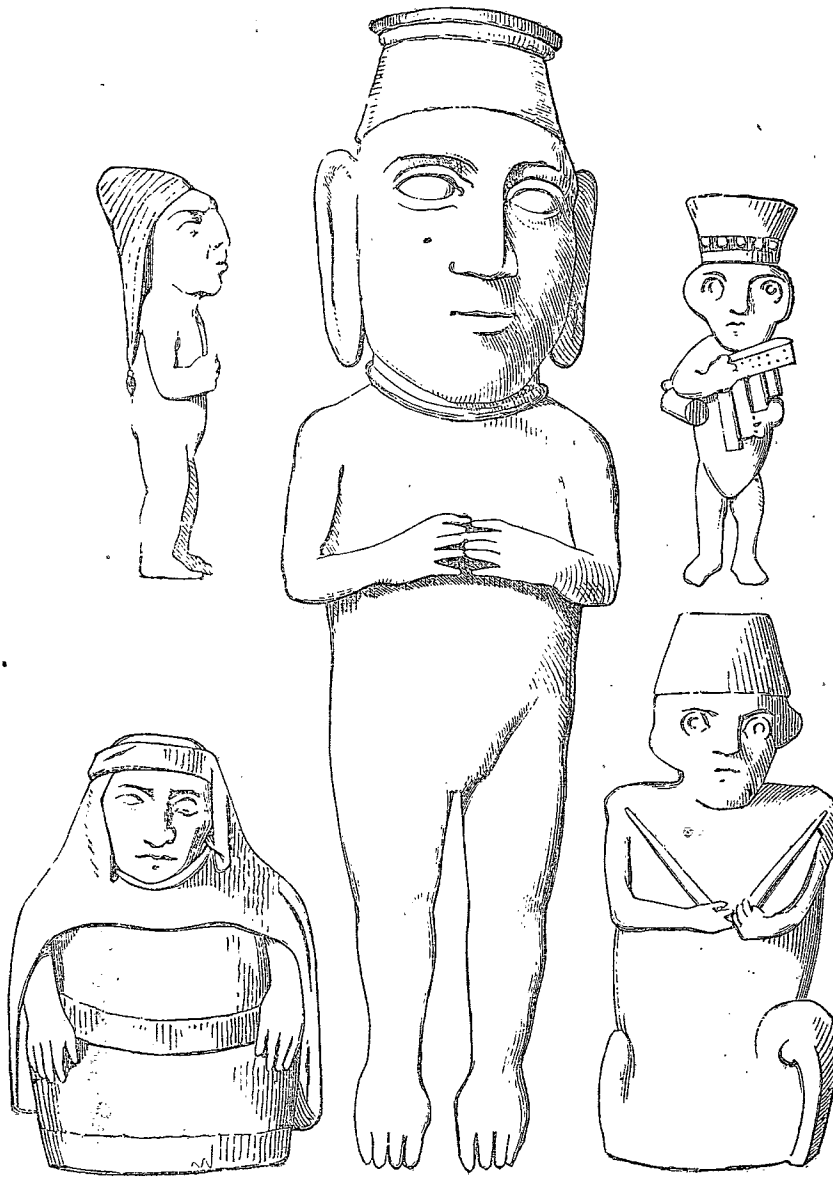
(*) *Anteguedades peruanas*, par Mariano-Eduardo de Rivero y Dr Juan-Diego de Tschudi. Viena, Imprinta imperial, 1851; pet. in-fol., avec atlas. — Disons en passant que beaucoup des figures de ce recueil sont empruntées à l'Atlas publié par Alcide d'Orbigny, de regrettable mémoire.

les peuples civilisés n'ont pas le secret. Il est inutile de dire que nous nous rendons ici l'organe d'une tradition, mais que nous ne la jugeons pas ⁽¹⁾.

Les statues en pierre remontant à la première période de la civilisation péruvienne sont beaucoup plus rares que les grandes idoles qu'on rencontre au Mexique ou dans l'Amérique centrale; celles obtenues par la fonte étaient, dit-on, innombrables; mais lorsque l'avarice des conquistadores ne les a pas transformées en lingots, le zèle outré de quelques moines du seizième siècle, tels que Fray Francisco Caño et Fray Juan Caxica, qu'on avait surnommés les Josias du

Pérou, les a détruites impitoyablement. Ce qu'il y a de bien certain, c'est que les Aymaras et les Quichuas étaient familiers avec tous les procédés de la fonte; ils y employaient l'or, l'argent, le cuivre, l'étain, le plomb; ils n'ignoraient pas non plus l'usage du mercure. L'or néanmoins était parmi eux, et de beaucoup, le plus abondant des métaux; ils désignaient même sous un nom assez poétique les pépites qu'ils recueillaient en abondance, à la surface du sol ou dans le lit des fleuves: ils les appelaient les *larmes du Soleil*.

Pour opérer la fonte, les orfèvres quichuas usaient de fours d'une petite dimension, pourvus de conduits en cuivre



Antiquités péruviennes. — Statuettes dont quelques-unes sont en or. — D'après Tschudi et Rivero.

par lesquels l'air pénétrait; les moules étaient construits avec une certaine terre mêlée de gypse, comme l'analyse l'a prouvé à MM. Rivero et Tschudi. Telle était la perfection de la fonte, qu'une des figures de leur grand ouvrage représente une statuette dans laquelle on remarque des par-

(1) Un écrivain espagnol a prétendu que cette dureté prodigieuse des instruments en cuivre était obtenue par une percussion répétée du métal, qui en resserrait ainsi les molécules. La croyance la plus commune admet l'alliage du cuivre et de l'étain comme fournissant un métal très-résistant.

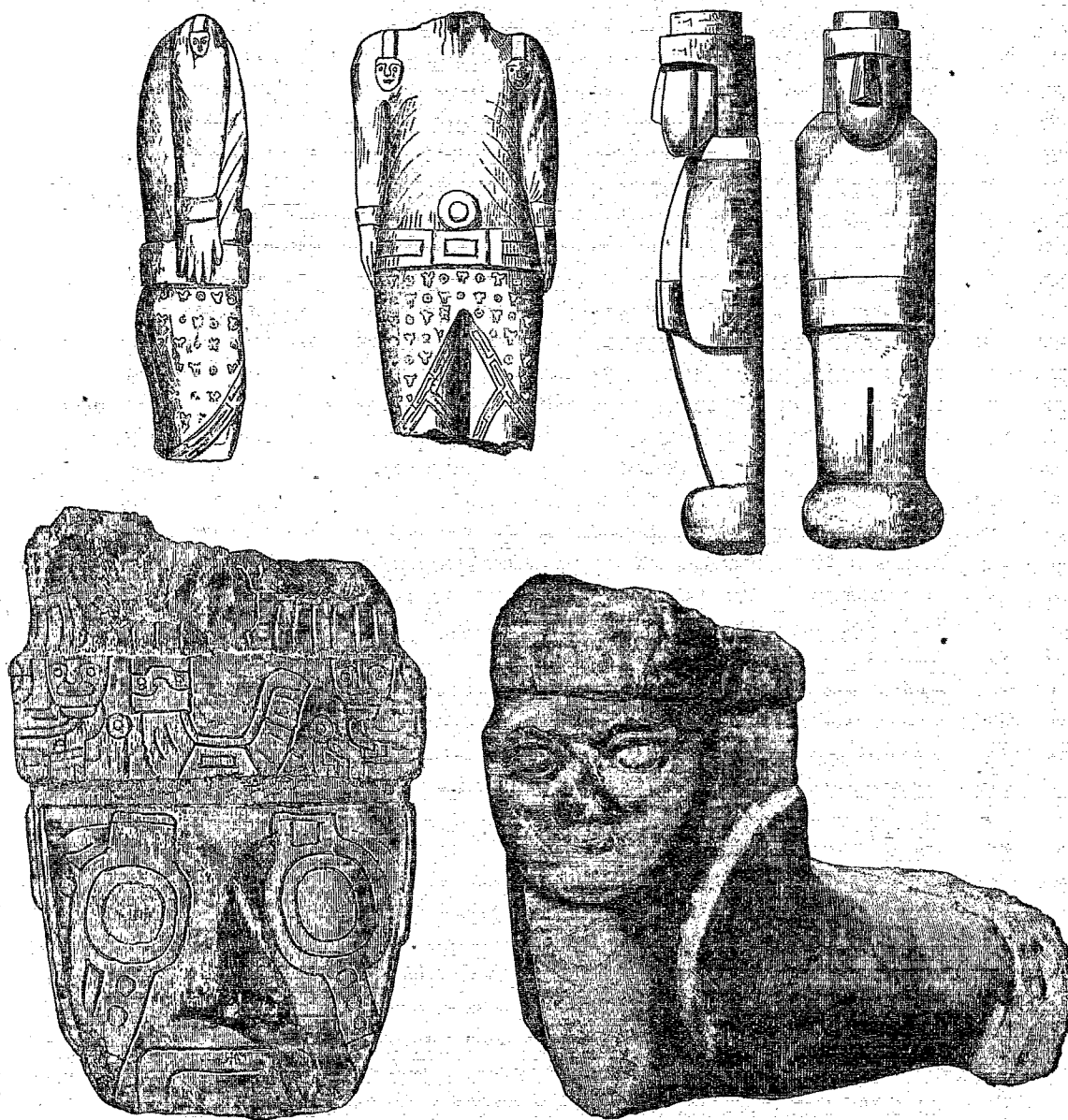
ties de cuivre, d'argent et d'or pur, si bien disposées entre elles par le fondeur qu'elles paraissent former un tout homogène. Sa portion principale se compose, en outre, d'argent, d'antimoine et d'étain.

Quoique très-disposé à faire la part de l'exagération dans les récits des conquistadores, il ne saurait rester de doute sur la dimension des vases et des statues obtenus par les divers procédés des Péruviens. Peu d'années après la conquête, vers 1534, Pizarre écrivait à la cour d'Espagne qu'en outre de grosses barres d'or qu'on devait expédier,

on avait trouvé quatre lamas et dix statues de femmes de l'or le plus fin; toutes ces statues étaient de grandeur naturelle. Nul doute n'existe sur les dimensions prodigieuses de l'effigie du Soleil, et l'on sait qu'au temps même du célèbre conquistador, il y avait dans le temple douze cuves d'argent, d'une telle circonférence que chacune d'elles n'eût pu être embrassée complètement par deux hommes joignant leurs mains. Si des faits moins connus devaient être ajoutés à ces récits péremptoires, nous rappellerions ici ce que raconte Anello Oliva d'un cheval qui, ayant frappé

rudement le pavé d'une cour où il se trouvait, à Cusco, vit sa jambe engagée dans une cuve d'or de telle dimension, qu'elle ne pesait pas moins de deux *arrobas* et servait de cachette à d'autres vases d'un poids qui fit l'étonnement des Espagnols.

Les canopas de pierre (on appelait ainsi les idoles des Quichuas) ont été jetées dans le Rimac ou dans la mer par F. Francisco Caño, le Zumarraga du Pérou; les statues d'or ou d'argent ont été impitoyablement fondues, si bien que ce que le Pérou possède de plus magnifique en ce



Antiquités des Indiens Aymaras.

genre (du moins le Musée de Lima) mesure à peine un demi-pied et pèse tout au plus une demi-livre.

La grande statnette que nous reproduisons page 331, grâce au livre de MM. Rivero et Tschudi, n'a point été obtenue par la fonte; elle est le résultat d'un travail au marteau. Complètement creuse à l'intérieur, la lame d'or dont elle se compose est soudée d'une manière admirable, dans l'étendue de l'épine dorsale et le long des jambes: on ne peut supposer que ce soit une idole, car elle est dépourvue d'attributs religieux. Elle porte sur la tête une sorte de toque

ornée de petites pierres jaspées, taillées en carré long, de couleur blanc sale, incrustées dans une soudure de cuivre et d'argent. Sa hauteur ne dépasse point six pouces, et elle pèse huit onces; on l'a trouvée dans une sépulture de l'île de Titicaca. Si l'art grossier dont elle est un spécimen n'a pas obéi uniquement à un sentiment de fantaisie, elle représente un de ces personnages de l'aristocratie péruvienne, que les Espagnols distinguèrent, dès l'origine, sous le nom d'*orejones*, en raison des pesants anneaux d'or qui produisaient lentement l'espèce de difformité dont cette

statuette offre la preuve. Ici, le cercle métallique n'existe pas. Les autres canopas sont également en or, et, comme on le voit, d'une dimension infiniment moindre; elles pèsent tout au plus de quatre à cinq onces, mais n'ont pas de désignation spéciale. Nous ferons voir bientôt que l'art, chez les Péruviens, n'était pas toujours si imparfait, et nous allons nous attacher à faire connaître les produits de la statuaire en pierre remontant à une époque infiniment plus ancienne.

C'est dans la province de la Paz, dans la région plus particulièrement habitée par les antiques Aymaras, et où ils avaient fondé Chuquiago, qu'ont été trouvées les statues attribuées à l'art de ces peuples et figurées primitivement dans l'atlas d'Alcide d'Orbigny; elles présentent de telles oppositions dans leur exécution, elles ont un caractère si

différent, qu'il est difficile à la critique d'accepter pour elles une même origine. Des voyageurs familiers avec les diverses périodes de l'art américain rejettent même la dénomination d'idoles aymaras, appliquée à celles de nos statues dans lesquelles on remarque un travail plus perfectionné. Les colosses très-frustes dont la partie supérieure figure dans l'ouvrage d'Alcide d'Orbigny sont bien l'œuvre des artistes inconnus qui ont couvert le monolithe de Tiahuanaco de reliefs bizarres ⁽¹⁾; mais rien n'atteste, dans ces étranges statues, le désir de reproduire exactement les formes humaines ⁽²⁾. C'est de la sculpture purement hiératique, pratiquée sur une grande échelle, et présentant aux peuples à demi barbares des Andes un symbole dont le sens nous restera probablement toujours inconnu. On en peut dire



Vase quichua vu de face et de profil. — Dessin de Freeman.

autant des petites idoles qu'on désigne sous le nom de statuettes *aymaras*, et sur lesquelles un ciseau barbare a accusé grossièrement les traits principaux qui constituent la figure humaine. Les statues symboliques, de dimensions colossales et d'une exécution plus habile, étaient moins rares au Pérou qu'on ne serait en droit de le supposer aujourd'hui; le père Arriaga se vantait, au seizième siècle, d'avoir mis en réquisition plus de trente Indiens, qui travaillèrent durant trois jours à renverser l'énorme groupe que l'on voyait jadis à deux lieues du village d'Hilavi, et qui avait trois fois la hauteur d'un homme. Ce groupe était composé de trois divinités, dont l'une laissait voir les traits d'une femme. Les serpents qui s'enroulaient autour de ces figures en avaient singulièrement compliqué l'exécution ⁽¹⁾.

Dans l'espèce de sphinx que nous reproduisons page 332,

⁽¹⁾ Voy. *Extirpacion de la idolatria de los Indios del Peru*. Le P. Arriaga nous laisse ignorer si ces figures, qui se dressaient sur une élévation, appartenaient à la civilisation des Aymaras ou à celle des Incas. Devant elles était une sorte d'autel, propre sans doute à accomplir les sacrifices.

et qui, ayant été découvert non loin des rives de Titicaca, est considéré par Alcide d'Orbigny comme provenant de l'art aymara, il y a certainement progrès en ce qui constitue la représentation de la figure humaine. Il en est de même à l'égard des torsos vêtus conservés dans le Muséum de Lima, et qui procèdent de la même localité : l'art indien, encore fort naïf

⁽¹⁾ Voy. p. 28 et 29.

⁽²⁾ Nous profitons de cette occasion pour rectifier une erreur commise par presque tous les archéologues qui ont essayé de décrire les monuments de Tiahuanaco. Les grandes pierres de construction et le monolithe lui-même sont en granit et affectent tantôt une teinte rouge, tantôt une teinte jaune. M. Angrand, ancien consul général de France au Pérou, qui a enrichi notre Musée américain de si précieux spécimens de l'art péruvien, s'est assuré sur les lieux mêmes de ce fait important. Il n'y a que les vestiges sculptés qui soient en porphyre et en granit; à la longue, les sculptures se sont couvertes de couches de lichen d'un millimètre d'épaisseur, et c'est l'aspect de cette végétation qui a trompé les voyageurs sur la nature de la pierre. Nous rappellerons aussi que la porte s'est affaissée sur elle-même et s'est enfoncée dans le sable. L'archéologue que nous venons de citer a pu mesurer avec une scrupuleuse exactitude non-seulement le monolithe, mais les autres vestiges qui sont encore dans la plaine.

dans son exécution, semble s'être affranchi des entraves que lui imposait une religion qui nous est à peu près inconnue. Il y a une sorte de grâce dans cette pratique imparfaite, qui forme un contraste des plus marqués avec les idoles monstrueuses de Tiahuanaco, attribuées aux peuples aymaras. Hatons-nous de le dire, d'ailleurs : si les rives du lac de Titicaca furent peuplées jadis par la nation à laquelle on attribue une civilisation plus ancienne que celle des tribus à demi barbares dont Manco-Capac fut le législateur, c'est encore dans une île de ce beau lac que la tradition place le premier temple des Incas, et par conséquent il peut y avoir eu mélange des deux systèmes d'art au sein même de cette curieuse région.

Lorsqu'il cherche à expliquer l'origine du peuple comparativement moderne dont Manco-Capac était devenu le législateur, Ulloa établit, par un calcul fort simple, que nos premières données sur les Incas ne remontent pas au delà de l'année 1135 : c'est, comme on le voit, une civilisation bien moins reculée que celle des Mexicains, et encore, pour les premières années, faut-il faire nécessairement la part de légendes fort obscures. Tout s'explique si, à l'imitation d'Alcide d'Orbigny et de Castelnau, on fait dériver la civilisation des Quichuas de celle des Aymaras ; car dès lors la chronologie ne peut plus être employée avec certitude, et un vaste champ se trouve ouvert aux conjectures. En présence des restes gigantesques de la plaine de Tiahuanaco, M. de Castelnau simplifie la question : à son avis (et selon toutes les probabilités), Manco-Capac était le descendant de quelque ancien chef de cette ville, qui avait cherché à faire revivre les lois et le culte antique de ses pères parmi les peuples du Pérou, tombés pour ainsi dire dans un état complet de barbarie. Débarassé alors des entraves qu'apportait à son développement une religion très-variée dans ses symboles, l'art des peuples nouveaux se simplifia. Le même écrivain a dit avec infiniment de justesse : « L'extrême complication des détails forme le trait principal d'après lequel on peut reconnaître les monuments aymaras de ceux des Incas... Les monuments incasiques sont d'une extrême simplicité. »

Chez les peuples d'origine quichua, la statuaire avait pour ainsi dire une origine divine. Voici ce que raconte à ce sujet la légende. Le monde était habité, mais il reposait encore dans les ténèbres, lorsque Viracocha, se rendant sur le bord des grandes eaux, non loin de Tiahuanaco, fit jaillir du sein de l'obscurité les rayons lumineux du soleil. Presque aussitôt il peupla les rives du lac d'une multitude de statues taillées dans la pierre ; puis il les anima, leur donna à chacune une mission, et en réserva deux, dont il fit des messagers divins. (Voy. la Chronique de Calancha.)

Plus tard, nous dit un vieil historien, Viracocha devint lui-même le type religieux que tentaient de réaliser, dans les temples, la foule de sculpteurs qu'employait Huayna-Capac. Ce divin législateur prenait sous le ciseau une forme idéale, tandis que Pachacamac (l'Animation du monde, l'Âme universelle) ne pouvait avoir d'apparence corporelle et ne se révélait aux mortels que par ses bienfaits ; ce ne fut que dans des temps beaucoup plus rapprochés de nous qu'une main peut-être impie osa lui dresser, dit-on, une statue en bois. A Tumbo-Urco, non loin de la capitale des Incas, on avait érigé à Viracocha un temple ; il s'élevait sur une haute montagne, et la statue du dieu se dressait sur un trône d'or que les historiens les moins exagérés font monter à une valeur vraiment prodigieuse. Tout, chez les Péruviens, religion, usages, rites traditionnels, qu'on ne pouvait enfreindre, contribuait à multiplier les œuvres de la sculpture. Non-seulement les statues ornaient les temples, mais elles ornaient le foyer domestique ; comme les habitants de l'Anahuac, les Quichuas avaient une foule

de dieux lares, que la loi transmettait par héritage à l'aîné des enfants. Dans la vie politique de ce peuple, la présence d'idoles vénérées exerçait une grande influence sur les décisions. Lorsque Atahualpa voulut obtenir de la veuve du grand Huayna-Capac sa fille pour épouse, il ne parvint à faire fléchir la résolution de cette princesse qu'en faisant porter au-devant d'elle les idoles d'un temple dont elle venait d'adorer les dieux ; et les grands de l'empire vinrent en suppliants lui transmettre les décisions qu'ils disaient émanées de ces images consacrées.

Ainsi que l'a fait voir d'Orbigny, l'art quichua, dégagé d'un symbole barbare, se faisait remarquer par un sentiment de la nature que l'on observe bien rarement chez les peuples encore voisins de la barbarie ; c'est surtout dans les productions de la céramique que ce progrès se fait sentir, et les poteries trouvées dans les tombeaux en offrent les plus beaux spécimens. « On s'étonne de trouver dans ces vases des figures qui annoncent l'entente du dessin, un degré réellement extraordinaire de vérité, de perfection, de finesse dans les traits. » (*L'Homme américain*, t. 1, p. 288.) Ce fut cette rectitude dans le dessin, ce sentiment inné, pour ainsi dire, du naturalisme, qui donna aux Péruviens la possibilité d'obtenir de leurs artistes, aujourd'hui inconnus, de véritables portraits. Huayna-Capac possédait, dans son palais de Mullucancha, une statue d'or d'une excellente exécution, qui représentait sa mère, Mama-Ragua-Oello.

L'orfèvrerie, appliquée aux vases de luxe ; la poterie, pour laquelle on employait une pâte de finesse extrême, rappelant la céramique des Étrusques ; la fabrication de certaines armes, étaient plus avancées qu'on ne le croit généralement chez les peuples incas ; non-seulement les anciens historiens nous parlent de fontaines portatives, d'aiguères en or où l'argent était employé pour varier les teintes du métal, mais nous voyons clairement, à travers les formules admiratives qui se multiplient chez les chroniqueurs sur la valeur vénale de ces objets, qu'un art délicat n'en était pas exclu. La sculpture d'ornements était parvenue, chez les Péruviens, à un degré de perfection qui la faisait employer aux usages les plus vulgaires. Quoique le témoignage de Garcé-Lasso soit quelquefois suspect, on peut le citer cependant pour certains faits positifs. Il était passé en usage d'orner l'intérieur des habitations avec des espèces d'arabesques métalliques sculptées en relief ; on figurait des plantes, des lianes grimpantes surtout, et on les fixait aux parois intérieures des habitations, « si bien, dit l'historien, qu'elles semblaient y être nées ». On parsemait aussi les murailles de lézards, de couleuvres, de petits quadrupèdes, de papillons, et ces divers animaux, moins heureusement groupés peut-être que dans les émaux de Bernard de Pallissy, semblaient grimper ou descendre le long des murs.

Pour en finir avec cet art rudimentaire, sur lequel les conquistadores nous ont laissé si peu de renseignements, nous dirons qu'il semblait être parvenu à un degré de perfection tel, qu'après un pas de plus il serait entré dans la voie qu'on assigne à la vraie sculpture, l'expression dans la vérité. Au point où l'avaient amené les artistes péruviens du temps de Huayna-Capac, il avait développé un goût qu'on ne trouve que chez les nations les plus civilisées ; il avait produit l'amateur des choses artistiques, le faiseur de collections. L'Inca lui-même commandait d'innombrables canopas, et il avait dans ses palais des légions de ces idoles tutélaires ; Yasca, le général de Huayna-Capac, avait fondé, dans sa vaste habitation de Cusco, un véritable musée où, par un ordre suprême, chaque tribu dont se composait l'empire était tenue d'apporter son idole la plus renommée. On nous a laissé ignorer ce que devint cette collection de statues sacrées, dont la valeur matérielle était immense,

mais qui, au point de vue de l'art, en aurait une aujourd'hui qu'on ne saurait évaluer. Ce que nous savons d'une manière positive, c'est qu'en l'année 1535, le partage des trésors de l'Inca eut lieu entre les conquistadores, et que tous les objets, même les plus curieux, furent fondus immédiatement. Il n'y eut qu'un pauvre moine de l'ordre de Saint-François, Fray Marcos de Niza, qui refusa sa part du trésor.

BOURGEOIS DE PARIS.

DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

Le privilège des bourgeois de Paris consiste à ne pouvoir être imposés à la taille, pour raison de leurs châteaux et maisons de campagne, et de l'exploitation qu'ils peuvent faire des clos fermés de murs, fossés ou haies, joignant immédiatement lesdits châteaux et maisons de campagne.

Pour prouver la qualité de bourgeois de Paris, il faut établir qu'on a un domicile dans la capitale, et qu'à raison de ce domicile, on paye les charges ordinaires des habitants de Paris, telles que la capitation, la taxe des pauvres, etc. Les personnes qui n'ont que la qualité simple de bourgeois sont seules assujetties à cette justification; car il serait ridicule de l'exiger de ceux qui ont un état public dans Paris, tels que les avocats, les notaires, les apothicaires, les médecins, les procureurs, les marchands, et autres personnes dont l'état et la profession sont certains et connus.

Tous ceux qui se trouvent dans les circonstances que nous venons de rapporter sont constamment bourgeois de Paris; ils doivent jouir, en cette qualité, de l'exemption de la taille d'exploitation, et, à plus forte raison, de la taille personnelle, si ce n'est lorsqu'ils franchissent les limites de leur privilège.

Un sieur Morisse, ayant un loyer de 400 francs à Paris, pour lequel il acquittait la capitation et autres charges imposées aux bourgeois de Paris, loua, en 1784, une portion de maison au village de Passy, près Paris. Les habitants de ce village l'ayant imposé à la taille, il se pourvut devant les juges de l'élection de Paris, qui lui donnèrent gain de cause.

Après appel et débats devant la Cour des aides, le privilège d'exemption de la taille accordé aux bourgeois de Paris fut confirmé par l'arrêt du 5 août 1784, et les habitants de Passy condamnés aux dépens, et ce nonobstant un ancien règlement qui exigeait un séjour d'au moins sept mois à Paris, dont Morisse ne pouvait justifier. ⁽¹⁾

SUR LE PLATANE DE TRONS.

Voy. p. 169.

LETTE AU RÉDACTEUR.

Monsieur,

Permettez-moi de relever une petite erreur qui s'est glissée dans votre 22^e livraison. Le dessin, d'ailleurs fort exact, de M. Grandsire représentant, page 169, l'arbre témoin du serment des Liges grises juré sous son ombre, près de Trons, en 1424, est désigné sous le nom de platane, comme dans l'itinéraire de M. Joanne; cet arbre est un érable sycomore ou érable faux-platane (*Acer pseudo-platanus*). L'épithète de faux-platane, qui lui a été donnée par Linné, explique et excuse l'erreur du dessinateur et celle de l'écrivain. Il était d'ailleurs dans la destinée de ce vénérable végétal d'être souvent méconnu. Dans les bal-

⁽¹⁾ Extrait du *Recueil des causes célèbres*, dirigé par M. des Essarts, avocat; année 1785.

lades locales, il est désigné sous le nom de tilleul, en allemand *linde*, parce que ce mot se prête mieux à la poésie que le nom moins euphonique d'*ahorn* (érable). M. Bridel consacre cette erreur dans une lettre adressée au *Conservateur suisse*, tome I, page 148. Ebel, dans son *Manuel du voyageur en Suisse*, tome III, page 549, constate que c'est un érable, sans désigner son espèce. En 1831, M. A. Bon-temps s'assure par lui-même que c'est un érable faux-platane, et mesure le tronc, qui avait alors 8^m,60 de circonférence à 0^m,50 du sol. De Candolle, supposant que l'arbre avait au moins cent ans à l'époque de la fondation des Liges grises, et estimant son accroissement moyen à 5^m,63 par an, lui assigne un âge de cinq cents ans environ.

En 1841, j'ai vu moi-même cet arbre et reconnu l'érable sycomore. S'il pouvait d'ailleurs rester quelques doutes sur la possibilité de confondre le platane avec son sosie l'érable sycomore, ils seraient levés par la considération que le platane ne saurait vivre dans le climat de Trons. La hauteur de ce village, d'après cinq mesures barométriques dues à MM. Kasthofer, Ulrich, Ch. Martins, Heer et Berger, est de 865 mètres au-dessus de la mer. A cette altitude, dans les Grisons, les étés sont courts, les hivers froids et longs. Le platane d'Occident ni celui d'Orient ne sauraient y vivre, ni surtout persister pendant plusieurs siècles et arriver à des dimensions considérables; car le platane est essentiellement un arbre des climats tempérés.

A l'état naturel, la terre peut nourrir un homme à peu près par lieue carrée, et cet homme mène une vie misérable. A l'état civilisé, le département du Nord nourrit plus de 3 000 habitants sur la même surface, et le plus pauvre jouit de deux ou trois fois plus de richesses que le sauvage avec son immense domaine. Le rapport entre la terre inculte et la terre exploitée peut donc être comme 1 à 10 000, et ce rapport peut s'accroître encore. L'hectare de terre inculte en Afrique ou en Amérique n'a aucune valeur, tandis que la même étendue peut valoir en Europe jusqu'à 10 000 et 20 000 francs; que dis-je? au centre d'une ville comme Paris, où abondent tous les capitaux du monde, elle vaut plusieurs millions. ⁽¹⁾

LE STERLET.

Le sterlet (ou *strelet*, comme l'appellent aussi, à tort sans doute, quelques auteurs) est désigné spécifiquement, dans les nomenclatures, sous le nom de *Acipenser Ruthenus*; il appartient à une famille peu nombreuse en espèces, mais nettement tranchée par ses caractères, à la famille des STURIONIENS, dont l'esturgeon (*Sturio*) fournit le genre principal, et qui constitue l'un des groupes les plus importants dans la grande division des poissons à squelette cartilagineux.

Le sterlet, de même que les autres espèces congénères d'esturgeons, est facile à reconnaître par l'ensemble de ses traits extérieurs: sa forme est allongée et présente une certaine analogie avec celle des squales (requins); mais une différence essentielle saisit à première vue: la peau, chez le sterlet comme chez toutes les autres espèces appartenant au même genre, est incrustée d'écussons cornés diversement façonnés, disposés par séries longitudinales, ou rangées, qui se dirigent de la tête à la queue, séries supérieure, latérale, inférieure; les écussons des première et dernière séries sont terminés en pointes légèrement recourbées en arrière; ceux de la rangée latérale sont plus

⁽¹⁾ Léonce de Lavergne, *Du principal agent de la production*.

nombreux et carénés. La tête est cuirassée aussi à l'extérieur; elle est oblongue. Les mâchoires, surtout la supérieure, se terminent en pointe effilée. La bouche est petite, et placée en retraite sous le museau; elle est complètement dépourvue de dents. Les yeux sont latéraux. Sous le menton pendent des barbillons, au nombre de quatre. Derrière la tempe, un évent conduit aux ouïes. La nageoire dorsale est postérieure aux ventrales, supérieure à l'anale; la nageoire caudale entoure l'extrémité de l'épine, et se partage en deux lobes, dont l'inférieur est beaucoup plus court que le supérieur. — Nous ajouterons, sur la curieuse organisation de ce poisson, une dernière particularité qui a de l'importance par l'application qu'on en a faite, comme nous le verrons plus loin : chez le sterlet, de même que chez les autres esturgeons, la vessie natatoire est remarquable par son énorme volume.

Le sterlet doit être compté parmi les poissons de grande taille; cependant ses dimensions sont loin d'atteindre celles de l'esturgeon commun (*Acipenser Sturio* L.), et encore moins celles de l'esturgeon haussen (*Acip. Huso* L.); sa longueur maximum ne va pas à un mètre, tandis que celle de la dernière espèce mesure jusqu'à huit mètres.

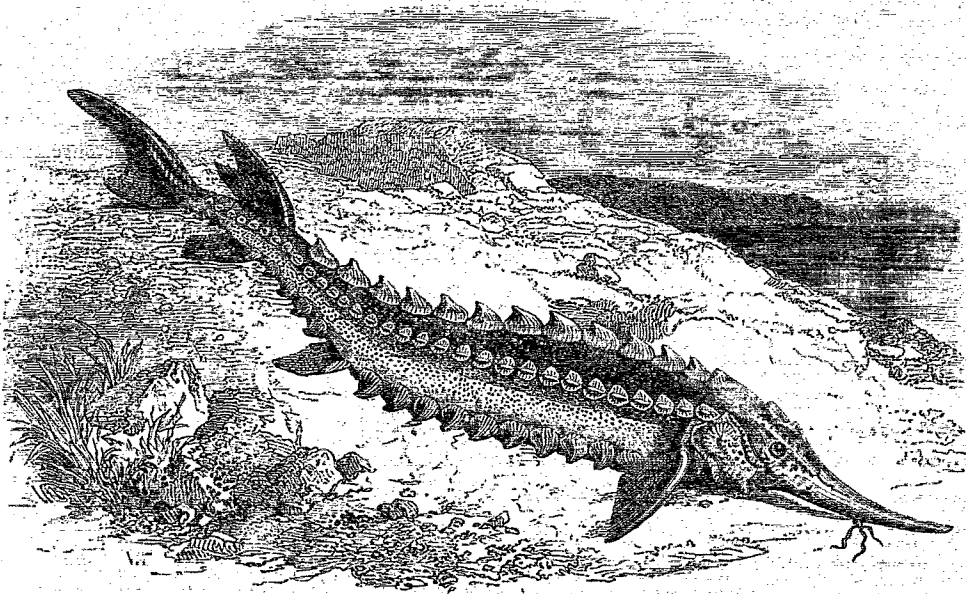
Les mœurs et habitudes du sterlet ne paraissent pas différer beaucoup de celles des autres espèces d'esturgeons, en particulier de l'espèce la mieux connue en France, de l'*Acipenser Sturio*, que l'on pêche dans la Garonne au printemps et en été. Le sterlet ne vit exclusivement ni dans l'eau salée, ni dans l'eau douce; pendant la saison

froide, il habite la mer; mais dès les premiers rayons du printemps, il quitte cet élément et remonte les grands fleuves, quelquefois jusqu'à des distances assez considérables de leur embouchure, et la femelle, dans ce milieu nouveau, pond ses œufs.

Le sterlet se nourrit principalement de vers, qu'il cherche dans le limon du fleuve ou de la mer, en fouillant les profondeurs à l'aide de son museau pointu; il vit aussi de petits poissons et de leurs œufs. — Ses instincts ne sont point féroces; ils le seraient, du reste, inutilement avec les faibles moyens d'offense que l'animal possède. Cependant il est très-glouton; il avale avec avidité la proie qu'il a saisie, ou prend à peine le temps de l'amollir dans son palais cartilagineux. — Il est doué d'une force musculaire très-grande : lorsque par le filet on l'a amené captif dans le bateau ou sur le rivage, on le voit se débattre avec une vivacité prodigieuse, et donner quelquefois des secousses si violentes qu'il pourrait en résulter quelque danger.

Le sterlet habite spécialement les affluents de la mer Noire et de la mer Caspienne.

Ce poisson est renommé pour la délicatesse de sa chair, et, sous ce rapport, aucune autre espèce d'esturgeon ne saurait lui être comparée; on le mange frais ou sec, ou mariné. Sa laite est également estimée au point de vue du goût; elle fournit un produit abondant dont le poids peut s'élever à plusieurs kilogrammes par individu. Enfin, avec ses œufs, dont le nombre vraiment prodigieux a été évalué jusqu'à douze ou quinze cent mille chez des femelles de la



L'Esturgeon (Sterlet) de la mer Caspienne; *Acipenser Ruthenus*.

plus grande taille, on prépare le caviar, mets bien connu et fort apprécié par les habitants du Nord.

Pour l'ensemble de ces qualités, le sterlet a été recherché de tout temps : suivant G. Cuvier, c'est à son espèce qu'il faut rapporter l'*Acipenser* des anciens, dont il est question dans plusieurs auteurs grecs ou latins, dans Plinie spécialement. A une époque plus rapprochée de nous, Frédéric I^{er}, roi de Suède, le fit propager dans ses États, et, sous le règne de Frédéric II de Prusse, il a été introduit en Poméranie et dans la Marche de Brandebourg.

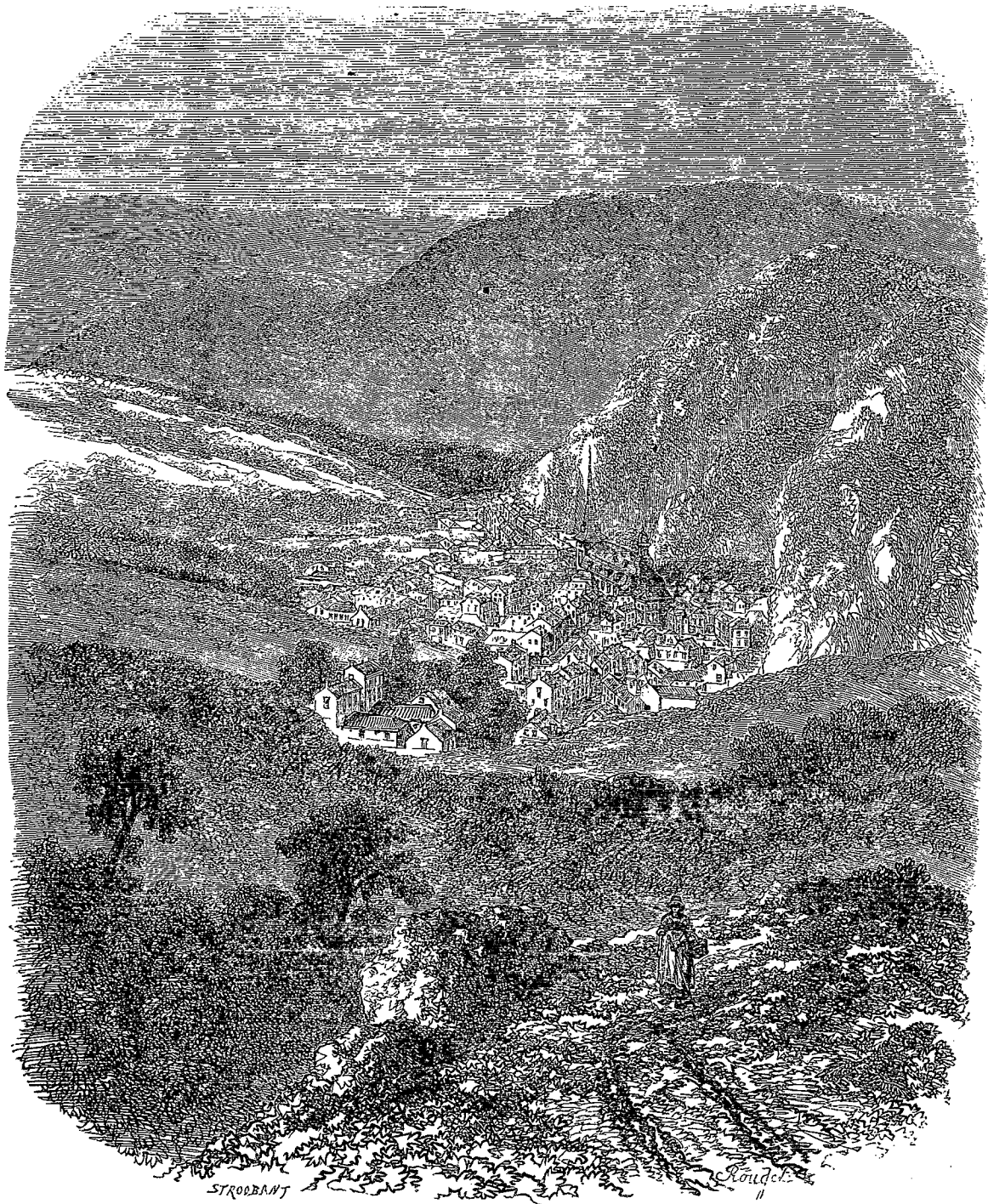
Mais ce n'est pas seulement comme mets que le sterlet constitue un précieux produit : la vessie natatoire qui, chez ce poisson, présente, comme nous l'avons vu, un dévelop-

pement considérable, fournit un autre élément utile : on l'emploie pour la fabrication de l'ichthyocolle, matière qui sert principalement, comme l'on sait, à raccommoder la porcelaine et les cristaux, et qui entre dans la composition de la colle à bouche.

Enfin, les habitants de la Russie méridionale se servent de la graisse du sterlet, en guise de beurre ou d'huile, pour la préparation de leurs aliments; ils utilisent aussi certaines portions transparentes de sa peau comme verre à vitre, et les autres portions plus résistantes remplacent le cuir, dont elles ont la souplesse et la solidité.

SPA.

Voy. t. XXV (1857), p. 369.



Belgique. — Vue de Spa. — Dessin de Stroobant.

L'an dernier, nous avons décrit Spa et raconté son histoire : aujourd'hui nous donnons la représentation même de cette célèbre petite ville, aux jolies maisonnettes peintes, vernies, avenantes, si gentiment nichée dans un pli de terrain, sous les vertes pentes du *Spaloumont*.

« Quel plus joli petit coin de terre que Spa, et plus retiré des bruits de ce monde ? écrivait, il y a quelques années, l'un de nos écrivains les plus spirituels, M. Jules Janin ; quel plus frais ensemble de montagnes, de collines, de plaines, de vallées, de ruines, de maisons riantes, de jardins, de forêts, que les environs de ce grand village, bâti avec tant

d'art et de goût pour les grands seigneurs, pour les belles dames, pour les poètes, pour les artistes ? village de fête, de santé, de plaisir, d'oubli surtout, car ils s'y rendent pour oublier, le laborieux ses travaux, l'homme oisif son oisiveté pesante. Une fois arrivé dans ces montagnes, trêve générale à la pensée, à l'ambition, à la passion, à tout ce qui tue, à tout ce qui brise ; nous sommes ici pour vivre, c'est-à-dire pour rêver tout à l'aise à ce qui n'est plus la vie d'hier, à ce qui n'est pas encore la vie de demain. Le repos, voilà le grand œuvre de ces campagnes ! Toute pensée de bruit ou de gloire s'arrête pour faire place à quelque facile som-

meil ; le rêve tout éveillé s'empare de votre esprit et de vos sens ; vous oubliez votre livre commencé, votre tableau reste à l'état d'esquisse. On va, on vient, on se regarde, on se promène, on chante au dedans de soi-même les mille chansons que renferme l'âme humaine quand elle est abandonnée à ses plus honnêtes instincts. La vie se passe au grand air, au grand jour, à cheval, à pied, en voiture, en causerie, en douce flânerie. On a un jour de plus, c'est vrai ; mais un jour si léger à porter ! Dans le nombre de vos années, ce n'est pas celui-là qui peut compter, Dieu merci ! Jours supplémentaires et bénévolement octroyés par la Providence, qui sait notre compte. Ce qu'on fait durant ces vingt-quatre heures, on l'ignore, et c'est tout dire. Ces belles malades viennent se guérir, par le bal, d'avoir trop dansé l'hiver, par le chant, d'avoir trop chanté ; il leur est permis, que dis-je, permis ? il leur est ordonné de par toutes les facultés de se faire belles, parées, souriantes. On boit trois petits verres d'eau, mais aussi on fait trois grandes toilettes par jour ; on se promène pour se délasser du cheval, on monte à cheval pour se reposer de la voiture. Le soir, après le dîner, qui n'est pas toujours dépourvu de quelque beau coq de bruyère, tué au vol dans ces bruyères, la *Redoute* s'illumine, et les portes s'ouvrent à deux battants pour le bal, pour le jeu, pour le concert, pour la causerie. »

Il est fâcheux que ce vilain mot *jeu* vienne tout à coup assombrir un peu ce tableau si séduisant : on a beau le prononcer vite et l'encadrer dans les plaisirs honnêtes ; son adresse à se glisser au bruit léger de la danse n'empêche pas qu'au passage il ne fasse tressaillir ; la pensée démele de loin le cliquetis funeste de son or au milieu même des plus douces harmonies de l'orchestre. Écartez les jeux coupables qui enfièvrant, qui tuent l'âme aussi sûrement que le corps, écartez-les de ces sources fraîches et pures où l'on ne doit venir chercher que le repos et le rajeunissement de l'esprit et des sens ; leur voisinage inquiète, attriste, et fait rêver ces jeunes cœurs, quoi qu'ils venissent, de ruine, de désespoir et de crime.

La plupart des villes du Nord où l'on prend les eaux n'ont qu'un seul casino ou kursaal : Spa en a trois, la *Redoute*, le *Waux-Hall* et la *salle Levoz*.

Les promenades sont nombreuses et charmantes. La place Royale est le rendez-vous des étrangers et, le soir, des habitants de Spa. La promenade de Sept-Heures, qui s'étend jusqu'au pied du Spaloumont ou de la montagne d'Annette et Lubin, est, dans l'après-midi, comme une miniature des Champs-Élysées parisiens. Le Marteau est une triple avenue, longue de deux mille mètres, qui conduit à une maison de campagne. On peut ensuite choisir entre les sentiers du Spaloumont, le tour des Fontaines, la promenade des Artistes au bord de la Picherotte, la promenade du Reckheim qui domine le Marteau, la promenade Forestière, ou plus loin les ruines de Franchimont, le vallon du Chaurion, la grotte de Remouchamps, le château d'Amblève ou des Quatre fils Aymon, la cascade de Coq, le Trou de Quareux, le hameau de Coquainfange, ou le moulin de Jallhay..... Mais c'est assez ouvrir de perspectives aux touristes qui aiment les paysages ; Spa peut leur offrir, pendant un mois, chaque jour le but d'une excursion nouvelle.

PRINCIPALES ACCLIMATATIONS

DES TEMPS MODERNES.

En 1601, Henri IV et Olivier de Serres, malgré la vive opposition de Sully, propagent le mûrier, introduisent, acclimatent le ver à soie, et créent les premières fabriques de soie.

En 1785, Daubenton donne à l'agriculture française la belle race de moutons mérinos, après avoir surmonté par une pratique savante toutes les difficultés qui, depuis Colbert, avaient retardé cette acclimatation.

A la même époque, Parmentier propage en France la pomme de terre d'Amérique, importée en Europe au seizième siècle et restée presque inutile pendant deux cents ans. Il la propage avec tant de zèle, malgré les préventions et la résistance même de ceux qu'elle devait nourrir, que les populations, aujourd'hui reconnaissantes, sont disposées à lui accorder tout le mérite de cette magnifique découverte.

En 1739, 1792 et 1802, le camélia, l'hortensia et le dahlia, dont on admire aujourd'hui les magnifiques variétés, sont introduits et acclimatés.

En 1815, on importe et on acclimate de nouveau en France le cheval anglais pur sang.

Depuis 1825 jusqu'à nos jours, les belles races anglaises de boucherie, qui doivent fournir, dit-on, aux consommateurs une viande excellente, plus abondante et moins chère, sont introduites et acclimatées : tels sont le bœuf durham ; les moutons dishley, south-down et cotswold ; les porcs middlesex, new-leicester, berkshire ; etc.

En 1828, M. Graux de Mauchamp trouve et développe la race ovine soyeuse à laquelle il a donné son nom, et qu'il perfectionne chaque année.

Citons encore la pisciculture moderne, créée par les pêcheurs Remy et Gehin ; étendue, propagée par les recherches savantes et par les belles applications faites par de nombreux pisciculteurs. Il y a quelques années à peine, deux pêcheurs retrouvaient les moyens de reproduire et de multiplier à volonté les poissons de nos rivières, et déjà de nombreux établissements se sont formés, où l'on reproduit, multiplie et élève, dans les uns les poissons destinés à repeupler nos rivières et nos étangs, dans les autres les poissons de mer qui deviennent plus rares sur nos côtes ; dans d'autres établissements, enfin, on propage les homards, les langoustes, les huîtres et les sangsues. Les produits de ces créations nouvelles ont paru honorablement et utilement sur nos marchés ou dans nos pharmacies.

Les dernières années qui viennent de s'écouler ont été témoins de l'acclimatation des hémiions, des lamas, des yaks, des canards de Caroline et de Chine, de l'oie d'Égypte, du cygne noir, de la perruche ondulée, des colins ou perdrix d'Amérique, de la perdrix gabra, de l'igname, du sorgho à sucre, du ver à soie du ricin.

PENSER PAR SOI-MÊME.

Penser par soi-même est fort rare en France dans le monde... Il y a deux manières de ne point penser par soi-même : c'est de répéter ce que disent les autres, ou bien aussi c'est de vouloir se faire un genre à part en disant tout le contraire des autres. Après le calque, il n'y a rien de plus aisé que le contre-pied. Penser pour soi et pour ses amis, sans prétention à s'afficher ; vouloir se former des opinions justes sur les choses essentielles ; étudier, oser sentir et dire, est une marque de distinction dans une nature.

SAINTÉ-BEUVE.

ADAM SMITH.

Le 5 juin 1723 naissait à Kirkaldy, village du comté de Fife, en Écosse, un enfant qui devait donner à l'Europe les véritables bases d'une science toute moderne, celle de l'économie politique. Mais la vie du sage auteur du traité

très-positif des *Recherches sur les richesses des nations* débuta par un accident singulièrement romanesque. A peine âgé de trois ans, Adam Smith disparut un jour, enlevé par des chaudronniers ambulants, qui furent heureusement rattrapés et obligés de rendre leur capture.

Son père était mort quelques mois avant sa naissance. Envoyé à l'école par sa mère, le jeune Adam Smith s'y fit promptement remarquer par une rare aptitude au travail et une mémoire prodigieuse. Sa chétive santé, en lui interdisant les jeux tumultueux, favorisait chez lui une précoce faculté de méditation, à laquelle il allait bientôt devoir de précieuses découvertes. De l'école, il passa à l'Université de Glasgow; puis, destiné par sa famille à l'Église, il dut suivre les cours du collège de Balliol, à Oxford. Mais le futur économiste préféra les sciences et les lettres aux études religieuses. De retour en Écosse, en 1748, il ouvrit un cours de littérature qui commença à le faire connaître. Appelé à la chaire de philosophie morale de Glasgow, il sut attirer à son enseignement, durant treize années, un grand nombre d'auditeurs, et ses leçons, sinon éloquentes, du moins riches de faits et de vues ingénieuses, toujours claires et concluantes, étendirent sa réputation dans les trois parties du royaume. Il amassait cependant les matériaux de ses futurs ouvrages, et publiait, dès 1759, sa *Théorie des sentiments moraux*, suivie de près par une *Dissertation sur l'origine des langues*, qui confirmèrent sa renommée. Le principe fondamental et peu soutenable de la *Théorie des sentiments moraux*, est que les actions d'autrui sont les seules sources de nos perceptions morales. Les jugements que nous portons sur la moralité de nos propres actes ne sont qu'une application personnelle des jugements que nous portons sur ceux de nos semblables. C'est cette approbation morale que Smith appelle la sympathie (*fellow-feeling*).

Certes il est doux et ingénieux de placer ses motifs d'action dans le désir permanent de sympathiser avec autrui; mais, quelque séduisant que soit ce système, on ne saurait faire de la sympathie l'unique but de la morale. « L'erreur d'Adam Smith, dit M. Cousin, est d'avoir cru ou semblé croire que la sympathie est le bien lui-même. Ils diffèrent en principe, et il importe de faire paraître cette différence pour la vérité d'abord, ensuite pour la vertu elle-même; car la vertu est altérée dans son fond si elle poursuit une fin qui n'est pas la sienne, et c'en est fait d'elle si, quand la sympathie vient à lui manquer par égarement de l'opinion, elle n'est point capable de se soutenir par sa propre force et de se suffire à elle-même. »

Quoi qu'il en soit, ce premier ouvrage, en signalant un penseur original, fit sensation dans le monde philosophique, et Hume, l'ami d'Adam Smith, déjà célèbre par ses *Essais*, lui écrivait de sa plume spirituelle et railleuse la lettre suivante :

« Mon cher Smith, montrez-vous philosophe pratique comme vous l'êtes par état; pensez à la légèreté, à la témérité des jugements ordinaires des hommes, et souvenez-vous que Phocion soupçonnait toujours qu'il avait dit quelque sottise quand il se voyait accueilli par les applaudissements de la multitude. Supposant donc que par ces réflexions vous êtes préparé à tout, je viens enfin vous annoncer que votre livre a éprouvé le plus fâcheux revers, car le public semble disposé à l'applaudir avec excès. Il était attendu par les sots avec impatience, et la tourbe des gens de lettres commence déjà à chanter très-haut ses louanges. Trois évêques passèrent hier à la boutique du libraire pour l'acheter et pour s'informer de l'auteur. Charles Townsend, qui passe pour le premier juge d'Angleterre, est si épris de cet ouvrage qu'il a dit à Oswald qu'il voudrait confier à l'auteur l'éducation du duc de Buccleugh, et qu'il sau-

rait mettre à ses soins un prix capable de le déterminer. »

En effet, Adam Smith accompagnait, en 1764, le jeune duc de Buccleugh sur le continent. Il résidait d'abord à Toulouse, visitait la Suisse, et revenait enfin à Paris, où il était promptement mis en rapport avec les encyclopédistes et se liait d'amitié particulière avec Turgot, Quesnay, le duc de la Rochefoucauld, Marmontel, etc. Son séjour en France le mettait à même d'étudier avec soin l'école des physiocrates, et d'en tirer d'utiles enseignements pour l'œuvre que depuis longtemps il méditait et à laquelle il allait bientôt se donner tout entier. Dans ce but, il quitta, non sans quelque courage sans doute, le milieu de gens d'élite qui, à Paris ou à Londres, auraient voulu le retenir parmi eux, et alla s'enfermer à Kirkcaldy, dans son village natal, près de sa mère et de quelques amis intimes.

Vainement ses amis gourmandaient cet exil volontaire, vainement David Hume le harcelait de reproches dans sa retraite obstinée, l'illustre économiste résistait à toutes les sollicitations et se cloîtrait dans son travail solitaire. Mais à dix ans de là, en 1776, il se faisait pardonner sa longue retraite en publiant le chef-d'œuvre qui allait assurer sa célébrité, les *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*. — « Courage, lui écrivait cette fois l'auteur des *Essais*, votre ouvrage m'a fait le plus grand plaisir, et, en le lisant, je suis sorti d'un état d'anxiété pénible. C'était un ouvrage dont l'attente tenait si fort en suspens et vous-même, et vos amis; et le public, que je tremblais de le voir paraître; mais enfin je suis soulagé..... Si vous étiez là, au coin de mon feu; je vous contesterais quelques-uns de vos principes; mais tout cela et cent autres points ne peuvent être discutés qu'en conversation. J'espère que ce sera dans peu, car l'état de ma santé est fort mauvais et ne peut vous accorder un long délai..... » Tristes prévisions que, quatorze mois plus tard, la mort de Hume venait justifier.

Cependant l'Angleterre reconnaissante assurait le repos de la vieillesse d'Adam Smith en le nommant commissaire des douanes en Écosse. L'Université de Glasgow, heureuse de récompenser le haut mérite de son ancien professeur, lui décernait le titre de recteur, distinction honorifique qui dictait au célèbre économiste les lignes suivantes : « Aucune place ne pouvait me causer une satisfaction plus réelle. Nul homme ne peut avoir plus d'obligation à une société que je n'en ai à l'Université de Glasgow. C'est elle qui m'a élevé et m'a envoyé à Oxford. Peu après mon retour en Écosse, elle m'élut au nombre de ses membres. Lorsque je repasse cette période de treize années pendant laquelle j'ai été membre de cette société, je l'envisage comme la plus heureuse époque de ma vie; et maintenant, après vingt-trois ans d'absence, me voir rappelé au souvenir de mes amis d'une manière si agréable, c'est un sentiment qui pénètre mon cœur d'une joie pure que je ne saurais exprimer. »

Ces quelques paroles peignent bien, ce nous semble, le caractère de ce modeste grand homme, que ses contemporains s'accordent à représenter comme sympathique et doux à chacun, sûr dans son commerce, inaltérable dans ses amitiés. — A partir de cette époque, il consacra son activité à ses fonctions nouvelles, se bornant au rôle d'éditeur de ses œuvres, et vivant à Edimbourg, entre sa mère et une parente à laquelle il paraissait fort attaché. Mais, atteint par leur mort dans ses plus chères affections, il ne tarda pas à succomber aux infirmités de l'âge (1790). Certes, il est peu d'existences, parmi celles dont les hommes gardent le souvenir, qui apparaissent plus calmes et moins accidentées que celle d'Adam Smith; mais gardons-nous de confondre l'agitation avec l'action, et reconnaissons que, sous l'apparence de son uniformité même, la vie de l'auteur des *Re-*

cherches sur la *richesse des nations*, fut singulièrement occupée et féconde. « Fermez les yeux, et vous verrez », dit quelque part Joubert, résumant dans un précepte ingénieux la puissance de la concentration intellectuelle : c'est ce précepte qu'Adam Smith sut résolument appliquer. Pour faire plus de chemin dans l'idée qu'il poursuivait, il s'y renferma

si bien qu'un jour il en tira une lumière nouvelle pour l'humanité. L'honneur, en effet, et la gloire de son livre, c'est d'avoir, un des premiers, démontré que la source des richesses d'une nation est dans la *paix* et le *travail*, et non dans la *guerre* et la *conquête*, comme l'ancienne société avait persévéré à le croire, ainsi que le prouvait tout au



Adam Smith. — Dessin de Morin.

moins son système politique général. Adoptant d'ailleurs une partie des idées des économistes et des physiocrates français, Adam Smith était d'accord avec eux sur la liberté du commerce et des échanges. Mais il se déclara leur adversaire dans sa façon d'envisager les principes mêmes de la science économique.

L'école française, représentée par Quesnay, se fondait sur ce que le travail appliqué à la terre donne seul un *produit net*, une richesse nouvelle; qu'au contraire, le travail appliqué aux productions détachées de la terre (ce qui comprend le travail des manufactures et du commerce) ne peut rien ajouter aux choses sur lesquelles il s'exerce. On en concluait que le travail appliqué à la terre était seul pro-

ductif, et que la *terre* était la source unique des richesses d'une nation.

Adam Smith, examinant la question d'un point de vue à la fois plus vrai et plus élevé, définit la richesse d'une nation : *Toutes les choses propres à satisfaire ses besoins*. Remarquant d'ailleurs qu'un pays ne s'enrichit pas seulement par les productions mêmes de la terre, mais encore par les transformations de ces productions entre les mains de l'homme, et par leur échange avec les productions des autres pays, il conclut que le *travail* et non la *terre*, comme le prétendaient les économistes physiocrates, est la source des richesses des nations. N'était-ce point entrer de plain-pied dans la vérité reconnue de nos jours, que de re-

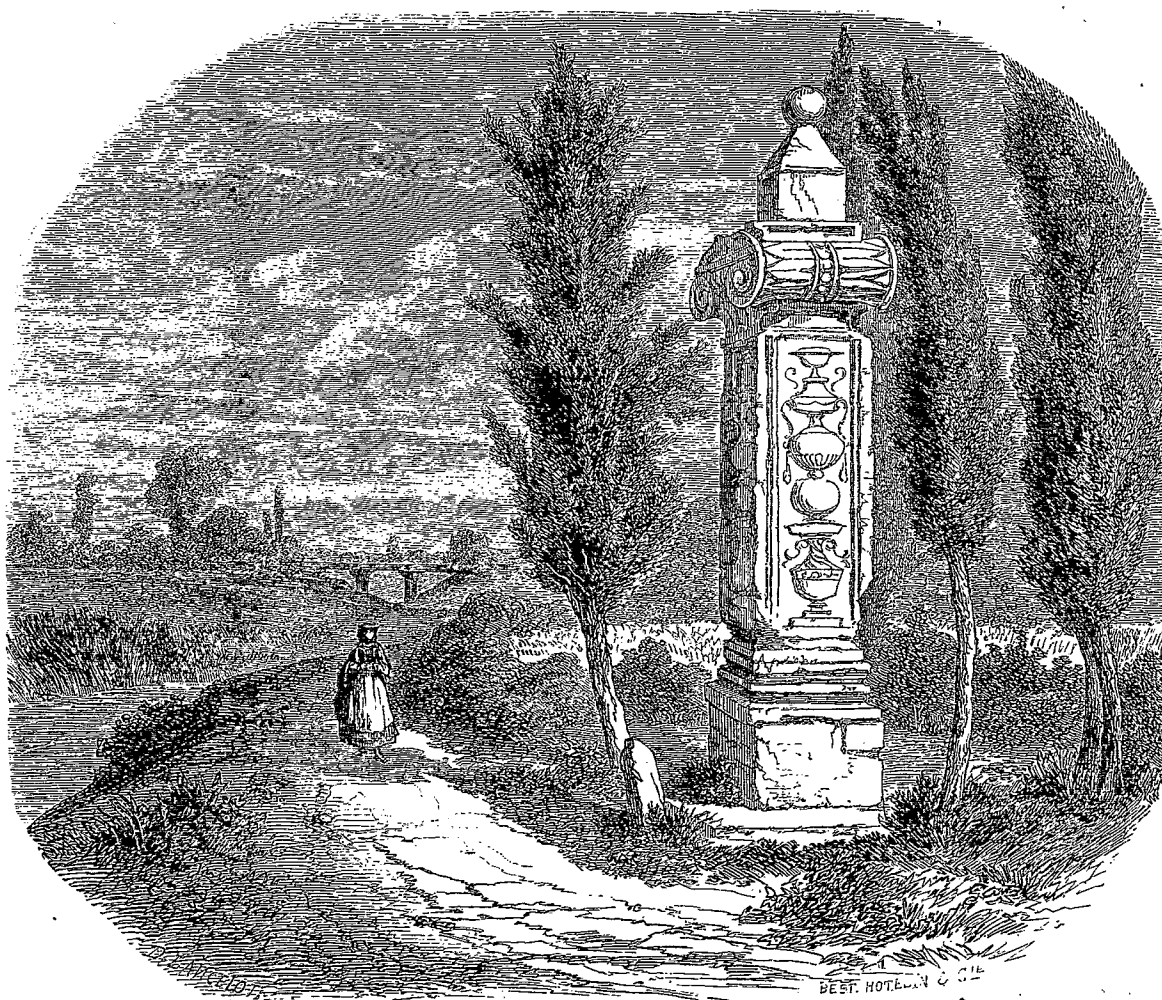
placer l'homme au sommet de la science et de faire de sa force productive et de son industrie la cause et l'origine de la richesse des sociétés? .

LA BATAILLE DE RAVENNE.

Lorsqu'on sort de Ravenne par la porte qui mène à Forlì, on se trouve dans une plaine fertile, mais plate, monotone et sans vuc. Les arbres dont les champs sont bordés débordent aux yeux la chaîne des Apennins; rien n'annonce le

voisinage de l'Adriatique : on n'a autour de soi que de la verdure. Deux rivières profondément endiguées, ou plutôt deux torrents, le Montone et le Ronco, viennent se rencontrer près de la ville sans ajouter aucun agrément à ce maussade paysage. Leur cours n'est le plus souvent qu'un peu d'eau laiteuse qui se traîne sur un fond bourbeux; après les pluies, ils croissent de toute la hauteur de leurs berges et roulent avec impétuosité des flots d'écume et de fange.

On traverse d'abord le Montone, puis on arrive sur le Ronco qui s'avance dans une direction plus oblique. La route commence alors à suivre la rive gauche de cette ri-



La Colonne des Français, à Ravenne. — Dessin de Lancelot, d'après une esquisse de M. Jules Quicherat.

vière, et bientôt on aperçoit sur le bord opposé quelque chose de blanc qui scintille entre les arbres. C'est la Colonne des Français, la *Colonna de' i Francesi*, monument d'une de ces victoires très-glorieuses, très-couteuses et très-inutiles, comme il y en a tant dans nos annales.

La bataille de Ravenne fut livrée le jour de Pâques, 11 avril 1512, par Gaston de Foix, général en chef des armées de Louis XII au delà des monts. Ce capitaine de vingt-quatre ans, « non pas l'effigie de Mars, mais Mars lui-même », venait de se révéler dans un moment critique où nous allions perdre l'Italie pour la troisième fois, ayant contre nous la coalition européenne avec le pape en tête. Il fit en un mois des choses surprenantes, sauva Bologne, anéantit Brescia, dissipa deux armées, déconcerta tous les calculs par la rapidité de ses mouvements et par la vigueur de ses coups. Informé en dernier lieu que les Espagnols, unis aux troupes de l'Eglise, voulaient se retrancher dans Ravenne,

quoiqu'il fût à soixante lieues de cette ville, il se trouva sous ses murs plus tôt que l'ennemi qui n'en était qu'à dix. La brèche fut ouverte, l'assaut donné; mais les hommes qu'on y avait lancés reculèrent, et le général se réjouit que la fortune lui eût épargné la faute d'occuper ses troupes au pillage de Ravenne dans le moment où il fallait faire volte-face pour combattre. L'armée confédérée arrivait de Forlì, et, passant le Ronco, elle s'établissait sur la rive droite de cette rivière, à une lieue des Français.

Il n'y avait pas de temps à perdre : on était entre deux feux, sans fourrages et sans vivres. Le lâche empereur d'Allemagne, qui depuis trois mois endormait Louis XII par de faux semblants d'amitié, venait d'envoyer un ordre pressant pour enjoindre aux lansquenets de se retirer d'avec nous. Ils formaient le tiers de notre infanterie : nous les perdions, sans l'amitié de leur colonel pour Bayard. Ce brave homme, qui s'appelait Jacob Vermuss, jugea qu'obéir à son souve-

rain dans une pareille circonstance, c'était manquer à l'honneur. Avant d'avoir montré la lettre à personne, il alla demander conseil au Chevalier sans reproche, et, confirmé par lui dans son honnête sentiment, il jura qu'il se battrait pour le roi de France, pourvu que ce fût dans les quarante-huit heures.

Pendant la nuit du samedi-saint, un pont fut jeté sur le Ronco, et l'on détruisit une partie des digues pour frayer le chemin à la cavalerie. A l'aube du lendemain, les lansquenets s'ébranlèrent les premiers. Le pont n'était pas large; ils n'en finissaient pas de passer. Alors le chevalier dauphinois du Molard dit aux aventuriers dont il avait le commandement : « Compagnons, nous sera-t-il reproché que les lansquenets sont passés du côté de l'ennemi plus tôt que nous ? J'aimerais mieux, quant à moi, avoir perdu un œil. » Et en disant cela, il entra tout chaussé dans le Ronco. Les siens le suivirent ayant de l'eau jusqu'à la ceinture.

Les ennemis se rangèrent en profondeur derrière le retranchement qui protégeait leurs quartiers. C'était un large fossé au revers duquel était construite une forte barricade de chariots liés par des chaînes et garnis sur le devant de plaques en fer avec des pointes acérées. De distance en distance, il y avait des ouvertures armées de canons et d'arquebuses. Les trois corps de gendarmerie étaient l'un derrière l'autre sur le bord de la rivière, ayant à leur droite, dans le même ordre, les bataillons espagnols et italiens. La cavalerie légère tenait la droite de l'infanterie. Don Raymond de Cardone, vice-roi de Naples, donnait les ordres; mais il ne faisait rien que par le conseil de Pedro Navarro. Ce savant tacticien avait répondu de la victoire si l'on avait la patience de laisser venir l'ennemi jusqu'au retranchement. Afin d'épargner l'infanterie, il la fit coucher par terre.

La ligne de bataille des Français fut formée en quart de cercle, leur gendarmerie massée le long du Ronco, comme celle des confédérés, leur infanterie étendue, avec l'artillerie devant elle, jusque vers la pointe où le fossé se retournait sur le flanc des Espagnols. La cavalerie légère occupait l'extrême gauche, avec une compagnie de chevaliers d'élite que Gaston de Foix avait formée pour lui servir d'escorte. Là étaient Bayard, Lautrec, Yves d'Alègre et d'autres qui, comme lui, ne revinrent pas de cette sanglante journée.

On commença par se canoûner, au grand dommage des Français, qui n'étaient pas abrités comme l'ennemi. Au bout de deux heures ils avaient déjà perdu deux mille hommes sans avoir fait de progrès apparent. Mais une heureuse disposition, conseillée par le seigneur d'Alègre, changea inopinément la face des choses. Deux pièces d'artillerie, transportées sur la rive gauche du Ronco, se mirent à battre l'avant-garde des gendarmes espagnols, dont le flanc était à découvert de ce côté. Le ravage fut grand, et d'autant plus insupportable aux gentilshommes, qu'ils ne pouvaient rien faire pour s'en défendre. Ils maugréaient, préféraient mille injures contre Navarro qui les tenait exposés à cette boucherie pour ménager ses fantassins. Après un coup qui renversa trente-trois hommes à la fois, il ne fut plus possible de les contenir. Ils sortirent du retranchement, et, au lieu de s'adresser à la gendarmerie française, qui leur faisait face, ils se portèrent contre l'aile gauche où flottait l'étendard du général en chef. Là s'engagea un combat opiniâtre qui devint une mêlée générale de la cavalerie; car toutes les divisions des deux armées s'y portèrent l'une après l'autre.

Cependant du Molard et Philippe de Fribourg, colonel de la seconde bande des lansquenets, en voyant les hommes d'armes espagnols passer devant eux, avaient jugé le mo-

ment venu d'attaquer le retranchement. Avant de crier : « Marche ! » ils voulurent boire, se firent verser deux verres de vin; mais comme ils trinquaient, un même boulet les emporta tous les deux. Cela occasionna un retard pendant lequel les archers gascons, se glissant le long de la digue du Ronco, allèrent attaquer l'infanterie espagnole sur sa gauche, entièrement découverte depuis que la gendarmerie avait quitté sa position. Les bataillons étaient toujours dans l'attitude que Navarro leur avait fait prendre depuis le commencement de l'action. Sans effroi ni désordre, l'impassible capitaine fit lever de ses hommes ce qu'il en fallait pour répondre à la surprise des Gascons, et ceux-ci, bientôt rompus et enveloppés, auraient tous péri sans une diversion qu'un détachement des cheval-légers opéra sous la conduite du seigneur d'Alègre. Ce noble vieillard s'était jeté dans le camp pour y trouver la mort, ne voulant pas survivre à son fils qu'il venait de voir tomber sous ses yeux. Il trouva ce qu'il cherchait en sauvant la vie à plus d'un millier d'hommes.

Le reste de l'infanterie espagnole était alors attaqué sur son front de bataille. Ce qui survivait de capitaines à la tête des aventuriers et des lansquenets achevait de se faire tuer sur la barricade. Le colonel Jacob, percé de part en part, s'affaissa sur lui-même, puis se releva en criant dans sa langue : « Messieurs, servons aujourd'hui le roi de France aussi bien qu'il nous a traités ! » Ce furent les dernières paroles qui lui sortirent de la bouche. Le commandement fut pris par le capitaine Fabianus, son second.

Les chaînes rompues et les chariots bousculés, on eût devant soi les piques, qui formaient un mur non moins impénétrable. Fabianus était un homme d'une stature de géant et d'une force athlétique. Il prit en travers sa pique de douze pieds, la posa sur les piques espagnoles, et, par la vigueur de ses poignets, fit baisser les fers jusqu'au sol. On se précipita par cette trouée, mais sans parvenir à rompre les rangs. Longtemps on se battit corps à corps. Des Espagnols s'accroupissaient, passaient entre les jambes des nôtres pour les frapper au ventre, et, renversés, criblés de coups, n'ayant plus l'usage d'aucun membre, ils se défendaient encore avec les dents. On en prit quelques-uns, on tua le plus grand nombre, on ne fit reculer aucun. Navarro fut parmi les prisonniers.

A ce moment, toute la cavalerie des confédérés avait tourné le dos; elle fuyait au galop du côté de Forli; l'infanterie italienne, attaquée par derrière, s'était aussi dispersée. Les Français étaient maîtres du terrain et du camp; la victoire était certaine. Bayard le dit à Gaston de Foix en se séparant de lui pour se mettre à la poursuite des fuyards, et il ajouta : « Qu'on ne commence point encore le pillage, car il n'est pas temps. Rassemblez votre gendarmerie en ce lieu, et, pour homme vivant, ne départez d'ici que nous ne vous venions quérir. » Le prince promit de le faire ainsi; mais il ne tint pas sa parole, car il se mit à parcourir le champ de bataille avec une quinzaine de chevaliers à sa suite.

En se promenant de la sorte, il avisa un corps ennemi qui s'en allait le long de la chaussée, faisant mine de gagner Ravenne. C'était la bande qui avait eu affaire au seigneur d'Alègre. Après s'être débarrassé de ses assaillants, elle s'était remise en ordre et opérait fièrement sa retraite. « Qu'est cela ? » demanda Gaston de Foix. Un Gascon qui se trouvait là répondit : « Les Espagnols qui nous ont si bien battus. » Cette parole mit le prince hors de lui-même. Il se jette sur ces hommes déterminés qui le reçoivent à coups d'arquebuse et de pique. Son cheval, tué sous lui, le renverse; il se relève l'épée à la main, ferraille comme un Roland et se défend tant qu'il lui reste un souffle de vie. Tout armé qu'il était, il n'avait qu'une toque pour coiffer;

c'est à la tête que lui furent portés le plus grand nombre des coups. Lorsqu'on vint le ramasser, son visage n'était qu'une plaie; entre le front et le menton on compta quinze blessures.

Le monument de la bataille indique la place où se passa cet événement qu'on peut appeler funeste entre tous, car il fit d'une grande victoire quelque chose d'aussi désastreux qu'une défaite. Le dessein du général avait été de se porter incontinent sur Rome : il la prenait sans coup férir, à en juger par l'épouvante qui s'y répandit aux premières nouvelles apportées par les fuyards; de là il gagnait Naples et y rétablissait le gouvernement de Louis XII avant que les Espagnols eussent eu le temps de se reconnaître. Lui mort, il ne fut plus question que de finir la campagne au plus vite. On donna aux aventuriers la satisfaction de piller Ravenne, et l'on revint à Milan, où l'armée fut dissoute. Le profit de tant de sang répandu fut pour le pape, qui y gagna la possession de Bologne, et fut confirmé pour toujours dans celle d'Imola, Faenza, Forli, Ravenne.

La joie de ce triomphe, bien plus qu'une commisération équivoque pour des étrangers odieux au pays, est le sentiment qui a fait ériger la Colonne des Français. Elle fut mise où on la voit, quarante-six ans après la bataille, par les soins du légat qui gouvernait alors la Romagne. Elle est revêtue sur ses quatre côtés d'inscriptions latines qu'on a beaucoup de peine à lire à cause de l'exiguïté du caractère. Les unes sont gravées sur le socle, les autres dans des cartouches ronds qui occupent le milieu de chacune des faces.

Voici la traduction de ce qui est écrit sur le socle :

Du côté de la rivière : « Étranger, lève les yeux, et tu sauras ce que signifie ce monument. Il te retrace le grand massacre de deux armées, française et espagnole, dont fut ensanglantée l'Émilie tout entière. »

Du côté de Ravenne : « P. Donato Cesi, évêque de Narni, référendaire du sceau apostolique, étant gouverneur de l'Émilie, après une exploration attentive de ce lieu il lustré par la bataille de Ravenne, a érigé cette pierre pour que le temps n'effaçât pas la mémoire d'un si grand événement. »

Du côté des champs, deux vers intraduisibles qui répètent l'inscription précédente :

Hæc petra Petrus donat Donatus Iberos
Gallosque hic cæsos Cæsius hæc memorans.

Du côté de Forli : « Ces choses se passèrent l'avant-veille des ides d'avril, l'an de l'incarnation mil cinq cent douze, Jules II, souverain pontife, gouvernant la chrétienté. »

Voici maintenant les inscriptions des cartouches :

Du côté de la rivière : « Passant, c'est là-bas, de l'autre côté de l'eau, que Gaston de Foix, général des Français, ayant établi son camp, a mis le siège devant Ravenne. Il a ouvert la brèche à coups de canon et a tenté l'assaut. »

Du côté de Ravenne : « Repoussé par les assiégés, il a passé la rivière dans cette direction, et, faisant avancer ses troupes en ordre de bataille, il a combattu avec le vice-roi espagnol et avec les troupes apostoliques. »

Du côté des champs : « O carnage épouvantable ! le voilà le champ fameux où perdirent la vie près de vingt mille hommes acharnés à se détruire. »

Du côté de Forli : « C'est d'ici que, la victoire étant acquise aux Français, les derniers restes des Espagnols se sont retirés après avoir mis à mort Gaston de Foix. En dernier lieu, Ravenne a été prise et pillée par les vainqueurs. Adieu. »

— Ne pensez pas à ce que vous êtes ou à ce que vous avez été, mais plutôt à ce que vous devriez être et à ce

que vous n'êtes pas ; puis, soyez orgueilleux si vous pouvez.

— Si je hais un seul homme, je n'en aime véritablement aucun.

— Aimer et estimer les autres uniquement parce qu'ils s'accordent avec nous, par rapport aux opinions et à la manière de vivre, ce n'est qu'une sorte d'adoration de nous-mêmes un peu moins choquante. Je ne pense pas de moi d'après ce que je sais de moi.

— Quand je me porte bien, je pense que je puis me remettre entre les mains de Dieu, et me réjouir de ce qu'il dispose de moi comme il le juge bon ; quand la douleur arrive, je préférerais choisir moi-même, et je suis impatient de ne plus souffrir.

— Le ciel est partout où est Dieu ; dans mon cœur, si je le désire et si je sais jouir de sa présence.

— Qu'est-ce qui compose une vie heureuse ? De savoir que nous pouvons sourire à la mort.

— Je suis bien sûr que Dieu ne me mettra pas dans un grand feu si un petit suffit.

— Si nous étions en paix au dedans, les choses extérieures ne nous feraient pas grand mal.

— C'est un homme bien heureux que celui qui ne se met jamais en colère, et après lui vient celui qui retourne aussitôt sa colère contre lui-même, dans son regret de s'y être mis.

— L'homme qui a besoin de moi est l'homme dont j'ai besoin.

THOMAS ADAM.

DE L'ASTRONOMIE OBSERVATRICE

ET DU TÉLESCOPE.

Suite. — Voyez page 310.

On a beaucoup parlé d'un certain miroir placé dans la tour du phare d'Alexandrie d'Égypte, et qui rendait visibles les navires arrivants jusqu'aux bornes extrêmes de l'horizon, ce qui prévenait des surprises de pirates ou de conquérants, à une époque où les îles et le littoral de la Méditerranée étaient dans un état continu de troubles et de brigandage terrestre et maritime. M. Arago a nié expressément l'existence d'un pareil instrument et son efficacité comme lunette de port. Cependant les Grecs et les Romains savaient construire des miroirs de métal et en faisaient un usage aussi général que nous des miroirs de verre étamé : il y en avait de dimensions très-grandes. Un antiquaire de Strasbourg en possédait un qui avait plus d'un tiers de mètre en tous sens. Les géomètres grecs ont travaillé sur la réflexion produite par les miroirs sphériques, soit convexes, soit concaves. Ces derniers sont ceux qui sont connus vulgairement sous le nom de miroirs à barbe, et qui grossissent la figure de celui qui se regarde dedans. N'est-il pas naturel de penser que des ouvriers ou des philosophes auront eu l'idée de regarder les objets dans un de ces miroirs, et que, dans l'école d'Alexandrie, si célèbre par ses lumières et sa bibliothèque, les premiers observateurs de l'effet des miroirs concaves auront eu l'idée de l'utiliser pour la défense des côtes, qui était là plus qu'ailleurs l'objet d'une crainte perpétuelle, à cause que le vent porte à la côte et favorise les invasions de l'Égypte presque pendant toute l'année.

On ne connaît, dit-on, aucun auteur grec ancien qui parle du miroir du phare. Ainsi, on ne peut fixer l'époque de son installation dans la tour de cet édifice. On trouve cependant de précieux renseignements sur ce miroir dans la relation du juif Benjamin de Tudèle⁽¹⁾. Ce miroir avait trois

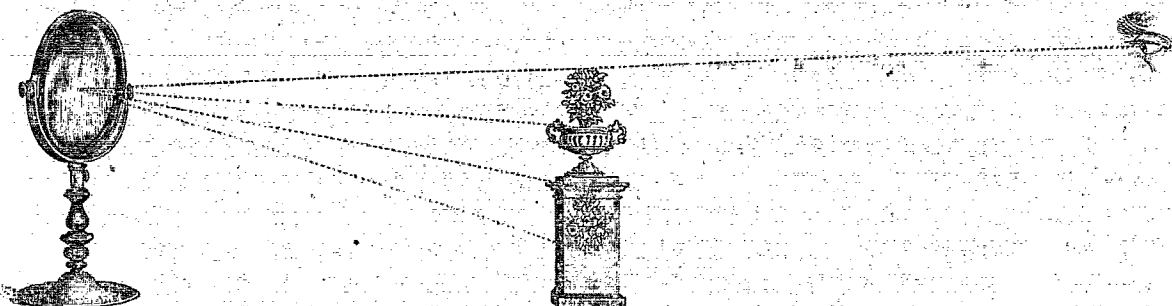
⁽¹⁾ Voy. cette relation dans le tome II des *Voyageurs anciens et modernes*.

pieds neuf pouces de diamètre; il était en verre ou en métal chinois, ou bien composé de plusieurs métaux ainsi que les miroirs des Grecs, qui, comme les nôtres, étaient formés de cuivre blanchi par un alliage d'étain. On voit que ce sont des voyageurs ignorants, qui parlent, mais ils n'ont pas pu ou su arranger les faits suivant des théories préconçues. Ainsi rien ne s'oppose à ce qu'on croie à la possibilité de l'existence du miroir d'Alexandrie agissant comme télescope.

Ceux qui, chez M. Foucault, ont pu voir les grands miroirs en verre argenté dont il a fait de puissants télescopes, se sont assurés qu'il était facile de leur faire faire la fonction de télescopes en plaçant l'œil à une distance convenable. Rien de plus beau que les effets obtenus ainsi. Le grossissement était d'à peu près vingt fois, tandis que les lunettes d'approche pour la mer ne sont ordinairement réglées que pour une amplification de 14 ou 15 fois : aussi, avec le seul miroir de M. Foucault, sans loupe oculaire, sans aucune combinaison analogue à la construction des télescopes actuels, on avait un grossissement considérable. La lune s'y voyait avec une rare perfection, ainsi que les satellites de Jupiter et même un des satellites de Saturne. Le paysage et les édifices étaient parfaitement représentés. Après ce fait bien constaté, quel moyen de douter des observations faites avec le miroir d'Alexandrie? Si, au lieu de ne faire attention qu'à l'apparition du sommet d'un mât à l'horizon, les Grecs d'Égypte avaient pointé leur miroir sur Jupiter ou sur Vénus, près de l'horizon, les satellites de l'un et le croissant de l'autre eussent été cause que l'astronomie eût avancé de douze ou quinze siècles l'époque où le télescope a renversé toutes les hypothèses surannées qui mettaient, contre toute analogie, le soleil et la lune parmi les planètes, qui n'ont rien de commun

que le mouvement avec cette étoile centrale et ce satellite subordonné à la terre.

Ce miroir d'Alexandrie, qui produisait à son foyer des images que l'œil stupide d'un gardien du phare examinait avec avantage pour la sécurité de la place, nous conduit à une belle expérience de cabinet de physique, qui porte le nom d'*expérience du bouquet*. On place derrière une colonne et en face d'une fenêtre un bouquet de fleurs dans une situation renversée, puis on reçoit ses rayons sur un large miroir concave, placé entre la fenêtre et la colonne. Alors il se forme une image du bouquet en dessus de la colonne, qui porte un vase à fleurs, destiné à simuler le support du bouquet fantastique que la lumière peint au-dessus du vase. L'illusion est alors complète. On voit des deux yeux les fleurs qui n'existent que par les rayons qui les représentent; la main va pour cueillir ces fleurs, et l'on se figure l'étonnement d'une dame qui voit un objet qui n'existe pas. C'est le vrai fantôme insaisissable des poètes. Au reste, rien n'est plus facile que de passer aux apparitions au moyen de cette expérience; et, au commencement de ce siècle, le célèbre Roberston a sans doute mis en usage ce moyen merveilleux. Substituez au bouquet de fleurs un portrait, une figure fantastique, ou mettez-en plusieurs les unes sur les autres, chacune sur son carton. A mesure que vous retirerez les cartons, vous ferez apparaître les peintures exécutées sur les cartons suivants, et, pour faire disparaître une apparition, il suffira de la voiler d'un tissu noir. Avec les miroirs très-parfait de M. Foucault, une miniature pourrait prendre les dimensions d'un portrait de grandeur naturelle; et dans ses appareils admirablement exécutés, M. Charles nous faisait admirer la finesse de travail des camées antiques, après les avoir soumis à l'épreuve d'un énorme grossissement. Les auteurs ecclésiastiques



des premiers siècles de l'ère chrétienne citent, à titre de miracle, plusieurs effets de perspective et d'illusions optiques, dus à des miroirs convenablement inclinés et qui inclinaient ou même renversaient les objets et les passants au moment où ils arrivaient vis-à-vis de ces miroirs.

Nous dirons pour terminer que chaque possesseur d'un télescope doit se familiariser avec la manœuvre de son instrument, d'abord avec le tuyau le plus long, qui ne renverse pas les objets et qui est destiné aux observations de la terre; puis, en mettant le tuyau oculaire le plus court, il passera aux observations de la lune, qui sont les plus faciles de toutes celles qu'on peut faire dans le ciel; enfin il attaquera Jupiter et ses satellites, avec les bandes nuageuses qui le traversent de l'est à l'ouest; puis Saturne, son anneau et un de ses satellites; puis les phases de Vénus et de Mercure; enfin viendront les étoiles simples ou doubles, les amas d'étoiles, les nébuleuses, la Voie lactée, les comètes, et les taches du soleil, pour lesquelles la lunette est munie d'un verre noir qui se visse à l'extrémité voisine de l'œil. Les éclipses, les occultations d'étoiles, si utiles pour la détermination des positions géographiques,

viendront varier le champ des phénomènes de chaque saison et fournir, avec les observations d'histoire naturelle, une série de spectacles tour à tour imposants ou curieux.

— Le mois de NOVEMBRE est un de ceux qui, dans l'Europe occidentale, sont ordinairement tempérés, malgré le peu de longueur des jours et la prépondérance des nuits. On peut donc y manier encore le télescope d'amateur dans des soirées qui commencent de très-bonne heure. — Le 21 novembre, un peu après le minuit qui sépare le 20 du 21, la lune traversera le groupe des Pléiades et en éclipsera quatre ou cinq. Malheureusement, on sera en pleine lune, et l'éclat de notre satellite rendra les étoiles éclipsées moins brillantes. — Le croissant de Vénus sera très-prononcé pendant tout ce mois. La planète se couchera une heure et demie après le soleil. — Mars et ses glaces polaires sont très-visibles le soir. Jupiter et Saturne s'observent aussi très-bien dans le ciel oriental. — Les marées seront insignifiantes. Comme pour toutes les pleines lunes d'hiver, cet astre sera très-haut dans le ciel. — C'est vers le 12 de ce mois qu'arrivent les étoiles filantes en grand nombre. Les observateurs amateurs, armés d'un télescope moyennement grand, et d'une patience, au contraire, fort grande, pourront, en consacrant plusieurs heures à suivre le soleil et la lune, essayer de voir passer ces petits corps célestes, comme des points noirs, sur le disque toujours plein du soleil et sur la portion échantonnée du disque de la lune. Jouir de ce spectacle serait un fait capital dont les annales de l'astronomie n'offrent qu'un seul exemple.

LE LAC TITI

(FORÊT-NOIRE).



Vue du lac Titi. — Dessin de Grandsire.

A trois postes environ de Freiburg en Brisgau, après avoir passé l'Höellenthal (vallée de l'Enfer) et franchi le Höellensteig, on arrive, à travers un pays riche et plantureux, sur les bords du lac Titi. On ne saurait rien imaginer de plus séduisant que cette belle nappe d'eau limpide, encadrée à l'ouest et à l'est par des coteaux couverts de chênes, de sapins, de bouleaux et arbres à fruits; au sud-ouest et au nord, par de hautes montagnes que domine le Feldberg, ce géant de la Forêt-Noire, dont la tête, presque toujours couverte de neige, s'élève à 1550 mètres au-dessus du niveau de la mer. C'est de ses flancs boisés que sortent les quatre longs bras qui, avec leurs mille ramifications, forment la Forêt-Noire. Au midi du lac, de vertes prairies descendent en pentes douces et glissent jusque sous ses eaux. La campagne est riante et richement cultivée; une route la traverse et mène à Neustadt, charmante petite ville industrielle, où l'on fabrique une partie des curieux produits que les touristes emportent comme souvenirs de la Forêt-Noire, entre autres les horloges à musique.

TOME XXVI. — OCTOBRE 1858.

LE JAPON ENTR'OUVERT.

(Expédition américaine. — 1852, 1853, 1854.)

RÉCIT D'UN CHINOIS.

Suite. — Voyez page 314.

Parmi nos visiteurs se trouva un gentilhomme nommé *Sing-san-hien*, esprit ingénieux, homme de grand savoir. Il m'interrogea sur les troubles qui divisent maintenant mon pays natal. Je lui montrai un récit de l'insurrection que j'avais rédigé et un volume d'essais composés par moi sur les principes de bon gouvernement. Il revint le lendemain pour me les emprunter, et me les renvoya peu de temps après, avec la lettre suivante :

« J'ai lu avec soin le récit concernant les affaires de Nan-king, et le volume d'essais que votre faveur a offert à mon examen. Par l'un, je suis renseigné sur les causes de la présente confusion en Chine; par l'autre, je connais l'étendue de votre savoir et l'élévation de vos sentiments.

En un temps de désordre, vous n'avez oublié ni le respect pour votre souverain, ni les intérêts de votre pays; deux choses qu'un homme de bien doit toujours avoir présentes à la pensée. En fermant vos volumes, ma sympathie pour vous a trouvé son issue dans les larmes.

» Un peuple opprimé et misérable, des gouvernants qui devraient être ses pasteurs et qui, insensibles à ses souffrances, manquent à tous leurs devoirs; la corruption et la vénalité prédominant partout : telle est, il me semble, la condition de la Chine depuis l'antiquité jusqu'au temps présent. C'est la maladie ordinaire d'un empire en décadence. Ce mal peut être défini en peu de mots : le désir du gain. Ce désir, commun aujourd'hui à la plupart des hommes, enfante toutes les calamités. *Kong-fou-tseu* (Confucius) parle rarement de gain, désirant arrêter la convoitise en sa source. C'est aussi pour cette raison que nos ancêtres interdisaient aux nations étrangères les relations avec le Japon. Ils se disaient : Le désir du gain détourne du devoir le peuple ignorant, de même que l'art merveilleux de discuter les principes de l'honnêteté entraîne au mal les pervers. Alors les hommes vont luttant l'un contre l'autre, n'ayant en vue que le gain; si bien que la piété filiale, la modestie et le sentiment de la honte sont mis en oubli. Pour l'homme qui est entré dans cette phase du mal, père, souverain et pays ne sont plus rien.

» Les voies d'en haut sont grandes. Le ciel entretient toute chose dans l'univers; même parmi les obscures contrées situées dans la mer de glace, il n'existe aucun être qui ne soit pas un enfant du ciel et de la terre, pas un qui ne soit créé pour aimer ses semblables et pour être aimé d'eux. C'est pourquoi les sages unissent tous les hommes dans un commun sentiment de bienveillance. Les principes des rapports mutuels sont les mêmes sur toute la terre : bien-séance, bonne foi, tolérance et justice. Que ces principes soient observés, et la noble harmonie s'étend, et les cœurs du Père et de la Mère (du ciel et de la terre) sont abondamment réjouis; si, au contraire, le commerce est exercé pour le seul appât du gain, les discussions et les querelles s'élèvent, et, au lieu d'être bény, le commerce n'obtient plus que des malédictions. C'est contre une telle fin que nos ancêtres ont voulu se mettre en garde. Considérant que le but du commerce, entre les nations, est l'échange des objets qu'elles ont en abondance contre ceux qu'elles n'ont pas, et qu'ainsi un peuple vient au secours de la détresse de l'autre, suivant le plan de la Providence, qui a voulu la prospérité de tous; la paix, l'harmonie et les bons sentiments mutuels doivent être le résultat des relations commerciales. Mais s'il y a gain, — et le gain est ce que l'on recherche, — alors se développeront la convoitise et les passions violentes des hommes, et une mauvaise fin naîtra de ce qui avait commencé sous de favorables auspices.

» Depuis les temps anciens jusqu'à nos jours, pendant des centaines et des milliers d'années, la confusion en ce qui regarde le sens des paroles, le désordre en ce qui concerne les tendances de l'esprit, ont élevé et renversé les États. Le recours aux armées, ainsi que les propositions de paix, n'ont été déterminés, le plus souvent, que par le désir du gain. Il faut donc, lorsque les nations se décident à entretenir des rapports commerciaux, qu'elles parlent clairement, fixent chaque point avec droiture, et qu'en même temps elles exercent leurs soldats et discutent les cas de guerre, pour être prêtes à infliger le châtiment que le ciel demande contre les violateurs des traités. Mais lorsque la paix a longtemps régné, ces importantes conditions de sécurité sont méprisées, et de là vient la chute des empires. Mais, dans mon pays, les précautions voulues pour la sûreté publique furent toujours observées : nos soldats ont été

exercés, les canons fondus, les navires construits, et l'art de la guerre a progressé jour par jour, mois par mois, depuis de nombreuses années. C'est par ce moyen que nous avons assuré la continuité de la paix. Si nous avions négligé ceci, quelques exécrables ministres ou de puissants voleurs pourraient, ainsi qu'en Chine, exciter des troubles et se livrer au pillage; nous serions, comme vous, impuissants à les punir. Sur tout le globe, le fort détruit le faible et le grand dévore le petit, comme si les sociétés humaines étaient des collections de tigres et de loups. Dieu, par sa spirituelle prévision, contemple, avec un cœur de père, ses enfants se trompant mutuellement et luttant l'un contre l'autre. Combien doit-il être affligé! Maintenant de grands changements sont survenus; c'est un temps de révolutions où chaque prince doit fortifier son cœur pour agir suivant les vues de la Providence et travailler pour le bien de son peuple. Quel est celui qui donnera devant ses semblables l'exemple de la soumission aux volontés du ciel? Vous qui vivez sur un navire des États-Unis, vous qui parcourez les mers, avez-vous vu le prince que j'indique? Si vous ne l'avez pas vu, je vous conjure de répandre, pour chaque souverain et gouvernant, ces principes des sages, afin qu'après un si grand nombre de siècles passés depuis leur temps, ils brillent désormais sur le monde entier.

Cette lettre reçue, je fis la réponse suivante :

« Nous sommes dans le troisième mois du printemps, le paysage produit tous ses aspects de beauté; votre esprit fait de même. J'ai reçu votre lettre; elle n'a pas seulement que pour un peu développé ma pauvre intelligence. Nous sommes venus comme les feuilles des plantes flottant sur l'eau, et la lumière de vos enseignements est tombée en moi. Quand vous dites que tous les hommes dans le monde sont les enfants du ciel et de la terre, et qu'ils doivent se traiter l'un l'autre suivant les principes de la tolérance, de la bonne foi et de la justice, vos paroles sont grandes et exactes; elles montrent le généreux esprit d'égalité et d'universelle bienveillance qui appartient à l'école de nos sages. Chaque mot de votre lettre devrait être remercié. Je la porterai sans cesse à ma ceinture, et je l'aurai toujours présente à mon souvenir. L'âge où nous vivons diffère sans doute beaucoup des jours de l'antiquité; mais qui donc, avec conscience, peut entièrement le dédaigner? Pendant nombre d'années, je me suis consacré aux affaires du monde. Durant la guerre avec les Anglais, j'ai levé un corps de braves et mis toutes mes forces au service de mon pays. Mais, plus tard, les officiers du gouvernement, enclins seulement à l'amour du gain, n'ont tenu aucun compte de mes efforts et de mon dévouement. Ce fut leur injustice qui éveilla dans mon esprit la pensée de voyager au dehors, et qui m'a conduit à la position que j'occupe sur un navire étranger. La révolution, en Chine, est imminente; puisque les hommes vulgaires, qui n'ont en vue que le profit, sont en possession de l'autorité, et que les hommes intelligents et généreux sont jetés par ceux-là dans les calamités, en lutté avec la misère. J'observe la maxime du sage : « Quand l'État est bien gouverné, vous devez vous montrer; » quand il est mal gouverné, vivez dans l'obscurité. » Cependant je ne puis bannir de mon cœur tout intérêt au sort de l'empire chinois; c'est pourquoi je m'unis avec vous, dans l'espérance qu'un homme se lèvera, qui, par ses actes et ses principes, assurera le bien-être du peuple et établira la prospérité du pays sur une base solide.

» Bien que j'aie depuis longtemps perdu l'habitude de faire des compositions rimées et de chercher des inspirations poétiques sur la lune et sur les fleurs, néanmoins, pour dissiper ma mélancolie, j'ai composé deux odes, et je vous les adresse en vous demandant de faire tomber sur elles la hache de vos corrections. »

Notre correspondance n'eut point d'autre suite.

Dans la première décade du troisième mois (avril), le commodore eut une conférence avec les commissaires japonais. A cette occasion, on disposa des rangées d'arbrisseaux en pleine fleur devant le bâtiment où les représentants des deux pays devaient se rencontrer. Plusieurs centaines de sacs de grains adressés par l'empereur au gouvernement des États-Unis étaient à bord de canots japonais. Alors arrivèrent plus de quatre-vingts bruyants compagnons, presque nus. Ils entrèrent dans l'eau résolument, bien qu'elle fût extrêmement froide. Chacun d'eux ayant pris à la fois deux de ces sacs, qui ne pesaient pas moins de deux cents *catties* (environ 116 kilogrammes chacun), ils les transportèrent en un clin d'œil sur la plage. Ces hommes n'étaient pas d'une taille au-dessus de la moyenne; mais ils étaient doués d'une vigueur peu commune, ainsi que nous pûmes le voir dans le spectacle d'une lutte qu'ils nous donnèrent dès qu'ils eurent achevé le débarquement des sacs. Trois coupes de vin furent la récompense du vainqueur.

A cette époque, je m'entretins avec un officier du district de *Pou-hou*, nommé *Han-youen-tso-tchouang*, et je lui demandai comment on procédait, au Japon, pour la nomination aux emplois officiels. Il me répondit que dans les deux départements, civil et militaire, les candidats étaient nommés après examen; mais que, contrairement à l'usage des concours en Chine, ce n'était pas à l'art de faire des vers qu'on attachait de l'importance pour l'admission à un emploi dans la magistrature ou dans l'armée. Les seuls livres purement littéraires dont la connaissance est exigible, ce sont ceux de Confucius, de Mencius et des philosophes de leur école. Après l'examen, les concurrents qui ont été reçus obtiennent le privilège de porter deux épées.

Comme depuis deux cents ans les Japonais n'ont eu aucun rapport avec les étrangers, excepté avec quelques Chinois et quelques Hollandais qui ont porté leur commerce à Nagasaki, limite sud de l'empire, je me trouvais être un objet de curiosité et d'intérêt pour eux. Et comme aussi ils font grand cas des caractères de l'écriture chinoise et de nos compositions littéraires, ce fut à qui me demanderait d'écrire des vers sur son éventail. Durant un mois que nous restâmes à Yoka-Hama, le nombre des éventails sur lesquels je m'inscrivis ne monte pas à moins de cinq cents. L'application était fatigante, et la peinture des caractères me prit beaucoup de temps; mais comment opposer un refus à de si pressantes requêtes?

Le jour même où nous eûmes le spectacle des athlètes, les articles du traité furent réglés, et on décida que les deux ports, *Siang-kouan* et *Hia-tien*, nommés par les Japonais Hakodadi et Simoda, seraient ouverts aux vaisseaux des États-Unis, qui se fourniraient là d'eau, de comestibles, de bois à brûler et de charbon. Peu de jours après, le commodore Perry donna un banquet au commissaire, à bord de son vaisseau pavillon le *Powhatan*. Il fut orné pour la circonstance. On y lut les vers suivants, que j'avais composés :

Les représentants de deux nations se sont rencontrés à Yoku-hama.
En témoignage de leur fraternité humaine, la fête d'allégresse est donnée.

Ici sont les chefs qui ôtent le chapeau pour offrir le salut amical;
Là sont les héros ornés des épées, qui se montrent magnifiques et confiants.

Ils lèvent la coupe étincelante, en signe du sincère désir de la paix.
En même temps, le roulement des tambours et le tintement des cloches résonnent à l'oreille comme le bruit du tonnerre.

— Aimons-nous, disent toutes les lèvres. Dans tous les regards
filtre le plaisir.

Puisse donc le pacte d'amitié nous protéger toujours!

Après le festin, il y eut quelques exercices dramatiques; mais le soir vint, et les Japonais nous quittèrent. Le lendemain, les présents envoyés par le gouvernement des

États-Unis à l'empereur du Japon furent mis au grand jour. C'était le modèle d'un chemin de fer, rails, machine et train de wagons; un bateau de sauvetage, un télégraphe électrique, un appareil pour peindre les images par la réflexion de la lumière, et divers instruments d'agriculture. Toutes ces choses furent expérimentées, et les spectateurs restèrent frappés d'étonnement et d'admiration. L'empereur ayant accepté les présents et offert, en échange, des pièces de soie et des objets en laque qu'on aurait pu nommer articles fins de la Chine s'ils n'avaient pas été fabriqués au Japon, la question de notre départ pour Simoda commença à être agitée. Un gentilhomme nommé *Hop-youen-tchou*, qui s'était entretenu avec moi des regrets que lui causait notre départ, me donna un étui à pinceau sur lequel il avait écrit ces lignes :

« La pluie a cessé; le rossignol chante d'une voix retentissante parmi les arbres; ses notes, comme des perles qui s'envolent, sont portées par la brise aux vaisseaux étrangers. Naïf oiseau, tu ne le sais pas! leurs voiles sépareront bientôt les chapeaux jaunes et les galons d'or, Va-t'en, et laisse-nous gémir! »

Un autre m'écrivit :

« Ne dites pas que le hasard a seul produit notre rencontre : le ciel voulait ce traité de paix, et c'est à vous que nous le devons. La langue des étrangers venus de loin nous est restée étrangère. Sans votre idiome et votre pinceau, aurions-nous pu nous entendre? »

Avant de quitter Yoku-hama, je voulus faire une promenade aux environs de la ville. Je visitai un vieux temple dédié à l'Esprit-Dragon. Il est construit en bois; à l'intérieur, on voit de nombreuses peintures suspendues aux poutres. Dans le voisinage, il y a une briqueterie. Les briques sont différentes de celles employées en Chine; elles sont larges, rugueuses, et de couleur cendrée. A deux ou trois li plus loin (une demi-lieue), je vis un nombre assez considérable d'habitations du peuple inférieur. Quelques-unes de ces demeures sont couvertes de tuiles; les autres n'ont qu'une toiture de chaume. Sur la porte de la plupart d'entre elles, je vis collés des charmes bouddhiques écrits sur des bandes de papier. Une femme, effrayée de la présence d'un étranger, s'enfuit à mon approche, et toutes les autres se tinrent hors de ma vue. Ainsi, durant notre séjour à Yoku-hama, je n'ai entrevu qu'une seule femme.

Les affaires de l'expédition étant réglées pour ce port, notre vaisseau *fumeur* arriva en un jour à Simoda, située par 34° 39' latitude nord, et 131° 57' longitude est. Ce pays, que les Chinois ont nommé *Hia-tien* (les Champs inférieurs ou la Basse terre), tire son nom de sa situation au pied de hautes montagnes, desquelles descendent des cours d'eau qui rendent la campagne environnante riche et fertile. Dans le milieu du havre, il existe une petite île rocheuse qui fait l'office de brise-lames, si bien que les vaisseaux y sont à l'ancre en parfaite sécurité, enfermés dans un amphithéâtre de montagnes et à l'abri des tourmentes du grand Océan. Tandis que les ouragans se déchaînent, les navires, protégés par l'îlot de rochers et par l'escarpement de la côte, où les vagues viennent s'abattre et mourir, peuvent sans danger naviguer dans le havre. Les collines et les montagnes sont très-boisées; elles abondent en faisans, en corbeaux et en renards. Dans les basses terres, il y a beaucoup de sarcelles.

Le lendemain de notre arrivée, le commodore alla à terre; il établit son quartier dans un temple nommé *Liao-sien*, sur la colline *Fai-chun*. Nous y trouvâmes un prêtre gardien du temple, nommé *Yst-tsang*, qui vivait là avec deux néophytes. Les côtés de la grande salle consacrée à l'adoration de Bouddha sont garnis de tombes qui renferment les personnes dont la piété a contribué à l'entretien

et à l'enrichissement du temple. Ces petites constructions en pierre sont confiées aux soins du prêtre gardien, qui doit, chaque jour, les balayer et y apporter des offrandes de fleurs. Derrière le temple, il y a un petit dôme soutenu par des piliers, au milieu duquel est un vivier, et qu'entourent des arbres à fruits et des arbrisseaux en fleur. Nous

allâmes là prendre des rafraîchissements. Des centaines de gens du peuple, hommes et femmes, vinrent pour voir les étrangers et recevoir d'eux des présents. Les femmes allaient et venaient sans aucune apparence de crainte ou de timidité. Elles portent des habits longs, avec un tablier derrière au lieu de le porter par devant; elles lient leurs



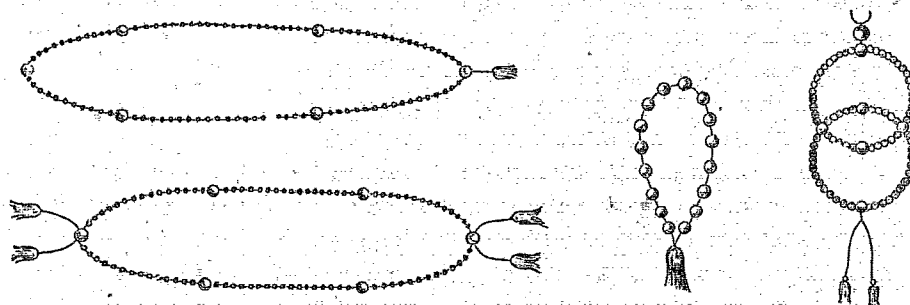
Bonzes pénitents. — D'après Siebold.

cheveux avec une bande de soie rouge. La plupart d'entre elles me parurent d'un aspect agréable. Avant le mariage, leurs dents sont admirablement blanches; mais, dès qu'elles sont devenues mères, elles teignent leurs dents avec de la poudre de noix de galle.

Un autre jour, je parcourus la ville; j'examinai les boutiques et les maisons: quelques-unes sont construites en briques et couvertes de tuiles, tandis que les autres sont seulement des huttes de chaume. Les maisons sont conti-

guës l'une à l'autre, si bien qu'on peut marcher longtemps sans rencontrer d'espace vide entre elles. Les femmes circulent librement dans les rues; elles venaient à moi sans hésiter, quand je les appelais pour leur demander quel chemin je devais suivre; partout où nous apparaissions, la curiosité les réunissait aussitôt; mais elles s'enfuyaient dès que se montraient au loin les gens à deux épées (les officiers et magistrats).

A Simoda, les rues ont toutes des noms. Il y a la rue



Chapelets japonais. — D'après Siebold.

du Grand-Travail, la Nouvelle-Rue, la rue des Boutiques, et une dizaine d'autres.

Suivez la plage, traversez un pont, marchez durant la longueur d'un li (un dixième de lieue), vous arriverez dans le district de *Tseu-ki*. Là, vous trouverez le temple nommé la Source des pierres précieuses. Il est ombragé par des pins et fait face à l'îlot de rochers situé dans le havre.

Le peuple de Simoda est bouddhiste. On voit plusieurs images de Bouddha sur les versants de la montagne, et, sur la plupart des tombeaux, on lit des sentences tirées du *Lotus*

de la bonne loi. Dans le temple dit du Grand-Repos, je vis des gens adorer Bouddha; mais ils n'avaient ni cierge allumé, ni encens qui brûlait. Quand ils eurent fait leurs prières, ils mirent quelques pièces de monnaie dans une boîte appelée *l'aumône du laissez-vivre*, par allusion à la doctrine de Bouddha, qui défend de tuer les animaux. Il y avait là deux prêtres qui me prièrent d'écrire pour eux quelques caractères. Frappé par l'aspect du paysage, j'écrivis ce vers :

Couronné par les pics, il a les eaux pour ceinture,

En retour, l'un des prêtres décrivit pour moi leur situation isolée et solitaire dans les lignes suivantes :

Ici, dans les petites cellules où nous vivons assis, les nuages blancs s'amassent autour de notre encier sans usage.

Pour nous, la poussière d'or est rare ; mais le soin de l'avenir ne nous cause point de soucis.

Pendant que j'étais encore dans le temple, une femme vint y faire ses dévotions. Sa beauté m'inspira :

Ses lèvres étaient rouge de vermillon et ses dents blanc de perle. Au-dessus de ses brillants sourcils, ses cheveux s'élevaient comme des nuages.

Dans son éclatante coiffure, elle scintillait comme une étoile, ou rayonnait comme la lune vue à travers les branches d'un prunier.

Le jour étant très-chaud, les prêtres apportèrent du thé. Je le trouvai aussi doux que celui qui est produit sur la montagne *Ssé-tsao*, non loin de Kouang-tong (Canton). A une portée de flèche de ce temple, on trouve, dans une grotte de la montagne, un large ruisseau qui court sur un lit de sable. C'est un lieu favorable pour se baigner.

La fin à une autre livraison.

DE VALENCE A MURVIEDRO.

Murviedro, bâtie sur une partie des ruines de l'ancienne Sagonte, est située à seize kilomètres environ de Valence.



Le Couvent de San-Miguel de los Reyes, près de Valence. — Dessin de Rouargue.

C'est le chemin de Barcelone qui unit ces deux villes. Des deux côtés on ne voit que belles campagnes couvertes des cultures les plus variées. Qui ne connaîtrait que ce coin de l'Espagne pourrait croire qu'il est dans le royaume le plus industriel et le plus riche de l'univers.

On rencontre, de distance en distance, quelques beaux édifices religieux.

San-Miguel de los Reyes est un couvent de franciscains de grand et noble aspect. Ses cloîtres rappellent ceux de l'Escurial. Quelques arbres d'une végétation vigoureuse les défendent de l'ardeur du soleil et de la poussière de la route.

Plus loin on passe près de *Porta-Celi*, chartreuse opulente, isolée et paisible au milieu d'un véritable Eldorado. Un voyageur du dernier siècle en fait une description attrayante : à l'en croire, les cellules auraient fait envie aux épicuriens les plus délicats, et le cimetière, entouré de beaux palmiers et tout semé de roses odorantes, eût donné presque envie d'y dormir le dernier sommeil.

Pour visiter Murviedro avec profit, il faut emporter un Tite-Live, et ne pas confondre les ruines ibériennes et romaines avec les ruines moresques. Au reste, à chaque pas

on trouve des vestiges qui ne peuvent tromper la plus simple érudition : inscriptions phéniciennes ou latines en-châssées dans les murs, débris de statues, restes de cirque, théâtre qui pouvait contenir huit ou neuf mille personnes, et disposé de manière à donner un spectacle de naumachie. La tournure fière et énergique des habitants s'accorde assez avec ces souvenirs : ils fabriquent en grande quantité l'eau-de-vie que l'Espagne envoie à l'Amérique. On se souvient que Suchet remporta, le 25 octobre 1811, une victoire en ces lieux, où, 219 ans av. J.-C., Annibal s'était illustré par la prise de Sagonte.

SOUVENIRS DE VALENTIN.

Suite. — Voy. p. 178, 198.

LE COLLÈGE DE LA PETITE VILLE.

J'avais neuf ans quand je fus retiré de chez M. et M^{me} Pétreil, et jugé capable d'entrer au collège, où je commençai à étudier sérieusement le latin. Ce que j'en avais fait avec M. Pétreil était insignifiant.

L'entrée au collège eut pour moi quelque chose de solennel et me produisit l'effet d'une initiation. Portant sur le dos un sac de laine verte bourré de livres, et donnant la main à mon père, je descendis à la ville. Mon émotion fut grande à l'aspect de ce vénérable édifice, de ce vieux château qui servait de collège. Voilà donc le sanctuaire de la science ! C'était là que j'allais apprendre la langue de ces fameux Romains, dont mes in-folio m'avaient représentés les innombrables batailles !

Ce collège ne se composait, au fond, que d'une seule classe, divisée en plusieurs volées de force inégale, entre lesquelles l'unique maître partageait son temps et ses soins. Je ne tardai pas à m'apercevoir que certains élèves mettaient sa patience à de rudes épreuves. Cependant il était facile à contenter, comme j'en fis l'expérience dès les premiers jours ; je m'attachai bientôt à lui, et il ne tarda pas à me témoigner une préférence marquée.

Ce qu'il appréciait surtout chez moi, c'était mon respect vraiment religieux pour la langue que j'apprenais. Il semblait que le latin eût conservé pour moi son caractère sacré, et je récitais mes déclinaisons avec une innocente gravité qui touchait et faisait sourire mon maître.

Il nous laissait seuls un moment, chaque matin, pour aller déjeuner dans la chambre voisine. Un jour, il avait auprès de lui un ami venu du chef-lieu : tout à coup le maître ouvre la porte et appelle Valentin. Je me lève un peu surpris de cet appel extraordinaire, j'entre timidement dans la salle à manger, et je vois auprès de mon maître un homme de grande taille, aux larges épaules, aux fortes mains ! Il me considère avec attention, je baisse les yeux ; mon maître me fait signe d'approcher et me présente à son majestueux ami, en disant :

— Voici mon meilleur écolier !

Là-dessus l'étranger me tend la main, cette main qui m'avait paru si redoutable, et que je trouvais douce et caressante.

— Il n'y a pas un mois qu'il est au collège, ajouta mon maître, et il sait tout son rudiment ; il a traduit six colloques d'Erasme, et peut les réciter par cœur.

Je fus mis à l'épreuve sur-le-champ, et ne m'en tirai pas trop mal, en dépit de mon émotion, qui était grande.

Le grand monsieur voulut s'en mêler, et me dit en riant :

— Puisque vous êtes si habile, mon ami, dites-moi ce que signifie *mala sunt bona*.

Mon attention s'était fixée par hasard, quelques jours auparavant, sur le double sens du mot *malum*, que j'avais rencontré dans le dictionnaire ; d'ailleurs, je voyais l'objet sur la table, dans une corbeille à fruits, et je répondis doucement : « Les pommes sont bonnes », ce qui fit sourire les deux amis. Encouragé par le succès, je dis à demi-voix que cela pourrait signifier aussi : « Les afflictions sont bonnes ».

— Comme il est dit dans l'Écriture, ajoutai-je : « Heureux les affligés ! »

Je vis à l'air de surprise du monsieur qu'il n'avait pas prévu cette version évangélique. Ce latin-là, c'était ma mère qui me l'avait appris. Il produisit un effet merveilleux ; je fus caressé, félicité, et, en témoignage de satisfaction, mon maître me donna la corbeille de pommes, que j'allai partager avec mes camarades.

C'était un rare avantage que de fréquenter un collège établi dans un vieux château spacieux, pittoresque, et situé au bord d'un lac magnifique. La classe, qui était au rez-de-chaussée, avait deux fenêtres sur un vaste jardin, soutenu par un mur en terrasse que baignaient les eaux du lac. Peut-être nos mères y songeaient-elles quelquefois avec inquiétude ; mais, pour nous, c'était une source continue de plaisirs. Notre maître, fort jeune encore, en pre-

nait sa bonne part. Il avait un permis de chasse, et, dans la saison, tout en nous faisant expliquer Phédre et Cornelius Nepos, il avait l'œil sur le lac. Voyait-il paraître un canard ou un grèbe à portée du coup, il courait prendre sa canardière ; se glissait dans une tonnelle adossée au mur de la terrasse, et faisait feu. Explosion formidable ! L'énorme fusil ébranlait quelquefois son homme par la force du recul, et pourtant notre maître était d'une taille athlétique. Il va sans dire qu'à ce moment toute la classe était en l'air, pour observer l'effet de la dragée qui pleuvait à la surface de l'eau. Après cela, il fallait souvent courir au butin : un bateau était prêt, et « les plus sages » obtenaient l'honneur d'aller avec le maître recueillir la proie.

L'administration, voyant que les études n'en allaient pas moins bien, souffrait aux élèves et au maître ces petites libertés. Et, véritablement, s'il avait de l'ardeur pour le plaisir, il en avait aussi pour le travail. On aimait d'ailleurs à voir les soins qu'il prenait de notre éducation physique en même temps qu'il faisait marcher l'élève vivement. Je ne vis jamais de professeur s'amuser de meilleure foi avec ses élèves. Dans la classe, il se faisait fort bien respecter ; il n'aurait même tenu qu'à lui de nous faire trembler. Dans la place des jeux, il n'était plus que notre camarade.

Le voisinage du lac invitait au bain ; mais l'on n'avait permission de se baigner qu'à condition d'apprendre à nager en trois séances. Il est vrai qu'à la troisième tentative, si les procédés ordinaires n'avaient pas réussi, le maître avait recours à son grand moyen, qui manquait rarement son effet... Il nous empoignait de ses mains puissantes, et nous lançait dans l'eau profonde, comme le fils d'Alemène lança le malheureux Sichas : une fois là, il fallait bien se débattre, et l'on nageait. Il est entendu que le maître se tenait prêt à nous tirer d'affaire, si, par malheur, l'expérience ne réussissait pas.

Pour moi, je la jugeai si redoutable, que dès la seconde séance je sus nager. La peur de boire beaucoup me fit résoudre à boire un peu et plus à mon aise. Avec un courage désespéré, je m'allongeai dans une situation horizontale, et je trouvai l'accord des mains et des pieds. C'est tout le secret.

Dirai-je tous les plaisirs qu'il nous procurait, ce beau lac, avec son calme et ses tempêtes ? Que de sensations inconnues à l'enfant qui habite loin des rivages ! Ces promenades sur la grève, où nous ramassions des coquilles nacrées ; ces ricochets à perte de vue, avec les pierres plates, qui volaient de nos mains en rasant la surface brillante ; ce jeu perpétuel de l'onde caressant le rivage ; et les poissons qui passent par compagnies au bord de l'eau, ou dorment à la surface, ou sautent pour annoncer l'orage ; et les monettes qui se balancent dans les nuages, ou rasant le flot et saisissent au vol la proie qu'elles emportent, ou se poursuivent avec des cris !

Je n'ai garde d'oublier la promenade en bateau ; nous devenions bientôt de bons rameurs ; les plus expérimentés étaient fiers de leur science, et la simplicité des nouveaux venus prêtait souvent à rire ; comme ce jour où, prétextant la surcharge et paraissant craindre d'enfoncer, nous fîmes porter l'ancre assez longtemps par un fils de la montagne qui croyait ainsi alléger le bateau.

De la classe, située, comme je l'ai dit, au rez-de-chaussée, on ne voyait pas le bord du lac ; le mur de terrasse nous le cachait ; mais, quand il survenait quelque tempête, nous entendions les flots battre sourdement la muraille, et quelquefois même nous les voyions jaillir par-dessus et s'élancer jusque dans le jardin. Alors les bonnes places n'étaient pas les premières : c'étaient celles d'où l'on pouvait contempler ce spectacle, les coudes sur la table, le front dans les mains et les doigts entr'ouverts.

Dans ces moments-là, quelque barque se trouvait-elle en vue tout à coup, on ne manquait pas de la signaler au maître, qui était homme à sentir plus vivement le péril d'autrui que le sien, et dont le bateau était toujours prêt. Il se mettait en observation et nous laissait faire comme lui. Pauvres bateliers ! nous aurions été bien affligés qu'il leur fût arrivé malheur, et pourtant leur travail nous devenait une récréation, et ceux de nous qui avaient abordé Lucrèce disaient peut-être avec lui :

*Suave mari magno, turbantibus æquora ventis,
E terra magnum alterius spectare laborem. (1)*

Mais le plaisir dont nous jouissions le plus souvent, et quelques-uns sans nous en lasser jamais, c'était la pêche à la ligne. Et quel théâtre pour nous livrer à ce doux passe-temps ! Une eau pure et transparente ; des murs qui semblaient bâtis tout exprès, ombragés par des platanes, des rosiers, des lilas, des cornouillers ou des saules pleureurs ; les poissons en abondance, et quelques-uns exquis, entre autres la perche, qui était le plus commun et le plus facile à prendre.

La joie suprême, c'était d'obtenir le bateau du maître et d'aller jeter l'ancre dans l'eau bleue, c'est-à-dire à quelques cents pas du rivage, où la profondeur du lac rendait sa couleur plus sombre. Là, dans les bons jours, on pouvait faire une fort belle pêche. Je me souviens d'un jour où elle fut si abondante que nous l'appelâmes nous-mêmes la pêche miraculeuse. A peine la ligne était-elle dans l'eau qu'il fallait la retirer, et l'on amenait souvent des perches d'une livre. Il fallut enfin nous arracher à ce triomphe. Quand nous vîmes la masse de nos poissons, nous décidâmes d'en prélever une partie pour les pauvres, et nous les portâmes nous-mêmes aux bonnes femmes de notre connaissance. La première à qui nous avions pensé était la mère Chanit, qui n'avait pas moins de cent six ans. Cette femme avait encore toute sa connaissance, mais pas une dent. Quand elle sut l'objet de notre visite, et que, de ses yeux éraillés, elle vit les deux beaux poissons que nous lui avions destinés, elle fut prise d'un accès de rire :

— Merci, mes enfants, nous dit-elle de sa voix chevrotante ; depuis quinze ans, je ne vis plus que de lait.

Les pêcheurs sont, comme les chasseurs, fort enclins à l'exagération ; ce n'est pas dire tout à fait au mensonge, car il entre souvent dans leurs hâbleries une certaine dose de bonne foi. Un de nous, que j'appellerai Gersun, avait au plus haut degré le don de l'amplification. Un jour, pendant que nous étions occupés à terminer un devoir, il passa devant les fenêtres de la classe, portant sa ligne d'un air agité et nous disant d'une voix étouffée :

— Oh ! je vais prendre un poisson aussi gros que moi !

Accoutumés à ses exagérations, nous le laissons aller et nous poursuivons notre tâche. Au bout de quelques moments, nous l'entendons pousser un grand cri. Nous courons tous, persuadés qu'il tient le monstre, et qu'il est embarrassé à le tirer de l'eau. Mais à peine avons-nous sauté au jardin par la fenêtre (c'était l'usage du maître et des élèves), que nous voyons le pauvre Gersun revenir piteusement, tenant d'une main sa ligne et de l'autre son nez. Il avait été assez malheureux pour prendre une de ses narines à l'hameçon.

— Tiens, dit un de nous, il a été bon prophète ! il a pris un poisson aussi gros que lui.

L'hameçon était si bien engagé dans la chair qu'il fallut couper la soie et faire passer l'hameçon de l'autre côté ; ce que le maître exécuta lui-même avec le sang-froid qui ne l'abandonnait pas dans les grandes occasions.

Entre autres moyens de discipline, il avait une vaste ar-

(1) Quand la tempête soulève les flots de la vaste mer, il est doux de contempler du rivage le péril d'autrui.

moire sans tablettes où il mettait sous clef les paresseux et les récalcitrants. Un jour qu'il faisait visite à mon père, ce qui lui arrivait souvent, je tournais autour d'eux, pendant qu'ils se rafraîchissaient le verre à la main, sous les pruniers, devant la maison. Ils vinrent à parler d'un prisonnier qui s'était échappé de la grosse tour la nuit précédente ; cette idée en réveillant une autre, mon maître se prit la tête avec les deux mains :

— Qu'ai-je fait ! s'écrie-t-il, j'ai oublié Dromand dans l'armoire !

Il était six heures ! Mon maître tire la clef de sa poche et m'envoie le délivrer.

Je cours, en bon camarade qui veut abrégier le plus possible l'ennui du prisonnier. J'arrive et j'ouvre l'armoire, en poussant une exclamation de joie et de pitié. Mais j'avais affaire à un naturel bizarre et malin.

Si Dromand empruntait une règle à un camarade, il ne manquait pas, en la recevant, de lui en donner un coup sur les doigts ; si quelqu'un lui prêtait un canif, il le rendait tout ouvert en présentant la pointe ; lui passiez-vous un devoir qu'il désirait copier, il lui arrivait presque toujours de le déchirer « par mégarde » ou de répandre dessus, quand sa copie était faite, la moitié de son encrier.

Quand il se vit hors de l'armoire, outré de dépit d'avoir été prisonnier plus longtemps que de raison, il voulut s'en venger sur le premier venu, et, par malheur, j'étais sous sa main ! Il était bien plus grand et plus robuste que moi : il me prend, m'enlève, me fourre dans l'armoire à sa place, et il s'éloigne fort satisfait d'un trait si charitable. Chemin faisant, il rencontra le maître, qui lui dit :

— Eh bien, mon pauvre Dromand, je t'avais oublié !

— C'est égal, Monsieur.

— Et Valentin ?

— Il viendra plus tard.

Je ne sais si mon maître eut quelque soupçon ; mais, heureusement pour moi, qui tempêtais au fond de l'armoire, il entra dans la classe fort à propos pour me délivrer. Le lendemain, il conta l'aventure en présence des élèves. Chacun trouva Dromand bien traître, mais on en riait à mes dépens.

— Valentin, me dit M. R..., à quoi condamnes-tu Dromand ? Je te l'abandonne.

Aussitôt je me lève, et, courant à ce méchant garçon :

— Je te condamne, lui dis-je, à me toucher la main !

Il me tendit la sienne, et me serra si fort que je fus près de crier. Je voulus bien attribuer ce geste à la vivacité de sa reconnaissance.

La suite à une autre livraison.

LES LANTERNES.

COLLECTION DE M. C. SAUVAGEOT, AU LOUVRE.

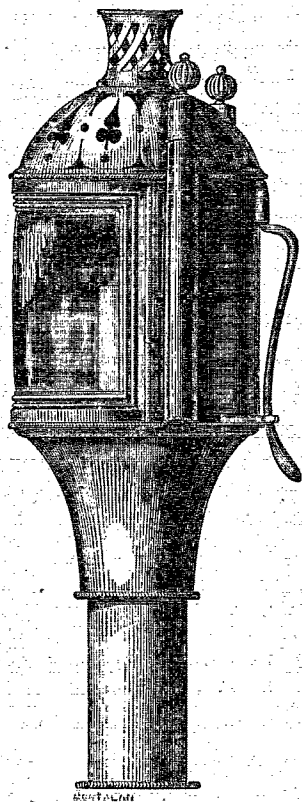
Suite. — Voy. p. 107, 283.

Théopompe, poète comique grec, et Empédocle d'Agri-gente, qui vivaient, l'un 370 ans, l'autre 442 ans avant l'ère chrétienne, paraissent être les premiers auteurs qui aient parlé de lanternes.

Presque toujours en bronze, ou en cuivre jaune, et de forme ronde, les lanternes furent d'abord garnies de corne, principalement de celle de bœuf sauvage, quelquefois même de vessie. L'absence de tout éclairage des villes rendant indispensable l'emploi de ce petit meuble, il devint d'un usage tellement général que même les gens riches s'en servaient, en se faisant précéder d'un esclave qui, à Rome, était désigné sous le nom de *laternarius* (porte-lanterne).

Outre les lanternes qui servaient dans la vie privée, les

anciens en avaient encore pour plusieurs autres usages. Suivant Plutarque, les unes servaient aux augures ; les autres, désignées sous le nom de *Laternæ militares*, construites de façon à n'éclairer qu'en arrière, et portées au haut d'une pique, étaient employées dans les armées de terre à éclairer les camps et les marches nocturnes, tandis que d'autres lanternes, destinées à éclairer en avant, servaient dans la marine et s'adaptaient à la poupe des vaisseaux. Ces dernières prenaient alors le nom de *Phanos*, dont l'on a fait fanal. Sur la colonne Trajane, on voit une lanterne de forme cylindrique fixée à la poupe d'un vaisseau.



Lanterne vénitienne du seizième siècle. — Collection de M. C. Sauvageot, au Musée du Louvre.

La petite lanterne dont nous donnons le dessin est d'origine vénitienne. Faite de cuivre jaune, elle date du seizième siècle, et elle a 10 centimètres de hauteur sur 4 de diamètre. Le petit cylindre qui forme la partie du bas se détache à volonté pour recevoir la bougie, que garantit de l'air une feuille de corne. De chaque côté est une colonnette creuse dans laquelle on plaçait sans doute de petites allumettes. Derrière la lanterne se trouve un crochet de 3 centimètres. La petitesse de cette lanterne, l'absence de toute poignée, et la présence seule de son crochet, ne permettent pas de penser qu'elle ait jamais été faite pour être portée à la main ; sans doute elle s'accrochait à une partie du vêtement ; mais à laquelle ? Admettant sans critique l'opinion généralement reçue, faut-il répéter que les Vénitiens l'attachaient à leur chapeau ? Nous n'avons trouvé cette supposition appuyée sur aucun texte ni sur aucune gravure du temps. Qu'il nous soit permis d'émettre une autre opinion qui a pour elle l'autorité d'un Romain. Dans le livre XIV (n° 64) des Épigrammes de Martial, nous trouvons ce vers :

Et tuta est gremio parva lucerna meo.

(Et ma petite lanterne se trouve en sûreté sur mon sein.)

« Sur mon sein », n'est-ce pas dire que les Romains agrafaient la lanterne à leur ceinture ? Quelle autre place plus commode pour remonter de temps à autre la bougie, de même que pour l'abriter contre le vent et la pluie qui, certes, ne l'eussent pas respectée sur les chapeaux. Comme nous ne voyons pas quel motif aurait pu engager les Vénitiens à changer une tradition indiquée par le simple bon sens, nous croirons, jusqu'à preuve du contraire, que ces lanternes se portaient, aussi bien à Venise qu'à Rome, non au chapeau, mais à la ceinture.

A l'occasion de lanternes, rappelons que Martial, dans le livre précité (n° 62), paraît donner l'origine du proverbe : *Prendre des vessies pour des lanternes*.

Voici les deux vers de Martial ; il fait dire à une lanterne :

Cornea si non sum, numquid sum fuscior ? Aut me Vesicam contra qui venit esse putat.

(Quoique je ne sois pas de corne, en suis-je plus obscure ? Et celui qui me rencontre peut-il me prendre pour une vessie ?)

VIEILLES AFFICHES.

Crazy-Crow, votre serviteur,
Ce soir, Messieurs, aura l'honneur
De faire entendre un cri féroce
Quand de Jason l'épouse atroce
Ses deux enfants égorgera.
Chacun de vous en frémera ;
Mais après cet émoi tragique,
Aux sons d'une douce musique,
Crazy-Crow, Messieurs, chantera
Avec Médée un opéra,
Où les deux enfants, en cadence,
Imploreront votre indulgence ;
Et puis après on quètera,
Et chacun chez soi s'en ira.



Crazy-Crow, Irlandais.

Comme Jason ne reparait point, il est probable que cette malheureuse troupe ambulante n'était composée que de quatre personnages : le père, la mère et leurs deux enfants.

Ce Crazy-Crow avait été d'abord ou fut ensuite employé à l'orchestre de Dublin, sous le règne de Georges II. Lorsqu'il entra chargé des instruments, son air terrible amusait beaucoup le public ; peut-être aussi faisait-il entendre ce « cri féroce » dont parle la vieille annonce que nous venons de traduire.

UN THÉ HOLLANDAIS AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

LA LÉGENDE DE STAVOREN.



Le V véritable passe-temps. — Dessin de Pauquet, d'après une eau-forte de P.-V.-D. Berge, graveur hollandais du dix-septième siècle.

Ce grave peuple hollandais, qui nous semble si obstiné-
ment attaché à ses habitudes, a eu pourtant comme les autres du goût pour nos frivolités. Au temps même où il se soulevait contre la monarchie de Louis XIV, il se laissait

aller peu à peu à nos usages. Tandis que l'infatigable Guillaume III armait tous ses soldats pour résister aux armées de Luxembourg, l'aristocratie de la Haye et d'Amsterdam courbait la tête sous le sceptre des modes de Versailles. La France épouvantait les Pays-Bas par ses armes et les subjuguait par ses habits de velours et ses robes de satin.

Plus tard, lorsque la fatale révocation de l'édit de Nantes chassa de nos provinces tant de nobles familles, les émigrants qui se retirèrent en Hollande propagèrent encore, dans leur nouvelle patrie, les habitudes élégantes, les goûts littéraires, les façons de vêtements, les caprices d'architecture de la France.

De là tant de formes de construction jusque-là peu usitées dans les austères cités de la Hollande; de là les maisons à colonnades, les jardins découpés comme des pièces de marqueterie, les bassins artificiels, les arbres taillés au ciseau. De là les têtes frisées et poudrées, les habits à paillettes et les vertugadins.

A voir ces trois femmes assises dans ce pompeux salon, avec leur toilette d'un autre siècle, ne dirait-on pas trois belles marquises qui, en une de leurs heures de loisir, se réunissent pour parler de leur dernière présentation à la cour, des incidents du jeu de la reine, ou des chroniques de l'Œil-de-Bœuf?

Non, ce sont tout simplement les femmes de trois riches négociants, qui prennent ensemble leur thé et s'entre-tiennent peut-être de quelques-unes des récentes spéculations de leurs maris, de l'arrivée d'un bâtiment de Java, et des nouvelles exhibitions de laques ou de porcelaines importées du Japon.

A travers les ornements exotiques de la demeure où elles se sont rejointes, on peut distinguer encore plus d'un signe notable du caractère national. A ce parquet luisant, à ces fenêtres si bien essuyées, à ces meubles rangés avec tant de soin, on peut reconnaître les minutieuses habitudes d'ordre et de propreté de la famille hollandaise, et en fouillant quelque peu dans ces livres mondains, on ne tarderait pas à découvrir une belle grosse Bible reliée en chagrin noir, décorée de fermoirs en argent.

D'ailleurs, l'attitude de ces femmes est grave, et le peintre qui les a dessinées nous a lui-même révélé une des causes de cette gravité.

Après les compliments d'usage au moment de leur réunion, et le récit de quelques-unes des principales nouvelles du jour, l'une d'elles s'est mise à parler de la misère du pauvre, et de la nécessité de fortifier les associations de bienfaisance, ces généreuses associations qui, depuis un temps immémorial, sont une des gloires de la Hollande.

Une autre, pour corroborer ce charitable sentiment, a demandé à ses deux amies si elles connaissaient la légende de la femme de Stavoren; et comme ni l'une ni l'autre ne l'avaient encore apprise, elle l'a racontée. Nous espérons que nos lecteurs nous sauront gré de la raconter après elle.

Au temps où la petite bourgade de Stavoren, qui est située dans la Frise, était parvenue à un haut degré de prospérité, il y avait là une veuve immensément riche, mais orgueilleuse et avaré, sans affection pour son prochain, sans pitié pour les pauvres.

Un jour, elle expédia un de ses navires au nord de l'Allemagne, et ordonna au capitaine de lui rapporter les plus précieuses denrées de Dantzic.

Ce capitaine, qui était un homme bon et simple, pensa qu'il n'y avait rien de plus précieux que l'un des premiers éléments de la vie humaine, le blé, et remplit son bâtiment de beaux sacs de blé.

Lorsqu'il fut de retour à Stavoren, la veuve courut à bord du navire, empressée de voir les parures germaniques,

les étoffes nouvelles, les objets de luxe de toute sorte qu'elle avait rêvés. En voyant la cargaison inattendue qui lui était offerte, elle entra en fureur et ordonna au capitaine de jeter tout ce blé à la mer. En vain le brave homme essaya de s'opposer à cette résolution; en vain il la menaça de la colère du ciel, si elle anéantissait ainsi une denrée qui pouvait soulager les besoins de tant de malheureux :

— Dieu ne pardonne pas, dit-il, la dureté envers les pauvres. Il peut vous punir cruellement de celle que vous voulez commettre. Il peut vous réduire à la misère, qui maintenant n'éveille en vous aucune commisération.

A ces mots, elle détacha en souriant un anneau de son doigt, et répondit au capitaine :

— Je suis aussi sûre de ne jamais être dans la misère, que suis sûre de ne jamais revoir cette bague que je lance au fond des vagues.

Puis elle renouvela impérieusement l'ordre de jeter tout le blé à la mer, et lorsqu'elle eut vu le dernier sac s'abîmer dans les flots, elle regagna sa demeure.

Quelque temps après, elle acheta un poisson, et dans ce poisson, comme dans celui de Polycrate, se trouvait l'anneau qu'elle croyait à jamais perdu. Dès ce jour, sa fortune décrut rapidement. Des inondations dévastèrent ses propriétés; ses navires périrent au milieu des tempêtes; ses débiteurs firent faillite. Enfin, elle tomba de degré en degré dans la misère dont le capitaine l'avait menacée. On la vit errer de porte en porte, mendiant un morceau de pain, et pour que sa punition fût plus exemplaire, elle en subit la rigueur jusqu'à un âge très-avancé.

SUR UN DANGER

DE L'ÉDUCATION DE FAMILLE.

Fragment d'une lettre au Directeur du MAGASIN PITTORESQUE.

Il vous arrive souvent, et avec raison, de faire l'éloge de l'éducation de famille; votre recueil lui est en quelque sorte consacré, et l'on ne peut qu'être satisfait en général de l'esprit dans lequel vous vous efforcez d'y concourir. Mais à côté du bien, il y a le mal, et il n'est peut-être pas moins utile d'attirer l'attention sur l'un que sur l'autre. L'éducation de famille, qui, à condition d'une sage et sévère méthode, constitue pour l'enfance et la première adolescence, et même dans une certaine mesure pour la jeunesse, le plus moral en même temps que le plus stimulant des régimes, peut, aussi, faute de vigilance et de tenue, en devenir, comme en n'en voit que trop d'exemples, le plus funeste. Elle cache des dangers auxquels il me semble que l'on ne réfléchit pas communément autant qu'il le faudrait, et sur lesquels j'aimerais à vous voir attirer de temps en temps l'attention.

Quintilien se plaignait déjà de son temps de ce que l'on peut nommer la *paidolâtrie*, l'adoration des enfants, et il en faisait avec raison l'un des travers les plus funestes à la bonne éducation des enfants. Il semble que, dans les temps de décadence religieuse, les esprits, n'adorant plus leurs objets légitimes et ne pouvant résister à l'instinct qui porte naturellement l'homme à adorer quelque chose, soient entraînés à élever aux enfants une sorte d'autel domestique. Mais, sans qu'on s'en aperçoive, ce sont les malheureux qui deviennent les victimes de ce culte aveugle. En voyant qu'on leur immole toutes choses, ils finissent par se persuader que tous les sacrifices leur sont dus; en voyant qu'on ne s'occupe que d'eux, ils s'imaginent naturellement qu'il y a en eux une véritable importance; en voyant solliciter leurs caresses et leurs sourires, ils sont portés à penser qu'au lieu d'avoir besoin de leurs parents, ce sont leurs parents qui

ont besoin d'eux, et que la félicité de la famille dépend de leur caprice. Non-seulement on les flatte, on les admire, on les remercie de leurs grâces, mais on recherche leur babillage et l'on répète devant eux, comme autant de traits de leur génie précoce, la moindre puérilité tombée de leur bouche. Bref, on n'est en quête que des occasions de s'extasier à leur sujet. Ils ne laissent pas d'en pâtir; car non-seulement on exalte ainsi d'une manière déplorable leur petite vanité et par conséquent leur égoïsme, mais, pour avoir plus de motifs de se délecter de leur intelligence, on ne craint pas de hâter de toutes manières leur développement, au risque de dessécher par cette maturité forcée les sources de leur vitalité future; à peu près comme il arrive pour ces plantes que l'on oblige à fleurir de bonne heure, sauf à se faner quand le printemps commence. Aussi finit-on par ne pouvoir se priver de leur société: leur véritable école, c'est le salon, quand ce n'est pas l'antichambre. Heureux quand ils se bornent à concentrer sur leurs personnes toute l'attention et à se faire les tyrans de la conversation! mais il n'y a pas d'entretien si sérieux auquel ils n'assistent, qu'ils n'écoulent si même ils n'y prennent part, et dont ils ne fassent leur profit à leur façon, soit pour s'endurcir, soit pour s'exalter, souvent pour s'empoisonner. On leur interdit autant que l'on peut les livres dangereux, et l'on ne craint point de les laisser s'abreuver de toutes paroles. Combien il s'en faut que l'on fasse régner autour d'eux ce calme et ce silence de la vie, si nécessaires à l'essor progressif de nos facultés intellectuelles et morales, et dont il semble que le nourrisson, dans la tranquillité de son berceau, soit l'image! Toutes les passions qui agitent leurs parents, celles mêmes qui rayonnent alentour, retentissent jusqu'à eux, et trop souvent leur infusent par une irrémédiable contagion les plus funestes germes de l'envie, de la haine, de l'ambition, de l'avarice. Et comment sont-ils préparés aux difficultés qui les attendent au milieu du tourbillon du monde, quand ils y tomberont enfin? Au lieu d'avoir formé leur caractère, on n'a formé que leur égoïsme; au lieu de leur avoir appris à supporter les contrariétés et la contrainte, ou à s'en délivrer par l'énergie, on ne leur a appris qu'à gémir et à se désespérer jusqu'à ce qu'une main compatissante leur vienne en aide; au lieu de leur avoir enseigné le devoir, on ne leur a enseigné que le plaisir, et ils ne peuvent même en jouir, car les voilà déjà blasés par une éducation qui a flétri en eux toute naïveté avec toute innocence. Ainsi les extrêmes se touchent; et à côté du malheureux enfant du pauvre qui s'est desséché dans sa fleur parce que nul n'a pris soin de lui, il faut placer l'enfant plus malheureux encore qui s'est perdu par l'adoration irréflectée de ses parents. En le flattant, ils l'ont corrompu, et en l'élevant au-dessus d'eux, ils ne l'ont disposé que pour une chute.

PLUIES DE POUSSIÈRE.

M. Ehrenberg, en étudiant au microscope les pluies de poussière fréquemment observées dans l'hémisphère nord, aux îles du cap Vert, à Gênes, à Malte, etc., a reconnu que ces poussières étaient entièrement composées de débris d'infusoires et de matières organiques provenant des régions de l'Amérique méridionale, balayées par les vents alizés du sud-est. Or les vents alizés du sud-est ne peuvent amener ces débris, là où on les recueille, qu'après un très-long trajet, en passant dans l'hémisphère nord sous forme de courant supérieur dirigé du sud-ouest au nord-est, au-dessus des alizés nord-est, puis en soufflant à la surface de cet hémisphère comme vents généraux du sud-ouest. Quel voyage!

L'explication de ce phénomène remarquable se trouve dans la belle théorie sur les vents exposée par le lieutenant

Maury, et dont nous nous proposons de donner une idée claire et précise à nos lecteurs.

CE QUI ADVINT

DE LA CHEVELURE D'INEZ DE CASTRO.

Aux temps antiques, on le verra par la petite histoire que nous allons raconter et dont nous garantissons l'authenticité parfaite, il en eût été de la chevelure de la belle Inez comme de celle de Bérénice, elle eût sans doute figuré parmi les constellations.

Le 25 ou le 26 septembre 1810, la tombe que dom Pedro avait fait élever dans Alcobaça à la victime des trois mauvais chevaliers (1) avait été violée indignement, et celle qui ne fut reine qu'après sa mort, pour nous servir des expressions du poète, gisait abandonnée parmi de tristes débris, lorsqu'un pauvre moine bernardin du couvent s'en alla recueillir furtivement ces beaux cheveux, que les siècles n'avaient pour ainsi dire pas endommagés. A part les exagérations des poètes du seizième siècle, ces beaux cheveux semblaient de vrais fils d'or, et ce fut le seul trésor que trouvèrent, parmi des ossements brisés, les hommes impies qui fouillèrent les tombes royales à la veille de la bataille de Bussaco. Le moine fit remettre ces blonds cheveux au marquis de Borba, l'un des régents du royaume, et il fut décidé à Lisbonne que la précieuse chevelure traverserait l'Océan et serait offerte au prince régent, qui depuis deux ans avait trouvé un asile à Rio de Janeiro. Le marquis profitant du départ d'un de ses parents pour les faire parvenir à leur destination nouvelle, ils furent remis fidèlement au comte de Linhares, qui s'était chargé de les offrir. Le digne ministre d'État, qui était aussi un homme parfaitement aimable, s'empressa d'exécuter la commission quasi officielle dont il était chargé, et il apporta au palais, en plein conseil, la cassette qu'on lui avait remise la veille et dans laquelle se trouvaient les blonds cheveux, que le religieux y avait mis épars tels qu'il les avait ramassés. Le malheur voulut qu'un terrible coup de vent, précurseur d'un de ces violents orages comme il y en a journellement à Rio de Janeiro, souffla tout à coup et ouvrit brusquement les fenêtres de la salle où se tenait le conseil. La cassette venait d'être ouverte, et, au vif désappointement des assistants, les flocons de cheveux furent emportés par le tourbillon; ce fut tout au plus si le comte de Linhares, qui tenait le précieux coffret, put en sauver quelques-uns, en déposant son léger fardeau sur le parquet, et en grimant, malgré ses soixante ans, au sommet de tous les meubles qui garnissaient la vaste salle. Tout le monde sait la terreur qu'inspirait à Jean VI un orage des tropiques; l'excellent prince s'enfuyait, cherchant un abri contre la foudre, tandis que le comte Linhares criait à des noirs occupés de divers travaux, dans le jardin de la cour, qu'ils fissent diligence pour rattraper les reliques tombées. Ce qu'il y eut de vraiment comique dans ce dernier acte de l'aventure, c'est que le mot « tombé » ayant seul frappé l'oreille des noirs, ils crurent que la foudre venait de ravager les appartements du régent, et qu'au lieu de chercher ce qu'ils auraient pu trouver encore, ils se mirent à courir de côté et d'autre en poussant des cris de désolation, afin d'avertir les gens de service; ceux-ci se rendirent en toute hâte, en effet, dans la salle du conseil; ils n'y trouvèrent que le comte de Linhares, en butte aux sarcasmes de son caustique collègue le comte de Galveas. Le ministre d'État avait refermé la cassette, mais les cheveux d'Inez étaient envolés.

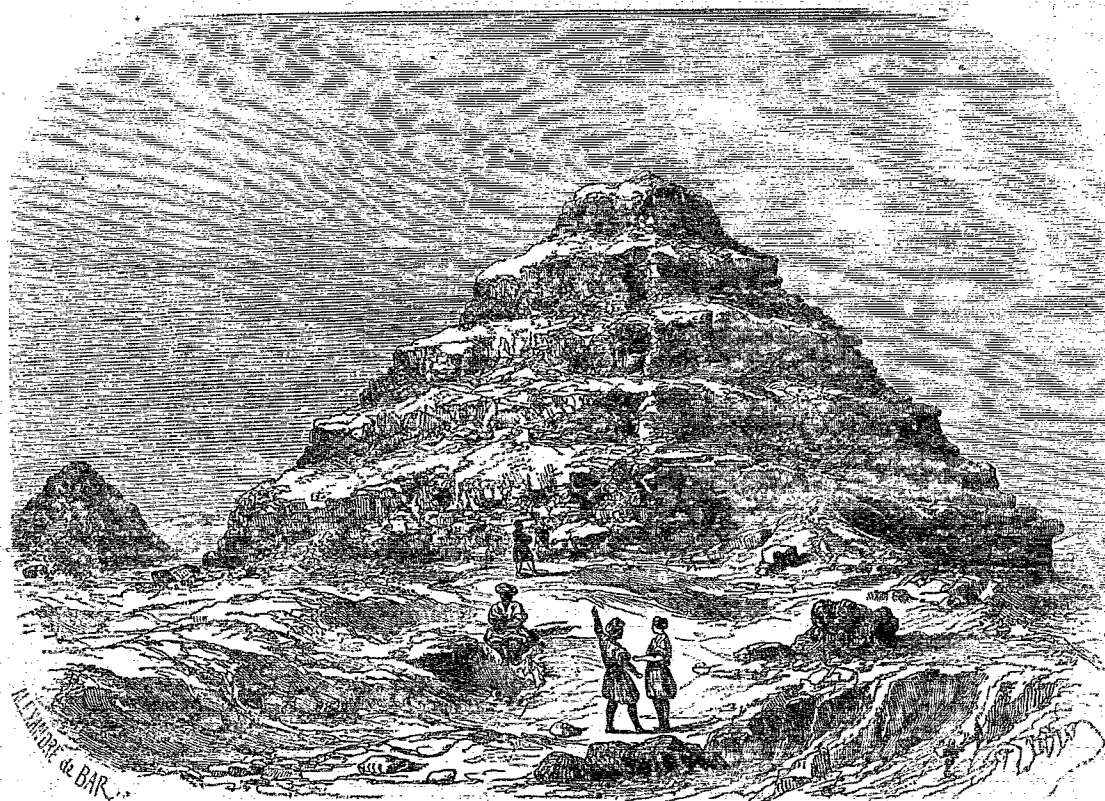
(1) Alvarez Gonzalez, Pedro Coello et Diego Lopez Pacheco, qui, pour complaire à Alphonse IV, roi de Portugal, assassinèrent Inez de Castro, unie à dom Pedro, fils de ce monarque, par un mariage que le pape avait sanctionné.

— Eh bien, nous dit un jeune poète brésilien auquel nous racontions cette anecdote, dont les plus minutieuses circonstances nous sont fournies par un récit du marquis de Rezende; eh bien, peut-être ces beaux cheveux enlevés par le vent ont-ils été portés, de brise en brise, sur les fleurs de quelque jasmone, et il peut se faire qu'un de ces charmants oiseaux que nos Indiens nommaient le *guaymumbi* (ou le rayon du soleil) les ait recueillis au lever du jour et mêlés au duvet de son nid.

LES PYRAMIDES DE SAKKARAH.

Voy., sur les Pyramides, la Table des vingt premières années.

Sakkarah est situé sur la rive gauche du Nil, à peu de distance du Caire. Comme tous les villages arabes d'Égypte, il n'offre aux regards qu'un amas de maisons informes, de huttes grossières, habitées par une population que la misère et l'oppression ont abrutée; si le voyageur s'arrête à Sakkarah, c'est qu'entre ce misérable village et les gigan-



Une des Pyramides de Sakkarah. — Dessin d'Alexandre de Bar.

tesques pyramides de Giseh; sur la mer de sable qui recouvre les derniers vestiges de Memphis, on rencontre quelques pyramides en ruine.

Ces pyramides de Sakkarah sont au nombre de quinze. Elles s'élèvent sur les plateaux arides qui, de toutes parts, bordent la plaine cultivée; elles sont bâties en briques crues, et leur construction, antérieure à celle des pyramides de Giseh, est attribuée aux rois de la troisième dynastie. Cette haute antiquité leur donne un intérêt mystérieux. Les fouilles exécutées à diverses reprises ont fait découvrir des galeries souterraines et des chambres qui avaient servi de sépultures royales.

Autour de Sakkarah se trouvent : la *plaine des Momies*, vaste nécropole où reposaient les corps embaumés des habitants de Memphis; le *puits des Oiseaux*, où des milliers de momies d'ibis sont rangées autour de longues voûtes creusées dans le roc, ainsi que d'autres sépultures d'animaux sacrés; enfin le *Serapeum*, découvert il y a cinq ans⁽¹⁾.

La pyramide dont nous offrons le dessin à nos lecteurs est la seule qui présente une disposition en gradins; elle est aussi la mieux conservée. Aucun de ces monuments ne paraît avoir eu de revêtement extérieur; tous sont ouverts, et

quelques-uns sont si complètement dégradés qu'il ne reste plus d'eux que d'informes tumulus.

« On désigne généralement sous le nom de pyramides de Sakkarah, dit M. Maxime Du Camp⁽¹⁾, trois groupes de pyramides placés au-dessus des villages d'Aboukir, de Sakkarah et de Dachour. Elles sont au nombre de quinze, moyennes et petites, toutes bâties en briques crues, ouvertes, sans revêtement, ressemblant à de hauts tumulus, ruinées et presque détruites. Élevées sur la lisière du désert et dominant la plaine où bruissaient autrefois les cités des dynasties memphitiques, elles paraissent sales, tristes et contrefaites quand on les compare à leurs grâces sœurs de Giseh. Rien ne peut donner une idée de la désolation du terrain qui les avoisine; ce sont des pierres calcinées par un soleil implacable et au-dessus desquelles miroite sans cesse une couche épaisse de gaz carbonique... Pas un arbre ne se balance, pas une herbe ne verdoie, pas une fleur ne s'épanouit dans cette solitude ravagée. On dirait qu'il manque à l'air je ne sais quelle qualité vitale, et que là on mourrait asphyxié comme dans un cachot trop étroit. »

Près des grandes pyramides de Giseh, on en voit deux petites qui ressemblent à celle de Sakkarah que nous figu-

⁽¹⁾ Voy. t. XXIII (1855), p. 107.

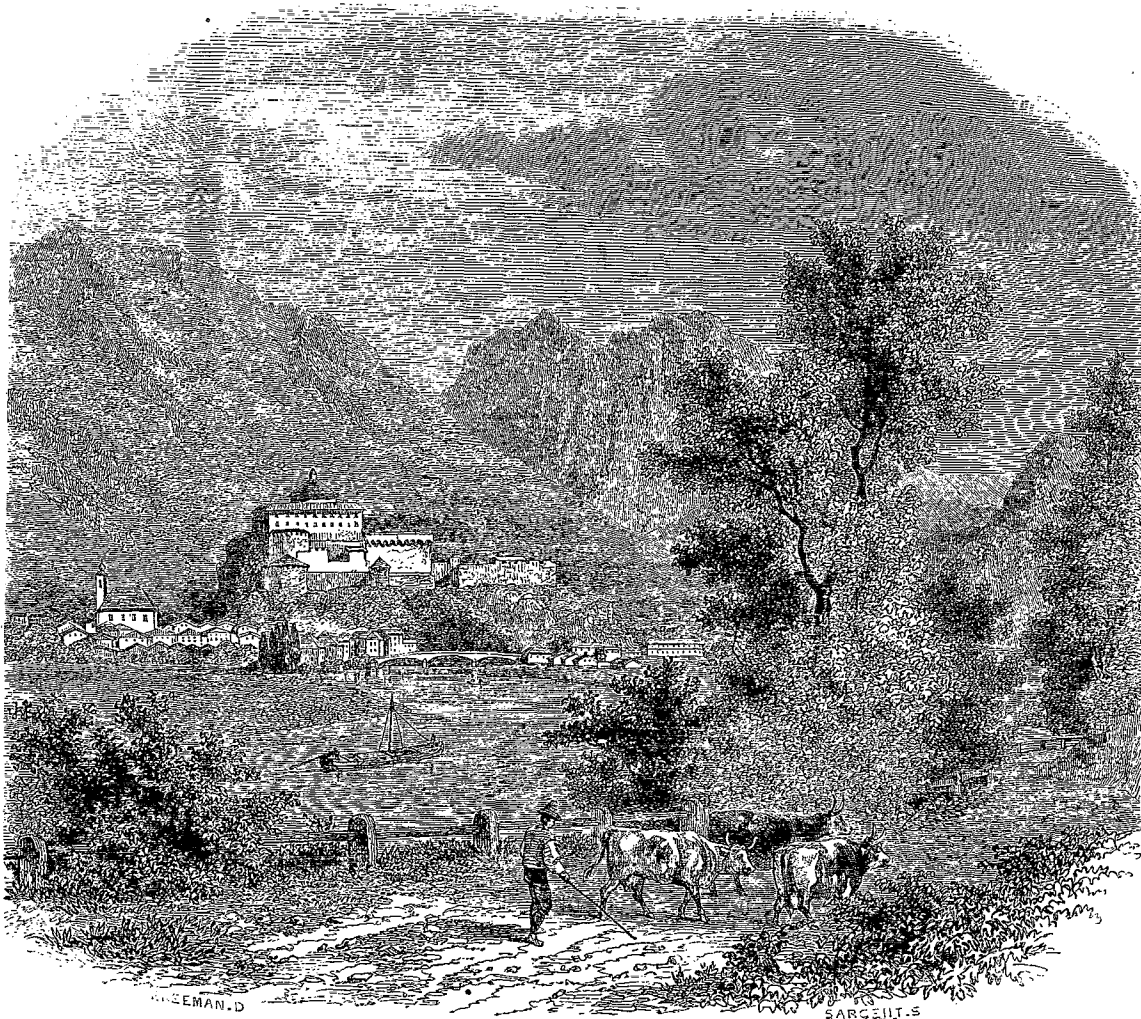
⁽¹⁾ *Le Nil* (Égypte et Nubie).

rons. « Elles se distinguent, dit M. Jomard ⁽¹⁾, par leur forme, qui se compose de quatre corps placés en retraite de la base au sommet; ce sont comme de larges degrés... On ne sait rien sur ces espèces de pyramides, si ce n'est qu'on en trouve plusieurs semblables dans les environs de Sakkarah, et encore plus au sud. Il est à croire que les constructeurs de ces édifices pyramidaux ont cherché à se distinguer, ou, ce qui est encore plus probable, qu'ils vou-

laient abréger l'ouvrage en réduisant successivement l'épaisseur du massif pour arriver plus tôt au sommet. »

KUFSTEIN.

Le Tyrol est divisé en neuf cercles. Sa capitale, Innsbruck, est située dans le cercle que l'on désigne sous le nom d'Unter-



Vue de Kufstein, dans le Tyrol. — Dessin de Freeman.

Junthal : c'est aussi dans cette division que se trouve comprise la petite ville de Kufstein, alignée sur la rive droite de l'Inn et dominée par la Josephsburg, forteresse qui couronne une roche escarpée. On peut considérer Kufstein comme une des citadelles d'Innsbruck. Aussi voit-on son nom revenir plus d'une fois dans le récit de nos guerres avec l'Autriche en 1809. Lorsque le Tyrol se souleva, non pour conserver ou conquérir son indépendance, mais seulement pour échapper à la Bavière et pour défendre et consolider son assujettissement à la domination autrichienne, Kufstein fut l'une des premières positions dont s'assura l'héroïque André Hofer ⁽²⁾. Mais la volonté absolue de Napoléon était de détacher le Tyrol de l'Autriche, et, en 1809, cet homme énergique pouvait encore ce qu'il voulait. Le maréchal Lefebvre, le général Wrède et le général bavarois Deroi eurent bon marché des Autrichiens : ils rencontrèrent

une résistance plus opiniâtre chez les Tyroliens, qui défendaient, sinon leur indépendance, du moins leurs foyers. Un moment même, André Hofer put se considérer comme délié de ses engagements avec l'Autriche, qui, vaincue à Wagram, l'avait abandonné, et il combattit héroïquement, mais sa fortune ne pouvait prévaloir contre celle de nos armes. Le général Deroi occupa Kufstein, et il sut s'y maintenir. Le Tyrol resta, malgré lui-même, une province de la Bavière jusqu'à la paix de Paris, qui, en 1814, le rendit à l'Autriche. Josephsburg est aujourd'hui une maison de détention.

Les paysages qui environnent Kufstein sont charmants. Parmi les hautes montagnes qui s'élèvent à l'est, on remarque le Kaisergebirge et le Lintere-Kaiser ou Schef-fauerspitz, haut de 2175 mètres. Les habitants sont catholiques et parlent allemand; au dehors de la ville, ils sont fermiers, pâtres, bûcherons ou mineurs. Leur costume a conservé un caractère pittoresque : les hommes portent des bretelles carrées et brodées; les femmes, des

⁽¹⁾ *Description de l'Égypte; Antiquités*, t. II, p. 88, in-fol.

⁽²⁾ Voy., sur André Hofer, la Table des vingt premières années.

jupons à couleurs vives, des bonnets en pain de sucre et des bas rouges.

LA MAISON DE LA TANTE LISE.

NOUVELLE.

I.

C'était à l'époque des grandes guerres, à celle-là qui a fait dire par Béranger aux enfants des temps nouveaux :

Vos pères ont en bien des peines!

Un soir, veille d'une bataille qui devait, assurait-on, être décisive, c'est-à-dire plus meurtrière que les autres, deux postes voisins, postes d'observation, les plus avancés au delà des retranchements de l'armée française, étaient commandés par deux officiers qui paraissaient être aussi étrangers l'un à l'autre que si le hasard du service militaire les eût rapprochés pour la première fois. Cependant ces deux hommes, qui étaient à peu près du même âge, appartenaient depuis le même jour au même régiment, et c'est en même temps qu'ils avaient obtenu le même grade. De plus, on remarquait dans leur physionomie cette empreinte à la fois indescriptible et parfaitement distincte qui est le signe particulier du sang, et qu'on appelle l'air de famille. Enfin, comme complément de similitude dans cette double individualité, on peut dire que le soin également affecté de ces deux hommes à se méconnaître mutuellement était encore entre eux un trait de ressemblance : aussi, avant même de s'informer s'ils portaient le même nom, on jugeait à première vue qu'ils devaient être parents. On ne se trompait pas : ils étaient frères, et non pas seulement frères par le fait de la naissance, mais aussi, plus tard, par le choix du cœur. Ils avaient épousé deux sœurs jumelles, leurs cousines, douces et charmantes créatures, qui donnèrent chacune le jour à un fils, et puis, peu de jours après, partirent toutes jeunes de ce monde, ne laissant après elles que d'aimables souvenirs.

Ainsi les rapports d'une double alliance fraternelle avaient encore rapproché ces deux hommes, unis déjà par les liens du sang. Grâce à des titres de parenté si puissants, combien d'excellentes raisons on peut se donner pour finir par aimer son frère, quand le malheur veut qu'on ait négligé de commencer par là ! Mais, entre Honoré et Armand Valtier, il ne s'agissait pas d'une amitié difficile à naître ; loin de là, leur intimité, autrefois parfaite, était de si ancienne date qu'elle se perdait dans le vague de leurs premiers souvenirs.

Quelle force avait donc brisé ce qui, en ce monde, devrait être le plus solide ? Deux faiblesses : la vanité et l'intérêt personnel.

Racontons cette injustifiable rupture, afin qu'il en soit de ceci comme de tout autre produit du mauvais côté de la nature humaine : quelqu'un le signale pour que tous les autres le condamnent.

Au temps où les frères Valtier s'aimaient, les plus grands jours de fête, dans leur enfance ; et, durant les années de collège, leurs meilleurs jours de congé, se passaient dans une gentille maisonnette située hors de la ville. Elle appartenait à une vieille demoiselle, amie d'enfance de leurs deux grand-mères. Bien que M^{lle} Élise Humbert ne fût pas de leur famille, les enfants, par affection, la nommaient la tante Lise. Donc leurs plus anciens et leurs plus joyeux souvenirs étaient attachés à cette maison, que chacun considérait comme sien ; mais ce qui acheva de la leur rendre chère, c'est quand, plus tard, devenus à leur tour chefs de famille, Armand et Honoré Valtier virent leurs deux fils essayer en liberté les premiers pas sur cette même pelouse

du jardin de la tante, où jadis eux-mêmes ils avaient marché pour la première fois sans lisières. Cependant M^{lle} Humbert, qui avait vu trois générations venir successivement s'ébattre chez elle, à vingt ans de distance l'une de l'autre, commençait à atteindre un si grand âge que sa fin ne pouvait manquer d'être prochaine. Elle allait s'affaiblissant chaque jour, ce qui causait aux frères Valtier une douloureuse inquiétude, toutes les fois que, pour obéir aux devoirs de leur état, ils étaient forcés de s'éloigner d'elle. Mais à travers les regrets que d'avance ils donnaient à la vieille amie de la famille, se glissait une arrière-pensée moins honorable pour le cœur humain. « La tante va nous quitter, se disait à part lui chacun des deux frères ; mais sa maison restera. À qui, de mon frère ou de moi, va-t-elle la laisser ? » Quoiqu'ils ne fussent pas légitimement les héritiers de M^{lle} Humbert, Armand et Honoré s'étaient impatronisés de telle sorte dans sa maison que, suivant eux, celle-ci ne pouvait pas sortir complètement de la famille. Ainsi donc, il fallait qu'elle fût par appartenir à l'un ou à l'autre frère. Pourquoi pas à tous deux ? Ils oublièrent de s'adresser cette question : de là une espérance ambitieuse d'abord timidement conçue, mais qui prit peu à peu tant de force que chacun, s'isolant de son frère, en arriva à se croire un droit exclusif à l'héritage de la tante Lise. Mais tout cela n'était encore que le rêve de la convoitise : un mot de M^{lle} Humbert pouvait le faire évanouir ; car, jusqu'à ce moment, elle n'avait laissé rien deviner de ses intentions dernières. Enfin elle parla, ou plutôt elle fit écrire aux deux frères, qui étaient alors en garnison dans une ville lointaine. Le notaire de la tante Lise adressa à Honoré et à Armand deux billets distincts, qui renfermaient chacun exactement la même phrase :

« M^{lle} Élise Humbert veut vous voir encore une fois : elle lègue sa maison hors la ville à celui de vous deux qui arrivera le premier près d'elle. »

L'égoïsme les avait mis déjà sur le penchant des mauvaises pensées ; la lecture de ce billet les y poussa plus avant. Sans se communiquer leur projet de départ immédiat, ils partirent chacun par un chemin différent, avec le même espoir de se devancer l'un l'autre. Cette triste lutte de l'intérêt personnel entre les deux frères les eût infailliblement amenés à se rencontrer frappant au même instant à la porte de la tante Lise, si un léger accident de route n'eût retardé de quelques minutes l'arrivée d'Armand Valtier. Mais à peine Honoré avait-il été introduit près de leur vieille amie que son frère fut annoncé. L'orgueilleuse satisfaction du premier en date ne sut pas mieux se dissimuler que le découragement du plus tard venu.

— Mon pauvre Armand, dit la vieille demoiselle Humbert quand elle vit les deux frères réunis à son chevet, c'est Honoré qui te recevra chez lui, dans cette maison qui va bientôt lui appartenir ; car il était ici avant toi, je le reconnais, je le constate, mais je le regrette.

— Comment, tante Lise, dit Armand avec joie, vous espériez que je le précéderais ?

— Eh non, répondit elle ; j'espérais que vous arriveriez ensemble !

Quelque temps après, quand le décès de la demoiselle Humbert eut mis Honoré en possession de sa maison hors la ville, il fit annoncer à son frère qu'il laissait un logement à sa disposition. Armand lui répondit que jamais ni lui ni son fils ne remettraient les pieds dans cette maison à titre d'invités. Sa dignité personnelle, poursuivait-il, ne lui permettait pas d'être l'hôte obligé de celui qu'il ne pouvait croire complètement étranger à l'événement qui l'avait arrêté en route. La réponse d'Armand se terminait par ces mots : « Les fils vengent leurs pères. J'ai l'espoir, sinon de mon vivant, du moins qu'après moi, la maison de

la tante Lise changera un jour de maître, sans pour cela sortir de la famille. »

A partir de ce moment, tout rapport entre les deux frères fut rompu, et les jeunes cousins, Eugène et Auguste Valtier, qui avaient déjà pris la douce habitude de bien vivre ensemble, furent séparés. Ils ne se rencontrèrent plus que rarement et par hasard, quand le même bon souvenir les conduisit à six lieues de la ville, chez la mère Nicole, leur nourrice.

Revenons maintenant à notre première scène. Comme il a été dit plus haut, les incidents de la vie militaire avaient amené Armand et Honoré Valtier à commander, la veille d'une grande bataille, les deux postes d'observation les plus exposés au feu de l'ennemi. La nuit était tombée, et de nouveau les officiers venaient de se rencontrer dans l'une de ces rondes incessantes qu'exigeait la sévère veillée des armes. Ils avaient échangé les mots d'ordre et de ralliement, puis, sans se rien dire de plus, ils allaient regagner leurs postes respectifs, afin de se préparer, par quelques moments de sommeil, aux terribles épreuves du lendemain, quand ils entendirent un vieux soldat dire à ses camarades :

— Ça chauffera dur ici, au petit jour. Je crois que ceux qui n'ont pas écrit ce soir à leurs parents oublieront longtemps de donner de leurs nouvelles. Bien que je n'entende pas l'horloge, je peux vous dire au juste l'heure qu'il est : mes enfants, il sonne l'heure de faire son testament ; avis à ceux qui veulent laisser leur pipe à quelqu'un !

La plaisanterie était lugubre ; cependant elle fit rire les soldats. Quant aux officiers, qui s'étaient mis en marche, ils s'arrêtèrent. Un pressentiment semblable et la même suite de pensées s'offrirent instantanément à l'esprit des deux frères :

— Je serai tué demain... J'ai un fils... Je ne veux pas mourir sans lui avoir fait connaître ma volonté à propos de la maison de la tante Lise... Mais comment écrire?... A qui demander ce qui me manque?... A lui !

En se parlant ainsi, c'est son frère que chacun d'eux se désignait. Une fausse honte les fit hésiter un moment à s'aborder ; mais, la nécessité parlant plus haut que cette honte, le besoin de l'un l'autre les rapprocha.

— Monsieur Honoré Valtier, dit Armand, vous avez compris sans doute qu'au moment où nous sommes je puisse avoir à vous demander un service ?

— Oui, cela doit être, et j'en suis enchanté, répondit Honoré ; car je pourrai compter, en échange, sur un bon office de votre part.

— Vous connaissez ma consigne, poursuivit Armand ; dans le poste que j'occupe en vue de l'ennemi, défense expresse, cette nuit, d'avoir de la lumière.

— Et la clarté des étoiles ne vous suffirait pas pour écrire à votre fils, observa Honoré ; car c'est là, je crois, ce que vous voulez dire !

— Précisément. Mais la mesure de prudence qui m'interdit la lumière ne vous est pas imposée, grâce au pli du terrain qui cache votre poste.

— En effet, riposta Honoré, vous pourrez écrire chez moi ; mais apportez votre encre et votre papier, car le dernier boulet qui a ricoché par ici ce soir a enlevé tous mes ustensiles de bureau.

— Qu'à cela ne tienne, j'ai tout ce qu'il me faut ; l'important était que je pusse trouver un lieu propice pour écrire, et c'est à vous que je le devrai.

— Vous ne me devrez rien ; j'entends bien vous faire payer la location de l'abri et de la lumière.

— Vraiment ? Eh bien, je l'aime mieux ainsi ! M. Honoré Valtier serait-il assez bon pour me dire si je dois payer d'avance, et quel est le prix qu'il exige ?

— Une plume, de l'encre et le papier nécessaire pour que

je puisse aussi écrire à mon fils. Puis-je compter sur vous ?

— Autant que je compte sur vous-même, répondit Armand ; dans un instant, j'aurai l'honneur de me présenter chez vous.

— Je vais tout préparer pour avoir l'honneur de vous y recevoir, répliqua Honoré, tandis que l'autre se dirigeait vers son poste.

Quelques minutes après cet échange de paroles, le plus long qu'ils eussent eu ensemble depuis nombre d'années, Armand revint près de son frère. Ce dernier, à l'aide d'une planche et de quelques pierres amoncelées, avait improvisé sous sa tente une table et deux sièges. La faible lumière d'une lanterne des rondes nocturnes éclairait le réduit. C'était peu, mais ce peu était tout pour celui que sa consigne avait condamné à l'obscurité absolue.

— Soyez le bien-venu, dit Honoré à son frère ; le bureau est prêt, il n'y manque plus que les fournitures, que vous apportez, sans doute.

— Vous me voyez désolé, repartit Armand, déposant sur la table une écriture et deux plumes ; malgré toutes mes recherches, il ne m'a été possible de trouver que cette unique feuille de papier, ce qui est à peine assez, vous en conviendrez, pour une seule lettre.

— Il faudra pourtant que cela suffise pour deux, riposta Honoré ; vous vous êtes engagé au partage, et votre place à la lumière est à ce prix.

— Je sais que monsieur Honoré Valtier ne me la céderait pas pour rien, même en ce moment, où j'ai tant de choses à dire à mon fils.

— Autant que j'en ai moi-même à dire au mien. D'ailleurs c'est marché conclu. Et puis, vous teniez tant à payer votre loyer tout à l'heure !

— J'y tiens encore, dit froidement Armand Valtier.

Et, pour preuve, il déchira dans son pli la précieuse feuille de papier, et présenta l'un des feuillets à son frère. Surpris tout à coup par le souvenir de leur ancienne habitude du partage, Armand ajouta :

— Tiens ! c'est comme autrefois !

— Oui, comme autrefois ! répéta Honoré, ému par le même souvenir. Les deux frères se regardèrent ; un mot de plus, et ils étaient réconciliés. Le mot ne fut pas dit. Ils s'installèrent face à face devant la table, et, silencieux désormais, ils écrivirent. Pendant quelques minutes, leurs plumes coururent sur le papier. Enfin les deux officiers, ayant fini d'écrire, fermèrent leurs lettres, qu'un soldat fut chargé de porter aussitôt au poste qui devait les transmettre à l'intendance. Armand et Honoré, qui n'avaient plus rien à faire l'un chez l'autre, échangèrent un salut et se séparèrent sans même se dire au revoir.

La suite à une autre livraison.

ARBRES GÉANTS EN CALIFORNIE (1).

..... Je t'ai dit que nous avions choisi Murphy à cause du voisinage de French-Gueh ; mais ce n'était pas la seule raison : nous n'étions qu'à quinze milles de ces arbres géants dont les étonnantes dimensions t'ont peut-être été racontées par les journaux ; et tu as alors tout aussitôt crié au canard américain. Mais tant de témoins oculaires, et entre autres un voyageur naturaliste de notre jardin des Plantes, me l'avaient tellement affirmé que je ne pouvais en douter. Aussi, après notre visite au *placer*, nous nous mîmes en route pour aller visiter les mammoths du règne végétal. Pour la modeste somme de vingt francs, une voiture nous y conduisit par une route très-comfortable, ouverte à travers une forêt et le

(1) Extrait d'une lettre d'un capitaine de vaisseau de la marine militaire de France.

long de canaux qui amènent pendant 45 milles les eaux du Stanislas aux mines de tout le comté de Calaveras. Or, il y a huit ans, les Espagnols n'avaient pas même encore pénétré dans cette partie du pays. Sur la route, nous nous croisions partout avec des rails en bois qui portent de gigantesques sapins à deux scieries à vapeur établies dans ces solitudes, et livrent maintenant à Murphy de magnifiques planches d'un pouce d'épaisseur, à raison de trois sous le pied.

Enfin, nous arrivâmes en vue de ces fameux arbres, réunis, au nombre de quatre-vingt-douze, en pleine croissance, sur une cinquantaine d'hectares de superficie. C'est une espèce de cèdre qui s'élève droit comme une colonne. Ils ont cent mètres de haut et trente mètres de circonférence; les branches commencent à environ quarante mètres du sol; elles sont peu nombreuses; le sommet est couvert d'un joli feuillage. J'ai recueilli quelques graines pour ton jardin; je te souhaite de les voir en pleine croissance, car, d'après les déductions tirées d'un des plus beaux et des plus sains qui a été abattu il y a trois ans, et dont une tranche a été envoyée à Paris, il n'a pas fallu moins de quatre mille ans pour que ces arbres aient atteint un tel développement. Si tu t'étonnes d'une hauteur de cent mètres, que diras-tu du vieux tronc étendu sur le sol, qui mesure 450 pieds en hauteur et 42 pieds de circonférence. En tombant, le géant s'est rompu à trois cents pieds, et là il mesure encore 18 pieds de diamètre. C'est, du reste, la terre des arbres géants; car ces cèdres sont entourés de cyprès et de pins qui ont plus de 200 pieds de haut et un diamètre de 20 à 25 pieds. J'ai noté sur

mon journal toutes les dimensions mesurées de la plupart de ces merveilles, et tu seras stupéfait de cette puissance de végétation.

Ce sont les passions beaucoup plus que les connaissances qui gouvernent l'univers; et si quelquefois l'esprit a été nuisible, il faut encore plus d'esprit que n'en ont les méchants pour les contenir et pour les vaincre.

MALLET DU PAN.

Mallet avait raison. On abuse de tout, même de l'esprit et des lumières. On a bien abusé de l'Évangile! Mais y avait-il moins de révolutions en ce monde, moins de calamités publiques et particulières, quand on ne savait pas lire? Ne connaît-on les renversements de trône et d'empire et les guerres sociales que depuis l'invention de l'imprimerie et des journaux? Où les Jacques du quatorzième siècle avaient-ils appris à brûler les châteaux et à égorger les nobles?

S. DE SACY.

UN DESSIN DE PAUL DELAROCHE.

Quelques-uns des tableaux de Paul Delaroche ont soulevé de vives critiques: ses dessins n'ont eu que des admirateurs. La simple esquisse que nous aimons à reproduire se recommande au souvenir par un charme particulier: on croit que le peintre a voulu y représenter, non dans le détail des traits assurément, mais dans l'en-



novembre 1845.

Fac-simile d'une eau-forte de Paul Delaroche (la seule qu'il ait faite), appartenant à son fils Horace. — Dessin de Marc.

semble de leur attitude, son épouse bien-aimée, morte prématurément, objet d'estime et de regrets universels, et un de ses deux fils, nommé Philippe. C'est une de ces études faites, le soir, au coin du foyer, sous la demi-clarté de la lampe, aux heures paisibles où l'on se parle, à mots interrompus et mêlés de silences, de la vie du jour qui s'achève. Combien de ces dessins impromptus des veillées ont été oubliés, perdus, jetés aux flammes, et qui, conservés et

réunis, nous intéresseraient comme ces mémoires de famille, d'autant plus sincères et plus parfaits qu'ils n'étaient point destinés au public et qu'on les traçait sans se préoccuper ni de critique ni de gloire! Sous ce rapport, il en est de la plupart des hommes comme des artistes: les faits et les paroles que nous connaissons d'eux sont souvent les plus apprêtés; le plus simple et le meilleur de leur nature reste presque toujours dans l'ombre.

PERSONNAGES CÉLÈBRES DE L'ORIENT.

ALEXANDRE MAUROCORDATO.



Alexandre Maurocordato (1636-1707). — Dessin de Chevignard, d'après un portrait du temps.

Constantinople, sous la domination musulmane, n'avait rien perdu de son prestige aux yeux des Grecs. Les privilèges consentis spontanément aux orthodoxes par le conquérant, la protection de la loi, toujours plus efficace au siège même du gouvernement que dans les provinces, les perspectives nouvelles offertes à l'activité et au génie commercial des Grecs, comblèrent rapidement les vides qu'avait faits la conquête. Tout ce qu'il y avait au dehors d'hommes actifs et entreprenants afflua de nouveau dans la capitale; et, pleins de confiance dans l'ascendant irrésistible de leur race, les vaincus de la veille méditaient déjà d'asservir leurs vainqueurs barbares en s'enrichissant de leurs dépouilles :

Græcia capta ferum victorem cepit. . . . (*)

Parmi les Grecs qui étaient venus chercher fortune à Constantinople, au commencement du dix-septième siècle,

(*) La Grèce vaincue asservit son vainqueur barbare.

se trouvait un insulaire de Chio, nommé Pantelis Maurocordato. Industriel et de bonne mine, le commerce commença à l'enrichir : l'amour fit le reste. L'épouse dédaignée d'un prince de Valachie, Roxandra, s'éprit du jeune Grec, à qui elle apporta, avec sa personne, une dot considérable. Et comme elle-même possédait, à défaut de la beauté, dont la nature lui avait été peu prodigue, un grand fonds de sagesse et de bon sens, elle vécut heureuse dans sa nouvelle condition, et, peu de temps après son mariage, devint mère d'un fils qui fut nommé Alexandre.

Roxandra était de plus une femme d'un rare savoir, instruite également dans les lettres anciennes et dans la philosophie, au point que ses contemporains n'ont pas craint de la placer à côté de la célèbre Hypatie. Aussi, devenue veuve de bonne heure, ne se trouva-t-elle point embarrassée pour diriger l'éducation de ses enfants. Alexandre fit, sous sa surveillance, et en quelque sorte sous ses auspices, ce que nous nommerions aujourd'hui ses humanités; et comme il eut atteint sa quatorzième année, vers 1649

ou 1650, elle l'envoya à l'Université de Padoue pour y étudier les sciences et principalement la médecine.

L'Italie, à cette époque, bien que sa renommée scientifique et littéraire commençât à décroître, était toujours considérée, parmi les Orientaux surtout, comme la terre classique des arts et de l'érudition. Ses universités, depuis longtemps célèbres, avaient un attrait particulier pour les Grecs, charmés de retrouver, brillantes de tout leur éclat, ces fleurs de l'antiquité grecque et latine qu'y avaient transplantées leurs ancêtres. A Padoue, le jeune Maurocordato ne démentit point la réputation de savoir et d'éloquence que s'étaient faite ses compatriotes. Doué d'une compréhension vive, d'une rare facilité d'élocution, avide de science, mais en même temps passionné pour le bruit et la dispute, entêté, ergoteur, — un vrai Grec du temps de Périclès, — il était tout à la fois la gloire et l'épouvantail de l'école, et s'attirait autant de réprimandes par ses continuelles incartades que ses succès lui méritaient de louanges. Une fois, comme il revenait de Venise à Padoue, *par le coche*, avec un de ses camarades, ils firent rencontre d'un moine qui, après avoir entamé avec les deux jeunes Grecs une controverse sur le concile de Florence et les pains azymes, étourdi par les fumées du vin non moins que par la chaleur de la dispute, se laissa choir de son long sur le plancher de la barque, où il s'endormit d'un profond somme. Ce que voyant nos deux étourdis, ils détachèrent le fallot du grand mât et le suspendirent, en manière d'enseigne, au dos du dormeur. Cette plaisanterie d'écoliers en vacances fut taxée d'acte impie par la sérénissime république, toujours portée à penser mal des orthodoxes, et elle décréta d'accusation les deux jeunes gens. Prévenu à temps, Maurocordato quitta l'État de Venise, et chercha à Florence, d'autres disent à Bologne, un abri contre la tempête. Ce qu'il y a de certain, c'est que, à quelque temps de là, il reçut à la fois le bonnet de docteur en médecine et en philosophie; et ce double triomphe fut suivi presque aussitôt de la publication de son premier ouvrage, le *Traité de la circulation du sang*, qu'il dédia au grand-duc de Toscane. C'était trente ans après la grande découverte de Harvey.

De retour dans sa patrie, Maurocordato opéra une révolution dans la pratique de l'art médical, abandonné jusqu'à lui aux empiriques. Notre célèbre voyageur Tournefort, qui le rencontra à Constantinople sur la fin de sa carrière, rend témoignage de la précision et de la sûreté de sa méthode. Chargé en même temps d'une chaire à l'école du Phanar, récemment instituée par Manolaki Castrianos, il voyait l'élite de la jeunesse grecque se presser à ses cours, dont l'éclat fut rehaussé par la publication de deux nouveaux ouvrages, un commentaire sur le traité *De la Génération et de la Corruption*, d'Aristote, et une *Syntaxe de la langue grecque*. Médecin, professeur, écrivain, son activité prodigieuse suffisait à tout; et, dans le même temps qu'il étonnait ses concitoyens par l'étendue et la variété de ses connaissances, il trouvait encore le moyen d'en acquérir de nouvelles, par l'étude assidue des trois langues de l'Orient musulman, le turc, le persan et l'arabe.

Qui le poussait à ces rudes labeurs? Était-il mû par le pur amour de la science? Cherchait-il à se frayer ainsi l'accès vers une nouvelle carrière, plus large et plus éclatante?

Déjà, depuis plusieurs années, la pratique de son art l'avait mis en rapport avec la plupart des hommes qui jouaient un rôle dans le gouvernement. Parmi eux, et avant tous les autres, se trouvait le grand-vizir Ahmed-Kupruli, le deuxième de cette illustre famille des Kupruli qui, par une exception unique dans l'histoire ottomane, donna successivement trois grands-vizirs à l'empire; — tous les trois hommes éminents, qui, pressant la prochaine décadence

de leur patrie, tentèrent vainement de la retenir sur la pente qu'elle descendit rapidement après eux.

Kupruli se déclara le protecteur de Maurocordato, et lorsque son compatriote Panajoti, pour lequel avait été créée la charge de grand interprète de la Porte, vint à mourir (1673), il le désigna pour le remplacer. Cette charge, la plus haute qu'un chrétien eût remplie jusqu'alors, et qui demeura jusqu'à ces derniers temps entre les mains des Grecs, marqua leur premier pas vers le but secret où tendait leur ambition. Les Turcs, à cette époque, dédaignant l'étude des langues européennes, et néanmoins leurs rapports avec l'Occident se multipliant de jour en jour, le grand interprète devenait l'intermédiaire obligé entre le gouvernement et les puissances étrangères, et toutes les affaires passaient par ses mains.

Nommé à la même époque grand logothète, ou chancelier du siège oecuménique, Maurocordato fit servir son crédit au bien de son Église et de sa nation. Il soutint avec énergie les droits ou les prétentions de ses coreligionnaires relativement aux lieux saints. Par ses soins, un grand nombre d'églises furent rebâties; des écoles s'élevèrent à l'ombre du sanctuaire, et commencèrent la renaissance littéraire de la Grèce, avant-coureur de sa renaissance politique.

Bientôt la grande guerre qui s'alluma entre la Turquie et l'empire, à la fin du dix-septième siècle, ouvrit un champ plus vaste au génie politique de Maurocordato.

En 1683, au début des hostilités, nous le voyons accompagner le grand-vizir Kara-Moustafa sous les murs de Vienne. On sait l'histoire de ce siège mémorable, et comment la chrétienté fut sauvée une seconde fois par Jean Sobieski. Mais ce qu'on ignore, c'est la part qu'eut Maurocordato dans ce grand événement, alors que le vizir, sur le point de tenter un assaut général qui lui eût vraisemblablement livré la ville, en fut dissuadé par le grand interprète, et, attiré par l'espoir d'un riche butin, consentit à ouvrir des négociations que l'habile conseiller traîna jusqu'à l'arrivée de Sobieski. Ce fait, qu'aucun chroniqueur n'a relaté, a passé dans la tradition historique à Constantinople et dans toute la Turquie. Deux circonstances ajoutent à l'autorité de cette tradition. D'une part, l'emprisonnement et les mauvais traitements que Maurocordato et sa famille eurent à souffrir de la part des Turcs, à son retour à Constantinople. De l'autre, et comme contraste, l'envoi de lettres patentes, émanées de l'empereur Léopold, à l'insu de la Porte, et qui conféraient au grand interprète le titre de comte de l'empire.

Maurocordato avait composé, pendant la durée du siège, un *Journal*, dont le manuscrit a été signalé dernièrement à l'attention des érudits par M. Lebarbier, membre de l'École française d'Athènes, qui l'a découvert dans la bibliothèque du monastère du Saint-Sépulchre, à Constantinople. Un Grec de nos amis, qui a eu cette relation entre les mains, et qui l'a feuilletée à la hâte, nous a affirmé qu'elle ne contient que des particularités insignifiantes et sans intérêt pour l'histoire ou la politique générale de l'époque: ce qui s'expliquerait suffisamment, du reste, par la situation précaire et périlleuse de l'auteur. Il paraîtrait néanmoins qu'une lecture plus attentive y aurait découvert plusieurs faits curieux et des documents diplomatiques importants.

Nulla part autant qu'en Turquie le Capitole n'est près de la roche Tarpéenne. A peine échappé, par le crédit de son ancien patron, Kupruli, à la prison et au glaive du kapidji, Maurocordato fut envoyé de nouveau à Vienne, sous prétexte de notifier à l'empereur l'avènement du nouveau sultan, mais en réalité pour ouvrir la voie à une entente avec l'Autriche. C'était en 1688, et la Porte commençait à être lassée d'une guerre où elle avait essuyé

défaite sur défaite. Les négociations traînèrent pendant trois ans, au bout desquels Maurocordato revint à Constantinople, après avoir employé ses loisirs forcés en Autriche à réunir les matériaux de son *Histoire universelle*. Il fit construire, à la même époque, et à ses frais, la chapelle grecque qui se voit encore aujourd'hui à Vienne.

Vers la fin de 1698, la victoire du prince Eugène sur la Theiss, et la médiation de l'Angleterre et de la Hollande, amenèrent de nouveaux pourparlers pour la paix. Des négociations en règle s'ouvrirent à Carlowitz. Le *reiss-efendi* (ministre des relations extérieures) en personne ayant été choisi pour représenter la Porte, Maurocordato lui fut adjoint en qualité de conseiller, avec le titre, qui fut créé à cette époque, de *confident des secrets de l'empire* (*o ex aporrétôn*).

Dans ce mémorable congrès, où tant d'intérêts divergents se trouvaient aux prises, où des provinces furent cédées, des forteresses rasées, des émigrations consenties, et où furent modifiées les circonscriptions géographiques de l'Orient, Maurocordato fit preuve d'une habileté et d'un tact supérieurs. Sa dextérité eut d'abord à s'exercer à l'occasion d'une question d'étiquette qui, dès les premiers jours, menaçait de tout compromettre. Cinq puissances, outre deux puissances médiatrices (Angleterre et Hollande), étaient représentées dans le Congrès. Or, il s'agissait de déterminer, chose grave! dans quel ordre les plénipotentiaires feraient leur entrée dans la salle des conférences. On discutait là-dessus depuis plusieurs semaines sans pouvoir s'entendre, lorsque Maurocordato leva la difficulté en proposant de percer dans la salle, de forme ronde, un nombre de portes égal à celui des représentants, ouvertes extérieurement chacune du côté qui répondait à leur pays. Les tentes furent disposées de la même manière autour de la salle, en sorte que, le premier jour du congrès, chacun d'eux sortant de son pavillon d'un pas égal, ils entrèrent en même temps dans la salle, se saluèrent mutuellement et à la fois, et vinrent occuper le siège qui se trouvait devant eux, vis-à-vis de la porte.

Maurocordato fut, durant trois mois, l'âme des négociations. Obligé de tenir tête à lui seul aux représentants des cinq puissances alliées, il s'adressait à chacun d'eux dans sa propre langue, et finissait presque toujours par le ramener à son avis. Quand l'accord eut été établi sur tous les points, et que l'instrument de la paix eut été rédigé et transcrit par lui en quatre langues, son collègue le *reiss-efendi* prit la plume et apposa sa signature au bas du traité, avec le même flegme et le même silence hautain qu'il avait conservés pendant les débats.

Nous ne suivrons pas Maurocordato dans le reste de sa carrière si laborieusement remplie. Ses derniers jours ne furent pas exempts d'orages. Une émeute, attisée par le mécontentement qu'avait produit la paix de Carlowitz, mit de nouveau ses jours en péril, et le força de reprendre le chemin de l'exil. Enfin le calme revint, et, à l'avènement du sultan Ahmed (1703), il reprit ses fonctions près de la Porte, et parvint à un degré de puissance qu'aucun chrétien n'avait atteint jusqu'à cette époque.

Cependant l'âge avait un peu tempéré cette ardeur ambitieuse qui paraît avoir été le principal mobile de sa conduite, et, moins occupé désormais du soin de pousser sa fortune que de fonder la grandeur durable de sa maison, il comprit que rien ne manquait à ses prospérités, sinon de savoir les restreindre. Aussi, lui qui avait disputé autrefois avec les princes de Valachie et de Moldavie pour qu'ils le traitassent d'*illustrissime* (*o eklamprôtatos*) dans leurs lettres, refusa-t-il le titre d'*Allesse sérénissime* que la Porte lui offrait avec le gouvernement de l'une des deux provinces.

Ses deux fils, Nicolas et Jean, n'imitèrent pas la réserve de leur père, et, parvenus plus tard l'un et l'autre à l'hospodarat, ils ouvrirent en Moldo-Valachie la série des gouverneurs connus sous le nom de *Phanariotes*.

Quant à Alexandre Maurocordato, revenu, à mesure qu'il se retirait de la scène politique, aux occupations qui avaient fait le charme et la gloire de sa jeunesse, il reprit avec ardeur le cours interrompu de ses études et de ses travaux littéraires. Il mourut en 1707, à l'âge de soixante-dix ans, comme un patriarche et un sage des anciens jours, entouré de sa famille, de ses amis, de ses manuscrits et de ses livres.

Nous avons indiqué en passant ses principaux ouvrages : le *Traité de la circulation du sang* (en latin), dont il existe des traductions en espagnol, en français, en allemand, en hollandais, en grec et en turc; le *Commentaire sur Aristote*, la *Syntaxe*, les *Éphémérides*. Citons encore une *Histoire des Juifs* et des *Essais de morale* très-estimés, et surtout le recueil (malheureusement fort incomplet) de ses *Lettres*, publié à Constantinople, en 1804.

C'est là qu'il faut chercher le secret de son âme et de sa politique. La voie où il s'était aventuré était semée de déboires et de périls : il le sentait et il en souffrait parfois. Se courber pour se redresser plus tard, ramper pour atteindre au but plus sûrement; lécher, suivant l'expression orientale, la main qu'on ne peut abattre : quel rôle! Aussi, par instants le dégoût s'empare de lui. Il écrit à l'instituteur de ses enfants : « Nous remuons, comme Sisyphe, le rocher de la servitude. » Une autre fois, s'adressant à un de ses amis, et laissant déborder l'amertume de son cœur : « De combien de tristesses, de combien de déboires la vie des cours est remplie! Que de difficultés à chaque pas! Que d'injustice chez ceux qui commandent! que d'arrogance, que de méchanceté! etc. » Mais alors qui le forçait à respirer cet air empoisonné? Sans doute le seul intérêt de sa patrie et de sa religion l'âme. C'est pour réhabiliter la Grèce dans sa personne qu'il flatte ses oppresseurs. Mais n'y a-t-il pas à craindre pour les âmes tièdes et faibles le danger de ces apostasies apparentes? Et, ce danger n'existait-il pas, le but fût-il pleinement atteint, comme il arriva pour Maurocordato, s'il est vrai, comme on l'assure, que la lecture de ses lettres inspira la tentative de Rhigas, et prépara l'affranchissement de la Grèce, la question de morale resterait encore à résoudre. Pour être utile à sa nation, il trahit à plusieurs reprises les intérêts de ceux qui s'étaient confiés à lui; il manqua, non de patriotisme, mais de droiture. Or, au fond de l'âme humaine, il y a quelque chose qui proteste contre cette dangereuse doctrine que la fin légitime les moyens. Les lettres de Maurocordato témoignent de cette vérité. Les plaintes qui lui échappent accusent moins la révolte de l'orgueil blessé que le trouble secret de la conscience.

HISTOIRE DU COSTUME EN FRANCE.

Suite. — Voy, p. 140, 172.

RÈGNE DE LOUIS XIV.

Costume civil (de 1643 à 1658). — L'histoire des modes ne saurait se traîner sur les divisions de l'histoire politique; c'est pourquoi nous la partagerons, pour le long règne de Louis XIV, en trois époques dont la première ne finira ni avec la minorité du roi, ni avec le gouvernement de Mazarin, mais avec l'existence de celui qui fut réputé l'astre de la cour avant que le monarque eût définitivement éclipsé tout son entourage. Nous voulons parler du duc de Candale, mort à trente ans, le 28 janvier 1658, du double

chagrin d'avoir été battu par les Espagnols et d'avoir perdu le cœur de M^{me} d'Olonne. C'était un beau blond, « le plus honnête homme de son temps », suivant ses contemporains, qui entendaient par là le personnage dont les manières avaient le plus de distinction. La nature avait mis en lui un côté, mais un seul, du génie d'Alcibiade ; de sorte que le cardinal de Retz a pu dire justement de lui qu'il n'eut rien de grand que les canons. En effet, dans ses gouvernements et commandements, c'est surtout par les rubans et par le linge qu'il se fit remarquer. Sa gloire est d'avoir servi de modèle à ceux qui voulaient bien s'habiller. Il inventa une façon de chausses qui de son nom s'appelèrent *chausses à la Candale*.

Mais il faut prendre les choses à un moment où ce lion était encore trop jeune pour exercer un si grand empire. Les *Lois de la galanterie*, qui parurent en 1644, nous fournissent sur la tenue des hommes de minutieux détails dont nous ferons notre profit :

« Pour parler premièrement de ce qui concerne la personne, l'on peut aller quelquefois chez les baigneurs pour avoir le corps net, et tous les jours l'on prendra la peine de se laver les mains avec le pain d'amande. Il faut aussi se faire laver le visage presque aussi souvent, et se faire raser le poil des joues, et quelquefois se faire laver la tête, ou la dessécher avec de bonnes poudres. Vous aurez un valet de chambre instruit à ce métier, ou bien vous vous servirez



Ouvrier (1649) ; Galants à la mode de 1647 et de 1648 ; d'après diverses gravures du temps. — Dessin de Chevignard.

d'un barbier qui n'ait autre fonction, et non pas de ceux qui pansent les plaies et les ulcères, et qui sentent toujours le pus et l'onguent, lesquels vous n'appellerez que quand vous serez malade ; et en ce qui est de vous accommoder le poil, vous aurez recours à leurs compétiteurs, qui sont barbiers-barbants, quelques défenses et arrêts qu'il y ait eu au contraire. Celui que vous aurez choisi, étant très-propre et très-adroit, vous frisera les cheveux ou les laissera enflés, et vous accommodera aussi la barbe selon ce qu'elle vous siéra le mieux ; car c'est un ornement naturel, le plus excellent de tous, et dont il faut tenir le plus compte. Les uns portent les moustaches comme un trait de sourcil, et fort peu au menton ; les autres ont une moustache à coquille. L'on est toujours bien, pourvu qu'on reconnaisse que cela n'est point négligé ; mais cela est encore plus estimable quand l'on voit que cela vous donne plus de grâce.

« Après ceci, l'on doit avoir égard à ce qui couvre le corps, et qui n'est pas seulement établi pour le cacher et garder du froid, mais encore pour l'ornement. Il faut avoir le plus

beau linge et le plus fin que l'on pourra trouver. L'on ne saurait être trop curieux de ce qui approche si près de la personne. Quant aux habits, la grande règle qu'il y a à donner, c'est d'en changer souvent et de les avoir toujours le plus à la mode qu'il se pourra. Il faut prendre pour bons Gaulois et gens de la vieille cour ceux qui se tiennent à une mode qui n'a plus de cours, à cause qu'elle leur semble commode. Il est ridicule de dire : Je veux toujours porter des fraises parce qu'elles me tiennent chaudement ; je veux avoir un chapeau à grand bord d'autant qu'il me garde du soleil, du vent et de la pluie ; il me faut des bottes à petites genouillères parce que les grandes m'embarassent. C'est n'entendre pas qu'il faut se captiver un pèti pour être toujours bien mis. Ne dit-on pas qu'il ne faut pas penser avoir toutes ses aises en ce monde ? L'on a beau dire qu'il n'est rien de si inconstant que le Français ; que tantôt il porte des chapeaux hors d'escalade et tantôt de bas, tantôt de grandes basques et tantôt de petites, des chausses longues et courtes ; que la description de cette bizarrerie ayant été

faite par quelqu'un en ce qui est des collets, l'on a dit qu'au lieu que nos pères en portaient de petits tout simples ou de petites fraises semblables à celles d'un veau, nous avons au commencement porté des rondes de carte forte sur lesquelles un collet empesé se tenait étendu en rond en manière de théâtre; qu'après l'on a porté des espèces de peignoirs sans empeser qui s'étendaient jusqu'au coude, qu'ensuite on les a rognés petit à petit pour en faire des collets assez raisonnables, et qu'au même temps l'on a porté de gros tuyaux godronnés, que l'on appelait encore des fraises, où il y avait assez de toile pour les ailes d'un moulin, et qu'enfin, quittant tout cet attirail, l'on est venu à porter des collets si petits qu'il semble que l'on se soit mis

une manchette autour du col : ce sont de belles pensées que l'on se forme pour exprimer le changement d'un contraire à l'autre; mais quoique cela soit pris pour une censure de nos coutumes, nous ne devons pas laisser de garder notre variété comme la plus divertissante chose de la nature.

» Si un auteur a dit aussi qu'il se formalise de ce rond de bottes fait comme le chapiteau d'une torche, dont l'on a tant de peine à conserver la circonférence qu'il faut marcher en écarquillant les jambes, c'est ne pas considérer que les gens qui observent ces modes vont à pied le moins qu'ils peuvent. D'ailleurs, quoiqu'il n'y ait guère que cela ait été écrit, la mode en est déjà changée, et ces genouillères rondes



Page; Paysanne (1650); Anne d'Autriche (1648); d'après des gravures du temps. — Dessin de Chevignard.

et étalées ne sont que pour les grosses bottes, les bottes mignonnes étant aujourd'hui ravalées jusqu'aux éperons et n'ayant qu'un bec rehaussé devant et derrière.

» Quant aux canons de linge que l'on étale au-dessus, nous les approuvons bien dans leur simplicité quand ils sont fort larges et de toile batiste bien empesée, quoique l'on ait dit que cela ressemblait à des lanternes de papier, et qu'une lingère du Palais s'en servit ainsi un soir, mettant sa chandelle au milieu pour la garder du vent. Afin de les orner davantage, nous voulons aussi que d'ordinaire il y ait double et triple rang de toile, soit de batiste, soit de Hollande, et d'ailleurs cela sera encore mieux s'il y peut avoir deux ou trois rangs de point de Gênes : ce qui accompagnera le jabot de même parure.

» Vous saurez que, comme le cordon et les aiguillettes s'appellent la *petite-oie*, l'on appelle un *jabot* l'ouverture de la chemise sur l'estomac, laquelle il faut toujours voir avec ses ornements de dentelles, car il n'appartient qu'à quelque vieil penard d'être boutonné tout du long.

» Estant aussi avertis qu'à cause que les hommes ne portent plus maintenant de collets à passement ou de point coupé, plusieurs les ont mis à leur chemise, nous leur défendons ce ménage qui sont trop sa mesquinerie, parce qu'il faut qu'un vrai galant n'ait rien qui ne soit neuf, et beau, et fait exprès.

» Pour retourner aux bottes, il les faut avoir à longs pieds, encore que l'on ait dit qu'il se fallait conformer à la nature et garder les mesures. L'on sait bien qu'au même temps que les longs pieds ont été mis en usage, l'on a aussi porté des chapeaux fort hauts et si pointus qu'un teston les eût couverts; néanmoins la mode de ces chapeaux s'est changée soudain en forme plate et ronde, et les bottes et souliers à longs pieds sont demeurés, ce qui montre l'estime que l'on en fait. L'on ficha bien une fois un clou à quelqu'un dans ce bout de botte, cependant qu'il était attentif à quelque entretien, en telle façon qu'il demeura cloué au plancher; mais tant s'en faut que cela doive faire haïr l'usage, qu'au contraire si le pied eût été jusqu'au bout de la botte, le clou

eût pu le percer de part en part, et voilà à quoi cela servit à ce galant.

» Après les bottes, si vous songez aux éperons, vous les aurez d'argent massif, et leur ferez changer souvent de façon, sans plaindre le coût. Ceux qui seront en bas de soie n'auront point d'autres bas que d'Angleterre, et leurs jarrettières et nœuds de souliers seront tels que la mode en aura ordonné.

» Il y a certaines petites choses qui coûtent peu, et néanmoins parent extrêmement un homme, faisant connaître qu'il est entièrement dans la galanterie, d'autant que les mélancoliques, les vieillards, les sérieux et les personnes peu civilisées n'en ont point de même : comme, par exemple, d'avoir un beau ruban d'or et d'argent au chapeau, quelquefois entremêlé de soie de quelque belle couleur, et d'avoir aussi au-devant des chausses sept ou huit beaux rubans satinés et des couleurs les plus éclatantes qui se voient. L'on a beau dire que c'est faire une boutique de sa propre personne, et mettre autant de mercerie à l'étalage que si l'on voulait vendre, il faut observer néanmoins ce qui a cours ; et pour montrer que toutes ces manières de rubans contribuent beaucoup à faire paraître la galanterie d'un homme, ils ont emporté le nom de *galants* par préférence sur toute autre chose. Depuis même, voyant que la plupart des dames, au lieu de bracelets de perles, d'ambre ou de manilles de jais, se contentent d'entourer leur poignet d'un simple ruban noir, nous avons trouvé bon que les jeunes galants en portent aussi pour faire paraître leurs mains plus blanches quand ils ôteront leurs gants. Nous ne désapprouvons pas non plus l'intention de ceux qui ont ajouté un ruban incarnat, les joignant ensemble ou s'en servant séparément, à cause que toutes ces deux couleurs s'accordent bien à la blancheur et à la délicatesse de la peau et en rehaussent l'éclat. Mais défenses expresses sont faites à ceux qui, venant déjà sur l'âge ou ayant les mains noires, sèches, ridées ou velues, en voudraient faire de même, d'autant que cela ne tournerait qu'à leur confusion et moquerie. Il sera encore permis à nos galants de la meilleure mine de porter des mouches rondes et longues, ou bien l'emplâtre noir assez grande sur la tempe, ce qu'on appelle l'*enseigne du mal de dents* ; mais pour ce que les cheveux la peuvent cacher, plusieurs ayant commencé depuis peu de la porter au-dessous de l'os de la joue, nous y avons trouvé beaucoup de bienséance et d'agrément. Que si les critiques nous pensent reprocher que c'est imiter les femmes, nous les étonnerons bien lorsque nous leur répondrons que nous ne saurions faire autrement que de suivre l'exemple de celles que nous admirons et que nous adorons.

Les *Lois de la galanterie*, en s'exprimant comme on vient de le voir, nous font faire connaissance avec bien des choses, ou qui n'étaient pas dans l'habillement du temps de Louis XIII, ou qui ne parurent que dans les derniers moments de ce roi.

Les *galants*, ou coques de rubans employées comme garniture, sont à noter en premier lieu. Ils prirent cette année même, 1644, une importance sans pareille, parce que le gouvernement renouvela les anciens édits contre les passements. Ceux-ci avaient reparu, aussitôt après la mort de Richelieu, avec une telle insolence qu'on fondait la monnaie pour en fabriquer. Rien qu'à Lyon, cent mille écus par semaine disparaissaient pour faire face à la consommation. Mazarin, qui aimait mieux palper le métal en espèces que le contempler à l'estomac et aux manches des gentilshommes, fit parler la raison d'état pour sauver le numéraire. Afin d'ôter tout prétexte à la désobéissance, il fit mettre dans l'édit que le roi s'interdirait à lui-même ce qu'il interdisait à ses sujets. Le règne des rubans fut assuré lorsque les galons furent bannis également de la cour et

de la ville. Des aiguillettes formaient, en 1644, la petite-oie de l'habit ; l'année d'après, on confondit sous le même nom des galants cousus aux épaules et à l'ouverture du pourpoint, et d'autres galants encore disposés sur le devant du haut-de-chausses de manière à retomber comme un petit tablier.

Petite-oie était, à proprement parler, l'abatis qu'on ôtait de l'oie pour la mettre à la broche. Il est assez plaisant que par comparaison on ait appelé ainsi les ornements accessoires de l'habit. La prude M^{me} de Motteville a beau dire que cette expression était du plus grossier vulgaire : il est certain qu'elle passa dans le langage des ruelles les mieux fréquentées ; on la trouve écrite dans des ouvrages de très-bon ton. La petite-oie de rubans prit d'année en année plus d'importance sur le haut-de-chausses. En 1650, elle comportait jusqu'à douze rangs de coques qui garnissaient la ceinture sur son pourtour. D'autres rangs étaient cousus au bas des jambes, indépendamment de touffes qui marquaient la place où s'était nouée autrefois la jarretière.

Le nom de *jabot*, donné au bouillon de chemise qu'on laissait sortir du pourpoint, est encore une expression figurée dans le goût de petite-oie ; car jabot est au propre la poche où s'arrêtent les aliments avant de passer dans l'estomac des oiseaux, et l'on sait quelle enflure produit cette poche, lorsqu'elle n'est point encore couverte de plumes. Plus tard, ce ne fut pas assez du jabot. Le pourpoint fut raccourci, et la ceinture du haut-de-chausses baissée pour laisser voir un flot de linge tout autour du corps. Cette mode était celle du duc de Candale. Elle parut très-ridicule au commencement, parce qu'il semblait, à chaque pas qu'on faisait, que le vêtement le plus essentiel allait tomber par terre. Les enfants des rues criaient à ceux qu'ils voyaient dans cet état : « Monsieur, vous perdez vos chausses ! » C'est à ce moment que se présente, pour la première fois, le terme de *culottes*. Il fut employé pour désigner les chausses bouffantes que portaient encore les pages.

Le chapeau pointu dont les *Lois de la galanterie* parlent comme d'une mode ancienne, fut repris vers 1646 avec une forme un peu moins haute et un fond plus large. La petite-oie du chapeau consistait en cordons, plumes et galants. En 1648, au commencement des troubles civils, Bachaumont, alors conseiller au parlement, s'étant emporté contre un plaideur dont il rapportait le procès, se prit à dire qu'il le *fronderait bien*. Les autres conseillers ne l'écoutaient guère ; cependant ils saisirent ce mot au passage, et l'appliquèrent à Mazarin qui était en ce moment l'objet des conversations particulières. Le soir il n'était question partout que de fronder le ministre ; le parti qui lui était opposé s'appela la *Fronde*, et l'on mit aux chapeaux des cordons noués d'une certaine façon, qui furent aussi des frondes. Tout fut bientôt à la Fronde, les galants, les dentelles, même le pain. Une sédition qui dure quatre ans ne saurait se tenir si longtemps à un même signe. En 1652, après le combat du faubourg Saint-Antoine, on se mit, non plus à la Fronde, mais à la *paille*. On voyait aux chapeaux tresses, cordons et aigrettes de paille. Les femmes comme les hommes s'en mettaient des nœuds dans leurs cheveux et à leur corsage. Puis le roi rentra à Paris, et le papier remplaça la paille. Le règne du papier ne fut que de quelques jours ; mais il mit le ruban blanc à la mode pour plusieurs mois. C'est ainsi que l'habillement est le miroir des révolutions.

Pour en revenir aux chapeaux, ils étaient de castor gris ou noir, et d'un prix si élevé qu'il fut défendu, en 1656, de les payer plus de 50 livres.

Du temps de Louis XIII, on appelait encore *canons* les jambes du haut-de-chausses. L'instruction adressée aux

galants de 1644 nous fait voir que ce terme désignait dès lors un agrément pour la jambe, à savoir des pièces de linge fin, formées de plusieurs rangs avec garniture de dentelles. Ils remplissaient l'espace entre les chausses et les bottes à tige détroussée, s'épanouissant dans le sens inverse de celles-ci. Dès 1650, ils furent portés sans bottes. La Mothe le Vayer protesta jusqu'à la fin de sa vie contre la mode des canons, en se chaussant de bottes longues, comme du temps du maréchal d'Ancre; mais quoiqu'il fût le précepteur du roi, il ne réussit pas à se faire imiter même par son élève.

On est étonné de ne pas voir mentionné dans les *Lois de la galanterie* un rite que les raffinés observaient à l'égard de leur moustache :

... La moustache,
Que la bigotière nous cache,
Lorsque le jeune damoiseau
Le soir en bride son museau.

Cela se lit dans une satire de 1650. La *bigotière*, en espagnol *bigotera*, était un petit instrument au moyen duquel on pinçait les moustaches, pour qu'elles prissent pendant le sommeil le pli qu'on voulait leur donner. Peut-être ignorait-on ce moyen mécanique en 1644, tout se faisant alors par la main des *barbiers-barbants*.

Les barbiers-barbants nous représentent ceux qui furent appelés depuis barbiers-perruquiers. Ils n'étaient pas anciens dans l'industrie, attendu que le soin de la barbe appartenait jusqu'au dix-septième siècle aux mêmes mains qui pansaient les plaies et pratiquaient les saignées. L'accouplement bizarre et même ridicule d'attributions si différentes ouvrit les yeux à des gens avisés, qui résolurent de créer un métier nouveau avec le peigne et le rasoir. Ils achetèrent la faveur du gouvernement de Louis XIII, obtinrent, en 1637, des lettres patentes qui les constituaient en corporation, et surent maintenir leurs droits, malgré l'opposition des barbiers-chirurgiens. Comme, dans les premiers temps, ils n'élevaient aucune prétention sur la tête des dames, un homme de génie en son genre créa bientôt cette autre spécialité. C'est le coiffeur Champagne, dont l'histoire a enregistré les exploits.

« Ce faquin, dit Tallemant des Réaux, par son adresse à coiffer et à se faire valoir, se faisait rechercher et caresser de toutes les femmes. Leur faiblesse le rendit si insupportable, qu'il leur disait tous les jours cent insolences. Il en a laissé telles à demi coiffées; à d'autres, après avoir fait un côté, il disait qu'il n'acheverait pas si elles ne le baisaient; quelquefois il s'en allait, et disait qu'il ne reviendrait pas si on ne faisait retirer un tel qui lui déplaisait, et qu'il ne pouvait rien faire devant ce visage-là. J'ai ouï dire qu'il dit à une femme qui avait un gros nez : « Vois-tu, de quelle façon que je te coiffe, tu ne seras jamais » bien tant que tu auras ce nez-là. » Avec tout cela, elles le couraient, et il a gagné du bien passablement; car, comme il n'est pas sot, il n'a pas voulu prendre d'argent, de sorte que les présents qu'on lui faisait lui valaient beaucoup. Lorsqu'il coiffait une dame, il disait ce que telle et telle lui avait donné, et quand il n'était pas satisfait, il ajoutait : « Elle a » beau m'envoyer quérir, elle ne m'y tient plus. » L'idiot qui entendait cela tremblait de peur qu'il ne lui en fit autant, et lui donnait deux fois plus qu'elle n'eût fait. »

La princesse Marie de Gonzague fut l'une des personnes sur qui il eut le plus d'empire. Son industrie lui avait donné auprès d'elle une familiarité dont toute la cour de Nevers crevait de dépit. Adam Billaut prit sur lui de parler :

La beauté qui vous accompagne
Étant digne de tous les vœux,
J'enrage quand je vois Champagne
Porter la main à vos cheveux.
Vous ternissez votre louange,

Souffrant que cet homme de fange
Maitrise les liens qui font tout soupirer,
Et vous faites un sacrilège
De lui donner le privilège
De profaner ce qu'on doit adorer.

Mais comment convaincre une beauté qui avait passé la trentaine, et qui jugeait l'art indispensable pour se maintenir dans sa réputation? Champagne eut l'honneur de lui poser la couronne sur la tête, le jour où elle fut épousée, au Palais-Royal, par l'ambassadeur du roi de Pologne. Il alla avec elle à Varsovie, puis s'ennuya des princesses palatines, et courut les royaumes du Nord, d'où il revint avec Christine. Son retour à Paris fut un événement.

La coiffure, du temps de Champagne, n'était plus si abattue qu'auparavant. Elle formait un chignon légèrement incliné sur le derrière de la tête, et couronné d'une torsade de cheveux qu'on appelait un *rond*. Sur les côtés pendaient soit des moustaches ou cadenettes nouées de galants, soit des *serpenteaux*, qui sont nos longues boucles à l'anglaise, soit des *bouffons* ou masses de petits anneaux, que nous appelons la frisure à la Sévigné. La chevelure ainsi accommodée fit tomber la mode des bonnets à plumes; celle des *coiffes* commença. C'était une chose nouvelle sous un vieux nom : une pièce de crêpe ou de taffetas dont on s'enveloppait la tête et qu'on nouait sous le menton, en laissant le visage à découvert. Le noir étant la couleur ordinaire des coiffes, les précieuses les appelèrent des *ténèbres*.

Les robes ouvertes de corsage durèrent quelques années; après quoi on revint aux corsages fermés. L'édit de 1644 avait défendu de nouveau les points coupés, et permis seulement des bordures de deux doigts de large en dentelle de soie. La décoration par excellence devint alors la chamarrure de pierreries le long du busc et sur le tour de la taille. Un homme qui habitait le quartier du Temple, ayant trouvé le moyen de colorer le cristal, put fournir à bon marché émeraudes, rubis et topazes. Cela s'appela les *pierreries du Temple*. Les perles vraies et fausses n'eurent pas moins de vogue. Le jais et les nœuds de rubans eurent ensuite leur tour.

La robe étant tenue très-décolletée, on garnissait l'encolure avec des *devants*, bouillons de gaze qui étaient disposés en guirlandes, et autour desquels s'enroulaient des fils de perle ou du cordonnet d'or. En négligé, on mettait des fichus blancs, ou mouchoirs de cou, lesquels conduisaient aux grands cols blancs rabattus en façon de pèlerine. Ils furent d'abord l'accompagnement du *justaucorps*, la hongrelaine d'autrefois, qui, depuis 1650, eut presque autant de faveur que la robe; plus tard, ils se mirent aussi bien avec la robe. Anne d'Autriche, pendant tout le temps de son veuvage, sans quitter un moment la pointe et la mante, qui en étaient la marque, sans or, sans argent, sans art et sans façon extraordinaire, s'habilla cependant avec le soin permis aux personnes qui veulent être bien sans luxe. Les grands cols rabattus avaient un air de simplicité qui lui plut; elle les encouragea par son approbation; mais au lieu qu'ils n'étaient d'abord que de batiste, ils eurent bientôt une garniture de dentelle, puis furent faits tout en guipure, de sorte que, par eux, l'usage du point coupé se rétablit insensiblement.

Sous la robe, on portait trois jupes qui eurent chacune leur nom dans le langage précieux : celle de dessus s'appela la *modeste*; celle de dessous, la *secrète*; et l'entre-deux, la *friponne*.

Les étoffes les plus usitées furent, pour la robe, les toiles d'or et d'argent, le velours, le satin, la moire, et une soierie brochée qu'on appelait *brocatelle*. Les jupes étaient de tabis, taffetas et camelotine. Les demoiselles ou femmes de la bourgeoisie, lorsqu'elles ne pouvaient atteindre à ces étoffes dispendieuses, se contentaient du *camelot* de

Hollande (soie tramée de laine), de la *ferrandine* (soie tramée de coton), de la serge à double envers, et d'autres tissus employés pour les habits d'homme. Au bas peuple était laissé l'usage des petits draps, et notamment de la *grisette*, dont le nom indique la couleur. Les sœurs de Saint-Vincent de Paul, dont l'institution date de cette époque, portent encore le justaucorps et la jupe de grisette.

Parmi les couleurs les plus portées, on remarque le noir, le gris de lin, le gris de More, le gris violant, les jaunes citron et isabelle, et toutes les sortes de rouge, incarnat, feu, aurore, cramoisi.

Les petits objets de toilette étaient : le masque de ve-lours noir ; les gants d'Espagne parfumés et coupés, c'est-à-dire fendus sur le dos de la main ; le mouchoir brodé, avec des glands aux quatre coins ; les mules, par-dessus lesquelles on chaussait des patins pour sortir. Il n'était rien qu'on ne fit pour être chaussée mignonnement. Un jour, plusieurs filles d'honneur de la reine s'évanouirent de douleur dans son cabinet, pour s'être serré les pieds avec des bandelettes de leurs cheveux. La plupart des belles, sans se gêner si cruellement, ne laissaient pas de se mettre dans l'impossibilité absolue de marcher ; mais on n'avait que faire de marcher, tant il y avait alors de voitures.

D'abord c'étaient les carrosses qui s'étaient multipliés au point de n'être pour ainsi dire plus un objet de luxe. Bassompierre, sortant de la Bastille, à la mort de Richelieu, s'émerveillait d'en tant voir, et disait plaisamment qu'on pourrait se promener dans Paris en passant de l'un sur l'autre. Vers le commencement de la Fronde, un nommé Fiacre, qui demeurait près de Saint-Thomas du Louvre, imagina d'établir des carrosses qu'il louait pour la journée, ou seulement pour une course, aux personnes qui n'en avaient pas. Telle est l'origine de nos voitures de place à deux chevaux, que nous appelons encore des fiacres ; mais avant que leur service se régularisât, ils subirent diverses vicissitudes qui ont introduit tant de confusion dans leur histoire, que les auteurs les plus exacts n'ont pas pu s'en tirer.

Concurremment avec les carrosses se pressaient dans les rues les chaises à porteurs, « dernière et nouvelle commodité si utile », disent les *Lois de la galanterie*, qu'ayant été enfermé là-dedans sans se gêner le long des chemins, l'on peut dire que l'on en sort aussi propre que si l'on sortait de la boîte d'un enchanteur. Un intrigant nommé Souscarrière, qui était allé en Angleterre pour se remplumer d'une perte qu'il avait faite, rapporta cette invention en 1639. Il s'en fit aussitôt donner le brevet, qu'il exploita en société avec M^{me} de Cavoy, femme du capitaine des gardes de Richelieu. Chaque chaise leur rapportait cent sous par semaine. Elles étaient fermées, et sur le modèle de celles qui existaient encore au commencement de ce siècle.

On a remarqué que les chaises s'étaient déjà montrées deux fois sans succès : d'abord, du temps de Henri III, où Marguerite de Valois en eut une à son service ; ensuite, en 1617, Pierre Petit, capitaine des gardes du roi, ayant obtenu pour dix ans le privilège de cette sorte de voiture dont il devait partager les profits avec un nommé Jean Douet. Mais ces chaises étaient à l'italienne, découvertes ou mal couvertes, de sorte qu'elles n'avaient de commodité que par le beau temps, où l'on trouvait aussi bon de marcher. Quand le confortable anglais s'y fut ajouté, et qu'on put y être garanti à la fois de la boue et de la pluie, on s'y attacha comme à une chose de nécessité première.

Un jour M. Boissonnade me dit : « Vous ne savez pas lire ; vous lisez comme si vous mangiez des cerises ; une fois la

lecture faite, vous ne pensez plus à ce que vous avez lu, et il ne vous reste rien. Il ne faut pas lire toutes sortes de choses au hasard ; il faut mettre de l'ordre dans ses lectures, y réfléchir, et s'en rendre compte.

M^{me} DE TRACY.

NOTRE-DAME DE ROMIGIER, À MANOSQUE

(BASSES-ALPES).

À Manosque, dans les Basses-Alpes, un laboureur découvrit sous des buissons, dans un champ qu'il cultivait, un sarcophage de marbre blanc. Il l'ouvrit et il y trouva une petite statue de la vierge Marie, d'un travail très-ancien. On suppose qu'à l'époque de l'invasion des Sarrasins, les habitants de Manosque avaient enfoui ce tombeau et cette image à laquelle ils avaient une grande dévotion, pour les soustraire aux profanations des barbares.

La statue de la Vierge, haute de soixante-dix centimètres, a cette couleur noire que portent tous les anciens ouvrages dont la dorure a été détruite par le temps. On aperçoit encore quelques traces d'or au fond des plis de la robe, près de la jambe gauche de l'enfant Jésus.

L'habillement de la Vierge se compose de la *stola* fixée par la ceinture, et du *pallium* agrafé sur la poitrine, au-dessus du sein. La tête est couverte d'un voile qui descend en arrière sur les épaules, et porte, ainsi que celle de l'enfant, la couronne suivant la forme qu'on donnait à cet ornement sous les Mérovingiens ; une large bordure placée vers le bas des robes de la mère et de l'enfant indique la *prétexte*.



Notre-Dame de Romigier, à Manosque.

La dévotion que portaient à cette image les anciens habitants du lieu s'est transmise à leurs descendants, et plusieurs miracles lui sont attribués. Le nom de Notre-Dame de Romigier vient du mot provençal *roami*, sous lequel on désigne les buissons ; il a été donné à la statuette en souvenir des broussailles près desquelles s'agenouillèrent les bœufs qui traînaient la charrue, suivant le récit du père Colombi dans la *Virgo Romigiera*.

La trop grande vétusté du bois donnant à craindre qu'il ne tombât en poussière et qu'il ne devint impossible de porter la statuette dans les processions, on a dû, dans ces derniers temps, l'entourer d'une chemise en fer-blanc masquée par une robe de soie et d'autres riches ornements. On ne voit plus de la sculpture que les visages de la Vierge et de son fils.

UNE SCÈNE SUR LA PLACE SAINT-MARC,
A VENISE.



Le Charlatan. — Composition et dessin de Gilbert.

Ce dessin de Gilbert représente une scène de *Volpone* ou le *Renard*, le chef-d'œuvre de Ben-Jonson, et l'une des meilleures pièces du théâtre anglais. On est dans un coin de la place Saint-Marc, à Venise. Un citoyen de Londres qui admire toutes choses, sir Politick, et un de ses compatriotes qui se moque de lui, nommé Peregrine, flânent et causent ensemble devant l'église Saint-Marc. Tout à coup arrive un groupe de gens chargés de planches et d'oripeaux.

PEREGRINE. Qui sont ces gens-là, Monsieur?

SIR POLITICK. Des gens qui vont construire un théâtre; n'avez-vous jamais entendu parler des opérateurs italiens?

PEREGRINE. Pardonnez-moi, Monsieur.

SIR POLITICK. Eh bien, vous allez en voir un.

PEREGRINE. Ce sont, je crois, des charlatans, des drôles qui vivent au dépens de la crédulité publique, en vendant des huiles et des drogues de toute sorte.

SIR POLITICK. Est-ce là ce qu'on vous en a dit, Monsieur?

PEREGRINE. Oui, si j'ai bonne mémoire.

SIR POLITICK. C'est une très-grave erreur : ces hommes que vous appelez charlatans sont les premiers savants de toute l'Europe, Monsieur; ils ont toutes sortes de connaissances; ils sont excellents médecins; et j'ajouterai, Monsieur, que les plus grands princes ne dédaignent pas quelquefois de les prendre pour conseillers secrets. Ils sont les seuls dans l'univers qui sachent toutes les langues, Monsieur.

PEREGRINE. Vous m'étonnez! J'avais toujours entendu dire que c'étaient des charlatans ignares, ne sachant débiter que des mots, des phrases déconvenues, aussi menteurs, aussi prodiges de faux serments lorsqu'ils veulent obtenir la protection des hommes riches et puissants, qu'imposteurs arrogants lorsqu'ils vantent en plein air leurs mauvaises drogues, commençant par assurer que leurs marchandises valent leur poids d'or, et finissant toujours par les offrir, aux niais qui les écoutent, pour quelques pièces de vile monnaie.

SIR POLITICK. Ah! Monsieur, quelles calomnies! Mais vous allez en juger vous-même. Qui va monter sur ce théâtre, mes amis?

MOSCA (*l'un des serviteurs de Volpone*). Scoto de Mantoue, Monsieur.

SIR POLITICK. En vérité! alors, Monsieur, vous allez voir un homme habile et bien peu ressemblant, je vous l'assure, au portrait qu'on vous a fait des personnes de sa profession. Regardez! regardez, le voici qui vient.

(*Volpone entre, suivi de deux bouffons.*)

VOLPONE, à Nano. Montez, bouffon.

(*La foule accourt et entoure l'estrade.*)

SIR POLITICK. Voyez comme on s'empresse autour de lui. Pour moi, j'admire son air digne et majestueux toutes les fois qu'il monte sur son théâtre.

PEREGRINE. Et il mérite bien votre admiration, Monsieur.

Volpone commence un discours dont nous avons déjà eu l'occasion de citer quelques passages ⁽¹⁾. Il a de l'esprit, mais c'est l'esprit de tous les charlatans. D'abord il prie son auditoire d'être bien persuadé que s'il est venu s'établir dans un coin de la place, ce n'est nullement par crainte ou par modestie. « Ne pensez pas, s'écrie-t-il, que je sois atteint et encore moins découragé par le calomnieux verbiage de cet impudent détracteur, de cet opprobre de notre profession, Alessandro Buttone, qui a osé dire en public que j'avais été condamné aux galères pour avoir fait avaler une pilule empoisonnée au chef de cuisine du cardinal Bemba!... Si j'ai placé aujourd'hui notre théâtre loin des clameurs de la canaille, c'est uniquement pour m'entretene-

nir plus à l'aise avec votre noble compagnie. Car, Messieurs, je n'ai rien à vous vendre, rien, ou, du moins, si peu de chose que c'est là le moindre sujet de notre réunion. »

Il raconte ensuite les effets miraculeux de son huile célèbre surnommée *l'oglio del Scoto*; il s'interrompt en s'écriant : « Voulez-vous une preuve irrécusable de ma science? Donnez-moi vos chapeaux, et je m'engage à en extraire les quatre éléments, c'est-à-dire le feu, l'air, la terre et l'eau; et je vous rendrai ensuite vos feutres sans tache ni brûlure... Quant au prix de mon élixir... s'il fallait vous demander le prix réel de ce que contient ce flacon, ce ne serait pas assez de mille couronnes, et cette somme est celle que m'en ont donnée le cardinal Montalto, le cardinal Farnèse, le grand-duc de Toscane, mon illustre parrain, et cent autres princes. Mais je méprise l'argent. J'aime la glorieuse république de Venise; et je vous porte tous dans mon cœur, Messieurs. »

Il offre, en définitive, sa fiole pour quelques pièces de cuivre.

La seule leçon qu'on puisse tirer de cette page d'ancienne littérature, c'est que les ressources du charlatanisme sont peu variées, mais aussi que la crédulité ne se corrige guère. Nous entendons souvent le langage de Volpone sur nos places publiques, et, apparemment, l'on s'y laisse prendre encore puisqu'il existe toujours des charlatans. Par malheur, ce n'est point seulement sur les tréteaux en plein vent que l'on a de tout temps exploité, avec de vieux sophismes qui semblaient usés, l'ignorance populaire. L'histoire des sciences et des lettres nous apprend qu'il n'est pas beaucoup plus difficile d'éblouir quelques millions d'hommes que quelques douzaines de badauds, et qu'il a presque toujours suffi aux habiles, pour faire grand débit de leurs merveilleux élixirs, d'élever plus haut leur théâtre et de grossir leur voix en proportion du nombre des oreilles.

Agis de telle sorte que la maxime de ta volonté, c'est-à-dire la règle à laquelle tu obéis, puisse revêtir la forme d'un principe de législation universelle.

KANT.

SUR LA SOCIÉTÉ DES ANIMAUX.

(Premier article.)

Je veux imaginer qu'un observateur parti de quelque autre quartier de l'univers soit tout à coup jeté sur notre planète, à peu près comme un voyageur qui tombe sur une île inconnue. A peine remis de la secousse, il promène ses yeux autour de lui et commence à considérer quels sont les êtres dans la société desquels il vient de prendre pied. Je crois qu'il y a bien des chances pour qu'il soit épouvanté et se juge arrivé dans quelque enfer. Il ne voit de tous côtés que des scènes de dol, de rapacité, de violence. Chacun est armé, soit pour attaquer, soit pour se défendre. Du petit au grand, la guerre règne partout. L'habitude des forts est de vivre aux dépens des faibles : ils ne songent qu'à les surprendre, à les égorger, à les manger. Les plus brillants festins reposent sur la rapine et le brigandage, et rien n'est plus ordinaire que de rencontrer des êtres dont la suprême volupté consiste à boire du sang. Tout est en mouvement pour de telles satisfactions. Dans les eaux, les poissons se poursuivent et s'entre-dévorent. Dans les airs, les plus charmants oiseaux sont guettés par d'affreux ennemis qui, fondant sur eux à l'improviste, les enlèvent dans leurs serres cruelles pour les éventrer à coups de bec; eux-mêmes,

(1) T. XII (1844), p. 282.

malgré leur apparente amabilité, ne faisaient au fond qu'un métier tout pareil, vivant à leur guise de mouches, de larves, d'insectes de toutes sortes. Dans les forêts, dans les campagnes, la verdure est continuellement ensanglantée. Si l'on aperçoit des animaux qui ne touchent qu'aux végétaux, on reconnaît aussitôt qu'ils ne sont créés qu'en vue d'autres animaux qui vivent près d'eux et ne cessent de les tourmenter jusqu'à ce qu'enfin ils les saisissent et les égorgent. La loi est générale, et c'est, à ce qu'il semble, sur l'iniquité que roule l'économie universelle des existences à la surface de notre globe. Les leçons qui émanent de la contemplation de la nature n'y sont que de scandaleux enseignements d'immoralité et de perfidie; et pour avoir de ce monde une idée propre à révolter la conscience, il n'est pas même nécessaire de faire entrer en ligne le spectacle des dépravations et des luttes invétérées du genre humain, la vue des animaux suffit.

Certes, aucun philosophe, à moins d'être sectateur de la fatalité, ne peut s'empêcher de reconnaître qu'il y a là quelque mystère. Il semble que rien n'eût été plus facile, si tel avait été le dessein de la Providence, que d'organiser la vie animale sur la terre d'une manière toute pacifique; et il est bien à croire que parmi l'innombrable variété des mondes, il y en a où la population animale s'entretient exclusivement aux dépens des êtres insensibles, sans avoir besoin, pour maintenir son équilibre, d'un autre mode de limitation que celui qui dérive de l'épuisement régulier de la vie par les années. Aussi est-ce une des études les plus singulières de la planète que nous habitons, que d'y suivre avec attention le détail des moyens dont s'est servie la nature pour y mettre partout aux prises les uns avec les autres les êtres qui obéissent à ses lois, et en faire en quelque sorte le théâtre d'une querelle sans fin. Le sujet est inépuisable, tant sont variées et savamment calculées les armes dont la puissance créatrice s'est plu à revêtir chaque espèce conformément à l'ensemble de sa constitution anatomique et de ses instincts; et le système de la zoologie pris à ce point de vue se transforme en un véritable arsenal.

Les armes tranchantes méritent d'être nommées les premières. Parmi elles, le premier rang appartient, sans contredit, aux mâchoires des animaux carnassiers. Ce sont des cisailles d'une force et d'une dentelure variables, destinées à couper les muscles et les tendons et à rompre les os. Chez les mammifères, il n'existe qu'une seule rangée de dents à chaque branche de l'instrument; mais il y a d'autres espèces où les tranchants sont organisés avec des artifices plus cruels. Certains poissons portent des dents dans toutes les parties de la bouche et jusque sur la langue; et parmi les insectes on trouve des systèmes de mandibules articulés encore plus savamment, et encore plus redoutables à ceux qu'ils ont pour but. Chez les sangliers et quelques autres, les dents font l'office de couteaux, et ils en usent avec une indomptable véhémence pour fendre et découdre leurs ennemis. Les ongles rétractiles dont sont munies plusieurs espèces ne sont pas seulement des stylets, mais des tranchants tout aussi terribles que les précédents: soigneusement redressés, dans les moments de repos, par des ligaments élastiques qui les font remonter contre les doigts comme dans une gaine, ils en sortent, à l'instant de l'attaque et du meurtre, pour saisir la proie et produire dans ses chairs de longues et profondes déchirures. Les serres des faucons et des aigles ne font pas jaillir moins de sang que les griffes des tigres et des lions; elles se cramponnent avec plus d'énergie encore dans les flancs de la victime, et servent à l'enlever, comme des tenailles, après avoir servi à l'abattre. Enfin de nombreuses familles de poissons portent, soit à leurs nageoires, soit à leur queue, des épines et des arêtes semblables à des lames de sabres,

et qui, pivotant avec rapidité autour de leur charnière, deviennent d'un voisinage funeste à qui ose l'affronter.

À la suite des armes tranchantes on peut nommer les pinces, qui, chez une quantité d'animaux, sont formées par une disposition particulière des mâchoires. Celles qui produisent le plus de dommages sont les becs d'oiseaux: tout le règne animal est de leur domaine, et la multitude d'individus qui périt journellement par l'action de ces instruments est incalculable. Depuis ceux qui, déchirés par lambeaux, forment la pâture des grands oiseaux de proie, jusqu'à cette population aérienne d'insectes, de mouches, de vermineux de tout genre, que des nuées de becs effilés cherchent et pourchassent sans relâche, et jusqu'à cette autre population de poissons, de reptiles, de mollusques et de larves de mille formes, que les longs becs des grues, des hérons et de tous les oiseaux aquatiques vont chercher jusque dans le fond des eaux et des boues marécageuses, la nomenclature est immense, et l'imagination se fatigue à la suivre. Ces armes ne sont même pas le privilège exclusif des oiseaux: les tortues, les poulpes, beaucoup d'insectes, en sont pourvus également, et l'immense famille des crustacés en possède des paires toutes spéciales.

Les armes d'estoc sont aussi d'un fréquent usage. Les cornes sont les plus importantes et les plus remarquables. La science en distingue divers genres: les unes, comme celles des bœufs, des rhinocéros, des antilopes, sont pareilles à des piques et ne cessent de croître pendant toute la vie; les autres, rameuses comme des halberdes, appartiennent aux cerfs, aux élans, aux daims, et se renouvellent tous les ans pour la saison des combats. Les longues défenses encastrées dans la mâchoire des éléphants, bien que d'une condition toute différente, peuvent, au point de vue qui nous occupe, être placées dans la même catégorie que les cornes. Dans l'océan se rencontrent diverses sortes d'épées: celles des narvals, droites, allongées, striées en spirale, atteignant jusqu'à deux et trois mètres, souvent funestes aux puissants colosses de ces régions; celles des espadons, formées par le prolongement aigu des pièces du palais, tranchantes par les bords et frappant de taille comme d'estoc; enfin les scies, dentelées des deux côtés, et produisant dans les luttes sous-marines des blessures plus meurtrières encore. Dans les forêts, dans les broussailles, jusque sous les herbes en fleurs, se cachent d'autres lames aiguës, d'une taille moindre, mais d'une atrocité plus grande: ce sont les terribles crochets implantés dans les maxillaires des crotales, des vipères et des autres reptiles venimeux; leur piqure n'est qu'une préparation à l'injection qui la suit et qui porte jusque dans les veines de la victime le principe de son supplice et de son agonie. Enfin, on peut réunir comme complément à cette classe odieuse, les aiguillons de tout genre dont la nature semble avoir armé comme à plaisir les nuées d'insectes malfaisants dont elle a rempli ce monde: les uns volent; les autres nagent, rampent, sautent, fourmillent; tous ont leurs dards, leurs trompes, leurs suçoirs, leurs vésicules venimeuses, leur turbulence, leurs insupportables acharnements.

Une autre catégorie, bien plus singulière, se compose des batteries électriques qui se rencontrent chez quelques espèces de poissons. Ces animaux dirigent à volonté leurs décharges contre les ennemis qu'ils ont dessein d'étourdir, et parfois avec assez de violence pour abattre les chevaux et les hommes. Ce sont des armes foudroyantes, et les Arabes, qui les connaissent par les silures du Nil et du Sénégal, les désignent, avec une intelligence instinctive, par le même nom que le tonnerre. Nous ne faisons qu'indiquer les moyens de se nuire que trouvent encore les animaux, soit dans les contractions, soit dans les chocs des diverses parties de leur corps. Les éléphants foulent leur ennemi sous leurs

pieds, ou, l'enveloppant avec leur trompe, ils le froissent et le lancent en l'air; divers serpents l'enlacent dans leurs replis, le compriment peu à peu et l'étouffent; les solipèdes et quelques autres frappent de leurs pieds de derrière et renversent les assaillants par ces ruades; les béliers se combattent à coups de tête; les phoques, en précipitant les uns contre les autres la masse énorme de leur poitrine; les cétacés, dans ces combats gigantesques qui font trembler la mer, battent leurs adversaires à coups de queue si violents qu'ils brisent quelquefois les embarcations en se jetant sur elles. Cette matière est d'une telle variété qu'on ne saurait l'épuiser; et, en effet, s'il était nécessaire de l'étudier jusque dans ses derniers détails, il nous resterait à montrer le spectacle de la nature dans les ruses et les finesses de ses guerres d'insectes, que nous nommons des jeux, tant les victimes nous touchent peu, mais desquelles en définitive résultent des déchirures tout aussi vives que

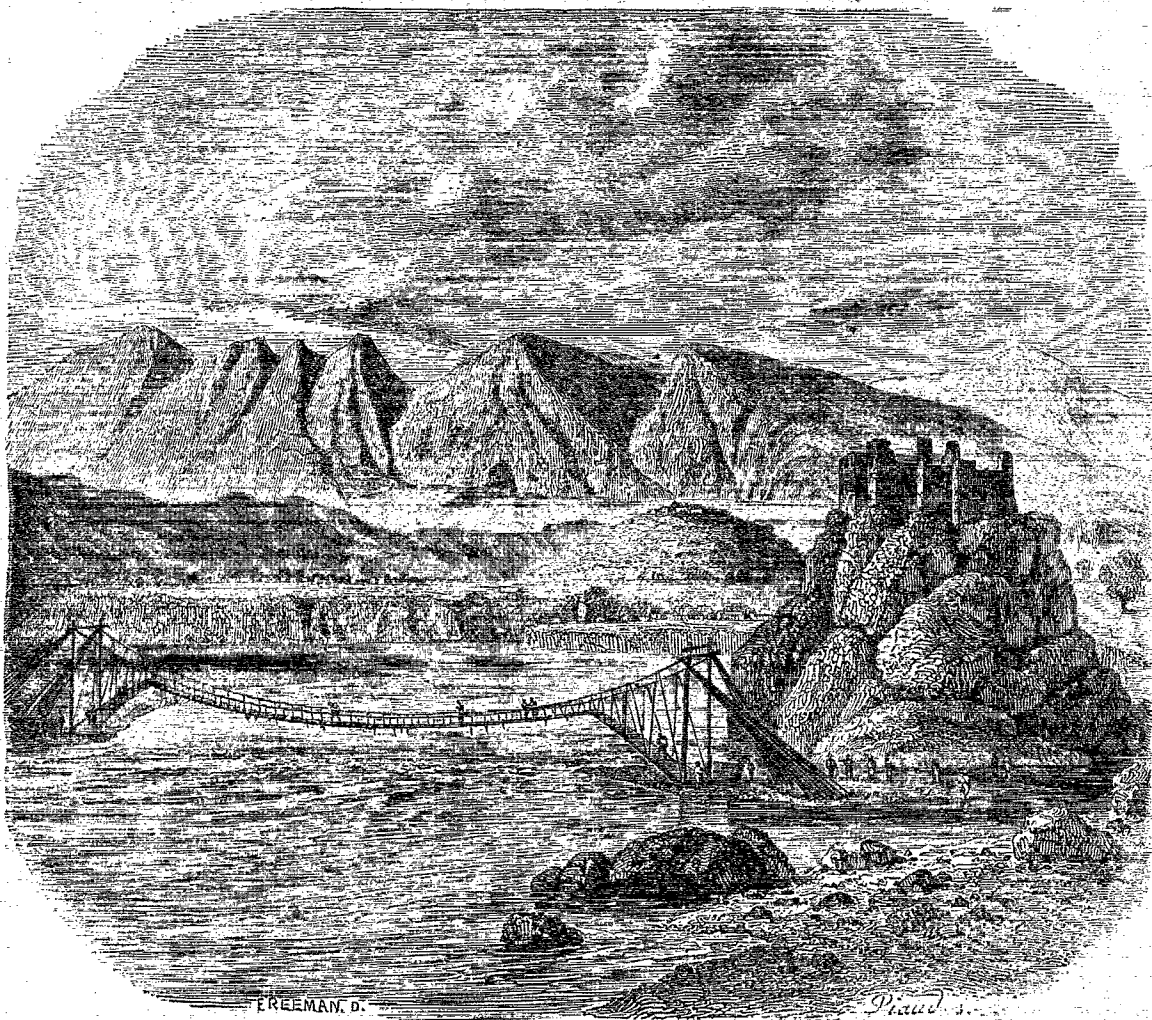
dans les engagements des grands animaux : nous verrions les fourmilions creusant leurs pièges dans les sables; les araignées tendant de mille façons leurs filets dans la campagne; les poulpes, au fond des mers, assis en embuscade au centre de leurs tentacules perfides. Mais ce serait se laisser entraîner à un traité complet de la férocité des animaux, et nous n'avons dessein que d'en donner ici l'aperçu.

L'INDE ANGLAISE.

Voy. p. 37, 180, 211, 244, 291.

UN PAYSAGE DU GOURWAL, DANS L'HINDOUSTAN
SEPTENTRIONAL.

Ce pont, fait avec les filaments d'un arbuste des montagnes, l'*Eriophorum comosum*, sert à traverser l'Alaka-



Djoulah ou Pont de cordes, près de Sirinagour, dans le Gourwal. — Dessin de Freeman, d'après Daniell.

nanda, vers l'extrémité est de Srinagar ou Sirinagour ⁽¹⁾, ancienne capitale du Gourwal, province de l'Hindoustan septentrional, conquise par les Gorkhas en 1803 et par les Anglais en 1815. L'Alakananda ⁽²⁾ descend des monts Himalaya et va se joindre au Baghirathi, vers la ville de Devrapayaga; ces deux rivières, en réunissant leurs eaux,

forment le Gange. A l'endroit où notre gravure la représente, l'Alakananda est large d'environ 80 yards, ce qui équivaut à 73 mètres. Son courant rapide, qui charriait autrefois des paillettes d'or, et où la truite abonde, ainsi qu'une espèce de cyprin fort aimé des Brahmines, se brise avec fracas sur les rochers de ses rivages. Autour on ne voit que montagnes arides et d'un aspect sévère. La ville, située sur la rive gauche, presque au centre de la vallée, est de forme elliptique. On y compte à peu près six cents maisons construites en pierre, à deux étages et couvertes en ardoises.

⁽¹⁾ Ce nom, comme celui de la capitale du Kachmyr (voy. p. 329), signifie « ville du Soleil ».

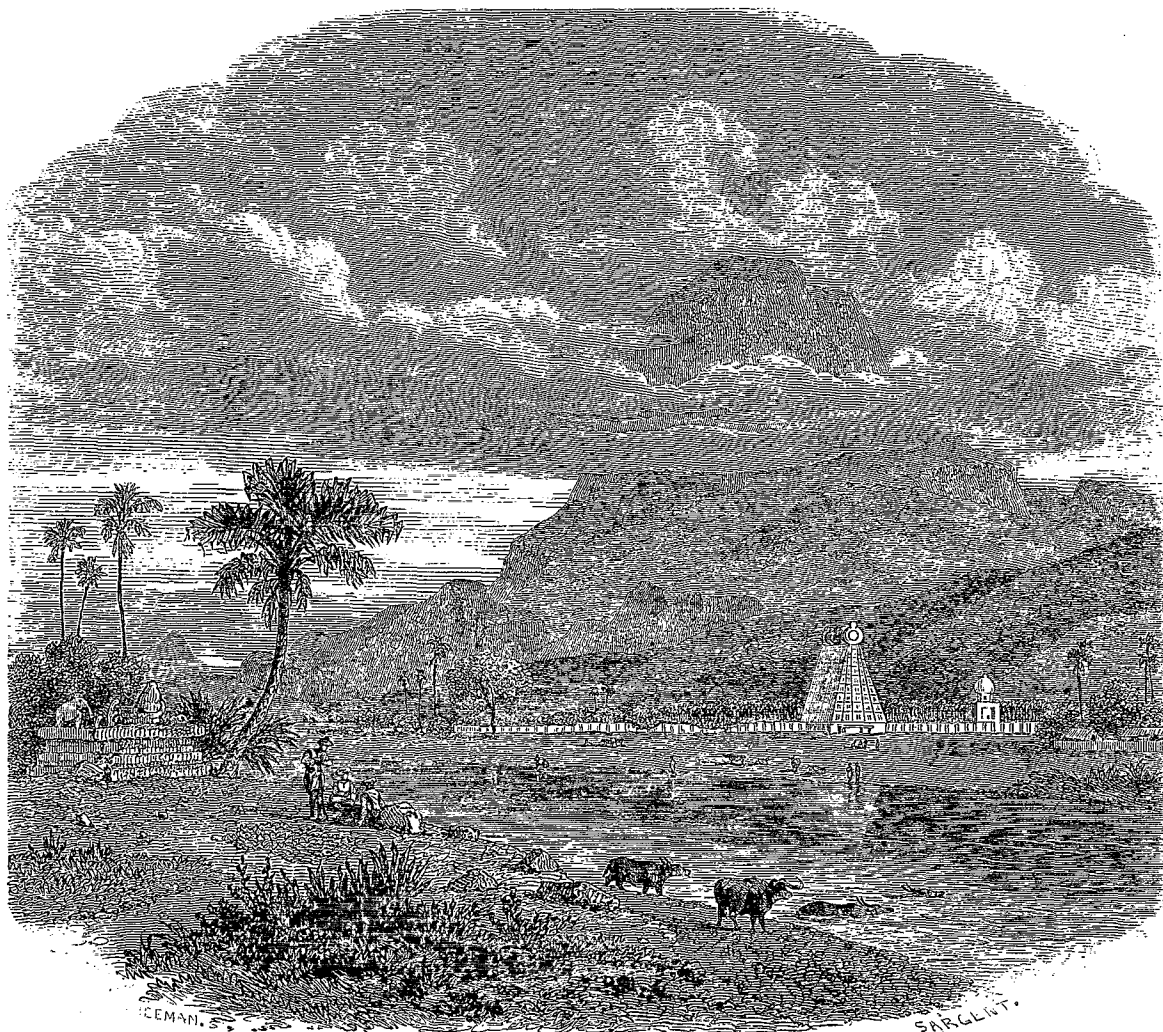
⁽²⁾ On paraît l'appeler aussi Djahnariganga. — Voy. E. de Lanoye, *l'Inde contemporaine*, p. 245.

Les rez-de-chaussée sont réservés au commerce ou à l'emmagasinage ; on n'habite que les étages supérieurs. Les rues sont si étroites que deux personnes se donnant le bras peuvent à peine y marcher de front. Le palais des anciens rajas s'élève au milieu de la ville. C'est une vaste construction en granit, à quatre étages : elle est aujourd'hui toute dégradée et déserte. La ville entière est, du reste, dans un triste état de dégradation depuis l'année 1803, où elle fut assaillie à la fois par un tremblement de terre, par une inondation et par les Gorkhas. Cependant, vers 1820, on y faisait encore un commerce assez actif d'argent et d'épices ; quelques manufactures de drap grossier y prospéraient, et les habitants des montagnes apportaient au bazar du cuivre, du plomb, de la gomme, de la laine, du chanvre, des faucons. De l'autre côté de la rivière, dans le village de Ranihault, un temple célèbre, dédié au raja Ishwara, attire de nombreux pèlerins. Il est habité principalement par des

bayadères ou danseuses qu'on n'admet qu'après une sorte de baptême, et qui, en entrant, font le vœu de ne plus revoir ni leurs parents, ni leurs amis.

CALLACAUD ET LE CAP COMORIN, DANS L'HINDOUSTAN
MÉRIDIONAL.

Callacaud est une des villes les plus pittoresques de l'ancienne et vaste province du Karnatic (Pays-Noir), qui forme aujourd'hui dix districts de la présidence de Madras. Le district maritime de Tinnevely, où se trouvent situées la capitale du même nom, Palamcotta, Manapour et Callacaud, est bordé par le golfe de Mannaar, qui sépare l'Inde de Ceylan. Son territoire, fertile au nord et près des rivières, est sablonneux au midi, en partie couvert de palmiers, et dentelé sur les bords par des marais salants. Le paysage qui entoure Callacaud est l'un des plus remarquables du Karnatic, peut-être à cause du contraste de ses simples



Callacaud et le cap Comorin. — Dessin de Freeman, d'après Daniell.

beautés pastorales, de ses plaines cultivées et de ses eaux paisibles avec l'aspect solennel du mont Comorin, qui semble dominer la ville et la couvrir de son ombre quoiqu'il en soit éloigné d'environ 30 milles. La petite rivière où se mire la grande pagode de Callacaud paraît être l'un des affluents du Tambarapurni, qui se réunit au Sylam près de Palamcotta, et se jette avec lui dans la mer à Permacoil.

Les habitants vivent principalement des produits de leurs rivières, de leurs champs de grains sur les collines et de l'exportation du nitre. C'est une population tout à fait hin-

doue : les anciennes traditions s'y sont conservées presque sans mélange. Cette haute montagne qui leur dérober l'horizon du côté du nord est elle-même à leurs yeux un temple. Le cap Comorin, haut de 1400 mètres, dernière assise de la chaîne des Ghattes, est en effet consacré à la déesse Panvati, qui protège les montagnes : on lui a dressé un temple en marbre, et à certaines époques les Hindous du Karnatic montent en foule sur le sommet du cap pour y adorer la déesse. Cette cime est un large plateau couvert de forêts et arrosé par les eaux limpides d'une source puis-

santo qui, après quelques brusques sinuosités, se précipite et tombe bruyamment en cascades écumantes jusque dans la mer, au milieu des écueils qui rendent cette pointe de l'Inde si redoutable aux marins.

LA MAISON DE LA TANTE LISE.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 353.

II.

On la livra le lendemain, cette grande bataille supposée d'abord décisive; son seul résultat vraiment incontestable fut de retrancher de ce monde quelques milliers de pauvres gens qui ne demandaient pas mieux que de vivre, ce qui ne les empêcha pas de se faire tuer bravement.

Sacrifiés à l'avance par leur isolement, chefs et soldats du poste d'observation furent écrasés, au début de l'affaire, sous le premier choc de l'ennemi. A la fin de la journée, on les compta tous, de confiance, parmi les morts, car il était impossible de vérifier rigoureusement le fait sur ce terrain dix fois pris et repris en quelques heures, et sillonné de profondes ravines qui devinrent le dernier asile pour un grand nombre de combattants.

Le fils d'Honoré et celui d'Armand, incrédules d'abord à la déplorable nouvelle de l'événement qui les faisait orphelins, se rapprochèrent de nouveau, et c'est en s'entraïdant l'un l'autre qu'ils épuisèrent tous les moyens de recherches pour arriver à une meilleure certitude touchant le sort de leurs pères. Soins perdus, démarches inutiles; leur dernière lueur d'espérance avait dû s'éteindre, et ils agissaient comme s'ils espéraient encore; convaincus de la réalité de leur malheur, ils s'accusaient d'être trop faciles à y croire. Cependant plus d'une année s'étant passée ainsi, le doute ne leur fut plus permis. Ce qui ajoutait surtout à l'amertume de leurs regrets, ce fut leur ignorance touchant la dernière volonté de leurs pères. Les lettres écrites sous la tente, la veille du combat, ne leur étaient pas parvenues. Enfin elles arrivèrent à destination; mais alors elles n'avaient pas moins de deux années de date. Ce retard, invraisemblable aujourd'hui, n'avait, à cette époque, rien d'exorbitant. Les péripéties de la guerre, entraînement d'une victoire ou désarroi d'une défaite, entravaient de telle sorte le service des communications, que les lettres partant de l'armée n'étaient, à vrai dire, confiées qu'au hasard, lequel en égarait beaucoup et en perdait plus encore. Quand les deux tardives lettres furent apportées à leur adresse, elles ne trouvèrent pas les jeunes cousins chez eux. Ce jour-là, par aventure, ils étaient sortis ensemble depuis le matin, et ils ne devaient rentrer que vers la tombée de la nuit. Attirés vers les champs par les séductions d'une riante journée d'automne, ils s'étaient mis en route pour aller faire une visite à Nicole, leur nourrice, bonne femme qui leur disait : Mes enfants, et que tous deux ils nommaient : Ma mère. Ce fut un ami commun qui, allant par hasard du domicile de l'un à celui de l'autre, vit arriver les lettres inespérées. Désireux de les leur faire lire le plus tôt possible, et connaissant le chemin que les deux cousins devaient suivre pour revenir à la ville, il prit le double message et alla se poster sur leur route vers l'heure présumée du retour. Ce soin empressé de l'officieux ami faillit, néanmoins, retarder encore la remise des lettres à leurs destinataires.

Il a été dit que, depuis le premier jour de leur deuil, les deux cousins se quittaient peu et que partout on les rencontrait ensemble. Ceci n'est pas absolument exact. Il était une maison où, jusqu'à ce jour, on n'avait pu encore les voir réunis. Nous voulons parler de la maison de la tante

Lise, devenue, par droit de succession, la propriété d'Auguste Valtier, le fils d'Honoré. Eugène, par respect pour les répugnances d'Armand Valtier, son père, ne pouvait se décider, malgré sa bonne envie, à retourner dans cette maison, cause de désunion pour la famille. De son côté, Auguste, quoiqu'il le regrettât, comprenait si bien le scrupule filial d'Eugène qu'il était le premier à indiquer un détour à celui-ci, quand les caprices de leur promenade les ramenaient du côté de la maison de la tante Lise. Il voulait épargner à son cousin et s'épargner à lui-même le chagrin de passer tous deux devant le seul logis où il ne leur fût pas possible d'entrer ensemble; or c'est précisément à la porte de la maison que l'ami, porteur des précieuses lettres, était venu les guetter au passage. S'il n'en fut pas pour ses frais de course et pour l'ennui d'une vaine attente, c'est que cette fois, au moment de quitter la grande route, afin d'éviter la vue de cette maison, également chère à tous deux, Auguste s'arrêta subitement et dit à Eugène :

— Pourquoi nous condamner à prendre toujours le plus long? Je crois que nous ferons bien désormais de suivre la vraie route.

— Comme tu voudras, dit Eugène; mais marchons un peu plus vite, car il fait encore si grand jour qu'il est impossible de ne pas voir par où l'on passe.

— A quoi bon marcher plus vite? et même pourquoi ne pas nous arrêter en chemin? Il y a à quelques pas d'ici une maison où tu serais si bien reçu!

A cette invitation inaccoutumée et pleine de tentations, Eugène eut un mouvement d'épaules qui voulait dire : — Tu le sais bien, le pourquoi.

— Oui, j'en conviens, reprit Auguste; lors de leur départ, nos pères étaient ennemis; mais là-bas, où les rapprochements sont forcés, où les occasions de se venir en aide doivent leur avoir été si souvent offertes, qui nous dit que les deux frères ne se sont pas enfin réconciliés, et qu'ils n'ont pas émis le vœu que notre intimité réparât les torts de leur inimitié?

— En effet, dit Eugène, il aura bien pu en être ainsi, c'est présumable; mais rien ne le prouve cependant, et dans le doute...

— Dans le doute, répéta vivement Auguste, le proverbe dit qu'il faut s'abstenir, et le proverbe a tort. Quand on en est réduit aux suppositions, s'en tenir à la meilleure, je veux dire à la plus humaine, c'est être le plus près de la vérité. Là-bas, ton père et le mien ont eu tous les prétextes possibles pour se réconcilier; croire qu'ils n'en ont pas saisi un seul, c'est les offenser; d'ailleurs, cela fût-il vrai, le monde qu'ils habitent maintenant n'admet pas de rancune entre les frères. Cessons donc d'écouter des scrupules non moins affligeants pour eux que pour nous, et avant d'arriver à la ville, allons nous reposer un moment dans la maison de la tante Lise.

Disposé par ses propres désirs à se laisser convaincre sans discuter, Eugène trouva si juste le raisonnement de son cousin que, le premier, il se remit en marche, disant à Auguste :

— Allons à la maison de la tante Lise! — Un moment après il ajouta : — Si nous y soupions? cela me donnerait plus de temps pour la revoir en détail. — Et sans attendre la réponse d'Auguste, il ajouta : — C'est convenu, nous souperons ce soir dans la maison de la tante Lise.

— Nous pourrions même y coucher, poursuivit Auguste; hein? te retrouver demain dans ton ancienne chambre, quel joli réveil!

— Mieux que cela, riposta Eugène, la saison est encore très-agréable; rien ne nous empêche d'y demeurer jusqu'à l'entrée de l'hiver. C'est encore chose dite, dès demain nous y emménageons pour trois mois.

— Et même pour plus longtemps, si nous nous y trouvons bien, repartit Auguste ; et nous y serons à merveille, même dans la plus mauvaise saison ; car les portes et les fenêtres sont bien closes, les cheminées excellentes, et le bois n'y manque pas : ainsi, on peut fort bien y passer toute l'année.

— Tu n'as pas osé dire toute la vie, répliqua gaiement Eugène ; moi, j'achève ta pensée et je te le dis franchement, Auguste : si je rentre dans cette maison-là, ce sera pour n'en plus sortir.

Depuis qu'ils s'étaient remis en route, l'imagination des deux cousins avait fait, on le voit, plus de chemin que les jambes. Partis de ce point qu'ils allaient se reposer un moment dans la maison de la tante Lise, ils en étaient arrivés à s'y voir établis pour toujours, et cela avant même qu'ils eussent atteint le seuil de la porte.

Du plus loin que put les apercevoir l'ami qui guettait leur retour, il quitta son poste et alla au-devant d'eux. Sa longue attente lui avait donné le loisir de trouver tous les ménagements nécessaires pour que la remise des lettres ne causât pas une trop violente émotion aux fils d'Armand et d'Honoré Valtier. Néanmoins la secousse fut si rude au cœur d'Eugène et d'Auguste, que c'est à peine si elle leur laissa assez de force pour pouvoir arriver jusqu'à la porte vers laquelle, tout à l'heure, ils marchaient si gaiement. Il y avait trois degrés devant cette porte ; mais le saisissement qui fuisait encore trembler les deux cousins était tel qu'il ne leur permit pas de gravir les trois marches. Heureusement que la maison de la tante Lise était hospitalière même à l'extérieur. De chaque côté de l'entrée, un banc de pierre offrait le repos aux promeneurs et aux voyageurs fatigués. Auguste s'assit sur l'un de ces bancs ; Eugène se laissa pour ainsi dire tomber sur l'autre. Un moment chacun des deux cousins resta le regard douloureusement attaché sur sa lettre encore fermée, mais qui d'avance lui disait : — Tu n'as rien à espérer, — car la date écrite à l'intérieur était répétée sur la suscription, comme pour fixer d'abord la pensée du lecteur sur le moment précis de l'envoi. Cette date indiquait positivement que la lettre avait été écrite avant la terrible bataille.

— Courage ! courage ! répéta l'ami, s'adressant tour à tour à l'un et à l'autre de ces deux jeunes hommes, abattus sous le coup qui venait de raviver leur douleur ; ces lettres qui vous affligent, leur dit-il, vous les avez bien souvent désirées. Vous regrettiez tant d'ignorer les dernières volontés de vos pères, elles sont là-dedans, vous allez les connaître !

Réconforté par ces bonnes paroles, chacun des deux cousins souleva avec une respectueuse précaution le cachet de sa lettre de peur de le briser, et, comme l'avait dit leur ami, ils connurent enfin le vœu suprême de leurs pères. La lettre d'Honoré à Auguste se terminait ainsi :

« Un bon cœur, tu le possèdes ; du bon sens, absence totale chez toi, mon fils : aussi il se peut que ta confiance dans les autres et ton imprévoyance envers toi-même te poussent assez loin vers ta ruine pour t'obliger à vendre un jour la maison de la tante Lise ; cette maison où l'orgueilleux M. Armand Valtier n'a pas daigné rentrer depuis qu'elle m'appartient. Souviens-toi, Auguste, que je ne veux pas qu'elle devienne jamais la propriété du fils de mon ennemi. Vends-là, si le besoin te pousse à cette extrémité, mais que ce ne soit pas à ton cousin. Je t'en conjure, je te l'ordonne : en quelque mauvaise situation que le sort te place, brûle la maison de la tante Lise plutôt que de la lui vendre ; ma bénédiction est à ce prix. »

Armand Valtier finissait par ces mots la lettre qu'il adressait à Eugène :

« J'en ai la ferme conviction, un jour viendra où, par ses habitudes de dissipation, le fils de M. Honoré Valtier

se verra forcé de se défaire de la maison de la tante Lise. N'oublie pas, mon fils, qu'elle ne doit pas être achetée par un autre que par toi. Guette donc le moment où elle sera mise en vente, et, ce moment venu, impose-toi tous les sacrifices imaginables pour t'en rendre acquéreur. C'est seulement quand elle t'appartiendra qu'il te sera permis de te dire que tu as vraiment mérité la bénédiction de ton père. Je te défends, pèse bien la gravité de cette parole, je te défends, Eugène, de rentrer dans cette maison avant le jour où tu en prendras possession comme légitime et unique propriétaire. »

— Vois, Auguste, s'ils se sont réconciliés, dit tristement Eugène, se levant et allant présenter à son cousin la lettre d'Armand Valtier.

— Oui, je sais maintenant le contraire, répondit Auguste. Et il lui donna en échange la lettre d'Honoré.

L'ami des deux cousins, informé bientôt des volontés contradictoires qui leur étaient imposées, leur demanda ce qu'ils prétendaient faire.

— Je veux obéir, dit Eugène.

— Moi de même, ajouta Auguste.

— Comment ! s'écria l'ami, vous iriez jusqu'à brûler la maison !

— Non ; mais, j'en fais devant vous le serment, quelque mauvaise chance qui me puisse arriver, tous mes efforts tendront à empêcher qu'Eugène n'achète cette maison que je maudis.

— Ne maudis rien, reprit Eugène avec calme et résolution, car je promets devant notre ami de veiller à ce que tu n'aies jamais besoin de la vendre.

Cette double promesse échangée, Auguste et Eugène Valtier reprirent avec leur ami le chemin de la ville, laissant pour longtemps solitaire la maison de la tante Lise.

La fin à une prochaine livraison.

L'oubli va vite dans la famille des hommes : les petits-fils ont peine à reconnaître les images de leurs aïeux ; les générations se pressent et se précipitent, chacune occupée d'elle-même, étrangère et indifférente à celle qui l'a précédée. Quelques grandes figures surnagent, que la gloire rend toujours présentes ; les autres s'en vont au néant, et les portraits qui en subsistent, s'ils ne sont accompagnés d'une inscription prévoyante, deviennent bientôt d'indéchiffrables hiéroglyphes.

V. COUSIN.

CE QUE VAUT PARFOIS UN MORCEAU DE PAIN.

Lors de la conquête du Mexique, il y eut, on le sait, de terribles épisodes que l'on cacha longtemps aux conquérants eux-mêmes et que nous révèle aujourd'hui la lecture des anciens rapports restés souvent manuscrits. L'un des plus curieux, sans contredit, est celui qui nous raconte l'expédition qu'envoya Cortez contre son compétiteur Narvaz : les soldats expédiés par le conquérant furent réduits à la plus terrible extrémité. Un chef indien, nommé Maxiscatzin, envoya sous la garde de son fils un convoi qui devait secourir les Espagnols : ce convoi fut pillé, et, par la suite, des voyageurs qui passaient sur la route qu'on lui avait fait suivre trouvèrent sur un tronc d'arbre ces mots tracés en espagnol avec la pointe d'un poignard : « C'est par ici qu'a passé le malheureux Juan Yuste avec ses infortunés compagnons ; il avait une telle faim, que pour un peu de tortilla de maïs il a donné une barre d'or estimée 800 ducats. (1) »

(1) *Texcoco en los últimos tiempos de sus últimos reyes*; Mexico, 1826, in-8.

TRONC EN TERRE CUITE

TROUVÉ A VICHY-LES-BAINS.

Un jour du mois de mai dernier, à Vichy-les-Bains, des ouvriers qui construisaient une maison découvrirent, dans les fondations, l'orifice d'un puits comblé avec des pierres et des tuiles. On reconnut que ce puits était placé au bord des restes d'une voie romaine allant à Varennes (*Vorogium*). Lorsqu'on eut retiré avec précaution les pierres et les

tuiles, on trouva au fond du puits, parmi des débris de poterie rouge ornée, de petits vases et des figurines en terre cuite au nombre de vingt-trois. C'est l'une de ces figurines que nous reproduisons, d'après un dessin communiqué par M. E. Tudot, conservateur du Musée de Moulins. Il est difficile de se former une opinion sur le style et la date d'un objet d'art, si l'on n'en a qu'un dessin sous les yeux. Nous devons donc nous borner à faire connaître l'explication que propose M. Tudot. Ce petit tronc sur-

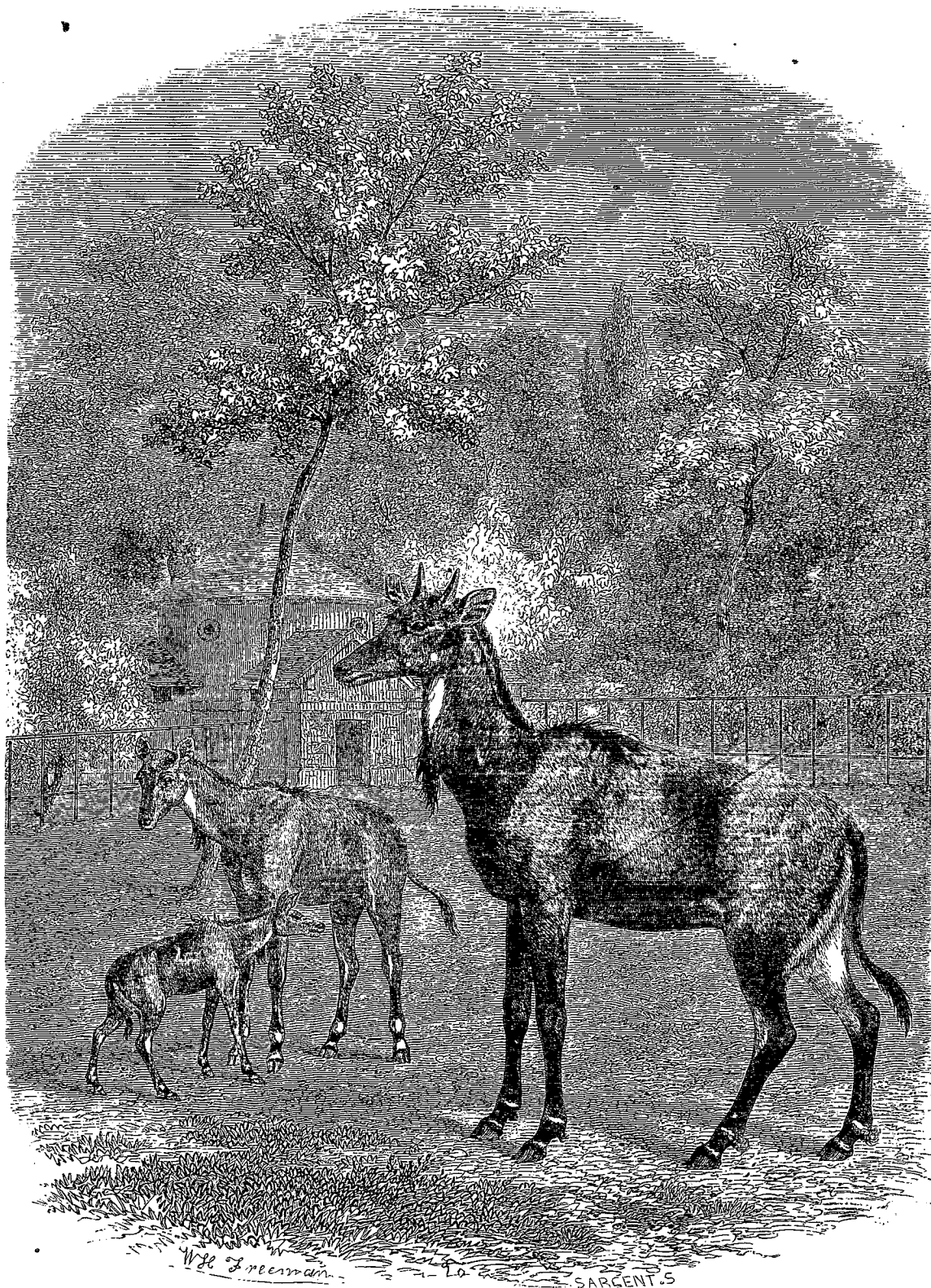


Buste en terre blanche trouvé, en 1858, à Vichy-les-Bains. — Dessin de M. Tudot, réduit à la moitié de la grandeur de l'original.

monté d'un buste en terre blanche serait une œuvre gallo-romaine : le buste représenterait Apollon considéré comme dieu de la médecine. On voit à la partie supérieure du tronc la fente où l'on devait introduire l'argent, que l'on retirait par une ouverture pratiquée au bas du côté opposé. Depuis quelques années, on s'est pris de goût, dans

le département de l'Allier, pour la recherche des restes de céramique ancienne, et l'on a déjà découvert un assez grand nombre de petites œuvres de terre cuite, copies d'originaux qui n'existent plus, et qui, servant de figures votives, devaient être placés dans les laraires des maisons et des carrefours.

LE NILGAUT.



Muséum d'histoire naturelle. — Nilgauts dessinés d'après nature par Freeman.

Les animaux que nous représentons appartiennent à la famille des antilopes, de l'ordre des ruminants ⁽¹⁾.

Une antilope est un ruminant, à cause de son estomac à quatre chambres et de ses sabots bisulques; ce n'est pas un cerf, parce que ses prolongements frontaux sont per-

⁽¹⁾ Voy. notre tome XIV (1846), p. 402.

sistants; ce n'est pas un animal voisin des girafes, parce que ses cornes ne sont point entourées de peau; ce n'est ni un bœuf, ni un mouton, ni une chèvre, parce que le noyau osseux de ses cornes est plein, ce qui est le caractère propre des antilopes.

Mais si ces caractères peuvent être employés pour sé-

parer nettement les antilopes des autres ruminants, nous devons faire ressortir tout ce qu'elles ont de commun avec les autres animaux de cet ordre, et montrer qu'elles tiennent de tous à la fois.

D'abord par leurs formes. Nous voyons tantôt les antilopes pesantes comme des bœufs, tantôt offrant le port et les formes d'un mouton; l'une ressemblera à la chèvre, au point de tromper un observateur inexpérimenté (chamois); une autre, par ses formes sveltes, élégantes et légères, nous paraîtra devoir être rapprochée des cerfs.

Le pelage, parfois, augmentera les ressemblances de ces animaux entre eux.

Enfin, il est certaines espèces qui ont de grandes analogies de forme avec le genre cheval : l'antilope gnou en est un exemple (1).

Si nous en examinons les prolongements frontaux, nous pourrions trouver encore de grandes analogies entre les différents groupes de ruminants et celui qui nous occupe. L'un portera des cornes à andouillers qui rappelleront jusqu'à un certain point les bois des cerfs; cet autre, des prolongements frontaux analogues à ceux de certains bœufs.

Mais le plus grand nombre se présentera avec des cornes de chèvre et de mouton.

Pour la taille, les antilopes diffèrent beaucoup entre elles : on en trouve de gigantesques, qui atteignent aux dimensions de nos grands bœufs d'Europe; d'autres sont de petite taille. Le nilgaut est de taille moyenne.

Les nilgauts (2) (*Antilope picta*) sont originaires de l'Inde, et plus particulièrement du bassin de l'Indus et des montagnes du Kachmir. Ces animaux, qui vivent en troupes nombreuses, habitent les forêts les plus épaisses de leur patrie; ils n'en sortent guère que le matin, ou même pendant la nuit, pour aller chercher leur nourriture.

Ils sont au moins aussi grands que nos cerfs de France. Le mâle porte deux cornes fortes, très-courtes, un peu recourbées en avant, ayant à leur base un prolongement triangulaire et tuberculeux que l'on peut considérer comme un rudiment d'andouiller. La femelle est dépourvue de ces prolongements frontaux.

Le pelage de ces animaux est très-intéressant à considérer, car nous trouvons ici une exception presque unique dans la classe des mammifères (3). En effet, ce qui arrive si souvent chez les oiseaux, nous pouvons l'observer sur le nilgaut. La robe du mâle n'est pas semblable à celle de la femelle : le pelage de celle-ci est d'un gris fauve, avec les membres plus fauves, tandis que le mâle est d'un gris cendré, avec les membres d'un beau noir. Quant au jeune mâle, il conserve jusqu'à ce qu'il soit adulte la livrée de la femelle; il ne prend ses couleurs qu'à deux ans, alors qu'il est complètement développé. Le mâle, comme la femelle, porte aux jambes de doubles anneaux blancs, qui donnent aux membres de ces animaux la plus grande élégance. Les bords de la lèvre supérieure, la mâchoire inférieure, la gorge, le bas-ventre, la partie postérieure et le dessous de la queue, sont blancs. Chez le mâle, on voit un flocon de poils sous le milieu du cou, et une crinière au-dessus qui se prolonge jusque sur le milieu du dos. A l'extrémité de la queue se trouve aussi un bouquet de poils. Ces ornements se trouvent chez la femelle, mais moins longs et moins fournis. La disposition des couleurs, les touffes de poils, et jusqu'à la pente inclinée du dos de ces animaux, qui ont le train de

derrière plus bas que celui de devant, tout donne une figure étrange à cet élégant quadrupède.

Il y a déjà longtemps que des nilgauts ont été amenés en Europe pour la première fois; mais il n'y en a jamais eu autant qu'aujourd'hui. Toutes les ménageries, tous les jardins zoologiques, possèdent ces précieux ruminants. Le Muséum de Paris, le jardin de Londres, ceux d'Amsterdam, d'Anvers, de Gand, de Bruxelles, le jardin d'acclimatation de S. A. le prince A. de Demidoff à Florence; celui de M. le docteur le Prestre à Caen, etc., voient chaque année cette précieuse antilope se reproduire; et, malgré la différence de notre ciel avec celui du pays où l'espèce semblait avoir été enfermée par le Créateur, les jeunes grandissent et s'élèvent sans difficulté.

Si l'on demande de quelle utilité pourraient être ces animaux, nous répondrons que la facilité avec laquelle ils supportent nos hivers, nos pluies et l'humidité de certains pays, la manière dont ils se sont reproduits dans tous les établissements où ils ont été mis dans des conditions convenables, permettent de croire que, grâce à leur acclimatation prochaine, ces animaux serviront à nos plaisirs, en faisant l'ornement des parcs où ils seront placés, et en devenant dans nos forêts un gibier nouveau comparable aux cerfs.

La chair des nilgauts, comme celle de toutes les antilopes, est douée d'une agréable saveur; on l'a comparée à diverses reprises à celle du veau, d'autres fois à celle du mouton.

Naguère on voyait, au Muséum d'histoire naturelle, près du nilgaut, une autre antilope qui a moins d'importance que l'animal dont nous venons de nous occuper, mais qui a cependant son intérêt, à cause d'une des particularités de son organisme.

Le tchicara, ou antilope à quatre cornes (*Antilope quadricornis* ou *tetraceros*), est remarquable entre tous, ainsi que l'indique son nom, par le nombre de ses prolongements frontaux. Deux de ses cornes sont placées, comme chez tous ses congénères, sur le front, mais les deux autres naissent entre les yeux (4), ce qui donne à l'animal une physionomie toute particulière.

La taille de ce ruminant est petite et ne dépasse pas celle d'une petite chèvre. Son pelage est roux uniforme, et l'on peut le comparer tout à fait à certains cerfs nains de l'Inde; si bien que longtemps le tchicara a été classé par les naturalistes parmi les cerfs. Le premier de ces animaux qui soit venu en Europe était une femelle; elle n'avait donc pas de cornes. On l'a considérée comme une biche jusqu'à ce qu'un crâne de mâle fût venu démontrer l'erreur où l'on était tombé. Il y a peu d'années que cette élégante antilope est bien connue; c'est en 1824 seulement qu'elle a été complètement décrite et figurée dans la *Ménagerie du Muséum d'histoire naturelle*, par Geoffroy Saint-Hilaire et Fréd. Cuvier.

Le tchicara est originaire du Népal, où il vit en troupes nombreuses; son caractère est doux et timide, et son tempérament délicat. Il a été organisé pour vivre dans un climat très-chaud. Le séjour de nos pays lui est ordinairement funeste; il résiste difficilement à nos hivers, même lorsqu'on l'abrite des grands froids.

LE FRONTON DE LA COLONNADE DU LOUVRE

ET LE MONOLITHE DE THÉODORIC.

Légrand d'Aussy est certainement l'un des patriarches de notre archéologie nationale. On le voit, dès la fin du

(1) Ces deux cornes supplémentaires ne dépassent jamais deux ou trois centimètres.

(1) Voy. t. VI (1838), p. 148.

(2) *Nil-gau* signifie bœuf bleu. Ce nom indique que les Indiens lui trouvent plus de ressemblance avec le bœuf qu'avec d'autres animaux.

(3) Une autre espèce présente la même particularité : c'est une espèce de singe, du genre hurleur; le mâle porte une robe très-différente de celle de la femelle.

dix-huitième siècle, préoccupé de questions nouvelles alors, et tout à fait dédaignées dans leur nouveauté. « Comment, se demande-t-il, les peuples barbares ont-ils soulevé les masses énormes dont se composent leurs monuments? Comment les artistes éminents des âges modernes peuvent-ils se vanter d'avoir mis en place certains monolithes dont le transport n'était qu'un jeu pour des hommes à demi barbares? »

» Parmi les beautés qu'au dix-septième siècle Paris admirait dans la colonnade du Louvre, on compte spécialement les deux grandes pierres dont Perrault avait couvert les deux côtés du fronton. Elles portaient, selon lui, cinquante-deux pieds de long sur huit de large et dix-huit pouces d'épaisseur, et pesaient ensemble plus de quatre-vingts milliers; il fut même si fier de leur transport et de leur pose, que, dans sa seconde édition de Vitruve, il a fait graver la machine qu'il employa, ainsi qu'une autre qu'il avait imaginée et qui ne fut point mise en œuvre (Vitruve, p. 339).

» Ainsi donc, avoir élevé à quatre-vingts pieds de hauteur deux pierres dont chacune pesait quarante mille, et qui venaient des carrières de Meudon près Paris, voilà ce dont se vante Perrault, aidé par Vitruve; voilà ce qu'il a cru digne d'être transmis pour sa gloire à la postérité. Maintenant, veut-on savoir ce qu'ont exécuté les Goths?

» Le bloc dont est formé le dôme octogone et monolithique du tombeau de Théodoric a été tiré des carrières de l'Istrie. Alors il avait, selon les calculs de Soufflot, trente-quatre pieds en carré et pesait plus de deux millions deux cent quatre-vingt mille livres. Si, pour l'amener plus facilement à Ravenne, on entreprit de le dégrossir et de l'ébaucher sur le lieu autant qu'il était possible, il dut peser encore pour le moins neuf cent quatre-vingt mille livres. En cet état, il a fallu lui faire traverser obliquement l'Adriatique dans toute sa longueur, le voiturier près du tombeau, y achever de le tailler pour lui donner sa forme, et l'élever à quarante pieds de hauteur sur le mur d'enceinte, où il forme une calotte de trente-quatre pieds de diamètre hors d'œuvre.

Nous rappellerons en passant que ce fut Amalasonte, fille de Théodoric, qui ordonna ces travaux gigantesques. Dans tous les traités historiques d'architecture, il est passé en usage de signaler le tombeau de Ravenne comme l'unique vestige d'architecture vraiment gothique que les âges barbares nous aient transmis : cette assertion est inexacte. Dans sa belle monographie de Tolède, D. Jozé de Assas a donné plusieurs spécimens d'architecture provenant d'artistes goths. Entre autres choses curieuses, on y remarque des chapiteaux de colonnes auxquels on peut appliquer la dénomination de *gothiques*, qui cesse alors d'être impropre, comme elle le devient quand nous désignons ainsi des monuments du treizième, du quatorzième ou du quinzième siècle.

MORT DE SAKHR.

Dans une course contre les Banoû-Açad, Sakhr, fils de Sharîd, reçut un coup de lance dans le côté; il n'en réussit pas moins à enlever les chameaux des Açadides. C'était le but de l'expédition; mais cette proie lui coûta cher. La blessure était mauvaise et elle lui causait une douleur cuisante. Il languit environ un an dans un état qui empirait tous les jours, tant qu'à la fin sa propre femme le prit en aversion. Il l'entendit une fois, de son lit de douleur, qui répondait à cette question d'une voisine : « Comment va ton mari? » — « Que te dirai-je, ma chère? Ce n'est ni un vivant en qui l'on puisse espérer, ni un mort que l'on puisse oublier; en vérité, cet homme me rend la vie dure. » — Mais lorsqu'on interrogeait la mère de Sakhr sur l'état de

son fils, elle répondait toujours : « Espérez avec moi, il se rétablira, s'il plaît à Dieu. »

Sakhr, qui les entendit l'une et l'autre, prononça les vers suivants :

La mère de Sakhr ne s'ennuie pas de visiter son fils malade; mais pour Soulaymâ, elle a pris en horreur la couche de son mari.

Qu'il tombe dans la misère et le mépris, celui qui peut élever une femme au niveau de sa mère!

Je ne m'attendais pas, ô Soulaymâ, à devenir ce cadavre vivant que tu portes sur les épaules. Je comptais sur une mort plus prompte : comme on se flatte!

Par ma vie, je réveille en mourant celui qui dormait; j'ai fait entendre ma voix à celui qui a des oreilles pour entendre.

Après de longues douleurs, il se forma sur le bord de la plaie de Sakhr une excroissance comme du feutre. On lui dit : « Si tu nous laissais couper cette peau, nous aurions quelque espoir. » Sakhr leur dit : « Comme vous voudrez. » On fit l'amputation, et il expira. (1)

LES FABLES DE LA FONTAINE.

Les œuvres parfaites sont, si la comparaison est permise, comme les œuvres mêmes de la nature et de Dieu : c'est une matière infinie d'étude et de contemplation. L'âge change et les impressions changent avec lui. Que goûte d'abord un enfant dans une fable de la Fontaine? L'histoire elle-même, si naïvement racontée, la sottise du corbeau qui laisse échapper son fromage, l'innocence du pauvre agneau que le loup emporte et dévore. Quelque années plus tard, ce sont les grâces de la poésie qui frappent et enchantent. Plus tard encore, sous le poète se révèle le penseur. Dans ces fables légères comme dans un drame à cent actes divers, apparaît le tableau même du monde et de la vie. Reprenons donc de temps en temps ces bonnes lectures, ne fût-ce que pour nous contrôler nous-mêmes et réformer, s'il y a lieu, notre jugement.

S. DE SACY.

L'AVEUGLE ESPAGNOL

MARCHAND DE CHANSONS ET DE BILLETS DE LOTERIE.

Avant qu'un esprit attentif n'eût recueilli, vers le milieu du seizième siècle, les chants admirables qui sont l'expression la plus naïve et la plus originale à la fois du génie espagnol, c'étaient les vieux mendiants, parfois les Gitanos, mais surtout les aveugles, qui possédaient en réalité les éléments du *romancero*. Privés de la vue, comme Homère, ces rhapsodes errants ont oublié les chants des temps héroïques, mais ils n'ont pas encore perdu leur plus beau privilège, celui d'émouvoir par la poésie ou de réjouir le peuple par des couplets remplis d'une verve moqueuse. Dans toutes les villes de la Péninsule, ce sont eux qui répètent, en nasillant, les aventures de la princesse Magalona, les répliques de damoiselle Théodor, ou les ruses de Bertholdo le mauvais serviteur. Ils vendent, bien entendu, imprimées sur papier jaune ou gris, la plupart des œuvres littéraires dont leur mémoire est l'infatigable dépositaire; et les pauvres *ciegos* de Madrid, de Valence et de Barcelone seraient tout ébahis, à coup sûr, en entendant dire à quel prix s'élèvent à Londres ou à Paris de magnifiques volumes tout couverts en cuir de Russie qui se vendent chez Evans ou chez Techener, mais qui sortent dans l'origine de leur rustique portefeuille. C'est que ces recueils artificiels, comme on dit en bibliographie, sont les dépositaires de mille événements dramatiques et de mille chants

(1) Traduit de l'arabe par Fulgence Fresnel, *Histoire des Arabes avant l'islamisme*.

bouffons dont le souvenir doit s'éteindre avec ceux qui les débitaient. Sans eux, par exemple, où pourriez-vous trouver l'*obra nueva, graciosa, y muy gustosa*, de Juan Gonzalez de Legaria, racontant le fameux combat d'un soldat avec un chat qui a eu l'audace de s'enfuir en emportant son déjeuner? Qui dirait, sans eux, à la postérité, les exploits de l'insigne Raymundo de Sala, commandant les miquelets en Catalogne, ou le récit de l'horrible orage qui,

en l'année 1700, faillit anéantir Tarragone? Pour dire la vérité, les événements politiques qui ont marqué en ces derniers temps leur passage sur toute l'étendue de la Péninsule, ont bien modifié la mission des aveugles ambulants en Espagne et en Portugal : ce sont eux qui vendent sur la voie publique certains journaux, ou même simplement des extraits de discours politiques, et surtout la gazette du soir. Ils n'ont pas perdu non plus un privilège qu'ils avaient jadis



L'Aveugle marchand de chansons et de billets de loterie, en Espagne. — Dessin de Rouargue.

ceux qui erraient encore, au début de ce siècle, dans les carrefours de Paris; ils débitent à tout venant des billets de loterie, et, dans ce genre de commerce, ils conservent toujours la vogue. Pour ceux, en effet, qui demandent follement au hasard la réalisation des plus bizarres espérances, il semble qu'il y ait entre le pauvre *ciego* et le destin, aveugle comme lui, un lien mystérieux, et que de là peut sortir la chance heureuse. (1)

LA CASCADE DE TRAUN.

Humphrey Davy, âgé et maladif, cherchait des distractions en voyageant. Dans l'une de ses dernières excursions il parcourut les contrées alpestres de l'Autriche et il séjourna quelque temps à Gmunden, petite ville de quatre mille âmes, située sur les rives de la Traun, qui forme un lac du même nom et se jette dans le Danube.

« Je pourrais, dit-il, remplir des heures rien qu'à me

rappeler les détails et tous les caractères différents du paysage enchanteur qui se déroulait autour de nous. Les vallées nous offraient cette beauté pastorale et cette verdure constante qui sont si connues et si aimées des habitants de l'Angleterre; les prairies sont de même entrecoupées de clôtures de haies, d'arbres fruitiers, et de bois. Cà et là s'élèvent des collines plantées de hêtres et de chênes; des montagnes bornent la vue, les unes couvertes de pins et de sapins, d'autres élançant au-dessus des nuages leurs cimes de marbre couronnées de neiges éternelles. A son extrémité inférieure, le lac de Traun, ou le Traunsee, est toujours d'une transparence parfaite, même pendant la saison des pluies; le Traun, qui en descend, répand ses eaux sur les rochers, et forme une large et belle rivière, dont la teinte verte ressemble à celle de l'aigue-marine.

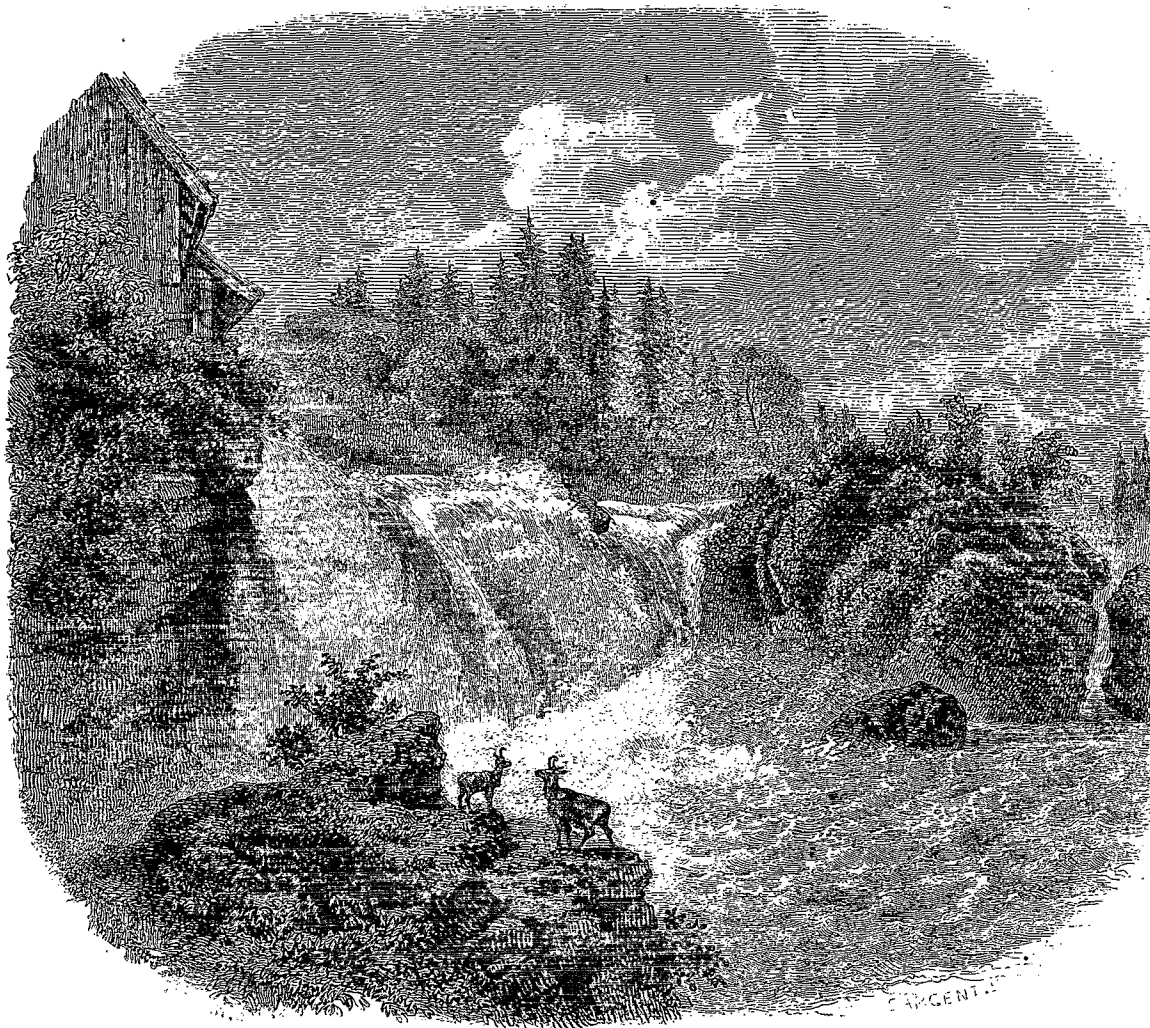
» La chute du Traun, à dix milles environ au-dessous de Gmunden, était l'un des sites où nous aimions le mieux nous asseoir. Cette cascade, lorsque la rivière est pleine jusqu'au bord, peut être presque comparée pour la grandeur, à celle de Schaffhouse; elle se précipite, mugit et écume avec la même puissance; la couleur de ses eaux, la blancheur de son écume, les formes pittoresques des rochers contre lesquels elle se brise, la végétation épaisse

(1) Nous aimons à rappeler ici que l'Espagne jouit depuis quelques années d'une institution consacrée à l'éducation des aveugles. — Voy. l'intéressant journal publié par M. Guadet sur les écoles fondées en Europe pour l'amélioration du sort des jeunes gens frappés de cécité.

et sauvage qui l'encadre, produisent sur l'âme une impression solennelle et profonde. »

Un voyageur français, M. Ad. Joanne, ne peut se ré-

soudre à partager tout à fait cet enthousiasme de l'illustre savant anglais. Il reconnaît que le Traunsee est le plus beau de tous les lacs autrichiens, mais la cascade de la rivière lui



Vue de la Cascade de Traun. — Dessin de Freeman.

semble trop vantée. « La Traun, dit-il, tombe de treize à quatorze mètres, en différentes chutes, du haut d'une arête dentelée de brèche ou nagelfluh, sur laquelle et au pied de laquelle elle se brise avant de reprendre sa belle couleur verte... Le Traunfall doit être vu, comme la chute du Rhin, sous tous ses aspects, du pont, de la rive opposée, des rochers situés au-dessous du pont, mais surtout de la maison de l'éclusier. Ce qui lui nuit dans l'opinion des amateurs, c'est qu'on peut, moyennant 40 kreuzers, ou un florin, lui faire donner de l'eau à volonté. En effet, pour ne pas interrompre la navigation, on a creusé et construit, en 1416, à côté de la chute, sur la rive droite, un canal long de plus de 387 mètres et que les bateaux chargés de sel qui viennent de Gmunden descendent avec une rapidité étonnante (le plus souvent entre dix et onze heures) quand on ouvre les écluses pour les y faire passer, car l'inclinaison de l'eau est de 20 mètres sur 387 mètres. Or, en fermant une écluse, on force à un moment donné toute l'eau de la Traun à se précipiter sur les rochers qui obstruent son cours, au lieu de se partager entre son lit naturel et ce canal artificiel. C'est, dans l'opinion des touristes, une triste recommandation pour une cascade de n'être complètement belle qu'en faveur des amateurs qui peuvent la payer. »

LA MAISON DE LA TANTE LISE.

NOUVELLE.

Fin. — Voy. p. 358, 374.

III.

Nous sommes à quinze ans de distance du jour où elles furent lues par Eugène et par Auguste, ces déplorables lettres destinées à continuer outre-tombe la rancune des frères Valtier. L'enchaînement du récit nous ramène à la maison de la tante Lise.

Elle était, on le sait, située sur la grande route. Exposée au sud et n'ayant pour vis-à-vis qu'une vaste plaine, il fallait, à l'heure de midi, que toutes les fenêtres du devant fussent bien closes, sinon les chambres seraient devenues inhabitables, tant elles étaient alors inondées de soleil. Or, un jour de mai, précisément à l'heure que nous avons dite, une bonne femme qui se tenait au rez-de-chaussée de la maison, dévidant ses écheveaux de laine, ouvrit tout à coup la croisée; elle se pencha à mi-corps vers la rue et attira à elle le double contrevent, afin de se garantir des rayons lumineux qui l'aveuglaient. En se penchant ainsi, la bonne femme aperçut au-dessous de la fenêtre deux étrangers,

deux voyageurs, sans doute bien fatigués d'une longue route, car ils se reposaient sur l'un des bancs de pierre où le soleil dardait en ce moment tous ses feux. L'habitante de la maison, les prenant en pitié, leur dit, pour les engager à quitter cette place qui, vraiment, n'était pas tenable :

— Ne restez pas là plus longtemps, Messieurs, sinon il vous arrivera du mal. La porte de la maison est entr'ouverte; poussez-la et entrez : vous trouverez ici de meilleurs sièges et de l'ombre.

L'invitation faite, elle ferma les contrevents, et, non contente de préparer des chaises pour ses hôtes, elle mit sur la table un pot de bière fraîche et deux verres. Les apprêts de réception terminés, la bonne femme fut grandement surprise de se voir encore seule dans la maison, car les voyageurs avaient eu, et au delà, le temps d'entrer. Elle supposa que s'ils tardaient tant à paraître, c'est qu'en leur qualité d'étrangers ils n'avaient pu la comprendre, et elle se disposa à sortir pour renouveler plus clairement son invitation.

Les deux voyageurs étaient encore dans la rue, mais non plus sur le banc de pierre. Debout devant la porte ouverte, et s'appuyant l'un sur l'autre, chacun avait mis le pied sur le premier degré de la maison; mais tous deux demeuraient là, comme s'il leur eût été impossible de gravir le reste de la montée.

— Je vois ce que c'est, dit la bonne femme; vous êtes si las du voyage qu'il faut qu'on vous vienne en aide. Attendez, je n'ai pas beaucoup de forces, mais ce que j'en peux prêter est à votre service.

Elle s'avancait vers les deux étrangers; ils ne lui laissèrent pas le temps d'arriver jusqu'à eux. Comme réveillés d'une méditation profonde par les paroles qu'on venait de leur adresser, ils achevèrent de monter les trois degrés et entrèrent dans la salle du rez-de-chaussée, où ils devaient trouver abri et repos.

Un observateur n'eût pas manqué de remarquer l'étrange simultanéité des mouvements de ces deux hommes, depuis que, rappelés à eux-mêmes, ils s'étaient décidés à répondre à l'invitation de la bonne femme. L'observateur eût supposé une intention formelle et l'accomplissement d'une convention expresse dans le soin scrupuleux que mirent les deux voyageurs à se mouvoir de concert, comme par une seule impulsion, et sans jamais se dépasser l'un l'autre. Ainsi, se tenant bras dessus bras dessous, ils montèrent du même pas les trois marches et, arrivés à la porte, ils s'effacèrent également, afin d'entrer ensemble. Leurs sièges étaient prêts, leurs verres furent emplis. Avant de s'asseoir, les voyageurs portèrent un toast à l'hospitalière qui, sans les connaître, leur faisait une si bonne réception. Il y eut ensuite, dans la salle basse, un long moment de silence. La bonne femme, croyant que ses hôtes s'étaient endormis, se remit à dévider sans bruit ses écheveaux de laine.

Ils ne dormaient pas, ces deux hommes, maintenant si bien abrités. Préoccupés d'une même pensée, ils levaient de temps en temps les yeux l'un sur l'autre, se témoignant du regard le désir qu'ils avaient d'interroger leur hôte. Mais c'était entre eux à qui hésiterait le plus à parler. Enfin, l'un des deux s'enhardit assez pour dire à la bonne femme :

— Nous allons nous remettre en route, Madame; je n'ai pas besoin de vous dire si nous vous sommes reconnaissants de votre hospitalité; mais nous voudrions bien ne pas partir sans avoir aussi remercié le maître de cette maison.

— Le maître! répéta-t-elle, il n'y en a pas, mon cher Monsieur; on ne connaît ici qu'une maîtresse, et celle-là, c'est moi-même.

• Il y eut quelque chose de profondément douloureux dans l'étonnement que les deux voyageurs éprouvèrent en rece-

vant cette réponse. Pour comprendre leur douleur, il aurait fallu pénétrer en eux-mêmes. Quant à l'étonnement, il était fort naturel. D'ordinaire un gîte se taille et se décore selon la forme et les habitudes de l'être qui y fait sa demeure; or rien n'était moins en harmonie que cette femme, franchement campagnarde de costume comme de manières, et sa maisonnette à l'extérieur coquet, à l'aménagement de bon goût au dedans. La maîtresse du logis vit le mouvement de surprise de ses hôtes, mais elle n'en fut nullement blessée. Leur souriant avec bonhomie, elle reprit :

— C'est vrai que le nid et l'oiseau n'ont pas l'air d'être faits l'un pour l'autre, et que pour un si beau cadre il faudrait un portrait mieux avenant. Mais je n'ai pas besoin de vous dire que la maison n'a pas été bâtie à mon intention. Elle était comme vous la voyez quand je l'ai prise. A cheval donné, il ne faut pas, dit-on, regarder si la bride est d'or ou de cuivre. On n'a pas, m'est avis, le droit d'être plus près regardant quand c'est une maison qu'on nous donne.

Et puis, voyant que les voyageurs étaient disposés à l'écouter, elle ajouta :

— Je ne demande pas mieux que de vous conter l'histoire, pour peu que cela vous fasse plaisir.

Un léger signe d'assentiment aurait suffi pour l'encourager à poursuivre; elle vit mieux que cela dans les yeux de ses hôtes : il y avait l'expression de la prière. La bonne femme commença :

« Comme il est bon, dit-elle, de savoir d'abord qui nous parle, je vous dirai tout de suite que je ne suis pas autre chose qu'une pauvre femme des environs : la mère Nicole, du village de Chevincourt, où j'étais encore l'été dernier, ne me doutant guère qu'à ce printemps je me réveillerais un beau matin propriétaire, par contrat, de la plus jolie maison qui soit auprès de la ville.

» Mais vous me direz, continua-t-elle, ce n'est pas pour rien qu'on a des enfants en ce monde, je veux dire des nourrissons; car, pour les miens propres, il y a longtemps que le bon Dieu me les a repris. Il faut que vous sachiez que les deux bien-aimés qui m'appellent leur mère, vu que je la suis par le cœur, se ressemblent aussi de ce côté-là; mais du côté du cœur seulement; pour le reste, c'est une différence du tout au tout. Ainsi, autant mon Eugène a toujours été rangé, économe et posé, autant mon Auguste était camp-volant et décousu, aimant la vie qui se perd et les plaisirs qui coûtent. Je dis qu'il les aimait, attendu que cela s'est calmé; il était temps! ou, pour mieux dire, il était trop tard; car la sagesse n'a commencé à lui venir que le lendemain de sa ruine complète. Oui, Messieurs, quand Auguste Vallier m'a fait cadeau de cette maison qui lui appartenait, il n'avait plus que cela au monde; c'est même parce qu'elle était sa dernière ressource qu'il me l'a donnée. La chose vous paraît, sans doute, difficile à comprendre; cela s'explique cependant.

» Il y a quinze ans, de malheureuses lettres arrivèrent de l'armée aux deux cousins. — Ils sont cousins, mes nourrissons, et bons amis, comme vous allez voir. — Dans l'une de ces lettres, défense à Auguste, par son père, de vendre jamais cette maison à son cousin Eugène. Dans l'autre lettre, ordre paternel à Eugène d'acheter la maison d'Auguste dès qu'elle sera à vendre. Alors il y eut entre les fils des deux frères, avec la promesse de s'aimer toujours, le serment d'obéir aux ordres de leurs pères. Pendant longtemps, celui qui possédait la maison se fit assez ménager de folies pour n'avoir pas besoin de faire argent de tout. Mais enfin les grosses dettes arrivèrent. La première fois que la justice fut au moment de saisir la maison, qui, alors, aurait été criée aux enchères, Auguste alla bravement trouver son cousin Eugène.

» — Tu sais que ma maison est saisie?

» — Tu sais, dit l'autre, qu'il faut qu'elle me soit adjugée.

» — Pourtant, lui rappela le fils de défunt Honoré Valtier, tu sais bien aussi que je ne peux pas permettre que tu l'achètes.

» — Il n'y a qu'un moyen d'empêcher cela, c'est de ne pas la laisser mettre en vente.

» — C'est difficile, dit Auguste, car mes créanciers comptent, pour être payés, sur l'argent que rapportera la vente de ma maison.

» — C'est très-facile, au contraire, lui répondit Eugène; paye tes créanciers avec l'argent que j'avais mis de côté pour devenir acquéreur de la maison.

» — Tu me le prêterais?

» — Avec plaisir, vu que ce moyen-là nous sauve tous les deux : toi, du chagrin de vendre; moi, du devoir d'acheter.

» Auguste, pour ne pas manquer au dernier vœu de son père, accepta franchement ce qui lui était franchement offert. Il faut dire qu'il rendit la somme le plus tôt qu'il le put. Quant aux intérêts, il les paye tous les jours en dévouement pour son cousin, si bien que le désaccord des deux frères a profité, malgré eux, à l'amitié de leurs enfants. Il se trouva encore que deux fois, par l'imprévoyance d'Auguste et aussi par suite de la mauvaise chance, la maison se trouva en danger d'être vendue. Les choses se passèrent à peu près de même entre les deux cousins; seulement, pour ces deux fois-là, Eugène ne laissa pas à l'autre le temps de venir lui conter ses peines. Il arriva le premier, l'argent à la main, chez Auguste, et il lui dit en le tirant d'embarras :

» — Accepte ce que je viens t'offrir, car si je ne suis pas le prêteur aujourd'hui, demain, je serai l'acquéreur.

» Enfin, au commencement de l'automne passé, un intrigant propose à Auguste Valtier de le faire entrer dans une entreprise qui devait, disait-il, faire la fortune des intéressés. Justement, à ce moment-là, Eugène se préparait à partir pour un voyage de plusieurs mois.

» — Me voilà forcé de rester, dit-il à Auguste, quand celui-ci lui eut appris dans quelle affaire il allait se lancer.

» — Et pourquoi ne partirais-tu pas? lui demanda son cousin.

» — A cause de ta belle entreprise : elle promet trop pour tenir quelque chose, et il faut que je sois là, tu le sais bien, pour guetter le jour où ta maison sera à vendre.

» Ces paroles-là donnèrent à réfléchir à Auguste. Il ne lui était plus possible de se dégager de l'affaire douteuse : il avait donné sa signature; cependant il arrangea les choses de façon à pouvoir dire à Eugène :

» — Que l'entreprise réussisse ou non, tu peux partir sans crainte; ma maison ne sera pas à vendre.

» — Comment cela? fit l'autre.

» — Je viens de la donner par contrat, chez le notaire, à notre nourrice Nicole.

» C'était la vérité, mais ce n'était pas tout. Ce qu'il ne lui dit pas, c'est que le même jour, dans son testament qu'il m'a fait écrire sous sa dictée, il y a ceci : « Je laisse après moi à Eugène Valtier la maison de la tante Lise, à la condition qu'il y aura toujours un logement pour son cousin Auguste. »

» Voilà, mes bons Messieurs, comment moi, pauvre paysanne, je me trouve propriétaire d'un pareil bien. Mais j'oubliais de vous dire : Eugène avait bien deviné! la grande entreprise a manqué; mais le brave enfant est revenu assez à temps de son voyage pour arranger la dernière mauvaise affaire d'Auguste. A présent, les deux cousins sont employés dans le même bureau; tous les soirs ils reviennent se reposer de leur journée de travail dans cette maison, qui n'a jamais été si bien à eux que depuis qu'elle m'appartient. Ils peuvent se voir ici sans manquer à la dernière

volonté de leurs pères, car il leur a toujours été permis de se rencontrer chez leur mère nourrice. »

La bonne femme avait parlé d'abondance et sans qu'on l'interrompît, convaincue que son récit avait un fond d'intérêt assez puissant pour captiver l'esprit même de deux étrangers arrêtés, par hasard, un moment chez elle. L'attention soutenue de ceux-ci, pendant qu'elle parlait, ne l'étonna pas, et, lorsqu'elle eut fini, elle ne fut pas non plus surprise de la profonde émotion empreinte sur la physionomie de ses auditeurs. Certes, ils étaient émus; car, durant le récit, les deux voyageurs, se tenant les mains pressées, avaient les yeux fixés sur la mère Nicole; mais, par instant, ils ne voyaient qu'à travers leurs larmes. Bientôt après la bonne femme reprit :

— Cette histoire vous a touchés. Dame! c'est naturel; elle finit si bien!

— Non, elle n'est pas finie, répliqua l'un des voyageurs; il y manque quelque chose.

— Vous trouvez? fit-elle étonnée. Et qu'est-ce qu'il y faudrait donc encore?

— Il faudrait, bonne mère, que ceux à qui vous venez de la raconter fussent deux pauvres prisonniers de guerre oubliés pendant seize ans à l'autre bout du monde, et qui n'auraient dû de vivre encore qu'aux soins qu'ils se seraient prodigués l'un à l'autre durant ces longues années d'épreuve. Il faudrait, enfin, qu'ils pussent vous répondre : Nous sommes les frères Valtier, réconciliés depuis seize ans par le malheur, et nous remercions Dieu, qui a éloigné du cœur de nos enfants cette coupable inimitié que maintenant notre cœur désavoue.

— Ce serait trop beau pour être possible, dit la nourrice; et pourtant, ajouta-t-elle en les regardant, vous pleurez de trop bon cœur pour que cela ne soit pas vrai.

— Oui, c'est vrai, mère Nicole, c'est vrai! répétèrent-ils en l'embrassant.

C'est ainsi que les frères Valtier se firent reconnaître de la nourrice d'Eugène et d'Auguste. Quant à la scène qui attendait les deux cousins à leur retour, l'indiquer seulement, c'est la peindre.

A compter de ce moment, la bonne femme eut quatre pensionnaires; car, jusqu'à son dernier jour, elle demeura la propriétaire incontestée de la maison de la tante Lise.

LA FERME.

Voy. les Tables des années précédentes.

L'ÉCURIE.

Le premier soin, pour l'entretien d'une bonne écurie, est de faire en sorte que l'air s'y renouvelle facilement. Pour changer l'air, il ne suffit pas d'ouvrir de temps en temps une porte ou une fenêtre; on établit ainsi un courant d'air, et l'atmosphère viciée se purifie momentanément, mais les chevaux peuvent être saisis d'un refroidissement, d'une fluxion de poitrine ou d'autres maux. Il faut donc préférer les ventilateurs. On sait qu'un cheval vicie, en une heure, 10 mètres cubes d'air. On a remarqué aussi que la température d'une écurie ne devait pas varier au delà de 10 degrés au-dessus de zéro pour le minimum, et de 16 degrés au-dessus de zéro pour le maximum. Avec les ventilateurs bien construits, on arrive à renouveler suffisamment l'air corrompu soit par la respiration des chevaux, soit par les émanations de l'écurie, et à maintenir la température à un degré convenable.

On fait une trouée au plafond; on y adapte un tube en bois ou en zinc enduit d'une enveloppe de terre glaise, dont l'orifice inférieur a plus du double de l'orifice supérieur, et qui, traversant le grenier à fourrage, situé ordinaire-

ment au-dessus de l'écurie, dépasse le toit de 30 à 50 centimètres. On couvre ce tube d'un chaperon, comme on fait pour une cheminée, afin d'empêcher la pluie de tomber dans l'écurie. Cette disposition simple et peu coûteuse suffit pour procurer à l'écurie une bonne aération.

Nous avons parlé du plafond. Les écuries doivent toujours être plafonnées, afin que les émanations produites par le fumier n'altèrent pas les fourrages placés à l'étage supérieur. Les voûtes en pierre entretiennent une trop grande fraîcheur pendant l'été. On fait des voûtes en briques qui remplissent toutes les conditions désirables.

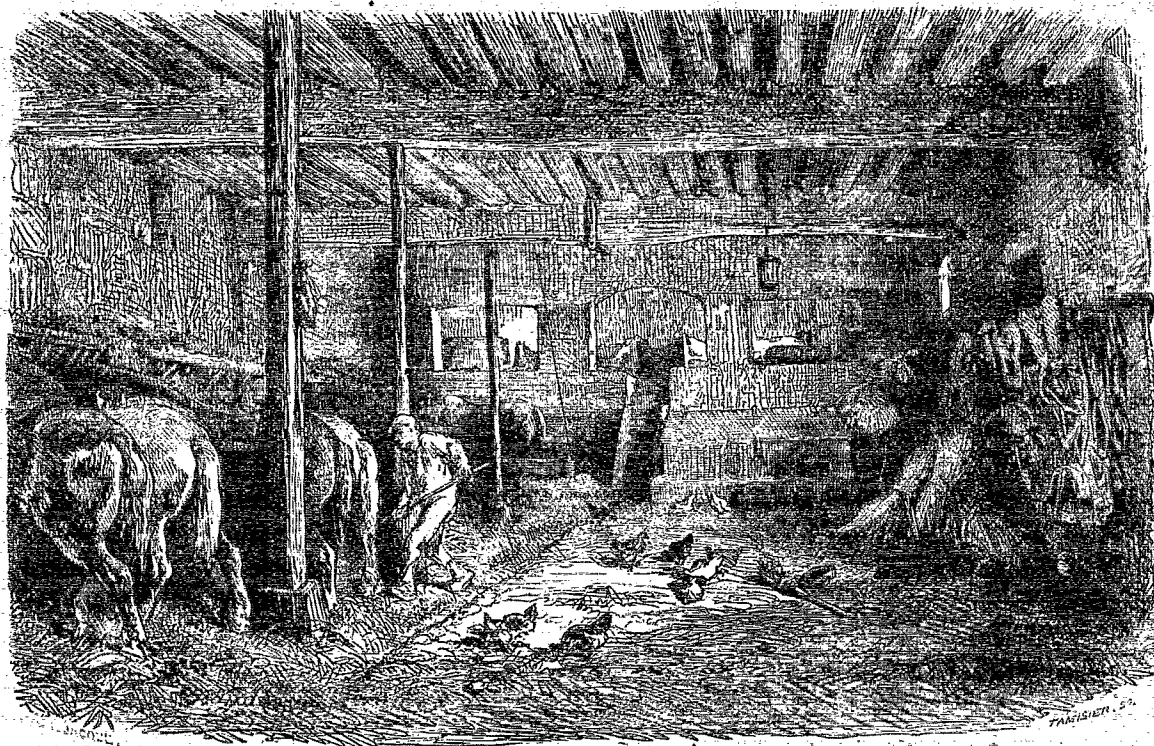
Il est absolument indispensable que l'aire de l'écurie soit plus élevée que le sol inférieur. C'est le contraire qui a lieu habituellement. Cette mauvaise habitude rend les écuries humides, sales et malsaines. L'aire doit être, en général, ferme et imperméable. On se contente ordinairement de battre la terre mélangée d'argile et de débris de chaux, ou bien on se sert de béton, ou bien on pave; dans quelques écuries, nous avons vu des planchers. Tous ces systèmes ont leurs avantages et leurs inconvénients. Un ancien directeur général des haras recommande de paver les écuries avec des briques de bois de sapin du Nord, de bois de chêne ou autre essence dure. Ces briques auraient de 30 à 40 centimètres de longueur et seraient posées sur champ. On avait pavé de cette façon, il y a quelques années, la partie de la rue Richelieu qui longe le Théâtre-Français. On peut retourner ces briques, et les rafraîchir, c'est-à-dire les tailler de nouveau, jusqu'à ce qu'elles soient complètement

usées. Ce pavé de bois oppose aux piétinements du cheval une résistance élastique, et offre toutes les conditions de solidité et de durée.

Lorsqu'un maquignon veut faire valoir un cheval aux yeux de l'acheteur, il le place sur un terrain en pente, de façon à ce que le train de devant soit plus élevé que celui de derrière; il force l'animal à se camper. C'est la pose la plus favorable. On a pris l'habitude de donner aux chevaux, dans l'écurie, cette posture forcée, en élevant démesurément l'aire du côté de la mangeoire. Cette pente facilite l'écoulement de la partie liquide du fumier; mais la station forcée dans cette attitude fausse les aplombs, déforme et use très-vite le malheureux cheval condamné à ce supplice; car, à la longue, la pente exagérée du sol devient très-pénible pour l'animal attaché à la mangeoire. Chez les juments, ce vice de construction de l'aire peut entraîner l'avortement. Tous les écrivains qui se sont occupés de science vétérinaire sont d'accord pour n'admettre qu'une pente très-peu sensible. On s'arrête généralement à une pente de $1 \frac{1}{5}$ centimètre par mètre, c'est-à-dire 4 centimètres pour tout l'espace qu'un cheval peut occuper en longueur, 3 mètres environ.

Dans les maisons bien tenues, on a adopté l'usage de peindre tous les ans l'écurie à la chaux; c'est une excellente méthode, que l'on devrait bien étendre aux habitations des hommes.

Les abat-foins doivent être sévèrement supprimés. Les abat-foins sont des trous pratiqués dans le plafond supé-



Dessin de Ch. Jacque.

rieur, soit au-dessus des mangeoires, soit dans une partie de l'écurie, et par lesquels on jette aux animaux la prébende quotidienne. Cette coutume est mauvaise; elle répand de la poussière sur les chevaux et dans l'air qu'ils respirent, ce qui cause souvent de graves lésions aux organes de la respiration. Il vaut mieux que les palefreniers prennent un peu plus de peine, et qu'on n'expose pas les chevaux à la poussière et aux maladies qu'elle engendre.

En résumé, on doit rechercher tous les moyens de rendre une écurie saine par le renouvellement incessant de l'air, par la bonne disposition du sol, des moyens d'attache et des séparations, par la facilité du nettoyage. On doit, en outre, veiller à ce que tous les angles des constructions intérieures soient arrondis, et s'attacher à faire disparaître toutes les saillies aiguës dont le contact pourrait blesser les chevaux.

L'AUMONE.



L'Enseignement de la bienfaisance. — Composition et dessin de Staal.

Comment n'accueillerait-on pas avec sympathie ce tableau | solliciter avec douceur la confiance de ses peines, à lui don-
de l'enfance qui apprend à aller au-devant du malheureux, à | ner tout ce qui se peut de consolation et de soulagement !

TOME XXVI. — DÉCEMBRE 1858.

49

Rien de plus louable et, heureusement, de plus ordinaire; cependant un disciple exagéré de Bentham ou de Malthus aurait sans doute ici des réserves à faire, et il ne faudrait peut-être pas s'écarter beaucoup de ce groupe et s'avancer loin sur le grand chemin, pour lire à l'angle de quelque mur : « La mendicité est interdite. » Il y a peu d'années, voyageant de Lyon à Chambéry, nous avons vu, au bord d'une route, une inscription toute semblable clouée, sur une croix, aux pieds du Christ. Loin de nous la pensée de discuter la loi, de rechercher si, avant de flétrir et de frapper ainsi, sans distinction, la misère de la rue et du chemin, on a fait tout ce qui était nécessaire pour la prévenir ou « la mettre dans son tort ». Mais il est impossible de ne pas reconnaître que la législation sur la mendicité et les raisonnements des économistes qui l'approuvent ont laissé des doutes pénibles dans plus d'une conscience. A force d'entendre répéter qu'il n'est pas bon d'encourager la mendicité, un grand nombre de gens en sont venus à imposer résolument silence à leur pitié quand ils rencontrent des mains suppliantes, et comme, d'autre part, la recherche habituelle du pauvre à son domicile (véritable devoir de la bienfaisance éclairée) exige un effort de volonté moins commun qu'on ne pense, il arrive que trop souvent on s'accoutume à attendre les quêtes de l'administration, qui sur son passage ne trouve pas toutes les portes ouvertes.

Dans une correspondance publiée l'an dernier, nous remarquons deux lettres écrites par des personnes que nous regrettons sincèrement et qui se rapportent à cette grave question.

Une femme d'un noble esprit et d'un grand cœur, M^{me} Mojon, écrivait, en août 1834, à Sismondi :

« Vous savez, mon cher Sismondi, que vous êtes mon maître, mon directeur; j'ai besoin de vos lumières pour me conduire dans la voie de la charité, ou, pour mieux dire, de l'aumône... Chaque fois qu'il me tombe sous les yeux un tableau de détresse individuelle et que j'étends la main pour secourir, je me demande quelle limite doit avoir mon secours pour ne pas être exagéré selon les autres, pour ne pas être une dérision suivant moi, qui me sens entourée de tant de superflu ! Je ne vous demande point d'entrer dans la vieille question du partage égal des richesses; mais je voudrais savoir combien une personne dans ma position doit aux pauvres par année. L'ignorance dans laquelle je suis sur ce point me tourmente; enseignez-moi, car je ne voudrais pas dépenser l'énergie de mon cœur et de mon esprit dans de vaines angoisses. »

Voici la réponse de Sismondi :

« Chère amie, vous me consultez, vous me croyez avec une foi, avec une confiance, qui m'humilient, car elles me font sentir vivement combien j'en suis indigne. Vous me demandez ce que je pense, et je ne suis pas content de mes pensées. Oui, cette question de la charité, de l'aumône, tourmente. Quand on se place en face de la misère qui existe, on sent son incapacité d'y porter remède, on sent que l'on n'offre qu'une goutte d'eau à un homme altéré; on sent que lorsqu'on donnerait tout ce qu'on possède, lorsqu'on se réduirait à la condition de ceux qu'on assiste, on n'aurait point encore fait cesser la souffrance d'autrui, qui vous poursuit comme un remords; et cependant on ferait une chose injuste pour soi, pour ses enfants; on contribuerait même à désorganiser la société. Il y aurait donc une limite à tracer entre ce qu'on doit à autrui, ce qu'on doit à soi-même et aux siens; mais qui a droit de dire : « Cette limite est là ! » et quelle autorité humaine pourrait satisfaire la conscience ?

« Ce qui me reste de plus positif de mes réflexions souvent douloureuses sur ce sujet, c'est une grande défiance des théories, un grand repoussement pour tous les prin-

cipes absolus, une grande crainte que la science, prise pour règle de charité, ne dessèche le cœur.

» Combien souvent n'avons-nous pas entendu dire que l'aumône donnée individuellement est jetée au hasard, qu'elle tombe sur des indignes, qu'elle encourage la fainéantise ! et tout cela est vrai. Et pourtant combien n'a pas de prix ce double mouvement du cœur de celui qui donne et de celui qui reçoit !

» Si nous chargions les hôpitaux, les bureaux de bienfaisance, de distribuer toutes ces aumônes, nous nous priverions de la joie du bienfait et de la reconnaissance, de ce contentement des bonnes actions qu'il faut entretenir chaque jour, si l'on veut qu'il donne une bonne habitude à l'âme. La charité, d'ailleurs, perd son caractère en s'unissant à la pratique administrative; elle devient dure et désiante. Les chefs d'hôpitaux se sentent appelés à défendre les dons des bienfaiteurs contre les fraudes des pauvres; ils en ont beaucoup vu, il les soupçonnent toujours.

» Même la distinction de ceux qui méritent les secours et de ceux qui ne les méritent pas, m'alarme souvent. Quoi donc ! condamnerons-nous à mourir de faim ceux qui sont tombés si bas par leur inconduite ou par leurs vices ?

» Souvent encore nous entendons condamner toute aumône : on nous fait voir la mendicité comme un chancre rongeur de la société, que l'imprudence ou l'insouciance des bienfaiteurs a fait naître; on nous fait le compte du mendiant qui gagne plus en nous tendant la main, en nous trompant, que l'homme industrieux par le travail le plus assidu; et tout cela est vrai; mais le contraire est vrai aussi.

» Et ceux qui nous disent que la vraie charité est de faire travailler, encouragent en nous le penchant le plus funeste, celui de rapporter tout à nous-mêmes; ils accroissent dans la société le mal même dont elle souffre, celui de multiplier des productions qui ne trouvent point d'acheteurs.

» Il faut savoir nous défier de nos raisonnements et de nos systèmes; nous bien convaincre que nous ne voyons jamais l'ensemble, et nous proposer de soulager le plus de douleurs qu'il est possible dans l'organisation sociale où nous nous trouvons. C'est pour cela que, par système du moins, je ne voudrais exclure aucune forme de charité. Je voudrais pouvoir donner aux hospices, aux dispensaires, aux écoles; je voudrais pouvoir aider libéralement les grandes infortunes, pouvoir remettre à flot, par un don, par un prêt fait à temps, l'homme qui chancelle entre l'industrie et la ruine; mais je voudrais, en même temps, distribuer, sou par sou, au mendiant que je rencontre, un secours qui, peut-être dans ce moment, le sauve d'une atroce souffrance. Je ne dirais point que je ne veux donner jamais aux enfants, jamais aux valides, jamais à ceux dont je connais le vice; car peut-être, dans le moment où je refuse avec ma règle, la faim, qui n'a point de règle, est sur eux ! »

Sismondi termine en évaluant au dixième du revenu (comme nous l'avons déjà indiqué ailleurs) la part que chacun lui paraît devoir attribuer annuellement à la bienfaisance.

Je n'ai connu personne qui se soit ruiné à faire l'aumône.
LE CURÉ D'ARZANNO.

L'ART DES BRONZES EN FRANCE.

Suite et fin. — Voy. p. 100, 167, 307.

École de David. — On avait étudié d'abord l'art antique avec modération; on se mit, avec David, Percier et Fontaine, à le copier. Sculpteurs, orfèvres, bronziers, orna-

nistes, tous copient le grec, le romain, l'étrusque, l'égyptien ; on sait dans quelles exagérations on tomba. Nos bronziers subirent l'influence dominante.

Mais avant de parler des bronzes d'ameublement, parlons des bronzes d'art. Tant que dura la révolution, on se contenta de détruire les bronzes d'art, on n'en fit pas de nouveaux ; le bronze était exclusivement employé à fondre des canons. Sous l'empire, l'œuvre principale est la colonne d'Austerlitz, fondue par Launay : elle est couverte de 274 plaques sculptées ; la statue de l'empereur, par Chaudet, a été détruite sous la restauration, et remplacée depuis par celle que l'on voit actuellement et que nous avons publiée page 140 de notre tome I^{er} (1833).

Tout le monde sait que le bronze de la colonne d'Austerlitz a été fourni par les canons enlevés aux Autrichiens pendant la campagne de 1805. L'alliage du bronze fut mal combiné par Launay ; les plaques d'en bas renferment trop d'étain et celles d'en haut n'en contiennent pas assez : c'est ce qui explique la disparité de couleur que l'on observe dans le monument.

Pendant la restauration, on fonda plusieurs statues équestres de rois de France, celle de Louis XIV à Lyon, celle de Henri IV à Paris ; cette dernière fut faite avec le bronze de la belle statue de Napoléon par Chaudet. En vain le fondeur Mesmel offrit au gouvernement un poids de bronze équivalant à celui de la statue de l'empereur ; on détruisit l'œuvre de Chaudet. Mais le fondeur fit avec ce bronze une statuette semblable à la grande et la plaça dans l'intérieur de la statue de Henri IV.

Les plus célèbres fondeurs de cette époque sont : Carbonneau (mort en 1843) et Crozatier (mort en 1855). Carbonneau a fondu presque toutes les statues qui ont été faites à l'étranger, de son temps, entre autres celle de Charles XIII à Stockholm. Crozatier a décoré presque tous les palais de l'Europe, notamment ceux de Potsdam et de Windsor ; une partie de ces ouvrages avait été moulée sur les bronzes de style Louis XIV du palais de Versailles.

Les fabricants de bronzes de décoration à cette époque sont : Ravrio, Thomire, Denière père, Galle, Fouchère, Choiselat-Gallien.

Thomire (mort en 1843), habile ciseleur et artiste de mérite, fut le principal auteur de la révolution qui transforma la bronzerie du dix-huitième siècle. Le berceau du roi de Rome, la psyché et la toilette données par la ville de Paris à l'impératrice, sont au nombre des œuvres les plus célèbres de Thomire. Les œuvres de Ravrio sont souvent remarquables par le bon goût de la composition, et toujours par l'exécution. Malheureusement le génie de nos artistes était étouffé par la mode ; on ne connaissait plus alors que la mythologie, l'histoire ancienne, et on s'en tenait à ce prétendu style grec dont le moindre défaut était d'être presque absolument imaginaire.

En 1823, le rapport du jury sur l'Exposition des produits de l'industrie s'exprimait ainsi : « Nos ateliers de ciselure et de dorure sont depuis longtemps renommés ; ils ne comptent point de rivaux en Europe. » C'était vrai ; nos bronziers avaient constamment travaillé pour décorer les palais des souverains de l'Europe. Le jury reprochait aussi aux artistes de manquer de naturel dans les poses : il aurait dû leur reprocher encore le choix des sujets, le style de leurs œuvres ; mais le moment n'était pas encore arrivé.

À cette époque, l'art de dorer les bronzes se perfectionna. On trouva un procédé, que l'on cherchait depuis longtemps, pour assainir le travail de la dorure. Les vapeurs mercurielles qui s'échappent des fourneaux à dorer, respirées par les ouvriers, leur donnent des maladies cruelles ; et une mort prématurée, précédée de souffrances horribles, était réservée aux malheureux ouvriers voués à ces travaux.

Darcet imagina un appareil, nommé fourneau d'appel, qui détermine un courant d'air ascendant dans la cheminée du fourneau général. Ce courant, constamment alimenté par l'air extérieur, entraîne les vapeurs de mercure ; il ne s'en répand plus dans l'atelier, et on n'y respire plus que l'air ordinaire. L'adoption de l'appareil de Darcet changea complètement la condition des ouvriers doreurs. Afin de mieux comprendre ce qui précède, il faut savoir que pour dorer les bronzes on se sert d'un amalgame d'or et de la moitié de son poids de mercure que l'on étend sur le bronze ; puis l'on met le bronze au feu pour faire évaporer le mercure.

Époque moderne. — Les principaux fondeurs de notre époque sont : MM. Ingé et Soyez, à qui l'on doit la fonte de l'Hercule et de la Madeleine de Canova ; la statue équestre de Philibert-Emmanuel de Savoie, pour Turin ; le chapiteau de la colonne de juillet, pesant 10 000 kilogrammes ; et un grand nombre de statues ; — Richard, qui a fondu les portes de la Madeleine ; — Quesnel, qui a coulé en bronze la Napolitaine de Dantan et l'Improvisateur de Duret ; — MM. de Lafontaine, Debraux d'Anglure, Susse, Barbedienne, Charpentier, Labroue, ont mis en vente de remarquables bronzes d'art d'après les modèles de Duret, Pradier, Fratin, Pascal, etc., ou d'après l'antique et les chefs-d'œuvre de la renaissance. — MM. Eck et Durand, les vrais représentants de la fonte monumentale aujourd'hui, avaient exposé, en 1855, un superbe groupe représentant Thésée terrassant le Minotaure. — Barye, le grand sculpteur, exposait, comme fondeur en bronze, le Thésée de Ramey et son Tigre vainqueur du crocodile. — MM. Victor Paillard et Lechesne sont aussi au nombre de nos meilleurs fondeurs ; plusieurs de leurs œuvres principales ont été faites pour l'étranger, notamment une statue de la reine Victoria.

Les bronzes d'ameublement sont aujourd'hui, comme toutes les autres œuvres d'art, soumis au caprice individuel et au goût de l'acheteur. Il n'y a plus de style, il n'y a plus d'école ; toutes les formes, tous les styles sont mis à contribution par nos fabricants de bronzes ; « dans leurs produits, la fantaisie le dispute à l'érudition ». L'un fait du gothique, l'autre de la renaissance ; celui-ci du dix-septième siècle, celui-là du genre Louis XV : l'invention languit. Mais le bon goût et l'élégance des modèles en général, la parfaite exécution, la grande habileté des fondeurs et des ciseleurs, donnent aux bronzes de MM. Denière fils, Gautier, Lacarrière, Lerolle, Marchand, Raingo, Graux-Marly, une véritable valeur appréciée par toute l'Europe, qui recherche toujours avec empressement les bronzes français.

HISTOIRE DE FRANCE PAR LES MONUMENTS⁽¹⁾.

Les gravures des deux pages suivantes sont empruntées à une nouvelle Histoire de France dont nous venons d'entreprendre la publication.

Cette Histoire se recommande en particulier à nos lecteurs : c'est, pour ainsi dire, un raniéau du *Magasin pittoresque*, de même que notre récente collection des *Voyageurs anciens et modernes*⁽²⁾.

Le but de ces ouvrages est, en effet, le même :

« Rendre l'instruction plus facile, plus attrayante et plus

⁽¹⁾ *Histoire de France écrite d'après les documents originaux et figurée par les monuments de l'art de chaque époque*, par MM. H. Bordier et Éd. Charton ; 2 vol. in-8 de 600 pages chacun, à deux colonnes, publiés en 150 livraisons de 8 pages à 10 centimes, ou 75 livraisons de 16 pages à 20 centimes, ou par fascicules de 40 pages à 50 centimes ; l'ouvrage complet coûtera 15 francs. — Aux bureaux du *Magasin pittoresque*, quai des Grands-Augustins, 29.

⁽²⁾ *Voyageurs anciens et modernes*, choix des relations de voyages les plus intéressantes et les plus instructives, depuis le cinquième

complète, par l'union de la parole et du dessin, des idées écrites et des idées figurées. »

Dans l'histoire, par exemple, la parole peut seule bien analyser les caractères des personnages célèbres, dérouler



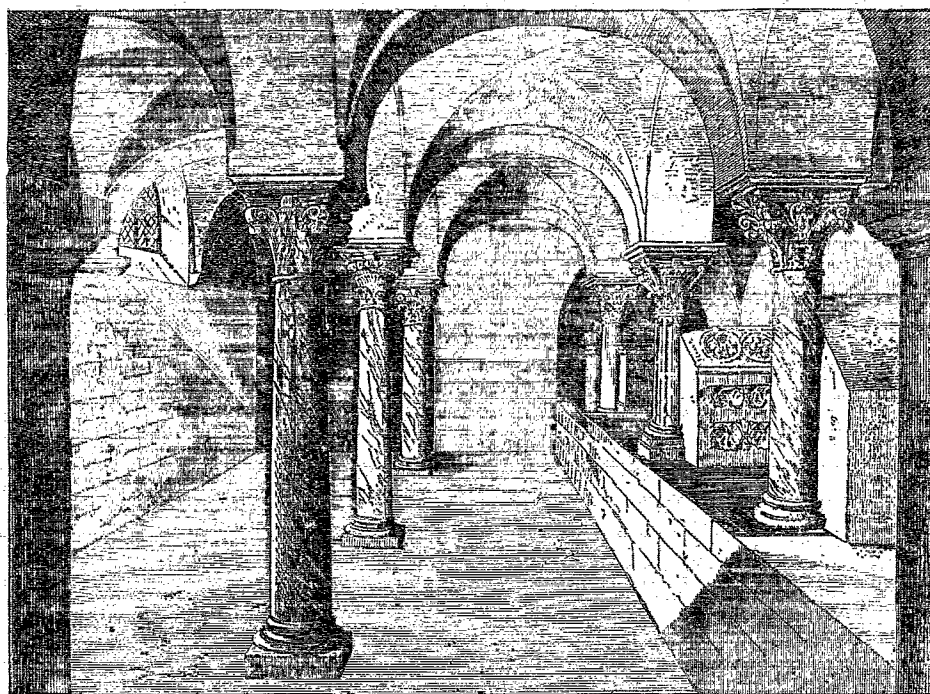
Gravures extraites de l'Histoire de France par les monuments. — Bas-relief gaulois du mont Donon, conservé au Musée d'Épinal.



Revers de la médaille représentant l'autel de Rome et Auguste, à Lyon.



Inscription en langue celtique trouvée à Alise (inexpliquée).



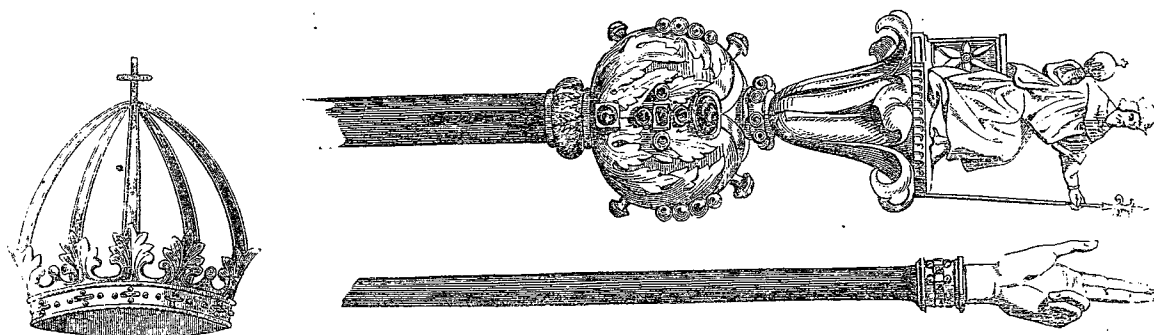
Crypte de l'église de Jouarre (Seine-et-Marne), l'un des plus anciens monuments de la France.

la trame des événements, en expliquer les causes et les conséquences. Mais le dessin, à son tour, peut seul faire siècle av. J.-C. jusqu'au dix-neuvième siècle; avec Biographies, Notes et Indications iconographiques, par M. Éd. Charton. *Ouvrage couronné par l'Académie française dans sa séance du 20 août 1857.*

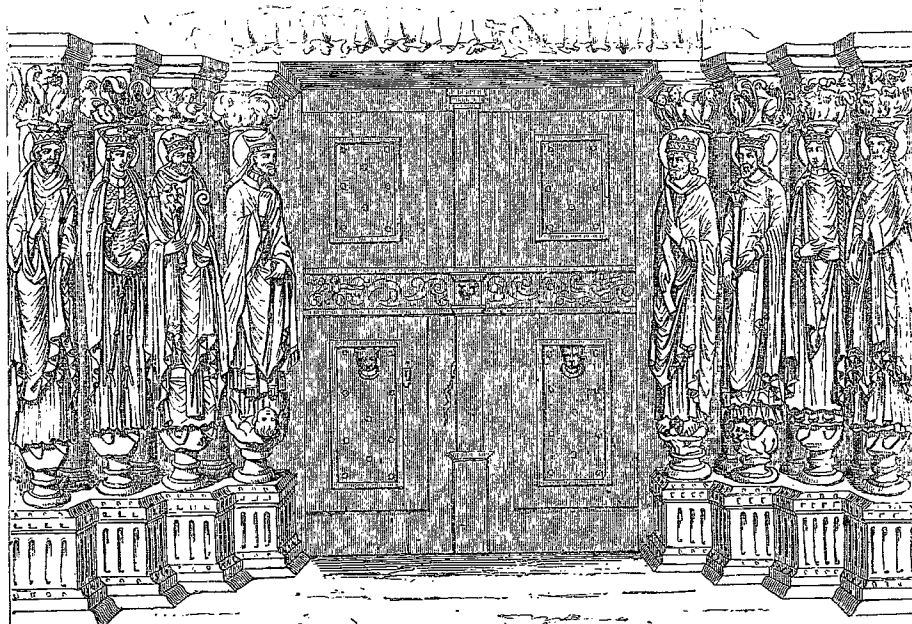
apparaître, dans toute leur réalité, les physionomies des hommes, les costumes, les habitations, les ameublements, 4 vol. in-8, contenant un très-grand nombre de gravures. Prix de chaque volume, 6 francs; *franco* par la poste, 7 fr. 50 cent. — Aux bureaux du *Magasin pittoresque*.



Portrait de Charlemagne, peint à la cire, conservé au Vatican.



Couronne, Sceptre et main de justice de Charlemagne.



Ancien grand portail de l'église Saint-Germain des Prés. — D'après un dessin reproduit par M. Albert Lenoir.

les édifices, les scènes de mœurs, les œuvres de l'art, témoignages visibles et irrécusables des développements successifs de la civilisation.

Ne voit-on pas combien une personne qui aime et étudie l'histoire est avide de connaître par ses propres yeux ce qui s'est conservé des choses mêmes dont elle a lu la description? Avec quelle ardeur n'interroge-t-elle pas la numismatique, la paléographie, l'architecture, l'iconographie!

Mais le nombre de ceux qui peuvent arriver à satisfaire cette louable curiosité est très-restreint. Les bibliothèques, les musées, les cabinets d'amateurs, ne sont pas accessibles à tout le monde; et même avec la liberté de les visiter, on manque le plus souvent de loisir, de persistance ou de méthode.

Lorsqu'on a fait, pendant une longue suite d'années, de semblables recherches pour soi-même, il est naturel d'être tenté de les mettre à la disposition du public: nous avons cédé à cette tentation.

Notre *Histoire par les monuments et par les chroniques* commence avant l'ère chrétienne.

Voici d'abord les Gaulois. Quelles traces de leur passage ont-ils laissées sur notre sol? Peu de chose, sans doute: ils n'étaient pas artistes ou ne voulaient pas l'être. Cependant une partie des rudes monuments qu'ils avaient élevés, ou plus probablement adoptés et consacrés à leurs usages religieux ou funéraires, sont encore debout, et, en creusant leurs tombeaux, nous y trouvons leurs armes, leurs monnaies, leurs poteries. Suffira-t-il de parler de ces vestiges sacrés de la vie de nos premiers ancêtres? Pourquoi ne pas les représenter fidèlement aux yeux à l'instant même où on les décrit?

Les Romains envahissent la Gaule: ils y transportent leurs mœurs, leurs coutumes, leurs arts. Le midi de la France est encore couvert de leurs monuments. Est-ce assez d'énumérer leurs temples, leurs armes, leurs théâtres, leurs arcs de triomphe, leurs ponts, leurs villas, leurs bains, leurs mosaïques, leurs sculptures? Est-il sans intérêt de les figurer et d'en faire bien apprécier, du moins par un choix discret, le goût et le style?

Des peuplades descendent du Nord, et, comme les colonies romaines, viennent mêler leur sang au sang gaulois. D'abord elles ne font que détruire, et l'on a été longtemps à désespérer de trouver quelques souvenirs matériels authentiques des premières périodes de l'histoire des Francs. Mais de nos jours on a fouillé plus attentivement le sol, et l'on a aussi découvert leurs tombeaux, leurs armes, leurs ornements funéraires. On peut dire qu'aujourd'hui il n'existe plus de lacune dans l'histoire des monuments de notre pays.

Insensiblement l'art renaît sous la double influence du christianisme et de la tradition romaine conservée en Italie: le temps vient où les artistes écrivent à leur manière nos annales, d'abord mal, puis mieux, sur les monnaies, les sceaux; dans les miniatures, dans les formes nouvelles des édifices religieux, militaires ou civils; sur les vitraux, dans les ameublements. Quelles sources d'instruction vives et variées!

Enfin, à la suite des progrès de la peinture, on voit naître, au quatorzième siècle, un art nouveau dont la mission semble être d'épier tout ce qui se passe d'intéressant et d'utile dans le monde, et d'en fixer aussitôt les images sur le papier, en vue de conserver, dans ses mille actes divers, le tableau de la vie humaine pour l'enseignement des générations futures. L'invention de la gravure a été un complément de celle de l'imprimerie: ce sont deux sœurs; elles s'entraident et s'éclairent l'une l'autre. L'imprimerie dit: « Lisez. » La gravure dit: « Voyez. »

Une collection d'estampes historiques choisies par un

homme éclairé, consciencieux, et classées chronologiquement, est un enseignement incomparable et dont les historiens et les amateurs sérieux connaissent bien tout le prix: au milieu de toutes ces images véridiques qui semblent vivre et prêtes à parler, on se sent, pour ainsi dire, transporté dans les temps mêmes où elles ont été faites. Quelles pages ont jamais raconté plus éloquemment l'histoire de la France, depuis 1559 jusqu'à 1570, que les gravures de Tortorel et de Perrissin?

La plus belle collection de ce genre, pour notre histoire nationale, est celle de M. Hennin. On est unanime à reconnaître que c'est une galerie admirable, même à ne la considérer que sous le rapport de l'érudition.

Nos lecteurs savent que nous y avons puisé souvent des scènes de mœurs curieuses. Cette fois, nous avons eu l'avantage d'être admis à y faire tous les emprunts nécessaires à l'*Histoire de France* que nous publions.

Aucune des nombreuses gravures mêlées au texte de cette histoire ne sera donc une composition imaginaire, une tentative plus ou moins heureuse pour reproduire par le seul effort d'un esprit inventif quelque événement des siècles passés. A quoi bon chercher à deviner, à retrouver, lorsqu'on a la réalité même sous la main? Si ingénieux que soit un artiste, il ne peut espérer qu'il rencontrera exactement et reproduira avec une parfaite fidélité, en s'inspirant de son imagination, les traits de la vie d'autrefois. Il peut prétendre à la vérité poétique, non à la vérité historique.

Et pourquoi serait-il plus permis d'induire en erreur le public avec un crayon qu'avec une plume? Pourquoi promettre d'instruire lorsqu'on ne veut ou ne peut qu'amuser? Entre le roman et l'histoire; il faut choisir: qui veut connaître véritablement le règne de Louis XI doit se confier à Henri Martin, non à Walter Scott.

Le simple aspect de nos deux volumes témoignera, du reste, de leur sincérité. Aux premiers siècles, les monuments sont rares et, généralement, d'assez peu d'effet: nous n'avons pas voulu suppléer à cette pénurie significative, nous avons donné ce qui est, rien de plus. Au moyen âge, l'art multiplie ses œuvres et grandit rapidement: on nous verra suivre de notre mieux, dans la proportion de notre cadre, ce mouvement ininterrompu de l'art jusqu'à nos jours.

Si notre travail peut intéresser et instruire nos lecteurs autant qu'il nous a intéressés et instruits nous-mêmes, nous n'aurons pas perdu nos peines.

Oserons-nous ajouter que notre fidélité passée doit être une garantie pour le public? Il ne nous arrivera certes pas de démentir notre jeunesse lorsque nous approchons de la fin de notre carrière.

L'aspect du beau exerce sur l'organe de la vue une influence salutaire comme le vert des prairies et le bleu du ciel.

FEUCHTERSLEBEN.

La morale d'un ouvrage d'imagination se compose de l'impression que son ensemble laisse dans l'âme: si, lorsqu'on pose le livre, on est plus rempli de sentiments doux, nobles, généreux, qu'avant de l'avoir commencé, l'ouvrage est moral et d'une haute moralité. La morale d'un ouvrage d'imagination ressemble à l'effet de la musique ou de la sculpture. Un homme de génie me disait un jour qu'il se sentait malheureux après avoir contemplé longtemps l'Apollon du Belvédère. Il y a, dans la contemplation du beau en tout genre, quelque chose qui nous détache de nous-mêmes en nous faisant sentir que la perfection vaut mieux que nous, et qui, par cette conviction, nous inspirant un

désintéressement momentané, réveille en nous la puissance du sacrifice, puissance mère de toute vertu. Il y a dans l'émotion, quelle qu'en soit la cause, quelque chose qui fait circuler notre sang plus vite, qui nous procure une sorte de bien-être, qui double le sentiment de nos forces, et qui, par là, nous rend susceptibles d'une élévation, d'un courage, d'une sympathie au-dessus de notre disposition habituelle.

BENJAMIN CONSTANT.

L'INDUSTRIE ET L'ARCHITECTURE DES GUÊPES.

NIDS EN PAPIER ET EN CARTON.

On a souvent, depuis l'antiquité, célébré l'architecture des abeilles : celle des guêpes est beaucoup moins connue, mais elle n'est pas moins intéressante, et ne mérite pas moins d'être étudiée.

Les guêpes sociales de notre pays peuvent, quant à leurs différents modes de construction, être rangées dans trois catégories : les unes se bâtissent des demeures souterraines ; d'autres suspendent leurs guépiers aux branches des arbres ; d'autres enfin établissent leurs demeures dans des troncs d'arbres creux ou des cavités de vieux murs.

Les constructions souterraines sont les plus compliquées.

Le guépier souterrain est une sphère creuse, tantôt parfaitement régulière, et tantôt allongée suivant un de ses diamètres. Sa grandeur varie selon les espèces. Il a deux orifices, l'un pour l'entrée, l'autre pour la sortie, orifices qui sont exactement adaptés à la taille de l'animal. Ce guépier est enfoui sous terre, quelquefois à une distance de deux pieds de la surface. Il communique avec l'extérieur par un conduit creusé dans la terre et qui d'ailleurs ne présente rien de particulier.

La surface de cette sphère est raboteuse et couverte d'un grand nombre de compartiments en forme de voûtes, comparables à ces coquilles que portaient les pèlerins et que les naturalistes appellent des *peignes*. Cette apparence tient à la construction même de l'enveloppe de la sphère, qui n'est point massive, et qui est formée par une accumulation de feuillets convexes, laissant entre eux des espaces vides. Il résulte de cette disposition une grande économie de matières. De plus, il y a là un obstacle qui s'oppose d'une manière efficace à la pénétration de l'humidité dans l'intérieur du guépier. La substance qui compose cette enveloppe, étant très-perméable à l'eau, laisserait passer l'eau très-facilement si elle était massive. Mais avec la superposition de feuillets qui constitue l'enveloppe, lorsque le feuillet extérieur est complètement mouillé, il ne laisse tomber l'eau que goutte à goutte sur le feuillet inférieur : ce qui produit un retard très-manifeste dans la marche de l'imbibition.

La cavité de cette sphère est occupée par des gâteaux plats, horizontaux et parallèles, au nombre de dix à quinze. Le supérieur et l'inférieur n'ont souvent que deux pouces de diamètre ; celui du milieu a quelquefois un pied. Ces gâteaux sont constitués par des amas d'alvéoles ou cellules hexagones, comme ceux des ruches d'abeilles, et qui servent également de logement aux œufs, aux larves et aux nymphes. Les cellules des bords des gâteaux ne présentent que trois faces planes, et leur bord libre est hémisphérique. Toutefois ces gâteaux diffèrent de ceux des ruches en ce qu'ils ne présentent qu'une rangée d'alvéoles, tandis que ceux des ruches présentent deux rangées d'alvéoles adossés. Les orifices de ces alvéoles occupent toujours la face inférieure du gâteau.

Réaumur a calculé qu'un guépier de quinze gâteaux contient jusqu'à 16 000 alvéoles.

Tous ces gâteaux sont superposés à une distance de 12

à 14 millimètres, et attachés entre eux par de petites colonnes, dont on compte jusqu'à 50 entre deux gâteaux consécutifs. Ces petites colonnes n'ont qu'une demi-ligne de diamètre dans leur milieu, tandis qu'à leur base et à leur chapiteau elles ont un diamètre d'une ligne.

Les guêpes qui suspendent leurs nids aux branches des arbres font des constructions beaucoup plus simples, composées seulement de gâteaux isolés, sans colonnes ni enveloppes.

Celles qui construisent dans des troncs d'arbres ont des nids assez semblables à ceux des guêpes souterraines ; mais les enveloppes en sont plus simples, et présentent beaucoup plus de vides.

Certaines guêpes exotiques se font des nids dont la construction est encore beaucoup plus compliquée.

Les guêpes construisent d'abord leurs gâteaux, en commençant par l'étage supérieur ; elles ne commencent la construction de l'enveloppe que lorsque celle des gâteaux est terminée.

Mais ce qu'il y a peut-être de plus remarquable que cette architecture, c'est la matière première que les guêpes mettent en œuvre. Toutes ces constructions des guêpes de nos pays ne sont faites que de papier ou de carton.

La guêpe qui construit apporte avec ses pattes une petite boule molle comme de la pâte. Comment la met-elle en œuvre ? Supposons qu'il s'agisse d'élargir une des voûtes de l'enveloppe : l'insecte se place à l'une des extrémités de la voûte commencée, et y presse la petite boule qui s'attache à la partie déjà faite ; puis elle se dirige à reculons en étendant et en aplatissant la petite boule à l'aide de ses mandibules et de ses pattes antérieures. Mais cette première opération n'a fait que dégrossir la bande de papier attachée à l'extrémité libre de la voûte. Il en faut une seconde pour l'aplatir. La guêpe l'effectue comme la première, en s'avancant à reculons, et en frappant alternativement, avec les mandibules, les deux faces de la bande de papier. Ces bandes juxtaposées qui forment le tissu de l'enveloppe sont quelquefois de diverses couleurs, par suite de la différence des pâtes mises en œuvre.

Comment se forment ces petites pelotes de pâte à papier ?

Réaumur, après avoir cherché longtemps, vit un jour une guêpe se fixer sur un châssis de fenêtre, et y rester pendant un certain temps, le corps immobile et la tête incessamment agitée. En étudiant la cause de ces mouvements, il reconnut que la guêpe détachait avec ses mandibules de petites parcelles de bois, qu'elle les réduisait en une véritable charpie, et qu'elle en faisait une petite masse qu'elle tenait entre ses pattes. Cette masse était tout à fait semblable à celles qu'il avait vu mettre en œuvre pour la construction des diverses parties du guépier. Réaumur observa ensuite, un grand nombre de fois, des guêpes répétant le même manège ; il remarqua que ces insectes s'attaquaient toujours aux bois morts, aux vieux treillages d'espaliers, aux vieilles poutres, et qu'ils respectaient les plantes vivantes ou les objets de menuiserie recouverts de peinture.

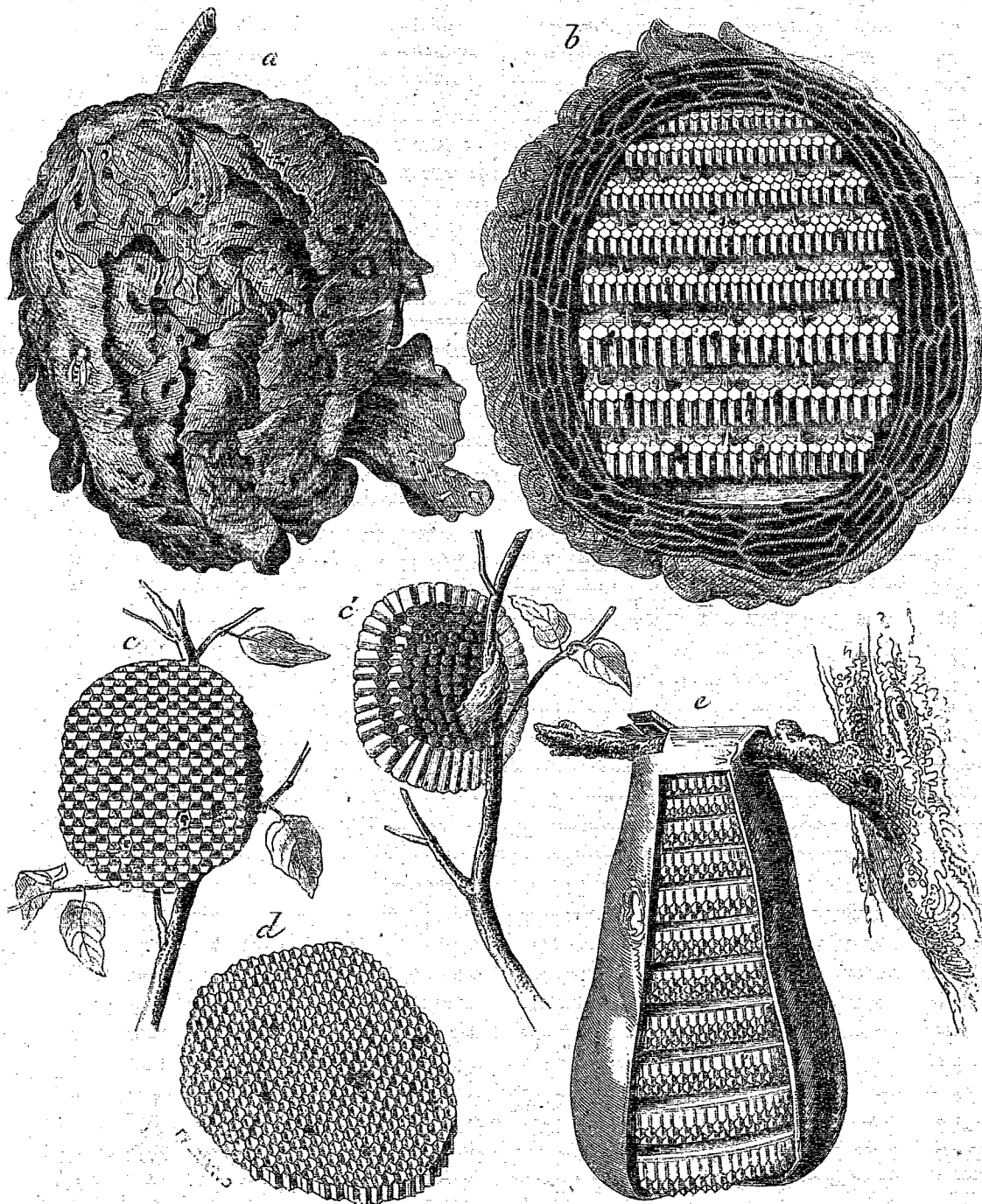
En d'autres termes, les guêpes n'emploient les fibres végétales qu'autant qu'elles ont été soumises pendant un temps plus ou moins long à l'action des influences atmosphériques.

On a signalé avec étonnement comme un fait singulier de l'architecture des abeilles, qu'elles résolvent, tous les ans, dans la construction de leurs alvéoles, un problème que les mathématiciens ne peuvent aborder qu'à l'aide du calcul différentiel, l'une des plus admirables créations de l'intelligence humaine, et dont l'invention est revendiquée par trois des plus grands génies dont s'honore la science : Fermat, Leibniz et Newton.

L'industrie des guêpes, dans son genre, est peut-être

aussi admirable. Elle a résolu de toute antiquité un problème qui, dans les circonstances actuelles, a pris une grande importance, celui de la fabrication du papier, sans faire passer les fibres végétales par l'état intermédiaire de linge ou de chiffons.

La consommation du papier prend tous les jours un accroissement tellement considérable que l'on prévoit le moment où, les chiffons devenant insuffisants, la fabrication du papier, si l'on n'y prenait garde, deviendrait elle-même insuffisante. Hâtons-nous de dire que cette disette de pa-



Architecture des Guêpes. — Dessin de Freeman.

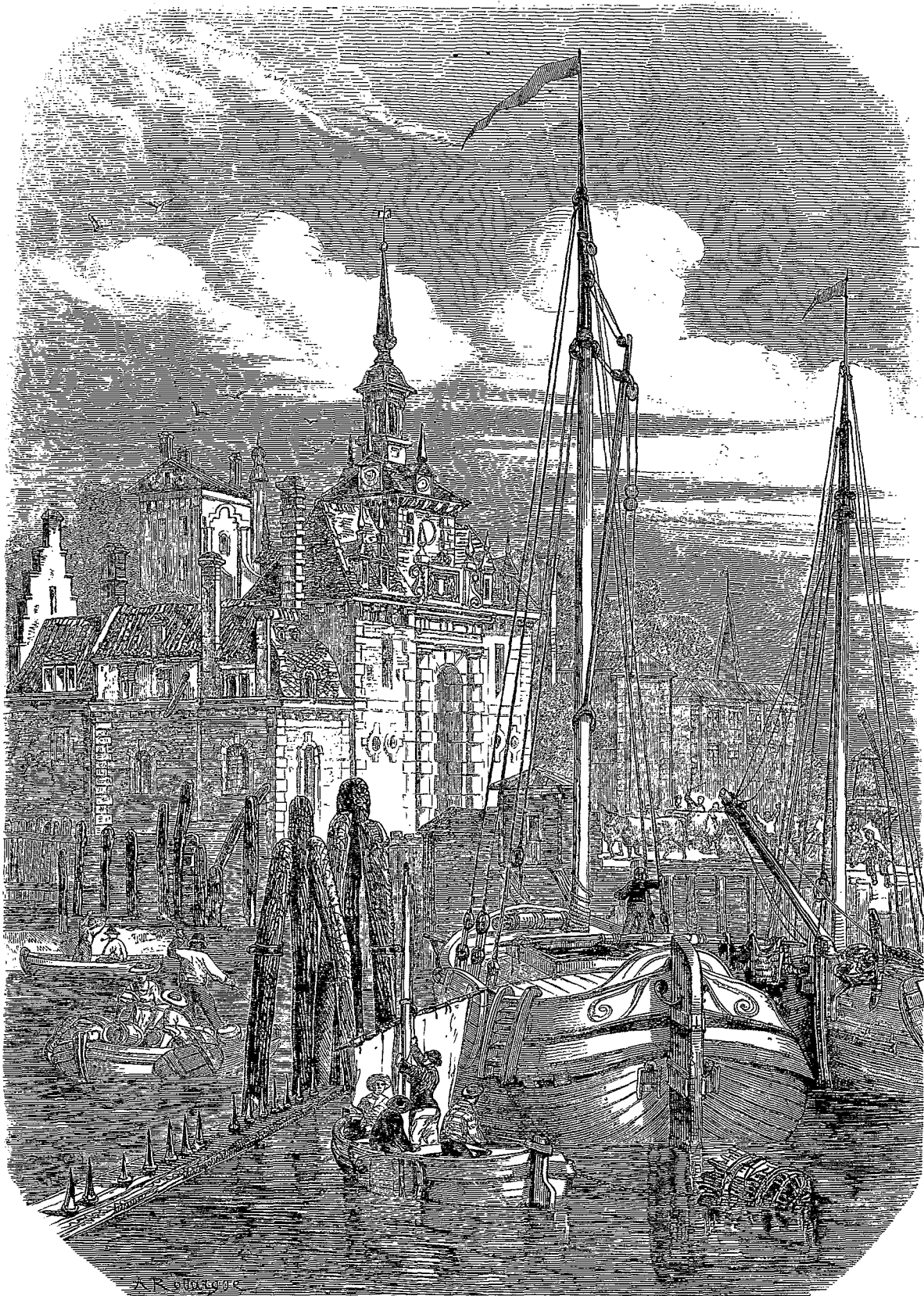
a, le Guêpier souterrain. — b, le Guêpier ouvert. — c, c', Guêpiers attachés à des arbustes. — d, Gâteau vu du côté de l'ouverture des cellules. — e, Guêpier à carton de l'Amérique du Sud.

pier n'arrivera point, et que la civilisation moderne ne sera point privée d'une substance qui a tant contribué à son développement. Les Chinois et les Indiens fabriquent depuis des siècles du papier de fibres végétales. Aujourd'hui, de grandes manufactures s'élèvent en Algérie pour opérer cette fabrication sur une très-grande échelle. Mais c'est

précisément au moment où cette industrie tend à s'établir parmi nous, qu'il paraît curieux de rappeler comment l'intelligence humaine a été précédée dans cette question par le simple instinct d'un insecte que tout le monde connaît, mais dont les curieux travaux n'avaient jusqu'à présent attiré l'attention que d'un petit nombre de naturalistes.

LA HOLLANDE.

ROTTERDAM.



La Vieille-Porte, à Rotterdam. — Dessin de Rouargue.

Entre la Hollande et la France s'élève un mur épais, la Belgique; et derrière ce mur, un autre plus épais encore, le préjugé. — Vous voulez visiter la Hollande? me disait-on. A quoi bon, vraiment? Ne savez-vous pas à l'avance tout ce qu'on peut y voir? De l'eau, un ciel gris, un soleil qu'un de nos écrivains « stylistes » a comparé à un jaune d'œuf; des prairies sans fin, des vaches ennuyées qui dorment, des villes en briques sombres, des canaux fétides; des femmes aux vêtements sans plis, aux visages pâles, mats, inexpressifs, comme les belles têtes de cire, et dont toute la vie se consume à entretenir une propreté luisante et insipide, un ordre aussi fastidieux qu'une figure de géométrie; à côté d'elles, de gros hommes lourdement assis, taciturnes, absorbant en pots des tonnes de bière, et fumant avec flegme de longues pipes, tout en ruminant, dans la vaste et profonde capacité de leurs cerveaux, des additions et des multiplications; dans les musées enfin, de petits tableaux bien vernis répétant, avec la fidélité minutieuse d'un froid miroir, toutes ces petites scènes, comme si ce n'était pas trop de les avoir déjà vues une fois dans leur monotone réalité! Croyez-nous, laissons la Hollande; et retournons plutôt aux bords du Rhin où les flots dansent, où les rives résonnent, où les montagnes découpent sur le ciel leurs silhouettes crénelées, où les nuages montent, descendent, serpentent, se déroulent en formes fantastiques, et où, à tout instant, de vieilles ruines toujours nouvelles racontent au voyageur qui passe de vieilles légendes toujours poétiques. Redoutez les pays bas et plats. On ne se distrait que par la variété et le mouvement. — Ainsi parlaient mes amis. Je ne me laissai point persuader par leurs discours. Il m'est impossible de croire, me disais-je, qu'il soit sans intérêt et sans profit de parcourir la patrie d'Érasme, des de Witt et de Rembrandt. Pour le bruit et la conversation, on peut s'en passer pendant un mois d'été, lorsqu'on a entendu bourdonner Paris tout l'hiver, et pour le tabac, si les Hollandais le fument avec calme, c'est encore un avantage sur les Parisiens qui le fument avec fureur. Il arriva donc qu'un matin je montai en wagon, et le lendemain, à la même heure, je m'embarquai sur la rive d'Anvers. La journée s'annonçait mal : une pluie fine et pénétrante me chassa bientôt du pont; vingt fois je voulus remonter, et vingt fois il me fallut redescendre dans ma prison de bois. Un brouillard épais qui enveloppait le bâtiment ne permettait pas de distinguer même la couleur de l'eau. Je commençai à me sentir harcelé par les craintes, les regrets, et à voir la Hollande en gris. Je me couchai à demi sur un banc du salon et feuilletai quelques livres; puis je fermai les yeux et m'assoupis. Il y avait plusieurs heures que je dormais profondément, rêvant par antithèse de ciel pur, de lumière éclatante, de Méditerranée bleue, d'Italie riante et dorée, lorsqu'un grand bruit me réveilla. On piétinait au-dessus de ma tête, autour de moi les voyageurs s'agitaient, allant, venant; s'appelant les uns les autres, chargeant leurs bras de valises, de manteaux et de parapluies. — Qu'y a-t-il, demandai-je, en me secouant et ouvrant mes yeux aussi grands que possible! — Nous sommes arrivés. — Où donc? — A Rotterdam. — Rotterdam! ma pensée était à Naples. — Je m'élançai dehors, et, ô récompense de ma confiance en toi, bonne Hollande! je fus vraiment presque ébloui. Le ciel s'était éclairci; le soleil, encore élevé au-dessus de l'horizon, inondait le port et la ville d'une nappe de lumière argentée, et j'avais devant moi la scène même que M. Rouargue a dessinée pour vous, lecteurs fidèles, seulement plus vaste, et brillante de ces fines couleurs que savent si bien refléter sur la toile les pinceaux des vieux maîtres hollandais. — Au premier plan, l'eau clapotante et diaprée par les rayons; un grand nombre de navires de toutes

dimensions approchant ou s'éloignant du rivage, les uns chargés sans doute des produits des Moluques, des Célebes, de Bornéo ou de Java; d'autres, plus petits, à un seul mât, aux banderoles flottantes, aux hunes dorées, et que le retour du soleil semblait inviter à des excursions de plaisir sur la Meuse. — Au second plan, le rivage et tout le mouvement d'un grand port de commerce; les portefaix chargés de balles, de sacs, de caisses; les matelots hélant ou roulant des cordages; des femmes moins « inexpressives » qu'on ne me l'avait fait entendre, accourant au devant de leurs maris, quelques-unes ceintes au front d'ornements d'or qui étincelaient; des marchandes distribuant avec dextérité, celles-ci des gaufres fumantes, celles-là des petits verres de schidam; en un mot, toute une population fort vivante, quoi qu'on en dise, et annonçant bien la richesse et l'activité d'une ville de 80 000 âmes, qui a des comptoirs dans toutes les îles de l'Océanie. — Au dernier plan, un monument en briques et en pierre, que l'on me dit s'appeler la Vieille-Porte, et dont le style me parut être du dix-septième siècle; à droite et à gauche, des maisons aux vitres brillantes, entretenues et peintes avec soin, donnant extérieurement l'idée de la paix et de l'aisance dont jouissent leurs habitants, et laissant entrevoir çà et là derrière elles de beaux arbres et quelques gais moulins à vent. Je descendis et posai mes pieds sur les dalles de pierre avec un sentiment de plaisir. Cette première impression était nouvelle, agréable; avais-je aucun motif pour me défier d'un pays qui, dès le début, me plaisait ainsi et m'attirait? Un brave homme se chargea de mon bagage; en traversant la ville je rencontrai sur un pont la statue d'Érasme, Desiderius Erasmus suivant la renommée, et Gherard Gherardts suivant son acte de naissance! — Et pourquoi, me dis-je, l'esprit serait-il si rare en Hollande? Voici un homme qui n'était pas trop béotien. Pourquoi ce monument élevé à l'auteur de l'*Eloge de la Folie*, sur le rivage, comme une enseigne, ne serait-il qu'un piège tendu aux voyageurs? En avant! Dussé-je m'exposer en effet à ne rencontrer ensuite que sagesse et froideur à mourir d'ennui. (1)

LE JAPON ENTR'OUVERT.

(Expédition américaine. — 1852, 1853, 1854.)

RÉCIT D'UN CHINOIS.

Fin. — Voy. p. 314, 345.

Dans la rue dite de l'Étang, il y a un temple où je vis une idole qui saisit dans ses mains un arc et des flèches. Autour des murs, on a suspendu plusieurs images de navires. Ce sont des offrandes votives faites par des personnes échappées aux périls de la mer. Il y a aussi des tresses de cheveux parmi les offrandes. Parmi les coutumes observées au Japon, celle de vouer sa chevelure à la divinité, dans un moment de danger, est l'une des plus répandues.

La plante dite fleur du coqueu (*Azalea indica*) est très-abondante dans les montagnes environnantes. Les autres fleurs aussi ne sont pas rares. Mon ami Wels Williams en fit une grande récolte qu'il destina à l'étude future, et je vis par là qu'il est un digne disciple du sage par excellence (Confucius), lequel recommandait à ses élèves d'étudier le *Chi-king* (le livre des Odes), pour se rendre familiers les noms des animaux et des plantes.

Chaque village de ce pays est réglé et gouverné selon sa convenance particulière : aussi le brigandage et les séditions sont-ils inconnus au Japon; à peine, dans le cours d'une année, y entend-on parler d'un vol. Ce sont les

(1) Nous publierons une suite de dessins de M. Rouargue sur la Hollande dans notre prochain volume.

preuves de l'excellence et de l'habileté des gouvernants.

Dans une promenade que je fis autour de Simoda, je ne vis ni un mouton, ni un bouc, ni un porc. Les troupeaux de bœufs ne manquent pas; mais ces animaux servent au transport des fardeaux et au travail du labour.

Les femmes lavent le linge comme en Chine, mais je n'ai vu aucun ouvrage de broderie fait par elles. Les deux sexes ont également le goût des éventails; pendant que j'étais à Simoda, j'ai, j'en suis sûr, inscrit des vers ou des sentences sur plus de mille éventails. Le gouverneur et les officiers chargés de s'entendre avec les Américains m'ont tous demandé une inscription de ma main. Voici comment, une fois, je m'acquittai de ce devoir :

« Courant vers l'est, j'ai rejoint le vaisseau de feu pour être du voyage. Quelles nouvelles scènes absorbent mon esprit! Quelles montagnes s'élèvent pour réjouir mes regards errants! Nos roues, ce sont les ailes qui nous portent comme un aigle puissant. La lumière qui conduit notre navire, c'est l'obéissant gouvernail. Nous nous heurtons à un char qui a pour coursiers des baleines, et, comme la vigoureuse orfraie, nous luttons contre la fureur des vagues. Par le calme clair de lune, j'ai vu Lieou-kieou, l'île superbe, et la chaîne neigeuse des montagnes du Japon : je révèle à l'amitié que, devant ce spectacle, j'ai senti profondément l'infini de ma petitesse. »

Le seizième jour du quatrième mois (12 mai), le commodore quitta Simoda, et, en cinq jours, il atteignit Hakodadi, le second des ports que le traité ouvre aux Américains. Hakodadi est situé par 41° 49' latitude nord, et 140° 47' longitude est. Son climat est semblable à celui de Moukden (ou *Fong-tien*, capitale de la Mandchourie). C'est un petit endroit solitaire, entouré par un pays stérile; là, les arbres sont rares et l'herbe est chétive. Pour ses objets de consommation et d'usage domestique, le peuple dépend des autres contrées : aussi voit-on constamment des bâtiments aller et venir. A cause de cet embarquement et de ce débarquement continuels, ce pays a été nommé par les Chinois *Siang-kiang* (la Place des Caisses ou des Boîtes). Le havre est large et présente une baie ouverte. Les montagnes, sur la côte, se sont dressées, comme pour écouter parler la mer. Les maisons sont plus belles que celles de Simoda; les vêtements, les ornements et les ustensiles du peuple annoncent un état de prospérité. Les femmes se tiennent dans leurs maisons, ne permettant pas aux étrangers de les apercevoir.

Quelques difficultés s'élevèrent sur la distance à laquelle il serait permis aux Américains de voyager autour de la ville. Les magistrats japonais en référèrent à la cour de Yedo. Durant le temps qui se passa jusqu'à l'arrivée de la réponse impériale, nous eûmes de libres rapports avec le peuple, qui est humble, calme et soumis. Les gens de Hakodadi s'agenouillèrent sur un côté du chemin, dès qu'ils voient venir un officier.

Lors de notre arrivée, beaucoup de boutiques et de maisons furent fermées; car les habitants s'étaient alarmés, et ils avaient fui dans les villages environnants. Peu à peu, cependant, la confiance les gagna, et ils revinrent.

Des centaines de chevaux et d'ânes parcourent les rues, transportant des charges de provisions.

Sur la porte d'un grand nombre de maisons, on voit affichés les noms de ceux qui les habitent. Ainsi, on lit : « Maison Sauvage, Maison Tortue. » Dans les boutiques, il y a de grands assortiments de soieries, mais de qualité inférieure à celles de la Chine; les articles de laque sont admirables. Les peaux de daim, les poissons et les herbes médicinales y sont en abondance. Le peuple a de meilleurs aliments qu'à Simoda.

Après quelques jours d'attente, un message arriva de

Yedo qui invitait les Américains à se rendre de nouveau à Simoda, pour déterminer, dans une conférence avec le commissaire Lin, l'étendue du rayon, autour de Hakodadi, qui serait considéré comme pays ouvert. Le 4 juin, le commodore retourna à Simoda, employant pour son voyage le même temps que pour son arrivée de Simoda à Hakodadi.

Le commissaire Lin le reçut dans le temple de *Liao-sien*. Dans l'après-midi, les soldats américains firent une promenade militaire dans les rues, et partout il y eut un grand concours de population pour les voir passer.

Je revis mes amis; nous nous fîmes des présents et nous échangeâmes des stances.

Le 17 juin, les négociations furent complétées et réunies au traité. Il fut décidé que les résidents américains seraient libres de s'éloigner, autour de Hakodadi, à la distance de 5 li (il s'agit ici du li japonais, les 5 équivalent à 10 milles anglais). Le même jour, le commodore donna un grand banquet à bord de son vaisseau pavillon; il voulut y ajouter le spectacle d'un combat naval, mais la pluie du ciel interrompit la fête.

Toutes les affaires étant conclues, l'escadre quitta le Japon le 25 juin. Plusieurs officiers nous escortèrent dans leurs propres bateaux, et, six jours après, nous arrivâmes à Lieou-kieou. Le commodore y avait laissé quelques matelots malades; il y eut lieu d'éclaircir la mort de l'un d'eux. Celui-ci, étant à boire avec deux de ses camarades, avait provoqué le peuple jusqu'à ce qu'on en arrivât à le poursuivre à coups de pierres. Probablement on avait fini par le tuer et par le jeter à la mer, car son cadavre fut retrouvé flottant sur un autre point de la côte. Le fait de la lapidation ayant été reconnu véritable, l'un des hommes que l'accusation désignait fut amené devant le commodore. Après qu'il eut interrogé le coupable, le chef de l'expédition américaine le remit aux mains des autorités de Lieou-kieou, pour qu'il fût puni selon que le voulait la justice. Cet homme fut exilé à la montagne de *Kieou-tchong*, et on priva le magistrat local de ses appointements pendant une année; mais il garda sa place.

Le premier ministre et le trésorier eurent, le 11 juillet, une conférence à Napa avec le commodore. Un traité fut conclu entre les États-Unis et Lieou-kieou.

Toutes les choses étant réglées, les vaisseaux fumeurs se séparèrent, et nous naviguâmes vers différents points de la Chine.

PROVERBES DE TUNIS (1).

— Un seul cavalier ne fait pas de poussière.

(Le travail d'un seul homme ne peut pas être bien considérable.)

— Une savate raccommodée vaut mieux qu'une barbe abandonnée.

(Une femme a souvent plus de valeur qu'un homme.)

— Que te manque-t-il, ô homme nul? Une bague en diamants!

(Si vous êtes riche, les sots vous accorderont une grande considération.)

— Il ne peut payer son barbier pour une simple barbe, et il cherche des témoins pour la cérémonie de ses fiançailles!

(Un homme ruiné qui veut entreprendre de grandes affaires.)

— Il cherche son fils qu'il porte sur ses épaules.

(Un distrait.)

(1) Extraits de l'excellente *Notice sur la régence de Tunis*, par M. J. Henry Dunant. Genève, 1858.

SAINT JEAN.

Tous ces mots de géhenne et de peuple maudit,
Sur ses lèvres de miel nul ne les entendit ;
Mais ces mots : « Aimez-vous, enfants, les uns les autres. »
Voilà ce que disait le plus doux des apôtres.

BRIZEUX.

Saint Jean, devenu très-vieux, répétait, dit-on, à tous venants ces paroles : « Aimez-vous les uns les autres. » Heureuses les intelligences qui, en s'affaiblissant et perdant une à une leurs pensées, conservent seulement les meilleures ! Combien d'hommes dépensent des milliards de paroles diverses, et dont la vie serait certainement mieux employée s'ils ne savaient que répéter le doux conseil de saint Jean : « Aimez-vous les uns les autres ! » L'âme du vieil apôtre était comme un vase à parfums d'où tout s'est évaporé et a embaumé l'air, sauf tout au fond une goutte desséchée dont la senteur pénétrante persistera jusqu'au jour où l'enveloppe se dispersera en poussière. Cette recommandation, « Aimez-vous les uns les autres », était l'essence des prédications que Jean avait faites pendant sa jeu-

nesse et son âge mûr. Qu'il avait dû être éloquent, ce saint disciple de Jésus, si tendre, si aimant, si enthousiaste et si poète ! Qu'on le suive dans tout son apostolat, et on l'entendra enseigner sans cesse et sous toutes les formes, avec plus ou moins de développements, son touchant précepte d'amour :

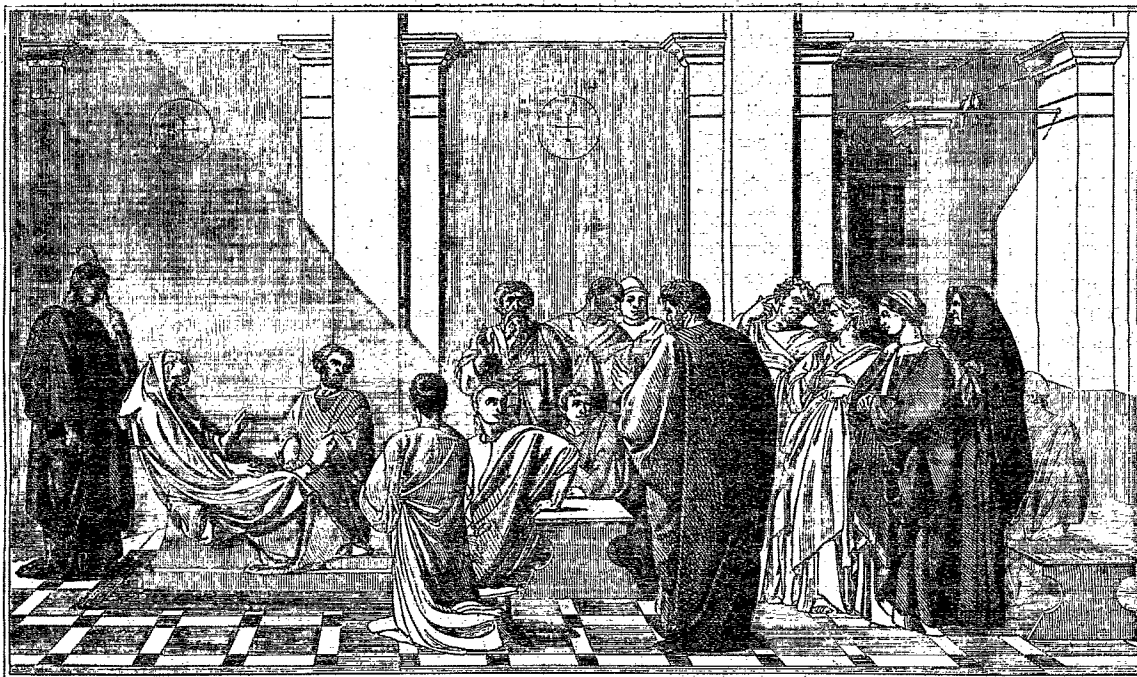
« Celui qui aime son frère demeure dans la lumière ; mais celui qui hait son frère marche dans les ténèbres, et il ne sait où il va, parce que les ténèbres l'ont aveuglé. »

« Mes bien-aimés, nous sommes déjà enfants de Dieu ; mais ce que nous serons un jour ne paraît pas encore. Tout homme qui n'est pas juste n'est point de Dieu, non plus que celui qui n'aime point son frère. »

« Si quelqu'un a des biens de ce monde, et que, voyant ses frères en nécessité, il leur ferme son cœur et ses entrailles, comment l'amour de Dieu demeurerait-il en lui ? Mes petits enfants, n'aimons pas de parole ni de langue, mais par œuvres et en vérité. »

« Celui qui n'aime point ne connaît pas Dieu ; car Dieu est amour. »

« Si quelqu'un dit : « J'aime Dieu, et ne laisse pas de



Saint Jean à Éphèse, tableau de M. Ch. Timbal, exposé au Salon de 1857. — Dessin de Chevignard.

« haïr mon frère », c'est un menteur. Car comment celui qui n'aime pas son frère qu'il voit, peut-il aimer Dieu qu'il ne voit pas ? Et c'est de Dieu même que nous avons reçu ce commandement : que celui qui aime Dieu doit aussi aimer son frère. »

On n'a, par malheur, que quelques lettres de saint Jean. Il écrivait à Électe :

« J'ai eu bien de la joie de voir quelques-uns de vos enfants, qui marchent dans la vérité, selon le commandement que nous avons reçu de Dieu. Et je vous prie maintenant, Madame, que nous ayons une charité mutuelle les uns pour les autres ; et ce que je vous écris n'est pas un commandement nouveau, mais le même que nous avons reçu dès le commencement. »

Il écrivait aussi à Caïus :

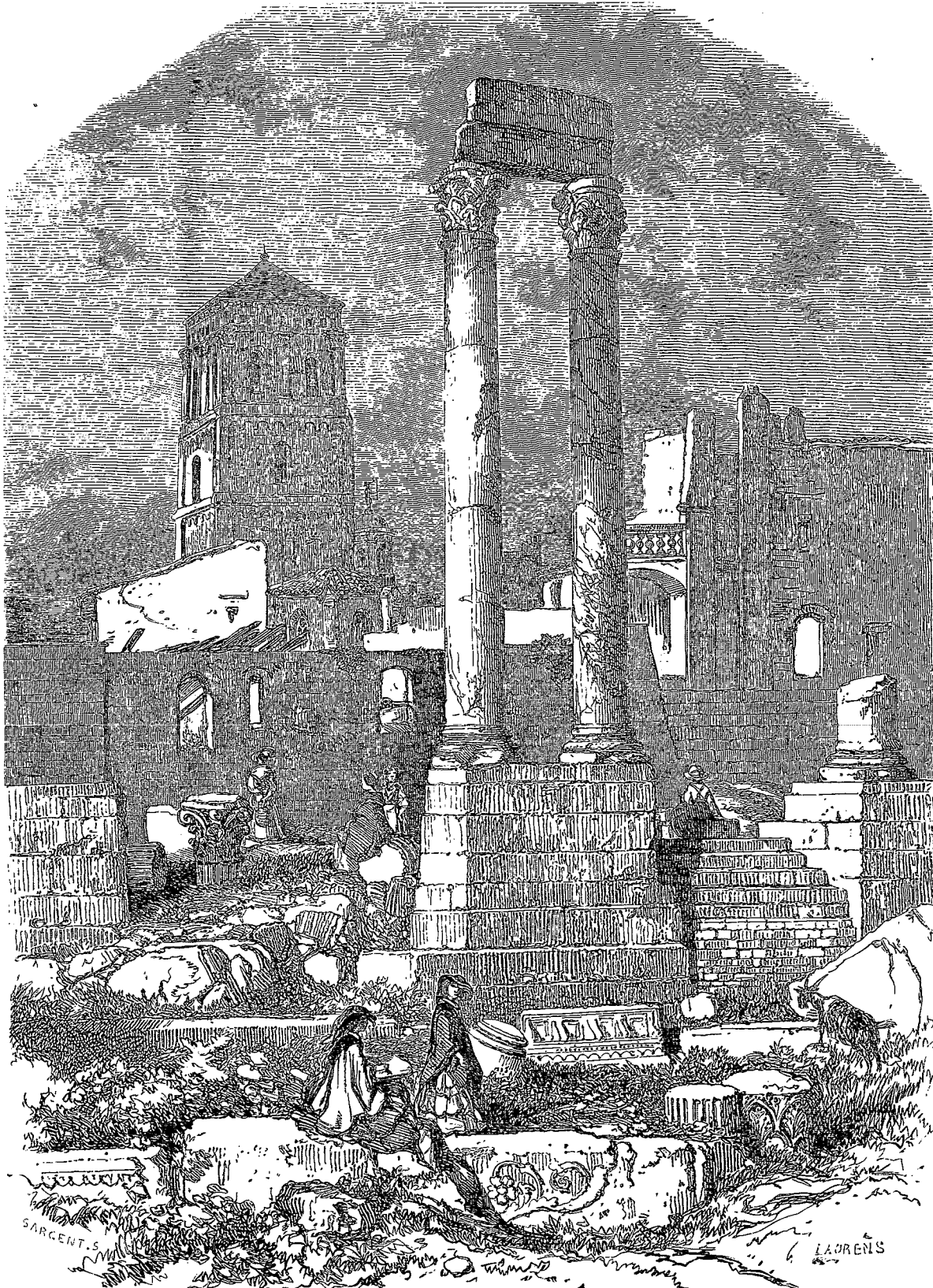
« Mon bien-aimé, vous faites une bonne œuvre d'avoir un soin charitable pour les frères, et particulièrement pour les étrangers, qui ont rendu témoignage à votre charité

en présence de l'Église, et vous ferez bien de les faire conduire et assister en leurs voyages d'une manière digne de Dieu... Mon bien-aimé, n'imites point ce qui est mauvais, mais ce qui est bon. Celui qui fait bien est de Dieu ; mais celui qui fait mal ne connaît point Dieu. La paix soit avec vous. »

Dans un tableau sagement composé, dessiné avec goût, peint avec grâce, M. Ch. Timbal a représenté une assemblée chrétienne d'Éphèse, où saint Jean s'est fait porter pour entretenir l'amour et la foi parmi les fidèles. Son grand âge ne lui permet plus de parler longuement : il prononce d'une voix faible et attendrie ses paroles habituelles. D'après la tradition, un de ses auditeurs ose lui demander pourquoi il répète toujours la même chose : « C'est, répond le saint vieillard, le précepte du Seigneur ; si vous l'accomplissez, cela suffit. »

RESTES DU THÉÂTRE ANTIQUE, A ARLES.

Voy., sur les Théâtres grecs et romains, la Table des vingt premières années.



Restes du Théâtre d'Arles. — Dessin de J.-B. Laurens.

En Grèce, en Asie Mineure, en Sicile, en Italie, dans la Gaule romaine, on rencontre des débris plus ou moins considérables de théâtres antiques qui attestent une magnificence architecturale dont ne peuvent donner aucune idée

les constructions modernes destinées aux jeux scéniques. Si, malheureusement, à Sagonte, à Telmissus, à Catane, à Taormina, à Rome, à Arles, à Orange, tout a été renversé, bouleversé, ravagé par les tremblements de terre, par la

barbarie, par l'action lente et faible, mais longue et continue du temps, du moins aujourd'hui encore les marbres, les granits, les serpentines, les porphyres, les colonnes, les moulures, les arabesques, les statues retirées des décombres, attestent la grande somptuosité de ces édifices et de leur ornementation.

Les théâtres étaient ordinairement appuyés sur la pente d'une colline, et souvent les gradins inférieurs étaient taillés dans le roc même : la forme générale ou le plan du monument était un hémisphère fermé par une muraille. A l'extérieur, cet hémisphère de gradins était enfermé ou soutenu par plusieurs rangs d'arcades superposées, ainsi qu'on le voit à la partie du théâtre d'Arles restée debout et connue sous le nom de la tour de Roland ; au centre se trouvait un espace vide, nommé orchestre. C'est dans cette partie que s'exécutaient les chœurs, les danses, et que jouaient les flûtes soutenant et accompagnant la déclamation des acteurs. Par ce mot de flûte, il ne faut pas entendre seulement l'instrument qui porte aujourd'hui ce nom. Il est question, dans les traditions écrites, de flûtes donnant des sons si graves et si puissants, et l'on voit figurer sur des bas-reliefs des tuyaux tellement longs, que ces flûtes antiques devaient plutôt ressembler à nos flûtes d'orgue, et produire ainsi que ces instruments les sons les plus graves comme les plus aigus et les plus beaux.

Au sommet des gradins régnait une galerie, qui le plus ordinairement devait être soutenue par des colonnes. Cette galerie, comme celles comprises entre les arcades, servait à abriter la foule des spectateurs lorsque survenait un mauvais temps. Du reste, les spectateurs et les acteurs étaient préservés des ardeurs du soleil et des pluies légères par un vaste vélarium tendu au-dessus de leurs têtes.

A la ligne diamétrale qui coupe l'orchestre commençait la scène, comme dans nos théâtres modernes. Cet espace réservé aux acteurs était fort large, mais sans profondeur, et fermé par une muraille très-élevée, construction solide composée de plusieurs ordres d'architecture superposés, décorée de colonnes, de frontons, de niches, de tribunes, de statues, enfin de toutes les richesses de l'art architectural, au rapport de Vitruve et au témoignage de la colossale muraille qui subsiste à Orange, et qui est admirablement conservée à l'extérieur. Notre gravure peut donner une idée de ce qui reste, à Arles, de la riche décoration de la scène. La statue que l'on voit au Louvre, sous le nom de Vénus d'Arles, faisait partie de cette décoration. Les fouilles continuées dans le même endroit ont mis à découvert deux élégantes danseuses, une belle tête sans nez et une foule de précieux fragments conservés au Musée de la ville d'Arles. Que sont devenus tous les autres débris de ce beau théâtre ? On trouve des fûts de colonnes servant de borne au coin des rues ; pendant longues années les marbriers ont tiré de ces ruines, comme d'une carrière, des marbres qui leur ont servi à faire des dessus de table, des cheminées, des mortiers ou des socles. Le reste, presque réduit en poussière, gît parmi des morceaux de frises, de chapiteaux, de bases, épars au milieu de l'herbe que broute quelque chèvre solitaire.

La muraille qui fermait la scène et qui offrait une si riche ornementation architecturale était percée de trois larges portes, dont les ouvertures permettaient aux spectateurs de jouir de splendides paysages, encadrés, pour ainsi dire, entre les pilastres et les colonnes de la scène.

A Taormina, on pouvait voir fumer l'Etna ; à Arles, on avait devant soi la verdoyante campagne qui borde le Rhône et le delta de la Camargue.

Aujourd'hui l'Etna fume encore, les peupliers renouvellent chaque année leur verdure argentée, fraîche comme au temps d'Auguste ou de Constantin ; mais l'herbe a poussé

sur le sol que foulaient ces assemblées brillantes qui acclamaient avec joie la poésie, la danse et les chants.

Parfois, dessinant au milieu de ce silence, il nous est revenu en mémoire quelques observations écrites par un paysagiste français bien connu, Valenciennais, contemporain de David. Ce peintre était douloureusement affecté par l'aspect des ruines. Il ne comprenait pas le charme que l'on peut éprouver en considérant « ces squelettes d'édifices jadis neufs, entiers, et, pour ainsi dire, vivants » ; ces images désolantes lui paraissent rappeler trop vivement la fragilité de notre existence : « L'artiste sensible et philosophe aimera mieux, dit-il en terminant, peindre les monuments de la Grèce et de Rome au temps de leur splendeur. » Peu de poètes et de peintres de notre temps seraient disposés à partager ces sentiments de Valenciennais. N'est-ce pas de la peinture des impressions tristes de l'âme que l'art tire quelquefois ses plus beaux effets ? Et la mélancolie n'est-elle pas l'un des éléments secrets de la beauté des plus grandes œuvres ? D'ailleurs, ne pourrait-on pas soutenir que, sous le rapport purement pittoresque, les ruines sont même plus belles que les monuments neufs ? Quelle variété de forme et de couleur s'y substitue à la monotone symétrie ! et, dans cette variété, quelle harmonie ! Sur la pierre autrefois blanche et unie, que de sujets d'études divers pour un peintre ! des cassures, des trous ; des teintes rousses, dorées, grises ; des traces de fumée, des taches de plâtre ; des lichens, des mousses, des plantes, des figuiers, des ormeaux, des lierres ; mille détails, mille contrastes, combinés par l'artiste nature, bien autrement puissante dans l'art pittoresque que l'artiste homme ! Que de belles pages n'a pas inspirées à Volney, à Chateaubriand, à Byron et à tant d'autres écrivains la contemplation des ruines ! N'est-ce pas pour éprouver ces sensations si peu sympathiques à Valenciennais, que l'on voyage avec une si vive curiosité dans les pays riches en ruines monumentales ? Mais d'où vient que l'on croit nécessaire d'aller jusques en Grèce ou en Italie pour voir de belles ruines ? Le Languedoc et la Provence en possèdent d'admirables. Les théâtres d'Arles et d'Orange offrent des restes plus importants qu'aucun monument semblable de la Grèce ou de l'Italie. Où pourrait-on trouver un coin plus pittoresquement riche que le théâtre d'Arles ? Il y a dans tous les aspects de cette ruine un mélange de construction et de végétation à enthousiasmer les âmes les plus froides ; et nous ne croyons pas qu'il existe une ruine romaine plus imposante que la colossale muraille qui reste debout, sans aucune dégradation extérieure, au théâtre d'Orange.

Toute poésie doit enfermer une leçon, mais inaperçue ; elle doit faire réfléchir l'homme sur ce dont il est digne de s'instruire. Elle doit faire sortir, en quelque sorte, cette doctrine de la vie même.

GOETHE.

SOUVENIRS DE VALENTIN.

Suite. — Voy. p. 178, 198, 349.

UN ACHETEUR.

On exalte tous les avantages de l'enfant : je n'en connais pas de plus grand que son imprévoyance. Non-seulement ses jouissances sont vives, mais elles ne sont jamais empoisonnées par le souci de l'avenir.

Il semble qu'échappée des domaines de l'éternité, l'âme humaine demeure quelque temps sous l'influence de son origine : l'enfant ne songe pas à la fuite des heures et des jours ; pour lui, le temps n'existe pas encore ; la succession

des moments, ne faisant qu'ajouter à la somme de son bonheur continu, n'est nullement sentie; ce qu'il a reçu de la journée présente, il l'attend le lendemain, et s'endort bercé dans la joie; tous ses jours ne forment qu'un jour.

La félicité dans laquelle s'épanouissait ma vie me semblait devoir durer sans cesse; on parle devant un enfant de séparations éternelles... il ne peut y croire; il y a chez lui trop de vie pour qu'il puisse comprendre la mort.

Je vivrais donc un temps illimité dans la compagnie de ces êtres chéris, au milieu de ces arbres connus, qui grandissaient chaque année, ou qui se maintenaient dans leur âge robuste, couverts chaque printemps de nouvelles fleurs, chaque automne de nouveaux fruits! Le retour périodique des saisons, leur uniformité majestueuse dans une infinie variété, nous bercent longtemps d'une illusion décevante; nous nous sentons vivre comme la nature, et il nous semble que, comme les siens, nos printemps reviendront toujours. J'appartenais à ma belle vallée, à ma douce campagne, à ses hôtes chéris; nous allions ensemble, rien ne devait jamais nous séparer.

Un jour, je vois arriver un étranger de distinction: c'était, je pense, un noble allemand. Mon père, qui attendait évidemment sa visite, le fait entrer, lui montre la maison en détail et le promène dans la campagne. L'étranger observe tout avec une attention minutieuse.

— Qu'est-ce que cela signifie? me disais-je à moi-même. Je n'osais pas consulter maman, que je voyais soucieuse et pensive; je m'approchai de Louise, et lui dis tout bas:

— Que veut-il donc, ce monsieur?

— Je ne sais pas, me répondit-elle avec embarras.

Et je vis ses yeux mouillés de larmes.

— Tu ne dis pas la vérité, Louise! Tu sais ce qu'il vient faire!.. Et moi aussi, je le devine: il veut acheter la campagne.

— Pauvre Valentin! me dit-elle d'une voix étouffée, en me serrant la main.

Sans en écouter davantage, je sors de la maison pour voir ce qui se passe; j'observe mon père et l'étranger, je les suis de loin; il me semble pourtant que ma présence est remarquée de mon père: il tourne quelquefois la tête de mon côté.

Ce fut pour moi un triste moment. On vendrait la campagne! Et cet homme là-bas, cet inconnu, serait maître où nous l'avions toujours été! A lui ces prés, ces champs, cette vigne et cette maison! Cependant mon père m'avait dit que jamais il ne s'en séparerait! Il y avait donc quelque raison nouvelle!

Enfin l'étranger s'éloigna; je vis mon père l'accompagner jusqu'au bas de l'avenue et revenir à pas lents. Il parcourait le domaine, s'arrêtait quelquefois, et paraissait livré à de pénibles réflexions. Je n'osai pas m'approcher de lui, et me dirigeai à pas lents vers mon petit jardin, où je m'occupai de mes fleurs, sans savoir ce que je faisais. Maman sortit de la maison et joignit mon père; ils se promenèrent longtemps ensemble et firent encore une fois le tour du domaine. Au retour, comme ils passaient près de moi, ils se séparèrent: maman était appelée dans l'intérieur de la maison.

— Valentin, me dit mon père, viens ici un moment.

Il me prit par la main, et me fit asseoir sur un banc, sous les arbres qui bordaient le torrent. Il poursuivait:

— Un acheteur se présente pour la campagne.

— Et tu la vendrais, papa?

— A regret, mon enfant, mais je crois que je ferais bien. On m'offre un très-beau prix.

— A quoi sert la richesse? lui dis-je.

— Oui, la chanson le dit, reprit-il; mais ton éducation exigera de grands sacrifices, et les terres rapportent si peu!

— Mais à la campagne on vit à peu de frais.

— Je vois, mon enfant, que tu as fort bien retenu mes paroles; tu me bats avec mes propres armes.

— Tu auras du repentir, mon papa.

— Du repentir, je ne crois pas; des regrets, certainement.

— Alors, pourquoi s'y exposer?

— Je n'ai pas dit à ta mère ma principale raison, mais je veux te la dire, Valentin. Je ne suis pas vieux, et pourtant je ne crois pas que j'aie longtemps à vivre.

Lorsque j'entendis ces funestes paroles, je me mis à pleurer. Elles m'avaient frappé comme un coup de foudre.

— Je t'ai dit ce que je pense, reprit mon père, mais Dieu est tout-puissant et je peux me tromper.

— Oui, oui, papa, tu te trompes! m'écriai-je, en le serrant dans mes bras.

— Eh bien, mon ami, parlons de cela comme d'une simple possibilité. A coup sûr, je ne suis pas immortel. Après moi, que ferez-vous ici?

— Je serai un homme raisonnable, lui répondis-je; je tâcherai de faire tout comme toi; tu seras encore ici le maître après.....

— Après ma mort? Je te remercie, mon enfant, mais je prévois que tu ne seras pas comme moi un campagnard.

Ensuite, il me fit passer en revue les diverses carrières auxquelles je pourrais être appelé, et me montra qu'elles seraient incompatibles avec mon séjour à la campagne.

— L'état que j'aurai embrassé me donnera la fortune, lui répondis-je, ou, du moins, il suffira pour mon entretien; j'aurai quelques loisirs, et je viendrai les passer ici, pour me rappeler nos beaux jours...

A cette pensée, je m'attendris de nouveau.

— J'ai fait ces réflexions avant toi, mon enfant; nous nous entendons parfaitement: aussi j'hésite encore.

— Ne vends pas, je t'en prie! m'écriai-je, en le pressant encore dans mes bras.

— Nous y réfléchissons jusqu'à demain, et pas plus longtemps; j'ai promis une prompte réponse.

A ces mots, nous nous séparâmes, lui, pour aller à ses affaires, moi, pour me rendre au collège. J'y parus assez triste pour que mon maître me demandât ce que j'avais, et si mes parents étaient malades: je répondis que non; mais ma tristesse redoubla à la pensée de ce que mon père m'avait dit, qu'il ne vivrait pas longtemps.

— Je veux te réjouir, Valentin, me dit mon maître. Nous avons projeté un tir à l'arc; nous aurons de beaux prix pour les plus adroits, et j'ai résolu, si ton père le veut bien, de faire chez vous cette petite fête. Nous tirerons dans le pré et nous dînerons à la grange.

— On ne s'amuse nulle part comme chez toi! me dirent mes camarades.

Je répondis, en tâchant de sourire, que j'en parlerais à mon père, qui, certainement, nous recevrait avec plaisir.

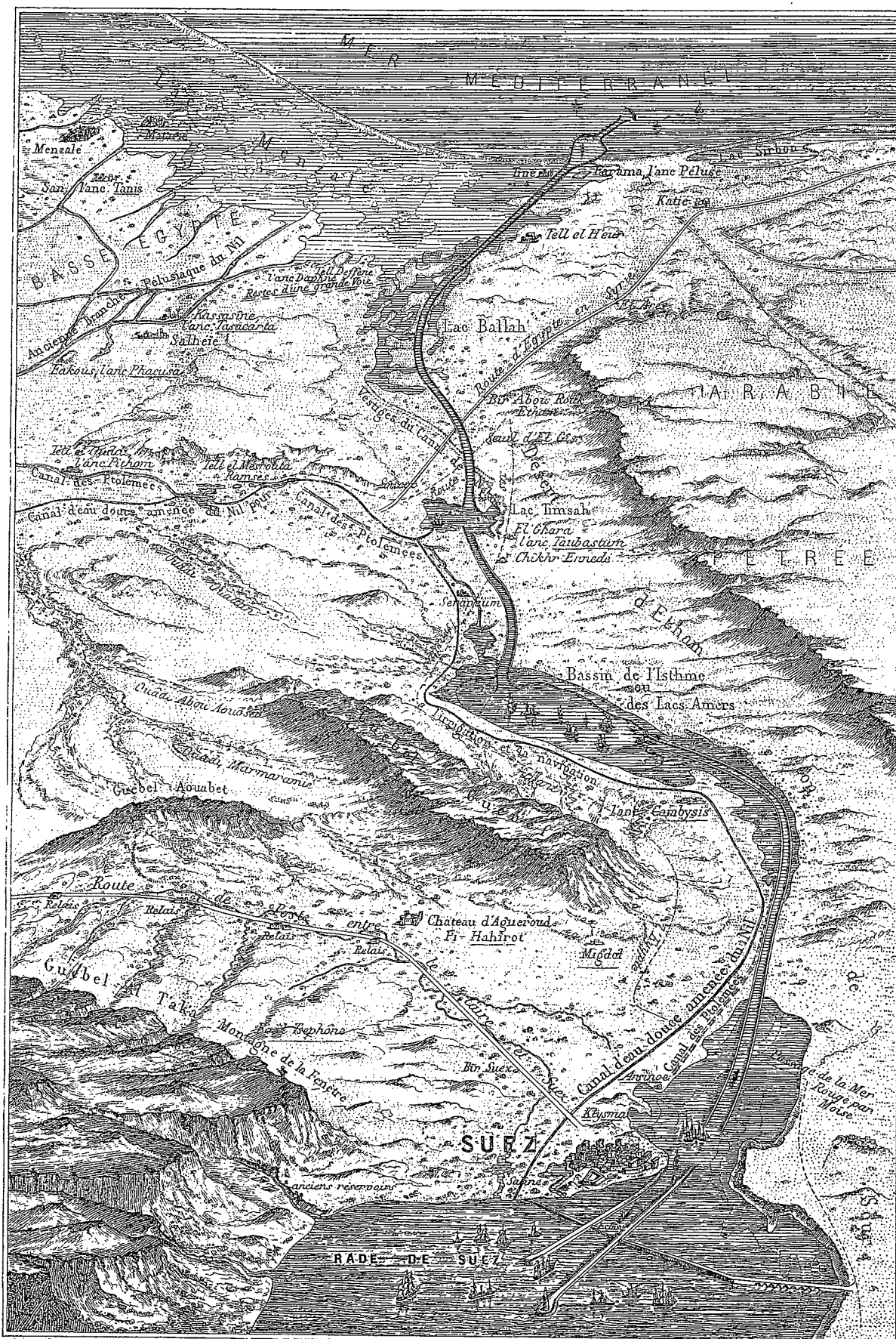
Au retour du collège, je me promenai jusqu'à la nuit dans la campagne, passant tout en revue: la moindre plante attirait mon attention; je promenais aussi mes regards sur les campagnes voisines, sur les perspectives lointaines. Il faudrait quitter tout cela! Maman vint m'arracher à cette contemplation mélancolique.

— Il ne faut pas désespérer, me dit-elle.

Et nous rentrâmes pour souper.

Le repas fut silencieux et triste. Mes parents échangeaient seulement quelques paroles entrecoupées; c'étaient des réflexions pour et contre. Je ne disais rien, mais je plaçais assez éloquentement ma cause par ma tristesse.

On se retira, et, contre l'ordinaire, j'attendis assez longtemps le sommeil; en revanche, il me quitta fort tard. Je m'habillai à la hâte, et, avec un battement de cœur, je des-



Croquis de l'isthme de Suez, d'après les cartes de l'armée française.

O. Mac Carthy del.

Pariconographie Gillot Paris.

Vue à vol d'oiseau de l'isthme de Suez. — Dessin de M. Mac-Carthy.

Cet isthme est celui auquel la petite ville de Suez donne son nom, coin de terre privilégié où nous retrouvons quelques-uns de nos plus chers souvenirs d'enfance et les traces de quelques-uns des plus grands héros du passé, Hercule,

Sésostris, Darius, Cambyse, Alexandre, les Ptolémées, César, Cléopâtre, Antoine, Amrou, Salah'-ed-Din, saint Louis, Napoléon. Surtout comment ne pas se rappeler, au nom de l'Égypte et de la mer Rouge, l'histoire d'Abraham, celles de Joseph et de Jacob, la légende de la Fuite en Égypte; là semblent écrites les pages les plus touchantes des annales du peuple d'Israël. Il y a peu de contrées aussi éminemment historiques.

Un grand et beau projet ajoute depuis quelques années un nouvel intérêt à l'isthme de Suez, et attire vers lui les regards de tous les peuples civilisés.

Si le lecteur veut bien nous suivre au moyen de la carte à vol d'oiseau que nous donnons ici, il pourra se faire une idée exacte de ce point du globe dont on ne saurait nier désormais l'importance. Il se trouvera en même temps au courant des travaux considérables qui, en dépit de résistances fâcheuses, doivent y être exécutés dans un avenir plus ou moins rapproché.

Parcourons la carte de bas en haut.

Au midi, le bord de l'isthme est le fond même de l'un de ces deux golfes longs, étroits, qui enserrant à sa base le massif du mont Sinai, et terminent de ce côté la mer Rouge. Le rivage, d'abord rocheux et découpé, n'est bientôt plus qu'une plage de sable dont les contours incertains s'enfoncent dans l'intérieur pour enclore un bassin ovoïde, rempli de bas-fonds et de bancs que la lame couvre et découvre successivement, derniers efforts de la commotion qui a soudé les deux grandes terres d'abord isolées l'une de l'autre.

C'est là que Moïse fit exécuter aux Israélites, à travers les flots obéissants, ce passage célébré ensuite dans un sublime chant de victoire; c'est là que Napoléon faillit périr, victime d'une louable curiosité, dans une reconnaissance où il cherchait à retrouver les traces de l'ancien canal des Ptolémées, et qu'Ælius Gallus réunit les trirèmes de son expédition contre l'Arabie méridionale.

Sur la gauche, et à l'entrée de ce bassin auquel se rattachent de si grands faits, se trouve la petite ville de Soueïs ou Suez, comme on le dit vulgairement, bicoque destinée à devenir l'une des premières villes du monde, après en avoir été incontestablement l'une des plus connues. Tout près de là s'élevaient jadis et *Klysma* et *Arsinoë Cleopatris*, qui en occupaient la place dans l'antiquité.

En s'éloignant de l'extrême fond du golfe, on traverse un terrain sablonneux auquel succède une dépression marécageuse qui prend bientôt de grandes proportions; et où les eaux des pluies forment des lacs temporaires que leurs eaux chargées de sel ont fait appeler les lacs Amers. Leur superficie totale est, au minimum, d'environ 15 000 hectares.

Au delà, le sol se relève un peu pour s'abaisser de nouveau et donner place au *Birket el Timsah*, en arabe le lac des Crocodiles, dénomination qui semble annoncer qu'à une époque quelconque on a dû voir arriver jusque-là les eaux du Nil, séjour ordinaire de ces amphibiens. Cette supposition, évoquée par un nom, est justifiée par l'état physique des lieux.

Au lac des Crocodiles vient aboutir, perpendiculairement à la direction longitudinale de l'isthme, un autre sillon non moins remarquable, celui de l'*Ouâdi Tournilat*, la terre de Gechen des Hébreux, qui reçoit dans toute son étendue les débordements du Nil, et a donné l'idée d'une communication secondaire fort importante entre le delta de la basse Égypte et la mer Rouge.

L'explorateur, laissant derrière lui le lac Timsah, franchit, sur une étendue de 13 à 14 kilomètres, un bombement où le sol qu'il parcourt atteint sa plus grande élé-

vation au-dessus des deux mers, 12 mètres; c'est ce que les ingénieurs ont appelé le *Seuil d'El-Guisr*. On est là sur le véritable isthme, sur la seule digue réellement apparente jetée entre les deux mondes. A gauche, dans une partie plus basse, l'action combinée des éléments, multipliée par celle de vingt siècles qui sont venus s'ajouter lentement l'un à l'autre, a cependant respecté les traces, très-reconnaissables encore, du canal de *Nékos*, le premier grand travail dont l'union des deux mers ait été l'objet, la première réalisation d'une pensée qu'il appartenait à notre temps seul d'accomplir.

Au terme du Seuil d'El-Guisr, la terre de l'isthme reprend son caractère incertain; les marais reparaissent, et, au milieu de leurs rives enchevêtrées, se dessine la nappe un peu plus régulière du *Birket el Ballah*, le lac des Vapeurs humides. Puis, on arrive sur les bords de la grande lagune à laquelle la ville de Menzalé donne son nom, immense réceptacle à fond plat semé de bancs et d'îlots, où les eaux des crues du Nil s'épanchent sans obstacles avant de gagner la mer par les quelques ouvertures forcées qu'elles se sont ménagées à travers la barre sablonneuse qui seule rend visibles les contours de la plage.

La plus orientale de ces bouches s'ouvre près du site de *Péluse*, la porte de l'ancienne Égypte de ce côté, la ville de *Boue*, dénomination que les Arabes n'ont fait que traduire en l'appliquant à un fort voisin appelé *château de Tiné*.

Nous sommes arrivés ainsi à la Méditerranée après avoir traversé l'isthme dans toute sa largeur, qui, à partir de Suez, est de 120 kilomètres, ou 30 lieues anciennes.

Cette distance, prise en ligne droite, serait peu augmentée si on la mesurait suivant l'itinéraire que nous venons de décrire pas à pas, ses deux points extrêmes se trouvant pour ainsi dire sous le même méridien, et la ligne de marche effective ne décrivant une sinuosité un peu prononcée qu'à la hauteur des lacs Amers.

Cette ligne est bien celle que nous devons étudier pour connaître le terrain où s'est faite la jonction des deux continents, et il n'y en a pas d'autre.

Le plus simple examen des contrées voisines le prouve surabondamment.

En allant de Suez à Péluse, on a constamment sur la droite, à quelque distance, le rideau indiscontinué des petites montagnes et des plateaux de l'Arabie Pétrée, à la base desquels s'étend une zone de dunes sablonneuses qui représentent le désert d'*Etham* ou de *Sour* de la Bible. (*L'Exode*, XV, 22; les *Nombres*, XXXIII, 6, 8.)

A gauche, les masses montueuses sont loin d'avoir la même continuité que sur la droite, bien qu'elles se succèdent également du midi au nord.

La première, le *Djebel Att'ak'a* (*), se dresse en arrière de Suez et au fond du golfe, à l'occident. Au sommet s'élevait la statue de Baal Tsephone, le dieu qui domine le Nord, statue en cuivre, faite par les prêtres égyptiens pour terrifier les esclaves fugitifs qui passaient devant, et les obliger à s'en retourner.

Au *Djebel Att'ak'a* succède une dépression où passe la route de Suez au Caire, et près de laquelle se trouve le château d'Agueroud, le *Pi-Hahiro*t (la *Boîche de la vallée*) de la Bible. (*L'Exode*, XIV, 2; les *Nombres*, XXXIII, 7, 8.)

Agueroud est un pied du *Djebel Guenef*, lequel court parallèlement aux lacs Amers; mais, après cela, au lieu de montagnes de quelque élévation, on ne voit plus que des collines ou des gibbosités, qui finissent même par disparaître tout à fait aux approches du lac *Menzalé*.

(*) « La montagne de la Fenêtre », d'une grande ouverture que l'on y remarque. En Égypte, le mot *djebel*, montagne, si fréquemment employé en Algérie, se prononce *quebel*.

Il résulte de tout ceci que la ligne de l'isthme constitue une véritable vallée, dont les berges vont en s'abaissant du sud au nord, comme si sa partie la plus haute était du côté de Suez. Sa largeur est, très-régulièrement, d'à peu près 20 kilomètres.

C'est dans cette vallée, si providentiellement disposée, que doit se développer le canal des deux mers, au milieu d'une région actuellement déserte et solitaire, mais dont il doit faire l'un des plus grands centres de mouvement et d'activité du monde entier.

PRIX D'UN MANUSCRIT AU TREIZIÈME SIÈCLE.

Au treizième siècle, tel était le prix des manuscrits qu'une comtesse du pays d'Anjou, nommée Crécy, voulant acquérir les Homélies composées par Haimont d'Alberstadt, lui fit délivrer, en échange, deux cents brebis chargées de leur laine, un muids de froment, un muids de seigle, un de millet, et trois peaux de martre. ⁽¹⁾

21 juin, auprès d'une jeune fille mourante. — Sa patience est admirable; j'en suis touché jusqu'au fond du cœur. Combien de vertus, que de grandes épreuves se cachent quelquefois dans ces humbles maisons devant lesquelles nous passons sans y jeter un regard! Je porte envie à cette pauvre fille! tant de patience est une admirable éducation de l'âme.

Journal de SISMONDI.

LA CHÈVRE.

La chèvre, que l'on appelait la vache du pauvre, est menacée. On instruit son procès : on l'accuse de détruire les taillis, les haies vives, les vignes, les pépinières; on ne veut rien moins que sa mort. C'est ce qu'on avait déjà tenté de mettre à exécution à différentes époques de notre histoire, en 1585, 1725, 1733, 1741, 1757.

Les ennemis de la chèvre sont puissants; pour la détruire, ils ont un moyen bien simple : c'est de faire peser sur elle un impôt si lourd que les pauvres gens en soient réduits à la livrer au boucher.

Ne vaudrait-il pas mieux se contenter de renvoyer la chèvre des cantons agricoles où l'on redoute sa dent, et de la transporter aux endroits où, du reste, elle se plaît le mieux, sur les âpres montagnes, sur les collines, où pousse comme à regret une herbe courte et de maigres arbrisseaux.

Aucun animal domestique n'est plus sobre que la chèvre : toutes les herbes lui sont bonnes, même, dit-on, les véénéuses.

En compensation du peu qu'on veut bien lui faire, que de services elle est toujours prête à rendre!

Le sein d'une mère vient-il à se tarir, la chèvre donne son lait au petit enfant; et ce lait, plus digestif que tout autre, même que celui de la vache, est si salutaire que des médecins ont proposé de remplacer le plus ordinairement les nourrices mercenaires par des chèvres, surtout dans les hospices d'enfants trouvés.

La chèvre fournit deux fois plus de lait que la brebis : bien nourrie, elle donne, dans le Midi, jusqu'à trois et quatre litres par jour; c'est-à-dire autant que la vache ⁽²⁾.

La crème de ce lait est fort épaisse et très-blanche; le beurre est ferme, savoureux, et se conserve longtemps.

⁽¹⁾ Histoire littéraire de France, t. VIII.

⁽²⁾ 1000 parties de lait de chèvre ont donné : 75 de crème, 45,6 de beurre, 91,2 de caséum, 43,8 de sucre de lait.

Le caillé est abondant et d'une très-bonne consistance.

Qui ne connaît, au moins de renom, le fromage de chèvre du Mont-d'Or, de Sassenage, de tout le département du Cantal, du canton des Planches en particulier?

Le lait de chèvre, enfin, entre avec avantage dans la fabrication du fromage de Gruyère.

Quant à toutes les qualités extérieures et pour ainsi dire morales de la chèvre, sa grâce, sa gaieté, sa souplesse, sa facilité à s'attacher à ses maîtres, nous n'en parlons pas : elles sont précieuses pour les pauvres gens; mais elles ne toucheront peut-être pas beaucoup certains économistes agricoles. Cela ne se traduit pas en produit net.

LE PIPA OU TÉDON DE SURINAM.

On sait que les œufs des batraciens (grenouilles, salamandres, etc.) sont pondus sans coque calcaire, et que le mâle les féconde à leur sortie du corps de la femelle. Ces œufs sont toujours déposés dans l'eau; ni le père ni la mère ne s'occupent de cette incubation spontanée, car, aussitôt la ponte terminée, regagnant la terre, ils abandonnent leurs œufs. L'époque de l'éclosion venue, de jeunes animaux apparaissent qui ne ressemblent en rien à leurs parents. Ils ont un corps globuleux ou plutôt ovoïde, une queue longue et aplatie à la manière de certains poissons, avec un bec corné. Tandis que leurs parents respirent au moyen de poumons, comme tous les vertébrés, eux se servent de branchies pour revivifier leur sang; les premiers se nourrissent seulement de proies (insectes, vers), les seconds vivent d'un régime purement herbivore; tous les détails de l'organisation sont appropriés pour les uns à une vie surtout terrestre (crapauds), pour les autres à une existence exclusivement aquatique. Ces êtres si singuliers, on les appelle *tétards*, et par tous leurs caractères, par leurs habitudes, ce sont des poissons; mais si vous suivez leur développement, vous verrez bientôt ces jeunes animaux se modifier.

D'abord, à la partie postérieure du tétard naissent deux tubercules qui insensiblement prennent l'aspect de membres; les doigts se forment aussi peu à peu; mais en même temps que ces parties s'achèvent, les membres antérieurs apparaissent; la tête change de forme, et la queue diminue graduellement jusqu'à ce qu'elle disparaisse entièrement. Ces modifications extérieures ne sont que le signe de ce qui s'accomplit dans l'organisme intérieur de l'animal. En même temps que la forme du tétard devient celle d'une grenouille ou d'un crapaud, les poumons se forment, et l'animal, débarrassé de sa queue, sort de l'eau, change de respiration, de régime, comme l'enfant au moment de sa naissance.

Ce sont là les conditions propres aux grenouilles et aux crapauds, c'est-à-dire aux batraciens *anoures* (sans queue). Les salamandres et les tritons, ou les batraciens *urodèles* (à queue apparente), subissent toutes les mêmes modifications; seulement ils conservent leur appendice caudal, qui leur est si utile dans les eaux où ils vivent.

Remarquons toutefois que la salamandre terrestre ne pond pas d'œufs et donne le jour à des petits vivants, absolument semblables à elle; cet animal, comme la vipère, est *ovo-vivipare*, c'est-à-dire que le développement des œufs, au lieu de s'accomplir à l'extérieur, se fait dans le sein de la femelle; c'est là une exception curieuse, et la seule de ce genre parmi les batraciens.

Mais il en est une autre plus extraordinaire peut-être qui nous est fournie par un batracien anoure, aussi singulier par son aspect et son organisation intérieure que par les particularités que l'on observe dans sa reproduction.

cends pour déjeuner. On m'attendait : les physionomies avaient une gaieté de bon augure.

— La nuit porte conseil, me dit mon père en m'embrassant : nous ne vendrons pas. Nous avons dit, ta mère et moi : Il ne faut pas lui faire cette peine !

Je sautai au cou de papa et de maman, et je me rendis au collège avec une tout autre figure que la veille.

— Papa vous remercie, dis-je à mon maître, d'avoir choisi notre campagne pour la fête. Il nous recevra avec le plus grand plaisir.

Après la classe, je revins bien vite et je recommençai ma promenade de la veille, avec des sentiments bien différents. Jamais notre campagne ne m'avait paru plus jolie ; jamais je ne l'avais tant aimée.

L'ILE DE COS.

Cos, que la plupart des marins appellent Co ou Stanco⁽¹⁾, est l'une des plus petites îles du groupe des Sporades, dans



Le Platane de l'île de Cos, sur la place publique de la ville. — Dessin de Freeman, d'après Texier.

la mer Égée ou l'Archipel ; mais son nom ne peut périr : elle a donné naissance au plus grand médecin et au plus grand peintre de la Grèce, à Hippocrate et à Apelle.

La ville de Cos est sur le rivage de l'île, dit Choiseul-Gouffier⁽¹⁾ ; son port est commode, et toute la côte est couverte d'orangers et de citronniers, qui forment l'aspect le plus séduisant. Mais rien n'est aussi agréable que la place publique. Un platane prodigieux en occupe le centre, et ses branches étendues la couvrent tout entière : affaissées sous leur propre poids, elles pourraient se briser, sans les soins des habitants, qui lui rendent une espèce de culte ; et, comme tout doit offrir dans ces contrées les traces de leur ancienne grandeur, ce sont des colonnes de marbre et de granit qui sont employées à soutenir la vieillesse de cet arbre respecté. Une fontaine abondante ajoute au charme

⁽¹⁾ Voyage pittoresque dans l'empire Ottoman.

de ces lieux, toujours fréquentés par les habitants, qui viennent y traiter leurs affaires et y chercher un asile contre la chaleur du jour.

L'ISTHME DE SUEZ.

L'Afrique et l'Asie ont été fortement liées l'une à l'autre par la nature ; mais une vaste fissure qu'ont remplie les eaux de l'océan Indien, et qu'on appelle la mer Rouge, a dissimulé sur une étendue considérable cette puissante attache, et n'a laissé subsister qu'un isthme étroit qui est comme le trait d'union des deux continents.

⁽¹⁾ Les Grecs disent, pour « Aller à Cos » : *Éis tēs Kōs* ; les marins étrangers ont entendu *Stinco*. On dit de même *Stalimene* pour *Lemnos*, etc.

Ce batracien est le *pipa*; nous le représentons réduit à peu près d'un tiers.

Nous n'entrerons pas ici dans les particularités anatomiques si intéressantes que présente cet animal, nous ne nous en occuperons qu'en ce qui touche la naissance de ses petits.

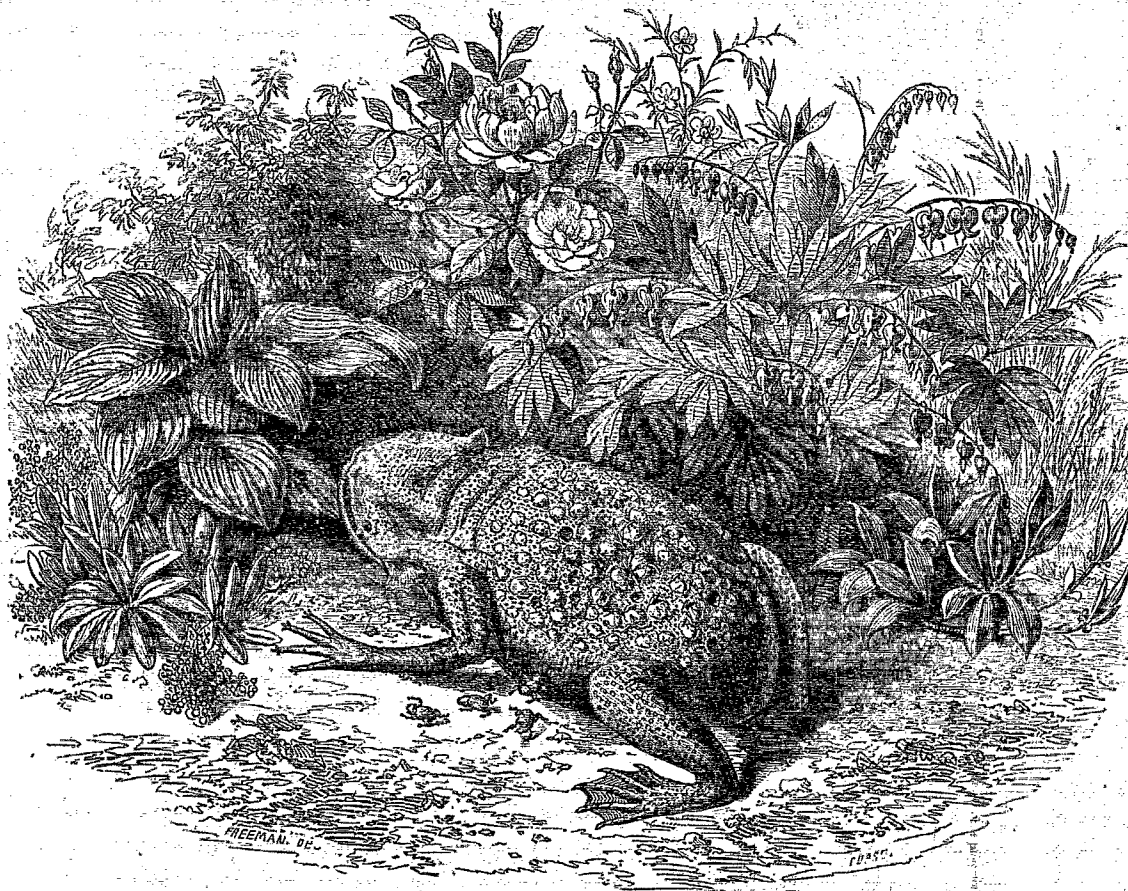
Contrairement aux habitudes des animaux du groupe auquel ils appartiennent, les pipas pondent, non pas dans l'eau, mais sur la terre, dans les environs des marais. Après la ponte, les mâles étalent sur le dos des femelles les œufs qu'elles viennent de produire, au nombre de cent environ, et ils les fécondent. Ensuite, les femelles gagnent les marais et s'y plongent; bientôt la peau de leur dos qui supporte les œufs éprouve une inflammation érysipélateuse, sorte d'irritation déterminée par la présence des œufs eux-mêmes, lesquels, saisis alors dans la peau, y restent enfoncés comme dans autant de petits alvéoles, et s'y développent. Les petits pipas restent dans ces espèces de poches jusqu'à ce qu'ils aient pris un développement suffisant, de même que les petits des sarigues dans la poche de leur mère; lorsqu'ils en sortent, ils ont la forme des adultes; ce n'est qu'après s'être débarrassée de sa progéniture que la femelle abandonne sa résidence aquatique.

Notre gravure représente les jeunes pipas sortant de

leurs alvéoles; seulement, la mère n'a pas été figurée dans l'eau, mais à terre; cette inexactitude était nécessaire pour qu'il fût possible de représenter convenablement l'animal.

On comprend que ceux qui observèrent les premiers cette sorte de *gestation cutanée* du crapaud *pipa*, admirent sans hésitation que cet animal produisait ses petits par le dos, et pour détruire les convictions qu'avait fait naître cette supposition, il n'a rien moins fallu que les travaux les plus sérieux des dernières années du siècle dernier et ceux du commencement de celui-ci; il fut alors reconnu que la peau du *pipa* était une peau comme les autres, et qui n'avait d'autre rôle dans les fonctions de reproduction que de mettre à l'abri les œufs et les petits.

Les affinités zoologiques du crapaud *pipa* sont peu intimes: aussi MM. Duméril et Bibron, dans leur grande *Erpétologie générale*, ont-ils créé pour le *pipa* un genre qui vient se placer tout à fait à la fin de la série des batraciens anoures; ce genre ne contient qu'une seule espèce, c'est celle que nous avons figurée; elle a été nommée *Pipa americana*. Auparavant cet animal était désigné sous les noms de Têdon de Surinam, *Rana Pipa*, *Rana dorsigera*, etc. Elle se rencontre dans la Guyane, le Brésil, et probablement dans toute l'Amérique méridionale.



Muséum d'histoire naturelle. — Le *Pipa* (*Pipa americana*). — Dessin de Freeman.

L'histoire de la phénoménale reproduction dont nous venons de parler a été faite différentes fois, toujours jusqu'ici par des voyageurs. A plusieurs reprises déjà des pipas ont été envoyés en France et en Angleterre; mais ils n'ont point pondu d'œufs, à cause de nos climats d'Europe et des conditions dans lesquelles ces animaux sont nécessairement placés.

Les premières notions acquises sur l'existence et les singularités du mode d'incubation du *pipa* sont dues à

M^{lle} Sibylle de Mérian (1705); toutefois c'est seulement en 1762 que des observations sur le vivant ont été faites par le docteur Fermin, qui exerçait la médecine à Surinam. Depuis, bien des auteurs se sont occupés de cet étrange animal, et ont observé les particularités qui font du *pipa* un des plus curieux sujets d'étude de la zoologie.

COSTUMES RUSSES.

Voy. la Table des vingt premières années.

Costumes des femmes de Forjok. — Dessin de Freeman, d'après une planche des *Antiquités de la Russie*.

Jusqu'au temps de Pierre le Grand, toutes les classes de la société russe, depuis les souverains jusqu'aux paysans, étaient restées fidèles à leur ancien costume national. Mais la volonté de fer du czar ayant imposé aux classes les plus

riches les costumes occidentaux, la tradition tout à coup interrompue fit place aux révolutions capricieuses de la mode, et l'on vit insensiblement la noblesse et la bourgeoisie renoncer entièrement à tout ce qui pouvait rappeler le vieux costume russe. Cependant Catherine II crut devoir flatter ce que la nation conservait encore de goût pour les usages du passé, en se faisant représenter sur une médaille avec le costume des bourgeoises de Kaluga. Plusieurs villes de l'intérieur parurent aussi vouloir lutter quelque temps contre les innovations; mais presque toutes ont peu à peu cédé à l'entraînement général. Aussi le voyageur éprouve-t-il aujourd'hui une certaine surprise en arrivant à Forjok, ville située à 160 kilomètres à peu près au nord-ouest de Moscou. Il peut se croire ailleurs qu'en Russie. C'est surtout la coiffure des femmes mariées qui attire son attention. On appelle cette sorte de bonnet *kokochnik*. Les *kokochniks* de Forjok, comme ceux de Kaluga et d'Iaroslavl, ont la forme d'une demi-lune avec des bouts relevés en haut. Dans d'autres contrées on les porte tout à fait ronds. En général, la partie antérieure des *kokochniks* est ornée de perles, quelquefois même de pierres précieuses, et l'on remarque à ses extrémités de riches passementeries. Il est possible que cette coiffure ait été imitée de celle des femmes tartares; au moins est-il sûr qu'elle était en usage chez ces dernières. D'après notre ancien voyageur Jean du Plan de Carpin, les femmes tartares portaient sur leur tête « quelque chose de rond, fait de saule blanc ou de l'écorce d'un arbre, collé avec des étoffes rouges ». Dans le précieux ouvrage de Cornélius le Brun, on voit que la coiffure des femmes tartares d'Astrakan était pointue, et ressemblait à une mitre, dont les extrémités ornées de perles retombaient en tresses; elle était couverte, ainsi que la figure des femmes tartares, d'un voile fin et blanc que les Russes appellent *fata*. Le vêtement des femmes russes le plus en usage et en même temps le plus ancien, est le *sarafan*. Il est sans manches, et fermé devant par des boutons de cuivre ou d'argent. On le fait d'étoffes plus ou moins belles, en l'ornant aux bords et au milieu de rubans ou de passementerie; souvent on l'enrichit d'une ceinture en soie, à laquelle les maîtresses de maison ont coutume de suspendre leurs clefs. Le *sarafan* rond, avec beaucoup de fentes par derrière, s'appelle *choubka*. Par-dessus le *sarafan* ou *choubka*, on porte encore une sorte de mantille, à laquelle on ajoute des manches en hiver, et qui s'appelle *douchegreika*. Les paysannes slaves des anciennes provinces de la Russie ont aussi conservé l'usage de ces vêtements, si utiles pendant les rigueurs du froid.

SUR LA SOCIÉTÉ DES ANIMAUX.

Fin. — Voy. p. 370.

Les animaux ne se font pas seulement la guerre d'espèce à espèce, pour se nourrir. Chez eux, l'amour lui-même, si ce mot sacré peut s'appliquer à de tels instincts, est soumis à une loi de haine et de colère. Sur ce terrain, le faible est également réduit à s'annihiler devant le fort; la lutte s'y élève même à des proportions encore plus générales, car, jusque dans les classes habituellement inoffensives, les mâles entrent en exaspération les uns contre les autres; et mettent à profit, pour se faire du mal, tous les moyens dont ils disposent. En vain sont-ils privés d'armes, ils n'arrivent pas moins à se blesser et à se meurtrir, ne fût-ce qu'en se heurtant corps à corps. Enfin, tout ce monde entre alors en fureur, et c'est la fureur qui y forme le prélude de toutes les fiançailles. Avant tout, il faut vaincre, car la victoire sert de balance : celui qui l'obtient

est décidément le plus énergique, et l'intérêt commun de la race veut que le droit soit à lui.

Voilà, en abrégé, le plan de la police de la terre, quand l'homme n'y est pas. Tous ses habitants sont organisés de manière à vivre les uns aux dépens des autres. S'ils s'occupent avec tant d'application à ramasser de tous côtés la substance de leurs organes, ce n'est que pour les donner, finalement, à d'autres en pâture. Encore, s'il ne se faisait pâture que de cadavres, pourrait-on comprendre la sévère économie de la nature, visant à ce qu'aucun élément de son domaine ne se dissipe en pure perte; mais c'est dans la plénitude de la vie que les carnassiers de toutes sortes saisissent leur proie, et pour la dévorer toute palpitante. Le meurtre est érigé en condition fondamentale de l'ordre, car c'est par ce procédé que les espèces paisibles sont empêchées de se multiplier outre mesure et de troubler, par l'excès de leur développement, les proportions du système. Sans doute on peut admirer cette méthode, en considérant avec quelle perfection elle a été calculée et avec quelle précision elle arrive à son but; mais il est impossible de ne pas se sentir troublé à première vue par des actes si voisins, par tous leurs dehors, de ce que toutes les langues humaines nomment le crime. On a besoin de réflexion pour se remettre de l'impression causée par ces scènes étranges; et, en effet, les motifs propres à tranquilliser l'imagination ne tardent pas à se présenter à la raison. Dès que les animaux ne sont pas faits pour jouir de l'immortalité, peu importe que leur mort soit causée par la vieillesse et la maladie, ou par la déchirure d'une dent; et peut-être même leur fin est-elle moins cruelle pour eux de cette manière que de toute autre; et quant aux meurtriers, il est évident que, dès qu'ils ne savent pas faire le mal, ils ne le font pas.

Ainsi, en définitive, l'ordonnance de la nature n'est répréhensible qu'en apparence. Et comment en pourrait-il être autrement, puisqu'elle vient de Dieu, sans intermédiaire? Mais pour ne point importer à la conscience, cette apparence n'en est pas moins en fait quelque chose. Si les vices n'y existent point en réalité, ils ne s'y témoignent que trop en image, et la leçon, toute superficielle qu'elle soit, respire incontestablement la méchanceté. Pourquoi avoir placé l'homme au milieu d'exemples si peu utiles à son instruction, et si bien faits pour l'égarer? Il eût été, ce semble, si facile de lui enseigner par la loi même des animaux la concorde et la mansuétude, qu'il doit nécessairement y avoir un dessein particulier dans la disposition contraire. Quel est-il? Sans en percer tout le secret, n'est-il pas permis de penser que la Providence a peut-être voulu nous porter à concevoir, par l'effet même d'une opposition aussi tranchée, combien l'homme est, au fond, différent des animaux? Les principes sur lesquels se fonde l'harmonie de ceux-ci sont, en effet, précisément l'inverse des principes que réclame la nôtre. L'égoïsme absolu, le droit de tout faire pour soi dans la mesure de sa puissance, la libre oppression du faible par le fort, l'antagonisme général, la fraude, la rapine, le meurtre, l'absence de toute justice comme de toute pénalité, et, pour tout dire en un mot, nul autre gouvernement que celui des passions : tels sont les pivots sur lesquels roule toute cette société, qu'on ne peut s'empêcher de nommer monstrueuse quand on la met en regard des conditions normales de celle des hommes; et certes, il a fallu d'étranges égarements pour que la philosophie ait pu se laisser aller à recommander au genre humain l'imitation des lois de la nature. Les lois de la nature ne sont qu'une vaste immoralité. Il faut donc en venir à reconnaître que de telles lois n'ont pu être instituées que pour des êtres qui n'ont de commun avec nous que le masque, et avec lesquels nous devons, par conséquent, nous garder avec les derniers scrupules de nous confondre.

Sans doute il est plus commode de se rendre compte des actions et des divers mouvements de ces êtres, en les supposant éclairés à l'intérieur à peu près comme nous, que de s'astreindre à imaginer des modes d'existence, de compréhension, de sensation même, absolument distincts de ce que nous expérimentons en nous-mêmes. Mais c'est s'abandonner à des illusions qui, pour contenter le vulgaire dans ses relations familières avec les animaux, n'en sont pas moins indignes de tout esprit sérieux. En effet, tandis que par leur organisation, leur manière de s'élever, de vivre, de mourir, par tous leurs dehors enfin, ces êtres sont exactement les analogues de l'homme, par leurs caractères psychologiques ils vont exactement à l'opposé. Leur vie s'écoule dans un demi-étourdissement qui ne peut se comparer qu'à l'ivresse. Le passé ne se grave en eux que par de vagues réminiscences de sensations; l'avenir leur échappe, et ils jouissent aveuglément de chaque seconde qui passe, sans souvenir de ce qui l'a précédée, ni prévision de ce qui doit la suivre. L'idée de la permanence de leur être leur est étrangère, et il ne leur est jamais arrivé de rentrer en eux-mêmes pour y contempler leur individualité, apercevoir qu'ils sont, et comprendre qu'il y a d'autres êtres qui sont comme eux. Pour se gouverner, ils n'ont d'autre mobile que l'impulsion d'un besoin actuel qui les envahit et les sollicite; et ce merveilleux ensemble de vivants de toutes sortes qui les entoure n'est à leurs yeux qu'un tourbillon confus, dans la continuité duquel ils perçoivent seulement quelques points qui les touchent plus particulièrement que le reste, et sur lesquels ils se jettent pour se satisfaire, comme s'ils allaient engloutir à la fois tout l'univers. A la vérité, ils manifestent dans tout ce qu'ils font une intelligence admirable, mais c'est une intelligence qui ne leur appartient pas. Et dont ils ne sont que les instruments; à peu près comme ces jouets qui exécutent toujours avec un à-propos parfait tous les gestes que leur rôle commande, mais moyennant des fils qui sont tenus de loin par une main savante. Ils ne sortent point du faux semblant, même dans leurs démonstrations d'amitié, car l'amitié n'est pour eux qu'une forme de l'appétit; et, incapables de percevoir dans autrui une personnalité, ils n'y voient jamais qu'un objet matériel soit de crainte, soit de jouissance. Aussi la famille n'est-elle pour eux qu'un jeu passager de l'instinct, et le but de cette agrégation périodique une fois atteint, les conjoints retombent sans rémission les uns à l'égard des autres dans l'abîme de l'inconnu. Sous leurs vêtements solides, ils ne sont que des fantômes qui s'agitent dans l'espace pour un but que Dieu seul connaît. Ni sentiment, ni intelligence, ni liberté d'action, il n'y a en eux rien d'humain; esclaves de la nature, ils obéissent strictement à toutes ses volontés et ne font rien que lorsqu'elle leur ordonne de faire. Il n'est donc pas étonnant que, si différents de nous, les lois qui les régissent soient aux antipodes des nôtres.

Aussi est-il bien remarquable que la société dont l'homme, en se perfectionnant, introduit peu à peu le modèle sur la terre, soit non-seulement tout à fait différente de celle des animaux, mais ait la vertu d'opérer sur elle et de l'obliger à se modifier. Le développement de la créature libre, sensible et raisonnable, développement qui a donné naissance à des révolutions si caractéristiques dans l'ordre physique et végétal, en détermine de tout aussi importantes dans l'ordre animal. Sous le sceptre de ce nouveau souverain, la paix s'étend et la nature désarme. Les instruments de guerre dont elle avait muni ses sauvages sujets arrivent même, dans quelques espèces, à s'atrophier et à disparaître complètement; et ne voulût-on voir dans ce curieux changement qu'un symbole, c'est un symbole qui contraste d'une manière fort juste avec celui qui repose sur la présence originaires

de ces armes. La tête de l'aurochs garnie de ses terribles cornes représente le règne de la nature, comme celle du bœuf paisible, à front doux et uni, et garni seulement d'un poil soyeux, représente celui de l'homme. Il n'est pas jusqu'aux végétaux qui ne semblent s'adoucir sous son influence. Beaucoup d'espèces, primitivement douées d'épines et d'aiguillons, s'en dépouillent par la culture. Amenées dans nos jardins et protégées par nos soins, elles renoncent à ces armes devenues inutiles, et consacrent à nourrir leurs fruits une sève qu'elles employaient autrefois pour se créer des défenses. Tels sont la plupart de nos arbres fruitiers, et, parmi les fleurs, plus d'une sorte de rose. La douceur du régime met fin aux exaspérations de la forme. *Clima mitius facit plantas mitiores*, comme dit Linné.

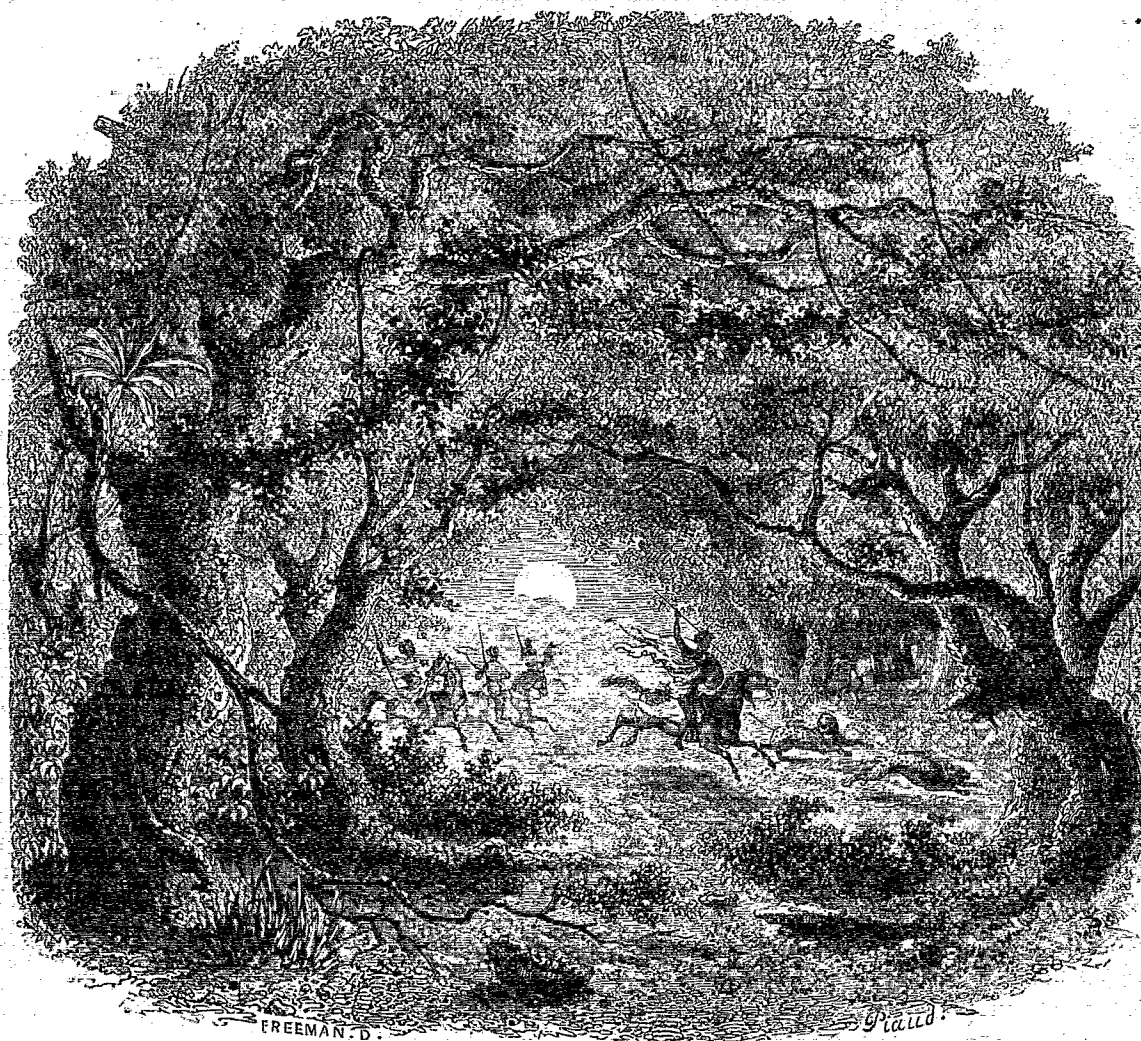
Mais le principe le plus général de la révolution consiste dans les lois nouvelles qui sont imposées à la distribution et à l'équilibre de la population animale. En présence de l'homme qui, en sa qualité de maître absolu, se charge de présider lui-même à la mort de ses sujets, les carnassiers n'ont plus d'utilité, et, sauf les espèces qui, par l'adoucissement de leurs instincts, se prêtent à entrer dans la domesticité, leurs races sont désormais en voie de devenir des races perdues. La guerre est ouverte contre elles. Tous les jours le nombre de leurs représentants diminue, et cette diminution doit être sans fin, car l'arrêt d'extermination prononcé à leur égard depuis l'origine du genre humain sera infailliblement réalisé par l'avenir. Les seules races appelées à se perpétuer sont les races inoffensives. Tournees de mille manières au bien de l'homme, elles se rangent sans peine sous ses lois, et, par un échange de services qui constitue une véritable société entre elles et lui, il arrive que l'homme travaille pour elles en même temps qu'elles travaillent pour lui. Il les nourrit, il les abrite, il les protège, et même lorsqu'il est ministre de mort à leur égard, il est encore leur bienfaiteur, puisque le traitement que reçoivent de lui ses victimes est moins cruel que celui qui leur était destiné par la nature. Aussi, délivrées de l'émoi perpétuel dans lequel les tenait la menace de la dent et de la griffe de leurs ennemis, les espèces paisibles se dépouillent-elles peu à peu de leurs habitudes de timidité et de sauvagerie. Elles n'ont à voir dans l'homme qu'un ami, et elles s'attachent à lui volontiers, vivant de sa main et prenant asile dans sa maison. Le farouche tigre des forêts primitives devient le serviteur patient qui laboure nos sillons et opère nos charrois. Les moutons, les chèvres, les lamas, descendent de leurs montagnes et renoncent, pour se mettre plus complètement à la disposition de nos pasteurs, à l'ancienne agilité de leur course. Les éléphants, les chameaux, les cerfs eux-mêmes, oublient leur indépendance pour s'engager dans notre communauté et en partager les charges et les profits. Enfin le cheval, si bien nommé la plus belle conquête de l'homme sur la nature, se fait notre auxiliaire, non-seulement dans les travaux de notre agriculture et de notre industrie, mais dans les dangers et la gloire de nos combats; et prend place, comme un compagnon bien-aimé, dans nos plaisirs et dans nos fêtes. La troupe entière des oiseaux, malgré la brillante liberté de ses ailes, accourt se ranger sous notre discipline. Il n'y a pas de si rebelles qui ne consentent à reconnaître pour patrie nos volières et nos basses-cours, et même, si nous le voulons, ils perdent leur vol pour ne plus vivre qu'à nos pieds. La planète des anciens jours ne se reconnaît plus. Sauf dans les quartiers abandonnés par l'homme, les lois de la nature y sont transformées. Les armes y ont perdu leur empire. La fureur et la soif du sang n'animent plus les uns, n'effrayent plus les autres. Au lieu de cette querelle sans fin qui s'étendait partout et faisait de notre globe une terre de désordre, on ne voit plus qu'har-

monie. Le règne de la paix s'est définitivement substitué à celui de la guerre. La population animale, corrigée et façonnée à des mœurs meilleures, se présente comme un ensemble de familles de condition inférieure, dont les membres, groupés avec reconnaissance autour de l'homme, ne demandent, pour s'incliner devant sa volonté, d'y être contraints par aucune autre force que le son tout-puissant de sa voix. Tant s'en faut qu'on puisse les appeler nos frères, ils sont nos esclaves; et ils le sont légitimement, car, de toute autre essence que nous, leur esclavage leur est plus profitable que leur indépendance.

UNE CHASSE AU LÉOPARD CHEZ LES GALLAS, EN ABYSSINIE.

M. John Martin Barnatz fut témoin de la scène que représente notre gravure. C'était dans une forêt qui s'étend au sud-est de Choa. Deux léopards étaient couchés à l'ombre

dans les broussailles de la plaine; avertis de l'approche de la caravane par le bruit des pas et les hennissements des chevaux, ils s'élancèrent en bondissant et se jetèrent dans la forêt. Quelques-uns des jeunes guides les poursuivirent au galop. En ce moment, le soleil du matin s'élevait au-dessus de l'horizon dans toute sa splendeur: ses rayons traversaient les dômes épais de gigantesques acacias et les riches guirlandes de plantes grimpantes enlacées à leurs branches vigoureuses. L'effet était magique: sur le premier plan, à quelques pas de la caravane, tout était doré, animé, retentissant; au delà, tout était ténébreux, solitude et silence. En avançant, on remarqua des branches brisées et d'énormes troncs qui semblaient avoir été déchirés par la foudre; mais les Gallas attribuaient ces ravages aux nombreuses troupes d'éléphants qui habitent ces forêts. Après les léopards, qui, quoique blessés, échappèrent à l'adresse des chasseurs, on rencontra des buffles sauvages, et l'un d'eux, mortellement atteint, fournit aux voyageurs, pendant deux ou trois jours, de succulents repas.



Une forêt en Abyssinie. — Dessin de Freeman, d'après Barnatz.

TOME XIX (1851), page 264, colonne 1, ligne dernière. — Au lieu de : Tome XXVI (1858), page 55, colonne 2, ligne 13 en remontant. — de : Spartlick; lisez : Hartlieb. — Au lieu de : GÖTTE; lisez : M^{me} D'ANIM.
TOME XXV (1857), page 106, colonne 1, ligne 15. — Au lieu de : Page 290, colonne 2, ligne 7 en remontant. — Au lieu de : d'Héricq; lisez : d'Héricy.

Paris. — De la Librairie de J. B. Baillière, rue Saint-Hippolyte-Saint-Germain, 45.

TABLE PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

- Abeilles (Nouvel épisode de l'histoire des), 66.
Absalon (Singulière étude sur les cheveux d'), 190.
Acclimations (Principales) des temps modernes, 338.
Adamâoua (l'), Afrique centrale, 83.
Affiches (Vieilles), 352.
Afrique centrale (Découvertes récentes dans l'), 49, 83.
Age (l') d'or des sauvages, 238.
Aigle (l') sauveur, anecdote persane, 7.
Allahabad (Inde anglaise), 180.
Allumettes (Nouvelles) chimiques, 256.
Alpes (les) au printemps, 231.
Alphabet du code Reynold, 295.
Ame (Existence et spiritualité de l'), 215.
Andacollo, au Chili, 100.
Anne d'Autriche, 365.
Antiquités des Indiens Aymaras, 332.
— péruviennes, 27 à 30, 330.
Arbres géants en Californie, 359.
Archipel des îles Mariannes, 267.
Architecture (l') et l'industrie des guépès, 391.
Armes et ustensiles de l'île de Timor, 115.
Art (l') de parler, 172.
— (l') des bronzes en France, 100, 167, 307, 386.
Astronomie (De l') observatrice et du télescope, 310, 343.
Aumône (l'), 385.
Auprès d'une jeune fille mourante, 403.
Aveugle (l') espagnol marchand de chansons et de billets de loterie, 379.
Bach (Jean-Sébastien), 298.
Bal (un) dans une meule de foin, 231.
Ballanche, 111.
Baobab (le) (*Adansonia digitata*), 313.
Bas-relief gaulois du mont Donon, conservé au Musée d'Épinal, 388.
Bataille de Ravenne, 341.
Baudroie (la) commune, poisson, 189.
Bellot (le lieutenant), 15, 22, 30, 38.
Berquin (Arnaud), 63.
Blé qui repousse de lui-même, 127.
Biarritz, 159.
Bœufs, de Hongrie et vaches écossaises, 209.
Bonzes pénitents, 348.
Bords (les) de la Creuse, 67, 252.
Bouclier du seizième siècle, 201.
Bourgeois de Paris (dix-huitième siècle), 335.
Callacaud et le cap Comorin (Inde anglaise), 373.
Caméléon (le) et ses changements de couleur, 302.
Canon (Histoire d'un) des îles Sandwich, 102.
Carte de l'isthme de Suez, 400.
— des marais salants du golfe de Gascogne, 152.
— du golfe du Lion (Méditerranée), 288.
— du Sahara, 220.
Cas (les) de conscience de Jacques de Sainte-Beuve, 181.
Cascade (la) de Traun, 380.
Cathédrale de Tarragone, 273.
Causeries d'un impresario, 161.
Caverne (la) aux mouches, 233.
Celle qui ramène les enfants, 145.
Ce que Poussin pensait de Virgile, 218.
Ce que vaut parfois un morceau de pain, 375.
Ce qui advint de la chevelure d'Inez de Castro, 355.
Ce qui est moral, 238.
Ce qu'il en coûte aux dames d'Abyssinie pour devenir moins brunes, 291.
Chaleur et lumière analogiques, expériences, 90.
Chandelier en bronze, sous Louis XV, 308.
Chant (le) du Calvaire, 93.
Chapelets japonais, 348.
Chapelle (la) Sixtine, au Vatican, 73.
Charlatan (le), scène de Volpone, ou le Renard, 370.
Charlemagne (Portrait de), peint à la cire, conservé au Vatican, 389.
— (Statuette de), 101.
Charles-Quint au monastère de Yuste, 65, 202.
Charlet dans son atelier, 321.
Charmeurs de serpents, 199.
Chasse aux guanacos, au Chili, 57.
Chasse (une) au léopard chez les Gallas, en Abyssinie, 408.
Château d'Eberstein, 193.
— de Châteaubrun (Creuse), 69.
— de Heidelberg, 43.
— de la Trave (Gironde), 232.
— de Lauzun (Lot-et-Garonne), 81.
— (le Vieux), près de Bade, 137.
Chaud et froid, 234.
Chef (un) moussou (Afrique centrale), 84.
Chemises (Trois cents) en deux heures, 287.
Cheval (le) vaporeux, 142.
Chevelure d'Inez de Castro (Ce qui advint de la), 355.
Cheveux d'Absalon (Singulière étude sur les), 190.
Chèvre (la), 403.
Chimie (la) sans laboratoire, (voy. t. XXIII, XXIV, XXV), suite, 191, 255.
Code (le) Reynold, 294.
Coffret (un) espagnol, 108.
Collection de M. Sauvageot au Louvre, 107, 283, 351.
Colonne (la) des Français à Ravenne, 341.
Conscience (la), suivant un poète indien, 87.
Conte indien, 264.
Contre l'esprit critique, 59.
Convoi (un) funèbre au village, 233.
Cornet (un) acoustique, d'après Kircher, 216.
Cosmopolite (le) malgré lui, 207.
Costume (Histoire du) en France : règne de Louis XIII, costume militaire, 110, 172 ; règne de Louis XIV, costume civil, 363.
— de femme guèbre, 132.
Costumes russes, 405.
Coupe dite de Guillaume le Conquérant, conservée à la bibliothèque de Caen, 7.
Coupe russe en vermeil de 1630, 89.
Couronne, sceptre et main de justice de Charlemagne, 389.
Couvent de San-Miguel de los Reyes, près de Valence, 349.
Crazy-Crow, Irlandais, 352.
Creuse (les bords de la), 67, 252.
Crypte de l'église de Jouarre (Seine-et-Marne), 388.
Debtéras (prêtres abyssins) chantant et dansant devant le patriarche, 197.
Debutiste (Henri), peintre, 41.
Découvertes (les) récentes dans l'Afrique centrale, 49, 83.
Définitions de la vie, 189.
Délit (Inde anglaise), 244.
Dents (les) fossiles, 119.
Départ (le) de l'émigrant, 46, 362.
Dessin (un) de Paul Delaroche, 360.
Dessins (quatre) inédits de Charlet, 321.
— (Recueils de) de Léonard de Vinci, au Musée du Louvre, 11 à 13, 59.
Détroit (le) de Magellan et la Terre de Feu, 226, 275.
Dicées (les), oiseaux d'Australie, 113.
Didon et Énée surpris par la pluie dans la forêt, 217.
Distance qui sépare le soleil de la terre, 142.
Djoulah ou pont de cordes près de Sirinagour (Inde anglaise), 372.
Docteur (le) Pont-Neuf, récit du temps passé, 250, 258, 270, 273.
Dunes (les) des côtes de Gascogne, 150.
Duplessi-Bertaux, 75.
Eberstein (Grand-duché de Bade), 193.
Echasse (l'), oiseau, 199.
Ecoliers (les), 255.
Écritures (De quelques), voy. t. XXV, suite, 71, 127.
Ecurie (l'), 383.
Éducation de famille (Sur un danger de l'), 354.
Église anglaise d'Amakali, à Lahore, 293.
— d'Andacollo (Chili), 100.
— Saint-Jacques la Boucherie, 281.
— Saint-Martin de Vendôme, 164.
Émigrant (Départ de l'), 46, 62.
Ems, 259.
Enéide (l') travestie, 217.
Enseignement (l') de la bienfaisance, 385.
Envie (l'), 79.
Environs (les) de Nice, 185.
Épi de blé provenant d'un grain trouvé dans un sarcophage de l'ancienne Égypte, 80.
Épisode (Nouvel) de l'histoire des abeilles, 66.
Erreurs et préjugés : froid et chaud, 234.
Espérance (l'), 285.
Esprit critique (Contre l'), 59.
Esturgeon (l') (Sterlet) de la mer Caspienne, 336.
Étagère (l'), 78, 82.
Étoiles (Amas d') et diverses nébuleuses, 213, 246, 278.
Études sur le littoral de la France : les Dunes des côtes de Gascogne, 150, 287.
Euphorbes arborescentes de l'Afrique centrale, 249.
Exposition (l') de la jeunesse, 79.
Fables (les) de la Fontaine, 379.
Faculté de Médecine (Histoire de l'ancienne) de Paris (voy. t. XXV), suite, 55, 87, 136.
Fagon (Guy-Crescent), doyen de la Faculté de médecine de Paris, 56.
Ferme (la), 383.
Fête (une) champêtre allemande, 231.
Fête (la) des vagabonds, en Suisse, 179.
Filature (une) de soie dans le Liban, 229.
Forêts de la Teste et d'Arcachon (Gironde), 105.
Forêt vierge d'Afrique, au delà des grands déserts, 313.
Foyer (un) de cuisine au moyen âge, 124.
Frankenburg (la), 25.
Froid et chaud, 234.
Fronton (le) de la colonnade du Louvre et le monolithe de Théodoric, 378.
Garama et Mourzouk, dans le Fezzan, 51.
Gardes françaises en 1635, 173.
Gargilesse (Creuse), 68.
Gendarmes en 1621, 140.
Geoffroy Saint-Hilaire, 289, 306.
Gibson (Margaret), 272.
Gnomon (le) de l'église Saint-Sulpice, 87.
Gobelet en vermeil du prince Alexis Michailovitch, 32.
Goutte d'eau (la), 183.
Grain de blé (un) de l'ancienne Égypte, 79.
Grand'mère (la), 1.
Gravures à l'eau-forte de Duplessi-Bertaux, 76, 77.
— (Fac-simile de) de Sébastien Leclerc, 237.
Grec (Introduction du) en Italie, 254.
Grenadier (le Premier) de France, 142.
Groupe d'enfants en bronze aux jardins de Versailles, 308.
Guèbres (les), 131.
Guépès (l'industrie et l'architecture des), 391.
Gui (le) de chêne, 166.
Guillaume le Conquérant, 177.
Habitant de la Terre de Feu, 228.
Habitation (Ancienne) du général Ventura, à Lahore, 293.
Hameçon des îles Sandwich, 208.
Hayre (le) d'Orange (détroit de Magellan), 277.
Hentzner (Paulus), voyageur en France (seizième siècle), 3, 75, 98, 110.
Histoire de France par les monuments, 387.
— de l'ancienne Faculté de médecine de Paris (voy. t. XXV), suite, 55, 87, 136.
Horloge avec ornements en bronze, sous Louis XV, 309.
— portative du seizième siècle, 109.
Idée (De l') de la patric, 6.
Île de Cos, 400.
Îles Mariannes, 267.
Il faut pardonner (nouvelle), 106, 114, 122, 130, 138, 146.
Impression (de l') sur tissus, 132, 173.
Inde (l') anglaise (voy. t. XXV), suite, 37, 180, 211, 244, 291, 329, 372.
Indifférence (De l'), 319.
Industrie (l') et l'architecture des guépès, 391.
Influence (De l') du goût public sur l'art et sur l'industrie, 286.
Inscription en langue celtique trouvée à Alise (inexpliquée), 388.
Instruments et outils à l'usage des anciens habitants des îles Mariannes, 268.
Invisible (l'), 294.

- Isthme (l') de Suez, 400.
Itinéraire d'une pensée transmise de Paris en Algérie par le télégraphe électrique, 101.
- Japon (le) entr'ouvert; expédition américaine (1852, 1853, 1854), récit d'un Chinois, 314, 345, 394.
- Jetons des doyens de la Faculté de médecine de Paris (voy. t. XXV), suite, 56, 87, 136.
- Joies (les) de la famille, tableau, 41.
- Joueur (le) de biniou, 36.
- Joujou (un) de Tippou-Saïb, 59.
- Jumna-Mosjed (la), à Delhi, 244.
- Kachmyr (le) (Hindustan septentrional), 329.
- Kand, ville du pays d'Haoussa (Afrique centrale), 53.
- Kulstein (Tyrol), 357.
- Kustendjé, lieu de l'exil et de la mort d'Ovide, 91.
- Lac (le) Titi (Forêt-Noire), 345.
- Lahore (Inde anglaise), 291.
- Lally-Tollendat (Thomas Arthur, comte de), 94.
- Landiers (les), espèce de chenets, 123.
- Lanternes (les), 351.
- La Tour d'Auvergne, 142.
- Leclerc (Sébastien), graveur, 236.
- Lecture (Sur la), 368.
- Légende bouddhique, 154, 162, 170.
— (la) des sept Souabes, 223.
— (la) de Stavoren, 353.
- Léonard de Vinci, dessins inédits, 11 à 13.
- Ligny-sur-Ornain (Meuse), 19.
- Lotus (le) à mille feuilles, légende bouddhique, 154, 162, 170.
- Louis XIII en costume de commandement, 140.
- Louvre (Nouveau) : pavillon Richelieu, 9; Plan général du Louvre et des Tuileries, 147 à 149.
- Lucknow, 211.
- Lumière et chaleur : analogies, expériences, 90.
- Maille (la) échappée, 2.
- Maison de Berquin, à Langoiran, près Bordeaux, 64.
- (la) de Kant, à Königsberg, 319.
— de Michel-Ange, à Rome, 225.
— (la) de la tante Lise (nouvelle), 358, 374, 381.
- Mancenillier (le), 183.
- Marguerite (la), traduit d'Andersen, 14.
- Maurocordato (Alexandre), 1636-1707, 361.
- Médaille-Almanach de 1778, 128.
- Médaille représentant l'autel de Rome et Auguste à Lyon, 388.
- Miroir de poche en bois sculpté, (seizième siècle), 284.
- Mollien, 257, 277.
- Monolithe (le) de Théodoric et le fronton de la colonnade du Louvre, 378.
- Mont Sarmiento (Vue du), dans le détroit de Magellan, 229.
- Monts Gharián, au sud de Tripoli, 49.
- Monument dans le désert, près du Djébel-Gharián, 50.
— élevé à la mémoire de Sébastien Bach, par Félix Mendelssohn, à Leipsick, 301.
— Monument en bronze de Jeanne d'Arc, à Orléans (1571), 168.
- Mort de Sakhr, 379.
- Mousquetaire à pied des gardes françaises (1635), 173.
- Mousquetaires à cheval et cent-suisse, après 1630, 141.
- Moustiers (Basses-Alpes), 121.
- Musée du Louvre, 11, 21, 59, 107, 283, 351.
- Naturalisation et acclimatation des végétaux, 86.
- Nébuleuses (Diverses) et amas d'étoiles, 212, 246, 278.
- New-York, 265.
- Nice (Environ de), 185.
- Nilgaut (le), 377.
- Noix (la) de gourou, 239.
- Notre-Dame de Romigier, à Manosque (Basses-Alpes), 368.
- Oasis (les) du Sahara, 218.
- Oberkampf, 133.
- Oberstein (duché* d'Oldenbourg), 97.
- Oiseaux d'Australie; les Dîcées, 113.
- Orcillers de bois et de pierre, 20 à 23.
- Orfèvrerie russe: Gobelet en vermeil, 32; Coupe en vermeil, 89.
- Origines de l'imprimerie (voy. t. XXV), suite, 186, 262, 293.
- Or (l') et les diamants des manuscrits, 254.
- Ornithologiste (l') de Cornouailles (voy. t. XX), suite: le Traquet, 24.
- Or-San-Michele, à Florence, 241.
- Oubli (Sur l'), 375.
- Ovide; lieu de son exil et de sa mort, 91.
- Palais d'Allahabad (Inde anglaise), 180, 181.
- Palais du nabab Schuja-Uddaula à Lucknow, 212.
- Patrie (De l'idée de la), 6.
- Pavillon Richelieu; nouveau Louvre, 9.
- Pêche (la) du Poulpe, 208.
- Pêcheurs (une Famille de) aux environs de Nice, 185.
- Peinture murale découverte à la tour Saint-Jacques la Boucherie, 283.
- Pensées. — Anonymes, 87, 190.
- Aboulféda, 202. Adam (Thomas), 343. Allez (Ed.), 59.
- Ampère, 190. Bacon, 102, 178, 250. Benjamin Constant, 390. Bichat, 190. Blainville, 189. Bossuet, 255. Cabanis, 190. Caton, 111. Cicéron, 55, 94, 223. Cousin (V.), 172, 264, 298, 375. Curé d'Arzano, 386. Cuvier, 190. Droz, 142. Dugès, 190. Fénelon, 215, 250. Feuchtersleben, 390. Fichte, 310. Genlis (M^{me} de), 298. Goethe, 55, 398. Hermans (mistress Felicia), 294. Hermant (Achille), 319. Illiger, 190. Iselin (Isaac), 310. Kant, 370. Lamarck, 190. Mallet-Dupan, 360. Martin (H.) de Rennes, 190. Mignet, 183. Morgan, 190. Novalis, 275. Petit-Senn, 87. Platon, 190. Plutarque, 98. Proverbes de Tunis, 395. Renan (Ernest), 71, 75, 215. Richerand, 190. Royer-Collard, 190. Sacy (S. de), 360, 379. Sainte-Beuve, 338. Schilling, 189. Sismondi, 403. Stahl, 190. Thiers, 79. Tracy (M^{me} de), 368. Vauvenargues, 272. Vinet (Alexandre), 319. Voltaire, 190.
- Penser par soi-même, 338.
- Persistance des vertus médicales du gui de chêne, 166.
- Petite ville (la Pauvre), 85, 117, 125.
- Petits (les) savoyards, 161.
- Peuples fabuleux (De quelques) selon les Chinois, 40, 96.
- Phosphore (le), 191.
— rouge ou amorphe, 255.
- Piombi (les) à Venise; extrait d'une lettre de Silvio Pellico, 318.
- Pipa (le) ou tédon de Surinam, 403.
- Plan général du Louvre et des Tuileries, 148, 149.
- Planètes (Sur la disposition des), 47.
— (Petites) connues jusqu'en février 1858, 171.
- Platane (le) de l'île de Cos, sur la place publique de la ville, 400.
— de Trons (canton des Grisons), 169, 335.
- Pluies de poussière, 355.
- Pont de cordes près de Sirinagour (Inde anglaise), 372.
- Portail (Ancien grand) de l'église Saint-Germain des Prés, 389.
- Portail de la cathédrale de Tarragone, 273.
- Port de Santiago, à Cuba, 204.
- Porte (une) du château de Lauzun, 81.
— monolithe de Tiaguanaco, au Pérou, 28.
- (la Vieille-) à Rotterdam, 393.
- Portrait (un) à refaire, 71.
- Prenons garde, 191.
- Présent singulier fait au pape Grégoire VII, 167.
- Prêtre abyssin, 196.
- Prix d'un manuscrit au treizième siècle, 403.
- Procession (une) à Andacollo (Chili), 400.
- Production de la terre par lieue carrée, 335.
- Promenades de Christophe au jardin des Plantes (voy. t. XXV), suite, 206, 242.
- Proverbes de Tunis, 395.
- Pyramides (les) de Sakkarah, 356.
- Quatre-Tours (les) à Ems, 261.
- Quenouilles (Anciennes), 269.
- Ravin (le) des Arcs près Saint-Martin de Londres (Hérault), 297.
- Réception d'un patriarche en Abyssinie, 195.
- Représentation symbolique des villes sur les anciennes cartes, 239.
- Restes du théâtre antique à Arles, 397.
- Retour de la partie de paume, tableau, 17.
- Rivage (le) du port Saint-Nicolas (détroit de Magellan), 276.
- Riquet, 143.
- Rocamadour (Lot), 153.
- Rocher (le) du Cerisier (Creuse), 252.
— du Moine (Creuse), 253.
- Rochers sculptés dans le Ouâdî-Télisaghi (Afrique centrale), 52.
- Roi (le) des métaux, tradition populaire des Slovaques, 70.
- Rotterdam, 393.
- Route de Valparaiso à Santiago, 305.
— (une) au Japon, 317.
- Ruines d'une ancienne église chrétienne dans le désert voisin du Fezzan, 53.
- Ruth et Booz, 129.
- Sahara (les Oasis du), 218.
- Saint Jean, apôtre, 396.
- Sakhr (Mort de), 379.
- Sakkarah (Egypte), 356.
- Salon de 1857: Peinture, 17, 65, 93; Sculpture, 36.
- Santiago de Cuba, 203.
- Saut (le) de la Pierre-Plato, au Chili, 5.
- Scène (une) sur la place Saint-Marc, à Venise, 369.
- Science (la) en 1857, 171, 191, 221, 261.
- Sept (les) Souabes, sculpture polychrome, 224.
- Sibérie; sa température, 19.
- Sirinagor, capitale du Kachmir, 329.
- Smith (Adam), 338.
- Sots (Utilité des), 215.
- Souvenirs du Chili, 4, 99, 305.
— de Valentin (voy. t. XXIV et XXV); suite, 178, 198, 349, 398.
- Spa, 337.
- Spectacle demandé; causeries d'un imprésario, 161.
- Statistique végétale, 165.
- Statue (une) à Egiue, 264.
— de Geoffroy Saint-Hilaire, 289.
— équestre de Guillaume le Conquérant, 177.
— de saint Georges, à Florence, 241.
- Statuette de Charlemagne, 101.
- Statuettes péruviennes, 331.
- Sterlet (le), poisson, 335.
- Sur la disposition des planètes, 47.
- Sur la société des animaux, 370, 406.
- Sur les changements d'opinion, 71.
- Sur un danger de l'éducation de famille, 354.
- Tableau de l'univers, 212, 246.
- Tarragone (Catalogne), 273.
- Tchar-Bardjia (le), à Lahore, 292.
- Télégraphe électrique entre la France et l'Algérie, 102.
- Télescope (Du) et de l'astronomie observatrice, 310, 343.
- Température de la Sibérie, 19.
- Temple (un) bouddhique, 156, 157.
- Terre (Production de la) par lieue carrée, 335.
— (la) de Feu et le détroit de Magellan, 226, 275.
- Théâtre Tacon, à Cuba, 205.
- Thé (un) hollandais au dix-septième siècle, 353.
- Tombe romaine entre Tripoli et Garama, 51.
- Tombeau de Randjit-Sing à Lahore, 37.
- (le) d'un ami, nouvelle, 10, 18, 26, 34.
- Tour de la Frankenburg, près d'Aix-la-Chapelle, 25.
— de Saint-Pierre de Luxembourg, à Ligny-sur-Ornain, 20.
— (la) Saint-Jacques la Boucherie, 281.
- Train d'artillerie en 1621, 140.
— de plaisir à grande vitesse dans le ciel, 246.
- Traquet (le), biseau, 24.
- Tromblement (un) de terre dans l'intérieur d'une mine, 195.
- Tronc en terre cuite trouvé à Vichy-les-Bains en 1853, 376.
- Tuggurt, chef-lieu de l'Ouâd-Righ, 221.
- Types japonais, 316.
- Utilité des sots, 215.
- Valence (De) à Murviedro, 349.
- Van-Huyssum (Jean), 33.
- Vasé quichua, 333.
- Vauvenargues, 157.
- Végétaux (Naturalisation et acclimatation des), 86.
- Vie (Définitions de la), 189.
- Vieillard (le) à l'hirondelle, 167.
- Village de Mugebu (Afrique centrale), 85.
- Voie lactée (la), 278.
- Volcan (le) d'Antufo, au Chili, 4.
- Vue perspective des quatre zones planétaires, 48.

TABLE PAR ORDRE DE MATIÈRES.

AGRICULTURE, INDUSTRIE ET COMMERCE.

Acclimations (Principales) des temps modernes, 338. Allumettes (Nouvelles) chimiques, 255. Blé qui repousse de lui-même, 127. Bœufs de Hongrie et vaches écossaises, 209. Chemises (Trois cents) en deux heures, 287. Cheval (le) vapeur, 142. Ecurie (l') 383. Epi de blé provenant d'un grain trouvé dans un sarcophage de l'ancienne Egypte, 80. Ferme (la), 383. Filature (une) de soie dans le Liban, 229. Forêts de la Teste et d'Arcachon (Gironde), 105. Impression (De l') sur tissus; origines de cette industrie, 132, 173. Industrie (l') et l'architecture des guèpes, 391. Origines de l'imprimerie (voy. t. XXV), suite, 186, 262, 293. Naturalisation et acclimation des végétaux, 86. Préparation du phosphore, 192, 256. Race bovine hongroise et de West-Highland, 209.

ARCHITECTURE.

Chapelle (la) Sixtine au Vatican, 73. Château de Châteaubrun, 69. Château d'Eberstein, 193. Château de Heidelberg, 43. Château de Lauzun (Lot-et-Garonne), 81. Château de la Trave, 232. Château (le Vieux), près de Bade, 137. Colonne (la) des Français, à Ravenne, 341. Couvent de San-Miguel de los Reyes, près de Valence, 349. Crypte de l'église de Jouarre (Seine-et-Marne), 388. Djoulah, ou pont de cordes, près de Sirinagour (Inde anglaise), 372. Eglise anglaise d'Amakali, à Lahore, 293. Eglise d'Andacollo (Chili), 100. Eglise Saint-Martin de Vendôme, 164. Fronton (le) de la colonnade du Louvre et le monolithe de Théodoric, 378. Habitation (Ancienne) du général Ventura, à Lahore, 293. Jumna-Mosjed (la), à Delhi, 244. Louvre (le Nouveau), 9, 147. Maison de Berquin, à Langoiran, près Bordeaux, 64. Maison (la) de Kant, à Königsberg, 319. Maison de Michel-Ange, à Rome, 225. Monument dans le désert, près du Djebel-Ghariân, 50. Monument élevé à la mémoire de Sébastien Bach, à Leipsick, 301. Or-San-Michele, à Florence, 241. Palais d'Allahabad, 180, 181. Palais du nabab Schuja-Uddaula, à Lucknow, 212. Pavillon Richelieu; nouveau Louvre, 9. Portail (Ancien grand) de l'église Saint-Germain des Prés, 389. Portail de la cathédrale de Tarragone, 273. Porte monolithe de Tiaguanaco, au Pérou, 28. Porte (la Vieille), à Rotterdam, 393. Pyramides (les) de Sakkarah, 356. Restes du théâtre antique, à Arles, 397. Ruines d'une ancienne église dans le désert voisin du Fezzan, 53. Tchar-Bardjia (le), à Lahore, 292. Temple (un) bouddhique, 157, 158. Théâtre Tacon, à Cuba, 205. Tombe romaine entre Tripoli et Garama, 51. Tombeau de Randjit-Sing, à Lahore, 37. Tour de la Frankenburg, près d'Aix-la-Chapelle, 25. Tour (la) Saint-Jacques la Boucherie, 281. Tour de Saint-Pierre de Luxembourg, à Ligny-sur-Ornain, 20.

BIOGRAPHIE.

Anne d'Autriche, 365. Bach (Jean-Sébastien), 298. Ballanche, 111. Bollot (le Lieutenant), 15, 22, 30, 38. Berquin (Arnaud), 63. Charlemagne (Statuette de), 101. Charlet, 321. Charles-Quint, 65, 202. Crazy-Crow, irlandais, 352. Decaisne (Henri), peintre, 41. Duplessi-Bertaux, graveur, 75. Fagon (Guy-Crescent), doyen de la Faculté de médecine de Paris, 56. Geoffroy Saint-Hilaire, 289, 306. Gibson (Margaret), 272. Guillaume le Conquérant, 177. Hentzner (Paulus), voyageur, 3, 75, 98, 110. Kant, 319. Kircher, 216. Lally-Tollendal (Thomas-Arthur, comte de), 94. La Tour d'Avèrgne, 142. Leclerc (Sébastien), graveur, 236. Léonard de Vinci; dessins inédits, 11 à 13. Louis XIII, 140. Maurocordato (Alexandre), 1636-1707, 361. Mollien, 257, 277. Oberkampf, manufacturier, 133. Ovide; lieu de son exil et de sa mort, 91. Riquet, 143. Saint Jean, apôtre, 396. Sakhr, 379. Smith (Adam), 338. Tippou-Saib, 59. Valentin; souvenirs, 178, 198, 349, 398. Van-Huysum (Jean), 33. Vauvenargues, 157.

GÉOGRAPHIE, VOYAGES.

Adamâoua (l') (Afrique centrale), 83. Allahabad (Inde anglaise), 180. Alpes (les) au printemps, 231. Andacollo, au Chili, 100. Archipel des îles Mariannes, 267. Biarritz, 159. Bords (les) de la Creuse, 67, 252. Callacaud et le cap Comorin (Inde anglaise), 373. Carte du golfe du Lion (Méditerranée), 288. Carte des marais salants du golfe de Gascogne, 152. Carte du Sahara, 220. Cascade (la) de Traun, 380. Caverne (la) aux Mouches, 233. Découvertes (les) récentes dans l'Afrique centrale, 49, 83. Delhi (Inde anglaise), 244. Eberstein (grand-duc de Bade), 193. Ems, 259. Environs de Nice, 185. Etudes sur le littoral de la France: les dunes des côtes de Gascogne, 150, 287. Frankenburg (la); près d'Aix-la-Chapelle, 25. Garama et Mourzouk, dans le Fezzan, 51. Gargilesse (Creuse), 68. Ile de Cos, 400. Inde (l') anglaise (voy. t. XXV), suite, 37, 180, 184, 211, 244, 291, 329, 372. Isthme (l') de Suez, 400. Japon (le) entr'ouvert; expédition américaine (1852-1853, 1854), récit d'un Chinois, 314, 345, 394. Kanô, ville du pays d'Haoussa (Afrique centrale), 53. Kulstein (Tyrol), 357. Kustendjé, près du Danube, 92. Lac (le) Titi (Forêt-Noire), 345. Lahore (Inde anglaise), 291. Ligny-sur-Ornain (Meuse), 19. Lucknow, 211. Mont Sarmiento, dans le détroit de Magellan, 229. Monts Ghariân, au sud de Tripoli, 49. Moustiers (Basses-Alpes), 121. New-York, 265. Oasis (les) du Sahara, 218. Oberstein (duché

d'Oldenbourg), 97. Ravin (le) des Arcs, près Saint-Martin de Londres (Hérault), 297. Représentation symbolique des villes sur les anciennes cartes, 239. Rocamadour (Lot), 153. Rochers (les) du Ouâdi-Télisaghi, 53. Rotterdam, 393. Route de Valparaiso à Santiago, 305. Sakkarah (Egypte), 356. Santiago de Cuba, 203. Sibéfié; sa température, 19. Sirinagour, capitale du Kachmir, 329. Souvenirs du Chili, 4, 99, 305. Spa, 337. Tarragone (Catalogne), 273. Terre (la) de Feu et le détroit de Magellan, 226, 275. Tuggurt, province de Constantine, 221. Valence (De) à Murviedro, 349. Village de Muglebu (Afrique centrale), 85.

HISTOIRE.

Art (l') des bronzes en France, 100, 167, 307, 386. Bataille de Ravenne, 341. Histoire d'un canon des îles Sandwich, 102. Histoire du costume en France, suite: règne de Louis XIII, 140, 172; règne de Louis XIV, 363. Histoire de l'ancienne Faculté de médecine de Paris (voy. t. XXV); suite, 55, 87, 136. Histoire de France par les monuments, 387. Ruth et Booz, 129. Voyez *Biographie, Géographie, Voyages*.

LÉGISLATION, INSTITUTIONS, ÉTABLISSEMENTS PUBLICS.

Code (le) Reynold, 294. Etablissement d'une communication électrique entre la France et l'Algérie, 102. Exposition (l') de la jeunesse, 79. Faculté de médecine de Paris (voy. t. XXV), suite, 55, 87, 136. Fête (la) des Vagabonds, en Suisse, 179. Louvre (le Nouveau), 9, 149. Musée du Louvre, 11, 21, 59, 107, 283, 351. Muséum d'histoire naturelle à Paris, 209. Piombi (les) à Venise, 318. Quatre-Tours (les), à Ems, 261. Réception d'un patriarche en Abyssinie, 195.

LITTÉRATURE ET MORALE.

Age (l') d'or des sauvages, 238. Ame (Existence et spiritualité de l'), 215. Art (l') de parler, 172. Après d'une jeune fille mourante, 403. Cas (les) de conscience de Jacques de Sainte-Beuve, 181. Causeries d'un impresario, 161. Ce que Poussin pensait de Virgile, 218. Ce que vaut parfois un morceau de pain, 375. Ce qui est moral, 298. Charlatan (le), scène de Volpone ou le Renard, 370. Cheveux d'Absalon (Singulière étude sur les), 190. Conscience (la), suivant un poète indien, 87. Contre l'esprit critique, 59. Définitions de la vie, 189. Ecoilers (les), 255. Ecritures (De quelques) (voy. t. XXV); suite, 71, 127. Enéide (l') travestie, 217. Envie (l'), 79. Erreurs et préjugés: froid et chaud, 234. Espérance (l'), 285. Fables (les) de la Fontaine, 379. Idée (De l') de la patrie, 6. Indifférence (De l'), 319. Influence (de l') du goût public sur l'art et sur l'industrie, 286. Introduction du grec en Italie, 254. Invisible (l'), 294. Lecture (Sur la), 368. Oubli (Sur l'), 375. Penser par soi-même, 338. Prenons garde, 191. Présent singulier fait au pape Grégoire VII, 167. Prix d'un manuscrit au treizième siècle, 403. Promenades de Christophe au jardin des Plantés (voy. t. XXV); suite, 206, 242. Proverbes de Tunis, 395. Sur les changements d'opinion, 71. Sur la société des animaux, 370, 406. Sur un danger de l'éducation de famille, 354. Utilité des sots, 215.

Anecdotes, Apologues, Nouvelles, Légendes. — Aigle (l') sauveur, 7. Aveugle (l') espagnol marchand de chausons et de billets de loterie, 379. Bal (un) dans une meule de foin, 231. Celle qui ramène les enfants, 145. Chant (le) du Calvaire, 93. Conte indien, 264. Convoi (un) funèbre au village, 233. Cosmopolite (le) malgré lui, 207. Départ de l'émigrant, 46, 62. Docteur (le) Pont-Neuf, récit du temps passé, 250, 258, 270, 273. Etager (l'), 78, 82. Goutte d'eau (la), 183. Il faut pardonner, 106, 114, 122, 130, 138, 146. Légende (la) des Sept Souabes, 223. Légende (la) de Stavoren, 353. Lotus (le) à mille feuilles, 154, 162, 170. Maille (la) échappée, 2. Maison (la) de la tante Lise, 358, 374, 381. Marguerite (la), traduit d'Andersen, 14. Petite ville (la Pauvre), 85, 117, 125. Portrait (un) à refaire, 71. Roi (le) des métaux, tradition populaire des Slovaques, 70. Souvenirs de Valentin, 178, 198, 349. Tombeau (le) d'un ami, 10, 18, 26, 34. Vieillard (le) à l'hirondelle, 167.

MŒURS, COUTUMES, COSTUMES, CROYANCES, AMEUBLEMENTS, TYPES DIVERS.

Affiches (Vieilles), 352. Age (l') d'or des sauvages, 238. Armes et ustensiles de l'île de Timor, 115. Bal (un) dans une meule de foin, 231. Bonzes pénitents, 348. Bouclier du seizième siècle, 201. Bourgeois de Paris, dix-huitième siècle, 335. Canon (Histoire d'un) des îles Sandwich, 102. Ce qui advint de la chevelure d'Inez de Castro, 355. Ce qu'il en coûte aux dames d'Abyssinie pour devenir moins brunes, 291. Chapelets japonais, 348. Charlatan (le), scène sur la place Saint-Marc, à Venise, 370. Charmeurs de serpents, 199. Chasse aux guanacos, au Chili, 57. Chasse (une) au léopard chez les Gallas, en Abyssinie, 408. Chef (un) mousgou (Afrique centrale), 84. Chemises (Trois cents) en deux heures, 287. Code (le) Reynold, 294. Coffret (un) espagnol, 108. Convoi (un) funèbre au village, 233. Costumes militaires sous Louis XIII, 140, 172. Costumes russes, 405. Coupe dite de Guillaume le Conquérant, 7. Couronne, sceptre et main de justice de Charle-

magne, 389. Debteras (prêtres abyssins) chantant et dansant devant le patriarche, 197. Ecoliers (les), 255. Famille (une) de pêcheurs aux environs de Nice, 185. Gobelet en vermeil du prince Alexis Michailovitch, 32. Guèbres (les), 131. Habitants de la Terre de Feu, 228. Hameçon des îles Sandwich, 208. Horloge avec ornements en bronze, sous Louis XV, 309. Horloge portative du seizième siècle, 109. Instruments et outils à l'usage des anciens habitants des îles Mariannes, 268. Joujou (un) de Tippou-Saïb, 59. Landiers (les), chenets, 123. Lanternes (les), 351. Médaille-Almanach de 1778, 128. Noix (la) de Gourou, 239. Or (l') et les diamants des manuscrits, 254. Oreillers de bois et de pierre, 20 à 23. Pêche (la) du poulpe, 208. Prêtre abyssin, 196. Prix d'un manuscrit au troisième siècle, 403. Procession (une) à Andacollo (Chili), 100. Quenouilles et fuseau conservés au Musée de Cluny, 269. Sur un danger de l'éducation de famille, 354. Thé (un) hollandais au dix-septième siècle, 353. Types japonais, 316. Ustensiles et armes de l'île de Timor, 115.

PEINTURE, DESSIN, GRAVURE.

Peintures. — Cinq Mai (le), dessin de Bellangé, d'après une aquarelle de Charlet, 325. Charlemagne (Portrait de), peint à la cire, conservé au Vatican, 389. Charlet dans son atelier, dessin de Pauquet, d'après une sépia de Charlet, 321. Chasse (la) aux guanacos, dans le voisinage du volcan d'Antufo, dessin de M. Fr. Lehnert, d'après M. Gay, 57. Chasse (une) au léopard chez les Gallas, en Abyssinie, d'après Barnatz, 408. Colonne (la) des Français à Ravenne, dessin de Lancelot, d'après une esquisse de M. J. Quicherat, 341. Convoi (un) funèbre au village, par Knauss, 233. Costume de femme guèbre, d'après Chardin, 132. Foyer (un) de cuisine au moyen âge, dessin de Thérond, d'après M. Viollet-Leduc, 124. Gibson (Portrait de Margaret Patten ou), d'après une peinture de Thomas Crawford, 272. Grand-mère (la) par Meyerheim, 1. Hôpital (l'), dessin de Bellangé, d'après une aquarelle de Charlet, 324. Joies (les) de la famille, peinture par Henri Decaisne, 41. Maurocordato (Portrait d'Alexandre) (1636-1707), peinture du temps, 361. Moustiers (Basses-Alpes), dessin de Freeman, d'après M. Fontainieu, 121. Paganini (le) de la Grande-Pinte, dessin de Pauquet, d'après une sépia de Charlet, 328. Paysage du Gourwal, dans l'Hindoustan septentrional, d'après Daniell, 372. Peinture murale découverte à la tour Saint-Jacques la Boucherie, 283. Petits (les) Savoyards, tableau par François Drouais le fils, 161. Procession (une) à Andacollo (Chili), d'après M. Gay, 100. Route (une) au Japon, d'après Siebold, 317. Route de Valparaiso à Santiago, dessin de Freeman, d'après M. Claude Gay, 305. Ruth et Booz, tableau de Graye, 129. Saut (le) de la Pierre-Plate, au Chili, d'après l'Atlas de M. Gay, 5. Temple (un) bouddhique, d'après Siebold, 156, 157. Van-Huysum (Portrait de Jean), par A. Bouen, 33.

Salon de 1857. — Retour de la partie de paume, par Baron, 17. Charles-Quint au monastère de Yuste, par Robert Fleury, 65. Le Chant du Calvaire, par Bida, 93. Saint Jean à Ephèse, tableau de M. Charles Timbal, 396.

Dessins. — Armes de l'île de Timor, d'après les dessins de M. T.-C. Bruining, 116. Aveugle (l') marchand de chansons et de billets de loterie en Espagne, dessin de Rouargue, 380. Bach (Portrait de Sébastien), dessin de J.-B. Laurens, 300. Ballanche (Portrait de), dessin de Bocourt, 112. Bellot (Portrait du lieutenant), dessin de Marc, 16. Biarritz, vue prise du phare, dessin de Léo Drouyn, 160. Bords (les) de la Creuse, dessins de Grand-sire, 252. Chapelle (la) Sixtine, d'après un dessin de François Pannini, 73. Charlatan (le), composition et dessin de Gilbert, 369. Chasse (la) aux guanacos, au Chili, dessin de Freeman, d'après M. Gay, 57. Chef (un) moïssou (Afrique centrale), dessin de Freeman, 84. Costumes des femmes de Forjok, 405. Costumes civils sous Louis XIV, 364. Couvent de San-Miguel de los Reyes, près de Valence, dessin de Rouargue, 349. Dessins inédits de Léonard de Vinci, 12, 13, 59. Ecurie (l'), dessin de Ch. Jacque, 384. Enseignement de la bienfaisance, composition et dessin de Staël, 385. Entrée du port de Santiago, à Cuba, dessin de Karl Girardet, 204. Famille (une) de pêcheurs aux environs de Nice, dessin de Félon, 185. Forêt vierge d'Afrique, au delà des grands déserts, dessin de Freeman, 313. Gobelet en vermeil, d'après une estampe des Antiquités de l'empire de Russie, 32. Itinéraire d'une pensée transmise de Paris en Algérie par le télégraphe électrique, tracé par M. Mac-Carthy, 104. Lanterne vénitienne du seizième siècle, 352. Maison (la) de Berquin, près Bordeaux, dessin de Léo Drouyn, 61. Maison (la) de Kant, à Königsberg, dessin de Freeman, 320. Maison de Michel-Ange à Rome, dessin de Karl Girardet, d'après M. de Fontainieu, 225. Monts (les) Ghariân, au sud de Tripoli, 49. Oberkampf (Portrait d'), dessin de Chevignard, 133. Paysages de la Creuse, dessins de Grand-sire, 68, 69. Platane (le) de Trons, dessin de Léo Drouyn, 81. Ravin (une) du château de Lauzun, dessin de Léo Drouyn, 81. Ruines de l'Arc, près Saint-Martin de Londres, dessin de J.-B. Laurens, 297. Restes du théâtre d'Arles, dessin de J.-B. Laurens, 397. Ruines du château de la Trave, dessin de Léo Drouyn, 232. Saut (le) de la Pierre-Plate, au Chili, dessin de Freeman, d'après l'Atlas de M. Gay, 5. Sécheresse (l') à la Roche-Corbon, dessin d'après nature par Edmonde, 145. Théâtre Tacon, à Cuba, dessin de Karl Girardet, 205. Tombeau (le) de Randjit-Sing, à Lahore, dessin de Thérond, d'après M. A. Kœchlin-Schwartz, 37. Tour de la Frankenburg, près d'Alex-la-Chapelle, dessin de Stroobant, 25. Tour de Saint-Pierre de Luxembourg, à Ligny-sur-Ornain, dessin de Léo Drouyn, 20. Ustensiles de l'île de Timor, d'après les dessins de M. T.-C. Bruining, 117. Vicille-Porte (la) à Rotterdam, dessin de Rouargue,

393. Volcan (le) d'Antufo, au Chili, dessin de Freeman, d'après l'Atlas de M. Gay, 4. Vue à vol d'oiseau de l'isthme de Suez, dessin de M. Mac-Carthy, 401. Vue de la cascade de Traun, dessin de Freeman, 381. Vue de Rocamadour, dessin de Léo Drouyn, 153. Vue de Spa, dessin de Stroobant, 337. Vue du lac Titi (Forêt-Noire), dessin de Grand-sire, 345. Vue générale du Louvre, prise du jardin des Tuileries, dessin de Thérond, 149. Vue intérieure de Sirinagor, capitale du Kachmyr, dessin de M. Alfred Kœchlin-Schwartz, 339. Vue (une) dans la forêt d'Arcachon, dessin de Léo Drouyn, 105. Vue (une) intérieure du vieux château, près de Bade, dessin de Stroobant, 137.

Gravures. — Duplessi-Bertaux (Portrait de), gravé par lui-même, 76. Enée et Didon surpris par la pluie dans la forêt, gravure de François Chauveau, 217. Fac-simile d'une eau-forte de Paul Delaroche, 360. Fac-simile de gravures de Sébastien Leclerc, 237. Gardes françaises en 1635, gravure du temps, 172. Gendarmes et train d'artillerie, en 1621, gravure du temps, 140. Gravures à l'eau-forte de Duplessi-Bertaux, 76, 77. Leclerc (Portrait de Sébastien), d'après une gravure de P. Dupin, 236. Louis XIII en costume de commandement, gravure du temps, 140. Mollien (Portrait de), d'après une gravure contemporaine, 257. Mousquetaires à cheval et cent-suisse après 1630, gravure du temps, 141. Mousquetaires à pied des gardes françaises en 1635, gravure du temps, 173. Riquet (Portrait de), gravure du temps, 144. Véritable (le) passe-temps, gravure de P.-V.-D. Berge, 353.

SCIENCES ET ARTS DIVERS.

Archéologie, Numismatique. — Antiquités des Indiens Aymaras, 332. Antiquités péruviennes, 27, 330. Inscription en langue celtique trouvée à Alise (inexpliquée), 388. Jetons des doyens de la Faculté de médecine de Paris, 56, 87, 136. Médaille représentant l'autel de Rome et Auguste, à Lyon, 388. Peuples fabuleux (De quelques) selon les Chinois, 40, 56.

Astronomie, Météorologie. — Acclimations (Principales) des temps modernes, 338. Distance qui sépare le soleil de la terre, 142. Étoiles (Amas d') et diverses nébuleuses, 213, 240, 278. Gnomon (le) de l'église Saint-Sulpice, 87. Pluies de poussière, 354. Sur la disposition des planètes, 47. Tableau de l'univers, 212, 246. Télescope (Du) et de l'astronomie observatrice, 310, 343. Température de la Sibérie, 19. Terre (la), sa production par lieue carrée, 335. Train de plaisir à grande vitesse dans le ciel, 246. Tremblement (un) de terre dans l'intérieur d'une mine, 195. Voie lactée (la), 278. Vue perspective des quatre zones planétaires, 48.

Botanique. — Arbres géants en Californie, 359. Baobab (le) (*Adansonia digitata*), 313. Blé qui repousse de lui-même, 127. Euphorbes arborescentes de l'Afrique centrale, 249. Grain de blé (un) de l'ancienne Égypte, 79. Gui (le) de chêne, 166. Mancenillier, 183. Naturalisation et acclimation des végétaux, 86. Noix (la) de gourou, 239. Platane (le) de l'île de Cos, 400. Platane (le) de Trons, 169, 335. Statistique végétale, 166.

Chimie, Physique. — Chimie (la) sans laboratoire (voyez t. XXIII, XXIV, XXV), suite, 191, 255. Cornet (un) acoustique, d'après Kircher, 216. Lumière et chaleur : analogies, expériences, 90. Phosphore (le), 191. Phosphore (le) rouge ou amorphe, 255. Science (la) en 1857, 171, 194, 221, 261. Télégraphe électrique entre la France et l'Algérie, 102.

Marine, Art militaire. — Alphabet du code Reynold, 295. Gardes françaises (1635), 172. Gendarmes (1621), 140. Mousquetaires à pied et à cheval (1630-1635), 141, 173. Train d'artillerie (1621), 140.

Zoologie. — Abeilles (Nouvel épisode de l'histoire des), 66. Baudroie (la) commune, 189. Bœufs de Hongrie et vaches écossaises, 209. Caméléon (le) et ses changements de couleur, 302. Chèvre (la), 403. Dents (les) fossiles, 119. Echasse (l'), 199. Esturgeon (l'), sterlet de la mer Caspienne, 336. Industrie (l') et l'architecture des guêpes, 391. Nilgaut (le), 377. Oiseaux d'Australie : les Dicées, 113. Pipa (le) ou tédon de Surinam, 403. Traquet (le) (*Saxicola rubicola*), 24.

SCULPTURE, CISELURE, ORFÈVRE.

Antiquités des Indiens Aymaras, 332. Antiquités péruviennes, 27 à 30, 330. Art (l') des bronzes en France, 100, 167. Bas-relief gaulois du mont Donon conservé au Musée d'Épinal, 388. Bouclier du seizième siècle, 201. Buste en terre blanche trouvé, en 1858, à Vichy-les-Bains, 376. Chandelier en bronze par Meissonnier, sous Louis XV, 308. Coffret (un) espagnol, 108. Coupe dite de Guillaume le Conquérant, 8. Coupe russe en vermeil de 1630, 89. Groupe d'enfants en bronze aux jardins de Versailles, par Keller, 308. Horloge avec ornements en bronze sous Louis XV, 309. Horloge portative du seizième siècle, 109. Landiers conservés au Musée de Cluny, 125. Miroir de poche en bois sculpté (seizième siècle), 284. Monument en bronze de Jeanne d'Arc, à Orléans (1571), 168. Notre-Dame de Romigier, à Manosque (Basses-Alpes), 368. Oreillers égyptiens en ivoire, en pierre et en bois, 21. Orfèvrerie russe : Gobelet en vermeil, 32; Coupe en vermeil, 89. Sept (les) Souabes, sculpture polychrome, par Auguste Bartholdi, 224. Smith (Médaille d'Adam), 340. Statue équestre de Guillaume le Conquérant, par M. Rochet, 177. Statue en terre cuite trouvée dans l'île d'Égine, 264. Statue de Geoffroy Saint-Hilaire, par Elias Robert, 289. Statue de saint Georges, à Orsanmichele, à Florence, par Donato, 241. Statuette de Charlemagne en bronze, 101. Statuettes péruviennes, 331. Vase quichua, 333.

Salon de 1857. — Sculpture : le Joueur de binou dansant la nigouce, par Charles le Bourg, 36.